REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

BIBLIOTHÈQUE GRENOBLE UNIVERSITÉ

..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.
LUCRETII *De rerum natura* l. I, v. 926.

TOME VI

FASCICULES XVI A XVIII

(Ann. 1342-1359. — N^os^ 31453-36733.)

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE

Place Saint-Jean, VALENCE.

5e AVERTISSEMENT

Je ne saurais dire quelle satisfaction j'éprouve de voir enfin sortir des presses de l'Imprimerie Valentinoise *ce tome VI^e^ de mon Regeste Dauphinois. Il n'a pas dépendu de moi que ce volume ne fut entre les mains des chercheurs depuis plus d'un an.*

Grande encore est ma satisfaction parce que me voilà arrivé à cette date-limite que j'avais fixée à mes recherches : la mort d'Humbert II, le dernier dauphin.

Depuis quelque temps, le dauphiné n'était plus une province indépendante. L'acte de cession de ce pays à la France avait été signé ; et le roi en avait déjà pris possession en 1349.

On a dit que les évêques avaient fait la France ; en cela, ils ont été les instruments de la Providence divine, comme le fut encore au XIV^e^ siècle le pape Clément VI, qui se constitua l'intermédiaire entre le dauphin et le roi de France.

D'où vint la détermination prise par Humbert II ? La raison officielle, consignée dans les documents, est que le dauphin ne laisse aucune postérité. Ce souci ressort des réserves faites pour le cas où la Providence y pourvoirait et donnerait des enfants à Humbert. Alors même qu'il ne naîtrait de lui qu'une fille, le sort de cette enfant est décidé ; elle sera l'épouse du dauphin, fils aîné du roi de France à condition que la nature ne l'ait pas disgraciée.

Rien sans doute ne l'indique ; mais un autre sentiment, bien humain, a pu influencer le dauphin et être la cause déterminante de la vente du Dauphiné au roi de France. Les derniers dauphins, Humbert II en particulier, je ne dirai pas ont créé cette province, mais n'ont-ils pas été les artisans de sa formation et de son unité ? Avant eux, les évêques qui étaient aussi les chefs temporels de ces contrées, n'agissent-ils pas au nom d'une délégation d'autres souverains [1] *? Et, sans parler du royaume d'Arles et de Vienne dont l'existence fut si éphémère, que de princes étrangers ont eu leur part dans le gouvernement des différentes localités dauphinoises ! L'intervention des rois de Bourgogne, des princes d'Orange, les visées des ducs de Savoie, contre lesquelles l'archevêque de Vienne aura à se défendre, sont à la mémoire de tous. Or toutes ces suzerainetés étrangères ont cessé, et Humbert II a pu tenir en main le gouvernement de cette province toute entière, à tel point que, dauphin de Viennois, tenu à certain égard à rendre hommage à l'archevêque de Vienne, il a pu néanmoins, sans soulever aucune protestation, vendre le Dauphiné à la France.*

Une dernière cause déterminante de dilapidation du domaine résida dans l'incertitude des ressources et des dépenses.

Il y avait nombre d'auditeurs des comptes, mais nul n'avait mission de contrôler les dépenses et de les réduire au strict nécessaire.

Celui qui avait tant travaillé à la formation de ce petit Etat, pouvait-il songer à l'avenir sans se préoccuper de ce qu'il adviendrait après lui ? Pouvait-il ne pas chercher à assurer la durée de son œuvre, à la garantir contre le risque de toute division nouvelle ? Et voilà sans doute la raison pour laquelle Humbert II cherchera à réunir son Dauphiné à une puissance temporelle, qui lui paraît inattaquable, et il s'adresse au pape.

L'année dernière j'eus le précieux avantage de recevoir de M. Emile G. Léonard, archiviste paléographe, ancien membre de l'école française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, une communication intéressante pour les souscripteurs du Regeste Dauphinois : « *Je prends, me disait-il, la liberté de vous envoyer les deux documents ci-contre relatifs, l'un aux châteaux tenus par le Dauphin en fief de l'église de Vienne, l'autre à l'estimation de la baronnie de Faucigny en 1339. Ils sont certainement inédits, au moins sous cette forme ... Ils venaient d'être inventoriés aux archives Vaticanes... J'avais pensé à en faire quelque chose et m'étais à cette occasion plongé une fois de plus dans vos ouvrages ; mais il m'a semblé qu'il y aurait plus d'utilité à les mettre à votre disposition, en hommage de cette reconnaissance que vous doivent tous les érudits* ».

M. Léonard fait précéder d'une note l'estimation de la baronnie de Faucigny : « *Les propositions de vente que le Dauphin fit en 1339 à l'Eglise Romaine donnèrent lieu à deux enquêtes sur la valeur de ses états, l'une conduite par deux mandataires du Saint-Siège, l'évêque d'Avignon et l'archiprêtre de Viviers, l'autre par deux représentants d'Humbert II, Agout des Baux et Amblard de Beaumont. L'on a conservé le procès-verbal de l'enquête faite au nom du Dauphin* [1]. *C'est à la seconde enquête, celle des représentants du Saint-Siège, que se rapporte, nous semble-t-il, l'autre document qui concerne précisément le Faucigny* [2] ».

Cette baronnie comprenait ces quatorze châteaux (castrum) :

Fucignacii, *Faucigny.*
Castelleti do Credo, *Le Châtelet.*
Bonevillè, *Boneville.*
Bona, *Bonne-sur-Ménoge.*
Castillionis, *Châtillon.*
Samoyen, *Samoëns.*
Salanchiæ, *Sallanches.*
Sancti Michaëlis de Lacu, *Saint-Michel-du-Lac.*
Montisgaudii, *Montjoie.*
Flumeti, *Flumet.*
Monteout, *Monthoux.*
Bastide de Souneyro, *La Bâtie de Souneyro.*
Ermentie, *Hermance.*
Alingii Veteris, *Allinges, Château-Vieux.*

Le dauphin était le premier gérant de ses finances il se dispensait souvent de tout contrôle, per dominum orethenus. *Le même bénéfice échoiait à plusieurs. La cession du Dauphiné au royaume de France fut donc avant tout une vente. Nul n'avait un devoir de contrôler les dispenses du prince, ses dettes le poursuivirent au-delà de la mort sous son costume ecclésiastique.*

1. Ce sont les évêques de Grenoble, d'Embrun, et même l'archevêque de Vienne qui se réclameront d'une charte ou d'une bulle d'or de l'empereur d'Allemagne, ou du roi de Sicile.

1. Voir Fawtier (Cl.), *Un projet de cession du Dauphiné à l'Eglise Romaine* (*Mélang. d'archéologie et d'histoire*, t. XXVII, 1907).

2. Inst. misc. n° 4299. Cahier pap. de 12 folios, dont 4 blancs. Haut. : 295 mill. Larg. : 225 mill. En tête du premier folio : *Descriptio castrorum fortasse comitatus Venayssini* (moderne).

REGESTE

DAUPHINOIS

REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

BIBL
CNRS

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.

LUCRETII *De rerum natura* l. I, v. 926.

TOME VI

FASCICULES XVI A XVIII

(Ann. 1342-1359. — N^os^ 31453-36733.)

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE

Place Saint-Jean, VALENCE.

—

AOUT MCMXXIII

NIHIL OBSTAT :

Tricastri, 18 Junii 1923.

F. Vernet, censor deputatus.

IMPRIMATUR :

Valentiæ, 21 Junii 1923,

Lucien Chosson, vic. gén.

REGESTE DAUPHINOIS

TOME VI

31453 Avignon, 10 mai 1342.

Quittance de 328 flor. d'or délivrée par Martin *Peris de Divelo*, marchand de Pampelune, au dauphin Humbert à compte d'une somme de 500 liv. Parisis qu'il lui devait pour le prix d'un grand cheval acheté en octobre 1339 ; étaient garants du prix : Agout de Baux, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Amblard de Beaumont et le juif Astruc de Montélimar. Ind. 10. Fait *ap. Avinionem*, en la maison appelée de Curso, dans le portail *Materon*.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 375-361 (*Invent.* IV, 254-5).

31454 10 mai 1342.

Affranchimant du cens de 8 setiers de vin et *taysses* auxquels la maison de l'aumône d'Embrun était tenue envers nobles Guillaume et Jean d'Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 108^b).

31455 Avignon, 13 mai 1342.

...Ind. 10, Jean Reynaudi, procureur d'Aymon, comte de Savoie, exhibe au dauphin Humbert l'acte du 21 avril et autres y insérés, concernant l'affaire de Rillieux ; le dauphin les confirme et promet de ne pas attaquer le comte et le seigneur de Beaujeu jusqu'à Pâques prochaines. Fait *Avinioni*, dans l'habitation de Bardo de Lucques (*Luca*), Marie, dame de *Suriane* ; présents : Etienne de Roux (*Ruffo*), chevalier, Etienne de Châtillon, doct. ès lois, Etienne Pelati et Rodulphe de Chevrières (*Capriliis*). André Magnini, not. des cours de Vienne et du Dauph., Humbert Pilat, not., Jean Amandrini, de Grenoble, not. imp. et juré du Dauph.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. Traités anciens, paq. 5, n° 6, orig. parch. (*Invent.* 54, au 13 août).

31456. Visan, 13 mai 1342.

...*ap. Avisanum*, compte rendu devant François de Revel, chev., Jacques de Die, dit Lapo, et Jean d'Amblérieu, auditeurs des comptes delphinaux, par Jean Porcherii de la gabelle de Moirans (*Moyrencii*) du 17 mai 1341 au 18 août 1341. Gilet Coperii rend compte de la *levata* de Moirans du 11 août au 7 sept. 1341, jour où Arthaud de Beaumont reçut le château et la châtellenie. Le même Gilet rend compte des biens des Juifs brûlés à Moirans (1341).

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xxiij-iiij. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 90.

31457 Avignon, 14 mai 1342.

Ordonnance aux auditeurs des comptes delphinaux de payer à Johannot de Bello, de Lucques. et Tuchio de Bieco, maîtres des monnaies delphinales, le montant de leur créance, à prendre sur les sommes dues par Lantelme Argoud, Guillaume Pilati et Jacques Compagnie, ci-devant maîtres de la monnaie de Grenoble ou Montfleury. *Dat. Avinione...*

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xxij. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 51, 90.

31458 Visan, 14 mai 1342.

Compte du péage de Grenoble rendu au nom des frères Prêcheurs par Guillaume Giroudi, du 1^er mai 1341 au 26 avril suiv. Soldé 10 s. à Chabert d'Auris, gouverneur du nouvel œuvre de l'église des frères Prêcheurs de Grenoble ; 53 s. à Jean Revolli, prieur du couvent des f. P. de G.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vienn. 1342*), xxvj-ij.

31459 15, 21, 27 mai 1342.

Pierre de *Montegelato*, bailli de Viennois pour le comte de Savoie, Odon de Chandée et autres, envoyés par le comte à Lyon pour inviter le duc de Normandie, dînent à Bourgoin (*Bergoynz*), le mercredi avant Pentecôte (15) ; ils s'y retrouvent le mardi suivant (21) retournant à Lyon faire des provisions pour la venue du duc. Les mêmes, ainsi que les châtelains de Falavier et de Septême, Pierre de Montfalcon, Pierre Berlionis, Nicolet Francisci, Amédée Berre, le seigneur de Faramans, le châtelain de Jonage et autres nobles, organisateurs désignés par le prince, restent 5 jours finis le lundi (27) à St-Symphorien (d'Ozon) et Bourgoin. L'un d'eux : Jean de Sion (*Sedune*), châtelain de Bard, se rend de St-Symphorien à St-Genix.

Gabotto (Ferd.), *Conti relativi alla Valle d'Aosta*, 383.

31460 Avignon, 19 mai 1342.

Le dauphin Humbert assiste au couronnement du pape Clément VI dans l'église des frères Prêcheurs,

le jour de la Pentecôte, avec les ducs Jean de Normandie, Jacques de Bourbon et Philippe de Bourgogne, et dîne avec lui.

2ª *Vita Clementis VI* ; 3ª *Vita Clementis VI*. BALUZE, *Vitæ papar. Avenion.* I, 268 et 283; éd. Mollat, I (1916), 263, 276. *VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 451; *Hist. de Dauph.* II, 445.

31461 Avignon, 20 mai 1342.

Le lendemain matin, le dauphin avec les ducs accompagnent *(adextrantibus)* le pape au palais apostolique.

Mêmes sources.

31462 20 mai 1342.

Le dauphin Humbert et l'archevêque de Vienne ayant eu guerre au sujet d'un « puis » et l'archevêché ayant été brûlé, il est convenu que le prince payera pour le réparer 90 flor. d'or bonne monnaie : il donne à cet effet en caution et hypothèque tous ses revenus du Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 222ᵇ.

31463 (Avignon), 22 mai 1342.

Le pape Clément VI accorde à Jean de Rosières, vicaire perpétuel de l'égl. paroiss. de Mailles, dioc. de Vienne, procureur du cardinal Guillaume (d'Aure), un bénéfice à la collation de l'évêque du Puy. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, dans *Bull. acad. Delphin.* (1908/9), E. II, 109 : *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1.

31464 (Avignon), 22 mai 1342.

Concession à Jean Béraud, clerc de St-Flour, familier du cardinal Raymond (de Farges), d'un bénéfice à la collation de l'évêque de Valence. — Exéc. : Pierre Robort, chan. de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 2.

31465 (Avignon), 22 mai 1342.

L'archidiacre de Valence, Pierre Robolli, chan. de Valence, etc. sont chargés de la collation d'un bénéfice dépendant du prieur de Rompon en faveur d'Hugues Fabri, clerc de Viviers, familier du cardinal à Annibal *(Ambald,* de Ceccano).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 3.

31466 (Avignon), 22 mai 1342.

Concession d'un bénéfice à la collation de l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux en faveur de Guillaume Salumhoni, clerc de Viviers, familier du cardinal Jean (Colonna).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 4.

31467 (Avignon), 22 mai 1342.

Concession de bénéfice à la collation de l'évêque de Genève en faveur de Jean d'*Ulisenco*, notaire du cardinal Bertrand (de Deaux), nonobstant son canonicat avec prébende dans l'église d'Embrun ; il résignera l'égl. paroiss. de St-Sylvestre à Asti. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 6.

31468 (Avignon), 22 mai 1342.

L'abbé du monast. d'Aiguebelle, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, est chargé de la collation d'un canonicat à Viviers en faveur de Pierre de *Eschandolassio*, familier du cardinal Jean (Colonna).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 7.

31469 22 mai 1342.

Concession par le dauphin Humbert à Jacquemin Malabaille, damoiseau, de la régie des gabelles et vieux péages delphinaux du Viennois par terre et par eau, de Moirans jusqu'au Rhône ; le dauphin promet de lui allouer sur son premier compte les sommes qu'il lui doit, savoir : 500 flor. d'or prêtés à l'armée de Romans ; 100 flor. dont Jacquemin avait répondu avec Perronet de Boëge *(Bogio)* à un créancier du dauphin ; 300 flor. prêtés au dauphin à Avignon pour achats de draps destinés à la confection de robes distribuées à l'occasion du couronnement du pape Clément VI ; 5 flor. d'or que Jacquemin a promis de verser chaque semaine pour l'achèvement de la maison forte delphinale construite près du pont de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 363 (*Invent.* IV, 255ᵃ).

31470 22 mai 1342.

Testament de Jacques de Ste-Marie, clerc de Vienne, qui donne sur les biens de la chapelle de St-Sévère 1 den. aux clercs de St-Maurice assistant à la grand'-messe le jour des quatre Evangélistes (mercredi de la troisième semaine de Carême ou jour des Scrutins) et à celle du mardi des Rogations à St-Romain *(S. Romani d'Eveque)*.

CHEVALIER (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.*, 37. CHARVET, *Constitution*, 565, 598.

31471 (Avignon), 23 mai 1342.

L'archidiacre de St-Paul-Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat à Viviers en faveur de Hugues de *Lens*, chapelain du cardinal Raymond [de Farges].

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 9.

31472 Grenoble, 23 mai 1342.

Jean, évêque de Grenoble, confirme les lettres de son prédécesseur Guillaume, du 12 mai 1321, relatives aux privilèges de Grenoble. Données en la maison épiscopale.

Arch. ville de Grenoble, AA. 2, orig. parch. (*Invent.* 3ᵉ). — PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 189.

31473 (Avignon), 24 mai 1342.

Collation de canonicat au Puy en faveur de Humbert de Montchal, choriste de N.-D. d'Annonay, dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 11.

31474 (Avignon), 24 mai 1342.

Pierre Velleni, recteur de l'égl. paroiss. d'Andance, dioc. de Vienne, qu'il doit résigner, est pourvu d'un bénéfice à la collation de l'évêque de Viviers, à la recommandation du cardinal Pierre (Bertrand), dont il est chapelain. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, le prieur de Lans, dioc. de Gap, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 12.

31475 Vienne, 25 mai 1342.

Bertrand, archevêque de Vienne, confirme l'élection d'Alamand de St-Joire comme évêque de Genève, faite par le prévôt et le chapitre de cette ville. Fait en chapitre... ind. 10.:., *pontif. Clément VI aº 1 ;* présents : Am(édée) abbé de St-André-le-Bas à Vienne, Leuzon de Lemps, docteur en décrets, Hugues de Mirabel, prieur de Buetz, dioc. de Vienne, Pierre d'Hières, camérier

de St-Pierre hors la porte de Vienne. Rodulphe de St-Geoirs, Guigues de Commiers, chevaliers du dioc. de Grenoble. Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul près Romans, ordre de (St-Jean de) Jérusalem, etc. Sceau. Thomas Donneyses, clerc du dioc. de Lyon, not. imp.

COLLOMBET, II, 430-2. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1843). II, 1, 186-7. *R. Gen.* XVIII, 387. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 51.

31476 25 mai 1342.

Ordonnance au maître de la monnaie de Serves de compter à Guillaume de Varey, aumônier du monastère d'Ainay et conseiller delphinal, 300 flor. d'or de Florence à prendre sur le droit de seigneuriage du dauphin. Sceau secret.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII^{xx} xiiij. — MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 90.

31477 25 mai 1342.

Bochasson de Maloc ayant été troublé par le châtelain de Beauvoir dans son droit de cuire au four dud. lieu sans rien payer et de retirer la braise et les cendres, est confirmé en jouissance par lettres du gouverneur.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 506.

31478 Grenoble, 28 mai 1342.

Jean, évêque de Grenoble... *Dat. et act. Gracionop.*, en la maison épiscopale.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, XXXII, v, xliij-iiij r°, IIII^{xx} xij v°.

31479 Avignon, 31 mai 1342.

Clément VI prie les archevêques, évêques, élus, abbés... Cisterciens, Clunisiens, Chartreux, Bénédictins, etc., de recevoir avec bonté et de traiter honorablement les cardinaux évêques de Palestrina et de Frascati qu'il envoie comme nonces en Angleterre.

*DÉPREZ (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 16-7, n° 108.

31480 (Avignon), 31 mai 1342.

Humbert Pilat est pourvu d'un canonicat avec expectative dans l'église d'Embrun, malgré le statut qui donne droit d'option aux plus anciens chanoines lors de la vacance des prébendes ; il possède déjà des canonicats et prébendes à Nevers et St-André de Grenoble : il est chantre de cette dern. égl. et vicaire ou recteur de l'autel N.-D. à St-Eloi de Nevers, produisant 60 liv. pet. Tourn. — Exéc. : les évêques de Gap et de Grenoble, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 17.

31481 (Avignon). 1er juin 1342.

L'abbé de St-Antoine de Viennois est chargé de la collation d'un canonicat à Laon en faveur d'Aymeri Alemand, de Beauvoir.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 22.

31482 (Avignon), 1er juin 1342.

L'évêque de Grenoble, les prieurs de St-Laurent de Grenoble et de St-Robert, dioc. de G-e, sont chargés de la collation d'une grâce expectative de dignité, personat ou office en l'église de Genève en faveur du chanoine Jacques Alemand.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 21.

31483 (Avignon), 1er juin 1342.

Pierre de Cluses, dit de St-Jeoire, chapelain du dauphin, est pourvu d'un canonicat en l'église de Genève, avec expectative de prébende ; il possède déjà l'égl. paroiss. de Wardes, dioc. de Rouen. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 19.

31484 (Avignon), 1er juin 1342.

Jean d'Hauteville, conseiller et commensal du dauphin, est pourvu d'un bénéfice (100 ou 60 liv.) à la collation de l'évêque et du chapitre de Genève ; il possède déjà le décanat rural d'Annemasse, dioc. de Genève. — Exéc. (de Genève).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 18.

31485 (Avignon), 1er juin 1342.

Le pape accorde à Jacques Riverie, chanoine de St-Antoine de Viennois, l'indulgence plénière à l'article de la mort.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 20.

31486 (Avignon), 2 juin 1342.

Collation d'un canonicat à Lyon en faveur de Dronet (Drunet) de Beauvoir, chanoine de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 27.

31487 (Avignon), 2 juin 1342.

Le prieur de St-Joire (S. Georges), dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de St-Jean-de-Maurienne en faveur de Pierre Wellieti, de Chambéry.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 24.

31488 5 juin 1342.

Ordonnance du conseil delphinal, prescrivant aux baillis et châtelains de la terre de Faucigny de faire exactement et fidèlement garder les châteaux à cause de la guerre.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 106^{b}.

31489 Gentilly, 8 juin 1342.

Le dauphin Humbert exempte les habitants de Colombier de tous *fogagiis* et *stabilitis* de droit ou de coutume.

Arch. de l'Isère, B. 3929 (*Invent.* IV, 43^{b}).

31490 9 juin 1342.

Confirmation par le dauphin Humbert des libertés de Beaurepaire (29 avr. 1309).

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 351.

31491 9 juin 1342.

Exemption du droit de fouage (Charte de libertés) accordée par le dauphin aux habitants de la Roche-de-Glun. — Cf. 1337/1340.

Arch. de la Drôme, E. 3839, copie de traduction (*Invent.* III, 273^{b}). Arch. de l'Isère, B. 2931, 14 (*Invent.* IV, 583). *Invent. St-Marcellin*, II, 1545.

31492 11 juin 1342.

Othonin de Poitiers se départit en faveur de son frère, Louis de Poitiers, de tous ses droits sur les comtés de Valentinois et Diois.

Invent. Valentinois, III, 445. — DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 50.

31493 11 juin 1342.

Hommage rendu à Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, par noble Eymonet de Lemps et reconnaissance de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Biol *(Byol)*. Humbert Putoudi not... Ind. 10...

Valbonnays, 5^{e} Reg. n° 162. MOULINET, *Coll. titr. fam. de la Tour*, 190^{b}. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 213-4 ; *Généal.* 92. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1795.

31494 L'Argentière, 11 juin 1342.

Vente par Giraud Bernardi, dit Alargaris, de l'Argentière, et sa femme Guillelma à François Moteti, dit Sartoris, de Briançon, d'une terre ou *rota* d'env. 2 setérées au territoire de l'A-e, lieu dit à la Maladière *(ad Malateriam)*, au prix de 20 flor. d'or. Fait *ap. Argenteriam*, en la maison du not. Pierre Floris.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 121.

31495 14 juin 1342.

Hommage (prêté au comte de Valentinois) par Guillaume, seigneur de Tournon, pour le contenu en celui du 8 janv. 1326.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 453.

31496 15 juin 1342.

Monitoire de la cour de Rome contre un détenteur de quelques biens ecclésiastiques d'un chapelain de Vienne.

Arch. du chât. de Peyrins, 165, chap. I, n° 47.

31497 15 juin 1342.

Ordonnance de l'official de Vienne, fulminant l'interdit sur l'église et le bourg de St-Vallier, jusqu'à restitution des biens d'un clerc dont s'était emparé le châtelain du lieu et qu'il refusait de rendre malgré plusieurs monitoires.

Arch. de l'Isère, B. 4200, orig. parch. (*Invent.* IV, 141ᵃ).

31498 Beauvoir-en-Royans, 15 juin 1342.

...Ind. 10..., Nobles Guillaume de Malot, chevalier, et Etienne Coperii, ayant appris que par ordre du dauphin le château de Beauvoir devait être fortifié et gardé, requièrent Lantelme Guihonis, lieutenant de Guillaume de Roin *(Royno)* l'ancien, châtelain de Beauvoir, en sorte que si le dauphin remettait en garde le château au soudan de Babylone il le gardât jusqu'à son arrivée de Babylonie et même de plus loin. Samedi, *ap. Bellum Videre in Royanis*, sur la place entre les deux vergers du dauphin : témoins (6).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij, 26.

31499 15 juin 1342.

Terrier des reconnaissances de 7 liv. de revenu passées au profit d'Hugonet de Bassey, écuyer, frère de Guiffrey, assignées au mandement de Bourgoin. — Cf. 16 août.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 180ᵇ.

31500 15 juin, 17 juillet 1342.

Reconnaissances en faveur de Guillaume Faure, de Furmeyer, au nom de sa femme Lantelme.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. II, orig. parch.), 12ᵃ.

31501 Proveysieux, 18 juin 1342.

Ap. Provaysiacum, dans la grange du chapelain, François Roybosii, curé de Quaix *(Quez)*, déclare tenir du dauphin, au nom de son église, 20 fosserées aux vignes de Quaix, sous le cens de 8 émines froment et le plaid à mutation de seigneur; 1 quartal de terre au mas del *Broleus* ; — Gonetus de Mota, au nom de son frère, au même mas ; d'autres au mas de la Motte *(de Mota)*, Guigues, fils naturel *(donatus)* de feu Humbert Clareti, posses. au mas *de Prato* ; — Guigues Augerdi, h. lige du dauphin, tient de la seigneurie directe de l'abbaye des Ayes, une terre et bois au mas de Grangiis, à cens et plaid du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2956, 244-5.

31502 Romans, 21 juin 1342.

Compte rendu devant Jacques de Die, dit Lapo, et Jean d'Amblérieu, auditeurs des comptes delphinaux, par Durand ou Duranton du Pont, pour lui et ses associés Pierre Fabri et Sandre Dardayni ou D-ygni, maîtres des monnaies delphinales, de leurs opérations (douzains blancs, quernaux), à Romans depuis le 5 mars jusqu'au 24 avril. Soldé 100 flor. au prieur de St-Ruf près Romans pour le dommage causé à sa maison par l'armée de Romans ; 54 f. pour les manœuvres de la bastide neuve près Romans : 100 fl. dus à Copo de Berto pour achat de joyaux. Essais par Garinon Dorerii, de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 2810. 8. Humbert dauphin, Guill. Santinelli ; B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xxviij-x. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 108.

31503 Avignon, 22 juin 1342.

...Ind. 10, acte entre le dauphin Humbert et Jaquemin Malabaill'. Fait *ap. Avinionem*, en la maison du dit feu C(o)urso, près du portail Materon.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 377.

31504 22 juin 1342.

Vente à Jaquemeta, veuve de Pierre de Quaix *(Ques)*, par Guillaume de Chapan *(C-ppanis)* d'un bois de châtaigneraie *(castenereti)* en la paroisse de Venon, lieu dit *in Paleta*. Reymond Villeti (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. LI, 166ᵃ.

31505 (Avignon), 24 juin 1342.

Concession de bénéfice à la collation de l'évêque de Die en faveur de Pierre Cabrolini, clerc de Viviers, bachelier ès lois. — Exéc. : le prévôt de l'égl. de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 42.

31506 (Avignon), 24 juin 1342.

L'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un bénéfice à Ponce Masaulanhi, clerc de Viviers, bachelier ès lois.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 40.

31507 (Avignon), 24 juin 1342.

Collation de bénéfice séculier à la collation du prieur de St-Sauveur-en-Rue, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne, en faveur de Guillaume Montehls, dit Nonati. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 32.

31508 (Avignon), 24 juin 1342.

Concession d'un canonicat à St-Barnard de Romans à Raymond Racheccii, en récompense de son grade de bachelier ès lois. — Exéc. : l'évêque de Belley, Guillaume de Clermont et Guillaume de Vinay, chanoines de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 44.

31509 (Avignon), 24 juin 1342.

Concession de bénéfice (60 ou 35 liv.) à la collation de l'évêque de Cambrai en faveur de Guichard de Solignac, clerc de Valence, bachelier ès lois, en récompense de ce titre. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 38.

31510 [24 juin] 1342.
Compte de Hugues d'Avalon, châtelain d'Avalon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 115b.

31511 1342, 1343, 1344.
Comptes de Jean Berliez, châtelain de Bardonnèche.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 154.

31512 1342, 1343, 1344.
Comptes de Pierre d'Avalon, châtelain de Beaumont.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 209.

31513 1342.
Compte de Jean de Bellegarde et Hugues Gatarel, damoiseau, pour la châtellenie de Beaurepaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 368.

31514 1342, 1343.
Comptes de Guillaume de Reyne le jeune, châtelain de Beauvoir[-en-Royans].
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 581.

31515 1342.
Compte de Guillaume Bigot, chevalier, châtelain de Bellecombe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 174a. — Brizard, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 58.

31516 1342.
Compte de Geoffroy d'Arces, bailli de Briançonnais.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 357.

31517 1342, 1344.
Comptes de Reymond Falavel, châtelain de la Buissière.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 314a

31518 1342.
Compte d'André du Molard, chevalier, châtelain de Chevrières.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 733.

31519 1342.
Compte d'Humbert Cervel, chambrier du dauphin, châtelain de Clérieu.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 786.

31520 1342, 1344.
Comptes de Jean [de] Grolée, seigneur de Neyrieu, châtelain de Cornillon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 132b.

31521 1342.
Compte par Guigues Tosean (Toscan), des revenus de la pêche du grand et petit étang de Cortenay; de celle de l'étang de Vézeronce.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 260a.

31522 1342.
Compte de Brocard, châtelain de Crest.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 852.

31523 1342, 1343, 1344, 1345.
Comptes de Guillaume Grinde, chevalier, châtelain d'Exilles.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 519.

31524 1342.
Compte de Pierre du Molard, châtelain d'Izeaux.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, 836.

31525 1342, 1344, 1345, 1347, 1349.
Comptes d'Artaud de Beaumont, châtelain de Moirans.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1129, 1130.

31526 1342.
Compte de Gaillard de Montfort, damoiseau, lieutenant d'Amé de Rossillon, châtelain de Moras.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1051.

31527 1342, 1343.
Comptes d'Eustache Berlioz, châtelain de l'Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 392b.

31528 1342, 1343, 1344, 1345.
Comptes de Guigonet de la Tour, châtelain d'Oulx.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 612-3.

31529 1342.
Compte de Jean de Cognet, au nom de Bérard de Launière, chevalier, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 467b.

31530 1342.
Compte de Bertrand Laurent, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298-9.

31531 1342.
Compte d'Albert..., châtelain de [Pontaix] et de Quint pour le comte de Valentinois, depuis la fête de Ste Marie-Madeleine (22 juil. 1340) : 6 flor. d'or pour récompenser la vigilance du lieutenant de Pontaix *(Pontasio)* et du personnel habitant les maisons fortes *(hospicii)* de ces châteaux ; à Monda espionne *(espia)* de Die, pour 2 ans 8 s., etc.
Bibl. de Chambéry (Commun. par M. Jules Chevalier).

31532 1342, 1343.
Comptes par [Jean] de Theys du Roset, châtelain du Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 657.

31533 1342, 1343.
Comptes de Guigues Bertrand, chevalier, châtelain de Réaumont.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1434.

31534 1342, 1343, 1344, 1345, 1347.
Comptes de noble Gilet Copier, châtelain de Rives.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1490-1.

31535 1342.
Compte de Reymond Chabert, châtelain de St-Martin-de-Queyrières.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 693.

31536 1342.
Compte de Jacques Venon, châtelain de St-Nazaire.
Arch. du chât. de Peyrins, 166, chap. 1, n° 47.

31537 1342.
Compte de Jean de Theys du Rosset, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 729.

31538 1342, 1343.
Comptes de Pierre Allemand, seigneur d'Agnielles, châtelain de Veynes.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 248.

31539 1342.
Compte de Jean de Cognet, au nom de Bérard de Lavieu, chevalier, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 106b : VI, 72b.

31540 Beauvoir-en-Royans, 26 juin 1342.
..., *ap. Bellum Videre in Royanis*, devant les auditeurs des comptes, Jean Dardelli, au nom de Ruffo de

Somaynar rend compte du péage de Pisançon, du 24 juil. 1341 au 16 juin suiv. Une arche, contenant 7 liv. 5 s. Vien., fut dérobée et portée par ceux de Romans chez eux, du 31 oct. au 19 nov. Pierre de Servent, châtelain de Pisançon... Soldé au bâtard de Lucinge...

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xxxiiij-v.

31541 Gap, 26 juin 1342.

Chapitre dans la salle *(aula)* du grand hôtel de l'évêque. Collation de bénéfice.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257ᵇ).

31542 Beauvoir-en-Royans, 27 juin 1342.

Devant les auditeurs des comptes, Lant. Argoudi, en son nom et de ses associés Guillaume Pilati et Jacques Compaygni, maîtres des monnaies fabriquées à la Tronche *(ap. T-hiam)*, rend compte de la fabrication des monnaies blanches (douzains) et noires (doubles) du 5 mai au 28 mai, et à partir de ce jour. Le dauphin Guigues lui restait devoir 114 liv. d'après le Cartulaire du Viennois de 1328, à la fin du compte du 29 déc. 1329/8. Essais.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xxxv-ij.

31543 (26) 27 juin 1342.

Guillaume Artaud, chevalier, seigneur de la Val-Beauchêne, accorde à son homme lige et féal, Guillaume de Liore (Liere), dit Lancelot, habitant St-André, les immunités et franchises dont jouissent les nobles de la Val-Beauchêne et affranchit ses biens des charges qui grèvent les roturiers.

Arch. de l'Isère, B. 3741 (*Invent.* III, 166ᵃ). *Invent. Généralité*, 396. MOULINET, *Reg. généal.* V, 1039. = ROM. 216ᵃ.

31544 (Avignon), 28 juin 1342.

Hommage passé par Imbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour et de Montauban, au pape Clément VI et à l'église Romaine, pour 2 parts de la majeure seigneurie et juridiction du château de Rochegude *(Rupis Acutæ)*, la parerie de Puygiron, une à Piégon *(Podii Hugonis)*, le fief tenu par les chevaliers de St-Jean de Roussas au château de Noveysan, la 4ᵉ partie du fief des Aubagnans (Albanel, A-nhet, A-n(ivet), la 3ᵉ partie de St-André de Pontaujard, d'Esperanzane (Sponrazano), la 1/2 de la Bâtie de St-Maurice et de Bouchet (Bouquet), et dans divers lieux des dioc. d'Orange et de Vaison... Ind. 2 (10 ?).

Arch. de l'Isère, orig. *Invent. Baronnies*, II, 66 : 703 ; *Valentinois*, IV, 159ᵇ ; V, 206 : II, 636 ; III, 388-9. — *MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 143.

31545 30 juin 1342.

Ordonnance de police par Guillaume Lantelme, baile, et les consuls de Ceillac, au sujet des dommages causés par le bétail des habitants.

Arch. d. Hautes-Alpes, E. 551 (*Invent.* II, 290ᵇ).

31546 30 juin 1342.

Ordonnance de police par Guil. Lantelme, baile, Guy Coni et Lantelme de Lantelmis, consuls de Ceillac, prescrivant de porter plainte dans la quinzaine des dommages causés par les bestiaux.

Arch. d. Hautes-Alpes, E. 551 (*Invent.* II, 290ᵇ).

31547 Juillet 1342.

Sur l'ordre du comte [de Savoie] Aymon, le juge du Viennois envoie à son maître à Bourg-en-Bresse un roussin pour le mener en France.

Arch. de l'Isère, B. 3625 (*Invent.* III, 115ᵇ).

31548 1ᵉʳ juillet 1342.

Catherine de Poitiers cède ses biens paternels à son frère Louis de Poitiers.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 44.

31549 1ᵉʳ juillet 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Mabille, fille de Pierre Atenulphi, pour son avoir au terroir et mandement de Vercheny, etc., à ceux de Montclar et Pontaix, sans juridiction, etc... Lundi après stᵗˢ Pierre et Paul...

Invent. Valentinois, I, 200ᵃ ; III, 245 : IV, 189 : II, 232, 664.

31550 1ᵉʳ juillet 1342.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Pierre Lagier, fils de Pierre, d'Etoile, pour ce qu'il avait de franc et noble au terroir et mandement d'Etoile, etc... Lundi après stᵗˢ Pierre et Paul...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 978.

31551 (Avignon), 2 juillet 1342.

Guillaume de Romachein, chan. de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat à Genève en faveur de Guillaume d'Annecy.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 47.

31552 Beauvoir-en-Royans, 2 juillet 1342.

Compte des monnaies delphinales fabriquées à Serves *(ap. Cerviam)*, devant François de Revel, chev., Jacques de Die, dit Lapo, et Jean d'Amblérieu, auditeurs des comptes delphinaux, rendu par Berthet Bauczani, citoyen de Lyon, maître des monnaies de Serves, en son nom et de Guillaume de Varey, aumônier d'Ainay *(Athenac.)*, et Jean Bindi Scandillionis, constitués par le dauphin le 12 mai 1341, du 12 mai au 28 juillet (blanches : douzains, quernaux, quadruples ; noires : redotez) et du 11 sept. au 1ᵉʳ nov. Mention de lettres du dauphin des 4 févr. et 3 mai 1342 et d'une des auditeurs des comptes, donnée à Romans le 13 avril. Recettes : 2270 flor. ; dépenses : mandat du dauphin donné en son armée de Romans le 7 févr. 1342.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vienn. 1342*), xxxix-xlix.

31553 Beauvoir, 3 juillet 1342.

Devant les auditeurs des comptes, François Maurini, gabelier de Voreppe, rend compte du 14 mars 1341 au 1ᵉʳ juil. 1342. Recettes : 69 liv. Dépenses : pension de Vuauterius de Vienne : 80 flor. d'or.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vienne 1342*), l-j.

31554 Avignon, 4 juillet 1342 : voy. 15 juillet 1342.

31555 Beauvoir-en-Royans, 5 juillet 1342.

Compte de la gabelle et du péage de St-Alban et d'Auberives (Alberipe), par eau et terre rendu par Lapo (Lapos) Lande, de Florence, citoyen de Lyon, devant François de Revel, chev., Jacques de Die, dit Lapo, et Jean d'Amblérieu, auditeurs des comptes delphinaux, à lui affermés par le dauphin le 6 juin 1336, pour 3 ans,

au prix de 80 liv. gros Tourn. d'argent par an. Payé à Falcon de Moras, chev., le 18 sept. 1336 17 liv. ; par la main de Raymond Burgondionis, chapelain du dauphin, à un nautonnier qui amena le prince de Chalon par l'eau de la Saône quand il venait de l'armée de Chaucin ; sa *rauba* fut conduite à Bordes près St-Vallier, 28 liv. ; à la dauphine en draps et *pennis vareriorum* et *erminorum*... ; *censa* due à l'évêque de Valence.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), liij-vj.

31556 6 juillet 1342.

Quittance par des maîtres de la monnaie de Visan des gages à eux accordés en forme de don par le dauphin (Humbert).

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 474 (*Isère*, IV, 240[a]).

31557 (Avignon), 8 juillet 1342.

Concession de canonicat en l'égl. St-Lazare d'Autun en faveur de Thomas Froment, de Grenoble, commensal du dauphin, avec expectative de prébende, nonobstant un clériçat de chœur en l'égl. de Grenoble, qui lui rapporte 1 livre par jour. Cette bulle en annule une semblable de Benoît XII. — Exéc. : Humbert Pilati, chan. de Nevers, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 52.

31558 (Avignon), 8 juillet 1342.

Jacques Guy, clerc de Die, familier de la dauphine, reçoit un bénéfice (60 ou 35 liv.) à la collation de l'évêque, du prévôt et du chapitre de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 51.

31559 (Avignon), 8 juillet 1342.

Charles de Poitiers, clerc de Valence, est autorisé à recevoir des bénéfices *cum cura*, nonobstant son âge (11 ans), et à conserver des bénéfices incompatibles : il est en outre autorisé à différer pendant 10 ans la réception des ordres sacrés.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n[os] 49-50.

31560 Beauvoir, 8 juillet 1342.

Compte des monnaies delphinales fabriquées à Crémieu et à Visan, *ap. Bellumvidere*... devant François de Revel, chev., Jacques de Die, dit Lapo, et Jean d'Amblérieu, auditeurs des comptes delphinaux, par Johaninot de Bello et Tuchio de Byaco, florentins, habitants d'Avignon.. , maîtres des monnaies de Visan et Crémieu, constitués par le dauphin le 19 juil. 1341 pour fabriquer des monnaies blanches (douzains, quadruples gros delph.) et noires (doubles, quarnos), Lettres du dauphin des 6 sept. 1341, 11 janv., 5 févr. en l'armée de Romans, 12 mars, 13 mai 1342 ; du conseil et des *computatores* à Romans le 13 avril 1342. — Compte des monnaies fabriquées à la Tronche, mandement de Montfleury, du 8 juin au 6 juil. Lettre du dauphin du 24 nov. 1341. Pension à Jean de Mollans, chev. Dette du dauphin à feu Ciardello, 24 sept. 1339. Payé à Jacques Coyretarii, de Romans, 100 flor. dus par la dauphine. Lettre du dauphin du 14 mai 1342. Lantelme Argoudt et Guillaume Pilati anciens maîtres des monnaies de la Tronche. Essais.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), lvij-xxiij. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 88.

31561 Beauvoir, 11 juillet 1342.

Attestation au sujet de la monnaie ouvrée à Serves et livrée à Pierre de Carminiano, du temps que l'armée était devant Romans.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), xlix.

31562 (Avignon), 12 juillet 1342.

La sacristie et le canonicat en l'église de Vienne, laissés vacants par la mort de Guigues d'Amaysin, décédé en cour de Rome, sont attribués à Guigues de Caulhac, maître ès arts et en médecine, à la recommandation de H(ugues) abbé de St-Jean-d'Angély. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 53.

31563 Avignon, 15 juillet 1342.

...Ind. 10... *pontif. d. Clement. pp. VI a° 1*, Bernard [d'Albi], cardinal prê. de St-Cyriaque *in Termis*, ordonne à Géraud Alberti, not. apost., son secrétaire, de rédiger en acte que le vendredi 4 du présent mois, devant le pape, en dehors du consistoire, *Avinione*, dans le palais apostolique, en présence des cardinaux [Elie] Talleyrand, Pierre (Bertrandi) et autres, il a été proposé de la part d'Humbert, dauphin de Viennois, que les habitants de Romans, dioc. de Vienne, ont envahi à main armée les terres du prince et y ont causé des dégats inestimables ; après avoir reconnu leurs torts et promis de les réparer, ils n'en ont rien fait. Le procureur du dauphin prie Sa Sainteté de faire apprécier les dommages, dépenses, intérêts, injures, affronts, violences, agressions, pillages, incendies, homicides, promesses et obligations, et de lui faire rendre justice, étant décidé à garder la paix avec les gens de Romans. Le pape commet l'examen de cette affaire au cardinal Bernard : il examinera l'acte de soumission fait par le dauphin à son prédécesseur Benoît XII.

Dans l'acte du 7 septembre 1342. — Arch. de l'Isère, B. 3017, lxiij.— Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 154-5.

31564 Visan, 15 juillet 1342.

Ordonnance du dauphin Humbert adressée aux maîtres des monnaies de Visan, Crémieu et Grenoble d'ouvrer des douzains et doubles.— *Dat. Avisani*, sceau secret.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), lxxv. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 90-1.

31565 Visan, 15 juillet 1342.

Même lettre au maître de la monnaie de Serves *Dat. Avisani*, sceau secret.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII[xx] xj-ij. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 91.

31566 Visan, 15 juillet 1342.

Lettre aux maître et garde de la monnaie de Visan, relative à la pension de Jean de Mollans, chevalier *Dat. Avisani.*

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII[xx] j-ij. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 91.

31567 Visan, 15 juillet 1342.

Concession par le dauphin Humbert à Guillaume de Roux (de Ruffo), à la considération de son conseiller Etienne du Roux, son oncle, de l'office de clavaire, notaire et greffier de Chorges (Caturicarum) et des lieux et châtellenies de Montalquier et Chassagne (*Cenarum*). *Dat. Avisani.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIII[xx] xvj. *Invent. Embrunois*, 60 ; *Gapençais*, 170. = Roman, 216[a].

31568 15 juillet 1342.

Reconnaissances de quelques particuliers de Valfanjouse, à la requête de Hugues de Vienne, procureur de de l'abbé de Léoncel.

CHEVALIER (J.), *Eygluy-Léoncel*, 214.

31569 Visan, 16 juillet 1342.

Le dauphin Humbert mande aux bailli et juge d'Embrun, aux châtelains de Champsaur, Montalquier et Chassagne de faire jouir Guillaume de Roux, de Gap, neveu de son conseiller et chevalier Etienne de Roux, de la claverie, notariat ou *scribania* de la châtellenie de Montalquier et Chassagne. *Dat. Avisani*, [sceau] secret.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIII^xx^ xvj^s^.

31570 (Avignon), 17 juillet 1342.

Concession de canonicat à Lyon en faveur de Jean Allemand, parent du dauphin, à la demande d'Amblard de Beaumont, conseiller delphinal. Il avait obtenu l'expectative de Benoît XII. — Exc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 54.

31571 (Avignon), 17 juillet 1342.

Le dauphin et la dauphine obtiennent pour leur clerc Guionet de Gumin, chan. de St-Paul de Lyon, les canonicat et prébende en l'égl. de Genève et le décanat rural d'Alinge qui vont être vacants par la consécration d'Allemand de St-Jeoire, confirmé par son métropolitain.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 56.

31572 (Avignon), 17 juillet 1342.

Concession de bénéfice (80 ou 40 liv.) à la collation de l'évêque et du chapitre de Genève en faveur de Pierre Laurent, clerc de Grenoble, à la demande d'Amblard de Beaumont. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 55.

31573 Villeneuve-d'Avignon, 18 juillet 1342.

Clément VI confère à Geoffroy de Clermont, fils de feu Geoffroy, seigneur de Clermont, un canonicat dans l'église de Laon... *pontif. a° 1*. — *Nobilitas generis*.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 151-2.

31574 Villeneuve-d'Avignon, 18 juillet 1342.

Clément VI mande au doyen de Vienne, à Guillaume de Virieu, chanoine de cette église, et à Etienne de Châtillon, chan. de Genève, de faire mettre Geoffrey de Clermont en possession d'une stalle de chanoine à Laon. — *Nobilitas generis*.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 152-3.

31575 (Villeneuve), 18 juillet 1342.

Jean de Blandy, chan. d'Embrun, est chargé de la collation du décanat rural de Ceyzérieu, dioc. de Genève, en faveur de Raymond Raynaud, familier du pape.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 57.

31576 19 juillet 1342.

Hommage rendu à Amédée de Poitiers, seigneur de Sauzet, par Guilllaume d'Eygluy, seigneur de Miribel, pour la maison forte d'Orcinas, son territoire et toute juridiction.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 529 : II, 447.

31577 20 juillet 1342.

Le pape, à la demande de Giraud de la Gorce, accorde à son frère Pierre un canonicat en l'égl. de Vienne, en place de celui qu'il avait demandé à Mende ; il en possède déjà un à Viviers.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 64.

31578 20 juillet 1342.

Jean de Contamirena, chan. de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Genève en faveur de Guy de Moirans, procureur de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 63.

31579 (Avignon), 20 juillet 1342.

Le pape, à la demande de Louis de Poitiers, comte de Valentinois, concède à son frère Charles, clerc de Viviers, les canonicat, prébende et scolastrie que va laisser vacants en l'égl. de Toul la consécration de François, évêque de Trieste. — Exéc. : les prévôts de Cavaillon et de Toulon, l'archidiacre de Milan.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 62.

31580 22 juillet 1342.

Marché et prix fait pour la réparation du pont de Montségur sur la rivière du Lez, « sur lequel passe le chemin royal par lequel on va des marches d'Allemagne à la ville d'Avignon ».

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 27, n° 168.

31581 Villeneuve-lès-Avignon, 23 juillet 1342.

Le pape accorde à Humbert, dauphin de Viennois, que son confesseur puisse commuer tous ses vœux en œuvres pies, sauf ceux d'aller en Terre-Ste, de visiter les tombeaux des Apôtres à Rome et d'aller à St-Jacques de Compostelle.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 66.

31582 Villeneuve-lès-Avignon, 23 juillet 1342.

Le pape mande au dauphin que son confesseur, son chapelain ou le principal prêtre de sa maison puisse entendre les confessions de ses familiers et les absoudre de leurs péchés, sauf des cas réservés au pape.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 67.

31583 Villeneuve-lès-Avignon, 23 juillet 1342.

Le pape accorde au dauphin le privilège de l'autel portatif.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 68.

31584 Villeneuve-lès-Avignon, 23 juillet 1342.

Le pape accorde au dauphin le pouvoir de choisir son confesseur.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 69.

31585 Villeneuve-lès-Avignon, 23 juillet 1342.

Le pape autorise le confesseur du dauphin à l'absoudre des excommunications qu'il a encourues, après due satisfaction, sauf pour l'incarcération des clercs. — *Sinceræ devotionis*.

Invent. Généralité, I, 26, 146 : 99. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 451 ; *Hist. de Dauph.* II, 445. = FAURE (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 197 (à part, 49). GRAËFF, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 70.

31586 23 juillet 1342.

Vente par le dauphin Humbert à Guillaume Rogier, comte de Beaufort, de la baronnie de Portes, avec ses

dépendances, consistant aux châteaux et forteresses de Galbertes et..., et de la 1/2 du château de Servières, plus des terres et seigneuries d'Alais (Alez) et Anduze, pour le prix de 31000 liv.. etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 515.

31587 23 juillet 1342.

Transaction entre noble Guillaume de Mornas et Robert d'Hostun (Autun), au sujet du legait prétendu par le 1er sur les biens de Lantelme d'Hostun (Autun) au mandement de Beauregard. Il s'en départit et le 2e lui donne les cens et droits qu'il avait aux mandements de St-Vincent et Barre au-delà du Rhône, à charge de s'en faire investir par le comte de Valentinois, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 515.

31588 24 juillet 1342.

Le pape accorde l'indulgence plénière à l'article de la mort, à Guillaume Cornilhani, seigneur du Puy-St-Martin, dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 71.

31589 St-Genix, 25 juillet 1342.

Aymon, comte de Savoie, fait don aûx prieur et couvent de Chalais *(Chaleisi)*, ordre des Chartreux, de la moitié d'un moulin, à condition que les religieux feront son anniversaire le 25 juil. et diront chaque année une messe du St-Esprit, une de la se Vierge et une des défunts. *Dat. in S. Genesio...*

Cibrario e Promis, *Docum.* 271-2.

31590 30 juillet 1342.

A la demande de Guillaume, seigneur de Tournon, son frère Odon de Tournon, licencié ès lois, chanoine de Vienne et de St-Barnard de Romans, obtient un canonicat en l'égl. de Cambrai. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 73.

31591 30 juillet 1342.

A la demande d'Odon de Tournon, son ancien maître Pierre de Rosans, docteur ès lois, official, chanoine et sacristain (30 liv.) de Valence, obtient un canonicat avec expectative en l'égl. de Besançon. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 74.

31592 30 juillet 1342.

Sentence arbitrale réglant les différends survenus entre Raymond, prince d'Orange, fils et héritier de Raymond, et Guillaume de Baux, seigneur de Camaret, héritier de son frère Bertrand, à propos des châteaux de Condorcet, Guisans, Gumiane et St-Ferréol, dont Raymond de Baux s'attribuait la possession et les revenus. Les arbitres déclarent que les parties renonceront à leurs demandes réciproques ; que le seigneur de Camaret reconnaîtra tenir en fief du prince d'Orange ces châteaux et leurs territoires, etc.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1211.

31593 31 juillet 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Alexis, chevalier, fils de Durand, citoyen du Puy (Puis), pour ses revenus au mas de Flossat, mandement de St-Egrève, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 515.

31594 1er août 1342.

Etablissement du fougage de Montoison, par Guy, seigneur du lieu, à raison d'une géline par chef de maison.

Arch. de la Drôme, H. 503, invent. (*Invent.* II, 73).

31595 2 août 1342.

A la demande de Giraud Adémar, seigneur de Montélimar, son fils, Louis Adémar, reçoit un canonicat en l'égl. de Metz, nonobstant un canonicat et une prébende en celle d'Orléans.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 75.

31596 Grenoble, 2 août 1342.

Humbert, dauphin de Viennois, confirme à Jean de la Place *(de Platea)* l'albergement du sceau exécutoire de la cour d'Avalon. *per relat. Dal. Gracionop.* ; anneau secret ; à la relation du doyen de Die et Pierre Durandi, conseillers, Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo, auditeur des comptes, Guigues Pillicerii, H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIxx xvj^{b} ; B. 3006, lxxij^{b}.

31597 2 août 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guigues, seigneur de la Roche, chevalier, pour le château et terre de la Roche, dioc. du Puy, avec ses forts, bourgs, terroirs, mandement, juridiction ; plus les châteaux et terre de Mézilhac, Don et Montaigu, en fiefs rendables, etc., le péage qu'il prenait à Mézilhac, son avoir au mas de Chalant et à Talussac, mandement de Gluiras (Gleyras), le fief du château de Raphael et Colme, acquis depuis peu par lui de Giraud Bastet, seigneur de Crussol, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 515-6.

31598 Avignon, 3 août 1342.

A la recommandation de son oncle Pasteur, archevêque d'Embrun, Pierre Pagani reçoit un canonicat en l'égl. de Viviers. — Exéc. : Jean de Blandy, chan. d'Embrun, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 76.

31599 3 août 1342.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers par noble Audigene de Montoroze, pour son avoir au terroir et mandement de Châteauneuf-de-Mazenc, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 580.

31600 4 août 1342.

Vente à Marguerite, femme de Jean Chaneron, par Berton Fresle, de la Chapelle-Blanche, d'une maison à Avalon, pour le prix de 8 flor. 1/2 d'or, sous le cens de 12 den. et le plaid dû au dauphin. Investiture par Hugonet Philippe de Cheylas, vice-châtelain d'Avalon. Guillaume Mirail (not.).

Inventaire d'Avalon (ms).

31601 Villeneuve-lès-Avignon, 5 août 1342.

Collation par Clément VI du prieuré de Brette *(Breca)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Die, dépendant de l'abbaye de Cruas, vacant par la mort de Pierre de St-Médard en cour de Rome du temps de Benoît XII,

en faveur de Jean de Bornazelle *(B-lo)*, moine de Cluny. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, les prieurs de St-Pierre de Rochefourchat et de St-Nazaire-le-Désert, dioc. de Die.

*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 161 (à part, 15). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 77.

31602 5 août 1342.

Reddition de compte par Guillaume Burdini, mistral de Voiron, receveur des grains *(blador.)* du comte de Savoie, depuis le 19 janv. 1340 : 210 manœuvres ont été employés au mois d'août (1341) à réparer les murs. Du 4 déc. 1340 au 2 août 1342, de grands travaux ont été exécutés au château de Montclar, par Pierre *Fabri*, de St-Etienne-de-Crossey *(Croceys)*, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux : Moncler, n° 41, orig. parch.

31603 7 août 1342 = 7 août 1342.

31604 Montmélian, 7 août 1342.

Compte de Hugues Taberne, de Rivoire, damoiseau, châtelain de Montclar, du 29 déc. 1340 à ce jour, reçu *ap. Montem meliani*, par ordre du comte de Savoie, sur le rapport du châtelain des Echelles *(Scalarum)* et de Guillaume Boni, par Jacques Regu, de Chambéry, clerc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux, n° 40, 2, orig. parch.

31605 St-Etienne-de-Geoirs, 9 août 1342.

Confirmation et ratification par le dauphin Humbert de la vente faite aux prieur et religieux de la grande maison de Chartreuse par Pierre Artoud, fils de Simon, de Vizille, et sa femme Béatrix, de 8 setiers 1 quartal froment de rente, mesure de Vizille, en pur et franc alleu, du fief du dauphin ou du seigneur de Champ ; à la condition que les fonds seraient du fief du dauphin, ce à quoi les religieux consentirent.

2° *Cartul. de la Chartreuse*, ccxxxviij°. Arch. de l'Isère, B. 4303 (*Invent.* IV, 179°). *Invent. Graisivaudan*, A, 163° : II, 53° ; VI, 105°.

31606 9 août 1342.

Procuration passée par Guillaume Artaud, chevalier, à Jean Bernard, docteur en droits, pour requérir Louis de Poitiers d'observer les conventions intervenues entre Aymar de Poitiers et feu Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, par lesquelles Aymar avait promis de garantir et maintenir contre tous les biens que Guillaume tenait de lui au diocèse de Die, et de ne vendre ni transférer son droit à aucun seigneur supérieur sans son consentement ; en cas de contravention Guillaume serait délié de l'hommage qu'il devait pour les fiefs de la mouvance d'Aymar au dioc. de Die ; au préjudice de quoi Louis avait reconnu tenir du dauphin tous les fiefs que lui et ses prédécesseurs avaient aud. dioc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 7° : 8.

31607 10 août 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Almires, épouse de Guillaume Meljurat, de la Laupie, pour 3 setiers froment cens portant directe, au mandement de Marsanne, à elle échus par le décès de son frère Jordan Serlin, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 169 : II, 166.

31608 10 août 1342.

Sentence arbitrale entre l'abbé de Valcroissant et Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, qui règle les limites des domaines du monastère dans les mandements d'Aix, Molières et Val-d'Aix.

*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 160-1 (à part, 14-5).

31609 Tullins, 12 août 1342.

Ind. 10. Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Humilie, dame de Tullins ; celle-ci contestait les acquisitions faites par le dauphin des biens légitimes et seigneuriaux *(frarechias et parerias)* de Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, Jordane, sa femme, et Béatrix, sa fille ; de Guigues de Morges, seigneur du Châtelar, et Marguerite sa femme dans les châteaux et mandements de Tullins, Beaucroissant et Vourey, et les biens de feu Guy seigneur de Tullins, père de Jordane et de Marguerite. Conventions : Humilie donne au dauphin avec tous droits et revenus, le château et mandement de Beaucroissant, diocèse de Grenoble, confinant à ceux de Rives, Lemps, Izeaux *(Uzellis)*, Tullins et Vourey ; dans le détail des limites figurent : le mollard de Parménie, inclus ; le pré de les Malenes aux religieuses de Parménie, l'eau de Fure, le pont de la Roche sous Molière *(Moleriam)*, le lieu dit Los Legnières, le mollard du Châtelard, Fontem Seguin, Réaumont *(Regali Monte)*, la maison de Boniface de Miribel. Les animaux de Tullins et Vourey peuvent paître dans les mandements de Beaucroissant et Rives, et réciproquement ; la donatrice retient à vie pour elle le mère et mixte empire et toute juridiction, et la donation perpétuelle de la mistralie faite par Guy seigneur de Tullins à Ancelmon, son fils naturel ; elle percevra les services et plaids à Beaucroissant et Renâge pour ce qui est de son domaine direct, et donnera au dauphin 4000 flor. d'or. Un châtelain delphinal sera établi. Le dauphin remet à Humilie tout ce qu'il possède aux châteaux et mandements de Tullins et Voiron *(Voyrone)* et lui rendra les instruments de ses acquisitions ; il lui donne 260 livr. Viennois annuelles (le flor. valant 20 sols Vienn.), dont la moitié en directe seigneurie et le reste en rentes sur moulins, leydes, etc., 200 à asseoir dans la terre de la Tour et 60 dans le mandement de Vizille. Liberté de vendre sous réserve de l'hommage lige au dauphin ; en temps de guerre, le seigneur de Tullins doit faire ouvertement la guerre avec le dauphin. Celui-ci s'interdit toute acquisition dans ce mandement ; il devra déclarer les limites entre les mandements de Moirans et Rives, d'une part, et ceux de Tullins et Vourey, d'autre ; entre ceux de St-Etienne de St-Geoirs et d'Izeaux *(Ysell.)*, d'une part, et ceux de Tullins et Beaucroissant, d'autre ; maintenir les gens à Vourey en possession du pâturage et usage de la forêt de Bois-Vert *(Bosco Viridi)*. Enoncé des limites entre les quatre premiers mandements : maison de Boniface de Miribel, l'eau Douron, la *tivoleria* des enfants de Guy Falconis, l'eau *Lamema* ou *L-ena*, *Calciata*, étang de Mayn, l'Isère. Les hommes de Vourey ont droit de parcours et pâturage dans les champs et le plan de Chanta Merlo, au mande-

ment de Moirans, jusqu'à la Meana. Echange de serments. Fait *ap. Tollinum*, diocèse de Grenoble, dans la salle *(aula)* du château ; témoins : Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Jacelme de Roussillon, du Bouchage, curé (par.) de Tullins, Aynard de Roussillon, seigneur de Montbreton *(Montis Breton.)*, Odobert, seigneur de Châteauneuf, Guigues de Morges, seigneur du Châtelard, Jacques de Boczosel, seigneur de Gières *(Gerie)* et Guillaume de Morges, chevalier, de Cogin *(sic)*, Michel de Chieri *(Clerico)* de Césane, Pierre Durandi de Chabeuil, jurisconsultes, Hugues, bâtard de Tullins. Ancelmon, bâtard de Tullins, Guigues de Morges, damoiseaux ; frères Guillaume Vincent, Antoine de St-Jean, ordre des Prêcheurs, et Berthon Flavioli, de Tullins (clerc) des diocèses de Vienne, Lyon, Grenoble, Die, Valence et Turin. Humbert Pilati de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2962, f° VI[e] lv-lxiiij.

31610 12 août 1342.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XLIX (2).

31611 13 août 1342 = 13 août 1343.

31612 13 août 1342.

Transaction entre le seigneur de Faramans, d'une part, le châtelain et habitants de Pommiers et de Revel, d'autre, au sujet du vingtain réclamé par le seigneur : ceux qui ont des possessions à la Coste de Faramans le payeront à perpétuité : les habitants pourront user des pâquerages aux lieux de Mollijay et en Calliarey, comme par le passé.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 294.

31613 15 août 1342 = 18 août 1342, 7°.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 652[a].

31614 16 août 1342.

Reconnaissances à Hugonet de Bassey, damoiseau, pour cens et rentes jadis assignées à son frère feu Guiffrey de Basset par le dauphin Humbert sur les revenus de la châtellenie de Bourgoin. — Cf. 15 juin.

Arch. de l'Isère, B. 3404, orig. parch. (*Invent.* III, 12[a]).

31615 16 août 1342.

Falconnet Genezion prête hommage à Pierre coseigneur d'Eurre, pour la bâtie dud. lieu d'Eurre.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 523.

31616 Avignon, 17 août 1342.

Guillaume [Mitte], abbé de St-Antoine, obtient pour son neveu Pierre Micte de Monts, clerc de la cathédr. du Puy, chanoine de Vienne et de St-Agrippan du Puy, un canonicat en l'égl. de Lyon. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 79.

31617 Avignon, 17 août 1342.

Le même obtient pour Guillaume Albi, bachelier ès lois, un canonicat en l'égl. de Mâcon, nonobstant deux autres en les églises de Vienne et de N.-D. de Montbrison.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 80.

31618 Avignon, 17 août 1342.

Sur la demande de Guillaume de Vaugelas, abbé du monast. de St-Pierre hors la porte de Vienne, son moine Jean de Pélussin lui succède dans le prieuré de Tourdan, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne, soumis à la réserve le 15 juin préc. — Exéc. : Jean Baudet et Jean de Contamine, chanoines de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 78.

31619 17 août 1342.

...Ind. 10...

Arch. de l'Isère, B. 2973, 44.

31620 Avignon, 18 août 1342.

Guillaume, abbé de St-Antoine, obtient pour Gilles de Montchenu un canonicat en l'égl. de Lyon, nonobstant deux autres en les églises de Vienne et de Romans (10 liv. pet. Tourn.).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 81.

31621 Grenoble, 18 août 1342.

Lettres d'Humbert, dauphin, portant ordre aux châtelains de La Mure, Corps et Beaumont de faire publier qu'on eût à n'imposer aucun droit dans les mandements desdits lieux sans son consentement, à moins d'une nécessité pressante, auquel cas on lui en donnerait avis.

CHEVALIER (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 134.

31622 Tullins, 18 août 1342.

Ratification par le dauphin Humbert du bail en payement fait sous son bon plaisir, par Guillaume de Mévouillon, seigneur de la Val de Baret (Valbarret), à Raymbaud de Mévouillon, dit de Lachau *(de Calma)*, son frère, pour tous droits paternels, maternels, fraternels et autres, et leur avoir à Arzeliers, Saléon, Ayguians, Ste-Colombe et Izon, avec juridiction, pour 200 liv. de revenu ; en cas de déficit, il promet le restant sur les terres de Chabre et d'Etoile. Le dauphin donne son consentement à condition que le tout sera tenu en fief de Guillaume et en arrière-fief de lui ; il confesse avoir reçu pour cette concession 230 flor. d'or delphinaux... Ind. 10, *ap. Tollinum*, dioc. de Grenoble, en la salle du château.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 87 ; B. 4408, 376[b], 390 (*Invent.* IV, 255[b]). *Invent. Baronnies*, I, 277[b], 293 ; II, 324[b] : 334-5, 354, 988 ; *Gapençais*, 17, 44, 752. = ROM. 216[a].

31623 Tullins, 18 août 1342.

Ind. 10... Testament d'Humilie, dame de Tullins *(Tollino)* : elle institue pour héritier universel son neveu, Jaquemet de Roussillon, fils de sa sœur Françoise *(Franceschia)* de Tullins, et d'Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Salerie)*, à charge de porter les nom et armes anciennes des seigneurs de Tullins ; en cas de décès dud. Jaq. sans enfants, elle lui substitue ses frères, Guigues et Girard. Au cas où elle révoquerait ce testament, ses héritiers seraient tenus de payer à son beau-frère Aynard de Roussillon 3250 flor. d'or qu'elle lui devait sur la dot de sa sœur Françoise. Fait en présence du dauphin et de Jean, évêque de Grenoble, *ut supra ;* elle prie le dauphin Humbert, seigneur supérieur des châteaux de Tullins et de Vourey (Vorey), d'investir de ce fief son héritier Jaquemet. Fait en la salle du château *Tollini ;* présents : Jean évêque de Grenoble, Odobert s[r] de Châteauneuf, François de Cagnio et Michel de Clerico, de Césane, jurisconsultes, Jacelme de Roussillon, prieur de Tullins, o. de St-B., frère Parisius, bach. en théol., et frère Guillaume Vincen(cii), son socius, de l'ordre des

Prêcheurs, Jean Borrelli, de Lemps, hab. Tullins, et Jean Amandrini, de Grenoble, notaires.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxj-ij. 87-8 ; B. 4163-4 (*Invent.* IV, 132ᵇ) ; 4173, r. p. (134ᵃ) ; B. 4408, 387-373. *Invent. Généralité*, 396-7 ; *St-Marcellin*, II, 2081. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 243.

31624 Tullins, 18 août 1342.

Le dauphin Humbert, à la requête d'Humilie, dame de Tullins, dans son testament, investit Aynard de Roussillon, père de Jaquemet, neveu et héritier universel d'Humilie, des châteaux et lieux de Tullins et Vourey, avec leurs mandements, etc., par tradition de son anneau. *Act. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxij, 88.

31625 Tullins, 18 août 1342.

Transaction entre le dauphin Humbert et Humilie, dame de Tullins, au sujet des portions et pareries de Jordane de Tullins, épouse de Gérard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et de Marguerite de Tullins, épouse de feu Guigues de Morges, seigneur de Tullins aux châteaux, mandements et territoires de Tullins, Beaucroissant, Vourey : la dame de Tullins abandonne au dauphin le château et seigneurie de Beaucroissant, sauf l'usufruit sa vie durant de ce mandement, qui confrontait ceux de Rives, Lemps, Izeaux, Tullins et Vourey ; elle promet en outre de lui payer de suite 4000 flor. delphinaux ; le dauphin lui abandonne tous ses droits sur Tullins et Vourey et lui assigne une rente de 260 liv. Viennois sur les revenus delphinaux de la Tour-du-Pin et Vizille ; il lui reconnaît le droit de disposer par donation, testament ou autrement des châteaux de Tullins et de Vourey, sous condition qu'en cas de guerre le seigneur de Tullins serait tenu de se ranger sous la bannière delphinale, etc... ind. 10. *Acta ap. Tollinum*, dioc. de Grenoble, en la grande salle du château ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Jacelme de Roussillon du Bouchage, prieur de Tullins, Aynard de Roussillon, sʳ de Montbreton, Odobert, sʳ de Châteauneuf, Guigues de Morges, sʳ du Châtelard, Jacques de Boczosel, sʳ de Gières *(Gerie)*, Guillaume de Roin l'ancien, Guillaume de Morges, chevaliers, François de Cagnio, Michel de Clerico, de Césane, Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisconsultes, Hugues bâtard de Tullins, Antelmon bâtard de Tullins, Guigues de Morges, damoiseaux, frères Guill. Vincen., Antoine de St-Jean, de l'o. des Prêcheurs et Berthon Flavioli, de Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxij-vj, 88-92; B. 3006, IIIᵉ xvij ; B. 3463, orig. parch. ; B. 4164, roul. parch. (*Invent.* IV, 132ᵃ) ; B. 4165-6 (133ᵃ) ; B. 4173, r. p. (134ᵃ) ; B. 4408, 367, 386 (*Invent.* IV, 255ᵃ) ; B. 4456, inv. (312ᵃ) ; *Invent. Graisivaudan*, A. 274ᵇ : VI, 166ᵃ ; *St-Marcellin*, I, 231-4 ; II, 1473, 2078-81 : II, 2095.

31626 Tullins, 18 août 1342.

Ind. 10.... Protestation d'Humilie, dame de Tullins, spécifiant que par le traité conclu ce même jour avec le dauphin Humbert elle n'entend porter atteinte à aucun droit de l'hôpital de Vourey, ordre de St-Jean-de-Jérusalem. Fait *ap. Tollinum*, dioc. de Grenoble, dans la salle *(aula)* du château.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 381-371ᵇ (*Invent.* IV, 255ᵃ).

31627 Tullins, 18 août 1342.

Le dauphin quitte Humilie, dame de Tullins, de tous les droits et prétentions de Marguerite de Tullins, sœur d'Humilie, épouse de Guigues de Morges, qu'il avait acquis par échange : il le confirme en faveur desd. mariés, n'en ayant reçu aucun grief. (Il en décharge ce dernier). *Acta in castro Tollini*, en la grande salle : présents : Jean, évêque de Grenoble, Guillaume de Royn l'ancien, chev., François de Cagnio et Michel de Césane, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), cvij, 116 ; B. 4408, 385ᵇ-372 (*Invent.* IV, 255). *Invent. St-Marcellin*, II, 2081.

31628 Tullins, 18 août 1342.

Ind. 10... Aynard de Roussillon, seigneur de Montbreton, reconnaît devoir au dauphin 3200 flor. d'or à raison de la caution par lui fournie pour Humilie de Tullins et promet de les lui payer dans un délai de 15 jours ; fidéjusseurs : Humilie de Tullins et Odebert, sire de Châteauneuf. Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 389-375 (*Invent.* IV, 255ᵇ).

31629 Tullins, 18 août 1342.

Hommage prêté au dauphin par Aynard de Roussillon, dit d'Anjou, seigneur de Serrières et Montbreton, pour le château et mandement de Montbreton en fief réversible : le dauphin fera planter des limites entre cette terre et celle d'Albon et autres du Dauphiné. Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 390-375ᵇ (*Invent.* IV, 255ᵇ). *Invent. St-Marcellin*, I, 927.

31630 Tullins, 18 août 1342.

Hommage prêté au dauphin par Boson de la Villette *(de Vileta)*, coseigneur de Veynes *(Veyneto)*, pour sa parerie au mandement de Veynes, jurid. et autres dépend. Ind. 10. Fait au château *Tollini.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 391ᵇ-377ᵇ (*Invent.* IV, 255ᵇ). *Invent. Gapençais*, 870. = Rom. 216ᵃ.

31631 18 août 1342.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues feu François Lumbardi, doyen, par les mains d'Humbert Lumbardi, capiscol, et Hugues Romestaynz, chanoine : Pierre du Vernet, précenteur, Guillaume de Virieu, chantre, Alamand de Beausemblant, bachelier, étudiant à Paris, David Zacharion, maître de chœur, Pierre de Biol not.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. lxxxxiiijᵇ-vj.

31632 Beauvoir-en-Royans, 19 août 1342.

Ind. 10... Compromis entre frère Jean de Châteauneuf, commandeur de Troyes, et frère Odon Alamandi, commandeur de Limoges, de l'ordre de St-Antoine : les parties confient l'arbitrage de leur différend au dauphin Humbert et à G[uillaume], abbé de St-Antoine en Viennois. Fait au château *Bellivisus in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 392-378 (*Invent.* IV, 255ᵇ).

31633 19 août 1342.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois, donne procuration à Ponce de Sampzon, profes. de droit, prévôt de Cavaillon, Aymar de Taulignan, seigneur de Rochefort, Guillaume Cornilhane, seigneur du Puy-St-Martin, et Guillaume Dalmas, damoiseau, pour traiter

avec le dauphin Humbert devant la curie d'Avignon, au sujet de la baronnie de Clérieu et du château de la Roche-de-Glun.

Arch. de l'Isère, B. 3249; B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 100ᵇ). — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 301 (à part, I, 326).

31634 19 août 1342.

Anseline d'Alverne (A-rse, A-erre), prieure du monastère d'Aleyrac, dioc. de Die, reconnaît tenir en fief sa maison et dépendances, de Louis, comte de Valentinois, qui les déclare sous sa sauvegarde.

Invent. Valentinois, I, 32ᵇ : I, 37. A. Lacroix, *Arrondiss. Montélimar*, I, 64. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 298 (à part, I, 322).

31635 19 août 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Béatrix, épouse de Pons Alzias, de Marsanne, pour 3 setiers froment et 6 den. cens portant directe, au mandement de Marsanne, à elle échus par le décès de son oncle Jordan Serlin, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 169ᵇ : II, 166.

31636 19 août 1342.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Rolland, seigneur de la Bâtie-Rolland, pour son avoir au terroir et mandement de Soyans, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 102ᵇ : III, 325.

31637 Marsanne, 19 août 1342.

Hommage lige prêté au comte de Valentinois par Pierre de Roissas *(Royssas, Royssiis)*, de Châteauneuf-de-Mazenc, fils de Mondon de Royssas, pour divers cens au mandement dud. lieu. Fait à St-Martin de *Marssana*; présents : Bermond d'Anduze, sʳ de la Voute, Aymar de Tenlenhano, sʳ de Rochefort, Roland, sʳ de la Bâtie *(Bastida)*, chevaliers, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon *(Cavallicen.)*, Pierre Melheti, grand juge du comte. Raymond Humberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 581.

31638 Marsanne, 19 août 1342.

Hommage lige prêté au comte de Valentinois par Pierre de Rossillon *(Rocilhione)*, damoiseau, fils de feu noble Artaud de Rossillon, habitant le mandement de Quint, dioc. de Die, pour son droit, propriété, utile et directe seigneurie aux châteaux et mandements de Quint, Pontaix *(Pontazio)*, Eygluy *(Aygluduno)* et Chastel-Arnaud, sauf certains biens tenus d'autres seigneurs au mand. de Quint; plus, à son nom et de Mabille, son aïeule maternelle, ce qu'ils avaient aux châteaux et mandements de Charpey et Châteaudouble, ce que son père avait acquis aux mandements de Quint et Vassieux (*Vacivo*) de Chabert de Brion et son fils Artaud, etc. Fait dans le prieuré de St-Martin de *Marssana*; témoins : Aymar de Tauligran *(T-inhano)*, sʳ de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, Guillaume de Mornans, chevaliers, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, et 3 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xviij-iiij. *Invent. Valentinois*, IV, 189ᵇ; V, 494 : I, 484-5, 649, 650, 666, 917 : II, 664; III, 613.

31639 Beauvoir, 20 août 1342.

Concession par le dauphin Humbert à noble François de Caignes, en considération de ses services, de son château et maison forte de Montléans, près et dioc. de Vienne, et de son domaine au village de Jardin, avec leurs dépendances, sauf réserve de les récupérer en donnant l'équivalent... ind. 10..., *ap. Bellum videre*, dioc. de Grenoble, dans le château du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIᵉ Lxxiii. *Invent. Viennois*, II, 188 : III, 293ᵇ. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 119ᵉ.

31640 Vienne, 20 août 1342.

...ap. Viannam...

Arch. de l'Isère, B. 2811, 56.

31641 21 août 1342.

Privilèges et libertés accordés aux habitants de Clérieu par le dauphin Humbert, seigneur de Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 777.

31642 23 août 1342.

Serment de fidélité à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et seigneur de la baronnie de Clérieu, par noble Pierre de Vernon *(V-nis)*, fils de feu noble Jarenthon de Vernon, habitant de Thoulaud, dioc. de Valence, sauf le seigneur de Crussol, dont il est homme lige, pour tout ce qu'il tient au château de Garauson (manque la fin).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxiiijᵇ.

31643 Crest, (23 août 1342).

Acte du bailli du comte de Valentinois en faveur de Pierre ...., à qui il fait diverses concessions utiles, et dont manque le commencement. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice du comte, dans le consistoire de la cour majeure des comtes; témoins : Raymond Franssa, bachelier en droit, procureur du comte, etc. Etienne Goterie, not. imp. et comt.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxij-iij.

31644 Prunières, 24 août 1342.

Reconnaissances en faveur de Guillaume de Rame, chevalier, coseigneur de Savine. Alexis Rodulphi not.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.). 21ᵉ.

31645 25 août 1342.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre Ravinel, damoiseau, pour tout ce qu'il possédait au lieu de la Motte-de-Galaure.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1065.

31646 Crest, 25 août 1342.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Pons Cornilhani, chevalier, fils de Guillaume C-i, seigneur du Puy-St-Martin, pour certains biens à lui donnés naguère par le comte au mandement de Châteaudouble. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Bérenger Spalhiardi; témoins : Pierre Melheti, jurisc., et 3 nobles.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxjᵇ. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 485.

31647 25 août 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Amédée Jop, (de Châteaudouble).

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 492.

31648 Crest, 25 août 1342.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Pierre de Vesc *(Vaesco)*, damoiseau, fils de feu Hugues de Vesc, chevalier, seigneur de la Baume, dioc. de Die, pour le château et terre de la Baume, avec son fort, bourg, mandement, terroir, etc., en fief rendable, sous les conditions de l'acte du 16 févr. 1287/8. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Bérenger Spalhardi ; témoins : Guillaume de Bologne *(Bolonia)*, s[r] d'Alançon, Guill. Fabri, s[r] de Camaret, Aymon de St-Martin, s[r] du Poët*(Poyeti)*-Célard *(Scalerii)*, Brocard de Montoison *(Monteyzono)*, cos[r] de la Rochebaudin, chevaliers. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), x-ij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 283 : I, 264.

31649 La Balme, 27 août 1342.

Ind. 10... Prix fait passé par le dauphin Humbert à trois *erraillons* pour creuser, *retro lovareschiam* jusqu'au Rhône un fossé *(terrayllium)* de 8 pieds de profondeur sur 16 de large au ras du sol et 10 dans le fond ; les entrepreneurs recevront pour leur salaire 1 flor. d'or par toise de 16 pieds et en outre, pour tout le travail, 60 setiers de seigle, 20 ânées de vin mesure de Quirieu, l'herbe de la léchère et le pâturage de la *lovarèche ;* ils devront mettre à l'œuvre immédiatement 20 terraillons ou terrassiers, qui travailleront sans interruption jusqu'à l'achèvement ; le dauphin promet en outre à chacun des trois entrepreneurs un corset de drap noir à la s[t] Martin. Fait *ap. Balmam.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 398-384 (*Invent.* IV, 256[a]).

31650 27 août 1342.

Concession par le comte de Valentinois à Jean Bayle de franchises semblables à celles des nobles de Marsanne.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 170[b] : II, 167.

21651 Etoile, 27 août 1342.

Hommage lige de sa personne prêté à (Louis) de Poitiers, comte (de Valentinois), par Guigues de Lans, damoiseau, fils de feu Lantelme de Lans, chevalier, pour 12 flor. 1/2 d'or sur le péage de St-Nazaire-en-Royans, assignés à son père par les prédécesseurs du comte ; il annulle dans son hommage ce qui serait contraire à celui de son père. *Acta ap. Stellam*, en la chambre des arbalètes *(balistarum)* de la forteresse ; témoins : Guigues s[r] de Montoison, Aymar de Taulignan, s[r] de Rochefort, chevaliers, Pierre Melheti, jurisc., Guillaume Cornilhani, cos[r] du Puy-St-Martin, Ponce Bajuli, de Grâne, damoiseaux. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxj-ij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 407.

31652 Etoile, 27 août 1342.

Hommage et fidélité prêtés au comte de Valentinois par Bertrand Tin la Fava, habitant la Voulte, pour 5 sols Viennois qu'il prenait à Savasse sur chaque barque montant en blé ou autres marchandises sur le Rhône, et son avoir au mandement de Baix. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxliij-iiij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 539[b] : III, 180.

31653 28 août 1342.

Obit de frère Jean de Vercors, confesseur et chancelier du dauphin Humbert, évêque de Tivoli.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 72.

31654 28 août 1342.

Hommage prêté au comte (de Valentinois et Diois) par Albert Cornillan, au nom d'autre Albert son père, pour le château et terre de la Baume-Cornillanne, avec son terroir, mandement, juridiction, etc., plus son avoir aux terroirs de Vaunaveys, de Baix et du Pouzin, etc.

Arch. du chât. de Peyrins, 53, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, I, 288 ; V, 501 : I, 269-70 ; III, 618 ; *Vivarais*, 516-7.

31655 Etoile, 28 août 1342.

Noble Guillaume de Mornans (Mornas), chevalier, seigneur de ce lieu, dioc. de Die, remontre à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, que feu Aynard Galonis, seigneur de Mornans, son prédécesseur, avait acquis de feu Guillaume de St-Médard par achat ou échange la mesterie, terroir et mandement du château de Barry *(Barro)*, dioc. de Die, avec toute juridiction, confrontant les mandements de Bourdeaux, Bezaudun, Mornans et Saou, et Guillaume de Flandènes, dont led. Aynard fut investi par les aïeux du comte ; quoique led. Guillaume eût reconnu par erreur aud. comte moderne et à son père led. château avec juridiction jusqu'à 7 sols seulement, il supplie le comte de lui confirmer ou accorder à nouveau lad. jurid. haute, moyenne et basse, ce qui lui est concédé. *Acta ap. Stellam*, en la chambre des arbalètes *(balistarum)* de la forteresse ; témoins : Guigues s[r] de Montoison, Aymar de Taulignan *(Teulenhano)*, s[r] de Rochefort, chevaliers, Pierre Melheti, jurisc., juge mage du comte. Raymond Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xiij-iiij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 201 : I, 185-6.

31656 Etoile, 28 août 1342.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Guillaume de Mornans *(Mornancio)*, chevalier, seigneur de ce lieu, pour le château et terre de Mornans, avec son mandement, terroir et toute juridiction, plus sa métairie (mesterie), château, terroir et mandement de Barry *(Barre)*, dioc. de Die, avec toute jurid., sa parerie au mandement d'Espenel *(Espellum)*, avec toute jurid., inféodée par les aïeux du comte, ce qu'il avait de noble aux terroirs et mandements de Crest et Chastel-Arnaud, sans jurid., etc. *Acta ut supra ;* témoins : Amédée de Poitiers, oncle du comte, Aymar frère du même, Hugues Latgerii, d'Etoile, Amédée Raynerii, de Gigors, damoiseaux...

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xiiij-v. *Invent. Valentinois*, I, 201 ; III, 508[b] : I, 186, 649-50, 756-7, 954 ; II, 429.

31657 Etoile, (28 août 1342).

Ratification par le comte de Valentinois de l'acte du (23 août 1342). *Acta ap. Stellam*, dans la forteresse, en la chambre dite des arbalètes *(balistarum) ;* témoins : Aynard de Chabrillan, s[r] d'Autichamp, Guill. Dalm., de Châteauneuf-de-Mazenc, Armand de Ruppen[s], habitant de Saou, damoiseau. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxiij[v].

31658 Etoile, 29 août 1342.

Hommage lige prêté au comte de Valentinois par Guillaume de Montélier *(Montilisio)*, damoiseau, pour env. 20 setérées de terre au mandement de Châteaudouble, lieu dit en Lussaye *(Lussayas)*, 2 sols 10 den. de cens et 12 sols à mutation de certaines possessions au mandement de Charpey, lieu dit Alga, etc., sauf ses hommages à l'évêque de Valence et au seigneur de Châteauneuf et Montélier. *Acta ap. Stellam*, en la grande galerie *(loyva)* de la forteresse du comte ; présents : Amédée de Poitiers, Guillaume Cornilhani, cos^r^ du Puy-St-Martin, Hugues Rostagni, dit Simayzo, de Charpey, Albert Cornilhani, dit Gorgeyro, Ponce de Montvendre, damoiseaux. Raymond Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), vij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 485, 667.

31659 Etoile, 29 août 1342.

Hommage lige et serment prêtés au comte (de Valentinois) par Pons Montvendre *(Montisveneris)*, de Montélier *(Montilisio)*, damoiseau, pour env. 50 setérées de terre au mandement de Châteaudouble, lieu dit Lussaye *(Lussayas)*, et 13 den. de cens, sauf son hommage au seigneur de Montélier. *Acta ut supra*.. Guillaume de Montélier...

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), viij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 485.

31660 29 août 1342.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, en compensation de 100 sols de revenu assignés par ses aïeux à feu Pierre Rostaing sur leurs revenus du péage de Chalançon (près de Liviers), cède à Hugues Rostaing, dit Symayre (de Seimeyson), fils et héritier dud. Pierre, 50 sols 9 den. de cens qu'il lui faisait sur une possession au mandement d'Etoile, lieu dit les Condamines, joignant le chemin d'Etoile vers Pontaurant, et pour le restant lui assigne plusieurs cens au mandement de Charpey, etc.

Invent. Valentinois, I, 667, 978. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 649.

31661 Montéléger, 30 août 1342.

Arnaud de Rochefort comparaît devant Louis de Poitiers, comte de Valentinois, sur le territoire de Montéléger, au lieu dit en *Fontanilhas*, et lui fait, tant pour lui que pour ses enfants, Arnaudon et Fleurie, abandon de tous ses droits sur son château.

Arch. de l'Isère, B. 2987, xix-x. *Invent. Valentinois*, IV, 304^b^ : II, 773. — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 299 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 323-4.

31662 Etoile, 30 août 1342.

Arnaud de Rochefort comparaît devant Pierre Malhet, clerc royal et juge de la cour majeure des comtes de Valentinois et Diois, qui séant en tribunal dans un champ près d'Etoile, lui accorde l'autorisation d'aliéner ses droits sur le château de Rochefort ; présents : Aymar de Taulignan, François Bouchet, d'Etoile, chevaliers, maître Jean Arbalestier, Aymaret, fils d'Aymar, s^r^ de Félines, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2987. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 298-9 (à part, I. 323).

31663 Etoile, 30 août 1342.

Luquette, épouse d'Arnaud de Rochefort, renonce aux droits de sa dot sur la cession faite par son mari à Louis, comte de Valentinois. Fait à Etoile, en l'habitation comtale, près de la chapelle de St-Jacques.

Arch. de l'Isère, B. 2987. *Invent. Valentinois*, IV, 304^b^ : (*Isère*, II, 773). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 299-300 (à part, I, 324).

31664 Etoile, 30 août 1342.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois, promet à Arnaud de Rochefort de lui donner avant Noël un château d'un revenu annuel de 400 flor. d'or poids de Piémont, avec juridiction haute et basse. Fait dans le fort comtal d'Etoile.

Arch. de l'Isère, B. 2987. *Invent. Valentinois*, IV, : II, 773. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 300 (à part I, 324).

31665 Avignon, 1^er^ septembre 1342.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un bénéfice à la nomination de l'évêque et du chapitre de Viviers en faveur de Pierre Gaudalbert, clerc de cette égl.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 85.

31666 St-Denis (Ain), 1^er^ septembre 1342.

Humbert, dauphin de Viennois, avait remis ses gabelles et péages de tout le Viennois, de Moirans exclus, au-dessous, excepté le péage d'Auberives, le vingtain de St-Lattier *(S. Heleuterii)*, la gabelle et péage de St-Nazaire, à son apothicaire Luc *(Luque)*, habitant Avignon, pour racheter les gages et joyaux de son épouse la dauphine hypothéqués à Avignon, mais considérant que Luc (Luqua) était étranger à ces affaires, il cède le tout à Pierre Gay, dit Barrot, de Clérieu, au prix de 1000 flor. d'or poids delphinal, soit pour le temps écoulé 400 flor. et 4 gros Tourn. arg. au seigneur de Villars. Mandat aux bailli, juge, procureur et châtelains du Viennois et aux *gabellatores*, *pedagiatores* et *vincenarii*... *Dat. in S. Dyonisio*, à la relation de Jaquemet, dit Lapo, auditeur des comptes, par Pierre Duranti.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j, 209.

31667 Avignon, 2 septembre 1342.

Concession d'office de notaire à Pierre Pellisson, clerc de Valence ni marié ni dans les ordres sacrés.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 86.

31668 Montfort, 3 septembre 1342.

Humbert de Chaulay, chevalier, seigneur de Montfort, approuve l'échange du 18 août conclu par son châtelain. Sceau. *Dat. ap. Montemfortem.*

Grenoble, *Invent. prov. Etrang.*

31669 3 septembre 1342.

Vente par Pierre Reynaud, seigneur de la Bâtie, dioc. de Die, et par sa fille Catherine à noble Pons Cornillan, fils de Guillaume Cornillan, seigneur du Puy-St-Martin, du château et terre de la Bâtie proche [Plan-de-]Baix, dioc. de Die ; fort, bourg, terroir, juridiction, feudataires, etc. ; plus de tout ce qu'ils avaient aux terroirs et mandements de Montclar, Baix et Gigors, pour le prix de 1020 flor. d'or poids de Piémont, etc. Investiture passée à l'acheteur par l'évêque de Valence et Die, du fief duquel les murailles et toutes les clôtures sont mouvantes, et par le comte de Valentinois et

Diois, du fief duquel le terroir, mandement et autres biens sont mouvants, etc.

Invent. Valentinois, I, 149; III, 30, 244ᵇ : I, 143-4 ; II, 26, 231-2.

31670 4, 25 septembre 1342.

Benoît XII.

Extr. des chartes de la Chambre des Comptes, nº 22.

31671 6 septembre 1342.

Albergement par le clavaire de la Val-d'Oule, en faveur de Paris de St-Sauveur des droits royaux dans la vallée, moyennant 80 liv. 2 s. de ferme.

Torino, *Invent. scrit. città e cont. Nizza*, 158 (m. 3, nº 2).

31672 Avignon, 7 septembre 1342.

Bernard [d'Albi], cardinal prêtre de St-Cyriaque *in Termis*, avait été député par le pape Clément VI, le 4 juil. préc., pour informer des violences faites par le dauphin Humbert contre la ville de Romans. Comparaît devant lui mᵉ Etienne Pelati, juriscons., muni d'une procuration scellée par le prince; il demande au cardinal de citer dans la grande église, un jour où l'on célébrera les divins offices, la communauté de la ville de Romans, dioc. de Vienne, représentée par ceux qui la président; le cardinal mande aux abbés, prieurs, archidiacres, recteurs des églises, prêtres et autres ecclésiastiques de faire cette citation de ce jour en huit à Avignon, dans sa maison d'habitation. Sceau. *Dat. Avinione... pontif. d. papæ a° 1.*

Arch. de l'Isère, B. 3017, lxiij (2). *Invent. St-Marcellin*, II, 1609. Fontanieu, *Hist. de Dauph.*, pr. III, II, 613. — Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 153-8, nº 12.

31673 Avignon, 9 septembre 1342.

Ordre de recevoir Béatrix d'Ampuis, dioc. de Vienne, dans le monastère de St-Pierre de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 88.

31674 St-Denis, 10 septembre 1342.

Ind. 10... Amblard de Briord, seigneur de la Serra *(Serrata)* promet au dauphin Humbert de faire bâtir pour son fils au bourg de St-Denis une maison avec tour, en bonne maçonnerie, de 6 toises de long, 4 de large et 7 de haut (la toise de 8 pieds) ; elle devra être achevée dans deux ans. Il constituera à son fils un revenu de 30 liv. Vienn., moitié blé, moitié argent. Pour faire les fondations de ladite maison et aider à sa construction, le dauphin donne à Amblard 50 florins d'or et un revenu annuel de 10 flor. ; cette maison forte et les 40 flor. de revenu y attachés seront du fief du dauphin. Promesse semblable par Jean de la Font, Gilet de la Baume et Etienne de la Font. Fait dans le château et dans les fossés du bourg de St-Denis *(S. Dionysii)*.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 392ᵇ-378ᵃ (*Invent.* IV, 225ᵇ). *Invent. Prov. étrang.* 36ᵃ.

31675 10 septembre 1342.

Transaction faite par Jean, seigneur de Montcalin, procureur de Charles de Poitiers, seigneur de St-Vallier, et Louis de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. du chât. de Peyrins, 34, chap. I, nº 47.

31676 11 septembre 1342 = 12 septembre 1342, 2°.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 397.

31677 (Avignon), 12 septembre 1342.

Le prévôt et l'archidiacre d'Embrun, ainsi que Jean de Blandy, chan. de cette égl., sont chargés de la collation à Raymond Raynaud, lic. en médec. et famil. du pape, du décanat rural de Ceysérieu, dioc. de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 91.

31678 12 septembre 1342.

Testament de Perret (Pierre) de Mailles, fils de feu Pierre, damoiseau : il veut être enterré dans l'église St-Michel de Morêtel en Graisivaudan et institue pour héritière universelle sa femme Béatrix, fille de Hugues de la Balme.

Arch. de l'Isère, B. 4072, orig. parch. (*Invent.* IV, 112ᵃ).

31679 12 septembre 1342.

Terrier de la mistralie de Vizille, contenant 294 reconnaissances reçues devant (Jacques) Brenier, châtelain de Vizille Guillaume d'Orange *(Aureyca)* et Guill. Artaud (nott.).

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 274 : VI, 165ᵇ.

31680 (Avignon), 13 septembre 1342.

Collation à Hugues de Spolète d'un canonicat à Vienne. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 93.

31681 Salettes, 15 septembre 1342.

Ind. 10... Quittance par le dauphin Humbert à Aynard de Roussillon, seigneur d'Anjou, comme caution d'Humilie dame de Tullins, de la somme de 1700 (3200) flor. d'or qu'elle lui devait par l'acte du 18 août préc. ; en ce compris 1000 flor. d'or que le dauphin avait donnés à Aynard pour l'hommage de la terre de Montbreton. Fait dans le monastère *Saletarum ;* présents : Guigues de Morges, sʳ du Châtelard, Amblard sʳ de Beaumont, Odobert sʳ de Châteauneuf, Guionet Coperii, Humbert Alamandi et Rosso de Semaya (Soymaya), dam.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIᵉ lxv, lxixᵇ; B. 4408, 396-382 (*Invent.* IV, 255-6). *Invent. St-Marcellin*, II, 1473, 2080.

31682 Salettes, 15 septembre 1342.

Ind. 10... Quittance par le même à Humilie, dame de Tullins *(Tollino)*, de 800 florins d'or. Fait dans le monastère *Saletarum.*

Arch. de l'Isère, B. 4408, 396ᵇ-382ᵇ (*Invent.* IV, 256ᵃ).

31683 Salettes, 16 septembre 1342.

Lettre du dauphin Humbert à Marie de Baux, sa femme *(consors)*, au château de Beauvoir-en-Royans : il la prie de laisser le notaire Humbert Pilat rechercher en sa présence dans ses coffres et dans les archives de sa chapelle divers documents relatifs aux droits récemment acquis par lui du sire d'Anjou, de Guigues de Morges et de leurs femmes. Ind. 10, fait *Saletis.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 464; B. 4408, 398-386 (*Invent.* IV, 256ᵃ).

31684 16 septembre 1342.

Commission par le dauphin à Guigues Pélissier et Guigues de Villaret pour assigner à Humilie, dame de Tullins (Jallieu) 60 liv. de rente au mandement de Vizille, moitié en directe seigneurie, l'autre sur les fours, moulins, leydes et péages, en exécution de la transaction du 18 août préc.

Arch. de l'Isère, B. 3335, en reconnaissance 1343. *Invent. Graisivaudan*, A. 274ᵇ : VI, 166ᵃ ; *St-Marcellin*, II, 2080.

31685 Salettes, 17 septembre 1342.

Ind. 10... Quittance par le dauphin Humbert à Aynard de Roussillon, s^r d'Anjou, de 500 flor. d'or pour solde de sa caution (cf. 15 sept.). Fait dans l'église de *Saletis* (Salerie) ; présents : Obert s^r de Châteauneuf, Guy de Monte Beligardo, chapelain du dauphin, et Jean Borrelli de Lemps, hab. Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI^c lxvj-iij ; B. 4408, 397-383 (*Invent.* IV, 256^a). *Invent. St-Marcellin*, II, 1473, 2080.

31686 17 septembre 1342.

Noble Pierre de Mailles, fils d'autre Pierre, ayant légué à l'église de Morêtel un revenu suffisant pour faire dire 3 messes, Henri de Mailles, son héritier, assigne une rente de 10 setiers de froment à lui dus par diverses personnes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 90^a.

31687 18 septembre 1342.

Quittance de 15 livres Tournois par Rebol, gardien des frères Mineurs de l'Isle *(Insula)*, à Giraud Adzémar, seigneur de Grignan et d'Aps, pour legs faits à son couvent par feu Giraud Azémar *clare memorie*. — Cf. 27 suiv.

Chevalier (U.), et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, II, n° 44.

31688 18 septembre 1342.

...10 ind...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 325^b.

31689 Jarcieu, 19 septembre 1342.

Ind. 10... Ratification par Jordane de Tullins de l'échange fait en son nom par son mari Aynard (Girard) de Roussillon, seigneur d'Anjou, avec le dauphin Humbert, qui obtint le château de Rives avec son mandement, droits et dépendances ; par transaction le château de Beaucroissant, son territoire et juridiction demeurera au dauphin, l'usufruit réservé à la dame de Tullins sa vie durant, etc. Pilati not. Fait *ap. Jarceu*, sur la voie publique, devant la maison du feu dit Chiron.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 398^a-383^b (*Invent.* IV, 256^a). *Invent. St-Marcellin*, II, 1473-4.

31690 Gap, 19-23 septembre 1342.

Le petit évêque *(episcopellus)* sera pris désormais dans le chœur de l'église ; si les clercs refusent cette charge *(præsulatus)*, elle vaquera cette année ou on aura recours à un étranger. Bail emphytéotique d'une vigne pour l'anniversaire du chanoine Raimond Remuzat et du précenteur Henri Rodulphi.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257^b). = Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes*, XX, 367-8.

31691 20 septembre 1342.

...Ind. 10... [Humilie] dame de Tullins *(Tollino)*...

Arch. de l'Isère, B. 4408, 398.

31692 22 septembre 1342.

Frère Bertrand de Cruas *(Crudacio)*, gardien des Frères Mineurs de Montélimar, reconnaît avoir fait recevoir des mains de Giraud Adémar, seigneur de Grignan et d'Alps, la somme de 20 liv. Tourn. pour l'âme de feu, de noble mémoire, Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, lequel, par son dernier testament, a légué au couvent lad. somme pour célébrer des messes à son intention. — Or. parch. lat. scellé du sceau du couvent.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 26, n° 156.

31693 25 septembre 1342.

Bernard, cardinal de (St-)Cyriaque, député par Benoît XII, ordonne l'assignation des témoins. — Cf. 7 préc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1609.

31694 25 septembre 1342.

Bertrande de Chamaret, prieure de St-André de Rovières, donne quittance à Giraud Adémar, seigneur de Grignan et d'Alps, le 20 liv. Tourn., qui lui étaient dues en vertu d'un legs pieux d'un seigneur de Grignan. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 26, n° 157.

31695 St-Antoine, 26 septembre 1342.

Quittance par Guillaume [Mitte], abbé de St-Antoine, à Pons Mitte, commandeur des Aumônières [Hte-Saône], de ce qu'il lui devait, sauf une somme de 400 flor. qu'il veut employer à la construction du chevet *(capicium)*, dortoir, réfectoire, cloître et autres choses nécessaires. Fait dans le cloître, en la maison de l'abbé dite de l'Œuvre.

Invent. fondations St-Antoine, n° 207 (ms. Lagier). — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 191. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1891/2), 4^e sér., V, 748 = 478.

31696 St-Antoine, 26 septembre 1342.

Cession par Guillaume, abbé de St-Antoine, de ce que doivent les commandeurs de la Pouille, de Châlons et autres commanderies, au profit d'Aymon de Solignac *(Solempniaco)*, ouvrier dud. monastère, à charge d'employer ces deniers à poursuivre la construction de l'église.

Invent. titres ordre St-Antoine, 110, n° 206. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, V, 479.

31697 St-Antoine, 26 septembre 1342.

Quittance par Guillaume, abbé de St-Antoine, à Bertrand Mitte, cellérier et commandeur de Ranvers, de tout ce qu'il lui devait, même de 2000 flor. d'or de Florence qu'Aragon Berardi, commandeur de Navarre, Aragon et Catalogne, lui devait, à charge de parachever une chapelle de pierre et un autel dédiés à la v^e Marie et à s^t Jean-Bapt., avec un tombeau représentent led. s^r abbé.

Prudhomme, dans *Bull. acad. Delphin.* D, V, 478-9.

31698 26 septembre 1342.

Fondation de deux religieux cloîtriers au monastère de St-Antoine par l'abbé Guillaume et Pierre Vige, chanoine de Thiers, diocèse de Clermont, qui firent donation au cellérier de tous les biens qu'ils avaient acquis au mandement de St-Antoine et de Montaigne.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 244, n° 204 ; 278, n° 357.

31699 26 septembre 1342.

Testament de Guillaume [Mitte], abbé de St-Antoine, avec dispense du St-Siège : il élit sépulture dans une chapelle de l'église à construire par le cellérier, où il avait fondé deux cloîtriers, lui léguant un Missel, un Bréviaire et 4 draps d'or, plus un grand Missel, son

grand calice d'argent doré, deux grands Psautiers avec sa chapelle, ses ornements pontificaux et sa vaisselle d'argent ; il ordonne de bâtir un nouvel hôpital.

Invent. titres ordre St-Antoine, 110-1, n° 207.

31700 27 septembre 1342.

Frère Reboul, gardien du couvent des frères Mineurs de l'Isle, reconnaît avoir reçu de Giraud Adémar, seigneur de Grignan et d'Alps, la somme de 15 liv. Tourn , léguée au couvent par feu, de noble mémoire, Giraud Adémar, pour célébrer des messes à son intention. — Or. parch. lat. — Cf. 18 préc.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 26, n° 158.

31701 Avignon, 30 septembre 1342.

A la demande d'Audierne Ezinela, Guillaume André obtient un bénéfice (60 ou 30 liv.) à la collation de l'évêque de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 96.

31702 Avignon, 30 septembre 1342.

Concession à Guillaume de Barbara d'un canonicat à St-Barnard de Romans. — Exéc. : les prévôt, préchantre et sacristain d'Orange.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 97.

31703 Avignon, 30 septembre 1342.

Guicharde d'Eurre, dame d'honneur de Sibylle de Baux, comtesse de Valentinois et Diois, obtient un canonicat avec expectative en l'égl. de Genève pour Jean Monistrol, déjà choriste en les égl. de Valence et de Livron, et chapelain en l'égl. St-Sauveur du Bourg à Viviérs.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 95.

31704 Avignon, 30 septembre 1342.

A la demande de Mémone de la Gorce, sœur du seigneur de Salavas, Pierre Moreti, de Châteauneuf-de-Mazenc, étudiant en droit civil, est pourvu d'un canonicat avec expect. en l'égl. de Die, bien que le nombre des chanoines ait été fixé récemment par le chapitre, mais non approuvé par le Siège apostol. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 98.

31705 Romans, 30 septembre 1342.

Arch. de l'Isère, B. 3017, lxiij.

31706 1er octobre 1342.

399 reconnaissances dans la mistralie de Vaulnaveys reçues par Pierre Macelli, not., du temps de Jacques Brunerii, commissaire delphinal.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 275b : VI, 166.

31707 Avignon, 3 octobre 1342.

A la demande d'Aymar de Poitiers, le pape accorde à son filleul Charles de Poitiers un canonicat en l'égl. de Viviers ; il possédait une prébende et une scolastrie en l'égl. de Tulle. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 100.

31708 Avignon, 4 octobre 1342.

A la demande d'Aymar de Poitiers, le pape accorde un canonicat en l'égl. de Viviers, à son filleul Henri de Poitiers, déjà chanoine prébendé en l'égl. de Mâcon et à N.-D. de Beaune, dioc. d'Autun.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 101.

31709 Avignon, 7 octobre 1342.

Clément VI transfère Henri de Villars, évêque de Valence et Die, à l'église métropolitaine de Lyon. — *...Nuper siquidem.*

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 212, 586-7. VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, 11-2. *Gallia christ. nova*, IV, 166 (postulé le 7 nov. !) GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 103.

31710 Avignon, 7 octobre 1342.

Clément VI confirme l'élection de [Pierre] comme abbé de St-Antoine de Viennois, faite à la mort de Guillaume [Mitte] par la communauté qui ignorait peut-être la réserve. Les voix s'étaient portées sur le prieur, doct. en décrets, profès en cour de Rome. — Notification au monastère, à tous les prieurs et précepteurs de l'ordre, aux vassaux du monast et au dauphin de Viennois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 106.

31711 Vienne, 7 octobre 1342.

Mandement delphinal aux maîtres et garde de la monnaie de la Tronche, d'ouvrer des douzains à 9 s. 7 d. de poids au lieu de 9 s.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), lxxv-j. MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 91.

31712 7 octobre 1342.

Obit d'Autranda.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 48.

31713 Vienne, 8 octobre 1342.

Semblables lettres adressées aux maîtres et garde de la monnaie de Crémieu.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), lxxvij. — MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 91.

31714 8 octobre 1342.

Semblables lettres adressées aux maîtres et garde de la monnaie de Serves *(Cervie)*. Sceau secret.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIIIxx xij-iij.

31715 Vienne, 9 octobre 1342.

Lettres du dauphin Humbert, mandant aux maîtres des monnaies de Serves et de Crémieu d'acquitter entre les mains de Françoise de Moras, veuve de Guillaume de Chausenc, le prix d'un champ vendu par elle au dauphin auprès du pont de Romans et sur lequel avait été élevée la Bâtie-Neuve ; ce prix montant à 120 flor. d'or devait être acquitté par les monnaies à raison de 2 den. par marc d'argent qui y serait travaillé.

Arch. de l'Isère, B. 4000, 6 (*Invent.* IV, 234b). *Invent. St-Marcellin*, II, 1609.

31716 Avignon, 12 octobre 1342.

Sur la recommandation du cardinal Pierre (Bertrand), un canonicat à Vienne est accordé à François Volusani, curé de Brion, dioc. de Nevers ; il quittera sa chapellenie en l'égl. Ste-Marie-Madel. du Sépulcre à Vienne. — Exéc. : le prieur de Lans, dioc. de Gap, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 107.

31717 Avignon, 15 octobre 1342.

Concession à Aymar Gay, de Veaunes *(Veana)*, qui a passé de longues années au service de son parent, feu Pierre Burgundionis, évêque de Sarlat, d'une expectative de dignité en l'égl. St Barnard de Romans, dont il est chanoine. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 108.

31718 Rochegude, 16 octobre 1342.
Le procureur fiscal du Comtat-Venaissin se rend à Rochegude pour traiter avec les gens du dauphin.
Faure (Cl.), *Administr.-hist. Comtat.-Ven. XIII-V^e s.*, 145.

31719 17 octobre 1342.
Transaction entre l'abbé et le monastère de St-André-le-Bas, de Vienne et le prieur de Moydieu, au sujet de la juridiction de ce lieu.
Arch. de l'Isère, B. 4255, pap. (*Invent.* IV, 161^b). *Invent. Viennois*, III, 222^b.

31720 (Avignon), 17 octobre 1342.
A la demande du chapitre de St-Barnard de Romans, Clément VI confirme le nombre maximum de 30 chanoines établi par led. chapitre : déjà approuvé par Clément IV.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 109.

31721 (Avignon), 17 octobre 1342.
Le pape confirme toutes les libertés, immunités et exemptions accordées au même monastère (!), dont les registres de Clément IV font foi.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 110.

31722 (Avignon), 17 octobre 1342.
Le pape confirme encore les immunités, libertés, franchises et anciennes coutumes du même monastère, ainsi que les privilèges réguliers à lui accordés par les empereurs et confirmés par Innocent IV au sujet de l'exercice de la justice et du passage de l'Isère.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 111.

31723 (Avignon), 17 octobre 1342.
Le pape confirme l'accord passé entre le chapitre de St-Barnard et celui de Vienne au sujet de l'élection de l'archevêque.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 112.

31724 (Avignon), 17 octobre 1342.
Le pape confirme l'accord passé entre le chapitre de St-Barnard et celui de Lyon au sujet des obédiences de St-Barnard près d'Anse.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 113.

31725 (Avignon), 17 octobre 1342.
Pierre [Lobet], nouvel abbé de St-Antoine de Viennois, fait nommer à la préceptorie du Forez, taxée à 250 flor. d'or, dont il était précepteur, Lantelme Lobet, étudiant en droit canon. et chan. de St-Antoine. — Exéc. : le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 114.

31726 (Avignon), 17 octobre 1342.
Raymond Jean, chan. et aumônier de St-Ruf, est transféré comme prieur claustral de l'église de l'ordre de St-Augustin à Avignon. — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 115.

31727 (Avignon), 18 octobre 1342.
Humbert Pilat, chantre de l'église St-André à Grenoble, est autorisé à percevoir pendant 5 ans les fruits de ses bénéfices, bien que non résidant, parce qu'au service du dauphin. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 116.

31728 19 octobre 1342.
Investiture par noble Pierre d'Herbeys de la vente à Jean Avondi, du 8 janv. 1340.
Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. XIV Graisivod.*), 456^e. = Roman, 216^e.

31729 Avignon, 20 octobre 1342.
Dispense de parenté spirituelle pour cause de mariage entre Gonon Velleni, de Champagne *(Campania)*, et Catherine Lechauset, du dioc. de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 118.

31730 Beauvoir, 20 octobre 1342.
Humbert dauphin, en notre château *de Bellovidere*.
2^e *Cartul. de la Chartreuse*, fol. CCXXXVIII r°.

31731 Avignon, 21 octobre 1342.
Collation à Aleman Girod, chan. de St-Antoine, du prieuré de St-Antoine en cour de Rome, vacant par la nomination de Pierre à l'abbaye ; il conservera la préceptorie d'Auvergne. — Exéc. : (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 119.

31732 Avignon, 21 octobre 1342.
Mathieu de Gratasola, familier de Briand, seigneur de Beauchastel *(Bellocastro)*, est nommé recteur de l'égl. de Nonières, dioc. de Vienne (10 liv. pet. Tourn.), vacante par la translation d'Hugues Fabri à l'égl. de N.-D. de *Montelongo*, dioc. de Toulouse. — Exéc. : Guarin de Beauchastel, chan. de Valence, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 120.

31733 24 octobre 1342.
Guillaume de Morges, seigneur de l'Epine, Vercoiran, le Poët, St-Maurice, Chichilianne, le Monestier-du-Percy, etc., épouse en 2^des noces Mabille, fille de Guillaume, seigneur de la Voulte et de Châtillon.
Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 449^e.

31734 (Avignon), 26 octobre 1342.
François Burgundionis, étudiant en lois, succède dans l'égl. de St-Barnard de Romans, au canonicat de Durand de St-Sauveur, promu au décanat de Châlons. — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 125.

31735 26 octobre 1342.
Le dauphin interdit aux habitants du Champsaur de passer aucune obligation usuraire en faveur des Juifs et Lombards sans son consentement sous peine de 100 liv.
Arch. de l'Isère, cart. des Juifs. — Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 149 (à part, 22).

31736 Beauvoir, 27 octobre 1342.
Humbert, dauphin de Viennois, déclare qu'il est de son honneur de se montrer libéral envers ses fidèles serviteurs. Ayant constitué à son médecin *(phisicus)* maître Philippe Philippi d'Embrun, avec deux chevaux, le salaire annuel de 120 flor., et 20 sommées de froment et 20 de vin, pour supporter les charges de sa femme et de sa maison, il lui donne pour les 120 flor. la baillie et claverie de Chorges *(Caturicarum)*, sans reddition de compte ; il lui assigne les 20 sommées de froment et 20 de vin sur la châtellenie de Chevrières *(Capriliarum)*. Serment de Philippe. *Dat. in Bellovidere.* — *Honori nostro convenit.*
Arch. de l'Isère, B. 3168. Chauvet (J.), dans *Bull. soc. d'ét. Htes-Alpes*, XXXVIII (1919), 234-5, cf. 225.

31737 Grenoble, 28 octobre 1342.

...Ind. 12... Humbert, dauphin de Viennois, acquiert de Jean de Goncelin, damoiseau, une maison à Grenoble, au prix de 1000 flor. d'or, avec 8 liv. de cens, dont quittance. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison du dauphin, récemment acquise d'Hugonin Alamandi, s[r] de Valbonnais ; présents : Pierre Durandi, jc., Jacques de Die, dit Lappo, et Johaquin de Magistro, auditeurs des comptes delphinaux.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI[e] xlv-ij.

31738 Châteaudouble, 28 octobre 1342.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Testament de Pierre Raynaudi, de Châteaudouble, dioc. de Valence, chevalier. Il élit sépulture dans l'église de Notre-Dame de Léoncel, en la chapelle de St-Jean ; il veut comme luminaire à son enterrement 40 torches et des petits cierges *(candelæ)* à nécessité ; on mettra sur son corps un drap d'or, dont on fera une chasuble pour sa chapelle. Ses héritiers institueront au monastère un prêtre pour dire la messe chaque jour pour le repos de son âme et de ses parents. Il donne au luminaire de l'église 2 *rasa* de noyaux. Tous les moines célébreront la messe le jour de son anniversaire à son intention et recevront un gros Tournois d'argent. Il institue pour héritier de ses biens, à la porte *Leuræ* ou au mandement de Chabeuil Lambert Raynaudi, fils de son cousin Pierre Raynaudi, d'Alixan, et pour tous ses autres biens sa fille Catherine. *Acta ap. Castrum duplum*, en l'habitation du testateur ; témoins : Durant de Laye, etc. Raymond Salvestri, not. imp. Sceau de la cour du comte.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 56 lig. 1/4.

31739 Izeron, Peyrins, 29 octobre 1342.

Concession en fief par le dauphin Humbert à noble Aymar d'Hauteville de divers cens en blé, argent, poules et lapins dans la paroisse de Curson et Chanos, qui avaient été donnés par feu Guichard de Clérieu à Guionnet d'Hauteville, et 16 flor. d'or de rente sur les revenus du péage de Curson ; ordre aux châtelains et autres officiers de la terre de Clérieu et au fermier du péage de Curson de l'en faire jouir ainsi que du droit de ban sur les héritages sujets auxd. rentes... Aymar prête foi et hommage, ind. 10. *Ap. Yseronem*, dioc. de Grenoble, en l'hospice du dauphin. *Ap. Payrinum*, en la maison de Falcon de Moras *(Marario)*, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 107, 234 ; B. 2980, 879 ; B. 3006, VII[xx] xix ; *Invent. St-Marcellin*, I, 755.

31740 30 octobre 1342.

Guillaume Boniface, official de Vienne, consent à lever l'interdit jeté sur la terre et l'église de St-Vallier parce que Jacques Vagnon, châtelain du lieu, avait saisi les biens d'un clerc, son débiteur, à condition de recevoir ces biens en sequestre.

Arch. de l'Isère, B. 3487, orig. parch. Arch. du chât. de Peyrins, 165, chap. 1, n° 47.

31741 31 octobre 1342.

Albergement passé par les chartreux du Val-St-Hugon à Amblard, seigneur de Beaumont, de la montagne dite *del Sueyl, de Arcu* et *de Oncino*, au-dessus de St-Bernard, sous le cens de 2 gros Tournois d'argent et autant de plaid au changement de possesseur, plus 4 liv. 10 sols d'introges. Hugues de Salettes not..., ind. 10...

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 390, n° 77.

31742 Izeron, 3 novembre 1342.

...Ind. 10... *Dat. ap. Yseronem*, en la chapelle du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 66.

31743 Avignon, 4 novembre 1342.

Ordre à Pierre de Chautagne, du monast. de Brives, dioc. de Limoges, de se transporter à celui de St-Ruf pour y recevoir le prieuré de Pomérols, dioc. d'Agde.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 126.

31744 Peyrins, 5 novembre 1342.

Sentence de Bertrand Lanien, juge majeur du Viennois, adressée aux nobles châtelains de St-Lattier *(Eleutherii)*, Chatte et Crépol, en faveur d'Humbert Rybaud, châtelain de Chatte (cf. 20 nov.).

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

31745 Antonaves, 5 novembre 1342.

Transaction entre Raymond de Chaudeyrac, prieur d'Antonaves, et les habitants de cette terre ; le prieur renonce au droit de succéder aux personnes mortes sans enfants, moyennant un droit du 38[e] sur tout ce qui se cuit au four.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Roman, 216[b].

31746 8 novembre 1342.

Guigues, Guillaume et Berthon de Charonz, alias de Nobilia, frères et héritiers de Guyonnet de Charons, de Montoison, reconnaissent tenir en fief franc et sous la directe seigneurie de Guigues, seigneur de Montoison, plusieurs fonds et héritages au mandement dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 481.

31747 Avignon, 10 novembre 1342.

Bernard (de la Tour), cardinal-diacre de St-Eustache, constitue 3 procureurs pour conférer des bénéfices dans les provinces de Lyon, Vienne, etc., et les notifier aux archevêques et à leurs suffragants. *Act. Avignionis... ind. 10, pontif. Clement VI pp. a° 1 :* présents.

Guigue, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 502-5.

31748 (Avignon), 11 novembre 1342.

Concession de canonicat avec expectative dans l'égl. de St-Barnard de Romans à Ponce Hautvillars, curé de Silhac, dioc. de Viviers.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 127.

31749 (Avignon), 12 novembre 1342.

Le pape accorde à Béatrix de Lamaco, veuve de Silv[i]on, seigneur de Clérieu, l'indulgence à l'article de la mort.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 128.

31750 (Avignon), 18 novembre 1342.

Indulgence plénière à l'article de la mort accordée à Raoul d'Ampuis, châtelain et viguier (vicaire) d'Aigues-Mortes, et à Marguerite son épouse, du dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 132.

31751 (Avignon), 18 novembre 1342.

Pierre Galberti, choriste de l'égl. de Valence, y est pourvu d'un canonicat, bien que les chanoines aient

limité leur nombre, ce qui n'est justifié ni par l'approbation du pape ou de l'ordinaire, ni par une prescription légitime. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix de Valence, le prévôt de Crest, dioc. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 133.

31752 (Avignon), 18 novembre 1342.

Guillaume Motier, chanoine de Valence, est pourvu d'une expectative de dignité dans cette égl. : il est choriste de l'égl. St-Pierre-du-Bourg, ce qui ne lui rapporte rien. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le doyen de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 134.

31753 18 novembre 1342.

Ordre du dauphin Humbert aux châtelains de la Murè, Corps et Beaumont de faire publier la défense d'imposer aucune taille sans son consentement, à moins de nécessité pressante, auquel cas on lui en donnerait avis.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 76ᵇ : 97-8.

31754 18 novembre 1342.

Provision du dauphin Humbert en faveur de Guillaume Garin, de la charge de procureur général et fiscal dans le duché de Champsaur, où étaient aussi compris ses les terres de Montalquier, Chassagne, et le consulat de Gap, Corps où ils faisait sa résidence, la Mure, Beaumont et Cornillon en Trièves et apparten., jusqu'au mandement de Vizille et la Cluse exclusivement.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 327ᵇ. *Invent. Généralité Dauph.* 763.

31755 Grenoble, 18 novembre 1342.

Devant François de Revel, chev., Aymon de Claix, chan. de Grenoble, Jacques de Die, dit Lapo, Jean d'Amblérieu et Johaquin de Magistro, auditeurs des comptes delphinaux, Johannot de Bello et Tuchio de Byeco, florentins, habitant Avignon, maîtres des monnaies de Crémieu *(Crimiaci)*, Visan *(Avisani)* et la Tronche *(T-hia)*, rendent compte des monnaies blanches et noires ouvrées du 6 juil. au 16 nov. Lettre du dauphin, Vienne, 8 oct. préc. Total à raison du seigneuriage : 5135 flor. Soldé à Nicolas Pemontani 200 fl. pour une maison achetée par le dauphin à Visan ; à Otolin Lazani, maître de la monnaie de Visan, 40 fl. prêtés.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), lxxxiiij-IIIIˣˣ iij.

31756 18 novembre 1342.

Transaction entre les seigneurs et la communauté de Rochebaudin, et noble Aimar de Félines et la communauté de ce lieu, au sujet du territoire de la Buisse (Bueyse), que l'on délimite avec des bornes en pierre.

Arch. de la Drôme, E. 3340, orig. parch. (*Invent.* III, 129ᵇ).

31757 20 novembre 1342.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Girard Gueriti, de Montluel, pour 25 liv. de revenu à Montluel, à lui données par son père.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 36ᵃ.

31758 20 novembre 1342.

Capture par le recteur du Comtat-Venaissin, de François bâtard du dauphin, du diocèse de Grenoble, qui avait tué un sergent de Valréas à Visan, le 4 déc., le procureur fiscal allait en informer le pape. — Cf. mars préc.

FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-Vᵉ s.*, 145-6.

31759 St-Etienne-de-Montagne, 20 novembre 1342.

Mise en possession en faveur de noble Humbert Rybaud, châtelain de Chatte pour Joffrey, seigneur de ce lieu, de fonds pour une rente à lui due, suivant la sentence prononcée par le juge de Peyrins.

LACROIX (A.), *Invent.* (ms).

31760 (Avignon), 21 novembre 1342.

François, fils de Pierre Arnaud, coseigneur de Valréas, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Die. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 135.

31761 Avignon, 21 novembre 1342.

Le pape unit à la mense abbatiale du monastère de St-Ruf, à cause de la modicité de ses revenus, le prieuré de St-Saturnin et Ste-Croix d'Aimargues *(Armazanicis)*, ordre de St-Aug., dioc. de Nîmes, qui en dépendait avec 6 chan. (220 liv. Tourn.).

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 239. — GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 136.

31762 (Avignon), 21 novembre 1342.

Le pape donne pour 5 ans comme conservateurs du monast. de St-Ruf l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, l'abbé d'Ainay et le prieur de St-Félix hors les murs de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 137.

31763 Grenoble, 21 novembre 1342.

Ind. 10... Hommage prêté au dauphin Humbert par Jean de Grolée, damoiseau, seigneur de Neyrieu et Montrevel, fils et héritier universel de feu Guy de Grolée, chevalier, pour sa terre de Montrevel, avec juridiction et autres droits, en fief réversible. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à l'évêque de Tivoli *(Tiburt.)*.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 414-398 (*Invent.* IV, 256ᵇ). *Invent. Viennois*, II, 196ᵃ : III, 308ᵇ.

31764 Avignon, 22 novembre 1342.

Le pape donne pour 3 ans comme conservateurs au monastère de St-Antoine de Viennois : le patriarche d'Aquilée, l'évêque de Castello et l'archiprêtre d'Oristano ; les évêques de Florence, Sienne et Pérouse ; l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-André de Vienne et le doyen de N.-D. de Montbrison ; l'archevêque de Naples, celui de Salerne et l'évêque de Nole ; l'évêque de Troyes, les abbés de St-Germain-d'Auxerre et de St-Bénigne de Dijon ; les évêques de Zamora et Cuenca, le prieur de S. M. de Castrosuris, dioc. de Burgos ; l'archevêque de Milan, l'évêque de Grenoble et l'abbé de St-Michel de la Cluse, dioc. de Turin ; les doyens de Metz, St-Georges à Cologne et St-Barthélemy à Francfort ; les doyens de Metz, Ste-Croix à Liège et St-Servais à Utrecht ; l'archevêque de Tarragone, l'évêque de Pampelune et l'abbé de Montearagon, dioc. d'Huesca ; l'archevêque de Toulouse, les évêques de St-Papoul et de Cuenca ; les archevêques de Bénévent, Bari et Palerme.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 138.

31765 Grenoble, 22 novembre 1342.

Devant les auditeurs des comptes, Bertet Bauzani *(Bausani)* a rendu compte à Beauvoir le 2 juil. préc. des monnaies blanches et noires ouvrées par lui à Serves *(ap. Cerviam)* du 21 juin au 16 nov. dern., dont le sous

garde Jaquemon de Gavardis, de Parme, a rendu le détail. Payé à Nicolas Pemontani habitant Visan 100 flor. pour achat de sa maison hors du portail. 200 fl. prêtés à Guigues de Roussillon, chev., coseigneur du Bouchage. Il reste devoir 1922 flor. Essais.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII^{xx} xj-xix.

31766 Grenoble, 24 novembre 1342.

Ind. 10... Accord entre le dauphin Humbert et Humbert de Choulex (Cholay), chevalier, par lequel ce dernier consent à rendre au dauphin le château de Montfort en Graisivaudan qu'il lui avait cédé en viager et en reçoit en échange l'usufruit, sa vie durant, de divers fiefs en Faucigny. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin, jadis à Jean, évêque de Tivoli.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 414-401 (*Invent.* IV, 256^b).

31767 24 novembre 1342.

Procuration par noble Artaude Danielle, femme de noble Hugues Rainbaud, de Montgardin, à son mari pour rendre hommage au dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 190.

31768 Avignon, 25 novembre 1342.

A la demande d'Amblard de Beaumont, le pape unit au prieuré du Touvet, ordre de St-Benoît, la chapelle de la Madeleine, dite *Prategoncelini*, dotée par ce seigneur sur la paroisse du Touvet, mandement de Beaumont. Jadis au prieur du Touvet, elle était mal administrée par le prieur de St-Pierre-d'Allevard.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 139.

31769 26 novembre 1342.

Bulle du pape Clément (VI), qui permet au comte de Valentinois d'avoir un autel portatif pour y faire dire la messe... 1^e ann. du pontif.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 277 : III, 446.

31770 26 novembre 1342.

Le dauphin Humbert convoque à Grenoble les collecteurs de tailles du Champsaur, et fait défense aux communautés de lever des tailles pour leurs besoins, et de contracter des emprunts aux Lombards et aux Juifs. — Publication le 29.

Arch. de l'Isère, B. 4345, orig. parch. (*Invent.* IV, 193^a).

31771 26 novembre 1342.

Hommage prêté au dauphin par François Mistral, damoiseau, fils de Pierre d'Annecy *(Anneysiac)*, pour ses maisons haute et basse de Scionzier (Sconezier), moulins, battoirs, etc., au mandement de Châtillon.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 255; B. 4408, 276 (*Invent.* IV, 253^a). *Invent. Prov. étrang.* 36^a.

31772 26 novembre 1342.

Hommage prêté au dauphin comme seigneur du Faucigny, par Ramusius de Soirier (Soyrie, du Sorrier), fils de feu Guichard, pour ses maisons haute et basse, vergers, prés, etc., au mandement de Châtillon.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 277 (*Invent.* IV, 253^a). *Invent. Prov. étrang.* 36^a.

31773 26 novembre 1342.

Procédures au sujet du différend entre l'abbaye de Léoncel et Pierre Romani (3 oct. 1343). — Cf. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2980, 806. *Invent. St-Marcellin*, I, 554.

31774 26 novembre 1342.

Transaction entre l'abbé et monastère de Léoncel, dioc. de Valence, ordre de Cîteaux, d'une part, Pierre et Jean Roman, du mandement de St(-Nazaire)-en-Royans, Guillaume Valanson *(Valenzani)* ou d'Ansage, Amédée d'Artaud, Pierre et Berton Valanson *(V-zani)*, frères, d'autre : ceux-ci prendront les bans et pulvérages des montagnes, pourront chasser et bûcherer ainsi que les moines dans les montagnes dont on détermine les limites. L'abbé leur donne 30 flor. de bon or et cède son droit aux bans, obventions, pâquerage et bûcherage, les autres biens de Valanson lui restant. — Cf. préc.

Arch. de la Drôme, Léoncel, copies. *Invent. St-Marcellin*, I, 506-7.

31775 26 novembre 1342.

Le procureur général des droits du dauphin prétendait que ceux du prieur et monastère de St-Robert devaient être réunis (au domaine), faute d'hommage ou autrement ; procédures et informations au sujet de la juridiction prétendue par le prieur. Sentence des juges delphinaux contre Nicolas, de St-Robert, pour crime, condamné à 30 liv. envers le dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 121^a.

31776 Grenoble, 27 novembre 1342.

Ind. 10... Hommage rendu au dauphin Humbert en qualité de seigneur de la baronnie de Montauban, au nom de Baudette d'Autane, fille de Hugues, par Richaud *(Richavus)*, de Lachau *(Calma)*, son mari, de ce qu'elle avait acquis d'Agnès d'Autane à Autane, dioc. de Sisteron, et Vercoiran, et de la 16^e (6) partie de la juridiction dud. Autane. Fait *Gracionopoli*, en l'hospice delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 414-404 (*Invent.* IV, 256^b). *Invent. Baronnies*, I, 75^b; II, 491^b : 91, 1111.

31777 27 novembre 1342.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et les consuls et habitants des paroisses de la Rivoire et d'Epinouze, au mandement de Moras ; ils lui dounent le vingtain de tous les blés, vins, chanvres, moyennant la promesse d'être tenus quittes de ce qu'ils devaient aux Lombards et Juifs.

Arch. de l'Isère, B. 4345, orig. parch. (*Invent.* IV, 193^a). *Invent. St-Marcellin*, I, 1023.

31778 (Avignon), 28 novembre 1342.

Le pape accorde à Pierre [Lobet], abbé de St-Antoine, le privilège de l'autel portatif.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 141.

31779 Grenoble, 29 novembre 1342.

Ind. 10... Moyennant une somme de 200 flor. d'or, le dauphin Humbert confère à Hugues de Sure, chevalier, et à Clémence, sa femme, fille de feu Hugues d'Hières, seigneur du Châtelard, l'investiture du château et mandement du Châtelard, pour lequel ledit Hugues de Sure prête hommage. Fait *Gracionopoli*, en l'église des Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 420-406 (*Invent.* IV, 256^b).

31780 29 novembre 1342.

Hommage prêté au dauphin, comme seigneur de Clérieu, par Rolland de Veaunes *(Veana)*, chevalier, au

nom de sa femme Louise, veuve et héritière de Joannin Jaque, de 15 liv. de revenu sur la leyde d'Albon et au bois de Filloze, et de tous ses autres biens allodiaux à Albon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, 1, 38, 756.

31781 Grenoble, 29 novembre 1342.

Ind. 10... Hommage du même au même, pour sa maison forte de Veaunes et tous ses droits et revenus dans ladite paroisse, ainsi que pour le fief d'Aurel. Fait *ap. Gracionopolim*, en l'église des Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 421ᵇ-407ᵇ (*Invent.* IV, 256ᵇ).

31782 Grenoble, 29 novembre 1342.

Devant les auditeurs des comptes, Philippe Folcheni, de Lucques, maître des monnaies de Veynes *(Veheneto)*, rend compte des monnaies blanches et noires ouvrées par lui du 14 mars au 17 mai dern. Il se plaint des ennuis qu'il a éprouvés et d'avoir été révoqué avant le terme.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), c-j.

31783 Décembre 1342.

Traité entre le dauphin Humbert et le comte de Savoie.

Allard (Guy), mss., XV, 386.

31784 Avignon, 1ᵉʳ décembre 1342.

A la demande des Chartreux, le pape Clément VI étend aux maisons nouvellement fondées ou commencées les privilèges, libertés et immunités accordés à leur ordre par les Souverains Pontifes. — *Præsignis ordinis.*

Privileg. ord. Cartus. (1510), 23ᵃ. Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 416-7.

31785 (Avignon), 1ᵉʳ décembre 1342.

Concession de canonicat en l'égl. de Valence en faveur d'André Pelet, bachelier ès lois. — Exéc. : le prieur de St-Félix près des murs de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 142.

31786 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1342.

Le dauphin Humbert avait constitué à son fidèle conseiller et secrétaire Amblard sʳ de Beaumont, avec 4 chevaux 20 flor. d'or par mois, soit 240 par an ; pour ces gages et ses autres dettes, il lui assigne les revenus du bailliage du Viennois, mandant aux bailli, juges, châtelains et autres officiaux... *Dat. Gracionop.*, ind. 10, anneau secret. *Per dom. orethenus.* Jo. Amaudrini.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIᵉ xvj-ij.

31787 1ᵉʳ décembre 1342.

Hommage rendu au comte de Genevois, par Odon Alemand, fils de Jean, tant à son nom que de Siboud, son frère, pour la moitié indivise du château de Revel et une tour aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 1ᵇ.

31788 1ᵉʳ décembre 1342.

Ratification de la transaction du 26 nov. préc. par les religieux du monastère de Léoncel, et quittance de 30 flor. par Pierre et Jean Roman, et autres.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 507.

31789 2 décembre 1342.

Déclaration de Pierre Chabridonis, citoyen de Grenoble, et Perrot Vincencii, de Visan, essayeurs des monnaies delphinales ouvrées par Johannot de Bello et Tuchio de Bieco, devant les auditeurs.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIIIˣˣix[ˢ].

31790 (Avignon), 3 décembre 1342.

Concession de canonicat en l'égl. de Die à Jean Fayni, de Die. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, dioc. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 143.

31791 Grenoble, 4 décembre 1342.

Ind. 10... Hommage prêté au dauphin Humbert par Hugues Raymbaudi de Montgardin et (au nom) de son épouse Françoise, fille de feu Artaud Artaud d'Ancelle en Champsaur, pour tout ce qu'elle avait au mandement de Faudon. Fait *Gracionopoli*, en l'hospice delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 423-409 (*Invent.* IV, 256ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, I, 414ᵇ. = Rom. 216ᵇ.

31792 Grenoble, 4 décembre 1342.

Le dauphin Humbert, reconnaissant des services à lui rendus pendant 5 mois en la terre de Faucigny, en recevant des reconnaissances par Jean Rumeyley, notaire et juré de la cour du Graisivaudan, lui concède la mistralie en la paroisse de Villardaymon. *Dat. Gracionop.*, sceau secret. *Per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIᵉ xiij.

31793 4 décembre 1342 = 24 décembre 1342, 1ᵉ

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 866-7.

31794 Grenoble, 5 décembre 1342.

Sandre Bindi de Alto Viti établit devant les *computatores* ses créances sur le dauphin de 3000, 4147 et 4450 flor. poids de Florence, arrêtés suivant acte du 10 juil. 1341 à 1401 flor. ; plus 146 f. du temps où il tenait les châteaux de Visan et Mirabel ; pour un accord au sujet du château de Laborel... Lettre du dauphin, 10 mai 1342. Il doit à Sandre 2532 flor. Par acte du 21 nov. 1341 le dauphin doit à Bindinello Escharbudici, de Lucques, qu'il lui avait prêtés par les mains de l'abbé de St-Rambert et d'Amblard de Beaumont, 3500 flor. dont avait répondu Henri de Villars, ancien évêque de Valence. Reçu de Jean de Poncy, jadis trésorier du dauphin à Naples, de l'ancien évêque de Valence, de l'évêque de Tivoli... Bindanello avait fait des dépenses à Avignon en litiges avec le procureur du dauphin et en obtenant des lettres d'excommunication contre le prince et l'ex-évêque de Valence jusqu'à 200 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIIIˣˣ iij-viij.

31795 La Silve, 5 suiv. décembre 1342.

Le jeudi, en continuation du mardi précédent (3), *ap. Silvetam*, entre Voiron *(Voyr.)* et Moirans *(Moyr.)*, les évêques de Grenoble et de Maurienne, en présence d'Amédée de Rossillon, François de Theys *(Tesio)* et P[ierre] Petri, portent une ordonnance pour compenser les dommages entre le Dauphiné et la Savoie, *super gagiamentis et interpresiis.*

Bibl. de Grenoble, Guy Allard, Mss. XV, 386-97, minute.

31796 Grenoble, 7 décembre 1342.

...Ind. 10... Quittance finale de Bindinello Eschaburdici envers le dauphin, qui lui reste devoir 1519 flor.

11 den. *Acl. Gracionop.*, en la maison où se rendent les comptes. Témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII^xx ix-x.

31797 Grenoble, 8 décembre 1342.

Le dauphin Humbert ordonne au maître de la monnaie de Serves, de faire battre des douzains blancs du même aloi qu'ils étaient auparavant, de 10 sols de poids par marc... *Gracionop...*

Arch. de l'Isère, B. 3001, 197. *Invent. Généralité Dauph.* 474 (*Isère*, IV, 240^b, 18 déc.)

31798 Grenoble, 8 décembre 1342.

Ordonnance du dauphin Humbert à Lantelme Argoudi et Guillaume Pilati, (maîtres de la monnaie de la Tronche), pour le même objet.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), j.

31799 Colombier, 8 décembre 1342.

Aimar seigneur de Roussillon et d'Annonay, en son nom et à ceux de sa mère Alix *(Alisia)* de Poitiers et de ses frères Guillaume et Artaud de Roussillon, donne la ville de Colombier et les manses de Gurin le grand et le petit à Jean Bertrandi, de Colombier, damoiseau, neveu de Pierre [Bertrand], cardinal de St-Clément et de son neveu Pierre [Bertrand], évêque d'Arras. *Ap. Columbarium ;* présents (4).

Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 25.

31800 9 décembre 1342.

Information, à la requête de l'exacteur du vingtain de Montbonnot pour la dauphine [Béatrix], contre Jean Motet, qui refusait de payer le vingtain d'une vigne dans la paroisse de Biviers.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 452^b.

31801 Avignon, 11 décembre 1342.

Clément VI nomme Pierre de Châlus, abbé de Cluny, doct. en décrets, prêtre, remarquable par son zèle religieux, sa vie pure, sa circonspection, ses mœurs honnêtes et d'autres vertus méritoires, comme successeur sur les sièges de Valence et Die de Henri de Villars, promu à l'archevêché de Lyon. — *Superni dispositione.*

Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol dioc. Valence*, XII, 13-4. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX (à part, I, 327) ; *Hist. égl.-ville Die*, II, 587-8. Bellet (Ch.), *Notice sur Pierre de Chalus*, 39-40. Graëff, *Clément VI et prov. de Vienne*, n° 144. = Eubel, *H. c. m. a.*, 542 ; 2^a, 513.

31802 Grenoble, 11 décembre 1342.

Ind. 10... Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu des exécuteurs testamentaires de Jaquemin Malabailli 700 flor. d'or sur les 800 flor. moins un que Jaquemin avait déposés avec quelques pièces d'argenterie (17 *taysas* et 18 *coclearia)* dans un coffre de l'église de St-Donat ; ces 700 flor. représentent un legs de 100 flor. fait au dauphin par Jaquemin et un emprunt de 600 florins qu'il promet de rembourser à raison de 16 florins et 8 gros par mois sur le produit des gabelles et péages du Viennois. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 427-413 (*Invent.* IV, 256^b).

31803 Grenoble, 11 décembre 1342.

Transaction entre le dauphin Humbert et Félicie *(Felisia)*, veuve de Didier (Disderon) de Pariset *(Parisius)*, et leur fille Philippa : moyennant 240 flor. le prince leur remet en fief nouveau et rendable le donjon et château de Pariset, qui lui avaient fait retour à la mort de François, fils de Didier (Disderon) ; elles lui prêtent hommage. Fait *Gracionopoli*, en l'hospice delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 425-411 (*Invent.* IV, 256^b). *Invent. Graisivaudan*, III, 404^a. = Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2^e, 16 ; 3^e, I, 55.

31804 Grenoble, 12 décembre 1342.

Confirmation et ratification de la donation de 100 sols de revenu à la grande Chartreuse, par le dauphin Humbert et son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois. *Dat. Gratianopoli...*

Carpentras, Mss. Peiresc, XLVIII, 210. 2^a *Cartul. de la Chartreuse*, fol. CCXLII r°.

31805 (Avignon), 13 décembre 1342.

Ordre aux prieurs de St-Martin-de-Miséré, de St-Robert et de St-Laurent de Grenoble de faire recevoir dans l'égl. des Augustins de Grenoble 2 personnes au choix de l'évêque Jean ; à la suite de difficultés entre l'évêque et le chapitre de cette église, elle ne comptait plus que 12 chan. au lieu de 20.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 145.

31806 Grenoble, 13 décembre 1342.

Ind. 10... Transaction entre le dauphin Humbert et Jean Bauduci, fils et héritier de Jacques Bauduti de Crémieu au sujet de la succession de ce dernier, accusé de s'être livré à l'usure, d'avoir acquis des cens, revenus et terres dépendant du fief delphinal sans en demander l'investiture. Le dauphin déclare ledit Jacques homme de bon renom et de vie honnête, se départ de ses droits sur son héritage et permet à Jean d'acquérir 20 liv. de revenu de son fief sans payer de lods et ventes ; il lui alberge l'office des criées des inquants *(crida pignorum)* de tout le mandement de Crémieu, sous le cens d'un gros Tournois d'argent, payable au châtelain, et reçoit en échange 260 flor. d'or. Fait *ap. Gracionopolim*, hors des murailles de la ville, dans le pré du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 430-416 (*Invent.* IV, 256-7). *Invent. Viennois*, I, 532^a.

31807 13 décembre 1342.

Commission des auditeurs des comptes de Dauphiné, portant ordre à Jeannet de Belle et Trichin' de Bievo (Bianot), ci-devant maîtres de la monnaie de Crémieu, de remettre à Girard Reclus, de Montpellier, maître de la monnaie, les outils et instruments nécessaires pour battre la monnaie.

Invent. Généralité Dauph. 474 (*Isère*, IV, 240^a).

31808 Grenoble, 14 décembre 1342.

Ind. 10... Confirmation par le dauphin Humbert, seigneur de Clérieu *(Clayriaci)*, des privilèges et libertés qu'il avait accordés aux habitants de ce lieu le 21 août préc. Fait *ap. Gracionopolim*, en l'hospice delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 428. *Invent. St-Marcellin*, I, 777.

31809 14 décembre 1342.

Reconnaissances à la requête de Marcon Alyoys, gou-

verneur de la maison haute de l'Aumône d'Embrun, aux Vabries, au plan des Crottes, etc.

Arch. de l'hôpital d'Embrun. B. 81, invent. (*Invent.* V, 111[b]).

31810 Grenoble, 14 décembre 1342.

Quittance finale de Sandre Alto Vitis en faveur du dauphin. *Act. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle-pedag. Vien. 1342*), IIII[xx].

31811 14 décembre 1342-9 avril 1344.

Compte de Jacques Payre, juge de Viennois, reçu à Chambéry par Romanet Barbier, clerc du comte de Savoie : ses gages sont fixés à 20 liv. Viennois, dont 20 den. valent un gros.

Arch. de l'Isère, B. 3625, orig. parch. (*Invent.* III, 115).

31812 Grenoble, 16 décembre 1342.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2995, 6.

31813 (Avignon), 17 décembre 1342.

Ordre de faire recevoir Catherine, fille de feu Aymar de Beauvoir, chevalier du dioc. de Vienne, dans le monast. de St-Pierre de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 147.

31814 Avignon, 17 décembre 1342.

Concession à Chatard Jérémie, prieur de Rochepaule, ordre de St-Benoît, dioc. de Valence, d'un bénéfice de 300 liv. Tourn. à la collation de l'abbé de la Chaise-Dieu.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 146.

31815 Grenoble, 17 décembre 1342.

Ind. 10... Arrestation de Nicolet de St-Geoire ou St-Jorioz *(S. Jorio)*, damoiseau, lequel, sous peine de 1000 marcs d'argent et de tous les biens qu'il tient du dauphin, devra rester prisonnier jusqu'à ce qu'il ait répondu à l'accusation portée contre lui. Fait *Gracionopoli*, dans la maison du dauphin jadis à Pierre de Luxembourg *(Lucemborc)*.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 431-417 (*Invent.* IV, 257[a]).

31816 Avignon, 18 décembre 1342.

Pierre de Chalus, évêque de Valence et Die, s'engage envers la curie papale à payer 4500 flor. d'or pour le *commune servitium*, non compris les *minuta servitia* des familiers, en deux payements, à la St-Michel et à Pâques.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 215. Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence*, XII, 14-5.

31817 Grenoble, 18 décembre 1342.

Lettre du dauphin Humbert aux maître et garde de la monnaie de Visan, pour la fabrication de douzains blancs. *Dat. Gracionop., per dom. orethenus*, au conseil Jacques Lapo et Johaquin de Magistro. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-Gabell. 1343-4*), xxxij.

31818 (Avignon), 20 décembre 1342.

A la demande de l'archevêque, du doyen, de l'archidiacre, du custode, du maître de chœur et d'un chanoine de Lyon, Humbert d'Ars, étudiant en droit civil, archiprêtre (?) de Vercheny, dioc. de Die, est pourvu d'un canonicat à Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 148.

31819 (Avignon), 20 décembre 1342.

Jean de Blandy, chan. d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat avec expectat. à Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 150.

31820 Grenoble, 20 décembre 1342.

Convention entre le dauphin Humbert et Parceval de Bardonnêche, damoiseau, fils de feu Boniface, chevalier : celui-ci cède au prince la 1/2 du bâtiment du château de Bardonnêche et 100 maisons d'hommes aud. lieu, 8 sols gros Tournois de revenu à la Vallouise et l'Argentière, sa maison, etc. à Césane, 5 s. de rev. à Valcluson, 4 s. à Salbertrand, et tout son avoir dans le bailliage de Briançon, etc. ; le dauphin lui promet de semblables revenus en Graisivaudan ou Viennois, depuis Séchilienne et Allevard jusqu'à Izeaux, à estimation des commissaires... Ind. 10... en la maison du dauphin, devant la place de St-André, où on entend les comptes delphinaux. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin, jadis à Pierre *(Pyetro)* de Luxembourg.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Frumenti*), 67 ; B. 4408, 432-419 (*Invent.* IV, 257[a]). *Invent. Briançonnais*, 60-1.

31821 Grenoble, 20 décembre 1342.

Humbert, dauphin de Viennois, échange avec Eymeric de Vaulnaveys 25 liv. bons Viennois antiques de cens sur des moulins contre une maison à Grenoble, devant l'église de St-André, sous le cens de 50 s. à l'église de St-André et 12 à l'évêque de Grenoble. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison du dauphin devant la place de St-André où l'on entend les comptes ; présents : François de Revel, chev., Aymon de Claix *(Claysio)*, chanoine de Notre-Dame à Grenoble, Jean d'Amblérieu et Johaquin de Magistro.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), lxxvij-ix, 75-7.

31822 Montfleury, 23 décembre 1342.

...Ind. 10. mut. c. anno... pontif. Clement. pp. VI a° 1.

A l'honneur de Dieu, de la s[e] Vierge, des s[ts] Dominique et Pierre martyr, et de toute la cour céleste, Humbert, dauphin de Viennois, pour accomplir son vœu de fonder 300 religieuses, suivant dispense du pape, de la volonté de sa mère la dauphine Béatrix de Hongrie et de son épouse la comtesse d'Andria, choisit pour un couvent de 6 frères et 80 religieuses de l'ordre de St-Dominique la maison et les édifices de Montfleury, avec vigne contiguë, dont il précise les limites : il en fait don à Guillaume de Paray *(Paredo)*, prieur de Mâcon, Jean Revolli, prieur, et Jacques de Thonex *(Thonnay)*, lecteur de Grenoble, du même ordre, et leur remet en signe de possession 3 clefs des portes, après les avoir déposées sur l'autel de la chapelle. Il se réserve le mère empire, et aussi l'usufruit de la vigne, mais le consolide avec la propriété au bout d'une heure. Pour la sustentation des religieuses, frères et serviteurs, il assigne au nouveau couvent pour revenu la taille comtale des mandements de la Mure, qui vaut 100 liv. 16 sols bonne monnaie, le gros Tournois d'argent compté pour 17 den. ; de Beaumont, 61 l., Corps, 40 l. ; St-Bonnet-en-Champsaur, 136 l. ; Montorcier, 92 l. ; Vizille, 100 liv. 4 s. ; Queyras en Briançonnais, 200 ; de la châtellenie d'Oisans, 292 l. ; le droit de main-morte *(successiones mortuorum)* de la même châtell., 100 l. ; total : 1122 l. qui valent 1320 flor., le florin delphinal compté pour 17 s. Chaque sœur ou frère

aura sur cette somme 15 flor. par an, plus 30 pour les serviteurs. Le dauphin s'engage à terminer les édifices nécessaires. On ne recevra aucune religieuse au-delà du nombre de 80 ; nulle sœur ne sera admise à la profession si on ne paye à son entrée 100 flor. d'or, avec promesse d'une rente de 3 f. Le dauphin pourra augmenter le nombre de 80, mais en augmentant les revenus de 15 flor. pour chacune. La prieure prêtera serment de fidélité au dauphin dans le couvent, mais non en dehors, ainsi que le prieur ou vicaire. Les frères de Mâcon et de Grenoble prêtent en attendant serment pour les prieure, prieur ou vicaire futurs, mais sous la restriction que tout se fait de l'assentiment du pape ; ils promettent d'obtenir l'approbation du maître et du chapitre général de l'ordre. Le dauphin sollicite la confirmation du pape. Fait dans la maison *Montis Fluriti*, dioc. de Grenoble, devant l'autel de la chapelle ; présents : Amblard de Briord, seigneur de la Serrâ *(Sarrata)*, Amblard s^r^ de Beaumont, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Etienne de Roux, Guillaume de Royn l'ancien, Guillaume Bastardi, s^r^ de Furmeyer, chevaliers, conseillers du dauphin, 6 damoiseaux, 1 notaire, 4 dominicains et autres. Guigues Frumenti, de Grenoble, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 186, cop. authent. (*Invent.* II, 118^b^). Arch. de l'Isère, B. 2607, (*Notæ Frumenti*), 355 ; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 184^b^). *Invent. Graisivaudan*, III, 12-3. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 451-4 ; *Hist. de Dauph.*, II, 446-8. = BOYS (A. du), *Vie de s^t^ Hugues*, 369. PALLIAS, 5-6. ROMAN, 216^b^.

31823 23 décembre 1342.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant fondé à Montfleury un monastère pour 80 religieuses de l'ordre de St-Dominique et 6 frères du même ordre, assigne pour leur subsistance les tailles comtales de la Mure, Beaumont, Corps, St-Bonnet en Champsaur, Montorcier, Vizille, Queyras, Oisans, etc., montant à 1120 liv. 19 sols.

Invent. Graisivaudan, III, 14^a^. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 87 ; *Hist. de Dauph.* I, 83-4.

31824 Montfleury, 23 décembre 1342.

Le dauphin Humbert accorde aux religieuses de Montfleury la faculté de faire couper du bois pour leur chauffage dans ses forêts de cette terre et de celle de Cornillon. *Acta. ap. Montem Fluritum*, dans la chapelle ; présents : Amblard de Briord, seigneur de la Serrâ *(Serratæ)*, Amblard s^r^ de Beaumont, Guillaume de Roin l'ancien, Etienne de Roux, Guillaume Bastardi, s^r^ de Furmeyer, etc. Guigues Frumenti, de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 359. *Invent. Graisivaudan*, II, 13-4 ; *VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 454 ; *Hist. de Dauph.* II, 448. [PALLIAS (H.)], dans *Le Dauphiné*, III, n° 107 ; *Chartes extraites du ms. de Philibert Brun...* (1866), 5-6.

31825 Grenoble, 24 décembre 1342.

Marie de Baux, à la demande de son mari Humbert, dauphin de Viennois, approuve la donation faite à Montfleury d'un monastère de religieuses de l'ordre de St-Benoît [= Dominique], composé de 80 personnes, nonobstant que le tout lui fut assigné pour douaire. Fait *ap. Gracionopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 361. *Invent. Graisivaudan*, III, 14^a^. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1217.

31826 Grenoble, 24 décembre 1342.

... Ind. 10..., *pontif. Clement. pp. VI a° 1*. Humbert, dauphin de Viennois, ayant récemment donné à l'ordre de St-Dominique, pour l'établissement d'un monastère de religieuses de cet ordre, ses maison et édifices de Montfleury, assignés précédemment comme douaire à son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, concède à celle-ci en compensation le château de Montfort, au diocèse de Grenoble, avec son mandement et ses revenus ; il y ajoute en augment de douaire les château et maisons de Beauvoir-en-Royans, même dioc., avec les mandements d'Izeron et de Rovon, sauf à ne rien innover dans ce dernier, que tient à vie Siboud de Clermont. Elle instituera des officiers à Montfort et à Beauvoir. Humbert mande à ses sujets de ces diverses terres de lui obéir et répondre des revenus. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la maison des frères Prêcheurs ; présents : Guillaume de Roin l'aîné, François de Revel, chevaliers, 2 frères Mineurs, etc. Guigues Frumenti, de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 355. *Invent. Graisivaudan*, V, 114-5 ; *St-Marcellin*, I, 408 ; II, 637. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 454-5 ; *Hist. de Dauph.* II, 448-9. = BARTHÉLEMY, *Baux*, 1217^bis^.

31827 24 décembre 1342.

Le dauphin Humbert mande aux mistraux et collecteurs des tailles comtales de la Mure, Beaumont, Montorcier, Corps, St-Bonnet-en-Champsaur, et l'Oisans, le chiffre des revenus assignés par lui sur leurs recettes au nouveau monastère de Montfleury.

Arch. de l'Isère, B. 4324 (*Invent.* IV, 184^b^).

31828 Grenoble, 24 décembre 1342.

...Ind. 10..., *pontif. Clement. VI a° 1*. Humbert, dauphin de Viennois, pour accomplir un vœu (dont on dit que le pape l'a dispensé) de fonder (des monastères pour) 300 religieux, établit à Izeron *(Ysero)*, au diocèse de Grenoble, un couvent de 50 religieuses de Ste-Claire et 6 frères de l'ordre de St-François, en l'honneur de la V^e^ Marie, de s^t^ François, du b^x^ Louis de Marseille, auquel il est apparenté par sa mère Béatrix de Hongrie, de s^e^ Claire et de tous les saints et saintes du paradis. Il donne pour cela une place et une terre hors du lieu qu'il a récemment acquis, et sa maison dans l'intérieur, avec les revenus des châteaux et mandements d'Izeron et de Rovon jusqu'à concurrence de 300 flor. d'or. Il donne en outre pour que chaque sœur et frère jouisse de 15 flor. poids delphinal 10000 flor. à prendre sur les revenus de son comté d'Andria et des autres possessions que son oncle Robert lui a assignées en Pouille : 5000 serviront à construire les édifices du couvent ; les autres seront placés en rentes. *Acta ap. Gratianopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Guillaume de Roin l'ancien, François de Revel, chevaliers, Dalmace Grassi, de Reilhanette *(Relhania)*, franciscain, et un notaire. Guigues Frumenti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 362 ; *Invent. Graisivaudan*, II, 280^a^. — *Liber translationis Delphinatus*, 192-3. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 450-1. = BOYS (A. du), *Vie de s^t^ Hugues*, 370. PALLIAS, 106. PRUDHOMME, *Hist. Grenoble*, 191.

31829 27 décembre 1342.

...Ind. 11... Chabert de Flandènes acquiert de nobles

Peyrachon et Berthon de Flandènes, père et fils, de la paroisse de St-Martin-du-Colonel en Royans, leurs biens au mandement de la Bâtie de Vercors et aux montagnes du Vercors, au prix de 55 flor. d'or. Guill. Bochard de Vacieu, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xliij^{x}.

31830 (Avignon), 28 décembre 1342.

Garnier Ardenchi, choriste de l'égl. de Valence, est pourvu d'un canonicat en cette cathédrale. Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 151.

31831 Grenoble, 30 décembre 1343/2.

Le dauphin Humbert ordonne à tous nobles et autres des terres qu'il avait assignées à la dauphine Marie de Baux, son épouse, en cas de survie, de lui prêter hommage dans cette hypothèse, etc. Ind. 11, fait en la maison du dauphin, jadis à Jean, évêque de Tivoli, près du couvent du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 357 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 209 ; B. 3001, 198. *Invent. Généralité Dauph.* I, 25 : 38.

31832 Grenoble, 30 décembre 1343/2.

...1343, ind. 11. Le dauphin Humbert avait vendu à Pierre Gay, dit Barrot, de Clérieu, pour un an à partir du 1er sept., les gabelles et péages de tout le Viennois, de Moirans exclus, en-dessous, excepté la gabelle d'Auberives, le vingtain de St-Lattier (*S. Heleuterii*), la gabelle et péage de St-Nazaire-en-Royans. Considérant la fidélité dudit Gay, il lui vend les susdites gabelles, péages et vingtain pour 3 ans commençant au 1er sept., au prix de 3000 flor. delphinaux, soit à raison de 1000 fl. par an et 83 fl. 4 gros par mois ; réservée sa pension à Humbert s^{r} de Villars, rien à Luc, apothicaire d'Avignon. Le dauphin reconnaît avoir reçu 1000 flor. par parties ; puis, tenant compte de la bienveillance de Gay envers lui, il lui fait don de 200 fl. pour l'indemniser de ses dépenses en guerres et affaires. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à Jean évêque de Tivoli ; présents : Guillaume du Mas, doct. en droit, Humbert Boneti, de St-Nazaire, cubiculaire, et Laurent Chinardi, de St-Pierre-de-Champagne, huissier du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-iiij, 209-12.

31833 Grenoble, 30 décembre 1343/2.

Pierre de Boëge (*Buegio*), fils de feu Jaquet de Boëge et frère de feu Raymond de Boëge, chev., en son nom et à celui de ses neveux, expose au dauphin Humbert, comme baron de Faucigny, que Guigues Falavelli, jadis juge de cette terre, déclara que Raymond et Pierre de Boëge avaient perçu légitimement *clamas* et *banna* sur leurs hommes, et exercé la justice, sauf les peines criminelles ; ils supplient le dauphin de leur confirmer ces droits, sous son haut domaine et en fief franc, noble et antique. Après délibération, Humbert, se remémorant les services de Pierre en Dauphiné, Hongrie et Pouille, ratifie ce jugement ; il reconnaît avoir reçu pour cette confirmation 200 flor. poids delphinal. Ind. 11, *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, et Guillaume du Mas, docteurs en droit, Humbert de Choulex, François de Theys, Guillaume de Roin l'ancien, François de Revel, chevaliers, Michel de Césane, Raymond Falavelli, Humbert d'Auriac (*Aureaco*), jurisconsultes, Jacques de Die, dit Lappo, conseiller du dauphin, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iiij-vij, 212-5. *Invent. Prov. étrang.* 37^{a}.

31834 Grenoble, 30 décembre 1343/2.

Le dauphin Humbert, seigneur de Faucigny, avait donné à Pierre Vagnardi, prieur de Contamine, en la terre de Faucigny, sa vie durant, certaine juridiction sur le territoire de Contamine. L'usage de cette juridiction donna lieu à discussion devant la cour delphinale. Guigues Falavelli, alors juge de la terre de Faucigny, formula plusieurs condamnations contre des habitants. A la prière d'Aymon Famelii, procureur du prieur, le dauphin accepte gracieusement un accommodement et lève les condamnations moyennant 250 flor. poids delphinal. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-ix, 216-7. *Invent. Prov. étrang.* 37^{a}.

31835 Grenoble, 31 décembre 1343/2.

Humbert, dauphin de Viennois, en présence de témoins, déclare vouloir que ses nobles et vassaux conservent à la dauphine Marie de Baux la même fidélité qu'ils ont eue envers lui, et leur ordonne ainsi qu'à tous les possédants biens dans les châteaux assignés pour son douaire, de lui prêter serment de fidélité lorsqu'ils en seront requis, et s'il venait à mourir, de lui faire reconnaissance et hommage. Fait *ibid.* près du couvent des frères Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, Reg. B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 358^{b}. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1241.

31836 31 décembre 1343/2.

Le dauphin Humbert établit Pierre Pain Chaud, chevalier, châtelain de Beauvoir, pour en jouir pendant sa vie, avec défense de rendre le château à un autre qu'à lui et, après sa mort, à son épouse la dauphine Marie de Baux : Pierre prête serment à celle-ci.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 509.

31837 1342-1352.

Compte de Conrad et Mathieu, fils de Jacobin Vagnon, de Trofarello, et Viet et Conrad de Granellis, lombards, tenant les casanes sures de Voiron et St-Laurent-du-Pont.

Torino, *Invent. comptes des cens des casanes et lieux de la les Monts*, 1^{b} (n° 4).

31838 (Après 1342).

L'évêque de Grenoble, sans ignorer l'exemption du prieuré de St-Robert, de son diocèse, en fit la visite, reçut une procuration, y célébra les ordres et exerça les autres fonctions pontificales. On posa à ce sujet diverses questions aux professeurs de l'université d'Avignon : le prélat a-t-il le droit de visiter le prieuré, malgré l'opposition du prieur ? Peut-il, nonobstant l'exemption, exiger un subside caritatif ? Une réponse négative fut formulée par Robert de Worcester (*Wygornia*), premier docteur en décrets du pape, Guillaume Baralhi, prévôt d'Avignon, doct. en décrets, Paul de Sade, ouvrier de l'église d'Avignon, Bernard Tartacii, doct. ès lois, Ponce Barnaudi, doct. ès lois, Guillaume de

Vezeyssayo, doct. en décr., Pierre de Pérouse, doct. en décr., Laurent Jandre, doct. ès lois, Philippe Minuculus, de Naples, doct. en décr., Guillaume Grimoardi, doct. en décr., Albric de Plaisance, doct. ès lois, Rostagnus de Pinauda, doct. ès lois, Guillaume de *Poudiomoradello*, doct. en décr., Jacques Aubendi, doct. ès lois, Sommo Ranulphi, doct. en décr., André Bembo, curé de San-Cassiano di Venere, doct. en décr., qui apposent leurs sceaux.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 67-9.

31839 1343.

Parmi les franchises du Dauphiné figure celle de pêcher dans toutes les rivières *(ripariæ)*, excepté dans les digues *(aggeres)* et fossés, que le prince se réserve (17).

SALVAING DE BOISSIEU, *Usages des fiefs*; 2e, 165-6; 3e, I, 218.

31840 1343.

Reconnaissances faites au commandeur du Trièves par des particuliers de Sauxe et autres lieux dépendant du Trièves. Martin Seytour not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, f° 54b, n° 45.

31841 (1343/...).

Demandes et défenses du dauphin Humbert contre Amédée, comte de Savoie, devant les commissaires nommés par Charles, fils du roi de France, comte de Valois, Alençon, etc.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 215.

31842 1343.

Bail à ferme des gabelles d'Allevard, au prix de 40 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 38a.

31843 1343.

Procès entre le dauphin Humbert et Bertrand, cardinal d'Ostie, en qualité de prieur d'Aspres, au sujet de la juridiction de ce lieu.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 38-9.

31844 1343.

Reconnaissances en faveur de noble Georges Atenulphi, fils de feu Guigues, de Prunières. Jean Borrel, not.

Arch. des Htes-Alpes, Savine, E. 183 (*Invent.* 173b).

31845 1343.

Sentence rendue entre l'abbaye de Boscaudon et la ville d'Embrun, au sujet des droits de pâquerage exercés par les moines aux environs de cette ville; ordonnance du Dauphin enjoignant au bailli de ne pas inquiéter les moines à ce sujet.

Invent. des titres de Boscodon (1712). = ROMAN, 219a.

31846 1343.

Testament de frère Guillaume Truchet, contenant une libéralité en faveur de Boscaudon.

Invent. des titres de Boscodon (1712). = ROMAN, 219a.

31847 1343.

Reconnaissances en faveur du dauphin Humbert pour des fonds à Briançon et à la Salle; — par quelques gentilshommes et autres de Briançon pour divers héritages de la directe delphinale; — autres à Briançon, Servières, le Monêtier et autres lieux de la châtellenie de Briançon.

Arch. de l'Isère, B. 3714 (*Invent.* III, 149a). Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 177-8.

31848 1343.

Estimation *(estenta)* en toises *(teysiarum)* des maisons et *pedæ* de la ville de la Côte-St-André *(de Costa)*, à l'intérieur des murs, faite par Antoine de Theys *(Teys)*, notaire, commissaire d'Aymon, comte de Savoie. Chaque maison ou *peda*, située dans l'enceinte *(clausuris)* de la ville, mesurant 9 toises de longueur et 5 de largeur, doit au seigneur 2 sols 6 den. Viennois; sur 3 toises, on lève 2 den. Le toisage a été fait par le notaire et Michel *de Usia*, charpentier. Redevance totale : 60 livr. 11 s. 5 den. Viennois.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, paq. 13, n° 9bis, grand rouleau parch., à la suite du 5 déc. 1345.

31849 1343.

Enquête contre un homme de Châteauroux, qui avait fait dépaître ses bestiaux sur le territoire d'Embrun.

Invent. archives mairie Embrun, D. 261, C. 98.

31850 1343.

Verwendete sich die « universitas studii generalis Gratianopolitani », bei Clemens VI für Laurentius Coticoti, clericus Gratianop. dioc., in artibus magistratus.

DENIFLE, *Universit.* I, 366 (Reg. Vatic. 4 suppl. an. 2, p. 3, f° 28a).

31851 (1343).

Etat féodal du domaine propre du dauphin : bailliage du Viennois, 29 châtelains, 39 châtelains bannerets, vassaux delphinaux, le comte de Valentinois et Diois, le comte de Forez, Amédée de Poitiers, les seigneurs de Taulignan et d'Audefred; en Graisivaudan, 23 châtelains, 36 châtelains bannerets, le comte de Genevois, 53 chevaliers vavasseurs et écuyers notables; en la terre de la Tour et Valbonne (Bresse), 21 châtelains, 14 châtelains bannerets, 25 chevaliers vavasseurs et écuyers notables; en Briançonnais, 11 châtelains, 7 nobles; en Embrunais et Champsaur, 2 châtelains, 22 nobles notables, l'archevêque d'Embrun, les communautés d'Embrun et de Chorges; en Gapençais, 3 châtelains, 24 châtelains bannerets, vassaux delphinaux, l'évêque de Gap, la communauté de Gap, Jean de Chalon; dans les baronnies de Montauban et Mévouillon, 11 châtelains, 27 châtelains bannerets, le prince d'Orange, 23 barons et nobles; en la terre de Faucigny, 14 châtelains, 60 châtelains bannerets et fidèles delphinaux.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI; *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 81-8. MUGNIER, *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 84.

31852 1343.

Fragments de reconnaissances des habitants des paroisses d'Huez, Villard-Reculas, la Garde, Oz, St-Christophe-en-Oisans, Mizoën et Hières, imposés à la taille générale du dauphin, ses hommes liges et tenus de se rendre à ses chevauchées.

Arch. de l'Isère, B. 2680, orig. parch. (*Invent.* II, 96a).

31853 1343.

Reconnaissances au dauphin à Mirabel aux Baronnies.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 415.

31854 1343.

Fragments de reconnaissances des habitants des paroisses du Monêtier-de-Briançon et de St-Chaffrey, imposés à la taille comtale, hommes liges du dauphin

et tenus de le suivre, à pied, en ses chevauchées avec attirail de guerre à leurs frais en raison de leurs facultés.

Arch. de l'Isère, B. 2681, orig. parch. (*Invent.* II, 97ᵃ). *Invent. Briançonnais*, 544.

31855 (1343 ?).

Le mandement de Montorcier *(Monteorsserio)* comprenait sept églises paroissiales : St-Michel de Chaillol *(Chalholio)*, Ste-Marie de Chabottes *(Chabotis)* et Chabottonnes *(Chabotetis)*, St-Jean et St-Nicolas de Montorcier, Champoléon *(Campolino)* et Orcières *(Orsseria)*, comprenant 340 feux *(lares)*, dont 107 du dauphin et 233 des nobles.

Feu Bertrand Humberti, coseigneur de Montorcier, avait en 4 paroisses 35 foyers, une maison forte près la tour de Montorcier, des maisons et revenus à Gap. Par son testament, au cas où il mourrait sans enfants légitimes, tous ses biens devaient être partagés entre les frères Mineurs de Gap et les religieuses de Bertaud. Sa fille posthume ne vécut pas. Les héritiers vendirent son bien à nobles Jean de Montorcier et Guigues de Savine *(Sabina)*, au prix de 600 flor. d'or. Il devait à son neveu Jean de Bénévent 200 flor. pour la dot de sa mère ; on trouva la quittance des 600 flor. que réclamaient les frères de sa 1ʳᵉ femme Béatrix.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 89-91, n° 24.

31856 1343.

... Ind. 11... Hommages rendus au dauphin par Guillaume Due(?) pour une vigne en la paroisse de Pâquiers *(Pasqueriis)* ; — Guillon de Rosmet ; — Guillaume Pyole ; — Jean Berne, donat de noble Humbert Berne ; — Francesia et ..... sœurs, filles de Bertrand Comitis ; — Guillaume Jalme ; — Annet del Com, de la paroisse *Pasturorum* ; — Marguerite, veuve de Pierre Vituli ; — Jean du Molard *(de Molario)* : — Roland Pasquerii ; — Jean et Guillaume Girardi, frères ; — Pierre Silnonis ; — Pierre Laczerii, dit Amplo ; — Jean de la Combe ; — Antelme Monerii ; — Jean Claretî, de Champrond ; — Jean et Pierre Girmondi, frères ; — Guillaume Bardi ; — Jean Remondi ; — Etienne, fils d'André Gomberti, de la paroisse de la Cluze *(Clusa)* ; — Guigues Rol ; — Jeannet du Molard ; Anthonie et Guillelme, filles de Telmet Girondi, d'Allevard ; — Rostang Tinelli, d'Allevard ; — Annet Amarii, d'Allevard ; — Perret Corcolonis, de la paroisse d'Allevard ; — Jean et Guillaume Valerii, de la par. d'A-d ; — Pierre Labodi, de la p. d'A. ; — Jean Laurenti...

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. XIV Graisivod.*), XXX, 242ᵇ-54.

31857 1343.

Reconnaissances de plusieurs particuliers des paroisses de Pâquiers, Saint-Martin, la Cluze et Genevray passées au profit du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 128ᵇ : VI, 84ᵃ.

31858 1343 et 1344.

Franchises et libertés accordées par le dauphin Humbert aux habitants de Pérouges, des Baronnières, de Valbonne et de la terre de la Tour.

Grenoble, *Invent, Viennois*, III, 112.

31859 1343.

Acte concernant la succession de Guillaume de Poitiers, fils de Lucie *(Luca)* de Beaudiner.

Du Chesne, *Comtes Valentin.* 19-20.

31860 1343.

Reconnaissances en faveur de Pierre de Rame.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 97, cité (*Invent.* V, 133ᵇ).

31861 1343.

Estimation des cens de la Roche-de-Glun et autres revenus réduits en argent par les commissaires députés par le dauphin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1545.

31862 1343.

Terriers de Durand Fabry au profit de noble Pierre de Rostaing, dit de la Rivière et Laval-Clérieu.

Arch. de la Drôme, E. 1461, invent. (*Invent.* II, 213ᵃ).

31863 1343.

Hommage au dauphin par Raymbaud Rostaing, coseigneur de Rousset.

Arch. de l'Isère, B. 2623. = Roman, 219ᵃ.

31864 1343.

Reconnaissances passées en faveur d'Aynard (= Aymar) de Roussillon, seigneur de Tullins, par quelques particuliers de Vizille, pour diverses terres situées aux territoires de Vizille et de Jarrie.

Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288ᵃ).

31865 1343.

Informations à la requête du commandeur de St-Paul, d'où il résulte que ses hommes liges n'étaient point allés aux chevauchées delphinales et ne devaient de subside qu'à lui.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1956-7.

31866 1343.

Enquête pour justifier d'une pension que les habitants de St-Paul-en-Trièves devaient au seigneur de Gresse à cause du pâquerage à eux accordé, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 294ᵃ.

31867 1343.

Guillaume de Vaugelas *(Vallegelata)*, abbé de St-Pierre, prête serment dans l'église St-Maurice de Vienne à sa confirmation.

Bosco (J. a), *Bibl. Floriac*, læv. xyst. 107.

31868 1343.

Assignation de 200 liv. de rente annuelle à Marie de Viennois, prieure de Salettes, pendant sa vie, sur la châtellenie du Queyras *(Quadracii)*.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1823.

31869 1343.

Exemption de péages, gabelles et vingtain par tout le Dauphiné en faveur de la prieure et du couvent de Salettes, — Cf. 4 déc.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1824.

31870 1343.

Reconnaissances au profit du dauphin Humbert par les nobles et autres du lieu de la Salle, pour divers fonds et héritages *in allodio de Sala* ; les pariers devaient au dauphin pour led. alleu 46 sols 8 den. ; s'ils se vendaient lesd. fonds entre eux, le prince en pren-

drait les lods; s'ils les vendaient à d'autres, il en prendrait le 1/3 denier.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 313.

31871 1343.

Manifeste et avertissement du dauphin Humbert au sujet des différends qu'il avait contre Amédée, comte de Savoie, concernant Bellecombe.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 214-5.

31872 1343.

Cécile, fille de Béraud de Solignac *(Solemniaco)*, et Vualburge de *Graingnaco*, veuve de Guillaume de Poitiers, chevalier.

Du Chesne, *Comtes Valentin.* pr. 20.

31873 1343.

Quittance semblable à celle du 17 avr. 1337 (Solignac).

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 26.

31874 1343.

Hommage rendu à Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, par Berthon Chapayron.

Arch. de la Drôme, E. 8092, cité (*Invent.* V, 326b).

31875 2 janvier 1343.

Amblard de Briord est nommé chanoine de St-Barnard à Romans; il possède déjà l'égl. paroiss. de Clemeczana, dioc. de Gap, et un clériçat à Valence. — Exéc. : Etienne Mercier, chan. de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 153.

31876 3 janvier 1343.

Quittance semblable à celle du 18 janvier 1329.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 673.

31877 4 janvier 1343.

A la considération du cardinal Guillaume (Curti), son chapelain Michel Motet, doct. ès décr., prieur du Bourg-d'Oisans (St-Laurent-du-Lac, 80 flor.), dioc. de Grenoble, et moine de St-Chaffre (Ste-Théofrède !), dioc. du Puy, reçoit un bénéfice de 200 liv. Tourn. à la collation de ce monast.; jadis, au service de l'évêque du Mont-Cassin [cf. 29 juil. 1341], il fut blessé et perdit un clerc au service de l'Eglise ; il avait demandé en vain l'abbaye de Ste-Sophie de Bénévent. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 155.

31878 Grenoble, 4 janvier 1343.

Concession et albergement par le dauphin Humbert aux habitants de Beaucroissant et son mandement, de 60 *pedas* du bois et forêt de Bièvre (Bieures), chacune de 6 setiers, à assigner à ceux qui voudraient prendre du bois, sous le cens d'1 setier seigle et 1 poule pour chaque *peda* : confirmation des privilèges accordés aux habitants par les prédécesseurs du prince ; autorisation de porter leurs vivres dans le château et mandement francs de tout tribut, comme les habitants de St-Etienne et d'Izeaux, l'usage de bûcherer, faire du bois, pâquerer et cueillir des glands dans la forêt de Bièvre (Bieures) sera commun aux habitants de Beaucroissant, St-Etienne, Izeaux et Rives. *Dat. Gratianopoli*, dicté de vive voix par le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3922 (*Invent.* IV, 36). *Invent. St-Marcellin*, II, 1474-5. — Faure (Cl.), dans *Nouv. rev. hist. de droit* (à part, 22-5, cf. 3-10).

31879 Grenoble, 4 janvier 1343.

Pierre Carmigniani, de Prato, remet au nom du dauphin Humbert à frère Girard de Graveylliis, gardien du couvent des frères Mineurs de Nyons, une couronne d'or avec perles et pierres précieuses, que le prince avait reçue de lui et promis de lui rendre ou de lui payer 800 flor. : quittance mutuelle. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à l'évêque de Tivoli : témoins (non nommés).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), x^a, 218^b.

31880 5 janvier (1343).

Lettre de Louis, roi de Hongrie, au dauphin Humbert, qu'il qualifie son frère ; il l'avise qu'il a envoyé à Rome des ambassadeurs pour obtenir du Pape le royaume de Sicile, qui lui appartient par droit de succession ; il le requiert d'y envoyer les siens pour les rejoindre, et d'y aller lui-même, s'il le peut, pour persuader au Pape de lui faire cette restitution.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, I, 20 : 31.

31881 Chambéry, 5 janvier 1343.

Compte de Hugues Taberne, de Rivoire, châtelain de Montcler *(Montis Clari)*, pour des constructions *(opera)*, du 7 août 1342 à ce jour, soit 24 semaines ; reçu *ap. Chamber.*, en présence de Pierre Marescalcz...

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux ; Moncler, n° 40, 3.

31882 Valence, 8 janvier 1343.

Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, et Falcon, seigneur de Montchenu, renouvellent le compromis qu'ils avaient fait, pour eux et leurs *valitores, adjutores et sequaces*, touchant leurs guerre et controverse, en la personne d'Humbert, dauphin de Viennois. Celui-ci prononce paix perpétuelle entre eux, se réservant l'appréciation des dommages, en particulier les saisies *(pignoratio)* contre le seigneur de Claveyson. Sont choisis comme juges amicaux, de la part de Viriville, Henri s^r de Sassenage et pour Montchenu Odobert s^r de Châteauneuf, qui mettront les parties d'accord ; s'ils n'y parviennent pas, ils en référeront au dauphin à son premier voyage en Viennois. Humbert enjoint au sire de Montchenu de se rendre incontinent avec les seigneurs d'Anjou et de Bressieux, auprès de Marguerite, dame de Viriville, et de lui dire avec respect *(pronus)* : « Ma dame, j'ai ouï dire que vous étiez mécontente de moi, et que j'ai dû dire ou faire quelque chose à votre déshonneur ; pour certain, ma dame, que je n'ai jamais eu l'intention de dire ou de faire quelque chose à votre déshonneur ; si je l'ai fait ou dit, ce que je ne crois pas, je viens [m'en remettre] à votre miséricorde; punissez-moi comme il vous plaira. » La dame répondra ce que le dauphin a confié aux s^rs d'Anjou et de Bressieux. Le jugement sera observé sous peine de 3000 marcs. Les parties donnent leur consentement et s'embrassent. *Acta ap. Valenciam*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : H. archevêque de Lyon, Louis archidiacre de Lyon, Humbert s^r de Villars, Aymar s^r de Roussillon, Aynard s^r de Clermont, Amblard de Briord, François de Theys, Joffred d'Arces, chevaliers, Amblard s^r de Beaumont.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati, 1343-4*), 219.

31883 9 janvier 1343.

Testament de m^e Jacques Nicolaij, clerc, signé du Byerra not., qui fonde dans la chapelle du St-Sépulcre une messe quotidienne des morts, excepté les jours propres, moyennant 22 flor. d'or par année, qu'il hypothèque sur une vigne à Ste-Colombe, joignant le chemin royal et le Rhône ; 2° sur une autre vigne appelée la Brianderij audit Ste-Colombe ; 3° sur sa maison d'habitation à Vienne vers St-Marcel ; en parchemin en deux expéditions.

Arch. de l'Isère, *Inventaire* 176, 21^b. CHEVALIER (U.), *Pataphium s. Vien. eccl.* 33.

31884 10 janvier 1343.

Le pape accorde l'indulgence plénière à l'article de la mort à Pierre Archimandi (Archinjaudi ?), chevalier du dioc. de Vienne, et à sa femme Artaude de Montélier.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 160.

31885 Valence, 10 janvier 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, voulant favoriser Henri de Sassenage *(Cassenatici)*, seigneur de Sassenage et de Pont(-en-Royans), par un augment de fief, exempte de la juridiction de la cour delphinale ses hommes des châteaux, mandements et territoires de Pont-en-Royans, Rencurel, Châtelus, Sassenage, Veurey, Laborel et de la terre de St-André en Royans ; il autorise à établir dans ses terres un juge des premières appellations ; il lui promet de ne pas acquérir dans ses possessions de fiefs, arrière-fiefs, cens ou usages, de n'y prendre personne sous sa protection. Il reconnaît avoir reçu 600 flor. d'or poids delphinal du seigneur de Sassenage, qui a confessé tenir de lui en fief ces concessions. *Acta ap. Valentiam*, dans le chemin public devant le port du Rhône ; présents : Amblard de Briord, seigneur de la Serrâ, chevalier, Jacques Brunerii, Reymond Falavelli et François de Cagnio, jurisconsultes, etc., Guigues Frumenti, de Grenoble, not. apost., impér., roy. et delph. Sceau.

Invent. Graisivaudan, V, 70^a ; *St-Marcellin*, II, 214. CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 844 ; 2^a, 649. SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2^a, 94-8 ; 3^a, I, 140-3.

31886 10 janvier 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde à Henri de Sassenage, seigneur du lieu, moyennant 600 flor. d'or, que les habitants du Pont, Rencurel, Châtelus, Sassenage, Vourey, Labourel et de la terre du s^r de Saint-André ne pourront être actionnés (par les officiers du dauphin, mais) seront renvoyés à ceux du s^r de Sassenage, à moins qu'ils ne se soumissent à d'autres cours delphinales ; il permet aud. Henri d'établir un juge des premières appellations, se réservant les autres ; il promet de ne faire aucune acquisition dans sa terre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 79.

31887 11 janvier 1343.

Le dauphin Humbert donne à Pierre Chat, du Molard, damoiseau, les moulins de Roche, en payement de 400 liv. qu'il lui devait.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 421^b.

31888 (Avignon), 13 janvier 1343.

Le pape donne un canonicat en l'égl. de Valence à Jean Ardenchi, chan. de Vienne, à condition de renoncer à l'office de choriste de Valence. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 162.

31889 13 janvier 1343/4.

Obit de Jacques Nicolay, clerc de l'église de Vienne, qui donna 1/2 livre pour la procession ordinaire au milieu de la nef et une autre ordinaire à la messe, plus 6 den. à chaque célébrant, sur les biens de la chapelle du Sépulcre fondée par lui.

CHARVET, *Constitution*, 538. CHEVALIER (U.), *Pataphium s. Vien. eccl.* 33.

31890 14 janvier 1343.

Ebrard de Beorzet, chan. de Pauperie (?), dioc. du Puy, clerc de Viviers, chan. de St-Omer, dioc. de Thérouanne, et de St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, reçoit un canonicat à St-Georges du Puy.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 163.

31891 (Avignon), 14 janvier 1343.

Un canonicat à Valence est attribué à Hugues Garbes, issu de nobles vassaux de cette égl. et chan. de Viviers. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 164.

31892 (Avignon), 14 janvier 1343.

Le pape nomme Pons du Puits chanoine de St-Paul-Trois-Châteaux. — Exéc. : Michel Ricomanni, prévôt de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 165.

31893 Agen, 14 janvier 1343.

Lettre de Jean Belvatet [= Amanieu de Farges], évêque d'Agen, et de Louis, comte de Valentinois, qui autorise le trésorier de l'Agénois à payer 120 liv. Tournois d'indemnité à Pierre Costa d'Agen, servant d'armes du roi.

Paris, Bibl. Nat., Reg. 231, 7. BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1236.

31894 Avignon, 16 janvier 1343.

Le pape nomme Alberton de Cadris chanoine de Valence. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 167.

31895 Avignon, 16 janvier 1343.

Concession de canonicat à St-Barnard de Romans à Marquis de Claix, chan. non prébendé à St-André de Grenoble. — Exéc. : le prévôt de St-André de G-e, le doyen de Vienne et Raymond Bourguignon, chan. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 169.

31896 Avignon, 16 janvier 1343.

L'abbé de St-Ruf est chargé de la collation à Bernard Dentil d'un canonicat à Viviers.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 168.

31897 Avignon, 17 janvier 1343.

Indulgence plénière à l'article de la mort accordée à Raymond Chabert, juge du Briançonnais, et à sa femme Guifrède, de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 171.

31898 Avignon, 17 janvier 1343.

Les prieurs de St-Robert et de St-Laurent, et le prévôt de St-André de Grenoble sont chargés de faire rece-

voir Guy Panet, prêtre de Die, comme chanoine en l'égl. de Grenoble, ordre de St-Aug.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Viénne*, n° 172.

31899 Rochemaure, 17 janvier 1343.

Confirmation par le dauphin Humbert de l'inféodation faite par Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, à Jean Bertrandi, du Colombier, damoiseau, de la ville du Colombier et des mas du grand et du petit Gurin ; avec injonction de prêter hommage et serment de fidélité aud. seigneur. Fait au château *Ruppis Maure*, dioc. d'Avignon, ind. 11 ; présents : Humbert s^r^ de Villars, Perrot de Gigny et Soffred d'Arces, chevaliers des dioc. de Lyon et Grenoble, François de Cagnio, de *Cumis*, jurisc., et Guillelmet de Romei, clerc du Puy.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xj-ij, 220-1. *Invent. Viennois*, I, 291^b^ : 530; *Invent. Vivarais*, 524.

31900 Montfleury, 17 janvier 1343.

Remise par Jeanne de Ligneriis, prieure de Montfleury, aux habitants de Champoléon, à cause de leur pauvreté, des rentes que cette maison percevait dans leur territoire.

Arch. de l'Isère, B. 3008. = ROMAN, 216^b^.

31901 18 janvier 1343.

Hommage au dauphin Humbert par Hugues d'Avalon pour un pré avec grange à Vaulnaveys, sous la redevance de 10 sols Viennois à mutation de seigneur. Pierre Macel not.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 164 : VI, 105^a^.

31902 Rochemaure, 18 janvier 1343.

Hommage prêté au dauphin par Guillaume Rogerii, seigneur de Chambon (frère du pape Clément VI), pour le péage du Breuil *(de Broillio)* en Auvergne, dioc. de Clermont, sauf le roi de France et le duc de Normandie. Ind. 11, fait au château *Ruppis Maure* ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Humbert, s^r^ de Villars, Guillaume Flote, s^r^ de Revel, chancelier de France, Soffred d'Arces, Hugues de la Roche, maréchal de la cour Romaine, chevaliers, Etienne de Molicione, docteur en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiij^a^, 222^a^. *Invent. Prov. étrang.* 7^a^.

31903 19 janvier 1343.

Ind. 11...

Arch. de l'Isère, Invent. 31, VIII^xx^ x.

31904 19 janvier 1343.

Donation par Barthélemy Bovarini, prêtre, du tiers de la veyerie de Peyrins à Antoine Bovarini.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^c^ IIII^xx^ xviij-ix.

31905 Villeneuve-d'Avignon, 21 janvier 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, duc de Champsaur, comte d'Albon et de Vienne, palatin, confirme la donation faite par son parent Aimar, seigneur de Roussillon, le 8 déc. 1342, à noble Jean Bertrand, du Colombier, en arrière-fief du dauphin ; présents : Humbert seigneur de Villars, Ainard s^r^ de Vinay, Amblard s^r^ de Beaumont, Humbert s^r^ d' *(Albano)*.

Invent. Vivarais, 524. — DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 25. = COURBON, chr. 406.

31906 Avignon, 22 janvier 1343.

Le pape nomme Hugues Gaston, lic. ès-lois, chanoine de Vienne. — Exéc. : l'official de Viennc, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 173.

31907 Mercurol, 22 janvier 1342/3.

...11^a^ ind... Arthaud de Claveyson, seigneur de Mercurol, reçoit en fief franc l'hommage de Reymond de Curson *(Curczone)*, damoiseau, pour tout ce qu'il tient au château de Mercurol et son mandement : il jure entre ses mains d'être bon et fidèle. *Act. Mercurolii*, en la grande salle basse du château ; témoins : Guigues Aragonis, chapelain curé du lieu, Huguet Lobeti, damoiseau, Aymar de la Balme, not., et feu Pierre de Crolles, not. Pierre Cheyvelli, de Virieu le Grand, clerc, not. imp. subrogé par Bernard Reynerii, licencié en droits, official de Vienne à St-Donat et juge ordinaire d'Arthaud, seigneur de Claveyson et Mercurol, chevalier.

Arch. du marquis d'Arces au château de Blanchelaine.

31908 (Avignon), 23 janvier 1343.

Le pape accorde l'indulgence plénière à l'article de la mort à Hugues de la Chapelle, seigneur *Vallis Draconis*, et à son épouse Béatrix, du dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 174.

31909 23 janvier 1343.

Lettre du dauphin Humbert, mandant aux communautés d'Oulx et du Briançonnais de payer entre ses mains ce qu'elles doivent solder à la Purification, ou à Soffrey d'Arces, Reymond Chaberti, conseillers, et Guillaume Tardini.

Mentionnée dans la lettre du 13 février 1344. — MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 18^a^.

31910 (23 janvier) 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux syndics, consuls et procureurs de la communauté d'Oulx *(Ulcio)* et au châtelain du lieu de se libérer de ce qui restait dû à Pierre de la Tour, damoiseau, à qui il avait confié la châtellenie d'Oulx, à raison de 6 liv. par an à la Purification. Ordre au bailli de Briançon... Sceau secret en l'absence du chancelier.

MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 18.

31911 Chambéry, 23 janvier 1343.

Compte par Samuel, de Montréal *(Monte Regalis)*, juif habitant St-Genix, familier du comte de Savoie, des travaux exécutés à la maison de St-Genix depuis le 15 mai 1341, reçu *ap. Chamber.* par Jacobin de Chambéry, clerc. Reçus de Mabet des Avenières, de Deifilius Bonivardi, châtelain des Avenières, de Jean Reynardi, châtelain de Dolomieu, de Pierre Berre, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, etc.

Torino, Arch. d. Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux ; St-Genix, n° 59, orig. parch. (*Invent.* 13).

31912 24 janvier 1343.

Le camérier majeur du pape décharge de toute gabelle, péage, rêve et passage, les bois que le cardinal Reynaud de St-Adrien[1] faisait transporter de Die à Avignon pour des bâtiments.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 2^a^.

1. Raynaud Orsini succéda comme cardinal diacre de St-Adrien à Neapoléon Orsini, mort le 23 mars 1342; cet acte prouve que sa promotion fut antérieure au 17 déc. 1350, date donnée par EUBEL.

31913 Le Touvet, 24 janvier 1343.

Rôle des assises générales tenues au Touvet *(ap. Tovetum)* par Guigues Borrelli le jeune, juge de la terre d'Amblard de Beaumont, seigneur de Beaumont et coseigneur du Touvet, mandant au châtelain de faire payer les amendes au seigneur au bout de 10 jours : 97 condamnations ; Garona, fille de Béatrix de Beaumont..., le fils naturel *(donatus)* d'Humbert d'Entremont, le bâtard de Girard du Touvet... ; rémission de moitié, sur la volonté d'Artaud de Beaumont et du châtelain Hugues de Crolles.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 281.

31914 26 janvier 1343.

Hommage rendu par Guillaume Ardenc *(A-chi)*, damoiseau, fils et héritier d'Humbert, à Joffrey de Chatte, seigneur de Crépol, pour son fief de Varez, entre la rivière d'Herbasse et Arthemonay ; présents : Jacquemet Chabod, de Rives, Soffrey Burnon, de la Sône, et Jacquemon Thivoley, de Chatte, damoiseaux.

Arch. de la Drôme, E. 3584, copie de 1361 (*Invent.* III, 199).

31915 (Avignon), 28 janvier 1343.

Le pape accorde l'indulgence plénière à l'article de la mort à Guillaume Lambert, habitant de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 175.

31916 Le Puy, 29 janvier 1343.

En présence de Bertrand de Montoriano, juge royal au bailliage du Velay *(Vallie)* pour le roi de France, Guillaume de Chalançon, chanoine du Puy, tuteur des enfants impubères de Guy s^r de Chalançon, Guillaume son héritier et Marguerite, supplie le juge de l'autoriser, à raison de ses occupations à se faire remplacer. Il choisit noble Pierre de Crotis, et lui donne mandat de recouvrer du dauphin Humbert 160 flor. de revenu assignés à Guy en rémunération d'hommage et de libérer Roger s^r de Chambon, frère du pape. *Acta Anicii;* présents (4).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxij-iiij, 407-9.

31917 Villeneuve-St-André pr. Avign., 30 janv. 1343.

Le dauphin Humbert échange et assigne les 200 flor. dus à Gautier de Monteil sur les moulins, fouloirs, péages et autres revenus de la terre de Visan.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 67 : 704-5.

31918 (Avignon), 31 janvier 1343.

A la demande de Falconet de Bargia, le pape accorde à son parent Raymond de Lachau un canonicat à Valence ; il est parent du chancelier de France, choriste de V-e (15 l. T.) et curé de St-Blaise de Lens, dioc. de Vienne (10 l. T.).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 177.

31919 (Avignon), 31 janvier 1343.

Le prieur de St-Jeoire en Savoie, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Lausanne pour Guifred de la Grange.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 178.

31920 Février 1343.

Reconnaissances passées en faveur du prieur de St-Sauveur, près de Pennafol.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 417 : 1063.

31921 (Avignon), 4 février 1343.

Aymeri Biga, de l'ordre de St-Antoine, obtient un bénéfice à la collation de l'abbé de St-Antoine et du monast. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 179.

31922 Avignon, 6 février 1343.

Bulle du pape Clément VI au sujet du différend entre le dauphin et l'archevêque de Vienne. Il rappelle que son prédécesseur avait ordonné la remise du serment de fidélité et de l'hommage rendu à Humbert par les citoyens de Vienne, la destruction du château élevé par lui au prieuré de St-Just près Vienne et son retour au prieuré de St-Vallier, sauf à reprendre ce qu'il avait donné en échange, le contrat étant cassé. Le palais, la chapelle, la halle du marché et 5 habitations de l'archevêque avaient été brûlés et pillés : l'abbé de St-Ruf de Valence, Hugues d'Arpajon, chan. de Rodez, et le seigneur d'Anjou (*Anjove*, Avion), dioc. de Vienne, furent chargés d'estimer combien il en coûterait pour remettre les choses en l'état, le dauphin tenu à fournir la somme nécessaire. — *Dudum ex gravi.*

Arch. de l'Isère, vidimus. Chorier, *Miscell.* XII, 52 (vidimus de 1446). Allard (G.), Mss. XV, 97 (vidimus du 10 fév. 1371). Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 432-3. = Caise (A.), *Cart. de St-Vallier*, 30 (1337). Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 181.

31923 (Avignon), 6 février 1343.

Ordre du pape à l'abbé de St-André à Vienne, à Julien Cellararii, archiprêtre de St-Vallier, dioc. de V-e, et à Jacques Vieille, chan. de Vienne, de faire payer les 4800 flor. d'or dus par Humbert, dauphin de Viennois, à l'archevêque de Vienne à la suite d'une sentence canonique de Benoît XII, motivée par l'incendie et la mise à sac de la ville de Vienne et du palais archiépiscopal.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 180.

31924 Villeneuve-St-André, 6 février 1343.

Privilèges, libertés et franchises *(francheysie)* accordés par le dauphin Humbert aux habitants du château, bourg et ville franche de Pinet : il se réserve la leyde et autres impositions des marchés, plus 2 den. pour les saisies dans le lieu de Pinet et 4 dans le reste du mandement ; il régla le droit de mouturage à raison d'une coupe composée de 8 cassoles *(cazola)* par setier. *Acta in Villa Nova S. Andree* près Avignon, dans la *logia* du verger du chapitre de l'église Notre-Dame de lad. Villeneuve ; ind. 11. — Cf. 3 avril ; présents : Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, François de Theys, s^r de Thoranne, Etienne de Roux, chevaliers, Amblard s^r de Beaumont, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, docteurs en droit, Etienne Pelati, jurisc., frère Arduyn de Montréal, prieur des Carmes de Pinet et André Marescalci, de Pinet.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xv-ij, 224-6. *Invent. Viennois*, III, 430 : II, 280^a. *Rev. de Vienne*, I, 422. = Chevalier (U.), *Ordonn.*, n° 135.

31925 6 février 1343.

Acte constatant que le dauphin doit à Bindanello Sciaborditi, marchand de Florence, 1000 flor. d'or poids de Florence. Nicolas Altonis, de Lucques, not.

Mentionné dans l'acte du 19 octobre suiv.

31926 7 février 1343.

Bulle de Clément VI, commettant l'archidiacre [de Vienne? l']et Guillaume de Chevelu, chanoine de Lyon, pour statuer sur une question entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève.

Bianchi (Nicom.), *Materie politiche estero archivi stato Piemont.* (1876), 145. Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 74.

31927 Avignon, 10 février 1343.

A la demande de son neveu Aymar de Poitiers, Charles de Poitiers, déjà chanoine à Viviers et à Toul, est nommé chanoine et préchantre de Valence, bénéfices réservés le 27 janv. préc. étant occupés par feu Guillaume de Tournon. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 184.

31928 Avignon, 10 février 1343.

Indulgence plénière à l'article de la mort accordée à Richard Bérard, prieur de St-Félix de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 186.

31929 Villeneuve-St-André, 10? février 1343.

...Ind. 11. ...dauphin Humbert et Pierre de Carmigniano, *in Villa Nova S. Andree* près Avignon, en la maison du chapitre de Notre-Dame que tient le cardinal de Palestrina (Pierre Després).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 227.

31930 Avignon, 11 février 1343.

Bulle du pape Clément VI, par laquelle il autorise le dauphin Humbert à fonder dans son château de Montfleury un monastère de religieuses de l'ordre de St-Dominique, si la dotation (rente annuelle de 15 flor. à chaque religieuse) en paraît suffisante à l'évêque de Grenoble, sous réserve des droits de l'église paroissiale. — *Speciosus forma.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 362; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 185°). *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 455-6; *Hist. de Dauph.* II, 449b. = Graëff, *Clém. VI et prov. Vienne*, n° 187.

31931 Avignon, 11 février 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, après avoir fait vœu d'ériger dans son château de Montfleury, au diocèse de Grenoble, un monastère de religieuses de l'ordre de St-Augustin suivant l'institut des frères Prêcheurs, en a mis les frères en possession, l'a suffisamment doté et promis de faire construire les bâtiments nécessaires, avec église et cimetière. Sur sa demande de l'enrichir de libertés, immunités et privilèges, le pape Clément VI lui accorde tous ceux dont jouit le monastère de Prouille, du même ordre, dioc. de St-Papoul. — *In hiis quæ.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 363b; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 184b). — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 456; *Hist. de Dauph.* II, 449-50. = Graëff, *Clém. VI et prov. Vienne*, n° 188.

31932 Avignon, 11 février 1343.

Bulle du pape Clément VI, autorisant Humbert, dauphin de Viennois, à construire dans son château d'Izeron, dioc. de Grenoble, un monastère de religieuses de Ste-Claire.

*Montfaucon, *Bibl. biblioth. mss.* I, 170a. = Graëff, *Clément VI et prov. Vienne*, n° 189.

31933 Avignon, 11 février 1343.

Supplique d'Humbert, dauphin de Viennois, au pape Clément VI, pour obtenir que le chancelier de l'université de Paris accorde dans le mois la licence en théologie à frère Parisius, né en Dauphiné, de l'ordre des frères Prêcheurs, qui a suivi les cours durant 6 ans et commenté les Sentences avec succès ; bachelier en théologie et confesseur du dauphin, il a été élu récemment provincial de Provence. *Fiat, si sit sufficiens...*

Denifle, *Chartul. univers. Paris.* (1891), II, 534.

31934 Avignon, 11 février 1343.

Clément VI mande au chancelier de l'église de Paris de conférer dans le mois à Parisius Parisii, dominicain originaire du Dauphiné, bachelier en théologie, la maîtrise et la licence en cette science, s'il en est digne; ses confrères l'ont récemment élu provincial de Provence.

Reg. Vatic. Aven. Clement VI, t. 12, f° 170-1.

31935 11 février 1343.

Bail à ferme par le dauphin Humbert à Humbert Colonel des sels et gabelles de Viennois ; le péage et gabelle de Pisançon par eau et par terre, ceux de St-Alban et Auberives p. e. et p. t., le péage ancien de St-Donat, le péage, gabelle et vingtain de St-Lattier et de St-Nazaire p. e. et p. t., la gabelle de la Roche-de-Glun p. t., les gabelles de Peyrins, St-Jean d'Octavéon, Beaumont, Villeneuve, Vestier, Claveyson, Albon, Moras, Beaurepaire, Pinet, Corps, Beauvoir-de-Marc, Bordes, St-Etienne, Izeaux, Rives, Roybon, St-Marcellin, Beauvoir-en-Royans, Moirans, St-Paul, Voreppe, p. e. et p. t., Vinay, le péage et gabelle de Serves p. e. et p. t., le péage de la Roche-de-Glun p. e. et p. t. pour 4 années et moyennant 4000 flor. d'or chacune.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 328-9.

31936 St-Ruf d'Avignon, 11 février 1343.

Pierre, abbé de St-Ruf de Valence, autorise Bérard d'Albigny, chanoine sacristain de St-Ruf d'Avignon, à passer dans une autre église du même ordre. Il avait été choisi par les exécuteurs testamentaires du cardinal Bertrand de Montfavet pour être pourvu du monastère de Notre-Dame de Bon-Repos. *Dat. ap. S. Ruffum Avinion.*, sceau, ind. 11, *pontif. Clement VI a° 1.*

Biblioth. d'Avignon, ms. St-Ruf.

31937 Sauzet, 12 février, 1342/3.

Artaude, fille de feu noble Guillaume de Barcelone et femme de noble Pierre Rostagni, de Sauzet, et Bartholomée, fille dudit Guillaume de Barcelone et femme de noble Guillaume de Valréas, constituent comme procureurs leurs maris pour faire reconnaissance à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. *Acta ap. S-tum*, en l'hospice de Pierre Rostagni ; témoins : Guillaume Maurini, de Sauzet, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxiij.

31938 (Avant 13 février 1343).

Le cardinal Pierre de Colombier avait ménagé un accord entre Aymar de Roussillon, seigneur d'Annonay, et le dauphin Humbert, irrité contre Aymar parce que celui-ci manquant à ses devoirs de vassal pour les terres qu'il avait en Dauphiné, n'avait pas assisté son suzerain dans la récente guerre contre le comte de Savoie. En reconnaissance, Aymar érige le château de Colombier en toute justice et seigneurie, en faveur de

Jean Veyre, neveu du cardinal, ne se réservant que la foi et l'hommage. Sceaux d'Aymar, d'Artaud et Guillaume, ses frères, d'Alix de Poitiers, leur mère, d'Aymar d'Anjou, bailli d'Annonay, des armes de France, de la curie de Vienne et du prince dauphin.

GRASSET (Le P.), *Hist. des cardinaux Bertrand et Colombier, et des Célestins de Colombier* (ms. in-fol.). = MAZON (A.), *Hist. Vivarais guerre de Cent ans*, 8.

31939 Annonay, 13 février 1343.

Sur la place des Chevaliers, Guillaume [= Aymar] de Roussillon, seigneur d'Annonay, remet la bannière à Jean Veyre, le créant ainsi chevalier banneret, ce qui excite la jalousie des autres seigneurs, mais la présence des cardinaux Pierre Bertrand et Pierre de Colombier apaisa tout.

GRASSET (Le P.), *Hist. cardin. Bertrand et Colombier* (ms.). = MAZON (A.), *Hist. Vivarais guerre Cent ans*, 8.

31940 Villeneuve-St-André, 14 février 1343.

Humbert dauphin de Viennois confesse avoir reçu de Pierre Carmigniani, de Prato, dioc. de Pistoie, 791 flor. d'or poids delphinal et 4 gros Tourn. arg. qu'il avait reçus des exécuteurs testamentaires de Jaquemin Malaballi à St-Donat, dont quittance. Fait *in Villa Nova S. Andree* près Avignon, en la maison du chapitre de N.-D., que tient le cardinal de Palestrina ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, Etienne de Roux, chev., et m^e Girard de St-Dié (*S. Deodato*), médecin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xviij, 227.

31941 (Avignon), 16 février 1343.

Le pape notifie à l'évêque, au prieur de St-Laurent de Grenoble, etc., sa validation de la translation d'Hugues Morard, ordre de Cluny, du prieuré de Domène à la sacristie du prieuré du Bourget ; cette nomination faite à la mort de Jean de Beaune par Géraud, prieur du Bourget, était invalide par défaut de profession.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 191.

31942 16 février 1343.

Procès-verbal dressé par Daniel Mottet, notaire, d'un accord entre les bourgeois de Briançon et les habitants de la banlieue appelée Tierce (hameaux de Chamandrin, de Pont-de-Cervières, Fontchristianne, Foreville, les Fontanils), réglant les conditions auxquelles ces habitants sous le nom d'*uniti* et *affranchiti* jouiront des libertés briançonnaises et leur participation aux charges communes (un cinquième).

Arch. municip. de Briançon, DD. 5, original.

31943 16 février 1343.

...Ind. 11...

Arch. de l'Isère, *Invent. 31*, VIII^xx x^b.

31944 (Avignon), 19 février 1343.

Indulgence plénière à l'article de la mort, accordée à la demande de Guillaume Flote, seigneur de Revel, à Jacques d'Ampuis et à Arcingale, son épouse, et à Pierre d'Ampuis et sa femme Clémence, tous habitants de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la provinve de Vienne*, n° 195.

31945 (Avignon), 22 février 1343.

A la demande d'Amédée de Beauvoir, le pape accorde à son frère Drunet, chan. de Lyon et de Vienne, une dignité ou personat en expectat. en l'égl. de Lyon. — Exéc. : le doyen de Vienne, Guillaume de Virieu, chan. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 197.

31946 (Avignon), 23 février 1343.

Le pape accorde l'indulgence plénière (à l'article de la mort) à Geoffroy Flote et Jocerande son épouse, du dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 198.

31947 (Avignon), 23 février 1343.

Le dauphin (Humbert) obtient pour son clerc Thomas Frumenti, déjà chan. d'Avallon, dioc. d'Autun et clerc de chœur en l'égl. de Grenoble (1 liv. par jour), un canonicat avec expectat. en l'égl. de Genève. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine et le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 202.

31948 23 février 1343.

Indulgence plénière accordée à Henri Lambert et à son épouse Symonde, du dioc. de Vienne ; — à Artaud Ricard et sa femme Gorie, de V-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 203-4.

31949 (Avignon), 23 février 1343.

A la demande de Guillaume Arthaud, Jean Pertuset, clerc de Die, est pourvu d'un canonicat en cette église. — Exéc. : les prieurs de St-Marcel et de St-Pierre de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 200.

31950 (Avignon), 23 février 1343.

A la demande du même, seigneur d'Aix (Aise) et Bellegarde, son conseiller Jean Pertuset, chan. de Die, est pourvu d'un bénéfice (60 ou 40 liv. Tourn.) à la collation de l'évêque de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Marcel, le doyen et le sacristain de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 201.

31951 (Avignon), 23 février 1343.

Le dauphin (Humbert) obtient pour Giroud Pilat de la Buissière, clerc de Grenoble étudiant le droit à l'université de Toulouse, un canonicat en l'égl. de Gap, nonobstant un personat de 40 sols en l'égl. paroiss. des Ollières et un de 4 liv. Genev. en celle de St-Julien, dioc. de Genève. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine et le prieur de Romette, dioc. de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 205.

31952 Villeneuve-d'Avignon (avant 23 février 1343).

Traité qui a été « parlé » devant N. S. P. le Pape entre le Dauphin et les gens du Roi. Le dauphin donnera à Philippe, fils du roi, son Dauphiné avec toutes ses autres terres, sauf celles de Pouille et d'Auvergne, au cas où il n'aurait pas d'héritier mâle ou femelle légitimes ; en cas de mort de Philippe, la donation ira à celui des enfants du duc de Normandie que le roi choisira. Le roi donnera au dauphin 10000 liv. de rente viagère à asseoir au royaume, auprès des 2000 qu'il prend sur le trésor à Paris. La donation faite, le roi versera au dauphin 120000 flor. de Florence, en trois annuités de 40000, sans retenue pour cause quelconque. Au cas où le dauphin aurait des enfants, ceux-ci, à

partir de 14 ans, seront tenus de rembourser ce que leur père aurait reçu. Quand le Dauphiné sera au pouvoir du fils du roi, Humbert retiendra ses 10000 liv. de rente, lesquelles ne seront prises ni en marches, ni en frontières, sauf pour parfaire l'échange de Romans, Visan, Nyons et Mirabel. Le roi s'engage de bonne foi à maintenir son douaire de 10000 liv. de rente à la dauphine. Au cas où le dauphin aurait une fille, elle sera mariée à Philippe, sinon à un des fils du duc de Normandie. S'il en a plusieurs et que l'aînée soit laide, la puinée « convenable » succédera au Dauphiné. Le fils du roi qui aura le Dauphiné sera tenu de payer les dettes et d'amender les torts et clameurs d'Humbert et de ses prédécesseurs jusqu'à concurrence de 25000 flor. de Florence. Il se fera appeler dauphin de Viennois et portera les armes écartelées de France et du dauphin. Le roi et le duc seront tenus d'aider et défendre Humbert et son Dauphiné, ce que promettront le duc de Bourgogne et m^sr d'Alençon. Humbert pourra disposer en œuvres pies de ses acquisitions sans fief noble ni justice. Seront confirmées et gardées les libertés et privilèges des villes franches du Dauphiné et de toutes les terres. En nul temps le Dauphiné ne pourra être uni au royaume, à moins que tout l'empire ne le soit. Les baillis et châtelains jureront de mettre les forteresses et châteaux entre les mains du roi en cas de mort du dauphin. Plusieurs châteaux et villes notables seront remis à des gentilshommes choisis par le roi. Si celui-ci veut faire d'Humbert de Choulex (*Cholay*) le bailli de Mâcon, il mettra en sa main les châteaux de Montluel, Pérouges, Meximieux, Sathonay et Vaulx. Le dauphin donnera des garants du royaume, en fournira lettres et s'obligera sous le petit sceau de Montpellier, les foires de Champagne et Brie, la chambre du pape, etc. Le dauphin mettra spécialement en la main [du roi] la terre de Faucigny et les châteaux d'Albon (*Aubon*), Moras et autres ; ils seront tenus par Amé de Rossillon, s'il plaît au roi de le faire bailli de Boucieu (*Bocey*), Velay et Ste-Colombe. Le dauphin fournira un état de ses comtés, baronnies, châteaux, châtellenies, fiefs, arrière-fiefs, etc. ; il montrera les testaments, donations, institutions, substitutions, codicilles, etc. sur le fait de ses terres. Du tout se fera bonnes lettres, qui seront confirmées par N. S. P. le pape comme pape et vicaire de l'empire vacant. Celui qui tiendra le Dauphiné sera tenu de faire hommage aux églises de Vienne, Lyon et Grenoble. Le roi doit terre convenablement à Philippe ; on lui recommandera la mère du dauphin, pour que son douaire lui soit gardé.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 176 (*Invent.* I, 58^a). Inséré dans l'acte du 23 février 1343. — GUIFFREY, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 147-53.

31953 Villeneuve-d'Avignon, 23 février 1343.

...Ind. 11, pontif. d. Clement. pp. VI a° 1, en présence du pape, Humbert dauphin de Viennois, d'une part, et Guillaume Flote, seigneur de Revel, chancelier, Pierre de Cugnières et Jean Richerii, chevaliers et conseillers de Philippe roi de France, d'autre, attestent avoir avec mûre délibération arrêté les conclusions contenues dans un rouleau remis au pape et par lui aux notaires (n° précéd.). Le dauphin proteste ne se tenir pour engagé qu'autant que le roi ratifiera ce traité d'ici à la fête de la nativité de s^t Jean-Bapt. Il fait serment sur les Evangiles de l'observer ; prêtent serment de le faire confirmer par le roi : G. F., P. de C., J. R., Jean, prieur de Crépy, dioc. de Senlis, conseillers, m^es Réginald de Moulins, chan. de Paris, et Pierre de Verberie, secrétaires du roi. Prêtent serment sur l'ordre du dauphin : Humbert seigneur de Villars, Humbert Alemandi, s^r d'Albon, Humbert de Choulex (*Cholay*), s^r de Lullin, Amédée de Rossillon, s^r du Bouchage, Guillaume Artaudi, s^r d'Aix, François de Theys, s^r de Thoranne, Amblard s^r de Beaumont, Guillaume de Royn l'ancien, Etienne de Roux (*Ruffo*), chevaliers, Hugues Alemandi, s^r de Valbonnais, damoiseau, Pierre de la Cra, prieur *Bari*, et Jacques Brunerii, conseillers du dauphin. *Acta ap. Villam novam*, dioc. d'Avignon, dans la chambre du pape, présents m^es Humbert Pilati et Guigues Frumenti, notaires. Pierre li Lovaz, du dioc. de Sens, not. apost. seing. Jean Rosini, du dioc. de Pistoie, not. apost. et imp., seing.

Inséré dans l'acte du 23 avril 1343. — Arch. de l'Isère, B. 3865,35 (*Invent.* III, 371^a). *Invent. Généralité*, I, 22, 64^a : 33-5. — *Statuta delphin.* B, x. = *SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2^e, 9 ; 3^e I, 9. GUIFFREY, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 147-54, cf. 324, 44.

31954 Villeneuve-St-André-d'Avignon, 23 fév. 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, mande à Philippe de Spinis et Rosso de Somaya, maîtres de ses monnaies de Crémieu et Visan, et au garde d'ouvrer des douzains, deniers noirs et oboles noires, avec un dauphin et la légende HVMBERTVS DALPHINVS VIENNENSIS ; au revers une croix et autour : COMES ALBONIS. *Dat. in Villa Nova S. Andree prope Avinionem ;* par le prince, du conseil de Jacques Brunerii, Amblard de Beaumont, François de Theys, Etienne de Roux, Jean d'Auteville, Johaquin de Magistro et P. de Carmignano. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), XV-j. *Invent. Généralité*, 35-6. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 456-7. MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* 92-3.

31955 Villeneuve-lès-Avignon, 23 février 1343.

Le dauphin Humbert mande aux baillis et juge du Viennois de faire publier dans toutes les châtellenies que toute tentative ayant pour but d'exporter les matières d'or ou d'argent, sera passible d'une amende de 100 marcs d'argent et de la confiscation des valeurs saisies. Au besoin des gardes seront échelonnés pour faire respecter cette ordonnance. Tout marchand ou changeur devra jurer entre les mains d'un châtelain delphinal, de ne destiner son billon qu'aux ateliers du dauphin, et tout marchand ou changeur qui s'acheminera vers l'un de ces établissements pour négocier une vente n'aura à supporter aucun péage. Toutes les espèces étrangères sont prohibées, excepté celles du pape et celles des rois de France et de Sicile. La parpaillole blanche passera pour 15 d., le patat noir en vaudra 3 ; le florin delphinal aura cours pour 24 s. de la prochaine monnaie, et celui de Florence pour 25 s. Les délinquants sont passibles de 25 liv. d'amende. Le douzain delphinal de cette future émission aura cours pour 1 demi-gros, le patat noir pour 3 d., le

denier noir pour 1 d., et l'obole pour 1 ob. Les sixains de vieille et mauvaise fabrication ne devront pas valoir plus de 2 d. et 1 pitte. *Dat. in Villa nova S. Andreæ prope Avinionem...*

Invent. Généralité. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 457; *Hist. de Dauph.* II, 516. MORIN (H.), *Numism. féod. Dauphiné*, 91-2.

31956 Villeneuve-St-André, 23 février 1343.

...Ind. 11. Le dauphin Humbert commet à Philippe Guchi de Spinis et Rosso de Somaya, de Florence, marchands de la cour Romaine, la maîtrise de ses monnaies à Serves *(Cervia)*, Visan *(Avisani)* et Crémieu, et à Lantelme Argoudi et Guillaume Pilati, de Grenoble, celle de la Tronche, quand ils auront réglé leurs comptes. Le dauphin reconnaît avoir reçu en prêt de Philippe et Jean 2000 flor. Philippe devra solder 2200 flor. à Péronet de Monte Molari et ses associés de Lyon, qui détiennent des joyaux engagés par le dauphin ; il tiendra la gabelle et péage de Serves jusqu'à satisfaction ; il jouira des libertés qu'avait le maître Gardello Massancie. Fait *in Villa Nova S. Andree* près Avignon, en la maison du chapitre de l'église Notre-Dame ; présents : Pierre de la Tur, prieur de Baro, Johaquino de Magistro et Nicolas Altonis de Lucques.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xix-x, 228-9.

31957 Villeneuve-lès-Avignon, 25 février 1343.

Confirmation viagère par le dauphin Humbert à Helinonde (= Eléonore) de Monteil *(Montilio)*, veuve de Jean de Montluel, du don fait à elle par son mari du château et revenus de la terre de Montrigaud, avec main levée de la réunion qui en avait été faite après le décès dud. Jean. *Dat. ...in Villa nova prope Avinionem, per dom. orethenus.*

Arch. de l'Isère, B. 3006. VII^{xx} xxxxv ; B. 3008, V^{c} lxxiij^{xx}, 525^{b}. *Invent. St-Marcellin*, I, 964.

31958 25 février 1343.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Bertrand de Revel, pour 100 flor. d'or de revenu à lui assignés en Oisans à raison de la maîtrise des mines d'or et d'argent en Dauphiné, que le prince lui avait commise sa vie durant.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 260^{c}.

31959 Mars 1343.

Donation par Philippe, roi de France, au grand Jean de Vienne, pour services rendus et sur le témoignage de Guionet de Chissé, d'une maison à Blaye, jadis à Pierre de l'Escluze.

Paris, Arch. Nat., JJ. 74, 32. = GUIFFREY, 325, 45.

31960 Mars 1342/3.

Les prieurs de [St-Jean-de-]Losne et de Charolles font venir le procureur du prieur de St-Romain[-le-Haut] à Vergy : le moine qui y réside ne peut célébrer la messe qu'en empruntant un calice à ses paroissiens ; celui qui existait du temps du défunt prieur, fut mis en gage, puis racheté par les gens de l'évêque de Valence et emporté on ne sait où.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 192.

31961 (Avignon), 1er mars 1343.

L'archevêque de Vienne est autorisé à conférer les ordres sacrés et un bénéfice *cum cura* à Michel de Virieu, clerc de Vienne, qui a dissimulé son illégitimité pour recevoir la tonsure.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 206.

31962 3 mars 1343.

Lettres du dauphin Humbert conformes à celles du 11 décembre 1341.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 269^{b} : III, 439.

31963 3 mars 1343 = 3 mars 1349.

Durand Crozet, du Queyras, avait acquis du vivant de Jean de Fossigny, à Réotier, certains fonds et possessions et un moulin, au prix de 120 flor. d'or, dont led. Jean l'avait investi, plus certains autres biens et possessions au prix de 100 flor. d'or, plus une portion de la seigneurie et juridiction de Guillaume Buty à Savine, au prix de 35 flor. Il supplie Humbert, dauphin de Viennois, d'approuver l'investiture à lui passée et de l'investir du surplus, ce à quoi le prince consent, sans préjudice de ses droits et de ceux d'autrui.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 345.

31964 (Avignon), 4 mars 1343.

Le sacristain de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Genève pour Jean Dardellac.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 208.

31965 (Avignon), 4 mars 1343.

Géraud de Margarita obtient pour Mathieu Gibelin d'échanger sa chapellenie de Ste-Marie-Magdel. de St-Martin-d'Hostun, dioc. de Valence, avec Symon de Creuta contre celle de Ste-Marie-Magdel. de St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne. — Exéc. : le prieur de St-Pierre du Bourg à Valence, le doyen de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 209.

31966 (Avignon), 4 mars 1343.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Barnard de Romans en faveur de Guigues Macellarii, qui abandonnera l'autel de St-Antoine de Viennois en la même église, taxé 15 flor. d'or. — Exéc. : le prieur de St-Pierre du Bourg, le doyen de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 211.

31967 (Avignon), 4 mars 1343.

A la demande d'Itier, abbé de Cluny, Guillaume de l'Ongle, jadis profès dans l'ordre des frères Mineurs, doyen de Valensole, dioc. de Rieux, reçoit le prieuré de Ternay, dioc. de Vienne, de la dépendance du monast. de Cluny, qui vaquera par la nomination de Jean Pascaise à la charge de grand prieur dud. monast.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 210.

31968 (Avignon), 4 mars 1343.

Guillaume Flote obtient pour son parent Gilet Remestani un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : les abbés de St-Pierre et de St-André à Vienne, le prieur d'Annonay.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 207.

31969 5 mars 1343.

Echange entre Humbert, dauphin de Viennois, et le doyen Jean Durand et les chanoines de Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon. Moyennant la promesse d'une rente de 250 flor. d'or sur une maison et un verger récemment acquis par lui à Visan *(Avisani)*, le

prince devient propriétaire d'un grand hôtel *(hospitium)* à Villeneuve, avec cellier, ancienne chapelle, petit verger, grande cuisine, maisons hautes et basses, cours libres, grand verger : le tout contigu à l'hôtel de l'ancien évêque de Cahors.

Arch. de l'Isère, B. 3769, roul. parch. (*Invent.* III, 201ᵃ). *Invent. Prov. étrang.* 2ᵉ.

31970 (Avignon), 8 mars 1343.

Concession de canonicat avec expectat. en l'égl. de St-Barnard de Romans à Henri de Poitiers, chan. de Beaune et de Mâcon, chantre de Mâcon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 214.

31971 (Avignon), 8 mars 1343.

Raymond de la Tour, précepteur de *Plantata* au dioc. de Limoges, est pourvu d'un bénéfice de 100 liv. Tourn. à la collation du monast. de St-Antoine de Viennois.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 215.

31972 8 mars 1343.

Information faite par le châtelain d'Exilles au sujet de la gabelle qui s'exigeait aud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 492-3.

31973 9 mars 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et Etienne d'Arvillard, chevalier, à qui le prince délaisse tous les droits qui avaient appartenu à Jean d'Arvillard, situés en la vallée d'Allevard, cens, prés, vignes, etc., sauf l'hommage et souveraineté ; le dauphin le met en possession et lui confirme les privilèges et libertés accordés par le dauphin Jean, son père ; il confesse avoir reçu 400 flor. Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 551. *Invent. Graisivaudan*, I, 4.

31974 Villeneuve, 11 mars 1343.

Clément VI accorde à Guillaume Artaud, chevalier, seigneur d'Aix, et à sa femme Catherine, du dioc. de Die, une indulgence plénière *in articulo mortis*.

*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 161 (à part, 15). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 217.

31975 (Villeneuve), 13 mars 1343.

L'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine, etc. sont chargés de l'exécution d'une concession de canonicat en l'égl. de Lausanne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 221.

31976 Orange, 15 mars 1343.

Raymond de Baux, prince d'Orange, avec le consentement de sa mère Anne de Viennois, confirme à la commune d'Orange toutes les libertés concédées par ses prédécesseurs. Acte dans la maison des frères Prêcheurs.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1220.

31977 15 mars 1342/3.

Privilèges accordés aux notaires d'Orange par Raymond de Baux, prince d'Orange, de l'assentiment d'Anne de Viennois, princesse d'O-e.

Arch. de l'Isère, B. 3941 (*Invent.* IV, 53ᵃ).

31978 15 mars 1343.

Vente par les mariés Segrée, de Cognin, à Guilhon Berthet, dit Roman, de 3 setérées de terre aux Eschejos, sur Chatuzange, pour 10 flor. d'or.

Arch. de la Drôme, E. 11070, couvert. parch. (*Invent.* VI, 377ᵃ).

31979 Exilles, 16 mars 1343.

...Ind. 11... Thomas Allaud et son fils Jean, pour s'acquitter de 50 flor. de Florence envers Richard Rochette, d'Exilles, que celui-ci avait été contraint de payer comme caution d'eux envers le dauphin de la recette par eux faite des revenus de Salbertrand, remettant aud. Richard, sous le bon plaisir du dauphin, la mistralie dud. Salbertrand, pour jouir des revenus et émoluments accoutumés, etc. *Act. Exill.*, en l'étude du notaire ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIIˣˣ xiiij. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 698.

31980 17 mars 1343 = 17 mai 1343.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 36.

31981 Nîmes, 17 mars 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, commet Etienne de Roux et Guillaume Roche, chevaliers, ses conseillers, pour assigner au chapitre de Notre-Dame de Villeneuve-de-St-André, près Avignon, 250 flor. de revenu, prix de l'hôtel et du verger acquis par lui (5 mars préc.).

Arch. de l'Isère, B. 3770, roul. parch. (*Invent.* III, 201ᵇ).

31982 (Avignon), 18 mars 1343.

Jean Fayatii, clerc de Vienne, licencié ès lois, est autorisé à recevoir les ordres jusqu'au diaconat inclus, et 3 bénéfices *sine cura*, malgré un défaut dans l'œil gauche.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 222.

31983 Avignon, 18 mars 1343.

Le même, déjà chan. panetier de St-Barnard de Romans et choriste de N.-D. d'Annonay, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : l'abbé de St-Félix à Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 224.

31984 18 mars 1343.

Le dauphin (Humbert) destitue quelques châtelains.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 531.

31985 St-Marcellin, (avant 20 mars 1343).

Sentence rendue par François de Cagne, juriste des deux droits, seigneur de Montléans (Montléon), et juge majeur du Viennois, en faveur de noble Guillaume de Quincieu.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

31986 Chatte, 20 mars 1343.

Mise en possession en faveur de noble Guillaume de Quincieu, d'une maison à Chatte, par Pierre de *Fabrice*, familier de la cour de Joffrey de Chatte.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

31987 (Avignon), 20 mars 1343.

Les prieurs de St-Laurent de Grenoble, de St-Martin-de-Miséré et de Vaulnaveys, dioc. de Grenoble, sont chargés de mettre en possession d'un canonicat dans l'église de Grenoble, ordre de St-Aug., Pierre Baudoyn, prêtre et juriste, chapelain en lad. église (6 flor. d'or). Ont certifié de l'honnêteté de sa vie : Jean évêque de Grenoble, François prieur de la Roche, Guigues doyen de St-André en Savoie, o. de sᵗ A., dioc. de Gren., Athénulphe doyen, Guigues scolastique, Jean chantre, Hugues infirmier, Aymar ouvrier, Pierre Clavel, chan. de la susd. égl.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 226.

31988 Nîmes, 20 mars 1343.

Bien que Humbert, dauphin de Viennois, eut assigné des terres, droits et revenus à Guigues de Morges, chev., seigneur du Châtelard, au nom de son épouse Marguerite de Tullins, sous la condition qu'ils ne pourraient appartenir qu'à ceux de leurs enfants qui seraient seigneurs du Châtelard et ne pourraient être séparés de cette terre, le prince consent à ce qu'ils soient partagés, sous réserve d'hommage. ...Ind. 11... *Acta ap. Nemausum*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Amblard s^r^ de Beaumont, Guillaume de Bésignan, chevaliers, etc. Henri Garini, de la Tour-du-Pin, dioc. de Vienne, not.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), cvj, 115. *Invent. Graisivaudan*, IV, 178^b^.

31989 (Avignon), 21 mars 1343.

Pierre Lobet, clerc de Vienne, est pourvu d'un canonicat en cette égl. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-André à Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 227.

31990 (Avignon), 21 mars 1343.

Pierre Mite, déjà chan. de Vienne et de Lyon, etc. est pourvu d'un canonicat en l'égl. du Puy, ce qui lui rapporte 30 liv. Tourn. durant ses études. — Exéc. : Guillaume Albi, chan. de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 228.

31991 Salmaise, 21 mars 1342/3.

Arbitrage par Eudes, duc de Bourgogne, entre Guillaume d'Antigny, sire de Ste-Croix, Philippe de Vienne, sire de Pimont, et le doyen de Mâcon, au sujet du château de Beaurepaire. Fait dans le château.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 416, n° 8086.

31992 Avignon, 23 mars 1343.

Bernard Milon, déjà pourvu de la conducherie de l'égl. de Die et de la paneterie de celle de Valence, avec un bénéfice dit de la Croix dans celle-ci, devient chan. de Die. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, le prieur de St-Maurice de Die et Jean Ardenchi, chan. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 229.

31993 Alixan, 23 mars 1342/3.

Pierre Mastonis, fils de feu Boniface de Mastone, d'Alixan, dioc. de Valence, vend à Jean Balme, habitant le même lieu, un jardin près de Chirette *(ad Chiarelam)*, au prix de 25 sols Viennois monnaie courante, dont quittance ; il dépend du domaine du prieuré de St-Félix près Valence sous le service de 6 den. et le 1/3 d'une poule, et pour 2 sols 6 den. au pitancier sans domaine. *Act. Alexiani*, en la maison de Pierre Cossaudi ; témoins. Investiture par le notaire Vincent Magistri, baile du prieuré de St-Félix à Alixan, par tradition de la règle.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 50 lig.

31994 25 mars 1343.

Le dauphin (Humbert) donne 250 flor. d'or de cens au doyen et au chapitre de Notre-Dame près Avignon, en compensation d'une maison qu'il s'est procurée à Villeneuve-St-André près Avignon. Pierre de St-Quentin (not.).

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1354.

31995 = 32117 25 mars 1343 = 25 mai 1343.

Arch. de l'Isère, B. 4000, orig. parch. (*Invent.* IV, 94^b^).

31996 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 25 mars 1343.

Confirmation par le dauphin Humbert de la rémission faite à Richard Rochette le 16 préc., sous faculté de racheter la mistralie de Salbertrand en lui payant 50 flor. et 12 pour la présente rétention, à charge par Richard de solder au dauphin la redevance annuelle ; mandement au châtelain d'Exilles, etc. *Dat. in Villanova S. Andree prope Avinionem. Per dd.* le prieur de St-Donat et Jean d'Hauteville. H. G.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIII^xx^ xiiij^b^. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 698.

31997 Embrun, 26 mars 1343.

Achat par les habitants du Puy-Chauvin, de noble Georges Athenulphii, fils de feu Guigues, chevalier, coseigneur de Prunières, de tous ses droits de tasche, des mines *(meanis)*, etc. au mas de Valbonneys *(Vallis Bonessii)* près Briançon, au prix de 80 flor d'or de Florence, réservant les droits du dauphin et des héritiers d'Odon de Rame. Fait dans la maison de Raymond Estoudi, juriscons., de Châteauroux ; présents : Jacques Lautaudi, not.

Arch. des Htes-Alpes, E. 263, orig. parch. (*Invent.* 17^b^).

31998 (Avignon), 28 mars 1343.

Le pape nomme pour 5 ans juges conservateurs du doyen et du chapitre de Valence les évêques de Mende, Apt et Gap.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 234.

31999 28 mars 1343.

Investiture de fonds situés à Vaunaveys, mouvant du comté de Valentinois.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 501^b^ : III, 618.

32000 Villeneuve-lès-Avignon, 29 mars 1343.

...Ind. 11... Mise en possession des biens de Jean d'Arvillard en la vallée d'Allevard par Michel de Césane, juge mage du Graisivaudan, commissaire député par le dauphin Humbert, en faveur d'Etienne d'Arvillard, avec énumération des hommes justiciables et liges et reconnaissances des débiteurs de cens... Fait *in Villa Nova S. Andree prope Avinionem*, en la maison dite du dauphin.

Archives de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 551. *Invent. Graisivaudan*, I, 4^b^.

32001 (Avignon), 1^er^ avril 1343.

Le pape annule toutes les donations, aliénations et concessions de biens appartenant aux menses épiscopales de Valence et Die, faites induement par les prédécesseurs de l'évêque actuel Pierre (de Châlus). — Exéc. : Guillaume, évêque de Chartres, Etienne du Pin, abbé séc. du Daurat, dioc. de Limoges, et Ponce de Péret, archidiacre de Vendôme.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 236.

32002 (Avignon), 1^er^ avril 1343.

Pierre, évêque de Valence et Die, est autorisé à réserver une prébende dans l'église de Valence et une dans celle de Die, ainsi qu'une dignité, office ou bénéfice dans chacune d'elles.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 237.

32003 (Avignon), 1er avril 1343.
Le même est autorisé à dispenser de l'abstinence les religieux qu'il reçoit chez lui ; — à célébrer ou à faire célébrer la messe avant le jour ; — à faire réconcilier par un délégué les églises et les cimetières de son diocèse ; — à conférer le tabellionat à deux clercs non mariés.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 238-41.

32004 (Avignon), 1er avril 1343.
Le même obtient pour les clercs à son service, la dispense de la résidence dans leurs bénéfices pendant trois ans. — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 242.

32005 (Avignon), 1er avril 1343.
Le même est autorisé à faire recevoir dans les couvents de femmes de son diocèse les jeunes filles aptes ; — à faire recevoir une jeune fille lettrée dans le monast. de N.-D. de la Règle, dioc. de Limoges ; — à faire recevoir dans les couvents d'hommes de son diocèse ceux qui désireraient y entrer et en seraient dignes.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 243-5.

32006 (Avignon), 1er avril 1343.
Bulle du pape Clément (VI), qui commet l'abbé de St-Ruf de Valence, Julien Allarier, archiprêtre de St-Vallier, et Jacques du Vache, chanoine de Vienne, pour encaisser les sommes auxquelles le dauphin s'était obligé en faveur de l'archevêque de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 222-3.

32007 (Avignon), 1er avril 1343.
Le doyen de Brive, dioc. de St-Flour, l'archidiacre de la cathédrale et le chantre de St-Paul de Lyon sont chargés de conférer à Guy de Chauliac *(Cauliaco)*, sacristain de l'égl. de Vienne et maître en médecine, un canonicat en l'égl. St-Just de Lyon.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 246.

32008 1er avril 1343 ?
Humbert Archimbaudi reconnaît tenir du dauphin la viguerie *(vicaria, bajulia)* de Peyrins, pour laquelle il doit 35 s. Vien. et 2 linceuls de toile d'Allemagne à mutation de seigneur et de possesseur, et l'hommage ; une terre à Peyrins et deux champs *in Geroco*.
Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), 139b-40a. — Cf. 26 déc. 1338/7, n° 28971,

32009 Avignon, 2 avril 1343.
Bulle du pape Clément VI portant défense à tous les officiaux de connaître des dettes pécuniaires et de soumettre les sujets du dauphin à l'interdit pour lesdites dettes. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de Grenoble, etc. *Eximie*.
Insérée dans une bulle du 21 juin 1359. — Arch. de l'Isère, B. 2960, 713 (4),-9 ; B. 4200, vid. du 22 mai 1360 (*Invent.* IV, 141a). *Invent. Généralité*, I, 184b : 237. = Chevalier (U.), *Ordonn.*, n° 33. Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 251.

32010 (Avignon), 2 avril 1343.
Indulgence plénière à l'article de la mort à Hugues Poutrot, clerc marié, et sa femme Bellione, du dioc. de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 247.

32011 (Avignon), 2 avril 1343.
Hugues de Commiers, François de Theys et Aymar d'Arces, chanoines de Grenoble, sont chargés de la collation d'un canonicat en l'égl. de Maurienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 248.

32012 (Avignon), 2 avril 1343.
Les docteurs, maîtres et étudiants de Grenoble sont autorisés pendant 10 ans à percevoir les fruits de leurs bénéfices malgré leur non-résidence. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 249.

32013 2 avril 1343.
Hugues de Royn, prieur de St-Jeoire, ordre de St-Aug., dioc. de Grenoble, est nommé sur sa demande chan. en l'égl. des Augustins à Grenoble ; il résignera sa cure de N.-D. du Désert, dioc. de Gren. (20 liv. Tourn.).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 250.

32014 Nîmes, 3 avril 1343.
Le dauphin Humbert confirme ses franchises à la ville de Pinet. — Cf. 6 févr.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 238a).

32015 3 avril 1343.
Obit de Richard de Chausenc, sacristain de St-Barnard de Romans, grand bienfaiteur de la Chartreuse.
Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 320.

32016 Avignon, 4 avril 1343.
Bulle de Clément VI... a. 1. — *Ex apostolice* (2).
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 364b.

32017 Dijon, 4 avril 1342/3.
Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois et Bourgogne, palatin et sire de Salins, mande à son trésorier en Bourgogne, Othenin de Gevrey, de délivrer la ville de la Loye au sire de Faucogney, pour lui et son épouse Isabelle de France, dauphine de Viennois.
Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, ccxivb. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 416, n° 8088.

32018 4 avril 1343.
Obit de Jean Nicolai, chevalier en l'église de Vienne, pour qui son frère Jacques fonda deux 1/2 livres sur les biens de la chapelle du St-Sépulcre fondée par lui.
Charvet, *Constitution*, 579. Chevalier (U.), *Pataphium s. Vien. eccl.* 33.

32019 5 avril 1343.
Noble Pierre de St-Eusèbe, procureur (1er préc.) de Pierre Clareti, chev., sr d'Esparron, fait hommage pour possessions (à la Mure).
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxvija, 246a.

32020 Nîmes, 6 avril 1343.
Hommage au dauphin par Estendart de Moustiers, seigneur du Monêtier-Allemont. Fait chez les frères Prêcheurs.
Arch. de l'Isère, B. 2623. = Roman, 216b.

32021 (Avignon), 7 avril 1343.
Pierre Villars, chapelain perpétuel de St-André en la collégiale de St-Barnard de Romans (10 liv. Tourn.), reçoit un bénéfice de 60 ou 30 l. T. à la collation de l'évêque et du chapitre de Genève. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 254.

32022 La Loye, 7 avril 1342/3.

Othenin de Gevrey, trésorier du comté de Bourgogne, se rend à la Loye pour exécuter la lettre du duc du 4 précéd. et enjoint aux prévôt, tabellion et sergents du lieu d'obéir au sire de Faucogney, au nom d'Isabelle de France, dauphiné de Viennois. Donné le lundi benoit...

PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, II, ccxiv-v.

32023 (Avignon), 9 avril 1343.

Le prieur de St-Sauveur, dioc. de Vienne, le doyen de Vienne, etc. sont chargés de faire recevoir dans le monast. de St-Pierre de Lyon, Florence, fille de Drevet de Verna, noble du dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 255.

32024 9 avril 1343.

Le dauphin Humbert approuve l'assignation au doyen (et au chapitre de Notre-Dame d'Avignon, 25 mars préc.) relative au payement de son hôtel et verger à Villeneuve, faite par Etienne de Roux *(Ruffo)*, de 97 sommées 1/2 de blé. Arnaud Stephani not.

Arch. de l'Isère, B. 3770, roul. parch. (*Invent.* III, 201b). CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1355.

32025 9 avril 1343.

Le dauphin Humbert, en considération du traité du 5 mars préc., autorise Jean Durand, doyen du chapitre de Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon, et son chapitre, à acquérir des biens à Visan *(Avisani)*, jusqu'à 60 flor. delphinaux de revenu.

Arch. de l'Isère, B. 3767, orig. parch. (*Invent.* III, 200a). *Invent. Prov. étrang.* 2a.

32026 Avignon, 12 avril 1343.

Clément VI mande à l'archevêque d'Embrun et à ses suffragants de publier les procès faits le Jeudi-saint (10 préc.) contre Louis de Bavière, schismatique et hérétique. — *Pridem videl.*

*DÉPREZ (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 38-9, n° 172.

32027 Avignon, 12 avril 1343.

Le sacristain et l'official de Vienne, etc., sont chargés de faire recevoir dans le monast. de St-André à Vienne, Jeanne, fille de feu Michelet Duys, de Lyon.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 256.

32028 Avignon, 13 avril 1343.

Bulle du pape Clément VI adressée aux abbés des monastères de St-Ruf près Valence, de Tournus *(Trenorchien.)*, dioc. de Chalon, et de St-André, dioc. d'Avignon, portant sauvegarde en faveur de l'abbaye de Cluny, par considération pour le roi de France. *Dat. Avinioni... a° 2. — Etsi quibuslibet.*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.*, p. 115. — GINGINS LA SARRA, *Cartul. de Romainmotier*, 631-5.

32029 Nîmes, 14 avril 1343.

... Ind. 11, *pontif. Clem. VI a° 1.* Humbert, dauphin de Viennois, proroge d'un an à commencer d'ici un mois, la trêve conclue au sujet de l'affaire de Rillieux *(Rilliaci)* avec Aymon, comte de Savoie, et Edouard, seigneur de Beaujeu, qui expire un mois après Pâques. *Act. ap. Nemausium*, dans la maison des frères Prêcheurs, devant la chapelle de St-Louis ; présents : Guillaume de Bésignan, Guillaume de Roin l'ancien, Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevaliers, Jean d'Hauteville, doct. ès lois, Gerin d'Imola, avocat fiscal de Dauphiné, Jean Nicoleti, de Crémieu, dioc. de Vienne, not. apost. imp. et roy.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 5, n° 8, orig. parch. (*Invent.* 54).

32030 14 avril 1343.

...Ind. 11... Lundi après le Samedi-Saint.

Arch. de l'Isère, *Invent. 31*, VIIIxx xj.

32031 15 avril 1343.

... Ind. 11... Mardi après le Samedi-saint.

Arch. de l'Isère, *Invent. 31*, VIIIxx xjb.

32032 (Avignon), 16 avril 1343.

Henri de Poitiers, chantre de Mâcon, chan. de Mâcon et de Beaune, dioc. d'Autun, est pourvu de la sacristie de St-Barnard de Romans, vacante par la mort de Richard de Chausenc *(Chauzens)*, réservée le 5 fév. préc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, 257.

32033 Nîmes, 16 avril 1343.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Estendars de Moustiers, pour son avoir au château du Monêtier-Allemont, etc. Ind. 11. *Nemausi*, dans le couvent des frères Prêcheurs, devant la chapelle de St-Louis.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 4b, 5. *Invent. Gapençais*, 501.

32034 (Avignon), 17 avril 1343.

Pierre, évêque de Valence et Die, est autorisé par le pape à demander à ses sujets un subside caritatif modéré, les revenus de l'année courante étant insuffisants pour payer 10000 flor. dépensés par ses prédécesseurs en traitements transitoires et 5000 qu'il doit pour autres choses. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 258.

32035 17 avril 1343.

Traité entre Humbert, dauphin de Viennois, et Louis de Poitiers, comte de Valentinois, au sujet de la terre de Clérieu et de la Roche(-de-Glun).

Arch. du chât. de Peyrins, 95-6, chap. 1, n° 47. *Invent. St-Marcellin*, I. 239-40. — *DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 50.

32036 18 avril 1343.

Obit de Jacques de Ste-Marie, clerc de l'église de Vienne.

CHARVET, *Constitution*, 587. — Cf. 11 mai.

32037 Les Ayes, 22 avril 1343.

...Ind. 11..., au monastère *Ayarum*, l'abbesse Catherine Alamande, la prieure Amblarde Ranerie, la sacristaine Alix *(Alisia)* Alamande, la sous-prieure Amblarde de Morges et 16 religieuses étant réunies au chapitre, Jacques d'Eglise *(de Ecclesia)*, chapelain de St-Hilaire, leur fait donation de tous ses biens, sauf réserve d'usufruit. Après qu'il a fait profession de la règle, on le reçoit comme convers, donné et rendu ; il fera résidence dans le monastère, les granges ou l'hôpital, au gré de l'abbesse ; on lui fournira la nourriture et les vêtements compétents. Il jure, à genoux, obéissance et fidélité à l'abbesse ; on le rend participant des biens spirituels et temporels du couvent. Fait devant Nico-

las Micolay et Pierre de Beauvoir, chapelains du monastère, etc. Guillaume Clementis, de Lumbin, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 35 lig.

32038 (Avignon), 23 avril 1343.

Le pape accorde l'indulgence plénière à l'article de la mort à l'abbé de St-Antoine ; — à François Gilbert, de St-Quentin, dioc. de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n°s 260-1.

32039 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Philippe, roi de France, relate les conventions passées entre ses conseillers et Humbert, dauphin de Viennois, le 23 févr. préc., en présence du pape Clément VI ; sensible aux bonnes intentions de son parent *(consanguineus)* envers sa famille, il ratifie, approuve et confirme ce traité, promettant de bonne foi de l'observer et de secourir le dauphin à toute réquisition : il obtient la même promesse de son fils aîné Jean, duc de Normandie, et de Charles, comte d'Alençon, entre les mains de l'évêque de Clermont. Fait dans l'hôtel royal *Nemoris Vicenarum*, dioc. de Paris ; présents : Pierre évêque de Clermont, Fulcon évêque de Paris, Radulphe comte d'Eu *(Augi)*, connétable de France, Jean vicomte de Melun, Milon s^r^ de Noyers *(Noeriis)*, Jean de Nesle *(Nigelli)*, s^r^ d'Aufemont, Guillaume Flote, s^r^ de Revel, chancelier de France, et Jean Richerii, chevaliers, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, conseillers, Réginald de Moulins, chan. de Paris, et Pierre de Verberie, secrétaires du roi, Humbert s^r^ de Villars, Humbert de Choulex *(Choulay)*, s^r^ de Lullin, Amblard s^r^ de Beaumont, Guigues de Morges, s^r^ de l'Epine, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du dauphin, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Jacques de Die, dit Lappo, conseillers du dauphin, et Aymon de Chissé *(Chissiaco)*, damoiseau. Guillaume Marpaudi, clerc du dioc. d'Avranches, not. apost. et imp. Humbert Pilati de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, not. imp. et roy. Guigues Frumenti, de Grenoble, not. apost., imp. roy. et delph.

Transactions d'Imbert. dauph. Briançonn. (1641) : Arch. Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70^e^). *Invent. Généralité*, 35, 98. — GUIFFREY, *Réun. Dauph. à France*, 155-8 : cf. 325,47.

32040 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Acte notarial qui relate le traité (n° 31954) et l'acte de cession du Dauphiné à la France (n° 31955), la confirmation par le roi Philippe (n° 32042).

Paris, Arch. Nat., J. 279, 1 : 2 (copie de Jean de Ciconia, clerc du dioc. de Beauvais) : 3 (vid. du 6 nov. 1352). GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 146-58.

32041 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

La « divine grâce » n'ayant pas accordé « fécundité de lignié » au dauphin Humbert, il a eu regard à la « grant conjunction et proximité de lignage qui est entre lui, sa très chière dame et mère, sa très chière compaigne la dalphine et son très chier seigneur et cousin le roi de France ». Par un traité, passé en présence de N. S. P. le pape Clément VI, entre certains conseillers du roi et lui, du consentement de plusieurs prélats, nobles, barons et autres sages, il a promis de transporter à Philippe, fils du roi, ou a un des enfants de Jean, duc de Normandie, son Dauphiné de Viennois et autres terres. Pour l'évident et commun profit de ses sujets, il donne aux susdits son Dauphiné, son duché de Champsaur, la principauté de Briançonnais, le marquisat de Césane, les comtés de Vienne, Albon, Graisivaudan, Embrunais *(Ebrionoys)* et Gapençais, les baronnies de la Tour, Valbonne, Faucigny, Mévouillon et Montauban, excepté ses terres de Pouille et d'Auvergne, 2000 liv. de rente sur le trésor du roi à Paris et 10000 à prendre sur les châteaux et villes de Quirieu, Crémieu, Sablonières, la Balme et l'île de Chéruy, St-Donat, Bellegarde en Viennois, Montfort, Montbonnot, Montfleury, Vizille, la Mure, Corps, Beaumont en Graisivaudan, Vallouise *(Valpute)* en Briançonnais, Châtillon et Sallanches en Faucigny. Philippe et ses successeurs se feront appeler dauphins de Viennois et porteront les armes du Dauphiné écartelées de celles de France ; le Dauphiné ne pourra être uni au royaume de France, à moins que l'empire ne le soit ; on rendra aux églises de Vienne, Lyon et Grenoble et au roi de Sicile les hommages dus ; on gardera toutes les libertés, franchises, privilèges, bons us et bonnes coutumes des comtés, dignités, baronnies, prélats, clergé, barons, châtelains, cités, châteaux, églises, villes franches, fiefs et arrière-fiefs, propriétés et communes ; on paiera ses dettes et amendera ses torts jusqu'au 23 février : à partir de ce jour, Philippe n'y sera tenu que jusqu'à concurrence de 25000 flor. de Florence. Au cas où se ferait l'échange de Romans, Humbert pourra donner en place Visan, Nyons et Mirabel et les fiefs de Vinsobres, Piégon *(Puy Hugon)*, St-Marcellin, St-Maurice, Rochegude. Sont réservés à sa mère la dauphine son douaire et à la dauphine sa compagne le sien de 10000 livres. Commandement aux baillis, châtelains et autres officiers de promettre et jurer de mettre, en cas de mort du dauphin sans enfants, les forteresses et châteaux aux mains du roi. Celui-ci peut, dès maintenant, élire des gentilshommes suffisants auxquels seront remis les meilleurs châteaux et villes ; le dauphin pourra les changer sans autorisation, mais les nouveaux devront prêter serment entre les mains du viguier ou du châtelain de Ste-Colombe Pour plus grande sûreté le dauphin mettra aux mains de ces nobles sa terre de Faucigny, les châteaux d'Albon et de Moras ; et dès maintenant en celles d'Humbert de Choulex *(Choulay)*, chev. et bailli de Mâcon, les châteaux de Montluel, Pérouges, Leyment *(Semanz)*, Meximieux, Sathonay et Vaulx du côté de Lyon. Une rente viagère de 10000 liv. lui sera assise en lieux convenables, plus 2000 en compensation de ce qu'il prenait sur le trésor à Paris et 120000 flor. d'or de Florence payables en 3 annuités à la nativité de s^t^ Jean-Bapt. Le dauphin aura les premières appellations pour ses terres du royaume. Promesse de le défendre par le duc de Normandie et son frère le comte d'Alençon, le duc de Bourgogne et son fils le comte de Boulogne et Auvergne. S'il a des filles, l'aînée, à moins de difformité, épousera Philippe. Les sommes perçues seront restituées par son héritier, à partir de 14 ans, à raison de 12500 flor. par an. Humbert promet et jure sur les Evangiles d'observer ce contrat, se soumettant à la coercition du petit sceau de Montpellier et

de la Chambre du pape. — Le roi de France, reconnaissant de la bonne volonté du dauphin envers lui et ses enfants, approuve ce transfert : il lui donne 10000 liv. de rente en lieux convenables et 2000 de rente qu'il prenait sur le trésor. Il aura les premières appellations. Sa monnaie aura cours en ses terres du royaume ; il pourra s'aider de ces terres en ses guerres. Il recevra 120000 flor. de Florence aux échéances précisées. Seront gardés les douaires de Béatrix de Hongrie, mère du dauphin, et de sa femme la dauphine. Promesse de tenir à perpétuité les libertés, franchises, privilèges et bonnes coutumes des prélats, barons, châtelains, etc. Il consent à la retenue des châteaux de Quirieu, Crémieu, Sablonières, la Balme et l'île de Chéruy, St-Donat, Bellegarde, Montfort, Montbonnot, Montfleury, Vizille, la Mure, Corps, Beaumont, Vallouise *(Valpute)*, Châtillon et Sallanches. Le pape est prié de confirmer ce traité et d'en suppléer les défauts, sans toutefois qu'il porte préjudice aux droits et honneurs du royaume. Donné *au Boys de Vincennes.* Par le roi en son grand conseil : *R. de Molins*, Humbert P[ilati]. Par mgr le dauphin, à la relation, volonté et commandement exprès de Humbert, seigneur de Thoire et Villars, Humbert de Choulex *(Choulay, Chollay)*, s[r] de Lullin, Amblard s[r] de Beaumont, Guigues de Morges, s[r] de l'Epine, chevaliers, Jaques Brunier, chancelier du Dauphiné, Jaques Riverie (Rivere), commandeur de Marseille, et Jaquemet de Die, dit Lappo, conseillers, procureurs et messages à ce députés par le dauphin. Présents : Pierre, évêque de Clermont, Foulque, évêque de Paris, Raoul comte d'Eu et connétable de France, Jean vicomte de Melun, Miles de Noyers, Jean s[r] d'Aufemont, Guillaume Flote, s[r] de Revel, chancelier de France, Jean Richier, chevaliers, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, conseillers, m[e] Regnaut de Molins et Pierre de Verberie, secrétaires du roi, etc. *(ut supra)*, Aymonet de Chissé.

Arch. de la Drôme, E. 8221, copie impr. Arch. ville Grenoble, AA. 18, vid. du 15 juil. 1370. Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij-ix, 61-6 ; B. 2615, 73, 74 ; B. 2905, 23 ; B. 2960, 537 ; B. 2975, 355 ; B. 3008, 109 ; B. 3354, vidimus ; B. 3865, 46 ; B. 3917. Carpentras, ms. Peiresc, XLIV, 11 ; LXXV, 1. Paris, Arch. Nat., J. 277, 17 : 279, 4 (2 orig.) [*Musée des Archives*, 201] ; Bibl. Nat., ms. lat. Bouhier, 50, 167. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin., paq. 2, n° 2, 1 f° ij-x[x]. Ce n° 2 renferme deux petits registres ; le premier, papier recouvert de parchemin, 47 f[os] numérotés, dont le 1[er] blanc et le dernier aux 3/4 ; titre sur la couverture ; autre titre au r° du f° 2 : *Pacta et conventiones principales inter dnos nostros Regem et Dalphinum Vien.* ; suit un sommaire des actes. Le second, en parchemin, recouvert de maroquin vert, feuillets non numérotés, paraît contenir exactement les mêmes actes, celui du mois de juillet 1349 (Lyon) inachevé. Titre au début du f° 1 : *Pacta et conventiones principales inhitas inter dnos nostros Regem et Dalphinum Vienn.* Les deux Recueils sont des copies du XIV[e] s., composés après le 26 janv. 1355 ; nous avons analysé le 1[er]. *Invent. Généralité*, I, 21, 64[b], 74 : 33-5, 36. Allard (G.), Mss. XIX, 12. Fontanieu, *Hist. de Dauph.*, pr. III, 11, 625 ; *Cart. du Dauph.* II, 539. *Statuta Delphin.* xlj-iv. *Libertates*, 2[a] 59[b]-66. *Transactions*, 53-62. [Balesdens (J.)], *Le transport du Dauphiné, fait à la maison et couronne de France, par Mgr le Dauphin, l'an 1343 ;* s. l., in-4° ; Paris, 1639, in-8°. Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 68-81. Hilarion de Coste, *Eloges dauf. Viennois* (1643), 231-42. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 458-9 ; *Hist. de Dauph.* II, 452-60. Leibniz, *Cod. jur. gent.* 159. Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 159-73 ; cf. 325, 46. = Georg. II, 475. Courbon, chr. 40. Böhmer, *Reg. Imp.*, Anh. 409. Pallias, 37. Gaillaud, 177-8. *R. Gen.* XVIII, 388-9. Chevalier (U.), *Ordonn.* 136. Rom. 216-7. Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 197 (à part, 49).

32042 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Le roi Phillippe confirme la clause de l'acte de cession du Dauphiné à la France concernant les libertés, franchises, privilèges, bons usages et bonnes coutumes des prélats, barons, châtelains et autres sujets, nobles et non, église et clergé, communes, cités, châteaux et villes franches de fiefs et arrière-fiefs du Dauphiné et autres terres, qu'il promet de faire observer. *Donn. au Boys de V-s...* Par le roy, *R. de Molins.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xix, 73. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f° xi[b]-ij[x], copie.

32043 Vincennes. 23 avril 1343.

Le duc de Normandie et les conseillers du roi de France ayant rapporté à la femme de celui-ci, la reine Jeanne, le désir de son mari qu'elle ratifiât les traités, pactes, promesses et conventions faits devant le pape entre son mari et Humbert, dauphin de Viennois, au sujet de la succession du Dauphiné, la reine les approuve et promet de les tenir et observer. Fait dans l'hôtel royal du bois *Vincennarum*, dioc. de Paris..., ind. 11..., *pontif. Clement. pp. VI a[o] 1 ;* présents : les évêques Pierre de Clermont et Fulcon de Paris, Raoul comte d'Eu, connétable de France, Jean vicomte de Melun, Milon seigneur de Noyers, Jean de Nesle *(Nigella)*, s[r] d'Aufemont, Guillaume Flote, s[r] de Revel, chancelier de France, et Jean Richerii, chevaliers, etc. ; Humbert s[r] de Villars, Humbert de Choulex s[r] de Lullin, Amblard s[r] de Beaumont, Guigues de Morges s[r] de l'Epine, chevaliers ; Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverio (= rie), commandeur de Marseille, Jacques de Die, dit Lappo, conseillers du dauphin et Aymon de Chissé, damoiseau. Guillaume Marpaudi, Humbert Pilati et Guigues Frumenti nott.

Paris, Arch. Nat., J. 279, 5. *Invent. Généralité*, I, 65 : 36. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 174-6, cf. 325, 48.

32044 Vincennes, 23 avril 1343.

Philippe, roi de France, interdit au sénéchal de Beaucaire, à ses baillis de Mâcon et d'Auvergne et autres justiciers, de juger aucun sujet du dauphin aux cours du royaume. *Donn. a Vincen.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin., paq. 2, n° 2, 1, f° xij[b]-iij.

32045 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Philippe, roi de France, mande au sénéchal de Beaucaire, aux baillis de Mâcon, d'Auvergne, de *Boceu* et de Velay, de ne pas empêcher le dauphin de se servir en temps de guerre des gens de ses terres et fiefs dans le royaume de France. *Don. au bois de Vincen. R. de Molinis.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin., paq. 2, n° 2, 1, f° xiij[b]-iv.

32046 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Philippe, roi de France, permet au dauphin Humbert d'exercer les mêmes pouvoirs, concessions, etc.

qu'avant le contrat de cession de ses états ; ses sujets jouiront des mêmes privilèges que ceux du royaume de France. Donné au bois *Vincenn.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xiiij°-v.

32047 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Le roi Philippe mandé à ses gens du parlement, au sénéchal de Beaucaire, aux gardes des foires de Champagne et de Brie et du petit scel de Montpellier, leur communiquant l'article de son accord avec le dauphin Humbert, interdisant de donner contre lui, ses hoirs et sujets des marques du petit scel de Montpellier, des foires ou statuts du royaume. — Par le roy, R. de Moulins.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures Copie*), cix, 69.

32048 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Philippe, roi de France, interdit d'appeler aucun sujet du Dauphiné devant les juges et cours de son royaume. *Don. au boys de Vincenn. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xv°-vi.

32049 Bois de Vincennes, 23 avril 1343.

Le roi de France mande au sénéchal de Beaucaire, aux baillis de Mâcon, Auvergne, Boucieu *(Bocieu)*, Velay, au gardien de Lyon, au viguier de Ste-Colombe et autres, que le dauphin doit avoir les premières appellations et juges d'appel et leurs exécutions pour les terres, fiefs et arrière-fiefs qu'il possède au royaume. *Donn. au boys de V-s...* Par le roy. *R. de Molins.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xx, 74. Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xvj.

32050 Vincennes, 23 avril 1343.

Lettres de Philippe, roi de France, par lesquelles il commet m^es^ Pierre de Prouville *(Probavilla)* et Pierre de Creil *(Credulio)*, clercs et conseillers royaux, pour assigner au dauphin Humbert 1200 liv. Tournois de revenu sur les châteaux d'Alais *(Alesti)* et de Sommières et autres terres royales des sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne. *Dat. ap. Vicenn. R. de Molins.*

Arch. de l'Isère, B. 2975, 355 ; B. 3899 (*Invent.* IV, 5). Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xviij°-ix. *Invent. Generalia*, I, 22, 36. Chevalier (U.), *Ordonn.* 139.

32051 Chambéry, 23 avril 1343.

Compte de Deifilius Bonivardi, bourgeois (de Chambéry, châtelain de Villeneuve) des Avenières, délégué d'Aymon, comte de Savoie, des recettes et dépenses par lui faites pour la réparation des fossés de la Bâtie-Neuve des Abrets (*Albret*, Albert) et autres travaux, depuis juillet 1340, soit 79 semaines ; il a élevé un grand échafaudage *(chaffalus)*, occupé 2024 charpentiers, creusé des fossés, fait des treuils *(treyllorum)*, etc. Reçu *ap. Chamber.* en présence de Jean Marescalli, Guillaume Boni et Constantin de Gillonnay *(Jaillono)*, par Romanet Barberii, clerc du seigneur.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Compte fabrique des Châteaux, n° 35, orig. rouleau parch. (*Invent.* n° 32, 8°).

32052 23 avril 1343.

...Fête de s^t^ Georges. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes par la mort de Richard de Chausenc, chanoine de Vienne et sacristain de Romans, et de Jean Nycholay, chevalier de l'église de Vienne, d'après une taxe faite récemment de toutes les terres du chapitre (voir au 25 juin et au 19 janv. suiv.)

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. lxxxxvj°.

32053 = 32050 24 avril 1343.

Lettres patentes du roi Philippe de Valois, qui nomme des commissaires pour assigner au dauphin Humbert 10000 liv. de revenus en hommage perpétuel, avec toute juridiction, aux sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 525 (*Isère*, IV, 19°).

32054 Guillestre, 27 avril 1343.

Transaction entre Pasteur, archevêque d'Embrun, et les consuls de Risoul et de Guillestre, au sujet des reconnaissances dues au prélat et à son église par les habitants de ces localités pour emphytéoses perpétuelles et droit d'acapte : certains prétendaient que les droits de l'archevêque avaient été détruits lors du passage des troupes delphinales et dans un incendie. L'archevêque admet, sauf exception motivée, tous les tenanciers à composition moyennant 40 flor. d'or. Quatre prudhommes, avec les consuls et le baile s'occuperont des routes, des bornages, de l'imposition des tailles, etc. Témoins : Pierre Guillelmi, courrier archiépiscopal, etc. Jacques d'Embrun, clerc de Guillestre, not. imp. Fait en la chambre *closeriæ* de l'hôtel de l'archevêque.

Arch. de Guillestre, FF. 3, orig. parch. (*Invent.* 308°).

32055 28 avril 1343.

Extrait du testament de magnifique et puissant Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et d'Aps, par lequel il confie la tutelle de ses enfants et l'administration de ses biens à Décane d'Uzès, son épouse.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, II-2, n° 45.

32056 Etoile, 28 avril 1343.

Hommage et reconnaissance en fief passée au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Hugues Maystronis, de Châteaudouble, dioc. de Valence, au nom de sa femme Agnès, et comme administrateur de ses biens, pour la 1/2 de plusieurs cens que celle-ci possédait par indivis avec sa sœur Guillaumette *(Guillelma)*, au château de Châteaudouble, plus un chasal aud. lieu. *Acta ap. Stellam*, en la grande galerie *(loyva)* de la forteresse ; témoins : Bertrand de Taulignan, fils du bailli, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxvij-ix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 486.

32057 Crest, 28 avril 1343.

Hommage et reconnaissance en fief passée au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, qui refuse de lire mais fait insérer l'hommage du 1^er^ mars 1324/5, par Hugues Maystronis, de Châteaudouble, dioc. de Valence, comme administrateur des biens de son fils Sofred ou Sifred Maystronis et de Falconetta, femme de celui-ci, et comme procureur de Pétronille, sœur de Falconetta, pour plusieurs cens au château et mandement de Châteaudouble, 4 setérées de terre à la forêt de Roza, etc. *Acta ap. Cristam*, en

la maison d'Artaud Berris ; témoins : Trissolet, fils du comte, Jarenthon Maleti, de Charpey, chev., Aynard fils de Guillaume, s[r] de Mornans.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxix-xj. *Invent. Valentinois*, I, 486.

32058 (Avignon), 29 avril 1343.

Guigonet Aurimisserii, de Romans, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de St-Barnard, avec expectative de prébende ; il résignera l'esclafarderie et la paneterie dans cette collég (10 flor. d'or). — Exéc. : les prieurs de St-Pierre du Bourg, dioc. de Valence, et de St-Donat, dioc. de Vienne, Pierre Chambon, chan. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 264.

32059 (Avignon), 29 avril 1343.

Indulgence d'1 an et 1 quarantaine accordée pour six ans à ceux qui contribueront à la réparation de l'hôpital pour femmes en couches sur le pont de pierre de l'Isère à Romans, qui menace ruines par suite des inondations ; les revenus de l'hôpital ont été amoindris par les guerres et la stérilité des champs.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 265.

32060 Etoile, 29 avril 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêté au comte de Valentinois par Jean Armandi, habitant St-Alban, en son nom et de son frère Pons Armandi, que sa faiblesse et impuissance de corps empêche de se rendre auprès du commissaire général du comte, Aymar de Taulignan, chev., seigneur de Rochefort, bailli des comtés, avec baiser des ongles de ses pouces, pour une terre au mandement d'Etoile, *a las Foans* de Dain (Davi), une autre au lieu dit *al Quayre*, un bois al puey de Cleva, 5 setérées de terre au mandement d'Upie, lieu dit aux Olivestz, la 1/2 d'un jardin au mand. d'Etoile, l. d. al Colunbier. *Acta ap. Stellam*, à la 1[re] porte de la forteresse ; témoins : nobles Guillaume Dalmacii, de Châteauneuf-de-Mazenc, Guill. Rostagni, du Puy-St-Martin, Silvion Barnaudi, du Pouzin Rostaing Bruni, de Rochefort, damoiseaux, etc. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valentin.-Dien.*), clxxix-IIII[xx]. *Invent. Valentinois*, V, 555[v] : I, 978-9 ; III, 666.

32061 (Avignon), 30 avril 1343.

Hugues Albert, âgé de 10 ans, est pourvu du canonicat en l'égl. de Valence vacant par la mort de Richard de Chausenc *(Choseus)*, réservé le 13 mai préc. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 266.

32062 (Avignon), 30 avril 1343.

Pierre Pellisson, bachelier ès lois, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Die ; il se démettra de sa cléricature en celle de Valence et de l'esclafardat de St-Julien de Tournon.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 267.

32063 (Avignon), 30 avril 1343.

Les abbés de Léoncel, dioc. de Valence, de St-Antoine d'Avignon et de St-Félix près des murs de Valence, sont chargés de confirmer la collation faite à Gérenton de Barbières *(Barberia)*, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, o. de s[t] B., du prieuré de Bésayes, dioc. de Valence, qui lui avait été conféré par l'ancien prieur Guy, devenu abbé de St-Pierre hors la porte ; malgré une lettre de Jean XXII, il y avait eu des difficultés avec les collecteurs apostoliques des fruits des bénéfices vacants.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 268.

32064 30 avril 1343.

Vidimus des libertés et franchises accordées aux habitants du bourg de Pinet par le dauphin Humbert (en 17 art.). — Cf. 6 févr. préc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 280-1 : III, 458.

32065 Mai 1343.

Traité entre le dauphin et les habitants des Granges, qui reconnaissent lui devoir 40 sols pour les tâches et 20 pour les cens, plus 15 setiers châtaignes et 5 de noix, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 712.

32066 1[er] mai 1343.

Procuration (du dauphin Humbert) concernant ses revenus et possessions dans la ville d'Andria, au royaume de Naples.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 764.

32067 2 mai 1343.

Messe et anniversaire fondés au monastère de St-Antoine par Guillaume Jay, moyennant 20 sols de pension sur une maison sise à St-Antoine, et donation de tous ses biens.

Invent. fondations ordre Saint-Antoine, 242, n° 198.

32068 3 mai 1343.

Reconnaissance passée au profit du dauphin par Jean Barral, Bernoud et Jean Blanc pour l'aiguage de l'eau du Cernon, pour leur martinet de la Buissière, sous le cens d'un quintal de fer.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135[v].

32069 (Avignon), 4 mai 1343.

Le pape autorise Bertrand, archevêque de Vienne, à visiter par procureur pendant 3 ans les diocèses de ses suffragants et à réitérer cette visite quand elle aura été incomplète.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 269.

32070 (Avignon), 4 mai 1343.

Thomas Donneyses, clerc de Vienne et curé de Confrançon, dioc. de Mâcon, est pourvu d'un canonicat à Autun. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 270.

32071 St-Julien-en-Beauchêne, 4 mai 1343.

Jacques Charancie, de St-Julien, confesse par serment tenir sous le domaine et seigneurie de St-Julien une chenevière *(chanaberium)* à St-Julien sous le cens à l'église, à la Toussaint, d'une obole de service. *Act. S. Juliani*, devant la maison de Jacques de Papato ; témoins. Le not. Guillaume Achardi étant mort sans avoir pu grossoyer l'acte, Guigues Jordanenchi, not., par commission de Raynaud Raymundi, jurisc., vibailli et vi-juge du Gapençais, l'extrait du cartulaire ou protocole.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 679-80, n° 710.

32072 (Avignon), 5 mai 1343.

L'évêque de Grenoble est autorisé à conférer les ordres et un bénéfice à charge d'âmes à Jacques Avelli, de Sonnay, clerc de son dioc., qui a reçu la tonsure subrepticement, malgré l'illégitimité de sa naissance.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 272.

32073 Gap, 6 mai 1343.

Chapitre de l'Ascension. Nul ne sera admis comme *superchorarius*, s'il n'est *in sacris* et bénéficier.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257ᵇ.

32074 (Avignon), 8 mai 1343.

Le chapitre de Valence avait supplié le pape de confirmer la fixation d'un nombre de chanoines qui ne pourrait être dépassé, le grand nombre des chanoines actuels épuisant les revenus de l'église ; l'abbé de St-Ruf et le prieur de St-Félix sont chargés d'enquêter sur la situation temporelle de cette église et d'en référer au pape.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 273.

32075 (Avignon), 8 mai 1343.

Même demande de la part du chapitre de Die ; l'enquête est confiée à l'abbé de St-Ruf et au prieur de St-Marcel, dioc. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 274.

32076 8 mai 1343.

Appel par les consuls d'Embrun d'une sentence de l'official qui les excommunie pour avoir fait saisir les bestiaux de Guillaume Durand, prieur des Beaumes : quoiqu'ils lui eussent été restitués, l'official refuse de recevoir l'appel.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 217ᵃ.

32077 (Avignon), 9 mai 1343.

Jacques de Viennois avait reçu de Benoît XII l'autorisation de passer de l'ordre des Carmes dans celui de Cluny, où il fit profession, d'y avoir voix au chapitre et d'obtenir un bénéfice de 200 liv. Tourn. ; il se fit pourvoir du prieuré de Valbonnais, dioc. de Grenoble, où on l'autorise à recevoir les dignités abbatiale et épiscopale.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 275.

39078 Avignon, 10 mai 1343.

Bulle du pape Clément VI, qui unit au prieuré de Durbon, ordre des Chartreux et dioc. de Gap, l'église paroissiale de St-Julien-en-Beauchêne *(de Buichana)*, dioc. de Gap, sur laquelle il exerçait le droit de patronage et percevait certains revenus. — *Merita vestræ*.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 680-2, n° 711. = ROM. 217ᵃ.

32079 10 mai 1343.

Rémission de 500 sols gros que l'église de St-Jean de Valence devait.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, clxxiiii.

32080 10 mai 1343.

Obit de Mallen, sacristain du couvent de St-Robert (de Cornillon).

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de Saint-Robert*, 22.

32081 Nîmes, 11 mai 1343.

...Ind. 11, pontif. Clem. VI a° 1°. Feu Guigues, dauphin de Viennois, avait donné et prescrit d'assigner à feu noble Guillaume Lamberti, chevalier, père d'Henri, damoiseau, en raison de ses mérites, 10 livres de cens et l'avait élevé à la chevalerie *(ordinem militarem)*. C'est pourquoi le dauphin Humbert, à cause du dévouement d'Henri, lui donna en augment de fief 15 livres de cens de revenus avec directe seigneurie à assigner à perpétuité en Dauphiné, sous l'hommage au dauphin, sauf celui dû à l'archevêque et au chapitre de Lyon et à Guillaume Flote, seigneur de Revel. Henri prête hommage au dauphin, qui donne ordre à François de *Cagnio*, seigneur de Montléans *(Montis Leonis)*, à Aynard de Bellecombe et à Jean de Boënc *(Buenco, dicto Buenc)*, damoiseaux, au moins deux, d'assigner à Henri, sur simple requête, 25 livres au mandement du château d'Auberives *(Albe Rippe)* et s'il en reste au château de Bellegarde, et de les imputer sur les comptes d'Auberives. Henri se constitue homme lige du Dauphin ; et ce dernier l'attache à son hôtel comme écuyer, avec toutes les prérogatives de ce titre : vêtements, nourriture avec les maîtres et recteurs de l'hôtel, etc. *Act. Nemausi*, dans le palais épiscopal. Témoins : Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat en Viennois, Jean de Vienne, ordre de Cluny, prieur de Valbonnais *(Vall' Bonesii)*, dioc. de Grenoble, Etienne de Roux *(Ruffo)*, du Gapençais, François de Revel, du Viennois, chevaliers, Jean de Hauteville, docteur ès lois, de Genève, et Pierre Duranti de Chabeuil, dioc. de Valence, juriste. Jean Nicoleti, de Crémieu, dioc. de Vienne, not. apost., impér. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 5 ; B. 2624, f° 148 (inséré dans l'acte du 17 mars 1368). *Invent. St-Marcellin*, I, 146, 989 ; *Viennois*, I, 37, 38 : 23, 23-4.

32082 11 mai 1343.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Jean Murgier, dit Chaugirard, qui se reconnaît homme lige, tenu aux chevauchées comme les hommes d'Avallon.

Arch. de l'Isère, B. 3377, reg. (*Invent.* II, 306ᵃ).

32083 11 mai 1343.

Reconnaissance par noble Guigues de Leusson à Marguerite d'Avalon pour une maison et des terres audit lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3377, reg. (*Invent.* II, 306ᵃ).

32084 11 mai 1343.

Libratio, à la poursuite du mistral de Venon, des biens de Jean Pigneti, en la paroisse de Muriannette, du fief de l'évêque (de Grenoble). Hugonet Girardi (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L, XIIII, 157ᵃ.

32085 11 mai 1343.

Guigues de Rossillon et Jean d'Amblérieu, sont de passage à Morestel ; dépense, 15 sols.

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 215 ; *Morestel*, 109.

32086 12 mai 1343.

Concession par le châtelain d'Izeaux à un particulier pour prendre les eaux des fossés et les conduire par des canaux en son fond.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 828.

32087 13 mai 1343.

Reconnaissance passée en faveur du dauphin par Guillaume Arnoud, de St-Marcel, pour des fonds à la Coste des Arnouds.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵃ.

32088 14 mai 1343.

Reconnaissance au dauphin par Pierre et Guillaume Picha, frères, de la paroisse de St-Vincent, pour quelques fonds et héritages en lad. paroisse, sous divers cens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 235ᵃ (à 1443).

32089 14 mai 1343.

Contrat de mariage entre Guichard de Beaujeu, fils de Jeanne de Châteauvilain, dame douairière de Beaujeu, et Marguerite de Poitiers, fille de Louis de Poitiers, comte de Valentinois, et de Marguerite de Vergy. Le comte et sa femme donnent en dot à leur fille 6.000 florins de Florence et la moitié des biens que ladite Marguerite de Vergy avait en Bourgogne, s'engageant à lui parfaire 1200 liv. de rente. Aymar de Vergy, frère de Marguerite de Vergy, de qui relevaient en fief les biens ainsi cédés, approuve cette donation.

Arch. de l'Isère, B. 4109 (*Invent.* IV, 119ᵃ); *Invent. 31*, VIII^xx xiij. Arch. du château de Peyrins, I, 47, n° 93. *Invent. Généralité*, 397; *Valentinois*, V, 276 : III, 445. — Anselme, *Généal. mais. France*, II, 194. *Cabinet histor.*, IV, II, 273, n° 4779. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 233.

32090 14 mai 1343.

Lantelme Christophle, de la Buissière, se reconnaît homme lige de Pierre des Granges, chevalier, et obligé de le servir en ses cavalcades ; il tenait du dauphin des fonds au mas de Bruney.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵃ.

32091 14 mai 1343.

Vente par Catherine du Puy *(de Podio)*, veuve d'Alamand du Puy, chevalier de Peyrins, et Alamand du Puy, son fils, à Jean *Ruppis*, procureur des prêtres de la chapelle St-Maurice, pour les messes de Jean Girini, prêtre, de l'abbé de St-Félix et de Catherine Guiffree, de 10 flor. d'or de pension, moitié à la Toussaint et moitié à Pâques, au prix de 200 flor. Fidéjusseur : Richard du Puy, chan. de l'église, fils de lad. Catherine et frère d'Alamand. Martin Veteris, not. de Romans.

Reg. instrum. cappelle S. Mauricii S. Barn. Romanis, CCXI^bis.

32092 (Après 14 mai 1343).

Consultation relative à la dot de Marguerite de Poitiers, fille de Louis, comte de Valentinois, mariée à Guichard de Beaujeu, pour savoir en quelle monnaie devaient être payées les 1200 liv. de revenu qui constituaient sa dot. — Cf. 21 août.

Arch. de l'Isère, B. 4109 (*Invent.* IV, 120ᵃ).

32093 15 mai 1343.

Reconnaissance fournie (au dauphin Humbert) par noble Pierre Berton (Breton), pour 7 journaux de terre, avec maisons, bâtiments et arbres, sous Avalon, lieu dit en Evard et à Pierre Grosse ; il devait hommage lige, franc et noble, et 12 den. de plaid en mutation de seigneur seulement, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 68ᵃ.

32094 15 mai 1343.

Reconnaissance au profit du dauphin par Jean Chardonet, pour quelques fonds et héritages au mandement de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 235ᵃ.

32095 15 mai 1343.

Noble Berthet de Clairfay, du mandement d'Avalon, reconnaît tenir de la directe du dauphin et sous hommage lige, franc et noble, les prés et îles qu'il avait sous Vilar-Etienne, et ses cens et services aux mandements de Morêtel et Avalon ; il devait pour ce sa part de 20 sols de plaid au changement de seigneur seulement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 68ᵃ.

32096 15 mai 1343.

Reconnaissance fournie par noble Jean de Clêmes, au nom de Guillaumette, sa femme, fille de Guiffrey de Clairfay, sous le plaid du tiers de la 3ᵉ partie de 20 liv. à mutation de seigneur seulement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 68ᵃ.

32097 15 mai 1343.

Reconnaissance faite par Pierre, Bernard (et) Jean Gros, et par Dimanche et Brunet, sœurs dud. Pierre, pour des fonds à la Buissière ; Pierre déclare être homme lige du dauphin et obligé de marcher aux cavalcades.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵇ.

32098 15 mai 1343.

Jean Santarel (Sautereau), homme lige de Dr[ag]onet d'Entremont, et sa femme Gonette reconnaissent tenir en fief du dauphin la 5ᵉ partie du mas de Chaynard (Chin-d), sur la paroisse de Ste-Marie-d'Alloix *(Daloyes)*, sous le cens d'1 quartal orge et 3 den. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3335, orig. parch. (*Invent.* II, 288ᵃ). *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵃ.

32099 15 mai 1343.

Noble Jean Veteris, au nom de sa femme Catherine, fille de noble Guiffrey de Clairfay, reconnaît tenir du dauphin quelques cens et tâches, et généralement tout ce qu'il avait aux mandements de Morêtel et Avalon, sous le plaid du tiers de la 3ᵉ partie de 20 sols bonne monnaie au changement de seigneur seulement, et le tiers d'un hommage lige, noble et franc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 68.

32100 16 mai 1343.

Hommage fait au dauphin (Humbert) par Jean J..... Baron, de la Buissière, avec dénombrement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵃ.

32101 16 mai 1343.

Hommage en faveur du dauphin par Guillaume et Pierre Frezier, au nom de leurs femmes Julienne et Gonnette, sœurs, et par Pierre Cimetier, de la Buissière, pour divers fonds en emphytéose.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135ᵃ.

32102 Rottenburg, 17 mai 1343.

Lettre de Louis IV (de Bavière), empereur des Romains : désireux de se réconcilier avec le pape Clément VI, il écrit à celui-ci qu'il donne mandat spécial à son parent le dauphin Humbert, duc de Viennois, de traiter en son nom, promettant de suivre ses conseils à cet égard, sauf son honneur et son droit et ceux de l'empire. Donné dans la ville de *Rotemburg... regni a° 29, imper 16°. — Cupientes vestræ.*

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Généralité*, I, 21ᵇ. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 490; *Hist. de Dauph.* II, 473ᵃ.

32103 1343.

Procuration de l'empereur Louis de Bavière à Humbert II, dauphin de Viennois, et à deux dignitaires ecclésiastiques, à l'effet de s'entendre avec le pape Clément VI pour la pleine et entière réconciliation de l'empereur avec le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, et Jean et Charles, ses deux fils.

Arch. des B.-du-Rhône, Cour des Comptes de Provence, B. 164 (*Invent.* 52ᵃ). — Cf. 5 janv. suiv.

32104 1343.

Procuration du même aux mêmes, à l'effet de faire la paix avec le St-Siège et de lui promettre satisfactions, telles que le voyage en Terre-Ste et constructions d'églises, pourvu que soit annulée la sentence de condamnation comme hérétique et rebelle à l'Eglise lancée contre Louis par Jean XXII.

Arch. des B.-du-Rhône, Cour des Comptes de Provence, B. 164 (*Invent.* I, 52ᵃ).

32105 18 mai 1343.

Vidimus de plusieurs lettres du dauphin Humbert II, notamment de celles données à Vienne le 9 octobre 1342.

Arch. de l'Isère, B. 4400, 6 (*Invent.* IV, 234ᵇ). *Invent. St-Marcellin*, II, 1609.

32106 (Avignon), 19 mai 1343.

Le prieur de St-Laurent, le doyen de Grenoble et Aymon de Claix, chan. de Gren., sont chargés de faire recevoir Jean Beton, prêtre de Gren., dans le monast. de St-Martin-de-Miséré.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 278.

32107 Crest, 19mai 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêté au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Chabrillan, par noble Alamand de Pont-en-Royans, excepté pour sa personne le seigneur de Pont-en-Royans comme seigneur de ce lieu, mais non de *Chassagnhatilo*, pour son avoir au mandement de Vassieux *(Vacino)*. *Acta ap. Cristam*, en l'un des deux fourneaux de la forteresse du comte; témoins (7). Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxv-j. *Invent. Valentinois*, V, 494ᵇ : III, 613.

32108 20 mai 1343.

...Ind. 12. Hommages rendus au dauphin par Didier *(Disderius)* de Miribel pour une vigne en la paroisse de Seyssins, *in Verguleto;* — Jean donat de Jean Bazardi, pour lui et son frère Lanterme, pour une terre en la paroisse de Seyssinet; — Guigues et Raymond Chastagnii, pour lui et son frère Aymon; — Jean, fils de Jean Romani; — Béatrix *(Biatrisia)*, femme de Pierre Choleti; — Falcon Royonis; — Motinus, à Seyssins; — Catherine, fille de feu Jean Balet, pour elle et sa fille Beatrisia; — Vincent et Pierre Barnerii, frères, Guigone veuve...

Arch. de l'Isère, B. 2968 (*reg. XIV Graisivod.*), xxx, 232-4.

32109 20 mai 1343.

Hommage rendu au dauphin (Humbert), en la personne du gouverneur du Dauphiné, par Pons de Remuzat, seigneur de Beauvoisin et coseigneur de Châteauneuf-de-Bordette, pour la 1/2 des châteaux dud. Châteauneuf et de Rocheblave. ...ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 30. *Invent. Baronnies*, 147.

32110 24 mai 1343.

Vente à Jean Rothe, procureur de St-Barnard.

Reg. instrum. capp. Sᵘ Maur. Sᵗ Barn. Romanis, ccxrᵇᵉ.

32111 = 30995 Beauvoir-en-Royans, 25 mai 1343.

Le dauphin Humbert reçoit par échange de Hugonet Béranger, seigneur de St-André-en-Royans, les châteaux de Chapeverse et de la Bâtie de St-André-en-Royans, avec leurs mandements, juridictions, fiefs, hommages, revenus, etc., et lui cède sa maison de Baix et Baix-sur-Baix, avec toute juridiction, etc., avec permission d'y ériger des fourches et promesse de 300 flor. pour la réédifier, de plus 100 flor. de revenu à lui et à sa femme Eléonore de Balone : le tout devant revenir au prince au cas où ils mourraient sans enfants. Protestation de ne causer aucun préjudice au droit du seigneur de Sassenage et du Pont-en-Royans sur Chapeverse et St-André.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 34. *Invent. St-Marcellin*, I, 507; *Viennois*, I, 121 : 70ᵃ.

32112 Villeneuve, 25 mai 1343.

Les commissaires delphinaux nommés le 17 mars préc. assignent à Jean Durand, doyen du chapitre de Notre-Dame de Villeneuve près Avignon, des cens annuels jusqu'à 250 flor.

Arch. de l'Isère, B. 3770, roul. parch. (*Invent.* III, 201ᵃ).

32113 Rochebaudin, 27 mai 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par noble Pierre Rostaing *(Rostagni)*, de Sauzet, et noble Guillaume de Valréas, procureurs de leurs épouses Artaude et Bartholomée, filles de feu Guillaume de Barcelone, pour leur avoir au château et mandement de Grâne, jadis à Pierre Raymundi, de Valréas, et à sa femme Fia, parents de feue noble Béatrix, mère d'Artaude, et Bartholomée, sœurs, un cens donné par Guigonne Bérengaria de Grâne, à leur mère Béatrix. *Acta ap. Ruppem Baudini*, en l'hospice de Boysso; témoins : Bertrand Bernardi, Ponce Penchenerii, juristes, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxij-iiij. *Invent. Valentinois*, III, 51ᵇ : II, 47.

32114 28 mai 1343.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Arnaud, seigneur de Roquefeuil (Rochefort), fils aîné du sire de Roquefeuil, à condition de ne pas défendre le dauphin contre le roi de France ni le comte d'Armagnac, et réciproquement de ne pas aider celui-ci contre le dauphin. Humbert lui assigne 250 flor. d'or sur la sénéchaussée de Beaucaire.

Arch. de l'Isère, B. 4129, pap. (*Invent.* IV, 124ᵃ). *Invent. Valentinois*, IV, 277ᵇ : II, 749.

32115 Avignon, 29 mai 1343.

Lettre de Clément VI au sacristain de l'égl. sécul. de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, lui commandant de réunir à l'abbaye de Léoncel tous les biens qu'il trouvera en avoir été aliénés. *Dat. Avenion... aᵒ 2ᵒ.*

Arch. de la Drôme, Léoncel, cah. d. privilèges, 8.

32116 Beauvoir-en-Royans, 29 mai 1343.

...Ind. 11... *Clement. pp. VI a°* 2. Humbert, dauphin de Viennois, prince de Briançonnais et marquis de Césane, transige avec les syndics du Briançonnais : ils pourront posséder des fiefs ; ne pourront être distraits de leurs juges naturels, pourront se réunir pour discuter leurs affaires, s'imposer, entretenir les chemins, creuser des canaux ; ne seront sujets à aucun péage, à aucune gabelle, ne paieront aucun impôt, sauf 4.000 ducats par an ; les services réels et personnels dus au Dauphin sont abolis ; tous les citoyens sont égaux devant l'impôt ; aucun ne pourra être mis en prison préventive, sauf pour crime capital ; il sera interdit de couper du bois d'une manière exagérée, d'acheter des biens ecclésiastiques ; les impôts illicitement perçus seront remboursés ; ils prêteront hommage noble ; passeront des reconnaissances pour leurs terres, fourniront 500 soldats pour les chevauchées. Un marché est accordé au Monêtier-de-Briançon le mardi de chaque semaine. Cet acte (en 38 articles) est accordé moyennant 10000 florins d'or. *Act. ap. Bellumvidere in Royanis*, dioc. de Grenoble, dans le château delphinal. Témoins : Jean, évêque de Grenoble. Leuczon de Lemps, doct. ès-décr., prieur de St-Donat, Jean d'Hauteville, doct. ès-lois, etc.

Arch. municip. de Briançon, AA. 4. Arch. de l'Isère, B. 3010, IIII[r] xxvj-xix (579-92), orig. *Invent. arch. Htes-Alpes* (E, 355), 70[a] ; (E. 356) 71[a-b]. Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 170 ; B. 3925 ; *Invent. Briançonnais*, 313-5, 345. — Despons (1641), 1 ; (1646). *Transactions d'Humbert, dauphin, avec les syndics du Briançonnais* (1780, fol.), 1 ; (1788), 1-18, 60. Salvaing de Boissieu, *Us. d. fiefs*, 24 ; 3[e], I, 64. = Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 490 ; *Hist. de Dauph.* II, 467[b], cf. I, 48. Secousse, *Ordonn. rois de France*, VII, 721-36. Pallias, 46. Gaillaud, 234-7 (= *Rev. de Marseille*, XX, 516-7). Roman, 217.

32117 29 mai 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et la communauté d'Oulx, concernant la liquidation et fixation des droits seigneuriaux de la châtellenie d'Oulx.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 606.

32118 29 mai 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et la communauté de St-Martin-de-Queyrières, concernant la liquidation et fixation des droits seigneuriaux de lad. châtellenie.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 23[b]. *Invent. Briançonnais*, 686.

32119 (Avignon), 30 mai 1343.

Itier Bernard est pourvu du prieuré de la Baume-Cornillane, ordre de Cluny, dioc. de Valence, dépendant de celui de Marcigny, dioc. d'Autun, et vacant par la mort du prieur Jean en cour de Rome (3o l. Vienn.) — Exéc. : l'évêque de Valence, etc.

Graeff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 281.

32120 30 mai 1343.

Transaction par laquelle les droits seigneuriaux que les habitants de Césane devaient au dauphin ont été, pour réprimer la rapacité des officiaux, évalués à 24 liv. de gros Tournois d'argent, le gros compté pour 12 den., payables à la Purification.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 458.

32121 Beauvoir-en-Royans, 31 mai 1343.

Ind. 11 (Humbert dauphin)... *ap. Bellum videre in Royanis*, dioc. de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 197.

32122 Embrun, 31 mai 1343.

Lettre de Joachin de Magistro, bailli de l'Embrunais, défendant aux moines de Boscaudon de troubler les citoyens d'Embrun dans la possession de la forêt de Montmirail.

Arch. d'Embrun, orig. = Roman, 217[b].

32123 Juin 1343.

Le châtelain de Dolomieu ayant pillé Morestel, Pierre de Borcieu, châtelain, envoie des messagers au dauphin, alors à Beauvoir-en-Royans, pour l'en informer et au bailli à Montluel ; celui-ci et le juge de la terre de la Tour en envoient un au dauphin ; il rassemble des hommes d'armes. Guillaume de Rossillon, chevalier, Jean et Guiffrey de Morestel, Lancelot de Briord, Péronin de la Palud et autres. Le dimanche (4 juin), ils couchent à St-Vulbas, le lendemain ils courent à St-Germain où ils dévalisent les gens du comte de Savoie et rentrent la nuit aux Loyettes. Amédée de Roussillon, conservateur de la paix, et le juge de la Tour viennent à Morestel pour apaiser ces entreprises, et en informent le dauphin.

Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 214 ; *Morestel*, 108-9.

32124 Beauvoir-en-Royans, 3 juin 1343.

Conventions entre Jean de Chissé, évêque de Grenoble, et Humbert, dauphin de Viennois, à la suite des réclamations du prélat contre les empiètements du prince : le dauphin est autorisé à conserver à Grenoble son juge mage du Graisivaudan, le juge des appellations du Dauphiné, la cour des comptes et le conseil delphinal : l'évêque consent à la construction d'une forteresse sur le mont Esson, à l'achèvement des fortifications de la ville et à l'installation d'un guet delphinal, moyennant la cession en fief de la paroisse d'Herbeys au mandement de Vizille. Ind. 11. *Acta ap. Bellum videre in Royanis*, dioc. de Grenoble, dans le château du lieu ; présents Leuzon de Lemps, prieur de St-Donat, Guillaume Bastardi, s[r] de Furmeyer, Pierre Painchaud, chevaliers, Jean Armueti, Mathieu de St-Germain, chanoines de St-André de Grenoble, Hugues Riverii, chan. de Gap, m[e] Philippe Philippi, médecin du dauphin, et autres. Henri Garini, de la Tour-du-Pin, clerc du dioc. de Vienne, not. impér. et delph. Jean Mathei, de Grenoble, n. i. et d. Sceau de Jean évêque de Grenoble. Grand sceau de Humbert, dauphin de Viennois.

Arch. comm. Grenoble, FF. 63. Arch. de l'Isère, B. 2613, 279 ; B. 3286, orig. parch. (*Invent.* II, 258[a]) ; B. 4211, vid. du 7 janv. 1381/2 (*Invent.* IV, 147). *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n[os] 9, 58 et 98 (Not. anal., pp. 10, 24 et 34). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), A, VIII, 12. Bibl. de Grenoble, ms. 1458, 1. *Invent. Graisivaudan*, A. 276 : II, 121, 281[a] : VI, 166-7 ; *St-Marcellin*, I, 676-7, 725-6. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 490-5 ; *Hist. de Dauph.* II, 468-72. = Boys (A. du), *Vie s[t] Hugues*, 370 (1344). Chevalier (U.), *Invent. 1346*, 865. Prudhomme, *Hist. Gren.* 189-90.

32125 Boscaudon, 3 juin 1343.

Procuration par Geoffroy, abbé de Boscaudon, à Pons de Montorcier, sacristain de l'abbaye, et à Pierre de Rousset, précepteur du St-Sépulcre de Chorges, pour le représenter dans une instance contre la ville d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 534. = Arch. de l'Isère, B. 2995, 602v°. = ROMAN, 217b.

32126 (Après 3 juin 1343).

Mémoire remis aux commissaires députés pour la prise de possession des rentes assignées au dauphin par l'évêque de Grenoble en exécution de la transaction du 3 ; celles à Chevrières étaient portables au château aux frais des débiteurs.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 726.

32127 4 juin 1343 = 4 juin 1314.

Transaction entre Guy Dauphin, seigneur de la baronnie de Montauban ou ses officiers, et les commandeurs de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem au dioc. de Vaison.

Invent. Baronnies, II, 388, 456b : 1039-40, 1098 ; *Prov. étrang.* 183-4 (*Isère*, III, 317b).

32128 Beauvoir, 4 juin 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, ordonne aux juge et procureur fiscal d'Embrunais de maintenir les droits de l'abbaye de Boscaudon au mandement de Montmirail *(Monte Mirato)*. *Dat. in Bellovidere*.

Arch. d'Embrun. Arch. de l'Isère, B. 4253, 9, n° 1 (commun. par M. J.-C. Roman). = ROM. 217b.

32129 Nyons, 4 juin 1343.

...*Quoniam*... Mévouillon... *Act. ap. Nyhoniis*.

Arch. de l'Isère, B. 2983 (1us *Liber copiarum Valentinesii*,) III[xx]viii.

32130 6 juin 1343.

Remontrance et réquisition faite par Jean Bernard, procureur de Guillaume Artaud sur le fait de l'acte du 9 août préc., ajoutant que le dauphin voulait, comme seigneur supérieur, obliger Guil. à lui reconnaître tous les fiefs qu'il possédait dans le dioc. de Die, qu'il les avait même mis sous sa main, notamment le château d'Establet. Louis de Poitiers répondit qu'il n'avait pas son conseil, qu'il répondrait sous 8 jours.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 9-10 (1373).

32131 (Avignon), 7 juin 1343.

A la demande d'Hugues de la Chapelle, seigneur *Vallisdraconis*, chevalier et conseiller du roi de France, l'abbé de St-André de Vienne est chargé de conférer à Jacques de la Chapelle, chanoine de Lyon, un canonicat en l'église de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 282.

32132 (Avignon), 7 juin 1343.

Sur sa demande, Guillaume Boniface, chanoine de St-Ruf, doct. en décrets, est autorisé à échanger son prieuré de N.-D. de la Platière, dioc. de Lyon, o. de St-A., contre un bénéfice de 200 liv. petit Tourn. à la collation de l'abbé et du monast. de St-Ruf. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'abbé de St-Pierre hors la porte, dioc. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 283.

32133 (Avignon), 7 juin 1343.

A la demande de Bertrand, archevêque de Vienne, Hugues de Lagnieu, chan. de Besançon, doct. en décrets, et deux autres clercs employés à la curie Viennoise, sont autorisés pendant 3 ans à percevoir quoique absents les fruits de leurs bénéfices. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte, dioc. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 284.

32134 (Avignon), 7 juin 1343.

L'évêque de Valence est chargé de la collation d'un canonicat à Metz pour Pierre Guigues, de Châteauneuf.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 285.

32135 7 juin 1343.

113 reconnaissances passées au profit du dauphin Humbert par des particuliers du lieu de Mirabel aux Baronnies (Rostaing Aliani... Pierre Brocher).

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 495.

32136 Paris, 8 juin 1343.

...Ind. 11. Au conseil tenu par le dauphin Humbert dans son hospice, *Parisius*, assistent Humbert seigneur de Villars, Guigues de Morges, Humbert de Choulex, Amblard de Beaumont, chevaliers, frère Jacques Riverie, précepteur de Marseille, o. de st Ant., Jacques Brunerii et Barthélemy de Montbrison, docteurs en droit, conseillers, Jacques de Die *(Dya)*, dit Lapol, auditeur des comptes, Jean Amandrini, de Grenoble, dit Mostarda, au sujet du traité sur la succession du Dauphiné entre le roi de France et le dauphin. Guigues de Morges hésite à aller plus loin tant que le roi n'aura pas complété les déclarations et articles à lui enjoints.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 1v°.

32137 Peyrins, 10, 22, 24 juin 1343.

Peyrin ?

Arch. de l'Isère, B. 2982, 45.

32138 Crest, 11 juin 1343.

Testament d'Aymon, comte de Savoie, duc de Chablais et d'Aoste, marquis en Italie, seigneur des baronnies de Bâgé et de Coligny. Il lègue au bâtard de Beaujeu la bâtie de Villeneuve[-des-Avenières] et l'île de *Ciers*, sa maison au-dessus de Chosséon *(Chaussiatam)*, l'étang, le moulin et la mistralie de St-Didier de l'Ile. Il désigne pour conseillers pendant la minorité de son fils, en Viennois : Hugues seigneur de Maubec, Amédée de Miribel, Pierre de Montbel, châtelain des Echelles, Guillaume de Miribel, châtelain de Faramans, Amédée de Beauvoir, Godomar de Fails et Guin de St-Symphorien, chevaliers. Fait dans la maison forte de Pierre Marescalii, chevalier, *ap. Crestum*, châtellenie de Montmélian et diocèse de Grenoble.

GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 170-6. = GEORG. II, 476. PERRIN (H.-J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. de Valence*, XIV, 97 (à part, 90).

32139 12 juin 1343.

Injonction par le dauphin Humbert au notaire Humbert Pilati de signer l'acte de transport du Dauphiné à la France, et au chancelier Jacques (Brunier) de le signer et expédier.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauph.* I, 65 : 36.

32140 12 juin 1343.

Sentence contre le prieur de la confrérie de St-Hilaire *(Yllère)* au sujet du cens annuel qu'il réclamait à Pierre Girard, maître de la maison de l'Aumône du St-Esprit.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110-1).

32141 13 juin 1343.

247 reconnaissances, dont quelques-unes à la fin concernant la châtellenie de Pariset. Guillaume de Porta not.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 88 : VI, 60-1.

32142 13 juin 1343.

Legs à l'église St-Jean de Valence par Guillelmona de Châteaubourg *(Castro Bucco)* de 20 flor. pour son anniversaire.

Liber anniversariorum ecclesie S. Johannis Valentie, au 21 avril.

32143 13 juin 1343.

Assignation de 2 flor. sur une maison à Livron.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, clxxiiij^{b}.

32144 14 juin 1343.

Hommage rendu à Amédée, comte de Genève, par Jaquemet de Boczosel, chevalier, seigneur de Gières, pour ce qu'il possédait du pas de Tencin au rif de la Perrière et à l'Isère, sauf ceux qu'il devait au dauphin et à l'évêque de Grenoble.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 241-2.

32145 Avignon, 15 juin 1343.

Clément VI confère à Hugues (Rogerii), prêtre cardinal de St-Laurent in Damaso, les prieurés de St-Jean d'Auberuffe *(Albarufo)* et de St-Geniès de Dromon, dioc. de Gap, dépendant du monastère de St-Victor de Marseille, vacants par la mort de Bertrand (de Montfavet), cardinal de Ste-Marie in Aquiro.

Déprez (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 74-5, n° 226.

32146 Beauvoir-en-Royans, 15 juin 1343.

...Ind. 11... *Clement. VI a.* 2... Conventions particulières entre le dauphin Humbert et les procureurs du mandement et châtellenie de Briançon ; les taxes sont réduites à une rente annuelle ; toutes les censes réelles sont réduites à 59 gros Tournois. *Act. ap. Bellum videre in Royanis*, dioc. de Grenoble, en la tour *meiueter' (marmelorum)* du château.

Arch. des Htes-Alpes, E. 270, cop. (*Invent.* 20^{b}) ; E. 355 (70^{a}) ; E. 356 (71^{a}). Arch. municip. de Briançon, AA. 28^{a}. Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 21 ; B. 3006, XXXV. *Invent. Briançonnais*, 316. — *Transactions d'Imbert*... (1641), 19-24 ; *Humbert dauph.-Briançonnais* (1788), 32 : 23. = Gaillaud, 274. Rom. 217^{b}.

32147 15 juin 1343.

Bail à ferme par noble Guillaume Rostaing, châtelain d'Auriple, au nom de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, du péage dud. lieu d'Auriple durant une année, au prix de 100 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 96 : I, 98.

32148 16 juin 1343.

Le dauphin Humbert associe aux privilèges de Pinet les habitants de Meyzieux (Mesieu) et de Chaton[nay ?], à charge de contribuer.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 281^{a}.

32149 19 juin 1343.

Acte entre Humbert, dauphin de Viennois, prince du Briançonnais, marquis de Césane, et les habitants et communauté dud. lieu de Césane, en exécution de la transaction du 30 mai préc. : le prince les quitte de tous les blés, argent, poules, plaid, tailles, lods et autres droits qu'ils lui devaient.

Arch. municip. d'Embrun, AA. 28. *Invent. Briançonnais*, 455-6. — *Transactions d'Imbert dauph.-Brianç.* (1641). [Arch. Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70)] ; (1788), 31-6.

32150 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

Le dauphin Humbert alberge aux habitants de Césane certains droits, moyennant payement de 48 setiers seigle annuellement, par forme d'aumône, à l'hôpital de Montjean ou mont Genèvre..., ind. 11, *ap. Bellumvidere in Royanis*, dans le château.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VI^{a}. *Invent. Briançonnais*, 552. = Rom. 218^{a}.

32151 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et la communauté d'Oulx, laquelle promet de lui payer annuellement 13 liv. de gros Tournois, chacun (compté) pour 1 den. d'or grand poids de Florence, etc., à quoi les rentes en grains et autres fruits avaient été évaluées par des commissaires..., ind. 11..., *ap. Bellumvidere in Roianis*.

Arch. municip. d'Embrun, AA. 28. Arch. de l'Isère, B. 3006, ex. *Invent. Briançonnais*, 606-7. — *Transactions d'Imbert dauph.-Brianç.* (1641) [Arch. Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70^{a})].

32152 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

En exécution d'une précédente transaction reçue Guigues Froment. not. et sur rapport d'experts, tous les droits seigneuriaux que les habitants du Queyras devaient au dauphin Humbert sont évalués, pour réprimer la rapacité des officiaux, à la somme de 67 gros Tournois, payables à la Purification au Queyras en monnaie. Le dauphin quitte les consuls et communauté des blés, argent, poules, plaid, tailles, lods et autres droits. Durand Crozet, notaire, ayant droit de prendre, sa vie durant, 80 setiers seigle de pension sur lad. châtellenie, il lui sera payé en place annuellement 23 sols gros Tournois, qui entreront en diminution de lad. somme.

Arch. municip. d'Embrun, AA. 28. Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 25^{a}, 27, 28, 29 ; B. 3006. *Invent. Briançonnais*, 634-5. — *Transactions d'Imbert dauph.-Brianç.* (1641) [Arch. des Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70^{a})] ; E. 356 (71^{a}) ; 35 : 31-6]. = Rom. 217^{a}.

32153 19 juin 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et la communauté de St-Martin de Queyrières, laquelle promet de lui payer annuellement 7 liv. 15 den. gros Tournois, chaque gros compté pour 1 den., à quoi les rentes en grains et autres fruits avaient été évaluées par ses commissaires.

Invent. Briançonnais, 686. = Rom. 218^{a}.

32154 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

...Ind. 11, *Clement. VI a°* 2... Conventions particulières entre le dauphin Humbert et les procureurs des mandements et châtellenies de la Vallouise et du Queyras ; les taxes réelles sont réduites à 16 livres 5 sols de

BIBLIOTHÈQUE CHALONS UNIVERSITAIRE

gros Tournois. ...*ap. Bellum Videre in Royanis*, dans le château.

Arch. des Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70ᵃ); E. 356 (71ᵃ). Arch. municip. d'Embrun, AA. 28. Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 23ᵇ; B. 3006, Vᵉ xx; B. 3008, *Invent. Briançonnais*, 839. — *Transactions d'Imbert, dauph.-Briançç.* (1641); *Humbert dauph.-Briançonnais*, 29 (1788), 25-30 : 41, 49. = Rom. 217-8.

32155 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

Conventions particulières entre Humbert, dauphin de Viennois, prince de Briançon et marquis de Césane, et le clerc Guillaume Alberti, procureur de la communauté (universitas) de la châtellenie de la Vallouise *(Vallispute)*. *Acta ap. Bellum Videre in Royanis*, dans le château ; témoins : Amédée de Rossillon, cosr du Bouchage, François de Revel, chevaliers, François de Cagnio, sr de Montléans, juge mage du Viennois, etc.

Arch. municip. d'Embrun, AA. 28. Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures Copie*), Vᵉ lix, 511.

32156 Beauvoir-en-Royans, 19 juin 1343.

Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Hugonet de Fillins, héritier de Pelestrore de Fillins, son frère, pour la 1/2 de la Rochette près St-Auban, son mandement, jurid., etc..., *ap. Bellumvidere in Royanis*.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 19ᵇ. *Invent. Baronnies*, II, 288 : 946.

32157 Beauvoir-en-Royans, 20 juin 1343.

Devant François de Revel, chev., auditeur des comptes delphinaux, le notaire Hugues Moteti et Gonrad Vagnonis, de la Sône, député par le dauphin, Lantelme Argoudi et Guillaume Pilati, maîtres de la monnaie de la Tronche, rendent compte de leur fabrication jusqu'au 20 févr. Lettre du dauphin, à Villeneuve-St-André près Avignon, 23 févr. 1343. Payé au gardien de Nyon *(Niomis)* en Genevois, 20 flor. ; le dauphin lui donne un roussin de 25 fl. ; à Jacques de Die, dit Lapo, proviseur de son hôtel, pour ses dépenses à Grenoble, 200 flor. ; à l'évêque de Grenoble, commissaire delphinal, pour *diete* avec les Savoyards, 36 liv. ...*ap. Bellum Videre in Royanis, ap. Tronchiam*.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), j-v.

32158 Beauvoir-en-Royans, 21 juin 1343.

Lettres patentes d'Humbert, dauphin, portant confirmation des anciens privilèges du Briançonnais et concession de nouveaux : il les dispense de l'hommage roturier, du service militaire hors du Briançonnais, leur accorde la liberté du commerce, en respectant les droits du dauphin.

Arch. de Briançon, orig. — Segousse, *Ordonn. rois France*, VIII, 210-2. = Pallias, 53-4. Chevalier (U.), *Ordonn.*, nº 140. Rom. 218ᵃ.

32159 Beauvoir, 21 juin 1343.

Ordonnance d'Humbert II aux officiers delphinaux de la châtellenie de Briançon : il ordonne que la transaction du 29 mai 1343 soit exécutée de suite et il prescrit de faire procéder sans retard à l'élection des syndics dans les communautés où ils ne les ont pas encore élus. La Bessée sera comprise dans ces dispositions (quoique non Briançonnaise).

Arch. municip. de Briançon, AA. 7, original.

32160 Beauvoir, 21 juin 1343.

Lettres patentes d'Humbert II confirmant les transactions précédentes et spécialement ce qui a rapport aux bois, à la circulation, la dispense de garde *(gayta)* et toutes les libertés antérieurement concédées par ses aïeux.

Arch. municip. de Briançon, AA. 8, original.

32161 Beauvoir, 22 juin 1343.

Lettres patentes d'Humbert II accordant à ses fidèles hommes du bourg de Briançon et à leurs affranchisunis, le droit de faire construire *ad opus ipsorum universitatis* dans une maison située au bourg de Briançon appelée maison des marchands, sur une longueur de 4 toises : cette maison ainsi construite par Briançon lui appartiendra à perpétuité *pro utilitate et necessariis*. On désignera l'étendue d'une place convenable.

Arch. municip. de Briançon, DD. 35, original. Bibl. de Grenoble, ms. R. 6, 181. = Roman, 218ᵃ.

32162 22 juin 1343.

Hommage prêté (au comte de Valentinois) par Hugues Sabastier, de Baix, ayant droit de Jean Raymond, dud. Baix, qui avait succédé à Etienne Vieux, pour le contenu en son hommage du 6 avr. 1322.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 512.

32163 L'Argentière, 23 juin 1343.

Echange de prés entre Albert Amedei, et Jean et Guillaume, fils de feu Jean Girardi, de la Bâtie ; Barthélemy Fabri vichâtelain les retient, ainsi que Jean Ysoardi, confessant avoir reçu *tercium*. *Ap. Argenteriam*. Pierre Floris, not.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, nº 122.

32164 Paris, 24 juin 1343.

...Ind. 11, conseil delphinal tenu *Parisius*, en la maison du dauphin *de Greva*.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 547.

32165 1343.

Compte de Hugues Gatarel, damoiseau, châtelain de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 368.

32166 1343, 1344, 1345, 1350.

Comptes de Pierre Painchaud, chevalier, châtelain de Beauvoir[-en-Royans].

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 581.

32167 1343.

Compte de Rolland de Venne, châtelain de Bonne.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang*, 117ᵃ.

32168 1343.

Compte de Hugues du Molet, dit de Leymara, châtelain de Briançon.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 357.

32169 1343, 1344.

Comptes d'Humbert de Paladru, lieutenant d'Eynard, seigneur de Clermont, châtelain de Chevrières.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 733-4.

32170 1343.

Compte de Guigues (de) Rossillon, châtelain de Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 786.

32171 1343.
Compte de Mathieu Pelerin, châtelain de Colombier.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 540 : 296.

32172 1343.
Compte de Guichard de la Côte, damoiseau, châtelain de Demptézieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 6ᵃ.

32173 1343.
Compte de la judicature du Graisivaudan : on a élevé la tour du dauphin d'environ 2 toises 1/2 ; la cour (de justice) a été transférée dans le grand hôtel delphinal.
Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 188.

32174 1343.
Compte de Hugues de Luzerne, damoiseau, châtelain de Lhuis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ᵇ.

32175 1343.
Compte de Laurent de Tignan, châtelain de Mévouillon.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 398ᵇ : 480.

32176 1343.
Compte de Laurent de Tignan, châtelain de Montauban.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 526 : 625.

32177 1343.
Compte de Gillet d'Arlo, chevalier, châtelain de Pérouges.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

32178 1343, 1344.
Comptes de François de St-Germain, châtelain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 202ᵇ : II, 409ᵃ.

32179 1343.
Compte de Laurent de Tignan, châtelain de Ste-Euphémie.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 373 : 1033.

32180 1343.
Compte de François Vachier, châtelain de St-Laurent.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 453 : II, 528ᵃ.

32181 1343.
Compte d'Humbert d'Amaysin, chevalier, châtelain de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 73ᵃ.

32182 1343.
Compte de Girard de St-Trivier, châtelain de Sallanches.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵃ.

32183 1343.
Compte d'Henri de Druins, chevalier, châtelain de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 165ᵇ.

32184 1343, 1344, 1345.
Comptes d'Arnaud Flote, bailli du Gapençais et châtelain d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 967-8.

32185 1343.
Compte de François Sellier, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 729.

32186 1343.
Compte de Guigues de Rossillon, châtelain de Vaux.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 200ᵇ.

32187 25 juin 1343.
Le chapitre de Vienne, pour éclaircir les obscurités du partage des terres vacantes fait le 23 avril, procède à une nouvelle division par les mains de Hugues Romestayn, doyen, Jacques Vetule et Jacques de Balon, chanoines : Pierre de Vernet, précenteur, Guillaume de Virieu, chantre, Sy. mistral, Humbert capiscol, David Zacharionis, maître de chœur, Pierre de Biol not.
Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. lxxxxvij.

32188 (Avignon), 26 juin 1343.
Validation du choix par le procureur du cardinal Bernard (de la Tour) du canonicat et prévôté de l'égl. de Valence, vacants par la mort de Guillaume.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 288.

32189 Hautecombe, 26 juin 1343.
Hommage lige prêté au comte de Savoie, Amédée, fils et successeur de son père le comte Aymon, par Girin de St-Symphorien, chevalier..., du consentement de ses tuteurs Louis de Savoie, sʳ de Vaud *(Buandi)*, et Amédée, comte de Genevois, ind. 11, avec promesse de déclaration dans l'année. *Act. ap. Altam Combam*, devant la petite chapelle de l'abbé ; témoins : Anterme abbé de St-Rambert *(S. Regneberti)*, Thomas sʳ de Menthon, Pierre de Compeis, Philippe de castro Cyardo de Gringaleto de Dorchia, chevaliers, François Prepositi, doyen de St-Jean-de-Maurienne, etc.
Arch. de l'Isère, B. 2973, 81 ; B. 2974, xxxv-j. *Invent. Viennois*, III, 38ᵃ.

32190 Beauvoir-en-Royans, 27 juin 1343.
Humbert, dauphin de Viennois, fils du dauphin Jean, désireux de réparer ses torts et ceux de ses prédécesseurs, fonde un couvent de frères de Notre-Dame du Mont-Carmel à Beauvoir-en-Royans, dioc. de Grenoble, en l'honneur de la sᵉ Vierge et de sᵉ Catherine, pour 60 religieux dont 50 prêtres, 6 clercs et 4 convers. En présence d'Etienne Garnerii, provincial de Provence, et de Ponce Mathei, prieur de ce couvent, délégués par le maître général de l'ordre, de l'autorité du pape Clément VI, il donne au prieur et au couvent son domicile de Beauvoir, avec la grande chapelle du château, moins la tour supérieure et la forteresse ; un verger clos près des murs de Beauvoir, la faculté de prendre du bois de chauffage *(charfagium)* et de construction dans la forêt de Claix ; les peaux et le suif des animaux tués dans l'hôtel du dauphin et de la dauphine aux fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint, pour en faire des souliers et des chandelles ; la faculté de faire paître dans la forêt de Claix 60 bœufs et 60 porcs, qui pourront passer l'été au col du Lautaret *(de Altareto)* en Trièves, et de tenir un troupeau de 300 brebis dans les pâturages du dauphin à Beauvoir, St-André-en-Royans et Chapeverse *(Chapainversa)* ; il leur donne un grand pré près de l'Isère, au-delà du ruisseau de l'Oresse *(Loreysa)*, pour en cueillir le foin et y construire une bergerie ; 100 journaux de terres *tachaciis* ; 440 flor. 4 gros obole ou leur valeur en blé et autres denrées à percevoir sur les moulins de Villeneuve de Roybon. Chaque année, à la sᵗ Mi-

chel on dressera, en présence du châtelain de Beauvoir, un inventaire des livres, joyaux, ornements, etc. Les frères jureront de lui être fidèles ; les contrevenants seront punis de la prison perpétuelle. La sépulture dans l'église et la forteresse du château est réservée à la famille du dauphin. Témoins : Géraud de Sault, sous-prieur, Raymond Agasti, sacristain. *Acta ap. Bellum Videre in Royanis*, dans l'église du château ; présents : Pierre Durandi, provincial de Narbonne, Rodulfe Quellii, procureur général de l'ordre, Vincent Brunelli, prieur des Carmes de Lyon, Leuzon de Lemps *(Leons)*, doct. en décr., prieur de St-Donat, Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisc., maître Philippe d'Embrun, médecin du dauphin, etc..., ind. 11, *pontif. Clement. pp. VI a° 2.*

Arch. de l'Isère. B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 31, *Invent. St-Marcellin*, I, 507-9. Valbonnays, 7° Reg. *Memorabilia Humb. Pilati* (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 676°; *Hist. de Dauph.* II, 622°).

32191 27 juin 1343.

Jacques de Die, dit Lapo, auditeur des comptes, ayant été commis pour renouveler les fermes des gabelles de Briançon, substitue à sa place diverses personnes du Briançonnais, qui font publier les enchères.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 316.

32192 Beauvoir-en-Royans, 29 juin 1343.

Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Andria, et Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, mandent à leur conseiller François de Fredulfis, de Parme, licencié en droits, juge mage des appellations du Dauphiné et vicaire dans leur comté d'Andria et leurs terres de Pouille et du royaume de Sicile, de faire payer exactement chaque lundi à l'évêque et au chapitre d'Andria 3 tarins par le bailli et les *credezerii* de la gabelle d'Andria, pour faire commémoraison de leur mère Béatrix (d'Anjou), suivant des lettres scellées d'un sceau différent de celui du Dauphiné, alors usé d'ancienneté et par le contact des mains. Sceau secret et sceau de la dauphine. *Dat. ap. Bellum Videre in Royanis*, en l'absence du chancelier du Dauphiné, *per dominum et dominam.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. dalphin.*), xxiij-iv, 30-1. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 496. = Barthélemy, *Baux*, 1222.

32193 Beauvoir-en-Royans, 29 juin 1343.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par noble Roulet de Vuflères, à son nom et de son frère Jean et son neveu Roulet, pour leur avoir en juridiction et fief dans les paroisses et terroirs d'Hermance et Villars ; ils reçoivent en fief et sous hommage leur franc alleu à Toceu près d'Hermance, etc...; *ap. Bellum Videre in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*). 20. *Invent. Prov. étrang.* 36°.

32194 29 juin 1343.

Transaction entre Lantelme Eynard, seigneur de Théus (= Theys) et les habitants de la paroisse de Roach, au sujet des pâquerages et autres droits seigneuriaux.

Inventaire de Marcieu et Savel (ms.)

32195 30 juin 1343.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Mabilie, fille de Pierre Alenulphi, pour tout ce qu'elle avait au terroir et mandement de Vercheny (*Vercheyneti*), avec toute juridiction, plus aux mandements de Montclar et Pontaix, sans jurid., etc... Lundi après s^ts^ Pierre et Paul.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 185.

32196 Romans, 30 juin 1343.

...Lendemain des apôtres Pierre et Paul. Jean de Clavaison, précenteur et 12 chanoines de l'église de St-Barnard de Romans entrent en chapitre et le prorogent au lendemain.

Cartul. de St-Barnard de Romans, 173°, n° 398. — Chevalier (U.), *Essais histor. hôpitaux Romans*, 334. Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, compl. 214-6.

32197 Embrun, 30 juin 1343.

Enquête par Jean Taxil, juge de la Cour commune d'Embrun, sur le délit commis dans les forêts de cette ville par les gens de Châteauroux qui y avaient mené paître leurs troupeaux. Témoins : Hugues de Mandagot, prévôt du chapitre, etc. Fait dans la maison du chapitre.

Arch. d'Embrun, orig. = Roman, 218°.

32198 Sainte-Colombe, juillet 1343.

Lettres de Philippe, roi de France, à la requête du dauphin Humbert, portant éclaircissement de certains articles de l'accord sur la succession du Dauphiné, concernant sa monnaie qui continuera d'avoir cours au royaume ; la marque du petit sceau de Montpellier ne pourra être donnée contre lui, ses hoirs, etc. « Par le roy, de son général commandement à moy fait en vostre présence. *R. de Molino*, vehue et ordonné par le conseil ».

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxv, 72. Cette lettre conseil ne figure pas dans l'Itinéraire de Philippe VI de Valois, dressé par Jules Viard (*Bibl. de l'éc. des Chartes*, 1913, LXXIV, 553°).

32199 Juillet 1343.

Ph(ilippe), roi de France, pour reconnaître les peines et travaux qu'a soutenus son féal chevalier et conseiller Amblard, seigneur de Beaumont, « es traittés et acors » faits entre lui pour un de ses enfants, et Humbert dauphin de Viennois, au sujet de la succession du Dauphiné, lui donne au nom de celui de ses fils qui sera dauphin, 600 liv. de rente à asseoir en Dauphiné, qu'il tiendra à foi et hommage suivant les us et coutumes de Vienne le plus près des terres d'Amblard. Grand sceau. Donné *en Royns* (Roys) entre la *Hermeline* et Vilers aux Loges (*Loyge*, Villars en Loige).

Paris, Arch. Nat., JJ. 79, 40. Arch. de l'Isère. B. 2962, VI^c^ xix; B. 2989, 688 ; B. 3006, VI^c^ IIII^xx^ viij ; B. 3018, 30 : *Invent. Graisivaudan*, I, 185°. — Brizard, *Hist. généal. mais Beaumont*, II, 287, 296°. = Guiffrey, 325, 51.

32200 Juillet 1343.

Le dauphin Humbert « pie memorie » ratifie la transaction de janv. 1316 entre son père le dauphin Jean et Jean Alamandi et ses confirmations, moyennant 500 flor. qui lui sont payés et 300 dont on lui passe quittance.

Arch. de l'Isère, B. 3245, lxix, 81.

32201 Juillet 1343.

Reconnaissances à Humilie de Tullins des rentes à elle assignées le 18 août 1342.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2080.

32202 (Avignon), 1er juillet 1343.

A la demande du dauphin, les prieurs de St-Laurent de Grenoble et de St-Martin-de-Miséré, avec le doyen de St-André en Savoie, dioc. de Gren., sont chargés de conférer à Pierre Clavel, chan. en l'égl. de Gren., la fonction de capiscol (25 flor.), vacante par la translation d'Aymar d'Arces au prieuré de l'Aumône en la même égl.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 289.

32203 (Avignon), 1er juillet 1343.

Commission aux mêmes de conférer au même la même fonction de capiscol, vacante par la translation du chan. Guigues Bonier à la fonction *cerey*.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 290.

32204 (Avignon), 1er juillet 1343.

A la demande de Guillaume de Royn, chevalier et majordome du dauphin, le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de Grenoble et le sacristain d'Avignon sont chargés de faire recevoir Jean, fils de Morard d'Arces, clerc de Gren., en l'égl. des Augustins.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 291.

32205 Beauvoir-en-Royans, 1er juillet 1343.

Hommage lige prêté (au dauphin Humbert) par noble Lambert Frespi, de la Sône. ...*ap. Bellumvidere in Royanis*.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 20v, 33. *Invent. St-Marcellin*, II, 1998.

32206 Romans, 1er juillet 1343.

Les chanoines de St-Barnard réunis en chapitre confirment les statuts relatifs au gouvernement de l'hôpital ou maison de l'Aumône, et décident que tous les ans il sera confié à un chorier non chanoine, qui jurera de l'administrer fidèlement et d'appliquer tous les revenus à la nourriture des pauvres, du conseil du chanoine chargé de l'assister. Il recevra dans la maison les clercs de St-Barnard malades. Il ne contractera pas d'emprunt et ne vendra pas les lits légués à l'hôpital sans l'assentiment du chapitre. A la fin de l'année il rendra compte de sa gestion. Fait du consentement du recteur Guillaume de Maloc.

Cart. de St-Barnard de Romans, n° 398. — Chevalier (U.), *Essais histor. hôpitaux Romans*, 334-5.

32207 (Avignon), 3 juillet 1343.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Valence à Bernard Fournier, maître en médecine, déjà pourvu de l'égl. de Condiac *(Caudiaco)*, dioc. de Nîmes. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 294.

32208 3 juillet 1343.

Quittance à Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières et Montbreton, par Pierre Ribaud, vicaire, et Audise Béroard, prieure de la chartreuse de Parménie, de 5 flor. d'or fin légués à ce couvent par Guigues de Roussillon, père d'Aynard.

Arch. de l'Isère, B. 4177, orig. parch. (*Invent.* IV, 135b).

32209 4 juillet 1343.

Les évêques de Riez, Digne et Vence notifient aux autorités ecclésiastiques d'Embrun, Arles, Vienne, etc. l'excommunication lancée contre Milon Chabaudi, hospitalier.

*Cais de Pierlas (E.), *Chartrier de St-Pons*, 164.

32210 St-Marcellin, 4 juillet 1343.

Ind. 11, pontif. Clem. pp. VI a° 2°. Humbert, dauphin de Viennois, fils de Jean, pour récompenser l'affection et les services de ses hommes de St-Marcellin, dioc. de Vienne, pour qu'il se peuple plus facilement, les affranchit et rend libres ainsi qu'il suit : il leur accorde les mêmes franchises et privilèges municipaux dont jouissent ceux de St-Etienne-de-St-Geoirs *(S. Steph. de Sant Juers)* ; les habitants de la ville et franchise seront appelés bourgeois de St-Marcellin ; chaque année ils éliront quatre syndics, consuls et procureurs, le châtelain présent s'il le désire, qui jureront de défendre les intérêts de la ville, de poursuivre ses procès, et recevront chaque année 100 sols ; ils auront pouvoir du conseil des bourgeois d'agréger comme bourgeois ceux qui désireraient habiter la ville, pourvu qu'ils y aient un logement et promettent d'y demeurer eux-mêmes ou une personne convenable, sous condition de prêter hommage et jurer fidélité au châtelain, promettre d'observer les franchises et contribuer aux tailles et charges de la ville ; les bourgeois auront droit à avoir des fours ; la cour majeure de la judicature de Viennois et la cour principale des appellations de Dauphiné siégeront à perpétuité à St-Marcellin, l'audition des comptes y aura lieu, et les juges, procureurs, notaires, familiers des cours, les maîtres rationaux auditeurs des comptes, le procureur et l'avocat fiscal de la patrie Viennoise devront y résider ; le dauphin ne sera pas astreint pour cela à constituer un juge des appellations dans la terre de la Tour et en Faucigny ; les bourgeois devront lever un vingtain pour clore entièrement la ville de murs, de fossés larges de 40 pieds et profonds à l'avenant *(avinandum)*, dans lesquels *terraliis* ils amèneront de l'eau et qui appartiendront au dauphin ; celui-ci donnera les revenus du château de Chevrières *(Capriliar.)* pendant trois ans, pour les travaux qui devront commencer à la St-Michel prochaine ; ils suivront les chevauchées pendant huit jours à leurs frais, après quoi le dauphin les nourrira *(libraret)* comme autrefois ; ils auront le droit de couper du bois à la forêt delphinale de Chambaran, pour construction et chauffage *(afoagiis)* ; affranchissement des dons *(datarum)* pour les dettes avouées, de la moitié de la somme pour les autres *data* ; droit d'apporter à St-M. avec des animaux, mais non des chars *(quadrigis)* du sel et du vin sans payer de péage, gabelle, leyde ou service quelconque ; les droits d'usage seront perçus sur les quantités de sel exportées dépasssant une quarte et de vin dépassant un barral. Le blasphème est puni de 12 den., le refus de témoigner, à l'appréciation du juge. La ville de St-Marcellin est inséparable du Dauphiné ; tout nouveau seigneur devra jurer sur requête unique des consuls d'observer ces franchises et les bourgeois ne seront tenus qu'après à lui rendre hommage. Le banvin d'août est supprimé, mais le dauphin percevra 12 den. pour la 1re sommée *(somata)* de vin vendu,

pour le temps du seigneur ; le dauphin aura droit, contre indemnité, de s'approprier dans la franchise le terrain pour s'y construire un château, s'y constituer des *pedae* larges de 4 toises et longues de 6, qu'il assignera sous le cens d'un quartal de froment et 1 flor. d'introges ; la halle du marché *(ala fori)* sera transférée derrière la maison de Bergomont et celle Ponsoni Macellari ; on laissera autour une grande place où aboutiront toutes les rues de la ville ; autour de la halle résideront les drapiers, changeurs et apothicaires. Le dauphin jure d'observer ces libertés ; si les bourgeois en abusaient, elles resteraient intactes, car les privilèges doivent s'accroître et non se resteindre. Limites et confins des libertés et franchises : un jet d'arbalète au-delà de l'Orme de St-Marcellin, de là droit au Molar, la maison incluse ; de là au molar de *Jo*, entre deux ormes sis au carrefour *(trivis)* allant à la maison dite Lo Pepint, du molar à la maison Alaissie Selvestra, à la grange *Grolerii*, au saule du champ Guigoneti, de là au point initial. Noms des hommes et bourgeois : Jean Tardivi, qui réserve ses privilèges spéciaux, Reynaud Rosseti son privilège de clerc, Romanet Hospitis, André d'Ambeyriaco, Jean Grolerii, Jean de Burgondio, Guillaume Garini, Michodus Hugonerii, Lantelme Galiani, Jacques Royerii, Ponson Macellarii, Bernard Basterii, Jean Garcini, Michel Fabert, Pierre Burgondionis, Guill. de Silanis, Franc. de Savere qui proteste de sa qualité de noble et de clerc, et 10 autres, à genoux, leurs mains tenues par le dauphin, baisant la main et l'anneau secret fixé à son doigt, lui font hommage et prêtent serment. Sont élus consuls à l'unanimité : Jean Groleri, Ponson Macellari, Romanet Hospitis et André d'Ambérieu *(Ambeyriaco)*, qui prêtent serment, jurent de bien répartir *(perequare)* les tailles, de rendre compte de leur emploi. *Act. ap. S. Marcellinum*, dans la maison d'Hugonin de Chalon *(Cabilone)*, *conducerii* du dauphin ; témoins : nobles Pierre de *Cadaneto* conseiller et ambassadeur du roi de Sicile *(Cecilie)*, Lantelme Aynardi, seigneur de Théus *(Theusio)*, chevaliers, Ponce Clari de Valence, Rodolphe de Chevrières *(Capriliis)*, de Romans, docteurs ès lois, François de Cagnio, seign^r de Montléans, Pierre Durandi, de Chabeuil, juriscons., Guillelmet de *Tarians*, damoiseau, Conrad Vagnonis *de Sauna*, Pierre Canaveyssii de Lagnieu *(Lagniaco)*, Henri Garini de la Tour et Jean Mathei de Grenoble, clers du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), xxiiij, 145^b-51. Arch. de St-Marcellin, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 923. — Secousse, *Ordonn. rois France*, IX, 377-84. Trad. Simian (Alf.-Paul), *Mémor. de St-Marcellin*, dans *Bull. soc. statist. Isère* (1867), 2^e sér. VII, 352-63. = Lacroix (A.), *St-Marcellin* (1875), 7-10; *Bull. soc. statist. Isère*, B. VII, I-II. = Pallias, 57. Chevalier (U.), *Ordonn.* 141. Delachenal (R.), *Crémieu*, 16.

32211 4 juillet 1343.

...Ind. 11. Procès-verbal portant évaluation des rentes de Clermont et de Roissard *(Royssanis)*, à 442 flor. 8 den. gros Tournois. On assigne à Eynard vicomte et seigneur de Clermont la différence sur 800 flor. en revenus sur les paroisses de Sinard et d'Avignonet, montant à 273 flor. 1/2, soit en tout 696 (= 715) flor. L'estimation avait été faite par Guillaume Ysmidonis, damoiseau, Jean de Rostagnia, Sybod Sybodi et Jean Pic, et contrôlée par Guillaume Bastardi, chev., s^r de Surr'. Jean de Ville, doct. en droit, et Eynard de Bellecombe, damoiseau, commissaires du dauphin. André Rollandi not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2949, 425. *Invent. Graisivaudan*, IV, 208-9. Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 135-7.

32212 4 juillet 1343.

Quittance donnée par les Augustins de Crémieu à Humbert d'Amaysin, chevalier, châtelain de St-Sorlin-de-Cuchet, de 25 flor. sur la pension annuelle donnée au couvent par le dauphin Humbert.

Delachenal (R.), *Hist. de Crémieu*, 39.

32213 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne prêté au comte (de Valentinois), devant Aymar de Taulignan, chev., s^r de Rochefort, commissaire du comte pour recevoir les hommages, par Guillaume dal Boysso (Alboise ?) et son fils émancipé Hugues, du mandement de Durfort, pour un pré en Granhat et quelques cens aux mandements de Chalançon et de Durfort, etc. *Acta ap. Chalancon.*, dans le consistoire de la cour en l'hospice du comte ; témoins : Humbert Bernussonis, châtelain du lieu, Guill. Gauterii, juge, Ponce Masaulanhi, procureur, juristes, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valentin.-Dien.*), clxxvij-iij. *Invent. Vivarais*, 525.

32214 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne prêté au même par noble Aymeric d'Arlempde (Arlande), pour ses hospices à Arlempde, et son avoir au mandement et château de Chalançon, qu'il promet de dénombrer à la s^t Michel. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^xx xiiij-v. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 529.

32215 4 juillet 1343.

Hommage prêté au même par noble Estienne de Bavas, pour terres et bois au mas de Bavas, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 534.

32216 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêté au même par Durand *(D-ntus)* Baygoerii *(B-oyerii)*, du mandement de Garauson *(Garauzonis)*, devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, pour quelques cens aux mandements de Durfort et Garauson. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^xx xv-j ; CIIII^xx viij-ix. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 529-30.

32217 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage et serment de fidélité prêtés au même devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Pons de Cloto ou Dalga et Jaucerand Laurencii, du mandement de Chalançon, pour un cens sur Michel de la Traverssa pour son tènement dans Bans, et sur Pétronille de Durfort pour sa maison à Durfort. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxij. *Invent. Vivarais*, 533-4.

32218 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Armand de Colons, damoiseau, du mandement de Chalançon, devant Aymar de Taulignan, chev., seigneur de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, bailli et commissaire du comte, pour le tènement de Colons, excepté une terre tenue de Jarenthon de Colons, damoiseau, plus des cens aux lieux de Colons, la Boaria, Jahol, Charreria, etc. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} iiij-iiij.

32219 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige prêté au comte de Valentinois, devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par Jean Coyraterii, du Chaylard *(de Chayslario)*, procureur de sa fille Raymondette, épouse de m^{e} Etienne du Lac, pour des cens au territoire de Sauzet, paroisse de Ste-Marie d'Arrico, etc. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cciiij-v.

32220 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par Raymond Coyraterii (C-ier), du Cheylard *(de Chayslario)*, pour l'hommage que lui devaient Poncia et Jean de Mayeyras et les cens qu'ils lui faisaient pour le mas de Meyeyras, plus l'hommage d'Hilaire de la Croix, etc., et des cens sur les hommes de Ponce de Crozeto. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cciiij. *Invent. Vivarais*, 531-2.

32221 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même par Gonon de Crumeyras, du mandement de Chalançon, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, pour partie d'une grange au lieu dit « deus Dimeyrials », des cens dans les mandements de Chalançon et Durfort, sauf ce qu'il tient des églises de Silhac et de Vernon, de la prieure de Villedieu, du seigneur de Tournon et du prieur de St-Fortunat. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccj-ij. *Invent. Vivarais*, 530.

32222 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par Guillaume de Crumeyras, du mandement de Durfort, pour un hospice à St-Fortunat avec quelques cens, une vigne in Salsis, terre et vigne à Chambas, etc. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccviij-ix. *Invent. Vivarais*, 533.

32223 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, par Mondon de Flossat, de St-Egrève *(S. Agripani)*, pour son avoir au mandement de St-Alban, sauf des hospices et une vigne au Bois-St-Pierre qu'il tient de la maison de Rompon. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas)... Guill. Rocheta, de St-Egrève, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} j-iij. *Invent. Vivarais*, 525-6.

32224 4 juillet 1343.

Hommage prêté au même par Etienne de Haut-Villar, de Chalançon, pour portion d'une grange avec terroir au lieu app. *deus Duneyrials*, des cens aux mas Dulciol de Charrières, Boscharnes et St-Maurice, et ses revenus aux mandements de Chalançon et Durfort, sauf ce qu'il tenait d'autre fief, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 530-1.

32225 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage de noble Jean... (le 1er feuillet manquait avant la rédaction de la table en tête du registre) au comte de Valentinois, devant son commissaire. ...terre confrontant le *devesium* du prieur de Vernon et le ruisseau de Merlant...

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} vj.

32226 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par Jarenthone de Juffo, mandement de Gluiras *(Gloyracii)*, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, pour son mas de Juffo, avec ses droits et appart., plus un cens avec Pierre de Las Ribas.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccv-j. *Invent. Vivarais*, 532.

32227 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même devant Aymar de Taulignan, chev., s^{r} de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, bailli et commissaire du comte, par Silvion de Chaenas, damoiseau, pour son avoir au mandement de Gluiras *(Gloyracio)*, sauf ce qu'il tenait en fief d'autres personnes. *Acta ap. Chalancon.*, dans le consistoire de la cour de l'hospice du comte ; témoins : Guillaume Gauterii, juge, et Ponce Marsaulanhi, procureur du comte, noble Umbert Bernussonis, de Marsanne, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag.-Valent.-Dien.*), CIIII^{xx}-j. *Invent. Vivarais*, 525.

32228 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par noble Guillaume Mauricii, fils et héritier d'André Mauricii, de Chalançon, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, pour un hospice au château de Chalançon, au-dessus de l'église, divers cens, un hospice en la rue de Mauconseil, etc. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag.-Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} vj-iij. *Invent. Vivarais*, 527-8.

32229 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même, devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par noble Jean de Ponte, de Gluiras *(Gloyracio)*, pour quelques cens en la paroisse de St-Apollinaire, mandement de Gluiras. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag.-Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} xvij. *Invent. Vivarais*, 529.

32230 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par Jaucerand de la Praa ou de Monencs ou Monhencs, du mandement de Chalançon, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, pour ses hospices aud. lieu de la Praa, avec les terres et prés y contigus, une terre tenue du seigneur de Beauchâtel, une maison avec jardin à Chalançon, sous divers cens, sauf l'hommage qu'il devait au seigneur de Beauchastel. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} ix-cc. *Invent. Vivarais*, 530.

32231 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne prêté au même, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Hugues la Roche, du mandement de Durfort, pour ses hospices au mas de la Brossa, un jardin au clos de noble Raymond de Rocha, un clos de vigne au mas de la Rocha, une terre au mas de Beris, etc. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 532.

32232 St-Fortunat, 4 juillet 1343.

Ce jour avait été assigné à Chalançon à tous les nobles et non nobles du mandement de Durfort, pour faire reconnaissance de leurs fiefs francs à Aymar de Taulignan, chevalier, bailli de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Pierre de la Roche, damoiseau, ne pouvant à raison de ses infirmités et de sa vieillesse marcher ni monter à cheval, constitue 6 procureurs, dont Raymond de la Roche, prêtre, pour faire reconnaissance et hommage lige. *Acta ap. S. Fortunatum*, en sa chambre ; témoins : Hugues Vinhonis, prieur de St-Fortunat, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag.-Valent.-Dien.*), ccviij.

32233 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne rendu à Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, par Raymond de la Roche *(de Ruppe)*, prêtre, procureur de Pierre de la Roche, damoiseau, du mandement de Durfort, pour la 1/2 du mas et tènement de la Roche, avec 3 vignes, 1 vigne et 3 terres au mas de la Sauzea, l'hommage lige de Pierre de la Roretort et ses frères, le ban et justice *(forum)*, à l'occasion de ces biens. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccvij-iij, *Invent. Vivarais*, 529, 533.

32234 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par Raymond de la Roche *(Ruppe)*, prêtre de *Valle Ereonis*, pour 1 vigne au mandement de Durfort, en la Sauzea, 1 terre del, 1 autre en las Costas, des cens au mandement de Durfort, etc., le forum de ces propriétés. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag.-Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} x.

32235 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume Rocheta, habitant de St-Egrève *(S. Agripani)*, damoiseau, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, pour le fief de *Fondis*, son domaine au manse de Sauzet près de St-Fortunat, mandement de Durfort, et de nombreux cens. *Act. ut supra* (Silvion de Chaenas). — Protestation de Ponce Marsaulani, procureur du comte, contre une « commission » de l'hommage préc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*). CIIII^{xx} xj-iiij. *Invent. Vivarais*, 528-9.

32236 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage prêté au même par Guillaume Rouci, de Cloyazet, pour le mas de Cloyazeto, avec ses droits et appart., etc., une terre au lieu dit de Prabernard et de Sinha Montosa, un cens, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 531.

32237 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne prêté au même devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par noble Ponce de St-Julien, damoiseau, fils de feu Gilles *(Egidius)*, de St-J., pour un hospice au lieu de Chacio, sur les ruisseaux de Mayra et de Gla ; et divers cens. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cciij. *Invent. Vivarais*, 531.

32238 Chalançon, 4 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par André de Veyrassac, damoiseau, pour sa parerie au château, forteresse, mandement, territoire et district de *Fontis Regalis*, et des biens aux mandements de Chalançon et Durfort ; plus au nom de son épouse Jaucerande, divers droits au mandement de Chalançon et le lieu planchie de Geys. *Acta ut supra* (Silvion de Chaenas).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CIIII^{xx} viij-xj.

32239 4 juillet 1343.

Quittance par Guichard de Boenc, prieur des Augustins de Crémieu, à Humbert d'Amaysin, chevalier, châtelain de St-Sorlin-de-Cuchet, d'une aumône annuelle de 25 flor. d'or accordée par le dauphin Humbert aud. couvent pour la construction d'une nouvelle église.

Arch. de l'Isère, B. 4299, orig. parch. (*Invent.* IV, 178^{a}).

32240 Privas, 6 juillet 1343.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par noble Ponce de Bavas *(Bavassio. Banassio)*, fils de feu Hugues, damoiseau, pour ses hospices au mas de Bavas, 7 hommes taillables, ses autres biens aux mandements de Durfort, Tournon et St-Alban. *Acta ap. Privatium*, en l'hospice des Masanlanhi ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxij-iij. *Invent. Vivarais*, 534.

32241 Privas, 6 juillet 1343.

Hommage prêté au même devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par noble Guillaume

de Chanéac, pour des cens au château et mandement de Durfort. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxiij-iiij. *Invent. Vivarais*, 535.

32242 Villers-aux-Loges, 7 juillet 1343.

Ph(ilippe), roi de France, établit comme procureurs généraux et messagers spéciaux pour recevoir les serments des baillis et châtelains du Dauphiné commis à la garde des châteaux et villes notables du pays, Pierre, évêque de Clermont, Guillaume Flote, seigneur de Revel, son chancelier, Pierre de Cugnières, Jean, prieur de Crépy, et maîtres Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, ses conseillers. Sceau. Donné à Villers *ou Loge. R. de Molins.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 264; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ij-iij, 39-40; xxxvj*, 73*; xlvij, 84; lj*, 88*, lxviij, 107; B. 2960, 554; B. 3245, 89; B. 3865, 53. Paris, Arch. Nat., J. 280, 10. *Invent. Généralité*, I, 279: 35, 37-8, 530-1. Fontanieu, *Hist. de Dauph.*, pr. III, II, 707; *Cart.* 10956, 560. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 89-90. Hilarion de Coste, *Eloge des Daufines*, 242-3. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 467-8; *Hist. de Dauph.* II, 460*. = Guiffrey, 178, 315, 49. Chevalier (U.), *Ordonn.* 142.

32243 Montélimar, 7 juillet 1343.

Lettre de Bertrand, gardien des frères Mineurs de Montélimar *(Montillii Adhemarii)*, et de son couvent à Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour et comte palatin : en reconnaissance de 400 flor. d'or qu'il leur a envoyés en aumône pour l'agrandissement de leur maison, ils lui promettent, avec l'assentiment de Barthélemy, ministre de la province de Bourgogne, la célébration de 4 messes par semaine à son intention; il prie le Créateur de lui donner les joies éternelles en échange de ses bonnes œuvres temporelles. *Dat. Montillii...* Sceau.

Arch. du chât. de Peyrins, 166, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, III, 361 : II, 317. — Chevalier (U.), *Cart. de Montélimar*, 123-4, n° 50.

32244 7 juillet 1343.

Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne, et son fils Jean confessent devoir à Guillelmet de Caviano, Jean Tardivi, Ponczon Macellarii, Romanet Hospiti Jean Grolerii et André Escoferii, syndics de St-Marcellin, au nom du dauphin, 500 flor. delph.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. litter. Humb. 1345*), lxxvij*, 89*.

32245 Grenoble, 7 juillet 1343.

...Ind. 11, Rembaud de Bannis concède à Guiguonet d'Oriol toutes ses actions contre Guillelmon de Brion, héritier de Raymond de Brion, jusqu'à 15 flor. d'or sur 200 livr., le gros Tourn. d'arg. compté pour 20 den., que lui et sa mère Guigonne lui devaient pour dot d'Alix *(Alisia)*, leur fille, dont quittance. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des enfants de Pierre Grinde, habitée par Hugues Bernardi, jurisc.; présents : le dit Hugues, Raymond Chaberti, jc. et Guillaume Cullarerii, damoiseau. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), j.

32246 8 juillet 1343.

Transaction entre le chapitre de St-Barnard et Jean Macellarii, de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 40.

32247 St-Marcellin, 10 juillet 1343.

Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Andria, et Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, avaient donné en fief à noble dame Burga de Turre, veuve *Blaccasii de Alpibus*, leur familière domestique et de leur mère *clare memorie* [1], à ses fils Bertrand Blaccasii et Jeannot Acfacio, le revenu annuel de 70 onces d'or, poids général. On avait omis d'en faire l'assignation sur les droits et revenus de la gabelle des terres d'Andria et de Bari. Le fils Bertrand Blaccasii, chev., étant mort, laissant veuve Clara et un fils Guillaume, Clara réclama cette pension au préjudice de Burga. Les donateurs déclarent leur intention avoir été de faire jouir Burga de la pension entière. Ordre aux bailes et *credenzerii* de la terre d'Andria de faire jouir Burga ou Jeannot son procureur. *Act. in S. M-no, per dom. oretenus.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. dalphin.*), xxij, 29.

32248 St-Marcellin, 11 juillet 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, et Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, avaient donné à l'abbé Dominique Consano, archidiacre, frère de feu m^e Jean de Tursio, en récompense de services, l'administration spirituelle de la chapelle Notre-Dame du château d'Aquin *(Acquine)*, pour y célébrer les offices divins, aux gages de 3 onces d'or. Troublé dans sa possession, il a eu recours à François de Frédulfis, de Parme, licencié ès droits, vicaire du comté d'Andria, lequel a refusé de prendre sa défense, sous prétexte qu'il s'agissait de bénéfice. Ils avaient succédé à leur mère Béatrix, *inclite recordationis*, qui avait construit la chapelle dont la collation leur appartenait. Ordre de tenir l'abbé en possession et de le faire jouir des obventions. *Dat. in S, M-no, per dominum et dominam.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. dalphin.*), xxij-iij, 29-30. *Invent. Généralité Dauph.* 397.

32249 13 juillet 1343.

Hommage lige à Léotard, sire de Solignac, chevalier, coseigneur de St-Agrève en Vivarais, par Pierre de Montrond et par sa femme Guionne d'Heyrieu, pour ses biens au terroir d'Heyrieu ou de Montrond.

Hozier (d'), *Arm. gén.*, II R. La Chesnaye-Desbois, X, 637. Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 439*.

32250 St-Marcellin, 14 juillet 1343.

Ind. 11; pontif. Clem. pp. VI a° 2; le dauphin Humbert ajoute aux libertés accordées aux bourgeois de St-Marcellin le 4 juillet : liberté d'apporter en tout temps, sans payer aucun droit, gabelle, péage, vingtain, sortie commune *(cois exitus)*, leyde, vectigal, etc., à condition de payer pour ce qui sort de la ville, le vin exempt, et tout ce qui se vend au détail à l'intérieur, de 20 sols au-dessous; il les quitte de toutes publications *(clamas)* pour dettes non payées; ordonne d'insérer la copie des franchises de St-Etienne de St-Geoirs dans celles de St-Marcellin : affranchissement de tout : collecte, taille, complainte, œuvre, main-d'œuvre, corvée,

1. Béatrix d'Anjou, fille de Charles II, roi de Sicile, mariée (1309) à Bertrand de Baux, seigneur de Montecaglioso, duc d'Andria, etc., mère de Marie, épouse du dauphin, morte en 1321.

foin, paille, *angaria, perangaria ;* dévolution aux proches des héritages des intestats ; pour blessure à un bourgeois, par couteau, épée ou glaive, la peine sera de 30 s., à un étranger 15 s. ; pour blessure grave *(lettale)* n'entraînant pas la mutilation, 60 s. si c'est un bourgeois, 30 si c'est un étranger ; s'il y a mutilation 20 ou 10 ; pour coup de poing ou de main sans effusion de sang, défiguration ou bris de dents, 5 s. ; avec effusion de sang, 30 s. ; si la mort s'ensuit, châtiment selon les lois et amende convenable ; pour usage de fausses mesures dans la vente au détail du vin et de l'huile, 7 s. ; pour autres mesures, 30 s. ; le vol puni selon les lois ; adultère entre mariés, 30 sols, non mariés, rien ; viol et inceste, punition selon les lois ; saisie par un particulier non autorisé, 10 s. ; pour injure poursuivie devant la cour, 3 s. ; les habitants et les étrangers après un an et un jour, et qui jureront fidélité au dauphin et à la ville seront sous la garde et conduite du seigneur. Droits sur les procès : 12 den. par livre ; la moitié pour composition ; la cour peut ordonner la prise de corps contre les condamnés non solvables. Le dauphin ne devra pas tenir dans le territoire d'animaux au pâturage, ni faire coupes de pré ou céréales pour ses animaux, ou récolter fruits ou raisins ; liberté de vendre les biens sans autorisation en payant le 13e den. de lods et ventes *(laudibus et vendicionibus)* ; sauvegarde et guidage pendant trois jours pour ceux qui vont habiter ailleurs ; on ne pourra arrêter un débiteur disposé à donner satisfaction, ni saisir ses maison, meubles, lits, bœufs, instruments aratoires, *armaturis ;* liberté de pêcher dans toutes les rivières, excepté *in ageribus suis* et dans les fossés ; liberté de chasser tous animaux sauvages et par tous moyens, en lui donnant un quartier des bêtes tuées : sangliers, cerfs et chevreuils ; on ne peut prendre les perdrix, faisans qu'avec des oiseaux, ni chasser dans les garennes du dauphin. Les habitants éliront annuellement un ou plusieurs banniers soumis à l'approbation du châtelain ; le bedeau ou maignier de la cour percevra 2 den. en ville et 6 dehors ; il lèvera 2 den. de ban pour gros animaux et 1 pour les petits. Les châtelain, juge de Viennois, juge des appellations, jureront ces libertés avant d'entrer en fonctions. Les articles obscurs de ces libertés seront interprétés d'ici un an. Sèrments, ordres d'observer. *Act.* (comme 4 juill.). Témoins : Pierre de Cadenet *(Cadaneto)*, conseiller et ambassadeur du roi de Sicile, et Dragonet de Châteauneuf, chevaliers, Guillelmet de Carretus, (Thomasiis Chameux), damoiseau, Conrad Vagnonis (V-nio-s), de la Sône (Sanna), Pierre Canaveissii (Cavanosii) de Lagnieu, et autres nobles. Jean Nicoleti, de Crémieu, not. apost., imp., roy. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), 151b-6. Secousse, *Ordonnances rois de France*, IX, 384-8. Trad. par Alf.-Paul Simian, dans *Bull. soc. statist. Isère*, 2e sér., VII, 364-71.

32251 Beauvoir, 16 juillet 1343.

Humbert, dauphin... *in Bello Videre*...

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIe XLVI.

32252 Saint-Marcellin, 17 juillet 1343.

...Ind. 11... Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne, chevalier, et son fils Jean, reconnaissent devoir, pour cause de garantie *(responderie)* au nom du dauphin Humbert, à Guillelmet de Tavians, damoiseau, Jean Tardivi, Ponczon Macellarii, Romanet Hospiti, Jean Grollerii et André Escoferii, syndics de St-Marcellin, 500 flor. d'or delphinaux, promettant de les payer d'ici à St-Michel. *Acta ut supra.* — Cf. 32251.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), x, 11, 12-3.

32253 Saint-Marcellin, 17 juillet 1343.

...Ind. 11... Le dauphin Humbert enjoint à Guillelmet de Tavians, Jean Tardivi, Ponczon Macellarii, Romanet Hospiti, Jean Grollerii et André Escoferii, de St-Marcellin, en vertu du serment qu'ils lui ont prêté, de solder 500 flor. d'or delphinaux dont Jean Alamandi, sr de Séchilienne, leur a répondu, et 156 f. dont Eutachon Berlionis, châtelain de l'Oisans, leur a répondu, et 100 f. qu'ils lui ont promis pour le sceau des libertés et privilèges concédés par lui à la ville de St-Marcellin, aux personnes dépossédées pour faire une ville franche. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xj, 13.

32254 17 juillet 1343.

Le dauphin prescrit aux syndics de St-Marcellin de solder les 500 flor. dont il fait répondre par le châtelain d'Oisans et les 100 qu'ils sont convenus de lui donner pour le sceau de leurs libertés, pour les possessions achetées pour faire cette ville franche. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3265 (*Reg. litter. Humb. 1345*), lxxvij*, 89b.

32255 17 juillet 1343.

Le dauphin Humbert mande à Jean Michote et autres habitants de Livet et autres lieux, débiteurs de cens et droits remis à Jean Allemand par la transaction entre lui et le dauphin Jean, de les lui reconnaître et payer.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 102b.

32256 St-Marcellin, 17 juillet 1343.

Donation par le dauphin Humbert, attendu les services d'Hoctachon Berlionis, damoiseau de la Terrasse, châtelain de l'Oisans *(Oysencii)*, à son fils, Jean Berlionis de l'office de notaire et greffier de la cour d'Oisans, pendant sa vie... nonobstant son jeune âge, moyennant 5 flor. d'or par an. Il reconnaît avoir reçu pour introges 156 flor. *Act. in S. M-no*, en la maison de Hugues de Chalon ; présents : Jacques Br[u]nerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Guillaume Bâtard, sr de Furmeyer, Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisc... Ind. 11...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vij, 8, 12 ; *Invent. Généralité Dauph.* I, 276b : 531.

32257 St-Marcellin, 17 juillet 1343.

...Ind. 11... Eutachon Berlionis, de la Terrasse, damoiseau, reconnaît devoir pour cause de garantie *(responderie)*, au nom du dauphin Humbert, à Guillelmet de Tavians, damoiseau, Jean Tardivi, Ponczon Macellarii, Romanet Hospiti, Jean Grollerii et André Escoferii, syndics de St-Marcellin, 156 flor. d'or delphinaux, et promet de les payer d'ici à la St-Michel. *Acta ap: S. M-num, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ix, 10.

32258 St-Marcellin, 17 juillet 1343.

Le dauphin décrète que tout individu qui blessera gravement un bourgeois de St-Marcellin ou lui brisera un membre, sera puni suivant le droit commun. Grand sceau... *in S. M-no*...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 10, 11. — Secousse, *Ordonn. rois de France*, IX, 388-9. Trad. par Alf.-Paul Simian, dans *Bull. soc. statist. Isère*, 2e série, VII, 372.

32259 17 juillet 1343.

Le dauphin explique que pour membre coupé ou mutilé, il sera fait selon le droit commun (cf. 14 juillet). Jean Nicholeti, de Crémieu, dioc. de Vienne, clerc, not. apost., impér., roy. et delphin., rédige l'acte sur trois peaux parchemin ; le dauphin ordonne d'apposer son grand sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), 156.

32260 St-Marcellin, 17 juillet 1343.

Le dauphin Humbert confirme à Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne, et à son fils Jean, la transaction intervenue entre le dauphin Jean et le seigneur de Séchilienne (1er janv. 1316). Il retient ses biens en fief franc, noble et rendable, et l'usufruit pendant une heure ; il lui concède la charge de maître des machines delphinales. Il reconnaît avoir reçu de lui 500 flor. d'or poids delphinal. Jean quitte le dauphin de 300 flor. d'or que celui-ci lui devait en fin de compte, ind. 11. *Acta ap. S. M-num*, en la maison de Hugues de Chalon, tailleur *(codure[r]ius)* ; présents : Guillaume Bastardi, sr de Furmeyer *(Furimerii)*, Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisc...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-vj, 2-7 ; B. 3007, XL, XLI ; B. 3339, reg. *Invent. Embrunois*, 15 ; *Graisivaudan*, III, 246b ; V, 101-2.

32261 St-Antoine, 18 juillet 1343.

Pierrre Loubet *(Lobeti)*, abbé de St-Antoine, à l'instance du dauphin Humbert, reconnaît tenir de lui en fief rendable le château, ville, mandement et territoire de St-Antoine et tout l'*affare* ou fief del Montagne, et lui en fait hommage lige, avec baiser de bouche, excepté sa fidélité à l'église Romaine. *Act. in S. Anthonio*, dans le chapitre du monastère ; présents : Pierre de Cadenet, Guigues de Commiers, Guillaume Bastardi, sr de Furmeyer, chevaliers, 3 précepteurs, etc.

Invent. St-Marcellin, II, 1717 (*Isère*, IV, 164a).

32262 Vienne, 18 juillet 1343.

...Ind. 11... *pontif. Clement. pp. VI a° 2*. En présence de Pierre, évêque de Clermont, Guillaume Flote, seigneur de Revel, chancelier de France, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chan. de Lyon, conseillers du roi, Humbert, dauphin de Viennois, ordonne à Arnaud Flote, sr de la Roche-des-Arnauds, Guillaume Grinde (Gruide !) et Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, Didier de Pellafol *(Polafollo)*, jurisc., et Jean Berlionis, damoiseau, d'observer les conventions passées entre lui et le roi de France au sujet de la succession du Dauphiné et de ses terres, au cas où il mourrait sans enfants, ce qu'ils s'empressent de jurer. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Humbert de Choulex *(Cholay)*, sr de Lullin, Guigues de Morges, sr de l'Epine, Amblard sr de Beaumont et François de Theys, sr de Thoranne, chevaliers. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy. ; Guigues Frumenti, de Grenoble, not. apost., imp., roy. et delph.

Paris, Arch. Nat., J. 280, 10. *Invent. Generalia*, I, 24b. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 183-5, cf. 326, 56.

32263 Avignon, 19 juillet 1343.

Concession par le pape Clément VI à Pierre Andral, clerc, de l'office de greffier en la cour séculière de Romans, sous noble Girard de Marguerite, recteur de lad. ville et député du pontife... ae 2e du pontif.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1613.

32264 19 juillet 1343.

Acte du serment qu'Humbert dauphin a fait prêter aux ambassadeurs du roi.

Paris, Arch. Nat., J. 279, n° 6.

32265 20 juillet 1343.

Plainte portée au châtelain de Samoëns (Samoing) par Henri Clavel, Jean Marchous, et autres au sujet du dommage que les gelées, grêles et neiges avaient causées en 1342 aux habitants de la Chau, mandement de Samoing ; avec la procédure du châtelain, de laquelle et suivant la déposition des témoins assignés, il est établi que le dommage arrivait à la quantité de 30 octaves de blé et que la dîme dud. lieu, qui montait ordinairement à 8 muids, n'était arrivée en lad. année qu'à 1 muid.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 107a.

32266 Embrun, 21 juillet 1343.

Requête à André Moteti, juriscons., juge mage de la grande cour delphinale du duché de Champsaur, par Raymond Babot, archidiacre d'Embrun, chanoine de Gap et procureur de ce chapitre, de jurer l'observation des conventions relatives à St-Laurent-du-Cros, du 16 févr. 1333, ce qu'il fait. Témoins. Jean Picherii, d'Embrun, not. Fait en la maison de l'archidiacre.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1717, orig. parch. (*Invent.* VI, 357b).

32267 (Avignon), 23 juillet 1343.

Collation de canonicat à Die en faveur d'Etienne Pertuset, clerc de cette égl. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, le prieur de St-Marcel, dioc. de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 301.

32268 Vienne, 23 juillet 1343

Commission du dauphin Humbert aux châtelains de la Mure, Vizille et Oisans, au vibailli de Graisivaudan et à son procureur de faire jouir Jean Allemand des biens à lui remis par transaction avec le dauphin Jean.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XLI. *Invent. Graisivaudan*, V, 102a.

32269 (Avignon), 24 juillet 1343.

A la demande de Guillaume de Royn, chev., François de Royn, prieur de St-André de Champagnier, dioc. de Gren., est pourvu d'un bénéfice de 100 l. T. à la collation de la prévôté d'Oulx, dioc. de Turin. — Exéc. : les prieurs de St-Martin-de-Miséré et de St-Laurent, et le prévôt de St-André de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 302.

32270 24 juillet 1343.

Procédure de François de Cagnio (Canis), juge mage de la terre de la Tour, contenant assignation de

25 liv. de revenu, en faveur de Pierre Clavel, sur des fonds situés dans le mandement de Pinet.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 269ᵇ, 271ᵃ : III, 439ᵇ.

32271 Villeneuve-lès-Avignon, 26 juillet 1343.

Clément VI ayant appris que Pierre (de Châlus), évêque de Valence et Die, est gravement malade, mande à l'abbé de St-Ruf de Valence et au prieur de Vaux *(Vallibus)*, dioc. de Besançon, de mettre sous leur main ses biens meubles, au cas où il serait incapable d'y pourvoir ou viendrait à mourir, mais en veillant à ne rien faire qui puisse le fatiguer. — *Displicibili ad nos.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 110, n° 299. Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence*, XII, 15. = Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 216. Bellet (Ch.), *Notice sur Pierre de Châlus*, 40. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 303.

32272 Villeneuve-lès-Avignon, 26 juillet 1343.

Clément VI mande aux mêmes qu'ayant appris la mort de l'évêque Pierre, il veut qu'ils donnent quittance à ceux qui mettront les biens du défunt entre leurs mains. — *Noviter intellecto.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 110, n° 300. Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, 15-6. = Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 216. Bellet (Ch.), *Notice sur Pierre de Châlus*, 41. Graëff, op. cit.

32273 Ste-Colombe-lès-Vienne, 26 juillet 1343.

Lettres de Philippe, roi de France, à Pierre de Preuseville *(Probavilla)* et Pierre de Creil *(Credolio)*, commissaires royaux, portant assignation en faveur du dauphin Humbert de la pension stipulée par le traité du 23 avril dans diverses terres du royaume : à Alais *(Alesto)*, Sommières *(Sumidrio)*, Anduze, et au Mas-Dieu *(Manso Dei)* près Alais. *Dat. ap. S. Columbam*[1]. *R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f° xvj^{b}-vii, copie.

32274 26 juillet 1343.

Confirmation par le dauphin Humbert de la transaction du 1er janv. 1316.

Arch. de l'Isère, B. 2973, 44. *Invent. Graisivaudan*, A. 160 : VI, 103ᵃ.

32275 Ste-Colombe, [27] juillet 1343.

Philippe, roi de France, à la demande de son cousin Humbert, dauphin de Viennois, éclaircit plusieurs points de l'acte relatif à la succession du Dauphiné. Sa monnaie aura cours dans les terres, fiefs et arrière-fiefs du royaume comme en Dauphiné. Nulle marque du petit sceau de Montpellier et autres ne pourra être donnée contre lui et ses sujets, à moins que son lieutenant ou juge ne soit en défaut de justice. L'île de Crémieu, avec les châteaux de Crémieu, Sablonières et la Balme, celle de Chéruy *(Charuis)* avec ceux de St-Donat, Bellegarde, Montfort, Montbonnot, Montfleury, Vizille, la Mure, Corps, Beaumont, la Vallouise *(Valpute)*, Châtillon et Sallanches, affectés à sa rente de 10000 liv., seront « hors marche et frontière ». Le roi réduit à 4 le nombre des sergents qui pourront instrumenter contre lui et ses sujets dans ses terres de la sénéchaussée de Beaucaire et les bailliages de Vivarais et Velay, 2 au bailliage d'Auvergne et 4 à celui de Mâcon. *Donn. à S^{te} Columbe*, par le roi... *R. de Molins.* Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2960, 551ᵇ. Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f° x^{b}-j. *Invent. Généralité*, I, 23ᵇ, 24 : 36-7. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* pr. III, II, 715 ; *Cart.* 10956, 571. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 466-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 460-1, cf. 355. = Courbon, chr. 404. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* 76-7. Chevalier (U.), *Ordonn.* 144. Guiffrey, 325, 50.

32276 27 juillet 1343.

Assignation par le roi Philippe de Valois au dauphin Humbert, de 80000 flor. à compte de ce qui lui avait été promis lors du transport du Dauphiné, sur les décimes accordées par le pape dans les provinces de Lyon, Narbonne et Vienne.

Invent. Généralité de Dauph. I, 24 : 37. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 146.

32277 Ste-Colombe-lès-Vienne, 27 juillet 1343.

Lettres de Philippe, roi de France, rappelant qu'il a accordé au dauphin Humbert le droit de prendre 4 de ses servants de la sénéchaussée de Beaucaire pour exercer l'office de sergenterie dans les terres delphinales du Vivarais, Valentinois et Velay, et mandant au sénéchal de Beaucaire de déléguer 4 de ses sergents à cet office. *Dat. ap. S. Columbam prope Vienn. R. de Molins.*

Arch. de l'Isère, B. 3899 (*Invent.* IV, 5ᵃ). Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, 1, f° xij.

32278 Ste-Colombe-lès-Vienne, 27 juillet 1343.

Philippe, roi de France, ordonne au bailli de Mâcon d'envoyer au dauphin 4 servants pour exercer la sergenterie dans les terres et fiefs qu'il tient en son bailliage, à raison du Dauphiné. *Don. a Ste Colombe les Vienn. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, 1, f° xiij.

32279 27 juillet 1343.

Lettres patentes du roi Philippe (de Valois), autorisant le dauphin Humbert à créer des sergents dans les terres à lui remises aux sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 535.

32280 Ste-Colombe-lès-Vienne, 27 juillet 1343.

Philippe, roi de France, ordonne aux gardes des ports, passages et défilés *(destrois)* de son royaume, de permettre aux sujets du Dauphiné d'exporter du royaume les fruits et revenus des biens qu'ils y possèdent, sans payer de tribut. *Donn. a Ste Colombe les Vienne. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, 1, f° xiiij. *Invent. Generalia*, I, 24. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 146.

32281 Ste-Colombe-lès-Vienne, 27 juillet 1343.

Lettres patentes du roi Philippe (de Valois), portant défense au receveur de Nîmes et à l'exacteur du sceau de Montpellier, de faire aucune demande au dauphin Humbert de la somme de 1300 flor. due au roi depuis le dauphin Guigues, pour le droit de 10ᵉ aud. scel de

1. L'itinéraire de Philippe de Valois, dressé par M. Jules Viard (*Biblioth. de l'éc. d. Chartes*, LXXIV, 553-4), ne mentionne du 26 juil. au 12 sept. comme séjours du prince ni Ste-Colombe, ni Vienne, ni Villeneuve : il résida dans le Loiret.

Montpellier, dont il fait don au dauphin. *Dat. ap. S. Columbam prope Vienn. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xvi. *Invent. Vivarais*, 535.

32282 Ste-Colombe-lès-Vienne, 27 juillet 1343.

Déclaration de Philippe, roi de France, portant entre autres choses que les châtelains pourvus (d'office) dans les terres du domaine seront gentilshommes et hommes liges du dauphin, (suivant) la teneur de l'article mis dans le contrat du transport du Dauphiné au fils du duc de Normandie concernant les châtelains. *Don. a Ste Columbe les Vienne. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xvij°. *Invent. Généralité Dauph.* I, 76° : 98.

32283 Ste-Colombe-lès-Vienne, [27] juillet 1343.

Philippe, roi de France, donne quittance au dauphin Humbert de ses fiefs qui, par négligence, se trouveraient commis au roi. *Dat. ap. S. Columbam. R. de Molins.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, f° xv. *Invent. Generalia*, 37. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 143.

32284 St-Marcellin, 27 juillet 1343.

Le dauphin Humbert, voulant récompenser les services de Jean Allemand, seigneur de Séchilienne, lui confère la charge de maître des machines et des machinistes des armées delphinales... *Ap. S. Marcellinum...*

Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, II, 699. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 50-1.

32285 (Villeneuve-lès-Avignon), 29 juillet 1343.

Le cardinal Adémar (Roberti) est pourvu du prieuré de St-Etienne de St-Geoirs, dioc. de Vienne, dépendant du monast. de Cruas, et vacant par la mort en cour de Rome de Geoffroy de Commiers. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 306.

32286 Ste-Colombe, 29 juillet 1343.

...Ind. II... Humbert, dauphin de Viennois, commet le bailliage de Viennois et le château de Moras à Amédée de Roussillon, chevalier, coseigneur du Bouchage, pour lui-même ou, au cas où il mourrait sans enfants, pour Philippe de France, 2d fils du roi, ou un des enfants de Jean duc de Normandie, suivant leurs conventions. Le bailli et châtelain jure au dauphin et aux conseillers et procureurs du roi, Pierre évêque de Clermont, Guillaume Flote, s^r de Revel, chev., chancelier de France, Pierre de Cugnières, chev., Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chanoine de Lyon, d'être obéissant et fidèle, etc., de rendre le château après qu'un noble, son successeur, aura prêté serment entre les mains du châtelain et viguier de Ste-Colombe. Ensuite le dauphin confie le bailliage du Graisivaudan, les châteaux d'Allevard et Morêtel, et la châtellenie de la ville de Grenoble à Amblard de Briord, chev., s^r de la Sarra *(Serrate)* ; le bailliage de la terre de la Tour et Valbonne et le château de Montluel à Didier de Sassenage, cos^r d'Izeron ; le bailliage de la terre de Faucigny à Girard de Ternier, cos^r du lieu ; le bailliage du duché de Champsaur et les châteaux de St-Bonnet, Montorcier, Faudon *(Foudoni)*, le consulat de Gap et le château de St-Denis dans la terre de la Tour à Gilet de la Balme, damoiseau ; le bailliage des baronnies de Mévouillon et Montauban et le palais du Buis à Ponce Clari, doct. en droit ; le bailliage du comté d'Embrunois et le palais d'Embrun à Henri de Villars, archevêque de Lyon ; le château et châtellenie de Moirans à Artaud de Beaumont, chev. ; les châteaux de Pont[-Bellin] et de Château-Dauphin à Reymond Chaberti, jurisc. ; le château et châtellenie de la Tour-du-Pin à Henri Dreins, chev. ; le château et châtellenie de Réaumont à Guigues Bertrandi, véhier *(veyherio)* de Moirans, chev. ; le château et châtell. de Bellecombe à Guillaume Bigoti, chev. ; le château et châtell. de Châteauvilain à André Pavici, damoiseau ; le château de Rives *(Rippar.)* à Gilet Coperii, damoiseau ; le château et châtell. d'Izeaux *(Ysellis)* à Lantelme Guichoni, au nom de Guillaume de Roin *(Royno)* l'ancien, chev. ; le château et bourg de Beauregard et la châtellenie de Bourgoin à Galliard de Voissant *(Voyssenco)* ; le château et châtell. de Chazey à Gilles d'Arlay, chev. ; le château et châtell. de Pérouges et la bastide de Samanz à Jean de Buenco ; le château de Cornillon en Trièves et la ville de Mens à Jean de Grolée, s^r de Neyrieu ; le château et châtell. de St-Sorlin *(S. Saturnini)* à Humbert d'Amaysin, chev. ; le château et château et châtell. de St-Laurent en Viennois à Guy de Palagnin *(Palaniso)* ; le château et châtell. de Villeneuve de Roybon à G. de Commiers ; le château et châtell. de St-Etienne-de-St-Geoirs *(S. Juerz)* à Guigues de Commiers et Symond Gauteronis pour Joffred de Commiers ; le château et châtell. de Bonneville en Faucigny à Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)* ; le château et châtell. d'Oulx *(Ulcio)* à Guigues de la Tour, au nom de Pierre son père ; le château et châtell. de Flumet à Guigues de Pontverre ; le château et châtell. de Peyrins *(Payrini)* à Raynaud Falavelli ; le château et châtell. de St-André-de-Briord à Humbert de Chaponnay, dit Passerat ; le château et châtell. d'Allinge-le-Vieux à Nicoud de Fernay, chev. ; le château de Samoëns *(Samoign)* à Pierre Mermailli, au nom de Jean de Bellegarde ; le château d'Auberives au seigneur de Langin ; le château de Faucigny à Nicholet de Saxonnex *(Sercenay)*, pour Pierre de Boëge *(Buegio)* ; le château de Beaufort à Aymar Alamandi, de Beauvoir ; le château de Mévouillon à Etienne d'Hières *(Heriis)* ; le château de Bourg-St-Christophe à Jean Liobardi, dam. ; le château de Meximieux à Henri Nigri, chev. ; le château de Briançon à Guillaume Tardivi ; les châteaux de Montjoie *(Montis Gaudii)* à Chabeuil et la bastide du pont de Romans au bâtard de Lucinge ; le château de la Buissière *(Buxeria)* à Raymond Falavelli ; le château de Queyras *(Quadracii)* à Hugues s^r de Gex *(Gayo)* ; les châteaux de Valcluson *(Vallis Clus.)*, Mantoulles *(Mentolarum)* et du bois des Ayes à François Sellerii ; les châteaux de Vif, Pariset et Cluze à Guigues Falavelli ; le château de Beaurepaire *(Belli Repayrii)* à Hugues Gastarelli ; le château de Voreppe *(Varapii)* à Gerio d'Imola *(Ym-a)* ; le château de Vals *(Vallis)* à Joffred Galonis ; le château de Demptézieu *(Denteysiaci)* à Guichard de la Cote ; le château du Châtelet de Crédo à frère Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul ; le château de Vaulx-en-Vélin à Guigues de Roussillon ;

le château de St-Nazaire à Pierre Duranti ; le château de Mérindol *(Mirand.)* et Ubrieux *(Uprilis)* à Pierre de Carmignian ; le château de Beauvoir-de-Marc à Aymonet de Sallenove ; le château de la bastide de Moydieu *(Moides)* à Hugonet Girini ; le château d'Avalon à Hugues d'Avalon ; le château de Pinet et le gouvernement du comté de Vienne à Aynard de Bellecombe ; le château de Césane *(Sezane)* à Jean Pellerini ; le château et châtell. de Morestel à Pierre de Bourcieu *(Borsiaco)*, au nom des enfants de feu Barthélemy de Bourcieu, qui le garderont jusqu'à compensation de leur terre perdue lors de l'occupation du château et mandement de St-Germain par le comte de Savoie ; le château et châtell. d'Hermance *(Hermencie)* à Perret de Chissé, dam. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le chœur de l'église des frères Mineurs ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Aymar seigneur de Roussillon, Gérard s^r^ d'Anjou, Pierre de Capdenet, Henri s^r^ de Menthon, Dronet de Vaulx, s^r^ de la Terrasse, Amblard s^r^ de Beaumont, Jean Richerii, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, et maître Réginald de Moulins, secrétaire du roi.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 264, 463 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-viij, 38-45. Paris, Arch. Nat., J. 279-6. *Invent. Généralité*, 531. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 190-5. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 81-9. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 497-500 ; *Hist. de Dauph.* II, 461-4. *BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 60. **Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 14^b^. = GUIFFREY, 326, 53.

32287 30 juillet 1343.

Prestation de serment par divers officiers établis par le dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 276^b^ : 531.

32288 30 juillet 1343.

Défense par Lombart Marcellin, official d'Embrun, aux prêtres, sous peine d'excommunication, d'envoyer leurs bestiaux dans des territoires où ils n'avaient aucun droit.

Arch. d'Embrun. = ROMAN, 2...

32289 St-Pierre de Vienne, 31 juillet 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, assisté de Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Aymar seigneur de Roussillon, Jean de Villars, Hugues s^r^ de Gex *(Gez)*, Hugues s^r^ de Viriville, Girard s^r^ d'Anjou, Henri s^r^ de Sassenage, Aynard s^r^ de Vinay, Odobert s^r^ de Châteauneuf, Jean Pagani s^r^ de Mahun *(Meun)*, Joffred s^r^ de Chatte, Artaud s^r^ de Claveyson, Aynard s^r^ de Serrières *(Salerie)* et Montbreton, Humbert de Choulex, s^r^ de Lullin, Amblard s^r^ de Beaumont, Amédée de Roussillon, s^r^ du Bouchage, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Rodulphe de Commiers, s^r^ du Mas *(Mansi)*, Girard cos^r^ de Ternier, Guillaume de Compeis, s^r^ de Thorenc, et autres barons, nobles, fidèles et vassaux, d'une part ; et Pierre évêque de Clermont, Guillaume Flote, s^r^ de Revel, chancelier de France, Pierre de Cugnières, chevalier, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chan. de Lyon, conseillers et procureurs de Philippe roi de France, Jean Richerii, chev., cons., et Réginald de Moulins, secrétaire du roi, fait lire par le notaire Humbert Pilati les conventions passées entre les parties au sujet de la succession du Dauphiné (23 avril préc.) Le dauphin les accepte, approuve, ratifie et homologue avec leurs clauses et articles *(capitula)* et jure sur les Evangiles de les observer ; les conseillers en font autant au nom du roi. Alors le dauphin prie les prélats et enjoint aux nobles de promettre par serment de les accomplir. Prêtent ce serment : l'archevêque de Lyon, sauf les droits de son église ; celui de Vienne, sauf son droit, ceux du pape, de l'Eglise et de la ville de Romans ; l'évêque de Grenoble, sauf les droits de son église et du St-Siège ; Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois ; Aymar seigneur de Roussillon, Jean s^r^ de Villars, Hugues s^r^ de Gex *(Gez)*, Hugues s^r^ de Viriville, Girard s^r^ d'Anjou *(Anjove)*, Henri s^r^ de Sassenage, Aynard s^r^ de Vinay, Odobert s^r^ de Châteauneuf, Jean Pagani, s^r^ de Mahun *(Meun)*, Joffred s^r^ de Chatte, Arthaud s^r^ de Claveyson, Humbert de Choulex (Choulay), s^r^ de Lullin, Amblard s^r^ de Monteux, Amédée de Roussillon, cos^r^ du Bouchage *(Bochagii)*, François de Theys *(Thesio)*, s^r^ de Thoranne, Girard s^r^ de Ternier, Guillaume de Compeis *(Compeysio)*, s^r^ de Thorenc, Bérard de Lavieu *(Laniaco)*, s^r^ d'Izeron, Jean Berengarii, s^r^ de Morges, Raynaud Alamandi, s^r^ de St-Geoirs, Arthaud de Beaumont, s^r^ de la Frette *(Fraytæ)*, Guillaume de Royn l'ancien, Amblard de Briord, s^r^ de la Serra *(Serratæ)*, Soffred d'Arces, Raynaud Falavelli, Guiot Ferlay, Jean bâtard de Guigues dauphin de bonne mémoire, François de Revel, Nicaud de Fernay, Guy de Falagnin, Gilles d'Arlod *(Egidius Darlo)*, Jacques de Compeis, Pierre de Loyes *(Loyez)*, Guillaume de Sévrier *(Sevriaco)*, chevaliers, Aynard de Rossillon, s^r^ de Serrières *(Saleriæ)* et Montbreton, Guichard s^r^ de Grolée, Pierre d'Avalon, s^r^ de la Bâtie, Jean de Boenc *(Buenco)*, Pierre de Cervens *(Servenz)*, Antelme de Montfort, Aymonet de Chissé, Joffred Galonis, Jean Liobardi, Rosset de l'Arbresle *(Arbrella)*, Pierre de Chissé, Aynard de Bellecombe, Aymonet de Sallenôve *(Sala nova)*, Pierre Viviani, Humbert de Chaponay, dit Passerat, Aymaron Alamandi de Beauvoir, Jean de Sais *(Saxo)*, Pierre Verdeti, Pierre bâtard de Lucinge, Guillaume Richardi, Jean de *Clara*, damoiseaux, et François de Cagnio, juriste de Mont-Léans *(Montis-Lionis)*. *Acta ap. Viennam*, dans le réfectoire du monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Hugues archevêque de Besançon, Pierre d'Hières, camérier de St-Pierre, Jean de *Voses*, Guillaume Qui-ne-rit, curé de Bonneville, dioc. de Genève, Hugues de la Chapelle, chev., 3 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 469 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij-xxxix, 61-76. Paris, Arch. Nat., J. 279, 3, 7. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 195-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 465-6. LEIBNITZ, *Corpus jur. gent. diplom.* I, 158. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* III, 1013. *BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 60. = COURBON, chr. 405. GEORG. II, 475, 477, GUIFFREY, 326, 52 (le 30 j.)

32290 St-Pierre de Vienne, 31 juillet 1343.

En présence d'une grande multitude de prélats et de nobles du Dauphiné, illustre prince Humbert, dauphin de Viennois, fait lire en français comme ils sont écrits, par le notaire Humbert Pilati, les pactes et conventions passés entre lui et Philippe, roi de France, au sujet de la succession du Dauphiné (23 avril). Le dauphin enjoint ensuite à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, de jurer sur les Evangiles l'observation de ces pactes, ce qu'il fait avec bienveillance et révérence. *Acta Vienne*, dans le réfectoire du monastère St-Pierre hors la porte; présents : les archevêques B. de Vienne, Henri de Lyon et Hugues de Besançon, Jean évêque de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvj^{x}, 18^{a}.

32291 St-Pierre de Vienne, 31 juillet 1343.

Le dauphin enjoint de la même manière à Artaud, seigneur de Claveyson, de jurer les pactes et conventions susdits ; ce qu'il exécute. *Act. ul. supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvj^{b}, 18^{b}.

32292 St-Pierre de Vienne, 31 juillet 1343.

...Ind. 11..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et son fils aîné Guy de Vienne, au nom des autres enfants de Philippe et de son épouse Marguerite, fille de feu Guy seigneur de Montluel, au sujet des châteaux de Montluel et de Vaux et de la Bâtie de Montluel, pour lesquels Guy, père de Marguerite, avait substitué ses petits-enfants dans son testament, le dauphin soutenant qu'ils lui appartenaient. Celui-ci donne comme compensation à Guy 300 flor. d'or delphinaux de revenu annuel, pour la sûreté desquels il lui cède le château de Demptézieu *(Entesiaci)* ; il l'en investit par la tradition de son anneau ; Guy lui en fait hommage lige à genoux, ses mains dans les siennes, avec baiser de bouche. *Act. ap. Viennam*, dans le monastère de l'abbaye de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, Jean évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois, Hugues s^{r} de Viriville, Raynaud Alamandi, s^{r} de St-Geoirs *(S. Georgii)*, Amblard s^{r} de Beaumont, Guigues de Morges, s^{r} de l'Epine, chevaliers. Fromenti.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 364. *Invent. Viennois*, III, 193^{a}. Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.*, 792^{b}. Guichenon, Mss. V, 31. — Guichenon, *Bibl. Sebus.* 271-5 ; (1780), 79-80. = Chorier, *H. de D.* II, 309. Georg. II, 480.

32293 Grenoble, 31 juillet 1343.

Lettre de B(éatrix) de Hongrie, dauphine de Viennois, à sa (belle-)fille (Marie de Baux). Elle lui souhaite le bonheur, étant elle-même bien portante. Elle n'est pas riche, ayant donné tout ce qu'elle pouvait aux pauvres ; aussi est-elle contrainte d'écrire à son fils le dauphin (Humbert) pour lui demander l'envoi de bonnes étoffes *(panni)* pour elle et sa famille; elle s'en contentera, bien qu'elle pût espérer mieux comme cadeau *(drualia)* du traité entre lui et le roi de France. Qu'elle lui donne de ses bonnes nouvelles.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné* (1874), 91-2, n° 25.

32294 31 juillet 1343.

Le dauphin renouvelle les nominations des baillis et châtelains et leur fait prêter serment en présence des commisaires du roi : Gaillard de Voissant *(Voizenco)*, châtelain de Beauregard et de Bourgoin.

Fochier (Louis), *Souv. hist. sur Bourgoin* (1880), 31.

32295 31 juillet 1343.

Assignation par les commissaires nommés le 16 sept. 1342 en exécution de la transaction du 18 août préc. sur les péages, leydes, fours, moulins, cens, services et héritages au mandement de Vizille. Confirmé par le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 171. *Invent. Graisivaudan*, A, 274^{b}, 349^{b} : VI, 166^{a}, 210^{a}.

32296 Ste-Colombe, août 1343.

Philippe, roi de France, déclare que les princes de sa race qui posséderont le Dauphiné porteront le nom de dauphins et les armoiries écartelées de France et de Dauphiné, que le Dauphiné ne pourra jamais être uni au royaume de France, à moins que l'Empire ne lui fût uni, que les libertés générales et celles des villes seront respectées, que les sujets delphinaux pourront jouir dans tout le royaume de France des mêmes libertés que s'ils étaient Français et qu'ils ne pourront pas être soustraits à la juridiction delphinale. *Faites et donn. a Seinte Columbe. R. de Molins.*

Arch. ville de Grenoble, AA. 5. *Chartul. civil. Gratianopolit.*, IIII^{xx} xvij, n° 16 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C. III, 352 (à part, 14) ; CC. 1368 (*Invent.* II, 447^{a}). *Livre de la Chaine*, l-j. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin., paq. 2, n° 1, vid. du 26 janv. 1355. — *Statut delphinal*, lx^{b}. *Libertates*, 89-90.

32297 Août 1343.

Lettres patentes de Philippe VI, roi de France, par lesquelles il déclare que le gros d'argent de bon et légitime poids sera compté pour 17 deniers.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné, ... (Isère*, IV, 240^{b}).

32298 Ste-Colombe près Vienne, août 1343.

Arnaud Flote, seigneur de la Roche, chevalier, ayant juré, sur l'ordre d'Humbert, dauphin de Viennois, dont il est l'homme lige, d'observer les conventions relatives à la succession du Dauphiné, suivant acte public reçu par maître Humbert Pilati, Philippe, roi de France, conformément à la promesse qu'il a faite aux ecclésiastiques, nobles et habitants du Dauphiné d'observer leurs libertés et privilèges, bons usages et bonnes coutumes, promet spécialement au seigneur de la Roche que le futur dauphin ratifiera les privilèges, libertés et franchises que ses prédécesseurs lui ont accordés ; lui-même les confirme en attendant. Sceau. *Dat. ap. S. Columbam prope Viennam.* Par le conseil, R. de Moulins.

Paris, Arch. Nat., JJ, 68, 94, 55^{b}. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 192-3, cf. 327, 60.

32299 Août 1343.

Bail à ferme des tâches du Colombier, moyennant 300 setiers de seigle et avoine.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 288^{a} : 523.

32300 Villeneuve-d'Avignon, 1er août 1343.

Clément VI... Romans... a° 2. *Ut merito...*

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII^{a} IIII^{xx}.

32301 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

Ind. 11,... *ap. Viennam*, dans le chapitre du monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Jean évêque de Grenoble, François de Theys, chevalier, seigneur de Thoranne, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, et Henri Garini, not. ; le dauphin Humbert commet le château et châtellenie de Serre à Raynaud Riveriæ, chev. ; ceux de l'Oisans *(Oysencii)* à Eustachon Berlionis, damoiseau ; ceux de Loyes *(Lueys)* à Gilet de Lustrin et son frère Hugonin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 75b. — Du Chesne, *Dauph. de Vienn.*, pr. 89. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 500a ; *Hist. de Dauph.* II, 464a.

32302 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

... Dans le chapitre du monastère de St-Pierre, en présence du dauphin et sur son ordre, Guillaume seigneur de Bésignan, Guillaume Alamandi, sr de Margès *(Marjays)*, Guichard Alamandi, sr de Lens *(Lentio)*, Jacques de Boczosel, sr de Gières *(Gerie)*, Rodulphe de St-Geoirs *(S. Jorio)*, Henri de Dreins, Raynaud Riveriæ, Guigues Bertrandi, véhier *(veyerius)* de Moirans, Gilles Benédicti, Rodulphe de Commiers, sr du Mas *(Mansi)*, Guigues de Morges, sr de l'Epine *(Spina)*, Guillaume de Morges, Jean de Mollans, chevaliers, Jean de Grolée, sr de Neyrieu, Hugues d'Anjou, Eustachon Berlionis, Gilet de Lustrin, Humbert de Loras, Jean Girini, de la Sône, Pierre sr de Langin, Pierre Durandi, Henri de Hières *(Heriis)*, Lancelot de Briord, Jean Berardi, de Briord, Philippe de Montferrand, Pierre Vetule, Hugonet des Echelles *(de Scalis)*, Jordan de Rosans, Jean de Seyssel, Jean Pellerini, Guiot Coperii, Bardo Romestain, Girard de Theys, Berlion Bertrandi, de Moirans, Jean de Revel, Jean de Morges, Jean de Ch'eves, Reynaud de Revel, Aymar de Brive, Guionet de Grolée, Aymonet de St-Pierre, Jean de Commiers, Jean bâtard de Faucigny, sr de Réotier *(Riorterii)*, François de Palagnin *(Palaniso)*, Jean [de] Margès *(Mariays)*, Etienne de Lucinge et Albert Cleczuti, damoiseaux, frère Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Guigues et Raymond Falavelli, seigneur de Ternier *(Thermerio)*. Simon de Trente, juristes, Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. ès lois, Raymond Chaberti, juriscons. promettent l'observation de l'acte du transport du Dauphiné à la maison de France et en font serment. Présents : Jean évêque de Grenoble, François de Theys, chev., et Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, et Henri Garini. Guillaume de Savigny *(S-niaco)*, Humbert Pilati et Guigues Frumenti, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxviij-ix, 75-6. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 466-7.

32303 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

... Dans le monastère de St-Pierre, en la chambre du dauphin, devant lui et l'évêque de Clermont et les autres conseillers du roi, Humbert seigneur de Villars et Thoire, Guillaume sr de Tournon et Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, font les mêmes promesse et serment sur l'ordre du dauphin. Présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Guigues de Morges et Pierre de Cadenet, chevaliers, et Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxixb, 76b, Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 467a.

32304 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

...Ind. 11,.. Jean de Beaune *(Belna)*, barbier et familier domestique du dauphin, lui fait hommage lige de corps, à la manière des nobles, pour la maison forte de Renage *(Reynagio, Reygnagii)*, à lui donnée en fief ; ses successeurs hériteront de l'office de barbier du dauphin. *Act. ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Humbert de Villars et Pierre de Gigny, chevalier...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvijb, 19a.

32305 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

Le damoiseau Jean de Saxo, fils de feu Guillaume de Saxo, chevalier, se reconnaît homme lige du dauphin avant toute personne du monde et lui fait hommage ; il déclare tenir de lui en fief les prévôtés de Meximieux, du Bourg-St-Christophe et de St-Laurent, qui lui avaient été données en fief ; il reconnaîtra de même la terre de son père qu'il pourra récupérer. Ind. 11, *act. Vienne*, dans l'église de St-Pierre hors la porte ; présents : Jean évêque de Grenoble, Aymar sr de Roussillon, Pierre de Capdenet, François de Theys, chevaliers...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvijb, 19a. *Invent. Prov. étrang.* 36b.

32306 St-Pierre de Vienne, 1er août 1343.

Le dauphin Humbert commet le château et châtellenie de Serres *(Serro)*, à Raynaud Riverie, chevalier ; le château et châtell. d'Oisans *(Oysencii)* à Eustachon Berlionis, dam. ; le château et châtell. de Lhuys *(Lueys)* à Gilet de Lustrino, pour lui et son frère Hugonin. *Ap. Viennam*, dans le chapitre du monastère St-Pierre hors la porte ; présents : Jean évêque de Grenoble, François de Theys, chev, sr de Thoranne, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-ix, 45b-6.

32307 1er-21 août 1343.

Le moine Aymon de Virieu célèbre des messes à Pont-de-Beauvoisin et reçoit pour chacune 6 den.

Perrin (H.-J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 97 (à part, 90).

32308 St-Pierre de Vienne, 2 août 1343.

Devant le dauphin et les procureurs du roi, Pierre Lobeti, abbé du monastère de St-Antoine au diocèse de Vienne, Pierre Painchaud *(Panis Calidi)*, chevalier, et Lancelot de *Tolons*, damoiseau, font les mêmes promesse et serment sur l'ordre du dauphin [n° 32318]. *Act. Vienn.*, dans le monastère de St-Pierre, en la chambre du dauphin ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Humbert seigneur de Villars et Thoire, et Jean de Villars.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlb, 77a. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 467a.

32309 St-Pierre de Vienne, 2 août 1343.

...*Ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors

la porte, en la chambre du dauphin, présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Humbert seigneur de Thoire et Villars, le dauphin confie le château et châtellenie de Beauvoir *(Bellivisus)* en Royans à Pierre Painchaud *(Panis-Calidi)*, chevalier..., *pontif. Clement. pp. VI a° 2.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 264 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ix^x, 46^a. Du Chesne, *Dauf. de Vienn.* pr. 89-90. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph*, 500 ; *Hist. de Dauph.* II, 464^b.

32310 2 août 1343.

Procuration de Flocart Bérard, prévôt du monastère d'Oulx, pour rendre hommage au dauphin (Humbert) pour tout ce que le monastère possédait.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 593.

32311 Vienne, 3 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde à Artaud, seigneur de Claveyson et Mercurol, le privilège d'une foire à Mercurol le jour de la fête des apôtres Simon et Jude (28 oct.) de chaque année, lui accordant les libertés dont jouissent les foires de Moras et de Beaurepaire ; mandant aux bailli, châtelains, officiaux et sujets du Viennois et de tout le Dauphiné de les observer. *Dat. Viennæ*, à la relation d'Amblard, seigneur de Beaumont, chevalier, Jacques Brunerii, docteur ès lois, chancelier.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 107^b. *Invent. St-Marcellin*, I, 914. — Gallier (Anat. de), dans *Bull. soc. archéol.-statist. Drôme*, VI, 247 ; *Clérieu* (1873), 237.

32312 Vienne, 3 août 1343.

Le dauphin Humbert transmet au Conseil résidant à Grenoble, aux bailli et juge du Graisivaudan une supplique des gens de Livet, avec défense de rien innover touchant les conventions et échanges entre lui et Jean Alamandi, chevalier, au sujet de Livet. *Dat. Vienne*, expédié par Jacques Brunerii, chancelier. Jean de Hauteville, Rodulphe de Chevrières, Guill. du Mas, G. et Raymond Falavelli, Jean Mathey. — Suivent 6 suppliques à l' « excellence delphinale » de la part de la communauté de la mistralie et paroisse de Livet, des paroisses du mandement de l'Oisans, une lettre de Michel de Clerico (5 suiv.), une citation du même (11 suiv.), une procuration des hommes de l'Oisans (24 suiv.)

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. litter. Humb. 1345*), IIII^xx xv^b, 107^b, 121^a, 122^a.

32313 3 août 1343.

L'avocat Pierre Durand, procureur du dauphin Humbert, signifie verbalement à Geoffroy de Venasque *(Venasca)*, prieur de la Sône, que son maître était prêt à lui faire rendre bonne justice par son Conseil ou autres au sujet du différend qui était entre eux au sujet de la chapelle du pont de la Sône ; le prieur répond que la cause est purement spirituelle ; le dauphin étant prince séculier et partie au procès, il ne voulait subir son jugement, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2008.

32314 3 août 1343.

Les consuls et députés des communautés de la Cluze et Pâquiers promettent au dauphin de lui payer 80 flor. d'or, reste de 160 auxquels ils s'étaient engagés, en considération de sa promesse de ne pas les transférer en d'autres mains et de les maintenir unis au patrimoine delphinal, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 129 : VI, 84^b.

32315 Villeneuve-lès-Avignon, 4 août 1343.

Clément VI mande à l'archevêque d'Embrun et à ses suffragants de publier les procès faits contre Louis de Bavière. — *Nuper vobis per.*

*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 120, n° 320.

32316 St-Pierre de Vienne, 4 août 1343

Aynard, seigneur de Vinay *(Vignayci)*, et Jean de Grolée, s^r de Neyrieu, étaient en différend au sujet de l'étang au-dessous de Montrevel et d'autres causes ; ils compromettent en la personne du dauphin Humbert, lui donnant tout pouvoir de le trancher, sous peine de 2000 marcs d'argent fin. Après mûre délibération en son conseil, le dauphin décrète qu'il y aura paix et concorde entre les parties ; pour tout dommage causé par l'étang de Jean, situé en la vallée au-dessous du château de Montrevel, au seigneur de Vinay, à ses hommes et gardiers ; Jean lui donnera 15 liv. gros Tourn. d'argent avec O rond et lui assignera 15 liv. de revenu en la terre de la Tour, d'ici à la Toussaint 1344 : défense d'élever la *chauciata* de l'étang, etc. Acceptation par les parties. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble. Pierre Lobeti, abbé de St-Antoine de Viennois, Guillaume Flote, s^r de Revel, chancelier de France, Guillaume s^r de Tournon, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, et Odobert, s^r de Châteauneuf.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xviij-x, 20-2.

32317 Ste-Colombe, 5 août 1343.

Lettres de Philippe de Valois en faveur du monastère des religieuses de Ste-Colombe ; ce prince avait acquis du dauphin la Maison-Rouge dans le bourg, près des murailles, etc.

Chorier, *Antiquités de Vienne*, éd. Cochard (1828), 142, n.

32318 Vienne, 5 août 1343.

Pouvoir donné par le dauphin Humbert au châtelain du Bourg-d'Oisans de recevoir les lods des terres féodales. Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xlvi ; B. 3245, 107. *Invent. Graisivaudan*, III, 343^a.

32319 Châteauneuf-du-Rhône, 5 août 1343.

Donation entre vifs par Giraud Adhémar, chevalier, seigneur de Monteil, assisté de Guigues et Hugues, ses frères, à Giraud, son fils émancipé, à cause de son mariage avec Tacette de Baux, sœur de Raymond, seigneur de Puyricard, de ses châteaux de Monteil, Rochemaure, le Teil et Allan, sauf les droits de ses autres enfants et d'Alasie de Poitiers, sa femme. Raymond de Baux constitue à Tacette 6500 florins de dot, du consentement d'Ay(mar), évêque de Viviers, son oncle, et de Bermond d'Anduze, son aïeul maternel. Fait dans la Batie-Bordel.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 12, n° 46. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1224.

32320 Châteauneuf-du-Rhône, 5 août 1343.

Contrat de mariage de Giraud Adémar, seigneur de Monteil, avec Tacette de Baux, fille de feu Raymond, seigneur de Puyricard, dotée de 6500 florins d'or et assistée de Raymond d'Anduze, seigneur de la Voulte, son aïeul maternel, d'Aimar de la Voulte, évêque de Viviers, son oncle, et de Raymond de Baux, son frère. Le futur a pour conseils Giraud, son père, Amédée de Poitiers, Guigues Adémar, seigneur de Saint-Auban, et Hugues Adémar, seigneur du Teil, ses oncles. Fait devant Huguet de Monteil, Pierre d'Hauteville, damoiseaux.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 12, n° 47.

32321 Grenoble, 5 août 1343.

... Ind. 11... en la cour delphinale, devant noble Michel de Clerico, de Césane, juge mage du Graisivaudan, Pierre Aynardi, de Besse *(Besciis)*, Jean Aylli et Pierre Clavonis, de la paroisse de Livet et de toute la châtellenie de l'Oisans, présentent au juge une lettre sur papier du dauphin Humbert (3 préc).

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. litter. Humb. 1345*), IIII^{xx}xv^{v}, 107^{v}.

32322 Villeneuve-lès-Avignon, 6 août 1343.

Clément VI annonce au peuple de la ville de Trois-Châteaux qu'il leur envoie, au sujet de leur différend avec leur évêque Hugues, Louis de Pierregrosse, archiprêtre de Viviers, procureur du fisc de la Chambre apostolique ; ils devront s'en rapporter à ce qu'il leur dira de sa part. — *Cum nos super.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 122, n° 325. Albanès, *Gallia christ. noviss.* IV, 146, n° 324.

32323 6 août 1343.

Déclaration du meunier des moulins de la Tour-du Pin : le dauphin en retirait le tiers, qui pouvait valoir 4 setiers de froment, 3 de seigle et 6 d'avoine... Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2973, 44. *Invent. Viennois*, III, 112^{v}.

32324 Sainte-Colombe, 7 août 1343.

...Devant le dauphin et les procureurs du roi, Guillaume Bastardi, s^{r} de Furmeyer *(Furmierii)*, Artaud de Beausemblant, Lantelme Eynardi, seigneur de Théus *(Theucio)* et Rolland de Veaunes *(Veana)*, chevaliers, font les mêmes promesse et serment (n° 32318). *Act. ap. S. Columbam*, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois et Humbert s^{r} de Villars et Thoire.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xl, 77. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 467.

32325 Sainte-Colombe près Vienne, 7 août 1343.

...ind. 11... Humbert, dauphin de Viennois, nomme Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Sarerie)* et Montbreton, bailli du bailliage de la terre de Faucigny et châtelain du château et châtellenie de Bonne, sur le choix de Pierre, évêque de Clermont, Guillaume Flote, chev., s^{r} de Revel, chancelier de France, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Aynar d'Hauteville, chan. de Lyon, conseillers du roi de France ; il promet d'être obéissant et fidèle au dauphin et à ses successeurs. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Humbert s^{r} de Villars et Thoire, Humbert de Choulex, Lantelme Aynardi et Rolland de Veaunes *(Veana)*, chevaliers. — Le dauphin commet ensuite à Girard de Ternier, cos^{r} de ce lieu, chevalier, le bailliage de Vienne, les châteaux et châtellenies de Peyrins, Pisançon et la bastide près du pont de Romans ; à Bérard de Lavieu, chev., s^{r} d'Izeron, le bailliage de la terre de la Tour et le château de la Tour ; à Pierre Archinjaudi, chev., le comté de Viennois, le château de Beauvoir-de-Marc, la bastide de Moydieu ; à Pierre Sibuedi, d'Albon, damoiseau, le château de la Roche-de-Glun *(Clivo)* ; à Humbert de Choulex (Choulay) le bailliage de Valbonne jusqu'à la rivière d'Ain *(fluvium Indis)*, les châteaux de Montluel, Pérouges, Samans, Meximieux, Bourg-St-Christophe, Sathonay et Vaulx près Lyon, à condition de n'y mettre que des hommes liges du dauphin ; à Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*, damoiseau, les châteaux de St-Sorlin-de-Cuchet, St-André de Briord et Belvoir *(Bellidevisus)* ; à Aymonet de Chissé, dam., sergent d'armes du roi, le château de Moras, qu'il tiendra jusqu'à ce qu'il soit payé de ce qu'il soldera à son prédécesseur dans cette châtellenie, Amédée de Roussillon, chev. ; à Jean de Boenc, dam., le château de St-Laurent ; à Guillaume de Roin l'ancien, chev., le château d'Izeaux ; à Artaud de Beausemblant, chev., le château d'Auberives ; à Ogier Riverie, dam., serg. d'arm. du roi, le château de St-Etienne-de-St-Geoirs *(S. Juers)* ; à Ponce Clari, doct. en droit, le bailliage des baronnies de Montauban et Mévouillon. Sceau d'Humbert dauphin de Viennois, duc de Champsaur, prince de Briançonnais, marquis de Césane, comte de Vienne, Albon, Graisivaudan et palatin de Gapençais, Embrunais et comte d'Andria, seigneur des baronnies de la Tour, Faucigny, Montauban, Mévouillon, Montluel.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxvij-ix, 106-8. Paris, Arch. Nat., J. 279, 8. — Guiffrey, *Iiis.. réun. Dauph. à France*, 176-80, n° 5, cf. 326, 54. = *R. Gen.* XVIII, 389. Douët d'Arcq, *Collect. de sceaux*, I, 359^{a}, n° 603 (1342!). *Bull. hist.-archéol. Valence*, VII, 47-8.

32326 Sainte-Colombe près Vienne, 7 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, confie à Aymonet de Chissé, damoiseau, la garde du château et châtellenie de Bellegarde qu'il s'était réservé dans l'acte de transport. Promesses et serment du nouveau châtelain. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Henri, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Humbert s^{r} de Villars, Humbert de Choulex, Lantelme Eynardi et Rolland de Veaunes, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxxvij, 117.

32327 Sainte-Colombe, 7 août 1343.

Le dauphin commet le château et châtellenie de Sallanches à Aymonet de Sallenove, au salaire de 15 flor. d'or ; il le gardera jusqu'à complète satisfaction de ce que lui doit le dauphin, attesté par arrêt des comptes delphinaux, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxxvij^{b}, 117^{b}.

32328 7 août 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, au sujet de l'héritage de Guichard, seigneur de Clérieu, que le comte disait lui appartenir : le dauphin lui donne entre autres choses, un étang au mandement de Vals, sous le grand étang delphinal. — Cf. 17 suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2127.

32329 8 (= 17) août 1343.

Philippe, roi de France, fait livrer la terre de Clérieu à Louis, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3249. GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, IV, 50 ; *Clérieu*, 96. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 301 (à part, I, 326).

32330 Sainte-Colombe de Vienne, 8 août 1343.

...Ind. 11, Humbert dauphin...Comiers, *ap. S. Columbam Vienne*, dans le verger du couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 183, 545.

32331 (Villeneuve-lès-Avignon), 9 août 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, obtient pour son frère Henri de Poitiers, chantre de Mâcon et chan. de St-Barnard de Romans, la confirmation de la sacristie de cette église, la collation ayant omis la dispense d'âge (15 ans).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 307.

32332 9 août 1343.

Réquisition faite par le procureur de l'archevêque de Vienne à Aynard, seigneur de Clermont, pour qu'il eut à rendre les biens qu'il avait pris à l'archevêché.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 22ᵃ, n° 183.

32333 St-Pierre de Vienne, 9 août 1343.

...Dans le monastère de St-Pierre, en la chambre du dauphin et devant les conseillers du roi, Falcon, seigneur de Montchenu, fait les mêmes promesse et serment. Présents : Jean, prieur de Valbonnais, Humbert de Choulex et Guillaume de Roin, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xl-j, 77-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 467ᵇ.

32334 St-Pierre de Vienne, 9 août 1343.

...*Ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte, dans la chambre du dauphin Humbert, celui-ci commet à Guionet d'Hauteville, dam., le bailliage du Briançonnais, le château et châtellenie d'Exilles ; présents : l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valent. et Diois, Humbert sʳ de Villars et Humbert de Choulex.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxxᵃ, 109ᵃ. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 180.

32335 9 août 1343.

Vente passée par le dauphin Humbert à noble Antoine de Buffevent, son maître d'hôtel, habitant de Revel, de la justice du lieu de Bozancieu dépendant du mandement de Pinet, à charge de foi et hommage en fief ; le juge de Pinet aura toujours Bozancieu dans sa juridiction, mais Antoine pourra y créer un greffier de judicature, châtelain, procureur d'office et sergent ; les amendes et condamnations lui appartiendront ; il pourra construire un château avec tours et fossés et un pilori. Le prince lui vend en outre ses droits de régale aud. lieu de Bozancieu : le tout pour le prix de 200 ducats d'or bon poids.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 440 (... 9 avril) : II, 270.

32336 St-Pierre de Vienne, 9 août 1343.

Le dauphin, en présence de P. évêque de Clermont, et Guillaume Flote, chancelier de France, enjoint de vive voix à Amédée de Roussillon, bailli de Viennois et châtelain de Moras, de délivrer ce château et châtellenie à Aymonet de Chissé dès qu'il aura été satisfait par lui ou tout autre au nom du dauphin d'une dette de 1640 flor. d'or, nonobstant tout serment ou obligation. *Acta ap. Vienn.*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble et Humbert sʳ de Villars.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxijᵃ, 24ᵃ. *Invent. Viennois*, II, 270ᵃ.

32337 (Villeneuve-lès-Avignon), 10 août 1343.

Didier Arthoud est autorisé à échanger la chapelle de Ste-Marie-Madel. à Ste-Colombe près Vienne avec Guionet de Grolée, chan. de St-Barnard de Romans ; déjà chan. de Vienne, il renoncera à l'office de choriste à Romans. — Exéc. : les abbés de St-André de Vienne et de St-Antoine, le prieur de St-Donat, d. de V.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 308.

32338 10 août 1343.

Lettre de Philippe, roi de France, concernant la succession du Dauphiné.

Citée dans les lettres du 16 novembre 1346.

32339 St-Pierre de Vienne, 10 août 1343.

...Ind. 11... Humbert, dauphin de Viennois, commet à noble Pierre de Langin le château et châtellenie d'Auberives (*Albœrippæ*). *Acta ap. Viennam*, dans l'abbaye de St-Pierre hors la porte, devant la chambre du dauphin ; présents : Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Humbert seigneur de Villars et Thoire, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Revel, chev., et autres. Le dauphin commet ensuite à Ponce Clari, chev., le château et châtellenie de Mévouillon ; à Henri Grassi, sʳ de Valgaudemar, ceux d'Avalon ; à Jean de Brienc, dam., ceux de Beaurepaire ; à Hugues Gastarelli, dam., ceux de Bellecombe et Bellemarche ; à Aymaron Alamandi, ceux de Beaufort en Faucigny ; à Guillaume Tardivi, ceux de la baronnie du Pin ; à Aymonet de Chissé, dam., sergent d'armes du roi, ceux d'Albon ; à Pierre Duranti, jurisc., ceux de St-Nazaire ; à Pierre de Carmignan, dam., ceux de Mérindol ; à Pierre Cavanesii de Lagnieu, dam., ceux de Colombier ; à Artaud de Beausemblant, chev., ceux de Revel ; à Henri de Chissé, ceux du Châtelet-de-Certerol ; à Guigues de Morges ceux de Serre ; à Jean de Grolée, sʳ de Neyrieu, ceux de Cornillon en Trièves (Curvillionis in terminis) et Mens ; à Perret de Chissé, dam., ceux d'Hermance. Guigues Frumenti et Jean Amandrini nott.

Paris, Arch. Nat., J. 280,-9. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 181-3, cf. 326, 55.

32340 St-Pierre-de-Vienne, 11 août 1343.

Attaque (*Insultus*) de Vienne, le dauphin *ap. Viennam*, dans le monastère de l'abbaye de St-Pierre, en la

chapelle de St-Laurent dans l'intérieur des portes du cloître.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 63.

32341 11 août 1343.

Michel de Clerico, juge mage du Graisivaudan et commissaire député par le dauphin, communique sa lettre du 5 préc. aux châtelains de l'Oisans et de Vizille et leur ordonne de citer Jean Alamandi, chevalier, et les gens de Livet à Grenoble le mercredi après l'Assomption (20 a.).

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), 121ᵃ.

32342 St-Pierre de Vienne, 12 août 1343.

...Devant le dauphin et les procureurs du roi, Henri Grassi, seigneur de Valgaudemar, fait les mêmes promesse et serment. *Act. ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte, en la chambre du dauphin ; présents : l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le seigneur de Villars et son frère Jean... *pontif. Clement. pp. VI a° 2.* Guillaume de Savigneux, Pierre Pellicerii, Humbert Pilati, Guigues Frumenti, Jean Amandrini, de Grenoble, nott. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlj^{a}, 78^{a}. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 467^{b}.

32343 12 août 1343.

Le dauphin Humbert destitue plusieurs châtelains, qu'il décharge de leurs fonctions.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 277 : 531.

32344 St-Pierre de Vienne, 12 août 1343.

Le dauphin Humbert commet à Humbert de Brives *(Briva)*, chev., le château de Morestel, dioc. de Vienne ; à Aymar de Brives, dam., celui de Lhuis *(Lueys)* ; à Aynard de Roussillon, dam., déjà bailli de la terre de Faucigny et châtelain de Bonne, les châteaux de Faucigny et de Flumet ; à Pierre de Ternier *(Ternerio, Cervenz ?)*, dam., le château de Pisançon Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxx^{a}, 109. Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 180.

32345 12 août 1343 = 23 février 1342, 2°.

Arch. de l'Isère, B. 2812, 17^{b} ; B. 3255 (*Invent.* II, 238^{a}), reg.

32346 Vienne, 12 août 1343.

Le dauphin et les conseillers susdits ordonnent à Hugonet de Lustrin de remettre le château et la châtellenie de Lhuis *(Luyes)* à Aymaron de Brives, nommé châtelain et l'absolvent de son serment, *sicut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliij^{b}, 80^{b}.

32347 Vienne, 12 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, P. évêque de Clermont, Guillaume Flote, s^{r} de Revel, chancelier de France, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chan. de Lyon, conseillers et procureurs du roi de France, ordonnent à Jean de Boenco de rendre incontinent le château et la châtellenie de Pérouges *(Perogiar.)* à Humbert de Choulex, chev., s^{r} de Lullin, bailli de Valbonne, nonobstant son serment de ne le rendre qu'au dauphin ou au fils du roi, dont on l'absout. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Humbert s^{r} de Villars et Thoire, et Jean de Villars, son frère, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliij, 80.

32348 St-Pierre de Vienne, 12 août 1343 = 17 août 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et Louis de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3249, reg. — Gallier (A. de), *Hist. baron. Clérieu*, 96-7, 200. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 302 (à part, I, 326-7).

32349 Vienne, 12 août 1343.

Ordonnance du dauphin Humbert confiant à Philippe de Spini et Rosso de Somaya la maîtrise de ses monnaies à Visan, Serves, la Tronche et Crémieu. *Dat. Vianne*, par le dauphin oralement, assistants : Guillaume de Royn, l'ancien, Jean de Viennois, prieur de Valbonnais, Jacques de Die, dit Lapo, P. Caneves, de Lagnieu, et Pierre Carmignani, garde. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xvij-iij.

32350 Ste-Colombe près Vienne, 13 août 1343.

Philippe VI, roi de France, vidime et approuve le traité de mariage conclu le 14 mai 1338 entre Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et Béatrix, fille de Gérard de Roussillon, seigneur d'Anjou.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2346.

32351 Vienne, 13 août 1343.

Donation par le dauphin Humbert à Pierre Flotte, chevalier, du château de la Beaume-d'Hostun (Autun) et de 60 flor. d'or de pension sur les péages de St-Nazaire et de Rochebrune. — Cf. 17 suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 408.

32352 St-Pierre de Vienne, 13 août 1343.

...Ind. 11... Bérard de Lagnieu *(Lamaco)*, seigneur d'Izeron *(Yseronis)*, renonce à la clause de concession de l'office de bailli de la terre de la Tour et de châtelain de ce château et mandement, par laquelle il était autorisé à garder ce château jusqu'à satisfaction de ce que lui devait le dauphin. Les conseillers du roi : P. évêque de Clermont, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chan. de Lyon, en demandent acte. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Henri, archevêque de Lyon, Jean, évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Amblard s^{r} de Beaumont.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxij^{b}, 24^{b}.

32353 St-Pierre de Vienne, 13 août 1343.

Le dauphin Humbert commet à Humbert Boveti, de St-Nazaire, son cubiculaire, le château et châtellenie de Chevrières *(Capriliar.)* ; à Aynard Bues, de Vinay *(Vinayo)*, le château de Bardonenche *(B·naschie)* et Bramafam ; à Pierre de Bourcieu *(Borciaco)*, dam., le château d'Oisans, qu'il gardera jusqu'à satisfaction aux enfants de feu Barthélemy de Bourcieu pour leur terre perdue dans l'occupation du château et mandement de St-Germain par le comte de Savoie... *pontif. Clement. pp. VI a° 2.* Guillaume de Savigneu, Pierre Pellicerii, Humbert Pilati, et Guigues Frumenti nott. Sceaux. Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxx^{b}, 109^{b}. — Paris, Arch. Nat., J. 279, n° 8. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 180-1.

32354 Ste-Colombe près Vienne, 13 août 1343.

Devant les mêmes témoins (n° 32325) le dauphin et les commissaires du roi déchargent Aynardet de Bellecombe de l'office de recteur du comté de Vienne et en chargent Pierre Archinjaudi, chevalier. Le dauphin commet le bailliage du comte de Gapençais et le château d'Upaix à Arnaud Flote, seigneur de la Roche-des-Arnauds *(Ruppis Arnaudor.)* ; le bailliage du Briançonnais et le château et châtellenie d'Exilles à Guillaume Grinde, chevalier ; le château et châtellenie de Bardonenche et de Bramafan à Jean Berlionis, damoiseau ; ceux de Rives *(Rippis)* à Jean de Chissé, évêque de Grenoble, comme particulier, qui se fera remplacer par un lieutenant ; ceux de Bellegarde à Aymonet de Chissé, damoiseau ; ceux de Sallanches à Aymonet de Sallenove. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Henri, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Humbert de Villars, Humbert de Choulex, Lantelme Aynardi et Roland de Veaunes *(Beana)*, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 117. Paris, Arch. Nat., J. 280. 11. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 500-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 464. = GUIFFREY, 326. 57.

32355 St-Pierre de Vienne, 13 août 1343.

Le dauphin et les conseillers susdits ordonnent à Raynaud Falavelli, châtelain de Peyrins, de remettre ce château et châtellenie à Girard de Ternier, chev., bailli du Viennois, nommé récemment châtelain, et l'absolvent de son serment, *ap. Viennam*, dans le monastère St-Pierre hors la porte ; présents : Henri, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Amblard s^{r} de Beaumont.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliij^{b}, 80^{b}.

32356 Vienne, 13 août 1343.

Le dauphin et les conseillers susdits ordonnent à Humbert Boveti, chambrier du dauphin, châtelain de la Roche-de-Glun *(Clivo)*, de remettre ce château et châtellenie à Pierre Syboudi, nommé récemment châtelain, et l'absolvent de son serment.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliiij^{a}, 81^{a}.

32357 Vienne, 13 août 1343.

Le dauphin et les conseillers susdits ordonnent à Jean Marjay, châtelain de St-Donat, de remettre ce château et châtellenie à Girard de Ternier, chev., bailli du Viennois, nommé récemment châtelain, et l'absolvent de son serment.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliiij^{a}, 81^{a}.

32358 Vienne, 13 août 1343.

Le dauphin et les conseillers susdits enjoignent à Aynardet de Bellecombe, recteur du comté de Vienne, de remettre ce comté à Pierre Archinjaudi, chev., nommé récemment recteur, et l'absolvent de son serment.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliiij^{a}, 81^{a}.

32359 St-Pierre de Vienne, 15 août 1343.

...Ind. 11... Le dauphin Humbert et Guillaume Flote, s^{r} de Revel, chancelier de France, procureur et conseiller de Philippe, roi de France, ordonnent de vive voix à Humbert d'Amaysin, chevalier, châtelain de St-Sorlin *(S. Saturninus)* de Cuchet, de remettre ce château, nonobstant son serment, au damoiseau Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*, qui vient d'en être constitué châtelain. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents : Jean évêque de Grenoble, Pierre Flote et Amblard s^{r} de Beaumont, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij^{b}, 26^{b}.

32360 St-Pierre de Vienne, 15 août 1343.

Etienne Copier *(Coperii)* présente au dauphin l'acte du 15 juin 1342. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; témoins : maîtres Jacques Alamandi, chan. de Genève, et Philippe Philippi, d'Embrun, médecins du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij, 26.

32361 (Villeneuve-lès-Avignon), 17 août 1343.

A la demande du dauphin, Hugues Romestaing, chan. de Vienne et de St-Barnard de Romans, est nommé au décanat de l'égl. de Vienne, vacant par la mort de Jean de Claveyson et réservé le 6 août. — — Exéc. : les abbés de St-André et de St-Pierre, le prieur de St-Martin à Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 309.

32362 St-Pierre de Vienne, 17 août 1343.

...Ind. 11..., *pontif. Clement. VI a°* 2. Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, prétendait que toute la terre de Clérieu lui appartenait par héritage, en vertu des testaments de feu Guichard seigneur de Clérieu et de ses ancêtres. Humbert, dauphin de Viennois, soutenait au contraire que cette seigneurie était à lui, parce que le château de Clérieu et la Roche-de-Glun étaient un fief lige et rendable du dauphin *ab antiquo*, et que le lignage de la famille de Clérieu s'était éteint sans qu'il restât ni descendant ni ascendant ; le fief était tombé en commise, Louis pouvant se dire cognat, mais non agnat ; il ne pouvait avoir cette succession en vertu du droit et de la coutume féodale. Sur les instances du roi de France, par reconnaissance des services que Louis lui a rendus et pour lui donner une preuve de sa munificence, Humbert lui concède les châteaux et baronnie de Clérieu et Chantemerle ; il se réserve toutefois le village de Monteux et le molar de Monteux près Romans ; en compensation du château de la Roche-de-Glun, qu'il tient à garder, il lui cède celui de Mureils *(Mirolii)*, au dioc. de Vienne ; il lui rendra en outre sur le péage de St-Alban-du-Rhône une valeur égale à celle du péage de la Roche-de-Glun, du port de Confolens et des péages de Charmagnieu. Louis aura les premières appellations dans ses terres, avec un juge. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de l'abbaye St-Pierre hors la porte ; présents : P. évêque de Clermont, Guillaume Flotte, seigneur de Revel, chevalier, chancelier de France, Jean, prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Aymar d'Hauteville, doct. en droit, conseillers du roi de France, Jean évêque de Grenoble, Humbert s^{r} de Villars, Jean de Villars, dit Gros Vilar, Amédée de Rous-

sillon, cos^r du Bouchage, Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Amblard s^r de Beaumont, François de Theys, s^r de Thoranne, Pierre Flotte, Itier s^r de ..... *(Banchia)*, chevaliers, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, Jean d'Hauteville, Rodulphe de Chevrières, docteurs en droit, 4 juriscons., Jean Amandrini et Guigues Frumenti nott. — Cf. 7 préc.

Inséré dans l'acte du 10 mars 1347. — Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 468; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), viij-xiij, 193-8; B. 4027, orig parch. (*Invent.* IV, 101^b). *Invent. Graisivaudan*, V, 135^b; *St-Marcellin*, I, 658-9, 776; *Valentinois*, V, 213. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 599-600; *Hist. de Dauph.* II, 551-2. = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, IV, 50-1; *Clérieu*, 96-7. PALLIAS, 70.

32363 St-Pierre de Vienne, 17 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant l'intention dans un accord avec Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, au sujet de l'héritage de Guichard, seigneur de Clérieu, et de cette baronnie, de lui donner le château de Mureils *(Mirollii)*, à Amblard, seigneur de Beaumont, chevalier, en compensation du château de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)*, et voulant obtenir en outre par voie d'échange les châteaux et maisons fortes de la Bâtie de Geyssans, la Motte-de-Galaure, et les paroisses de Reculay et la Fayne et ses revenus dans le mandement de Moras, appartenant au même Amblard, lui donne le château de Montfort en Graisivaudan, avec son mandement et dépendances, sauf les droits régaliens sur les routes, etc., avec appoint dans les châtellenies de la Buissière, Avallon, Montbonnod, Allevard et Morêtel. Le dauphin s'engage à obtenir le consentement du seigneur de Valbonnais, qui a Mureils dans son fief, et celui de la dauphine Marie de Baux, son épouse. Amblard tiendra Montfort en fief paternel, noble, antique et rendable pendant 3 jours; il en fait hommage lige, debout, les mains dans celles du prince, avec baiser de bouche. *Acta apud Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte; témoins : P(ierre), évêque de Clermont, Jean évêque de Grenoble, Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Humbert seigneur de Villars, Guillaume Flote, s^r de Revel, chancelier de France, Humbert de Choulex (Choulay), s^r de Tullins, Amédée de Roussillon, coseigneur du Bouchage, François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers; Jacques Brunier, chancelier du Dauphiné, Jean d'Hauteville, doct. en droit, Reymond Falavelli, François de Cagnio et Gerio d'Imola, juriscons., etc. Guigues Frumenti, de Grenoble, not. apost., imp., roy. et delph. Jean Amandrini, de Grenoble, n. i., r. et d.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 191. *Invent. St-Marcellin*, I, 648, 753-4; II, 152, 545-6. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 450-1.

32364 1343/1344.

Cession par le dauphin Humbert à Amblard de Beaumont, chevalier, du château de Montfort et son mandement, et de revenus à Goncelin, Ste-Marie-du-Mont *(Episcopalis)* et la Terrasse, en échange des châteaux de Mureils, la Bâtie de Geyssans, la Motte-de-Galaure, et des paroisses de Reculais et Fay.

Arch. de l'Isère, B. 3995 (*Invent.* IV, 92^b).

32365 17 août 1343.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Amédée de Beauvoir, chevalier, seigneur de Villeneuve-de-Marc, au sujet des droits que celui-ci, Drevet de Beauvoir, Aymard son frère, Jacques et Jacquette de Laval, épouse dudit Amédée, soutenaient avoir aux terres de Beauvoir-de-Marc, Pinet, Montléans et dans tout l'héritage de Guigues, seigneur dudit Beauvoir-de-Marc; le prince soutenant que ces terres étaient tombées en commise, attendu la donation que Guigues en avait faite à Drevet de Laval, son neveu, et celui-ci au dauphin. Il fut convenu que comme satisfaction aux prétentions d'Amédée de Beauvoir et de sa femme, le dauphin lui donnerait 300 flor. d'or annuellement, pour le payement desquels il lui assigne la maison forte de la Bâtie Geyssans, avec tous ses droits et appartenances, avec promesse de complément dans le lieu le plus proche, en cas d'insuffisance de revenu, sous charge de tenir le tout en fief rendable du dauphin et d'en faire hommage lige, sauf celui qu'il devrait au comte de Savoie et au seigneur de Beaujeu.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 466. *Invent. St-Marcellin*, I, 815-6; II, 281^b; III, 460^b; *Viennois*, I, 228^a : 125^a.

32366 17 août 1343.

Le dauphin Humbert assigne à Pierre Flote, chancelier de France, pour 200 liv. de revenu son château et châtellenie de la Baume-d'Hostun (Autun), au dioc. de Valence, avec toute juridiction, fiefs, hommes et vassaux, revenus, chasses et autres droits, à charge de le tenir en fief rendable de lui; à chaque mutation de seigneur et possesseur, le dauphin pourra le tenir pendant 3 jours et y mettre l'étendard delphinal. En cas de revenu inférieur, il donnera la différence en une terre voisine. Hommage prêté par P. Flote à Humbert. — Cf. 13 préc.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 355. *Invent. St-Marcellin*, I, 179, 180.

32367 17 août 1343.

Le dauphin (Humbert) établit plusieurs officiers auxquels il fait prêter serment.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 531.

32368 17 août 1343.

Ordre du dauphin Humbert au châtelain de Vals pour faire jouir Artaud de Beausemblant de la concession du 10 déc. 1309.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 384.

32369 Embrun, 17 août 1343.

Echange entre Jean Rancurel, dit Bordonus, et le chapitre d'Embrun, d'une vigne au territoire d'Embrun, lieu dit *in mala blacha domus canoniæ*, près de la Durance, qui faisait au chapitre le 5^e des raisins, contre une autre au même lieu, plus 20 Tournois d'argent pour plus-value. Présents : Bertrand Scofarii, sacristain, Lombard Marcellin, chanoine; témoins : Ponce Pelaprati, chan., Pierre Vincent, chapelain, etc. Jean Pichier, not. Fait sur la place devant Notre-Dame. Expéd. par Jupinus Bertrandi, de Vars *(Varcio)*, not., par ordre de Lombard Marcellin, vicaire général et official d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, G. 187, orig. parch. (*Invent.* II, 119^b).

32370 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Philippe, roi de France, confirme à Arnaud Flote le bailliage du Gapençais et la châtellenie d'Upaix, moyennant son hommage. De même aux autres seigneurs qui lui prêtent hommage.

Paris, Arch. Nat., J, 280, 11. = Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 97.

32371 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Les conseillers du roi de France confirment et ratifient à Arnaud Flote, chev., s^r de la Roche-des-Arnauds, dioc. de Gap, les privilèges, libertés, immunités accordés à lui et à ses prédécesseurs par les dauphins. *Acta ap. Viennam*, dans le monast. St-Pierre hors la porte ; présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Amblard s^r de Beaumont, et François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers.

Guiffrey, *Réun. Dauph. à France*, 326, 57.

32372 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin Humbert ordonne aux seigneurs de ses états de reconnaître Jean, duc de Normandie, pour leur souverain, attendu le transport qu'il lui en avait fait. *Act. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*). *Invent. Généralité Dauph.* 37.

32373 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin Humbert enjoint fortement de vive voix à Arnaud Flote, s^r de la Roche-des-Arnauds, Guillaume Grinde et Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, Didier de Pellafol, jurisc., et Jean Berlionis, damoiseau, de juger les pactes et conventions faits entre le dauphin et le roi de France au sujet de la succession du Dauphiné, ce qu'ils exécutent. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte ; présents, outre les conseillers du roi de France, Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Amblard s^r de Beaumont, et François de Theys, s^r de Thoranne.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 88, 117. *Invent. Généralité Dauph.* 531.

32374 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Approbation par Arnaud Flotte, seigneur de la Roche, de l'échange projeté du Dauphiné entre le dauphin Humbert et le roi de France, sous la condition que les privilèges accordés à ses prédécesseurs seront respectés. Fait dans le monastère de St-Pierre.

Paris, Arch. Nat., J. 280, n° 10. Arch. de l'Isère, B. 2613. = Roman, 218.

32375 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin et les conseillers du roi commettent à Jean Berlionis le château et châtellenie de Bardonnêche et de Bramafam, précédemment confié à Aynard Bues, de Vinay.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij, 94.

32376 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin commet le château et châtell. de Bardonnêche *(B-eschie)* et de Bramafam à Jean Berlionis, damoiseau, nommé par les conseillers susdits.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlviij^v, 85^v.

32377 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin Humbert commet à Jeannin Vetulæ, damoiseau, le château et châtellenie de Bellegarde, qu'il avait confiés à Aymonet de Chissé. Fait dans le monastère de St-Pierre hors la porte *Viennæ ;* présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Amblard s^r de Beaumont et François de Theys, s^r de Thoranne.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 83. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 501^v ; *Hist. de Dauph.* II, 465^v.

32378 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin commet à Jean Vetule, damoiseau, le château et châtellenie de Bellegarde, qu'il avait confié à Aymonet de Chissé. Fait dans le monast. de St-Pierre hors la porte *Vien. ;* présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Amblard s^r de Beaumont et François de Theys, s^r de Thoranne.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxxvij^b, 117^b.

32379 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin commet la baillie de Briançon, le château et châtell. d'Exilles à Guillaume Grinde, chevalier, nommé par les conseillers susdits.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlvij-iij, 84-5.

32380 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin et les conseillers du roi décident que Guillaume Grinde, chevalier, tiendra la baillie de Briançon et le château et châtell. d'Exilles, que le dauphin avait précédemment donnés à Guionet d'Hauteville, qu'on relève de son serment. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij^v, 94.

32381 St-Pierre de Vienne, 18 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, commet la baillie du comté de Gap, le château et châtellenie d'Upaix à Arnaud Flote, s^r de la Roche-des-Arnauds, nommé par Pierre évêque de Clermont, Guillaume Flote, chev., s^r de Revel, chancelier de France, Jean prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chan. de Lyon, conseillers et procureurs du roi de France ; il promet d'être fermement obéissant et fidèle, de maintenir les droits delphinaux, etc. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère St-Pierre hors la porte ; présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Amblard s^r de Beaumont et François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlvj-ij, 83-4.

32382 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin commet à Jeannin Vetule, damoiseau, la châtellenie du château de Revel, qui avait été confiée à Aymonet de Chissé, dam., lequel remettra à Jeannin le château et châtell. de Bellegarde.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij^v, 94^v.

32383 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin commet le château et châtell. de Rives *(Rippis)* à Jean de Chissé, évêque de Grenoble, non comme évêque, mais en nom privé, qui jure la main sur sa poitrine et les Evangiles devant lui... ; il se substituera un lieutenant apte.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlviij, 85.

32384 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin et les conseillers du roi relèvent de son serment Gilet Coperii sur la garde du château de Rives

(Rippar.), qui venait d'être confié à Jean évêque de Grenoble, en son nom personnel.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij°, 94°.

32385 Vienne, 18 août 1343.

Le dauphin Humbert, pour s'acquitter de 150 flor. d'or de revenu annuel qu'il devait à feu Jean de Montluel, chevalier, exécute des legs faits par celui-ci, assignant aux chartreux du prieuré de Séligneux (Soliniac, S-igniac) 15 flor. d'or de revenu, à celui de Ste-Croix en Jarez 45 et à celui de Montmerle 45 sur les revenus et cens de ses châteaux de Montluel, Bâtie de Montluel et Vaulx, à condition de pouvoir racheter ces rentes.

Arch. de l'Isère, B. 4307, orig. parch. (*Invent.* IV, 180°). *Invent. Prov. étrang.* 36-7, 69°.

32386 Vienne, 18 août 1343.

Operatorium saline de Serro (Serres), ...*ap. Viannam*, devant François de Revel, chev., Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône, auditeurs des comptes delphinaux, Barthélemy Cambi, florentin, rend compte de l'*operatorium* de la Saline de Serres, du 24 juin 1342 au même jour 1343. Payé à la dame d'Arlay 6 liv.; au châtelain Raynaud Riverie 37 s.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), vj-ij.

32387 Les Ayes, 18 août 1343.

...Ind. 10... Catherine Alamande, abbesse du monastère des Ayes, échange avec Simon de la Croix, châtelain de Monfort pour Humbert de Choulex (Chaulay), chevalier, seigneur de ce lieu, un journal de terre de pur et franc alleu dans la paroisse de Crolles, lieu dit Fraygnet, contre un autre dans la même paroisse, au champ del Chapion. Fait dans le cimetière du monastère *Ayarum* : témoins : Nicolas Nicolay, chapelain du couvent, etc. Guillaume Clementis de Lumbin, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. 25 lig.

32388 (Après 18 août) 1343.

Procédure de l'assignation des rentes ci-dessus faite par Charles Hugon, avocat, et Pierre Pierre, juge mage des baronnies et terres de la Tour, la Valbonne et Montluel. Ratification par le dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 69°.

32389 Vienne, 19 août 1343.

Operatorium saline de Serro (Serres), *ap. Viannam*, devant les auditeurs des comptes. Guillaume Jordani rend compte de l'*operatorium* de la saline de Serres à lui arrenté au prix de 530 liv. du 24 juin 1340 au 24 juin suiv. Payé à la dame d'Arlay 6 liv.; au juif Aubstrugano Salomonis, de Montélimar, pour une grande quantité de froment livrée au cardinal de Colonna, 286 liv. Tourn.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), viij.

32390 Ste-Colombe-de-Vienne, 20 août 1343.

...Ind. 11, Humbert dauphin... *ap. S. Columbam Vienne*, dans le verger des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 139, 140.

32391 St-Pierre de Vienne, 20 août 1343.

Ap. Viennam, dans le monastère de St-Pierre.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 472° : B. 3245, 107.

32392 20 août 1343 [= 1346].

Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, assigne à Eynard de Bellecombe les arrérages d'une rente de 120 liv. sur le revenu de la châtellenie d'Izeaux.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 828.

32393 Vienne, 20 août 1343.

...*Ap. Viannam*, devant François de Revel, chev., Pierre Durandi, Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône (Sonna), auditeurs des comptes delphinaux, Lapo (Lapos) Lauda complète son compte (5 juil. 1342). Payé la pension d'Henri d'Hières *(Heriis)*, Guillaume de Champ Rogoyrono, dit Monio, Christophe de Naples, chapelain : Roulet bouteiller du prince à la Balme...

Arch. de l'Isère, B. 2811 (*Gabelle pedag. Vienne 1342*), lvj.

32394 St-Pierre-de-Vienne, 21 août 1343.

Transaction entre le dauphin Humbert et Henri Berengarii, seigneur de Sassenage et du Pont, chev., à la suite d'autres, au sujet de l'héritage d'Albert de Sassenage : le dauphin se départit du droit qu'il pouvait avoir sur les châteaux de Chapeverse et de la bastide de St-André-en-Royans, à charge de fief rendable et d'hommage lige, qui est rendu par Henri ; s'il lui cède encore ses droits sur les mêmes terres qui lui venaient d'un échange avec Hugues Berangarii, frère d'Henri ; celui-ci promet de l'en faire quitter avant Pâques. La limite de la terre de Chapeverse d'avec le mandement de Beauvoir traversait sous le molard de Chapeverse vers l'église paroissiale de St-Pierre d'Escharene, etc. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte, ind. 11 ; présents : Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Jean s^r de Morges, Amblard s^r de Beaumont, François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers, Jean de Viennois, prieur de Valbonnais, Hugues Riverie, chan. de Gap, et Perret d'Avalon, damoiseau. H. Pilati et G. Frumenti, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-ij, 128-9. *Invent. St-Marcellin*, I, 654-5.

32395 Vienne, 21 août 1343.

Commission par le dauphin Humbert aux bailli et juge du Briançonnais et autres officiers de faire jouir Richard Rochette et son fils de la mistralie de Salbertrand. *Dat. Vienne.* J. N.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIII^xx XV^s. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 698.

32396 Vienne, 21 août 1343.

Le dauphin Humbert fait don à son chambellan Berthon Trabuc, de Visan, écuyer, de redevances sur la leyde de Vienne, pour en jouir sa vie durant.

Arch. de l'Isère, B. 3401 (*Invent.* III, 10°). *Invent. Viennois*, III, 223°.

32397 21 août 1343.

Quittance passée par Marguerite de Poitiers, fille de Louis, comte de Valentinois et Diois, de la somme de 6000 flor. d'or d'un côté et de 1200 livr. en revenu de terres, pour dot constituée au mariage futur entre elle et Guichard de Beaujeu.

Arch. du chât. de Peyrins, 6-7, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, V, 276° : III, 445.

32398 21 août 1343.

Procédure intentée par les syndics de la communauté de Corps, contre le fermier du four banal de cette ville, qui percevait 10 deniers par setier de blé, alors que l'usage n'autorisait que la perception d'un droit de fournage de 2 deniers.

Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288ᵃ).

32399 Ste-Colombe, 22 août 1343.

Philippe, roi de France, donne ordre au châtelain ou viguier de Ste-Colombe de recevoir le serment des nouveaux châtelains qui seraient commis par Humbert dauphin, en place de ceux qui étaient déjà établis au nom du roi, suivant la faculté que le dauphin s'était réservée de les pouvoir changer sa vie durant, et en prescrit la forme.

Invent. Généralité Dauph. 531-2. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 147.

32400 (Ste-Colombe, 22 août 1343).

En suite de cette présentation Humbert donne les châtellenies, avec le serment que prêtent les officiers d'être fidèles au dauphin ou à Philippe second fils du roi, etc.

CHEVALIER, *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n°.148.

32401 22 août 1343.

Commission par le dauphin Humbert à Guillaume Bastardi, seigneur de Furmeyer, chevalier, Guillaume de Massa, docteur en droits, Raymond Falavel et Jean de Bénévent pour vérifier si la terre de la Baume-d'Hostun valait bien 200 liv. de revenu; en cas d'insuffisance, ils assigneront le surplus (ailleurs)... Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 426, 429. *Invent. St-Marcellin*, I, 380.

32402 22 août 1343.

Acte passé au nom de Pierre du Vernet, professeur de droit, juge de Forez, par lequel Grégoire et Michelle, enfants de Jean Bouvier, d'Azieu, cèdent à Jean Audo de *Peryssiaco*, tous les droits qu'ils ont dans la prairie d'Azieu, appelée pré Giraud.

Arch. du Rhône, H. 71, orig. parch. (*Invent.* I, 32ᵇ-3).

32403 Vienne, 23 août 1343.

Philippe, roi de France, donne son assentiment à l'assignation faite par le dauphin Humbert à son épouse Marie de Baux de 10000 liv. de revenu en Dauphiné sur les châteaux, châtellenies, mandements et territoires de Champsaur, Gapençais, Oisans, Vizille, Montbonnod, la Roche-de-Glun sur Rhône, Montfort, Beauvoir-en-Royans, Grenoble, Cornillon et Mens en Trièves, dioc. de Die et Valence, Yzeron et Rovon. Sceaux. *Dat. Viennæ...*, à la relation du conseil. *R. de Molins.*

Paris, Arch. Nat., J. 280. 12. — DUCHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 90-1. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 185. 90, cf. 326, 58. = BARTHÉLEMY, *Baux*, 1226-7.

32404 Vienne, 23 août 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, notifie à François de Revel, chevalier, à Pierre Durandi, jurisc., et à Jacques de Die *(Dyo)*, dit Lappo, auditeurs des comptes delphinaux, qu'il a échangé avec son conseiller et secrétaire Amblard de Beaumont le château de Montfort en Graisivaudan contre ceux de Mureils *(Mirolii)*, la Bâtie de Geyssans *(Jayssani)*, la Motte-de-Galaure, les paroisses de Reculais *(Yrculays)* et Fay *(Faymo)*, des revenus dans la châtellenie de Moras. De plus, par transaction il a rendu à son parent Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, la baronnie et le château de Clérieu et Chantemerle, que tenait en son vivant Guichard seigneur de Clérieu, se réservant dans ce mandement le village de Monteux, le molar de Beaumont et un territoire (près Romans); en compensation du château de la Roche-de-Glun, avec le péage de la Roche par eau, le port de Confolens *(C-nx)* et le péage de Charmanieu *(Charamancen, C-ngii)*. Il a cédé à Louis le susdit château de Mureils et, en cas de moins value, une part du péage de St-Alban(-du-Rhône). Il mande aux 2 auditeurs de se rendre en Graisivaudan, puis en Viennois, d'y faire l'estimation des revenus de ces divers fiefs, d'assigner une compensation à Amblard dans les châtellenies de la Buissière, Avalon, Morêtel et Montbonnot, et une autre à Louis. *Dat. Viennæ*, ...Moleti.

Invent. de Graisivaudan, III, 42ᵃ, 43ᵃ : V, 115, 118. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 451-2.

32405 23 août 1343.

Hommage prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, comme baron de Clérieu, par noble Pierre de Vernon, fils de Gérenton, de tout ce qu'il avait au terroir et mandement de Garauzon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 764.

32406 St-Pierre de Vienne, 24 août 1343.

...Ind. 11. Le dauphin Humbert ordonne de vive voix à Jean, bâtard de Faucigny (Lucinge), fils naturel *(donatus)* d'Hugues Dauphin, sʳ de Faucigny, châtelain de Montfort en Graisivaudan, de remettre ce château à Amblard sʳ de Beaumont, nonobstant son serment de ne le rendre qu'au dauphin et à Marie de Baux, dauphine de Viennois. *Acta ap. Viennam*, dans le monastère de St-Pierre hors la porte; témoins : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jean d'Hauteville, doct. en droit, Guillaume Bastardi, sʳ de Furmeyer.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvijᵃ, 29ᵃ; B. 3245, 116.

32407 Ste-Colombe près Vienne, 24 août 1343.

...Ind. 10 [= 11]... dauphin Humbert et Girard de Roussillon... Fait *ap. S. Columbam* près Vienne, dans le jardin des (frères) Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 37/8.

32408 24 août 1343.

Approbation par Tacette de Baux de l'acte de constitution de sa dot par Raymond, son frère. Consentement de Giraud Adémar, d'épouser Tacette.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 12, n° 48.

32409 La Voulte, 24 août 1343.

Confirmation par Tacette de Baux, femme de Giraud Adémar, seigneur de Montélimar, de la clause de restitution de sa dot, en cas de dissolution de mariage. Fait devant Hugues de Maubec, Hugues Adémar, seigneur du Teil, Hugues de Monteil, etc.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 12-3, n° 49.

32410 (Villeneuve-lès-Avignon), 25 août 1343.
Bontoux *(Bontusonus)* Gibelini, bourgeois de Romans, obtient pour son fils Pierre un canonicat en l'égl. de St-Barnard. — Exéc. : les prieurs de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence et de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 310.

32411 Ste-Colombe près Vienne, 25 août 1343.
Le dauphin Humbert avait concédé à Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et à sa femme Jordane le château, mandement et territoire de Serves *(Cervia)*, dioc. de Vienne, et 600 flor. d'or à percevoir sur le péage et gabelle du lieu, en échange du château et mandement de Rives *(Rippis)*, dioc. de Grenoble, sous faculté de rachat pour le dauphin. Celui-ci voulant assurer la situation des conjoints, renonce à la faculté de rachat, sauf réserve de pouvoir frapper monnaie à Serves et les droits régaliens sur le chemin de Tournon à St-Vallier ; ils percevront par moitié le péage et gabelle, en diminution pour Girard des 600 flor. Le château restera du domaine et ressort du dauphin, qui reconnaît avoir reçu, des mains de Pierre Canavesii, de Lagnieu, 500 flor. d'or poids delphinal. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Guigues de Morges, François de Theys, Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, Hugues Rivérie, chan. de Gap...
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), couvert. orig., xxviij-ix, couvert. orig. cayer I^er^, 30-1 ; B. 3008, II^e^ viij ; B. 3008, V^e^ xlix^b^, 501^b^. *Invent. St-Marcellin*, II, 1707, cf. 2077. Mentionné dans l'acte du 17 mars 1349.

32412 25 août 1343.
Albergement passé par le dauphin Humbert à Jacques Balby, citoyen de Lyon, de l'usage de la rivière d'Oissel (Oysel), prés, pâquerages, vernes, etc., au mandement de Vaulx(-en-Vélin), joignant la terre de Jean de Faverges, chanoine de St-Nizier, sous le cens de 25 sols 3 den., que le prince réduit à 6 s. 3 d.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183^a^.

32413 Ste-Colombe, 25 août 1343.
Le dauphin Humbert, considérant les agréables services de Hugues de la Chapelle, chevalier, lui donne en fief 50 setiers froment de cens sur le bois Rigaud au mandement de Moras, pour 25 livr. de revenu, à tenir en fief ; investiture par tradition de son anneau ; mandat à Amédée de Roussillon *(Rossollione)*, chevalier, de le mettre en possession. Hugues fait hommage lige, sauf le comte de Forez, Raynaud de Forez, le seigneur de Roussillon et le chapitre de Lyon. Ind. II. *Acta ap. S. Columbam*, dans le verger des frères Mineurs ; présents : Jean évêque de Grenoble, Amédée de Roussillon, Amblard s^r^ de Beaumont, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Julien Cellarerii, chapelain.
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvij^b^, 29^b^. *Invent. St-Marcellin*, I, 986.

32414 26 août 1343.
Ratification par le dauphin Humbert de l'albergement passé en son nom à Pérolin de Montmolan, citoyen de Lyon, d'un chaume et brocerat contigu, au mandement de Vaulx(-en-Vélin), sur le Rhône, sous le cens de 4 den. Viennois.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183.

32415 26 août 1343.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Jacques et Jean Rossel, frères, pour le château de Queyrières (Cayrière), par eux acquis de Pons, seigneur de Montlaur, avec son terroir, mandement, jurid., etc.
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 535.

32416 La Roche-de-Glun, 27 août 1343.
...Ind. II..., *pontif. Clement, pp. VI a°* 2. Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, épouse du dauphin Humbert, consent, au cas où son mari mourrait sans enfants, à recevoir pour son douaire 10000 liv. Tournois de revenu à elle assignées par le roi de France dans son royaume, en remplacement des 10000 que le dauphin lui avait assignées en Dauphiné sur divers châteaux. *Acta ap. Ruppem de Clivo*, dans le château ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Amblard seigneur de Beaumont, Guigues de Morges, s^r^ de l'Epine, François de Theys, s^r^ de Thoranne, chevaliers, et Pierre Duranti, jurisc. Humbert Pilati et Guigues Frumenti, nott.
Paris, Arch. Nat., J. 283, 13^bis^. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 190-2 ; cf. 327, 59. = Barthélemy, *Baux*, 1229.

32417 La Roche-de-Glun, 27 août 1343.
Investiture par le dauphin Humbert à Raymbaud et Guillaume de Mévouillon, des terres échangées entre eux aux mandements d'Arzeliers, Aiguians, Ste-Colombe, Etoile, Chabrol et Izon : le tout en fief du dauphin. ...*Ap. Rupem de Clivo.*
Arch. de l'Isère, B. 3001, 98. *Invent. Gapençais*, 17.

32418 La Roche-de-Glun, 28 août 1343.
Le dauphin Humbert mande à ses très chers conseillers : Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, prof. de droit, chancelier du Dauphiné, Amédée de Rosillon, cos^r^ du Bouchage, Guigues de Morges, s^r^ de l'Epine, Amblard s^r^ de Beaumont, et François de Theys, s^r^ de Thoranne, chevaliers, de faire une enquête sur l'échange entre le dauphin Jean et Jean Alamandi, s^r^ de Séchilienne, chevalier. *Dat. ap. Ruppem de Clivo*, assistant le chancelier... H. G.
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), ciiij-v, 115-6.

32419 28 août 1343.
Acquiescement donné par le dauphin Humbert à la sentence du 20 déc. 1326 et ordre à ses gens des comptes de rayer des comptes des châtelains de Beaurepaire et Beaumont, les rentes confirmées à l'Hôpital.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 354.

32420 28 août 1343.
Accensement des moulins delphinaux d'Auberive à Jean Salabraize, sous le cens de 20 setiers de blé, tiers froment, seigle et transailles ; caution.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 53 : 33^a^.

32421 (Villeneuve-lès-Avignon), 29 août 1343.
Le cardinal Hugues (Rogerii) obtient pour son chapelain Eustache Ridelli, déjà bénéficié aux dioc. de

Saintes et de Rouen, le canonicat et la claverie vacants par la mort de Jean de Claveyson, doyen de Vienne, et réservés le 9 août. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 312.

32422 29 août 1343.

Confirmation par Philippe VI des privilèges du Dauphiné.

Invent. archives mairie Embrun, D. 6, 174, C. 97.

32423 30 août 1343.

Procédure d'estimation des revenus de la terre de la Baume-d'Hostun par noble Guillaume Bastardi, chevalier, seigneur de Furmeyer, et Raymond Falavel, commissaires à ce députés par le dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 180-1.

32424 31 août 1343.

Procédure d'estimation des revenus des terres de Beauregard et Meymans faite par les commissaires du dauphin pour parachever à Pierre Flotte l'assignation de 200 liv. de revenu. Les divers revenus assignés montant à 140 flor., les 60 restants sont assignés sur la gabelle et péage par eau et par terre de St-Nazaire et Rochebrune.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 180, 181-3.

32425 Septembre 1343 (avant 24 octobre 1302).

Mainlevée et confirmation de la mistralie du Sappey, à Didier de Quaix par le dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 47ᵃ.

32426 La Roche-de-Glun, 2 septembre 1343.

...Ind. 11... Le dauphin Humbert reconnaît devoir, pour cause de prêt, à François de Cagnio, jurisc., son juge mage du Viennois, 1000 flor. bon poids, pour lesquels il lui hypothèque le quart des revenus des assises ou judicature, des enquêtes générales et du sceau de la judicature, promettant de ne pas le révoquer jusqu'à remboursement intégral. Fait au château *Ruppis de Clivo ;* présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jean d'Hauteville, doct. en droit, et Hugues Riverie, chan. de Gap.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxx, 32.

32427 La Roche-de-Glun, 2 septembre 1343.

...Ind. 11... Guionet Machi, damoiseau, se reconnaît homme lige de cens et personne du dauphin et lui rend hommage. Fait au château *Ruppis de Clivo ;* présents : Leuczon *(Leozone)* de Lemps, prieur de St-Donat, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, et Jean d'Hauteville, docteurs en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxjᵃ, 33ᵃ.

32428 Ste-Colombe de Vienne, 4 septembre 1343.

Testament noncupatif d'Ysabelle d'Anthon, fille de Guichard, seigneur d'Anthon, veuve de Guigues, seigneur de Beauvoir(-de-Marc), et dame de Beauvoir : elle élit sépulture dans le cimetière de Bonnevaux, ordre de Cîteaux *(Cicarcien.) ;* son corps sera auparavant déposé dans l'église des frères Mineurs de Vienne, où l'on convoquera tous les collèges de la cité. Legs à Bonnevaux de 50 livr. pour acquisition de 50 sols à distribuer aux services, au roi de France, à l'archevêque de Vienne, à son official, au chapitre provincial des frères Mineurs de la province de Bourgogne et au général, au 1ᵉʳ chapitre des frères Prêcheurs de la province de France et au général, aux chapitres de Cîteaux, des Augustins, des Carmes, au curé de Beauvoir, etc., aux carmes de Pinet, à St-André-des-Moines, Saint-Pierre hors la porte, St-André des Moniales, St-Sévère, St-Martin, Ste-Claire, Ste-Colombe de Vienne, aux frères Mineurs de Vienne, à tous les hôpitaux de Vienne ; aux moniales de Valbressieux et de St-Paul, aux minorisses de la Déserte à Lyon, d'Anse et de Chausans, aux Augustins de Lyon et de Crémieu, aux carmes de Lyon ; à Jeannette donnée d'Aymar d'Anthon, chanoine de Lyon, et à sa fille Alaysia, qu'elle a dotée ; à Barthélemy de St-Galmier *(S. Garmerio)*, ministre de la province de Bourgogne des frères Mineurs ; aux œuvres du pont du Rhône et de St-Maurice à Vienne ; à la petite et à la grande charité de Vienne, le jeudi de l'Ascension. Elle institue héritière universelle sa nièce Ysabelle, fille de feu Aymaret d'Anthon, damoiseau. Ses exécuteurs seront Pierre du Vernet, chanoine de Vienne, le gardien des frères Mineurs de Vienne et Guillelmet de Communay *(Commenay)*. *Act. et dat. ap. S. Columbam* de Vienne, en la maison de la testatrice, en une chambre inférieure ; présents : Simon de la Tour, de l'ordre des Mineurs à Vienne, Soffreyd de Communay, curé de Ste-Colombe, etc. Sceau de l'official de la cour de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 2974 (*Copie instr. Terre Turris*), IXˣˣ xiij-vij. *Invent. Viennois*, I, 224 : 123ᵇ.

32429 Crest, 4 septembre 1343.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Pons du Bois *(de Bosco)*, du mandement de Barry *(Barro)*, dioc. de Viviers, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, pour un cens sur un jardin et bois contigus au mandement d'Andance, lieu dit à Moyras, appartenant à Lucie, fille de feu Pierre de Charrera, etc. *Acta ap. Cristam*, en la forteresse du comte ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxiij-iiij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 535.

32430 Avignon, 8 septembre 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, reconnaît avoir reçu des mains de Reynard Balbeci, receveur d'Agen, sur l'ordre de Pierre, évêque de Clermont, Guillaume Flote, seigneur de Revel, chancelier de France, Jean prieur de Crépy *(Crespeyo)*, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Aymar d'Hauteville, chanoine de Lyon, conseillers et procureurs de Philippe, roi de France, la somme de 40000 flor. d'or de Florence, échue à la nativité de sᵗ Jean-Baptiste, comme premier terme des 120000 à lui dus pour la cession du Dauphiné à Philippe, 2ᵈ fils du roi ou à un des enfants de son fils aîné Jean, dont quittance. Grand sceau. *Dat. Avinione*, en présence du chancelier J. — H(umbert) P(ilati).

Paris, Arch. Nat., J. 282, 2. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 194-5, cf. 327, 61.

32431 Embrun, 8 septembre 1343.

Déclaration de Guillaume Durand, prieur de Ste-Marie-des-Beaumes, relativement à son droit de pâturage dans la communauté d'Embrun.

Arch. d'Embrun, orig. = ROMAN, 218ᵇ.

32432 (Villeneuve-lès-Avignon), 9 septembre 1343.
Guillaume de Royn obtient pour son parent Guillaume Bouvier, un canonicat en l'égl. des Augustins de Grenoble. — Exéc. : les prieurs de St-Laurent de Gren., de St-Robert et de St-Martin-de-Miséré.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 314.

32433 Avignon, 9 septembre 1343.
Le dauphin Humbert ayant rendu la terre de Clérieu à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, avec les rentes assignées à Aimar d'Hauteville, docteur en droit, dans les paroisses de Curson et Chanos, il entend que semblable revenu viager lui soit assigné dans les châteaux et mandements delphinaux de Peyrins et Pisançon.
Arch. de l'Isère, B. 3006, VII^xx xix ; B. 4057, pap. (*Invent.* IV, 109^a). *Invent. St-Marcellin*, I, 755-6.

32434 St-Marcellin, 9 septembre 1343.
Devant Pierre Durandi, jurisc., et Jacques de Die, dit Lapo, auditeurs des comptes delphinaux, François Maurini, gabelier de Voreppe, rend compte de sa valeur du 2 juil. 1342 au 7 sept. 1343. Payé la pension de Vautier de Vienne à son procureur Jean de Beaune, barbier du dauphin ; à Gerio d'Imola, châtelain de Voreppe.
Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), ix.

32435 Avignon, 11 septembre 1343.
Le dauphin Humbert, à raison d'un échange fait avec Pierre de Chet (Chat), del Molar (du Molard), damoiseau, lui était débiteur de 400 flor. pour la plus-value et avait promis de lui en assigner le revenu sur la châtellenie d'Izeaux : celle-ci ayant été donnée (à un autre), il remet à Pierre les moulins delphinaux de Rives (Roche), avec leurs cens, fruits, émoluments et droits, pour en jouir jusqu'à payement des 400 flor. *Avinion.*
Arch. de l'Isère, B. 2975, 816. *Invent. St-Marcellin*, II, 1475 ; *Viennois*, II, 432^a : IV, 245.

32436 Villeneuve près Avignon, 12 septembre 1343.
Privilège du roi de France établissant que les officiers et sujets du dauphin Humbert dans la sénéchaussée de Beaucaire et ailleurs ne ressortent aucunement au sénéchal, pour la connaissance ou la punition des délits, mais de lui seul. *Donn. a Villeneuve* près d'Avignon. *R. de Molins.*
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f° XVIIJ^a.

32437 12 septembre 1343.
Par le traité de transport du Dauphiné 80000 flor. d'or de Florence avaient été promis au dauphin Humbert, dont moitié avait été assignée sur les revenus des diocèses de Narbonne, Lyon et Vienne. Le roi Philippe déclare qu'au cas où ils seraient insuffisants, il en sera pris sur ceux qu'il a en Rouergue.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 24^a : 38.

32438 Avignon, 12 septembre 1343.
Le dauphin Humbert donne aux religieuses de Montfleury un revenu annuel de 1412 liv. à prendre sur les tailles du mandement d'Oisans, suivant répartition.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 237^b). *Invent. Graisivaudan*, III, 14^a, 338^a.

32439 (Après 12 septembre 1343).
Etat de ce que onze paroisses du mandement d'Oisans doivent aux religieuses de Montfleury de la somme de 392 liv. de taille comtale à elles remises par les dauphins, valant 461 flor. 7 gros bon poids, lesquels valaient 519 flor. 3 gros delphinaux et ceux-ci 576 flor. 11 gros monnaie courante.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 338.

32440 15 septembre 1343.
Jean d'Hauteville (*Alta Villa*) accorde des lettres de sauvegarde à l'abbaye de Boscaudon.
Arch. de l'Isère, B. 2995, 394 (commun. par M. J. C. Roman).

32441 Revello, 16 septembre 1343.
Thomas, marquis de Saluces, constitue procureurs Nicholin Vegueti, de Saluces, et Jean de Villa, dioc. de Turin, pour traiter avec le dauphin de Viennois, *ap. Revellum*, en la maison de Boniface de Chichono. Lantelme Martini d'Arvieux (*de Arveolo*), dioc. d'Embrun.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 136^a ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j^a, 172^a.

32442 Avignon, 17 septembre 1343.
...Ind. 11... Soffred d'Arces, chevalier, Parisius, frère Prêcheur, et autres procureurs d'Humbert dauphin de Viennois, ayant vendu à Jean, évêque de Beauvais, et à son frère Robert de Marigny (*Marregniaco*), chevalier, les biens que possédait leur maître au bailliage de Gisors en Normandie, il fut convenu que les droits de patronage, présentation et collation des bénéfices restaient réservés au dauphin et à Jean Reymundi, citoyen de Lyon. L'évêque aurait mis sous sa main ces réserves et les aurait occupées. Par l'entremise amicale de Louis, comte de Valentinois et Diois, et de Guillaume Flote, seigneur de Revel, chancelier de France, il fut réglé qu'en compensation le prélat donnerait au dauphin 12000 liv. Tournois, soit 1000 chaque année, payables à Paris, à partir de la s^t Remi (1^er oct.), la 1^re échéance fixée moitié à Noël, moitié à la s^t Jean-Bapt. Humbert promet la ratification de la dauphine son épouse. *Acta ap. Avinionem*, en la maison de frère Jean Fabri, dominicain, pénitencier du pape, qu'habite le dauphin ; témoins : Jean, prieur de Crépy, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Jacques Rossoleti, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Firmin de Coquarello, chan. d'Amiens, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Aymar d'Hauteville, doct. en droit, chan. de Lyon, Etienne de Roux, chev., Etienne Pelati, jurisc. de la Tour, m^e Réginald de Moulins, chan. de Paris, secrétaire du roi.
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1313-4*), iiij-v, 131-2 ; B. 3006, xij, IIII^c IIII^xx viij. *Invent. Prov. étrang.* 135^a. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 313 ; *Hist de Dauph.* II, 427-8. = Guiffrey, 327, 62.

32443 Avignon, 17 septembre 1343.
Le dauphin Humbert confirme à Guillaume, fils naturel du dauphin Jean, la donation du château de Furmeyer en Gapençais, que lui avait faite en 1331 son frère Guigues.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 237^b). *Invent. Gapençais* 237-8, 8. = Rom. 218^b.

32444 Avignon, 17 septembre 1343.
Ind. 11..., Arnaud Ruspi, fils de Lappon Luspi, et Etienne Bruni, de Florence, procureur de Lappon, re-

connaissent avoir reçu du dauphin Humbert 2200 flor. d'or, coin et poids de Florence, que lui et son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois, leur devaient pour achat de 283 1/3 marcs d'argent blanc et doré en divers vases *(taxiis, bacinis, scutellis, potis, ..., confecteriis)*, le marc compté pour 6 flor., et un cheval de poil *saginati*, du prix de 500 flor., dont ils donnent quittance. *Acta Avinione*, en la demeure de frère Jean Fabri, pénitencier de l'ordre des Prêcheurs ; présents : Étienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, Etienne Pelati, procureur delphinal en cour de Rome...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiiij^{x}, 36^{v}.

32445 17 septembre 1343.

Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, inféode à Jean Bertrand, d'Annonay, la terre du Colombier en Viennois, à charge d'hommage.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 73^{b}, 653^{a}.

32446 Villeneuve-lès-Avignon, 18 septembre 1343.

Collation de canonicat en l'égl. de Die à Pierre Fayni, de Die. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, dioc. de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 315.

32447 Landshut, 18 septembre 1343.

Lettre de Louis (de Bavière), roi des Romains, au pape Clément VI. Il a choisi comme procureurs, ambassadeurs et nonces auprès de sa sainteté son parent Humbert, dauphin de Viennois, Marquard de Randegher, prévôt de Bamberg, profes. de droit canon., clerc et prévôt Balb', Eberhard de Cammiayr, prévôt d'Augsbourg et m^{e} Hulric d'Augsbourg, protonotaire, ses secrétaires. Il les charge de faire au souverain pontife la confession détaillée de ses fautes, promettant d'en faire pénitence. Il suppose que le dauphin pourrait ou ne voudrait pas accepter sa procuration et y être présent. *Dat. et act. in castro Landeshut ;* témoins : Marquard de Rande, clerc et prévôt Babl., Berhard de Cunnyaire, prévôt d'Augsbourg, et m^{e} Ulric d'Augsbourg, protonot. Winbert absent. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (reg. XIV Graisivod.), cxviij, 640-6. *Invent. Généralité*, 98-9. — Alberti Argentin. *Chronicon*, dans Urstisius, *German. histor. illustr.* II, 133 ; *Ann.* Henrici a Rebdorff, dans Boehmer, *Fontes*, IV, 523. Gewolt, *Defensio Ludowici*, 173. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 504-10 ; *Hist. de Dauph.* II, 473-8. *Olenschlager Staatsgesch.* 234. = Boehmer, *R. imp.* 2354. Chevalier (U.), *Ordonn.* 34.

32448 Avignon, 18 septembre 1343.

Reynaud Balbeti, receveur d'Agen, et Thor du Puy, receveur royal de Nîmes, sur ordre du dauphin, répondent pour lui envers Jean de Navapanaherio et Luc Berti, apothicaire, marchands de la cour de Rome, pour 1500 flor. d'or, qui restaient à payer sur 40000 reçus du roi de France ; ils promettent de les verser à Avignon d'ici à Noël. *Acta Avinione*, en la maison de frère Jean Fabri, de l'ordre des Prêcheurs, pénitencier du pape ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Boniface d'Alauzon, seigneur de ce château,...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxv, 37.

32449 (Villeneuve-lès-Avignon), 19 septembre 1343.

Collation d'un canonicat en l'égl. sécul. de Romans à Raynaud de Quincieu, déjà chan. à Paris. — Exéc. : les prieurs de St-Donat, d. de Vienne, et de St-Félix, d. de Valence, et le prévôt de St-André à Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 317.

32450 (Villeneuve-lès-Avignon), 19 septembre 1343.

Le pape charge les abbés de St-Pierre hors la porte et de St-André de Vienne, avec le doyen de Vienne, de faire recevoir Eléonore, fille de Jean Rigaud, de Vienne, dans le monastère de St-André[-le-Haut].

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 316.

32451 19 septembre 1343.

Noble Bueymond (Reymond) d'Herbeys *(Herbesiis)*, fils et héritier de Pierre, chev., vend à son cousin noble Pierre des Herbeys les cens, rentes, biens, fiefs, hommages et justices qu'il avait dans la vallée du Valgaudemar, au-delà du ruisseau de Bérenger, et ses droits au lieu d'Herbeys dans le mandement d'Aubessagne (Albassagnia) et dans le Champsaur en-deça du col de Chalvet, au prix de 500 flor. d'or. Pierre Mourelli not. L'acquéreur fut ensaisiné le 29 sept. par noble Gilet de la Balme, le châtelain de Champsaur, au nom du dauphin à qui il fut payé 25 flor. d'or pour les lods, à raison du 12^{e} den.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), lxxviij, 467^{v}. *Invent. Graisivaudan*, I, 340^{b}.

32452 Gap, 19-21 septembre 1343.

Chapitre dans le cloître de la maison de chanonge ; présents : l'évêque, le doyen Gaucher, l'archidiacre G. d'Esparron et plusieurs chanoines. Témoins : 3 chapelains. Jacq. Sancti, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257^{b}).

32453 (Villeneuve-lès-Avignon), 20 septembre 1343.

Robert d'Hostun est nommé chan. de Valence, sous condition de se démettre de la fonction de choriste à St-Barnard de Romans. — Exéc. (comme au n° 32462).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 320.

32454 (Villeneuve-lès-Avignon), 20 septembre 1343.

L'évêque de Maurienne est chargé de faire recevoir chan. en l'égl. de Genève Pierre des Marches, fils de P. d. M., clerc de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 318.

32455 Avignon, 20 septembre 1343.

Ind. 11. Le dauphin Humbert prescrit de vive voix à m^{e} Robert Roberti, du Buis (de *Buxo*), et en sa personne à tous les nobles et non nobles de la communauté du Buis, et aux autres barons, vassaux, nobles, bourgeois, non nobles, consuls, syndics et particuliers des baronnies de Mévouillon et Montauban, exceptés ceux de Visan, Nyons, Mirabel, Vinsobres, Piégon, St-Maurice et Rochegude, de prêter serment, à réquisition des commissaires du roi, d'observer les pactes et conventions entre le roi et le dauphin au sujet de la succession du Dauphiné. *Acta ap. Avinionem*, en la demeure de frère Jean Fabri, de l'ordre des Prêcheurs, pénitencier du pape ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Etienne Pelati, jurisc., et Martin Eschoterii de Chavanosc, portier *(hostiarius)* du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iij^{x}, 130^{a}.

32456 Avignon, 20 septembre 1343.

...Ind. 11. Raymond, comte d'Avellino, sénéchal de Provence, et Jean de Revest, procureur de Sancie, reine de Jérusalem et Sicile, ayant adressé certaines requêtes au dauphin Humbert, celui-ci demanda qu'on les lui soumît par écrit, ne voulant pas être en déficit à l'égard du roi de France et désirant être gracieux envers la reine. *Acta ap. Avinionem*, en la demeure de frère Jean Fabri de l'ordre des Prêcheurs, pénitencier du pape ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Guillaume Bâtard, s^r^ de Furmeyer, et Guigues de Morges, s^r^ de l'Epine, chevaliers, Etienne Pelati, de la Tour, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iij^x^, 130^b^.

32457 Avignon, 20 septembre 1343.

Hommage par Gérard. de Paceriis, au nom de Guillaume de Reillane, prieur de St-Gilles, au dauphin, pour les terres de l'ordre de St-Jean dans l'Embrunais, le Briançonnais et aux Orres, entre la Durance et le Mont-Genèvre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 415, orig. = ROMAN, 218^b^.

32458 (Villeneuve-lès-Avignon), 21 septembre 1343.

Aymeri Alexandre, clerc du cardinal Hugues [Rogerii], est nommé chan. et préchantre de St-Barnard à Romans, à la place de Jean de Claveyson, doyen de Vienne, décédé. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, 321.

32459 Avignon, 21 septembre 1343.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Pierre de Boëge *(Buegio)*, damoiseau, le château, forteresse et châtellenie de Faucigny, dioc. de Genève, dont la garde lui avait été confiée ; il le charge de les remettre à Aynard de Roussillon, s^r^ de Serrières *(Sarerie)*, damoiseau. *Acta ap. Avinionem*, en l'hospice de frère Jean Fabri, de l'ordre des Prêcheurs, pénitencier du pape; présents : Guigues de Morges, s^r^ de l'Epine, et Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, et Guigues Frumenti, de Grenoble, not. du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vj^x^, 133^a^.

32460 22 septembre 1343.

Confirmation par le dauphin Humbert de l'inféodation du 31 mars 1319.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1773.

32461 St-Marcellin, 22 septembre 1343.

Devant Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône, auditeurs des comptes delphinaux, Guillaume Tardivi, au nom de Berton Martini, rend compte de la grande gabelle *(gua-la)* du Briançonnais à lui affermée par Jacques de Die le 12 sept. 1342 pour un an, 38 liv. gros Tournois d'argent. Durant ce temps la gabelle a été détériorée tant *pro estanchia* à Queyras, au marquisat de Saluces, à Exilles et Suse que *pro affranciatis* et *affranchiamentis* par le dauphin en Briançonnais.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xj.

32462 Avignon, 24 septembre 1343.

Les évêques de Riez, Digne et Vence signifient l'excommunication de Milon Chabaudi, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à Raimond Barjamoni, ordre de St-Augustin, commandeur de St-Antoine de Viennois.

CAIS DE PIERLAS (E.), *Chartrier de St-Pons*, 164-9.

32463 (Villeneuve-lès-Avignon), 24 septembre 1343.

Confirmation à Jean Rifier du prieuré de Chavanoz, o. de St-B., dioc. de Vienne, dépendant de l'Ile-Barbe, qu'il administrait depuis 13 ans, après la résignation success. de Bérard d'Hières et de Humbert Chaluard, à raison du mauvais état des finances. — Exéc.(étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 323.

32464 24 septembre 1343.

Collation de canonicat à St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, en faveur de Jean de St-Antoine, juriscons., déjà chapelain à Tournon et à Notre-Dame de Mure, dioc. de Valence (5 flor. d'or). — Exéc. : l'archidiacre de Val., Pierre de Rosans et Pierre Chambon, chanoines de Val.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 322.

32465 (Avant 25 septembre 1343).

Articles arrêtés entre le dauphin Humbert et Pierre de Cadenet, chevalier, au nom du roi de Sicile. Le dauphin a l'intention d'instituer le roi André héritier universel des terres du Dauphiné qu'il s'est réservées, sauf celles d'Auvergne, qu'il entend léguer à qui lui plaira. Le roi de Sicile héritera aussi des 2000 liv. que le roi de France doit assigner à Humbert dans la sénéchaussée de Beaucaire. Mais il mettra à la disposition du dauphin 30000 flor. d'or qui lui sont nécessaires et pour la garantie desquels il engagera la châtellenie de Visan et les autres terres et baronnies retenues par lui. Il se dit en mesure de recevoir de la reine de Sicile le comté de Piémont en fief noble et de lui donner en échange le comté de Gap et les baronnies de Mévouillon et de Montauban. Les 1000 onces qui lui sont dues annuellement devront lui être assignées sur la première terre féodale qui viendra à vaquer.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 484. = GUIFFREY, 328, 67.

32466 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1343.

...Ind. 11, *regn. Philippo Francor. rege*, le dauphin Humbert vend à Guillaume Rogerii, seigneur de Chambon et St-Exupéry, chevalier du diocèse de Limoges (frère du pape), les châteaux, manoirs, repaires *(repperia)* et villes de Pont-du-Château, Veyre *(Vayra)*, Monton, St-Martial, St-Michel de las Martras *(de Martiis)*, Langeac *(Lengiaco)*, le Broc *(Brecollia)*, Aubusson et toute sa terre d'Auvergne, aux diocèses de Clermont et de St-Flour, et les revenus qu'il percevait à Riom *(Ryomi)*, Mont-Ferrand, etc., sauf retention de fief sous hommage unique, au prix de 50000 (en fait 40000) flor. d'or de Florence, exceptés le péage du Breuil *(Brollio)* donné au seigneur de Chambon et celui de St-Roman, cédé à Guillaume Bertrandi, chev., neveu du cardinal (Pierre Bertrand) d'Autun, et le lieu de ..... *(Salvilate)* donné par les prédécesseurs du dauphin à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem... Il tient le tout du seul roi de France..., il donne quittance en bons florins d'or de Florence. Guill. Rog. soldera les lods *(laudimia)* et *vendas* au roi. Le dauphin se dévêtit et investit par la concession des présentes. Il promet la ratification de son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois. Le dau-

phin supplie par les présentes le roi de France de confirmer cet acte. *Acta ap. Villam Novam prope Avinionem*, dans l'habitation de feu le cardinal Neapolion ; présents : les cardinaux Anibald de Frascati, Etienne des Sts-Jean-et-Paul, Hugues de St-Laurent, Guillaume de Ste-Marie in Cosmedin, Ithier, abbé de Cluny, Guillaume d'Aigrefeuille, prieur de St-Pierre d'Abbeville, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine, son frère Hugues Riverie, chanoine de Gap, Guillaume de St-Amans et Guillaume de Roin, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-v, 189-93 ; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), couv. ; B. 3255, reg. (*Invent.* II, 238ᵃ). Paris, Arch. Nat., JJ. 74, 514. *Memorabilia Humb. Pilati* (VALB. II, 622ᵃ). *Invent. Baronnies*, 907 ; *Prov. étrang.*, 7ᵇ. FONTANIEU, *Cart.* 10956, 591. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 510 ; *Hist. de Dauph.* II, 479-80. = GUIFFREY, 327, 63.

32467 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1343.

Déclaration que la vente dud. jour entre Humbert, dauphin de Viennois, et Guillaume Rogerii, chevalier, sʳ de Chambon, frère du pape, sera nulle si le roi refuse de l'approuver d'ici à 2 mois. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vj, 194. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 7ᵇ. (*Isère*, III, 197ᵇ).

32468 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1343.

L'acte de vente fait ce jour par le dauphin Humbert de ses terres en Auvergne, à Guillaume Rogerii, chev., sʳ de Chambon, frère du pape, portait quittance de 50000 flor. d'or de Florence. L'acheteur reconnaît que le vendeur lui a fait cadeau de 10000 flor. sur le prix par considération de son frère le pape Clément VI. Le dauphin déclare l'avoir fait spontanément. Guillaume reconnaît devoir, nonobstant sa quittance, 40000 flor. De consentement mutuel cette somme a été déposée en garde auprès du cardinal Anibald, évêque de Frascati, qui confesse les avoir reçus et promet de les payer à Avignon, dans sa maison d'ici à deux mois, si le roi de France approuve la vente. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati, 1343-4*), vij-iij, 195-6.

32469 25 septembre 1343.

Le dauphin Humbert donne, pour l'entretien des religieuses du monastère de Montfleury, 200 liv. de revenu, à prendre sur ceux de ce lieu.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 14.

32470 Villeneuve-lès-Avignon, 27 septembre 1343.

Les prieurs de St-Martin-de-Miséré et de St-Laurent de Grenoble, et le prévôt de St-Laurent [=St-André] de G-e sont chargés de faire recevoir comme chan. de l'égl. des Augustins de G-e Hugues, fils de Guigues de Commiers, clerc de G-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 324.

32471 Villeneuve-lès-Avignon, 27 septembre 1343.

Deux doyens et un chanoine sont chargés de faire recevoir Emard de Francheleins, clerc de Lyon, dans le monastère de St-Antoine.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 325.

32472 Avignon, 27 septembre 1343.

Humbert, dauphin de Viennois, convaincu de l'honnêteté *(legalitas)* et de l'expérience de Bindanello Sciaborditi, marchand de Lucques *(Luca)*, habitant Avignon, le crée trésorier de la terre que le roi de France vient de lui assigner dans le midi à Alais *(Alescii)*, Sommières *(Somedrii)*, le Mas-Dieu *(Mansi Dei)*, la baronnie de Portes et alentours, au salaire annuel de 150 flor. d'or ; mandant à ses officiers, receveurs, exacteurs, fermiers, etc. *Dat. Avenione*, à la relation du chancelier, du commandeur de Marseille. G. F.

Inséré dans l'acte du 19 octobre 1343.

32473 27 septembre 1343.

Sentence du juge de Sisteron, sur requête du procureur fiscal du Dauphiné et de la communauté de Serres, portant défense aux fermiers et receveurs du péage de Mison de rien exiger des habitants de Serres pour ce qu'ils voitureraient par eau et par terre par led. lieu.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 792.

32474 Avignon, 29 septembre 1343.

A la fête de sᵗ Michel, le prieur de Longueville et l'archidiacre de Vendôme, procureurs de Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, versent entre les mains de l'archevêque de Narbonne, trésorier de la chambre apostolique, un à compte de 1125 flor. d'or, plus 173 fl. 22 den. pet. monnaie d'argent pour les 4/5 des *minuta servitia*.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 216-7. VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, 16.

32475 29 septembre 1343.

Echange entre le prieur de Tullins et Briande, veuve Ruffi, pour des rentes et directes.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 97ᵇ, nº 755.

32476 Villeneuve-lès-Avignon, 30 septembre 1343.

Clément VI mande aux archevêques d'Embrun et de Vienne de prêcher la croisade contre les Turcs et d'accorder les indulgences habituelles à ceux qui prendront la croix. — *Insurgentibus contra.*

*DÉPREZ, *Clément VI, lettres closes*, I, 181, nº 433.

32477 30 septembre 1343.

Vente de la maison forte de St-Just au dauphin Humbert par noble Ogier Rivière. — Remise à la chambre des comptes par l'abbesse de St-Just.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 509.

32478 30 septembre 1343.

Investiture par Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, à Pierre des Herbeys, des terres qu'il a achetées à Raymond des Herbeys, fils de Pierre, pour 500 flor. d'or, depuis le col de Chauvet jusqu'au Rif-Bérenger, avec 25 flor. de lods.

Arch. de l'Isère, B. 2958. = ROMAN, 218ᵃ.

32479 Villeneuve-lès-Avignon, 1ᵉʳ octobre 1343.

Bulle du pape Clément VI adressée à Jean, évêque de Grenoble. Outre le doyenné majeur, il existait parmi les dignités de la cathédrale de Grenoble un doyenné inférieur appelé vulgairement de St-André en Savoie, dont les titulaires puissants avaient usurpé beaucoup de droits de l'évêché durant les guerres entre les dauphins de Viennois et les comtes de Savoie. De graves dissensions s'en étaient suivies, les gens de la Savoie méprisaient la juridiction épiscopale ; les reve-

nus de la mense ne suffisaient plus pour couvrir les dépenses occasionnées à l'évêque par le maintien de la paix dans le pays. A sa demande, le souverain pontife unit à sa mense ce doyenné inférieur, dont les revenus sont estimés 100 flor. d'or environ, l'autorisant à prendre possession à la cession ou à la mort du titulaire ; il y met pour condition la dotation d'un 2e archiprêtre pour le culte divin dans la cathédrale. — *Ex injuncto nobis.*

Torino, *Invent. arcivesc. vescovati stranieri*, 41 (Grenoble, n° 1). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), O. 1, III, 209. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 135-6. Besson, *Mém. dioc. Genève*, 310-1. Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, 86-8 : cf, n° 55 (*Not. anal.* p. 23). Trepier, dans *Doc. acad. Savoie*, VI, 287-9. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 327.

32480 (Villeneuve-lès-Avignon), 1er octobre 1343.

Maître Gérard de St-Dié, médecin du dauphin, est autorisé pendant 5 ans, à raison de ses fonctions, à percevoir les portions à lui dues pour son titre de chanoine de St-Just de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 326.

32481 Avignon, 2 octobre 1343.

Le dauphin Humbert accorde à Guillaume Roger, chevalier, seigneur de Chambon, un délai d'un an pour lui prêter hommage des terres de Pontchâteau, Monton de Vayre, Martres de Veyre, St-Martial, Langeac, Brecolle et Aubusson en Auvergne à lui vendues ; le même délai d'un an sera autorisé pour l'hommage à chaque mutation de seigneur.

Arch. de l'Isère, B. 3765, orig. parch. (*Invent.* III, 194-5).

32482 2 octobre 1343.

Pierre Petri, juge mage des baronnies de la Tour, Valbonne et Montluel pour le dauphin de Viennois, atteste que Jean et Pierre, frères, fils de feu Girard de Pioyl, de Crémieu, Jaquemette leur mère, et Guillelmette épouse de Pierre, vendent à Jean Bauduci, de Crémieu, une maison ou grange à Crémieu, *in Fancheto*, près des treilles (*treyllias*) de l'acheteur, du domaine direct de la maison de Montellastlo, au prix de 10 flor. d'or bon poids ; plus 2 parts *cride vinorum* de la ville de Crémieu, etc. ; investiture.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIIxx xij-vij.

32483 2 octobre 1343.

Vente par Jean et Pierre de Proyl, frères, fils de Girard, et Guillemette leur sœur à Jean Benoît, de Crémieu, d'une maison ou grange à Crémieu, en Fauchet, avec son fief, etc., de la directe de la maison de Montelasolo, plus 3 parts indivis des criées du vin de Crémieu et son mandement, 2 parts de la marque des mesures du vin ; droits de ceux à qui appartient la criée. Investiture par le châtelain de Crémieu au nom du dauphin et payement des lods.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 565b.

32484 Léoncel, 3 octobre 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Pierre de Flandènes, abbé de Léoncel, ordre de Cîteaux, et son couvent était en différend avec noble Pierre Romani, d'Hostun (*Oustéduno*), au sujet de la propriété de la montagne de Musan (*Mayson*), au mandement de St-Nazaire. On finit par convenir d'arbitres : l'abbé, le portier Humbert Baudoini, le prieur Guillaume Raynaudi, le procureur Hugues de Vienne et 6 autres moines. Pierre et son frère Jean choisirent nobles Pierre d'Eurre (*Urro*), seigneur du Cheylard (*de Chaslario*), Andrevon de Morestel, *ferrerius*, et le moine Maiaud Sybeudi. Fait au chapitre du monastère ; témoins : nobles Guillaume de Flandènes, dit Sauvage (*Salvatge*), Ponce Jasseti, Pierre Frenoudi, du Royans. — Le même jour les arbitres déclarèrent que le fonds et la propriété de la dite montagne, terres, prés et bois, tasques, cens et services, avec le ruisseau de Léoncel appartenaient au monastère ; il aura le droit d'albergер, d'accenser, de défricher (*yssart.*) rompre (*frang.*) et cultiver, sauf pour Pierre celui de forestage ou bûcherage (*boscheyratg.*), sur les bûcherons (*scizores*) étrangers ; tout le bois blanc et noir depuis le Col-de-Tourniol (*Tornio*) jusqu'à la fontaine *despessa* Barral et la *seya* de la Roche est du couvent. L'abbé payera à Pierre, en compensation de ses journées (*dietæ*) en cour delphinale, 40 flor. d'or d'ici à la st André. Fait au même chapitre ; témoins (les mêmes). — *Cum actus hominum.*

Arch. de la Drôme, Léoncel, copies. Arch. de l'Isère, B. 2979, 325, 328. *Invent. St-Marcellin*, I, 554. — *Sommaire avertiss. pour... sindic... de Lioncel... contre Mre C. d'Ostun, comte de Tallard* (impr. XVIIIe s.), 20.

32485 3 octobre 1343.

Reconnaissance à Amédée, comte de Genève, par Jean Daut pour des fonds au rif Doudan, sous divers cens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 53b.

32486 4 octobre 1343.

Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Raimond et Pons Eustache, frères, fils de Raimond de Nyons, de la 1/2 de 25 liv. de revenu sur le péage de Nyons et autres revenus de ce château, de la 1/2 de la 8e partie des fourns et fournages de Nyons et de la 1/2 de 4 portions du péage de Visan, donnés à Bertrand Eustache leur aïeul, l'autre moitié appartenant à leur oncle Jean Eustache, chevalier.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 67 : 705.

32487 4 octobre 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, accorde au prévôt de l'église cathédrale de Crest la dîme de certaines terres et vignes dépendant de la chapelle Ste-Marie-Madeleine fondée par ses ancêtres dans lad. église.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 807.

32488 4 octobre 1343.

Le même cède le château de Puygiron, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, avec ses dépendances, à Arnaud de Rochefort qui lui en fait hommage avec son fils Arnaudon, âgé de douze ans. Investiture.

Arch. de l'Isère, B. 2987. *Invent. Valentinois*, IV, 160, 279 : II, 636-7, cf. 749. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 300 (à part, I, 324).

32489 4 octobre 1343.

Sauvegarde accordée par le bailli des Baronnies, au nom du dauphin, à divers habitants de Laborel, pour 7 ans, à charge d'un setier d'avoine annuellement.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 364 : I, 302b.

32490 4 octobre 1343.
Achat de la dîme du vin à Tullins, Morette et leurs mandements par Pierre et Perron Brunicand à Jacelme de Roussillon, prieur de Tullins, moyennant une redevance de 103 sommées de vin.
Arch. de l'Isère, B. 4294, orig. parch. (*Invent.* IV, 177ᵃ).

32491 Avignon, 6 octobre 1343 = 1ᵉʳ octobre 1343.

32492 (Avignon), 7 octobre 1343.
Le pape autorise Polie, religieuse cistercienne de Bonlieu, dioc. de Valence, à manger de la viande les jours où elle n'est pas interdite de droit commun.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 328.

32493 9 octobre 1342 = 9 octobre 1343.
Les frères Mineurs d'Avignon autorisent le dauphin Humbert et ses successeurs à habiter dans leur couvent et à y déposer des blés et autres produits.
Arch. de l'Isère, B. 3767, orig. parch. (*Invent.* III, 200ᵇ). *Invent. Prov. étrang.* 2ᵃ.

32494 Avignon, 10 octobre 1343.
Le dauphin Humbert donne à son médecin Paul Viterbe, habitant à Avignon, une rente de 50 flor. d'or.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 237ᵃ.

32495 Grenoble, 10 octobre 1343.
Amblard, seigneur de Beaumont, chevalier et professeur de droit, exhibe à Pierre Durandi, jurisconsulte, et à Jacques de Die, dit Lappo, auditeurs des comptes delphinaux et commissaires désignés par le dauphin Humbert, des patentes de celui-ci (23 août préc.), en demandant l'exécution. On lui assigne 103 sols 8 den. obole, soit 10 sols 2 den. de plus qu'il ne réclamait ; on réserve au dauphin le mère et mixte empire, sauf dans le mandement de Montfort. *Acta Grationopoli ;* présents. Hugues Moleti, de Grenoble, not. imp. et delph.
Invent. Graisivaudan, III, 42. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 451-2.

32496 12 octobre 1343.
La terre et châtellenie de Bellegarde avait été donnée en échange par le dauphin Humbert, à Chabert de Morestel, coseigneur de ce lieu, en compensation de lad. coseigneurie, des droits et deniers qu'il y avait ainsi qu'à Goncelin, le prince se réservant foi et hommage dud. Bellegarde, et le droit de rachat moyennant 450 flor. d'or courants. Chabert était tenu d'acheter pour 1000 flor. d'or d'héritages en Dauphiné, de la mouvance du prince, à foi et hommage, mais sans payer de lods.
Invent. Graisivaudan, III, 57-8 ; *Viennois*, I, 155ᵃ : 277ᵇ.

32497 18 octobre 1343.
Transaction entre Aymar, comte de Valentinois et Diois, et sa sœur Marguerite, femme de Guichard, seigneur de Beaujeu, sur ses prétentions aux successions de ses père et mère.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 276 : III, 445.

32498 Villeneuve-lès-Avignon, 19 octobre 1343.
...Ind. 11. *pontif. Clement. VI a° 2*, Bindanello Sciaborditi de Lucques (*Luca*), marchand, habitant Avignon, nommé par le dauphin trésorier de la terre que le roi de France vient de lui assigner dans le Midi (27 sept. préc.), prête serment de remplir fidèlement cet office et d'en rendre légalement compte. *Acta ap. Villam Novam Avinionis* dans le royaume, dans le nouvel hospice du Pape ou de son frère Guillaume Rogerii, seigneur de Chambon, chevalier ; présents : Raymond de Montauban, sʳ de Montmaur, Guillaume sʳ de Bésignan, Soffred d'Arces, Guillaume de Ruyn, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, etc. G. F.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), iij, 24-5.

32499 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 19 oct. 1343.
Bindanello Sciarbordili, de Lucques, marchand, reconnaît avoir été intégralement payé par le dauphin de Viennois des sommes qu'il lui devait ou avait répondu pour lui en cour Romaine, sauf une dette de 1000 flor. (6 févr. préc.) et une autre de 560 flor. dont il lui était redevable au dernier arrêt de compte ; remise de divers instruments et lettres, qui sont cancellées. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, dans l'hospice du pape, qu'habite le dauphin ; présents (n° 32509). G. F. de G.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), iiij, 25-6.

32500 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 19 oct. 1343.
...Ind. 11. etc. Le dauphin Humbert ayant chargé François de Fredulfis, de Parme (*Palma*), son vicaire et procureur au comté d'Andria et pays de Pouille (*Apulie*), de payer à Bindanello Sciabordili, de Lucques, marchand de la cour Romaine, 1560 flor. d'or dont l'arrêt de compte le laissait débiteur, et de plus 4000 flor. qu'il remettra au dauphin quand il les aura reçus de François ; B-o donne pour fidéjusseurs Jacques Brunerii, doct. en lois, chancelier du Dauphiné, Raymond de Montauban sʳ de Montmaur, G. sʳ de Bésignan, Soffred d'Arces, Guillaume de Royn l'ancien, chevaliers, et Raymond Chaberti, juriscons. Fait *ap. Villam Novam S. Andreæ prope Avinionem*, dans l'hospice, *etc.* ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Jean de Viennois, prieur de Valbonnais, et Hugues Riverie, chan. de Gap. G. F. de G.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), iiij, 26-7.

32501 20 octobre 1343.
Le dauphin Humbert étant débiteur envers le chapitre de Genève de 300 liv. en capital et d'un cens de 3 muids froment et 3 d'avoine, donne en payement un revenu de 30 liv. Genevois à prendre sur les vassaux près de sa maison de Bosey, à Jean Revoire, chevalier, lequel se charge de tout envers le chapitre.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 107ᵃ.

32502 Avignon, 20 octobre 1343.
Le dauphin Humbert confirme la sentence arbitrale entre Raymond de Montauban, chevalier, seigneur de Montmaur, et le monastère de Durbon, au sujet des limites de leurs possessions.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 237ᵇ).

32503 (Avignon), 21 octobre 1343.
Le pape charge un abbé, un archidiacre et un chanoine de faire recevoir dans le monast. de St-Pierre de Lyon, Béatrix, fille de noble Guionet Bœuf, de Crémieu, dioc. de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 329.

32504 Villeneuve St-André pr. Avignon, 21 oct. 1343.

Chabert de Morestel, coseigneur de Morêtel en Graisivaudan et s[r] d'*Acu*, chevalier, échange avec le dauphin Humbert, son château et maison forte de Morêtel en G-n, dioc. de Grenoble, et toute sa parerie à M-l et au bourg de Goncelin et dans les paroisses du mandement; après mûre délibération le dauphin lui cède son château de Bellegarde en Viennois, dioc. de Vienne, avec son mandement, etc., que Chabert tiendra en fief antique, noble et rendable; investiture par tradition de l'anneau du dauphin. L'échange est conclu avec faculté de réméré touchant le château de Bellegarde pour 2500 flor. d'or poids delphinal, dont Chabert placerait 1000 en revenus sur le Dauphiné; il restituerait les améliorations. Il fera ratifier l'acte par son épouse Marguerite Alamande. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, dans l'hospice que l'on dit être du pape, qu'habite le dauphin; présents: Raymond de Montauban, s[r] de Montmaur, Lantelme Aynardi, s[r] de Théus *(Theucio)*, Rolland de Veaunes *(Vehana)*, Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, Jacques Brurerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Raymond Rosseti, damoiseau, et Bindanello Sciabordici, de Lucques, marchand de la cour Romaine.

Arch. hôpital Grenoble, B. 34, pap.; B. 37, vidimus. Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 32; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-ix, 135-6; B. 3006, VII[xx] xix; B. 4486. *Invent. Viennois*, I, 280[b]: 158. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 754-5.

32505 Aspres-sur Buëch, 21 octobre 1343.

Jean Chabrerie, prieur de Durbon, pour rendre productives des terres incultes, arrente à Pierre et Giraud Peytruci, frères, et Jacques Burlle, d'Aspres, une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit *in Grimaudisco*, sous le cens aux vendanges de 3 sommées de bon vin, soit 36 *ternalia*, mesure légale du lieu, et au prieur d'Aspres pour domaine direct et seigneurie, 12 den. de service. *Act. Asperis*, en la maison de Durbon. Témoins, Rodulphe Regis, d'Aspres, not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 684-5, n° 714.

32506 Aspres-sur-Buëch, 21 octobre 1343.

Jean Caprerie, prieur de Durbon, dioc. de Gap, ordre des Chartreux *(Cartuc.)*, pour rendre productives des terres incultes, arrente à Jean Plasiani, d'Aspres, une terre au territoire d'A-s, lieu dit *in Grimaudisco*, sous le service d'une obole au prieur d'A-s pour domaine direct, et au monast. de Durbon à l'époque des vendanges de 15 *ternalia* de bon vin *in gerlla. Act. Asperis*, en la maison de Durbon. Témoins. Rodulphe Regis, d'Aspres, not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 685-6, n° 715.

32507 Avignon, 22 octobre 1343.

Durand de St-Sauveur, doct. en décrets, chapelain pontif., auditeur des causes du s. palais, est autorisé à conserver son canonicat en l'égl. de Vienne, qu'il aurait dû résigner après la collation que lui fit Benoît XII du décanat de Châlons-sur-Marne. — Exéc.: l'archidiacre de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 331.

32508 (Avignon), 22 octobre 1343.

Le même obtient pour son neveu Durand de Faverges de St-Sauveur, choriste de Vienne et de Valence, l'église paroiss. de Barcelonne, dioc. de Valence (15 l. T.), vacante par la mort en cour de Rome de Jacques Chenu. — Exéc.: l'archidiacre de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 332.

32509 (Avignon), 22 octobre 1343.

Le même obtient pour son neveu Duranton Champelli, étudiant en droit canon., un canonicat en l'égl. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence. — Exéc.: l'archidiacre de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 333.

32510 Auberoche, 23 octobre 1343.

Le comte de Derby défait les Français qui tentaient de reprendre Auberoche en Périgord: Louis de Poitiers, comte de Valentinois, est tué dans la mêlée; son frère Aymar, seigneur de Veynes, est fait prisonnier... Jour de s[t] Séverin.

Vic-Vaissete (de), *Hist. de Languedoc*, IV, 255; 3[e], IX, 575. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 303-4 (à part, I, 328-9).

32511 (Avignon), 24 octobre 1343.

La bulle conférant à Humbert Pilat, chanoine de Nevers, une dignité ou personnat en cette égl est validée, bien qu'on y ait omis la mention de son canonicat d'Embrun.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 335.

32512 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 24 oct. 1343.

Suivant conventions Aymar de Poitiers, fils aîné de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, devait rendre hommage lige de personne et corps au dauphin avant tous sans exception; après la mort de son père, il fera hommage comme l'a fait celui-ci. Par ordre et autorisation de Louis, Aymar rend hommage au dauphin. *Acta in Villa Nova S[i] Andree prope Avinionem*, en l'hospice du pape Clément VI; présents: Jean, évêque de Beauvais, Pierre, évêque de Clermont, le comte de Valentinois et Diois, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, et Réginald de Moulins, chan. de Paris.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), x[x], 137[a]. *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 24: 38.

32513 25 octobre 1343.

Legs de 3 setiers de froment aux quatre curés de Valence, par Jarenton Truchet..., samedi après s[t] Luc.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, iiij[b].

32514 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 26 oct. 1343.

Le dauphin Humbert mande aux bailli et juge du Briançonnais, aux châtelains et syndics de Briançon, Queyras et Oulx que ses conventions avec les communautés du Briançonnais ne doivent pas préjudicier aux droits de la dauphine [Anne] et du monastère de Salettes.

Reproduit dans l'acte du 20 janv. 1344. — Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 238[a]).

32515 Avignon, 27 octobre 1343.

Clément VI écrit à Elisabeth, reine de Hongrie; que ce jour même; ses ambassadeurs ont été reçus devant

lui et les cardinaux en consistoire, en présence d'Humbert, dauphin de Viennois. — *Regalis celsitudinis.*

Déprez (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 231, n° 494.

32516 Avignon, 27 octobre 1343.

Le pape fait le même récit de la présence du dauphin au consistoire, à Sancie et Jeanne, reines de Sicile. — *Vestram volumus.*

Déprez (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 232, n° 495.

32517 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 27 oct. 1343.

Ind. 11. Par ordre oral du dauphin Humbert, Guillaume de Mévouillon, s^r^ de Val-de-Barret, chevalier, lui promet avec serment d'observer les pactes et conventions passés entre le roi de France et le dauphin au sujet de la succession du Dauphiné ; le dauphin lui promet la conservation de ses franchises et libertés. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, en l'hospice du pape qu'habite maintenant le dauphin ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Guillaume s^r^ de Bésignan, chev., Aymon de Chissé et Henri Lamberti, viguier de Nîmes, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 134-34*), x^b^, 137^b^; B. 3040, 20.

32518 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 28 oct. 1343.

Reymond de Baux, prince d'Orange, fait hommage à Humbert, dauphin de Viennois, et reconnaît tenir de lui en fief noble, antique et recouvrable, les châteaux de Montbrison et Curnier, dioc. de Sisteron, et sa parerie à celui de Noveysan, dioc. de Vaison, et leurs dépendances, sous l'obligation de les rendre au dauphin lorsqu'il aura la guerre. Les châteaux livrés momentanément au dauphin seront gardés aux dépens du prince d'Orange ; à chaque mutation de seigneur de part et d'autre, ils seront rendus au dauphin, qui les gardera pendant trois jours, avec ses enseignes déployées sur les forts. Raymond de Baux promet d'aider le dauphin dans ses guerres avec trois hommes convenablement armés contre tous ses ennemis, excepté le pape, l'empereur et le roi de Sicile. Ind. 11. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, dans l'hospice du pape, qu'habite le dauphin ; présents : Reymond de Montauban, s^r^ de Montmaur, Guillaume s^r^ de Bésignan, Guillaume Arnaudi, cos^r^ de Caderousse, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine, Ponce Marcelli, licencié en droits, et Hugues Riverie, chan. de Gap. .

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xj, 138. *Invent. Baronnies*, I, 265, 275 ; II, 3^b^, 51, 171, 307^b^, 334^b^ : 27, 319, 331, 640, 799 (sept.), 926, 968. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1234.

32519 Orange, 28 octobre 1343.

Les procureurs d'Humbert, dauphin de Viennois, vendent à Raymond de Baux, prince d'Orange, la baronnie de Sahune, qu'il tenait en fief noble et recouvrable du dauphin, suivant les actes des 30 oct. et 10 nov. 1341 ; ils l'affranchissent de tout droit de seigneurie envers le dauphin, moyennant la somme de 15000 florins d'or au coin de Florence, et en donnent l'investiture au prince d'Orange, par la livraison des clefs des villes et châteaux qui composent la baronnie. Suit la limitation des domaines vendus, à la condition que le prince fournira au dauphin, en cas de guerre, deux cavaliers armés pendant 40 jours par an, aux dépens du dauphin. Raymond de Baux pourra aliéner les châteaux de Sahune, Montréal, Arpavon, la Bâtie (ou Bastide-de-Valence), et les seigneuries du lieu de Ste-Jalle et de Rochebrune, pourvu que l'acquéreur se déclare vassal, ou emphitéote immédiat du prince, et médiat du dauphin, etc., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*). *Invent. Baronnies*, 687, 997. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1235.

32520 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 28 oct. 1343.

Raymond de Baux, prince d'Orange et seigneur de la baronnie de Sahune *(Assedune)*, exhibe au dauphin Humbert les actes des 30 oct. et 10 nov. 1341, qui l'obligent à lui rendre hommage non lige avec serment de fidélité, à mutation de seigneur ou de vassal. Sur l'invitation du dauphin il reconnaît tenir de lui en fief la baronnie de Sahune, les châteaux de Montréal et Arpavon, la bâtie de Valence, ses pareries à Ste-Jalle *(S. Galle)*, Rochebrune et Esparron, et lui en prête hommage non lige. Le dauphin l'accepte et promet l'exécution des actes. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, en l'hospice du pape qu'habite le dauphin ; présents : Raymond de Montauban, s^r^ de Montmaur, Guillaume s^r^ de Bésignan, Guillaume Arnaudi, cos^r^ de Caderousse, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine, Ponce Martelli lic. en droits, et Hugues Riverie, chan. de Gap. H. Pilati, Bertrand Gilii, G. Frumenti et Jean Amandrini, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xij-xxxij, 139-59.

32521 Grenoble, 28 octobre 1343.

Acte par lequel le doyen et le chapitre de l'église de Grenoble ratifient la transaction par laquelle Humbert, dauphin de Viennois, a remis la paroisse d'Herbeys à Jean, évêque de Grenoble (3 juin), ind. 11... Guionet Grinde (Henri Garini et Jean Mathei), nott. Sceaux du doyen de Grenoble et de celui de St-André en Savoie.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), A. xxvii, 21^b^. — Chevalier (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 104 (*Not. anal.* p. 35).

32522 28 octobre 1343.

Mardi avant la Toussaint, vente par Lantelme de Chignin aux enfants de Pierre Leuson. Jacques Gorge et Jean Pascal, nott.

Inventaire d'Avalon (ms.).

32523 (Avignon), 29 octobre 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois [†], obtient pour Dalmace Cornilhani le prieuré de St-Jean de Crest, dioc. de Die, dépendant du monast. de Cruas, dont Hugues (de Barcelonne), ancien prieur de Crest, vient d'être élu abbé ; Dalmace résignera le prieuré de St-Silvestre, dioc. de Valence. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 337.

32524 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 31 oct. 1343.

...Ind. 11, Nicholin Veyneti, de Saluces, et Jean de Villa, dioc. de Turin, procureurs de Thomas, marquis

de Saluces, assurent par serment à Humbert, dauphin de Viennois, que le marquisat de Saluces et les châteaux, villes et paroisses de *Veroçolo, Lugnacio, Brossascio, Melo, Frayssino, Rochabruna, San Damiano, Pallerii, Draneyreti, Carlignano, Tecti (Loculi de Celles), San Michele de Chaves, Ussolo, Pratiglione. Marmora, Perrezelve, Itroppi, Atelli, Castellomagno, Front, Rochetta, Robella, Corvese, Paysana, Castellaro, Radulphiæ, Valle Rayes et Mollisbrunæ* [Al. *Verçolii, Lugnacii, Brocaschii, Meli, Frayssini; Roche Brune, S. Damiani, Pallerii, Dragoneyreti, Cartignani, Tectorum, Loculi, de Celles, S. Mich. de Chaves, Ussoli, Pracii, Marmoris, de Pereselve, Stroppi, Acelli, Castri Magni, S. Frontis, Rochete, Robelle, Corvesii, Paysane, Castellarii, Radulphie, Vallisraye et Mollisbrune*], appartiennent à leur maître en pur et franc alleu, que les châteaux et villes de Saluces et Dronero *(Dragonerii)* sont également son fief, bien qu'occupés par ses rivaux, ainsi que ceux *Arpearchii* et Villanova, dont son grand oncle, Georges de Saluces, a l'usufruit, qu'il en tient 33 autres en fief, qui n'ont été ni vendus ni engagés par lui : *S. Petri Costilloliarum, Vantignacii, Ville Mante, Cervignacii, Rodulphie, Monostayroli, Caballarii, Leonis Vagnonis, Patugnerie, de Solio, Fortis Passi, Caramagne, Bandisserii, Trevasii, Yssole Belle, Vallis Fenerie, Circoli, Unitini, Gerbole, Dolhani, Marssalle, Lec Rudini, Chissoni, Ugnoli, Somani, Castelleti, Montis Balqueiii, Camerarie, Burgi Mali, Berimelli et Castilloni.* En reconnaissance des services qu'il a reçus du dauphin et en espérance d'autres, il les a chargés de lui transférer par donation entre vifs son marquisat et les châteaux ci-dessus; ils en dévestissent leur maître et en investissent Humbert par la tradition d'une épée. En rémunération et à raison des liens de consanguinité qui les unissent, le dauphin lui rend ces biens en fief noble et antique, mais rendable, sous condition que le marquis lui viendra en aide en plaid et en guerre contre tous, sauf l'empereur en communion avec le St-Siège. On placera l'étendard aux armes du dauphin, à chaque mutation de seigneur et de vassal, pendant 8 jours sur les tours et forteresses; investiture par tradition d'un anneau, en signe de supériorité et de haut domaine; le dauphin se réserve les secondes appellations; les troupes qui lui seront fournies seront à ses dépens. Il donne au marquis en augment de fief la Vallouise *(Vallis puta)* en Briançonnais, qui devra lui produire par an 700 flor. d'or delphinaux. Il promet en outre de lui payer d'ici au 1er dimanche de Carême (22 févr.) 16000 flor. à Château-Dauphin, à condition que le marquis ait ratifié ces donation et inféodation, et livré au dauphin ou à ses procureurs le château de Melo dans la vallée de Vayretana, le bourg de Brozasco, le Val St-Pierre, tenu en fief par le seigneur de Venasque *(Venasta)*, et les autres propriétés à partir de Venasque jusqu'à Château-Dauphin; à condition aussi que son épouse, ses enfants, les vassaux, nobles et communautés aient consenti à cette donation. Les revenus de ces fiefs seront remis à l'usufruitier, Georges de Saluces, après avoir défalqué 500 flor. pour les dépenses et frais de garde des châteaux, etc. Thomas obtiendra l'engagement des ayant causes, sous peine de 10000 flor. Dès que le marquis aura récupéré les châteaux de Saluces et de Dronero, il les recevra en fief du dauphin. Les procureurs rendent hommage à celui-ci à la manière des nobles, en signe d'alliance et d'affection perpétuelle, et jurent que leur maître sera bon et fidèle vassal. *Acta ap. Villam Novam S. Andree* près Avignon; présents : Jean évêque de Beauvais, Pierre évêque de Clermont, 2 conseillers du roi, Jacques Brunerii, doct. en droit, Jacques Riverie commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine de Viennois, Guillaume seigneur de Bésignan, Reymond de Montauban, sr de Montmaur, Guillaume de Roin l'ancien et Soffred d'Arces, chevaliers, Reymond Chaberti, jurisc., 2 notaires. Humbert Pilati. Si le marquis ne peut obtenir l'engagement de Georges, Jean et Manfred de Saluces, et des nobles de Escalonibus, il n'encourra pas pour cela la peine de 10000 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-vj, 172-7; B. 3622, 209. Allard (G.), Doc. VI, 195-201. *Invent. Prov. étrang.* 215a, 228a,-b. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 511-4; *Hist. de Dauph.* II, 480-3. Muletti, *Mem. stor. Saluzzo*, III, 298. — Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 653. Merkel (Caro), dans *Miscell. stor. Ital.* XXVI, 320-5. = Georg. II, 479.

32525 Die, 31 octobre 1343.

...Ind. 12..., P(ierre), évêque et comte de Die et Valence. Vidimus de l'acte du 30 mai 1276, présenté à Juvenis Pertuseti, chanoine et official de Die, par Pierre Milonis et Pagan Rovorii, syndics de la ville de Die, avec description du sceau de l'évêque Amédée de Roussillon. *Acta ap. Dyam;* témoins : P. de Riousset *(Rivosicco)*, chanoine de Die et prévôt de Crest, Lantelme de Revel, prieur de Boulc, etc. (10). Guillaume Petrici not. imp. Sceau.

Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 116. *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 10.

32526 Die, 31 octobre 1343.

Vidimus par Juvenis Pertuseti, chanoine et official de Die, ...ind. 12..., P(ierre) évêque et comte de Die et Valence, de l'acte du 2 juin 1331, à lui présenté par Pierre Milonis et Pagan Rovorii, syndics de la ville de Die. *Acta ap. Dyam*, dans la cour *(estre)* de l'official; témoins : Pierre de Riousset *(Rivosicco)*, chanoine de Die, etc. (12). Guigues Eschaffini de Montlaur, not. imp. Sceau.

Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 143.

32527 2 novembre 1343.

Vente à Jean Charreron, d'Avalon, par Marguerite Fresse, d'une maison à Avalon, du fief du dauphin, avec investiture par Guiffrey de Morêtel, vice-châtelain d'Avalon, au nom de noble Henri Guers, châtelain, Girardon d'Avalon (not.)

Inventaire d'Avalon (ms).

32528 Avignon, 3 novembre 1343.

Clément VI nomme maître Raymond Gerardi, de l'Isle *(Insula)*, dioc. de Cavaillon, professeur de droit civil, bailli et juge de la portion papale du château de Montélimar *(Montilii Ademari)*, dioc. de Valence, et de son district et dépendances. — *Illam de te.*

*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 237, n° 505.

32529 3 novembre 1343.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 327v, 388.

32530 (Avignon), 4 novembre 1343.
Giroud Pilat, de la Buissière, est nommé chanoine de Genève, à la demande de son frère Humbert Pilat. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Laurent de G-e, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 340.

32531 (Avignon), 4 novembre 1343.
A la demande de Raymond Chabert, 100 jours d'indulgences ont acccordés aux bienfaiteurs de l'hôpital fondé à Grenoble par Jacques Lappo et Catherine, son épouse, en l'honneur de Dieu, de la s^e^ Vierge et de s^t^ Jacques.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 339.

32532 (Avignon), 5 novembre 1343.
Le cardinal Bertrand (de Deaux) est autorisé à échanger un prieuré au dioc. de Rieux contre celui de la Sône, dioc. de Vienne, possédé par Geoffroy de Venasque, moine de Montmajour. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 341.

32533 Villeneuve près Avignon, 5 novembre 1343.
Ordonnance du dauphin Humbert touchant les monnaies, portée à la relation des maîtres et de Pierre de Carmignano, garde. Sceau secret en l'absence du chancelier. *Per dom. orethenus.* H. P.
Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xix.

32534 Villen. pr. Avign., 5 nov. 1343-19 janv. 1345.
Lettres delphinales accordées par Humbert à différentes personnes pour divers sujets... *In Villa Nova propre Avinionem.*
Invent. Graisivaudan, VI, 290^c^.

32535 (Avignon), 6 novembre 1343.
L'official de Valence est chargé de conférer à Garin de Montclar, moine d'Aurillac, le prieuré d'Aix, dioc. de Die, vacant par la mort d'Armand de Mirabel (3o l. Vien.).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 346.

32536 (Avignon), 6 novembre 1343.
Jacques Rostaing obtient le prieuré de St-Silvestre, dioc. de Valence, vacant par la promotion de Dalmace Cornilhani au prieuré de St-Jean de Crest, dioc. de Die (3o s. T.). — Exéc. : l'archidiacre de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 343.

30537 (Avignon), 6 novembre 1343.
Indulgence à l'article de la mort accordée à Jean de Villeneuve et son épouse Agnès, habitants de Vienne ; — à Bernard de Varey, prieur de Vion, dioc. de Vienne,
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 347-8.

32538 Serres, 7 novembre 1343.
Hommage au bailli du Gapençais, représentant le Dauphin, par Pierre Flotte, seigneur de la Haute-Beaume, pour un château qu'il possède en pariage avec le prieur d'Aspres, et un autre avec Roger de Montbrand.
Arch. de l'Isère, B. 2621. = Roman, 218^b^.

32539 7 novembre 1343.
Quittance passée au châtelain de Bardonnèche par les ouvriers qui avaient travaillé aux réparations du château de Bramafam.
Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 3).

32540 10 novembre 1343.
Règlement fait par le dauphin Humbert au sujet du sceau et de l'expédition des greffes. — Cl. 19 déc.
Extr. chart.-doc. de la Chambre des Comptes (ms).

32541 Crest, 10 novembre 1343.
Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Hugues Annion *(Armieu)*, de Savasse, comme procureur d'Amphélisie, sa femme (18 févr. 1339/40), pour quelques hommes et 6 den. de cens aux mandements de St-Vincent et de Barry *(Barre)* au royaume, dioc. de Viviers ; et pour ses biens francs au mandement de Savasse. *Act. ap. Cristam*, à l'entrée de la forteresse du comte ; témoins (3).
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxvj. *Invent. Valentinois*, IV, 540 : III, 180 ; *Vivarais*, 535-6.

32542 (Avignon), 11 novembre 1343.
Les abbés d'Ainay et de St-Ruf et le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, sont nommés pour 3 ans juges conservateurs du monast. de St-Pierre hors la porte de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 350.

32543 11 novembre 1343.
221 reconnaissances passées au profit du dauphin (Humbert), devant Pons Clary, professeur en droit, et Arnaud Ripert, avocat, commissaires à ce députés, par des particuliers pour tous les droits dus au prince au mandement de Veynes.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 870-1.

32544 11 novembre 1343.
Reconnaissance par dame Humilie de Tullins d'une rente de 60 liv. à elle accordée par le dauphin Humbert (cf 31 juil. 1343).
Invent. Graisivaudan, A, 349^b^ : VI, 210^c^.

32545 Villeneuve, 12 novembre 1343.
Marie de Beaux, épouse du dauphin Humbert, certifiée de la vente faite par son mari à Guillaume Rogerii, s^r^ de Chambon et St-Exupéry, chev. du dioc. de Limoges, de ses terres en Auvergne et de la donation du péage du Breuil *(Brolio)*, y donne son consentement. Ind. 11. *Acta ap. Villam Novam*, en la maison du cardinal d'Autun, dite de Montaut *(Monte Alto)* ; présents : Bertrand de Channaco, doct. en droit, clerc de la chambre du pape, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Bernard de la Garde *(de Gardia)*, dit de Daumar, chev., et Bernard Lorbelli, clerc du dioc. de Limoges.
Arch. de l'Isère. B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-x, 196^b^. *Invent. Prov. étrang.* 7^e^ (*Isère*, III, 197^b^). — *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 510.

32546 (Avignon), 13 novembre 1343.
A la demande de Guillaume Roger, seigneur de Chambon, Clément VI mande à l'abbé de St-Antoine, dioc. de Vienne, au prieur de St-Laurent de Grenoble et à Pierre de Maunato, chan. de Cahors, de conférer un canonicat dans l'église de Grenoble, o. de s^t^ A., à Humbert Pilati, fils de Jean Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble. — *Cupientibus vitam.*
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 237. = Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 352.

32547 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 13 nov. 1343.

...Ind. 11... Traité de mariage entre Aymar de Poitiers, dit Terçollet, fils de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Sancie, fille de Bertrand de Baux, comte de Montecaveoso. La future ou son père donnera pour dot à Aymar 30000 flor. d'or, dont 12000 le jour des noces et 3000 à chaque nouvel an, pour lesquels père et fille fourniront caution. Le comte de Valentinois jurera d'instituer son fils Aymar son héritier universel et de lui donner toute sa terre dans l'Empire. Le dauphin Humbert et son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, promettent et jurent de faire de leur mieux pour que ces conditions soient acceptées par le comte de Montecaveoso, qui devra donner son consentement d'ici à la Purification, sous peine de rupture. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem*, en l'hospice de [Pierre Bertrand], cardinal d'Autun, dit de Montaut *(M. Allo)* ; présents : Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Pierre de la Palud, s^r de Varambon, de Beaucaire, Henri s^r de Montigny, de Périgueux, chancelier du roi de France, Eynard de la Tour, s^r de Vinay, Arnaud de Roquefeuil, Audecuer bâtard de Poitiers et François de Revel, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 *(Reg. Pilati 1343-4)*, xxxiij, 161. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1237.

32548 Grenoble, 15 novembre 1343.

Ordonnance d'Humbert II au bailli de Briançon de faire *escartamer* la levée des 500 soldats *(clientes)* dus en vertu de la transaction du 29 mai 1343. On tiendra compte du nombre de feux de chaque communauté. Donné à Grenoble.

Arch. municip. de Briançon, EE. 1.

32549 Grenoble, 15 novembre 1343.

Ordonnance de l'évêque de Grenoble, chancelier du Dauphiné, pour la levée de 500 hommes armés que le bailliage de Briançon devait fournir au dauphin pour ses cavalcades..., ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 207. Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 10956, 601. *Invent. Généralité Dauph.* 365. = Roman, 219^v.

32550 Grenoble, 15 novembre 1343.

Guillaume Gérentonis, fils d'autre Guillaume, du Sappey *(Sapeto)*, vend à noble François Vacherii la moitié indivise avec son frère Guigues G-s de la mistralie du Sappey. *Act. ap. Gracionop.*, en la rue des Anniversaires, dans la maison des héritiers de Guionet Grindonis, de Meylan ; témoins (3). Guillaume Vererii, not.

Arch. de l'Isère, B. 2962, II^v vij-iij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 47^v.

32551 17 novembre 1343.

Le dauphin Humbert donne les revenus de la maynerie de Chevrières à Hugues Viret, dit Rosset, en récompense de son zèle au service de Jean de Viennois, chevalier, fils naturel du dauphin Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* III, 257-8).

32552 Clermont, 18 novembre 1343.

...Ind. 11... Aynard, vicomte et seigneur de Clermont, constitue procureur son frère Gaufred de Clermont, pour faire le serment demandé naguère par le dauphin Humbert entre les mains du procureur du roi de France, au sujet des conventions entre le roi et le dauphin, comme l'ont fait les autres barons du Dauphiné, en observant les conditions d'un vrai baron dauphinois. *Act. ap villam novam Clarimontis*, en la chambre du constituant ; témoins (3). Barthél. Francisci not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), IIII^xx j^x, 121^v.

32553 Poissy, 19 novembre 1343.

Consentement donné par Philippe, roi de France, à la vente par le dauphin Humbert à Guillaume Roger de ses propriétés en Auvergne.

Paris, Bibl. Nat., JJ. 74, 514. = Guiffrey, 327, 64.

32554 20 novembre 1343.

Mandement du dauphin Humbert au châtelain de Pinet de faire jouir Pierre Clavel de 25 liv. de revenu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 269^b : III, 439^b.

32555 Aspres-sur-Buëch, 20 novembre 1343.

Alamande, veuve de m^e Ponce Rochete, médecin *(phizicus)* d'Aspres, et leurs fils Pierre et Pons Rochete vendent à Jean Chabrerie, prieur de Durbon, dioc. de Gap, une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit *in Albiasperis*, franche de toute servitude, sauf 3 *ternalia* de vin et 2 den. au prieur d'Asprcs, au prix de 34 flor. d'or poids de Piémont dont quittance. *Act. Asperis*, en la maison de Durbon ; témoins : Martin Chanaberii, de Fiançayes *(Sinsayas !)*, dioc. de Valence, etc. Rodulphe Regis, d'Aspres, not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 683, n° 712. = Roman, 219^v.

32556 Aspres-sur-Buëch, 20 novembre 1343.

Raymond Nicholay, procureur d'Aspres pour le cardinal [Bertrand, évêque] d'Ostie, seigneur et prieur d'Aspres, reçoit la devêtiture du notaire, investit le prieur par la tradition d'une plume et reconnaît avoir reçu les lods *(laudimium)*. *Act. Asperis, ut supra.*

Guillaume. *Chartes de Durbon*, 683-4, n° 713.

32557 Valence, 20 novembre 1343.

Vente de 80 sols aux curés de Valence par Peyronon de St-Antoine.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, cij.

32558 St-Georges-d'Espéranche, 21 novembre 1343.

Versement fait par Peyret de St-Genix, exacteur des compositions faites avec les Juifs pour le comte de Savoie, de son terme de mi-novembre, par les mains de Jean de Fonte, clerc du comte, pour les dépenses de l'hôtel faites à St-Georges. *Dat. ap. S. Georg. de Sperench.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, compte de 1344.

32559 Montpellier, 23 novembre 1343.

...Ind. 11 *(sumpta cum anno)*,... Humbert dauphin de Viennois, désireux d'enlever tout souci à son épouse Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, *ut in consolatione maneant continua et debito talami conjugalis, si in oculis Divinæ Magestatis placibile fuerit, prole valeant fecundari*, et qu'elle demeure avec lui la majeure partie du temps, il lui assigne tous les revenus du comté d'Andria et la pension annuelle à eux accordée par Robert, roi de Jérusalem et de Sicile. Il prie son successeur le roi André et les

reines Jeanne et Sancie de lui faire payer cette rente, sans préjudice de son douaire. *Acta ap. Montem Pessulanum*, dans la maison de St-Antoine hors des murs ; présents : frères Guillaume Juvini, lecteur du couvent de Grenoble, Etienne Strigonis, d'Anduse *(Anduysia)*, de l'ordre des Mineurs, Jean de Roscheto, chapelain du dauphin, etc. Humbert Pilati (not.)

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiijj-v, 162-3. Fontanieu, *Cart.* 10956, 601. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 514-5; *Hist. de Dauph.* II, 483-4, = Guiffrey, 327, 65. Barthélemy, *Baux*, 1238.

32560 Montpellier, 24 novembre 1343.

...Ind. 11. Frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine de Viennois, exhibe par ordre du dauphin Humbert une patente contenant les pactes et conventions naguère passés entre le roi de France et le dauphin touchant la succession du Dauphiné, et donne lecture de la clause relative à la donation du Dauphiné, duché de Champsaur, principauté de Briançonnais, marquisat de Césane, etc., excepté ses terres de Pouille et d'Auvergne, 2000 liv. de rente à Paris, etc. *Acta ap. Montem Pessulanum*, dans l'hôpital de St-Jean de Jérusalem ; présents : m^e^ Philippe Philippi, d'Embrun, médecin, Aymonet de Chissé et Jean de Montbrand, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxv-j, 163-4.

32561 24 novembre 1343.

Humbert de Choulex *(Cholay)*, seigneur de Lullin *(Tullias !)* rend au dauphin (Humbert) la terre de Montfort en Graisivaudan, qu'il lui avait donnée pour sa vie, et reçoit plusieurs revenus en Faucigny.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 42^a^.

32562 Avignon, 25 novembre 1343.

Lettre de Clément VI à Philippe, roi de France. Jeanne, reine de Sicile, lui a exposé qu'Humbert, dauphin de Viennois, tient d'elle en fief des terres dans le Gapençais et le comté de Forcalquier, lesquelles doivent lui revenir au cas où le dauphin viendrait à mourir sans héritier. Elle l'a prié de lui écrire pour obtenir qu'il ne soit pas dérogé à ses droits par les conventions entre le roi et le dauphin. — *Pro parte carissimæ.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 258-9, n° 546. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 356.

32563 Valence, 25 novembre 1343.

Richard Berardi, prieur de St-Félix près des murs de Valence, ordre de St-Augustin, notifie aux prieurs de Montélier, Coussaud, St-Nazaire, Aiguebonne, Châteaudouble et St-Clément la fondation de l'infirmerie de St-Félix. Donné dans le prieuré. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, Invent. n° 260, 48^a^.

32564 Avignon, 28 novembre 1343.

Clément VI autorise Pierre, évêque de Valence et Die, à faire visiter ses églises par procureurs, à percevoir les procurations. — Exéc. : l'évêque de Chartres, les archidiacres de St-Flour et *Vallispirii*. — *Devotionis tuæ.*

*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 262, n° 553. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 357.

32565 Avignon, 28 novembre 1343.

Le même autorise le même pendant 2 ans à faire visiter par procureurs et à visiter plusieurs églises ou monastères le même jour. — Exéc. : les mêmes. — *Devotionis tuæ.*

*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 263, n° 554-5. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 357.

32566 Montpellier, 28 novembre 1343.

Le dauphin Humbert prescrit aux nobles et aux communautés des Baronnies de lui envoyer des délégués pour régler les redevances à lui dues.

Arch. de l'Isère, B. 3680, orig. parch. (*Invent.* III, 138^a^).

32567 Avignon, 1^er^ décembre 1343.

Clément VI mande aux archevêques d'Embrun et de Vienne de percevoir une décime triennale sur tous les bénéfices ecclésiastiques de leurs provinces pour la croisade contre les Turcs. — *Gustamus amarit.*

*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 264, n° 559. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 358.

32568 (Avignon), 1^er^ décembre 1343.

Indulgence à l'article de la mort accordée à Guillaume Paret, de Livron, chan. de St-Barnard de Romans.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 359.

32569 Montpellier, 1^er^ décembre 1343.

...Ind. 11... Le dauphin Humbert demande à noble Gaufred de Clermont, chanoine de Vienne, procureur de son frère Aynard, vicomte et seigneur de Clermont, de promettre et jurer les pactes et conventions passés naguère entre le roi de France et le dauphin, au sujet de la succession du Dauphiné ; il confirme les privilèges et libertés jadis concédés par les dauphins aux seigneurs de Clermont. Promesse et serment du procureur. *Acta ap. Montem Pessulanum*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Guillaume s^r^ de Bésignan, Raymond de Montauban, s^r^ de Montmaur, Lantelme Aynardi, s^r^ de Théus *(Theucii)*, Rolland de Veaunes, Henri de Dreins, Hugues de Carsan, chevaliers, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille.....

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 121.

32570 1^er^ décembre 1343.

Frère Richard Berardi, prieur de St-Félix près des murs de Valence, ordre de St-Augustin, avait convoqué pour le lundi après s^t^ André ap., à l'heure de prime, les prieurs des prieurés de Montélier, Coussaud, St-Nazaire, Aiguebonne, au dioc. de Valence, et St-Clément, à celui de Vienne, dépendants du sien, pour donner leur consentement à la création d'un office d'infirmier qu'il se proposait d'établir pour l'utilité de leur ordre ; les frais seront pris sur les biens de l'ordre et de la mense du prieur, qui pourvoira d'un médecin et d'un gardien. Thomas Rebolli, not. Sceaux du couvent et du prieur. — Cf. 25 nov. préc.

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Repertor.*, p. 109.

32571 3 décembre 1343.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guillaume de Ledra, avocat d'Aubenas, pour la 3^e^ partie du château et terre de Pampelonne, avec son terroir, mandement, jurid., etc., la 3^e^ partie des fiefs mouvants

d'Astorges de Geys et de sa femme, la 3e partie d'un moulin au mandement de Barre : le tout, constitué en dot à sa femme Emphélise, fille de Pierre de la Roche, coseigneur d'Espeluche, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 536.

32572 Montpellier, 4 décembre 1343.

Ind. 11. Le dauphin Humbert ayant promis, en fondant un monastère de l'ordre de N.-D. du Carmel dans le grand verger hors de son château de Beauvoir *(Bello Videre)*, dioc. de Grenoble, de solder pour les édifices 3000 flor. d'or poids delphinal, en exténuation de cette somme donne au couvent et au prieur frère Ponce Mathey, les revenus de 2000 livr. tourn. petits à lui récemment assignés par Philippe roi de France ou ses commissaires sur les émoluments du petit sceau de Montpellier pour un an à partir de la dernière fête de st Jean-Baptiste, par l'intermédiaire de deux bourgeois ou prud'hommes de M-r. *Acta ap. Montem Pesullanum*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents *ut infra* (n° 32586).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlj, 169.

32573 Montpellier, 4 décembre 1343.

...Ind. 11 sumpta cum anno. Humbert, dauphin de Viennois, désireux d'augmenter le monastère des religieuses de la Cour de Notre-Dame de Salettes, au diocèse de Lyon, de concert avec Humbert de Prouilly *(Prouliaco)*, chapelain et procureur de la prieure Marie de Viennois, décide que le nombre des religieuses sera de 70 (au lieu de 38), qu'il y aura 13 moines, dont un vicaire des religieuses et prieur des religieux, et 4 chapelains. Ceux-ci vivront séparés du couvent, selon les statuts de l'ordre des Chartreux. Il assigne à chaque religieuse (moine) ou chapelain 15 flor. d'or par an, et donne à cet effet au couvent ses maison et ville de Bais *(Bays et Sur Bays)* dans l'île de Crémieu, avec 52 feux, 64 setiers de froment, 40 de seigle et tramois *(tremesium)*, 62 d'avoine, 62 liv. de cire et divers cens. Il se réserve les chevauchées pour la guerre. *Acta ap. Montem Pesullanum*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Marseille, de l'ordre de St-Antoine de Viennois, Guy de Moirans, lecteur des frères Mineurs de Chambéry, dioc. de Grenoble, Ponce Marthei, prieur carme de Beauvoir, même dioc., Guillaume Juvini, lecteur des Mineurs de Grenoble, Guichard de Buenco, prieur des Augustins de Crémieu, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxviij-xl, 166-8 ; B. 4322 (*Invent.* IV, 184e, le 3) ; *Invent. Viennois*, I, 122 ; IV, 118 : I, 70-1, 97e ; II, 306. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 201-2 ; *Généal.* 33-4. = Chorier, *H. de D.* I, 814 ; 2e, 626.

32574 Montpellier, 4 décembre 1343.

En compensation des 200 liv. que Marie, prieure de Salettes, percevait et que le dauphin a attribuées au monastère pour augmenter le nombre des religieuses, etc., il lui assigne 300 flor. d'or à percevoir sur les gabelles de Vienne par terre. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xle, 168e.

32575 4 décembre 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, ayant cédé à Aymar de Taulignan, seigneur de Rochefort, le fief de Rochebaudin, que tenaient de lui Humbert de Montoison dit Brocart et son épouse Guillaumette, ordonne auxd. mariés de prêter hommage à Aymar pour leur avoir à Rochebaudin, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 272 : II, 741.

32576 4 décembre 1343.

Rapport fait au comte (de Valentinois) par ses commissaires, qui avaient estimé les cens, biens et revenus de Puygiron valoir de revenu annuel 163 flor. d'or et le 1/3 d'un turon d'argent.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 160e : II, 637.

32577 (Avignon), 5 décembre 1343.

Ponce Pelaprat, chan. de Viviers et d'Embrun, est pourvu de l'égl. paroiss. de *Gurgitepetra*, au dioc. de Viviers.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 360.

32578 Clérieu, 6 décembre 1343.

Hommage lige de sa personne prêté au comte (de Valentinois) par noble Aymon de Parnans, au nom de sa femme Catherine, fille de noble Pierre Raynaudi, de Châteaudouble, chevalier, pour ce qu'il possédait en fief franc au château et mandement de ce lieu et ailleurs, etc. *Acta ap. Clayriacum*, en la forteresse, dans la chambre du comte ; témoins : Amédée de Poitiers, 2 jurisc. et 2 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 484.

32579 6 décembre 1343.

Donation par Guillaume de Chaurizac, chanoine de *Romanis*, en présence et du consentement de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à Jarenton Maleti, de Charpey, chevalier, recevant au nom de nobles Hélis, sa femme, et Sysmonde, dite Pigna, épouse de Pierre Maleti, son frère, sœurs, nièces de Guillaume, de toute la juridiction des biens qu'il tenait dud. comte aux châteaux et mandements de Larnage, Croses, Chaurizac et Humilian *(Umilhiano)*. Investiture par le comte et insinuation de l'acte. Témoins : noble Guillaume Cornilhani, Pierre Matheti, Raymond Franssa, Ponce Masaulanhi, juristes... Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxix-x. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 894-5 ; II, 2013-4.

32580 Savine, Chérines, Réalon, 7, 12 décembre 1343 ; 10, 21, 25 avril, 1, 2, 5, 19, 20, 21, 23, 27 mai, 19 juin 1344 ; 18 janvier, 16, 17, 21, 25, 28 avril, 2, 5, 20, 21, 22, 23, 25 mai, 9, 19 juin.

Reconnaissances en faveur de Jean d'Embrun *(Ebredano)*, coseigneur de Savine et subsidiairement, de nobles Bertrand et Raoul Faucon *(Falconi)*, frères, Georges Athénoux *(Athenulphi)*, Guigues de Savine *(Sabina)*, les héritiers de Jacques *Boninominis* et sa sœur Delphine.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 15, cah.), 17-21.

32581 Montpellier, 8 décembre 1343.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Joffrey de Clermont, chevalier ; le prince lui donne 120 liv. Tournois de pension, à prendre sur ses revenus du petit scel de Montplaisant, etc. *...ap. Montem Pessulanum.*

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 33e. *Invent. Viennois*, I, 276b : 502e.

32582 8 décembre 1343.

Pierre de Châlus, évêque et comte de Valence et Die, confirme les libertés de Châtillon en Diois.

Arch. de Châtillon, Invent. ms. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 217.

32583 Clérieu, 8 décembre 1343.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, remet à son oncle Amédée de Poitiers la moitié indivise du château et mandement de Clérieu, sauf la maison et fort à la partie supérieure du côté du nord jusqu'à l'ancienne tour, plus la moitié indivise du château et mandement de Chantemerle, avec juridiction, hommages et émoluments ; moitiés léguées à Amédée par Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, à charge d'hommage au comte. *Act. ap. Clayriacum*, en la forteresse du comte.

Arch. du chât. de Saint-Vallier, impr. *Invent. St-Marcellin*, I, 756, 778.

32584 8 décembre 1343.

Inféodation par Louis de Poitiers, comte de Valentinois, à son oncle André [= Amé] de Poitiers d'une part des moulins près du péage de Leyne, avec les bâtiments en dépendant.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 131 : II, 128.

32585 8 décembre 1343.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Jean de Taulignan, fils de feu Aimar, pour le château et terre de Rochefort, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, en fief rendable, avec son terroir, mandement, juridiction, droits et appart.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 279[b] : II, 749-50.

32586 Avignon, 10 décembre 1343.

Clément VI mande à l'évêque de Viviers de réprimer la témérité de ceux qui usurpent les droits, revenus et biens du château de Montélimar, dioc. de Valence. — *Inter solliciludines*.

*DÉPRÉZ (E.), *Clément VI, lettres closes*, etc., I, 274, n° 567. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 361.

32587 Montpellier, 10 décembre 1343.

...Ind. 11... M[e] Bernard de *Colonnhis (Colhonn')*, médecin de Montpellier, promet à Humbert, dauphin de Viennois, de lui prêter 500 flor. d'or poids de Florence ; 200 incontinent à Montpellier et 300 d'ici à Noël à Avignon ou ailleurs où il habitera ; en outre 120 flor. pour les dépenses de son hospice à Alès *(Alestum)* ; plus 100 à lui promis à Pont-de-Sorgues pour services en maladie ; et 200 pour lesquels il s'engagea par ordre du dauphin envers M[e] Philippe Philippi, d'Embrun, médecin. Confiant en sa fidélité, Humbert lui commet la baillie des châteaux d'Alès, le Mas-Dieu et Souquanton *(Succantonis)*, avec salaire de 100 flor. par an, outre les revenus, jusqu'à intégrale satisfaction. *Act. ap. Montem Pessullanum*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Etienne Strigonis d'Anduse *(A-uysia)*, de l'ordre des Mineurs, Bertet Boyssonis, de Montluel, not. clerc du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati, 1343-4*), xxxvj-iij, 164-6.

32588 Montpellier, 11 décembre 1343.

Ind. 11. Le dauphin Humbert, m[es] Bernard de Colonnhiis, et Philippe Philippi, médecins du prince, se quittent mutuellement de toutes promesses et assignations, annulant l'acte précédent. *Act. in Monte Pessulano* ; présents : frère Jacques Riverie, commandeur de St-Paul, Bindanello Ciarbudici, de Lucques, et Nicolet, dit Bisi, de St-Etienne de St-Geoirs *(S. Juers)*, huissier *(hostiarius)* du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxviij[a], 166[a].

32589 (Avignon), 12 décembre 1343.

A la demande du dauphin, Jean Ryverie, moine de St-Michel de la Cluse, dioc. de Turin, est pourvu du prieuré de Valbonnais, dioc. de Grenoble, dépendant de Cluny et vacant par la nomination de son prieur Jean à l'abbaye de Gorze, dioc. de Metz. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le sacristain de Gap et un chan. de Cahors.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 362.

32590 Bourgoin, 15 décembre 1343.

Ind. 11... Vente par noble Jean Borgarelli, de la Tour, à André Magnini, notaire, celférier de la Tour, de l'office de bannier (bagnerie) de tout le château et mandement de la Tour-(du-Pin), au prix de 50 flor. d'or. *Act. ap. Burgondium*, en la maison d'habitation des enfants de feu Anthoine Segnioreti (Seygnoreti), juriste, qu'habite Hugonet Pellerini ; présents : noble Hugonet Brunerii, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIII[c] lxxiiij, VII[xx]iij-v ; B. 3008, VI[c] x[b], 568[b]. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 112.

32591 Bourgoin, 15 décembre 1343.

Le dauphin Humbert confirme la vente (du même jour) par Jean à André de la bannerie de la Tour et en investit par tradition d'un livre ; il reçoit pour lods, ventes et introges 10 flor. d'or par la main de son conseiller Amédée de Rossillon, chev., cos[r] du Bouchage. *Dat. Burgondii*, par l'évêque de Grenoble, chancelier delphinal, Amédée de Rossillon, François de Theys, chev., commissaires généraux ; sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIII[c] lxxv, VII[c] v-ij ; B. 3008 (*Plures Copie*), VI[c] xj[a], 569[a].

32592 Avignon, 16 décembre 1343.

Ind. 11. M[e] Bernard de *Colonhiis (Colhoniis, C-nnis)*, médecin de Montpellier, promet au dauphin Humbert de lui prêter 620 flor. d'or, poids de Florence : 200 incontinent à Avignon et 420 à Noël à Avignon ou ailleurs où il habitera ; en outre 100 jadis à lui promis au Pont-de-Sorgues pour services en maladie ; et 200 pour lesquels il s'engagea par ordre du dauphin envers m[e] Philippe Philippi, d'Embrun, médecin. Confiant en sa fidélité, Humbert lui commet la baillie des châteaux d'Alès, le Mas-Dieu et Souquanton, à lui récemment assignés par le roi de France, au salaire de 100 flor. par an, outre les revenus, jusqu'à entière satisfaction. *Act. ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Jean de Villars, chev., frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, et Raymond Burgundionis, chan. de Valence.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlij-iij, 170-1.

32593 16 décembre 1343.

Sur la demande du baron de Grignan, le sénéchal de Provence, Hugues de Baux, comte d'Avellino, confirme les précédentes ordonnances en sa faveur.

FILLET, *Not. s. Grignan*, dans *Journ. de Die* (8 août 1869).

32594 Avignon, 17 décembre 1343.

Guillaume Rogerii, chevalier, seigneur de Chambon et de St-Exupéry, rend hommage avec serment de fidélité à Humbert, dauphin de Viennois, pour les châteaux, châtellenies, manoirs, lieux fortifiés *(repparia)*, villes et lieux de Pont-du-Château, Veyre, Monton, St-Martial, Martres *(de las Martras)*, Langeac, le Broc *(Bretolhia)* et Aubusson en Auvergne, avec le péage du Breuil *(Brollio)*, que ce prince lui avait vendus (25 sept.) Humbert (Pilati) not..., ind. 11. *Act. ap. Avinionem*, en la maison du cardinal Annibal (de Ceccano) ; présents : ledit cardinal, les cardinaux Hugues et Etienne, François de filiis Ursi, notaire du pape, Guillaume évêque de Fréjus, Nicolas élu de Limoges, Guillaume s^r de Bésignan, Raymond de Montauban, s^r de Montmaur, Bernard de la Garde *(Garda)*, dit de Daumar, et Guillaume de Roin l'ancien, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xj, 199. *Invent. Prov. étrang.* 7-8 (2). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 29.

32595 17 décembre 1343.

Le dauphin Humbert avise les paroisses de la châtellenie du Château-Queyras qu'il a attribué au seigneur d'Arlo une rente de 500 flor. d'or sur les revenus du Château-Queyras jusqu'à extinction de sa dette.

Açh. de l'Isère, B. 3008, 611 ; B. 3714, inséré en quittance du 4 févr. 1344.

32596 19 décembre 1343.

Règlement fait par le dauphin Humbert au sujet du sceau et de l'expédition des greffes. — Cf. 10 nov.

Biblioth. de M. de Bouffier, à Livron. *Inventaire.*

32597 (Avignon), 20 décembre 1343.

Guigues de Châteauneuf, chapelain du pape, est confirmé dans l'office de préchantre de Viviers ; il est chan. de St-Paul-Trois-Châteaux et possède la chapelle rurale de St-André de *Baracio*, même dioc. — Exéc. : Pons Pelaprat, chan. d'Embrun, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 363.

32598 Serres, 23 décembre 1343.

Hommage au bailli du Gapençais, représentant le dauphin, par Raymond de la Beaume, Arnaude, sa femme, Catherine et Arnaudète, ses filles, pour la coseigneurie de Sigottier.

Arch. de l'Isère, B. 2628. = ROMAN, 219^a.

32599 23 décembre 1343.

Sentence d'excommunication prononcée par le prévôt et l'archidiacre du chapitre de Gap contre les religieuses de Bertaud qui refusaient de payer la dîme pour la grange de Quint, et appel au St-Siège par les religieuses.

Arch. des Htes-Alpes, anc., inventaire. = ROMAN, 219^a.

32600 25 décembre 1343-29 septembre 1344.

Comptes de Jean de *Nanceyo* (Narey), bailli d'Anduze pour le dauphin de Viennois ; de Noël... à la fête de la Vierge au m. de mars... produit des amendes, ferme du greffe de la cour commune, lods, bans, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3899, roul. parch. (*Invent.* IV, 5^a). *Invent. Vivarais*, 536.

32601 Avignon, 28 décembre 1344/3.

...Ind. 12... Jean (bâtard) de Viennois, abbé du monastère de Gorze, au diocèse de Metz, reconnaît avoir reçu en prêt du dauphin Humbert 300 flor. d'or de Florence pour racheter des revenus en blé, etc., engagés par ses prédécesseurs, promettant et jurant de les rembourser à première réquisition à Avignon ou ailleurs. *Acta ap. Avinionem*, en la maison des frères Mineurs ; présents : 4 notaires.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j, 376. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 515 ; *Hist. de Dauph.* 485^a.

32602 28 décembre 1343.

Pierre de Mirabel rend hommage à Pierre de Châlus, évêque et comte de Valence et Die, pour ce qu'il tient en fief franc, noble et ancien au lieu de Mirabel et dans son mandement.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 217.

32603 29 décembre 1343.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, pour le château et terre d'Espeluche, que tenait de lui noble Guillaume de Veze, avec ses droits, appart., juridiction, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 941.

32604 30 décembre 1344/3.

Anno Nat. Dom. M° CCC. XLIIIJ, die penultima mensis decembris fui, ego Humbertus Pilati, factus notarius apostolicus et ex tunc addidi, post subscriptionem meam in instrumentis, hoc signum : † : Tempore d. n. dom. Clementis pape VI anno secundo. Et est sciendum quod annus pontificatus ejusdem incepit et mutuatur quolibet anno XIX^a die mensis maii, quia tali die fuit coronatus et consecratus papa, et electus fuit VII^o die dicti mensis.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j^b, 370^b.

32605 (Avignon), 31 décembre 1343.

Le pape confère l'office de notaire à Humbert Pilati de la Buissière, sous-diacre du dioc. de Grenoble,

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 367.

32606 (Fin décembre) 1343.

Compte de m^e Peyreti, recteur des Juifs de la terre du comte de Savoie, et receveur des censives par eux dues dans les bailliages de Viennois, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, *Comptes des tribunaux de là les monts ...et censives des Juifs*, n° 4, rouleau parch. (*Invent.* 31^a).

32607 1343-1344.

Comptes rendus à la Chambre des Comptes pour les gabelles de Voreppe, Briançon, Serres, Serve ; le péage de la Roche-de-Glun ; les monnaies de la Tronche, de Serve, de Crémieu et de Visan.

Arch. de l'Isère, B. 2812, orig. part. (*Invent.* II, 123^b).

32608 1343-1345.

Echange entre le dauphin Humbert et Amblard de Beaumont, qui cède au prince les terres de Mureils, la Bâtie-Geyssans, la Motte-de-Galaure et Reculais, et reçoit le château de Montfort en Graisivaudan avec des rentes assignées à Goncelin, Morêtel, la Terrasse, Allevard, Avalon, St-Maximin et Grignon.

Arch. de l'Isère, B. 4487, rouleau (*Invent.* IV, 365^a).

32609 1343-4-5.

Compte des revenus de la châtellenie delphinale de Beaumont(-Monteux), rendu par François de Cognin, juge du Viennois.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 281.

32610 1343-1346.

Procès devant le conseil delphinal par Gaufred ou Guiffred de Penna, abbé de Boscaudon, contre Jean Cabassol et Guillaume Rolland, d'Embrun, au sujet du droit de pâturage dans le mandement de Montmirail.

Arch. de l'Isère, B. 4253, pap. (*Invent.* IV, 160-1).

32611 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348.

Cinquante-deux reconnaissances reçues par notaires et faites par des habitants des Puys St-Pierre et St-André de tailles comtales, auxquelles avaient droit aux termes des transactions delphinales les bourgeois et affranchis de Briançon représentés par leurs consuls, comme substitués aux droits seigneuriaux du dauphin par la transaction générale du 29 mai 1343.

Arch. de Briançon, CC. 1, original.

32612 1343-1351.

Extraits des *Memorabilia Humberti Pilati.*

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 676-81 ; *Hist. Dauph.* II, 622-7.

32613 1343-1400.

Petit livre en cahier, contenant plusieurs reconnaissances au profit de l'abbaye de St-Ferréol en 6 ff. de cens dus sur St-Prim, Vienne et St-Symphorien.

Arch. de l'Isère, Inventaire 173, 1740[b].

32614 1344.

Traité entre l'archevêque de Vienne et le comte de Savoie sur le fait de la juridiction de Feyzin, St-Symphorien, Venissieu et Salaise (Saleze).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 83[a], n° 645.

32615 (1344).

Compte du châtelain delphinal de Charosse, en Faucigny : Jean dou Briey, accusé d'avoir dérobé une pièce de bétail, a quitté le pays.

*LETONNELIER (G.), *L'Emigration des Savoyards* (1921), 12-3.

32616 1344.

Reconnaissances passées au commandeur d'Echirolles par des particuliers de Bren. Guillaume Artaud not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, f° 20, n° 80.

32617 1344.

Reconnaissances passées au commandeur d'Echirolles par des particuliers de Mirauvel (Mirannet). Guillaume Artaud not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, f° 22[a], n° 90.

32618 1344.

Bail fait par le procureur du commandeur d'Echirolles à Martin et Michel Bonin et Rondon Allard de 15 setérées de terre dans la paroisse de Bressit, lieu dit à la Condamine de la Lévade, et 3 set. dans la grange de la Lévade. Jean du Cognet, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, f° 34[a], n° 132.

32619 1344.

Contrat de mariage entre Jordanon Audoard, fils d'autre Jordanon, tanneur à Romans, avec Jacquemette Gibelin, fille d'Armanon, bourgeois de la même ville, dotée de 400 flor. d'or, deux paires de robes, etc.

Arch. de la Drôme, E. 23, orig. parch. (*Invent.* II, 4[b]).

32620 1344.

Cautionnement de la dot de Tacette de Baux, épouse de Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, par Audebert d'Istrie, Audebert du Puy, Rostaing de Soliers, etc. — Cf. 13 mai.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 13, n° 50.

32621 (Vers 1344).

Mémoire des actes en vertu desquels le dauphin prétendait les fiefs de Beauregard et de la Baume-d'Hostun (Autun), contre le comte de Valentinois ; semblable mémoire ès actes dud. comte.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 295.

32622 (Vers 1344).

Aymar de Bressieux fait donation à Humbert, dauphin de Viennois, des châteaux et mandements de Bressieux, Brezins, Lens et Montmiral, avec la suzeraineté de ceux de Viriville, Espéranche et Châtillon ; le dauphin lui rend le tout en fief et en reçoit hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3463, orig. incomplet.

32623 1344.

Condamnation prononcée contre les syndics de Pragelas, Césanne, Salbertrand, le Val-des-Prés, qui avaient usurpé les droits du dauphin, en s'attribuant l'office de magistrats.

Arch. de l'Isère, B. 4481, 1 (*Invent.* IV, 361[a]).

32624 1344.

Délégation par le dauphin (Humbert) sur le mandemens de Césane, avec 2 quittances par le dauphin aux syndics de lad. communauté, de 580 flor. d'or qu'elle lui devait annuellement. — Cf. 2 mars, 20 oct.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 459.

32625 1344.

Ordonnance et statut delphinal (promulgué par) le dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 25 : 39.

32626 1344.

Rouleau de parchemin de douze peaux, contenant le terrier plus ancien des rentes dépendantes du prieuré de Gillon.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 108[a], n° 852.

32627 1344 ?

Terrier des terres et droits seigneuriaux du chapitre de Die dans le Trièves.

Arch. de la Drôme. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 217-8.

32628 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Aimée, veuve de Pierre Fournier, de Briançon, au nom de ses enfants, Antoine et Catherine, pour une maison à Briançon.

Arch. de l'Isère, B. 3714, orig. pap. (*Invent.* III, 149[a]).

32629 1344.

Procédures et informations faites contre noble Lambert de Monteil, coseigneur de la Chau, son baile de la Chau et plusieurs de ses officiers et domestiques, au sujet du différend qu'il avait avec Guillaume de Mévouillon, coseigneur dud. lieu, à cause de la garde des foires qui se tenaient à la Chau.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 289.

32630 1344.

Ordonnance du vibailli de Gap, portant commis-

sion à des sergents delphinaux de faire la garde des foires de la Chau, avec défense aux coseigneurs de les y troubler, à peine de confiscation de leurs fiefs, etc.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 289.

32631 1344.
Acte concernant noble Isnard de Lucerne.
Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266ᵃ).

32632 1344.
Protestation des habitants de Meylan contre ceux des paroisses de Biviers, St-Ismier et St-Martin-de-Miséré, qui mènent paître leurs bestiaux sur le territoire de la paroisse de Meylan, contrairement à l'usage et sans y avoir aucun droit.
Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288).

32633 Avignon, 1344.
Donation par le dauphin Humbert au seigneur de Montcalier, de la terre de Villeneuve.
Cabinet de P. Giraud, à Romans, cart. 32.

32634 1344.
Acquisition par Guillaume de Morges, de Constant de Bardonnèche, de certains héritages au mandement de Percy, au prix de 200 flor. Guigues Froment. not.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 17ᵃ.

32635 1344 ?
Compte présenté en la chambre des comptes de Paris par les gens du dauphin de Viennois, des assignations à lui faites pour le payement de 100000 flor. coin et poids de Florence.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 42.

32636 1344.
Procès intenté devant le conseil delphinal pour la succession de noble Pierre de Pellafol (voir son testament, 8 sept. 1337).
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 103ᵇ.

33637 1344.
Les mariés Lerii, de Rochebaudin, reconnaissent devoir à... de Montmélian, juif de Pont-de-Barret, 24 setiers de blé, autant de transailles *(trensalhie)*, c'est-à-dire d'orge et de millet, et 12 flor. d'or, poids de Piémont, 6 sommées de vin rouge et 6 setiers de châtaignes.
Arch. de la Drôme, E. 1226, orig. parch. (*Invent.* II, 174ᵇ).

32638 1344.
Vente par Humbert, dauphin, à Guillaume Roger, des principales terres qui lui avaient été cédées en Languedoc par le traité du 23 avril 1343, contre une promesse sous seing privé de 6200 florins, délivrés avec l'agrément du roi de France.
Fontanieu, *Cart.* 10956, 634. — Guiffrey (J.-J.), *Hist. réunion Dauphiné à France*, 331, n° 89.

32639 1344.
Hommage rendu au dauphin Humbert par Aynard de Roussillon, seigneur de Montbreton et Serrières, pour led. lieu de Montbreton, qu'il tenait en franc alleu ; le dauphin lui donne pour cela 1000 flor. d'or.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 927.

32640 1344.
A la mort de la prieure de St-Maurice-Térlin d'Ardèche, Béatrix, abbesse de St-André-le-Bas, nomme une de ses religieuses pour la remplacer, mais l'emploi était occupé par une autre, en vertu d'une réserve du pape.
Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 103-4.

32641 1344.
Projet de fondation et de réglementation par le dauphin Humbert d'un monastère à (St-Just-de-)Claix, composé de 13 religieux suivant la règle de St-Augustin ; Marin de Lucques en est nommé prieur.
Arch. de l'Isère, B. 4203 (*Invent.* IV, 142ᵇ).

32642 1344.
Le dauphin change sa fondation des Clarisses à St-Lattier, Izeron, Moirans, Grenoble, derrière St-André, dans les maisons de Guy Grinde, Hugonin Alamanni et Hugues d'Avalon, où il avait fait de grandes dépenses, puis dans la maison de François de Theys, hospitalier de Vizille, de Pierre Clareti et d'Henri de Dreins.
Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 676-7 : *Hist. de Dauph.* II, 623ᵃ).

32643 1344.
L'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux fait un accord avec son collègue de Viviers, Aimar de la Voulte au sujet des revenus de certains bénéfices.
Gallia christ. nova, XVI, 574 ; *noviss.* IV, n° 329.

32644 1344.
Confirmation par le dauphin Humbert à Guyot de St-Savin de la donation du 28 fév. 1289/90 à son père Jean.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 330ᵃ.

32645 1344.
Donation de la seigneurie de Veynes à Aimar de Poitiers par le dauphin Humbert.
Arch. de l'Isère, B. 4112, cité.

32646 1344.
Quittance au receveur général du duché de Bourgogne, par le sire de Vienne, seigneur de Mirebel-en-Montagne, pour sa rente de 120 livr. sur les foires de Chalon.
Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 433, n° 8212.

32647 Janvier 1343/4.
Pons Clair, docteur en droit, juge mage des Baronnies, notifie aux châtelains delphinaux la lettre du 28 nov. 1343.
Arch. de l'Isère, B. 3680, orig. parch. (*Invent.* III, 138ᵇ).

32648 1ᵉʳ janvier 1344.
Hommage fait au dauphin Humbert par noble Raynard Malvezin, fils de Pons, pour lui et sa femme Gudemele, fille de Geoffroy Barbier, de Caderousse, pour la 1/2 de 5 portions de la terre de Ste-Euphémie, dioc. de Gap, qu'il avait par indivis avec le dauphin, Almédie femme de noble Riper du Puy et noble Guillaume Carrier, de Caderousse.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 343 : 1006.

32649 Avignon, 2 janvier 1344.
Amédée Alamandi, prieur de St-Laurent de Grenoble, o. de sᵗ A., communique à l'évêque Jean, au doyen et au chapitre de Grenoble, etc. une bulle de Clément VI (13 nov. 1343) le chargeant de pourvoir d'un canonicat dans leur église Humbert Pilati. Il a constaté par

enquête qu'il est d'une vie louable, d'honnête conversation et de capacité suffisante : il le déclare apte à être pourvu de ce bénéfice. Empêché par de graves affaires en cour de Rome, il charge de la poursuite de cette affaire l'official de Grenoble, le gardien des Mineurs et le prieur des Prêcheurs, Pierre de Bouquéron, prieur de Sinard, dioc. de Die, André Pallacii, prieur de St-Nazaire, dioc. de Grenoble, le prévôt et les chanoines de St-André de Gren. Jean Armueti, Henri Richardi et le sacristain de St-Laurent. *Act. Avinione*, dans l'hospice de Burgesius de Mutone que nous habitons en la rue de la Saunerie ...ind. 12... ; présents : Guillaume Jocerandi, prieur de Chabottes, dioc. de Gap, Etienne Pelati, jurisc., de la Tour, dioc. de Vienne, Pierre d'Aspres, dioc. de Grenoble, et Philippe Faucherii, de Luca, damoiseaux. François Bermundi, clerc de St-Chaffrey, dioc. d'Embrun, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 237-9.

32650 3 janvier 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert, comme baron de Montauban et Mévouillon, par Bertrand Olivier, chevalier, pour le château et terre de Gouvernet, la terre de Montguers, la 4e partie du château de Ste-Euphémie et son territoire, acquis de noble Arnaud de Durfort et des héritiers de noble Richard de Durfort, d'un autre 1/4 de la même terre acquis de la femme (et) des héritiers de noble Giraud de Durfort, et autres choses contenues en l'hommage du 19 oct. 1334.

Invent. Baronnies, I, 216, 270b, 283b ; II, 37, 67b, 325, 343b, 341-2, 705 : 673, 705, 1006-7.

32651 3 janvier 1344.

Reconnaissance en fief et sous hommage au bailli des Baronnies par noble Raimond de Remuzat, fils de Guillaume ; il reconnaît tenir en fief du dauphin en toute juridiction la 1/2 du fort et terroir de Linseuil *(Nissolio)* et 3 portions de l'autre 1/2, le château et terre de Pennafort (Pennafol), ...du château de Rochebrune et la 126e partie de la juridiction dud. R-e sur les étrangers, etc.

Invent. Baronnies, II, 165b, 191, 272 : 793, 823, 926.

32652 Avignon, 4 janvier 1344.

Clément VI rappelle à Philippe, roi de France, qu'Edouard, roi d'Angleterre, ayant promis d'envoyer ses ambassadeurs à la cour Romaine avant la veille des Rameaux (27 mars), Humbert, dauphin de Viennois, ambassadeur du roi de France, a prorogé d'un an la trêve finie à Noël passé. — *Super hiis quæ.*

Déprez (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 289-90, n° 593.

32653 Avignon, 4 janvier 1344.

Clément VI relate à Edouard, roi d'Angleterre, qu'après réception de sa lettre annonçant son intention de proroger d'un an la trêve échue à Noël passé, il a convoqué devant lui Humbert, dauphin de Viennois, un des principaux ambassadeurs du roi de France, qui a accédé à la même prorogation. — *Regalis excellentiæ.*

Déprez (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 290-2, n° 595.

32654 5 janvier 1344.

Reconnaissance en fief fournie aux commissaires députés par le dauphin Humbert, par Raimond Cotaron, prieur de Proyas (Proas), dioc. de Vaison, qui reconnaît tenir le château de Proyas (Proas), son territoire et ressort, etc., pour lequel il devait serment de fidélité au dauphin, lequel y pouvait faire exécuter la justice criminelle en cas d'adultère, incendie, effusion de sang, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 878.

32655 7 janvier 1343/4.

Investiture par Amédée, comte de Savoie, à Jauce-rand Regaud du fief qu'il tenait de lui (à St-Symphorien), dont hommage. ..., ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2973, 75. *Invent. Viennois*, III, 38a.

32656 St-Georges-d'Espéranche, 8 janvier 1344.

Payement fait à l'hôtel du comte de Savoie, par Perret de St-Genix, exacteur du tribut des Juifs. *Dat. ap. S. Georg. Sperenchie.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, compte de 1344.

32657 9 janvier 1344.

Reconnaissance faite à Jean de Chissé, évêque de Grenoble, par Guillaume de Roin *(Royno, Ruyno)* le jeune, chevalier (de la viguerie *(veheria)* de Clérieu, à Grenoble, et de sa maison forte) en présence d'Aymar d'Arces, prieur de l'aumône de Grenoble, Pierre Clavelli, cabiscol, Nicoud de Marringio et Pierre Bauduyni, chanoines de l'église de Grenoble, avec prestation d'hommage. Jean Mathei not..., ind. 12. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la maison épiscopale, en la *loyvia* devant la chapelle supérieure ; présents : Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier delphinal, Amblard sr de Beaumont, François de Théus *(Thesio)*, sr de Thorane, et Rodulphe de Commiers, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2958, reg. XIV Graisivod., lj, 351. *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), B. LI, 39b. *Invent. Graisivaudan*, II, 349b. = Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 131 (*Not. anal.* p. 41).

32658 Avignon, 11 janvier 1344.

Acte de Pierre de Prouville *(Probavilla)* et Pierre de Creil *(Credulio)*, commissaires désignés par le roi de France, établissant en détail l'assignation au dauphin sa vie durant de 12000 livr. de terre avec le mère et mixte empire et pleine juridiction, dans les sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne. *Dat. Avinion.*, dans la maison des Frères Mineurs ; présents : Pierre évêque de Clermont, Guillaume de Roin *(Ruynis)* et Roland de *Mearia*, chevaliers, Humbert Pilati, mre Jean de la Pierre, Jean Amaudrini et Moustarda, notaires.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin., paq. 2, n° 2, I, fos XIXa-XXVIIIa.

32659 Avignon, 11 janvier 1344.

Hommage prêté par Henri de Vienne, chevalier, seigneur de Miribel, dioc. de Besançon, fils de feu Gautier, chev., au profit du dauphin Humbert, sous les clauses et conditions insérées dans l'hommage de celui-ci, prêté au dauphin Guigues, d'heureuse mémoire. Ind. 12, *acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Philippe de Beaujeu, chan. de Châlons, Hugues Bernardi, professeur de droits et chev., Jean d'Hauteville, doct. en droit, et Jean de Vandri, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ij*, 377a ; B. 4028 (*Invent.* IV, 103a). *Invent. Graisivaudan*, A. 496 : VI, 290a ; *Prov. étrang.* 37a (1334) ; *Viennois*, 285a : II, 184b.

32660 = 32664 Dannemarie en Montois, 12 janvier 1343/4.

Ph(ilippe), roi de France, fait don à Louis de Poitiers, comte de Valentinois, sur la demande de Jean, duc de Normandie, du château de Blein et d'une rente perpétuelle de 4600 liv. Tournois à prendre sur les biens confisqués d'Olivier sire de Clisson, sous la condition d'en faire hommage au duc de Bretagne. Don. à *Donemarie en Montoys*...

Paris, Arch. Nat., JJ. 75, 20. = GUIFFREY, 324, 43. VIARD (J.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, LXXIV, 556[1].

32661 12 janvier 1344.

Investiture par le dauphin Humbert à Henri de Vienne, chevalier, seigneur de Miribel, fils de Gautier de Vienne, de 160 flor. d'or annuels et féodaux par lui assignés aud. Gautier sur la gabelle de Voreppe en payement de 1400 flor. d'or à lui donné 5 en considération de son hommage.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 495 : VI, 290[a].

32662 Moirans, 12 janvier 1344.

...Ind. 12... Guillaume de Roin *(Royno, Ruyno)* le jeune, chevalier, ayant promis dans son hommage à Jean, évêque de Grenoble (9 précéd.), de faire une reconnaissance particulière, déclare tenir en fief de la mense épiscopale, sous hommage lige : la viguerie *(veyeria, veyria)* dite de Clérieu, à Grenoble, avec sa maison forte, sauf la grande tour possédée par le seigneur d'Uriage ; 40 setiers de froment de cens au territoire de Grenoble ; un champ au lieu dit les Ollières *(ad Olerias)*, même territ. ; un bois avec pré vers la grange *(grangiagium)* de Prémol ; toutes ses vignes dans la paroisse de St-Martin-le-Vinoux : 30 sols de cens à Grenoble ; il fait hommage du tout au prélat. *Act. ap. Moyrencum*, dans la maison du prieuré ; présents : Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, Amblard, seigneur de Beaumont, doct. en droits, Amédée de Rossillon, cos[r] du Bouchage, et François de Theys, s[r] de Thoranne, chevaliers. Jean Mathei (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. Graisivod.*), lj, 352-4. *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), C. CXXXIIII, 69[b]. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 132 (*Not. anal.* p. 42). — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 148-9 ; *Hist. de Dauph.* I, 146.

32663 Avignon, 13 janvier 1344.

Clément VI autorise François de Grandmont (Gram.), chan. du monast. de St-Antoine de Viennois, à passer de l'ordre de St-Augustin à celui de la milice de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem. Jadis, religieux bénédictin et prieur de St-Jean à Genève, il était parti en guerre ; ayant quitté son habit, il avait combattu avec le roi de France et autres barons ; Benoît XII l'ayant dispensé de l'irrégularité et autorisé à entrer chez les Antonins, dont il fut commandeur à Bourg-en-Bresse, il repartit en guerre et reçut le diaconat, ce qui lui ferma la porte de la prêtrise. — *Romano Mater.*

DÉPREZ (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, 294-5, n° 603, cf. n° 604. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 368.

32664 = 32660 Dannemarie, 13 janvier 1343/4.

Philippe, roi de France, sollicité par Jean, duc de Normandie, donne à Louis de Poitiers, comte de Valentinois, la terre et seigneurie de Blein en Bretagne, avec une maison au faubourg de Nantes, provenant de la « forfaiture » d'Olivier de Clisson, pour le récompenser de ses services à la couronne de France.

Arch. de l'Isère, B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 100[b]). CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 298 (à part, I, 322).

32665 Avignon, 14 janvier 1344.

Bertrand de Nyons *(Nihoniis)*, dit du Chastel *(de Castello)*, coseigneur de Nyons, dioc. de Vaison, fait hommage lige de corps et personne au dauphin Humbert, seigneur des baronnies de Mévouillon et Montauban, et reconnaît tenir de lui en fief franc, antique, noble et gentil, la juridiction et autres biens et droits, dans les château, territoire, tènement et mandement de Nyons ; le dauphin promet de le défendre et garder. *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Marseille, o. s[t] A. de V., Raymond Falavelli, Michel de Clerico, de Césane, jurisc., Pierre de Boëge et Bertrand de Castro, damoiseaux, etc. (2).

Arch. de la Drôme, E. 4743, pap. (*Invent.* IV, 12[a]). Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ij-iij, 377-8. *Invent. Baronnies*, II, 67 : 705.

32666 Rome, 16 janvier 1344.

Acte de soumission de l'empereur Louis de Bavière, au pape Clément VI, par l'intermédiaire de Humbert, dauphin de Viennois et autres ambassadeurs... Ind. 12, *Clement. pp. VI a° 2, Romæ*, en consistoire public.

BALUZE, *Miscell.* II, 272-3 ; éd. Mauri, II. 284-5. DUMONT, *Corps diplom.* I, II, 226. LÜNIG, *Corp. jur. gent.*, part. gener. contin. I, 208. *Olenschlager Staatsgesch.*, 238. = **Gallia christ. nova*, III, 1166. GEORG. II, 480-1. BOEHMER, *Reg. imp.*, Päbste, 175.

32667 Avignon, 16 janvier 1344.

Le pape autorise les procureurs de Pierre, évêque de Valence et Die, à visiter plusieurs églises le même jour.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 369.

32668 Crest, 16 janvier 1343/4.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par noble Bertrand de Mirabel, de Mirmande, dioc. de Valence, pour 3 portions de quelques hommes et cens au château et mandement de Savasse, dont la 4[e] appartenait aud. comté. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxv-ij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 539[b] : III, 180,-7.

32669 Avignon, 17 janvier 1344.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Eléonore, veuve de Jean de Montluel usufruitière pendant sa vie de la terre de Montrigaud. Fait *Avinion.*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[xx] xxxxvj. *Invent. St-Marcellin*, I, 964.

32670 Avignon, 18 janvier 1344.

Clément VI autorise Pierre, évêque de Valence et Die, à visiter par procureur pendant 2 ans ses églises et monastères et à percevoir des procurations modérées. — *Sincera fraternit.*

DÉPREZ (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 308, n° 624.

32671. 18 janvier 1343/4.

Béatrix de Poitiers, dame de Crussol et de Beaudiner, établit des procureurs pour vendre la moitié de la terre de St-Germain-de-Vaulx.

Du Chesne, *Comtes Valentin.* pr. 21.

32672 18 janvier 1343/4.

Contrat de mariage entre noble Pierre de Grignan *(Grahano)* et son fils Dalmace de Grignan avec Belina et Béatrix, filles de noble Artaud d'*Ayguedine*, et de noble Morgon, fils dud. Artaud avec Barastafille dud. Pierre Artaud, constitue pour dot à ses filles 800 flor. d'or de Piémont et des vêtements de Moulins, Bruxelles et Paris ; et Pierre à la sienne 500 flor., etc.

Fillet, dans *Bull. archéol. com. trav. histor.-scientif.* (1896), 59 (à part, 7).

32673 Avignon, 19 janvier 1344.

Le dauphin Humbert promet, au cas où il mourrait sans enfant, à son parent Jean de Chalon, une rente perpétuelle de 1000 flor. d'or, pour qu'il renonce à toute prétention sur les terres du Dauphiné, sauf celles d'Orpierre et de Trescléoux.

Arch. de l'Isère, B. 3794, vid. (*Invent.* III, 255c).

32674 19 janvier 1343/4.

Partage des terres vacantes par le chapitre de Vienne (voir au 25 juin précéd.).

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. lxxxxvij.

32675 Avignon, 20 janvier 1344.

Pierre de Prouville et Pierre de Creil, notifient aux sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne la commission du roi pour assigner au dauphin Humbert 12000 liv. de revenu (23 avril 1343) et 2000 en propriété. Procédure d'assignation sur les villes et châteaux d'Alles et Com(m)ercy.

Arch. de l'Isère, B. 3899 (*Isère*, IV, 5). *Invent. Généralité*, I, 25 : 36, 38-9 ; *Vivarais*, 525 (*Isère*, IV, 19c).

32676 20 janvier 1344.

Marie de Viennois, prieure de la chartreuse de Salettes, reconnaît avoir reçu des syndics d'Oulx 7 liv. 4 den. de gros Tournois à elle dus pour la taille comtale d'une année ; elle reproduit le mandat de son neveu le dauphin Humbert, du 26 oct. 1343.

Bibl. de Grenoble, ms. 2308,3c, orig. parch. scellé (sup. 61-2).

32677 (Avignon), 21 janvier 1344.

A la demande du cardinal Guillaume (d'Aure), Mathieu Contesson est pourvu d'un bénéfice à la collation de l'abbé de St-Antoine.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 370.

32678 22 janvier 1344.

Nouvel accord entre les Briançonnais et ceux de la Tierce, réglant définitivement les droits de chacun dans les charges communales et mettant fin aux difficultés très graves suscitées par l'acte du 16 fév. 1343. La Tierce supportera le cinquième des charges de toute nature.

Arch. municip. de Briançon, DD. 5, original.

32679 Briançon, 22 janvier 1344.

...Ind. 12... Pierre Margariti, dit Juvenis *de domibus Albertorum*, paroisse de Briançon, reconnaît avoir reçu, au nom de son fils Jean, de Guigues Dalmacii, de Petris, même paroisse, pour la dot de sa sœur Oricreys, épouse dudit Jean, 4 flor. d'or et pour son lit 4 gros tourn. argent, dont quittance. *Acta ap. Brian.*, en la maison de Georges Bajuli ; présents (3). Franç. Bermundi, not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 240c.

32680 23 janvier 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert, comme baron de Montauban et Mévouillon, par Bertrand Olivier, chevalier, du château et terre de Gouvernet, etc. (19 oct. 1334).

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 261.

32681 St-Georges-d'Espéranche, 23 janvier 1344.

Versement fait par Peyreti, recteur des Juifs des états du comte de Savoie, pour les dépenses de l'hôtel du comte à St-Georges et au Bourget. *Dat. ap. S. Georg. Sperenchie.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, compte du 11 avr. 1344.

32682 Crest, 23 janvier 1343/4.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Burgondion Burgundionis de Privas, majeur de 14 ans, présent son oncle Rostaing de Rochesauve, prieur de Bico, chan. de Charas, pour son avoir franc et noble au château de Privas et au mandement de Tournon près Privas, au château et mandement de Chaslus et ailleurs en la terre du comte, notamment le ban qu'il prenait au mas de Malves, mand. de Privas. *Acta ap. Cristam*, en la forteresse du comte ; témoins : Pierre Melheti, Ponce Masaulanhi, juristes, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 524-5.

32683 (Avignon), 24 janvier 1344.

A la demande du même (n° 32677), la même faveur est accordée à Elie Delmayre, doct. en décrets, étudiant à Toulouse, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 371.

32684 (Avignon), 24 janvier 1344.

Indulgence à l'article de la mort accordée à Pierre Falcon et Salme son épouse, du dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 372.

32685 24 janvier 1343/4.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient possédées Jean de Claveyson, doyen, Aynard de Bourcieu *(Borseu)* et Jean Baudeti, chanoines, par les mains des chanoines Jacques de Balon et Mathieu de la Balme : Hugues Romestagni, doyen, Pierre du Vernet, précenteur, G. de Virieu, chantre, Sy. mistral, Humbert capiscol, David Zacharionis, maître de chœur, Pierre de Biol not.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. lxxxxviiib-c.

32686 Rumilly, 26 janvier 1344.

Amédée comte de Genevois.

2a *Cartul. de la Chartreuse*, f. ccl vo.

32687 27 janvier 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Odon Allemand, pour le château et terres de Ste-Jalle... Cf. 10 mars.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 334b : 998.

32688 27 janvier 1344.

Dénombrement fourni au juge mage des Baronnies par Marquis de l'Epine, chevalier, qui reconnaît tenir en fief du dauphin plusieurs cens au terroir du Buis, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 139 (1334) : 179.

32689 27 janvier 1344.

Dénombrement fourni au juge mage des Baronnies par noble Renoard Malvezin, fils de Pons, au nom de Guillaumette Barriers, fille de Jeoffrey, son épouse : il reconnaît tenir en fief du dauphin comme baron de Montauban, la 1/2 de 5 portions de la 1/2 du château de Ste-Euphémie, dioc. de Gap et de la 1/2 de 5 portions du four dud. lieu, avec toute jurid., par indivis avec le dauphin : et Almedie, épouse de noble Ripert Guillaume Barriers, de Caderousse, de la 1/2 des 5 portions des hommes et femmes, etc. ; il devait pour le tout hommage et serment de fidélité au dauphin.

Inséré dans un hommage du 18 févr. 1388. — Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 343 : 1007.

32690 28 janvier 1344.

Hommage et reconnaissance particulière fait pour sa parerie par Robert d'Hostun *(Hosteduno)*, à Louis comte de Valentinois, sauf son hommage envers le seigneur dauphin pour *Rebzaliis*.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vien.-Valent.* III), 217ᵃ.

32691 Montélimar, 30 janvier 1343/4.

...*A° I. D...* ind. 11(= 12)..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Raymond Girardi, docteur ès lois, bailli et juge de Montélimar pour le pape, ayant fait publier dans les lieux accoutumés de cette ville par le crieur public *(incantator)* l'interdiction de citer personne devant la cour de Valence ou autre en dehors du tribunal et juridiction du pape, sous peine de 25 liv., Jean Rovilhi, consul et recteur de la communauté des habitants de la ville, considérant cet acte comme préjudiciable aux droits et à l'honneur de la cité et contraire à ses franchises et libertés, protesta devant le bailli et lui présenta un grand rouleau de parchemin renfermant la preuve de son affirmation. Le bailli, après avoir pris connaissance de la clause qu'il ignorait, suspendit sa publication et la révoqua. *Act. Montilii-Ademari*, dans la chambre haute du bailli en la maison du Temple ; témoins : Guillaume Bues, damoiseau, vibailli et lieutenant général du bailli, Fulcon de Bonilis, damoiseau de celui-ci, etc., Arnaud Timotz, not. impér. et papal.

Arch. de Montélimar, orig. parch. Chevalier (U.), *Cart. de Montélimar*, 121-3, n° 49.

32692 Grenoble, 30 janvier 1344.

Le dauphin Humbert ordonne aux bailli, juge et procureur du Graisivaudan, aux châtelain, clavaire ou cellerier d'Oysans d'observer l'acte du 4 déc. 1342. *Dat. Gracionop. per dominos* (le conseil) l'évêque de Grenoble, le chancelier du Dauphiné, Amblard sʳ de Beaumont, et François de Theys, chevaliers, commissaires généraux. Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III°, xiiij° (M° CCC° XXXXIIIJ°).

32693 (Avignon), 31 janvier 1344.

Jacques Coqui est nommé choriste de Valence, mais il résignera l'église de Montélimar qu'il vient d'obtenir *in forma pauperum*. — Exéc. : l'archidiacre de Valence, Pierre Rebolli, chan. de Val., etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 374.

32694 Février 1344.

Le pape Clément (VI) ayant prononcé un jugement sur les différends entre Louis de Poitiers, comte de Valentinois, et Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de Montélimar, par lequel celui-ci avait été condamné à prêter hommage pour quelques terres, propose par bulle au comte d'assigner un lieu de sûreté où led. hommage puisse être prêté... ann. 2° du pontif.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 275° : III, 444 bis-5.

32695 Treschenu, 1ᵉʳ février 1344.

...Ind. 13... Pierre Clareti, chevalier, seigneur de Treschenu *(Tribus Canutis)*, diocèse de Die, constitue procureurs son neveu Humbert Clareti, damoiseau, fils de feu Pierre Clareti, et Jean Chipre, de Tuagio, même dioc., pour vendre ou échanger une maison à Grenoble, dans la rue qui va du banc de Mauconseil à l'église St-André, à Humbert dauphin de Viennois et en recevoir le prix ou compensation. *Act. ap. Tribus Chanutis*, en l'hospice dudit Pierre ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III° xxxvij°-ix°.

32696 (Avignon), 3 février 1344.

Autorisation à Béraud Auris d'échanger son prieuré de St-Pierre de Salettes, dioc. du Puy, contre le prieuré des Tourrettes, dioc. de Die, dépendant de Tournus et administré par Etienne Auris.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 376.

32697 4 février 1344.

Quittance par Rodolphe d'Arlo, chevalier, châtelain du Queyras, aux consuls d'Abriés, de 90 flor. d'or qu'ils devaient annuellement au dauphin... ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3714, orig. pap. (*Invent.* III, 148ᵃ). *Invent. Baronnies*, 50.

32698 Avignon, 7 février 1344.

Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Andria, et Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, constituent Pierre de Cadenet *(Capd-to)*, chevalier, régent de la cour du vicariat du royaume de Sicile, pour vicaire, justicier, recteur, administrateur, receveur et procureur de leur comté d'Andria et de leurs rentes. Ils révoquent par les présentes le vicariat de François de Fredulphis de Parme, licencié en droits, et tous autres. Ils chargent leur nouveau vicaire de payer des pensions annuelles, montant à 80 onces et l'autorisent à s'attribuer 100 flor. d'or par an pour l'hommage qu'il leur a fait. *Dat. ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents (3)... *ind. 12 mutata cum anno, pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Sceaux, en l'absence du chancelier.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 203. *Invent. Généralité*, 39. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 515-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 484-5.

32699 Avignon, 7 février 1344.

...Ind. 12, Giraud de Monteil *(Montilio)*, chevalier, coseigneur de ce lieu et de St-Auban (*S. Albani*), reconnaît avoir reçu solution intégrale de la part du dauphin Humbert de 1500 flor. d'or qu'il lui devait pour chevaux perdus et pour ses gages dans les guerres delphi-

nales; il promet de rendre au prince ou à Jean, abbé de Gorze, d'ici à un mois, les titres de ces dettes et les déclare annulés. *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frères [Mineurs]; présents : Guillaume de Roin l'ancien, chev., Ponce Clari, doct. en droit, bailli des baronnies de Montauban et Mévouillon, Jean Pataudi, de *Planis*, dioc. d'Uzès, jurisc., et Hugues de Monteil *(Montillio)*, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iij-iiij, 378-9.

32700 Avignon, 7 février 1344.

Le même reconnaît, sur les instances du dauphin, lui devoir pour compte final arrêté 500 flor. d'or; il promet et jure de les solder à Avignon d'ici à un mois au prince ou à Jean, abbé de Gorze. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iiij-v, 279-80.

32701 8 février 1344.

Reconnaissance en fief au profit d'Amédée, comte de Savoie, par Amédée de Miribel, pour le château et terre de Miribel, avec son terroir, juridiction, etc., plus en augment de fief, tout ce qu'il avait en la châtellenie de Maurienne, plus les biens féodaux qu'il avait acquis des seigneurs de Torchefelon, de Guillaume Rivoire, Hugues de Boczosel, chevalier, et Martin Berre, situés aux mandements de Boczosel et la Côte-St-André, etc.

Invent. Graisivaudan, II, 421; *Viennois*, I, 324v°.

32702 Avignon, 9 février 1344.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3006, II° XLVI°.

32703 Paris, 9 février 1343/4.

Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et de la Marche, etc., écrit à Louis de Poitiers, comte de Valentinois, que l'ayant nommé un de ses pleiges pour l'exécution du contrat de mariage entre sa fille et le comte de Savoie, il le prie de donner caution pour 2000 flor.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2361.

32704 Avignon, 11 février 1344.

A la demande du cardinal Hugues (Rogerii), l'official de Vienne et 2 autres sont chargés de conférer à Girard Bonoysii, de Romans, clerc de ce cardinal, l'église *Capelle Vallisaure* sur la rive du Doron (15 l. T.).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 379.

32705 Pelleautier, 11 février 1343/4.

Compte rendu par Arnoux Grangeti, de Pelleautier, curateur nommé par la cour du vicomte de Tallard, de l'administration des biens d'Arnoux Spie et sa femme Sesina, mis aux enchères pour payer 20 sols dus à Pons de Vaus, de Pelleautier, et de la laine *aginorum* au juif Conon : au 1er est attribuée une maison hors des murs de Pelleautier et au 2d 25 gros Tournois d'argent à prendre sur le prix de lad. maison; quittance en présence de Rostaing de la Font, damoiseau, de Pelleautier *(Podiolhauterio)*, qui reçoit les lods. Lantelme de la Font, de Neffes, not. imp. *Act. Podiilhautherii*, sur la terrasse d'Humbert de la Font.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 13v°.

32706 Avignon, 13 février 1344.

Le pape Clément VI ratifie et confirme la transaction intervenue entre Jean, évêque de Grenoble, et Humbert, dauphin de Viennois (3 juin 1343), comme avantageuse au bien public et utile à l'église de Grenoble. — *Hiis quæ interdum.*

Arch. de l'Isère, B. 4211, vid. du 7 janv. 1381/2 (*Invent.* IV, 147). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), A. ix, 12v°. *Chartul. civit. Gratianop.* VI[xx] xvj°, n° 24 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C. III, 355 (à part, 17). CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n°s 10 et 99 (*Not. anal.* pp. 10 et 34). *Invent. Graisivaudan*, VI, 167v°. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 495; *Hist. de Dauph.* II, 472. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 165. GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 383.

32707 Avignon, 13 février 1344.

Humbert, dauphin de Viennois, renouvelle l'ordre aux syndics, consuls et procureurs de la communauté (d'Oulx) de solder ce qui reste dû au châtelain du lieu, Pierre de la Tour, damoiseau. *Dat. Avenione.* Sceau secret, en l'absence du chancelier.

MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 18°.

32708 Grenoble, 13 février 1344.

Union au prieuré de Clarafont, dioc. de Grenoble, de l'église de Mouxy, qui dépendait auparavant du prieuré de St-Hippolyte-sur-Aix; assentiment de Jean, évêque de Grenoble, Athénulphe de la Balme, doyen majeur de Grenoble, Guigues de Commiers, doyen de St-André en Savoie, Pierre de Royn, archidiacre d'au-delà du Drac, Aymar d'Arces, prieur de l'Aumône de St-Hugon, Hugues de Commiers, infirmier, François de Chesio, prieur de la Roche, Guigues Boverii, ouvrier, Pierre Clavelli, capiscol, etc. *Acta ap. Gratianopolim*, en la maison épiscopale, dans la chambre haute; présents : ... Pierre de Bouquéron *(Bucurione)*, prieur de Sinard, dioc. de Vienne; Jean Armueti, chanoine de St-André de Grenoble, etc. Jean Alberti not.

TRÉPIER, dans *Doc. acad. Savoie*, VI, 272-85.

32709 14 février 1344.

Hommage fait par le procureur d'Henri de Sassenage, chevalier, à Philippe roi de France, pour 200 liv. de rente à vie sur le trésor.

DU TILLET (J.), *France et Anglet.* 238 : 106. GUIFFREY, 328, 66.

32710 15 février 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre de St-Geoirs, fils de Rodolphe, chevalier, pour des fonds et cens qu'il tenait en fief au-dessous de Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 14v°.

32711 15 février 1344 = 20 février 1344.

32712 Villeneuve-lès-Avignon, 16 février 1344.

Lettre de Clément VI à son sergent d'armes Héliot de Buffenos. Il est venu à ses oreilles que, malgré la sauvegarde générale sous laquelle Louis de Pierregrosse, archiprêtre de Viviers, avait placé la ville et la terre de l'évêché de Trois-Châteaux, les citoyens l'ont violée et se sont livrés à des offenses et des injures envers la personne de leur évêque Hugues; ces jours-ci ils ont parcouru en armes la terre épiscopale, y ont fait des prisonniers et les détiennent; de plus, ils ont attaqué le château de St-Restitut et se sont efforcés de le démolir; ils ont coupé des arbres fruitiers et dévasté un bois à lapins, en présence de Bernard Mancipii,

baile pontifical dans cette ville. Le pape est cependant disposé à pardonner ces excès contre son autorité, moyennant satisfaction et promesse de ne pas récidiver. — *Pertulit infestus.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 336-8, n° 671. *Gallia christ. noviss.*, IV, 146-7, n° 325.

32713 Villeneuve-lès-Avignon, 16 février 1344.

Lettre de Clément VI aux nobles et aux citoyens *(plebeis)* de la ville de Trois-Châteaux. Il s'étonne que, ne pouvant ignorer que la ville et la terre de l'évêché de Trois-Châteaux sont depuis longtemps sous la sauvegarde pontificale, ils se soient livrés à des offenses et à des dommages envers leur évêque Hugues. Il leur envoie son sergent d'armes pour les amener à résipiscence et à satisfaction. — *De vobis miramur.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 372, n° 720. *Gallia christ. noviss.* IV, 147-8, n° 326.

32714 Briançon, 16 février 1343/4.

Traité d'union entre les bourgeois de Briançon et les habitants des Puys, affranchis par le dauphin, et les communautés voisines, pour la défense de leurs privilèges et du pays, les réparations des routes, ponts, églises et clochers. Les affranchis et voisins de Briançon paieront le quart des dépenses militaires, le 5e des autres ; aucune taxe exceptionnelle ne pourra leur être appliquée ; ceux qui ne payaient pas avant ne paieront rien après.

Bibl. de Grenoble, Ms. R. 6181. = Roman, 219.

32715 Avignon, 17 février 1344.

Ind. 12, Humbert dauphin... Hommage de Guillaume de Morges. Fait dans le couvent des frères Mineurs. — Cf. 18 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 217.

32716 17 février 1343/4.

Hommage prêté à Amédée de Poitiers, seigneur de Taulignan et de St-Vallier, par noble Pierre de Comps, pour sa parerie au lieu et terroir de Comps, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 735.

32717 18 février 1344.

Investiture par le dauphin Humbert à Guillaume de Morges, chevalier, des biens situés en la paroisse de Percy qu'il avait depuis peu acquis de Constant de Bardonnèche, coseigneur dud. lieu, et qui étaient du fief delphinal. Le prince se réserve la faculté de rachat en payant 200 flor. ; il consent à ce que Guillaume jouisse de ces biens en augment du fief de Chichilianne.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 16-7.

32718 = 32720 Avignon, 20 février 1344.

Le dauphin Humbert inféode à Andrevon Toscan (André Costain), notaire de Grenoble, l'office de notaire et greffier de la cour des appellations de tout le Dauphiné, sauf la terre de Faucigny et sous hommage lui donne en échange une terre de 45 fosserées au mandement de Montfleury, sous le château ou monastère, une vigne de 16 fosserées au même lieu, une autre de 12 foss. et une 3e de 8. ...Ind. 12, *ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 207 ; 2962, 258 ; 3286 (*Invent.* II, 258a). *Invent. Généralité*, 532 ; *Graisivaudan*, II, 351a ; III, 14-5 (au 20).

32719 Avignon, 20 février 1344.

Le dauphin Humbert, pour augmenter le nombre des religieuses de Montfleury, donne au monastère les vignes qu'il avait eues par échange avec Andrevon Toscan le même jour ; il les amortit par cet acte... Ind. 12, *ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 205 ; B. 2962, 254. *Invent. Graisivaudan*, III, 15a.

32720 Avignon, 20 février 1344.

Echange entre Humbert, dauphin de Viennois, et Andrevon Toscani, notaire de Grenoble, de l'office de notaire, tabellion ou *scribania* de la cour des appellations de tout le Dauphiné, la terre de Faucigny exceptée, contre 4 pièces de vigne au-dessous du château ou monastère de Montfleury. Henri Dauphin, sr des baronnies de Montauban et Mévouillon, oncle du dauphin, devait à feu Nicolas de la Porte, de Moirans, père de Guigonette, femme d'Andrevon, et à sa sœur Benastine 78 liv. bons Viennois, dont Andrevon passe quittance ; *Acta ap. Avinion.*, en la maison du couvent des frères Mineurs ; témoins Jean de Viennois, abbé de Gorze..., Jean Revolli, de l'ordre des frères Prêcheurs du couvent de Grenoble et Jacques de Die, dit Lappo. Guigues Frumenti not. Anneau secret. Ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIes xv-j, xviij,-XIIIes ij.

32721 St-Jeoire, 20 février 1344.

Approbation de l'acte du 13 préc. par Burnon de Chignin, prieur de St-Jeoire en Savoie, dioc. de Grenoble, Jean de Chissé *(Cheysiaco)*, sacristain, et 6 chanoines. Fait dans le prieuré *S. Jorii*, en chapitre ; témoins. Philippe du Lac not. imp.

Trepier, dans *Doc. acad. Savoie*, VI, 285-6.

32722 (Avignon), 21 février 1344.

A la demande de Guillaume de Royn, les prieurs de St-Martin-de-Miséré et de St-Laurent de Grenoble, et le prévôt de St-André de G-e sont chargés de faire recevoir chan. en l'égl. des Augustins de G-e, Jean de *Scillionas*, clerc de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 389.

32723 (Avignon), 21 février 1344.

Sur la demande du même, Jacques de Chambéry, recteur de l'égl. paroiss. de Ste-Marie de Beaumont, dioc. de Valence, est nommé chapelain de la chap. sécul. de l'égl. de Grenoble, en remplacement de Pierre Baudoyn, qui y reste comme religieux. — Exéc. : le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 390.

32724 21 février 1344.

Donation par Béatrix, fille d'Amédée Guiffrey, femme de Guillaume Tardin, de St-Marcellin, à Jean et Guigues Guiffrey, ses frères, de 50 flor. d'or, qu'elle a reçus en dot, et tous ses autres biens, au cas où elle mourrait sans enfants, se réservant 80 flor. d'or pour en disposer par testament. Jean Barbat et Jacques Algoud, nott.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

32725 Grenoble, 21-24 février 1344.

Réforme des anciennes mesures briançonnaises et des contingents des chevauchées, faite par ordre du

dauphin, devant le conseil delphinal par Guillaume Grinde, bailli, Bérard Laurent, juge du Briançonnais, et les députés des communautés briançonnaises.

Arch. de Briançon. = ROMAN, 219.

32726 Villeneuve-lès-Avignon, 22 février 1344.

Lettre de Clément VI à (Pierre de Châlus), évêque de Valence et Die. Ce présent mois de février, le juge et les officiaux du pape à Romans, dioc. de Vienne, ayant saisi et mené à la cour Periol, fils de feu Jean Gibellinis, bourgeois de cette ville, pour avoir blessé Thellin de Sufframa, clerc, notaire juré de la cour, Armand Ramundi et Jordan Robioli, avec une foule de clercs et de laïques ont ameuté la populace et assiégé les portes de la cour et empêché l'incarcération de Periol. Le pape mande au prélat de faire justice d'excès qu'on ne saurait tolérer. — *Perduxit nuper.*

DÉPREZ (Eug.), *Clément VI, lettres closes*, I, 341-2, n° 676. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 391.

32727 Villeneuve-lès-Avignon, 22 février 1344.

Clément VI charge l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble, d'[illegible]

32732 Briançon, 26 février 1344.

Procès verbal d'escartonnement fait dans le cimetière de Briançon, devant la chapelle de St-Antoine, d'une levée de 144 soldats. Guillaume Grinde chevalier, bailli du Briançonnais et Bertrand Laurent, juge du Briançonnais, sont arbitres escartonnateurs. On tiendra compte du nombre des feux, de la richesse des *universités ;* après avoir juré sur les Saints Evangiles de ne pencher ni à droite ni à gauche, les arbitres imposent ainsi : Briançon et sa mistralie, 36 soldats, Le Villard-St-Pancrace 12, La Salle 11, St-Theoffrey (St-Chaffrey) 16 1/2, le Monêtier 41, Cervières 7 1/2, Valdesprés 19, Planpinet 1 ; ces soldats avaient été escartonnés à la châtellenie de Briançon lors de l'escartonnement général fait le 23 février 1344. Procès verbal par Daniel Mottet not.

Arch. municip. de Briançon, EE. 2.

32733 (Avignon), 27 février 1344.

Le pape donne pour 3 ans comme juges conservateurs au doyen et au chapitre de Vienne les doyens de Clermont et de Maurienne, et l'archidiacre de Gap.

32738 Avignon, 2 mars 1344.

Humbert de Choulex (Cholay), bailli de Mâcon, obtient pour Thomas Froment un canonicat en expectat. en l'égl. St-André de Grenoble ; il en a de semblables dans les églises de Genève et de St-Lazare d'Avallon, ainsi que l'office de choriste en l'égl. de Grenoble, qui ne lui produit rien pendant ses absences. — Exéc. : les prieurs de St-Robert et de St-Laurent de G-e, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 394.

32739 Avignon, 2 mars 1344.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, qui ordonne à ses officiers, à la demande de son neveu le prince d'Orange, de cesser toute poursuite et procès contre ce dernier, et de s'en tenir à la convention passée avec lui lors de l'inféodation qui lui fut faite de la baronnie de Sahune, et déclare nulle toute procédure faite contre la juridiction de Raymond de Baux dans les châteaux de Montbrison, Curnier et Noveysan dont il est possesseur, à la condition de ne pouvoir y battre monnaie.

Inséré dans l'acte du 14 mars 1344. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1246.

32740 2 mars 1344.

Quittance passée en faveur de la communauté de Césane par André Scaffardo de 480 flor. d'or, à lui dus sur la pension que lui a assignée le dauphin Humbert pour l'extinction d'une dette.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m: 2, n° 5).

32741 Avignon, 2 mars 1344.

Acte concernant la monnaie de Crémieu *(Crime)*, devant François de Revel, chev., Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône, auditeurs des comptes delphinaux, Duranton du Pont, au nom de Berthet Bausani, Péronin de Mont *Molari* et associés, rend compte de la monnaie ouvrée à Serves du 16 nov. 1342 au 7 janv. 1343.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet-gabell. 1343-4*), xiij.

32742 Avignon, 3 mars 1344.

Lettre d'Hymbert, dauphin de Viennois (à l'empereur Louis de Bavière) : tous les fidèles chrétiens ont appris que les frères Prêcheurs de 17 couvents d'Allemagne ont été chassés pour avoir adhéré aux procès de l'église Romaine contre lui ; l'affection que leur porte le prince l'engage à intercéder auprès de l'empereur pour qu'ils puissent rentrer dans les maisons dont ils ont été bannis. Il se dit prêt à lui venir en aide contre tous ses adversaires. *Dat. Avinione...*

Chevalier (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 95-6, n° 33. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1894/5), D. VIII, 534-5.

32743 Cuiseaux, 3 mars 1344.

Cession faite à Humbert dauphin de Viennois par Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, considérant les donations, courtoisies et grâces à elle faites par le dauphin Humbert, fils de son frère le dauphin Jean et ses arrangements au sujet de la succession du Dauphiné, elle se démet de ses prétentions et droits sur le Dauphiné ; et promet de faire passer la même quittance à son fils Jean de Chalon, sauf pour les terres d'Orpierre et Trescléoux, et les donations viagères à elles faites par les dauphins Guigues et Humbert ; elle en garde l'usufruit pendant une heure et en investit le dauphin par tradition de son anneau. Sceau. ... Ind. 12. *Act. ap. Cusellum*, dioc. de Lyon, en la maison de lad. dame ; présents : Humbert de Choulex, s^r^ de Lullin, bailli royal de Mâcon, Guillaume de Compois, s^r^ de Thorenc, chevaliers, Viffred Sadouti, de Bonneville, Henri de Chissé, de Sallanches, Jean de Baumes, damoiseaux du dioc. de Genève, et Pierre Verdeti, de Varey, dioc. de Lyon, dam., sergent d'armes du roi de France. François Bermundi, de St-Chaffrey *(S. Theoffredi)*, clerc du dioc. d'Embrun, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 240-1 : vj-ij. 381-2. *Invent. Généralité*, 39, 385, *Prov. étrang.* 107^v^, 143-4. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 65. = *Ordonn.* 149.

32744 3 mars 1344.

Investiture par le dauphin Humbert à Durand Crozet, du Queyras, du moulin et quelques fonds aud. lieu et d'une partie de la seigneurie de Savine.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 635.

32745 Cuiseaux, 3 mars 1344.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, considérant les grâces, courtoisies, donations et bienfaits à elle faits par le dauphin Humbert, fils de son frère le dauphin Jean, le quitte, au cas où il mourrait sans enfants légimes, de toutes les sommes de florins gros Tournois et autres monnaies dont lui et ses prédécesseurs étaient redevables. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 242-3 ; vij-iij, 382-3.

32746 Briançon, 4 mars 1344.

Transaction entre les communautés du Monêtier-de-Briançon, St-Chaffrey, Val-des-Prés, Névâche, Villard-St-Pancrace et les Puys au sujet des tailles et des lods imposés sur certains fonds.

Arch. des Htes-Alpes, E. 263, orig. parch. (*Invent.* 17^e^).

32747 Avignon, 4 mars 1344.

Devant François de Revel, chev., Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône, auditeurs des comptes delphinaux, Philippe Espine et Rosso de Somay, maîtres des monnaies de Serves, la Tronche, Crémieu et Visan, constitués par le dauphin le 23 févr. 1343, rendent compte de leur gestion du 23 févr. au 12 août 1343. Pension de Jean de Mollans, chev., à Visan : *...pro raubis emendis de maynagio* de la dauphine, 13 flor. ; 120 flor. pour un champ dans lequel est construite la bastide nouvelle : 20 s. pour la capture d'un juif falsificateur de monnaie près du pont de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet-gabell. 1343-4*), xv-xxvj.

32748 (Avignon), 5 mars 1344.

A la demande de Pasteur, archevêque d'Embrun, Etienne, abbé de Mazan, est autorisé à manger en voyage de la viande les jours de droit commun.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 398.

32749 5 mars 1344/5.

Dénombrement fourni par Arnaud Bayle, d'Upie, de ce qu'il tenait en fief du comte de Valentinois : cens et directes au terroir de Marsanne, etc.

Invent. Valentinois, III, 169 : II, 166 ; III, 664-5.

32750 (Avignon), 7 mars 1344.
A la demande du dauphin, Jean Vigier, moine de Bonnevaux, o. de Cît. et dioc. de Vienne, est autorisé à fréquenter d'autres écoles que celles de son ordre, à Toulouse ou ailleurs.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 400.

32751 7 mars 1344.
A la demande du même, son familier Pierre Bernard, étudiant en droit canon, est pourvu du canonicat et prébende en l'égl. de Maurienne résignés par le cardinal Bernard (de la Tour). — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 401.

32752 7 mars 1344.
Procédure d'auditions de témoins : les religieux de Chalais faisaient 2 oboles d'or de redevance au comte de Savoie pour la garde de leurs granges au mandement de St-Laurent-du-Pont.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 46ᵃ.

32753 (Avignon), 8 mars 1344.
Jean de Bouchet, est pourvu de l'égl. paroiss. de Nantes-en-Rattier, dioc. de Grenoble, vacante par la mort à *Gazanis*, dioc. d'Orange, de Pierre Seguin, qui se rendait en cour de Rome. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Laurent et Pierre Baudin, chan. de G-e.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 402.

32754 Crest, 9 mars 1343/4.
Hommage lige et serment de fidélité rendu à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, chev., seigneur de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, par Ponce et Hugues Malleval *(Mala Valle)*, frères, fils de feu Ponce de M-l, pour des cens au mandement de St-Alban et ailleurs. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Bérenger Spalhardi ; témoins : Guillaume Cornilhani, cosʳ du Puy-St-Martin, etc.
Arch. de l'Isère, B. 2.633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxvij-iij.

32755 9 mars 1344-4 octobre 1347.
598 reconnaissances sur diverses paroisses du mandement de la Côte-St-André, reçues par Antoine de Theys *(Theisio)*.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 324ᵃ.

32756 Villeneuve-lès-Avignon, 10 mars 1344.
Clément VI mande à Arnulphe Marcellini, chanoine d'Embrun, trésorier de Campanie et Maritime, de payer les appointements du recteur. — *Sua nobis dil.*
*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 366, n° 716.

32757 Avignon, 10 mars 1344.
Ind. 12, Humbert dauphin..., hommage d'Odon Allemand de Ste-Jalle *(S. Galle)*. Fait dans le couvent des frères Mineurs. — Cl. 27 janv.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 213.

32758 10 mars 1344.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre Aynard (Aynard), fils de Jean Aynard, seigneur de Chalançon, pour le château et mandement de la Fare, la moitié du fort et mandement de Durfort, une maison, tour, etc., à Nyons, suivant la concession du 14 fév. 1312.
Invent. Baronnies, I, 271, 322ᵇ; II, 68 : 326, 386-7, 705.

32759 Avignon, 10 mars 1344.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Jean Jarezon, Jorizons, Jorson, Jozezon, Jozezan, Jordan (Leuçon), de Rosans, comme tuteur de Guillaume Augier (Ogier, Orgerii), seigneur d'Oze, pour le contenu en un hommage au dauphin Jean par Guillaume Augier, seigneur d'Oze (10 mars 1297/8), savoir de la terre d'Oze, et d'Hourage, Chabestan, Châtillon-le-Désert, Royans, Pellafol, etc. ; la Bâtie de Pré à Thibaud ; de la tour de Champcrose, sans préjudice du service dû à l'église de Beaumette ; la Bâtie de Verras ; la 4ᵉ partie de Montmorin, la terre de la Freissinouse, Ribiers, la 6ᵉ partie de St-André-de-Rosans, la 1/2 de la terre et château de Saix (Seas), comté de Gap ; 5 portions de la 1/2 de la terre de Sorbiers. Ind. 12, fait dans le couvent des frères Mineurs.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 211. *Invent. Baronnies*, I, 330ᵇ ; *Gapençais*, 63, 66, 79, 125, 151, 175, 229, 411, 542, 576, 645, 683-4, 721, 746, 772, 834 ; *Graisivaudan*, III 337ᵇ. = Rom., 219ᵇ.

32760 10 mars 1344.
Transaction entre les communautés de Lachau et Gaudissard, au sujet du paiement des subsides royaux ou dons gracieux pour leurs terres, prés, vignes et jardins ou *brusis*.
Arch. de la Drôme, E. 3093 (*Invent.* III, 75ᵃ).

32761 Villeneuve-lès-Avignon, 11 mars 1344.
Clément VI mande au même A. M., c. d'E. (n° 32769), recteur de la ville de Bénévent, de recueillir les biens de feu Guillaume, abbé de Ste-Sophie de Bénévent. — *Dudum felicis*.
*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 371, n° 718.

32762 Villeneuve-lès-Avignon, 11 mars 1344.
Clément VI commet à Hugues Ademari, seigneur de la Garde *(Gardia)*, dioc. de Trois-Châteaux, la juridiction temporelle de cette cité. — *Cum civitas*.
*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 371, n° 719.

32763 Villeneuve-lès-Avignon, 11 mars 1344.
Clément VI députe comme juge de la cité de Trois-Châteaux Ramond Gerardi, de l'Isle *(Insula)*, dioc. de Cavaillon, prof. de droit civil. — *Cum civitas*...
*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 372, n° 720. *Gallia christ. noviss.* IV, 148, n° 327.

32764 Villeneuve-lès-Avignon, 11 mars 1344.
Lettre de Clément VI à Hugues Ademari, seigneur de la Garde, gouverneur, et à Ramond Gerardi, de l'Isle *(Insula)*, juge de la cité de Trois-Châteaux. Il a appris par l'évêque Hugues et la rumeur publique que plusieurs citoyens et habitants de Trois-Châteaux, sous la main et protection du St-Siège, ont envahi le château de St-Restitut et autres lieux appartenant à l'évêque et à l'église, ont volé animaux et bois, détruit moulins et bois et causé de nombreux dommages. Ordre d'obtenir satisfaction et d'empêcher le retour de pareils excès. — *Tam venerabilis*.
*Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 372-3, n° 721. *Gallia christ. noviss.* IV, 148-9, n° 328.

32765 11 mars 1343/4.
Testament de maître Etienne de *Gissiaco*.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxxxvijᵇ.

32766 Cuiseaux, 12 mars 1344 = 3 mars 1344.
Extr. chart.-doc. de la Chambre des Comptes (ms.)

32767 Avignon, 12 mars 1344.
Ind. 12, Humbert dauphin..., hommage de Jean de Beauvoir. Fait dans le couvent des frères Mineurs.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 216.

32768 12 mars 1344 = 22 mars 1344.
MOULINET, *Reg. généal.* IV, 723.

32769 12 mars 1344.
Pierre de St-Denis, de Beauvoir-en-Royans, quitte le dauphin Humbert de 120 flor. auxquels avaient été estimées une vigne, terre et possessions, sous le château ou bourg dud. Beauvoir, vendus par lui au prince.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 509-10.

32770 12 mars 1344 = 1er mars 1344.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 2.

32771 (Après 12 mars) 1344.
Compte par Humbert de la Baume, châtelain du Châtelet-du-Crédo, du 31 juil. 1343 au 12 mars.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117a.

32772 Le Buis, 14 mars 1344.
Le procureur de Raymond de Baux, prince d'Orange, présente aux bailli et juge mage des baronnies de Mévouillon et Montauban, une lettre d'Humbert, dauphin, du 2 mars 1344, concernant les droits de Raymond dans la baronnie de Sahune, les châteaux de Montbrison, Curnier et Noveysan. Les bailli et juge mage promettent de s'y conformer.
BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1246.

32773 Avignon, 15 mars 1344.
Dauphin Humbert.
Arch. de l'Isère, B. 2995, 61.

32774 15 mars 1343/4.
A° Inc. ind. 12a ; P[ierre de Chalus] étant évêque et comte de Die et Valence. Vente par Guillaume Berbeerii dit de Naymo, citoyen de Die, à Jean Archinardi, dit Raynerii oncle paternel de Jean, Aguesone, Guillemette et Pétronille A-di, fils de Bonthoux A-i, fils de Jean, ses concitoyens, d'un pré converti en terre et couvert de froment, au territoire de Die, au lieu appelé *ad Ulmencum*, touchant la route de Romeyer, au prix de 70 flor. d'or poids de Piémont, dont quittance ; sous le cens et direct domaine de 4 set. et 1 émine et 4 poules 1/2 à Jean Reynardi, citoyen de Die, la dîme lorsqu'elle est réduite à l'église de Die et si elle est en pré une trousse de foin. Fait *ap. Dyam*, dans l'étude du notaire. Témoins : Guillaume, prêtre. Investiture par Jean Raynardi, dans sa maison. Guillaume Talonis, de Die, clerc, not. imp. et juré de la cour de Die.
Die, Biblioth. de M. de Fontgalland, original parch.

32775 (Avignon), 18 mars 1344.
Les abbés d'Ainay, de St-Paul de Besançon et de St-Ruf sont nommés pour 2 ans juges conservateurs du monast. de Sixt, dioc. de Genève.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 404.

32776 18 mars 1343/4.
Hommage prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guillaume Ripert, pour tout ce qu'il avait à Piégros.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 558 ; II, 473.

32777 18 mars 1344.
Procès devant le conseil delphinal, entre Jean d'Auris dit Roux, et les officiers du seigneur de Valbonnais, qu'il accusait de lui avoir indûment saisi ses biens.
Arch. de l'Isère, B. 3337, reg. (*Invent.* II, 289a).

32778 18 mars 1343/4.
Procuration de Guillaume d'Embrun, damoiseau, à son frère Jean d'Embrun, damoiseau. Jacques Clapier, not.
GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 13b.

32779 18 mars 1343/4.
Appensionnement par Guillelmette Argentier.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, liijb.

32780 18 mars 1343/4.
Accord entre les curés de Valence et Guillemette Argentier.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, cxlviij.

32781 19 mars 1344.
Ind. 12, vendredi...
Arch. de l'Isère, B. 2946, 355.

32782 20 mars 1344.
Libertés et franchises accordées par le dauphin Humbert aux habitants du bourg d'Hauterives : ils sont exempts et affranchis des tailles, toutes, corvées, fenages, subsides, péages, pontonages et gabelles, sauf les cavalcades et autres services ordinaires ; les biens de ceux qui mourront intestats appartiendront à leurs plus proches parents ; ceux qui sont obligés aux cavalcades seront soudoyés au bout de 8 jours ; les habitants pourront lever certains deniers sur les denrées et marchandises qui se vendent aud. lieu ; ils pourront lever le vingtain pour l'employer aux réparations et fortifications du lieu en cas de guerre ; les meuniers auront une cuillière de fer tenant un 8e de coupe pour lever le droit de mouture à raison d'une coupe par setier ; ils pourront empêcher les courses dans leurs prés toute l'année, s'ils sont clos, de l'Anonciation à la Toussaint s'ils ne le sont pas ; le droit de leyde et l'usage du marché semblable à celui de Vienne, demeurant au dauphin ; les biens donnés en payement ou constitution de dot seront exempts de lods et muage ; les maris des femmes en couches seront exempts d'aller faire le guet et de marcher aux cavalcades ; pour la marque des mesures on ne prendra que 11 den. pour la métérée, 6 d. pour la bichette et 3 d. pour la coupe ; tous les habitants sont obligés de moudre leur blé et cuire leur pain aux moulins et fours delphinaux ; seuls jouiront de ces franchises, les habitants du bourg et ceux qui se trouveront à 200 toises des murailles, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 146-7.

32783 Avignon, 20 mars 1344.
Johannot de Bello et Tuchio de Bieco, maîtres des monnaies de la Tronche *(T-hia)*, Crémieu et Visan *(Avisani)*, rendent compte devant les auditeurs des monnaies ouvrées en ces lieux du 17 nov. au 3 déc. 1342 (argent et or), du 4 au 11 déc. Solde à Jacques de Die pour provisions à Grenoble 600 liv. ; au gardien des Mineurs de Nyons *(Nioniis)*, 96 fl.
Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxx-ij.

32784 (Avignon, 20 mars 1344).

Compte par Otholin Lazarii (Octolin Lazari) des monnaies d'or et d'argent fabriquées à Visan, du 5 déc. 1342 au 4 janv. 1344. Soldé à Etienne Pelati, procureur du dauphin en cour de Rome, pour retirer les privilèges 220 flor. Pension de Jean de Mollans, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxxiij-iiij.

32785 Avignon, 20 mars 1344.

Compte par San Girautz Reclusi, de Montpellier, maître des monnaies de Crémieu pour le dauphin, des monnaies ouvrées du 5 déc. 1342 au 25 janv. 1343. Payé à Humbert de Meximieu *(Maximiaco)*, chev., châtelain de Satenay, 200 liv.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxxvj.

32786 20 (24) mars 1344.

Homologation par le conseil delphinal de la concession du 4 janv. 1342.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 278[b] : 530.

32787 Embrun, 20, 25 mars ; 22, 29, 30 novembre, 1, 4, 5, 7, 8, 11 décembre 1343/4.

Reconnaissances à Jean d'Embrun, damoiseau, fils de feu Rodolphe, coseigneur des Crottes, à son nom et à celui de son frère Guillaume d'Embrun, damoiseau, par divers habitants d'Embrun, etc. ...Ind. 11... Raymond Felicis not.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 13, orig. parch.), 13-5.

32788 Avignon, 21 mars 1344.

Lettre de Clément VI à Ramond Gerardi, de l'Isle, juge de la cour du château de Montélimar, et à Jean de Bastidone, juge de la cour de Carpentras, Louis de Poitiers s'est plaint que les officiaux pontificaux du château de Montélimar, changent à leur gré le style du sceau et de la cour et l'étendent aux sujets et terres du comte, à son grand préjudice. Il les charge de révoquer ces innovations. — *Dudum ex dilecti.*

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 379-80, n° 735.

32789 Avignon, 22 mars 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert, par François Franconis, fils de Raymond, pour la parerie de la terre de Montmorin, et ses appart., et ce que son père tenait du dauphin. Ind. 12. Fait dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 212. *Invent. Gapençais*, 542.

32790 Avignon, 22 mars 1344.

Investiture par le dauphin Humbert à Izoard de Montauban, fils de Guillaume Artaud, seigneur de la vallée de Beauchêne, de la terre de St-André-en-Beauchêne, et de la part en la terre de Lus avec juridiction, etc., à lui données par son père avec approbation du dauphin à qui Isoard prête hommage ; de la paroisse de Notre-Dame de Villard et les mas de Cicula, *Fabricis* au *Masagiis*, et son mandement, la terre de la Rochette en lad. vallée, la paroisse de St-Julien en la vallée de Beauchêne, le château de Montamat, la paroisse de Balanina, le lieu app. Beaudiné, sa portion en la terre de Lus à lui donnés par son père. Ind. 12, fait dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 215. *Invent. Gapençais*, 706 ; *Valentinois*, III, 143 : II, 141. = Roman, 219[b].

32791 Avignon, 22 mars 1344.

...Ind. 12, *Clement pp. VI-a°* 2. Humbert, dauphin de Viennois, par considération pour le cardinal Pierre (Bertrand) et en signe d'amitié envers Jean, seigneur de Montchal *(Montecalvo)*, mari de la nièce dud. cardinal, lui donne en fief noble sur le château et territoire de Vals *(Vallis)*, dioc. de Vienne, 20 *libratas* de terre plus 300 florins d'or delphinaux et l'en investit. Jean lui en fait hommage incontinent, avec baiser, et serment de fidélité ; il lui passe aussi quittance des actions qu'il a sur le château de Bellegarde, dioc. de Vienne. *Acta Avinioni*, en la maison des frères Mineurs : présents : Bertrand Furonis, licencié en décrets, prieur de Lemps *(Lentio)*, dioc. de Gap, Luzon de Lemps, prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seissiaco)*, dioc. de Lyon, Pierre Durandi, jurisc. du dioc. de Valence, Guillaume de Ruyn, chevalier, et Jean Nicoleti, clerc et not. du dauphin. Henri Flourie, clerc du dioc. de Lisieux, not. et apost., imp. et roy.

Giraud (P. E.), à Romans, orig. parch. Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 240-2. *Invent. St-Marcellin*, II, 2127-8 ; *Viennois*, I, 178-8 : 281[b].

32792 22 mars 1344.

Confirmation par le dauphin Humbert de l'inféodation du 31 mars 1319.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1773.

32793 (Avignon), 23 mars 1344.

A la demande de Raymond Chabert, les prieurs de St-Robert et de St-Laurent et le prévôt de St-André de Grenoble sont chargés de faire recevoir Guillaume Falavel, clerc de G-e, comme chanoine en l'égl. des Augustins de cette ville.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 405.

32794 Avignon, 23 mars 1344.

Devant François de Revel, chev., Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Conrad Vagnonis, de la Sône, auditeurs des comptes delphinaux, compte de ce que doit le dauphin à Rosso de Somay et Sandre Alto Vitis, 600 flor., payés à Avignon par François de Parme de Fredulfis sur la *reva* du pont d'Avignon.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxxviij.

32795 Arlay, 26 mars 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, fils de feu Hugues de Chalon et de Béatrix de Viennois, sœur de Jean dauphin de Viennois, sensible aux bons précédés à son égard du fils de celui-ci, Humbert. dauphin de Viennois, après avoir pris connaissance des actes passés entre eux, lui fait abandon de tous les droits sur le Dauphiné et la terre de la Tour qu'il peut avoir à raison de substitutions ou *frareschia* et des biens paraphernaux de Béatrix ; il en excepte les châteaux d'Orpierre *(Au[ri] Petra)* et de Trescléoux *(Trisclivis)*, et 1000 flor. d'or de revenu à lui donnés en fief par le dauphin. Fait au château *de Arlaco*, dioc. de Besançon ; présents : Odon de Choys, chantre de Besançon, etc. Sceau. Pierre Anglici, d'Arlay, prêtre, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxv-j, 442-3. Paris, Arch. Nat. J. 278, n° 6. *Invent. Prov. étrang.* 143[e]. Fon-

TANIEU, *Hist. de Dauph.*, pr. III, 11, 767 ; *Cart.* 10956, 613. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 91-2. = VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 516-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 493-4. *Cabin. histor.* IV, 131. GUIFFREY, 328, 68.

32796 Avignon, 26 mars 1344.

...Ind. 12... Noble Rostang d'Embrun, fils naturel *(donatus)* de noble Boniface d'Embrun, reconnaît devoir à Jean Amondrini, notaire à Grenoble, pour cause de prêt 5 flor. d'or, dont quittance, avec promesse et serment de les rendre d'ici à la quinzaine de Pâques. *Acta Avinione*, en la maison de Jean de Nancy ; présents (3).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 243v°. Cancellé du commandement de Jean Amandrin.

32797 6 avril 1344.

Procès-verbal par les bailli et juge de la terre de la Tour, à la requête de nobles Berlion et Pierre de Fetons (Fétan), frères, écuyers, au sujet des limites du lieu de Quincieu au mandement de St-Laurent(-de-Mure), qu'ils tenaient du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 456. *Invent. Viennois*, II, 523v° : IV, 443.

32798 Avignon, 7 avril 1344.

Humbert dauphin... Auzuice...

Arch. de l'Isère, B. 3001, 197 ; B. 3006, VI° lxxviij.

32799 (Avignon), 8 avril 1344.

Les habitants de Livron, Loriol, Mirmande, Beaumont, Montvendre et Alixan, ayant appelé au pape d'un impôt appelé *placitamentum*, exigé d'eux par l'évêque de Valence, l'examen et la solution de la question sont confiés au prieur de St-Félix, à Pierre de Bosanis, sacristain, et à Pierre de Chambon, chan. de Valence.

GRAEFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 406.

32800 9 avril 1344.

Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, à la réquisition de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, se départit du droit et propriété qu'il avait au château d'Espeluche, à lui commis pour diverses raisons ; il décharge Pierre de Veze de ses offenses contre lui, notamment par le transport de lad. terre aud. comte et autres choses, pour la réparation desquelles il s'en remit à la décision d'arbitres, dont l'appel éventuel serait porté à la cour et juge du comté ; il promet de rendre led. château aud. Pierre et à son fils Guillaume après qu'ils auront ratifié cette décision, et, bien et duement informé de ses droits et devoirs, rend hommage pour led. château et terre d'Espeluche aud. comte.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 940-1.

32801 Baix-sur-Baix, 9 avril 1344.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, ayant acquis par échange la terre d'Espeluche de noble Pierre de Vèze, chevalier, la lui remet en fief et hommage, comme l'avait tenue Giraud Ad(h)émar, seigneur de Montélimar.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 940.

32802 Avignon, 10 avril 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Humbert, dauphin de Viennois, considérant l'étroite parenté qui l'unit à sa tante Béatrix de Viennois, et les services qu'elle lui a rendus en temps de paix et de guerre, lui fait donation entre vifs, pour en jouir sa vie durant, des châteaux, villes, etc., de Châtillon, Samoëns et Bonneville, dans la baronnie de Faucigny, au diocèse de Genève, avec toute juridiction ; il se réserve la supériorité, le ressort, les appellations et les chevauchées, avec faculté de placer à Bonneville ou ailleurs le siège du juge et du procureur, et l'hommage lige. Béatrix créera des châtelains, qui jureront de rendre à sa mort ces châteaux au dauphin ou à ses héritiers. Investiture par un anneau. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents (comme en précéd.).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), ix-x, 384-5. Paris, Arch. Nat., JJ. 75, 279. *Invent. Prov. étrang.* 37. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 11, 795 ; *Cart.* 10956, 615-31. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 519 ; *Hist. de Dauph.* II, 495. = GUIFFREY, 328, 70.

32803 Avignon, 10 avril 1344.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, cède au dauphin Humbert, sur sa prière, le château de Cornillon en Graisivaudan, dioc. de Grenoble, avec mandement, territoire, droits et apparten., qu'elle avait longtemps possédé par donation du dauphin Guigues, frère d'Humbert. Celui-ci, par considération pour cette libéralité et les nombreux services de sa tante sans vouloir les égaler, lui fait don de 700 flor. d'or annuels en cens de blé, vins, deniers, gabelles, péages, etc., dans la terre de Faucigny ; 300 dans le mandement de Châtillon, 200 dans celui de Samoëns, ce qu'elle voudra employer en œuvres pies est dès maintenant amorti. Le tout restera du fief du dauphin ; faculté de rachat par 2000 flor. pour 100. Investiture par tradition d'un anneau. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xj-iij, 386-8.

32804 Avignon, 10 avril 1344.

Le dauphin Humbert, après avoir donné à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, les châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns, et en avoir reçu celui de Cornillon, s'aperçut que sa donation de 700 flor. était diminuée d'autant ; il l'assigne sur le produit du sceau, des lods et ventes de la terre de Faucigny, lui en cédant l'administration, dont il garde le fief ; mandat aux bailli, juge et procureur. Promesse de procurer l'assentiment du roi de France. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiij-v, 388-90.

32805 Avignon, 10 avril 1344.

Quittance donnée par Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, au dauphin de toutes les dettes et obligations d'argent pour lesquelles il lui était tenu au cas où il décéderait laissant des héritiers. *Acta* et présents *ut supra*. Sceau. Franç. Bermondi, du dioc. d'Embrun, et Humbert Pilati nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xv-ij, 390-2. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 68.

32806 Avignon, 10 avril 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 2. Humbert, dauphin de Viennois, ayant donné à son parent Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, en vue d'obtenir de lui une renonciation à ses droits éventuels sur le Dauphiné et la terre de la Tour, réservés les châteaux d'Orpierre

(Auri Petre) et de Trescléoux *(Trisclivüs)*, 1000 flor. d'or de rente, à tenir de lui en fief et hommage, et désirant se montrer encore plus libéral à son égard, convertit ces 1000 flor. en 1000 liv. de bons Viennois, le Tournois compté pour 17 den., et promet de les lui assigner dans le comté de Gap, près du château d'Orpierre. Il l'en investit, mais déclare que cette donation sera nulle s'il lui survient des enfants ; il promet de la faire confirmer par Philippe, roi de France. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents (comme en précéd.).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvij-iij, 392-3. Fontaniru, *Hist. de Dauph.* III, 11, n° 49. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 520-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 495-6. = Guiffrey, 328, 69.

32807 Avignon, 10 avril 1344.

Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a° 2.* Obligation par Humbert dauphin, en faveur de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, de 12000 florins. Le dauphin Humbert et Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, ayant fait le calcul exact de ce que l'un devait à l'autre, et la dame à Guillaume de Compois, châtelain de Châtillon, Rodulphe de Chevrières, chât. de Bonneville, et Jean de Bellegarde, dit Fornerius, chât. de Samoëns, le compte en arrêt final fixe à 12000 flor. poids delphinal, la dette du dauphin, qui promet et fait serment de payer à première réquisition. Comme sécurité pour sa tante, il hypothèque les revenus des châtellenies de Bonneville, Châtillon et Samoëns jusqu'à paiement. Promesse de faire confirmer par le roi de France. Fait *ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs, qu'habite le dauphin ; présents : Jean abbé de Gorze, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine de Viennois, Guillaume Juvini et Guy de Moirans, de l'ordre des Mineurs, Humbert de Choulex, seigneur de Lullin, François de Revel, chevaliers, Rodolphe de Chevrières, docteur ès lois, des dioc. de Vienne et Grenoble... Humbert Pilati, Guigues Frumenti nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 3, Bonneville, n° 4, orig. parch. *Invent.* 39). Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xix-x^{b}, 394-5 ; xx-ij, 395-7.

32808 Avignon, 10 avril 1344.

Le dauphin et la dame d'Arlay dérogent sur trois points à l'acte du même jour (n° 32816) : au cas où Humbert aurait des enfants, Béatrix le quitte des 12000 flor., montant de sa dette ; au cas où elle mourrait avant lui, il pourra reprendre en mains les châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns ; si le dauphin meurt sans enfants, les châteaux reviendront aux héritiers de Béatrix jusqu'à payement. *Acta* et présents *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xx-iiij, 395-9.

32809 Avignon, 10 avril 1344.

...Ind. 12... Acte de (Béatrix de Viennois), dame d'Arlay, portant que les enfants du dauphin (Humbert) pourront racheter les 700 flor. annuels à elle donnés en payant 1000 flor. pour chaque cent. Sceau. Mêmes notaires. Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij-v, 399-400. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 70.

32810 Avignon, 10 avril 1344.

...Ind. 12... Le dauphin ayant donné à sa très chère tante Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, les châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns en la terre de Faucigny et le sceau de cette terre pour 700 flor. de revenu, elle lui en fait hommage lige, ses mains dans les siennes, avec baiser de bouche en signe de fidélité et d'amour. *Acta* et présents *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvj, 401. *Invent. Prov. étrang.* 107^{b} (*Isère*, III, 225^{a}). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 71.

32811 Avignon, 10 avril 1344.

...Ind. 12, ...*pontif. Clement. pp. VI a° 2.* Béatrix de Viennois, dame d'Arlay *(Arlaco)*, sensible aux bons procédés à son égard de (son neveu) Humbert dauphin de Viennois, fils de son frère le dauphin Jean, après avoir pris connaissance des actes passés entre eux, lui fait abandon de tous les droits sur le Dauphiné et la terre de la Tour qu'elle peut avoir à raison de substitutions ou *frareschia* et de ses biens paraphernaux ; elle en excepte 700 flor. d'or delphinaux de rente perpétuelle à lui assigner dans la terre du Faucigny, 300 dans le mandement de Châtillon, 200 dans celui de Bonneville et 200 dans celui de Samoëns, et ses créances sur le dauphin. Elle lui remet l'original de la cession de son fils Jean de Chalon (26 mars préc.). *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean abbé de Gorze, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, de l'ordre de St-Antoine de Viennois, Odon de Chosico, chantre de Besançon, Humbert de Choulex, seigneur de Lullin, Guillaume de Roin l'ancien, François de Revel et Thibaud de Ceiz, chevaliers, Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, doct. ès lois, Etienne Pelati, jurisc., etc. Guigues Frumenti, et Humbert Pilati de la Buissière, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 28, 49, 187, 454 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*) ; B. 3006, VII^{xx} v. Paris, Arch. Nat., J. 278, n° 7. *Invent. Graisivaudan*, II, 121-2 ; *Prov. étrang.* 37^{b}, 41^{b}, 107 (*Isère*, III, 225^{a}). Fontaniru, *Hist. de Dauph.* pr. IIII, II, n° 50 ; *Cart.* 10956, 617. — Du Chesne, *Dauph. de Vienn.*, pr. 92-3. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 517-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 494-5. = *Cabin. histor.* IV, 132 ; VII, 284. Guiffrey, 328, 71. Chevalier (U.), *Invent. 1346*, 66-7.

32812 Avignon, 10 avril 1344.

Quittance donnée par (Béatrix) de Viennois (V-na), dame d'Arlay, au dauphin (Humbert) de 1200 flor. au cas où celui-ci mourrait laissant des héritiers légitimes. Le dauphin lui fait don de 700 flor. d'or de rente annuelle à assigner dans la terre du Faucigny, avec obligation des châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns. Sceau. Humbert Pilati et Guigues Frumenti nott. Fait *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*). *Invent. Graisivaudan*, II, 54^{a}. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 69.

32813 10 avril 1344.

Albergement par noble Jacquemon Combreti, de Goncelin, à Guillaume Giroudi, de Bellechambre, paroisse de Ste-Marie-du-Mont, de la moitié d'un pré à Goncelin. Domenget Balbi not... ind. 12 (9 !)...

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 372-3, n° 16.

32814 (Après 10 avril) 1344.

Compte par Rodolphe de Chevrières, châtelain de Bonneville, du 11 juil. 1343 au 10 avril.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵃ.

32815 Maubuisson, 11 avril 1344.

Préoccupé de pourvoir à la sûreté et à la tranquillité de son royaume, Philippe, roi de France, du consentement de la reine son épouse, transporte les droits que le traité du 23 avril avait conférés à son fils puîné Philippe sur le Dauphiné à son fils aîné Jean, comme plus rapproché du trône, à qui reviendront les sommes à échoir à la mort éventuelle du dauphin Humbert. Comme compensation il ajoute à l'apanage de Philippe, comprenant le duché d'Orléans et le comté de Valois, sauf le douaire de la reine, le comté de Beaumont-le-Roger et les autres terres de Robert d'Artois en Normandie, sauf Quatremaires et Raouretot, en place desquels il lui donne la vicomté de Breteuil, etc. Il l'émancipe pour jurer l'exécution de cet acte ; il renouvellera son serment quand il aura 14 ans. Sceaux du roi et de la reine. Fait à *Malbuisson lez Pontoize...* Par le roi, présents : la reine, les dits duc et duchesse. H. de Pomare.

Arch. de l'Isère, B. 3876 (*Invent.* III, 383ᵇ). Paris, Arch. Nat., K. 44, nᵒˢ 1 et bis ; J. 79, 5 ; Bibl. Nat., Bouhier, 50, 177. Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 176 (*Invent.* I, 58ᵃ). Guiffrey, *Réun. Dauph. à France*, 195-9 ; cf. 328, 72. = Viard (J.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, LXXVI, 557ᵃ. Fournier, 440-1, cf. 12. *Cabin. histor.* VII, 284.

32816 11 avril 1344.

Jean, duc de Normandie, et Bonne, son épouse, confirment la compensation accordée par Philippe, roi de France, à Philippe d'Orléans en échange du Dauphiné.

Paris, Arch. Nat., K. 47, origin. fr. = Guiffrey, 328-9, 73.

32817 Chambéry, 11 avril 1344.

Compte de Peyreti, recteur des Juifs, des états du comte de Savoie et receveur des censives par eux dues dans les bailliages de Viennois, etc., depuis la Noël 1343 : 116 flor. 2/3, etc. Approbation et sceau d'Amédée, comte de Savoie, *ap. Chamber.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, *Comptes tribunaux de là les Monts..., censives des Juifs*, nº 4, orig. roul. parch., sceau. (*Invent.* 31ᵃ).

32818 Avignon, 12 avril 1344.

...Ind. 12... dauphin Humbert et Béatrix dame d'Arlay. ...*ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 392ᵇ-4.

32819 12 avril 1344.

Guillaume Cotelier promet pension de sa mère.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 252.

32820 Avignon, 13 avril 1344.

Bulle de Clément VI à Giroud Pilati, de la Buissière, chanoine de Genève, étudiant en droit civil à Toulouse : à raison de ses mérites, il lui confère un bénéfice ecclésiastique qui ne dépasse pas 70 liv. Tourn. de revenu avec cure ou 40 sans cure, à la provision de l'évêque de Genève, nonobstant des canonicats à Genève et Gap et les paroisses de St-Julien et des Ollières au dioc. de Genève. — *Litterarum sciencia.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 255.

32821 Avignon, 13 avril 1344.

Bulle du même à l'évêque de Genève, au prieur de St-Jean près Genève et à Jean de Châteauneuf, chanoine de Troyes pour l'exécution de la précédente.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 134-43*), 255-6.

32822 (Avignon), 14 avril 1344.

Béatrix de Viennois, [dame] d'Arlay, obtient pour Giroud Pilat, de la Buissière, étudiant en droit civil à Toulouse, un bénéfice (70 ou 40 l. T.) à la collation de l'évêque de Genève ; il a déjà des canonicats dans les égl. de Genève et de Gap, et des personnats dans les égl. paroiss. de St-Julien et des Ollières, dioc. de Genève. — Exéc. : l'évêque de Genève, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 408.

32823 (Avignon), 14 avril 1344.

Pierre Padeffi, de Limoges, chan. du monast. de St-Antoine de Viennois, est pourvu d'un bénéfice à la collation de l'abbé. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

Grafëf, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 409.

32824 Avignon, 14 avril 1344.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, reconnaît devoir à Guillaume de Compeis, chev., seigneur de Thorens, au nom du dauphin Humbert, pour motif de cautionnement *(responderia)* 2000 flor. d'or, qu'elle promet lui rembourser par termes à la dédicace de s^t Michel. *Acta* et présents *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxviij, 403.

32825 Avignon, 14 avril 1344.

Guillaume de Compeis *(Compesio)*, chevalier, seigneur de Thorens, donne quittance au dauphin Humbert de 2000 flor. de Florence env. reçus par les mains de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, et de toutes les dettes et obligations pour lesquelles il lui était tenu et lui avait délivré le château de Châtillon en Faucigny qui lui était engagé. Humbert Pilati not.., ind. 12... *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Odon de Chosico, chantre de Besançon, Humbert de Choulex, s^r de Lullin, Thibaud de Ceiz et Jean s^r de St-Amour, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvij, 402. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1603.

32826 15 avril 1344.

Quittance à Humbert Colonel, camérier du dauphin, par le carme Jean Bernard, de Marseille, vicaire du nouveau couvent de Beauvoir-en-Royans, de 10 flor. d'or à compte sur la rente de 60 flor. assignée aud. couvent sur la gabelle de St-Nazaire.

Arch. de l'Isère, B. 4300, orig. parch. (*Invent.* IV, 178ᵇ).

32827 Avignon, 15 avril 1344.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu du cardinal Anibald, évêque de Frascati *(Tusculan.)*, par les mains de frère Guillaume de Varey *(Vereyo)*, de Lyon, prieur de St-Benoît de Cessieu (Seyssieu), 400 flor. d'or de Florence, qu'il avait en dépôt ; le dauphin les lui fait remettre à Pierre de Crocis, dam. du dioc. du Puy, agent de Guillaume de Chalancon, tuteur de Pierre et Marguerite, fils de feu Guy s^r de C-n, pour les arrérages de 160 flor. de revenu à lui donnés. ...Ind. 12. *Act. ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs

qu'habite le dauphin ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Guillaume de Roin, chev., l'ancien, et Pierre Canavesii, de Lagnieu.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxix^{x}, 404^{x}.

32828 Avignon, 15 avril 1344.

Le représentant du chan. Guillaume de Chalançon, tuteur des enfants de Guy s^{r} de Chalançon, fait remise au dauphin Humbert de 160 flor. de revenu, donnés jadis en remunération d'hommage (27 févr. 1342), et des arrérages, moyennant 400 flor. Ind. 12. *Acta ap. Avinionem*, en la maison de Jean de Nancy ; présents : Guigues Frumenti, de Grenoble, François Bermundi, de St-Chaffrey, dioc. d'Embrun et Jean d'Yron, dioc. de Laon, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxj-v, 406-10. *Invent. Prov. étrang.* 7^{b}.

32829 Avignon, 15 avril 1344.

Le dauphin Humbert décharge les fils héritiers de feu Guy seigneur de Chalançon, Guillaume et Marguerite de l'hommage qu'ils lui devaient en vertu de l'acte du 27 févr. 1342. Ind. 12. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Guillaume de Roin, chev., l'ancien, de Pierre Canavesii, de Lagnieu.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxx-j, 405-6. *Invent. Prov. étrang.* 8^{a}.

32830 15 avril 1344.

Compte par le juif Samuel, familier du comte de Savoie, des travaux exécutés à la maison de St-Genix depuis le 24 janvier 1343.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux ; St-Genix, n° 60, orig. parch. (*Invent.* 13^{b}).

32831 Maubuisson, 16 avril 1344 = 11 avril 1344.

Bibl. de Carpentras, ms. Peiresc, XLIV, II, 127-30 (*Catal.* II, 530).

32832 16 avril 1344.

Bernard Robert, bourgeois de Romans, assure 20 sols annuels qu'il avait promis au chapitre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. S^{ti} Barn. Romanis, I, 339.

32833 Villeneuve-de-Berg, 19 (*al.* 28) avril 1344.

Lettre de Bertrand Barbaste, damoiseau, bailli royal de Vivarais et Valentinois à 3 sergents royaux, les chargeant de contraindre par saisie de ses biens Giraud Adhemarii, seigneur de Montélimar et de Rochemaure à payer à Giraud Adhemarii, seigneur de Grignan, 500 liv. Tournois, le gros Tournois d'argent compté pour 16 den. qu'il avait promis de lui payer à des termes déjà échus et pour lesquelles il s'était soumis aux cours du roi de France, sauf celle du petit sceau de Montpellier. *Dat. in Villa Nova de Berco...*

Chevalier (U.), *Cartul. de Montélimar*, 124-5, n° 51 ; = et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauphin. Morin-Pons*, 13, n° 51.

32834 Avignon, 20 avril 1344.

Lettre de Clément VI à Philippe, roi de France. Comme complément des accords au sujet du Dauphiné entre lui et Humbert, dauphin de Viennois, celui-ci a passé des conventions avec Béatrix de Viennois, dame d'Arlay pour la cession des droits de son fils Jean de Chalon, moyennant une rente viagère de 2000 liv. petits Tournois, qui lui restera par droit héréditaire au cas où le Dauphiné sera dévolu à un des fils du roi. Il a accepté de solliciter sa bienveillance à cet égard. — *Ut tractatus*.

Déprez (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 417, n° 789. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 410.

32835 20 avril, 20 mai 1344.

Enquête par ordre du conseil delphinal contre André Motet, juge du duché de Champsaur, Guillaume Garin, procureur, Jean Pic et Jean de Salicis, notaires : ils ont extorqué de l'argent aux contribuables, dérobé les cartulaires, livres d'enquête, etc., de la judicature supprimée du Champsaur, volé la caisse du greffe. Interrogatoire des accusés qui nient. Audition des témoins par le notaire Jean Maynard, d'Argentière.

Arch. de l'Isère, B. 3337, reg. (*Invent.* II, 289).

32836 22 avril 1344.

Charles, fils aîné du roi de Bohême, margrave de Moravie (Maurau), pour s'acquitter envers le comte de Valentinois, son cousin, d'une pension annuelle de 500 liv. que Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg, père dud. Charles, lui avait promise, lui transporte semblable somme que le roi de France lui devait et lui avait assignée sur son trésor.

Arch. du chât. de Peyrins, 53-4, chap. I, n° 47. *Invent. Généralité Dauph.* 397.

32837 22 avril 1344.

Lettres de Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg, portant confirmation et ratification du don fait par son fils aîné Charles margrave de Moravie au comte de Valentinois de 500 liv. de rente à prendre sur le trésor du roi de France.

Arch. du chât. de Peyrins, 53, chap. I, n° 47.

32838 Taulignan, 26 avril 1344.

Noble Mandeta de Beaumont, femme de noble Ponce de Roensis, de Taulignan, constitue procureur son mari pour comparaître devant Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois et ses officiaux, pour faire reconnaissance et prêter hommage et serment de fidélité. *Act. ap. Taulinhanum*, en l'hospice de Ponce de Roensis ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxvj-ij.

32839 Crest, 27 avril 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêté au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par noble Hugues Perroti, de la Voulte, pour des cens et tailles au mandement de Barre, etc. *Acta ap. Cristam*, en la maison d'Arnaud Bajuli, d'Upie, où se tient la cour majeure du comte ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxiiij-v. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 538.

32840 Avignon, 28 avril 1344.

Hugues Adémar, seigneur de la Garde, obtient pour Jacques Garin, choriste de Viviers, depuis 30 ans au service de sa famille, un canonicat en l'égl. de Die. — Exéc. : Dalmace de St-Laurent, chan. de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 414.

32841 Avignon, 29 avril 1344.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, signifie à Jean de la Garde, viguier royal à Ste-Colombe, près Vienne, et à Viffred Sadouti, de Bonneville, dioc. de Genève, que le dauphin Humbert lui a donné en viager les châteaux de Bonneville et Samoëns *(Samoign)* en Faucigny, dioc. de Genève, avec leurs mandements et revenus et 200 flor. de revenu annuel au mandement de Bonneville et encore 200 à celui de Samoëns ; de plus, il a hypothéqué lesdits châteaux pour 12000 flor. qu'il lui devait en compte final. Elle proteste pour l'exécution de ces clauses, nonobstant la nomination de Vifred comme châtelain de Bonneville et de Jean de Bellegarde dit Fornerius, comme châtelain de Samoëns. ...Ind. 12... *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, bailli de Mâcon, Guillaume Bastardi, s^r de Furmeyer, chevaliers, et Etienne Pelati, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 243-4, xlj, 417.

32842 Avignon, 29 avril 1344.

Le dauphin Humbert ayant donné en viager à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, les châteaux de Bonneville, Châtillon et Samoëns, sous obligation d'y constituer pour châtelain des dauphinois (10 avril), elle nomme Viffred Sadouti, châtelain de Bonneville, qui prête serment entre les mains de Jean de la Garde, viguier royal de Ste-Colombe, de le maintenir en état et de le rendre au dauphin. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 245-6 ; xlij-iij, 418-9.

32843 Avignon, 30 avril 1344.

...Ind. 12... Jean de la Garde, viguier royal de Ste-Colombe, près Vienne, reconnaît avoir reçu de Viffred Sadouti, de Bonneville, damoiseau du dioc. de Genève, créé châtelain de ce lieu par Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, serment pour la garde et remise dudit château ; notification à Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, doct. en droit, prédécesseur de Viffred. *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation de Pierre de Verunis, en la rue *Liciarum ;* présents : Humbert de Choulex, s^r de Lullin, bailli de Mâcon, Humbert Pilati, chan. de Nevers et Jean de Baumes, dam. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 247^b.

32844 Mai 1344.

Conventions entre le dauphin et l'abbé et chapitre de Romans au sujet de la juridiction de cette ville.

*Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 531 ; *Hist. de Dauph.* II, 499.

32845 Mai 1344, 1345.

Comptes de Joachim Vetule, du Vache, damoiseau, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 161^b-2.

32846 Avignon, 2 mai 1344.

...Ind. 12... Le dauphin Humbert, considérant les services de Hugues Bernardi, chevalier, professeur de droits, lui fait don en fief franc et noble, en nature d'antique et paternel, de 50 flor. d'or de revenu en cens de blé, vin, deniers, etc., au mandement et territoire du château de St-Donat, dioc. de Vienne. Hugues, appréciant la bienveillance et munificence du prince se reconnaît son homme lige et lui fait hommage et serment de fidélité. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : François de Revel, chev., Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, confesseur du dauphin, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xliij-iiij, 419^b-50. *Invent. St-Marcellin*, II, 1758.

32847 Avignon, 2 mai 1344.

En considération des mérites d'Humbert Pilati, de la Buissière, son fidèle clerc secrétaire, le dauphin lui avait donné, bien avant son contrat avec le roi de France 100 sols bons Viennois de rente ; il lui en assigne 60 au mandement de Montfleury et 40 à celui de la Buissière, dioc. de Grenoble, et l'affranchit lui et ses frères de tous cens pour ce qu'ils possèdent dans ces mandements ; le prince se réserve (12) den. de plaid à mutation de seigneur et possesseur, payables par moitié aux châtelains de M-y et de la B-e. *Dat. Avinione*, sous son anneau secret en l'absence du chancelier, qui porte le grand. *Per dom. orethenus*. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 251-2 ; B. 2962, IIII^xx lvj. *Invent. Graisivaudan*, III, 15.

32848 St-Julien(-en-Beauchêne), 2 mai 1344.

Pierre Inperatoris confesse avec serment tenir en emphytéose sous la seigneurie de l'église de St-Julien, un pré au territ. de St-J., lieu dit *in Culeto*, sous le service d'1 obole à la Toussaint. *Act. S. Juliani*, devant la maison de Jacques *de Papato ;* témoins. Guillaume Achardi not. ; extrait de son Cartulaire ou Protocole par Guigues Jordanenchi, not. imp., par commission de Raynaud Raymundi, vibailli et vice-juge de Gap.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 686-7, n° 716.

32849 3 mai 1344.

Procédure d'assignation de 70 liv. 15 sols 10 den. de rente sur la Terrasse et St-Maximin en faveur d'Amblard de Beaumont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 115^a.

32850 Avignon, 4 mai 1344.

Ind. 12. Pierre de Silly *(Silliaco)*, fils de feu Reynaud de Silly, chevalier, exhibe au dauphin Humbert ses patentes des 27 sept. 1335 et 5 janv. 1338, demandant à être admis à lui rendre hommage pour 50 flor. de revenu à St-Marcellin en fief, ce qui est admis ; investiture par concession du présent acte. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Gauthier de Montaigu, prieur d'Yllatu ou Yllacu, dioc. de Besançon, Hugues Bernardi, chev., professeur en droits, Guillaume de Gros et Jean de Boys, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlv, 421 ; B. 2946, 388 ; B. 3006, III^c xxx.

32851 St-Apollinaire, Savine, Prunières, 4, 5, 9, 12, 19, 23, 26 mai, 2, 8, 12, 22 juin, 23 novembre 1344 ; 16, 22 janvier 1344/5.

Livre des reconnaissances et cens dus à Georges Athenulphi, coseigneur de Savine, par ses hommes liges et autres. Pierre Garnier not.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 14, cah.), 15-7.

32852 Avignon, 5 mai 1344.

...Ind. 12... Le dauphin Humbert, débiteur de Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, docteur en droits, lui avait assigné le château et châtellenie de Bonneville et

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay lui avait donné au nom du prince 150 flor. d'or, et promis 100 autres d'ici au 1er mai ct ; le dauphin avait assuré le surplus sur les revenus du bailliage, judicature et châtellenie de l'Embrunois, moyennant quoi Rodulphe donne une quittance générale. *Acta ap. Avinionem*, en la maison de Jean de Nancy *(Nanceyo)* ; présents : Jean Amondrini, de Grenoble, Henri Garini, de la Tour, notaires, clercs du dauphin, et Girard Bonoysii, de Romans, dioc. de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlvj, 422.

32853 Avignon, 5 mai 1344.

Rodulphe de Chevrières, docteur en droit, reconnaît tenir le château et châtellenie de Bonneville au nom de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, en vertu d'une donation viagère à elle faite par le dauphin Humbert ; il le lui rendra ou à Viffred Sadouti, récemment nommé châtelain, après avoir reçu d'eux 100 flor. d'or, les lettres du dauphin et l'acte de serment de Vifred au viguier de Ste-Colombe. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlvij^{a}, 423^{a}.

32854 Avignon, 5 mai 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre de Silhac (Sillyac), fils de Reynaud, de 50 flor. de revenu. ...Ind. 12, dans le couvent des frères Mineurs. *Avinionis*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*) ; B. 2963. *Invent. St-Marcellin*, II, 1902.

32855 Avignon, 5 mai 1344.

Rémission par Imbert, dauphin de Viennois, aux habitants de Valcluson de tous les droits qu'il pouvait avoir dans lad. châtellenie, consistant en blés, taches, treizains, cens, moulins et autres services en deniers, poules, etc., moyennant une redevance annuelle de 32 gros Tournois argent. Sceau secret.

Arch. des Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70^{a}). Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), prol. *Invent. Briançonnais*, 711, 729-30. — *Transactions d'Imbert dauph. Briançç.* (1641), 49.

32856 Crest, 7 mai 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant Aymar de Taulignan, son bailli et commissaire, par Ponce de Royssas, de Taulignan, procureur de (sa femme) noble Mandeta, fille de feu Guillaume de Beaumont, de Montélimar *(Montilio)*, pour une terre à Savasse, à la Motte et divers cens au mandement de Savasse. *Acta ap. Cristam*, en la rue publique devant l'hospice de Giraud Piconis ; témoins : Guillaume Cornilhani, cos^{r} du Puy-St-Martin, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxv-ij. *Invent. Valentinois*, IV, 540 : III, 180-1.

32857 (Avignon), 8 mai 1344.

Indulgence à l'article de la mort accordée à Raoul de St-Geoire, chevalier, et Arthaude son épouse, du dioc. de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 417.

32858 8 mai 1344.

Le conseil delphinal assigne Pierre Claret, chevalier, à comparaître à Grenoble, dans l'auditoire du Conseil, pour y prêter hommage au Dauphin et lui passer reconnaissance des fiefs qu'il tient de lui.

Arch. de l'Isère, B. 3742, cah. (*Invent.* III, 166).

32859 (Après 8 mai 1344).

Reconnaissance passée au dauphin par Pierre Claret, chevalier, pour son château d'Esparron et les seigneuries de St-Eusèbe, Aubessagne et Beaumont, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3742, cah. (*Invent.* III, 166^{b}).

32860 12 mai 1344.

...Ind. 12... Hommages rendus au dauphin par Martin Grassi, Pierre Chaunelli et Guigone épouse de Jean Hospitis, pour une terre en la paroisse de Seyssins ; — Guigone de l'Isle *(de Insula)* ; — Jean fils de feu Guigues Romani ; — Alix *(Alaysia)*, veuve de Guigues Grandi ; — Gonete fille de Guigues Giraudi.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. XIV Graisivod.*), xxx, 234^{b}.

32861 12 mai 1344.

Investiture par le bailli de Valentinois, au nom du comte, à Guillaume Bertrand, de Charpey, de 2 setiers froment de cens portant directe sur une vigne en Champole, mandement de Châteaudouble, dont reconnaissance.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 487.

32862 12 mai 1344.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Armand Friols (Freel, Frel, Freol), fils de Guillaume, pour sa métairie ou parerie au mandement de Montclar, avec toute juridiction, sauf ce qui était mouvant d'autre seigneur ; celle qu'il avait au mandement de Pelourson (Pelorsone), avec toute jurid. ; un fief ou cens au mandement d'Eygluy, etc.

Invent. Valentinois, III, 245 ; V, 536 : I, 917-8 ; II, 232 ; III, 654.

32863 12 mai 1344.

Hommage prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Pons de Vassin, donataire d'Allemand du Pont, pour les biens à lui échus par cette donation au mandement de Vassin.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 494^{b} : III, 613.

32864 Die, 13 mai 1344.

...Ind. 12, P(ierre), évêque et comte de Die et Valence. Juvenis Pertuseti, chanoine et official de Die, vidime l'acte du 14 juil. 1315 et en décrit les sceaux. *Acta ap. Dyam*, dans la cour *(estræ)* de l'official ; présents : Jean Bernardi, jurisc., Pierre Girardi, curé de St-Marcel à Die, etc. Pierre Giroudi, not. imp.

Arch. commun. Die, AA, 3 (*Invent.* IX, 292^{a}). — Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 136.

32865 La Salle, 13 mai 1344.

Reconnaissances en faveur du chapelain recteur de l'église St-Marcellin de la Salle, par Jean de Oronatis, fils Eynnon, et autres pour services imposés sur des terres derrière Bez *(Becium)*, aux Sagnes, à *Crossonna*, à Bez, à la cime *Dorhilinis*, *in Chalmis*. Témoins. Fait au cimetière de St-Marcellin, ...ind. 12.

Arch. des Htes-Alpes, E. 337 (*Invent.* 59-60).

32866 14 mai 1344.

Le dauphin Humbert ordonne que le prédicateur de Faucigny sera payé sur les revenus dud. pays.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 107^{b}.

32867 Gap, 14 mai 1344.

Chapitre. Seuls l'évêque et les chanoines pourront se servir des ornements de *diaspro albo* donnés par Geoffroy, évêque de Riez.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257ᵇ). = ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes*, XX, 368.

32868 Avignon, 14 mai 1344.

Le pape Clément VI nomme le cardinal Bertrand [de Deaux], archevêque d'Embrun, légat, chargé d'aller négocier un accord entre Pierre, roi d'Aragon, et Jacques, roi des Baléares. *Dat. Avin.* a° 2.

RAYNALDUS, *Ann. eccl.*, XXV, 340.

32869 14 mai 1344.

Donation et concession en fief perpétuel par Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à noble Guillaume de Mornans, en récompense de services, de 15 liv. Tourn. de revenu aux mandements de St-Vincent et de Barre, au royaume, dioc. de Viviers, données à Lantelme d'Hostun *(Austuduno)*, chevalier, par A. père dud. comte et ensuite revenues à celui-ci, à charge d'hommage lige à chaque mutation de seigneur et vassal ; avec assignation sur plusieurs cens, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xvj-iij (manque la fin). Grenoble, *Invent. Vivarais*, 538.

32870 14 mai 1344.

Testament de Guigues, seigneur de la Roche *(de Ruppe)* et de Posquières, où il institue pour héritier Guigonet, son fils et de Jamaga. Symon d'Aigrefeuille not. royal.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxlᵛ.

32871 Grenoble, 15 mai 1344.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIᵉ XLVII.

32872 15 mai 1344.

Conventions particulières entre le dauphin et les habitants de Valcluson.

Arch. municip. de Briançon, AA. 28, 32.

32873 Crest, 15 mai 1344.

Polite de Poitiers, sœur de Louis, comte de Valentinois et Diois, veuve d'Armand, vicomte de Polignac *(Podompniaci)*, dame de Bouzols *(Bozols)* et de Servissac *(Cervisas, Se-s)*, qui lui étaient échus par transaction entre elle et noble Randonet de Randon, successeur à la vicomté de Polignac, fait hommage lige personnel et serment de fidélité au comte de Valentinois, reconnaissant tenir en fief les châteaux et forteresses de Bouzols, Servissac et Roche-Aubert *(Albert)*, avec leurs mandements, etc., pour ce que possédait Ponce de St-Priest *(S. Prejecto)*, les tènements de Lauzet, la forteresse de Jamdriac, Visillac, Hauterive, les maisons de las Portas du Puy, etc. Le comte lui demande de les lui délivrer : ce qui a lieu par tradition d'un bâton. Le comte en constitue châtelain Itier *(Yterius)* la Bancha, chevalier. *Acta ap. Cristam*, dans la maison des frères Mineurs, en un *bescalmum* ou *postatum* du côté du vent ; témoins : Bermond d'Anduze, sʳ de la Voulte, Aymar de Taulignan, sʳ de Rochefort, Amédée de Chabrillan, Hugues de Tournon, Pierre de Vesc, sʳ d'Espeluche, son fils Guill., Guillaume Fabri, chevaliers, Pierre Melheti, Ponce Masanhanhi, juristes, Guillaume Cornilhani, sʳ du Puy-St-Martin, 4 damoiseaux. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxliij-vij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 538-9.

32874 15 mai 1344.

Compte de Jean, dit Lepage, sommelier du comte de Savoie, du vin par lui reçu et livré pour son service au château de St-Georges en Dauphiné, depuis le 30 déc. 1343.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Comptes de l'hôtel de Savoie, n° 52 (*Invent.* 26ᵇ).

32875 Avignon, 16 mai 1344.

A la requête d'Antoine de Giroudo, d'Asti *(Aste)*, le dauphin Humbert déclare que l'arrestation des Lombards faite cette année en Dauphiné a été exécutée à son insu et sans ordre de sa part, et qu'une journée s'était écoulée entre l'ordonnance de ses commissaires généraux et conseillers et la connaissance qui lui en est parvenue. Fait *Avinion.*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Jean abbé de Gorze, Jean de Villars, Guillaume bâtard, sʳ de Furmeyer, François de Revel, chevaliers, Hugues Bernardi, professeur de droits et chev., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlvijᵇ, 423ᵇ.

32876 Avignon, 16 mai 1344.

Quittance de 10 flor. à Humbert Colonel, camérier du dauphin, par le vicaire Pons Geoffroy et le procureur Etienne des Chaumes, du couvent des Carmes de Beauvoir-en-Royans. Ind. 12, dans le couvent des frères Mineurs *Avinionis*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*) ; B. 4300, orig. parch. (*Invent.*, IV, 178ᵇ).

32877 16 mai 1344.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Béatrix, épouse de Pons Genis, habitant d'Auriples, pour les biens francs qu'elle avait au mandement d'Auriples, acquis de noble Pierre de Baix.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 96 : I, 98.

32878 Avignon, 17 mai 1344.

Clément VI autorise Bertrand, archevêque de Vienne, à visiter par procureurs les églises et monastères, et à percevoir les procurations. — Exéc. : l'évêque de Monte Cassino, les abbés d'Ainay et de St-Pierre hors la porte de Vienne. — *Devotionis tuæ.*

DÉPREZ (E.), *Clément VI, lettres closes*, I, 441, n° 830. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 418.

32879 (Avignon), 17 mai 1344.

Le pape charge de recouvrer et faire parvenir à la Chambre apostol. l'argent laissé en dépôt chez les frères Prêcheurs de Genève par Jean de Cors, évêque de Tivoli...

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 419.

32880 18 mai 1344.

Mardi avant la Pentecôte..., le dauphin Humbert donne au pape le château de Visan *(Avisani)* et termine avec lui l'affaire de Romans touchant la 1/2 de la juridiction de cette ville, s'interdisant de construire une forteresse hors des murs et d'y tenir cour delphinale ; il céda avec Visan une grande partie des territoires de Peyrins, de Clérieu et de Pisançon, et la 1/2 de la bastide près du pont de Romans.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 676ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 622).

32881 (Avignon), 19 mai 1344.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'une église paroiss. au dioc. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 420.

32882 Avignon, 19 mai 1344.

L'échange avec le pape, traité par Guillaume de Roin, est terminé, le dauphin n'ayant avec lui aucun conseiller ou familier, mais de jeunes notaires, Henri de la Tour et Pierre de Neyrieu, qui avaient été contraints de se rendre à Avignon pour représenter la communauté *(sindicatus)* de Visan, opposée à sa translation à un autre seigneur. Le dauphin était malade.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 676ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II 622ᵇ).

32883 Crest, 19 mai 1344.

Hommage et serment de fidélité prêtés à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Hugues de Chambaud, en présence de son père André, damoiseau, pour le château de Tourette, dioc de Viviers au royaume de France, à lui donné par Hugues de Tourette, chevalier, avec ses forts, juridiction, droits et appart., etc., sauf la métairie de noble Hugues de Pierre-Gourde, dans le mandement de Tourette ; le comte l'investit. *Acta ap. Cristam*, en une chambre de l'hospice de Bérenger Spalhardi ; présents : Guillaume Cornilhani, cosr du Puy-St-Martin, etc. (5). Raymond Umberti, de Chabrillan *(Chaprilliano)*, dioc. de Valence, notaire du comte.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valentin. et Dien.*), iiij-v. *Invent. Vivarais*, 539.

32884 Crest, 19 mai 1344.

Hommage lige prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois, par Perrot Olivier *(O-iarii)*, habitant d'Auriple, pour son avoir au château et mandement d'Auriple ; en récompense le comte le commet à la levée du vingtain qu'il prenait aud. lieu, au salaire accoutumé. *Acta ut supra*... Spalliardi ; présents : nobles Humbert Bernissonis, de Marsanne, etc., damoiseaux. R. U. not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), v-vj. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 96ᵇ : I, 98.

32885 19 mai 1344.

Jean (J. = Jacques de Corvo), évêque de Toulon, prononce comme arbitre un jugement entre Dragonet, évêque de Gap, et les dominicains de la Baume, au sujet de maisons et terres.

Gallia christ. nova, I, anim. xxxiij ; *noviss.* V, Toulon, 230, n° 474. = GAILLAUD, 220-1.

32886 Avignon, 20 mai 1344.

...Ind. 12, Gorrad Vaignonis, lombard, habitant la Sône, pour lui, ses frères et associés, reconnaît avoir reçu satisfaction des vins ou sommes d'argent fournis au dauphin Humbert et à son maître d'hôtel ou bouteiller, et les en quitte. *Acta ap. Avinion.*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Guillaume de Roin, chev., maître d'hôtel, Rolet bouteiller et le dit Petit-pas cuisinier du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlviijᵃ, 424ᵃ.

32887 20 mai 1344.

Reconnaissances passées par plusieurs particuliers des lieux de Seyssins, Pariset et St-Nizier en faveur du dauphin (Humbert).

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 404ᵃ.

32888 Crest, 20 mai 1344.

Hommage lige prêté au comte (de Valentinois) par noble Guillaume de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, de Saou *(Saone)*, pour les biens francs qu'il avait au château et mandement de Saou et ailleurs en la terre dud. comte. *Acta ap. Cristam ;* présents : Aymar de Taulignan *(Teulehan')*, sr de Rochefort, Roland sr de la Bâtie, chevaliers, et 3 damoiseaux. R. U. not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), vj-ij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 470ᵇ : III, 115.

32889 22 mai 1344 = 2 mai 1344.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 235.

32890 22 mai 1344.

Information par le juge de Graisivaudan contre Guigues Benoist, de St-Martin(-le-Vinoux), sur l'usurpation qu'il avait faite de quelques chemins, nonobstant l'opposition des coseigneurs.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 132ᵃ.

32891 (Avignon), 24 mai 1344.

Collation de l'église de Motz, dioc. de Genève, à Pierre Rostaing, clerc d'Embrun, étudiant en droit canon. à Bologne. — Exéc. : le sacristain de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 421.

32892 Avignon, 25 mai 1344.

...Ind. 12, pontif. Clem. VI a° 3. Noble Jean Berengarii, seigneur du Gua *(de Vado)*, se reconnaît homme lige de corps de Humbert, dauphin de Viennois, présent, avant tout autre, et déclare tenir de lui en fief franc, noble et ancien : 1° le château du Gua avec son territoire et mandement, limité à l'est par la rivière *Grossa*, à l'ouest par le mandement de Sassenage, et d'autres parts par ceux de Vif et de Château-Bernard *(Castri Bernardi) ;* 2° la maison forte de Miribel *(Mira-llo Castri)*, tenue par les héritiers de feu Guillaume de Miribel, chevalier, et son mandement, limité par la *Grossa* et les mandements de Château-Bernard et du Gua ; 3° 13 sols et 36 den. de cens pour cinq maisons et un cellier à Vif. Jean prête hommage, debout, les mains jointes dans celles du dauphin avec baiser et serment. Le dauphin accepte et fixe la Noël pour reconnaissance au juge de Graisivaudan. *Act... ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs ; présents : François de Revel, chevalier, François de *Fredulfis de Palma*, juge des appellations de Dauphiné, Pierre de Boëge *(Buegio)* et Pierre d'Avalon, damoiseaux, Joachim de *Magistro* et Jean Chipie de *Tuagio* (ou *Cu-o*), mandement de Morges. Humbert Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, not. apost., impér. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xlviij-ix, 424ᵇ-5 ; B. 2624, fᵒ 32ᵃ, dans confirmation du 17 mars 1363 ; B. 2992, 1. *Invent. Graisivaudan*, A. 49ᵇ : II, 415ᵇ : IV, 261ᵇ, 277ᵇ ; VI, 34.

32893 25 mai 1344.

Reconnaissance au dauphin par Jean Berrié pour 4 setiers froment, mesure de Vif, qu'on lui faisait en la

paroisse de Pâquiers, et des cens, dont un sur une maison devant l'église de St-Jean à Vif, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 65ᵇ.

32894 25 mai 1344.

Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, s'acquitte par procureur de sa visite au siège apostolique due pour l'année écoulée.

Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, 17. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 217.

32895 27 mai 1344 = 15 juin 1344.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang. (Isère*, III, 225ᵃ).

32896 28 mai 1344.

Enquête du châtelain de Vif, par ordre du conseil delphinal, contre 3 banniers du vicomte de Clermont, qui ont attaqué et dépouillé, sur la grande route au-dessous de Sinard, Guillaume de Clot, de Vaulnaveys, homme lige du dauphin, qui revenait de Notre-Dame de Bonnevaux.

Arch. de l'Isère, B. 3337, reg. (*Invent.* II, 289ᵇ).

32897 Juin 1344.

Lettres patentes accordées à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, par Jean, fils de Philippe de Valois, et depuis roi de France, par lesquelles ledit Jean accorde à ladite dame 3000 liv. (2000 flor.) de rente en Dauphiné, pour la consoler de ce qu'Humbert, dauphin de Viennois, avait donné ses Etats au roi de France, au préjudice de ladite Béatrix, sa plus proche parente et héritière naturelle.

Invent. Prov. étrang. 144ᵃ. — Pise (Jos. de la), *Tableau hist. princes-principauté Orange*, 98. Dumont, *Corps diplom.*, I, II, 227. — Georg. II, 483-4.

32898 1ᵉʳ juin 1344.

Autorisation donnée par Giraud Adhémar à Décane d'Uzès, veuve de Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et d'Aps, de surveiller, régir et gouverner les biens et les enfants dudit Giraud, selon son testament.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 13, n° 52.

32899 2 juin 1344.

Requête à la cour d'Avignon par Décane (d'Uzès), veuve de Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, pour avoir la tutelle de ses enfants mineurs : Giraudet, Garcenette, Burjette, Dalmasette et Clémencette, selon le testament du défunt où il a institué héritier Giraud.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 13, n° 53.

32900 Avignon, 2 juin 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a° 3.* Transaction entre Etienne, abbé d'Aiguebelle, et son couvent, dioc. de Trois-Châteaux, et Etienne abbé de Mazan et le sien, dioc. de Viviers, au sujet d'une *Calma* dite de *Maelena*, en la paroisse de Ste-Eulalie, dioc. de Viviers, que Guillaume Raynaudi, prieur d'Aiguebelle, soutenait appartenir à son monastère. Les parties prennent pour arbitre le cardinal Guillaume [Curti, cistercien], qui leur enjoint de faire approuver ce compromis par leurs abbés d'ici à la fête de sᵉ Marie-Madel. (22 juil.) et de produire leurs documents. *Acta Avenioni*, dans la chambre du cardinal ; présents : les abbés Pierre de Silvacane, Bernard de Candeil, Bertrand de Dalon? *(Daubanca)*, Joseph Arnaudi, procureur général de l'ordre de Cîteaux en cour de Rome, 2 docteurs en décrets. Guillaume Barrerie, clerc du dioc. de Nîmes, not. apost. et imp.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 505-8.

32901 Trinquetaille, 2 juin 1344.

Pasteur, archevêque d'Embrun, conservateur donné par le pape au maître et aux frères de St-Jean de Jérusalem, charge l'official d'Aix de le remplacer dans une question d'appel, étant absorbé par de graves affaires de son église. Donné dans son château *T(rencathalhis)*.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, cart. 69, Trinquetaille.

32902 Chambéry, 2 juin 1344.

Compte de Deifilius Bonivardi, de Chambéry, châtelain de Villeneuve des Avenières, des travaux exécutés sur l'ordre de feu Aymon, comte de Savoie, pour la réparation des fossés de la Bâtie-Neuve des Abrets *(Albretis)* et de ses bâtiments depuis le 23 avril 1343 : du fossé et du dos d'âne *(dorsi asini)* emportés par l'inondation des eaux du *Charancion. Recept. ap. Chamb'*, en présence du seigneur (le comte Amédée), et Pierre Marescalli, Guillaume Boni et P. Bonivardi, familiers, et Pierre Monachi, de Chambéry, clerc du seigneur.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Comptes fabrique des Châteaux, n° 35, à la suite du 23 avril 1343.

32903 2 juin 1344.

Acquisition de 2 metiers froment de servis par Pierre Chalvet.

Arch. de l'Isère, *Inventaire* 176, 190ᵇ.

32904 5 juin 1344.

Confirmation par Bertrand Roche et Paul de Pontevès, juges de la reine Jeanne à Avignon, de la tutelle décernée à Décane d'Uzès par Giraud Adhémar, son mari défunt.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 13, n° 54.

32905 Avignon, 6 juin 1344.

Philippe, roi de France, ayant assigné une rente à Humbert, dauphin de Viennois, cet acte est ratifié par Jean, duc de Normandie, en présence de Eudes, duc de Bourgogne, son oncle, Philippe de Bourgogne, son cousin, comte de Boulogne, Guillaume Flote, sire de Revel, chancelier de France, et autres. Fait dans la chambre du pape.

Paris, Arch. nat., JJ. 75, n° 280 ; Bibl. Nat., ms. fr. 7339, 89ᵇ. = Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 428, n° 8180.

32906 6 juin 1344. = 6 juin 1314.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 1040.

32907 Avignon, 7 juin 1344.

...12 ind... *du pontif. de Clément VI le 3 an.* Jean, fils aîné et lieutenant de Philippe roi de France, duc de Normandie, comte d'Anjou, Poitou et Maine, et Humbert, dauphin de Viennois, s'accordent au sujet de la rente de 2000 liv. Tourn. que celui-ci prenait sur le trésor à Paris et pour laquelle des terres devaient être assignées avec toute juridiction : on l'assoie sur

la baronnie de Portes, estimée 722 l. ; Alais, Souquenton et le Mas-Dieu, 945 l. ; Andusenque, 619 l. ; et Anduse, 133 l. Les parties prêtent serment sur les Evangiles : le duc fait jurer par son oncle Eudes duc de Bourgogne et son cousin Philippe de Bourgogne, comte de Boulogne, Jean évêque de Beauvais, Guillaume Flote, sire de Revel, chancelier de France, m^e^ Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de l'hôtel du roi et son conseiller ; on obtiendra le même serment du sire d'Auffemont, de Pierre des Essars, conseiller, et Guillaume Balbet, trésorier du roi. Guillaume de Savigny et Humbert Pila, notaires. Fait en la chambre de N. S. P. le pape ; présents : Regnaut de Molins, chanoine de Paris, secrétaire du roi, Guillaume de Royn le vieux, chevalier, et François de Fredulfes, de Palme, juge des appels du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvj-ij, 432-3. Paris, Arch. Nat., J. 278, 2, 3 orig. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 619. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 521-2 ; *Hist. de Dauph.* II, 485-7, n° 190. = GUIFFREY, *Réun. Dauph. à France*, 329, 74.

32908 Avignon, 7 juin 1344.

... (comme au précéd.) Jean, duc de Normandie, voulant parfaire au dauphin l'assignation de 10000 liv. de rente à vie, soit 8783 liv. Tournois, lui affecte, outre les terres de l'acte préc., le commun de la Paix de la sénéchaussée de Rouergue ; le receveur sera à frais communs proportionnés. Cessent les assignations à Aigues-Mortes et sur les émoluments du petit sceau de Montpellier, Pézenas, Béziers, Salins et Carcassonne. *Ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lviij-ix, 434-5. Paris, Arch. Nat. J. 278, 2 (3 orig.). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 619. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 523-4. *Hist. de Dauph.* II, 487-9. = GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 212, 329, 75.

32909 Avignon, 7 juin 1344.

... (comme au précéd.), Jean, duc de Normandie, restait devoir au dauphin 80000 flor. d'or de Florence sur 120000 à lui promis pour la succession du Dauphiné, 10000 pour arrérages non payés de 10000 liv. de terre, et 5000 pour les dépenses du dauphin en cour de Rome, outre 5000 donnés gracieusement, en tout 100000, pour lesquels il assigne les émoluments de la baillie (du bailliage) de Mâcon, du ressort du pont d'Avignon et des sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne, qui peuvent valoir 40000 flor. ; l'extraction des toiles d'Aigues-Mortes, 3000 f. ; le commun de la paix de la sénéchaussée de Rouergue, 8000 f. ; les grosses fermes de la sénéchaussée de Carcassonne, 21000 f. ; les décimes *(disaismes)* de la province de Lyon et des diocèses du Puy, Viviers, Vienne et Valence au royaume, 28000 f. ; en tout 100000 flor. que le dauphin percevra d'une fête de s^t^ Jean-Bapt. à l'autre sans frais. Moyennant ce, cessera l'assignation de 80000 flor. d'or faite naguère sur les décimes des provinces des archevêchés de Narbonne, Lyon et Vienne au royaume. *Ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lx-j, 436-7. Paris, Arch. Nat., J. 278, 2 (2 orig.). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* 620. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 524-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 489-90. = GUIFFREY, *H. r. D. à F.* 329, 76.

32910 Avignon, 7 juin 1344.

En présence du pape, Humbert, dauphin de Viennois, voulant « liberalement faire plaisir », au roi de France, à la reine et à leur fils aîné Jean, duc de Normandie, donne son consentement à l'acte du 11 avril, par lequel le roi a transféré à son fils aîné les droits à la succession du Dauphiné que l'acte du 23 fév. donnait au puîné, sauf la clause concernant le mariage d'une fille du dauphin. Serment du duc de Norm. de défendre la personne du dauphin, son état et honneur ; Eudes duc de Bourgogne et son fils Philippe, comte de Boulogne, le jurent en faisant alliance avec le dauphin. A leur demande le pape interpose son autorité et décret. Fait en la chambre du pape ; présents : Jean de Marigny, évêque de Beauvais, Guillaume Flote, s^r^ de Revel, chancelier de France, m^e^ Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, conseiller, Raynaut de Molins, chan. de Paris, secrétaire du roi, Guillaume de Roin le vieux *(viez)*, chev., François des Fredulfes de Palme, juge des appeaux du Dauphiné, conseillers du dauphin. Humbert Pila, de la Buissière, dioc. de Grenoble, clerc, not. apost., imp. et roy., seing. Guillaume de Savigny, clerc du dioc. de Nevers, not. roy. et imp., seing. Sceaux du duc et du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3268, orig. parch. ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxij-iij, 428-9. Paris, Arch. Nat., J. 278, 4 ; Bibl. Nat., Dupuy, 134, 103. *Invent. Généralité*, 40-1. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 629. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 526-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 490-2. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 199-202 ; cf. 329, 77. GAILLAUD, 254-5. CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 150.

32911 Avignon, 7 juin 1344.

Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, approuve l'accord fait par l'entremise d'Eudes, duc de Bourgogne, entre Humbert, dauphin de Viennois, et Jean de Faucogney, mari d'Isabelle de France, au sujet du douaire de son premier mariage avec Guigues dauphin, pour lequel Humbert cède 3000 liv. de rente sur 8783 que lui doit annuellement le roi de France. Témoins : Henri de Vienne, sire de St-Georges, Hugues de Vienne, etc.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 428, n° 8181.

32912 Avignon, 7 juin 1344.

Ind. 12, *pont. de Clem. VI an tiers*. Humbert, dauphin de Viennois, confirme la convention relative à sa succession, transférée de la personne de Philippe, second fils du roi de France, à Jean son fils aîné moyennant 20000 florins. Fait, dans la chambre du pape présent, avec Jean de Marigny, évêque de Beauvais, Guillaume Flote, seigneur de Revel.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f^os^ xxviij^b^-xxx, copie.

32913 Avignon, 8 juin 1344.

A la demande du prince Jean, fils aîné et lieutenant du roi de France, Marie de Baux, dauphine de Viennois, renonce, avec le consentement de son mari le dauphin Humbert, à l'assignation de son douaire sur les revenus d'Aigues-Mortes, Montpellier, Béziers et Carcassonne ; ils lui seront fournis par le commun de la paix de Rouergue. Sceaux. A la requête du conseil. *R. de Molins.*

Paris, Arch. Nat., J. 283, 13[ter]. — GUIFFREY, *Réun. Dauph. à France*, 204-5; cf. 330, 80. = BARTHÉLEMY, *Baux*, 1251.

32914 8 juin 1344.

Lettre de pouvoir donnée par Jean, fils aîné du roi Philippe, duc de Normandie, à Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et m[e] Regnaut de Moulins, chan. de Paris, secrétaire du roi, pour mettre le dauphin Humbert en possession du commun de la paix.

Inséré dans l'acte du 21 août suiv. — Paris, Arch. Nat., J. 278, 1, origin. franç. = GUIFFREY, 329, 78.

32915 8 juin 1344.

Procuration donnée par le juif Creston de Posqueriis à Arnoux Juliani, notaire à Pelleautier. Hugues de Consta, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 13[a].

32916 11 juin 1344.

Injonction par le dauphin Humbert au fermier du péage de St-Nazaire-en-Royans de payer chaque année à Pierre Flotte 60 flor. d'or jusqu'à ce qu'ils aient été assignés ailleurs.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 408.

32917 14 juin 1344.

Hommage prêté à Amédée, comte de Genevois, par Jacquemet de Boczosel, seigneur de Gières, pour tout ce qu'il possédait depuis le pas de Tencin jusqu'au ruisseau de Perrière et à l'Isère ; il déclare tenir le tout en fief du comte, sauf sa fidélité au dauphin, à l'évêque de Grenoble et à Emeric de Briançon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 160[b].

32918 Crest, 14 juin 1344.

Hommage prêté au comte de Valentinois par noble Pierre Lhautardi, d'Espenel, coseigneur de ce lieu, pour la métairie dite de Maurellaria, au mandement de Quint, dioc. de Die. *Acta ut supra ;* témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxv. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 190 ; II, 665.

32919 Crest, 14 juin 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Raymonde veuve de noble Guillaume de Poyolis, fille de Roland Veteris, d'Espenel, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Quint et Espenel, sauf sa métairie de Maurelaria au mandement de Quint, qu'elle disait tenir de noble Pierre Lhautardi, d'Espenel, et un pré au mand. d'Espenel. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Jean Blayni, devant l'église de St-Sauveur ; témoins : Ponce Lhautardi, prieur de Brisans, Raymond d'Espenel, de l'ordre de St-Antoine, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxiiij-v. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 190 ; I, 954-5 ; II, 664-5.

32920 Avignon, 15 juin 1344.

Lettres du dauphin Humbert au bailli d'Embrun, lui enjoignant de faire respecter les concessions ou albergements de forêts faits par ses prédécesseurs à la ville d'Embrun.

Arch. de l'Isère, B. 2995. = ROMAN, 220[a].

32921 15 juin 1344.

Donation par le dauphin Humbert à Pierre Cuchet, alias Baudoin, de biens confisqués à François de Bardonnêche criete d'Etat, à Briançon, au Monestier, aux Guibertet, la Salle et St-Chaffrey.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 77.

32922 Avignon, 17 juin 1344.

...Ind. 12... Accord, par l'entremise d'Odon duc de Bourgogne, entre Humbert dauphin de Viennois et Jean, seigneur de Faucogney *(F-nye)*, pour lui et sa femme Ysabelle de France, veuve du dauphin Guigues, au sujet du douaire et des arrérages de celle-ci. Humbert s'engage à servir à sa belle-sœur pendant sa vie 3000 liv. Tournois sur les 8783 l. 19 s. qui lui ont été assignés sur le commun de la paix de la sénéchaussée du Rouergue. Au cas où après la mort du dauphin, elle n'en serait pas payée par le roi de France et son fils Jean, il les lui assigne sur les péages et gabelles de St-Alban, Serves *(Cervie)* et la Roche-de-Glun *(Clivi)*. *Acta ap. Avinionem*, dans le palais du pape ; présents : Jean abbé de Gorze, Henri seigneur de Sassenage, Guillaume Bastardi, s[r] de Furmeyer *(F-ierii)*, Guillaume de Vergy, s[r] de Miribel, Henri de Vienne, Hugues de Vienne, Thibaud de Saix (Siz), Etienne de Musigny, Jean de Gex *(Gayo)*, Lantelme Grignya, chevaliers, et Hugonin Alamandi, s[r] de Valbonnais, damoiseau. H. Pilati (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), j-ij, 267-8 ; xxxiij[a], 301. FONTANIEU, *Cart.* 10956, 632. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 528 ; *Hist. de Dauph.* II, 496-7. = GUIFFREY, 330, 82. FINOT (J.), dans *Bull. soc. émul. Jura*, 4[e] s., I, 154, 157.

32923 (Avignon), 18 juin 1344.

Les archevêques de Lyon et de Vienne, et l'évêque de Valence sont chargés de publier l'excommunication lancée contre ceux qui ont emprisonné et maltraité Thomas Lundertorp, clerc de Lincoln, qui venait à la cour de Rome, et cherchent à lui extorquer de l'argent.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 425.

32924 Villeneuve-près-Avignon, 18 juin 1344.

...En la maison de N. S. le pape, en présence de l'évêque de Beauvais, le chancelier de France, l'archidiacre de Lodève et Raymond de Sargues, conseillers du roi, Esteve Pelat et Raymond Chabert, docteurs en droit, conseillers du dauphin, Jean seigneur d'Auffemont, jure l'observation de l'accord du 7 préc. (1°).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij[a], 433[a]. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 522[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 486-7.

32925 18 juin 1344.

Vente par Guillaume et Jean Isnardi, de Seyne, fils de feu Juramus, Juramus et Boniface, fils du premier, Bertrand Roux, chan. d'Embrun, et Raymond Roux, gendre de Béatrix, leur mère, à Geoffroy, abbé de Boscaudon, de la montagne du Morgon qu'ils avaient acquise du seigneur et de la communauté de Pontis, 26 sept. 1317, moyennant 300 florins d'or de Florence.

Arch. des Htes-Alpes, H. 7, copie (*Invent.* 9[a]) ; H. 20 (23[b]) ; H. 27 (29[a], 30, 31). Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 534. = ROMAN, 220[a].

32926 (Avignon), 19 juin 1344.

Validation de la bulle concédant un bénéfice à Elie Delmayne, chan. de St-Antoine de Viennois, doct. en décrets.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 426.

32927 Avignon, 19 juin 1344.
Devant le chancelier de France, le seigneur d'Auffemont, l'archidiacre de Lodève, Jean Richier et Pierre d'Avallon, chevaliers, en la maison du cardinal Talleyrand de Périgord (Pierre Gott), Pierre des Essarts, conseiller, et Guillaume Balbet, trésorier du roi, jurent l'observation de l'accord du 7 préc. (1°). Humbert Pila, de la Buissière, dioc. de Grenoble, not., et m^e Guillaume de Savigny...
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lvij, 433. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 522^b; *Hist. de Dauph.* II, 487.

32928 19 juin 1344.
...Ind. 12... Giraud Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, constitue pour procureurs Jean Coperii, chanoine de Genève, Guillaume Fornerii et Guillaume Henrici, jurisconsultes, Humbert Pilati, chan. de Nevers et Guillaume Pilati, ses frères, Guigues et Thomas Pilati, frères, et Asselmond, pour intimer et faire publier par un des exécuteurs députés par le Siège apostol. une grâce de dignité, personnat, office et bénéfice à la collation de l'évêque de Genève (non terminé et barré).
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 249^a.

32929 (Avignon), 20 juin 1344.
Réservation du prieuré de Roisey, dioc. de Vienne, dépendant du monast. de St-Pierre hors la porte, à la mort de Ponce Siboud.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 427.

32930 Pelleautier, 20 juin 1344.
Echange d'immeubles entre Arnoux Juliani, notaire à Pelleautier, procureur de Creston de Repourquières *(Posqueriis)*, juif, demeurant à Serres *(Serro)*, et le juif Conon, habitant Pelleautier. Investiture par noble Rostaing de la Font, Lantelme de la Font, de Neffes, not. imp. Fait devant la maison de Giraud Thomé.
Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 13.

32931 Montélimar, 21 juin 1344.
Confirmation par Giraud Adhémar, chevalier, seigneur de Montélimar, de la tutelle donnée à Décane, veuve de Giraud Adhémar, chevalier, seigneur de Grignan *(Graynhani)* et d'Aups *(Alpibus)*. *Dat. Montilii...*
Lyon, Cabinet H. Morin-Pons, cahier, 35-6.

32932 22 juin 1344.
Transaction entre Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et noble Pons Cornillan, fils de Guillaume Cornillan, seigneur du Puy-St-Martin, au sujet des limites de la Bâtie appelée de Poncet, au mandement de Baix, acquise par Pons de noble Pierre Reynaud : plantation des limites entre lad. Bâtie et le mandement de Baix, à charge par Pons de tenir lad. Bâtie en fief et hommage du comte, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 150 : I, 144.

32933 Moydans, 22 juin 1344.
Bail en emphytéose par Dalmessan de Flandria, procureur de l'ordre de St-Jean, à Jean Ysnard, d'une terre à Moydans, au Villard, moyennant 1 den. de cens.
Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 439, orig. = Roman, 220^a.

32934 (Avignon), 24 juin 1344.
Collation d'un canonicat en l'égl. de Vienne, en faveur de Raynaud de Quincieu, chan. de St-Barnard de Romans. — Exéc. : les abbés de St-Pierre hors la porte et de St-André à Vienne, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 431.

32935 [24 juin] 1344.
Compte de Pierre de Langin, damoiseau, châtelain d'Auberive.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 60 : 37.

32936 1344.
Compte de Henri Gras, châtelain d'Avalon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 115^b.

32937 1344.
Compte de Farin, châtelain de la Bâtie de Montluel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 123^b.

32938 1344, 1345.
Comptes de Jean de Boen, damoiseau, châtelain de Beaurepaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 368-9.

32939 1344, 1345.
Comptes de Pierre Archinjaud, chevalier, châtelain de Beauvoir-de-Marc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 265^b : 148^a.

32940 1344, 1345.
Comptes de Hugues Gastarel, châtelain de Bellecombe ; mentionnée la pêche du lac de l'Abîme.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 174^b.

32941 1344.
Compte de la châtellenie de Bourg-St-Christophe par Humbert de Choulex (Choley), bailli de la Valbonne.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64^b.

32942 1344, 1345, 1348.
Comptes de Gaillard de Voissen (Voissant), châtelain de Bourgoin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 359 : 205^a.

32943 1344, 1345.
Comptes de Guillaume Tardi, châtelain de Briançon : le dauphin a remis aux habitants le cens de grains et poules, les tailles comtales, les services, le marc de Valbonne, les tâches des prés, les services des fours, les bans des forêts, les pâquerages, la ferme des Taneriers de la Salle, les cens de la montagne de Combes, le cens des cibours, les bans champêtres, le 16^e de Romette, le service *Albertinarum*, les successions, les légats, les introges des mises en possession *(assiemens)*, les mutations des nobles et roturiers, le 1/3 et les lods, les 20^mes moyennant une rente annuelle de 50 liv. gros.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 357-8.

32944 1344, 1345.
Comptes de Lambert de Monteil, chevalier, châtelain du Buis.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 241.

32945 1344.
Compte de Gilles de la Balme, châtelain de Chassagne.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 171.

32946 1344, 1345.
Comptes de Guillet Pain, fils de Pierre, châtelain de Châteauvilain.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 482 : 266^a.

32947 1344, 1345, 1348.
Comptes de Giles d'Arlo, châtelain de Chazey.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 65.

32948 24 juin 1344.
Compte de Jean Cognet, au nom de Guigues Falavel, châtelain de la Cluze et Pâquiers.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 138 : VI, 91.

32949 1344, 1345.
Comptes d'Amé de Rossillon, chevalier, châtelain de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595ᵇ.

32950 1344.
Compte de Rodolphe de Chevrières, bailli d'Embrunais.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 170.

32951 1344, 1345.
Comptes d'Amblard de Briord, châtelain de Grenoble : dépenses pour l'aménagement de la salle du conseil ; dans la salle des comptes, il est placé des banques *(banche)*, l'une à l'usage de Jacques de Die, Aymon de Claix, Guillaume Pilati, avec Gonon Motet, notaire ; l'autre tenue par P. Durandi, Guigues Toscani et Goirad, avec le not. *Jo.* Barberii.
Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 188, n. 3, 4.

32952 1344, 1345.
Comptes de Guillaume de Reyne le vieux, chevalier, châtelain d'Izeaux.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, 836-7.

32953 1344.
Compte d'Aymar de Brune, damoiseau, châtelain de Lhuis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ᵇ.

32954 1344, 1345, 1350.
Comptes par... de Carmignan, châtelain de Mérindol.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 353ᵇ : 431.

32955 1344, 1345.
Comptes de Pont Clair, châtelain de Mévouillon.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 399 : 480.

32956 1344.
Compte d'Humbert de Choulex (Cholay), bailli de la Valbonne (et châtelain) de Meximieux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 68ᵃ.

32957 1344.
Compte de Guillaume de Paladru, damoiseau, fils d'Humbert, châtelain de Montauban.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 526 : 625.

32958 1344, 1345.
Comptes d'Aymonet de Chissé, châtelain de Moras ; revenus énumérés : le moulin comtal, ceux de Rivoire et de Lens (Lent) ; la garde des maisons des religieuses de Mantaille (Mantoules), des habitants de Rivoire, Moras, Thodure, Orfeuille, Beaufort, Serre et Monteux *(Montilio, Montalia)* ; le service de la forêt de Rigaud, le vingtain de Rivoire et d'Epinouze, Jarcieu, la dîme de Murinais ; l'avoine aux moissons des hommes de Lent et Châtenay ; le fenage d'Eyguebelle, etc. Redevances perçues en froment, seigle, avoine, orge, vin, chanvre, foin, châtaignes blanches, poules, poivre ; de plus les bans de la boucherie, le banvin d'août, le four, la leyde, les lods, les accords et la judicature.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1051-2.

32959 1344.
Compte d'Humbert Artaud, chevalier, châtelain de Morestel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 376 : II, 235ᵇ.

32960 1344.
Compte de Rodolphe de Chevrières, châtelain des Orres.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 227.

32961 1344.
Compte de Jean de Cognet, au nom de Guigues Falavel, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 467ᵇ-8.

32962 1344.
Compte d'Humbert de Choulex (Cholay), bailli de la Valbonne, pour la châtellenie de Pérouges.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

32963 1344, 1345.
Comptes de Girard de Trinieu, châtelain de Peyrins : cens de la forêt de Jaceron, du four de Génissieux, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1299.

32964 1344, 1345.
Comptes de Rodolphe d'Arlo, châtelain de Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 657.

32965 1344 (= 1340 ?).
Compte de Guigues Vecher, chevalier, châtelain de Réaumont.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1434.

32966 1344, (1345).
Comptes d'Artaud, seigneur de Beausemblant, chevalier, châtelain de Revel ; mentionnés la dîme de Meyzieu, la garde de la maison de la Perrière, le chauffage des forêts de Revelclaue et Prileu, le vivier de Tourdan, le civerage de la forêt de Montseveroux, de Corps, de Boices, Meyzieu, St-Julien, Primarette, les gardes de Bellegarde, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 236 : II, 427.

32967 1344, 1345.
Comptes de Pierre Siboud, châtelain de la Roche-de-Glun.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1566.

32968 1344.
Compte de Guillaume de Paladruc, damoiseau, fils d'Humbert, châtelain de Ste-Euphémie.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 373 : 1033.

32969 1344, 1345.
Comptes d'Amé de Roussillon, chevalier, châtelain de Sablonières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 603ᵃ.

32970 1344, 1345.
Comptes d'Humbert de Chaponay, châtelain de St-André-de-Briord.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71ᵇ-2.

32971 1344, 1345, 1347.
Comptes d'Ogier Rivier, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1818-9.

32972 1344, 1345, 1348.
Comptes de Guy de Palanen, chevalier, châtelain de St-Laurent.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 453 : II, 528ᵃ.

32973 1344.
Compte de Guillaume Grinde, chevalier, châtelain de St-Martin-de-Queyrières.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 693.

32974 1344, 1345, 1347.
Comptes de Pierre Durand, docteur en droits, châtelain de St-Nazaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 597.

32975 1344, 1345, 1348.
Comptes de Pierre d'Ampuis, damoiseau, châtelain de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 73ᵃ.

32976 1344.
Compte d'Amédée de Feola au nom d'Aymon de Sallenove *(Aula nova)*, châtelain de Sallanches.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵃ.

32977 (1334 =) 1344.
Compte de Guigues de Vaucluse, au nom de Pierre Allemand, seigneur d'Agnielles, châtelain de Veynes.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 248.

32978 1344, 1345.
Comptes de Pierre Archinjaud, régent du comté de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 259ᵇ.

32979 1344.
Compte par Robert de Châteauneuf, châtelain de Vizille ; déduction de 25 setiers froment sur les moulins de Vaulnaveys, assignés par le dauphin Humbert à Guillaume Grinde, chevalier, en payement de la maison qu'il lui a vendue près l'église (St-André) de Grenoble, au prix de 70 flor. d'or ; 62 setiers hémine sur les moulins de Jean des Aures, assignés à Emeric de Vaulnaveys, en payement de 500 florins d'or, prix d'une maison vendue au dauphin sur la place St-André ; un setier de légumes de rente à la dame de Tullins.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 355ᵇ : VI, 213ᵇ.

32980 (Avignon), 25 juin 1344.
Autorisation à Bernard de Varey, prieur de Vion, dioc. de Vienne, d'accepter un bénéfice *sine cura* à la collation du monast. d'Ainay, dont il est moine ; de plus, il pourra échanger son prieuré contre un autre de moins de 200 l. T. de revenu.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 432.

32981 25 juin 1344.
Le roi (!) Jean ordonne qu'on fasse jouir le dauphin Humbert de l'entière juridiction sur les terres qui lui ont été assignées aux sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 41.

32982 25 juin 1344.
Jean, roi (!) de France, ordonne à tous baillis, châtelains, maîtres des eaux et forêts du royaume, de recevoir gracieusement le dauphin de Viennois et le laisser divertir et chasser dans les forêts comme les membres de la famille du roi.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 27 : 41.

32983 26 juin 1344.
Etienne Debros, chevalier dauphinois, fait hommage à Philippe, roi de France, de 100 liv. de rente à vie sur le trésor.
Tillet (J. du), *France et Anglet.* 238 : 106. = Guiffrey, 330, 81.

32984 27 juin 1344.
Vidimus de l'acte du 10 août 1335. Jean Amondrini, not... ind. 12...
Arch. de l'Isère, origin. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 472.

32985 27 juin 1344.
Vente par Pierre Brun, physicien, et Bertrand, son frère, de Luc, à Jean Girin de Jonchères *(Juncheriis)*, d'une terre avec pré aux Roues *(ad Rotas)* sur Jonchères et d'une autre terre à Seysènes, pour 18 flor. ; ces immeubles relèvent de noble Barral d'Agout, chevalier, seigneur de Jonchères, et le cens payé est d'une 1/2 livre de cire, sans tasque.
Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 90, nº 415.

32986 28 juin 1344.
Jean, duc de Normandie, consent aux 10000 l. de rente assignées à Marie des Baux.
Paris, Arch. Nat., J. 280, nº 14.

32987 29 juin 1344.
..Ind. 12... Girard Pilati...
Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 249.

32988 (Avignon), 30 juin 1344.
Jean de Durfort est autorisé à échanger avec Garin de Montclar le prieuré de St-Vincent, dioc. de Clermont, avec celui d'Aix, dioc. de Die ; il quittera le monast. de Mauriac pour celui d'Aurillac, dont dépend Aix. — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 433.

32989 Villeneuve-St-André pr. Avignon, juillet 1344.
Philippe, roi de France, approuve la déclaration faite par son fils Jean, duc de Normandie, à Humbert dauphin de Viennois, de 2000 livr. de terre à héritage sur la baronnie de Portes, Alest, Mas-Dieu, Souquanton (Succanton), Anduse et Andusenque, 10000 liv. de terre à vie sur la ville de Sommières et le commun de la paix de la sénéchaussée du Rouergue, 100000 flor. à prendre sur les reves du bailliage de Mâcon et du pont d'Avignon et des sénéchaussées de Beaucaire, Toulouse et Carcassonne, les grosses fermes de Carcassonne et le restant du commun de la paix du Rouergue et l'extraction des toiles d'Aiguesmortes. Le duc s'y est engagé avec le duc de Bourgogne, Philippe de Bourgogne, comte de Boulogne, l'évêque de Beauvais, Guillaume Flotte, seigneur de Revel, chancelier du roi, Jean sʳ d'Auffemont, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Pierre des Essarts et Guillaume Ballet, trésorier du roi. Ordre aux justiciables et sujets... Sceau. *R. de Molins.*
Paris, Arch. Nat., J. 278, 3 ; 279, 1, 2. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 203-4. nº 14.

32990 1ᵉʳ juillet 1344.
Amédée de Poitiers s'accorde avec Aimeri de Messénas au sujet du prix d'un coursier et lui paye 40 flor. d'or.
Arch. de l'Isère, B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 100ᵃ).

32991 Upie, 2 juillet 1344.

Serment de fidélité prêté au comte de Valentinois par noble Jarenthon la Mareta, du mandement de Chalançon, pour son hospice aud. lieu, à la Porte Labande et ses cens et revenus aud. mandement, sauf son avoir au-dessous de la Porte Labande, ses revenus en la paroisse de St-Maurice, et ses cens dans les chemins de Chalançon au pont de Clérieu, à St-Sauveur et au ruisseau de Noyaret ; il reconnaît tenir en fief par indivis avec Pons de Geis, etc. *Acta ap. Upianum*, dans la forteresse, en la galerie *(loyva, loyeva)* près du puits ; témoins : Aynard de Mornans, Guillaume de Flandènes, dit Salvatge, damoiseaux, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxv-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 539-41.

32992 Upie, 2 juillet 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par noble Jarenthon la Mareta, du mandement de Chalançon, procureur d'Audette, fille de feu Pons de Montaigu, dit du Chesne *(Querquore)*, épouse de Jarenton, fils du susdit (10 janv. 1343/4 Etienne d'Entraigues, not.), pour son avoir au terroir et mandement de Gluiras *(Gloyracio)* et à ceux de Chalançon et Durfort, etc. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 541.

32993 Upie, 2 juillet 1344.

Hommage et reconnaissance prêtés au même par Jarenthon la Mareta, damoiseau du mandement de Chalançon, comme procureur de noble Vierne de Pratelles, veuve de Pons de Montaigu, dit du Chesne *(Quercore)* (26 janv. 1343/4, Etienne d'Entraigues, not.), pour son avoir au mandement et terroir de Durfort, etc. *Acta ut supra.*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxvij-iij. Grenoble *Invent. Vivarais*, 541.

32994 4 juillet 1344.

Faculté accordée par Humbert de Roussillon à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, de racheter les rentes par lui assignées à Nicole, sa femme, fille de Girard, seigneur d'Alamant, femme en 1res noces de Guillaume de Savoie, frère de Louis.

Torino, *Invent. matrim. casa Savoja* (m. 6, Guill., n° 1).

32995 Baix, 5 juillet 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, devant Aymar de Taulignan, bailli et commissaire du comte, chevalier, seigneur de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, par Ponce de Chassagnes *(Chassanhis, C-has)*, de Privas, pour une vigne au mandement de Tournon près Privas, en la Comba, etc., et pour des immeubles possédés avec d'autres feudataires. *Acta ap. Banium*, sur la place de l'orme près l'église de St-Nicolas ; témoins : Guill. Gauterii, Ponce Masaulanhi, juristes, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccix-x. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 541-3.

32996 Baix, 5 juillet 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire, par Divon la Traverssa, de Privas, notaire, procureur (4 juin préc.) de sa femme Valansete, fille et héritière universelle de Jacques Bruni, dit Cellarerii, pour des cens aux mandements de Tournon près Privas et de Baix. Le bailli proteste ne pas vouloir anoblir Valansete ni lui concéder des franchises. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxj-ij.

32997 Carpentras, 6 juillet 1344.

...Ind. 12, Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, avait présenté au dauphin Humbert un instrument public, scellé du sceau de son fils Jean de Chalon, sr d'Arlay, portant quittance de ses droits sur le Dauphiné, que le dauphin avait promis de lui confier ou aux gens du conseil royal ; elle promet de le rendre et d'en faire expédier le pareil d'ici à la st Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxiiij*, 440*.

32998 (Avignon), 7 juillet 1344.

Collation au cardinal Pierre (Bertrand), du prieuré de Roisey, dioc. de Vienne, vacant par la mort de Ponce Siboud et dépendant du monast. de St-Pierre de hors la porte de Vienne. — Exéc. : le prieur de Lans, dioc. de Gap, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 436.

32999 7 juillet 1344.

Bail à ferme des taches du Colombier, moyennant 300 setiers seigle et avoine.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 288* : 523b.

33000 8 juillet 1344.

Vidimus à la requête d'Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, St-Sauveur, le Laris *(Laricii)* et Genève, de la bulle de Clément V qui attribue aux Hospitaliers les biens des Templiers (2 mai 1312).

Arch. du Rhône, H. 25, orig. parch. (*Invent.* I, 9*).

33001 Avignon, 10 juillet 1344.

...Ind. 12. Le dauphin Humbert exhibe l'acte du 26 mars préc., scellé par Jean de Chalon, chev., sr d'Arlay, aux notaires Humbert Pilati et Guigues Frumenti pour en faire une transcription. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean abbé de Gorze, Amblard de Beaumont, sr de ce lieu, chev., et Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), lxv-j, 442-3.

33002 10 juillet 1344.

Acquisition par André de Biol, de Barthélemy Vallin et sa femme, d'une pension d'1 flor. d'or imposée sur une maison en Fuissin, paroisse St-Georges ; Perollier not.

Arch. de l'Isère, *Inventaire* 176, 227.

33003 Briançon, 11 juillet 1344.

Transaction entre les consuls de Briançon, les habitants des Fontenils et les autres forains, relativement aux taxes qu'ils doivent en commun.

Arch. de Briançon. orig. = Roman, 220*.

33004 Avignon, 14 juillet 1344.

Le dauphin Humbert augmente de 40 le nombre des religieuses du monastère de Montfleury et ajoute à sa dotation des vignes récemment acquises par lui au clos

de *Monnariis* au-dessous de Montfleury, qui avec l'ancienne vigne fait env. 1500 fosserées ; les prés, bois, etc. acquis de Guigues Tosquani, chevalier ; le port de Jarrie *(Jairiæ)*, les quartons de la châtellenie de Beaumont, le château et mandement de Montfleury. Humbert Pilati et Guigues Frumenti nott. Ind. 13 [=12]. Fait au territoire *Avinionis*, en la maison ou bastide jadis au cardinal de Montfavet.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 35o. *Invent. Graisivaudan*, III, 17. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 87ᵇ ; *Hist. de Dauph.* I, 84ᵃ.

33005 Avignon, 14 juillet 1344.

Le dauphin Humbert, attentif à l'utilité de sa terre, qui est fraudée par l'introduction de monnaies étrangères et falsifiées, constitue maître de ses monnaies d'or et d'argent Pierre Fabri, de Romans, et ses associés, pour ouvrer à Serves, la Tronche, Crémieu, Mollans et ailleurs, sous loi *(liga)*, poids, remède, mode, forme, conditions, privilèges et libertés spécifiés dans l'acte. Il reconnaît avoir reçu d'eux en prêt 1000 flor. d'or de Florence, qui s'ajoutent à 200 qu'il leur devait déjà. ...Ind. 12. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Amblard sʳ de Beaumont, chev., Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Fredulfis, de Parme *(Palma)*, juge des appellations du Dauphiné, Lappo de Ruspo et Bindanello Sciaburdici, Joaquin de Magistro, de Florence, Jean Mathey, de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iij-iiij, 269-70.

33006 Avignon, 14 juillet 1344.

...Ind. 12. Le dauphin voulant pourvoir de trésoriers et receveurs la *reda* du pont d'Avignon et de la sénéchaussée de Beaucaire, à lui récemment assignée par Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, à percevoir durant un an à partir de la sᵗ Jean-Bapt., nomme à ces charges Philippe de Spinis, Lappo de Ruspo, de Florence, et Bindanello Sciaburdici, de Lucques, marchands suivant la cour de Rome ; ils solderont à Rosso de Somaya, de Florence, 600 flor. d'or pour divers comptes arrêtés avec le dauphin, à condition de livrer les titres que son père Gentilis et ses oncles Thomasio et Bindo de Somaya avaient sur le dauphin ; etc. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Amblard sʳ de Beaumont, chev., Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Fredulfis, de Parme *(Palma)*, juge des appellations du Dauph., Johaquin de Magistro, de Florence, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iiij-v, 270-1.

33007 Avignon, 17 juillet 1344.

Le dauphin Humbert confirme à Guillaume de St-Amant, chevalier, maître d'hôtel du pape, son don de 100 flor. de revenu, qui avaient été assignés par Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu, dioc. de Lyon, sur les villes et paroisses de *Marmoiraco*, le Pin, *Arenis*, St-Etienne, St-Sébastien, St-Christophe, le château détruit de S. Cantone, le mas d'Alzon et le péage d'Alais *(Alesto)*. Guillaume en fait hommage, en réservant sa fidélité au roi de France, à l'évêque de Tulle, au vicomte de Ventadour, etc. Ind. 12. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Guillaume de Roin, François de Revel, chevaliers, 3 jurisc., 2 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vj, 272. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 41ʳ.

33008 18 juillet 1344.

Reconnaissance au dauphin (Humbert) par Félise *(F-sia)*, veuve de Disdaron de Pariset *(P-sius)* et Phelipa sa fille, co-dames de ce lieu, pour le château et maison de Pariset avec la moitié du terroir et mandement dud. château, en fief nouveau et rendable, sous hommage corporel et personnel, et pour d'autres terres et des héritages qu'elles tenaient de la directe du chapitre Notre-Dame, de Didier de Briva et des religieux de St-Robert.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. XIV Graisivod.*), xxx, 239ᵇ-41. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 404.

33009 Avignon, 18 juillet 1344.

Philippe de Spinis, après avoir entendu lecture de l'acte du 14 entre le dauphin et Lappo de Ruspo, Bindanello Sciaburdici, Rosso de Somaya et Jean Maffey, en son nom, le confirme et ratifie avec serment. *Act. ap. Avinionem*, en la maison d'habitation de Philippe ; témoins (3).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vᵒ, 271ᵇ.

33010 Avignon, 19 juillet 1344.

Concession par le dauphin Humbert à noble Jean de Mollans et Simonde sa femme de 2 gros Tournois d'argent avec O rond bon poids, chaque jour de leur vie, sur l'émolument des monnaies de Visan, et 1 den. bonne monnaie pour chaque marc d'or et d'argent qui y sera travaillé.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VIIˣˣ xxxiij. *Invent. Baronnies*, I, 63ᵃ : 73-4 (244) ; *Généralité*, 474-5 (*Isère*, IV, 240ᵇ).

33011 Allevard, 19 juillet 1344.

Ind. 12, la communauté de la ville et du mandement d'Allevard, s'étant assemblée à son de cloches dans l'église de St-Marcel, en présence de noble Guillaume de Briord, châtelain du dauphin, Lantelme Oyanni d'Allevard, dit *Cotalis*, et Pierre Megene, consuls et syndics, se substituent Pierre, fils de feu Richard Albi et Guigues, fils de feu Pierre Oyanni, d'Allevard, du consentement des conseillers : noble Guillaume Bigoti, chevalier, Jean et Guigues Barralis, frères, Guillaume Barralis, dit *Cani*, Guillaume Gentonis et Jean, fils de feu Albert Bigoti. *Act. ap. Alavardum*, dans l'église ; témoins : Jean de Goncelin, chapelain-curé de St-Pierre-d'Allevard, Guigues d'Oz *(de Osso)*, chapelain, habitant Allevard, noble Nant. de Montfort, damoiseau, Johannon Gibergii d'Allevard et Jean Leubardi de St-Sorlin-de-Cuchet. Pierre Revolli, de Goncelin, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), fᵒ 51ᵇ-2.

33012 (Avignon), 23 juillet 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort pour Giraud (Gerald), seigneur de Crussol, dioc. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 437.

33013 Avignon, 23 juillet 1344.

Vendredi... vers l'heure de matines, le dauphin part subitement d'Avignon avec plusieurs religieux et peu d'écuyers et se rend à Apt en Provence pour voir la comtesse d'Ariano (Delphine) ; il distribue pour 200 flor. de draps d'or et de joyaux d'argent aux frères Mineurs, aux chanoinesses et aux Carmes.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 676* ; *Hist. de Dauph.* II, 623*).

33014 24 juillet 1344.

Procuration donnée par Giraud Adhémar de Monteil, chevalier, s^r de Monteil et de Rochemaure, à Giraud de Châteauneuf, notaire, pour plaider en son nom contre le seigneur de Grignan. Procédures contre le seigneur de Monteil, faites au nom de celui de Grignan.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n^os 13-4, n^o 55.

33015 (Avignon), 27 juillet 1344.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Die à Jacques Gandon, qui résignera l'office de choriste. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Marcel, dioc. de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n^o 438.

33016 27 juillet 1344.

Le dauphin Humbert assigne à sa mère Béatrix de Hongrie les revenus des châtellenies de Moras, Revel et Beauvoir de Marc. Pignati [=Pilati, not.].

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 65 : 41.

33017 Avignon, 30 juillet 1344.

...Ind. 12... Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Andria, considérant que le comté d'Andria et les revenus qu'il possède dans le royaume de Sicile peuvent être gouvernés par son beau-père Bertrand de Baux, comte de Montescaglioso et seigneur de Berre, mieux que par toute autre personne, qu'il traitera paternellement ses vassaux et récupérera ses droits, entre autres une rente de 1000 onces concédée par feu le roi Robert, lui cède à usufruit pour 7 ans, à partir du 1^er sept., le comté d'Andria avec ses dépendances, pour le prix de 6000 flor. d'or de Florence soit 2500 pour le comté et 3500 pour la rente, payables en cour Romaine ou à Avignon, sauf diverses sommes dont la destination est spécifiée. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean abbé de Gorze, François de Revel, chevalier, François de Fredulfis, de Parme, licencié en droits, Hugues Riverie, chanoine de Gap, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 149. Paris, Arch. Nat., J. 284, n^o 1. *Invent. Généralité*, 42. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.* pr. 93-5. = GUIFFREY, 330, 83 (le 31). BARTHÉLEMY, *Baux*, n^o 1254.

33018 30 juillet 1344.

Le dauphin décide l'établissement d'un couvent d'ermites dans la forêt de Claix (*Clais*), au-dessous de Beauvoir : il y aura 13 religieux et comme maître le frère Maximus, qui a longtemps résidé à Villeneuve près Avignon.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 676* ; *Hist. de Dauph.* II, 623*).

33019 Villeneuve-lès-Avignon, 31 juillet 1344.

Il y avait eu jadis de graves dissentiments, suivis de guerres et de dommages, entre Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et les habitants de la ville de Romans, dioc. de Vienne, dépendants de l'église collégiale St-Bernard de Romans, où l'archevêque de Vienne, comme abbé de cette collégiale, possède toute juridiction ; en outre, le même dauphin avait donné au pape Benoît XII et à l'église Romaine le château de Visan *(Avisani)*, dioc. de Trois-Châteaux, avec son mandement, ses hommes et droits, château jadis du fief de l'égl. Romaine, dit-on. Clément VI, désireux d'éviter les guerres futures et de procurer la paix, après en avoir conféré avec les cardinaux, fait le concordat suivant avec le dauphin. La ville de Romans sera commune entre eux ; la part nouvellement communiquée sera inféodée au dauphin ; la juridiction et ses émoluments seront communs et partagés en égale part entre l'archevêque et chapitre et le dauphin ; les clefs des portes seront communes, ainsi que la forteresse de Montségur *(Montissecuri)*, où on établira la prison. Il y aura des bailes ou ministres spéciaux, mais non des officiaux ou administrateurs. Les premières appellations iront aux officiaux communs, les secondes au pape. Les habitants sont dispensés de venir en aide au dauphin contre les églises de Rome, Vienne, Lyon, Valence et Die et Romans. Le dauphin est autorisé à construire un palais et forteresse dans et hors la ville. Les habitants ne sont pas tenus de lui rendre hommage, mais de prêter le serment de fidélité prescrit dans les anciens statuts. Le dauphin doit fournir un territoire commun ; il doit observer les louables libertés de la ville ; il doit détruire la bastide nouvellement construite en deça du pont. Il doit donner au pape en échange le lieu de Visan ; comme plus value, le pape lui versera 12000 flor. d'or, compris 4000 en déduction d'une dette de 16035 f. pour cause de prêt à la Chambre apostol. Ils éliront à tour de rôle le courrier et le juge ; chacun élira des notaires, hérauts, sergents, ministres et officiaux. Seront communs, les publications, sceaux, mesures, poids, seings, drapeaux des sergents, etc. Le dauphin rendra hommage pour la 1/2 de la ville à la cour Romaine en deça des monts ou au recteur du Comtat-Venaissin au-delà à tout changement de seigneur et de vassal. Lu en présence des cardinaux Pierre de Palestrina, Annibald de Frascati *(Tusculan.)*, Pierre de St-Clément, Guy de Ste-Cécile, Etienne des Sts-Jean-et-Paul, Guy de Ste-Marie *in Cosmedin* et Nicolas de Ste-Marie *in Via lata*, Gasbert, archevêque de Narbonne, camérier, Guillaume évêque de Fréjus, trésorier du pape. Le pape inféode au dauphin Humbert la moitié de la ville de Romans ; la juridiction entière lui sera commune avec l'archevêque et le chapitre. Le pape l'en investit avec un rouleau de papier qu'il tenait en sa main. Le dauphin reçoit gracieusement cette inféodation et en fait hommage, la tête découverte, à genoux, ses mains en celles du pontife, et lui prête serment de fidélité. Il lui donne le château de Visan, dioc. de Trois-Châteaux, avec son mandement, district,

territoire et toute juridiction ; il délie les habitants de leur serment de fidélité. Il reconnaît avoir reçu 12000 flor. d'or. Il jure sur les s^tes Evangiles d'observer ce contrat. *Acta ap. Villamnovam*, dioc. d'Avignon, dans l'hospice de feu le cardinal Néapoléon où habitait le pape, en sa chambre, ind. 12, *pontif. d. Clement. pp. VI a° 3 ;* présents : les cardinaux, camérier et trésorier ci-dessus, Guillaume de Ruyn, de Grenoble, Gilet Coperii, chevaliers, François de Fredulfis, de Parme, licencié en droits, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seyssey)*, o. de St-B., dioc. de Lyon, 5 clercs de la Chambre, Jean Pastoris, de St-Paul de Foresta, clerc du dioc. d'Aquino, not. apost. et imp., Guillaume de Bos, dioc. de Cahors, clerc de la Chambre, not. apost., Jean d'Amelio, dioc. de Sarlat, prévôt de Fréjus, c. de la C., not. apost., Michel Ricomanni, du dioc. de Tortose *(Dertus.)*, prévôt et chan. de Valence, c. de la C., Bertrand de Chauvac, dioc. de Tulle, recteur de l'égl. de Samatan, dioc. de Lombers, Henri Garini, de la Tour-du-Pin, dioc. de Vienne, c., not. imp., roy. et delph., Pierre Anselmi, de Neyrieu, clerc du dioc. de Lyon, not. imp. et delph.

Original et vidimus. Arch. de la Drôme, E. 3678 ; E. 3683 ; E. 8221. Arch. de l'Isère, orig. ; B. 2976, 588 ; B. 3017, j. *Invent. 174*, 104. Reg. *Statuts* (Giraud), 163-70. *Refformac. cur. major. Vien. et Valen.* 45-57. Bibl. Grenoble, ms. 2305, cop. *Invent. Romans*, § 32 ; *St-Marcellin*, II, 609-11. — *Muratori, *Antiq. Ital.* VI, 136-40. Trad. *Statuts de Visan*, 106-24. = Chevalier (U.), *Invent. 1346*, 433, 486.

33020 Entraigues, 1^er août 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a° 3.* Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, considérant les courtoisies *(curialites)* dont Humbert, dauphin de Viennois, fils de son frère le dauphin Jean, a usé à son égard, vues les conventions entre lui et le roi (de France) au sujet de la succession du Dauphiné, en reconnaissance de la rente viagère de 2000 liv. Tournois que le roi lui a assignée, fait donation à celui-ci, au nom de celui de ses fils qui sera dauphin, de tout ses droits sur le Dauphiné ; elle garde l'usufruit pendant une heure, après quoi elle le déclare consolidé. *Acta ap. Entraguis*, dans la maison du prieur ; présents : Jean, seigneur de St-Amour, chevalier lyonnais, maîtres Etienne Pilati, du Viennois, Didier de Beaumont, Raynaud Raymondi d'Orcières *(Orgocerio)*, de Gap, jurisconsultes, etc. Sceau.

Paris, Arch. Nat., J. 278, 8 ; JJ, 75, 279 ; Bibl. Nat., Dupuy, 134, 101. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 205-6 ; cf. 330, 84. = *Cabin. histor.* IV, 132.

33021 Août 1344.

Ratification de l'acte précédent par Jean de Châlon, fils de Béatrix.

Paris, Arch. Nat., J. 278, n° 9.

33022 1^er août 1344.

Jean de Bérenger, seigneur du Gua, reçoit l'hommage lige de Pierre de la Tour, en présence de Jean de Bérenger, seigneur de Morges.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 132^bis.

33023 1^er août 1344.

Le dauphin Humbert, en payement de 250 liv. gros Tournois, comptés pour 16 den., qu'il devait à noble Raffinette, veuve de noble Poncet Daurier, pour droits dotaux affectés sur les biens dud. Daurier et d'Hugues son fils, lesquels avaient été confisqués au profit du dauphin, lui donne par l'intermédiaire du châtelain delphinal de Valcluson 60 setiers blé et 11 s. 3 d. de cens annuel dû par les habitants des Granges, en vertu d'un traité de mai 1343, etc. ; faculté de rachat par le dauphin en payant 250 liv.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 712-3.

33024 1^er août 1344.

Le dauphin Guigues ayant donné les fours de Génissieux et Peyrins à Jean Longe Court, celui-ci les vendit à Jean du Puy, de Peyrins. Le dauphin Humbert ordonne d'assigner à Pétronille, veuve de Longe Court, 20 flor. d'or de revenu... Ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 198. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1267-8.

33025 Avignon, 2 août 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a° 3.* Humbert, dauphin de Viennois, considérant les fraudes que subit le pays par le fait des monnaies étrangères et falsifiées, décide la frappe de monnaies d'or et d'argent, dont il confie la fabrication à Pierre Fabri, bourgeois de Romans, et Lappo de *Geria*, de Florence, marchand suivant la cour Romaine ; ils établiront leurs ateliers à la Tronche près Grenoble, Serves, Mollans et ailleurs à leur gré. On ouvrera les espèces suiv. : florins d'or, de forme, loi et poids accoutumés ; douzains ayant cours pour 12 petits d., à 6 d. de loi et 5 s. 10 d. de poids ; deniers noirs dits ternaux, ayant cours pour 3 d., à 3 d. de loi, et de 12 s. de poids ; deniers noirs ayant cours pour 3 ob., à 2 d. de loi, et de 16 s. 8 d. de poids ; petites oboles noires à 1 d. de loi, et de 27 s. 4 d. de poids. Il confirme les privilèges des monnayeurs, et fixe la valeur du florin de Florence à 24 s., celle du florin delphinal à 23 s. de la monnaie qui sera prochainement émise. Les payements effectués d'après une estimation différente, seront saisis : les deux tiers en seront appliqués au fisc, et l'autre tiers deviendra la propriété du dénonciateur. *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs ; présents : Henri de Villars *(Vilariis)*, damoiseau, et Johaquin de Magistro, de Florence, Humbert Pilati, de la Buissière, not. apost., imp. et roy. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vij-x, 273-6 ; B. 2813 (*Cartul. monet.-gabell. 1345*), 2-7. Valbonnays, 7^e Reg. a° 1344. — *Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* 93-4.

33026 Villeneuve-lès-Avignon, 3 août 1344.

Clément VI, après avoir relaté la donation entre vifs faite par Humbert, dauphin de Viennois, à Philippe, fils du roi de France, de son Dauphiné de Viennois, duché de Champsaur *(Chaonsoris)*, principauté de Briançonnais, marquisat de Césane *(Sozane)*, comtés de Vienne, Albon, Graisivaudan *(Grisvaldani)*, Embrunais et Gapençais, baronnies de la Tour, Valbonne, Faucigny *(Fonsigneyo)*, Mévouillon *(Muolhon)* et Montauban, exceptées ses terres de Pouille et d'Auvergne, et les châteaux de Visan, Nyons et Mirabel, et les fiefs de Vinsobres, Piégon, St-Marcellin, St-Maurice et Rochegude au cas où l'échange de Romans n'aurait pas

lieu (n° 32041) ; et ensuite le transfert des droits de Philippe à Jean, fils aîné du roi, duc de Normandie (n° 32828), les confirme de son autorité pontificale et impériale, l'empire vacant, espérant qu'il en proviendra à la patrie paix, tranquillité et d'innombrables avantages spirituels et temporels, saufs les droits de l'église Romaine sur le château de Visan et ceux des églises de Vienne, Embrun et Grenoble. *Dat. ap. Villamnovam*, dioc. d'Avignon... *a° 3°. Gasbertus, Rigaldus.*

Paris, Arch. Nat., J. 282, 1, orig. parch., bulle. — RAYNALDUS, *Ann.* 1344, 62 (XXV, 352*). GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 207-11, n° 17 ; cf. 330, 85. = *Cabin. hist.* IV, 182. GRAËFF, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 440.

33027 Châteauneuf-de-Mazenc, 3 août 1344.

Donation par Sibylle *(Sebilia)* de Baux, épouse d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, à son fils puîné, Aymar de Poitiers, du droit qu'elle avait avec le dauphin Humbert à raison de la dot de Béatrix, jadis épouse de Guy Dauphin, seigneur de Faucigny, dont elle se disait héritière, en présence de Pierre Melheti, juge mage des comtés de Valentinois et Diois, *Acta ap. Castrum novum Dalm(acen.)*, dioc. de Die, en la grande salle de la forteresse ; présents : Ponce de Montlaur, jurisc., Aymar Anuimi, châtelain de Châteauneuf, Aymar Berengarii, dam. Hugues d'Auriac, not.

Mentionné dans l'acte du 24 janv. 1345. — Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ij-iij, 67-8. *Invent. Gapençais*, 915 ; *Valentinois*, V, 276b : III, 445-6. *Valbonnays, 5e Reg., n° 154. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 530. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 481. BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1255.

33028 3 août 1344.

Hommage rendu dans le mandement de Meyzieu, par Guigonne, fille de Jacquemont de Buffevent et veuve de Sibuet de Meyrieu.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 410b.

33029 5 août 1344.

Hugues Aleman *(Alamanni)*, seigneur de Valbonnais, fait hommage à Philippe, roi de France, de 300 liv. de rente à vie sur le trésor, réserve faite de celui qu'il doit au dauphin de Viennois.

Paris, Arch. Nat., J. 625, n° 54. TILLET (J. du), *France et Anglet.* 238 : 106. = DOUËT-D'ARCQ, *Collect. de sceaux*, I, 449*, n° 1153. GUIFFREY, 330, 86.

33030 Orpierre, 5 août 1344.

Dernière clause pour donner plus de solennité à la renonciation de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay (1er août), *ap. molam* de Jean Maillini, au territoire *Auripetræ*, dioc. de Gap. Pierre Clarambaud, Guillaume de Savigny et Jean Arnaud de Serres (nott.)

GUIFFREY, *Hist. réun. Dauphiné à France*, 206.

33031 Avignon, 6 août 1344.

Ind. 12, Humbert dauphin... Acte d'Isabelle de France, *ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'il habite.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 496b.

33032 6 août 1344.

Guillaume de Royn, chevalier du dioc. de Grenoble, reçoit de la Chambre apostolique 300 flor. pour le dauphin.

FAURE (G.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 198 (à part, 50).

33033 Avignon, 7 août 1344.

Ind. 12. Humbert, dauphin... Bindanellus... *ap. Avinionem*, dans le cloître de la maison du couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 531.

33034 Avignon, 7 août 1344.

Ind. 12. Humbert, dauphin... Pélicier... *ap. Avinionem*, dans le cloître de la maison du couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 532.

33035 (Avignon), 8 août 1344.

L'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux est chargé de faire recevoir Pons Saunier, clerc de Visan, de son dioc., dans le monast. de Cruas.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 443.

33036 (Avignon), 8 août 1344.

Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Barnard de Romans à Rostaing Frebaud. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, Raymond Bourguignon, chan. de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 444.

33037 (Avignon), 10 août 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort, en faveur de Guigone de Clermont, de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 445.

33038 (Avignon), 12 août 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur d'André Gilles, chan. de St-Antoine.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 446.

33039 (Avignon), 12 août 1344.

Jean Roger, âgé de dix ans, prévôt de Valence, est autorisé par le pape à faire un testament quand il aura 14 ans ; à nommer des officiers ecclésiastiques et civils dans sa prévôté ; à percevoir les fruits des bénéfices où il ne réside pas ; à faire célébrer la messe avant l'aurore ; à avoir un autel portatif ; à étudier le droit civil pendant 12 ans et à prendre le doctorat ; à recevoir l'indulgence à l'article de la mort.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 447.

33040 Saillans, 16 août 1344.

Sur la demande des syndics Jacques et Rostaing Monier, l'évêque et comte de Valence et Die, Pierre de Châlus, confirme les libertés et privilèges de Saillans ; présents : Esquin de Montferrand, prieur de St-Roman, vicaire général, Guy de Benne, prieur de Poniers en Forez, Giraud Gencion, prieur du lieu, Guillaume Aloys, lic. ès lois, Jean de Vienne, chan. de Léon, Hélie de Mons et Jean Bonnefoy, damoiseaux, et me Mondon Pellicier, notaire. Michel Cortès, not. de l'év.

Arch. de la Drôme, E. 14702 (Sail. AA. 5). Arch. de Saillans, orig. parch. de 44 lig. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl. ville Die*, II, 217.

33041 (Avignon), 18 août 1344.

Le pape devant 12000 flor. à Humbert, dauphin de Viennois, pour la cession du château de Visan, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, mais le prince en devant 4000 à la Chambre apostol. par suite d'un prêt à lui fait par Benoît XII, le pape charge les évêques Etienne de Monte Cassino et Guillaume de Fréjus, trésoriers

pontificaux, de lui en donner 8000. Les 4000 qui restent seront attribués à Guillaume de Royn, chevalier de Grenoble, familier du dauphin.

Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 198 (à part, 50). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 448.

33042 Romans, 18 août 1344.

Guillaume Alamandi, seigneur de Margès *(Marjaysio)*, chevalier, venait d'acquérir par échange de Ponczon d'Arras *(de Herasio)*, seigneur de ce lieu, son péage à Serves *(Cervia)*. Celui-ci s'en dévêtit et prie le dauphin d'en investir Guillaume, qui en fait hommage et reçoit l'investiture par tradition d'un anneau. Ind. 12. *Acta ap. Romanis*, en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Guillaume s^r de Bésignan, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, et Bérard de Lavieu, s^r d'Iseron *(Ys-nis)*, chevaliers, Aynard de Roussillon, s^r de Serrières *(Salerie)* et Montbreton, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xij, 278 ; B. 2813, 2. *Invent. St-Marcellin*, II, 1695.

33043 Romans, 18 août 1344.

Le dauphin Humbert donne commission à Aymar de Roussillon, bailli, et à Humbert d'Auriac, juge du Faucigny, de visiter cette terre, d'y rechercher les droits du dauphin, de suspendre ou rétablir les officiers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 238^a).

33044 18 août 1344.

Confirmation et assignation par Humbert, dauphin de Viennois, de plusieurs cens et rentes dans l'étendue des châteaux de Montluel et de Vaulx : à la maison et prieuré de Ste-Croix, 45 flor. d'or ; à la maison et prieuré de Montluel, autant ; à la maison et prieuré de Solignac, 15 flor. : à prendre sur des tènements et particuliers, sous faculté de rachat.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183-4.

33045 21 août 1344.

...Ind. 12, *pontif. Clement. VI a° 3.* Par traité entre Jean, fils aîné du roi Philippe, duc de Normandie, etc., et Humbert dauphin de Viennois, celui-ci devait percevoir, sa vie durant, les revenus du commun de la paix de la sénéchaussée du Rouergue pour 8783 liv. 19 s. 10 d. Tournois qui lui restaient dus sur 10000 liv. T. de revenu annuel, le reste devant revenir au roi (acte du 7 juin, avec grands sceaux). Pour la remise de possession *(saysina)* dud. commun le duc avait député Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de l'hôtel du roi, et m^e Regnaud de Moulins, chan. de Paris, secrétaire du roi (acte du 8 juin, grand sceau), qui par tradition de l'acte susdit (du 7 juin) mirent en possession François de Fredulfis, de Parme *(Palma)*, licencié en droits, commissaire et procureur du dauphin (acte, grand sceau). Dès maintenant ce prince pourra constituer un receveur dud. commun qui lui soldera jusqu'à concurrence de lad. somme ; la présente année courra de la fête de s^t Jean-Bapt. passée à la veille de la prochaine ; le surplus sera affecté au payement de 100000 flor. d'or poids et coin de Florence promis par le roi, de quoi on donnera au dauphin des fidéjusseurs. Dévêtissement de Guillaume *de Fonte*, receveur de la sénéchaussée du Rouergue. Michel Martini et Guigues Frumenti, nott.

Paris, Arch. Nat., J. 278, 5. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauphiné à France*, 211-4, n° 18 ; cf. 330, 1, 87.

33046 21 août 1344.

Transaction entre le dauphin Humbert et Humbert de Choulex (Cholay), chevalier, qui vend au prince le château de Montfort en Graisivaudan, à lui donné pour ses besoins, et reçoit en compensation la maison forte de Cossey, au mandement de Châtillon, et quelques rentes en Faucigny... Samedi après la fête de la Vierge...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 107^a.

33047 Beauvoir, 22 août 1344.

Humbert, dauphin... *in Bellovidere...*

Arch. de l'Isère, B. 3001, 98.

33048 Beauvoir-en-Royans, 23 août 1344.

Humbert dauphin de Viennois, en conseil... Ordonnances sur sceau et officiers... *Ap. Bellum Vide(re) in Royanis.*

Biblioth. de Grenoble, Mss. de Guy Allard, VI, 139, minute.

33049 Salins, 23 août 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. VI a° 3.* Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, confirme la renonciation de sa mère Béatrix de Viennois, dame d'Arlay (1^er août), sauf réserve des châteaux d'Orpierre et de Trescléoux à lui donnés par le dauphin, et 1000 livrées de terre de bons Viennois qui doivent lui être assignées après la mort du dauphin sur les terres les plus proches de ces châteaux. *Acta Salinis*, dans le château *Guidone*, au dioc. de Besançon ; présents : Louis seigneur de Neufchâteau, Jean de Salins, chevalier, etc. Guillaume Mullequin not. Sceau.

Paris, Arch. Nat., J. 278, 9. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauphiné à France*, 214-5, n° 19 ; cf. 331, 88. = *Cabin. histor.* IV, 132.

33050 26 août 1344.

Clément VI se réserve la nomination du successeur de Bernard de Cases, prévôt de Trois-Châteaux.

Voir la bulle du 9 septembre 1348.

33051 Beauvoir, 26 août 1344.

Commission d'Humbert, dauphin de Viennois, aux bailli et juge du Graisivaudan et au châtelain de Grenoble pour mettre l'évêque de Grenoble en possession de la paroisse d'Herbeys et de ce qu'il y possédait, en exécution de l'échange du 3 juin 1343.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), E. xxxviii, 88^a. *Invent. Graisivaudan*, A. 380^b : VI, 169^a.

33052 (26 août 1344).

Hommage rendu au dauphin, comme baron de Faucigny, par Ponnet, fils de Pierre de Beaufort, en son nom et de ses frères, pour des fiefs qu'il dénombre.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108^a (1314).

33053 26 août 1344.

Hommage rendu au dauphin par Villent de Briançon, pour des hommes à Beaufort, avec dénombrement de fonds qu'il tenait au territoire d'Argival, mandement de Beaufort.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108^a (1314).

33054 26 août 1344.

Hommage rendu au dauphin par Amédée, fils d'Humbert de Conflens, damoiseau, pour le mas et ville d'Auris, territoire de Beaufort, excepté le mas de Crest

qu'il tenait en franc alleu, sauf l'hommage qu'il devait au comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108ᵃ (1314).

33055 26 août 1344.

Hommage rendu au dauphin par Guillaume Pépin, pour tout ce qu'il avait au mandement de Beaufort.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108ᵃ (1314).

33056 Beauvoir, 31 août 1344.

Jean de Chissé, évêque de Grenoble, et Humbert, dauphin de Viennois, avaient transigé sur leurs débats le 3 juin 1343, sous condition de l'approbation du pape, que Clément VI avait accordée. Les parties ratifient leurs accords. L'évêque fait reconnaissance et promet fidélité au dauphin pour la paroisse d'Herbeys. Ind. 12. *Acta ap. Bellum Videre*, en la maison de Pierre Alamandi, chevalier ; présents : Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, le commandeur de Marseille, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Amblard sʳ de Beaumont, Guigues de Morges, sʳ de l'Epine, François de Theys, sʳ de Thoranne, Pierre de Boëge, Henri de Dreins, chevaliers, Hugues Riverie, chan. de Gap, et Jacques de Die, dit Lappo.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 279-80 ; B. 2946, 351. *Invent. Graisivaudan*, II, 281ᵃ. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 190.

33057 Grenoble, (septembre) 1344.

Humbert, dauphin de Viennois, désigne ...m Bastardi, chevalier, seigneur de Furmeyer *(Furmierii)*, et Pierre Fabri, de Romans, comme receveurs, procureurs et nonces spéciaux pour recevoir les rêves et gabelles et droits que lui ont cédé Bérenger de Montaut, *R. de Molinis*, chanoine de Paris, secrétaire du roi de France, commissaires royaux, et pour donner quittances aux fermiers, les payements effectués en florins de Florence, comptés 12 s. et 6 d. Tourn. l'un. Somme de 5000, etc... Sommes à percevoir du receveur royal de Carcassonne ; revenus à lever dans la province de Nar[bonne] pour l'année échue à l'Ascension : 2500 livr. Tourn..... ; dans la sénéchaussée de Beaucaire ; la douane *(teloneum)* d'Aigues-Mortes en trois payements, déduction faite du quart déjà versé, 11250 l. Tourn. (soit 18000 flor.), le quart 1069 livr. 14 s. Tourn. (soit 1711 flor. 1/2). Les dîmes payables en deux termes, celui échu à l'Ascension se monte à 704 l. T. valant 1126 flor. 5 s. T. pour la ville et le diocèse de Viviers ; 860 l. pour la ville et le diocèse du Puy *(Anicien.)*, 70 l. pour le diocèse de Vienne. Ils donneront quittance des dîmes reçues par les trésoriers de Nîmes et de Beaucaire... *Dat. Gracion...* ...Ind. 12, comptée avec l'année, en conseil ; assistants : le chancelier, les prieurs de St-Robert et de St-Donat, les commandeurs... [Jean] d'Auteville, Rodulphe de Chevrières, docteurs ès lois, Franc. de ...[prof.] des deux droits, Guigues et Raym. Falavelli et Michel... H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, couvert. parch.

33058 Septembre 1344 = 23 septembre 1314.

33059 1ᵉʳ septembre 1344.

Hommage rendu à Jean, évêque de Grenoble, par Jacques, seigneur de Gières *(Geria)*. Jean Mathæi not.

CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, nº 91 (*Not. anal.* p. 32-3).

33060 2 septembre 1344.

Sentence de Clément VI, prononçant que la seigneurie de Romans serait partagée entre l'archevêque de Vienne et le dauphin. — Cf. 31 juil.

CHARVET, *Hist. égl. Vienne*, 476. COLLOMBET, II, 312-3.

33061 2 septembre 1344.

Acte obtenu par Théobard de Faucogney, chanoine de Besançon, procureur d'Ysabelle de France, veuve du dauphin Guigues et épouse de Jean sʳ de Faucogney, par ordre de François de Fredulfis, de Palma, lic. en droits, pour l'exécution de l'acte du 17 juin. Guigues Frumenti, de Grenoble, not. imp., royal et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiij, 301.

33062 3 septembre 1344.

Sentence arbitrale portant délimitation entre Exilles et Giaglione, rendue par les commissaires du dauphin Humbert II et d'Amédée, comte de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 4525, 129ᵛ (*Invent.* IV, 386ᵇ).

33063 Beauvoir, 3 septembre 1344.

...Dauphin Humbert, en conseil, ordonnance... *in Bellovidere.*

Bibl. de Grenoble, mss. de Guy Allard, VI, 180ᵃ, minute.

33064 Beauvoir, 3 septembre 1344.

Concession par le dauphin Humbert à André Magnin (M-nini, Magnani), son cellérier, de l'office de notaire et greffier de la cour du mandement et château de la Tour-du-Pin. André lui donne 200 flor. d'or poids delphinal. *Dat. in Bellovidere, per dom.* en conseil, assistants le chancelier, le prieur de St-Donat, le commandeur de Marseille, Guigues de Morges, François de Revel et Pierre de Boëge *(Buegio)*, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIᵉ lxxvij ; B. 3008, VIᶜ xˣ, 568ᵃ. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 112ᵇ.

33065 4 septembre 1344.

...Juge mage des baronnies de la Tour, Valbonne et Montluel pour le dauphin de Viennois.

DELACHENAL (R.), *Hist. de Crémieu*, 36.

33066 Beauvoir-en-Royans, 5 septembre 1344.

...Ind. 12... Pierre de Carmignano, de Prato, dioc. de Pistoie, reconnaît sur les instances de Rolet de Taninge, dioc. de Genève, bouteiller *(boteyllerius)* du dauphin Humbert, que du temps où il administrait les dépenses du prince à Avignon, soit du 4 juillet au 4 août derniers, il resta son débiteur, pour vins clairs, blancs, *vernachia*, grecs, Beauvais, Valence, St-Pourçain et autres apportés par lui à l'hospice du dauphin, 80 flor. d'or, outre 25 flor. qu'il avait promis de payer à l'aubergiste Trote, St-Pierre d'Avignon et pour lesquels celui-ci reçut en gage 7 coupes d'argent ; promesse de payement 40 f. d'ici au Carême et 40 avant l'Ascension. *Acta ap. Bellum videre in Royanis*, en la maison des enfants de feu Guigues Guerre ; présents (3), François Bermundi, de St-Chaffrey (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 250ᵇ-1.

33067 6 septembre 1344.

Le dauphin Humbert accorde aux habitants de Romans le droit de transporter leurs vendanges et fruits dans leur ville sans vingtain.

Arch. de l'Isère, B. 3463, orig. parch. (*Invent.* III, 39ᵃ).

33068 Grenoble, 7 septembre 1344.

...Ind. 12... Humbert, dauphin de Viennois, constitue procureurs Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Amblard s^r^ de Beaumont, Amédée de Rossillon, cos^r^ du Bouchage *(Boschagii)*, François de Theys *(Theysio)*, s^r^ de Thoranne, et Etienne de Roux, chevaliers, pour acquérir des commandeurs frères Atherio de Surieu *(Suyriaco)*, de la maison de l'hôpital de Vizille, Pierre de Surieu, de la m. de l'h. de la Chalp *(Calma)*, et Humbert de la Balme, de la m. de l'h. de St-Paul, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, diocèses de Grenoble et de Vienne, une maison que l'hôpital de Vizille tient à Grenoble près la maison du dauphin, jadis à François de Theys, et leur donne en échange une maison du dauphin à Grenoble jadis à Hugues d'Avalon, etc. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison des Prêcheurs ; présents : François de Fredulfis de Palma, juge des appellations du Dauphiné, François de Cagnio, s^r^ de Montléans *(Montis Leonis)*, juge du Viennois, et Guigues Frumenti, not. Humbert Pilati, not. apost., imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^e^ xxxv-ij.

33069 8 septembre 1344.

Pierre..., après qu'il fut chevalier, *a° xliiij°* albergea de ces choses (voir 134... B. 2556, 319) à lui vendues par Domengia, de son pur fief, à Laurent Olerii, des terres à Mésage *(Mesaticum)*, sous le cens de 3 set. 1 ém. from., 3 poules et 3 set. 1 ém. d'avoine, et 20 flor. d'introges ; P. C. [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 315, anal.

33070 St-Marcellin, 9 septembre 1344.

Guigues, seigneur de Montoison *(Montaysonis)*, en son nom et d'Ysabelle son épouse, échange avec le dauphin Humbert sa grange, molard, propriété et territoire de Barnoart, au territoire de Chabeuil, contre l'équivalent en revenus aux mandements de Chabeuil, Pisançon, St-Nazaire ou autres, à l'appréciation de François de Revel et Aynard de Chabrillan, chevaliers. Pierre bâtard de Lucinge et Guillaume Dalmacii, dans le cours de l'année. Guigues promet l'assentiment de sa femme. Ind. 12. *Acta ap. S. M-num*, en la maison de Jean Tardivi ; présents : Leozon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Guigues de Morges, Odobert s^r^ de Châteauneuf, François de Theys, François de Revel, chevaliers, Guigues Borrelli et Pierre Durandi, jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiij, 281. *Invent. Valentinois*, I, 415^b^ : I, 381-2.

33071 St-Marcellin, 10 septembre 1344.

Le dauphin Humbert, désireux de fonder à l'honneur de la b° V° Marie, de s^t^ Augustin, de s^t^ Nicolas de Tolentin et de tous les saints, un monastère et couvent de l'ordre de St-Augustin au lieu de St-Marcellin, donne à frère Mathieu de Boenc, procureur de l'ordre, et à Pierre Berengarii, de Montpellier, du même ordre, une terre dans la plaine de St-Marcellin entre les chemins de ce lieu à Romans et à Chatte, dont l'enceinte est marquée par des croix ; investiture par tradition de cet acte ; usufruit réservé pendant une heure. Le dauphin promet de faire céder leurs droits sur le terrain par le prieur et le couvent des Carmes de Beauvoir ; il donne à l'ordre des Augustins 1000 flor. d'or pour la fondation et construction du monastère. Ind. 12. *Acta ap. S. M-num*, en la maison de Jean Tardivi ; présents : Leuczon *(Leozo)* de Lemps, prieur de St-Donat, frère Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Amédée de Roussillon, Amblard de Beaumont, Guigues de Morges et François de Theys, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 282. *Invent. St-Marcellin*, II, 1923-4.

33072 St-Marcellin, 10 septembre 1344.

Guigues Pegef, damoiseau, rend hommage lige de corps et personne au dauphin Humbert ; puis reconnaît tenir de lui tous ses droits à la maison forte de Pusignan *(Pusignyef)*, au mandement de Quirieu. Le prince, considérant sa bonne volonté et son affection, le relève de toute commise et ouverture au sujet des biens de son oncle, frère Jean Pegef, prieur d'*Ayan*. *Acta* et présents *ut supra*, François de Revel...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 283. *Invent. Viennois*, II, 390^a^ : IV, 163. Rivoire de la Batie, *Amor. de Dauph.* 532^a^.

33073 Saint-Marcellin, 10 septembre 1344.

Pierre de Murinais *(M-aysio)*, damoiseau, syndic de la communauté des nobles et populaires de ce château et mandement, et Pierre Liatardi, dit Gaspaign, et Pierre de Clermont, de Villeneuve de Roybon, syndics de la ville et mandement de Roybon, font compromis de leurs débats et rancunes au sujet des bois, pâquerages *(pasqueyragiis)*, bûcherages *(boschayragiis)* et parcours de la forêt de Chambaran, en la personne du dauphin Humbert, sous peine de 50 marcs d'argent. *Acta* et présents *ut supra* ; ...Jacerand Falavelli, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij^x^, 78^x^ ; (*Reg. Pilati 1343-4*), xvj, 284. *Invent. St-Marcellin*, II, 1169, 1672.

33074 10 septembre 1344.

Testament de Stéphanie Aybrande, veuve de noble Gilet Alleman (cancellé).

Arch. de l'Isère, B. 3974 (*Invent.* IV, 85^b^).

33075 Villeneuve-lès-Avignon, 11 septembre 1344.

Bulle adressée par le pape Clément VI à (Jean), évêque de Grenoble, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît-de-Cessieu *(Seyssiaco)*, Géraud de Marguerite et Guillaume de Roin, chevaliers des dioc. de Lyon, Limoges et Grenoble. Il lui est revenu que de graves dissensions se sont produites entre Humbert, dauphin de Viennois, et ses prédécesseurs, avec les habitants de la ville de Romans, dépendante de l'église St-Barnard de R-s, et où l'abbé archevêque de Vienne possède une juridiction absolue, sauf en certains cas réservés au chapitre ; s'en sont suivies des guerres, dévastations, blessures, homicides et autres maux innombrables ; de plus, des difficultés se sont élevées entre Benoît XII et le même dauphin au sujet de la donation du château de Visan. Pour mettre fin à ces dissentiments, Clément VI, considérées l'impuissance des habitants à se défendre contre leurs émules voisins, et l'annihilation des revenus de la juridiction de l'archevêque et du

chapitre, a conclu avec le dauphin un traité pour l'utilité commune et le bien de la paix. Seront communes entre l'archevêque de Vienne et l'église collégiale de Romans avec le dauphin la juridiction et ses revenus, ainsi que les clefs des portes de la ville et la forteresse de Montségur, où sera la prison commune. L'exercice de la juridiction se fera, non par des officiaux spéciaux à chaque partie, mais par des officiaux communs, avec bailes et ministres spéciaux pour recueillir les revenus. Les premières appellations appartiendront en commun aux parties, les secondes au pape et à l'église Romaine. Les hommes de Romans ne seront pas tenus de suivre le dauphin contre l'église Romaine, celles de Lyon, Vienne, Valence, Die et Romans ; le dauphin pourra construire un palais et forteresse dans ou hors Romans. Les habitants ne seront pas tenus de prêter hommage au dauphin, mais de faire serment de fidélité à l'archevêque, au chapitre et au dauphin. Celui-ci devra assigner un territoire commun aux parties ; il observera les libertés *laudabiles* de la ville ; il sera tenu de détruire la bastide récemment élevée en deçà du pont. Le dauphin est tenu de donner, par échange et inféodation, au pape et à l'église Romaine le château de Visan *(Avisano)* ; comme plus-value le pape lui donnera 12000 flor. d'or, compris 4000 en déduction de 16035 dus par lui à la Chambre apostol. Au sujet de l'élection des officiaux de la ville, le courrier et le juge seront nommés à tour de rôle par l'archevêque et le chapitre et par le dauphin ; ils désigneront un notaire pour régir la cour commune ; de même pour le crieur public et les autres ministres. Les proclamations se feront au nom des trois parties ; seront communs le sceau de la cour, les mesures, poids, bannières, etc. Le dauphin et ses successeurs feront hommage au pape, tant que la curie sera en deça des monts, sinon au recteur du Comtat-Venaissin. Ces articles lus, le pape a inféodé au dauphin la moitié de la ville de Romans et de son territoire, et l'en a investi avec un rouleau de papier. Ensuite le dauphin, la tête nue, à genoux, ses mains jointes dans celles du pape, lui a fait hommage et prêté serment de fidélité sur les s^tes^ Evangiles, puis lui a transmis la propriété du château de Visan. Le pape charge les destinataires de cette lettre, deux au moins, de se rendre à Romans pour y mettre le dauphin ou son procureur en possession de la moitié à lui cédée. *Dat. ap. Villam Novam, Avenion. dioc.* P. Stephani.

Arch. de l'Isère, orig., vid. du 29 sept. 1345 ; B. 2975, 697 ; *Invent. 174*, 106-9. *Invent. St-Marcellin*, II, 1611-3. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 528-31 ; *Hist. de Dauph.* II, 497-9. Chevalier (U.), *Invent. 1346*, 429 ; *Ordonn.* 35. Graëff, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 451.

33076 St-Marcellin, 11 septembre 1344.

Le dauphin avait promis de fixer à St-Marcellin sa cour d'appellations de tout le Dauphiné et des auditeurs des comptes. Certains membres de la communauté furent déférés pour s'être ameutés en armes contre les notaires et familiers de la grande cour de Viennois siégeant à St-Marcellin ; des enquêtes furent suivies d'amendes. Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, s'abouche au nom d'Humbert avec les consuls de la franchise, François Galiani, Ponczon de Tullins et Michalon Pepini, qui au nom des habitants demandent miséricorde et pardon ; ils font remise des conventions et laissent le dauphin libre d'établir la cour où il voudra, les autres franchises, libertés et immunités demeurant sauves ; pour les peines exigibles par le juge, le châtelain et le mistral ou prévôt, les syndics promettent 300 flor. d'or poids delphinal, moyennant quoi le chancelier les absout. Ind. 12. *Acta ap. S M-num*, en la tour de Jean Tardivi ; présents : Leozon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Jocerand-Falavelli, de St-Véran, et Pierre de Murinais, damoiseaux, et Jean Malachardi, not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvij-iij, 285-6. *Invent. St-Marcellin*, II, 1924.

33077 Saint-Marcellin, 11 septembre 1344.

Le dauphin Humbert, après avoir entendu lecture de l'acte précédent, en approuve la teneur et le ratifie ; il confirme l'absolution générale donnée par son chancelier. *Acta ap. S. M-num*, sur le chemin public, devant la tour de Jean Tardivi ; présents : François de Theys, chev., Jacques Bonielli, jurisc., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xviij-ix, 286-7.

33078 Nîmes, 12 septemb. 1344 = 22 septemb. 1344.

33079 14 septembre 1344.

L'abbaye de Boscaudon paye 230 flor. sur les 300 stipulés dans l'achat de Morgon (18 juin), pour la dot de Béatrix, femme de feu Juramy Isnard.

Cité dans l'acte du 10 décembre suivant.

33080 Grenoble, 18 septembre 1344.

Lettres patentes d'Humbert, dauphin, portant défense à son procureur fiscal de s'employer dans les fonctions de sa charge pour d'autres que pour lui et pour les pauvres.

Chevalier (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 151.

33081 Gap, 19 septembre 1344.

Chapitre tenu dans la sacristie de l'église. Témoins : 3 prêtres.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257^b^).

33082 20 septembre 1344.

Certificat de *quitus* délivré par Louis, comte de Valentinois, à son receveur Guillaume Charbonel, de Flandènes, clerc.

Arch. de l'Isère, B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 100-1).

33083 Nîmes, 22 septembre 1344.

Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de l'hôtel, et Renaut de Molins, chanoine de Paris, secrétaire du roi, commissaires députés par Jean, fils aîné du roi et son lieutenant, duc de Normandie, comte de Poitiers, d'Anjou et du Maine, écrivent à Robert de Riom, régent de la recette de Nîmes, au sujet des revenus assignés au dauphin (Humbert) sur la rève de la sénéchaussée de Beaucaire et la *treicte* des toiles d'Aigues-Mortes. Don. à *Nymes*, le x... 11 sept.

Vic-Vaissette (de), *Hist. de Languedoc*, 3^e^, X, 963-4.

33084 Grenoble, 22 septembre 1344.

Jugement prononcé par le dauphin Humbert entre nobles Guillaume Phitochi, Hugues Isoard, les héritiers de Guillaume Isoard, ceux de Guigues Phitochi et

de Roux Isoard : Rostaing Isoard, Jean Isoard, Hugues Isoard, et Lantelme Isoard, Guillaume Artaud, Arnoux Faitre, le prieuré de Romette et autres nobles, leurs pariers d'une part, et Hugues Charrière, Guillaume Fabri, Guillaume Martin et autres roturiers d'Ancelle, d'autre, au sujet des fours et fournage d'Ancelle : les habitants ayant feu pourront faire autant de fours qu'il leur plaira pour cuire leur pain, en payant au dauphin 1 hémine d'avoine pour droit de concession et 1/2 hémine seigle et 1/2 hémine avoine pour le fournage, à partager entre le dauphin et les nobles ; au cas où ils refuseraient de payer, ils iront cuire au four d'Ancelle. Confirmation de la sentence rendue contre lesd. roturiers par le juge d'Embrun et de Champsaur.

Arch. de l'Isère, B. 2613. *Invent. Graisivaudan*, I, 414-5. = ROMAN, 220*.

33085 Grenoble, 22 septembre 1344.

...Ind. 12... Les nobles d'Ancelle : Guillaume Philochi, Hugues Ysoardi, les héritiers de Guillaume Ysoardi, Guigues Filochi et Rodulphe Ysoardi, Rostang, Jean, Hugues et Lantelme Ysoardi, Guillaume Artaudi, Arnulphe Fayne et le prieuré de Romette étaient en désaccord avec les populaires, représentés par Hugues Charrerie et Guillaume Fabri, au sujet des fours et fournages d'Ancelle. Le dauphin et son conseil décident que les habitants pourront établir des fours dans les forêts de la paroisse, à charge par tout domicilié de payer au dauphin une émine d'avoine et pour le fournage, tant au dauphin qu'aux nobles, 1/2 ém. de seigle et 1/2 d'avoine. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin où se tient le conseil delphinal ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Guigues de Morges, s^r de l'Epine, Lantelme Aynardi, s^r de Théus, François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers, Jean d'Hauteville, Guillaume du Mas, docteurs en droit, Guigues et Raymond Falavelli, Michel de Césane et Gerio d'Imola, juristes.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xx, 288.

33086 22 septembre 1344.

Le dauphin Humbert assigne sur ses revenus de Vizille 124 flor. d'or en faveur de Guigonnet Toscan, de Grenoble, pour prix de prés et bois en la paroisse de Meylan, lieu dit aux Eparres, et de vignes à Montfleury, lieu appelé Rochette, plus pour l'achat d'autres vignes au mandement de Montfleury, lieu dit aux Condamines.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 17^b.

33087 St-Siffret, 23 septembre 1344.

Robert (de Mandagot), élu évêque de Marseille, donne procuration pour prendre possession de son évêché à Hugues de Mandagot, prévôt d'Embrun, et deux autres. Fait au château *S. Siffredi*, près Uzès.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, II, 315-6, n° 519.

33088 (Avignon), 24 septembre 1344.

Clément VI invite Philippe, roi de France, à restituer la ville de Ste-Colombe à l'archevêque et au chapitre de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 455.

33089 (Avignon), 24 septembre 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur de Pierre du Vernet, chan. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 453.

33090 Donzère, 24 septembre 1344.

Giraud, abbé de Tournus, installe Rigault de Perlant comme prieur des Tourrettes. Fait dans la chambre du prieur de Donzère ; présents : Luc Vital, sacristain de Donzère, o. de s^t Benoît, Jean de St-Flour, barbier de l'abbé, etc. Raymond Gari, not. imp. — Cf. 27 suiv.

FERRAND (Jul.), *Hist. princip. Donzère*, 94.

33091 Grenoble, 25 septembre 1344.

...Ind. 12. Devant Jean, évêque de Grenoble, et Humbert, dauphin de Viennois, Leuczon de Lemps, docteur en décrets, prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont, Jean d'Hauteville et Guillaume du Mas, docteurs en droit, après avoir examiné Gerio d'Imola *(Ymola)*, le déclarent digne des insignes du doctorat, que l'évêque lui confère avec sa bénédiction et la licence, sur la présentation de Jacques Brunerii, doct. en droit. *Acta ap. Gracionopolim*, en la salle épiscopale ; présents : le dauphin, les docteurs ci-dessus, Amédée de Roussillon, Guigues de Morges, François de Theys, Lantelme Aynardi, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 267^a.

33092 Donzère, 27 septembre 1344.

Collation par Giraud, abbé de Tournus *(Trenorch.)* du prieuré de Tourrettes, comprenant les églises et dîmes de Grignan, Salles et Tourrettes, à Rigaud de Proland, religieux du monastère. *Acta Duzera*, dans le prieuré, en la chambre de l'abbé. — Cf. 24 préc.

Arch. de la mairie de Grignan. — FILLET, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 116.

33093 29 septembre 1344.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, concède l'office du notariat des cours d'Orpierre et Trescléoux à Etienne Drogonis, d'Orpierre, notaire, Jean Arnaudi, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiii^b.

33094 Montfleury, 2 octobre 1344.

Humbert, dauphin de Viennois, concède à l'évêque de Genève Alamand le droit viager de punir ses hommes de la terre de Salaz qui commettraient des délits dans toute l'étendue de sa terre du Faucigny. *Dat. in Montefluriło*, assistants en conseil : l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard de Beaumont et François de Theys, chevaliers, François de Cagnio, juge du Viennois. Humbert Pilati.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 185-6 ; cf. 210, 390.

33095 Gap, 4 octobre 1344.

Le doyen Gaucher de Montauban notifie au prévôt Audibert de Vians, au sacristain Guigues de St-Marcel, aux chanoines Guil. de Redortier et Guil. de Villemur la mort de Raimond Babot, qui avait géré durant 4 ans les intérêts du chapitre de Gap, et les invite au chapitre du 26 c^t.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673 (*Invent.* VI, 257^b).

33096 Avignon, 5 octobre 1344.

Le pape Clément VI, pour mettre fin aux dissensions

entre Humbert, dauphin de Viennois, et les habitants de la ville de Romans, dioc. de Vienne, qui appartient à l'église de St-Bernard et où l'archevêque abbé a pleine juridiction sauf certains cas qui regardent le chapitre, voulant empêcher l'oppression des innocents et des pauvres, restaurer le culte divin, promouvoir les œuvres pies et relever l'exercice de la juridiction, a tenu celle-ci sous sa main à l'exemple de son prédécesseur Benoît XII. Après délibération avec ses frères les cardinaux, en vertu du traité passé entre lui et le dauphin, il a décidé que la moitié de la juridiction appartiendrait au dauphin et l'autre à l'archevêque et au chapitre. Il déclare par la présente que la part du prélat sera des trois quarts de cette moitié et celle du chapitre du dernier quart, saufs leurs autres droits et revenus. *Dat. Avinion... a° 3. — C. Rigaldus. G. de Turr'.*

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 28 lig. = Graëff, *Clément VI et prov. de Vienne*, n° 458.

33097 Grenoble, 6 octobre 1344.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3001, 98.

33098 Vaison, 7 octobre 1344.

Guillaume de Redortiers ne pourra se rendre à Gap, étant malade et incapable de monter à cheval ; il envoie procuration.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 258ᵃ).

33099 Grenoble, 8 octobre 1344.

Humbert dauphin... *Gracionopolis...*

Arch. de l'Isère, B. 3001, 98.

33100 Avignon, 8 octobre 1344.

Guillaume de St-Marcel, sacristain de Gap et camérier du cardinal d'Arras (Pierre Bertrand), s'excuse de ne pouvoir se rendre à Gap, mais approuvera ce qui sera décidé.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673 copie (*Invent.* VI. 258ᵃ).

33101 Grenoble, 9 octobre 1344.

Commission par le dauphin Humbert au vibailli des Baronnies de juger sommairement les procès tant civils que criminels entre Jofrey d'Agout, seigneur de la Beaume des Arnauds, et Pierre et Guillaume Flotte, coseigneurs du château supérieur de lad. Beaume, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 98. *Invent. Gapençais*, 105. = Rom. 220.

33102 Grenoble, 9 octobre 1344.

...Ind. 12, *Clement. VI a° 3.* Acte entre Humbert, dauphin de Viennois, et Aynard, vicomte de Clermont (en Trièves), et seigneur de Clermont (en Viennois), par lequel ils ratifient le traité passé entre eux le 20 juin 1340. Aynard est tenu de servir le prince contre tous, excepté l'archevêque de Vienne, le doyen et son chapitre ; il déclare tenir en fief rendable la maison forte du Passage, qu'il avait nouvellement fait bâtir, et celle de Buitino construite à l'aide d'un secours de 200 flor. du dauphin, dont il a reçu une assignation *(assetamentum)* de 800 flor. En récompense de ses services le dauphin lui confirme ses dons dans la terre de Clermont en Trièves, avec toute juridiction, excepté les paroisses de Pâquier et la Cluse. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin ; présents : Aymar de Poitiers, damoiseau, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, frère Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Odobert seigneur de Châteauneuf, Reymond de Montauban, sʳ de Montmaur, Amblard sʳ de Beaumont, Amédée de Roussillon, cosʳ du Bouchage, Guigues de Morges, sʳ de l'Epine *(Espina)*, Lantelme Aynardi, sʳ de Théus *(Theucio)*, François de Theys *(Thesio)*, sʳ de Thoranne, Amblard de Briord, sʳ de la Serrat *(Serrate)*, Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers, Joffred de Clermont, frère dud. Aynard et chanoine de Vienne, Jean d'Hauteville, Guillaume du Mas, docteurs en droit, François de Cagnio, juge du Viennois, Gerio d'Imola, lic. en droit civil, Guigues et Reymond Falavelli, Guigues Borrelli le jeune, juristes et 4 notaires

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxj-iij, 289-91, *Invent. Graisivaudan*, IV, 209-10 ; *Viennois*, I, 272-3 : 496ᵇ ; III, 433 : II, 266ᵇ. Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 139-43.

33103 9 octobre 1344.

Vente au dauphin Humbert par Hugues d'Avalon, d'une maison et maisonnettes, à Grenoble, derrière l'église de St-André, avec jardins et vergers contigus au-delà du Drac, joignant celle acquise par le prince de Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais, les murailles de la ville derrière, au prix de 36 flor. d'or de revenu assignable en Dauphiné, avec faculté de rachat en payant 720 flor. Humbert Pilati not. — Cf. 20 suiv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 364-5.

33104 9 octobre 1344.

Aynard, vicomte et seigneur de Clermont, promet réparation *(esmenda)*, d'ici à la fête de sᵗ Jean-Bapt., de tous dommages commis par ses officiers en la terre du Trièves ; de ne garder aucune rancune aux présidents du conseil résidant à Grenoble, à l'occasion d'un procès contre lui, et de leur rendre son amitié, sous peine de 2000 marcs d'argent fin. Le dauphin lui fait remise et le quitte de toute commise et ouverture. *Acta* et présents *ut supra... (Spina)...*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxiiij, 292.

33105 10 octobre 1344.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3040, 5ᵇ.

33106 Forcalquier, 10 octobre 1344.

Gaucher de Montauban, prévôt de Gap, répond à la lettre du 4 qu'il espère se rendre à Gap, sans en être sûr, car il ne peut marcher qu'avec un bâton.

Arch. des Hautes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 257ᵇ).

33107 12 octobre 1344.

Testament de Stéphanie Aybraude, veuve de Gilet Allemand, coseigneur majeur de Ste-Jalle : elle veut être ensevelie dans l'église paroissiale de Ste-Jalle, au tombeau de son mari et de son fils Janet ; legs à sa tante Tiburge de Clermont, religieuse, aux œuvres de l'église et du pont de Ste-Jalle, pour distributions de sel, de pain et de fèves ; elle institue pour héritier son fils Odon Allemand, seigneur de Ste-Jalle, avec substitution de sa nièce Vauria, femme de Guillaume Arnaud, seigneur de Montpezat, et à celle-ci du *sanctum passagium Ultramarinum.*

Arch. de l'Isère, B. 3974 (*Invent.* IV, 85ᵇ). *Invent. Baronnies*, II, 334ᵃ : 998 ; *Généralité*, 397.

33108 Grenoble, 13 octobre 1344.

Guillaume Fabe, damoiseau, et son fils Jean, de Montmiral, avaient acheté de Chabert Chanevacii et son fils Pierre la 24e partie de la juridiction du château, territoire et mandement d'Hostun *(Osteduno)*, avec leur part de deux tours, des murs et édifices du château. Jean demande au dauphin Humbert de l'investir et de recevoir son hommage pour la dot de sa femme Guillelmette, fille de feu Chabert Richardi, d'Hostun, dont Aymar sr de Bressieux l'avait dispensé. Reconnaissance de fief franc, noble et antique et hommage lige au dauphin ; investiture. *Acta* et présents *ut supra*... Leuzon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxv, 293. *Invent. St-Marcellin*, I, 163.

33109 Etoile, 13 octobre 1344.

Hommage lige de sa personne prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Pierre de la Tour, seigneur de Montbrun, dioc. de Viviers, pour le château de Montbrun, avec son mandement, terroir, juridiction et autres droits, etc. *Acta ap. Stellam*, dans la forteresse, en la chambre du comte ; témoins : Aynard et Amédée du Châtelard *(de Chastellario)*, de Chabrillan *(Chaprilhano)*, frères, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxviij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 543. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 198-200.

33110 (Avignon), 14 octobre 1344.

Clément VI avertit Humbert, dauphin de Viennois, d'avoir à mettre en liberté Henri Schoselin, jurisc. du dioc. de Strasbourg, et Conrad de Berenvels, chevalier, messagers de l'évêque de Bâle se rendant en cour de Rome, arrêtés sur les terres du comte de Savoie par Nicolas de Glan et son frère Raynaud, et enfermés dans le château de Rochefort appartenant au dauphin.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 462.

33111 Etoile, 14 octobre 1344.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par noble Pons de Geys pour le lieu et métairie *(factum)* de Geys, des manses au mandement de Gluiras *(Gloyriaco)*, des biens aux mandements d'Etoile, Châteauneuf *in Vernomesio* et Châteaubourg *(Castro Buco)*. *Acta ap. Stellam*, en la grande galerie *(loyva)* de la forteresse ; témoins : Pierre Melheti, jurisc., Guill. Cornilhani, cosr du Puy-St-Martin, Guill. Marlhonis, de Marsanne, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxxxij-iij. *Invent. Valentinois*, I, 1979 ; *Vivarais*, 543.

33112 (Avignon), 15 octobre 1344.

L'évêque de Grenoble est chargé de faire recevoir Humbert de Villette, clerc de Maurienne, dans l'église des Augustins de Tarentaise.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 459.

33113 (Avignon), 15 octobre 1344.

A la demande de Guillaume de Royn, chevalier, le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de Grenoble sont chargés de conférer l'égl. paroiss. de Château-Bernard, dioc. de Gren. (10 l. p. T.), vacante par la profession relig. de Hugues de Royn dans l'église des Augustins de Gren., à Jacques de Chambéry, vicaire perpétuel de l'égl. paroiss. de Beaumont, dioc. de Valence ; il abandonnera son vicariat et l'égl. de St-Hugues de G-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 460.

33114 (Avignon), 15 octobre 1344.

A la demande du même, Hugues de Royn est pourvu de l'égl. de St-Hugues de Grenoble, résignée par Jacques de Chambéry et confiée tantôt à des séculiers, tantôt aux chanoines de l'égl. des Augustins de G-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 461.

33115 Grenoble, 15 octobre 1344.

...Ind. 12. Noble Humbert Labre, fils de feu Girin Labre, chevalier, se reconnaît homme lige du dauphin et confesse tenir de lui en franc fief la maison forte de Passin *(Patinis)*, au mandement de Morestel, avec ses appartenances ; investiture. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le grand pré du dauphin ; présents : Amblard sr de Beaumont, Henri de Dreins, chevaliers, Guionet Rovoyrie, dam., et Jean Amondrini, not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvj, 294. *Invent. Viennois*, II, 205a ; III, 325b.

33116 Chambéry, 15 octobre 1344.

Procuration passée par Amédée comte de Savoie, sous l'autorité de ses oncles et tuteurs Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et Amédée, comte de Genevois, à Jean Ranasii, pour exiger les sommes à lui dues par son oncle *(avunculus)* Humbert, dauphin de Viennois, en vertu de la paix conclue par ce dernier et le comte Aymon, père d'Amédée, etc. Sceaux d'Amédée et de ses tuteurs. *Dat... Chamber.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 5, n° 9, orig. parch. (*Invent.* 54-5).

33117 Grenoble, 18 octobre 1344.

Hugonin Alamandi, seigneur de Valbonnais, vend au dauphin Humbert une maison à Grenoble, près du verger de la maison du dauphin jadis à Guillaume Grinde, chev., avec jardin ou verger, le petit Drac entre deux, du domaine de l'église St-André, sous le cens de 74 sols bons Vien., au prix de 1200 flor. Le dauphin lui assigna pour payement 60 flor. d'or delphinaux de revenu annuel à prendre sur les moulins de Pontaud, que tenait le prieur de Beaumont, sur d'autres en la paroisse de St-Michel, sur ceux de Beaumont, de la paroisse de Quaix (Quet), de Pâquiers, de Corps et sur le four de Beaumont. Investiture par tradition d'un papier. Fait dans les îles *(insulis)*. ...Ind. 12... *Gracionopolis*, près de la rivière du Drac *(Dravi)* ; présents : Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, Amblard sr de Beaumont, chev., Hugues Riverie, chan. de Gap, Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), iij-iiij, 356,-9 ; B. 3006, VIIxx xb. *Invent. Graisivaudan*, I, 202 : II, 363b.

33118 Grenoble, 18 octobre 1344.

Vente au dauphin Humbert par noble Henri de Dreins, pour lui et sa femme Guillelmette, d'une maison à Grenoble et d'un four avec son bâtiment dans la même ville, de franc alleu, au prix de 40 flor. d'or de revenu, assignables aux mandements de Quirieu, Cré-

mieu ou Sablonières, avec la faculté de rachat en payant 900 flor. Investiture par tradition d'un papier. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-ix, 361-2. *Invent. Graisivaudan*, II, 364ᵃ.

33119 Grenoble, 18 octobre 1344.

Vente au dauphin Humbert, par Jean de Goncelin, damoiseau, d'une maison à Grenoble joignant celle des seigneurs de Morges et du Gua *(de Vado)* et celles de l'église St-André, dont une particule de jardin faisait 12 den. de cens aux enfants de feu Guigues de Vaulnaveys ; au prix de 50 flor. de revenu, assignables aux mandements d'Oisans, la Mure, Beaumont, Vizille ou ailleurs en Graisivaudan, sous faculté de rachat en payant 1000 flor. Il cède encore 8 liv. bons Viennois de cens sur la maison des enfants de feu Jean Bonard (dit Thomassin), et 20 sols sur celle des seigneurs de Morges et du Gua à Grenoble, pour 9 liv. assignables au même lieu. Ind. 12. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), x-j, 363-4. *Invent. Graisivaudan*, II, 364.

33120 Grenoble, 18 octobre 1344.

Vente au dauphin Humbert par François de Theys *(Thesio)*, seigneur de Thoranne *(Thorana)*, chevalier, d'une maison à Grenoble, joignant l'église St-Jean, la maison du dauphin, jadis aux enfants de Reymond de Vaulnaveys et la maison de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, sur laquelle le prieuré de St-Martin-de-Miséré prenait annuellement 20 sols Viennois ; au prix de 50 flor. de revenu annuel assignables aux mandements d'Oisans, la Mure ou Beaumont, avec faculté de rachat en payant 1000 flor. d'or. Ind. 12. *Acta insulis Gracionopolis*, près de la rivière du Drac *(Dravi)* ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droits, chancelier du Dauphiné, Amblard sʳ de Beaumont, chev., Hugues Riverie, chan. de Gap, Jacques de Die *(Dya)* dit Lappo, et Guigues Toscani, citoyens de Grenoble. Humbert Pilati, not. apost., imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), vj-ij, 359-60; B. 2962, IIIᵉ xix-x. *Invent. Graisivaudan*, II, 363-4.

33121 18 octobre 1344.

Transaction entre Aymar (= Louis) de Poitiers, comte de Valentinois, Guichard de Beaujeu et Marguerite de Poitiers, à qui le comte assigne, en payement de la dot de sa sœur Marguerite, 1000 flor. d'or sur les revenus de la terre de Châteauboise.

Arch. du chât. de Peyrins, 47, ch. 1, nº 152. *Invent. Valentinois*, V, 277 : III, 446.

33122 Grenoble, 18 octobre 1344.

Répartition proportionnelle entre les communautés de la châtellenie de Briançon, d'une dette delphinale de 577 flor. 8 tournois d'or : le Monêtier de Briançon, 182 flor. 5 tourn. ; les Pannanches, 47 fl. 4 t. ; St-Chaffrey, 72 fl. 9 t. ; Briançon, 66 fl. 5 t. 1/2 ; les Puys, 40 fl. 1 t. ; les Villars, 7 fl. 1 t. ; Cervières, 34 fl. 6 t. ; Val-des-Prés, 63 fl. 3 t. ; Planpinet, 5 fl. 9 t.

Arch. des Hautes-Alpes, E. 263, orig. parch. (*Invent.* 17).

33123 (Après 18 octobre 1344).

Assignation à François de Theys de 50 flor. de rente rachetable sur les moulins de Vizille.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 364ᵃ.

33124 18, 20 octobre 1344.

...Ind. 12...

Arch. de l'Isère, B. 3003, l.

33125 (Avignon), 19 octobre 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur de Marguerite Bertrande du Colombier, de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 463.

33126 Grenoble, 20 octobre 1344.

Vente par Hugues d'Avalon, damoiseau, au dauphin Humbert d'une maison et quelques maisonnettes *(domiuncule)* à Grenoble, derrière St-André, avec jardin et vergers joignant les murs de la cité, du domaine de l'église St-André sous le cens de 31 sols bons Vien., au prix de 36 flor. d'or de revenu assignables en Dauphiné au choix d'Hugues, avec faculté de rachat en payant 720 flor. et de repentir pendant un an. Ind. 12. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à Reymond de Vaulnaveys *(Vallenavigio)* ; présents : Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, François de Theys, chev., sʳ de Thoranne, et Jean Amondrini, de Grenoble, clerc not. du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xij-iij, 365-6.

33127 20 octobre 1344.

Quittance par Humbert, dauphin de Viennois, aux habitants de Césane, de 166 flor. d'or gros poids de Florence et 8 gros turons d'argent qu'ils lui devaient pour les introges des privilèges et libertés à eux accordés.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 459.

33128 20 octobre 1344.

Quittance passée par le dauphin Humbert en faveur de la communauté de la vallée de Valcluson (Chisone), de 166 flor. d'or pour le 2ᵉ payement de l'introge de privilèges qu'il lui a accordés et de 32 liv. gros Tournois annuité stipulée dans ces privilèges.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, nº 6), *Invent. Briançonnais*, 458.

32129 20 octobre 1344.

Obligation passée au dauphin Humbert par les habitants de Queyras, de la somme de 566 flor. en reconnaissance des franchises et libertés à eux accordées.

Invent. Briançonnais, 634. = Roman, 220ᵉ.

33130 Bourg-lès-Valence, 20 octobre 1344.

Testament nuncupatif de Jeannette, veuve de Guillaume Rostagni, habitante du Bourg-lès-Valence ; elle élit sépulture dans le cimetière de l'église du Bourg, fait des legs aux curés, au vicaire, à l'hôpital de Notre-Dame, à celui de St-Antoine, aux pauvres du Bourg, à ses parents et institue héritiers ses fils Jean et Péronet. *Acta in Burgo Valenciæ*, dans l'habitation de la testatrice ; témoins : Jean de la Balme, chapelain et curé de St-Pierre, etc. Jean Lauterii d'Etoile, not.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, III, 3, nº 62. *Dupré de Loire (F.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, IV, 289.

33131 21 octobre 1344.

Accensement par Guigues Marcellier, chanoine et grand courrier de St-Barnard, à Pétronon Guersi, fournier.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 690.

33132 (Avignon), 22 octobre 1344.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Die à Pierre de de Romeyer. — Exéc. : un chanoine de Sens et les officiaux de Paris et de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 464.

33133 Grenoble, 22 octobre 1344.

Lettres d'Humbert, dauphin, portant que ceux qui possédaient quelque portion de son domaine eussent à justifier de leurs titres par-devant les auditeurs des comptes, faute de quoi les châtelains seraient tenus de les comprendre dans leurs comptes.

Chevalier (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 152.

33134 Grenoble, 22 octobre 1344.

Procès-verbal de la confiscation du château de Pusignian (*P-iaci*, P-ieu) et des biens d'Alix de Véras, femme de Guillaume de la Baume, chevalier, attendu le crime de félonie de lad. de Véras et de son mari, qui avaient suivi le parti du prince d'Orange et lui avaient remis leur château pour y tenir garnison... *Gronop...*

Arch. de l'Isère, B. 3038, orig. (*Invent.* II, 173b).

33135 (Avignon), 24 octobre 1344.

L'évêque de Genève et l'abbé de Sixt sont chargés de transmettre à la Chambre apostol. 1000 flor. déposés naguère par Jean (de Cors), évêque de Tivoli, chez les frères Prêcheurs.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 465.

33136 24 octobre 1344.

Bochasson de Maloc est mis en possession par le juge de Beauvoir de la jouissance de son droit confirmé le 25 mai 1342.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 506.

33137 25 octobre 1344 = 15 octobre 1344.

33138 (Avignon), 26 octobre 1344.

A la demande de l'archevêque et du chapitre de Vienne, le pape leur fait rendre le château de Pipet, près Vienne, la maison des Canaux et les clefs de la ville de Vienne. Jadis des difficultés s'étant élevées à ce sujet avec Syboud de Clermont, chan. et mistral de la ville, Hugues d'Arpajon, chan. de Rodez, délégué par Benoît XII, avait mis l'objet du litige entre les mains d'un sequestre, Jourdan de *Capluco*, chan. de St-Genès de Clermont.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 466.

33139 (Avignon), 26 octobre 1344.

Clément VI recommande au roi de France les ambassadeurs du dauphin, qui en présence du pape avait réclamé au duc de Normandie une rente annuelle de 40 liv. Tourn. sur une terre à lui cédée jadis par le roi pour 2000 liv. de rente ; le duc déclara ne pouvoir s'engager sans l'autorisation du roi.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 468.

33140 Avignon, 26 octobre 1344.

Lettre du pape Clément VI à (Henri de Villars) archevêque de Lyon, le chargeant, à la demande de l'archevêque et du chapitre de Vienne, de faire une enquête sur les scandales qui se produisaient chaque année dans l'église de Vienne après Pâques à l'occasion de l'élection de l'abbé des fous, et d'empêcher toute élection et tout abus de ce genre par sentence d'excommunication *ipso facto*. —*Nuper venerabilis*.

Vernet (Fél.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI, 5-6 = Graëff, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 467.

33141 26 octobre 1344.

Deux bulles apostoliques, l'une gracieuse et l'autre rigoureuse, obtenues du pape Clément VI, par lesquelles est décerné commissaire Jordan de Clapudo, chanoine de l'égl. de St-Genis-de-Clermont, pour faire restituer et rétablir les doyen et chanoines de l'église de Vienne en la garde du château de Pupet et de la maison des Chanaux et en la garde des clefs de la ville de Vienne, de quoi ils avaient été dépouillés et le tout remis ès mains de Syboud de Clermont, chanoine de Vienne, se disant mistral de lad. ville ; et ce par forme de dépôt fait auparavant entre ses mains par Hugues d'Arpajon de l'autorité du pape Benoît XII et comme est contenu auxd. bulles... 3e année du pontif. de C. Deux sceaux de plomb. O. q.

Arch. de l'Isère, Inventaire 172, 312.

33142 Avignon, 27 octobre 1344.

Guillaume Raynaudi et Pierre Thome, procureurs des monastères d'Aiguebelle et de Mazan, soumettent au cardinal Guillaume [Curti] de nouvelles difficultés entre eux, pour lesquelles ils promettent de s'en tenir à sa décision.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 508-10.

33143 Grenoble, 27 octobre 1344.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, aux bailli, juge et procureur de Graisivaudan, au châtelain d'Allevard, etc. : Aymonet de St-Pierre[-d'Allevard], damoiseau, serviteur du dauphin, lui a exposé que le dauphin Jean concéda et reconnut à feu Aymon sr de St-Pierre, chevalier, la juridiction et le mère et mixte empire sur ses hommes et fiefs de toute la vallée d'Allevard, que lui et son père les ont exercés et ont tenu des assises depuis. Ordre de le maintenir dans ses droits. *Dat. Gracionop...* par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont et François de Theys, chevaliers. — H. P. — *Perfectis negociis*.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 31b.

33144 (Avignon), 28 octobre 1344.

Prise de la ville de Smyrne par les croisés chrétiens : Clément VI en écrit à Humbert, dauphin de Viennois.

*Raynaldus, *Ann.* 1344, 6, ep. 632 (XXV, 328b). = Jorga (N.), *Philippe de Mézières* (1896), 42-3.

33145 (Avignon), 28 octobre 1344.

A la demande d'Humbert, dauphin de Viennois, le pape confirme à Jean de Boëge la possession du prieuré de Céligny, dioc. de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 469.

33146 Grenoble, 28 octobre 1344.

Le dauphin Humbert ayant acquis de Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais, une maison et verger à Grenoble, pour le prix de 1200 flor. d'or poids delphinal, lui cède en payement une rente de 60 flor., soit la directe de 10 setiers seigle et 26 d'avoine sur les moulins delphinaux de Pontaud à Leru, possédés par le

prieur de Beaumont, d'autres sur celui de la paroisse de St-Michel, le mouturage de Beaumont, les moulins de la paroisse de Quaix, Pâquier et Corps et sur le four de Beaumont, sous la clause de rachat perpétuel en remboursant le capital. ...Ind. 12, fait en la maison du dauphin, derrière l'église de St-André, qu'il a acquise récemment d'Hugonin Alamandi, seigneur de Valbonnais.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII^{xx} xiij, VI^{c} x. *Invent. Graisivaudan*, A. 281 : II, 210; III, 153-4.

33147 28 octobre 1344.

Le dauphin Humbert assigne à Hugues d'Avalon, en payement de sa maison, le revenu de 720 flor. d'or en rentes directes sur la châtellenie de la Mure ; etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 365^{a}; III, 203-4.

33148 Grenoble, 28 octobre 1344.

Le dauphin Humbert, pour s'acquitter envers Jean de Goncelin de 1000 liv. qu'il lui devait pour le prix d'une maison à Grenoble et de 9 liv. de cens sur les maisons de Jean Bonnard, dit Thomassin, et du seigneur du Gua, lui remet des rentes en froment, avoine et seigle sur les moulins de Treffort, Prunières, Maires, St-Arey et Petit-Chat, 17 flor. d'or sur la leyde de la Mure, ce qui faisait 61 flor. de rente ; il lui remet aussi les lods et ventes, en cas d'aliénation des immeubles, etc. Moutet, not.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 153 : IV, 358.

33149 28 octobre 1344.

Obligation en faveur du dauphin Humbert par la communauté d'Oulx, de la somme de 111 flor. d'or gros, pour le 2^{d} payement de ce qu'elle lui avait promis pour les privilèges et franchises à elle accordés... Ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3006, cxj. *Invent. Briançonnais*, 607.

33150 Grenoble, 28 octobre 1344.

Le dauphin Humbert avait acquis de François de Theys, seigneur de Thoranne, une maison à Grenoble, proche l'église de St-Jean et joignant la maison achetée par le prince à Eymeric de Vaulnaveys, pour le prix de 1000 flor. d'or poids delphinal, acte reçu Humbert Pilati not. Led. François ayant reconnu devoir cette somme, sous l'espérance d'en être payé, le dauphin lui assigne une rente de 50 flor. à prendre dans le mandement de Vizille, sur les moulins dud. Vizille et Mésage tenus par Guigues Pélissier, sur ceux des enfants de Girard Mercier et ceux de Guigues Mercier, sur la leyde et fours de Vizille, avec les lods et moulins, à condition de pouvoir réunir le tout au Dauphiné en payant les 1000 flor., sans imputation de fruits. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison du dauphin derrière l'église de St-André, récemment acquise d'Hugonin Alamandi, seigneur de Valbonnais, présents : Pierre Durandi, jurisc., Jacques de Die, dit Lappo et Joaquin de Magistro, auditeurs des comptes delphinaux. Hugues Moteti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^{c} xx-iij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 169.

33151 29 octobre 1344.

Confirmation par le dauphin Humbert des privilèges des habitants de Mens.

Arch. de l'Isère, B. 3237, 45^{a}. *Invent. Graisivaudan*, IV; 107^{a}.

33152 Grenoble, 29 octobre 1344.

...Ind. 12..., *pontif. Clement. pp. VI a° 3.* Humbert, dauphin de Viennois, considérant que le prieuré de St-Robert, ordre de St-Benoît, au diocèse de Grenoble, a été fondé par ses prédécesseurs, dont plusieurs y sont enterrés, et désireux de le voir ériger en monastère et abbaye, lui donne 100 flor. d'or delphinaux de revenu à assigner dans la paroisse de St-Egrève *(S. Agripani)* et ailleurs au mandement de Cornillon. Le prieur, Pierre de la Garde, devra agir auprès du pape pour obtenir cette érection et le droit de porter l'anneau, la mître et la crosse. Il y aura 34 moines conventuels, l'abbé compris ; un moine dira chaque jour une messe pour le dauphin et ses parents ; on célèbrera chaque année deux anniversaires à la même intention. On augmentera d'un le nombre des moines chaque fois que le dauphin ajoutera 20 flor. de revenu. Il prend le monastère sous sa protection et s'engage à lui fournir des gardes. L'abbé lui rendra hommage et jurera fidélité à chaque mutation. En signe de fief un panonceau aux armes delphinales sera hissé sur la porte à la mort de l'abbé et y demeurera jusqu'à l'élection et la confirmation de son successeur. On sollicitera par cet acte la confirmation du pape et de l'abbé de la Chaise-Dieu. *Acta ap. Gratianopolim*, dans la maison du dauphin où se tient d'habitude le conseil delphinal ; présents : Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Aymon de Claix, chanoine de Grenoble, Amblard seigneur de Beaumont, François de Theys, s^{r} de Thoranne, Lantelme Aynardi, s^{r} de Théus, Radulphe de Commiers, s^{r} du Mas *(Mansi)*, Hugues Bernardi, chevaliers, Jean d'Hauteville, Rodulfe de Chevrières, Guill. du Mas, docteurs en droit, François de Fredulfis, de Palma, lic. en droits, Gerio d'Imola, lic. en droit, des jurisconsultes et auditeurs des comptes. Humbert Pilati (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxvij-ix, 295-7; B. 3008, lxxiiij, 33; B. 3244, 45. *Invent. Graisivaudan*, II, 54-5. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 532-4; *Hist de Dauph.* II, 499-501. Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 36-41, n° 12. = Pallias, 91.

33153 Grenoble, 29 octobre 1344.

Transaction entre le dauphin Humbert et la paroisse de la Grave *(Arenar. Inferior.)* : les habitants et d'autres personnes furent traduits devant la cour d'Oisans *(Oys.)* ; François de *Cagnio*, juge mage de Viennois, les avait condamnés... pour n'avoir pas répondu à une citation de sa cour... pour la garde d'Odon de la Balme, Jean Girardi et Jean Podi et autres accusés de la mort d'Odon, mistral du Villard-d'Arènes *(Arenis Superioribus)*, qui s'étaient réfugiés dans l'église de la Grave *(Arenar. Inferior.)*. Quatre autres et une femme furent traduits pour une rixe avec le mistral et ses enfants. Les condamnations se montaient à 890 flor. d'or et à environ 1029 livr. Vienn. Le dauphin, humblement supplié d'agir avec douceur, transige à 300 flor. et annulle toutes les condamnations. *Dat. Gracionop.*, ...par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier, les prieurs de St-Robert et de St-Donat, le commandeur de Marseille *(Marsill.)*, Amblard de Beaumont, François

de Theys, chevaliers, Jean d'Auteville, Rodolphe de Chevrières, docteurs ès lois, Michel de Césane, Guigues Falavelli et autres résidant au conseil. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 45, détérioré.

33154 29 octobre-13 novembre 1344.

Dans la cour du juge [de Viennois], Pierre Bonis, exacteur commun et les consuls de la ville de St-Marcellin, apportent des lettres selon lesquelles Jean Frumenti, d'Allevard, de même que les autres mandataires devait payer pour ses animaux et marchandises, ce qu'il niait en vertu des privilèges d'Allevard, et prient le juge de se prononcer le matin du 6 nov. et déposent leurs arguments entre les mains de Guigues [not.]. Le lendemain, les parties comparaissent et demandent de voir Domenget Lhiona, d'avoir la copie requise. Le juge leur assigne pour sentence le samedi matin, 13 nov., ils remettront leurs preuves au notaire et au nommé Jacquemon. — [Le 13], Jacquemon Pebo et les syndics comparaissent et demandent de continuer ; la partie adverse absente. — Le nommé Jacques lieutenant leur assigne pour ouïr la sentence le mercredi matin, 24 novembre.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), f° 57.

33155 Avignon, 30 octobre 1344.

Les procureurs et syndics des monastères d'Aiguebelle et de Mazan prient le cardinal Guillaume [Curti] de trancher leurs différends, ce qu'il fait après audition de témoins et examen de documents, et sur le rapport de Pierre, abbé de Silvacane, et de son auditeur Pierre Arnaudi, qu'il avait envoyés sur les lieux : il précise les limites de la grange de Gaudolet, au monast. d'Aiguebelle. Sa décision sera ratifiée par les abbés d'ici à Noël. Le procureur de Mazan refuse son consentement, sous prétexte de lésion grave, ce qui entraîne contre lui la peine de 100 marcs d'argent. *Acta Avenione*, en la chambre du cardinal ; présents : Pasteur, archevêque d'Embrun, les abbés Pierre de Silvacane et Richard de *Viconia*, 2 docteurs en décrets. Guillaume Barerie, clerc not.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 510-3.

33156 Grenoble, 30 octobre 1344.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3001, 98.

33157 Grenoble, 30 octobre 1344.

Humbert dauphin... Monteil, Lachaud.

Arch. de l'Isère, B. 2993, av. 156, orig. pap.

33158 Avignon, 1er novembre 1344.

Pierre Thomé, cellérier et procureur de l'abbaye de Mazan, déclare que la veille, homme simple, il n'a pas compris les délimitations faites par le cardinal « latinaliter et cursorie » ; il donne son assentiment. Fait *Avenione*, en l'hospice du cardinal ; présents : Jacques Englici et Pierre Arnaudi, docteurs en décrets. Pierre Meruli, chan. de Châlons, camérier, et me Guillaume *de Fonte*, médecin. Guillaume Barrerie, clerc du dioc. de Nîmes, not. apost. et imp.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 513-4.

33159 Grenoble, 2 novembre 1344.

...Ind. 12... Payements faits au compte du dauphin par Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné : à un couturier de Grenoble... ; pour aumône à l'église N.-D. de G., 100 sols ; à Vincent Perierii, curé de St-Jean de G., pour aumône à cette église, 20 s. ; à frère Jean Revolli, pour aumône aux frères Prêcheurs de G., 100 s. ; à Perrin, clerc de la chapelle du dauphin, pour aumône aux frères Mineurs de G., 100 s. ; à Lantelme Bonis, pour l'église de l'Aumône de G., 20 s. *Dat. ap. Gracionop.*, en l'église de St-André ; présents : frère Pierre Berengarii, de Montpellier, ordre de St-Augustin, et Guillaume Pilati, citoyen de G. — Payé à la procession dans l'église St-André, aux chanoines, chapelains, clercs, marguillier *(maneglerio)*... : à Joffred de Quincy, sacristain de St-Laurent de G., pour aumône à cette église, 40 s. ; à Jacques Riverie, commandeur de Marseille, 5 s.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 26o.

33160 Grenoble, 3 novembre 1344.

Lettres du dauphin Humbert aux bailli et juge d'Embrun, à la requête de Geoffroy, abbé de Boscaudon, leur enjoignant de faire observer le règlement fait par le dauphin Guigues sur les pâturages des montagnes des Crottes.

Arch. d'Embrun (*Invent.* 99). Arch. de l'Isère, B. 2995, 61. = Roman, 220b.

33161 Grenoble, 3 novembre 1344.

Lettre de Jean, évêque de Grenoble, à l'évêque de Genève. Il a reçu communication de la part de Giroud Pilati, de la Buissière, de deux bulles de Clément VI, l'une gracieuse, l'autre exécutoire (13 avril). Il invite son collègue à le pourvoir du premier bénéfice vacant. *Act. ap. Gracionopolim*, en notre demeure épiscopale ; présents : Soffred d'Arces, chev., Pierre Bauduyni, chan. de Grenoble, Jeannet Armueti, chan. de St-André de Grenoble, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 255-8.

33162 (Avignon), 4 novembre 1344.

Les prieurs de la Laupie, dioc. de Valence, et de Vesc, dioc. de Die, sont chargés de confirmer à Raymond Ranier, moine de Cruas, la possession du prieuré de Valréas, dioc. de Vaison.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 472.

33163 4 novembre 1344.

Humbert, dauphin de Viennois, constitue François de Theys, seigneur de Thoranne, Rodulphe de Commiers, sr d'Estapes, Girard de Ternier, sr de Jonchères, bailli du Viennois, chevalier, et autres comme ses procureurs pour prendre possession de la moitié de la ville, mandement, juridiction et revenus de Romans, et y établir son juge. Jean Amandrini, not... ind. 12.

Arch. de l'Isère, origin. ; Invent. 174, 109, 110b. *Invent. St-Marcellin*, II, 1613-4. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 430.

33164 4 novembre 1344.

...Ind. 12, Humbert Pilati, de la Buissière, clerc secrétaire du dauphin, exhibe à Jean de Faucigny, dam., et Aymon Clavelli, de Montbonnot, des patentes d'Humbert II, du 2 mai préc., scellées du sceau secret et du grand ; ils lui assignent la valeur de 60 sols bons Viennois dans le mandement de Montfleury. *Acta ap. Gracionopolim*, en l'église N.-D. ; présents : Jean Capelli,

de Goncelin, vice-châtelain de Montbonnot et Montfleury, etc. (4). François Bermundi de St-Chaffrey (not.). — Cf. 13 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 251-4. *Invent. Graisivaudan*, I, 235b.

33165 Gap, 9 novembre 1344.

Chapitre tenu en la chambre basse du fond (*inferiori et ulteriori*) du palais épiscopal ; présents : l'évêque, le doyen G. de Montauban, l'archidiacre G. d'Esparron et 3 chanoines. Désormais on n'attendra plus 20 jours, mais 2 seulement, les chanoines absents pour la collation des bénéfices vacants par décès. L'archidiacre nomme chanoine Rostaing Tholozan, recteur de l'église du Désert.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 258a).

33166 10 novembre 1344 = 10 novembre 1341.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 330-1.

33167 Félines, 10 novembre 1344.

Noble Bernusson Bernussoni, de Félines (*Fell'yh*), vend en franc fief à Aymar de Félines, seigneur de ce lieu, 3 den. de cens sur l'habitation de Pierre Batalhe, et 1 obole sur celle de feu Vincent Barri, au prix de 12 sols Viennois. Pierre reconnaît tenir son habitation en emphytéose perpétuelle d'Aymar ; et Jeannette et Annodeta, filles de Vincent, la leur. *Act. Fell'y*, sur la place ; témoins (3). Jean Cocheti, not. imp.

Arch. de la Drôme, origin. parch. de 31 lig.

33168 (Avignon), 11 novembre 1344.

Le pape nomme Hugues de la Roche, chevalier du Comtat-Venaissin, gouverneur du château de Montélimar (*Montilio*) et de son district, dioc. de Valence, et de celui de Visan, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, cédés au St-Siège.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 473.

33169 Grenoble, 12 novembre 1344.

Confirmation par le dauphin Humbert à son parent Eynard, vicomte et seigneur de Clermont, de toute justice, sans réserve, dans l'étendue des terres de Clermont, Roissard (*Royssanis*) en Trièves et Avignonnet (*Avinioneti*) qu'il lui avait précédemment données, sauf celles de Pâquiers et la Cluse. *Dat. Grationopoli...* Grand sceau ; assistants au conseil l'évêque de Grenoble, le chancelier, le prieur de St-Robert, le commandeur de Marseille, Amblard de Beaumont, Amédée de Roussillon, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2949, 435b ; B. 3244, 29a. *Invent. Graisivaudan*, IV, 209a. Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 145-6.

33170 13 novembre 1344.

Procès-verbal de l'inféodation de la 1/2 de la ville de Romans au dauphin Humbert, formalité de l'investiture et prestation de serment des habitants, à la suite de la convention par laquelle Clément VI, pour terminer le conflit entre l'archevêque de Vienne et le chapitre de St-Barnard, d'une part, et le dauphin, d'autre, donnait à celui-ci la 1/2 de Romans et 12000 flor. d'or en échange du château de Visan, à condition que l'administration resterait indivise et que les habitants conserveraient leurs anciennes libertés. — Cf. 11 sept.

Arch. de l'Isère, B. 4208, roul. parch. (*Invent.* IV, 146a).

33171 13 novembre 1344.

Procédure d'assignation par les commissaires du dauphin de 60 sols de revenu en faveur d'Humbert Pilati dans le mandement de Montfleury. — Cf. 4 préc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 15-7.

33172 13 novembre 1344.

Reconnaissance à l'évêque (de Grenoble) par Guillaume Panneti, *scofferius*, pour possessions et fiefs en la paroisse de Muriannette. Humbert Viviani (not.)

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. VII, 155-6.

33173 14 novembre 1344.

Vente par Pierre de Campo et Jean son frère à André Serpin d'une terre à Quintenas qui relevait de la directe du prieur.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 133a, n° 1053.

33174 Grenoble, 15 novembre 1344.

...*Ind. 12.* Traité entre Humbert, dauphin de Viennois, et nobles Hugues et Louis de Bressieux, frères d'Aymar, seigneur de Bressieux, et fils de feu Aymar, chevalier, seigneur de Bressieux (*Bress'*, *Breyss'*). Depuis longtemps Hugues et Louis étaient sollicités de faire hommage au dauphin de leur personne et de tous leurs biens à Bressieux, Montmiral (*Montem Miratum*), Brezins (*Brizinum*), au Grand-Serre (*Serrum de Lemps*) et Varacieux (*Veracemum*), et ailleurs, leur venant du côté paternel ou maternel. Les deux frères prêtent l'hommage au dauphin présent, avec baiser de bouche et serment sur les Ecritures. En raison de quoi le dauphin leur donne en fief lige, à titre viager, et au dernier vivant, son château de Chevrières (*Capriliarum*), diocèse de Vienne, avec toutes ses paroisses, le mère et mixte empire, la juridiction, les hommages ; il leur donne de même dans la ville de St-Marcellin, en maintenant les privilèges qu'il lui a accordés, 200 flor. d'or delphinaux à y percevoir annuellement. Après leur décès le château de Chevrières et les 200 flor. reviendront au dauphin. S'ils ont un fils, avant que le château n'ait fait retour, il lui sera assigné à perpétuité 120 flor. d'or. Le dauphin leur promet 120 flor. d'or s'il leur plaît pour leurs études (*in scolis et ad studium*). Il les retient de son hôtel et *de raubis* avec les honneurs, avantages ordinaires et des gages pour leurs dépenses, leurs chevaux et serviteurs. Tous leurs biens relèveront à perpétuité du dauphin ; ils l'aideront contre tous en plaid et en guerre ; de son côté le dauphin les fera entrer en possession de tout ce qui leur revient de droit, avec le conseil de Jacques Brunet (*al, Brunerii*), chancelier delphinal, docteur ès lois, et Pierre Bauduyni, juriste, chanoine de N.-D. de Grenoble. Fait *ap. Gronop?*, dans la maison du couvent des frères Prêcheurs ; témoins : Jacques Brunerii, chancelier, P. Bauduyni, Guillaume Bastardi, chevalier, seigneur de Furmeyer, et Jean de Borneto, chapelain du dauphin. Hugues Moteti, de Grenoble, not. imp. et delphin., et Jean Mathey, clerc, not. juré du dauphin. — Ensuite, Hugues et Louis, les mains jointes entre celles de [Henri de Villars] archevêque [de Lyon], lieutenant du dauphin Charles, reconnaissent tenir en fief le château de Chevrières, et leurs droits dans les châteaux, villes et mandements de Bressieux (*Briciaci*), Montmiral, le Grand-

Serre *(Serro de Lemps)*, Brezins *(Berzino)* et Varacieux *(Veraceno)*, et dans tout l'héritage de leur père Aymar. *Act. ap. Gronop.*, dans la maison des Prêcheurs; témoins : François de *Parma*, s[r] d'Apremont *(Aspermont)*, chancelier de Dauphiné, Hugues Alamandi, s[r] de Valbonnais, Odon Alamandi, commandeur de Limoges *(Lemovicen.)*, Amblard, s[r] de Beaumont, Etienne d'Arvillard *(Allo Vilario)*, s[r] de la Bâtie *(Bastide)*, Jean de Boenc *(Bouenco)*, juge majeur de Viennois, Bertrand du Clos *(Clauso)*, trésorier dephinal, Pierre de Neyrieu, Jean Mathey de Grenoble et François Bermondi, nott. Humbert Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, not. apost., impér. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 94-100; B. 4009 (*Invent.* IV, 96[b]). *Invent. St-Marcellin*, I, 618-9, 619-20, 635, 710, 945-6; II, 695, 2154: *Invent. Viennois*, III, 204 : II, 132[a].

33175 15 novembre 1344.

Acte des conjoints Isabelle de France et Jean de Faucogney concernant le douaire. Hugues de Frétigney, prêtre du dioc. de Besançon, not. imp. et juré de la cour de Bes. Grands sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiij[x], 301[b].

33176 (Avignon), 16 novembre 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur de Guillaume, abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 474.

33177 Grenoble, 16 novembre 1344.

Statut delphinal et ordonnances d'Humbert, dauphin, pour l'administration de la justice, police et finances; les juges et notaires devront être séculiers; les juges rendront leurs sentences en personne; les actes notariés produits en justice auront la valeur de la chose jugée; tarif des frais de justice; toute lettre émanée du dauphin ou du conseil delphinal sera contresignée par un clerc; les lettres contenant hommage, contrats, rémission, donations seront scellées du grand sceau; dans chaque châtellenie il n'y aura qu'un sergent par cent feux; les juges locaux devront se dessaisir des affaires domaniales et les renvoyer au conseil delphinal; la sentence rendue, il n'appartiendra pas au juge de transiger ou de diminuer la peine; chaque procureur fiscal viendra une fois par an rendre compte de sa conduite aux auditeurs des comptes; les offices ne seront plus donnés à vie si ce n'est aux conseillers delphinaux et aux auditeurs des comptes; chaque année on devra publier la défense de prêter à usure; quand le procureur fiscal défendra la cause des pauvres, il devra s'intituler « l'avocat des pauvres »; les blasphémateurs seront condamnés à l'amende de 5 sols; les présents statuts devront être publiés tous les jours de marché, jusqu'au 1[er] janv.

Arch. de l'Isère, B. 3237, 45[b]; B. 3246, reg. (*Invent.* II, 226). — *Libertates*, lxv, cit. = Chevalier (U.), *Ordonn.*, n° 154.

33178 Grenoble, 16 novembre 1344.

Règlement fait par Humbert dauphin, en son conseil, qui taxe les droits du sceau et écritures des greffes de toutes les judicatures de la province, etc.

Invent. Généralité, 532. — *Ordonn. d. rois de France*, XI, 42-3 (à 1348). = Chevalier (U.), *Ordonn.*, n° 153.

33179 Grenoble, 16 novembre 1344.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre Cadri, fils de feu Etienne, coseigneur de Savine *(Sabina)*, pour sa part, parerie et autres droits au mandement de Savine, en fief f., n. et a. Ind. 12. *Acta ap. Gracionopopolim*, en la maison du dauphin; présents : Jacques Brunerii, d. en d., chancelier de Dauphiné, f. Jacques Riverie, commandeur de Marseille, o. de s[t] A. de V., Guil. de Roin, Guill. bâtard, chevaliers, Rodulfe de Chevrières, d. en d., Guigues Falavelli, jurisc., et m[e] Philippe Philippi, d'Embrun, médecin.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxx, 298[a]. *Invent. Embrunois*, 300. = Rom. 220[b].

33180 18 novembre 1344.

Obit de Bontosus Meys, citoyen de Valence. Son frère, Péronet de St-Théodore *(S. Theodorio)*, citoyen de la même ville, remet pour son anniversaire le lendemain des 10000 Vierges 10 sols bons Viennois.

Liber anniversariorum ecclesie S. Johannis Valentie.

33181 Grenoble, 20 novembre 1344.

Sentence du juge mage du Viennois, qui condamne plusieurs nobles possédant biens dans le mandement de Serves, à faire hommage et reconnaissance au profit de Giraud de Roussillon, chevalier, seigneur d'Anjou et de Serves, à qui le dauphin avait cédé toute la terre et seigneurie de Serves.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[e] xxxvij[x]; B. 4177, orig. parch. (*Invent.* IV, 135[b]). *Invent. St-Marcellin*, II, 1707.

33182 (Avignon), 21 novembre 1344.

Nomination de la prieure de St-Maurice de *Terlino*. dioc. de Viviers, dépendant de St-André(-le-Haut) de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 489.

33183 Grenoble, 21 novembre 1344.

Provision par Humbert, dauphin de Viennois, en faveur d'Humbert Colonel, son camérier, de la recette des droits et obventions lui appartenant dans la ville de Vienne par moitié avec l'archevêque B. (procurations du prélat et des chanoines de St-Barnard de Romans), moyennant 20 flor. de salaire et vacations. *Dat. Gracionop. p. dom.*, en conseil, assistants, J. évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, chancelier de Dauphiné, Amblard, seigneur de Beaumont, doct. ès droits, Guigues de Morges, François de Theys *(Teys)*, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XII[xx] iij[x]. *Inventaire 174*, 25[a]. *Invent. St-Marcellin*, II, 1615-6; *Viennois*, III, 223.

33184 22 novembre 1344.

Arrentement par Giraud Adémar, de biens sis au Monteil. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan, 1844, 21, n° 108.

33185 (Avignon), 25 novembre 1344.

Indulgence plénière accordée à l'article de la mort en faveur de Béatrix Peloze, de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 478.

33186 Grenoble, 25 novembre 1344.

Le dauphin Humbert concède en privilège à Dronet de Vaulx *(Vallibus)* le château de la Terrasse et son mandement, avec toute juridiction. *Dat. Gracionop.*,

assistant au conseil Jean évêque de Grenoble, François de Parme, juge des appellations du Dauphiné, Guillaume Bastardi, seigneur de Furmeyer, chev.

Arch. de l'Isère, B. 3245[b], j, 13[b].

33187 (Après 25 novembre) 1344.

Compte de Guillaume de Compeis, châtelain de Châtillon[-sur-Cluses], depuis le 26 juil. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 117[a].

33188 Grenoble, 26 novembre 1344.

Hommages de corps et personne prêtés au dauphin Humbert par Hugues et Louis de Bressieux, fils de feu Aymar, notamment pour les pareries qu'ils avaient à Bressieux, Brezin *(Berzini)*, Montmiral, Lemps, Parnans *(Spernanz)* et autres lieux de la terre de Bressieux. Ind. 12. *Acta ap. Graçionopolim*, en la maison du dauphin où se tient le conseil delphinal ; présents : Pierre de la Garde, prieur de St-Robert, Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Jacques Riverie, comm. de Marseille, Jacques Brunerii, chancelier de Dauphiné, Jean d'Hauteville, Rodulphe de Chevrières, docteurs en droit, François de Fredulfis, de Palma, juge des appellations du Dauph., François de Cagnio, lic. en droits, Gerio d'Imola, lic. en dr. civ., Guigues de Morges, Amblard de Briord, Arthaud de Beaumont, Rodulphe de Commiers, Guill. de Roin l'ancien, Rodulphe de St-Geoire *(S. Jorio)*, Soffred d'Arces, Henri de Dreins, chevaliers, Guigues et Raymond Falavelli, et Raymond Chaberti, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati (1343-4)*, xxxj-ij, 299-300. *Invent. St-Marcellin*, II, 1195 : I, 621, 635, 946 ; *Viennois*, II, 204 : II, 132[a].

33189 (Après 26 novembre) 1344.

Compte du bâtard de Lucinge, châtelain de Montjoie, depuis le 29 juil. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[a].

33190 27 novembre 1344.

Procuration donnée par Ysabelle de France, veuve du dauphin Guigues, et son mari Jean s[r] de Faucogney, à Hugues de Frétigney *(Freteigneyo)*, jurisconsulte ; sceaux. Hugues de Frétigney, prêtre du dioc. de Besançon, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiij, 301.

33191 Grenoble, 27 novembre 1344.

...Ind. 12. Humbert Pilati, chanoine de Nevers, constitue procureurs Guillaume de Compois, chev., s[r] de Thorenc, Aynard de Roussillon, bailli, et Guillaume Henrici; procureur de la terre de Faucigny, Jean Coperii et Jacques Alamandi, chanoines, Guillaume Fornerii, official de Genève, et Aymaron Alamandi, châtelain de Beaufort, François Bermundi, de St-Chaffrey (not.), pour récupérer d'Etienne d'Orcier, de Cluses, 40 flor. d'or, reçus par mandat d'Humbert de feu Jacques de Vaux, chan. de Genève, et le poursuivre en justice. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison dudit Humbert ; présents : Guillaume Pilati, son frère, Jean donat de Berthon Pellicerii, de Beauvoir, et Hugonet Fondrati, de la Buissière.

Arch. de l'Isère. B. 2613 (*Reg. Pilati, 1343-4*), 259.

33192 (Après 27 novembre) 1344.

Compte de Nicoud de Farnay, châtelain d'Alinge, depuis le 31 juil. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[b].

33193 (Avignon), 30 novembre 1344.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur de Guillaume Godin, chevalier de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 480.

33194 1[er] décembre 1344.

Procuration par le dauphin Humbert pour voir, visiter et examiner ce qu'il occupait du chapitre de St-André (de Grenoble) ou des prébendes de l'église, lui en faire un rapport et transiger avec le chapitre, prébendiers et courriers.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 281.

33195 1[er] décembre 1344.

Vente passée par les héritiers de Pons de St-Priest à Jacques Vetule, d'un anniversaire imposé sur une maison, paroisse de St-Ferréol, sur une vigne au Beard, et sur une terre et vigne en Chatenay.

Arch. de l'Isère, *Invent. 175*, 82[a].

33196 1[er] décembre 1344.

Gonon Motel, dit de Leymare, bourgeois de Grenoble, donne quittance à Pierre d'Avalon, chevalier, châtelain de la Mure, de 250 flor. pour la dot de sa femme Pétronille, au service du dauphin et de sa mère.

Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288[b]).

33197 2 décembre 1344.

Compte de Guigues de Pontverre, châtelain de Flumet.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[b].

33198 Avignon, 4 décembre 1344.

Philippe de Lévis, seigneur de Florensac, chevalier, signifie à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, que Guigues, seigneur de la Roche *(de Ruppe)* et de Pasquières, avait institué pour héritier dans son testament Guigonet, son fils et de Jamaga (14 mai 1344). Philippe, comme usufruitier et administrateur de Guigonet confesse tenir du comte en fief honoré et noble le château de la Roche, dioc. du Puy, avec ses forteresses, bourg et mandement ; il fait hommage lige et serment de fidélité ; il tient aussi les châteaux de Mézilhac, Don et Montagut avec leurs mandements et des biens dans le mandement du château de Gluiras *(Gloyracio)*. Il confesse encore tenir en fief le château de Raphael Calme, acquis de Giraud Basteti, seigneur de Crussol. *Act. ap. Avinionem*, en l'habitation du comte ; témoins : Bertrand de l'Ile *(de Insula)*, vicomte, Bertrand de Baux, seigneur de Courthezon, Aymar de Taulignan, s[r] de Rochefort, Bertrand de Budacio, s[r] de Monclus et d'Auriol, chevaliers, Ponce de Sampzon, profes. de droit, prévôt de Cavaillon, Godofred de Rochem... *(Ruppemoyria)*, prévôt de Toulon, 4 damoiseaux, 2 notaires. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxl-iij. *Invent. Vivarais*, 543-4 (*Isère*, IV, 19[b]). — Luillier (J.), *Invent. titres comté Forez*, n° 709.

33199 Grenoble, 4 décembre 1344.

...Ind. 12... Pierre Fabri, chanoine de St-André de Grenoble, vend à Guillaume Pilati, de la Buissière,

citoyen de Grenoble, un pré en l'île près de G-e, du fief d'Henri de Dreins, chev., ou de sa femme Guillelme, au prix de 16 flor. poids delphinal, payés comptant ; investiture par tradition de l'acte. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert Pilati ; présents : (5). François Bermundi, de St-Chaffrey, clerc d'Embrun, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 261-2.

33200 Pérouges, 6 décembre 1344.

Chabert Hugonis, docteur en droit, obédiencier de St-Just et official de Lyon, et Pierre Petri, juge mage des baronnies de la terre de la Tour, Valbonne et Montluel pour le dauphin Humbert, attestent qu'Etienne de Chalamont, chevalier, a constitué pour procureurs ses frères Théobald de Chalamont, chan. de Lyon, et Guillaume de C-t, chev. Sceaux. *Act. et dat. Perogiis*, en la maison du constituant. Michel Berlieti, clerc juré : présents (4).

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xiiij-v, 68-9.

33201 Grenoble, 7 décembre 1344.

Le dauphin Humbert constitue procureurs Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, Amblard s^r de Beaumont. Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, François de Theys, s^r de Thoranne, et Etienne de Roux, chevaliers, pour obtenir de Jean, évêque de Grenoble, frère Jacques Rivière, commandeur de Marseille, o de s^t A., Pierre Canavesii, de Lagnieu, et Jean Bauduti, de Crémieu, qu'ils fassent exécuter les décisions du dauphin concernant la visite, la réforme et la réception des hommages de ses hommes et terres dans le royaume de France et la récupération de l'argent à lui dû. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : François de Fredulfis, de Palma, juge des appellations du Dauphiné, François de Cagnio, s^r de Montléon, juge du Viennois et Guigues Frumenti, not. delph.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiiij, 367.

33202 Grenoble, 7 décembre 1344.

Le dauphin Humbert constitue les mêmes procureurs pour estimer les cens, revenus, fiefs, maisons, prés, terres, vignes, et autres biens et droits de l'église, chapitre ou prébendes de St-André de Grenoble saisis et et occupés par lui et ses gens, et leur faire satisfaction transiger, etc. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xv, 368.

33203 Grenoble, 7 décembre 1344.

Le dauphin Humbert constitue les mêmes procureurs pour acquérir en son nom de frères Acherius de Surieu *(Suyriaco)*, commandeur de l'Hôpital de Vizille, Pierre de Surieu, comm. de Lachau *(Calma)* et Humbert de la Balme, comm. de St-Paul, ordre de St-Jean de Jérusalem, dioc. de Grenoble et Vienne, la maison que tient l'Hôpital de Vizille, à Grenoble, près de celle du dauphin jadis à François de Theys, sur l'Isère, et céder en échange la maison du dauphin jadis à Hugues d'Avalon, dam., avec une poterne dans les murs de la cité, joignant celle du prince jadis à Hugonin Alamandi, et acquérir de Jean de Faucigny et son épouse, François Andree, jurisc., Pierre et Humbert Clareti, Pierre Guionis, et autres de Grenoble, leurs maisons et convenir du prix. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 184.-5 ; B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvj-ij. 36-9 ; ix-xj, 74-6 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 73. *Invent. Graisivaudan*, II, 365^a.

33204 Grenoble, 7 décembre 1344.

Echange entre les procureurs du dauphin et les commandeurs de Vizille, de Lachau et de St-Paul des maisons désignées dans l'acte préc., à charge de remboursement mutuel de la plus value à connaissance d'experts. Ind. 12, *Acta ap. Gracionopolim*, en l'église de St-André ; présents : Jean Amandrini, de Grenoble, François Bermundi, de St-Chaffrey, dioc. d'Embrun, notaires, Robert de Posolio, du dioc. du Puy.

Arch. de l'Isère, B. 2913 (*Reg. Pilati 1343-4*), xviij-xj, 371-4. *Invent. Graisivaudan*, II, 365^a.

33205 Grenoble, 8 décembre 1344.

...Ind. 12..., *ap. Grationopolim*, en la maison de l'évêque, présents Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys et François de Fredulfis, juge des appellations, devant (Jean), évêque de Grenoble, et Jacques Riverie, commandeur de Marseille, on remet une série de 9 documents à Bindanello Sciabordici, de Lucques, chargé de recevoir l'argent assigné au dauphin sur le commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez, spécialement le tiers échu à la Toussaint passée. — L'évêque et le commandeur reçoivent ensuite 24 documents relatifs au complément des 100000 flor. sur les sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne et Beaucaire. — Serment de Pierre Canavesii, de Lagnieu, et Jean Bauduci, de Crémieu, chargés de recevoir pour le dauphin env. 21000 flor. du receveur royal de Mâcon sur la rève de Mâcon et les décimes du Lyonnais.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 479. — Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix docum. hist. inéd. Dauphiné*, 92-5, n° 26.

33206 Grenoble, 8 décembre 1344.

Guillaume Pilati fait lire *linga materna*, devant Henri de Dreins, chev., l'acte du 4 préc. et prie de l'investir, ce qu'il fait par tradition d'une plume d'oie et donne quittance des lods et ventes... *ap. Grationopolim*, en la maison de Guillaume Bastardi, chev., s^r de Furmeyer ; présents : Soffred de Dreins, dam., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 262^a.

33207 8 décembre 1344.

...Ind. 12, Pierre Grallii de Bachacio, fils de Pierre G-i, avait acheté à Jean Balferdi de Bachacio, de la paroisse de Meylan *(Meolano)*, une terre en cette paroisse, au lieu dit Boceys, au prix de 18 flor. d'or, du domaine de l'église St-André de Grenoble, sous le cens de 7 quartaux d'avoine aux prébendiers et 6 den. au courrier. Henri Richardi et Humbert Pilati, chanoines prébendés de St-André, investissent l'acheteur par tradition d'une plume d'oie ; quittance des lods et ventes. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert Pilati ; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey (not.),

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 262-3.

33208 8 décembre 1344.

...Ind. 12.... Jacques Brunier.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 263b.

33209 Grenoble, 9 décembre 1344.

Confirmation par le dauphin Humbert de sa donation du 1er déc. 1335 au couvent de Ste-Claire de Sisteron d'une rente en blé et en vin.

Arch. de l'Isère, B. 2993, 116b. *Invent. Gapençais*, 948. = Rom. 220b.

33210 (Avignon), 10 décembre 1344.

Le prieur de Vif, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un prieuré au dioc. de Viviers.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 481.

33211 Revel, 10 décembre 1344.

Ind. 12, *act. in burgo novo Revelli*, dans le palais de Thomas, marquis de Saluces, présents le prêtre Jean, fils d'Andretini de *Mollo*, recteur de l'église St-Jean dudit lieu, Pierre Marentini de Turin, not., Boniface Asta, de Pont, not.; témoins : Jean Thollosanna et Girard Vernardi de Bertinis, syndics des hommes liges du marquisat de Pont et de *Bertinis*, mandement de Château-Dauphin (acte du 27 nov. 1344), viennent prier le marquis Thomas, successeur au marquisat de Pont, et B. de Georges Saluces de les rendre francs, libres de certains services auxquels ils étaient tenus. Il le leur accorde. Boniface Canalibus, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2994 (*Alius liber copiar. Briancz.* etc.) xij, 879-81.

33212 Avignon, 10 décembre 1344.

Hommage par Pierre de Rousset, précepteur du St-Sépulcre de Chorges, au nom de Geoffroy, abbé de Boscaudon, à Hugues de Baux, sénéchal de Provence, pour la montagne du Morgon qu'il a achetée récemment; les lods sont de 25 flor. Témoins : noble Guillaume d'Esparron, professeur de droit civil, etc. Pierre de Pinniac, not. Fait dans la maison du sénéchal.

Arch. des Htes-Alpes, H. 8 (*Invent.* 10). Arch. des Bouches-du-Rhône, B, 524. = Roman, 220b.

33213 10 décembre 1344.

Vente par Jean de Colonges et sa femme Hugonette de Hontatore, fille de Pierre, à Phelise et Philippes, mère et fille, codames de Pariset, de l'hommage et fidélité de Lantelme Estienne et André de Roux, leurs hommes, moyennant 17 flor. d'or fin delphinaux, se déclarant hommes liges et promettant hommage.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 445a.

33214 Aix, 10 décembre 1344 = 10 décembre 1374.

Ind. 13.

Invent. arch. Htes-Alpes (H. 4, orig.), 7a.

33215 (Avignon), 11 décembre 1344.

Le pape autorise Adémar de Poitiers, fils de Louis, comte de Valentinois et Diois, et Héliz, fille de Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, et veuve de Guillaume de la Tour, dioc. de Clermont, à se marier en temps prohibé, bien qu'Héliz soit en deuil et les bans non publiés.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 483.

33216 (Avignon), 11 décembre 1344.

Collation du prieuré de St-Michel d'*Abransa*, dioc. de Viviers, dépendant de celui de Saillans.

Graëff, *Clément VI et province de Vienne*, n° 482.

33217 Grenoble, 11 décembre 1344.

Vidimus par l'official de Grenoble, le juge du Graisivaudan et le juge de la ville de Grenoble, de la bulle du 3 juin 1344. Jean (de) Froideville, Jean Amandrini, Guillaume Quineni, de Salagnon *(Salonhia)*, et Henri Garini, de la Tour, nott... Ind. 13... *pontif. Clem.* a° 3.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 865.

33218 (Après 11 décembre) 1344.

Compte de Perret de Chissé, châtelain d'Hermance, depuis le 29 juil. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117b.

33219 Grenoble, 12 décembre 1344.

Promesse par Amédée de Roussillon, chev., coseigneur du Bouchage, au dauphin Humbert de faire 4 chafauts *(chafalsa)*, à Villeurbanne sur le Rhône au port de Vaulx, un avec 6 colonnes, les 3 autres à 4 des plus hauts chênes qu'il y aura dans la forêt du Bouchage, et de fournir les poutres, traversins et autres, sauf les tuiles, d'ici à l'Ascension, moyennant 300 flor. delphinaux ou leur assignation. Ind. 12. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : Amblard sr de Beaumont et François de Theys, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiiij, 332b. *Invent. Viennois*, III, 208b.

33220 12 décembre 1344.

Appointements, accords et conventions entre Hélie, fille de Guillaume Roger, vicomte de Beaufort et Turenne, veuve de Guillaume de la Tour, et led. Guillaume Roger, son père, au sujet du mariage de lad. dame avec Aymar de Poitiers, fils et héritier universel de Louis de Poitiers, comte de Valentinois, moyennant 35000 flor. que son père lui donna pour dot tant en argent comptant et bagues qu'autres dépenses ; elle renonce à tout droit de succession au trépas de ses père et mère, parents et amis du côté paternel et maternel, sous certaines conditions et réserves.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 371 : III, 520-1.

33221 Grenoble, 12 décembre 1344.

Il parvient à l'audience de Pierre Beroardi et Thomas Ysimbardi, chanoines et courriers de l'église du Bourg-lès-Valence, régents de la cour du prieuré vacant par la mort du prieur Guillaume Tareti, que Pierre Andreæ, cordonnier *(sabaterius)*, le jour de st Nicolas, a pris Grossona, femme de Pierre Falavel, par son vêtement *(capsana)* et l'a précipitée à terre, etc. Dépositions de l'inculpé et de témoins les 14 janv. et 11 févr., publiées le 9. Condamnation à 10 sols Viennois envers la cour et aux dommages envers la partie adverse le 15 févr.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg.*, 113-6, n° 63.

33222 (Avignon), 13 décembre 1344.

Collation d'un canonicat à St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, en faveur de Jean du Lac, recteur de l'égl. paroiss. de Lion-sur-Loire, dioc. d'Orléans. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, Jean de Vienne, chan. de Léon, et l'official de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 484.

33223 Grenoble, 13 décembre 1344.

Accusé de réception par le dauphin Humbert, des mains de Hugues de Frétigney *(Freteigneyo)*, jurisc.,

procureur d'Isabelle de France, veuve du dauphin Guigues, et de Jean s[r] de Faucogney *(F-nye)*, de l'accord du 17 juin préc. et autres actes des 27 nov., 2 sept. et 15 nov. concernant le douaire. Ind. 12, *acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, Amblard de Briord, s[r] de la Serrâ *(Serrata)*, chev., et François de Fredulfis, de Palma, juge mage des appellations du Dauph.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxiij, 3or. FINOT (Jul.), dans *Bull. soc. émul. Jura*, 4[e] s., I, 157.

33224 Grenoble, 13 décembre 1344.

Prix-fait donné par le dauphin Humbert à Guillaume de Roin *(Royno)* le vieux, nommé récemment châtelain de Réaumont, pour faire achever l'enceinte de ce bourg et la grande tour du château, de la grosseur qu'elle avait été commencée ; il lui fait payer 200 flor. d'or delph. et promet de le récompenser pour le surplus à estimation d'experts. Ind. 12, *acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : Amblard de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxxv, 333. *Invent. St-Marcellin*, II, 1424.

33225 13 décembre 1344.

Aymar de Poitiers, fils de Louis, comte de Valentinois, épouse Alix Roger de Beaufort, veuve de Guillaume, seigneur de la Tour en Auvergne, nièce de Clément VI et sœur de Grégoire XI.

Arch. du chât. de Peyrins, 42, chap. 1, n° 47. — ANSELME, *Généal. mais. France*, II, 195. CHEVALIER (J.), *Hist. Die*, II, 219-20 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 302-3 (à part, I, 327).

33226 13 décembre 1344.

Quittance d'argent et de blé par Pequin Alleri, florentin, de St-Auban, à Raymond de Mévouillon et aux habitants.

Arch. de la Drôme, E. 3187, orig. parch. (*Invent.* III, 92[a]) ; E. 3189, cartul.

33227 13 décembre 1344.

Pierre de Rousset, prieur du St-Sépulcre [de Chorges], procureur de Boscaudon, remet 100 flor. à Claude Bastardi, notaire de Sélonnet, en suite de l'achat de Morgon (18 juin).

Arch. des Hautes-Alpes, H. 27, mém. (*Invent.* 31[a]).

33228 14 décembre 1344.

Guigues Pautrot, de St-Antoine, fonde un anniversaire dans ce couvent, donnant 3 setiers 1/2 de froment de cens sur une terre et une vigne en la Revoyre ; il lègue l'huile pour deux lampes à l'autel de St-Antoine et dans la chapelle des Trois-Martyrs.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 169, n° 7.

33229 Grenoble, 16 décembre 1344.

De nombreux agriculteurs de la paroisse de Vaujany *(Vojania)*, mandement d'Oisans, exposent à Humbert, dauphin de Viennois, que feu Raymond Leuczonis et ses pariers, les ont traduits devant le juge de Graisivaudan, au sujet de certaines tasques *(taschias)*, qu'ils prétendent extorquer sur les mas *(mansis) Berengarii* et *Vileta*. Le dauphin se réserva la cause et délégua François de Palma, juge des appellations de Dauphiné, et François de Revel, chevalier, qui appelèrent les parties au bourg de St-Laurent, et rapportèrent leur enquête scellée. Pour plus ample informé, le dauphin commit Etienne [de Ruffo], chevalier, juge mage de l'hôtel du dauphin, et Raymond Chaberti, juristes, ses conseillers. Il en résulte que les enfants de R. Leuczoni et consorts sont fondés à percevoir ces tasques, à raison du fief noble et antique qu'ils tiennent en emphytéose du dauphin, qu'il leur confirme et les investit, se réservant la supériorité du fief. Il les autorise à poursuivre le remboursement des frais du procès, et confesse avoir reçu des héritiers de R. Leuczon 150 flor. d'or. *Dat. Gronopoli*, grand sceau, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 12-3.

33230 (16 décembre 1344).

Dauphin Humbert...

Arch. de l'Isère, B. 3244, 12[b].

33231 Grenoble, 16 décembre 1344.

Devant François de Revel, chev., Jacques de Die, dit Lapo, et Guillaume Pilati, auditeurs des comptes delphinaux, le juif Austrugon rend compte de la gabelle ou *salme* de Serres, affermée 535 liv., du 24 juin au 29 août 1341 et du 13 févr. au 24 juin 1342. Soldé à la dame d'Arlay pour sa pension 114 s.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxxix-xl.

33232 Grenoble, 16 décembre 1344.

Le juif Austrugonis et Barthole Cambi rendent compte de la gabelle de Serves, à eux affermée à l'encan le 24 juin 1343 pour un an, au prix de 425 livr. Pension de la dame d'Arlay ; soldé à Jacques de Die pour un roussin acheté de lui par le dauphin et ensuite donné à Amblard de Beaumont, 35 s.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xl-j.

33233 (Après 16 décembre) 1344.

Compte d'Aymaron Allemand, châtelain de Beaumont, depuis le 2 août 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[b].

33234 Avignon, 18 décembre 1344.

Le pape invite l'archevêque de Vienne, le chapitre de Romans et le dauphin Humbert à faire bon accueil à Pierre Andrault (Andrald), clerc du dioc. de Cahors, nommé par son délégué Géraud de *Margaritis*, gouverneur de la ville de Romans, notaire et scribe de la cour séculière de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 3463, orig. parch. (*Invent.* III, 39[a]). = GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 488.

33235 Grenoble, 18 décembre 1344.

Jean d'Allevard, habitant Grenoble, confesse avoir reçu de Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, payant au nom du dauphin 114 flor. delphinaux et 19 liv. monn. cour., pour la construction du palais du dauphin à Grenoble près de St-André, dont il promet bon compte. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison de Pierre Clareti ; présents : Rodulphe de Chevrières et Guillaume du Mas, docteurs en droit, et Humbert Pilati, chan. de Nevers.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 263[b].

33236 19 décembre 1344 = 13 décembre 1344.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné* (1867), 633ᵃ.

33237 20 décembre 1344.

Alix *(Elix)*, comtesse de Valentinois, cède à Guillaume de la Tour ses biens paternels et maternels, et, au cas qu'elle meure sans enfants, à Aimar de Poitiers, la somme de 20000 liv.

Du Chesne, *Comtes de Valentin.* pr., 54-5.

33238 Grenoble, 21 décembre 1344.

Devant François Rosani de Fredulfis de Palma, maître rational, Lant. Aynardi, François de Revel, chevaliers, Jacques de Die, dit Lapo, et Johaquin de Magistro, auditeurs des comptes delphinaux, Jean Mafay, procureur de Philippe Espine *(Spine)* (3 nov. 1344), not. Pierre Neelli de San Giorgio, dioc. de Florence, rend compte de la 1/2 de la gabelle de Serves *(Cervia)*, des péages de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clayo)*, Charmagnieu *(Charamaygnef)*, du port ou pontonage de Confolens *(C-sz)*, et du droit qu'y avait Guillaume de Poitiers, vendus par le dauphin à Philippe, ses frères et associés pour cinq ans commencés à Noël 1340, au prix de 5525 flor., par acte du 24 sept. 1339, ind. rom. 7, Nicolas Altonis, de Lucques, et Humbert Pilati nott. Opposition pour la Roche-de-Glun par Aymar seigneur de Roussillon ; attestation du 2 mars 1345 ; autre par le seigneur de Montchenu. Le dauphin transfère ses droits sur le péage de Charmagnieu et le pontonage de Confolens au seigneur de Viriville (21 juin 1340). Payé au seigneur de Roussillon pour sa solde à l'armée de Romans, 209 flor. ; à celui d'Anjou pour même objet, 158 fl. ; pour dépenses du s^{r} de Roussillon à Vienne où le dauphin l'avait mandé, 112 fl.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xlij-v.

33239 (Avignon), 22 décembre 1344.

Collation à Guillaume de Silva des églises paroiss. unies de Pariset et Merlet (15 l. Vien.), vacantes par la translation de Guy Prunon à celle de St-Martin de *Velacio* de Montboucher, dioc. de Valence. — Exéc. : l'official de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 492.

33240 Grenoble, 22 décembre 1344.

Devant François Rossani de Parme de Fredulphis, maître rational, Lant. Aynardi et François de Revel, chevaliers, Jacques de Die, dit Lapo, et Johaquin de Magistro, auditeurs des comptes delphinaux, Jean Mafrey, procureur de Philippe Spine, confesse d'après son compte de la gabelle de la Roche-de-Glun et des péages de Serves, Charmagnieu et du port de Confolens rendu à Grenoble le 21 déc., avoir reçu 632 flor. Sa recette de 2000 flor. a été versée aud. Philippe et à Jean Monaldi de Florence.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxvj-ij.

33241 (Avignon), 23 décembre 1344.

Le pape prie le roi et la reine de France, et le dauphin de Viennois d'aider de leurs conseils et de leurs ressources Louis d'Espagne partant, avec l'approbation du St-Siège, pour s'emparer des îles Fortunées.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 493.

33242 Grenoble, 26 décembre 1345/4.

Ordre d'enquête donné par Humbert, dauphin de Viennois, à Raymond Falavelli, juriste, son conseiller, sur les difficultés nombreuses et graves existant entre ses hommes de V.(?)... et Raynaud Alamandi, ses hommes de la vallée de Commiers, ceux du prieur de Commiers, au sujet des limites des pâturages de la montagne de Connexe *(mont. de Conessa)*. R. Falavelli se transportera sur les lieux, convoquera les parties, prendra acte de leurs dires et rendra compte le plus tôt possible au dauphin, verbalement ou par écrit scellé, afin qu'il puisse décider de la question. *Dat. Gronop.*, par le seigneur en conseil, assisté par le chancelier, le prieur de St-Donat, François de Theys, Amblard de Briord, chevaliers et François de Palma, juge des appellations du Dauphiné. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 2ᵇ (détérioré).

33243 Grenoble, 26 (décembre 1345/4).

Humbert dauphin de Viennois, à la prière d'Albert Alamandi, prieur de Commiers, son cousin, fait remise aux hommes du dit prieur, à Raynaud Alamandi et à ses hommes de la vallée de Commiers *(Comeriis)*, et à leurs alliés *(valitores)* et complices de toutes les condamnations qu'ils ont encourues pour leurs excès, insultes et rixes au sujet des pâquerage, alpage et bûcherage de la montagne de Connexe *(Conessa)*, moyennant 200 florins d'or. Quittance de cette somme reçue par Guillaume Tardivi, maître de la cuisine du dauphin. Ordre aux bailli, juge ordinaire et procureur.., et au châtelain de Vizille d'exécuter. *Act. Gronop.*, en conseil (par le seigneur assisté du chancelier, Amblard de) Briord, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 2 (en partie détérioré).

33244 Grenoble, 28 décembre 1345/4.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Jean Mafey, au nom de Philippe Spine, régent les gabelles de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Cloy)* et de Serves *(Cervie)* 100 flor. d'or poids delphin. qui lui seront alloués en son premier compte. *Per dom.*, assistants : Jacques Brunerii, chancelier, Pierre de Bogio et François de Revel, chevaliers. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xlvjᵃ.

33245 (1344/5).

Compte rendu par Nicoud de Farnay, châtelain d'Alinge, pour les revenus de lad. châtellenie du 31 juillet 1343 au 27 nov. 1344.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵛ.

33246 1345.

Compte de la perception des dîmes prélevées sur la Provence ecclésiastique, en conformité des lettres de l'archevêque d'Aix, par Armand de Barces, commissaire député par le pape Clément VI, évêché de Gap.

Arch. des B.-du-Rhône, Cour des Comptes de Provence, B. 192 (*Invent.*, I, 63).

33247 1345.

Requête au dauphin Humbert par Jean Allemand, chevalier, seigneur de Séchilienne, pour obtenir l'observation de divers contrats : ventes, échanges et transac-

tions intervenues entre ses aïeux et les prédécesseurs du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. (*Invent.* II, 289ᵇ).

33248 1345.

Procès poursuivi devant le conseil delphinal entre les consuls et habitants d'Allevard, et l'exacteur du péage de St-Marcellin, en suite de saisies faites par celui-ci de bestiaux des gens d'Allevard passant par St-Marcellin chargés de marchandises. Le conseil porte exemption de tous péages en faveur des habitants d'Allevard, conformément à leurs privilèges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 37ᵇ.

33249 1345.

Humbert Archimbaud reconnaît tenir du dauphin Humbert des biens à Moirans, Peyrins et Voreppe sous le plaid de deux draps de toile d'Allemagne.

Salvaing de Boissieu, *Plait seign.*, 10.

33250 1345.

Procès mu au conseil delphinal, de la part du dauphin Humbert contre (Bertrand), cardinal d'Ostie, prieur d'Aspres, en suite de l'hommage dud. prieuré prétendu par le prince.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 39.

33251 1345.

Bulle du pape demandant au dauphin l'usage de sa maison à Avignon pour un légat.

Invent. Généralité Dauph. 40.

33252 1345.

Compte de la dépense faite par Amblard de Beaumont, Aymonet de Chissé et Humbert Pila, ambassadeurs du dauphin en France auprès du roi, pour le payement de ce qui avait été promis au dauphin en exécution du transport de sa province.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 28 : 43.

33253 1345.

Quittance de 400 livr. 20 sols gros Tournois (le gros Tournois à l'O rond compté 18 den.) passée en faveur de noble Guigues Bertrand, véhier de Moirans, au nom de noble Helinors (Elmode) Bérard, sa femme, par noble Guillaume de Peladru ayant maison forte à St-Jean-d'Avelane *(Vellanâ)*, à son nom et d'Aynarde, sa femme, veuve de Jean Bérard, seigneur de la Forteresse.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

33254 1345.

Vente par Jaremonas de Charens, de Suze-la-Vieille, à Falcon, son frère, d'un bois « al Rochast del mulet » audit mandement, pour 8 Tournois d'argent.

Arch. de la Drôme, E. 402 orig. parch. (*Invent.* II, 53-4).

33255 1345.

Lettres du gouverneur de Dauphiné, contenant les provisions des châtelains, juges et officiers, etc.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 279ᵇ : 532.

33256 1345.

Vente par Durand Constantin, de la Rochebaudin, à Hugues Armand, du même lieu, d'une terre voisine de celle de Brocard, de Montoison, pour le prix de 6 florins.

Arch. de la Drôme, E. 36, orig. parch. (*Invent.* II, 36ᵃ).

33257 (Vers 1345).

Jean de Die, médecin *(physicus)* à Paris.

Jourdain, *Index chronol. chart. univ. Paris*, 113-4. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 213.

33258 1345.

Donation par le dauphin Humbert aux frères Prêcheurs de Grenoble, d'une maison contiguë à leur couvent.

Arch. de l'Isère, B..... (*Reg. Pilati 1343-49*), 3ᵉ cah., 5. = Prudhomme, *Hist. Grenoble*, 167.

33259 1345.

Compte du péage de Grenoble rendu par Guillaume Giroud, agissant au nom des frères Prêcheurs de cette ville, aux auditeurs des comptes : Jacques de Die, Conrad, Vaginon, Lenthelme Argoud, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2813, reg. (*Invent.* II, 124ᵃ),

33260 1345.

Procès devant le juge mage du Graisivaudan, entre les frères Prêcheurs de Grenoble et les héritiers de Nicolas Nicolet, des Angonnes.

Arch. de l'Isère, B. 4313, pap. (*Invent.* IV, 181). *Invent. Généralité*, 398.

33261 1345.

Le dauphin Humbert accorde à Pierre Durand, de Chabeuil, auditeur des comptes, l'autorisation de clore son pré proche les fossés du château de Chabeuil, nonobstant la défense d'établir des clôtures près des fortifications.

Arch. de l'Isère, B. 3244, reg. (*Invent.* II, 223-4).

33262 1345.

A° regni 31°, idem Ludowicus dirigit iterato nuncios suos, videl. dom. Ludowicum juniorem comitem de Ottingen, una cum dom. Imberto delfino suprascripto et aliis ad dom. Clementem papam, petens gratiam ecclesie..., sed nuntii profecerunt in nullo.

Annales Heinrici Rebdorf (Boehmer, *Fontes rer. German.* IV, 526).

33263 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, transfère à Grenoble le monastère qu'il avait fondé à Izeron pour 50 religieuses de Ste-Claire et 6 frères Mineurs, et cède dans ce but à Jean Morelli, gardien, à André d'Albon, lecteur du couvent des Mineurs de Grenoble, et à Pierre Frumenti, gardien de Moirans, au procureur des religieuses et au procureur de l'ordre les maisons qu'il avait acquises à Grenoble sur la place de l'église de St-André et près l'Isère.

*Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 451ᵇ.

33264 1345 et suiv.

Reconnaissances des cens perçus par l'évêque (de Grenoble) en Savoie à Francin et Montmélian, en 7 peaux parch. Jean Oliverii, de Chambéry (not.).

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), M. IIII, 196ᵃ.

33265 1345.

Reconnaissances des cens perçus par l'évêque (de Grenoble) en la petite mistralie de Montbonnot, en 2 peaux parch. Aymon Clavelli (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), H. VII, 123ᵃ.

33266 1345.

Reconnaissances au profit de noble Jean Guiffrey à Morêtel, Goncelin et Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 90ᵃ.

33267 1345.
Compte des monnaies fabriquées à Serves, Crémieu, Visan et la Tronche, près Grenoble, rendus aux auditeurs des comptes par Jacques Compagne et Guy Vannoux, au nom de Pierre Faure, maître de la monnaie du dauphin
Arch. de l'Isère, B. 2813, reg. (*Invent.* II, 123ᵃ).

33268 1345.
Minute ou copie du terrier de Seyssuel, reconnu au profit de l'archevêque de Vienne, seigneur de Seyssuel.
Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 177ᵃ, n° 1347.

33269 1345.
Lettres de provision de l'office de cellérier *(celleraria)* de Montluel par le dauphin Humbert à Berthet Boissonis : il est chargé de percevoir les revenus de cette châtellenie, de ratifier les ventes, d'investir les acheteurs, de faire valoir le droit de prélation du prince, etc.
Valbonnays, *Mém. Dauph.* 135 ; *Hist. Dauph.* I, 129.

33270 1345.
Hommage par Guigues de Montoison *(Montaysone)*.
Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 836 ; 2ᵉ, 643.

33271 1345.
Hommage au dauphin par Estendart de Moustiers, seigneur de Ventavon et du Monêtier-Allemont en partie.
Arch. de l'Isère, B. 2623. = Roman, 224ᵃ.

33272 1345 ?
Requête au conseil delphinal par noble Hugues de Sassenage, Didier de Pariset et Didier de la Brive, chevalier, se plaignant de ce qu'au préjudice de la transaction entre le dauphin Jean et les autres seigneurs de Pariset, en vertu de laquelle la juridiction dud. lieu doit être commune, le châtelain du dauphin voulait se l'approprier tout seul, et demandant d'être maintenus.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 445ᵇ.

33273 (1345).
Le dauphin Humbert reçoit un mémoire dans lequel le sacristain et le chapitre de St-Barnard de Romans, diocèse de Vienne, énumèrent les droits utiles de tout le collège (sacristain, chanoines, prêtres, curés, chapelains et clercs) ; le prince fait ses observations sur chaque article (au nombre de 22, mais incomplet et sans date). — Minute originale avec ratures.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures Copie*), xxxvj-xlj, 1-6.

33274 1345.
Terrier des reconnaissances passées au profit du dauphin en la terre de Rovon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1637.

33275 1345.
Reconnaissances passées en faveur du dauphin par les habitants de St-Christophe-en-Oisans et reçues par Guillaume du Port, notaire délégué à cet effet dans l'Oisans.
Arch. de l'Isère, B. 3338, reg. (*Invent.* II, 289ᵃ).

33276 1345.
...Ind. 14... Hommages rendus au dauphin par Martin Grassi, de Seyssins *(Saysino)* ; — Margarone Malicie, de Seyssins ; — Guelesius du Molard *(de Molario)* ; — Jean Michaelis ; — Domenjone, fille de Pierre Tanquaygnii.
Arch. de l'Isère, B. 2958 (*reg. XIV Graisivod.*), xiv, 236-9.

33277 1345.
Instrument au sujet d'une réclamation *(clamor)* du seigneur de Valbonnais.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph 1346*, 1731.

33278 1345.
Mandement de Guillaume Rollandi, chev., sénéchal de Beaucaire et Nîmes, au bailli de Beaucaire et à Guillaume de Ledra, damoiseau, bailli de Vivarais et Valentinois, touchant la guerre de Gascogne.
Vic-Vaissete (de), *Hist. de Languedoc*, IV, pr. 202 ; 3ᵉ, X, pr. 973.

33279 1345.
Confirmation par le dauphin Humbert de l'acte du 24 fév. 1322/3, sous réserve qu'il ne se retrouve pas de convention contraire émanée de ses prédécesseurs ou de lui.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1743.

33280 1345.
Comptes rendus par les vinteniers *(vinterarii)* de Vinay : blé livré par ordre de Guillonet de la Balme, châtelain du lieu. Mentionnés : les frères Prêcheurs de Grenoble, Henri et Guillaume de la Tour, frères, la dame de Vinay, Bertrand et Aynard de la Tour, commandeurs, Aynard de la Tour et le baptême de son fils.
Moulinet, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 15-6, fac-simile.

33281 1345.
Compte du blé reçu par Artaude de Bressieux, dame de Vinay, des meuniers du lieu : 2 setiers à Pierre Chape, couturier *(coduterius)* de Romans, pour vêtements à Noël ; 2 set. pour pain aux pauvres ; la confrérie du St-Esprit n'ayant pas lieu à Vinay ; 5 quart. aux frères Prêcheurs (de Grenoble) ; 14 set. pour 6 flor. 8 gros empruntés au juif Abramin et envoyés à ses (beaux-)frères Henri et Guillaume de la Tour, à Orange *(Aureyca)* ; 30 set. à Aynard de la Tour, commandeur de Grumbert, pour 15 flor. envoyés aux mêmes.
Moulinet, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 16-7, fac-sim.

33282 Villeneuve-lès-Avignon, janvier 1344/5.
Jean, duc de Normandie, comte de Poitiers, Anjou et Maine, fils aîné de Philippe VI, roi de France, en considération du traité fait entre led. Philippe pour ses enfants et le dauphin Humbert au sujet du transport du Dauphiné, donne à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, de la lignée dud. Humbert, pour qu'à l'avenir elle ne fasse aucune demande, 1000 liv. en terres qui lui seront assignées en bons lieux dans le royaume de France, 1000 liv. de terres à vie au lieu qu'elle voudra et, au cas ou le transport ait lieu en faveur de Jean ou de ses frères, 1000 autres liv. en terres près de celles qu'elles a en Dauphiné : soit 2000 liv. de terre à héritage et 1000 à vie, moyennant quoi elle quittera tous ses droits paternels et maternels et observera le traité.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 143.

33283 (Après 1ᵉʳ janvier) 1345.
Compte d'Henri de Chissé, damoiseau, châtelain du Châtelet-du-Crédo, depuis le 12 mars 1344.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵇ.

33284 (Avignon), 3 janvier 1345.

L'archevêque de Vienne, les évêques du Puy et de Valence sont chargés pendant 2 ans de faire donner à l'archevêque de Lyon les procurations dues pour la visite de sa province.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 494.

33285 Grenoble, 3 janvier 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, sollicité par son cousin Louis d'Espagne, prince des îles Fortunées *(de Fortunie)*, comte de Charlemont, de lui venir en aide pour la conquête de ces îles (Canaries), promet de lui fournir 12 *huissiers* (navires à porte pour chevaux) et 6 galées, pouvus de voiles, ancres et cordes, pour le prix de 1100 1/2 flor. d'or de Florence chacun, payables avant livraison ; il se réserve de retenir pour lui 8 huissiers et 4 galées, ce dont il préviendra dans les deux mois qui suivront la fête de l'Apparition (6 janv.). Le prix pourra être augmenté ou diminué suivant le prix de revient. Grand sceau. Donn. à *Graignoble*.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 534-5 ; *Hist. Dauph.* II, 502-3.

33286 (Avignon), 4 janvier 1345.

Le pape recommande au dauphin Humbert Louis de Poitiers et les affaires qu'il vient traiter avec lui.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 495.

33287 Baix, 4 janvier 1344/5.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés à Aymar de Taulignan, seigneur de Rochefort, bailli et commissaire de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par André Sysmundi *(Sis-i)*, de Champomontano, pour une terre au mandement de Barre, au plan dal Pos, lieu dit à la Bonatana et tout ce qu'il tient de franc dans la terre du comte comme reconnut son père Barthélemy Sismundi. *Acta ap. Banium*, sur la voie publique, près de l'hospice de Pons de Floyr. ; témoins : Pons Masanlanhi, jurisc., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxx-j.

33288 5 janvier (1345 ?).

Louis, roi de Hongrie, avise le dauphin Humbert, son (beau-)frère, qu'il a envoyé à Rome des ambassadeurs pour obtenir du pape le royaume de Sicile, qui lui appartient par droit de succession ; il le requiert d'y envoyer les siens et d'y aller lui-même, s'il le peut, pour persuader au souverain pontife de faire cette restitution.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 31.

33289 6 janvier 1345.

Sauveur Olivarii, docteur en décrets, chan. de St-Ruf de Valence.

Albanés, fonds de St-Césaire d'Arles.

33290 Ainay, 8 janvier 1344/5.

...1344 *more Gallicano sumpto*... ind. 13, *pontif. Clement. pp. VI a° 3*. Reconnaissance de fief par Zacharie de Chavannes à l'abbé d'Ainay. Fait dans la chambre de l'abbé ; présents : Philippe de Sardines, prieur de *Montchastain*, au diocèse de Vienne, etc.

GUIGUE, *Grand Cart. de l'abb. d'Ainay*, I, 239-40.

33291 (Avignon), 10 janvier 1345.

A la demande du dauphin, le pape confirme à Guichard, fils de noble Raymond de Chissé, l'église paroiss. de Sallanches, dioc. de Genève, à lui conférée à la sollicitation du même, bien qu'il n'eût que 23 ans.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 497.

33292 10 janvier 1345.

Le dauphin décide la création d'un monastère dans l'église de St-André de Grenoble, avec abbé et 60 chanoines réguliers, vêtus de blanc avec capuce rouge, qui suivraient les cérémonies et la règle de l'église de Maguelonne ; il les dote de 2000 flor. de revenu, outre ceux de l'église. Ce contrat fut annulé.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677* ; *Hist. de Dauph.* II, 623*).

33293 Grenoble, 11 janvier 1345.

...Ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 3*. Humbert, dauphin de Viennois, ayant décidé, pour la défense du Dauphiné et de l'abbaye de Bonnevaux, située sur le confin de sa terre et des guerres dans le mandement du château de Beauvoir-de-Marc, de construire, avec l'aide de Dieu, un château et forteresse, avec ville contiguë près dudit monastère et dans ses propriétés, ils s'entend pour cela avec l'abbé Guy de Vallin, qui l'autorise à clore cette construction de murs, pieux et fossés, et de prendre les terres, pierres et bois nécessaires. En compensation des dommages que l'abbaye aurait pu subir de sa part, il associe l'abbé pour moitié dans la construction et dans les revenus de la ville. Les habitants jouiront des mêmes libertés, franchises, privilèges et immunités que ceux de Beauvoir-de-Marc et même de Beaurepaire. La moitié susdite sera tenue en fief franc et noble du dauphin, qui prend l'abbaye, ses personnes et ses biens sous sa protection et sauvegarde. *Acta ap. Gracionopolim*, dans l'habitation d'Hugues de Commiers, chanoine et infirmier de l'église de Grenoble, soit dans le cloître ; présents : Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Amblard seigneur de Beaumont, Etienne de Roux *(Ruffo)*, François de Theys, s^r de Thoranne, Rodulphe de Commiers, s^r de ..... *(Mansi)*, Pierre de Boëge, Soffred d'Arces, François de Revel, chevaliers, François de Fredulfis, de Palma, juge des appellations du Dauphiné, et Hugues Riverie, chanoine de Gap. — Cf. 16 févr.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), j, 656 ; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), couv. — *Invent. Viennois*, I, 228^b, 236 : 130. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 535-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 504-5.

33294 Les Boutières, 12 janvier 1345.

...Ind. 13... nobles Péronet Argoudi et Lantelmet Argoudi, de Castanereto, paroisse de Morêtel, consanguins, constituent procureurs Jean Argoudi, fils dudit Lantelmet pour rendre hommage au dauphin sur ordre de Chabert de Morêtel. *Act. ap. Boterias*, Boutières, paroisse de Morêtel, en la maison de Lantelmet ; présents (3) Jean Barboti, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxvj-ij, 108-9.

33295 Grenoble, 12 janvier 1345.

Comptes fournis, devant François de Revel, chevalier, Jacques de Die, dit Lapo, et Guillaume Pilati,

auditeurs *(computatores)*, par Jean Pellerini, châtelain de Césane (*Sesana*), des cens et revenus...

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 200.

33296 Grenoble, 13 janvier 1345.

Comptes (11 août 1343-) rendus par Guigonet de la Tour, au nom de son père Pierre de la Tour, châtelain d'Oulx *(Ulcii)*, devant François de Rével, chevalier, Jacques de Die, dit Lapo, et Guillaume Pilati, auditeurs des comptes delphinaux.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 200-2; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 14ᵃ.

33297 Grenoble, 13 janvier 1345.

Comptes rendus par Jean Payresdou, syndic d'Oulx, devant les auditeurs delphinaux : 119 sols 8 den. gros et 67 sols obole payés à Guigonet de la Tour, vice-châtelain, au nom de son père Pierre de la Tour, châtelain.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 202-4; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 15ᵃ.

33298 Grenoble, 14 janvier 1345.

Acte du dauphin Humbert, concernant Addam Valleti son camérier (?) *Dat. G[ronop.]*, ...en conseil par le seigneur, assisté par la dauphine *(d. consorte sua)*. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 3ᵃ.

33299 Bourg-lès-Valence, 14 janvier 1344/5.

Par-devant Pierre Beroardi, chanoine et courrier de l'église de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, régissant la juridiction du prieuré durant la vacance de concert avec son collègue Thomas Ysimbardi, comparaît Pétronille, veuve de Pierre de Viennois, qui, sur le point de convoler à de nouvelles noces, demande à rendre compte de sa gestion comme tutrice de son fils Jean et à lui faire donner un tuteur. Au refus de l'oncle, Péronon de Brunis, le courrier nomme Durant de Broisse, de Châteauneuf-d'Isère, garanti par Pierre de Jaline et Pierre de Brunis. Témoins. — Pétronille rend compte de son administration et le tuteur fait l'inventaire des biens, consistant en maison, vignes, terres et mobilier..., un porc de 20 sols Viennois. Durand Arnaudi, not.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 116-8, n° 64.

33300 Avignon, 15 janvier 1345.

Lettre de Clément VI au dauphin Humbert, l'informant de l'état des négociations engagées avec Louis de Bavière et de la victoire remportée sur les Turcs par Henri, patriarche de Constantinople. — *Placibiliter ea.*

Raynaldus, *Ann.* 1344, 13 (XXV, 331). Faure (C.), dans *Mélanges de l'éc. franç. de Rome*, XXVII, 510-1, 543-5 (à part, 4-5, 537-8). = Boehmer, *Reg. imp.*, Päpste 182. — Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 499.

33301 (Avignon), 15 janvier 1345.

Indulgence plénière à l'article de la mort en faveur de Guillaume de Roussillon, abbé de St-Félix, dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 500.

33302 Grenoble, 15 janvier 1345.

Thomas Frumenti, de Grenoble, clerc du dauphin, se proposant de se faire promouvoir aux ordres sacerdotaux, Humbert lui promet le premier office ou bénéfice qui vaquera à sa collation. Dès qu'il sera reçu chanoine de St-André de Grenoble, le dauphin lui attribuera la jouissance de la part de la maison qu'il a acquise de Guillaume Grinde à Grenoble, derrière le cloître, dont il a disposé en faveur de St-André; investiture. *Dat. Gracionop... janoarii*, assistant en conseil le chancelier et Pierre de Boëge, chev. Jean Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xvij*, 29ᵃ.

33303 15 janvier 1345.

Transaction entre les doyen, chanoines et chapitre de la grande église Saint-Maurice de Vienne, et Simond, curé de Satillieu, touchant le droit de patronage de l'obédience dud. S-u, et les droits prétendus par le curé contre les paroissiens pour les enterrements, épousailles, etc. Olivier de Saltibus (not.). C⁴. 23.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 173*, 1197ᵃ.

33304 15 janvier 1345.

Quittance par Raoul Chapuis et Pierre Boursel, prêtres prébendiers de Beauvoir, à Guillaume de Paluel, lieutenant du châtelain dud. lieu, de 10 setiers seigle et 10 flor. d'or pour le service de leurs chapelles.

Arch. de l'Isère, B. 4224, orig. parch. (*Invent.* IV, 155ᵇ).

33305 Bourg-lès-Valence, 15 janvier 1344/5.

Pierre Beroardi, chanoine et courrier de l'église de St-Pierre du Bourg, qui régissait, de concert avec son collègue Thomas Ysimbardi, la juridiction de ce prieuré, vacant par suite de la mort du prieur Guillaume Pareti, fait comparaître les témoins du testament du 20 oct. 1344 et procède à sa publication ; témoins.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 113.

33306 (Grenoble, vers 15 janvier) 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, autorise Pierre Durandi, de Chabeuil, auditeur des comptes, à clore un pré touchant le fossé dudit château et le chemin de Montvendres (*Montem Veneris*), dans lequel il veut planter des arbres fruitiers et des vignes et cela en dépit des us et coutumes de Chabeuil, disant qu'on peut faire paître les animaux dans tous les prés, de la Toussaint à la St-Vincent. Ordre au châtelain de faire observer. [*Act. Gronopoli..,*] [par le seigneur, en conseil assisté de] Amblard. sʳ de Beaumont... Guigues et Raymond Falavelli...

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 3 (détérioré).

33307 Grenoble 18 (?) janvier 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant repris sous sa main l'office de notaire *(scribanie)* des château et mandement de Faucigny, dont Nicolas Cerronay avait reçu la collation à perpétuité, et qui rapportait annuellement 48 sols Genevois, à condition de lui assigner une rente égale ou de le payer, ordonne au châtelain de Faucigny, d'assigner cette rente de 48 sols dans sa châtellenie, au choix de Nicolet et aux mêmes conditions qu'il tenait l'office de notaire. *Dat. Gronopoli, die ...iij*, en conseil par le seigneur, assistants le chancelier, Amblard, seignʳ de Beaumont et François de Theys, chevaliers. — P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 3ᵃ-4ᵃ (détérioré).

33308 18 janvier 1345.

Hommage et dénombrement fourni au profit de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par

Robert d'Hostun (Autun), comme héritier immédiat de son frère Lantelme ; il reconnaît tenir en fief franc, noble et ancien la justice haute, moyenne et basse du mandement de Beauregard, l'hommage et quelques cens dus par Arnaud de Faverges, ceux dus par Etienne et Pierre Bretezon, Guillaume Matuelli, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 296.

33309 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, comme baron de Clérieu, par Guillaume Allemand, seigneur de Margès *(Marjais)*, qui reconnaît tenir en fief de lui et d'Amédée de Poitiers, coseigneur de Clérieu, le château de Margès avec son terroir, mandement, honneur et juridiction, sauf ce qu'il tenait du fief du seigneur de Charmes du côté du château, etc... Ind 12.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III[e] xj. — *Invent. St-Marcellin*, I, 911.

33310 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, seigneur de Mureils, par noble Lantelme Ardenchi, pour tout ce qu'il avait aux mandements de Clérieu et de Mureils.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758 ; II, 1153.

33311 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Reynier et Guichard Berlion, de tout ce qu'ils avaient au mandement de Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

33312 Clérieu, 18 janvier 1344/5.

Hommage lige de sa personne prêté au même, comme seigneur de Clérieu et de Mureils *(Meruelhi)*, par noble Guillaume Brunelli, habitant de St-Vallier, pour ce qu'il avait au château et mandement de Mureils. *Acta ap. Clayriacum*, en la grande salle de la forteresse; témoins : Amédée Berlhonis, abbé de St-André de Vienne, Ponce Cornilhani, Aynard de Chabrillan, chevaliers, 1 juriste et 1 damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxx-j. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1154.

33313 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Guillaume de Chaurisan. chanoine de Romans, et par Pierre Malet, au nom de Pique sa femme et d'Alix, épouse de Gérenton Malet, son frère.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 748.

33314 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Artaud, seigneur de Claveyson, pour le château et terre de Mercurol avec son terroir, mandement et juridiction, un tiers rendable à toute réquisition, les deux autres pendant une nuit, sauf une terre et une maison en franc alleu ; il reconnaît en outre en fief rendable sa maison forte de Croze, acquise par lui de Guillaume Richard, de Serves, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 756-7.

33315 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Pierre d'Hauteville pour tout ce qu'il avait au mandement de Clérieu ; il confesse devoir pour le fief d'Hauteville 9 liv. 13 sols 4 den. Viennois au changement de vassal.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 757-8.

33316 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, seigneur de Mureils, par noble Aymar Hérode, de la Motte-de-Galaure, de ses biens, possessions et propriétés au mandement de Mureils.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1154.

33317 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Hugues Lobet, de Clérieu, pour tout ce qu'il avait au mandement dud. lieu, tant de son chef que de Margueronne, sa mère ; il confesse devoir pour le fief de celle-ci à Curson 8 sols 4 den. au changement de vassal, et pour ce qu'il avait au fief d'Hauteville 10 liv. Viennois à pareille mutation, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 757.

33318 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Raymonde, veuve de Martin de Marsas, et Jean de Marsas, son fils, de 19 ou 20 setiers de blé de cens au mandement de Clérieu ; ils reconnaissent tenir en fief de lui et des héritiers de Guillaume de Valle par indivis le même cens au terroir de Marsas, lieu dit de Latinia, pour lequel ils doivent par an 6 oies et 5 sols de plaid à mutation de seigneur et vassal.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

33319 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble François de Montrigaud, pour lui et son frère, de 4 setiers seigle de cens au terroir de Marsas, mandement de Clérieu, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 759.

33320 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, seigneur de Mureils, par noble Lantelme de Palluel, de tout ce qu'il avait au mandement de Mureils.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1153-4.

33321 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, seigneur de Mureils, par noble Seguin de Palluel, de sa maison d'habitation à Mureils, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1153-4,-4.

33322 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Guillaume Salvechii, de St-Donat, pour lui et ses frères Thomas et Jean, de quelques cens au mandement de Clérieu, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 759.

33323 18 janvier 1344/5.

Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Pierre de St-Mars *(Sancto Mercio)*, de la Roche-de-Glun, de 6 setiers 1 quartal froment et 8 den. de cens, et du fief de Catherine de la Balme au mandement de Clérieu, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

33324 18 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Raymond de St-Mars *(Santo Mercio)*, de ce qu'il avait au mandement de Clérieu ; il confesse pour le fief d'Hauteville 10 liv. Viennois au changement de vassal, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

33325 18 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Roland de Veaunes, de sa maison forte aud. lieu en fief rendable, et de tout ce qu'il avait ou acquerrait à Veaunes et dans la paroisse de St-Etienne de V-s ; il reconnaît tenir du même et d'Amédée de Poitiers, coseigneur de Clérieu, le fief d'Aurel.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 757.

33326 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, baron de Clérieu, par noble Guillaume Arnulphi, au nom de son épouse Alize Sicard, fille de feu Gérard, de tous les biens et possessions de celle-ci au mandement de Clérieu ; il confesse devoir au comte et à Amédée de Poitiers, comme coseigneur de Clérieu, pour les biens de sa femme et d'Alix, épouse de son fils, 50 sols Viennois, à mutation de vassal.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760-1.

33327 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, seigneur de Clérieu, par noble Raymond Berlion, de Clérieu, de tout ce qu'il avait au mandement dud. lieu et à celui de Chantemerle, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33328 Upie, 19 janvier 1344/5.
Guillaume Brunelli dénombre au comte de Valentinois comme seigneur de Mureils *(Meruelh)* les biens qu'il reconnaît tenir de lui dans ce château et mandement : une maison et deux jardins. *Act. ap. Upianum*, entre les deux portes de la forteresse ; témoins : Arnaud Bajuli, jurisc., 1 not.
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxj°.

33329 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Jean Chamart, en son nom et de Reymonde sa femme, sauf celui du seigneur d'Octavéon, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33330 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Guillaume Chapeyron, d'Alixan, dioc. de Valence, de 3 setiers froment et 1 de seigle au mandement de Clérieu.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 761.

33331 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, seigneur de Clérieu, par noble François de Croches, à son nom et comme mari de Béatrix de Berlyon, fille d'Aymard, pour la maison forte inférieure et supérieure du Meschet, avec ses appartenances, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 759.

33332 19 janvier 1344/5.
Hommage lige prêté au même comte, baron de Clérieu, par noble Guillaume Gay, de Veaunes, mandement de Clérieu.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33333 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Pierre Gay, dit Barrot.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33334 (19 janvier 1344/5).
Hommage prêté au même comte, seigneur de Clérieu, par noble Guyonnet d'Hauteville, de tout ce qu'il avait au mandement de Clérieu ; il confesse devoir pour le fief d'Hauteville, qui s'étendait du moulin du comte au-delà de l'Herbasse à l'eau de la Veaune, etc., 13 liv. 6 sols 8 den. au changement de vassal.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 759.

33335 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, seigneur de Clérieu, par Falcon, seigneur de Montchenu, pour ce château, son terroir, mandement, juridiction, hommages, etc.
Romans, Cabinet P.-E. Giraud, carton xxxi. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 759.

33336 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au même comte, baron de Clérieu, par Lantelme de Palus ou Palas, fils de Perrin, de tous ses biens et possessions au mandement de Clérieu, sauf celui qu'il lui devait comme seigneur de Mureils, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33337 Clérieu, 19 janvier 1344/5.
Hommage par François de Real... *Act. ap. Clairiacum*, en l'hospice de la forteresse du comte.
Arch. du château de St-Vallier.

33338 19 janvier 1344/5.
Amédée Berlion, abbé du monastère de St-André de Vienne, déclare au comte de Valentinois, comme baron de Clérieu, qu'il ne savait si le prieuré d'Humilian, avec ses hommes et appartenances, était du fief et supériorité de lad. baronnie, que par les dires de ses prédécesseurs et de personnes tant ecclésiastiques que séculières : lorsque le seigneur de Clérieu avait guerre, il lui devait 2 piétons armés ; les officiers de Clérieu étaient tenus de faire justice aux hommes du prieuré.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 761.

33339 19 janvier 1344/5.
Hommage prêté au comte de Valentinois, comme baron de Clérieu, par noble Jaucerand Vernol, de Serre, pour tous ses biens au mandement de Clérieu, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

33340 20 janvier 1345.
Vente par Lantelme Ebrardi, d'une terre à Venon, du fief de l'évêque (de Grenoble). Bozon Albi (not.).
Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. xli, 163°.

33341 (Avignon), 21 janvier 1345.
L'évêque de Valence est nommé pour 2 ans juge conservateur de l'évêque de Maurienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 503.

33342 (Avignon), 21 janvier 1345.
Le chantre de Valence est nommé pour 5 ans juge

conservateur de l'hôpital de Notre-Dame la Belle à Annonay.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 502.

33343 (Avignon), 21 janvier 1345.

Géraud Barnaldi, chan. de Senlis, Pierre Pellicerii, chan. de Noyon, et l'official de Paris sont chargés de citer Jean Fayni, de Die, chan. de cette ville, à comparaître dans les 40 jours en cour de Rome. Soi-disant maître ès-arts et en médecine résidant à Paris pour ses études, il avait abusé de certains privilèges et falsifié des lettres apostoliques, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 501.

33344 22 janvier 1345.

L'acte du 10 préc. est cassé dans le chapitre général de St-André de Grenoble, à la demande du dauphin, qui lui donne une rente de 240 flor. d'or, pour l'entretien de 12 chapelains, une autre de 130 pour augmenter les prébendes des chapelains et une autre de 30 pour un cierge allumé jour et nuit devant le grand autel et et 12 lampes la nuit.

Arch. de l'Isère, B. 3254 (*Invent.* II, 236[b]). *Invent. Graisivaudan*, II, 281[b], cf. 320[a]. — *Memorabilia Humb. Pilati* (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677[a], 680; *Hist. de Dauph.* 623[a], 626 e).

33345 Grenoble, (22) janvier 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, avait convenu avec son cousin Aymar de Poitiers, qui avait prêté 10000 livr. pour la dot de dame [Béatrix], veuve de feu [Guy Dauphin], seigneur de Montauban, de lui assigner au château de (Veynes) et dans les lieux environnants, au Poët et aux Adrets *(Poitis et Adretis)*, 700 livr. bons Viennois de revenu, avec tous ses droits, le mère et mixte empire, se réservant seulement les pariers et leurs hommages, jusqu'à l'extinction de la dette. Il ordonne aux bailli et juge de Gapençais de se transporter sur les lieux pour estimer ces revenus dans les localités indiquées, de les assigner à Aymar et de lui faire faire les reconnaissances et hommages. En cas d'insuffisance, prendre sur les péages, gabelles, etc. Ordre aux mêmes et au châtelain de Veynes *(Veeneto)* d'exécuter. *Dat. Gronop...* (En conseil), par le seigneur ; assistants : ...Amblard de Beaumont... (François) de Palma, juge des appellations.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 5 (détérioré).

33346 Grenoble, 22 janvier 1345.

Acte du dauphin Humbert au sujet de l'assignation du château de Veynes *(Veeneto)* à son cousin Aymar (de Poitiers), à l'exception des hommages... *Dat. Gronop. a° Nat.*, en conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont, François de Theys, Etienne de Ruffo, chevaliers et François de Palma, juge des appellations. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 5 (début déchiré).

33347 (Avignon), 23 janvier 1345.

Confirmation à Pierre Padef, chan. de St-Antoine, de la commanderie de Montferrand, dioc. de Clermont.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 504.

33348 Grenoble, (23) janvier 1345.

Le dauphin Humbert ordonne (au châtelain d'Oisans), d'assigner à Pierre Audeardi, fils *(donatus)* de Richard A..., en compensation de l'office de mistral de Saint... *(Sanc...)*, rapportant annuellement 8 flor. d'or, un revenu égal dans le mandement d'Oisans *(Oysen.)*, si l'office valait plus ou moins, en tenir compte ; le dauphin se réserve de le payer en une fois. *Dat. Gronop. die... xiij.* Expédié en conseil par le seigneur ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, François de Theys, (Etienne) de Roux *(Ruffo)*, juge majeur. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 7[a], détérioré.

33349 Grenoble, 23 janvier 1345.

Ordre donné par Humbert, dauphin de Viennois, au châtelain de *Bon...*, d'assigner à Pierre... *Burgo*, damoiseau, 4 livres de revenu perpétuel dans sa châtellenie en compensation de celui d'un office (que le dauphin a repris). Les auditeurs des comptes delphinaux déduiront ce revenu pris sur ceux de la châtellenie. Le dauphin se réserve d'examiner mieux ; en attendant l'assignation, Pierre continuera à jouir de son office. *Dat. Gronop...*, en conseil par le seigneur ; assistants : le chancelier, A. de Beaumont, le juge des appellations et Etienne de Ruffo, chevalier. — J. M.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 4 (détérioré).

33350 Grenoble, 23 janvier 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ordonne au châtelain de St-Laurent *in Velleno*, d'assigner à Jean Palayronis 10 flor. d'or de revenu annuel et viager, en compensation de l'office de bedeau et maynier *(bedellerie et maynerie)* de St-Laurent qu'il tenait et que le dauphin a remis sons sa main. *Dat. Gronopoli...* En conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, A. seigneur de Beaumont, Etienne de Ruffo, juge de l'hôtel et juge des appellations. G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 7[b].

33351 Grenoble, 23 janvier 1345.

Le dauphin Humbert notifie au châtelain de St-Laurent-en-Vélin qu'il accorde à Jean Palayron une rente viagère de 10 flor. d'or, en dédommagement de l'office de bedel et maynier de St-L.-én-V. réuni au domaine delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 3[b], 7[b], 8 (*Invent.* II, 224[a]).

33352 Grenoble, 23 janvier 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant remis sous sa main, par échange, l'office de notaire du mandement de Mirabel *(M-belli)* que tenait Pierre Dragonis, ordonne au châtelain de lui assigner un revenu égal, 10 livres, sa vie durant dans sa châtellenie. S'il y a plus ou moins value, on compensera ; le dauphin se réserve un meilleur examen et la possibilité de rachat en une fois. *Dat. Gronop...* En conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, François de Theys, Etienne de Ruffo, juge majeur. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 8-9.

33353 = 33355 Grenoble, 24 janvier 1345.

..,Ind. 13 *(cum anno sumpta)...*, *pontif. Clement. pp. VI a° 3.* Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Aymar de Poitiers, damoiseau, fils d'Aymar comte de Valentinois et Diois et de la comtesse Sibylle de Baux, au sujet des 10000 liv. Tournois dont Aymar

avait hérité de sa mère (3 août 1344) et d'autres réclamations. Le dauphin lui cède le château de Veynes, au diocèse de Gap, en se réservant les hommages, fiefs et arrière-fiefs des coseigneurs *(parerii)*. Si le château ne vaut pas 700 liv. bons Viennois de revenu, on pourvoira d'ailleurs ; il sera tenu en fief franc et noble, sous hommage lige, sauf celui qu'Aymar doit à (son frère), Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. *Acta ap. Gratianopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : Louis comte de Valentinois et Diois, Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Humbert de la Balme, prieur de St-Paul, ordre de St-Jean de Jérusalem, Amblard seigneur de Beaumont, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Etienne de Roux, Aynard de Chabrillan, chevaliers, François de Fredolfis de Parme, juge des appellations du Dauphiné, Raymond Francisci, juge de la baronnie de Clérieu, et Guillaume Dalmacii, damoiseau. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. du chât. de Peyrins, 38, chap. I, n° 47. *Invent. Gapençais*, 916-7. Valbonnays, 5^e^ Reg., n° 154. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 530. = ROMAN, 221*.

33354 (Avignon), 25 janvier 1345.

L'évêque de Rodez et 2 chanoines sont chargés de faire recevoir Pierre Tesselli, clerc de Rodez, dans le monast. de St-Antoine de Viennois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 505.

33355 = 33353 Grenoble, 25 janvier 1345.

Le dauphin Humbert, en payement de 10000 (6000) liv. Tournois qu'il devait à Aymar de Poitiers, fils d'autre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et de Sibylle de Baux, pour la dot de Béatrix d'Avellino, femme de Guy Dauphin, qui avait fait héritière Sibylle de Baux, femme d'Aymar de Poitiers, lui remet la terre et seigneurie de Veynes, dioc. de Gap, avec tous ses droits jusqu'à 750 flor. de revenu, à condition de fief et hommage, qui est prêté, sauf l'hommage dû au roi et à l'empereur, à charge de ne rien transporter en main morte et de faculté de rachat en payant 10000 flor. ; le dauphin se réserve les hommages, fiefs et arrière-fiefs des coseigneurs ou pariers du lieu. Ind. 13, *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; présents : Louis comte de Valentinois et Diois, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, frères Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, o. de St-J. de J., Amblard s^r^ de Beaumont, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Etienne de Roux, Aynard de Chabrillan *(Capriliano)*, chevaliers, François de Freculfis, de Palma, juge des appellations du Dauphiné, Raymond Fiansa, juge de la baronnie de Clérieu, et Guill. Dalmacii, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ij-vij, 67-72 ; B. 3244, 4, 5. *Invent. Gapençais*, 871, 914-5.

33356 Peyrins, 25 janvier 1344/5.

Hugues de *Joria*, damoiseau et (châtelain ?) delphinal, reçoit Hugues Falavelli de Viriville sous la garde et conduite du dauphin, pour lui et ses biens en Dauphiné, sous la redevance annnelle d'une livre de cire payable au châtelain de Peyrins à la St-Michel, et un florin d'introges dont quittance. Serment prêté par Hugues sur les Evangiles. *Dat. Payrini*, dans la maison de Pierre Barbarey, dit Valer... *A. D.* Témoins : Pierre Barbarey, dit Valer, de Peyrins, le dit Malgarium, Bolet de la Croix, de Genève et Jean Euraldit de Ste-Blandine près la Tour *(Turrim)*, clerc, not. imp. et juré de la cour du dauphin. Ratification par le dauphin Humbert en conseil ; assistants : le chancelier, le juge des appellations, et Etienne de Ruffo, chevalier. — Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 6^b^ (détérioré).

33357 26 janvier 1345.

Le dauphin Humbert permet aux habitants de Romans de vendanger et apporter leur vendange dans la ville, sans payer aucun droit de vingtain.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1614.

33358 Grenoble, 28 janvier 1345.

Le dauphin Humbert approuve tous les comptes de la gestion de Jacques de Die, dit Lapo, dont il rappelle les nombreux services.

Arch. de l'Isère, B. 3244, reg. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl. ville Die*, II, 213.

33359 Etoile, 28 janvier 1344/5.

A° Inc., Robert d'Hostun *(Austudano)*, frère de feu Lantelme d'Hostun, chevalier, connaissant ses droits, fait hommage lige à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, présent, de sa personne et de ses fiefs, et lui jure fidélité ; promet de le suivre en plaid et en guerre contre tous excepté le dauphin de Viennois dont il est d'abord *(primo)* homme lige, et reconnaît tenir de lui en fief franc, noble et antique tout ce qu'il possède au château de Beauregard *(de Bello Regardo)*, diocèse de Valence : forteresse, bourg, hommes, femmes, juridiction haute, basse, mère et mixte empire, cens, etc., aux châteaux de Châteaudouble *(Castri Dupli)* et Charpey, sans juridiction. Le comte lui donne jusqu'à Pâques pour faire une déclaration détaillée au notaire ; Robert reconnaît devoir semblable hommage et reconnaissance à tout changement de seigneur et de vassal. Fait *ap. Stellam*, dans la forteresse, en la chambre des arbalétriers *(balistar.)*. Témoins : Aymar de Taulignan *(Teulinhano)*, seigneur de Rochefort, Arnaud de Rochefort, seigneur de Puygiron *(Podii Gironis)*, chevaliers, Guil. Bajuli, chanoine de Valence, Guillaume Charbonelli de Flandènes, Philippe de *Beorzelo* et Philippe d'Oulx, clercs de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), xxxvij.

33360 = 33359 Etoile, 28 janvier 1344/5.

Hommage en faveur de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Robert d'Hostun *(Austudano)*, frère de feu Lantelme d'Hostun, chevalier ; il reconnaît tenir en fief franc, noble et ancien tout ce qu'il possède dans le château, territoire et mandement de Beauregard, dioc. de Valence, avec toute justice, et dans ceux de Châteaudouble et Charpey, sans juridiction, etc., sauf le dauphin de Viennois, dont il est homme de sa personne. *Acta ap. Stellam*, dans la chambre des arbalètes de la forteresse ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r^ de Rochefort, Armand de Rochefort, s^r^ de Piégon *(Podii Guionis)*, chevaliers, Guil. Bajuli, chan. de Valence, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxvij-iij. *Invent. St-Marcellin*, I, 295-6 ; *Valentinois*, I, 486-7, 667-8.

33361 Grenoble, 29 janvier 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, à Pierre ..... Bauduti de Crémieu, trésoriers et receveurs... Certains motifs l'ont engagé à convenir (avec le prieur ?) de Bonnevaux *(Bonarum Vallium)*, ordre de Cîteaux, diocèse de Vienne, de construire un nouveau château à Bonnevaux. — Ordre de remettre avant tout autre payement, pour cette œuvre, à Girard de Vallino, damoiseau, 500 florins d'or de poids d(elphinal). *Dat. Gracionop...*, en conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, François de Theys, François de Revel et Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevaliers. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 6 (détérioré).

33362 Grenoble, 29 janvier 1345.

Sentence d'Humbert, dauphin de Viennois, grâciant son homme lige Didier Jacerii, de la Mure. Vers la s^t^ Michel de l'année précédente Didier avait surpris au col d'Aveillans *(colletum de Avillans)* feu Perret Bellerii en adultère *(in actu Veneris)* avec sa femme Goneta et l'avait frappé d'une pierre à la tête, ce dont il mourut trois semaines après. Didier quitta ensuite le Dauphiné *(patria)*, puis implora la miséricorde du dauphin. Celui-ci, considérant l'incivilité de l'acte de Perronet expressément prohibé par les lois divine et civiles, permet à Didier, si les faits sont exacts, de revenir et de demeurer dans sa maison en toute liberté. Ordre d'exécuter aux bailli, juge et procureur de Graisivaudan et au châtelain de la Mure. *Dat. Gracionopoli...* par le seigneur, assistants au conseil : le chancelier, le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul, A. seigneur de Beaumont, François de Theys, Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevaliers, et le juge des appellations. — Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 23^b^-4.

33363 29 janvier (1345).

Jacques Brunerii (chancelier) remet à Guillaume de de Varey, par ordre du dauphin, un acte scellé, de la main d'Humbert Pilati, sur l'affaire entre le dauphin et Ysabelle de France, et un autre de la main d'Hugues de Freçeignyo, du dioc. de Besançon.

Arch. de l'Isère, B. 3244, entre les f^os^ 48 et 49.

33364 29 janvier 1344/5.

Pierre Borrel, de Combovin, demande au comte de Valentinois et Diois, la confirmation de sa donation du 1^er^ déc. 1341 et lui fait hommage.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 484.

33365 Etoile, 29 janvier 1344/5.

Guillaume de Flandènes, dit Salvatges, héritier de son frère noble Chabert de Flandènes, remontre à Louis de Poitiers, comte (de Valentinois et Diois), que sond. frère avait acquis de noble Peyrachon et Berthon de Flandènes, père et fils, de la paroisse de St-Martin-du-Colonel en Royans, tout ce qu'ils avaient au mandement de la Bâtie de Vercors ou aux montagnes dud. Vercors, au prix de 55 flor. d'or (27 déc. 1342), le tout tenu en fief franc du comte, et supplie celui-ci de l'en investir, ce qui a lieu par tradition d'un bâton. Guillaume prête hommage lige de sa personne et serment de fidélité pour tout ce qu'il tenait aux mandements de St-Nazaire et Flandènes, en la Bâtie et montagnes de Vercors, et confesse devoir à mutation de seigneur et possesseur 4 liv. 5 sols pour ses biens, 75 sols pour ceux de son frère. *Acta ap. Stellam*, dans le péage *(pedatgio)* du lieu ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r^ de Rochefort, Aynard de Chabrillan, s^r^ d'Autichamp, François Bocheti, d'Etoile, chevaliers, des damoiseaux.

Invent. St-Marcellin, I, 408-9, 796-7 ; *Valentinois*, V, 533^b^ ; III, 641-2.

33366 30 janvier 1345.

Clément VI apprenant que de nouvelles dissensions se sont produites à Romans entre le dauphin, d'une part, l'archevêque de Vienne et le chapitre de St-Barnard, d'autre, ordonne à l'abbé de St-Ruf de se transporter sur les lieux et de faire une enquête.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 506.

33367 Grenoble, 31 janvier 1345.

Ratification par le dauphin Humbert de l'échange du 7 décembre précédent ; mandat aux bailli, juge et procureur du Graisivaudan, aux châtelains et autres officiers de l'observer. *Dat. Gracionopoli*, dans le conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont, François de Theys et François de Palma, juge des appellations.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xxj^b^, 374^b^ ; B. 3644, 29. *Invent. Graisivaudan*, II, 365^a^.

33368 Grenoble, 31 janvier 1345.

Lettres patentes d'Humbert, dauphin de Viennois, en faveur de Jean Rollandi, de l'Argentière *(Argenteria)*, diocèse de Lyon, qu'il nomme à vie son notaire domestique et privé ; il le retient de ses robes et de son hôtel, et lui concède tous les privilèges et libertés de ses autres notaires. *Dat. Gracionop...*, par le seigneur, assisté du prieur de St-Donat. — H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 29^a^ (détérioré).

33369 Février 1344/5.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, tante *(belle antain)* d'Humbert, dauphin de Viennois, ayant fait cession à Philippe, roi de France, de tous ses droits à la succession du Dauphiné, le prince confirme la cession de 400 flor. de rente sur les châteaux et châtellenies de Bonneville et de Samoëns, que lui avait faite le dauphin en échange du château de Cornillon en Graisivaudan, à elle donnée par le dauphin Guigues.

Paris, Arch. Nat., JJ. 75, 279. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 91. = Guiffrey, 330, 90.

33370 Février 1344/5.

Confirmation par Philippe VI, roi de France, de l'acte de janv. préc. de son fils aîné le duc de Normandie.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 143^b^.

33371 Treschenu, 1^er^ février 1344/5.

...Ind. 13... Pierre Clareti, chevalier, seigneur de Treschenu *(Tribus Chanutis)*, dioc. de Die, constitue procureurs Humbert Clareti, son neveu, fils de feu Pierre C-i, et Jean Chipre, de Tuagio, même dioc., pour échanger une maison à Grenoble, rue du banc de Mauconseil à

l'église St-André, avec le dauphin Humbert. *Act. ap. Tribus Chanutis*, en l'hospice de Pierre ; présents (4). Jean de Pellafol, not. imp. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), xj, 76.

33372 1er février 1345.

Compte de Rodolphe de Chevrières, juge de Faucigny, des revenus de sa judicature, 3 nov. 1343 à avril 1344.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117a.

33373 Grenoble, 3 février 1345.

Collation par (Humbert, dauphin de Viennois), de la moitié de l'office de notaire qui lui appartient à la cour du juge de *Croin ?*, à Pierre ...raldi, clerc du diocèse de Cahors, pour le temps qu'il lui plaira. Ordre aux juge et procureur de l'admettre et de le maintenir. *Act. Gronop...* En conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, le juge majeur des appellations, Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, juge majeur de Dauphiné. — Jn Jn.

Arch. de l'Isère, B. 3244, entre les fos 7 et 8 (feuillet acéphale).

33374 Baix, 3 février 1344/5.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Rambaud Barnier *(B-nerii)*, de Soyans *(S-ncio)*, pour tout ce qu'il avait au château et mandement de Vercheny *(Veteri Cheyneto)*, dioc. de Die, avec toute juridiction, etc. *Acta ap. Banium*, près la chapelle de N.-D. de la forteresse ; témoins : Humbert sr de la Voute, Aynard de Chabrillan, sr d'Autichamp, chevaliers, 1 juriste et 2 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxviiij-x. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 186.

33375 3 février 1344/5.

Hommage prêté au même par Giraud de Chales, notaire du mandement de Chelier, pour son oncle app. de Cheyria et plusieurs cens au mandement de Barre, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 536.

33376 Baix, 4 février 1344/5.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par noble Ponce Bayle *(Bajuli)*, de St-Léger *(Latgerio)*, mandement de Barry, pour la 4e partie de la baillie de Baix et de l'argent qu'on prélevait sur les barques marchandes passant sur le Rhône au port de Baix en descendant seulement, etc. ; pour une terre au mandement de Baix, lieu dit Chabreyras. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxix-x. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 537.

33377 Baix, 4 février 1344/5.

Hommage de sa personne et serment de fidélité prêtés à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, chev., sr de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, par Falcon Ruffi, de Chomérac *(Chalmeyraco)*, pour son avoir au château et mandement de St-Alban, et un cens au mandement de Barry. *Act. ap. Banium*, sur un *gradarium* près de la porte ; témoins : Jean chapelain de la chapelle de N.-D. de la forteresse, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxviij-ix. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 536-7.

33378 4 février 1344/5.

Hommage prêté au même par André Simond de Champmontant, pour une terre au Plan d'Alpon, lieu dit à la Bernatane, mandement de Barre, et la 1/2 de ce qu'avait reconnu son père Barthélemy Simond.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 538.

33379 Baix, 4 février 1344/5.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même devant son bailli et commissaire Aymar de Taulignan, par Guillaume Sysmondi, de Baix *(Banio)*, dioc. de Viviers, pour un quarteron de sel qu'il prenait pendant 1 an 1/2 sur 3, sur chaque barque portant du sel sur le Rhône au port de Baix ; à raison de la baillie dud. lieu, à lui légué par son oncle Pons Bayle ; plus un hospice avec son courtil à Baix, jadis à Michel Bayle, et un autre hospice au bourg vieux. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxx-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 537-8.

33380 Grenoble, 5 février 1345.

Confirmation par le dauphin Humbert de la concession du 24 sept. 1310.

Arch. de l'Isère, B. 2961, 74 ; *Invent. Graisivaudan*, III, 199b.

33381 Grenoble, 5 février 1345.

Jean de Macello, de Tournon, expose au dauphin Humbert qu'il prit à cens de Guillaume de Compeis, châtelain de la Roche-de-Glun *(Ruppe de Clivo)*, des terres delphinales au territoire de *Chassa Bos*, près du chemin allant vers St-Geoirs *(S. Georgium)* etc., et à *Charamanchier* touchant la terre du prieur d'Annonay, etc. Le même châtelain donna à cens à feu Bonet Laurencii, du château de Boucieu *(Busci)*, des terres du côté du royaume, pour 50 flor. d'or d'introges, et 4 set. froment et 4 poules de cens ou canon, dont Jean qui les avait accensées offrait un prix supérieur. Les héritiers de Bonet ne se sont pas rendus à Grenoble, ainsi qu'il fut publié devant les délégués du dauphin chargés de vérifier ses terres. Or l'accensement de Bonnet pouvait être racheté au prix qu'il l'avait payé. Le dauphin l'annule et le concède à Jean, qui donne 80 flor. d'introges (dont la moitié déjà perçue par Jaquemet de Dya, dit Lappo), et 5 set. from. de cens. Faculté de rachat réservée contre 80 flor. et le dédommagement des constructions et améliorations. Le châtelain de la Roche remboursera 50 flor. aux héritiers de Boneti. *Dat. Gracionopoli...* En conseil par le seigneur ; assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat.

Arch. de l'Isère, B. 3244, fos 9-10 (détérioré).

33382 Grenoble, 6 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde à Antoine de Giroudo de la Tour, chevalier, en considération de ses services, l'autorisation d'acquérir, où il voudra en Dauphiné, 20 liv. bons (Vienn.) de revenu et au-dessous ; il ne payera pas de lods, ventes et treizains, mais les déduira sur ce que lui doit le dauphin. Ordre aux baillis, juges, châtelains, prévôts, mistraux et cellériers, de retenir à Antoine ses acquisitions, l'en investir, et d'inscrire le montant des lods, ventes et treizains à déduire. *Dat. Gronop...*, en conseil par le seigneur, assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, fo 10a (détérioré).

33383 Grenoble, 8 février 1345.

Confirmation par Humbert, dauphin de Viennois, à la demande des habitants d'Exilles d'un accord conclu par l'entremise de Guillaume Grinde, coseigneur de Miribel, chevalier, bailli du Briançonnais, délégué du dauphin, et François de *Serravalle*, chevalier, délégué du comte de Savoie, entre les sujets delphinaux d'Exilles et du bailliage de Briançonnais, d'une part, et les hommes de *Jalliono*, du comté de Savoie, d'autre, au sujet de la juridiction, du parcours et des usages des montagnes et alpes de *Tolys*. Il y avait eu des gens blessés et tués et d'énormes dommages commis. Les arbitres firent les délimitations. Ordre au bailli de Briançonnais, aux châtelain et officiers d'Exilles d'exécuter. *Dat. Gracionop.*, en conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge mage, Jean d'Auteville, Guigues et Raymond Falavelli, conseillers delphinaux. — G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 18b-9 (*Invent.* II, 224a).

33384 Grenoble, 8 février 1345.

Le dauphin Humbert confirme la sentence arbitrale rendue par Guillaume Grinde, bailli du Briançonnais, et François de Serravalle, au sujet des droits de la communauté d'Exilles sur la montagne de Tolys.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 18b, reg. (*Invent.* II, 224a).

33385 Grenoble, 8 février 1345.

...Ind. 13... Echange entre Jacques Brunier, chancelier, et autres commissaires du dauphin Humbert, et Humbert Clareti, au nom de son oncle Pierre Clareti, de la maison acquise par le prince de Jean de Goncelin (18 oct. préc.), dont partie des jardins faisaient 12 den. de cens aux héritiers de Guigues de Vaulnaveys ; contre une maison noble à Grenoble, en la rue qui va du banc de Mauconseil à l'église St-André, avec jardins et autres appartenances. Ind. 13. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à François de Theys ; présents : Jean Chipre, de Tuagio, Jean de Viridario de Burgondio et François Bermundi, de St-Chaffrey, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), viij-xij, 73-7 ; B. 2962, III[e] xxxij-ix. *Invent. Graisivaudan*, II, 365.

33386 Grenoble, 9 février 1345.

Jugement arbitral du dauphin Humbert, en vertu du compromis du 10 sept. préc. : les communautés et habitants de Roybon et de Murinais auront droit de bûcherage et pâquerage dans 3 portions du bois de Chambaran ; dans la 4e partie, le même droit sera commun aux deux communautés, mais elles n'y pourront couper du bois que pour leur usage, sans pouvoir en vendre à peine de 20 liv. Ind. 13. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Prêcheurs ; présents : Hugues de Genève, s[r] d'Anthon, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, frère Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Amblard de Briord, s[r] de la Serrâ *(Serrata)*, Lantelme Aynardi, s[r] de Théus, Etienne de Roux, chevaliers, Jean d'Hauteville, Guill. du Mas, docteurs en droit, François de Fredulfis, de Palma, juge des appellations, Gerio d'Imola, Guigues et Raymond Falavelli, jurisconsultes et conseillers du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiii-iiij, 78-9 ; B. 3244, 10b-12. *Invent. St-Marcellin*, II, 1169-70, 1673.

33387 Grenoble, 9 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux châtelains de Morestel, Crémieu et St-Sorlin *(S. Saturnini)*, que plusieurs nobles de la terre de la Tour furent condamnés : Martel de la Poype, chevalier, à 200 l. Viennois... Albert Cleczuti, damoiseau, à 500, Jean... à 100,... de Bourcieu (Borseu), chevalier, et Henri... à 100, un autre à 50, pour avoir assailli Arthaud Laura, brûlé sa maison, etc. à *Carrax*. En considération de leurs services, le dauphin commue ces peines en 50 florins d'or, reçus, dont chacun payera sa part proportionnelle. *Dat. Gronop...* par le seigneur, en conseil, où assistaient : le chancelier, le prieur de St-Donat, Etienne de Ruffo, chevalier, Jean d'Auteville, Rodolphe de Chevrières, Guy et Raymond Falavelli. — P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 10.

33388 10 février 1345.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Pierre Dédin, du lieu d'Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 5a.

33389 Grenoble, (vers 10) février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, (voulant lever) les quartons du vin dus par ses hommes (des château) et mandement de Beaumont *(Belli Mont.)*, ceux-ci se prévalent d'un accord conclu avec le dauphin Jean, père d'Humbert, leur faisant remise des quartons moyennant 40 liv. Viennois, le gros Tournois d'argent avec O rond compté 20 deniers. L'acte périt dans l'incendie du château et de la ville de Beaumont. Humbert, sur le témoignage de Guigues de Villaret et Charlon de Beaumont, hommes anciens et de bon témoignage qui assistèrent à l'accord, suivant l'exemple paternel, comme un bon fils, renouvelle l'accord, et confesse avoir reçu 40 flor. d'or par Jacquemet de Dya, dit Lappo... Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 11 (détérioré).

33390 (Grenoble), 11 février 1345.

Le dauphin accorde à Joffred de Chéruy *(Charuiz)*, chevalier, des lettres exécutoires envoyées à l'évêque de Grenoble et au commandeur de Marseille, commissaires dans le royaume, pour lui remettre le péage du Poët *(Poietis)* pour 100 liv. annuelles ; autres lettres contenant l'hommage prêté par Joffred ; qu'ils fassent délivrer le péage par le prêtre Amoudrini, procureur.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 12 (analyse).

33391 (Grenoble), 11 février 1345.

Autre exécutoire du même en faveur du même Joffred, pour que les commissaires lui fassent payer 50 flor. d'or, par Bindanelli Sciaburditi.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 11 (analyse).

33392 Grenoble, 11 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, confirme l'assignation faite à Henri d'Hières *(Heriis)*, de biens et cens en

échange de gardes, avenages, etc. à Beauvoir (?), par Mathieu Pellerini, damoiseau, et Jacques Giroudi de Briord, commissaires du dauphin. Celui-ci se réserve un meilleur examen. *Dat. Gronop...*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, Etienne de Ruffo, juge majeur. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 14ᵃ (détérioré).

33393 Grenoble, 11 février 1345.

Sentence d'Humbert, dauphin de Viennois : Jean Girardi, à l'instigation du diable et oublieux de son salut, osa frapper et vilipender Odon Mistralis, ensuite le blessa mortellement. Le dauphin commit pour enquêter François de Cagnio (juge des appellations ?) et Jean fut condamné au dernier supplice ; il appela au conseil delphinal ; en sa qualité de clerc il fut remis à l'évêque de Grenoble, mais s'évada de ses prisons. Les parents du mort supplièrent le dauphin, qui promit de le capturer. Récemment Jean Mistralis, fils d'Odon, accompagné de Guiffred Disderii son cousin et son familier Jean Bertrandi, passant à Brignoles, en Provence, hors du Dauphiné, rencontra J. Girardi, et irrité au souvenir de son père, le frappa à mort de l'épée et du glaive. Il vint se soumettre à la miséricorde du dauphin, qui l'absout. Ordre aux bailli, juge et procureur de Graisivaudan et au châtelain d'Oisans de ne pas le molester. *Dat. Gronop...* Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, A., seigneur de Beaumont, François de Theys, A. de Roussillon, Rodulphe de Commiers, chevaliers, Jean d'Auteville, G. *de Manso*, Rod. de Chevrières, Fr. de Palma, Raymond et Guigues Falavelli, juristes. Lant. Rey. — *Rei geste.*

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 14, détérioré.

33394 Grenoble, 11 février 1345.

Le dauphin Humbert accense pour 3 ans à Humbert Colonelli, de St-Nazaire, son chambellan, le péage et gabelle de St-Alban, Auberive et Pisançon, par terre et par eau, ceux de St-Donat, de St-Lattier *(Heulaterii)* et de St-Nazaire, la gabelle de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)*, Peyrins, St-Jean-d'Octavéon, Beaumont, Villeneuve-de-Berg, Claveyson, Albon, Moras, Beaurepaire, Pinet, Cors, Beauvoir-de-Marc, Bordes, St-Etienne d'Izeaux, Rives, Roybon, St-Marcellin, Beauvoir-en-Royans, Moirans, St-Paul, Voreppe, Vinay et tous autres péages, gabelles et vingtains de tout le Viennois à partir de Voreppe inclus., pour le prix de 4000 flor. d'or delphinaux pour chaque année en trois termes, sauf les assignations faites par le dauphin au seigneur de Villars, son parent, à Amédée de Poitiers, Pierre Flote, fils du chancelier, aux Carmes de Beauvoir, Pierre fils de feu Reynaud de Sillac, Pierre de Giniac, chevalier, Aymaron Alamandi, de Beauvoir, Henri Czuppi, Hugonin de Chalon, son tailleur, Jean de Beaune, son barbier, et Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Investiture par tradition de son anneau. *Dat. Gracionopoli*, assistants au conseil : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amédée de Roussillon, Amblard de Beaumont, François de Theys, Etienne de Roux, Hugues Bernardi, chevaliers, Jean d'Auteville, Rodulphe de Chevrières, Guillaume du Mas, docteurs en droit, François de Parme, juge des appellations, Gerio d'Imola, Guigues et Raymond Falavelli. Sceau commun et secret.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 21 ; B. 2899 (*Inform. pedag.-gabell.*), cj-vj, 127-32 ; B. 3244, 14, reg. (*Invent.* II, 224ᵃ).

33395 Grenoble, 11 février 1345.

Transaction entre le dauphin Humbert et les habitants du Briançonnais, qui avaient transgressé les ordonnances delphinales concernant le cours des monnaies ; une enquête avait eu lieu. Comme ils sont sur les confins de l'Italie et d'autres provinces avec lesquelles ils doivent commercer et qu'ils ne peuvent se suffire avec la bonne monnaie à cause de sa rareté (*arcacionem*) dans la patrie Briançonnaise, ils ont prié le dauphin de les admettre à composer. Le dauphin leur fait remise des peines, procès et amendes (les gens d'Exilles et de la châtellenie de Bardonnèche exclus), moyennant 700 flor. d'or, payables en deux ans en toute monnaie légitime et honnête, delphinale ou autre, usitée en Briançonnais depuis la fabrication de la monnaie ayant cours. Ordre aux bailli, juge, procureurs, châtelain et notaires d'exécuter. Daniel Moteti, répondant pour Briançon, et d'autres pour Queyras *(Quadracii)*, Césane, Salbertrand *(Salabertrana)*, Valcluson et la Vallouise *(Vallepute)*, apporteront les 700 flor. à Grenoble d'ici Pâques à Pierre Garcini, Druet de Lausanne *(Losana)* et Jean Pic, Grenoblois, qui les emploieront uniquement à payer à plusieurs citoyens et habitants des victuailles reçues par le panetier, le bouteillier *(betellerium)* et les maîtres de la cuisine du dauphin, lors de son dernier passage, selon les indications de Pierre de Boëge *(Buegio)* et Hugues Riverie, maîtres et auditeurs des comptes de l'hôtel. *Dat. Gracionopoli*, en conseil par le seigneur ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, A. de Roussillon, Amblard de Beaumont, François de Theys, Etienne de Ruffo, François de Palma, juge des appellations, Jean d'Auteville *(Alta Villa)*, Rodolphe de Chevrières et Hugues Bernardi. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 22 (*Invent.* II, 224ᵃ). = Rom. 221ᵃ.

33396 Grenoble, 11 février 1345.

Vente par Humbert, dauphin de Viennois, à Humbert Colonelli, de St-Nazaire, son camérier, pour trois ans à partir du 1ᵉʳ mars : des gabelles et péages par terre et par eau de St-Alban et Auberive, Pisançon, St-Donat, ceux et les vingtains de St-Lattier et de St-Nazaire ; les gabelles de la Roche-de-Glun, Peyrins, St-Jean d'Octavéon, Beaumont, Villeneuve de Bertieu (*Berceu*), Claveyson, Albon, Moras, Beaurepaire, Pinet, Cors *(Corz)*, Beauvoir-de-Marc, *Bordis*, St-Etienne-d'Izeaux *(S. S. Ysell.)*, Rives, Roybon, St-Marcellin, Beauvoir-en-Royans, Moirans, St-Paul et Voreppe, par terre et par eau, et de Vinay et tous les péages, gabelles et vingtains du Viennois de Voreppe en dessous ; les péages et les gabelles de Serves, de la Roche-de-Glun, excepté le péage par eau de la Roche et les péage et gabelle de Serves qui appartiennent à Philippe *de Spinis* ou à ses procureurs Jean Maffey et Benenati Johannis. Prix de vente : 4000 florins delphinaux par an, payables par tiers aux fêtes de la Nativité de St-Jean-Baptiste, St-Mi-

chel et Noël, à condition de servir toutes les rentes assignées sur ces péages : 600 flor. au seigneur de Villars, 130 à Amédée de Poitiers, 60 à Pierre Flote, fils du chancelier de France, 60 aux frères Carmes de Beauvoir, 50 à Pierre fils de feu Raynaud de *Siliaco;* 150 une fois payés au même Pierre ; 20 à Perrot de Gignac *(Giniaco)*, chevalier ; 50 à Aymaron Alamandi, de Beauvoir ; 50 à Henri Czuppi ; 50 à Hugonin de Châlon, taillateur *(talliatori n^r)* delph. ; 10 à Jean de Belna, barbier du dauphin, pour 4 animaux qu'il fut autorisé à passer librement ; à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, ce qui lui a été assigné sur la gabelle de St-Alban ; toutes autres concessions sur ces péages. Sur le reste H. Colonelli retiendra les sommes qui lui sont dues. Les condamnations sont de moitié. Si le sel que le roi de France fait exonérer par terre à Soyons ne revient pas par eau, la diminution sera appréciée par deux prudes marchands. De même si le dauphin envoie des chargements *(vigium)* de sel affranchi : voyages, *raselli*, bateaux. Ses officiers lui prêteront main-forte. Si d'ici l'octave de Pâques, quelqu'un offre 200 flor. de plus, la concession ira au plus offrant. Serment de fidélité par l'acquéreur. *Dat. Gracionop... a° Nat.* 1345 ; en conseil, par le seigneur ; assistants : le chancelier, le prieur de St Donat, Amédée de Roussillon, Amblard de Beaumont. François de Theys, Etienne de Ruffo et Hugues Bernardi, chevaliers ; Jean d'Auteville, Rodolphe de Chevrières, Guillaume *de Manso*, docteurs ès lois, François de Palma, juge des appellations, Gerio d'Imola *(Y-a)*, Guigues et Raymond Falavelli. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 17-8.

33397 Grenoble, 11 février 1345.

Vente par Humbert, dauphin de Viennois, à Philippe *de Spinis*, représenté par ses procureurs Jean Maffey et Benenato Johannis, du péage par terre et par eau de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)*, et du péage et de la gabelle de Serves *(Cervie)*, pour trois ans à partir du 1^er^ mars, au prix annuel de 1800 florins d'or delphinaux, payables en trois termes : la St-Jean, St-Michel et la Noël. Déduire diverses assignations : 80 livr. (valant 108 flor. 4 gros) au seigneur de Brion pour le rachat du péage par eau de la Roche ; 608 flor. au seigneur d'Anjou, 30 à André du Molard *(Molario)*, etc. La moitié des denrées saisies et des condamnations reviendront au dauphin. Déduire les exonérations prévues par l'acte précédent. Si d'ici Pâques quelqu'un offre 200 florins de plus de ce qui a été vendu aux procureurs de Philippe et à Humbert Colonelli, la vente lui sera attribuée ; le 1/3 de l'augmentation sera partagé entre Philippe et Humbert. Philippe sera remboursé sur le prix. *Dat. Gracionopli*, en conseil (voir l'acte H. Colonelli).

Arch. de l'Isère, B. 3244, f°^s^ 19-20.

33398 Grenoble, 11 février 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, à ses baillis et autres officiers : à la prière de son fidèle familier Barthélemy de Montbrison, professeur de lois, il accorde gracieusement à [Guillaume Racca], citoyen de Lyon, l'autorisation de traverser paisiblement le Dauphiné et lieux soumis au dauphin avec ses biens et marchandises, en payant les péages, gabelles et droits d'usage, bien que Guillaume ait été incarcéré à la prison d'Auberive ? *(Albanya)* et s'en soit évadé. *Dat. Gracionopoli*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge majeur. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 39^a^, copie.

33399 Grenoble, 12 février 1345.

Albert Cleczuti, de Morestel, dioc. de Lyon, damoiseau, à la requête de Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, reconnaît être homme lige du dauphin Humbert et tenir de lui en fief rendable sa maison forte au mandement de Morestel, dite des Balmettes, avec ses appartenances. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du dauphin jadis à Pierre Clareti ; présents : Martel de Popia, chev., Hugonet Brunerii, neveu du chancelier, et François Bermundi, de St-Châffrey, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xv^a^, 80^a^, *Invent. Viennois*, II, 205^a^ : III, 326.

33400 Grenoble, 12 février 1345.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Armandon de St-Trivier, seigneur du château de Beauregard, dioc. de Lyon, fils de feu Guy, pour la moitié indivise du château de Beauregard, dioc. de Lyon, et 50 liv. de rente aud. lieu... Ind. 13. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Leuzon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Amédée de Roussillon, cos^r^ du Bouchage, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Guillaume le Bâtard, s^r^ de Furmeyer, Guill. Grinde, Rodulphe de St-Geoirs *(S. Jorio)*, Henri de Dreins, Etienne de Roux, chevaliers, Hugues Bernardi, chev. et prof. de droits, Barthélemy de Montbrison, Rodulphe de Chevrières, Guill. du Mas, docteurs en droit, François de Palma, juge d'appellations, Gerio d'Imola et Raynier Vaignonis, lic. en droit, Pierre Petri, juge de la terre de la Tour, Michel de Clerico, de Césane, juge du Graisivaudan, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xv-x, 81-6 ; B. 3006, 11^b^ 1 ; B. 3244, 13^b^. *Invent. Prov. étrang.* 41-2 ; *St-Marcellin*, I, 298.

33401 Grenoble, 12 février 1345.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Joffred de St-Trivier, fils de feu Guy de St-Trivier, seigneur de Beauregard, au dioc. de Lyon, pour ses revenus et possessions au territoire de Givry *(Giriaci)* et au mandement de Montluel ; le prince lui donne en augment. de fief 10 liv. de revenus assignables aud. lieu. Son frère Armandon de St-Trivier, s^r^ de Beauregard, approuve l'acte préc. en ce qui le touche. Ind. 13. *Acta* et présents *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxj-ij, 87-8. *Invent. Prov. étrang.* 42^a^.

33402 Grenoble, 16 février 1345.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Guy de Vallin, abbé de Bonnevaux : il est permis au prince de faire une ville, château et forteresse proche

le monastère ou ailleurs, close de murailles, palissades ou fossés ; il pourra prendre la chaux, la terre, les pierres, le bois, etc., nécessaires dans le territoire de l'abbaye ; il sera permis à ceux qui viendront habiter cette ville de prendre dans les forêts de l'abbaye les bois pour la bâtisse des premières maisons. Le dauphin, pour la rémission de ses péchés, de ses ancêtres et des coseigneurs de Beauvoir-de-Marc, pour dédommager l'abbaye des terres et fonds pris pour bâtir lad. ville et pour tenir lieu de payement des legs de ses prédécesseurs, fait donation à l'abbé de la moitié de la nouvelle ville, de ses fours, moulins, leydes, hommes et revenus, avec toute juridiction, se réservant les châteaux, forteresse, supériorité et ressort, et les secondes et dernières appellations ; il accorde aux habitants les mêmes privilèges dont jouissaient ceux de Beauvoir-de-Marc et de Beaurepaire ; les juges et autres officiers seront communs, ainsi que les fossés et fortifications, et les hommages des habitants. L'abbé sera tenu à reconnaître en fief franc et noble les choses à lui données, à chaque changement de dauphin et d'abbé. Fait *ap. Gracionopolim*, dans le couvent des Frères Prêcheurs ; présents *ut supra*. — Cf. 11 janv.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxiiij-vj, 90-2. *Invent. Viennois*, I, 229, 237 : 130b, 172-3.

33403 Grenoble, 16 février 1345.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Bardoyn de Bardonnêche (*Bardoneschia*), fils de feu Pierre, pour sa juridiction et autres biens à Bardonnêche. Ind. 13. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, et François de Theys, sr de Thoranne, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxiij, 89 ; *Invent. Briançonnais*, 6.

33404 Grenoble, 17 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, nomme Jean de Gex (*Gez*), chevalier, châtelain d'Hermance (*Hermencia*), au salaire habituel, pour exercer cet office par lui-même ou un substitut capable. Ordre à Perret de Chissé, l'ancien châtelain, de remettre la châtellenie à Jean. Serment, etc. (voir 24 févr. 1345). *Dat. Gracionopoli,... a° Nat.*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Edouard de Savoie et Pierre de Boëge, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 35-6.

33405 Grenoble, 18 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant repris 9 livres Genevois de revenus qui avaient été assignées à Rolet de Lullie par Girard coseigneur de Ternier, bailli, Rodolphe de Chevrières, docteur ès lois, juge, et Jacelme Beugerii, alors procureur de la terre de Faucigny, en vertu d'une commission du dauphin, sur des tailles et services dans les paroisses de la Mure, *Fago* et *Monte Acuto*, lui donne en compensation le 1/5 des dîmes de la châtellenie du Châtelet-du-Crédo, sous hommage. Comme cela excède 9 livres, Rolet fera annuellement 5 *ottavas* d'avoine, mesure du lieu. Il pourra installer un décimateur. Investiture. *Dat. ap. Gronopolim* ; grand sceau. Par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier et Jean d'Auteville. — B. Boyss.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 15b.

33406 19 février 1345.

Mariage de Pierre d'Oncieux, seigneur de Diémoz, fils de Jean et de Berlionne de Palagnin, fille de Jean de Palagnin, chevalier.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 48o.

33407 Grenoble, 20 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ordonne aux maîtres de ses monnaies d'or et d'argent de Mirabel-aux-Baronnies, d'exécuter l'assignation viagère de 2 gros Tournois d'argent concédée sur la seigneurie de ses monnaies de Visan, transférées à Mirabel par suite de l'échange de Visan avec l'Eglise Romaine, à Jean de Mollans, chevalier, et Symonda son épouse. *Dat. Gronop...*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, Etienne de Roux (*Ruffo*), Hugues Bernardi, chevaliers, Jean d'Auteville, G. de *Manso*, Rodolphe de Chevrières, G. et R. Falavelli. — H. Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 21b.

33408 F..., 20 février 1345.

...Ind. 13... Noble Amédée Guiffredi, de Freyneyaco (Franjy), de la paroisse de St-Pierre d'Allevard, constitue procureur Jean Guiffredi, fils de feu Guiguet G-i, de Morêtel, pour faire hommage et reconnaissance au dauphin de ce qu'il tenait en fief et avait prêté hommage à noble Chabert de Morêtel. *Acta ap. lo Freyney*, en la maison d'Amédée ; présents (3). Jean Barboti, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxj-ij, 103-4. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 4b.

33409 20 février 1344/5.

Acquisition de 25 sols bons Viennois, de la monnaie usitée pour les distributions (*librari*) dans l'église de St-Barnard, par Jean Mercerii, bourgeois, pour anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 157.

33410 Grenoble, 21 février 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, au châtelain de Réaumont (Regal. Mont') : Nobles Alaysia, veuve de Guillelmet Robe et Catherine, sa belle-fille, avaient été condamnées par le juge de Viennois chacune à 100 l. Viennois, pour avoir pénétré dans le cloître de Murette (*Murete*), au mandement de Réaumont, et avoir pris du grain dans une arche ; de même Jean Nicoleti, dit Gallars, à 50 livr. *in amputatione pagni* pour avoir saisi une famille, au mandement de Réaumont, exerçant l'office de maynier (*maignerie*) et l'avoir emporté dans le mandement de Voiron. Avant cette condamnation, les coupables composèrent pour 10 livres, par les mains du seigneur de Montferrat ; appel fut porté au juge des appellations. Le dauphin maintient l'accord, casse le jugement et annule l'appel. *Dat. Gronop...*, en conseil par le seigneur ; assistants : le chancelier, Amédée de Roussillon, François de Theys et Etienne de Roux (*Ruffo*), chevaliers — Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 13b (détérioré).

33411 Grenoble, 21 février 1345.

Commission donnée par Humbert, dauphin de Viennois, aux juge et procureur fiscal de Viennois : comme arbitre élu par les syndics de la communauté *(universitas)* de Roybon et par Pierre de Murinais *(M-aysio)*, syndic et procureur de celle de Murinais, il a décidé que les trois quarts des bûcherage, pâturages, *affoyagiis*, pêche *(payssonagiis)*, et parcours des bois de Chambaran *(Ch-nt)* resterait à Roybon, et l'autre quart indivis entre Roybon et Murinais ; mais les tasques appartiendront à Pierre et à ses pariers, et la pêche aux mêmes et aux hommes de Murinais, ainsi qu'il est stipulé dans des actes apportés par H. Pilati, notaire et secrétaire delphinal. Le juge et le procureur se transporteront sur les lieux pour le partage et la pose des limites ; ils recevront les dépositions que Pierre, ses pariers et les gens de Murinais voudraient faire sur la pêche. *Dat. Gracionopoli*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 16ᵃ, reg. (*Invent.* II, 224ᵃ).

33412 Morêtel, 21 février 1345.

...Ind. 13... Noble Jean Guiffredi, de Morêtel, fils de feu Guillaume G-i, constitue procureurs Guigues Guiffredi, fils d'Amédée G-i, dit Carrer, de Morêtel, son neveu, pour faire reconnaissance et hommage au dauphin. *Act. ap. Morestellum*, en la maison de Jean G-i ; présents (4). Jean Barboti, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiiij, 106.

33413 21 février 1345.

Reconnaissances à l'évêque (de Grenoble) par Jeannette, femme de Gonet Chalveti et autres tenanciers pour feux et possessions à Venon. Crescencius de Dignariis (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. LXV, 169ᵇ.

33414 21 février 1345.

Obit de Jacques Vetule, chan. de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.* 38.

33415 Grenoble, 22 février 1345.

...Ind. 13... Henri de Dreins, chevalier, en son nom et de noble Guillelme, sa femme, constitue Guillaume Pilati de la Buissière, citoyen de Grenoble, son mistral et procureur pour recueillir ses cens et revenus dans le mandement de Vizille, à Grenoble et dans le Graisivaudan ; investir et retenir, recevoir les ventes et lods ; il reconnaît avoir reçu par avance 16 flor. or, plus 1 pour son labeur. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le verger des frères Prêcheurs ; présents : Berthet Boyssonis, not... Jean donat de feu Etienne Pelati, de la Tour-du-Pin. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), ij.

33416 1345.

Testament d'Henri de Drenc, par lequel il fait héritier noble Guy de Rivoire de Cessieu, chevalier. Jean Vitalis et Didier Barrat, nott.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 195ᵇ.

33417 Grenoble, 23 février 1345.

Le dauphin Humbert ordonne d'indemniser Jean Gonnet, Guillet et Durand, du lieu de Pommiers, d'une pièce de terre qu'on leur a prise pour bâtir le château dud. lieu, sans les en avoir dégrevés.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 294ᵇ.

33418 Grenoble, 23 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, donne en indivis, à perpétuité à Johannet, Guillemet, Gonet et Durand, frères, fils de feu Péronet de Pommiers, l'office de la maynerie et bannerie *(maignerie et bannerie)* de Pommiers *(Pomeriis)*, en compensation de leurs possessions occupées par la construction du château et de la ville de Pommiers. *Dat. Gracionop. Per dom.* en conseil, assistants : le chancelier et le prieur de St-Donat.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIᵉ iiij-v ; B. 3244, fᵒ 17ᵃ (analyse).

33419 Grenoble, 24 février 1345.

Confirmation par Humbert, dauphin de Viennois, des lettres accordées par son père le dauphin Jean, en faveur de Pierre Aynardi, nonobstant une concession contraire faite par lui-même. Ordre au châtelain de la Mure d'exécuter. *Dat. Gracionopoli...* Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Amblard, sʳ de Beaumont, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux *(Ruffo)*, Jean d'Auteville et Rodolphe de Chevrières. — Henr. Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3244, fᵒ 28ᵃ.

33420 Grenoble, 24 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, considérant les agréables services reçus de Reynaudi de Baudri *(al. B-rul)*, habitant de la Mure, lui accorde la faculté de traverser deux fois l'an ses terres avec quatre animaux chargés de draps *(pannorum)* ou autres marchandises sans payer de péage, gabelle, tribut ou exaction quelconque tant qu'il plaira au dauphin. Ordre aux baillis, juges, etc. d'exécuter sur l'exhibition par lui ou ses facteurs de cette lettre ou de testimoniale. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur assisté du chancelier et de François de Theys. — Henr. Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3244, fᵒ 23ᵇ.

33421 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par échange de Chabert de Morêtel, sʳ d'*Acu*, sa parerie du château et mandement de Morêtel, Jean Argoudi, procureur de son père Lantelme et de Péronnet Argoudi, par mandat de Chabert et de son épouse Marguerite Alamande, reconnaît tenir en emphytéose et fief du dauphin, le tiers d'un tènement à Morêtel, lieu dit à Boutières, plus le tiers d'un bois appelé Faget, sous le cens de 3 sols à la sᵗ Michel et autant de plaid à mutation de seigneur et possesseur. *Acta* et présents *ut supra*..

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxvj-ij, 108-9 ; B. 3244, 23ᵃ, 26, 28. *Invent. Graisivaudan*, III, 59.

33422 Grenoble, 24 février 1345.

...Ind. 13... Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Jean de Morestel, fils de feu Guigues, dioc. de Lyon, damoiseau, pour sa maison forte de Morestel et la mistralie du château et mandement dud. lieu. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des Prêcheurs ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Amblard, sʳ de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys et Jean de Gex *(Gez)*, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), xxvjᵃ, 92ᵃ. *Invent. Viennois*, II, 205ᵇ : III, 326. — AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 215-6 : *Morestel*, 110.

33423 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin ayant acquis par échange de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, dioc. de Grenoble (12 oct. 1343), du consentement dud. Chabert. Richard, de Mailles *(M-liis)*, chevalier, au nom de son épouse Ambroisie, fille de feu Pierre Maurini, de Morêtel, sur mandat de Chabert et de sa femme Marguerite Alamande, fait hommage au dauphin Humbert pour une vigne dans la paroisse de Morêtel, lieu dit en Cochard *(Cohardo)*, sous 5 sols de plaid à mutation de seigneur et possesseur. Fait *ut supra*, ind. 13... Arthaud de Beaumont.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxvij, 99. *Invent. Graisivaudan*, III, 58.

33424 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par échange de Chabert de Morêtel, seigneur d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, dioc. de Grenoble. François Pinelli, damoiseau; fils d'Heutachon Pinelli, de Morêtel, procureur de son père (20 avril 1347), qu'il dit autorisé par Chabert et son épouse Marguerite Alamande, rend hommage au dauphin Humbert pour le château de Morêtel. *Acta ut supra*. Ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxviij-ix, 100-1: *Invent. Graisivaudan*, III, 58^b.

33425 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, dioc. de Grenoble, Jean Guiffredi, fils de Guiguet Guiffredi, de Morêtel, sur mandat de Chabert et de son épouse Marguerite Alamande, fait hommage lige de corps au dauphin. Assignation à 40 jours. Fait *ut supra*, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxx, 102. *Invent. Graisivaudan*, III, 58^b, 59^a.

33426 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par échange la parerie de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, au château et mandement de Morêtel, Jean Guiffredi, fils de Guiguet G-i, procureur d'Amédée Guiffredi de Freyneyaco, sur mandat de Chabert et son épouse Marguerite, rend hommage au dauphin. Terme de reconnaissance à 40 jours. Fait *ut supra*, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxj-ij, 103-4. *Invent. Graisivaudan*, III, 58^a.

33427 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par voie d'échange de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, Guillaume Mileti, damoiseau, par mandat de Chabert et son épouse Marguerite Alamande, fait hommage lige de corps et reconnaissance au dauphin. Fait *ut supra*, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiij, 105. *Invent. Graisivaudan*, III, 58-9.

33428 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par voie d'échange de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, Guigues Guiffredi, fils d'Amédée G-i, procureur de Jean G-i, fils de Guillelmet G-i, par mandat de Chabert et de son épouse Marguerite, fait hommage lige au dauphin. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiiij-v, 106-7.

33429 Grenoble, 24 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par voie d'échange la parerie de Chabert de Morêtel, s^r d'*Acu*, au château et mandement de Morêtel, Péronet Chavallerii, damoiseau, par mandat de Chabert et de son épouse Marguerite Alamande fait hommage lige de corps au dauphin. Fait *ut supra*, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxv-vj, 107-8. *Invent. Graisivaudan*, III, 59^a.

33430 Grenoble, 24 février 1345.

Devant Lantelme Aynardi, François de Revel, chevaliers, Aymon de Claix, chan. de Grenoble, Pierre Durandi, jurisc., Conrad Vagnonis, Guigonet Tosquani, Johaquin de Magistro et Lantelme Argoudi, auditeurs des comptes delphinaux, Jacques Compagni et Guy Vanossi (Vannosi), au nom de Pierre Fabri, de Romans, maître des monnaies delphinales de Serves, Crémieu, Visan et la Tronche, rend compte de la fabrication des monnaies blanches et noires depuis le 2 août 1344.

Arch. de l'Isère, B. 2813, 2 (*Invent.* II, 123^b).

33431 Grenoble, 24 février 1345.

Mathieu Lazerii, au nom de Nicolas Pemontani, substitué par Pierre Fabri, maître des monnaies, rend compte de la fabrication des monnaies blanches et noires à Crémieu. — Jacques Latoudi, au nom du dit Pierre Fabri rend compte de la fabrication à Serves *(Cervia)*. — Otolin Lazarii, au nom du même rend compte de la fabrication à Visan, du 28 août 1344 au 15 févr. suiv. Essais. Le dauphin fait donner à Jacques de Castelleto, prieur des frères Prêcheurs de Lyon en aumône 20 flor. ; puis à Garnier de Moirans, prieur du même couvent, 50 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2813 (*Cart. monet.-gabell. 1345*), 8-14.

33432 Grenoble, 24 février 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, constitue châtelain du château de Revel et son mandement Joffred Galo, châtelain de Vals *(Vall.)*, au salaire d'usage ; il exercera son office par lui-même ou un substitut capable *(idoneus)*. Ordre à Arthaud de Beausemblant, chevalier, châtelain, de remettre la châtellenie à Joffred au vu de ces lettres, et aux habitants de lui obéir et de payer les redevances. Joffred jure, les deux mains touchant l'Evangile, obéissance et fidélité au dauphin sa vie durant et à ses enfants légitimes mâles ou femelles, et, s'il décède sans enfants, au fils aîné de Philippe, roi de France, le duc de Normandie, selon les accords réglant la succession du Dauphiné. Il promet de maintenir de toutes ses forces les droits delphinaux, de ne pas opprimer les sujets, de rendre un compte fidèle, de tenir les bâtiments du dauphin bien couverts et réparés aux frais du prince. Il jurera entre les mains du viguier ou du châtelain de Ste-Colombe près de Vienne, de rendre immédiatement au roi, en cas de décès sans enfants du dauphin, la châtellenie, et ne sera mis en possession que sur présentation de l'acte attestant ce serment, et il ne la remettra lui-même que dans ces conditions. *Dat. Gracionop.*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le

chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, G. de Morges, François de Theys, Amblard de Briord, Arthaud de Beaumont, Lant. Aynardi, Etienne de Roux *(Ruffo)*, Hugues Bernardi, chevaliers, Jean d'Auteville, Rodolphe de Chevrières, G. de *Manso*, docteurs ès lois, François de Palma, juge des appellations, G. et Raymond Falavelli. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 26.

33433 Grenoble, 25 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par échange de Chabert de Morêtel, s^r^ d'Acu, sa parerie du château et mandement de Morêtel, noble Amédée Guiffredi, dit Parrer, fils de feu Guillaume G-i de Morêtel, par mandat de Chabert, après exhibition de l'acte du 14 mai 1324, prête hommage au dauphin. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlj-ij, 113-4. *Invent. Graisivaudan*, III, 56^b^, 57^a^.

33434 Grenoble, 25 février 1345.

Le dauphin Humbert ayant acquis par échange de Chabert de Morêtel, s^r^ d'*Acu*, sa parerie au château et mandement de Morêtel, noble Humbert Phillippi, du mandement du château de Morêtel, par mandat de Chabert et de son épouse Marguerite Alamande (25 nov. 1321), rend hommage au dauphin. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Prêcheurs ; présents : Bertrand de Baux, comte de Monte Caveoso, Dracon de Châteauneuf et Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxviij-xl, 110^b^-2 ; B. 3008, V^a^ IIII^xx^ ix^b^, 541^b^ ;-xj, 543. *Invent. Graisivaudan*, III, 59^b^.

33435 Crest, 25 février 1344/5.

En présence d'Aymar de Taulignan, chevalier, seigneur de Rochefort, commissaire de Louis, comte de Valentinois et Diois, pour la réception des hommages, Gaya, juive, veuve du juif Benliveynha (et B-enha), habitant Etoile, tutrice de 4 enfants, et Aquinet de Barles, juif, habitant Marsanne, fils de feu Lionet de Barles, reconnaissent, avec serment sur le livre de la loi Mosaïque et une main sur la tête, une vigne au mandement du château de la Vache, lieu dit en Plomesas. *Acta ap. Cristam*, en la salle supérieure de la forteresse du comte ; témoins : Pierre de Montbrison, s^r^ de Chauvac, dam., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), clxxviij-ix.

33436 Grenoble, 26 février 1345.

Les hommes de la paroisse de *Campoclivo*, mandement de Montorcier, ont délégué Arnaud Martini, Guillaume Bonhomme et autres pour exposer au dauphin Humbert que ses châtelain, mistral et officiers, refusent de lever le cens des céréales *(bladorum)* en temps voulu, et les exigent lorsque les paroissiens en sont dépourvus ou que leur valeur s'est accrue. Le châtelain de Montorcier fera construire un grenier sur les revenus de son premier compte. *Dat. Gracionop.*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys et Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge mage. — G. R.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 21. — Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, 36, n° 108.

33437 Chambéry, 26 février 1345.

Amédée, comte de Savoie, confirme à Bertrand de Taulignan *(Thologuano)* la concession faite par son père le comte Aymon dans le mandement de la Côte-St-André, etc., mandant à ses bailli et juge du Viennois et au châtelain de la Côte de s'y conformer. *Dat. Chamber.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, dans l'acte du 25 janv. 1346.

33438 27 février 1345.

Le dauphin Humbert prend sous sa sauvegarde les habitants de Valence, opprimés par leur évêque.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 277 : III, 446.

33439 Grenoble, 28 (février) 1345.

Quittance donnée par le dauphin Humbert à Jaquemet de Dya, dit Lappo, auditeur des comptes de feu Guigues, dauphin, en raison de sa probité et de sa loyauté, d'après sa reddition de comptes reçue par le dauphin et des conseillers désignés par lui, le calcul établissant une juste balance entre les recettes et les dépenses, de toute sa gestion des intérêts et biens du Dauphiné, comprises les chevauchées et guerres, par ordre de feu le dauphin Guigues, d'Henri Dauphin, régent de Dauphiné, frère et oncle d'Humbert, de sa mère *(amitta)* Béatrix [de Hongrie] et d'Humbert lui-même pendant son séjour au-delà des mers, et sa venue en Dauphiné jusqu'à ce jour, qu'il en eût déjà rendu compte ou non. Réserve est faite d'erreur découverte. *Dat. Gracionopoli*, ...par le seigneur, en conseil : assistants : le chancelier et Amblard de Beaumont. — H. P. — *Rei geste.*

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 23^a^.

33440 28 février 1345.

Testament de Baude, fille de noble Hugues d'Autane, habitant autrefois Vercoiran, par lequel elle donne à Claude, fille de noble Guillaume d'Autane, les cens et services en argent, avec juridiction, lods et ventes qu'elle avait au territoire d'Autane ; elle institue pour héritiers les frères Prêcheurs du Buis, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 75^b^ ; 91-2.

33441 Grenoble, 1^er^ mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, institue Jean Taxilis, d'Embrun, jurisconsulte, juge mage de toute la judicature de Briançonnais pour toutes causes civiles et criminelles, au salaire d'usage. Jean jure sur les Evangiles de rendre équitablement la justice, de ne pas opprimer les sujets du dauphin, de ne pas recevoir de présents *(munera)* prohibés et de faire exécuter les nouvelles ordonnances sur la taxation des écritures, sceaux et gages de maygniers. *Dat. Gracionopoli*,... en conseil par le seigneur ; assistants : Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, et Joachim de Maître *(Johaquino de Magistro)*, auditeurs des comptes. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 25 (2) (*Invent.* II, 224^a^). = Rom. 221^a^.

33442 Grenoble, 1^er^ mars 1345.

Lettres de rémission par le dauphin, moyennant 25 flor. d'or, en faveur de Sauveur Sauveur, d'Embrun, emprisonné pour avoir injurié Guillaume Garcin, pro-

cureur delphinal, interdit aux champiers des Crottes de porter des armes, et ouvert violemment une maison de Baratier fermée par ordre des magistrats. — Cf. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3244, = ROMAN, 221ᵃ.

33443 Grenoble, 1ᵉʳ mars 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, au conseil delphinal, à Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, licencié ès lois, juge mage de l'hôtel delphinal *(hospicii)* et de tout le Dauphiné, aux bailli et juge d'Embrunais et au juge de la cour commune d'Embrun. Salvator Salvatoris d'Embrun fut arrêté et détenu à Grenoble pour ne pas avoir comparu à la citation du Conseil delphinal où il avait à répondre de méfaits commis à Baratier, aux Crottes, et pour injures envers Guillaume Garini, procureur du dauphin à St-André *Foresti (?)* d'Embrun. Le dauphin a transigé avec lui moyennant 25 florins, et, à la prière de Jean Taxilis d'Embrun, récemment créé juge de Briançonnais, il l'absout de sa contumace et annulle les procédures commencées ; il lève le sequestre mis par G. Garini, procureur, sur le four à chaux *(calcinium)* acheté par Salvator de Raymond Maurelli dans la terre de Montmirail *(Mont'Mirati)*. *Dat. Gracionopoli, ...* Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, et Joachim de Maître, auditeur des comptes. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 25ᵇ.

33444 1ᵉʳ mars 1345.

Ordre donné à Antoine Beczon, clerc du comte de Savoie, de se transporter à Pont-de-Beauvoisin et à St-Laurent-du-Pont pour enquêter sur la mort d'Aimonet de la Chambre, clerc de la cour de St-Laurent.

PERRIN, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 96 (à part, 89-90).

33445 1ᵉʳ mars 1345.

Compte par le juif Samuel, familier du comte de Savoie, des travaux exécutés à la maison de St-Genix depuis le 15 avril 1344.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux, St-Genix, n° 61, orig. parch. (*Invent.* 13ᵇ).

33446 (Avignon), 2 mars 1345.

A la demande du comte de Valentinois, Guillaume Dalmace est autorisé à avoir une chapelle privée dans sa demeure à Châteauneuf-de-Mazenc, dioc. de Die, en un endroit peu accessible.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 510.

33447 (Avignon), 2 mars 1345.

A la demande du chapitre de Vienne, Jourdan de *Capiteluco*, clerc de Mende et chan. de St-Genès à Clermont, est nommé chan. de Vienne. — Exéc. : l'abbé de St-André à Vienne, l'official de V-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 511.

33448 Grenoble, 2 mars 1345.

Quittance donnée par Humbert, dauphin de Viennois, à Constant de Bardonnêche *(Bardoneschia)*, damoiseau, de 18 livr. 14 sol. 8 den. 1 ob. gros, qu'il lui restait à devoir comme châtelain de Montbrison *(Montis Brisonis)* sur le compte de l'année 1339 ; de plus, en raison de ses démérites [il fut condamné] à 20 sols gros. Le dauphin lui redevait 550 flor... [il y eut échange] 200... et Pierre son père avaient à Bardonnêche ; récemment Constant reçut 77 flor. 1/2 sur les introges des libertés de la châtellenie de Briançon et ils restèrent quittes. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur, en conseil, assisté du prieur de St-Donat. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 30ᵇ (très détérioré).

33449 Grenoble, 2 mars 1345.

Concession perpétuelle par Humbert, dauphin de Viennois, en faveur de Pierre Berardi (*al.* Heroardi) de *Casu*, mandement de Flumet, en récompense de ses agréables services, et parce que pendant les expéditions *(guerris)* de Chabons il eut le bras droit fracturé et en demeure impotent, et pour l'aider à vivre, le premier *albergum* qui reviendra au dauphin de ses hommes de Flumet, jusqu'à la valeur de 10 livr. Genevois. Ordre aux bailli et juge de la terre de Faucigny de le mettre en possession sur simple réquisition et de l'y maintenir. *Dat. Gracionopoli, ...* Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, A. seigneur de Beaumont, A. de Roussillon, François de Theys, G. de Morges, chevaliers, Rodolphe de Chevrières *(Capriliis)*, doct. ès lois, et plusieurs autres conseillers. — Laut. Bey (?) — *Rei geste.*

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 26.

33450 Grenoble, 3 mars 1345.

Sentence du dauphin Humbert graciant Martin Albi de *Montegaudeto*, notaire, qui avait été traduit à sa cour pour le meurtre de Pierre d'Hères, curé de Soleymieux *(Soloymeu)*, en considération de ses mérites et de l'intercession de nombreux chevaliers et conseillers ; il annulle les poursuites exercées par ses officiers de la terre de la Tour et de Sablonnières *(Sabloner')* et le remet en possession de sa charge. Quittance de 40 florins d'or delphinaux reçus de Martin par les mains de Bosonet Bernardi. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier, Amédée de Roussillon et Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier. — Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 24ᵇ.

33451 3 mars 1345.

Compte de Henri de Mondon, juge et receveur des droits de sceaux des judicatures de Bugey, Novalaise et Valromey, pour le comte de Savoie, depuis le 16 août 1344.

Torino, Arch. di Stato, sez. III (*Invent. comptes judicat. Bugey...*, 3ᵉ (orig. rendu à la France en 1762).

33452 4 mars 1345.

Permission donnée par le dauphin Humbert, de construire un four à Peyrins, dans le bourg inférieur, attendu que celui existant était insuffisant pour le nombre des habitants, à charge de le tenir en emphytéose, sous le cens d'1 setier froment et 1 de seigle.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1268.

33453 Grenoble, 4 mars 1345.

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, à la demande d'Armandon (Arnaudon), du bourg de Peyrins, dit Petit-Pas, maître cuisinier spécial du dauphin. *Dat. Gracionopoli.* — H. P. — Cf. n° 31043.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 29ᵃ.

33454 Grenoble, 4 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, à la prière des enfants de Guionet Buffaventi, qui se plaignent du non payement d'une dette de 18 l. 5 s. 1 ob. gros, ordonne de leur donner chaque année, jusqu'à satisfaction 40 set. froment de pension, à la mesure de Beaurepaire, sur les moulins du lieu, à la st-Jean. Ordre aux meuniers de livrer cette quantité, aux auditeurs des comptes de la déduire, aux bailli et juge de Viennois d'exécuter. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge majeur, et frère Jean Revelli, confesseur du dauphin. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 34b.

33455 4 mars 1345.

Commutation de peine accordée par le dauphin Humbert en faveur de Henri de Quirieu, damoiseau ; en raison de ses services de guerre : Henri fut mis en accusation par la cour de Quirieu *(Q-iaci)* pour la mort de Jean Solet, fils de Martin Solet de la Balme *mugnerii de Archus ;* incarcéré il s'évada et malgré des criées lui ordonnant de comparaître sous des peines formidables, il n'obéit pas et le juge de la Tour le condamna à 100 marcs d'argent fin comme contumax. Le dauphin devant qui il est amené l'absout pour 50 flor. d'or delphinaux reçus par le clerc Pierre Anselmi, de Neyrieu, et la cession des hommes et des corvées qu'il possédait à Lompnes *(Lonnas)* et *Bellum Devisum*. Ordre aux juge et procureur de la terre de la Tour et au châtelain de Quirieu de canceller les procédures. ...Par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amédée de Roussillon, Amblard de Beaumont, Amblard [de Briord], François de Theys. — Bb.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 27-8, reg. (*Invent.* II, 224a).

33456 Grenoble, 4 mars 1345.

Le dauphin Humbert accorde au juif Vivand de Crémieu une somme de 120 flor. d'or, plus une pension viagère de 30 sur la contribution des juifs de Dauphiné, comme indemnité de l'argent qu'il a avancé à Henri Dauphin, évêque de Metz, et en paiement de 1700 flor. pour constructions au château de Beauvoir-en-Royans, reçus par François de Revel, chevalier, maître de l'hospice de la dauphine. *Dat. Gracionopoli*, assistant au conseil : le chancelier, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux l'ancien, juge de l'hospice, et Jean Revolli, confesseur du prince. — G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, j, 13 (*Invent.* II, 224b). = Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 141 (à part, 14).

33457 Briançon, 4 mars (1344/5).

Sentence arbitrale par Jean Mottet et Thibaud Radulphi, entre les communautés de Briançon, de Cervières, du Val-des-Près, du Villard-St-Pancrace, de St-Chaffrey, de la Salle et du Monêtier-de-Briançon, réglant les charges qui seront imposées à ceux qui acquerront des biens dans ces territoires et les lods qu'ils devront payer aux consuls.

Arch. munic. de Briançon, orig. = Roman, 221a.

33458 Grenoble, 5 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, pour complaire à Armandon du bourg de Peyrins, maître spécial et très cher de sa cuisine, lui accorde l'autorisation de construire un nouveau four dans le bourg inférieur de Peyrins, en dehors des limites de celui qui existe et qui est insuffisant, ce qui provoque des rixes entre les gens venant y cuire leur pain. Armandon et ses héritiers tiendront ce four du dauphin sous le cens de 1 set. froment et 1 de seigle *et annui canonis* à la mesure de Peyrins. Les habitants qui ne sont pas tenus d'aller à l'ancien four, seront libres de cuire leur pain au nouveau. Ordre au bailli, au juge et au procureur de la cour de Viennois et au conseil de Peyrins d'exécuter. *Dat. Gracionop...* Donné par le seigneur, en conseil, assisté du chancelier, de Pierre de Boëge et de Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 160.

33459 (Vers 5) mars 1345.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Odon et Siboud Alamandi, damoiseaux, frères, seigneurs d'Uriage et de Revel et leurs hommes. Ils étaient traduits à sa cour pour s'être assemblés à son de trompe et avoir assailli les officiers et sujets du dauphin de Vizille, ayant frappé mortellement Hugonet Beleardi, familier de la cour. Odon et Siboud demandent humblement grâce ; considérant leur jeunesse et leur ingénuité *(simplicitate)*, et les services de leurs parents en paix et en guerre, le dauphin transige, les coupables de la mort de Hugonet exclus, moyennant 700 flor. d'or, qu'ils offrent par les mains de Pierre Garcini, Druet de Lausanne *(Losana)*, Pierre Chaucherie et Jean Pic, citoyens et bourgeois de Grenoble. Ordre aux bailli, juge et procureur de Graisivaudan et au châtelain de Vizille d'annuler tout procès, de libérer les captifs. *Dat...* par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Briord et Fr[ançois de Theys]... Cf. 33469.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 32, détérioré.

33460 (Avignon), 6 mars 1345.

Le cardinal Bertrand (= Bernard de la Tour) obtient pour son chapelain Pierre Martin les canonicat, prébende et prieuré dans la collég. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, vacants par la mort de Guillaume Paret, de Livron, et réservés dès le 2 oct. 1343. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 512.

33461 6 mars (1345).

Fragment de compte de l'hôtel du dauphin ; justification de la dépense des 50 florins reçus de Henri de Quirieu *(Quiriaco)* par les mains de Pierre de Neyrieu (4 mars). Payé le 6 mars, par ordre du dauphin, à Etienne de Quaix *(Quez)*, mercier, 9 flor. pour achat de joyaux (*jocalibus*, vases) pour des fleurs ; pour 4 *pileis de frutro*, 1 fl. ; au bouteiller Rolet pour boissons et vins, 2 flor. ; à Jean Marjays, pour l'office de panetier, 10 fl. ; à Perno Paffin, 25 fl. ; à Jaymonon, panetier du dauphin, 3 flor.

Arch. de l'Isère, B. 3244, note papier encarté entre f°s 27 et 28.

33462 Grenoble, 7 mars 1345.

...Ind. 13... Henri de Quirieu *(Q-iaco)*, damoiseau, considérant les dons à lui faits par le dauphin et surtout la rémission d'une peine corporelle et pécuniaire méritée par l'homicide commis sur Jean Follet, fils de Martin Follet, de la Balme, donne au prince 6 hospices d'hommes en la paroisse de Lompnes *(Lonnas)* et le mandement de Beauvoir *(Bellidevisus)*, sous réserve de cens et services. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du notaire Humbert Pilati ; présents (3, dont deux donats).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xliij, 115 ; B. 3244, 28.[b] *Invent. Prov. étrang.* 56[a] ; *Viennois*, II, 366[b] ; IV, 119[b].

33463 Grenoble, 7 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, dans son propre intérêt en récompense des serviees de Humbert dit Calet, valet de sa paneterie, lui alberge, asservit et concède en emphytéose perpétuelle, sous (le cens) d'un denier le service du 1/6 des fruits, la moitié par indivis de deux essarts situés *in Malo Bosco*, l'un près du Rhône ; investiture ; ordre au châtelain de Montluel de le mettre en possession. *Dat. Gracionopoli...* par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, Amédée de Roussillon et François de Theys, chevaliers. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 28[b] (détérioré).

33464 (Avignon), 10 mars 1345.

Clément VI prie le dauphin de Viennois de recevoir comme baron de Clérieu, à titre de vassal, Adémar, fils de Louis de Poitiers et neveu du pape.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 517.

33465 (Avignon), 10 mars 1345.

Bertrand de Varey, prieur de Vion, dioc. de Vienne (70 l. T.), reçoit l'aumônerie du monast. d'Ainay, résignée par Guillaume de Varey.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 516.

33466 Grenoble, 11 mars 1345.

Devant Jacques de Die, chev., Gonrad Vagnonis et Lant. Argoudi, auditeurs des comptes delphinaux, Guillaume Giroudi, au nom des frères Prêcheurs de Grenoble, rend compte du produit du péage de Grenoble, du 27 avril 1342 à ce jour. Payé par ordre du dauphin à Pierre Painchaud, chev., pour les dépenses des fils du duc de Saxe *(Sauxonie)* ; au maître de l'œuvre des frères Prêcheurs, 38 s. ; à l'œuvre de l'église des mêmes, sur attestation de leur prieur Pierre d'Ainay, 6 liv. ; pour le bois employé à un pont dans leur maison, 2 s.

Arch. de l'Isère, B. 2813 (*Cart. monet.-gabell.. 1343*), xxviij-x.

33467 11 mars 1345, 1346.

Deux comptes de Dieufils Bonivard, commis à la réparation de la bâtie neuve des Abrets et de ses fossés près Villeneuve de l'Isle de Ciers en Dauphiné, pendant son office de châtelain dudit lieu et des Avenières, pour la défense de Villeneuve.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux ; Villeneuve de l'Isle, n° 76, orig. parch. (*Invent.* 16[b]).

33468 Grenoble, 12 mars 1344/5.

Lettres d'Humbert, dauphin de Viennois, à tous ses officiers : il a donné à son cousin Aynard, vicomte et seigneur de Clermont, les châteaux de Clermont-en-Trièves, de Roissas *(Royssanis)* et Avignonet *(Avinionneti)*, en fief noble et antique, à l'exclusion des paroisses de Pâquier et de la Cluze, avec leurs mandements, toute juridiction, le mère et mixte empire. Pour les délits commis dans les églises, cimetières, routes et chemins publics, le dauphin se réserve le ressort supérieur et les droits régaliens ; la punition et la connaissance sur les personnes étrangères à la terre du vicomte venant aux foires de Vif. Aynard aura pleine juridiction sur ses familiers, sauf s'il s'agit de délits envers les officiers du dauphin, ou d'appel, de défaut de justice et autres cas de droit où le dauphin constituera un officier. Le vicomte peut arrêter les officiers du dauphin pour les cas où il n'est pas admis de fidéjusseurs et les remettre aussitôt aux châtelains de Vif, Cornillon, Trièves ou la Mure. *Dat. Gracionop...*, grand sceau. En conseil, par le seigneur ; assistants : l'évêque de Grenoble, le chancelier, le prieur de St-Robert, le commandeur de Marseille *(Marsill.)*, Amblard de Beaumont, A. de Roussillon, Jean d'Auteville, Rodolphe de Chevrières, Guigues Falavelli et Guigues Borrelli. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 29[a]-30.

33469 Vizille, 13 mars 1345.

Lettre de rémission par le dauphin Humbert, moyennant 700 flor. d'or, à Odon et Siboud Allemand, seigneurs d'Uriage et de Revel, et à ces deux communautés, pour violences contre les officiers delphinaux, dont le sergent Hugonet Béleard est mort de ses blessures. — *Dat. Visilie.*

Arch. de l'Isère, B. 3244, 30[b], reg. 32 (*Invent.* II, 224).

33470 Vizille, 13 mars 1345.

Ratification par Humbert, dauphin de Viennois, de l'assignation faite aux prieur et couvent de Montmerle *(Monte Meruli)*, ordre des Chartreux, par Humbert de Meximieux, chevalier, Guy Rigaudi, ex-cellérier de Montluel, et Hugonin de Coligny *(Cologniaco)*, dit Ramus, délégués par le dauphin, de l'étang ou lac *de Eschais*, tant pour 45 flor. d'or de rentes annuelles léguées au couvent par feu Jean de Montluel, chevalier, cousin du dauphin, pour l'entretien à perpétuité de 3 moines, que pour 3 flor. 1/2 que les religieux payent chaque année au couvent de Ste-Croix[-en-Jarez ?] et en extinction de sommes plus importantes léguées par le même. Ordre d'exécution aux bailli, châtelain et officiers du bailliage de Montluel. Les auditeurs des comptes déduiront ces 48 flor. 1/2. *Dat. Visilie*, en conseil par le seigneur, assisté du chancelier. — H. P. — *Rei geste.* — Cf. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 30.

33471 Vizille, 13 mars 1345.

Le dauphin Humbert confirme la donation par Jean de Montluel, chevalier, à la chartreuse de Montmerle de 45 flor. d'or de rente pour l'entretien de 3 religieux.

Arch. de l'Isère, B. 3244, reg. (*Invent.* II, 224[a]).

33472 13 mars 1345.

Commission par le dauphin Humbert pour assigner au monastère de Prémol 100 sols de revenu sur la

châtellenie d'Oisans, pour en jouir jusqu'à payement de 100 flor. de capital légués par Henri Dauphin, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 365e.

33473 Eydoche, 13 mars 1345.

...Ind. 13. Reconnaissances passées en faveur d'Amédée comte de Savoie dans la paroisse d'Eydoche entre les mains du notaire Antoine de Theys ou Thiez *(Teys)*. commissaire du comte. Fait *ap. Eydochiam*, dans la maison de Martin, curé d'E-e.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Dyois, paq. 13, n° 9bis, grand rouleau orig. parch.

33474 Grenoble, 14 mars 1345.

Ordre donné par Humbert, dauphin de Viennois, à Leuczon, prieur de St-Donat, doct. en décrets, Etienne de Ruffo, juge majeur de l'hôtel et de tout le Dauphiné, chevalier et doct. en lois, ses conseillers, conciliateurs *(sedatores)* des réclamations des Dauphinois, et Jean Revolli, des frères Prêcheurs, son confesseur, d'assigner aux religieuses du monastère des Ayes, ordre de Cîteaux et dioc. de Grenoble, 10 liv. de revenu sur la châtellenie de Rives *(Rippar.)* avec faculté de payer une fois 200 flor. d'or, en exécution du testament du dauphin Jean, père d'Humbert. *Dat. Gronop.*, en conseil ; présents : le prieur de St-Donat et Jean Revolli, confesseur. G[uigues] F[rumenti] not.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. dalph.*), xl-j, 47-8. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 36o.

33475 Grenoble, 14 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant conscience par ses conseillers, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, et Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge mage de son hôtel et de tout le Dauphiné, et par son confesseur Jean Revolli, dominicain, que son père le dauphin Jean avait légué au monastère de St-Robert, dioc. de Grenoble, 10 liv. de revenu ou 200 flor. d'or en capital, pour l'institution de deux chapellenies, ce qui n'a été suivi d'aucune exécution, ordonne d'assigner ces 10 liv. sur les revenus de la châtellenie de Cornillon, mandant aux commissaires nouvellement institués en Graisivaudan de faire cette assignation. *Dat. Gratianopoli...*, assistant au conseil le prieur de St-Donat et Jean Revolli. — Cf. 16 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2947, 624 ; B. 3218, 40b ; B. 3244, 34. — Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 41-2, n° 13.

33476 Grenoble, 14 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, nomme Guigues Pellicerii, chevalier, châtelain de la Mure, Corps et Beaumont, en remplacement de Pierre d'Avalon, chevalier. Serment du nouveau châtelain (voir 24 février 1345). *Dat. Gracionopoli*, ...par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Pierre de Boëge, Guigues Tosquani, chevaliers, Hugues Riverie, chanoine de Gap. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 34b ; cet acte est barré en X : fuit mutata in alia forma prout infra videri potest.

33477 Grenoble, 15 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande à ses conseillers Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, doct. ès lois, juge mage de son hôtel et de tout le Dauphiné, à Arnaud Riperie, jurisc., procureur du Gapençais, à Humbert de Meximieux, chevalier, et à Joaquin de Magistro, auditeur des comptes, de se rendre tout de suite en Graisivaudan et dans les diverses parties du bailliage pour exécuter ses récentes ordonnances pour la réforme du pays, leur donnant à cet égard tout pouvoir, défendant d'appeler de leurs décisions à d'autres qu'à lui. Outre leurs gages, ils auront, les deux premiers 20 flor. d'or par mois, les deux derniers 17. Il leur adjoint comme secrétaires les notaires Jean Nicholeti, de Crémieu, et Pierre Anselmi, de Neyrieu, qui auront 10 flor. d'or par mois. *Dat. ap. Gratianopolim*, assistants en conseil le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard seigneur de Beaumont, Guigues de Morges, sr de l'Epine, Amblard de Briord sr de la Serrâ *(Serrata)*, François de Theys sr de Thoranne, François de Revel, chevaliers. Jean Nicholeti, de Crémieu, not. apost., imp., roy. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2947, 624 ; B. 3644, 32b. Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 45-7.

33478 Grenoble, 15 mars 1345.

Albergement par Humbert, dauphin de Viennois, à Bardoin et Poncet de Bardonnêche, notaires, des grains et revenus des paroisses de Bardonnêche, Béolard *(Beularii)* et Rochemolles *(Rochamolar)*, et de toute la châtellenie et mandement de Bardonnêche : grains, tasques, soit celles qui se prélèvent sur les champs ou celles qui sont affermées *(affitale)*, les grains dits *praylia*, ceux des moulins *paratoriorum*, *battistoriorum*, les droits des *paratoriis pereriarum*, la pêche, pour la ferme annuelle *(fitta et pensione)* de 6 liv. 10 sols gros, le florin compté 12 den. gros Tourn. payables à Pâques au châtelain de Bardonnêche, et 200 flor. d'introges payés à Pierre Garini, Druet de Lausanne, Pierre Chaucherie et Jean Pic, citoyens de Grenoble. Si dans le cours de l'année, les syndics de Bardonnêche ou d'autres font des offres supérieures, la ferme leur sera attribuée ; mais Bardoin et Poncet recevront 1/3 de l'augmentation et le remboursement de leurs dépenses. Ordre d'exécution aux bailli, juge et procureur du Briançonnais et au châtelain de Bardonnêche. *Dat. Gracionopoli*, par le seigneur, en conseil, assisté du prieur de St-Donat et Guigues Tosquani, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 32b. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 155.

33479 Grenoble, 15 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, confirme deux lettres de la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, et du dauphin Jean, portant concession de rivages et de moulins à Mens *(Mencii)* à Aymar fils Bontosii Aymari, Guill. Albanelli et Poncet Nicolay, à leurs héritiers Jean et Bonthosius Aymari frères, Pierre, Guillaume et Jacques Albanelli et à Guillaume Nicolay fils de Poncet. Ordre d'exécution aux bailli, juge et procureur de Graisivaudan et aux châtelains de Cornillon et Mens, sous peine de 40 l. Vienn., la moitié revenant au dauphin, l'autre aux concessionnaires. Quittance de 70 florins d'or delphinaux remis à Lantelme Argoudi, citoyen de Grenoble, pour la construction du monastère des Minoresses de Grenoble. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur, en conseil, assisté du chancelier et de Guigues Tosquani, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 33a.

33480 Grenoble, 15 mars 1345.

Le dauphin Humbert ordonne aux bailli et juge de Briançon, et aux châtelain et syndics de la communauté d'Oulx de destituer tous les étrangers qu'ils avaient investis des fonctions de syndics, consuls, péréquateurs et collecteurs de tailles ou de tous autres offices.

Arch. de l'Isère, B. 4481, 4 (*Invent.* IV, 361ᵃ).

33481 (Avignon), 16 mars 1345.

Le pape approuve la pension de 300 flor. d'or, par moitié à la Pentecôte et à la St-André, accordée au cardinal Hugues (Rogerii) à titre de reconnaissance par le monast. de St-Ruf : elle sera fournie au besoin par le prieur de Caveirac, dioc. de Maguelonne. Ont signé l'acte : Pierre abbé, Aymar des Sables, prieur claustral, Guillaume de Vaugelas sacristain, Dalmace pitancier, Jean Sarrazin ouvrier, Raymond Reynier camérier, Pierre de St-Julien infirmier, Ponce de Pegeria courrier, Giraud vice-aumônier.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 518.

33482 Grenoble, 16 mars 1345.

Commission par le dauphin Humbert pour assigner à l'église et monastère de St-Robert, ordre de St-Benoît, une rente de 10 liv. dans le château de Cornillon et 200 liv. léguées par le dauphin Jean son père, pour des messes. Procédure de bail et assignation de 20 setiers froment de rente sur les moulins delphinaux de Quaix, sous condition de rachat en payant les 200 flor. — Cf. 14 préc.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 47. Grenoble, *Invent. de Graisivaudan*, II, 122ᵃ.

33483 Grenoble, 16 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde à Bonacorsi Guidonis, en récompense des services rendus à lui-même et à son épouse, les menus bans et l'office de bannier de la châtellenie de Montrigaud, que tenait ...*cencius* Guersi, panetier de feu le frère [du dauphin] au moment de sa mort. Ordre aux bailli, juge et procureur [de Viennois] et au châtelain de Montrigaud de mettre et maintenir Bonacorsi en possession. *Dat. Gracionop...*, en conseil, par le seigneur assisté du chancelier et du prieur de St-Donat. — B. b.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 47ᵃ.

33484 Grenoble, 16 mars 1345.

Devant François de Parme, maître rational, Aymon de Claix, chan. de Grenoble, Pierre Durandi, jurisc., auditeurs des comptes delphinaux, Lantelme Argoudi et Guillaume Pilati complètent leur compte des monnaies ouvrées à la Tronche du 10 févr. au 2 juil. 1343.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), vᵇ.

33485 Grenoble, 17 mars 13[45].

Lettre *ad cautelam* du dauphin Humbert en faveur et à la demande de Bernard Bramarelli. Le dauphin a été informé par Leuzon de Lemps, prieur de St-Donat, et Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge majeur de l'hôtel et de tout le Dauphiné, chevalier, docteur ès lois, chargés d'apaiser les réclamations des Dauphinois, qu'il a une dette de 48 livr. Tournois, le gros Tourn. d'argent valant alors 3 den., attestée par lettre du 18 juin 1336 envers Bernard Br. de Réaumont *(Regal. Mont.)* pour les murs de clôture dudit lieu. Il lui alberge à perpétuité les four et fournage delphinaux à Réaumont et son mandement, pour 48 livr. d'introges, dont quittance, et le cens ou canon de 10 flor. annuels. Ordre au châtelain de le mettre en possession de la perception en régie de ce fournage. Réserve de rachat. *Dat. Gracionop.*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le prieur de St-Donat. — G. Fr.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 43ᵃ, détérioré.

33486 17 mars 1345 = 27 mars 1345.

Pallias, *Ephémer. Dauphin.* (1859), 26-27.

33487 Grenoble, 18 mars 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, aux syndics et procureurs de la communauté des château, ville et mandement de Briançon, leur ordonnant de s'engager immédiatement à lui payer 6 livr. 9 s. gr. Tourn. stipulés dans des conventions, [chaque année] à la fête de la Purification et... 7 s. 8 d. [d'introges]. Le dauphin délègue Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo, chevalier, Pierre Canavesii de Lagnieu et Jean Bauduti, de Crémieu, deux au moins, trésoriers et receveurs, qui donneront quittance et porteront les payements sur les comptes. Il supprime les pensions assignées sur ces dettes au monastère de Montfleury *(Montis Fluriti)* et à sa mère *(amicte)*, prieure, et au monastère de Salettes *(Saletar.)*. *Dat. Gracionopoli...*, par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, prof. de lois, et François de Palma, professeur des deux droits, chevaliers, et Guigues Tosquani, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B, 3244, f° 41 (détérioré). = Roman, 221ᵇ.

33488 Grenoble, 18 mars 1345.

Lettres semblables adressées : 1° aux syndics et procureurs de Queyras *(Quadracii)*, pour qu'ils payent aux mêmes trésoriers 32 l. 16 s. 4 d. 1 ob. gros Tourn. d'argent, et pour introges 25 l. 2 s. 9 d. ; — aux syndics et procureurs de St-Martin-de-Queyrières 7 l. 5 s. gros T., et d'introges 74 sols. ; — aux syndics et procureurs (*suite illisible*) ; — à ceux de Valcluson 32 l. gr. T. d'argent et pour introges, 8 l. 6 s. 8 d. ; — à ceux d'Oulx, 119 sols 8 d. gr. Tournois d'argent ; introges 111 s. gr. Tournois ; — à ceux de la Vallouise *(Vallis Pute)*, 16 l. 5 s. gr. Tourn. et d'introges 8 l. 18 s. 10 den.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 41.

33489 Grenoble, 18 mars 1345.

Commission par le dauphin Humbert à Jacques de Die et Pierre Durand, auditeurs des comptes, d'assigner 10 liv. de rente ou 200 en capital sur les revenus de la châtellenie de Vals (*Vallis*) aux prieur et couvent de St-Donat, ordre de St-Augustin, dioc. de Vienne, dépendant du monastère d'Oulx, en exécution du testament de Jean dauphin de Viennois, son père. Présents : Leuzon de Lemps, doct. en droit [= décrets] et prieur de St-Donat, frère Jean Revolli, confesseur du prince.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 37ᵇ. *Invent. St-Marcellin*, I, 991 ; II, 1769.

33490 Grenoble, 18 mars (1345).

Humbert, dauphin de Viennois, institue Jean Moteti, de Briançon, jurisconsulte, juge majeur de toute la judicature de la terre de Faucigny, au salaire habituel et avec tous les pouvoirs de cette charge. Ordre aux bailli, procureur, châtelain et officiers de le reconnaître et seconder. Serment de Jean (voir 1er mars 1345). *Dat. Gracionop...* en conseil, par le seigneur, assisté du chancelier...

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 37b.

33491 Grenoble, 18 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux bailli, juge et procureur du Gapençais de se transporter personnellement au château de Veynes *(Veineto)* et de conférer ce château à son cousin Aymar de Poitiers, conformément à des lettres annexes, avec tous ses droits et dépendances, les hommages, à l'exception de ceux des fiefs et arrière-fiefs, et les gardes *(gardis)* réservés au dauphin. Ordre au châtelain de Veynes et aux officiers du Gapençais d'exécuter. *Dat. Gracionopoli*, par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier et Amblard de Beaumont. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 38. = Roman, 221.

33492 Grenoble, 18 mars 1345.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxxij.

33493 Grenoble, 19 mars 1345.

Dauphin Humbert...

Arch. de l'Isère, B. 3244, 38b.

33494 19 mars 1344/5.

Sentence d'excommunication par le grand vicaire d'Embrun contre Jean Chabassol, consul de cette ville, pour avoir fait saisir les bestiaux de l'abbaye de Boscaudon ; elle sera maintenue jusqu'à ce qu'il y ait été donné entière satisfaction.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 221b.

33495 Crest, 20 mars 1344/5.

Le juge mage des comtés de Valentinois et Diois mande au châtelain de la Sône de ne pas exiger le vingtain des blés récoltés par Savin Girard, dud. lieu, homme libre et franc.

Arch. de l'Isère, B. 3958, orig. parch. (*Invent.* IV, 75b).

33496 Grenoble, 21 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, confie à Jean Liobardi, damoiseau, le gouvernement et la garde de la châtellenie de Vif, Pariset et Cluses *(Vivi, Parisius et de Clusa)*, au salaire habituel. Serment, etc. (voir 24 février 1345), au lieu du fils aîné, il est parlé du 2e fils du roi. *Dat. Gracionop...*, par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier et le bailli de Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 42.

33497 Grenoble, 21 mars 1345.

Lettre du dauphin à Guigues Falavelli, ex-châtelain de Vif, Pariset et Cluses ; il ne remettra la châtellenie à Jean Liobardi, son successeur, qu'après avoir constaté qu'il a prêté serment entre les mains du châtelain ou du viguier *(vicarii)* [royal] de Ste-Colombe et que celui-ci ait relevé Guigues de son propre serment.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 42b.

33498 Grenoble, 21 mars 1345.

Lettre du même priant le châtelain et le viguier de Ste-Colombe de recevoir le serment de Jean Liobardi (nommé ce même jour châtelain de Vif, Pariset et Cluses).

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 42b.

33499 Grenoble, 21 [mars 1345].

Humbert, dauphin de Viennois, mande au châtelain de la Perrière *(Perrerie Morestelli)* en Graisivaudan, de résigner sa châtellenie entre les mains d'Amblard de Briord, à qui il l'a donnée ; il l'absout de son serment. *Dat. Gracionopoli*, en conseil, par le seigneur assisté du chancelier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 43a (détérioré).

33500 Grenoble, 22 mars 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, à frère Ruffin de Provana, inquisiteur contre les hérétiques en Lombardie supérieure et dans la région de Gênes *(Janven.)*, délégué par le Siège apostolique. Empressé à favoriser sa mission, afin que la peste infecte et l'exécrable racine, qui en offense de la majesté divine et au détriment de la foi orthodoxe multiplie ses branches en divers lieux, notamment dans certains soumis au dauphin, soit extirpée, grâce à un combat continuel, il lui accorde, afin qu'il expurge le lieu de Valcluson et autres compris dans les limites de sa mission, pour faire resplendir la foi catholique, 15 gros Tournois d'argent avec O rond pour chaque jour où il exercera sur ses terres pour ses dépenses et celles de ses compagnons, notaire et familiers, et de plus 60 flor. d'or par an pour le vestiaire et le salaire de sa suite et afin d'éviter toute corruption et cupidité. A cette condition, toute confiscation sur les hérétiques appartiendra au dauphin. Ordre au bailli et autres officiers du Briançonnais d'exécuter les réquisitions de l'inquisiteur et de pourvoir n'importe où à son entretien. *Dat. Gracionopoli*,... par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier et Jean Revolli, confesseur du dauphin. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 44 (*Invent.* II, 224b). — Chevalier (J.), *Mém. histor. hérésies Dauphiné av. XVIe s.*, 18-9. Marx (J.), *Inquisition en Dauphiné*, 62-3.

33501 Grenoble, (22 mars) 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, aux recteurs, baillis et autres officiers : frère Ruffin de Provana *(P-nis)*, ordre des Prêcheurs, étant inquisiteur spécialement délégué par le Siège apostolique contre les hérétiques de la Lombardie supérieure, le dauphin, désireux d'extirper de toute sa terre la peste des hérétiques Vaudois *(Vaudesior.)*, *Gazaror.* et autres, qui ont dévié de la foi catholique et des rites des Apôtres, leurs croyants, fauteurs et recéleurs, ordonne de recevoir gracieusement frère Ruffin et ses compagnons, de contraindre ceux de cette secte damnée qu'ils désigneront à répondre, de saisir ceux qu'ils traduiront en justice pour confesser la vérité et d'en assurer la garde, de faire exécuter leurs sentences, de veiller à leur sécurité. *Dat. Gracionop...* en conseil, par le seigneur, assisté de son confesseur Jean Revolli. — G. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 44a (*Invent.* II, 224b).

33502 22 mars 1345.

Le dauphin Humbert déroge aux restrictions de sa donation du 4 août 1340, en supprimant la réserve.

Arch. de l'Isère, B. 2991, xliij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1455-6.

33503 22 mars 1345.

Ind. 12...

Arch. de l'Isère, B. 2615, 200 ; B. 2946, 298.

33504 (Avignon), 23 mars 1345.

L'évêque de Valence, l'abbé de St-Eusèbe, dioc. d'Apt, et le prieur de St-Martin, dioc. de Grenoble, sont nommés pour 3 ans juges conservateurs du monast. de St-Maurice de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 521.

33505 Grenoble, 23 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, nomme Guigues Barral, damoiseau, châtelain de Cornillon en Graisivaudan (conforme au 24 février 1345). — Il reconnaît devoir à Guigues, qui les retiendra sur les revenus de la châtellenie, 1645 flor. d'or poids delphinal, 8 d. 1 ob. gros Tourn. : 550 flor. prix de 33 set. 1 quart. froment et 33 poules, le setier et 1 poule valant 16 flor. 8 d. gros ; 30 flor. pour un cheval que le dauphin donna à Guigues Tosquani, chevalier ; pour les frais précédents, lods et ventes achetés d'André Tosquani, 30 flor. ; pour 41 barraux de vin expédiés au bouteillier par le nommé Bastardin, 41 l. 18 den. Vien., le florin compté 23 sols, soit 35 fl. 8 d. 1 ob. gros Tourn. *Dat. Gracionop...* par le seigneur en conseil ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, Jacques de Dya, Guigues Pellicerii et Guigues Toscani, chevaliers. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 45v°.

33506 Grenoble, 23 mars 1345.

Le dauphin mande à Johanin Vetule [de remettre la châtellenie de Cornillon à Guigues Barral] et il le relève de son serment.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 46.

33507 Grenoble, 23 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, attendu les services et les mérites de Guigues Barral, lui permet d'acquérir des cens, rentes et possessions tenus du dauphin en fief ou emphytéose, jusqu'à ce que le montant des lods et ventes s'élève à la somme [due à Guigues], la présente lettre servant d'investiture. Il notifiera sa prise de possession au dauphin ou à ses châtelains, afin que les fiefs et emphytéoses ne dépérissent pas. Les lods et ventes seront défalqués des comptes. *Dat. Gracionopoli*, par le seigneur, en conseil ; assistants : frère Jean Revolli, confesseur, et Guigues Toscani, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 46v°.

33508 Grenoble, 23 mars 1345.

Le dauphin Humbert confie à Johanin Vetule, le gouvernement et la garde de la châtellenie de... Obligations, serments, comme au 24 février et au 21 mars. Johanin conservera la châtellenie jusqu'à satisfaction intégrale de ses créances sur le dauphin. *Dat. Gracionop...*, en conseil, par le seigneur assisté de Guigues Tosquani, chevalier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 47v°-8 (très détérioré).

33509 Grenoble, 23 mars 1345.

Lettre exécutoire obtenue par Johanin Vetule et adressée à Joffred Galo, lui ordonnant de remettre son château et le déliant de son serment relatif à sa garde et à sa reddition.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 48v°.

33510 Grenoble, 23 mars 1345.

Nomination par Humbert, dauphin de Viennois, de Guigues Pellicerii, chevalier, comme châtelain des châtellenies de la Mure, Corps *(Corvi)* et Beaumont, en remplacement de Pierre d'Avalon, qui les lui remettra au vu de ces lettres. Obligations, serments comme au 24 févr. et au 21 mars. Guigues avait prêté au dauphin en plusieurs fois et par plusieurs personnes pour l'hôtel du seigneur, etc., la somme de 300 flor. 9 den. qu'il retiendra avec son salaire sur les revenus des châtellenies ; elles ne lui seront pas enlevées avant satisfaction intégrale. *Dat. Gracionopoli,...* par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, Amblard de Beaumont, Jacques de Dya et Guigues Toscani, chevaliers. — H P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 49v°.

33511 Grenoble, 23 mars 1345.

Lettre exécutoire adressée à Pierre d'Avalon, lui ordonnant de rendre les châteaux et le déliant de son serment.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 49v°.

33512 Carpentras, 23 mars 1345.

Lettre d'Agout de Baux d'Avellin, seigneur de la Roche-sur-Buis, ordonnant à son bailli d'autoriser les habitants de cette communauté à s'assembler en parlement public, suivant la coutume, à l'effet de nommer des syndics qui poursuivront devant sa cour le procès de la communauté contre noble Boniface d'Alauson.

Arch. de la Drôme, Reg. E. 2920, 43. = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, IV, 54 ; *Clérieu*, 100. BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1266.

33513 Grenoble, 24 mars 1345.

Nomination par Humbert, dauphin de Viennois, de Perret de Chissé, damoiseau, comme châtelain d'Avalon, en remplacement d'Henri Grassi, damoiseau, qui lui remettra sa charge. Serment, etc. (comme à l'acte du 24 févr. 1345). Réservé à Perret sur les revenus le montant des dettes du dauphin comme il fut convenu lorsqu'il reçut la châtellenie d'Hermance, selon l'arrêté de comptes des auditeurs. *Dat. Gracionopoli,...* par le seigneur, en conseil ; assistants : le chancelier, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux *(Ruffo)*, juge des appellations, Jean d'Auteville, Rodulphe de Chevrières, Guillaume..., Amblard de Beaumont et François de Theys. — P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3244, 36v°-7 (*Invent.* II, 224v°).

33514 24 mars 1345.

Sentence rendue par François de Cagnio, juge mage du Viennois, entre Humbert Colonel, camérier du dauphin, et la dame d'Argentan, usufruitière du château et mandement d'Albon, au sujet des gabelles du Viennois concédées par le dauphin à H. C. pour trois ans : la concession de la terre d'Albon à la dame d'Argentan ne saurait faire obstacle au droit d'H. C. de percevoir les péages et gabelles audit lieu d'Albon.

Arch. de l'Isère, B. 4635 (*Invent.* IV, 422v°). Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 329.

33515 Upie, 26 mars 1345.

Dénombrement fourni au comte de Valentinois par François Boneti, procureur de Robert d'Hostun *(Austuduno)*, coseigneur de Beauregard, des biens de sa belle-sœur Florimonde, veuve de feu son frère Lantelme d'Hostun : le tènement de Poyet, en la paroisse de Jaillans, joignant les terres du prieuré, un vivier pour poissons au mandement de Beauregard, une condamine aux Conils, un champ *al Villar*, un pré à Castellane, joignant le chemin de Beauregard à Rochefort, un champ à Corbel, un pré au Marest, un bois à Puy Gauter, des cens et rentes. *Acta ap. Upanum*, dans le prieuré ; témoins (4).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxviij-xlij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 296-7.

33516 Upie, 26 mars 1345.

François Boneti, procureur de Robert d'Hostun, coseigneur de Beauregard *(Belli Respectus)*, présente au notaire un cahier en papier *(quaterni papirei)* contenant le dénombrement de ce que Robert tient en fief du comte de Valentinois : il reconnaît tout ce que son frère Lantelme d'Hostun, son ayant cause reconnut ; s'il omet, ce sera ignorance, étant nouveau possesseur : le mère et mixte empire et toute juridiction au mand[t] de Beauregard, l'hommage que lui fait Arnaud *de Fabrica*, et des cens ; 48 autres hommages, des cens servis par 67 tenanciers. Il tient en sa main des propriétés : un vivier ou serve *(selva)* avec pré touchant le mandement d'Hostun, une condamine *ap. Combas*, des terres *al Vilar*, *ap. Chastellana*, sur le chemin de Beauregard à Rochefort, à *Corbel*, *ap. Marescum*, Puey Gauret. Sa sœur, dame Florimonde, épouse de Lantelme d'Hostun, chevalier, frère de Robert, possède l'usufruit viager du tènement *Poyeti*, paroisse de Jaillans, et des revenus paroisses de Jaillans et Meymans. *Act. ap. Upianum*, dans le prieuré ; témoins (4 dont un Florentin).

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 220[b]-4[a].

33517 Grenoble, 27 mars 1345.

Le dauphin Humbert, voulant transférer à Grenoble le monastère de Clarisses fondé par lui à Izeron, donne en compensation de la 1[re] fondation les maisons acquises par lui joignant la place de l'église St-André, devant l'Isère, derrière les maisons de noble Pierre Claret, Henri de Drencho, Francois de Theys, Emeric de Vaulnaveys et des héritiers de Pierre de Lucemborres, dit Pierco, et autres choses, dont il se réserve le rachat en assignant pareils revenus ailleurs. Ind. 13... *ap Gracionopolim*, en la tour de la maison acquise de Pierre Clareti.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 64. *Invent. Graisivaudan*, II, 280[a], 281-2.

33518 Grenoble, 27 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, retient comme conseiller domestique Jacques de Roux (*Ruffo*), bachelier en droit, fils de son conseiller Etienne de Roux, chevalier et docteur ès lois ; pour lui permettre d'approfondir ses études il le charge d'enseigner les droits civil et canonique à l'université de Grenoble, avec 50 flor. d'or de salaire par an, à percevoir sur les produits de la leyde et des bans du consulat de Gap. Serment d'être fidèle, de maintenir les droits du prince, de garder les secrets et ses mains pures des présents défendus. *Dat. Gracionopoli*, assistant en conseil le chancelier. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3244, 49[b] ; B. 3245, iiij[x], 16[a]. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 536-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 505-6. Denifle, *Univers. d. Mittel.* I, 366-7. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 654[b]. Rom. 221[b].

33519 [Grenoble], 27 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, se reconnaît débiteur envers Jacques [de Roux], auditeur des comptes, de 830 *(occies centum et triginta)* florins d'or ; il lui donne jusqu'à payement complet les revenus de la châtellenie et de la claverie d'Oisans, et le nomme lui-même châtelain et clavaire du lieu, au salaire de 100 flor. d'or pour la présente année ; il exercera ses offices lui-même ou par un substitut. Ordre à Pierre de Bourcieu *(Borsiaco)* et Heustache Berlionis, châtelain et clavaire, de remettre leurs offices. Serment, comme au 24 février. [Par le seigneur en conseil ; assistants :] Jacques Bruneri, chancelier, Etienne de Roux *(Ruffo)*, docteur ès lois, [... et Pier]re de Boëge, chevaliers. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 50.

33520 Grenoble, 28 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, compatissant miséricordieusement, ordonne au châtelain et au clavaire d'Oisans de rendre à Guillelma et Alaysia, sœurs, la part des biens de leur père feu Pierre Anataysii, qui avait été confisquée par la cour d'Oisans, en raison d'un délit de leur père, lequel avait quitté le Dauphiné *(patria)* ; elles payeront 1 poule de cens par an en sus des services et usages habituels, et 4 florins d'or, dont quittance. *Dat. Gracionop...* par le seigneur, en conseil ; assistants : frère Jean Revolli, confesseur... maître Philippe Philippi, médecin du dauphin. — Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 50[b].

33521 Grenoble, 29 mars 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande au châtelain de Veynes *(Veyneti)*, de remettre immédiatement à son cousin Aymar de Poitiers, en exécution d'une transaction, le château de Veynes avec ses dépendances, à l'exception des pariers, leurs hommages, les fiefs et arrière-fiefs. Il le relève de son serment. *Et si tibi vel magistro tuo prosequi ibidem regis in aliquo teneamur*, il viendra incontinent vers le dauphin, qui lui fera volontiers le payement ou l'assignation dus. *Dat. Gracionop.*, en conseil, par le seigneur assisté du chancelier. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3244, f° 38[a].

33522 Briançon, 29 mars 1345.

Accord entre les communautés de la Salle, St-Chaffrey, Val-des-Prés, affranchis de la paroisse de Briançon, les Puys, Villard-St-Pancrace et Cervières, au sujet d'une dette de 110 sols *(al.* florins) à prendre sur la taille comtale de Cervières. Fait dans la maison des Lombards.

Arch. des Htes-Alpes, E. 263, orig. parch. (*Invent.* 17[b]) ; E. 396, copie (30[a]).

33523 Grenoble, 29 mars 1345.

Devant François de Parme, maître rational, Guigues Tosquani, chevaliers, Aymon de Claix, chan. de Grenoble, Guillaume Pilati et Johaquin de Magistro, audi-

teurs des comptes delphinaux, Jacques Compaygni, sous-maître des monnaies ouvrées à Serves, au nom de Bertet Bausani et Péronon de Mont Molario, alors maîtres des monnaies delphinales du 10 au 22 janv. 1343 : reddition de comptes?

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xlij-iiij.

33524 Grenoble, 30 mars 1345.

Le dauphin Humbert devait les sommes suivantes à divers citoyens de Grenoble : à Giroudon de Bernin *(Brennino)* et ses associés en poissonnerie 469 flor. d'or, à Chabrand 58 flor., à la veuve de Guillaume de Bonnevaux 98 livr. Vien., à Barthélemy Poterii 32 liv. Vien., à Jacques Essarterii 13 livr., à Armandon du Pont 49 livr., à Pierre Dorerii 8 liv. et à Brosseri 17 sols, quantités qui réduites en florins (comptés 23 s.) font 700 flor. D'autre part en vertu d'un accord récent le seigneur d'Uriage devait au dauphin 700 flor. : ordre de les faire payer à ces créanciers par menace de saisie de sa personne et de ses biens. *Dat. Gracionop.*, assistants au conseil, le chancelier, Pierre de Boëge, Jacques de Die, Guigues Tosquani, chevaliers, etc. G. E.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xv, 27.

33525 Grenoble, 30 mars 1345.

Devant François de Parme, maître rational, Guigues Tosquani, chevaliers, et Guillaume Pilati, auditeurs des comptes delphinaux, Otolin Lazarii, au nom de Philippe Spine et Rosso de Somay, rend compte des monnaies d'or fabriquées à Visan du 11 mars au 23 août 1344. Pension de Jean de Mollans.

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xxvij-iij; B. 3244, 51.

33526 Avignon, 31 mars 1345.

Transaction entre le dauphin Humbert et Jean Alleman, seigneur de Séchilienne, qui lui cède ses droits sur la combe d'Avoran sur les deux rives de la Romanche, sous réserve pour les habitants de Séchilienne des droits de bûcherage et pâquerage ; le dauphin lui donnera l'équivalent dans le bailliage du Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. (*Invent.* II, 290[a]). *Invent. Graisivaudan*, III, 338[b].

33527 Le Mottier, 31 mars 1345.

...Ind. 13. Reconnaissances passées en faveur d'Amédée, comte de Savoie, entre les mains du notaire Antoine de Theys, commissaire, dans les paroisses de Boczosel et le Mottier *(Boçosselli et Monasterij)*. *Act. ap. Monasterium*, dans la maison de Perrin Charelli.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, à la suite du 13 mars 1345.

33528 Avignon, 31 mars 1345.

Lettre de Soffred d'Arces, prieur de Barnave, au diocèse de Die, à Ithier, abbé de Cluny et aux définiteurs de l'ordre, s'excusant de ne pouvoir se rendre au chapitre général qui se tiendra à Cluny le dimanche *Jubilate* (17 avril) : il est, avec son autorisation, au service d'Arthaud Alaman., prieur de Romainmotier ; 4 religieux, dont Michel Clareti, prieur de Domène, jureront l'exactitude du fait. *Dat... in curia Romana...*

Arch. de la ville de Cluny, origin. parch. de 18 lig. Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis. 2272, n° 23.

33529 Saint-Apollinaire, 3 avril 1345.

Bail emphytéotique à Guillaume et Etienne Martin, frères, de St-Apollinaire, par Pierre Lombard, notaire d'Embrun, demeurant à Savine, d'un champ à Savine, vers St-Apollinaire, *ad campum Grassum*, etc., sous divers cens ; lesd. immeubles en partie sous la seigneurie des nobles Pierre et Jacques Chabassolis. Jean Borrel not. imp.

Guillaume (P.) *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.), 21[a].

33530 Savine, 3 avril 1345.

Vente à Jean Blanc *(Albi)*, par Arnoux Bernard et sa femme Guillelma, d'une maison au territoire de Savine, lieu dit les Blancs *(ad domos Alborum)*, au prix de 4 flor. d'or de Florence. Etienne Borrelli, de Savine, not. imp.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.), 21[a].

33531 Romans, 6 avril 1345.

Le dauphin Humbert ratifie la donation qu'il a faite de l'office de mainier et bannier du château et mandement de Pommiers *(Pomeriis)*, à Guillelmet, Gonet et Durand de Pommiers, frères, fils de feu Péronet. *Dat. Romanis. Per dom...* assistants le chancelier, le prieur de St-Donat, F. de Parme, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III[c] v[o].

33532 Romans, 6 avril 1345.

Le dauphin Humbert enjoint aux collecteurs de péages et gabelles du Dauphiné d'observer les franchises, libertés et privilèges des habitants et communauté de Beaurepaire *(Bellirepayrii)*. *Dat. R-nis*, assistants le chançelier, le prieur de Saint-Donat, Amblard s[r] de Beaumont, François de Theys, François de Parme, Guigues Tosquani, chevaliers... Henri Gar.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 631 ; B. 3245, j-ij, 13[b]-4 (*Invent.* II, 224[b]). *Invent. St-Marcellin*, I, 360.

33533 6 avril 1345-1346.

Enregistrement par Jean Vallini des droits de *date* dus au trésor delphinal par divers particuliers pour leurs procès, contenant les noms des parties, l'évaluation de l'affaire et le montant du droit de date (environ le 5 %).

Arch. de l'Isère, B. 4444, reg. (*Invent.* IV, 296[b]).

33534 Romans, 8 avril 1345.

Le dauphin Humbert commet le château et châtellenie d'Auberive *(Albe Rippe)* à Girard de Vallin, aux gages accoutumés. D'après un accord avec Guy de Vallin, abbé de Bonnevaux, le dauphin était tenu de clore une ville près du monastère ; on y emploira les revenus de cette châtellenie. *Dat. R-nis*, assistants le chancelier et Amblard de Beaumont. — Pierre, s[r] de Langin, exécuteur de la nomination. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245, ij-iij, 14-5[b].

33535 Romans, 8 avril 1345.

Le dauphin Humbert devait à Jacques et Etienne de Crest *(Crista)*, fils et héritiers de Pierre de Crest, citoyen de Valence, d'après un compte arrêté le 10 oct. 1335 sur les revenus de la châtellenie de Serves 137 liv. gros Tournois. Les fils de Pierre doivent au prince, d'après un compte final des recettes des gabelles du Viennois par terre, à raison de 3700 livr. Vienn. et des dépenses 138 liv. ; il reste leur devoir 149 liv. Mandat aux receveurs des péages du Viennois de leur payer annuel-

lement 25 liv. gros Tournois. *Dat. R-nis*, assistants au conseil le chancelier, le prieur de St-Donat et Pons Clari. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), v, 17.

33536 Romans, 8 avril 1345.

D'après un arrêt final le dauphin Humbert restait devoir à Jacques et Etienne de Crest, fils de Pierre, 149 liv. gros Tourn. d'argent; il précise que Philippe de Spinis, Jean Maffey et Benenatus Johannis, tenant le péage et gabelle de Serves et le péage de la Roche-de-Glun verseront par an 300 flor. d'or, et Humbert Colonelli, son camérier, tenant le reste des péages et gabelles de tout le Viennois à partir de Voreppe 200 pour parfaire les 25 liv. *Dat. R-nis, ut supra*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), v-j, 17-8.

33537 8 avril 1345.

Recensement de maisons par Pierre de Fontaines, chevalier, à Girard de Synieu, prêtre de Romans, Jacques Barberii, de Gigny *(Gigniaco)*, clerc du dioc. de Lyon.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. S^ti Barn. Romanis, CCCXI.

33538 Romans, 10 avril 1345.

Le dauphin Humbert donne quittance aux consuls et syndics de St-Marcellin de 300 flor. d'or delphinaux, montant d'une amende pour rixe contre les notaires de la cour majeure du Viennois ; il leur en remet gracieusement 100 et ils en payeront 200 à Pierre Gavanet, de Romans, pour une maison qu'il lui a achetée. *Dat. R-nis*, assistants au conseil ; le chancelier et le commandeur de Marseille. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245, iij-iiij, 15^b,-6 (*Invent.* II, 224^b).

33539 Romans, 10 avril 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde des lettres d'absolution à Oddon et Syboud Alamandi, frères, seigneurs des châteaux d'Uriage *(Uriatici)* et de Revel, ainsi qu'à leurs hommes, pour les enquêtes faites et les peines prononcées contre eux (700 flor. d'or et 200 que Syboud a obtenus de Didier de Sassenage, chevalier), pour insultes et agressions de leur part contre ses officiers et sujets des château et mandement de Vizille, où Hugonet Beleardi, familier du dauphin, a trouvé la mort. Ordre à ses officiers de Graisivaudan et au châtelain de Vizille de canceller ces actes des cartulaires de ses cours. *Dat. R-nis*, en conseil, où présents H(enri), archevêque de Lyon, Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Amblard de Beaumont, François de Palma, Hugues Bernardi, Etienne de Ruffo, chevaliers et docteurs ès lois, François de Theys et Guigues Falavelli, chevaliers, et Michel de Césane, juge du Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), iij, 15. Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Dyois, n° 22, copie parch. (*Invent.* 24^b).

33540 10 avril 1345.

Procès-verbal par Daniel Mottet de l'accord intervenu entre St-Chaffrey, Chantemerle, Le Villars-Ste-Madeleine et Briançon, pour l'entretien du canal des Gays alimentant Briançon. Nomination des premiers mansiers, réunion tenue dans le cimetière de St-Chaffrey.

Arch. munic. de Briançon, DD. 18.

33541 Briançon, 10 avril 1345.

Transaction entre les copropriétaires du béal des Gais, à St-Chaffrey et la Salle, et les gens de Briançon qui faisaient faire un canal neuf pour mener dans leur ville les eaux de la Guisane ; les Briançonnais élargiront le béal à leurs frais, l'entretiendront pendant deux ans pour les 2/3 jusqu'au torrent du Villard, et en entier et pour toujours de là à Briançon ; en cas de force majeure, ils contribueront pour les deux tiers à sa réparation. Fait dans le cimetière.

Arch. de Briançon. Bibl. de Grenoble, ms. R. 6181. = ROMAN, 221^b.

33542 Romans, 11 avril 1345.

...Ind. 13... Vente par Pierre Gavaneti au dauphin d'une maison à Romans, à Chapelier *(in Chapellesio)*, au prix de 200 flor. d'or delph., du domaine de Pierre d'Arlace. *Act. Rom.*, en l'étude de Bontoux Gibelini ; présents.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 119^a.

33543 Romans, 11 avril 1345.

...Ind. 13... Garin Fabri, au nom de Chabert et Jean Girini, de la Sône *(Sonna)*, vend au dauphin la tour de ces frères, au prix de 160 flor. d'or poids delph., reçus des mains de Gilet la Balme, dam., châtelain du Champsaur et St-Denys ; dévêture par tradition d'une plume d'oie, *ap. Romanis*, en l'étude de Garin Fabri ; présents : Henri de la Balme, chapelain de St-Barnard, Jean Marjaysii, de Beauvoir, dam., et Humbert Colonelli, camérier du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 118^a.

33544 Romans, 11 avril 1345.

Le dauphin était redevable à Pierre Peyllardi (Pei-i), de Grenoble, et à ses frères, fils de Giroudon Peyllardi, citoyen de Grenoble, de 20 liv. gros Tourn. d'argent, pour reste des comptes de celui-ci pour la bailie d'Embrun, la châtellenie du Trièves et les gabelles de Serves et St-Alban, suivant compte arrêté le 12 sept. 1337 ; plus 200 flor. d'or delphin. payés à certaines personnes de Grenoble pour dépenses récentes du dauphin ; en tout 600 flor. ; il assigne à Pierre les revenus de la châtellenie de Mens en Trièves et le constitue châtelain. *Dat. R-nis*, assistants : Amblard s^r de Beaumont, profes. de droit, Guigues Tosquani, chevaliers. — H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), vij, 19.

33545 Romans, 11 avril 1345.

Le dauphin mande à Jean de Grolée de céder la châtellenie de Mens en Trièves à Pierre Peyllardi et le délivre de son serment. — Ordre au bailli de Graisivaudan et au châtelain de Grenoble de le mettre en possession.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. II 1345*), vij^b, 19^b.

33546 Romans, 11 avril 1345.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Jean Vaignardi, de Faucigny, seigneur d'Argençon, fils de Pierre. Ind. 13, fait *ap. R-nis*, en la maison de l'archevêque.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 118, cf. 119. *Invent. Prov. étrang.* 42^a. = ROM. 222^a.

33547 Chantemerle, 11 avril 1345.

Transaction supplémentaire sur le même sujet

(n° 33540-1). Le béal des Gais sera nettoyé chaque année le jour de s[t]-Philippe et s[t]-Jacques ; les travaux d'art seront faits aux frais des gens de Briançon, qui ne pourront se servir de l'eau de l'ancien canal.

Bibl. de Grenoble, ms. R. 6, 181. = ROMAN, 221-2.

33548 11 avril 1345.

Lettre de Jean, prieur de Valbonnais, à Ythier, abbé de Cluny et aux définiteurs de l'ordre, s'excusant de ne pouvoir assister au chapitre général qui se tiendra le dimanche *Jubilate* (17 avril), à raison d'une grave infirmité, dont témoignera par serment Dalmace, prieur de St-André-de-Rosans... Lundi après dimanche *Misericordia*.

Arch. de la ville de Cluny, orig. parch. de 22 lig. Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis. 2272, n° 25.

33549 Romans, 12 avril 1345.

Aymar de Roussillon, chevalier, seigneur de Roussillon et d'Annonay, parent du dauphin, avait dépensé à son service tant en France qu'ailleurs 600 flor. d'or delphinaux, qui lui restaient dus. Humbert les assigne sur les gabelles et péages de Serves *(Cervie)* et de la Roche-de-Glun *(Clivi)*, soit 200 flor. à la Toussaint pendant 3 ans. *Dat. R-nis*, assistants au conseil le chancelier, le prieur de St-Donat, le juge des appellations, Amblard de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys et G. Tosquani, chevaliers. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), iiij[x], 16[b].

33550 Romans, 13 avril 1345.

Le dauphin étant en outre redevable à Jacques et Etienne de Crest de 200 flor. d'or delphin. pour cause de prêt (n° 33536), ordonne à Philippe de Spinis, Jean Maffey et Benenatus Johannis, tenant les péages de la Roche-de-Glun, et le péage et gabelle de Serves, d'en payer 100 ; même mandat à Humbert Colonelli, son camérier, qui tient tous les autres péages et gabelles du Viennois. *Dat. R-nis*, asssistants au conseil m[re] Girard de St-Dié *(S. Deodato)* et Philippe Philippi, médecins du dauphin. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), vj, 18.

33551 Romans, 13 avril 1345.

Voulant donner satisfaction aux prieurs et couvents de Montmerle, Ste-Croix et Sélignat *(Siligniaci)*, ordre des Chartreux, auxquels son consanguin, Jean de Montluel, chevalier, avait légué 3000 flor. d'or, qu'il croyait devoir, le dauphin Humbert ordonne à son chambrier Humbert Colonelli, tenant les gabelles de St-Alban en Viennois, de solder à chaque maison 200 flor. par an, toute autre assignation cessant. *Dat. R-nis*, assistants au conseil Amblard s[r] de Beaumont et Guillaume de Varey. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), viij-ix, 20-1.

33552 Romans, 13 avril 1345.

...*Ind. 13, pontif. Clem. pp. VI a° 3°*. Nobles Jean et Chabert Girini, fils de feu Antoine Girini, de la Sône *(Sonna)*, vendent à Humbert, dauphin de Viennois, représenté, leur maison située à Romans, lieu dit en Chapelier *(in Chapellesio)* ; d'un côté est possesseur Jean Coste, de Romans, et de l'autre le seigneur de Chatte *(de Chasta)* ; le prix est 820 florins d'or de poids delphinal, dont quittance. Cette maison était tenue de l'archevêque de Vienne sous le cens annuel de trois oboles ou de 3 ob. à 6 den. *Acta ap. Romanis*, dans la maison de Jean Douzelli, de Goncelin, près la rue de Palliarey. Présents : Garin Fabri, apothicaire, Jean Douzelli, etc... Guigues Frum. de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), lxxj, 436.

33553 14 avril 1345.

Albergement par le dauphin Humbert à Humbert Darvat, mitron de son boulanger, de la moitié par indivis d'un essart au mandement de Montluel, lieu dit à Malbois, joignant le Rhône, et la 1/2 d'un autre, sous la redevance de 1/7 des fruits.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69[b].

33554 Romans, 14 avril 1345.

Investiture par le dauphin Humbert à son conseiller Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, docteur en décrets, d'un bois dit de Garde acquis par lui des habitants de la paroisse de Bren au mandement de St-Donat, entre la combe de Tortorant, Grand Polibon et celle de Buec Fronchier, au prix de 120 flor. d'or, sous le cens de 20 sols ; quittance des lods et ventes. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), viij[x], 20[c]. *Invent. St-Marcellin*, II, 1758.

33555 Romans, 14 avril 1345.

Investiture par le dauphin Humbert à Henri, seigneur de Sassenage et du Pont, d'une terre de 25 setérées au mandement de Sassenage, qu'il avait acquise par échange de noble Lantelme de la Roche d'Hostun *(de Ruppe de Oustedano)* contre sa parerie au château d'Hostun et de la tour du port d'Ouvey *(Oveys)*, et de 40 flor. d'or (31 déc. 1344). *Dat. R-nis*, assistants au conseil l'archevêque de Lyon et le chancelier. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, ix[x], 21[a]. *Invent. Graisivaudan*, V, 53[a].

33556 Romans, 15 avril 1345.

Dans l'échange fait avec le dauphin par Amblard seigneur de Beaumont, de ses châteaux de Mureils *(Mirolii)*, la Bâtie-de-Geyssans *(Jayssano)*, la Motte-de-Galaure et la paroisse de Reculais *(Reculatis)*, Humbert avait reçu en trop 83 liv. bons Vien. Il charge Etienne de Roux, professeur de droit, et Jacques de Die, chevaliers, auditeurs des comptes, d'asseoir pareille somme dans les châtellenies de Morestel, Avalon et Allevard ; mandant aux châtelains... *Dat. R-nis*, assistants le chancelier, Amédée de Roussillon, François de Parme, juge des appellations et Guigues Tosquani, chevaliers. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), vj[b], 18[b].

33557 Romans, 15 avril 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant reçu par échange de son conseiller Amblard, seigneur de Beaumont, ses châteaux de Mureils *(Miruellii)*, la Bâtie de Geyssans *(Jayssano)*, la Motte-de-Galaure et la paroisse de Reculais *(R-latis)*, a député Jacques de Die, chevalier, et Pierre Durandi, jurisc., auditeurs des comptes, pour en apprécier la valeur qui monte à 188 livr. 8 sols de bons Viennois, le gros Tournois d'argent compté pour 17 den. ; il a donné en retour le château de Montfort en Graisivaudan avec son mandement, qui vaut 85 liv. 4 sols. Pour parfaire la différence il a ajouté des biens au mandement de la Terrasse, dans les paroisses de

Ste-Marie-du-Mont *(Episcopalis)*, de Goncelin, en deça de l'Isère vers le Touvet et St-Vincent de Mercuze *(Malcusa)*, etc. *Dat. Romanis*, assistants en conseil, le chancelier, le commandeur de Marseille et Pierre Durandi. Jean Mathey, grand sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VI^r lxxviij ; B. 3242 (*Reg. licter. Humb. 1345*), x-j, 22-3. *Invent. Graisivaudan*, I, 37 ; V, 118^b. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 281-2, 306. = Guiffrey, 331, 92.

33558 Romans, 15 avril 1345.

Le dauphin Humbert, pour s'acquitter d'une rente de 300 flor. qu'il avait promise par transaction à Amédée de Beauvoir, chevalier, en payement de portion prétendue par celui-ci sur les terres de Beauvoir-de-Marc et Pinet, lui donne les château ou bastide de Geyssans *(Jayssano)* et de Reculais *(R-alis)*, et plusieurs rentes à Peyrins et à Génissieux, jadis à Arnaud d'Izerand *(Yserando)*, dont il vient de satisfaire par son trésorier Jacques de Die. *Dat. R-nis*, assistants en conseil, Jacques Brunerii, chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont, d. en d., Amédée de Roussillon, Etienne de Roux, Guigues Tosquani, chevaliers. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xiii-iiij, 25-6. *Invent. St-Marcellin*, I, 808-9, 816 ; II, 268-9, 449 ; *Viennois*, I, 245 : 135^b.

33559 15 avril 1345.

Obligation de 320 flor. souscrite à Arnaud d'Iserant, chevalier, par Jacques de Die, chevalier, trésorier du dauphin Humbert, comme indemnité des chevaux perdus par lui à la bataille de Varey et en échange des fiefs à lui concédés à Peyrins et repris pour être donnés à Amédée de Beauvoir-de-Marc, seigneur de la Bâtie-Geyssans (cancellé).

Arch. de l'Isère, B. 4058, orig. parch. (*Invent.* IV, 109^b).

33560 Romans, 15 avril 1345.

Le dauphin Humbert nomme Guigues Tosquani, chevalier, membre de son conseil privé et auditeur des comptes : il jure de se conduire avec fidélité, de conserver les droits du prince et de garder ses secrets. *Dat. R-nis*, assistants le chancelier, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, chevaliers. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xiiij^x, 26^x (*Invent.* II, 225^a).

33561 (Romans, 15 avril 1345 ?).

Sont nommés châtelains : de Morestel en la terre de la Tour, Pierre de Borsiac, damoiseau ; de Morêtel en Graisivaudan, Pierre de Monte Japeto ; de Montauban, François Sellerii, de Grenoble ; de Villeneuve de Roybon, Hugues Vaignardi ; du bois des Ayes, Mantoulles *(Mentolarum)* et Valcluson, Raynaud de Morges, dit de Montmellin ; de la Buissière, Nicoud de Conches ; de Lhuis *(Lueys)*, Jean de Ruafolla, de Montluel.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xj, 23.

33562 Pisançon, 15 avril 1345.

Commission donnée par François de Fredulphis à Hugues Bernardi (voir 13 mars 1347). *Dat. Pisanczani...*

Arch. des Htes-Alpes, G. 1718, à la suite de 13 mars 1347 (*Invent.* IV, 358^a).

33563 (Avignon), 15 avril 1345.

Le pape mande à l'archevêque de Vienne de lever une dîme dans son diocèse pour la défense des fidèles contre les Turcs.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 525.

33564 Romans, 16 avril 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, se proposant pour grave motif de s'absenter quelque temps du pays, constitue pour son vicaire général dans tout le Dauphiné son frère Henri de Villars, archevêque de Lyon, qui possède et mérite toute sa confiance ; il lui donne tout pouvoir sur ses châteaux et terres, la justice et l'administration, mandant aux baillis, juges, châtelains et autres officiaux de lui obéir, et aux auditeurs des comptes d'inscrire ses dépenses ainsi que les rémissions de condamnations. *Dat. Romanis*, grand sceau, assistants au conseil : le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Fredulphis et Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, le commandeur de Marseille et Guillaume de Varey. G(uigues) Fr(umenti).

Arch. de l'Isère, B. 3245, xiiij-v, 26^b-7. *Invent. Généralité*, I, 28^b, 389 : 43, 739. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 537-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 506. = Guiffrey, 332, 96.

33565 Romans, 18 ? avril 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant nommé son frère Henri de Villars, archevêque de Lyon, son vicaire général dans tout le Dauphiné (16 préc.), pour ne pas le contraindre de faire la guerre à ses frais, lui constitue comme gages 6 flor. d'or par jour, avec ordre aux châtelains, celleriers et autres officiers, etc. *Dat. Romanis*, assistants en conseil, le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Fredulfis, Etienne de Roux *(Ruffo)*, le commandeur de Marseille et Guillaume de Varey. G(uigues) Fr(umenti).

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xv^x, 27^x. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 538 ; *Hist. de Dauph.* II, 507. — Le ms. porte avec certitude la date du xiiij avril, qui est impossible : Valbonnays a imprimé : 24, trop éloigné du 16.

33566 (Avignon), 21 avril 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guy, prieur de St-Sauveur-en-Rue, dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 526.

33567 21 avril 1345.

Confirmation de la vente faite à Boscaudon le 18 juin 1344.

Arch. des Htes-Alpes, H. 7, copie (*Invent.* 9^a).

33568 (Avignon), 22 avril 1345.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Lyon en faveur de Jean de St-Alban, chan. de Vienne et de N.-D. de Montbrison.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 527.

33569 25 avril 1345.

Ind. 13...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 638.

33570 (Avignon), 26 avril 1345.

Le pape charge l'évêque de Valence de faire une enquête sur la sédition suscitée à Romans par Narmand

Raymond et Jourdan Robioli, et autres clercs et laïcs, à l'occasion de l'arrestation de Pariol Gibelini, fils de feu Jean G-i, de cette ville, qui avait grièvement blessé Thellin de Suffrania, notaire de la cour, et de punir les coupables.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 529.

33571 26 avril 1345.

Jugement rendu par Etienne [de] Roux, juge mage de tout le Dauphiné, qui déclare la justice commune entre le dauphin et les autres seigneurs de Pariset, conformément au traité fait avec le dauphin Jean.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 445ᵃ.

33572 Romans, 26 avril 1345.

Accensement par Henri de la Balme, procureur des prêtres et serviteurs de la chapelle St-Maurice, à Michalon Vallaronis, de St-Jean d'Octavéon *(Altaveon.)*, Guigues et Pierre ses fils, d'un champ au plan de St-Paul, sous le cens de 3 et 3/4 quartauts de froment à basse mesure. André de Mallino, not. de Romans.

Reg. instrum. capp. Sᵗᵉ Maur. Sᵗ Barn. Romanis, 348.

33573 (Avignon), 27 avril 1345.

Le pape autorise pour 3 ans Bertrand, archevêque de Vienne, à faire réconcilier par un prêtre les églises et cimetières de son diocèse.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 530.

33574 (Avignon), 28 avril 1345.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'un prieuré au dioc. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 531.

33575 Avignon, 28 avril 1345.

Le dauphin Humbert fait don au prieuré de l'Aumône de Grenoble d'une rente d'1 flor. d'or sur les revenus du four de la place St-Jean, qu'il a acquis récemment de Henri de Drenc, chevalier ; mandant au fournier... et au châtelain de Grenoble... ; en compensation d'une partie du verger du prieuré à lui cédée pour en faire une place vers l'Isère. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et Guigues Tosquani, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xviijᵇ, 30ᵇ (*Invent.* II, 225ᵃ). *Invent. Graisivaudan*, II, 282.

33576 (Avignon), 29 avril 1345.

Le pape revalide le mariage de Bérenger, fils de feu Bertrand Espaillard avec Cécile, fille de feu Pierre Demerii, du dioc. de Die, contracté avec un empêchement de parenté au 4ᵉ degré.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 532.

33577 Grenoble, 29 avril 1345.

Procès devant le conseil delphinal résidant *Gracionop.* : à la requête des consuls d'Allevard, le conseil a cité Pibos de St-Marcellin. Pierre Albi, consul, déclare que le dauphin a concédé aux gens d'Allevard le droit de transporter les marchandises à leur ville par tout le Dauphiné sans payer de péage ni de gabelle ; il requiert de faire restituer Pibos, péageur de St-Marcellin, qui a saisi gens et bêtes des habitants. Pibos conteste la qualité de consul à Pierre Albi et son pouvoir et dit que la cause est pendante devant le juge de Viennois. Le conseil leur assigne le mercredi avant la Pentecôte (11 mai) pour faire la preuve de leurs dires.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), xiiij, 49.

33578 Marseille, 30 avril 1345.

Le dauphin Humbert, ne pouvant remettre à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, les châteaux de Lullin et Montfourcheu, lui donne en place, pour les 8300 flor. de Florence qu'il avait reçus d'elle, les château et mandement de Sallanches, pour les tenir de son fief, sous condition... H. Pilati not.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 144.

33579 1ᵉʳ mai 1345.

Procuration donnée par Françoise, fille de feu Jacques de Boczosel, à Pierre Durandi, de Pont-de-Beauvoisin, pour passer reconnaissance au comte de Savoie.

Cité dans la reconnaissance du 18 janv. 1346.

33580 2 mai 1345.

Jean Allemand vend au seigneur du Gua sa portion du château et seigneurie de Miribel.

MOULINET, *Reg. généal.*, 1, 38.

33581 Avignon, 2-8 mai 1345.

Le dauphin Humbert est chaque jour commensal du pape Clément VI.

FAURE (C.), dans *Mélang. école Franç. Rome*, XXVII, 512 (à part, 6).

33582 3 mai 1345.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Parceval de Compeis (Campeis) pour son avoir à la Beaume des Arnauds en Gapençais.

Invent. Gapençais. 91. = ROMAN, 222ᵃ.

33583 Avignon, 4 mai 1345.

Hommage au dauphin (Humbert) par Didier de Brives, qui reconnaît tenir de lui en fief tout ce qu'il possédait au territoire de Pariset, sous le plaid de 90 sols à mutation de seigneur et tenancier.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 25 (4, 9 ou 15). *Invent. Graisivaudan*, III, 404-5.

33584 Avignon, 5 mai 1345.

Le dauphin Humbert avait échangé avec Henri seigneur de Sassenage et du Pont, chevalier, ses droits à Izeron contre le château de Laborel ; une enquête exacte prouva que la parerie d'Izeron l'emportait de 2000 flor. d'or. Après avoir fait répondre de 500 par Jacques de Die, dit Lappo, chev., son trésorier, co-auditeur des comptes, le dauphin assigna les 1500 restants sur les revenus de la châtellenie de Valcluson en trois ans. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, le chancelier, François de Parme, profes. de droits, chev., juge mage des appellations. G. Frumenti.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xvijᵇ, 29ᵇ.

33585 Avignon, 5 mai 1345.

Le dauphin Humbert nomme Guillaume Bigoti, chevalier, bailli du comté d'Embrunais et lui commet la garde du palais d'Embrun, aux appointements annuels de 60 flor. d'or, plus 20 pour son déménagement ; serment sur les Evangiles. Humbert confesse lui devoir 300 flor. qu'il lui a prêtés pour solder Giroudon de Bernin, marchand de Grenoble, Chabrand et autres, et encore 70 flor... *Dat. Avinione*, assistants en conseil : l'évêque de Grenoble, le chancelier, Guillaume de Varey, Guillaume de Royn, l'ancien, Pierre de Boëge, G. Tosquani, chevaliers, et Hugues Riverie, chan. de Gap. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xvj-ij, 28-9 (*Invent.* II, 225ᵃ). = ROMAN, 222ᵃ.

33586 6 mai 1345.

Hommage passé en faveur d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Doulce, fille de Pierre Arnaud, de Valréas, pour un fief qu'elle avait à Sauzet.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 4 : III 255-6.

33587 (Avignon), 10 mai 1345.

Jean Barnard, chan. de St-Ruf, est pourvu de l'aumônerie de ce monast. (10 fl. d'or), vacante par la translation de Raymond Jean au prieuré claustral d'Avignon; il résignera la sacristie du prieuré de St-Martin, dioc. de Vienne, dépendant de ce monast. — Exéc. : le sacristain de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 533.

33588 Villeneuve-lès-Avignon, 11 mai 1345.

Louis de Poitiers est envoyé avec d'autres par le pape Clément VI au roi de France pour le renseigner sur la conduite de son expédition contre les Turcs.

RAYNALDUS, *Ann. eccl.* XXV, 358ᵃ.

33589 Avignon, 11 mai 1345.

Concession par le dauphin Humbert à Pierre Audraldi, clerc du dioc. de Cahors, en récompense de services, de l'office de notaire et greffier de la cour de la judicature de Romans, pour la moitié lui appartenant, ratifiant la concession de l'autre moitié par le pape; injonction à son juge, courrier et autres officiers de l'en faire jouir. *Dat. Avinion.*, sceau, assistants en conseil Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, François de Palma, prof. de droits, chev., François de Revel, chev. et Guillaume Fornerii, procureur delphinal en cour Romaine. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter Humb. 1345*), xx, 32; B. 2946, 837, vulgaire; 3006, IIII^{c} IIII^{xx} ; *Invent. 174*, 110. *Invent. St-Marcellin*, II, 1613-4.

33590 Avignon, 11 mai 1345.

Le dauphin Humbert donne à noble Henri Lamberton, en récompense de services, 15 liv. de revenu, en augment de fief de 10 liv. que le dauphin Guigues avait données à Guillaume Lambert, père dud. Henri faisant en tout 25 liv. que le dauphin promet de lui assigner au mandement d'Auberive, à charge de les tenir en fief : Henri en prête hommage, sauf ceux qu'il devait à l'archevêque et chapitre de Lyon, à Guillaume Flotte, seigneur de Revel ; le dauphin l'établit écuyer de son hôtel.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 32. *Invent. St-Marcellin*, I, 986.

33591 Avignon, 11 mai 1345.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Chello Ysbarre, trésorier du roi à Carcassonne, 10.000 flor. d'or de Florence, en diminution de 29654 à lui assignés par Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de l'hôtel, et m^{e} Réginald de Molins, chan. de Paris, secrétaire du roi de France, commissaires députés par Jean, fils aîné du roi, duc de Normandie et lieutenant du roi... *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François de Parme, prof. et chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), ap. xvij^{b}, 29.

33592 Grenoble, 11 mai 1345.

Mercredi avant Pentecôte ; Pierre Albi comparaît devant le conseil delphinal et fait foi de sa qualité de consul d'Allevard et de ses pouvoirs (cf. 29 avril 1340). La cause contre Picbo concerne l'université d'Allevard, elle doit être jugée par le conseil et non par le juge de Viennois, du premier relèvent les procès d'utilité publique et du second ceux d'intérêt privé. Picbo réclame une condamnation à 10 flor. d'or ; il nie avoir été péageur, mais seulement chargé du procès. Il donne copie de la procédure engagée devant le juge ; Pierre Albi la déclare nulle. — Picbo demande d'ordonner au juge d'en fournir une authentique. S'il a saisi Jean Frumenti d'Allevard, c'est en tant que consul de St-Marcellin, en vertu du droit de péage accordé par le dauphin à cette ville ; Pierre Albi exhibe l'exemption de péage et gabelle accordée aux habitants d'Allevard (18 déc. 1337). Le conseil leur assigne le mercredi matin après la Fête-Dieu (1er juin) pour ouïr la sentence. Etienne de Roux, Guill. du Mas et Gerin de Ymola, docteurs ès-lois; pour eux, Raymond Falavelli.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), f° 50-1.

33593 (Avignon), 12 mai 1345.

Guy Reverie, moine de l'Ile-Barbe, est pourvu du prieuré de la Mure, dioc. de Grenoble, dépendant de St-Pierre hors la porte de Vienne et réservé dès le 9 avr. du vivant du prieur Guillaume Galo. — Exéc. : le prieur de St-Robert, le prévôt de St-André de Grenoble et le sacristain de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 534.

33594 Avignon, 12 mai 1345.

Le dauphin Humbert, reconnaissant des services de Chello Ysbarre, bourgeois de Paris, trésorier royal à Carcassonne, le nomme son conseiller et le retient de son hospice, avec jouissance des franchises et libertés. *Dat. Avenione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François de Parme, prof. de droits, chev., juge mage des appellations. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xviij^{a}, 30^{a} (*Invent.* II, 225ᵃ).

33595 Avignon, 12 mai 1345.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Chello Ysbarre, bourgeois de Paris, trésorier royal à Carcassonne, 150 flor. d'or, en diminution d'une dernière somme sur les 100000 dus par le roi. *Dat. ut supra* G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xviij^{a}, 30^{a}.

33596 (Avignon), 13 mai 1345.

Guillaume de Margarida, moine de St-Saturnin d'Uzès, est pourvu du prieuré de Montbrison, dioc. de Die, dépendant de ce monast. (51 l. T.) et vacant par la mort de Geoffroy d'Aradols.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 535.

33597 (Avignon), 13 mai 1345.

Le pape charge les abbés de St-Ruf et de St-Antoine d'examiner la demande de l'abbé et du couvent de Bonnevaux, o. de Cît. et dioc. de Vienne, qui demandent de remédier à l'insuffisance de leur revenu par des ventes et des emphytéoses de terres.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 536.

33598 Avignon, 13 mai 1345.

Le dauphin Humbert ordonne d'exécuter ses lettres du 30 mai 1339, munies de son seing secret et de son sceau commun. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, François de Parme, prof. de droits, juge mage des appellations et maître rational, et G. de Varey. Henri Ga.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xix^{x}, 31^{a}.

33599 13 mai 1345.

Promesse de Giraud Adémar, père et fils, seigneurs de Monteil, de garantir Guillaume de Vesc, seigneur d'Espeluche, Pierre du Pin, Guillaume de Marsanne, de Monteil, etc., de leur serment pour la restitution de la dot de Tacette de Baux.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 14, n° 56. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1269.

33600 (Avignon), 14 mai 1345.

La veille de la Pentecôte, le dauphin fait réunir dans sa maison tous les clercs pauvres de la cour Romaine, au nombre d'environ 1500, et tous les pauvres religieux suivant la cour, au nombre de 140, parmi lesquels des Grecs, Arméniens, Arabes, etc., de toutes nations, et beaucoup d'apostats, disait-on, et leur fit prêcher par frère Ventura ; il donna ensuite à chacun 2 gros du Pape et congédia les clercs. Il retint les religieux durant toute l'octave de la Pentecôte et les fit célébrer chacun suivant son rite et dans son idiome ; à leur départ il leur donna chacun 1 flor.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677^{a} ; *Hist. de Dauph.* II, 623).

33601 Gap, 14 mai 1345.

Requête aux chanoines de Gap, réunis en chapitre à l'Ascension, par Pierre Rayvelini, notaire de Gap, à l'effet d'obtenir une réduction sur la pension qu'il leur doit pour une vigne à Gap : elle lui est accordée après information auprès d'Arnoux Chassagne, fermier de la maison de chanonge. Présents : Gaucher de Montauban, doyen, Guillaume d'Esparron, archidiacre, et 3 chanoines. Témoins. Odon de Cario, de Gap, not. Fait en la salle *(aula)* de chanonge (Extr. par ordre de Jacques de St-Germain, juge de Gap).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1717, orig. parch. (*Invent.* VI, 358^{a}).

33602 Avignon, 15 mai 1345.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Robert de Rioms, régent de la trésorerie de Nîmes, comme complément du solde de 6570 1/2 flor. d'or de Florence, sur les ports de Beaucaire et Nîmes et d'Aigues-Mortes, par lettres de Jean, fils aîné et régent du roi de France et duc de Normandie, soit 1570 1/2 flor. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François de Parme, chev., profess. de droits, G. de Royn, P. de Boege, G. Toscani, chevaliers et Hugues Riverie, chan. de Gap. J. N^{is}.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), ap. xiii, 25.

33603 Avignon, 15 mai 1345.

Lettres du dauphin Humbert interdisant aux bailli et juge du Gapençais de rien exiger des gens de Pelleautier *(Podio Leuterio)*, à cause de la condamnation qu'ils avaient subie sous son frère Guigues, et cela pour être agréable au vicomte de Tallard, leur seigneur, qui a remis à sa prière une peine encourue par Lantelme Pélisson, homme delphinal. *Dat. Avinione*, assistant en conseil l'évêque de Grenoble. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xx^{b}, 32^{b}. = Roman, 222^{a}.

33604 Avignon, 16 mai 1345.

Le dauphin Humbert constitue procureur son conseiller Lantelme Aynardi, seigneur de Théus *(Theucio)*, pour obtenir, en vertu de la paix conclue entre son oncle Aymon comte de Savoie, son neveu Amédée, comte actuel de Savoie, ses parents, Louis de Savoie, seigneur de Vaud et Amédée comte de Genevois, la cession du fief de la terre de Faucigny, du château de Monthoux et de la terre de Fontaines, et leurs terres à ses sujets de St-Germain, etc. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droits, chancelier du Dauphiné, François de Parme, prof. de droits et chev., et Guillaume Fornerii, procureur delphinal en cour Romaine. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xix-x, 31-2.

33605 Avignon, 16 mai 1345.

...Ind. 13..., dauphin Humbert et... procureurs (des comtes) de Savoie et de Genevois, *ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), 147.

33606 Romette, 16 mai 1345.

Bail à ferme par le prieur du Monêtier-de-Briançon, recteur de l'hôpital du mont Genèvre, et les autres religieux dud. prieuré, aux consuls et habitants de Césane, de la rente de 48 setiers seigle que led. hôpital prenait sur les tâches delphinales dud. lieu, pour 29 ans, moyennant 2 setiers seigle et 5 turons d'argent, valant 20 flor. d'or de Florence. Approbation par les religieux de Romette.

Arch. de l'Isère, B. 2996. *Invent. Briançonnais*, 552. = Rom. 222^{a}.

33607 (Avignon), 18 mai 1345.

Collation du personat de l'égl. de Thones, dioc. de Genève, vacant par la résignation de m^{e} Jacques Brunier, docteur ès lois.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 537.

33608 Avignon, 18 mai 1345.

Le dauphin Humbert constitue Chabert de Morestel, seigneur *de Acu*, châtelain de St-Donat, dioc. de Vienne, office qu'il conservera jusqu'à remboursement intégral des dettes du prince envers lui. *Dat. Avinione*, assistants au conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, François de Parme, prof. de droits, chev., juge mage des appellations et maître rational, Guillaume de Royn l'ancien, François de Revel, Guigues Tosquani, chevaliers, et Hugues Riverie. H. Garini.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*).

33609 Avignon, 18 mai 1345.

Le dauphin Humbert donne quittance à Robert d'Arcy, receveur royal à Toulouse, de 1250 liv. Tournois à compte sur les 100000 à lui dues par le roi de France.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 33, reg. (*Invent.* II, 225^{a}).

33610 (Avignon), 19 mai 1345.

Bulle adressée à Henri de Villars, archevêque de Lyon, pour ménager la paix entre le comte et l'évêque de Valence... a. 4°.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, 293b (9 m.).

33611 (Avignon), 19 mai 1345.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Die à Eustache de *Bansaco*, clerc du Puy.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 538.

33612 Avignon, 20 mai 1345.

Le dauphin Humbert charge ses commissaires récemment nommés en Embrunais de faire une enquête sur les délits de Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, docteur en droit, conseiller delphinal, jadis bailli de l'Embrunais, et d'en décider de concert avec Jacques Brunerii, d. en d., chancelier, et autres. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, le juge mage des appell. du Dauph., François de Revel et Guigues Tosquani, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxij°, 34°.

33613 Avignon, 20 mai 1345.

Le dauphin avait concédé en fief à Guillaume de St-Amans *(S. Amoncio)*, chevalier, maître d'hôtel du pape, en reconnaissance de services, 100 flor. d'or au coin de Florence, qui furent assignés en diverses paroisses par Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Sayssieu, dioc. de Lyon ; il y ajoute en augment de fief 4 liv. 12 s. 1 d. Tourn., 6 setiers *scivate*, 3 émines de froment et 1 livre de cire. Grand sceau. *Act. et dat. Avinione*, assistants en conseil, Guillaume de Royn, chev., et Guillaume de Varey... G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlb, 52b.

33614 21 mai 1345.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 631°.

33615 22 mai 1345.

Aymar de Poitiers renonce en faveur de son frère Louis, comte de Valentinois, à tout ce qu'il pouvait prétendre sur l'héritage d'Aymar de Poitiers, son père, pour sa légitime et sa quarte, en échange du château de Blein et des revenus du comte en Bretagne, sauf 700 liv. de revenu que Louis donne à sa fille Marguerite, femme de Guichard de Beaujeu.

Arch. de l'Isère, B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 101°). Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47.

33616 22 mai 1345.

Hommage lige rendu à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par son frère Aymar de Poitiers.

Arch. du chât. de Peyrins, 113, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, V, 205 : III, 387.

33617 22 mai 1345.

Reconnaissances en faveur de Gillet de Montorcier, seigneur de Pellafol. — Cf. 22 juil. suiv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 334bis a.

33618 Avignon, 23 mai 1345.

...Ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 4.* Conventions entre Humbert dauphin de Viennois et Pierre Egueserii, Albert Desiderii et Pierre de Roussillon, de Marseille, qui lui louent 4 galées (vaisseau long, marcheur), dont 3 neuves, pour le nolis *(naulum)* ou louage *(logue-rium)* de 650 flor. par mois chacune. Elles pourront contenir chacune 200 hommes, 180 armures des mains *(plate)*, 200 *cervellerie*, 200 *gorgerie*, 180 *paverii*, 200 lances, 400 dards et 20 caisses de viretons (chacune de 500). Les patrons promettent et jurent au dauphin de le servir fidèlement, de le défendre contre les infidèles et autres, et de rester à son service pendant 4 mois, un compté pour le retour, et même pendant un an, aux gages convenus, sauf que la dernière galée à construire suivant les désirs du dauphin est louée pour un an. Les prises faites durant la traversée seront partagées. Les galées doivent être prêtes pour la dernière semaine de juillet, en sorte que l'embarquement puisse avoir lieu le 1er août. Les patrons reconnaissent avoir été payés pour les deux premiers mois. *Acta ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, François de Parme, docteurs ès droits, Guillaume de Roin, François Caissii, de Nice, Nicoud de Glan, Bernard Capelle de Chippro, chevaliers, Edouard *(Addoard.)* de Savoie, Jean de Boenço et Pierre Carmignani, de Prato, damoiseaux, et Dominique Codor, de Gênes.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 61 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ij-iij, 119-20. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 541-2 ; *Hist. de Dauph.* II, 510. = Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 512-3 (à part, 6-7).

33619 Etoile, 23 mai 1345.

Testament de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Il élit sa sépulture dans le cimetière de l'église des frères Mineurs de Crest. Il ordonne 4 chapellenies dans la chapelle commencée par feu son oncle Louis, évêque de Metz, dans l'église de Viviers. Il institue pour héritier universel son fils unique Aimar de Poitiers dans ses comtés de Valentinois et Diois, la baronnie de Clérieu, le château et châtellenie de Baix *(Banio)*, au dioc. de Viviers ; il lui substitue un des enfants mâles qu'il aura de sa femme Alix *(Heelis)*, fille du vicomte de Beaufort, puis ses frères Aimar, Henri et Charles de Poitiers, ensuite son oncle Amédée, Aimar fils de celui-ci, l'enfant de sa fille Marguerite, épouse de Guichard de Beaujeu, son neveu Aimar de la Voulte ou Louis son frère, sous condition de prendre son nom, son cri et ses armes. Il institue sa fille Marguerite, épouse de Guichard de Beaujeu, héritière de 1200 liv. de rente et 8000 flor. qu'il lui avait constitués en dot, plus 500 flor. d'or. Il lègue à sa mère 500 flor. ; à son frère Aimar de Poitiers son château de Blay et d'Aruet, avec sa terre de Bretagne ; à son épouse Marguerite de Vergy, en remplacement de son douaire, les châteaux de Baix *(Banio)*, St-Alban, Barre, Pouzin, et le lieu de St-Vincent, et 200 liv. sur le péage d'Etoile. Ordre à son héritier d'exécuter les testaments de son père, de Guichard seigneur de Clérieu, de son frère Guichard de Poitiers et de sa sœur Jeanne. Il nomme exécuteurs l'évêque de Viviers, ses frères Guillaume de Poitiers, évêque de Langres, et Othon de Poitiers, abbé de St-Pierre de Châlons, Amédée Blonis, abbé de St-André-le-Bas à Vienne, Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte, Aymar de Taulignan, chevalier, Guillaume Cornilhan, damoiseau, son fils

Ponce, chevalier, et le prieur des Prêcheurs d'Aubenas. *Acta ap. Stellam*, dioc. de Valence, dans la forteresse du comte en la chambre des balistes ; témoins : son frère Aimar de Poitiers, Aimar de Taulignan, chevalier, seigneur de Rochefort, Ainard de Chabrillan, s^r^ d'Autichamp et son frère Amédée de Chabrillan, chevaliers, Ponce de Samson, doct. ès lois, prévôt de Cavaillon, et autres.

Arch. de l'Isère, B. 2985, 478 ; B. 3502, extr. ; B. 3579, orig. parch. Arch. du chât. de Peyrins, I, 165, n° 47 ; 47, n° 93 ; Paris, Arch. Nat., J. 288^b^, n° 6. *Invent. St-Marcellin*, I, 780 ; *Valentinois*, V, 277^b^, 289, 454^b^ : III, 446-8, 588. — Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 51-3. = *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 304 (à part, I, 329).

33620 Avignon, 24 mai 1345.

Le dauphin Humbert mande aux bailli, juge et procureur du Gapençais de remettre en possession du prieuré de Bruis *(Broxeyo)*, dioc. de Gap, Humbert Budelli, moine de l'Ile-Barbe ; il en avait été dépouillé par l'abbé de l'Ile-Barbe, qui le mit en arrêt dans son monastère ; Humbert en appela à l'archevêque de Lyon et à son juge des appellations, qui condamna l'abbé. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier et François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxix-x, 41-2. = Roman, 222.

33621 24 mai 1345.

Vente par Guillaume Genthon, d'Allevard, à Etienne d'Arvillars, chevalier, de sa maison au bourg d'Allevard, *cum duobus soleriis*, sise près du rif de Flumet, etc., pour le prix de 140 flor. et 8 den. de cens et de plaid aux hoirs de Richard Blanc.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 155, n° 636.

33622 (Avant 25 mai) 1345.

Supplique d'Humbert, dauphin de Viennois, au pape Clément VI ; il lui demande d'être chargé du commandement *(capitain)* de la croisade contre les Turcs et infidèles, et que les Hospitaliers et autres aient à lui obéir par mer et par terre. Il le prie de devancer la prédication de la croisade. Il sollicite pour les croisés *(transfretans)*, clercs et laïques, absolution générale et les privilèges accordés jadis par le pape. L'argent recueilli à l'intention de ce passage et la décime imposée sur les églises devront lui être remis. Lui-même fera les frais de 300 hommes d'armes et 1000 arbalétriers, dont 12 banniers et 100 chevaliers, outre 5 galères. Il demande qu'on impose une décime sur tout le Dauphiné et les évêchés hors de France où ses sujets sont possessionnés. Si le roi de France veut passer la mer, il lui obéira. Les terres conquises par lui devront lui appartenir. Il veut avoir avec lui un légat, muni du pouvoir d'absoudre et d'excommunier. Au lieu de partir au printemps *(prime vere)*, il désire lever l'ancre à la s^t^ Jean, terme qui lui sera plus avantageux pour réunir les provisions en armes et en vivres, et faire alliance avec les Vénitiens, Genevois, Marseillais et autres. Il se met tout entier, corps, avoir et hommes entre les mains de Sa Sainteté, persuadé qu'elle saura mieux que lui ce qui convient. Il la supplie en terminant de lui accorder cet honneur.

Invent. Généralité Dauph. 31. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.*, 538-40 ; *Hist. de Dauph.* II, 507-8. Vertot, *Hist. de Malte* (1726), II, 562-3 Villani, *Hisoria*, I, 26, éd. Flor., p. 19. Paoli, *Cod. diplom. del. s. militar ordine Gerosoli mitano* (1773-7), II, 154-5. = *Jorga (N.), *Philippe de Mézières* (1896). 45. Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 511-2 (à part, 5-6).

33623 25 mai 1345.

Guillaume de Roin descendant de Romans à Avignon, le dauphin le charge de lui obtenir l'office de capitaine général de la croisade *(passagii)* en Turquie ; bien que la proposition déplut beaucoup au pape et aux cardinaux, il obtint et accepta la charge, malgré l'opposition de l'évêque de Grenoble, du chancelier Jacques Brunier et de François de Parme, le mercredi avant la Fête-Dieu, avec serment de prendre la mer avant le 1^er^ août et de rester au service de l'Eglise en Turquie durant 3 ans, avec 100 hommes d'armes à ses dépens.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677^a^ ; *Hist. de Dauph.* II, 623^a^).

33624 Villeneuve-lès-Avignon, 25 mai 1345.

Le pape Clément VI, à la demande instante d'Imbert, dauphin de Viennois, l'ordonne capitaine du St-Siège apostol. et chef de l'armée des Chrétiens contre les Turcs. Il s'embarquera le 2 août prochain pour arriver à l'île de Négrepont au milieu d'octobre, emmenant au moins 100 hommes d'armes tant chevaliers qu'écuyers, qu'il entretiendra à ses frais aussi longtemps que durera la confédération entre l'église Romaine et Hugues, roi de Chypre, les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, le doge de Venise et autres ; en cas de prorogation, il tiendra son armée au moins pendant trois ans : toutes choses promises et jurées par lui en présence des cardinaux, ayant reçu du pape le signe de la Croix et l'étendard de l'église Romaine. — ... *Diligenti deliber.*

Raynaldus, *Ann.* 1345, 6 (XXV, 358-9).

33625 Avignon, 25 mai 1345.

Le dauphin Humbert mande aux nobles et aux officiaux de reconnaître comme son familier domestique et continu commensal André de Piperno, convers du monastère de Fossanuova, à qui il a donné ce titre à raison de ses louables services. *Dat. Avinione*, ind. 13, assistant en conseil, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiij^b^, 45^b^.

33626 (Avignon), 26 mai 1345.

Le jour de la Fête-Dieu, le dauphin reçoit la Croix (des mains) du Pape, l'étendard, les armes, le sceptre du crucifix et de l'Eglise, et les fait porter avec le sien devant lui par toute la ville jusqu'à sa demeure.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677^a^ ; *Hist. de Dauph.* II, 623^a^). — Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 513 (à part., 7). Faucon, *Librairie des papes*, I, ix.

33627 Villeneuve-lès-Avignon, 26 mai 1345.

Bref du pape Clément VI par lequel il constitue le dauphin Imbert capitaine général de l'armée chrétienne pour l'expédition contre les Turcs entreprise par

le St-Siège, le roi de Chypre, les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, le doge et la commune de Venise et autres. — *Excitamur cura.*

Arch. de l'Isère, origin. ; B. 3268. *Invent. Généralité*, I, 304 : 39. — *Baluze, *Vitæ pap. Aven.* I, 270, 291, 304, 890. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 542-3 ; *Hist. de Dauph.* II, 511. Vertot, *Hist. ordre Malte* (1726), II, 564-5. Lünig, *Codex Ital. diplom.* IV, 1477. Paoli, *Cod. diplomat. d. s. ord. Gerosolimit.* (1737), II, 87-8. Georg., II, 489. Jorga, *Philippe de Mézières*, 46 (25). Cicogna, *Bibl. Venez.* 699. Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 539. Faure (C.), dans *Mél. éc. Franç. Rome*, XXVII, 13 (à part, 7).

33628 Villeneuve-lès-Avignon, 26 mai 1345.

Bref du même aux archevêques de Crète, Patras, Athènes, Thèbes, Corfou, Colosses, Naxos, Corinthe, Duras et Naupacte et à leurs suffragants, leur notifiant la nomination d'Humbert, dauphin de Viennois, comme capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs.

Arch. de l'Isère, origin. — Raynaldus, *Ann.* 1345, 6 (XXV, 359*). Valbonnays, *Mém. de Dauph.* 543 : *Hist. de Dauph.* II, 511*.

33629 Villeneuve-lès-Avignon, 26 mai 1345.

Lettre du pape au doge et à la république de Venise, leur rappelant les méfaits des Turcs, leur annonçant la nomination d'Imbert, dauphin de Viennois, comme capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, et leur demandant de lui prêter assistance. — *Excitamur cura.*

Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 545-8 (à part, 39-42).

33630 Avignon, 27 mai 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, voulant avant de partir pour le saint voyage d'outre-mer et de combattre contre les Turcs, laisser sa terre en tranquillité, mande aux bailli, juge, procureur et châtelains du Viennois de faire publier que les nobles et les syndics des communautés aient à se rendre auprès de lui pour en obtenir des libertés, franchises, transactions, etc., et promettre de lui payer un subside pour son expédition, ce qui lui permettra de partir consolé. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, François de Palma, profes. ès droits et chev. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3245, xxiij*, 35* ; B. 3404, orig. parch. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 544 ; *Hist. de Dauph.* II, 512*.

33631 (Avignon), 27 mai 1345.

Le dauphin Humbert, sur le point de partir pour aller commander l'armée chrétienne contre les Turcs, permet aux nobles de sa terre de la Tour et Valbonne de s'assembler et d'élire des syndics pour le gouvernement de sad. terre et tenir le peuple en tranquillité.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 112*.

33632 Avignon, 27 mai 1345.

Le dauphin Humbert, en considération des multiples services à lui rendus par feu Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, ses fils Jean, s^r^ moderne de Neyrieu, et Guionet, leur confirme 25 liv. de revenu jadis assignées à Guy en compensation de son droit sur l'héritage de feu Guy, seigneur de Beauvoir de Marc. *Dat. Avinione*, assistants au conseil, l'évêque de Grenoble, François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2974 (*Copie instr. Terre Turris*), xiij* ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxiij*-iiij, 35*-6.

33633 Avignon, 27 mai 1345.

Le dauphin a appris avec déplaisir que le prévôt et les chanoines de St-André de Grenoble empêchent Thomas Frumenti, chanoine de leur collégiale, de bénéficier d'une part de la maison, achetée par lui de Guillaume Grinde, chevalier, qu'étant à Grenoble, le 15 janvier, il lui a concédée en viager. *Dat. Avinione*, assistants au conseil, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît, et Hugues Riverie, chan. de Gap. Henri Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxij*, 34*.

33634 (Avignon, après 27 mai) 1345.

Ordonnance d'Humbert, dauphin de Viennois, sur la part contributive des châtelains sur leurs offices pour les dépenses de son voyage d'outre-mer : sur la terre à lui assignée par le roi de France dans la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 15000 flor. ; sur les monnaies, par an 5000 f. ; sur les subsides du Dauphiné, compris ceux des officiers, notaires, lombards et juifs, 15000 f. Suivent en détail les subsides des châtellenies, montant à 14795 f. En tout : 49795 flor.

Invent. Généralité, I, 63* : 30. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 540-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 508-10. = Faure (C.), dans *Mél. éc. Franç. Rome*, XXVII, 514 (à part, 8).

33635 Avignon, 28 mai 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, écrit aux seigneurs de la chambre des comptes à Paris pour les prier de payer sur les sommes que lui doit le trésor du roi les dettes qu'il a contractées pour denrées achetées à certaines personnes lors de son dernier voyage à Paris et dont font foi des lettres scellées par lui... ; présents : l'évêque de *Greygnoble*, Jacques Brunier, seigneur en Loys, chancelier du Dauphiné, et François de Parme, prof. en droits, chevalier. H(umbert) P(ilati).

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 46. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 544 ; *Hist. de Dauph.* II, 512. = Guiffrey, 331, 93.

33636 Avignon, 28 mai 1345.

Le dauphin Humbert reconnaît avoir reçu de Robert d'Arty, receveur royal de Toulouse, par les mains de Robert Boudeti, citoyen de Clermont, 1250 liv. Tournois en 2000 flor. d'or grand poids de Florence, en diminution de 100000 à lui dus par le roi de France. *Dat. Avin.*, en la maison du couvent des frères Mineurs où il habite, assistants au conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, le juge mage des appellations et Guillaume de Varey. H. Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxij*, 34*.

33637 Avignon, 28 mai 1345.

Le dauphin Humbert mande à son trésorier ou receveur du commun de la paix du Rouergue *(Ruthen.)*, de faire jouir son médecin, m^e^ Paul de Viterbe, d'une pension viagère de 50 flor. d'or sur Aigues-mortes. *Dat. Avinione*, ...ind. 13, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard s^r^ de Beaumont, François de Parme, d. en dr., chev., le juge mage des appellations et le maître rational du Dauphiné. H. Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxvj*, 38*.

33638 Belley, 28 mai 1345.

Lettre de Louis de Savoie, seigneur de Vaud et tuteur du comte de Savoie, au châtelain de St-Laurent-du-Pont : Aimonet de la Chambre, clerc de la cour de St-Laurent, ayant été tué par un habitant de Pont-de-Beauvoisin appelé Charbon, celui-ci s'était réfugié dans l'église Ste-Marie ; le châtelain, n'osant le saisir, fit garder l'église par 6 clients (durant 11 jours et 11 nuits) ; le curé s'en est plaint à l'évêque de Belley ; ordre de retirer la garde. *Dat. Bellicensi.*

Perrin, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 97 (à part, 90).

33639 Avignon, 29 mai 1345.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Drevet d'Entremont, fils de Rolet, au sujet de la demande faite au prince par Drevet des châteaux, terres et mandements de Beauvoir-de-Marc et de Pinet, à raison de la succession de Marguerite de Beauvoir, sa mère, et du testament de Guigues, seigneur de Beauvoir-de-Marc. Il fut convenu que pour le tout le dauphin lui payerait 7200 flor. d'or, compris 2000 qu'il lui devait d'ailleurs ; les revenus et émoluments de la châtellenie de Serres furent assignés pour en jouir jusqu'à entier payement.

Invent. Viennois, I, 229 ; III, 460 : I, 125-6 ; II, 281.

33640 Avignon, 29 mai 1345.

Le dauphin communique au juge de Gap deux suppliques de Tassil. Pellegrini, chevalier, et Jean Mallini, l'accord conclu entre les parties et son exécution, et de terminer leur différend sans forme de procès. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, le juge mage des appellations, François de Revel, chev. et le procureur delphinal en cour [Romaine]. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxiij^{x}, 35^{v}.

33641 Avignon, 30 mai 1345.

Lettres du dauphin Humbert aux bailli et juge majeur du Gapençais, leur ordonnant de ne plus exécuter les ordonnances restrictives de la liberté des routes.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 528. = Roman, 222^{x}.

33642 Avignon, 31 mai 1345.

Révocation par le dauphin Humbert de la transaction de 1316 (1er janv.) et de sa confirmation. Jean Allemand remet au dauphin ses droits en la combe d'Avorant, de chaque côté de la Romanche, soit depuis le pont de Portis ou d'Eychalier *(Esc-r)* jusqu'à l'Oisans *(Oysen.)* ; ses hommes du mandement de Séchilienne *(Sichilliana)* auront le droit de faire paître leurs bestiaux dans les pâturages de lad. combe. Le dauphin lui remet les rentes qu'il percevait au lieu de Séchilienne, mandant à ses officiers du Graisivaudan de se transporter en lad. combe pour les vérifier et, en cas d'insuffisance, lui en assigner ailleurs hors du mandement de Vizille ; vérifier aussi ce qui a été fait à l'égard de la terre de l'Argentière. *Dat. Avinione*, assistants en conseil l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard s^{r} de Beaumont, François de Palma, prof. de droits et chev., et Guigues Fornerii, procureur delphinal en cour Romaine. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2945, 785, 790 ; B. 3004, IIII^{xx} xviij ; B. 3245, xxv-j, 37-8. *Invent. Embrunois*, 15-6.

33643 Avignon, 31 mai 1345.

Le dauphin Humbert mande à Etienne de Roux *(de Ruffo)*, chevalier, et aux autres commissaires en Graisivaudan de se rendre incontinent aux mandements et territoires de Vizille, Séchilienne, Oulle (Ole) et Oisans *(Oysen.)* et d'en préciser les termes et confins. *Dat. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxiij, 85.

33644 31 mai 1345.

Transaction entre les habitants de Réotier et ceux de St-Clément : ils conviennent que leurs territoires et mandements seront divisés, quant aux pâquerages et bûcherages, par une grosse pierre app. de Cayrata, etc.

Invent. Embrunois, 261-2. = Roman, 222^{x}.

33645 Juin 1345.

Philippe, roi de France, pour reconnaître les services qu'il lui a rendus dans ses guerres, donne à Louis, comte de Valentinois, une maison aux faubourgs de Nantes, qui lui était échue par la forfaiture d'Olivier sire de Clisson.

Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 50.

33646 Avignon, 1er juin 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, fait don de 100 liv. de revenu sur sa terre au royaume de France à Astorge de Durfort, damoiseau, fils d'Etienne, seigneur de Durfort, chevalier du dioc. de Limoges, qui lui en prête hommage, sauf celui qu'il doit au roi de France ; la concession est réversible sur ses enfants d'Helis, fille de Jacques Judicis, chevalier, nièce du pape Clément VI. Ind. 13. *Dat. Avinione*, en l'habitation du dauphin dans la maison des frères Mineurs ; grand sceau, assistants en conseil, Jean (de Chissé), évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, d. en d., chancelier du Dauphiné, Amblard de Beaumont, François de Palma, prof. de droits, chev., Edouard *(Addoardo)* de Savoie, dam., Guillaume de Roin l'ancien, chev., Humbert de Loras, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), j^{x}, 151^{v} ; B. 3001, 98 ; B. 3245, xxvij, 39. Paris, Arch. Nat., J. 282, 4. *Invent. Prov. étrang.* 8^{x} (*Isère*, III, 197-8). = Guiffrey, 332, 94.

33647 Avignon, 1er juin 1345.

Le dauphin Humbert ayant besoin durant son s^{t} passage contre les Turcs de la fidélité et expérience de Pierre de Loyes, chevalier, le constitue châtelain de Crémieu, aux émoluments de 80 flor. d'or, avec faculté de prendre un substitut, jusqu'à remboursement des 30 onces d'or qu'il lui avait attribués en Pouille *(Apulie)*. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier et François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxviij, 40.

33648 Avignon, 1er juin 1345.

Pierre de Loyes, chevalier, ayant manifesté le désir de transporter en la terre de la Tour la rente de 30 onces que le dauphin Humbert lui avait donnée au comté d'Andria à raison de son mariage avec Guillelma, le prince lui assigne une pension annuelle de 60 flor. d'or en l'île de Crémieu. *Dat. ut supra.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxix^{x}, 41^{v}.

33649 Avignon, 1er juin 1345.

Le dauphin Humbert confère à Béatrisone du Pont, veuve de Pierre de Lucembac, damoiseau, à raison de ses services à la dauphine, une pension de 30 flor. d'or à percevoir sur les revenus de la châtellenie de Vizille. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et Guillaume de Royn l'ancien, chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxviij^{x}, 40°.

33650 1er juin 1345.

Estimation par les commissaires de la cour de l'Argentière des dommages *(tallæ)* faits sur ce territoire, *in Aureaco*, in *Petra* de Royer, près du pré de l'Hôpital. Pierre Floris, not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 123.

33651 (Grenoble, 1er-2 juin) 1345.

Picbos comparaît au conseil delphinal pour ouïr la sentence (cf. 11 mai) ; le conseil convoque les parties pour le lendemain à l'heure des Vêpres ; pour les seigneurs : le chancelier, Hugues Bernardi, chevalier, professeur ès droits, Gerin d'Ymola, doct. ès lois, Guig. Fal., chevalier, R. Fal. et Ja. de Ruffo, jurisconsultes. — Le lendemain Picbos et Pierre Albi se présentent. Le conseil déclare que les habitants d'Allevard ne doivent aucun péage ou leyde pour les marchandises transportées du dehors dans le mandement ; s'il y a eu saisie par les gens de St-Marcellin, elle doit être restituée sans délai : les conseillers : mêmes que la veille.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 61-2°.

33652 St-Antoine, 2 juin 1345.

Union faite par Pierre, abbé de St-Antoine, des maisons et bailliages de Cadolle, dioc. de Maguelonne, et de St-Azille, dioc. de Nîmes, à la maison de Villefranche, près Montpellier ; présents au chapitre : Humbert du Pont, prieur claustral, Bertrand Mite, cellérier, Robert Mantelli, sacristain, Pierre de Soleymieu, ouvrier, etc. ; témoins : Geoffroy de Limona, mistral, etc., et Jean Richard, de Montchenu, not. du dioc. de Vienne, Guillaume de Visacio, clerc de Die, not. apost. et imp.

Dans la bulle du 13 avril 1347. — Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 857.

33653 Avignon, 2 juin 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande au juge du Viennois de faire publier sur les marchés et dans les églises des châteaux et lieux de sa judicature, qu'outre les chevaliers et écuyers qu'il a choisis pour l'accompagner dans la croisade contre les Turcs et autres infidèles, dont il est capitaine général, il en accueillera d'autres jusqu'au nombre de 200 hommes d'armes ; il donnera à chaque chevalier avec 3 chevaux 12 flor. par mois et 7 à chaque écuyer avec 2 chevaux. La liste avec l'engagement de chacun doit lui être envoyée le plus tôt possible. *Dat. Avinione...*, assistants en conseil l'évêque de Grenoble et le chancelier. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3245, xxix^{x} 41°. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 545 ; *Hist. de Dauph.* II, 512. — Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 514 (à part, 8).

33654 (Avignon), 3 juin 1345.

Hugues de Pierrelatte est nommé sacristain de Cluny,

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 540.

33655 (Avignon), 3 juin 1345.

Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Pierre du Bourg, dioc. de Valence, à Barthélemy Béroard. — Exéc. : le doyen et le sacristain de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 541.

33656 (Avignon), 3 juin 1345.

Le pape accorde 100 jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'autel de la s^{e} Vierge, à ses fêtes, dans l'église de St-Pierre du Bourg, dioc. de Valence, où se font de nombreux miracles.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 542.

33657 Le Pouzin, 3 juin 1345.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois, inféode à Guillaume Mereuil (Merceuil), chevalier, Hugues de Pertuis (Perquière) et Géranton (Jarenton) Bontoux du Pouzin, une partie de certains fonds lui appartenant dans le mandement du Pouzin, du côté du Dauphiné et au-dessus du chemin du port du Pouzin à Loriol, francs de dîmes, à charge de payer le 20^{e} des fruits, avec lods et ventes, directe seigneurie et droit de prélation, et 5 setiers blé de cens annuel, mesure de Baix, d'entretenir le chemin d'1 canne 1/2 de largeur et réservé le droit de chasse. *Act. Pousini*, en la maison de Guillaume Merul.

II^{us} lib. copiar. Valentin. III^{c} ij. *Invent. Valentinois*, IV, 104 : II, 585 ; *Vivarais*, 544.

33658 3 juin 1345.

Assises du Trièves tenues par Michel de Clerico ? de Césane *(Sesana)*, juge majeur de Graisivaudan. Est condamné Nicolas Bonni de Mulandinis, châtelain de Prébois *(Prati Buxi)*, qui a arrêté 4 gardiers du dauphin qui appelaient au juge majeur du Champsaur de certains préjudices *(gravaminibus)* ; 25 s.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 449^{b}.

33659 Baix, 3 juin 1345.

Bain...

Arch. de l'Isère, B. 2986 (*IV liber copiarum Valentin.*), 1.

33660 4 juin 1345.

Procès-verbal dressé par André Collaub, notaire, de l'accord intervenu dans l'hôpital supérieur de Briançon, le 4 juin 1333 entre les habitants de Cervières et ceux de la Tierce [1] de Briançon, ainsi que certains des communautés voisines au sujet de droit d'usage des forêts de Belpin aux termes de sentence rendue ce jour-là par des arbitres. Une partie seulement des habitants de Tierce et des communes voisines sont déclarés *pariers* de Cervières.

Arch. mun. de Briançon, DD. 5.

33661 Avignon, 5 juin 1345.

Le dauphin Humbert constitue le juge du Viennois, exécuteur perpétuel des privilèges de l'ordre de St-Ruf, qu'il confirme ; ordre au châtelain de Chabeuil... Sceau. — *Cum per alias.*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, p. 81. *Invent. Valentinois*, V, 279^{b}.

33662 Avignon, 6 juin 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, à la demande de l'abbé et du couvent du monastère de St-Ruf à Valence,

1. La *Tierce*, comprenait la partie rurale de Briançon.

ordre de St-Augustin, confirme et reproduit les privilèges à eux accordés par ses prédécesseurs : Guigues, sept. 1243 ; Lambert de Chabeuil, juin 1263 ; Jean, dauphin, 4 mai 1311 et 9 mars 1315/6 ; il tient à suivre leurs traces et se recommande à leurs prières. Il mande à ses baillis, juges, procureurs, châtelains, péageurs, gabellateurs et autres officiaux de Chabeuil, du Viennois et de tout le Dauphiné... *Dat. Avinione*... Sceau commun ; assistants en conseil : Jean, évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Amblard, seigneur de Beaumont et François de *Palma*, prof. en droits et chevalier. H(umbert) P(ilati). — *Tunc facultates*.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 50 lig. Arch. de l'Isère, B. 3245, xxxj-ij, 43-4 ; B. 2977, 122. *Invent. Valentinois*, I, 413 : I, 380 ; III, 448. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* XII.

33663 Avignon, 6 juin 1345.

Le dauphin donne le juge du Viennois pour exécuteur et conservateur des quatre privilèges de ses prédécesseurs qu'il vient de confirmer à l'abbé et au couvent de St-Ruf de Valence, mandant au châtelain de Chabeuil et autres officiaux... *Dat. ut supra*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245.

33664 Avignon, 6 juin 1345.

Humbert dauphin, — St-Ruf.

Arch. de l'Isère, B. 2977, f° 156-9.

33665 Avignon, 6 juin 1345.

A l'instance de ses très chers amis les cardinaux Pierre (Bertrandi) de St-Clément et Pierre (Bertrandi) de Ste-Suzanne en faveur de Guigues Pagani, fils et héritier de Jean Pagani, seigneur de Satillieu (chev.), le dauphin Humbert ordonne aux bailli, juge et procureur du Viennois, de lui délivrer le château, mandement et territoire de Dionay *(Duennaysii)*, dioc.° de Vienne. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard, s^r^ de Beaumont et François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxx^b^, 42^b^.

33666 Avignon, 6 juin 1345.

Le dauphin mande à François de Palma, profes. de droits et chev. et à ses collègues commissaires généraux au bailliage et judicature de Viennois de s'enquérir, de concert avec le procureur fiscal, de la propriété du château de Dionay *(Duennaysii)* au dioc. de Vienne, mis sous la main de la cour à la mort de Jean Pagani, chev. *Dat. ut supra*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxj^a^, 43^a^.

33667 Avignon, 6 juin 1345.

Le dauphin Humbert mande aux bailli, juge et procureur du Gapençais, et au châtelain de Serres que Pons de Remusat, moine de l'Ile-Barbe, dioc. de Lyon, et prieur de Bruis *(Broxeyo)*, dioc. de Gap, sous prétexte de lettres obtenues de lui subrepticement (24 mai) par Humbert Budelli, a été violemment expulsé et ses biens dissipés du temps qu'il était malade dans sa maison paternelle ; ordre de se rendre à Bruis et de réintégrer Pons, en vertu de rescrits apostoliques et de sentence de Guichard Galiani, juge des appellations du siège métropolitain de Lyon. *Dat. Avinione*, asssistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard s^r^ de Beaumont et François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxix-x, 41-2. = Roman, 222^b^.

33668 (Avignon), 7 juin 1345.

Clément VI avertit l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble que, du consentement du roi de France et du dauphin, la cession éventuelle du Dauphiné se ferait, non en faveur de Philippe, duc d'Orléans, mais de Jean, duc de Normandie, autre fils du roi, ils pourront en conséquence délier les barons et vassaux du Dauphiné de tout serment prêté à Philippe. — Cf. 9 juil.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, 543.

33669 Avignon, 7 juin 1345.

Jean de Bouchet *(Boscheto)*, prêtre, curé de la paroisse de Nant, dioc. de Grenoble, se proposant de traverser [la mer] au prochain s^t^ passage, constitue procureurs Pierre Bauduyni, chan. de Grenoble, et Jacques Rembaudi, curé de Brié *(Brecio)*, pour gouverner son église de Nant, l'arrenter ; les revenus seront partagés en trois parts : l'une en aumône à Antoine, fils de Jean Calverii, de Sallanches, boucher, pour le tenir aux écoles ; la 2^e^ pour la construction de la cure de Nant, la 3^e^ pour lui. *Acta Avinione*, en la maison de François Celerii, d'Ambronay ; présents : Aymonet de Conzier, damoiseau, etc. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), iij.

33670 (Avignon), 8 juin 1345.

Le dauphin Humbert donne à Thomas Froment, chanoine de St-André (à Grenoble), une maison près des cloîtres de cette église, acquise de Guillaume Grinde ; il veut qu'elle demeure à l'église après la mort du donataire.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 10. *Invent. Graisivaudan*, II, 283^b^.

33671 Montmirey, 9 juin 1345.

Testament d'Isabelle *(Ysabellis)*, fille du roi de France, dauphine de Viennois. Elle laisse le choix de sa sépulture à sa sœur, duchesse de Bourgogne, et fait héritiers le duc et la duchesse de Bourgogne. Elle lègue 50 liv. au monastère de Longpont, où réside sa sœur Blanche. [Aucun souvenir pour le Dauphiné]. Son premier exécuteur est Philippe de Vienne, seigneur de St-Albin. Fait au château de *Monmirey*, le jeudi de s^t^ Barnabé..., vers la 9^e^ heure. Sceau.

Chevalier, *Hist. de Poligny*, I, 412. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, pr. ccxix-x ; II, 227. = *Finot (Jul.), dans *Mém. soc. émul. Jura*, D, I, 158. Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 436, n° 8235.

33672 Avignon, 11 juin 1345.

Raymond d'Agout, damoiseau, fils de feu Guillaume d'Agout, se reconnaît homme lige du dauphin Humbert, et lui fait hommage ; il reconnaît tenir de lui en fief franc, noble et antique ce qu'il possède au château, territ. et mandement de St-Genis et à la bastide de Mormorières. *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frè-

res Mineurs ; présents : Bertrand de Baux, comte de Monte Caveoso, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Palma, prof. de droits et chev., Hugues Riverie, chan. de Gap.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-4*), iiij^{x}, 121^{a} ; B. 3245, 46^{b}. *Invent. Gapençais*, 476, 742. — *Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 120.

33673 Avignon, 11 juin 1345.

Le dauphin Humbert reconnaissant les mérites de son chapelain commensal Pierre de Bollène (*Abolena*), de Visan (*Avisano*), lui attribue les enquêtes, inquisitions, condamnations, compositions, contumaces, peines ou décimes inscrites dans les cartulaires, mandements, instruments et émoluments de la cour de Visan jusqu'au jour de l'échange de ce lieu avec Romans entre le pape Clément VI et lui. *Dat. Avinione*, sceau secret. Assistants au conseil, le chancelier et Amblard de Beaumont. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiiij, 46.

33674 Avignon, 11 juin 1345.

A la recommandation d'Itier, abbé de Cluny (*Clugniac.*), le dauphin Humbert pourvoit Jean de Lento, damoiseau, de l'office de mistral du château, mandement et territoire de Moras ou de Beauvoir-de-Marc, mandant au châtelain... *Dat. ut supra*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiij, 45.

33675 Avignon, 11 juin 1345.

Martin Albi, de *Montegaudeto*, régent l'office du notariat ou *scribania* de la cour du château de Sablonnières, déféré comme auteur de la mort de Pierre, curé de Soleymieux (*Soleymeu*), avait pris la fuite. Son office fut conféré par Pierre Petri, juge de la terre de la Tour, à Vincent Pelanini, de Jallieu (*Jaylliaco*) ; le dauphin Humbert confirme cette nomination. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, le juge mage des appellations du Dauphiné, Guill. de Royn, chev., et Hugues Riverie, chan. de Gap. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiiij-v, 46-7.

33676 Vizille, 11 juin 1345.

Samedi, *ap. Visiliam*, dans le château du lieu, ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2945, 783.

33677 Avignon, 12 juin 1345.

Le dauphin Humbert, à la recommandation de son confesseur Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, confère à Thomas de Chamoil l'office de prévôt ou mainier (*magneria*) de la ville de Bonis (*Buxi*) au mandement de St-Sorlin (*S. Saturnini*), vacant par la mort de Jean Bochii de St-Théodore, mandant aux bailli, juge et procureur de la terre de la Tour et au châtelain de St-Sorlin... *Dat. Avinione*, assistants en conseil, Jean le confesseur et Amblard s^{r} de Beaumont. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiij^{x}, 45^{a}.

33678 Avignon, 13 juin 1345.

Le dauphin Humbert ordonne au seigneur de Montaigu (*Montis Acuti*) de faire hommage, serment de fidélité et reconnaissance de fief à Guillaume Rogerii, frère du pape, vicomte de Beaufort, à qui il a vendu sa terre d'Auvergne. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier et François de Palma, prof. en droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxiiij^{x}, 46^{a}.

33679 Avignon, 14 juin 1345.

En présence de l'évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, docteur en droit, chancelier, Amblard de Beaumont et François de Parme, le dauphin ordonne de commencer son nom désormais par un Y grec : *Ymbertus*.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677^{a} ; *Hist. de Dauph.* II, 623^{a}). — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.*, 75.

33680 (Après 14 juin 1345).

Le dauphin fait fondre la plus grande partie de sa vaisselle et de ses joyaux pour en faire des panonceaux, des croix et autres *imaginationes*, qu'il fit placer sur la poupe et la proue de son navire (*galea*) pour en augmenter la pompe.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677 ; *Hist. de Dauph.* II, 623^{b}).

33681 Avignon, 15 juin 1345.

Le dauphin Humbert ayant inféodé à son parent Aymar de Poitiers le château de Veynes (*Veyneto*), sous réserve de l'hommage des fiefs et arrière-fiefs des pariers du lieu jusqu'à 700 liv. bons Viennois, charge les bailli, juge et procureur du Gapençais de s'enquérir de la valeur des revenus de ce château et d'assigner le déficit dans la châtellenie du Champsaur, maintenus les droits de sa tante Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, à qui il avait livré tous les péages du Gapençais. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard s^{r} de Beaumont et François de Palma, prof. en droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxv-j, 47-8. *Invent. Gapençais*, 914. = Roman, 222^{b}.

33682 Avignon, 15 juin 1345.

(Le dauphin Humbert donne à .....) et à son épouse Fleur (*Flori*) certaine quantité de blé et de vin, mandant au châtelain de Châtillon... ; *dat. Avinion.*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François juge des appellations, Guillaume Fornerii, procureur delphinal. Jean Amandrini.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxviij^{x}, 90^{a}.

33683 Avignon, 15 juin 1345.

Pour animer ses autres domestiques à son service, le dauphin donne à son cuisinier Pierre Tricheti, dit Boudon, l'usufruit d'un tènement de pré et grange en la paroisse du bourg de Briançon, du blé et pâquerage jadis confisqués par la cour sur François de Bardonnêche, *propter demerita* au Monestier, Guibertas Salam et St-Chaffrey en la châtellenie de Briançon. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, Guillaume de Royn, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 55 ; B. 3006 ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxvj^{b}, 48^{b}. *Invent. Briançonnais*, 268-9, 344-5. = Roman, 223^{a}.

33684 Avignon, 15 juin 1345.

Le dauphin reconnaît devoir en compte final à son conseiller Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu (*Seyssiaco*), dioc. de Lyon, 1600 flor. bon poids de Florence, outre 500 livr. Tourn. qu'est tenu de lui

solder Géraud Berti, dam. du dioc. de Lyon, et 3oo flor. que le prince doit à Bernard de Varey, citoyen de Lyon, neveu de Guillaume ; anneau secret et sceau. *Exped. et secretata per dom.* en conseil, le 10 juil. ; assistants, Amédée de Roussillon, Guillaume de Royn, Pierre de Boëge, chevaliers, et Hugues Riverie, dam. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxix-xl, 51-2.

33685 16 juin 1345.

L'abbaye des chanoines réguliers de St-Thiers de Saou *(S. Tirti de Saone)*, où plusieurs comtes de Valentinois avaient leur sépulture, s'étant endettée au point de ne pouvoir donner le nécessaire à ses membres, Clément VI autorise, à la demande de Sibylle de Baux, comtesse de Valentinois, l'incorporation des prieurés de St-Martin de Mirmande et de Ste-Marie de la Répara.

Denifle (H.), *Désolation des églises... de France*, II, 56. Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI, 202-3.

33686 (Avignon), 16 juin 1345.

L'abbé de St-Ruf, le prieur de Notre-Dame de *Eginio*, dioc. de Valence, etc., sont chargés de faire recevoir un clerc d'Uzès dans le monast. de Cruas.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 545.

33687 (Avignon), 16 juin 1345.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Die à Arnaud Aniverii, chan. de Romans ; fait à la demande de Porteta de Balmis, damoiselle de Sibylle de Baux.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 546.

33688 (Avignon), 16 juin 1345.

Amédée de Poitiers, seigneur de Chalançon *(Cheulenhaco*, Taulignan), obtient pour son clerc Raymond Ardenchii un canonicat en l'égl. de Valence ; il se démettra de l'offre de choriste. — Exéc. : le prieur de St-Félix près Valence, Bernard Milon, chan. de Die, et l'official de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 547.

33689 (Avignon), 16 juin 1345.

Odierna Poyana, damoiselle de Sibylle de Baux, obtient pour son parent Pierre de *Bocia*, recteur de l'égl. paroiss. de St-Sylvestre, dioc. de Valence, un canonicat en l'église de Valence. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 548.

33690 (Avignon), 16 juin 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Humbert Bervison, écuyer de Sibylle de Baux, et sa femme Juziane, du dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 549.

33691 (Avignon), 16 juin 1345.

Juziane du Puy, damoiselle de Sibylle de Baux, obtient pour son fils Guillaume Bervison, clerc de Valence, un canonicat en cette égl. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 550.

33692 (Avignon), 16 juin 1345.

Amédée de Poitiers, seigneur de Chalançon *(Chenlenhaco*, Taulignan), obtient pour son clerc Garnier Ardenchi, chan. de Valence, un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : le sacristain de Valence, Pierre Chabon, chan. de Valence, et Bernard Milon, chan. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 551.

33693 (Avignon), 17 juin 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, obtient pour son clerc Thomas Frumenti le canonicat de St-André de Grenoble (12 l. T.) vacant par la mort de Guillaume de Maloc (M-ot), dont tous les bénéfices ont été réservés le 2 oct. 1343 ; il renoncera à l'expectative d'une prébende en la même égl. Il est choriste de G-e et chanoine de Genève et de St-Lazare d'Avallon, dioc d'Autun. — Exéc. : les prieurs de St-Robert et de St-Laurent de G-e, le sacristain de Gap.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 552.

33694 Upie, 17 juin 1345.

Dénombrement fourni par Guillaume de Flandènes, dit Salvatges, au comte de Valentinois (il lui manque ce qui concerne la Bâtie en montagne du Vercors) : sa maison en la paroisse de St-Jean-de-Royans, une autre dans celle d'Oriol *(Aurioli)*, une 3e à Flandènes, joignant la chapelle de St-Laurent ; des cens en froment avec plaid en la paroisse de la Motte-Fanjas, lieu dit en Fayoles, pour lesquels il devait 115 sols Viennois de plaid à mutation de seigneur et vassal et l'hommage ; pour le tènement de la Garniera, inclus en celui de Martorey, que son père Lantelme de Flandènes avait acquis de Guillaume de Rieusset *(Rivo Sico)*, 10 sols (de plaid) ; plus des cens aux paroisses de St-Just et Auberive. *Acta ap. Upianum*, dans la forteresse ; témoins : noble Lantelme Raynaudi, de la Bâtie de Vercors, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), I, xlv-lx. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 409-11, 797.

33695 Serres, 17 juin 1345.

Présentation à Raynaud Rivière, châtelain de Serres, par Pierre de Jocis et Léonard Gandi, bailli et clavaire de Sisteron, des lettres portant annulation des restrictions aux libertés des routes, souscrites par le dauphin ; il promet de s'y conformer.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 528, orig. = Roman, 223e.

33696 Avignon, 18 juin 1345.

Par une lettre aux viguier et bailli d'Alais *(Alesti)*, le dauphin Humbert se départit en faveur de Bermond de Mandaionz, damoiseau, seigneur du quart de la juridiction de ce lieu, de la confiscation faite de ce quart, sur l'indication fournie par l'archidiacre de Lodève et Raynaud de Molins, chan. de Paris, commissaires et conseillers du roi, que ce quart n'avait pas été cédé au dauphin. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, François de Revel, Jacques de Die, chevaliers, Pierre Duranti, Jean Revolli, confesseur, et Guigues Borrelli, juriste. Jean Amandrini.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxvj^{a}, 48^{a}. *Invent. Vivarais*, 545-6.

33697 19 juin 1345.

Acquisition de 25 sols de rente par Odon de Chaurisan *(C-af)* et Bernard Correonis, procureurs de St-Barnard, d'Anselme Escofferii.

Reg. instrum. maj. annivers. S^{ti} Barn. Romanis, I, 102.

33698 Avignon, 20 juin 1345.

A la prière d'Aymeric de Postello, damoiseau, le dauphin avait prorogé à son oncle Géraud Berti, damoiseau du dioc. de Rodez, le terme du payement de 500 livr. Tourn. pour partie du commun de la paix d'Amelhano et de Petrucia ; il reconnaît les avoir reçues par les mains de son conseiller Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît-de-Cessieu *(Scissiaco)*, dioc. de Lyon. *Dat. Avinione, exped. et secretata per dom.* en conseil le 10 juil., assistants en conseil, Amédée de Roussillon, Guillaume de Royn, Pierre de Boëge, chevaliers, et Hugues Riverie, dam. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. lict. Humb. 1345*), xxxix^{b}, 51^{b}.

33699 20 juin 1345.

Par convention le dauphin Humbert assure à Tiset Roerii, d'Aste, en payement sur les revenus du Briançonnais 5000 flor. d'or, payables chaque année à la Purification jusqu'à satisfaction de ce qu'il lui devait, avec mandat aux syndics et procureurs du Briançonnais de solder et ordre au lieutenant de les contraindre.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxviij, 222.

33700 Avignon, 20 juin 1345.

Bertrand de Sabran, coseigneur du château de Rochegude *(Rupis Acute)*, dioc. d'Orange, reconnaît tenir du dauphin Humbert en fief franc, antique et honoré le tiers, moins le tiers de ce tiers, et moins le 5^{e} du 12^{e} du château de Rochegude et de la ville adjacente et du territoire, et le quart moins le tiers et le 5^{e} du 12^{e} du territoire et mandement d'Albanivet, le 9^{e} moins le tiers de ce 9^{e} et moins le 5^{e} du 12^{e} du territ. et tènement de St-André d'Esparron *(Sparansano)*, même dioc., avec toute juridiction. Ind. 13, *acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Guillaume s^{r} de Bésignan, Guillaume de Roin l'ancien, François de Revel, chevaliers, François de Palma, prof. de droits et chev.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), iiij^{b}, 121^{b} ; B. 3245, 51^{b} (expédié le 10 juil.). *Invent. Valentinois*, I, 30^{b} ; IV, 342^{b}, 394^{b} : I, 33 ; II, 808-9 ; III, 30.

33701 Avignon, 20 juin 1345.

En rémunération de services gratuits le dauphin confère à Jean Sans Raison *(sine ratione)*, valet de bouteillerie, les offices du ban, encan et cri du château et ville de Nyons *(Nihoniis)*, mandant aux bailli, juge et procureur des baronnies de Montauban et Mévouillon. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, Amblard s^{r} de Beaumont et le juge mage des appellations du Dauphiné. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxvij^{a}, 49^{a}.

33702 Avignon, 20 juin 1345.

Le dauphin Imbert, assuré de la « légalité », discrétion et fidélité de Bernard de Sistre, d'Anduse, chanoine de Mirepoix, l'incorpore au nombre de ses chapelains commensaux et conseillers, pour jouir des libertés, privilèges et franchises... *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier du Dauphiné, le juge des appellations. Jean Amandrini.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxix^{b}, 91^{a}.

33703 22 juin 1345.

Lettre du dauphin Humbert, portant ordre de surseoir à toute procédure contre les lombards de Dauphiné. Insérée dans celle du 10 juil. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3245, avant xl, 52, reg. (*Invent.* II, 225^{b}).

33704 Avignon. 22 juin 1345.

Le dauphin Humbert ayant mandé aux lombards de Grenoble, Vizille, la Mure et l'Oisans *(Oysen.)*, de se rendre auprès de lui, ordonne aux commissaires généraux au bailliage de Graisivaudan, de surseoir aux poursuites contre eux et de leur restituer les biens saisis. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier François de Palma, prof. en droits, François de Revel, chev. et Raimond Chaberti. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xxxvij^{b}, 49^{b} (*Invent.* II, 225^{b}).

33705 Avignon, 22 juin 1345.

Même mandat relatif aux lombards de Mens, Corps, Bourgoin et Lagnieu ; à l'universalité des juifs en Graisivaudan ; aux lombards de Mens et Corps ; — de la Tour, Bourgoin et Lagnieu ; à Bien li Viegne, rabi Meir de Revel, Belle nee et Tobie de Chabeuil, Bien li Viegne de Lens, Jossue de Laugeriis, Abramin de St-Christophe, Salm et Bonin Cohen de Payrins, Abramin de Chatte, Damot Jassoneti et Salamon de l'île de St-Nazaire et Jaquolet de Revel, juifs.

Arch. de l'Isère, B. 3245, xxxvij^{a}, 49^{b}, reg. (*Invent.* II, 225^{b}).

33706 Avignon, 22 juin 1345.

Arch. de l'Isère, B. 3245, reg. (*Invent.* II, 225^{b}).

33707 Vizille, 22 juin 1345.

...Ind. 13, *pontif. Clement. pp. VI a° 4.* Noble Armand de *Vacheyrolis*, moine bénédictin, procureur de Pierre de la Garde, prieur de St-Robert, au dioc. de Grenoble, présente à Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, prof. de droit civil, juge mage de l'hôtel du dauphin et de tout le Dauphiné, à Arnaud Ripperie, jurisc., procureur delphinal en Gapençais, et à Joaquin de Magistro, auditeur des comptes, une lettre du dauphin Humbert (14 mars préc.), dont il demande l'exécution. Les commissaires, après en avoir délibéré avec Guigues Barralis, châtelain de Cornillon en Graisivaudan, et Joannin de Fournache *(Fornachia)*, de *Fontanulis*, assignent les 10 liv. léguées au couvent par le dauphin Jean en 20 setiers de froment de cens sur les moulins de Quaix, au mandement de Cornillon, jusqu'au payement de 200 flor. d'or. Le couvent devra ériger les 2 chapellenies. *Acta ap. Visiliam*, dans le château ; témoins (3).

Invent. Graisivaudan, II, 122^{a}. — Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 42-4, n° 13bis.

33708 Avignon, 23 juin 1345.

Le dauphin Humbert, pour récompenser les services de Jean Chambaroti, cuisinier de son épouse la dauphine de Viennois, lui concède les offices de mainier *(maignerie)* et bannier *(bannerie)* du château et mandement d'Izeron. *Dat. Avinione*, assistant en conseil Guillaume de Royn l'ancien, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxix^{a}, 91^{a}.

33709 (Avignon), 24 juin 1345.

Le jour où il est nommé chef de la Croisade (25 mai), le dauphin Humbert obtient à Jean Chabreys, d'Armoy,

clerc de Genève, un bénéfice (60 ou 40 l. T.) à la collation de l'évêque de Sion.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 554.

33710 Avignon, 24 juin 1345.

Concession en fief par le dauphin Hymbert à Galvagno Liobardi, chevalier, pour le récompenser de ses services, surtout dans la capture et détention du traître François de Bardonnêche *(B-eschia)*, chev., d'un revenu annuel de 25 liv. sur le moulin de Bueys, mandement de St-Sorlin-de-Cuchet, sur la rivière de Boysin ; mandant au châtelain de St-Sorlin... *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard s^r^ de Beaumont, François de Palma, prof. de droits et chev., Guill. de Royn et Franç. de Revel, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxviij^b^, 90^b^. *Invent. Vivarais*, 545.

33711 Upie, 24 juin 1345.

Robert d'Hostun *(Haustuduno)* s'excuse au notaire du retard sur ses occupations et confirme son hommage au comte de Valentinois du 28 janv. préc. pour ce qu'il tient au château et mandement de Beauregard, tenu en fief rendable ; il doit aider le comte en plaid et guerre, aux frais du seigneur. *Acta ap. Upianum*, dans le grenier de la forteresse ; témoins : noble Jean d'Hostun, fils de Jean d'Hostun, chevalier, Jean Drusiani de Cobonne, not. et un autre. Raymond Humberti, de Chabrillan *(Capriliano)*, not. Transcrit pour le comte par Bertrand Raboti, clerc, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xlij-iij ; B. 2991 (*Inform. Vienn.-Valent. III*), 224.

33712 [24 juin] 1345, 1347.

Comptes de Girard de Vallin, châtelain d'Auberive.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 60 : 37^b^.

33713 1345.

Compte de Pierre de Chissieu, damoiseau, châtelain d'Avalon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 115^b^.

33714 1345.

Compte de Hugues Morel, dit Leymare, châtelain de Bardonnêche.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 154-5.

33715 1345.

Compte de Guigues Pelissier, chevalier, châtelain de Beaumont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 209^b^.

33716 1345.

Compte des revenus de la châtellenie de Bezaudun.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 338^b^ : 318-9.

33717 1345.

Compte de Guillaume Tardi (châtelain) de Briançon ; y figure la garde du chapitre de Briançon...

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 358.

33718 1345.

Compte de Nicoud des Combes, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 314.

33719 1345.

Compte du bâtard de Licange (=Lucinge), châtelain de Chabeuil.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 467^b^ : 425^a^.

33720 1345.

Compte des revenus de la châtellenie du Château-Dauphin, par le châtelain.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 417.

33721 1345, 1347-8.

Comptes de Bérard Grinde, damoiseau, châtelain de la Cluse et Pâquier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 138^b^ : VI, 91^b^.

33722 1345, 1348.

Comptes de Pierre Chaunay, châtelain de Colombier.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 540 : 297.

33723 1345.

Compte de Guigues Barral, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 162^b^.

33724 1345.

Compte de Pierre Peillard, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 132^b^.

33725 1345.

Compte de Guigues Pélissier, chevalier, châtelain de Corps.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 222^b^-3.

33726 1345.

Compte de François de Cognier, châtelain de Dionay.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 793.

33727 1345.

Compte de Jean d'Hauteville, bailli d'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 170.

33728 1345, 1347, 1348, 1349.

Comptes d'Amblard de Briord, châtelain de Grenoble : cens acquis du prieur de St-Martin-de-Miséré, de Jean de Lauzonne (la Sône), du procureur des anniversaires de l'église Notre-Dame, du recteur de la maladrerie d'Esson, de Dronet d'Entremont, de la maison d'André de Romans, la ferme du port d'Esson, louage de maison acquise par le dauphin près des Frères Prêcheurs, ferme du four acquis d'Henri de Drenc, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 398-9.

33729 1345.

Compte de Nicoud de Fernay, héritier d'Humbert de Choulex (Cholay), bailli de la Valbonne (et châtelain) de Meximieux.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 68^a^.

33730 1345.

Compte de François Seiller, châtelain de Montauban.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 526 : 625.

33731 1345.

Compte de Nicoud de Fernay, châtelain de Montluel.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69^a^.

33732 1345, 1348, 1349.

Comptes de Pierre de Bourcieu (Borsieu), chevalier, châtelain de Morestel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 376 : 235^b^. — AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202 ; *Morestel*, 95.

33733 1345.

Compte par François Vachier, au nom de Pierre de Montjapet (châtelain ?) de Morêtel ; sont déduits 41 setiers de vin assignés à Amblard de Beaumont pour

bons et agréables services envers le dauphin. Le riverage a été albergé à Péronon Chavallein ; part des tailles et du banvin du seigneur d'Egeville.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 115.

33734 1345,
Compte de Guigues Pellissier, chevalier, châtelain de la Mure.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 227.

33735 1345.
Compte de Jacques de Die, chevalier, châtelain de l'Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 393ᵃ.

33736 1345.
Compte de Jean d'Hauteville, châtelain des Orres.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 227.

33737 1345-mai 1349.
Comptes par les enfants de [feu] Guigues de la Tour, châtelain d'Oulx.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 613.

33738 1345.
Compte de Girard Grinde, damoiseau, châtelain de Pariset. Suit l'assignation faite sur les revenus de la châtellenie, par Etienne de Roux, chevalier, Arnaud Rivière, avocat, et Joachim de Maître, commissaires, de la rente perpétuelle de 10 livr. léguée par le dauphin [Guigues], au prévôt de St-Laurent de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 468.

33739 1345.
Compte de Nicoud de Fernay, héritier de Humbert de Choulex (Cholay), bailli de Valbonne, pour la châtellenie de Pérouges.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

33740 1345, 1347.
Comptes de Hugues Vagnard, châtelain de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1679.

33741 1345.
Compte de François Sellua, châtelain de Sᵗᵉ-Euphémie.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 373ᵇ : 1033.

33742 1345.
Compte de François de Cognis, châtelain de St-Marcellin.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1936.

33743 1345, 1346.
Comptes de Jean d'Hauteville, châtelain de St-Martin-de-Queyrières.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 693.

33744 1345.
Compte de Henri Garin, clerc du dauphin et cellérier de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 165ᵇ.

33745 1345, 1348.
Comptes de Reynaud de Morges, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 730.

33746 1345.
Compte de Jean Blanc, châtelain de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2147.

33747 1345.
Compte de Pierre Allemand, seigneur d'Agnielles, châtelain de Veynes.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 248.

33748 1345.
Compte de Reymond Leuson, chevalier, châtelain de Voreppe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 578ᵃ : VI, 329ᵇ.

33749 (Avignon), 25-26 juin 1345.
Privilèges accordés à Humbert, dauphin de Viennois, général de l'armée chrétienne contre les Turcs : Indulgence plénière à l'article de la mort ; droit de choisir un confesseur avec tout pouvoir de l'absoudre ; autorisation de faire découper son corps, s'il venait à trépasser outre-mer, et d'en faire ensevelir les parties où il lui plairait ; 40 jours d'indulgence pour ceux qui prieront pour lui et le succès de la croisade ; permission pour lui et son entourage de communiquer avec les excommuniés et les infidèles autant que nécessaire. Autorisations de faire célébrer la messe avant l'aurore, d'entrer avec 12 personnes honnêtes dans les monastères de religieuses, à condition de n'y pas coucher ni manger ; de recevoir les sacrements de tout prêtre, de faire célébrer, portes fermées, dans les lieux soumis à l'interdit. Indulgence d'1 an et quarantaine pour les assistants au prône de la messe solennelle ; privilège de l'autel portatif.
Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 514-5 (à part, 8-9). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nᵒˢ 556-7.

33750 (Avignon, 25 juin 1345 ?).
Bulle du pape portant autorisation au confesseur du dauphin de l'absoudre des vœux.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 40.

33751 (Avignon), 25 juin 1345.
Confirmation de la collation à Humbert Pilat du canonicat et prébende vacants dans l'égl. St-André de Grenoble par la mort d'Humbert Claret, dont tous les bénéfices avaient été réservés par Jean XXII le 21 janv. 1333. H. Pilat possédait dans cette église un canonicat et l'office de chantre (60 bons s. Vien.), dans celle de Nevers un canonicat avec prébende et expectat. de dignité, dans celle d'Embrun un canonicat avec expectat. de prébende, dans celle de St-Eloi de Nevers l'office de vicaire perpétuel de l'autel de la Ste-Vierge. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nᵒ 558.

33752 Avignon, 25 juin 1345.
Humbert, dauphin de Viennois, nomme chapelain de sa chapelle domestique Rican d'Entraigues *(Inter Aquis)*, moine de St-André au dioc. d'Avignon, dont il a entendu récemment résonner la voix mélodieuse dans sa chapelle, sceau. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, Amblard seigneur de Beaumont et François de Palma, profes. en droits et chevalier. H(umbert) P(ilati).
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxxiij*, 90ᵃ. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 545 ; *Hist. de Dauph.* II, 513.

33753 Avignon, 25 juin 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, aux bailli, juge et procureur du Viennois, et au châtelain de Villeneuve de Roybon. Pierre de la Tour, fils naturel *(donatus)* de son aïeul Humbert, dauphin de Viennois, avait reçu de lui l'office de forestier de Chambaran et Villeneuve de Roybon, par lettres scellées. Il s'étonne beaucoup qu'ils ne l'en aient pas laissé jouir et leur enjoint de le faire, sous peine de 20 marcs d'argent et de son indignation. Il mande aux auditeurs de ses comptes d'admettre les droits et émoluments de cet office. *Dat. Avinione... Per dominum in consilio,* assistants, l'évêque de Grenoble, Amblard de Beaumont, François de Revel, Jacques de Die, chevaliers, et Pierre Durandi. Henri Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIj*, 66*, Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 204-5.

33754 25 juin 1345.

Reconnaissances au dauphin Humbert par les habitants de Misoën, qui déclarent être hommes liges et taillables, astreints aux chevauchées, *ad operam et manu operam.*

Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288*).

33755 Avignon, 25 juin 1345.

Le dauphin Humbert confirme ses concessions précédentes aux religieuses de Salettes ; il y ajoute l'étang de Lancin, avec sa chaussée du côté « Charins » jusqu'aux prairies, la forêt de Sernesim avec ses dépendances et le bois dit Lecheres près du chemin de Crémieu et Amblagnieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 183 : 101b.

33756 Avignon, 25 juin 1345.

Le dauphin donne à Pierre de Troyes *(Trecis)*, son barbier, les offices de la mainerie *(maynarie)* et de la leyde des château, ville et mandement d'Upaix *(Upasii)*, dioc. de Gap, que Giraudon d'Alinge, garde de sa coupe, percevait à sa mort, mandant aux bailli, juge et procureur du Gapençais et au châtelain d'Upaix... *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François juge des appellations, Guillaume Fornuerii, procureur du Dauphiné, Jean Amandr.

Arch. de l'Isère, B. 3245, XXXVIIj*, 50*. = Roman, 223*.

33757 Avignon, 26 juin 1345.

Collation du prieuré de *Dunetis*, ordre de Cluny et dioc. de Nîmes, vacant par la translation d'Arnaud de *Caneto* au prieuré de St-André près les murs de Gap.

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 601.

33758 27 juin 1345.

Vente par Jean Atichon à Pierre Chevallier, d'une partie de maison située à Tullins, avec l'investiture et quittance des lods donnée par le prieur dud. lieu.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 98*, n° 761.

33759 (Avignon), 28 juin 1345.

Edouard, seigneur de Beaujeu, obtient à Guience de Lavent un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 560.

33760 Avignon, 28 juin 1345.

Donation par le dauphin Humbert à Giraud de Près, damoiseau, neveu de son très cher ami le cardinal P(ierre Desprès), évêque de Palestrina, de 120 liv. de revenu assignables en Dauphiné, sous réserve de l'hommage qu'il lui prêta ; sauf son hommage au roi de France. *Dat. Avinione*, grand sceau, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Guill. de Royn, chevalier, Guill. de Varey, prieur de St-Benoît, et Guill. Fornerii, procureur du dauphin en cour Romaine. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIc iiij, 266; B. 3245, jb, 13b; Ixxix-IIIIxx, 91b-2. Paris, Arch. Nat., J. 282, n° 3. *Invent. Gapençais*, 558.

33761 (Avignon), 29 juin 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Martin de Bellegarde, bourgeois de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 561.

33762 Avrilly-lez-Beaufort, 29 juin 1345.

Philippe, roi de France ordonne au sénéchal d'Anjou d'assigner à Louis de Poitiers, comte de Valentinois, les 3000 liv. de rente à lui données précédemment.

Arch. de l'Isère, B. 3579, orig. parch. (*Invent.* III, 1013). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307 (à part, I, 332).

33763 Avignon, 29 juin 1345.

Le dauphin Humbert concède en viager à Ancelmet de Rida, de Flumet, l'office de la sergenterie et mainièrie *(maignierie)* de la cour du château, ville et mandement de Flumet, sous la pension de 2 chapons et 1 florin à Noël, mandant au châtelain... *Dat. Avinion.* assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et le chancelier du Dauphiné. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245, XXXIXx, 51*.

33764 Avignon, 30 juin 1345.

Le dauphin Humbert ordonne aux bailli, juge et procureur du Graisivaudan de saisir et faire vendre à l'encan les biens que possède dans ce bailliage Pierre d'Avalon, chevalier, qui doit depuis longtemps 63 liv. 14 sols 3 den. et obole gros Tournois par arrêt final de compte. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier, le commandeur de Marseille, François de Palma, prof. de droits et chev., et Jacques de Die, chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), XXXVIIj, 50b.

33765 Avignon, 30 juin 1345.

...Ind. 13... Le dauphin Humbert enjoint de vive voix à Guigues Tosquani chev., châtelain de Vizille, sous peine de 1000 marcs d'argent de faire vendre des biens de Pierre d'Avalon, chev., pour les 63 livr. qu'il lui doit par arrêté des auditeurs des comptes delphinaux. *Ap. Avinionem*, en la maison des frères Mineurs ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacque Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Palma, professeur de droits, chev. et juge des appellations du Dauph., Raymond Chaberti, Jean d'Hauteville, doct. en droit, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Jacques de Die, chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), jb, 151b ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), XXXVIIj, 50.

33766 (Juin-juillet) 1345.

Instructions données à Nicolas d'Astribort, chevalier et conseiller du dauphin, envoyé par lui comme

ambassadeur à Venise : il annoncera à la République la nomination de son maître comme capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs ; il compte s'embarquer à Marseille au commenc[t] d'août, à Brindisi à la fin de sept. pour arriver à Négrepont.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 559-60, cf. 517 (à part, 53-4, cf. 23).

33767 1345.

Le dauphin Humbert demande aux Chartreux 12 moines pour son expédition en Orient : le prieur ne croit pas devoir les accorder.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.*, V, 449.

33768 (1345).

Le dauphin Humbert, capitaine général de l'église Romaine et chef des armées contre les Turcs, nomme deux religieux Carmes pour le suivre en son expédition et pour être missionnaires.

Invent. Généralité Dauph. I, 27[b] : 41.

33769 Juin-juillet 1345.

Reconnaissances en faveur de noble Philippon Philippe pour des biens à Goncelin, St-Pierre-d'Allevard et aux environs.

Arch. de l'Isère, B. 4102 (*Invent.* IV, 117[a]).

33770 Villeneuve-lès-Avignon, 1[er] juillet 1345.

Le pape Clément VI accorde au monastère fondé par le dauphin à Montfleury, dioc. de Grenoble, sous le vocable de Notre-Dame et de s[t] Pierre martyr, l'exemption des dîmes, péages et autres redevances... *pontif. a° 4... — Piis sublimium. Sublimius personarum.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 362[b] ; B. 2951, 198 ; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 185[a]). = GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 564.

33771 Villeneuve-lès-Avignon, 1[er] juillet 1345.

Bulle du même, accordant au monastère une indulgence d'1 an et 1 quarantaine aux fêtes de Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension et Pentecôte, aux 4 fêtes principales de la s[e] Vierge, à celles des s[ts] Pierre et Paul, Dominique et Pierre martyr, ainsi qu'au jour anniversaire de la dédicace de l'église. — *Universis Christi.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 362[b] ; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 185[a]). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 565.

33772 Avignon, 1[er] juillet 1345.

Le dauphin Humbert... reconnaît avoir reçu de ses trésoriers Pierre Canavesii, de Lagnieu, et Jean Bauduti, de Crémieu, sur leur recette au bailliage de Mâcon, 1000 flor. d'or gros poids de Florence, dont une 1[re] quittance a été perdue ; à comprendre dans les comptes des auditeurs. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, le chancelier et Jean Revolli, confesseur du prince. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxxix[a], 51[b].

33773 Aix, 1[er] juillet 1345.

L'abbaye de Boscaudon s'oblige à payer chaque année, à la cour des comptes de Provence, 1 flor. de Florence, pour l'achat de la montagne de Morgon (18 juin 1344). Témoins : Boniface et Pierre de Pontis, frères, Guillaume Henri, de Cadenet, juriscons., Raymond de Pelagena, vicaire royal à Aix, etc.

Arch. des Htes-Alpes, H. 7, copie (*Invent.* 9[a]).

33774 Proyas, 2 juillet 1345.

Raymond Cotaroni, moine de St-André, prieur de Proyas, donne à nouveau bail une terre à Raymond Armandi, du même lieu. *Act. ap. Proacium*, dans le cloître.

Arch. de la Drôme, Dominicains du Buis, orig. parch.

33775 Avignon, 3 juillet 1345.

Devant le maître rational, François de Revel, Jacques de Die, Guigues Tosqui, chevaliers, et Pierre Durandi, jurisc., *computatores*, le procureur de Philippe Espine produit une créance de 240 sommées d'annone (17 août 1333, Pons Laurencii not.) et une lettre du dauphin (28 déc. 1345/4).

Arch. de l'Isère, B. 2812 (*Monet.-gabell. 1343-4*), xlv-j.

33776 3 juillet 1345.

Reconnaissance passée en faveur de noble Jean Berlioz, de la Terrasse, par Jean Amblard, fils de Guillaume de St-Bernard, d'une terre à la Terrasse, vers Lachau. Humbert Dutruc not.

Inventaire du Touvet, St-Vincent.

33777 Venise, 5 juillet 1345.

Lettre du sénat de Venise à son ambassadeur à Avignon, déconseillant au dauphin la route de Venise, les affaires d'Orient réclamant sa prompte arrivée ; d'ailleurs on ne pourrait pas mettre de bateaux à sa disposition.

FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 517 (à part, 11).

33778 Les Baumes, 5 juillet 1345.

Bail emphytéotique par Guillaume Durand, prieur, et 3 chanoines du prieuré de N.-D. des Baumes, de Châteauroux, d'une blache située à St-André-lès-Embrun, peu utile au monastère, à Raymond Provenchi dit Rauvol, Jean Vincent, fils de feu Jean de Valubaye *(Vilubaya)*, Jacques Celarort, André Leydon, Bertrand Eymeric, Jacques Gascon, habitants de St-André, et Bompard Elion, de Chalvet, hameau d'Embrun, moyennant 56 Tournois d'argent de pension. Fait au prieuré.

Arch. des Htes-Alpes, H. 36, orig. et copie (*Invent.* 39[a]).

33779 Avignon, 6 juillet 1345.

Le dauphin Humbert, sensible aux services rendus à lui et à la dauphine par Alisia, fille naturelle *(donata)* de son oncle Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny « memorie recolende », et sa promesse de le suivre en Turquie, laissant ses enfants, lui confirme la dîme de Balmetis ; sceau. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil l'évêque de Grenoble, Amblard s[r] de Beaumont, François de Revel, Jacques de Die, chev., et P. Durandi. Henri Ga.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lviij[a], 70[a].

33780 Avignon, 6 juillet 1345.

Assignation par le dauphin Humbert à Jean de Cheunes, damoiseau, qui avait perdu sa terre lors de l'occupation du château de St-Germain, d'une rente de 100 flor. d'or poids delphinal sur les revenus du man-

dement et châtellenie de Cornillon en Graisivaudan. *Dat. Avinion.* assistants en conseil l'évêque de Grenoble, A. s^r de Beaumont, François de Revel, Jacques de Die, chevaliers, et Pierre Durandi. Henri Ga.

Arch. de l'Isère, B. 2953,57^bis; B.3245 (*Reg.licter.Humb.1345*), lix^x, 71^x. *Invent. Graisivaudan*, II, 55^x.

33781 Avignon, 6 juillet 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, fait don à son fauconnier Jean ou Johannot del Phloychy et à son épouse Antoinette de Baix *(Anthonia de Bays)*, de tous les revenus du château, ville, mandement et territoire de la Balme, dioc. de Lyon, pour en jouïr de leur vivant, saufs les émoluments de la juridiction et les bois *cerveyrini* et *lovareci ;* à charge de rendre compte chaque année des revenus de la juridiction à la Chambre des comptes. *Dat. Avinion.*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, A. s^r de Beaumont, François de Revel, Jacques de Die, chevaliers, et Pierre Durandi. Henri Ga.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lix, 71. *Invent. Viennois*, I, 184 : I, 102^x.

33782 Avignon, 6 juillet 1345.

Le dauphin Humbert, en reconnaissance des bons soins de m^e Girard de St-Dié *(Santo Deo Dato)*, professeur de philosophie, son médecin, lui confère la mistralie du château et de la châtellenie du Champsaur, sa vie durant, que tenait à sa mort Guillaume de Bleiz, damoiseau, en rémunération d'autres pensions ; mandant au châtelain du Champsaur... *Dat. Avinione* (d'abord 14 mai), assistants en conseil (effacé : Jean Revolli, confesseur du dauphin), l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, François de Revel, Jacques de Die, dit Lappo, chev., et Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu. G. F. (H. P.)

Arch. de l'Isère, B. 2953 et B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xxiiij^x 36^x. *Invent. Graisivaudan*, I, 341^x. = ROMAN, 223^x.

33783 Villeneuve-lès-Avignon, 9 juillet 1345.

Le pape Clément VI autorise l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble à dispenser les prélats, ecclésiastiques, nobles, vassaux et communautés du serment qu'ils avaient prêté à Philippe, fils du roi de France, duc d'Orléans, à qui Humbert dauphin de Viennois, avait cédé le Dauphiné de Viennois, duché de Champsaur, principauté de Briançonnais, marquisat de Césane, comtés de Vienne, Albon Briançonnais, Embrunais et Gapençais, baronnies de la Tour, Valbonne, Faucigny, Mévouillon et Montauban ; ces terres ayant été transférées par les contractants à Jean, fils du même roi, duc de Normandie. — *Sicut pro parte.*

Arch. de l'Isère, B. 3268, orig. parch. (*Invent.* II, 245^x). *Invent. Généralité*, I, 28 : 43. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 59. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 527-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 492-3. = GUIFFREY, 332, 95. — Cf. 7 juin.

33784 Avignon, 9 juillet 1345.

Le dauphin Humbert mande à ses conseillers Gilles *(Egidio)* Benedicti, chev., bailli de Somières *(Summidr.)* et à Raynier Vaignonis, jurisconsulte, d'assigner sur le château, ville, mandement et territoire de Somières *(Symidrio)* 100 livr. de revenu qu'il avait concédé au royaume de France à Astorge de Durfort, damoiseau, fils d'Etienne de Durfort, chevalier du dioc. de Limoges, et à ses enfants de sa femme Helis, fille de Jacques Judicis, chev., nièce du pape Clément VI. *Dat. Avinione*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, Amblard, s^r de Beaumont, et François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), av. xl, 52 (minute).

33785 Avignon, 10 juillet 1345.

Le dauphin Humbert transmet à Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, doct. en droit, et aux autres commissaires généraux en Graisivaudan, ses lettres du 22 juin préc. qui suspendent les poursuites contre les Lombards de Grenoble, Vizille, la Mure et l'Oisans. Il leur reproche sévèrement de n'en avoir pas compris la portée, son but étant d'obtenir d'eux un subside pour le s^t passage. *Dat. Avinione*, sceau secret en l'absence du chancelier, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, François de Palma, prof. de droits et chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245, avant xl, 52, original (*Invent.* II, 224-5).

33786 11 juillet 1345.

Le dauphin Humbert, pour récompenser de ses services Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois, lui donne la seigneurie de Veynes. — Cff. 24 et 25 janv. préc.

ANSELME, *Généal. mais. France*, II, 189. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX (à part, I, 316).

33787 Villeneuve-lès-Avignon, 11 juillet 1345.

Supplique du sacristain et du chapitre de l'église de St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, au pape Clément VI : Sa Sainteté ayant inféodé à nouveau à Humbert dauphin de Viennois la moitié de la juridiction de leur ville, à la réserve de leurs droits, propriétés et revenus, ils la prient de désigner un de ses cardinaux pour préciser quels sont ces droits, etc., les officiers du prince s'emparant de tout, et de défendre en attendant de rien innover. *Acta ap. Villam Novam*, dioc. d'Avignon, dans l'habitation du cardinal Bertrand, ...ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 4 ;* présents : Jean de *Blauriaco*, profes. en droits, chanoine d'Aix, chapelain du pape, Jean d'Eygaliers *(Aquillerio)*, prieur de St-Pantaléon, dioc. de Trois-Châteaux, et Reymard Frocerii, damoiseau et familier du cardinal.

GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 159-60, n° 13.

33788 Villeneuve-lès-Avignon, 11 juillet 1345.

Aymar de Curson, Amblard de Briord et Raymond Rachetii, chanoines de St-Barnard de Romans, prient Bertrand, cardinal de St-Marc, de donner suite à leurs réclamations contre le dauphin de Viennois, suivant la commission verbale qu'il en a reçu du pape Clément VI ; il fait rédiger en acte leur supplique par le notaire Etienne de Rame..., ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 3017, VII^xx xvij. — GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 158-60.

33789 Avignon, 12 juillet 1345.

Le dauphin Humbert mande au juge du Graisivaudan et au châtelain de faire payer à Humbert Guiffredi, de Brié *(Brecio)*, beau-père de son fidèle clerc Guigues Frumenti, les cens accoutumés sur le manse Long de la

paroisse de Brié. *Dat. Avinione,* anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, Amblard s[r] de Beaumont et François de Palma, prof. de droit, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lvij[v], 69[r].

33790 Notre-Dame de Bon-Repos, 13 juillet 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, se proposant d'entrer en mer au mois d'août comme capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs et ne voulant pas laisser ses sujets tomber dans un « scandaleux labyrinthe », considérant le dévouement à sa personne de la famille des Villars et les mérites particuliers d'Henri, archevêque et comte de Lyon, le nomme son vicaire, recteur, pasteur, administrateur et lieutenant général et spécial de tout le Dauphiné, lui donnant plein pouvoir sur les châteaux, la justice, les revenus, les officiers, les dépenses, mandant aux baillis, juges, etc., de lui obéir. Serment d'Henri d'administrer fidèlement. Sceau. Donné dans le monastère *B. Marie de Bona Requie* près Avignon, assistants en conseil, Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, Aymar s[r] de Roussillon, Hugues s[r] de Viriville, Aynard s[r] de Vinay, *(Vignayci, Vinayci),* Odobert, s[r] de Châteauneuf, Artaud s[r] de Claveyson *(Clavaysonis),* Joffred s[r] de Chatte, Guillaume de Compeis, s[r] de Thorenc, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, Guillaume Bâtard s[r] de Furmeyer *(Furmeierii),* Jean bâtard du dauphin Guigues, François de Palma, prof. de droits, Humbert de Brive, Pierre de Boëge *(Boegio),* Guillaume de Roin, François de Revel, Jacques de Die, Guigues Tosquani, chevaliers, Aynard de Roussillon, s[r] de Serrières, Henri Grassi, s[r] de Valgaudemar, damoiseaux. Jean de Hauteville, Raymond Falavelli, Pierre Durandi, Humbert d'*Aureaco,* Pierre Charioudi, et Raymond Chaberti, jurisconsultes. *Exped.* H. P. G. F. Hugues Moteti, de Gren., not. imp. et juré du Dauph., et Jean Mathey, not. sur prière de Nycoud de Farnas,.. — *Rei geste.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij-iiij, 200-1 ; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 59 ; viij-ix, 60-1 ; B. 2976, 98 ; B. 3218, vj-iij, 13-5 ; B. 3219, orig. parch. ; B. 3245, IIII[xx] vj-ij, 98-9 (*Invent.* II, 225-6). *Invent. Généralité,* I, 279[b], 389 : 532, 739. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 545-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 513-5. = *MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.*, 96. PALLIAS, 59-60.

33791 Avignon, 13 juillet 1345.

Le dauphin Humbert charge son conseiller Raymond Falavelli, jurisconsulte, de concert avec Pierre de Bouquéron *(Bucurione),* vice-official de l'évêque de Grenoble, de remettre en possession certains citoyens de Grenoble qui avaient acheté le commun de la ville et en avaient été dépouillés. Sceau secret en l'absence du chancelier, assistants en conseil le prieur de St-Donat, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Parme, doct. en droits, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xl[r], 52[r] ; xliij-iiij, 55-61.

33792 (13 juillet 1345).

Jean, évêque de Grenoble par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, commet Pierre de Bouquéron, prieur de Sinard et son vice-official, pour agir de concert avec Raynard Falavelli (date emportée),

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xl[r], 52[r].

33793 Avignon, 14 juillet 1345.

...Ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 4.* Humbert, dauphin de Viennois, désireux d'augmenter en serviteurs et en édifices le couvent des frères Prêcheurs de Grenoble, ordre de St-Dominique, lui fait don ainsi qu'à frère Jean Revolli d'une maison près du couvent, acquise par lui de feu Jean, évêque de Tivoli, son chancelier, avec son verger restreint par le petit Drac *(Dravetum).* Investiture par la tradition de son anneau. Fait dans le territoire *Avinionis,* en la maison ou bastide de feu le cardinal (Bertrand) de Montfavet *(Monte Favencio) ;* présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Parme, Jacques de Die, François de Revel et Jean bâtard, chevaliers. Guigues Frumenti, de Grenoble, et Humbert Pilati, de la Buissière, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 110 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), v, 122. *Invent. Graisivaudan,* II, 282[b]. — CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble,* 42-4, n° 17.

33794 Mon. de Bon-Repos hors Avignon, 14 juil. 1345.

Le dauphin Humbert portant une affection particulière au monastère des religieuses de l'ordre des Prêcheurs fondé à Montfleury, près Grenoble, accorde à la prieure et à Jean Revolli son confesseur l'autorisation pour les recteurs, agents, receveurs et autres domestiques du monastère d'exiger les bans et gages de toute personne qui causerait des dommages à ce couvent, qu'il met sous sa sauvegarde et décharge de tout péage, gabelle, leyde par toute sa terre ; il lui confirme tous les autres privilèges. Ind. 13. Fait dans le monastère de Notre-Dame de *Bona Requie* hors *Avinionem,* en la maison de feu le cardinal de Montfavet ; présents *ut supra*.., Jean de Chissé..., Am. de Rouss., cos[r] du Bouchage..., Palma, prof. en droits... Guigues Tosquani, de Grenoble...

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 485 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), vj-ij, 123-4. *Invent. Graisivaudan,* III, 17[b].

33795 Monast. de Bon-Repos, 14 juillet 1345.

Commission du dauphin Humbert à Henri de Villars, archevêque de Lyon, son vicaire (lieutenant général) en Dauphiné, pour assigner aux prévôt et chapitre de St-André de Grenoble une rente de 400 flor. qu'il leur devait par transaction entre eux pour raison de quelques fiefs qu'ils lui avaient cédés dans le mandement de Montbonnot et Montfleury. *Dat. in monasterio Beate Marie de Bona Requie* près Avignon, en la maison jadis au cardinal de Montfavet. Anneau secret en l'absence du chancelier, assistants *ut supra,* Jean d'Hauteville, doct. en droit. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlvj-ij, 58-9. Grenoble, *Invent. Graisivaudan,* II, 282[b].

33796 Monast. de Bon-Repos, 15 juillet 1345.

Le dauphin Humbert déclare bannaux les moulins, battoirs et fouloirs que Hugues Dauphin, seigneur de

Faucigny, avait donnés aux religieuses de Mélan, ordre des Chartreux, à Sallanches en Faucigny, en compensasion de 10 muids de froment annuels, et ordonne à tous les habitants du lieu d'y aller moudre leurs blés, battre leurs chanvres et fouler leurs étoffes suivant l'usage commun. *Dat. in monasterio B. M. de Bona Requie.* Anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et Amblard s^r de Beaumont. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlj, 53. *Invent. Graisivaudan*, II, 527-8.

33797 Avignon, 15 juillet 1345.

Jean, évêque de Grenoble... *Dat. Avinioni...*

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, VII^xx IX v^b.

33798 15 juillet 1345.

Transaction entre l'abbaye de Boscaudon et la ville d'Embrun à propos de la forêt de Montmirail.

Arch. de l'Isère, B. 2995. = ROMAN, 223^a.

33799 Monast. de Bon-Repos, 16 juillet 1345.

Le dauphin Humbert, à la supplique de Guillaume Lombardi, de Serres, lui confère l'office de notaire de la cour du château et territoire d'Upaix, vacant. *Dat. in. monasterio Beate Marie de Bona Requie prope Avinionem.* Sceau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, Amblard s^r de Beaumont et François de Theys, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xli^a, 53^a. = ROMAN, 223^a.

33800 (Avignon), 17 juillet 1345.

Hugues de Genève, seigneur d'Anthon et de Varey, sur le point de partir pour l'Orient avec le dauphin, obtient un bénéfice pour son chapelain Nicod de *Fonte*, prêtre de Genève... — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 567, cf. 570.

33801 Monast. de Bon-Repos, 17 juillet 1345.

Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, réclame du dauphin Humbert l'hommage dû à son siège : ce que ce prince promet, à condition que le prélat et le chapitre de Die seront fidèles à leurs engagements. Fait au monastère de Notre-Dame de *Bona Quiete* près Avignon ; présents : H(enri de Villars), archevêque de Lyon, Jean (de Chissé), évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon et François de Palma, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ij^a, 152^a ; B. 3245, 89. — Bibl. de Grenoble, R. 4452, 152. CHEVALIER (J.), *Hist. de Die*, II, 218 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 78 (à part, I, 122).

33802 Monast. de Bon-Repos, 17 juillet 1345.

Le dauphin ordonne au châtelain de Bellecombe de faire faucher les blés des essarts *in Esparris* et de les conserver sous bénéfice d'inventaire jusqu'au passage du vicaire qu'il laissera en Dauphiné quand il ira en Turquie. *Dat. in monasterio Beate Marie de Bona Requie* près Avignon. Anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, Amblard s^r de Beaumont, François de Theys et François de Palma, prof. de droits, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlj, 53^a.

33803 Monast. de Bon-Repos, 17 juillet 1345.

Le dauphin, pour récompenser les agréables services de François Chapusii, de la Roche-de-Glun *(Ruppe Clivi)*, lui concède l'office *maignerie et bannerie* du territoire et mandement de ce lieu, pour 5 flor. d'or par an. *Dat. ut supra.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlij^a, 54^a.

33804 (Avignon), 18 juillet 1345.

Le pape avise du départ du dauphin pour la Terre-Sainte la reine de Sicile et lui demande de laisser partir avec lui Bertrand de Baux, comte de Monte Caveoso.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 573.

33805 (Avignon), 18 juillet 1345.

Le pape informe François, [arch]evêque de Crète, vice-légat du pape en Orient, le général et les autres capitaines de l'armée chrétienne de la nomination du dauphin Humbert comme chef de la Croisade.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 571.

33806 (Avignon), 18 juillet 1345.

Le pape recommande le dauphin qui part pour la Terre-Ste aux villes de Gênes, Pise, Ancône, Pérouse, Sienne, Florence, à l'archevêque et au gouverneur de Milan, aux gouverneurs de Vérone et de Bologne, pour qu'elles l'aident de leurs subsides.

FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 521 (à part, 23). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 572.

33807 (Avignon), 18 juillet 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Adémar de Poitiers, seigneur de Clérieu, dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 574.

33808 18 juillet 1345.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Etienne et Oudrison de Lucinge, frères, fils de Meruet.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 42^a.

33809 Pontcharra, 18 juillet 1345.

...Ind. 13... Nicolas Nicholay, chapelain et procureur de l'hôpital de Pontcharra, donne quittance à Guigues Massoeni, jadis recteur de cette maison, des biens qu'il lui a livrés. *Act. ap. Pontem Charralem*, en l'église de Ste-Catherine ; témoins. Guigonet de Ponthaut *(Ponte Alto)*, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 27 lig.

33810 (Avignon), 19 juillet 1345.

A la demande de Sybille de Baux, comtesse de Valentinois et Diois, Jean du Pont, clerc de Valence, est pourvu d'un canonicat en cette égl. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le doyen de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 576.

33811 Avignon, 20 juillet 1345.

Le dauphin Humbert notifie à Etienne de Roux, chev. et doct. en droit, et Arnaud Ripperie, juriste, commissaires généraux en Graisivaudan, qu'il a reçu des consuls et de la communauté de Grenoble une protestation contre la vente du commun à un prix inférieur de plus de moitié à la valeur réelle ; de concert avec Pierre de Bouquéron, prieur de Sinard, vice-official de Grenoble, ils feront accepter comme arbitres Raymond Falavelli (remplacé par son frère Guy, chev.), Guigues Borrelli le jeune, Gerio d'Ymola, doct. en droit, et

Michel de Clerico, de Césane, juriste, et pour supérieurs Amédée Alamandi, prieur de St-Laurent de Grenoble, et Amblard de Briord, chev , bailli du Graisivaudan. Anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants le commandeur de Marseille, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Revel et Guigues Tosquani, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xliiij,56^b.

33812 Avignon, 20 juillet 1345.

Ind. 13, Humbert dauphin... *ap. Avinionem*, dans le couvent des frères Mineurs, qu'habite le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 489; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxix^b, 223^b.

33813 Avignon, 20 juillet 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, seigneur d'Anduse *(A-siaco)*, mande à m^es Pons Geraldi, d'Alais, Pierre Fornerii, d'Anduse, juristes, et Jean Andree, notaire de la cour d'Anduse, de poursuivre une enquête contre Pierre Frecaçii, dit Geiout, de Lasano, et Pierre du Mas, de Lesano ; (sceau) secret en l'absence du chancelier. *Act. et dat. Avinion.* ; assistant en conseil, François de Parme, prof. de droits et chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlij^a, 54^b.

33814 Avignon, 20 juillet 1345.

Le dauphin Humbert, seigneur d'Anduse *(de A-siaco)*, libère Pierre Fresacii, dit Iveions, de Lesano, et Pierre du Mas, dudit lieu, maréchal de chevaux, des sentences portées contre eux pour avoir défloré ou connu par violence Bartholomea de l'Eglise, de St-Jean de Blasmar, confessant avoir reçu 150 flor. d'or de Fresacii et quittant l'autre à cause de sa pauvreté. (Sceau) secret en l'absence du chancelier. *Act. et dat. Avinion.* ; assistants en conseil, le commandeur de Marseille, François de Palma, prof. de droits, Lantelme Aynardi, Guillaume de Royn, François de Revel, Guigues Tosquani, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xliij^a, 55^b.

33815 Avignon, 20 juillet 1345.

Le dauphin ordonne au bailli et aux justiciers de sa terre d'Anduse de suspendre l'exécution de 200 flor. que lui avait promis Pons Fresacii pour son frère Pierre. *Dat. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xliij^b, 55^b.

33816 Avignon, 20 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert signifie au châtelain d'Auberive et autres du Viennois de respecter les libertés et franchises réservées à son chambrier Humbert Colonelli dans la concession des gabelles de St-Alban par eau et du Viennois par terre ; mandat aux bailli et juge du Viennois... *Dat. Avinione ;* anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, Hugues de Genève, François de Palma... et Guill. de Royn, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), liij-iiij, 65-6.

33817 Avignon, 21 juillet 1345.

A la demande des bourgeois et habitants de Romans, le pape leur nomme pour une fois des procureurs et syndics chargés de recueillir les 5000 flor. qu'ils doivent au dauphin d'après leurs conventions. — *Cum sicut pro.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 182-3. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 577.

33818 Avignon, 21 juillet 1345.

Lettre du dauphin Humbert à tous ses officiers et sujets du Dauphiné, pour recommander à leur bienveillance l'ambassadeur vénitien à la cour d'Avignon, Justinien Giustiniani, au cas où il viendrait à traverser le pays. Il rappelle les honneurs et bienfaits dont il a été naguère comblé par le doge et la république. *Dat. Avinione.* [Sceau] secret en l'absence du chancelier. Par le prince en conseil, où l'évêque de Grenoble, Amblard s^r de Beaumont et François de Parme *(Palma)*, profes. de droits et chevalier. Expéd. H. P.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVIX, 548-9, cf. 518 (à part, 42-3, cf. 12).

33819 Avignon, 21 juillet 1345.

Le dauphin Humbert constitue Bertrand de Bel de port *(Bello de port)*, damoiseau, châtelain du château et mandement de Nyons *(Nihonis)*, aux gages accoutumés. *Dat. Avinion.*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Rossillon *(Rossilhion.)*, François de Theys, François de Palma, Guigues Tosquani, chevaliers, Jean d'Hauteville, doct. en droit, et Pierre Durandi, juriste. — Exécutoire à Bertrand Lauren., bailli et juge des baronnies de Montauban et Mévouillon.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlv-j, 57-8.

33820 Avignon, 21 juillet 1345.

Jean, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque de Grenoble, expose à Hugues de Commiers, chanoine et infirmier de l'égl. de Grenoble et son official, et Pierre de Bouquéron, prieur de Sinard et vice-official, la grave réclamation des consuls de Grenoble contre la vente du commun de leur ville ; ils se joindront aux commissaires du dauphin ; sceau secret. *Dat. Avinioni....*

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlv^a, 57^a. Grenoble, *Livre de la Chaine*, VII^xx ix.

33821 Avignon, 22 juillet 1345.

Humbert de Loras, damoiseau, se reconnaît homme lige du dauphin Humbert et lui rend hommage pour sa maison forte de Dizimieu, paroisse dudit ..., dans l'île de Crémieu qu'il avait en pur franc alleu ; il la reçoit en fief, sauf un pré sur lequel il y avait procès avec le prieur de St-Hippolyte de Crémieu ; le prince lui donne en augment de fief 10 flor. d'or de revenu à assigner dans le mandement de Crémieu. Ind. 13. *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin ; présents : frère Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seyssiaco)*, dioc. de Lyon, frère Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, François de Theys, s^r de Thoranne, et Guigues Tosquani, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 145 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), vij-iij, 124-5. *Invent. Viennois*, II, 9^a : III, 13.

33822 Avignon, 22 juillet 1345.

Ordonnance du dauphin conférant la maîtrise des monnaies delphinales à Pierre Lefèvre *(Fabri)* et Otholino Lazari, avec ordre de faire ouvrer dans les ateliers de la Tronche, près Grenoble, Serves *(Cervie)*, Crémieu,

Mirabel ou tout autre lieü du Dauphiné des florins d'or, douzains, deniers noirs ternaux et petits ternaux. Ind. 13... *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques de Die et Guigues Tosquani, chevaliers, Raymond de Revel, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), viij-ix, 125ᵇ-6 ; B. 2814, 15ᵇ. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 94-5, 109.

33823 22 juillet 1345.

Fragments de reconnaissances passées en faveur de Gilet de Montorcier, seigneur de Pellafol. — Cf. 22 mai préc.

Arch. de l'Isère, B. 3335 (*Invent.* II, 288ᵇ).

33824 Avignon, 23 juillet 1345.

Clément VI proroge le terme assigné au dauphin pour son départ le 2 août et son arrivée à Négrepont au milieu d'octobre, à ne partir que le 2 octobre pour arriver au milieu de novembre.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 549-50 (à part, 43-4). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 579.

33825 Avignon, 23 juillet 1345.

Vente par le dauphin Humbert à Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, au prix de 31000 liv. Parisis, de la baronnie de Portes-*Bertrandi*, dioc. d'Uzès, avec les châteaux et forteresses dud. lieu, de *Gualberta*, de *Dezis* et la 1/2 de Sainte-Foy *(Serveria)*, les feux nobles du mandement du château de Montalet *(Montealeno)*, la ville, château, tour et forteresse d'Alais *(Alesco)*, dioc. de Nîmes, la 1/2 de la ville d'Anduze et son territoire. — Cf. 29 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2614, 187 ; B. 3899, orig. parch. (*Invent.* IV, 5ᵇ).

33826 Avignon, 23 juillet 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du Saint-Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, constitue Bernard Capelle, de Chypre *(Chippro)*, Louis Leonis, chevaliers, et Dominique Cadore, de Gênes, son huissier, procureurs pour louer une ou plusieurs galères *(galeas)* en vue de traverser de Marseille ou Avignon à la cité de Naples, et convenir du nolis *(naulum)* ou prix. Il promet de ratifier leurs accords. *Acta ap. Avinionem*, en la maison du couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean évêque de Grenoble, Hugues sʳ de Gex *(Jaz)*, Guillaume Artaudi, sʳ d'Aix *(Aysio)*, François de Parma, prof. en droits, Nicoud de Glande et Guigues Tosquani, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), 127.

33827 Avignon, 23 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert mande à son vicaire H(enri), archevêque et comte de Lyon, qu'il a récemment concédé la maîtrise de ses monnaies à Pierre Fabri, de Romans, et Otholin Lazari, de Lodi *(Laude)*. Au cas où la frappe serait arrêtée faute de billon, il l'autorise à diminuer son seigneuriage *(seignoria)*. *Dat. Avinione*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, Jacques de Die, Guigues Tosquani, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlviij-ix, 60-1.

33828 (Avignon), 23 juillet 1345.

Le dauphin obtient pour Héliot des Portes, clerc de Grenoble, étudiant en lois, un canonicat avec expectat dans l'église de Genève. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 582.

33829 (Avignon), 23 juillet 1345.

Guillaume, seigneur de Mornans, vassal du comte de Valentinois et Diois, obtient pour son neveu Hugues de Mornans un canonicat en l'égl. de Die ; il possède déjà la chapelle de Ste-Juste dans celle de St-Paul-Trois-Châteaux. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 578.

33830 (Avignon), 23 juillet 1345.

Guillaume de Mornans obtient pour son neveu Etienne Sectoris un canonicat en l'égl. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 580.

33831 (Avignon), 23 juillet 1345.

Tersolet de Poitiers obtient pour Dalmace Cornilhani la conservation du prieuré de St-Jean de l'hôpital de Crest, dioc. de Die, qui avait vaqué à la nomination d'Hugues à l'abbaye de Cruas : Dalmace étant excommunié, la collation avait été invalide.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 581.

33832 (Avignon), 24 juillet 1345.

Le dauphin Humbert obtient la commanderie *(præceptoria)* de Marseille, vacante par la translation de Jacques Riverie à celle de Navarre, dioc. de Pampelune, pour son frère naturel Jean de la Sône, chanoine de St-Antoine, nonobstant qu'il soit illégitime *de conjugato et conjugata*. — Exéc. : l'évêque de Marseille, l'abbé de St-Victor de Marseille et le sacristain de Gap.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 583.

33833 Avignon, 24 juillet 1345.

Le dauphin Humbert déclare tenir de Pierre, évêque et comte de Valence et Die, la baronnie de Mévouillon et lui en fait hommage comme ses prédécesseurs, avec baiser de bouche et jure dans sa main sacrée de lui être fidèle. Le prélat trouve cet hommage insuffisant : le dauphin répond qu'il en fera davantage quand il sera complètement informé ; l'évêque réplique que c'est au vassal d'informer son seigneur et non *vice versa*. *Acta ap. Avinionem*, en la maison des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Jean évêque de Grenoble, Amblard sʳ de Beaumont, Amédée de Roussillon, cosʳ du Bouchage, Guillaume Artaudi, seigneur d'Aix *(Aysio)*, Lantelme Aynardi, sʳ de Théus, François de Theys, sʳ de Thoranne, François de Palma, prof. de droits, François de Revel, Guill. de Roin, Pierre de Boëge, chevaliers, Guigues Galberti, lic. en droit, doyen de Die, André d'Alixan, chan. de Die, Guigues de Benne, prieur de Pommiers en Forez...

Bibl. de Grenoble, ms. R. 4452, 8. Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xjˣ, 128ᵇ. *Invent. Généralité*, I, 185 : 238. Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 74. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 218-9 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 78 (à part, I, 122-3).

33834 (Avignon), 25 juillet 1345.

Guillaume Cornilhani obtient pour son parent Guillaume de Divajeu, fils de noble Mathieu de Divajeu, homme lige de l'église de Valence, un canonicat en cette égl. : il est déjà choriste et prieur des égl. sécul. unies de St-Etienne de Bonne et St-Jean d'Artaise *(de Astaysano)* et chapelain de St-Sauveur à Crest (22 l. T.). — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le doyen de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 584.

33835 (Avignon), 25 juillet 1345.

Le même obtient pour Bertrand de Saou, clerc de Die, un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, l'official de V-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 585.

33836 Avignon, 25 juillet 1345.

...Ind. 13, dauphin Humbert et seigneur d'Entremont, *ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs de cette ville qu'habite le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), 129.

33837 25 juillet 1345-13 août 1347.

Procédures et formalités au sujet du procès pendant devant le dauphin Humbert, en son conseil delphinal, entre l'abbé et les religieux de Boscaudon et quelques habitants d'Embrun, au sujet des bois que lesd. religieux prétendaient leur appartenir.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 99.

33838 (Avignon), 26 juillet 1345.

Le pape avise Robert de St-Séverin, comte de Corigliano *(Coriliani)*, sur le point de partir pour la Terre-Sainte avec dix galères équipées à ses frais, d'avoir à se soumettre aux ordres du dauphin.

*RAYNALDUS, *Ann.* 1345, 8 (XXV, 359[b]). VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 508[a]. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 586.

33839 Avignon, 26 juillet 1345.

La dauphine Béatrix de Hongrie et le dauphin Hymbert, son fils, commettent à Raynaud Riverie, chevalier, les châteaux et châtellenies de la Mure, Corps et Beaumont, sur lesquels il percevra 40 livr. de rente annuelle jusqu'à assignation ailleurs. *Dat ut supra...* H. de Villars, archevêque et comte de Lyon, vicaire et lieutenant du Dauphiné... Jean Mathey. — Exécutoire à Guigues Pellicerii. — Autre aux bailli, juge et procureur du Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 2997, 18; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lij, 64-5. = ROMAN, 223.

33840 Avignon, 26 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert ayant concédé à son chef de cuisine Armandon du Bourg, dit Petit-Pas, en considération de son mariage avec Jeanne, fille de Pierre Soffredi, de la Balme, un moulin banal au mandement du Colombier, lieu dit en Reculons, le châtelain du lieu, Pierre Canavesii, de Lagnieu, en avait fait construire un autre sur la rivière de Charny, au préjudice du précédent. Le prince ordonne aux habitants de moudre leurs blés au moulin dud. du Bourg et déclare inutile celui construit par le châtelain. *Dat. Avinione*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Amblard s[r] de Beaumont, chev., et Jean d'Hauteville, docteurs en droit. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlvij, 59. *Invent. Viennois*, I, 288 : 523.

33841 Avignon, 26 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert avait concédé à son serviteur Humbert de Crémieu, dit Calet, la moitié des terres de 2 *essarti* au mandement du château de Montluel, dont il devait le 6[e] au châtelain ou cellérier ; le prince réduit ce 6[e] à 3 sols de cens. *Dat. ut supra*, assist. Henri de Villars, archevêque de Lyon. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), liij[a], 65[a].

33842 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert mande au châtelain de St-Nazaire-en-Royans de fournir chaque année 21 setiers froment, 20 seigle, 9 *transallie*, 107 avoine et 4 poules au chapelain Guillaume Robini, à l'hôtel de sa mère la grande *(major)* dauphine Béatrix de Hongrie. *Dat. Avinione*, (anneau) secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Parme, prof. de droits, François de Revel, chevaliers, et Raynaud Falavelli, juriste, G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 147 ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlvilj[a], 60[a] (*Invent.* II. 225[b]).

33843 (Avignon), 27 juillet 1345).

Le dauphin Hymbert notifie au châtelain de Beauvoir-en-Royans qu'il aura à fournir à l'hôtel de sa mère Béatrix de Hongrie, grande dauphine de Viennois, par an 66 setiers froment, 139 seigle, 133 avoine, 4 châtaignes et 132 poules. *Ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlviij[b], 60[b].

33844 (Avignon, 27 juillet 1345).

Le dauphin notifie au châtelain de Moras qu'il aura à fournir chaque année à l'hôtel de la grande dauphine 140 setiers froment et 180 poules ; — celui de Revel 53 set. from. et 170 poules ; — celui de Beauvoir-de-Marc 514 poules.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlviij[b], 60[b].

33845 27 juillet 1345.

Confirmation par le dauphin Hymbert d'un traité et assignation faite à Astorges de Durfort, damoiseau, fils d'Etienne de Durfort, chevalier du diocèse de Limoges, d'une pension perpétuelle de 100 liv. Tournois à prendre sur les revenus du dauphin dans le royaume de France, assignée par Gilles *(Egidius)* Benedicti, chev., et Raynier Vaignonis, juriste, sur les émoluments et les revenus des leydes des grains du château de Somières *(Sumidrio). Dat. ut supra...* Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat... H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), I, 62. Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 28[b] : 43.

33846 Avignon, 27 juillet 1345.

Il y avait discorde et débat entre le dauphin, ses officiaux et hommes des châteaux et mandements de la Buissière, Bellecombe, Cornillon, Montbonuot, Montfleury, Montfort et autres en Graisivaudan, et le seigneur d'Entremont, au sujet des alpages, pâquerages,

gardes et sur l'hommage dû par celui-ci au dauphin. La cause fut examinée entre Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, et François de Theys, s^r de Thoranne, pour le compte du dauphin, et Guillaume s^r d'Entremont pour le sien. Des mémoires furent échangés : l'un de la main de l'évêque de Grenoble, l'autre de celle du seigneur d'Entremont. Finalement le dauphin abandonna à celui-ci la suzeraineté de fiefs que possédaient dans la paroisse de Chartreuse François et Aymaret Vachier ; ceux-ci feront hommage et reconnaissance à Guillaume, qui oubliera ses griefs à raison des guerres qu'ils ont soutenues contre lui. Aymonet de Chissé, damoiseau, châtelain de Moras, payera au nom du dauphin à Guillaume 800 flor. promis dans une convention antérieure. Guillaume rendra hommage au dauphin pour tous ses fiefs, sauf ceux qu'il doit au comte de Savoie, à Louis de Savoie et au roi de France. *Acta ap. Avinionem*, en la maison des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, Amblard, Amédée et François ci-dessus, Hugues s^r de Gex *(Gayo)*, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, François de Palma, prof. de droits, chev., Jacques de Compois, Rodulphe d'Arlo, François de Revel, chevaliers, Raymond Falavelli et Humbert d'Auriac, jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xij-iiij, 129-31 ; B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), j-iij, 15-7 ; B. 3335, orig. parch. (*Invent.* II, 288^b). *Invent. Graisivaudan*, II, 55.

33847 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Humbert ordonne à Aymonet de Chissé, châtelain de Moras, de solder, à raison de 200 flor. d'or poids delphinal par an à Noël, 800 flor. qu'il doit à Guillaume seigneur d'Entremont pour l'hommage qu'il lui a fait. *Dat. ut supra*... Hugues s^r de Gex *(Gez)*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlix^x,61^v.

33848 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert ordonne à François et Aymaret Vacherii de rendre hommage et fidélité à Guillaume seigneur d'Entremont, suivant ordonnance d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, son lieutenant et recteur du Dauphiné, à la suite d'accord concernant les mandements de la Buissière, Bellecombe, Cornillon, Montbonnot et Montfleury, passé entre l'évêque de Grenoble, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon et François de Theys, chevaliers, d'une part, et le s^r d'Entremont, d'autre. *Dat. ut supra*... Hugues s^r de Gex *(Gayo)*... — Même lettre aux hommes liges des hospices *Garcinorum* en la paroisse de la Chartreuse, dioc. de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), xlix-l, 61-2.

33849 27 juillet 1345.

Le dauphin Humbert donne commission à plusieurs de ses conseillers, de se transporter dans le royaume de France partout où il avait des terres et d'y faire perquisition des usuriers pour les punir suivant leurs crimes.

Invent. Généralité Dauph. I, 29 : 44. — Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 150 (à part, 23).

33850 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Humbert notifie aux baillis, châtelains et justiciers des baronnies de Somières, Alais, Anduze et Portes, dans ses terres de France, la nomination de 4 commissaires : Pierre s^r de Lexis, chev., Bernard de Sistre, juriste, son conseiller, Raynier Vaignonis, cons., et Jean Amondrini, son procureur, pour informer contre les usuriers et leur enjoint de prêter main-forte. *Dat. ut supra*. Jean Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3245, reg. lj^x, 63^v (*Invent.* II, 225^b).

33851 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Hymbert ayant assigné en fief à noble Aymar de Poitiers, son parent, le château de Veynes *(Veyneto)* avec 700 livr. bons Vienn. de rente, sous réserve des hommages, fiefs et arrière-fiefs des nobles pariers du lieu, les *populares*, ne voulant pas être séparés du Dauphiné, refusaient de prêter fidélité et hommage à Aymar : le prince les dégage de ceux qu'ils lui devaient. Ind. 13. *Dat. ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs ... l'archevêque et comte de Lyon, lieutenant et recteur général du Dauphiné... et autres. Jean Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 15, 23^v ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lj, 63. = Rom. 223^b.

33852 Avignon, 27 juillet 1345.

Le dauphin Humbert voulant reconnaître les services de m^e Pierre de Troyes *(Trecis)*, son barbier, et de Perrete son épouse qu'il se propose d'emmener dans son s^t passage contre les Turcs, leur confirme ses donations et concessions antérieures, et les autorise pendant 3 ans à vendre provisions et offices. *Dat. ut supra*. Henri Gar.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), l^a, 52^b.

33853 (Avignon), 28 juillet 1345.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Die à Jean Bricii, qui a déjà l'égl. paroiss. de la Chapelle et l'archiprêtré de Crest, dioc. de Die. — Exéc. : les abbés de St-Ruf et de Valcroissant, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 588.

33854 (Avignon), 28 juillet 1345.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation du prieuré de Rumilly, dioc. de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 587.

33855 (Avignon), 28 juillet 1345.

Nichod de Glanz, chevalier, qui doit porter l'étendard papal contre les Turcs avec le dauphin de Viennois, demande pour son frère Jacques de Glanz, chan. de Sixt, dioc. de Genève, le prieuré de l'Aumône près Rumilly.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 524-5 (à part, 18-9).

33856 (Avignon), 29 juillet 1345.

A la demande d'Humbert Pilat, Humbert Pachoud, fils de Jean Pachoud, de Goncelin, clerc de Grenoble, est reçu dans le monast. de St-Martin-de-Miséré, dioc. de G-e. — Exéc. : l'évêque de G-e, le prieur de St-Laurent de G-e, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 589.

33857 Avignon, 29 juillet 1345.

Le dauphin Humbert avait vendu, le 23 préc., à Guillaume Rogerii, vicomte de Beaufort, chevalier, la

baronnie, les châteaux, lieux et villes de Portes Bertrandi, Alais (Alest), Anduse et Andusenque, avec 2000 livr. Tourn. de revenu annuel, au prix de 31000 l. Parisis, et reconnu dans le contrat les avoir reçues. Nonobstant cette confession, Guillaume affirme devoir encore le prix intégral, qui égale 62000 flor. d'or coin et poids de Florence ; il promet de payer aussitôt après la confirmation du contrat par le roi de France et sa prise de possession réelle et pacifique. *Acta ap. Avinionem*, en la maison du couvent des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Henri, archevêque de Lyon, les évêques Jean de Grenoble, G. de Fréjus et Guy d'Autun, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, o. de St-A., Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seissiaco)*, Amblard s^r^ de Beaumont, Lantelme Aynardi, s^r^ de Théus, Hugues de Croso, Hugues Laguillermie, Guill. de Roin, Jacques de Dya, François de Perrina, prof. de droits, et François de Revel, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), j, 187.

33858 30 juillet 1345.

La dauphine Marie de Baux obtient du pape la faculté d'entendre la messe avant l'aurore et dans les lieux interdits, d'avoir un autel portatif, d'entrer dans les monastères ; indulgence plénière pour tous ses serviteurs et à ceux qui doivent partir avec elle pour la croisade ; indulgences à ceux qui prieront pour elle et qui écouteront la parole de Dieu.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 515 (à part, 9).

33859 (Avignon), 30 juillet 1345.

A la demande de [la dauphine] Marie de Baux, André de l'Œuvre *(de Opere)*, clerc de Vienne, licencié en droit civil, est pourvu d'un canonicat en cette égl. ; il possède déjà à Lyon une *militia*. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 590.

33860 (Avignon), 30 juillet 1345.

A la demande de la même, Raymond Ardenchi le jeune obtient un canonicat en l'égl. de Valence. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix et Bernard Milon, chan. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 591.

33861 (Avignon), 30 juillet 1345.

A la demande de la même, son serviteur Jean Varcin obtient un canonicat en l'égl. de Maurienne. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 592.

33862 (Avignon), 30 juillet 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Bontoux (Bontoson) Gibelini l'ancien et Johannone Gibelini, de Romans, dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 593.

33863 Avignon, 31 juillet 1345.

Le dauphin Humbert mande au juge d'Anduse de recevoir de Jean de Nancy *(Nansi, Nanceio)*, accusé de nombreux crimes devant Raynier Vaignonis, lic. en droit, des cautions jusqu'à 500 marcs d'argent fin. *Dat. Avinione*; anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, Amblard de Beaumont, Raynier Vaignonis. B. Boyss.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), liij^b^, 65^b^.

33864 (Avignon), 31 juillet 1345.

A la demande d'Amblard de Beaumont, conseiller du dauphin, Mermet de Montfort, chan. de St-Martin-de-Miséré et recteur de l'égl. paroiss. de Bellecombe, reçoit un canonicat en l'égl. des Augustins de Grenoble. — — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 594.

33865 Avignon, 31 juillet 1345.

Vente par Humbert, dauphin de Viennois, à Guillaume Roger, de plusieurs terres à lui assignées par le roi de France pour sa rente de 2000 liv., moyennant 31000 liv. Parisis. — Cf. 23 et 29.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 65^b^. Paris, Arch. Nat., JJ. 75, 280, = GUIFFREY, 332, 97.

33866 (Avignon), 1^er^ août 1345.

Le pape invite les chefs de la Croisade à obéir aux ordres du dauphin.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 596.

33867 (Avignon), 1^er^ août 1345.

Le dauphin obtient pour son médecin, chapelain et commensal Jacques Allemand, chan. de Genève, confirmation de la prévôté de cette égl. ; il possède d'autres bénéfices.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 595.

33868 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la demande du même, le neveu de son chancelier, François Brunier, d'Alby, clerc de Genève, est reçu en l'égl. des Augustins de Grenoble. — Exéc. (les mêmes qu'au n° 33887).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 602.

33869 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la demande du même, Jacques Brunier, d'Alby, clerc de Genève, est reçu dans le prieuré de Talloires.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 598.

33870 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la recommandation du dauphin, Lantelme de Grigna est admis au monast. de l'Ile-Barbe ; Louis, fils de Barthélemy Pelat, à celui de St-Chef.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 515 (à part, 9).

33871 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la demande du dauphin, Mathieu de Laude, prêtre de Vienne, sera reçu dans le monast. de Tournus.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 597.

33872 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la demande du même, son chapelain, Michel Pic, curé de St-Pierre de Treffort, dioc. de Die (12 l. T.), obtient un canonicat avec expectat. dans l'égl. de St-André de Grenoble. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 601.

33873 (Avignon), 1^er^ août 1345.

A la demande du même, Pierre du Pont, clerc de Viviers, choriste de Valence, obtient un bénéfice (60 ou

40 l. T.) à la collation du chapitre de cette égl. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de V-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 600.

33874 (Avignon), 1er août 1345.

A la demande du même, Gérard de St-Dié, dioc. de Toul, son médecin, secrétaire spécial et commensal continu, obtient un canonicat et prébende en l'égl. de St-Dié, etc.

FAURE (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 525 (à part, 19).

33875 (Avignon), 1er août 1345.

A la demande du même, son clerc Rolet de St-Gervais, clerc de Genève, obtient un bénéfice (60 ou 40 l. T.) à la collation de l'évêque et du chap. de Grenoble ; il a déjà un canonicat et une prébende en l'égl. St-André de G-e (10 flor. d'or) obtenus *in forma pauperum*. — Exéc. : le prieur de St-Robert, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 603. — Humbert présenta au pape 34 suppliques pour ses chapelains, clercs, médecins, serviteurs et leurs parents.

33876 Marseille, 1er août 1345.

Le dauphin Hymbert, capitaine général du St-Siège et commandant en chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, accorde à Pétronille *(Perronella)*, veuve de Johannin de Longicourt *(L·ort)*, une rente annuelle de 20 flor. d'or sur les revenus delphinaux de Romans, en compensation d'un four à Génissieux *(Genicef)*, mandement de Peyrins *(Payrin., Perini)*, jadis concédé par le dauphin Guigues. *Dat. Marsilie*, assistants en conseil, François de Parme, seigneur d'Aspremont, et François de Revel, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIxx j-ij, 93-4 ; B. 4486 (*Invent.* IV, 364b).

33877 (Avignon), 2 août 1345.

A la demande d'Amédée de Roussillon, seigneur du Bouchage *(Bocage)*, Anselmet Vaude, clerc de Vienne et chan. de Romans, obtient un canonicat en l'égl. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 604.

33878 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin envoie Amblard de Beaumont, Guillaume de Varey, Aymonet de Chissé et Humbert Pilati en France auprès du roi tant pour recevoir le complément des 100000 flor. à lui dus que pour la confirmation de la vente faite à Guillaume Rogerii, vicomte de Beaufort, etc. (La dépense de Chissé et de Pilati à défalquer du compte d'Aymonet, châtelain de Moras).

FONTANIEU, *Cart. de Dauph.* II, 66. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 567-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 523. = GUIFFREY, 334, 108.

33879 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Humbert fait don à sa tante Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, du château de Châtillon, de la ville de Cluse, des châteaux de Lullin et Montforcher *(Monteforcherio)*, en la baronnie de Faucigny, dioc. de Genève, en fief réversible, plus la terre de St-Donat, dioc. de Vienne, en jouissance viagère, à charge d'hommage. Ind. 13. *Acta ap. Avinionem*, dans la maison des frères Mineurs qu'habite le dauphin ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Amblard sr de Beaumont, Amédée de Roussillon, cosr du Bouchage, François de Theys, sr de Thoranne, Guill. de Compois, sr de Thorenc, et Pierre de Boëge, chevaliers. Humbert Pilati, not. et secrét. delph.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 526 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), iij-v, 153-5 ; B. 3794, vidimus. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 5, n° 4, 2, copie papier de 1401 (*Invent.* 52) ; *Invent. Faucigni*, 64. *Invent. Prov. étrang.* 42, 144a ; *St-Marcellin*, II, 1758-9.

33880 Avignon, 2 août 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, renouvelle à Pierre Lefèvre *(Fabri)*, de Romans, et Otholin Lazari, ses maîtres des monnaies, l'ordre de fabriquer des douzains blancs, des ternaux noirs et des deniers noirs ou petits ternaux, et leur indique les changements de dessins et de légendes à y introduire ; mandant aux gardes et sous-gardes des monnaies, etc. *Dat. Avinione...*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, le commandeur de Marseille, François de Parme, profes. en droits, Jacques de Die et Guy Tosquani, chevaliers.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 548-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 515-6. — MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 95.

33881 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Hymbert complète ses prescriptions à Pierre Fabri, de Romans, et Otholin Lazari, de Lodi *(Laude)*, maîtres de ses monnaies, pour la frappe de douzains blancs, ternaux noirs et deniers noirs, et leur accorde des remèdes de loi et de poids. *Dat. ut supra...* le commandeur de Marseille...

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lv-j, 67-8.

33882 Avignon, 2 août 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, pour reconnaître les agréables services de Pierre des Prés, cardinal (évêque) de Palestrina et vice-chancelier du pape, et de son neveu Giraud des Prés, fait don à celui-ci de 120 liv. Tournois de rente à asseoir à Sommières *(Someres)*, au cas où le roi de France, à qui il a écrit, y consentira, et à déduire des 10000 liv. de bons Viennois qu'il s'est réservées en Dauphiné. (Sceau) secret en l'absence du chancelier ; présents : l'archevêque de Lyon, lieutenant et vicaire du Dauphiné, et l'évêque de Grenoble. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245, lva, 67a. Paris, Arch. Nat., J. 282, 3. *Invent. Généralité*, 44. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 548 ; *Hist. de Dauph.* II, 515. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 215-6, cf. 332, 98.

33883 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Hymbert charge H. archevêque et comte de Lyon, son lieutenant et recteur du Dauphiné, d'assigner 120 liv. Tournois de rente en Dauphiné à Giraud des Prés, neveu du cardinal évêque de Palestrina, au cas où le roi de France refuserait son consentement pour Sommières *(Symidrio)*. *Dat. ut supra...*, l'évêque de Grenoble. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lvj-ij, 68-9.

33884 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Hymbert charge ses conseillers Guillaume de Royn, chevalier, et Guillaume de Varey, prieur de

St-Benoît, de faire assignation de 120 liv. Tourn. qu'il a accordées à Giraud des Prés, neveu du cardinal P., évêque de Palestrina, sur ses revenus aux château, ville, mandement et territoire de Sommières *(Symidrio)*. *Dat. ut supra*, assistants l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lvj, 68.

33885 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Hymbert, pour récompenser la fidélité et l'affection de Guillaume de Compeis *(Compesio)*, seigneur de Thorenc, chevalier, lui donne en augment de son fief en la baronnie de Faucigny son droit d'hommage sur la personne de Jean Marignie, au mandement de Châtillon. *Dat. Avinione*, anneau secret en l'absence du chancelier, assistants en conseil, l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxij^{b}, 74^{b}.

33886 Venise, 2 août 1345.

Réponse du sénat de Venise à l'ambassade du dauphin de Viennois. Les galères du Golfe seraient à Brindisi vers la fin de septembre pour accompagner le prince à Clarenza ; comme elles ne sont pas propres au transport des chevaux, il faudra employer des nefs qui, de Brindisi à Smyrne, coûteront 9 ou 10 ducats. Le sénat proteste de son affection pour le dauphin.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 551-2, cf. 517-8 (à part, 57-8, cf. 23-4).

33887 Avignon, 2 août 1345.

Concession de 100 liv. Tourn. de rente par le dauphin à Astorge de Durfort.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lv^{a}, 67^{a}.

33888 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Hymbert mande à François Stephani, docteur en droit et juge d'Anduse et Andusenque, et à Jean Bedocii, d'Alais, son trésorier au royaume de faire justice des crimes de Jean de Nancy *(Nanceyo)*, bailli et official d'Anduse et Andusenque, dont Raynier Vaignonis, juriste et commissaire, a fait enquête. *Dat. ut supra*... François de Parme...

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lv^{a}, 67^{a}.

33889 (Avignon), 2 août 1345.

A la demande de François de Theys, seigneur de Thorane, Nancelin de Montfort, clerc de Grenoble, est reçu dans le monast. de St-Martin-de-Miséré, même dioc. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de G-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 605.

33890 Avignon, 2 août 1345.

Le dauphin Humbert, pour reconnaître les services de Vincent Siliginis à lui et à son épouse la dauphine, lui concède une pension annuelle de 12 flor. d'or sur le four de Crémieu ; mandant aux châtelain et cellérier de Crémieu..., aux bailli et juge de la terre de la Tour... *Dat. Avinione*, (anneau) secret en l'absence du chancelier, assistants en conseil, Amédée de Roussillon, François de Theys *(Tesio)* et François de Revel, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), liiij^{b}, 66^{b}.

33891 (Avignon), 3 août 1345.

L'évêque de Grenoble, l'abbé de St-André de Vienne et le sacristain de l'égl. sécul. de Romans sont chargés de faire recevoir Barthélemy de Morestel, clerc de Lyon, dans le monastère de St-Chef (St-Théodore), dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 607.

33892 (Avignon), 3 août 1345.

Indulgence plénière en faveur de Guillaume, seigneur de Tournon, et Marguerite de Villars, son épouse, du dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 606.

33893 Avignon, 3 août 1345.

Le dauphin Humbert proroge de 7 ans l'obligation pour Nicoud de Glan, chevalier, d'acquérir 1000 flor. d'or de possssions en la terre de Faucigny. *Dat. Avinione*, (anneau) secret en l'absence du chancelier ; assistant en conseil, François de Parme, prof. de droits et chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxij-iij, 74-5.

33894 3 août 1345.

...Ind. 13... Sentence de Gérenton Bajuli, commissaire delphinal. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^{e} IIII^{xx} xviij^{b}.

33895 Lançon, 4 août 1345.

Le dauphin Hymbert, capitaine du s^{t} Siège apostol. et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, mande à son très cher frère H. archevêque de Lyon, lieutenant et vicaire général de tout le Dauphiné, de payer sur les revenus de sa terre 200 flor. d'or bon poids et 8 gros Tourn. d'argent à François Bruni, de Florence, qu'il a versés pour lui. *Dat. ap. Lanczonum*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants François de Fredulfis, de Palma, prof. de droits, et Pierre de Loyes, chev. B. Boyss.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter Humb. 1345*), lx^{a}, 72^{a}.

33896 Grignan, 5 août 1345.

Diane d'Uzès *(Decana de Ucessio)*, veuve de Giraud Adeymarii, seigneur des baronnies de Grignan et d'Aps *(Graynhani et de Alpibus)*, donne aux gens de Grignan la permission de choisir des procureurs pour plaider leur affaire des dîmes contre les religieux de Tournus et le prieur de Tourrettes. *Dat. Graynhani.*

Arch. de la mairie de Grignan, copie de 1789. — Fillet, *Not. s. Grignan*, dans *Journ. de Die* (15 août 1869).

33897 Grenoble, 5 août 1345.

Pierre de Bouquéron *(Bucurione)*, prieur de Sinard, vice-gérant... vidime l'acte du 21 juil. 1345. *Dat. et act. ap. Gracionopolim...*, ind. 13...

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, VII^{xx} ix.

33898 (Avignon), 6 août 1345.

[La dauphine] Marie de Baux obtient pour Jean de Revel, frère de noble François de Revel, maître de l'hôtel du dauphin, un bénéfice (120 l. T.) à la collation de l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne ; il est moine de St-André de V-e. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 608.

33899 (Avignon), 6 août 1345.
Indulgence à l'article de la mort en faveur de Jean Bauduyn, clerc de Grenoble.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 609.

33900 (Avignon), 7 août 1345.
Le pape engage l'official de Valence, désigné par son évêque pour enquêter sur les injures faites par Pariol Gibelini et autres bourgeois de Romans à Thellin de Suffrania et autres magistrats, au temps de la régence de Géraud de Margarita, à ne pas s'arrêter aux exceptions frivoles de l'accusé.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 611.

33901 (Avignon), 7 août 1345.
Le pape demande au roi de France de confirmer l'achat d'une terre dans la région d'Alet (Alais) par Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, frère du pape, au dauphin de Viennois.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 612.

33902 Avignon, 7 août 1345.
Aymonet de Chissé et Humbert Pilati partent d'Avignon pour la France, ayant payé la dépense de leur séjour après le départ du dauphin pour Marseille, quand ils s'entretinrent avec le pape des affaires du Dauphiné.
VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 568ᵃ; *Hist. de Dauph.* II, 523ᵇ.

33903 Orange, Livron, 7 août 1345.
Aymonet de Chissé et Humbert Pilati dînent à Orange *(Auraica)* et [soupent] à Livron *(Liberon.)*.
VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 568ᵃ. *Hist. Dauph.* II, 523-4.

33904 Venise, 8 août 1345.
Le sénat de Venise permet à un ambassadeur du Dauphin de s'embarquer avec 3 personnes sur les galères d'Alexandrie.
FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 118 (à part, 24).

33905 Marseille, 8 août 1345.
Le dauphin Hymbert, capit. *ut supra*, devait à Bardoyn de Bardonnêche, damoiseau, 600 flor. d'or poids delphinal, pour la dot de Berlione de Langes, damoiselle de la dauphine, sa future épouse ; pour les lui payer il lui assigne les revenus de la châtellenie de Grenoble jusqu'à entière satisfaction ; mandant à Amblard de Briord, chev., bailli du Graisivaudan, ancien châtelain de Grenoble, de lui remettre cet office. *Dat. Massilie ;* assistants, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, chancelier et prof. de droit, Guigues Tosquani, chev. H. Moteti.
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIˣˣ ij-iij, 94-5.

33906 (Marseille, 8 août 1345).
Exécutoires de l'acte du même jour adressées à Amblard de Briord, chev., pour mettre en possession François de Bardonnêche ; — à l'archevêque de Lyon, aux juges mages du Graisivaudan et de la cour commune de Grenoble.
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIˣˣ iij^{a}, 95^{a}.

33907 Livron, 8 août 1345.
Lundi, Chissé et Pilati se séparent à Livron après dîner, le 1er partant pour Lyon et le 2^{e} pour Grenoble, de concert avec Beaumont, pour se rejoindre à Lyon.
VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 568ᵃ ; *Hist. Dauph.* II, 524ᵃ.

33908 9 août 1345.
Lettres du conseil delphinal au châtelain de la Mure, à la requête de noble Lantelme Eynard, lui prescrivant de contraindre les habitants de Châteaubois à payer les cens pour le mas de Villars, des chavannaries de Berlionenchi et Giroudenchi, dans la paroisse de Roach, qu'ils refusaient sous prétexte qu'ils n'habitaient pas cette paroisse, que Lantelme possède par échange avec le dauphin. Procès-verbal de l'intimation et publication de ces lettres. Péronet Beymond, not.
Inventaire de Marcieu et Savel.

33909 Marseille, 10 août 1345.
Le dauphin Hymbert, capitaine général et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, mande à son très cher frère H. archevêque Lyon, son lieutenant et recteur général du Dauphiné, d'assigner en Dauphiné 15 flor. d'or annuels à Alaysia de Surron, veuve de Bauczan des Echelles *(de Scalis)*. Anneau secret en l'absence du chancelier. *Dat. ap. Massiliam ;* assistants, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble.
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lvij^{b}, 69^{b}.

33910 Grignan, 10 août 1345.
Procuration de la communauté de Grignan, donnée, avec la permission de Diane d'Uzès, veuve de Giraud Adeymar et tutrice d'autre Giraud jeune, à dix personnes pour transiger avec le monastère de Tournus et le prieur des Tourrettes, au sujet des dîmes et autres revenus dus au prieur. *Act. Greynhani*, dans le cimetière de l'église de St-Vincent. Raymond Arnaud not.
Arch. de la mairie de Grignan, copie de 1789. — FILLET, dans *Bull. soc. archéol. Valence*, II, 116.

33911 (Avignon), 11 août 1345.
Sibylle de Baux et Tersolet de Poitiers obtiennent pour Guillaume Auney, chan. de St-Ruf, la sacristie de St-Martin de Vienne (Jean Bernand a reçu l'aumônerie). — Exéc. : l'abbé de St-André de V-e, etc.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 615.

33912 Marseille, 11 août 1345.
Lettres du dauphin Humbert enjoignant à Guillaume de Manso, juge du Graisivaudan, de juger sommairement, après enquête, l'affaire entre l'abbaye de Boscaudon et la ville d'Embrun, relativement aux abus commis dans la forêt de Montmirail.
Arch. d'Embrun. Arch. de l'Isère, B. 2995. = ROMAN, 223^{b}.

33913 Marseille, 11 août 1345.
Commission par le dauphin Humbert au bailli de Graisivaudan et autres pour informer sur le contenu d'une requête des habitants des Crottes. Fait *Massiliæ*.
Arch. de l'Isère, B. 2995, 19. *Invent. Embrunois*, 100, cf. 99.

33914 11 août 1345.
Concession à Jean Tricheti, dit Balbo, cuisinier de la dauphine, pour le temps qu'il sera en Turquie avec le dauphin, de 20 sols gros sur la gabelle de St-Lattier *(S. Heleuterii)*, à la relation de l'archevêque de Lyon et de l'évêque de Grenoble, Jean Mathey.
Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxiiij^{b}, 76^{a}.

33915 Moirans, 12 août 1345.

Beaumont et Pilati ayant quitté Grenoble pour aller à Lyon et de là en France, rencontrent à Moirans *(Moyrencum)* un écuyer qui leur remet des lettres du dauphin, leur mandant de revenir sans délai auprès de lui à Marseille, ce qu'ils font après avoir avisé Chissé, lequel loue un bateau de Lyon à Avignon.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 568; *Hist. Dauph.* II, 524[a].

33916 (Avignon), 13 août 1345.

Sauf-conduit du pape à Pierre, bâtard de Lucinge, qui part pour l'Italie et autres lieux, afin de procurer diverses choses au dauphin de Viennois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 617.

33917 (Avignon), 13 août 1345.

L'évêque de Grenoble, le sacristain de Gap et Jean de Chissé, chan. de Genève, sont chargés de faire recevoir Nicolet de St-Gervais dans le monast. de Sixt.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 616.

33918 Marseille, 15 août 1345.

Albergement par le dauphin Humbert à Baudoin et Poncet de Bardonnêche, notaires, des revenus en blé, cens, services, tâches et moulins lui appartenant dans les paroisses de Bardonnêche, Béaulard, Rochemolles et toute l'étendue de la châtellenie de Bardonnêche, etc., sous la redevance de 6 liv. 10 sols gros Tournois d'argent, chaque florin de gros poids de Florence compté pour 12 den., payables à Pâques au châtelain dud. lieu, et 200 flor. d'introges.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 77.

33919 Marseille, 15 août 1345.

Le dauphin Hymbert, capit. gén. du St-Siège apost. et chef de l'armée chrét. contre les Turcs, avait concédé à Baudon Baxiani, chevalier d'Apt, sénéchal de l'hôtel du roi et maître rational, 100 flor. d'or de pension sur la gabelle, puis les quartons, fours et moulins de la châtellenie de Serres ; pour sa commodité il les transfère sur le péage, leyde et four du Buis. *Dat. Massilie,* (anneau) secret en l'absence du chancelier ; assistants au conseil, Lantelme Aynardi, s[r] de Théus *(Theucii)*, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2345 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxj-ij, 73-4.

33920 Marseille, 15 août 1345.

Le dauphin Hymbert etc., mande au receveur *(gabellator seu exactor)* de la saline de Serres de payer à Baudon Baxiani, chevalier d'Apt., 230 flor. d'arrérages pour sa pension de 100 flor. *Dat. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxij[a], 74[a].

33921 Marseille, 15 (août) 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général pour le St-Siège apostolique [de l'armée chrétienne contre les] Turcs, se disposant à faire le saint passage, confirme des lettres en faveur de Perrette de Paris, sa servante, et de Pierre de *Troes*, son barbier, concernant certains droits et émoluments. Ordre au châtelain d'Upaix *(Upasii)*..., de même aux bailli, juge et procureur de Gapençais. Si les époux décèdent à son service pendant le voyage, la concession est à vie. *Acta Massilie*, sceau secret... Le chancelier scellera ; par le seigneur, en conseil, assistant Amblard, seigneur de Beaumont...

Arch. de l'Isère, B. 3244, f[os] 51[a]-2[a] (illisible).

33922 Marseille, 16 août 1345.

Hymbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, mande à son très cher frère Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant et recteur de tout le Dauphiné, de mettre à exécution les contrats passés entre lui et son parent Perrot de la Tour, seigneur de Châtillon, même du temps de son père. *Dat. Massilie,* (anneau) secret en l'absence du chancelier. *Per dominum in consilio ;* assistants, l'évêque de Grenoble et François de Parme, professeur de droits et chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIII[xx]j[a], 93[b]. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 205-6.

33923 Marseille, 16 août 1345.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, à Humbert de Langes *(L-iis)*, de 50 flor. d'or sur le moulin de Beaurepaire *(Belli Repayrii)*, en compensation de la privation de son fief depuis la perte du château de St-Germain, ce pourquoi des revenus avaient été assignés à son père Jean et à lui par Henri Dauphin, oncle du dauphin. Si Humbert recouvre son fief, ce revenu fera retour au dauphin. *Dat. Marsilie,* anneau secret, en l'absence du chancelier, par le dauphin, assisté de l'archevêque de Lyon et de l'évêque de Grenoble. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 103[a].

33924 Marseille, 16 août 1345.

Hymbert, dauphin de Viennois, général de l'armée contre les Turcs, en considération de la perte faite par Humbert et Jean de Langes, père et fils, d'une terre au mandement de St-Germain durant la guerre du dauphin contre le comte de Savoie, outre les assignations à eux faites en divers endroits par Henri Dauphin, leur accorde 50 flor. d'or à prendre annuellement sur le revenu des moulins de Beaurepaire, jusqu'à leur rétablissement dans leur terre... *Marsilæ...*

Arch. de l'Isère, B. 3245, 93[b]. *Invent. St-Marcellin*, I, 360-1.

33925 Marseille, 16 août 1345.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, à Alix *(Alaysia)*, veuve de Jean de Langes, de 15 flor. d'or à percevoir sa vie durant sur la leyde de Beaurepaire *(Belli Riparii)*. Ordre d'exécuter au châtelain de Beaurepaire, et aux auditeurs des comptes de supprimer cette somme. *Dat. Marsillie*, anneau secret en l'absence du chancelier, qui scellera. Par le seigneur, assisté de l'archevêque de Lyon et de l'évêque de Grenoble. Hugo Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 2976, 103[b]. *Invent. St-Marcellin*, I, 361.

33926 Grignan, 16 août 1345.

Hommage d'Amédée de Poitiers, fils du comte de Valentinois Aimar et seigneur de Taulignan, à Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et d'Aps, pour la moitié du château de Taulignan, selon l'accord fait entre Bertrand de Taulignan et le seigneur de Grignan.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 14, n° 57.

33927 Marseille, 17 août 1345.

Humbert, dauphin de Viennois et capitaine général

du St-Siège apostol. et chef *(dux)* de l'armée chrétienne contre les Turcs, fait don à son conseiller François de Fredulfis, de Parme, chevalier et professeur de droits, juge mage des appellations du Dauphiné et maître rational de la grande cour delphinale, du château d'Aspremont (*Asperomonte*), au diocèse de Gap, qu'il avait acquise d'Hugues et Pierre Vaginard, fils de Pierre ; il s'en réserve l'hommage, le haut-domaine et le retour dans le cas de mort sans postérité du donataire. Fait ind. 13, *ap. Massiliam*, dans la maison des frères Mineurs ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, co-s[r] du Bouchage, Jean de Grolée, s[r] de Neyrieu, Pierre de Loyes, chevaliers...

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 70 ; B. 3006, V[e] xvj. *Invent. Gapençais*, 26-7. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.* pr. 65. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 493[e]. Rom. 223[e].

33928 Marseille, 17 août 1345.

Le dauphin Hymbert *ut supra* pour récompenser les services de François Bruni, de Florence, lui concède à partir de la s[t] Michel 60 liv. Tourn. de revenu sur le château de Somières *(Simidrio)*, mandant à son trésorier ou exacteur.., *Dat. Marsilie*, anneau secret en l'absence du chancelier, assistants, le chancelier et Lant. Aynardi, chev. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lx[e], 72[e].

33929 (Avignon), 18 août 1345.

Le pape exhorte le dauphin à se montrer libéral dans ses affaires avec le roi de France et le duc de Normandie, au sujet desquelles il lui a envoyé Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Raynaud de Moulins, chan. de Paris.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 619.

33930 (Avignon), 18 août 1345.

Le cardinal Bertrand (de Deaux) obtient une indulgence de 100 jours à ceux qui visiteront la chapelle de la Ste-Vierge sur le pont de l'Isère dans la paroisse du prieuré de la Sône, dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province Vienne*, n° 620.

33931 Marseille, 18 août 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, écrit à son frère Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant et recteur du Dauphiné, qu'il a donné à Austorges de Durfort *(Austrugono de Durofortí)*, damoiseau, 100 liv. Tournois petits de revenu et les lui a assignées à Somières *(Simidrium)* ou dans son bailliage ; au cas où le roi de France n'approuverait pas cette assignation, il désignera une autre terre en Dauphiné. *Dat. Massiliæ*, (sceau) secret, en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et le commandeur de Navarre.

Paris, Arch. Nat., J. 282, 4. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 216-7 : cf. 332, 99.

33932 Marseille 18 août 1345.

Confirmation par le dauphin Hymbert de l'assignation faite par les commissaires députés en Graisivaudan en faveur de la prieure et du couvent de Prémol de 15 liv. ou flor. à prendre annuellement sur les revenus de la châtellenie d'Oisans jusqu'à payement du capital de 300 flor. : 10 liv. avaient été léguées par le dauphin Jean, père d'Humbert, et 5 par Henri Dauphin, son oncle ; à la relation du commandeur de Marseille, Jacques de Die et Pierre de Loyes, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2945, 258[e] ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxiiij[e], 76[e]. *Invent. Graisivaudan*, A. 239 : III, 365 ; VI, 147. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 6.

33933 Marseille, 19 août 1345.

Humbert Clareti, fils de feu Pierre, damoiseau, seigneur (de Treschenu et) d'Esparron, héritier universel de feu Pierre C-i, son aïeul, confesse être homme lige du dauphin Humbert et lui rend hommage pour le château d'Esparron avec tous ses revenus, pour d'autres en la paroisse de St-Martin en Trièves, dans la châtellenie de Vif *(Vivi)*, au mandement de la Mure, en la châtellenie de Corps *(Corvi)*, de Ste-Lucie et St-Michel, du Champsaur, le pâquerage et cours dans la montagne du Lautaret, 10 sols Viennois pour la garde de Combelles, sous le cens de 14 sols bonne monnaie et 5 quartauts avoine. Ind. 13. *Acta ap. Massiliam*, en la maison des frères Mineurs ; présents : Raymond de Baux, prince d'Orange, Hugard s[r] de Gex *(Gayo)*, Jean de Grolée, seigneur de Neyrieu, Guillaume de Compeis, s[r] de Thorenc, chevaliers, Jean d'Hauteville, doct. en droit, Aymonet de Chissé, Jean Berengarii, fils du s[r] de Morges, et Pierre Clareti, donat de feu Pierre Clareti, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), j-lxvj, 220-85. *Invent. Graisivaudan*, I, 341[e], 350[e] ; II, 180[e] ; III, 148-51, 187[e], 190[e] ; IV, 261-77 ; VI, 35[e].

33934 19 août 1345 = 17 août 1346.

33935 20 août 1345.

Quittance du sieur de Loras au châtelain de St-Bonnet, de 100 flor. d'or qui lui avaient été assignés par le dauphin sur la châtellenie de Champsaur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 373[e].

33936 Marseille, 1[er] (21 ?) août 1345.

Dauphin Humbert...

Arch. de l'Isère, B. 3245, 93[e].

33937 (Avignon), 22 août 1345.

Le pape invite l'archevêque d'Aix à se montrer favorable aux désirs du dauphin et à rendre la liberté à Marquison Laurent, emprisonné pour homicide, qui désire prendre part à la croisade.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 621.

33938 Marseille, 22 août 1345.

Le dauphin Hymbert, capitaine général et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, donne mandat au gardien des frères Mineurs d'Avignon et à Guillaume Fornerii, son procureur ou promoteur en cour Romaine, de mettre les gens du roi de France ou du duc de Normandie, qui doit lui succéder au Dauphiné, en possession des multiples édifices qu'il a fait construire, pour ne pas descendre dans des auberges quand il se rend à Avignon, dans l'enceinte des frères Mineurs, du consentement du ministre général. *Dat. Mass.*, anneau secret en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'ar-

chevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le commandeur de Marseille et François de Theys, chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lx-j, 72-3.

33939 Marseille, 22 août 1345.

Investiture par le dauphin Humbert à noble Philippe Barrat, de Suze, dioc. de Turin, de plusieurs biens, possessions, cens, services et droits qu'il avait acquis de Guigonnet Aurusii, de Césane, dont il prête hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3245. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 458-9.

33940 Marseille, 22 août 1345.

...Ind. 13... Pierre Carmignani, de Prato, dioc. de Prato, récemment établi châtelain du Buis *(Buxi)* par le dauphin Humbert, se substitue Hospitalier Johannis, habitant du Buis, pour prêter serment entre les mains du viguier de Ste-Colombe. *Acta ap. Massiliam*, en la maison des frères Mineurs ; présents : Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de l'hôtel, m^e^ Réginald de Moulins, chan. de Paris, secrétaire, et Guill. de Savigniaco, clerc du roi, et François de Revel, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), vj^x^, 156^v^.

33941 (Avignon), 23 août 1345.

A la demande du dauphin, Jean, évêque de Grenoble, est autorisé à conférer le tabellionat à Jacques Richerand, de Goncelin, clerc de son dioc., ni marié ni ordonné.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 622.

33942 Marseille, 24 août 1345.

Le dauphin Humbert donne commission à Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, de donner satisfaction à Jean Alleman, seigneur de Séchilienne.

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. (*Invent.* II, 289^b^).

33943 Marseille, 24 août 1345.

Le dauphin Hymbert, capitaine général du St-Siège apostol. et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, ordonne aux viguier et juge de Somières *(Simidr.)* de respecter les privilèges des monétaires et ouvriers tant du serment de l'empire que du royaume. *Dat. Massilie*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et Jean d'Hauteville, doct.^r^ en droit. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxj, 73.

33944 Marseille, 24 août 1345.

Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, à Michel de Faisant, juge mage du Graisaudan, et Reymond Falavel, conseiller, de faire jouir Jean Allemand des biens à lui remis par transaction avec le dauphin Jean.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 102^b^.

33945 Marseille, 25 août 1345.

...Ind. 13..., en la demeure épiscopale *Massiliæ*, Aymar de Curson, Amblard de Briord et Raymond Rachetti, chanoines de l'église St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, au nom du sacristain et du chapitre, se présentent devant Bernard de St-Maurice, lic. ès lois, official de Marseille, et lui remettent des lettres à lui adressées par le cardinal Bertrand [du Pouget], scellées de son sceau en cire blanche sur cordonnet de soie rouge, lui enjoignant de se rendre en présence du dauphin Humbert et de lui signifier de comparaître par procureur 25 jours après à Avignon, devant le cardinal en sa maison d'habitation, à l'heure de vêpres, au sujet de l'ordonnance du pape Clément VI touchant la communication et l'inféodation de la moitié de la juridiction de la ville de Romans, suivant commission verbale du pape au cardinal. L'official lit les lettres et s'engage à les exécuter. *Dat. et act. Massiliæ ;* témoins : Reymond Laugerii, prêtre, Pierre Villabosqui, not., etc. Pierre Noë, not. de Marseille...

Arch. de l'Isère, B. 3017, VII^xx^ xviij. GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, II, 161-3, n° 14.

33946 (Avignon), 26 août 1345.

Collation de canonicat en l'égl. St-Barnard de Romans à Oddon Nicolas.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 624.

33947 Marseille, 26 août 1345.

Le dauphin Humbert, cap. gén. du St-Siège apost. et chef. de l'arm. chrét. contre les Turcs, attentif aux services rendus à son oncle Henri Dauphin, à son frère Guigues de bonne mémoire et à lui-même par Berthet Boyssonis, clerc de Montluel, notaire, le crée cellérier du château et mandement de Montluel, au salaire de 20 flor. d'or par an : ordre aux bailli, juge, châtelain et autres officiaux de Montluel et Valbonne de le mettre en possession. *Dat. Massilie*, assistants en conseil, Jean Revolli, confesseur du prince, et François de Revel, chev. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2995, 19 ; B. 3245, lxiij, 75.

33948 Marseille, 27 août 1345.

Hymbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, confirme aux prieur et monastère de St-Robert, dioc. de Grenoble, l'assignation faite par son conseiller Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier et doct. ès lois, juge mage de l'hôtel delphinal et de tout le Dauphiné, et autres commissaires du Graisivaudan sur les moulins de Cornillon de 20 setiers de froment annuels, légués par son père le dauphin Jean jusqu'à payement de 200 flor. d'or ; ils seront portés sur le compte de la châtellenie. *Dat. Massiliæ...* assistants en conseil, le commandeur de Marseille. Jacques de Die et Pierre de Loyes, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2947, 624 ; B. 3006, V^o^ xxx ; B. 3245, lxv^x^, 77^x^. *Invent. Graisivaudan*, II, 121^x^. — AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 47-8, n° 13^ter^.

33949 Marseille, 27 août 1345.

...Ind. 13... Marie de Baux, dauphine de Viennois et comtesse d'Andria, du consentement de son mari le dauphin, reconnaît avoir reçu en prêt de Jean de Faucigny, dit le Bâtard, donat de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, 1000 flor. d'or fin, poids et coin de Florence, outre d'autres dettes arrêtées, qu'elle promet de rembourser d'ici à 3 ans, sous hypothèque de ses châteaux de Montbonnot et Montfleury ; comme sécurité elle lui en abandonne les revenus et l'en cons-

titue châtelain aux gages de 120 flor. la 1re année et 100 les suivantes. *Acta ap. Massiliam*, en la maison des frères Mineurs ; présents : François de Revel, chev., 2 damoiseaux et 2 marchands de la cour Romaine.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), 159.

33950 Marseille, 27 août 1345.

Le dauphin Humbert ratifie le prêt contracté par la dauphine auprès de Jean de Faucigny et promet de ne rien faire à l'encontre. *Act. ut supra ;* présents : François de Revel, Pierre de Loyes, Etienne de Roux *(Ruffo)*, Guigues Tosquani, chevaliers, Jean Capelli, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xe, 160.

33951 Marseille, 28 août 1345.

Le dauphin Hymbert, voulant éclaircir les difficultés qui étaient dans l'albergement du 15 préc., à Bardoyn et Poncet de Bardonnêche pour 6 liv. 10 sols gros Tourn. d'argent annuels et 200 flor. d'or d'introges, déclare que personne ne pourra faire sur la rivière d'autres moulins et que les albergataires pourront changer et réédifier les leurs où bon leur semblera. *Dat. Marsilie, per dom. orethenus ;* assistants, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, chancelier et prof. de droit, Guigues Toscani (Tosquani), chev. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIIxx xix ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIxx iiij^{x}, 96b. *Invent. Briançonnais*, 77-8.

33952 Marseille, 29 août 1345.

Le dauphin Hymbert, capit. gén. du St-Siège apost. et chef de l'arm. chrét. contre les Turcs, attentif aux services de Pierre de Loyes, chevalier, maître de sa chambre, lui concède en augment de fief une *peda* en la forêt ou bois de Jueu, de la contenance de celle de Gilles d'Arlo, chev. ; mandat aux bailli et juge de la terre de la Tour et au châtelain de St-Sorlin-de-Cuchet *(S. Saturnini de Tucheto)... Dat. Massilie*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble et le chancelier. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxiiij^{x}, 76e.

33953 Marseille, 29 août 1345.

Ratification par le dauphin Hymbert, de l'échange fait entre son frère le dauphin Guigues et son conseiller Lantelme Aynardi, seigneur de Théus *(Theucio)*, du château de Curnier contre la paroisse de Roac *(Ruac)*. Lantelme fut mis en possession par Guigues Falavelli et Guigues Borrelli, juristes ; des fourches furent érigées sur les confins. *Dat. Massilie ;* assistants en conseil, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble et le chancelier. Jean Nicoleti.

Arch. de l'Isère, G. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIxx iiij^{x}, 96e. *Inventaire de Marcieu et Savel* (ms.).

33954 Marseille, 29 août 1345.

Donation à perpétuité par le dauphin Humbert, *capitaneus*, à Lionnette *(Leoneta)* de Maloc, damoiselle de la dauphine, de 20 setiers froment de rente en toute directe seigneurie, avec injonction au bailli de Viennois et au châtelain de Beauvoir de l'en faire jouir. *Dat. Marsellie*, sceaux, *per dom.* assistants, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, François de Revel, chev.

Arch. de l'Isère, B. 3006, xxxiij ; B. 3008, Vexxvij^{x}, 480b ; B. 3245, 96. *Invent. St-Marcellin*, I, 406.

33955 Marseille, 30 août 1345.

L'official Bernard de St-Maurice se rend le matin au couvent des frères Mineurs de Marseille, qu'habite le dauphin Humbert, et le fait diligemment chercher par les barons, chevaliers, damoiseaux, huissiers et familiers, sans résultat ; il revient à l'heure de none et ne le trouve pas davantage. Après l'avoir attendu jusqu'à vêpres, il se rend auprès de l'archevêque de la primatiale de Lyon, son lieutenant général, dit-on, et son collatéral, dans le petit cloître, son domicile, et lui intime la citation du cardinal Bertrand (25 a.), en présence d'Amédée de Rossillon, Jacques Lapo, Etienne de Roux *(Rufo)*, chevaliers, Jacques Riverii, naguère commandeur de St-Antoine de Viennois, Raymond Falavelli, Pierre Durandi, jurisconsultes, maîtres rationaux et receveurs des comptes delphinaux : il devra comparaître par procureur d'ici à 25 jours au sujet du différend concernant l'inféodation de la 1/2 de la juridiction de la ville de Romans. Le prélat reçoit les lettres avec respect et en demande copie. *Dat. et act. Massilie*, dans le petit cloître des frères Mineurs ; présents : Bertrand de Mandagot, moine de St-Gilles, etc. Pierre Noë, not. de Marseille.

Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, II, 163-5.

33956 Marseille, 30 août 1345.

Odon et Syboud Alamandi, frères, fils de feu Jean Alamandi, chevalier, seigneur d'Uriage et de Revel, ses héritiers universels, s'offrent pour faire hommage lige et reconnaissance du château d'Uriage au dauphin Humbert, qui les investit. Fait dans le port *Massilie ;* présents : Aynard sr de Vinay, Louis et Hugues de Bressieux, fils de feu Aymar, Guill. Philochi, dam., et Pierre Viviani, de Vizille, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xij-iij, 162b-3. *Invent. Graisivaudan*, A, 601 : VI, 342b.

33957 Marseille, 30 août 1345.

Nicoud de Fernex *(Fernay)*, chevalier, comme frère utérin et héritier universel de feu Humbert de Choulex *(Choulay)*, chev., seigneur des châteaux de Lullin, Montforchier, Pont-de-Boringe, la bastide de Sonvero et Prissier, dioc. de Genève, demande au dauphin Humbert de l'en investir ; le prince, considérant leur parenté et ses services, l'investit par tradition d'un anneau. Nicoud reconnaît les tenir de lui en fief franc, noble, antique, paternel et bien conditionné. Voulant ensuite être reconnaissant de cette gracieuse libéralité, il le quitte de 2000 liv. Genev., pour lesquelles il tenait le château d'Alinge-Vieux, et 500 léguées par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à son frère Rodulphe de Fernex, barbier de Bonneville. Pour son investiture il lui donne 2700 flor. d'or poids de Florence. Fait dans le port *Massilie ;* présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Cagnio, et Raynier Vaignonis, jurisconsultes, Pierre de Loyes, Nicoud de Glande et Guigues Tosquani, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 195 ; B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), x-ij, 160-2 ; B. 2962, 196 ; B. 3245 ; B. 3622, 53. *Invent. Prov. étrang.* 42b.

33958 Marseille, 30 août 1345.

Le dauphin Hymbert se remémorant les services gra-

tuits de son fidèle clerc Guigues Frumenti, de Grenoble, qu'il a fait marier et au fils duquel il a donné son nom Humbert aux fonts baptismaux ; il lui a enlevé sans compensation l'office de notaire de la judicature du Champsaur : dans l'affaire de la succession du Dauphiné avec le roi de France, il l'a envoyé plusieurs fois de Vienne à Paris. Il lui donne en totalité l'office de notaire de la judicature de Grenoble, dont Jean Maynardi détient la moitié ; il continuera de percevoir le 6e des droits du sceau. *Dat. Massilie ;* assistants en conseil, Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, et Nicoud de Glande, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IXxx xvj-ij, xviij-ix ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIxx viij-ix, 100-1.

33959 Marseille, 30 août 1345.

Le dauphin Hymbert, *capit. ut supra...*, délivre des lettres pour l'office de châtelain de Quirieu qu'avait exercé François de St-Germain, damoiseau, en son nom et des héritiers de Pierre de Doratis, dit Champion, chev., suivant la formule de l'office de châtelain du Colombier qu'il avait tenu. *Dat. Massilie ;* assistant en conseil, l'archevêque de Lyon. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxiiij^{x}, 76^{x}.

33960 Port de Marseille, 30 août 1345.

Hommage au même par Guillaume de Rame au nom de Pierre, son fils, mari de Reynaude, fille de Celeus Seley, pour la terre du Poët.

Arch. de l'Isère, B. 2607. = ROMAN, 223^{x}.

33961 30 août 1345.

Hommage lige rendu au dauphin Humbert par Jacques de Rame, mari de Reynaudette Celley, pour la terre du Poët.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 629.

33962 Marseille, 30 août 1345.

Le dauphin Hymbert, *capit. ut supra*, confirme à Pierre, abbé de St-Antoine de Viennois, les lettres d'affranchissement des péages et gabelles pour le sel et autres *denariatæ* pour l'usage du monastère. *Dat. Massilie*, assistants en conseil, l'archidiacre de Lodève et Nicoud de Glan, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxiiij^{x}, 76^{x}.

33963 (Avignon), 31 août 1345.

Le prieur de St-Laurent, le doyen et l'official de Grenoble sont chargés de faire recevoir Humbert Pachoud, de Goncelin, dans le prieuré de St-Martin-de-Miséré, dioc. de G-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 626.

33964 Marseille, 31 août 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, charge le gardien des frères Mineurs d'Avignon et Guillaume Fornerii, son procureur en cour Romaine, de mettre les gens de Jean, duc de Normandie, comte d'Anjou, de Poitiers et du Mans, en possession des maisons qu'il avait fait construire à Avignon, dans la propriété des Mineurs, avec la permission du ministre général, pour n'être pas contraint de loger à l'auberge ; il s'y réserve une habitation suffisante pour lui, son procureur et ses ambassadeurs, quand ils viendront à la cour : ses accords avec les Mineurs demeureront saufs. *Dat. Massiliæ ;* anneau secret, en l'absence du chancelier ; assistants en conseil, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le commandeur de Marseille et François de Theys, chevalier. H(umbert) P(ilati).

Invent. Généralité, 44. FONTANIEU, *Cart. de Dauph.* II, 62. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 550-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 517-8. = GUIFFREY, 333, 100.

33965 Marseille, 31 août 1345.

Inféodation par le dauphin Humbert à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, sa tante, de la terre, château et mandement de Sallanches en Faucigny, pour le prix de 8300 flor. d'or Florentins, moyennant la rétrocession des terres de Lullin et Montforchier, à elle précédemment données par le dauphin et dont elle ne pouvait jouir, étant obligée à d'autres personnes. Ind. 13. Fait *ap. Massiliam*, dans la maison des frères Mineurs ; présents : Guillaume, seigneur de Bésignan, Didier de Sassenage, Pierre de Boëge *(Buegio)*, François de Revel, chevaliers, Etienne de Roux *(Ruffo)*, chev., docteur ès lois, Pierre Durandi, juriscons., et Johaquin de Magistro. Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij-vj, 163^{b}-6. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 9, Sallanche, n° 6, orig. parch., grand sceau (*Invent.* 115) ; Traités anciens, paq. 5, n° 4, copie papier de 1401 (*Invent.* 52). *Invent. Prov. étrang.* 42^{b}, 108^{a}, 150^{a} (*Isère*, III, 225).

33966 Marseille, 31 août 1345.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, reconnaît devoir au dauphin Humbert en fin de compte 8300 flor. d'or fin, poids et coin de Florence, à lui récemment promis par la donation et inféodation du château de Sallanches, nonobstant la quittance du prince ; elle promet d'en payer 2000 à Pâques et autant l'année suivante. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xvj, 166.

33967 Marseille, 31 août 1345.

Hymbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, donne à son église de St-André de Grenoble, fondée par ses prédécesseurs et où reposent son père et son frère, et au chapitre la maison qu'il a acquise tout proche d'Hugonin Alamandi, seigneur de Valbonnais, et une autre de Guillaume Grinde, chevalier, sous la condition que le prévôt Raymond Berengarii aura la jouissance et ses successeurs après lui, de la 1re et Humbert Pilati, son secrétaire, chantre de St-André, celle de la 2e, de l'agrément du chapitre. Investiture par la tradition de l'acte. *Dat. Massiliæ*, assistants en conseil, l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble. Jean Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIIIxx v^{x}, 97^{a} ; *Reg. de facto S. Andree*, f° 27. *Invent. Graisivaudan*, II, 282-3. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 551 ; *Hist. de Dauph.* II, 503-4. = PRUDHOMME, *Hist. Gren.* 192.

33968 Marseille, 31 août 1345.

Le dauphin Hymbert, considérant que son conseiller Tyset (Tiset) Roerii n'a reçu aucune récompense de ses services aux dauphins en temps de guerre et ailleurs, lui concède 500 flor. d'or de revenu viager à assigner dans la partie du Dauphiné qui lui plaira, mandant à

Henri de Villars, archevêque de Lyon et son lieutenant... sceau. *Dat. Massilie*, assistants en conseil, le chancelier, Guill. de Varey, Lant. Aynardi et P. de Loyes, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIII^xx vij-iij, 99-100.

33969 Marseille, 31 août 1345.

Le dauphin Humbert fait don à Guigues Froment, notaire, de la moitié de l'office de notaire de la judicature de Grenoble, comme récompense de ses services lors du transfert du Dauphiné à la France.

Arch. de l'Isère, B. 3245, reg. 97, 99^b (*Invent.* II, 226^b).

33970 Marseille, 31 août 1345.

Le dauphin Humbert, *capit. ut supra*, à la considération du dit Petit-Pas, maître de sa cuisine, qui se propose de passer la mer avec lui, affranchit Humbert de Charayta, dit Morter, du mandement de Quirieu, de toute taille et exaction, et lui accorde les franchises, libertés et immunités dont jouissent les nobles et francs de la terre de la Tour; mandant... *Dat. Massilie*, sceau; assistants en conseil, François de Parme, seigneur d'Aspremont, et François de Revel. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIII^xx ij^x, 94^x.

33971 Marseille, fin août 1345.

Dépenses d'Humbert Pilati de Lyon à Avignon et à Marseille, où il demeure avec le dauphin jusqu'au jour de son embarquement (31 août); deux jours après il reprend le chemin de la France et s'arrête trois jours à Avignon, pour s'entretenir avec le pape et lui recommander les affaires du Dauphiné. Il revient à Grenoble par Romans.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 568^b; *Hist. Dauph.* II, 524.

33972 Clérieu, septembre 1345.

D'après un acte public, noble Alix *(Alisia)*, fille de Guillaume Berlionis et religieuse au monastère de Vernaison, avait droit à une pension alimentaire sur les biens de son père. Un litige étant survenu entre noble Guionet d'Hauteville et son frère Aymar, d'une part, et noble François de Trochas et Béatrix, veuve d'Aymar Berlionis, chevalier, et femme dudit François, Alix envoie son procureur Lantelme Aulanherii, prêtre, devant le juge de la baronnie de Clérieu, Louis de Poitiers étant comte de Valentinois et Diois, pour obtenir la taxation de sa pension, qui est fixée en consistoire à 4 sommées de froment, autant de vin et 1 flor. d'or pour chaque héritier. *Acta ap. Cleriacum*, en la maison des enfants de Chabert..., sur la place; témoins: Guillaume Lesclausa, not. comt.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch.

33973 Marseille, 1^er septembre 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, se proposant de prendre le chemin du s^t passage au delà des mers contre les Turcs, dont le St-Siège l'a fait capitaine général, ordonne qu'au cas où il mourrait sans enfants ses dettes, depuis les conventions avec le roi de France sur la succession du Dauphiné, soient payées sur les 25000 flor. qui lui sont dûs ou au surplus sur ses autres biens, dont il institue héritiers les pauvres de Jésus-Christ et exécuteurs, Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, et Pierre [Lobet], abbé de St-Antoine. En cas d'insuffisance, Henri prendra la moitié de ce qu'il devra lui envoyer en Turquie. *Acta ap. Massiliam*, sur la place derrière l'église St-Nicolas près du port; présents: Jacques Riverie, commandeur de Navarre, o. de St-A., Bérenger de Montaut..., m^e Reginald de Moulins..., Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Jean Alamandi, s^r de Séchilienne, François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2416 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxj-ij, 171-2.

33974 Marseille, 1^er septembre 1345.

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, à son parent H(enri) de Villars, archevêque de Lyon, son vicaire et lieutenant dans le Dauphiné et autres terres. Le pape ayant dispensé ses sujets du serment qu'ils avaient prêté à Philippe, duc d'Orléans (4 juil.), il le charge de faire prêter à Jean, duc de Normandie, par les ecclésiastiques, nobles et communautés, le serment que lui-même et plusieurs prélats et nobles lui ont prêté. *Dat. Marsiliæ*, sceau, assistants en conseil, le chancelier et Amblard seigneur de Beaumont.

Paris, Arch. Nat., J. 280, 152. — Pétigny (J. de), dans *Bibl. éc. Chartes*, 1^re sér., I, 275. Guiffrey, *Hist. réun. Dauphiné à France*, 217-8, n° 22, cf. 333, 101.

33975 1^er septembre 1345.

Hommage prêté par le dauphin Humbert à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, à la forme des conventions intervenues entre ses prédécesseurs et les archevêques dud. Lyon. Ind. 13. *Acta ap. Massiliam*, sur la place derrière l'église de St-Nicolas, près du port; présents: Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Amblard s^r de Beaumont, François de Theys, s^r de Thoranne, Guigues Toscani, chevaliers, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et m^e Réginald de Moulins, secrétaire du roi.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xix-x, 169^b-70. *Invent. Généralité Dauph.* I, 186: 239.

33976 Marseille, 1^er septembre 1345.

...Ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 4.* Sur les instances de Bertrand, archevêque et comte de Vienne, Humbert, dauphin de Viennois et comte de Vienne, reconnaît tenir de lui son comté de Vienne et lui en fait hommage, avec baiser de la bouche, suivant les actes de ses prédécesseurs. *Acta ap. Massiliam*, sur la place derrière l'église de St-Nicolas, près du port; présents: Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Amblard seigneur de Beaumont, François de Theys, s^r de Thoranne, Guigues Toscani, chevaliers, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et m^e Reginald de Moulins, secrét. du roi. Humbert Pilati, de la Buissière (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xx-j, 170^b-1; B. 3245, 93 (2). *Invent. Généralité Dauph.* I, 156: 239. Valbonnays, 5^e Reg., n° 157. Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 165-6, n° 15.

33977 Marseille, 1^er septembre 1345.

Hymbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne con-

tre les Turcs, déclare qu'ayant l'intention d'emmener avec lui en Turquie son parent Aynard de la Tour, seigneur de Vinay (fils de feu Bellion de la Tour), il veut que ses dettes, créanciers et cautions demeurent en l'état jusqu'à son retour, défendant de faire aucune exécution à son endroit. Il mande aux baillis, juges, procureurs, châtelains et autres officiaux... *Dat. Massiliæ...*, assistants en conseil, l'évêque de Grenoble, le chancelier et François de Cagni. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIII^{xx}j^{a}, 93^{a}. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 207; — *Tableau généal. mais. la Tour-du-Pin*, 17^{b}.

33978 Marseille, 1er septembre 1345.

Le dauphin Hymbert approuve, ratifie, confirme et accepte le contenu de la lettre précéd. et ordonne à tous ses officiaux de l'observer. *Dat. ut supra.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), IIII^{xx}j^{a}, 93^{a}. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 206-7; — *Tableau généal. mais. la Tour-du-Pin*, 17^{b}.

33979 Marseille, 1er septembre 1345.

Le dauphin Hymbert, *capit. ut. supra*, atteste avoir reçu de ses trésoriers Pierre Canavesii (Canesii), de Lagnieu, et Jean Bauduti, de Crémieu, sur ce qu'ils ont récupéré de Jean Eymerici, de Chalon, trésorier et receveur royal à Mâcon, de la rêve et des dîmes royales, en exténuation des dettes du roi, 6464 *escudati* royaux d'or, pour solde de 8618 flor. grand poids de Florence et 8 gros Tourn., plus 1465 et 350 flor., en tout 10433 flor. et 8 gros, dont quittance. *Dat. Massilie*, assistants en conseil, l'archevêque de Lyon et Amédée de Rossillon, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), lxv^{a}, 77^{a}.

33980 Marseille, 1er septembre 1345.

...Ind. 13... Henri et Hugonet Brunerii, frères, fils de feu Guillaume, vendent à leur oncle Jacques Brunerii, docteur en droit, 40 sols bons Genev. de cens, que leur faisaient Berthélemy et Rolet de Patu, mandement d'Alby *(Ardiaci)*, dioc. de Genève, en franc alleu, au prix de 60 flor. or poids delphinal, dont quittance. *Acta ap. Massiliam*, à l'auberge de la Clef *(Clavis)*; présents : Aymonet Brunerii, fils de Valteret B-i, Raymond de Faramans, Hugonet de la Jou et Rolet de Viu, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xij-iij, 167-8.

33981 Marseille, 1er septembre 1345.

Procuration passée par Jacques Brunier, docteur en droit, chancelier du Dauphiné, à Henri Brunerii, son neveu, fils de feu Guillaume, Guigues Frumenti et Jean Amandrini, de Grenoble, notaires, pour recevoir du trésorier royal de Nîmes et de la sénéchaussée de Beaucaire 200 liv. de pension annuelle à lui accordée, sa vie durant, par le roi de France. Ind. 13. *Act. ap. Massiliam*, dans la rue des Artisans *(fabrorum)*, en l'hôtellerie à l'enseigne de la Clef *(clavis)*; présents : *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xviij-ix, 168^{b}-9. = GUIFFREY, 333, 102.

33982 (Marseille), 1er septembre 1345.

Hommage rendu à l'évêque de Grenoble par Jacques de Boczosel. Jean Mathei (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), B. XL, 37^{b}.

33983

Ordinationes facte per dom. Humbertum dalphinum quando intendebat ire in Turquiam contra infideles. Super statu dom. B[eatricis] de Ungaria ejus matris. Super regimine sue patrie, in quo constituit ejus locumtenentem dom. Henricum de Villariis, archiepiscopum Lugdun. et post ipsum dom. Johannem de Chissiaco, episcopum Gronop. Item constituit certos ejus consiliarios ad vadia. Et certas alias pulcras ordinationes fecit, infrascriptas.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures Copie*), V^{c} xxj^{a}, 473^{a}.

33984 Près du port de Marseille, 2 septembre 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège apostol. et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, sur le point d'entreprendre son s^{t} passage au-delà des mers fait un règlement sur les points suivants. Sa très chère mère B[éatrix] de Hongrie tiendra sa résidence à Beauvoir-en-Royans, aura 30 personnes pour son service et sera pourvue par les châtelains du Viennois; dépense par an 1683 flor. Il charge son lieutenant Henri de Villars de terminer les monastères qu'il a fondés : celui des Dominicaines à Montfleury, comprenant 120 religieuses et 6 frères; celui des Clarisses à Grenoble, qui aura Izeron et les biens du mistral de Vienne à Rovon, compren. 50 religieuses et 6 frères; celui des Carmes à Beauvoir-en-Royans, qui aura les bénéfices d'un four à chaux, avec 3 chapelles dans le nouvel œuvre; celui des Augustins à Crémieu, avec 12 frères et le prieur jusqu'à l'achèvement des constructions. Le gouvernement de sa terre demeurera aux mains de son consanguin Henri de Villars, archevêque de Lyon, avec pouvoir absolu en toutes matières; il aura pour conseillers Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, François de Theys et le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, Etienne de Roux, Guillaume de Royn, François de Revel, Amblard de Briord, chevaliers, en plus Woutier Bonjour; il gardera avec lui Humbert Pilati, secrétaire, Guigues Frumenti et Jean Nicoleti, clercs; il appellera dans les affaires difficiles Guigues de Morges, Guillaume de Bésignan, Guigues Falavelli, Rodulphe de Commiers, chevaliers, le conseil résidant à Grenoble, les auditeurs des comptes et Tiset Roerii, ainsi que les seigneurs de Roussillon et de Clermont et les autres barons et prélats; son très cher conseiller Jean, évêque de Grenoble, l'assistera de ses conseils. Le conseil résidant à Grenoble comprendra Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. ès lois, chancelier, professeur à l'université, Hugues Bernardi, doct. en droits, chevalier, prof. à l'univ. et lieutenant de la judicature des appellations du Dauphiné, Gerio d'Imola *(Gerius de Ymola)*, doct. ès lois, avocat fiscal, Raymond Falavelli et Michel de Césane *(Sesana)*, juriste, juge du Graisivaudan, le juge commun de Grenoble et le procureur de Graisivaudan, qui devront administrer à tous la justice. Sont conseillers et auditeurs des comptes à Grenoble, Jacques de Die *(Dya)*, Guigues Toscani, chevaliers, Pierre Durandi, juriste, Aymon de Claix *(Claysio)*, Tiset Roerii à sa volonté, Lantelme Argoudi et Guillaume Pilati; et notaires Gonon Motheti et Jean Mathei. Le prieur de St-Donat, Etienne de Roux et François de Revel sont chargés de

satisfaire les réclamations des Dauphinois suivant la lettre adressée aud. prieur et à Guillaume de Paray ; ils auront à leur disposition 10000 flor. dus par les Romanais, à raison de 3333 flor. 4 gros pendant 3 ans, et 4000 flor. sur les revenus de l'Oisans et du Champsaur ; leur attention se portera sur l'exécution du testament du dauphin Jean, son père. Pour son passage en Turquie, on lèvera un subside de 6 gros Tournois d'argent sur chaque feu, moitié à Noël prochain et moitié un an après. On sollicitera la générosité des villes et communautés de Vienne, Lyon, Valence, Die et autres, ainsi que des prélats, abbés, prieurs, chapitres, curés, clercs, ecclésiastiques et monastères du pays, et aussi des barons, châtelains, bannerets et nobles, sauf à contraindre ceux qui sont tenus. Les notaires des cours et châtellenies payeront 500 flor. d'or, etc. Voulant purger sa terre des usuriers qui dévorent le bien de ses sujets, il ordonne à tous les juifs et lombards de sortir du Dauphiné d'ici au Vendredi saint *(Parasceve,* 14 avril 1346), sauf les lombards, qui jureront de s'abstenir de contrats usuraires ; le pape sera supplié de pourvoir favorablement au sujet des dettes du peuple aux lombards et juifs. Il veut que les 10000 livr. de terre qu'il s'est retenu dans les conventions avec le roi de France soient employées à terminer ses monastères, à payer ses dettes et en œuvres pies. En cas de mort de son lieutenant, il sera remplacé par son très cher conseiller Jean, évêque de Grenoble, et subsidiairement par l'abbé de St-Antoine et par l'archevêque de Vienne. Il prie le roi de France d'autoriser Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, maître des requêtes de son hôtel, et m^e^ Réginald de Moulins, chan. de Paris, son secrétaire, à servir de conseillers à son lieutenant. Publié en une île de la mer près du port *(Marsiliæ)*, à 12 [....] à l'orient, ind. 13 ; présents : Henri de Villars..., Jean évêq. de Grenoble, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Rossillon, cos^r^ du Bouchage, François de Theys, s^r^ de Thoranne, Lantelme Aynardi, s^r^ de Théus, chevaliers, Jacques Brunerii, doct. ès lois, chancelier du Dauphiné, Bérenger de Montaut, archid. de Lod., Jacques Riveria, commandeur de Navarre, Réginald de Moulins, ch. de Par., Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît-de-Cessieu *(Saysseu)*, François de Parme, s^r^ d'Aspremont, prof. de droits, Amblard de Briord, s^r^ de la Serrâ *(Serrate)*, Etienne de Roux *(Ruffo)*, doct. ès lois, Guillaume de Royn, Pierre de Loyes, Nicoud de Glan, Jacques de Die *(Dya)*, chevaliers, Raynier Vaignonis, lic. ès lois, François de Cagnio, Pierre Duranti, juristes, Humbert de Salettes, chartreux, Jean Revolli, dominicain, son confesseur, Pierre Frumenti, franciscain, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, secrétaire, et Guigues Frumenti, de Grenoble, nott.

Arch. de l'Isère, B. 3008, V^e^ xxij-vj. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 551-67 ; *Hist. de Dauph.* II, 518-23. = DELACHENAL (R.), *Crémieu*, 39. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 194-5.

33985 Port de Marseille, 2 septembre 1345.

Transaction entre Humbert, dauphin de Viennois, et Anne de Viennois, princesse d'Orange (*Aurayce*), veuve de Raymond de Baux, prince d'Orange, à propos de diverses créances provenant de sa dot, de l'héritage de Guy, son père, seigneur de Montauban, créancier du dauphin Jean, et des legs à elle faits par sa mère Béatrix de Baux d'Avellino, dont le montant s'élevait à la somme de 20.558 florins et pour le payement de laquelle les revenus de la Vallouise et Mirabel lui furent assignés. Humbert, sur le point de partir pour combattre les infidèles, déclare que ne pouvant payer ce qui reste dû à la princesse, à cause des fortes dépenses faites pour sa traversée, il cède à Anne de Viennois le château de la Vallouise et sa juridiction, ainsi que les revenus des château et territoire de Mirabel jusqu'à extinction de la dette... Ind. 13. Acte fait près l'église de St-Nicolas au port *Massilie* ; présents : Edouard *(Addoard.)* de Savoie, dam., Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seyssiaco)*, Pierre de Loyes, Guigues Tosquani, chevaliers, m^r^ Girard de St-Dié, médecin, conseillers du dauphin.

Arch. de l'Isère, Reg. B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxiiij-vj, 174-6 ; B. 3006, VI^xx^ xvij^k^, V^c^ vj. *Invent. Briançonnais*, 686, 840 ; *Prov. étrang.* 144-5. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1274. ROM. 223-4.

33986 Port de Marseille, 2 septembre 1345.

...Ind. 13..., Hymbert, dauphin de Viennois, mande à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, son lieutenant, recteur du Dauphiné, d'observer et de confirmer les conventions passées entre sa sœur (tante) (Anne de Viennois), princesse d'Orange, et son neveu (Raymond de Baux), son fils, prince d'Orange, à propos de la baronnie de Sahune, Curnier, ou de toute autre terre qu'ils tiennent en fief du dauphin. Fait dans l'église St-Nicolas, touchant le port *Massilie, ut supra ;* anneau secret, assistants Guillaume de Varey, Pierre de Loyes et G. Tosquani, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxvi^k^, f° 176^b^ ; B. 3245 (*Reg. licter. Humb. 1345*), avant IIII^xx^ viij, 100. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1275.

33987 Avignon, 2 septembre 1345.

Bulle de Clément VI confirmant aux religieux de St-Antoine exerçant l'hospitalité dans la cour Romaine le droit de percevoir la moitié de la cire et offrandes dans les enterrements en lieux séculiers et le quart dans les réguliers ; et leur confirmant le droit d'avoir un autel à la suite de la cour pour y célébrer et administrer les sacrements... *a° 9.*

Invent. titres ordre de St-Antoine, 153, n^r^ 287.

33988 Près Marseille, 2 septembre 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du s^t^ Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, fait remise à Bardoyn de Bardonnêche de 130 flor. d'or bon poids de Florence qu'il lui devait à Pâques prochaines à raison de l'accensement des blés de Bardonnêche ; cette générosité a pour but de lui permettre d'acheter des joyaux à sa future épouse Berlionette, damoiselle du dauphin. Donné dans le vaisseau *(galea)* de Ste-Croix...

ROMAN (J.), dans *Arch. de l'Orient latin* (1881), I, 537-8.

33989 Près Marseille, 2 septembre 1345.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert par Parceval de Bardonnêche. On lui donne un an pour reconnaître en détail devant H. de Villars, archevêque et

comte de Lyon, à qui il payera la mutation. Ind. 13, fait dans une île de la mer, près *Massiliam ;* présents : l'archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Amblard s^r^ de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r^ du Bouchage, et François de Theys, s^r^ de Thoranne, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxix^x^, 179^x^. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 6.

33990 Port de Marseille, 2 septembre 1345.

Le dauphin Humbert constitue Lappo Blanchi, dit de Ruspo, de Florence, marchand en cour Romaine, son procureur pour récupérer de Jean, abbé de Gorze, une somme de 3704 flor. d'or 9 gros Tourn. arg. qu'il lui devait. Fait à St-Nicolas au port *Massilien*... Ind. 13... Jean Nicholeti, de Crémieu, not.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), vj^x^, 58^x^.

33991 Près Marseille, 2 septembre 1345.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux bailli, juge et procureur du Viennois, au châtelain et lieutenant de St-Nazaire et à tous les officiaux du Dauphiné, qu'à raison de l'affection de ses prédécesseurs à l'égard de la maison de Bouvantes (*Vallis Ste-Marie*), dioc. de Die, ordre des Chartreux, et des agréables services qu'elle lui a rendus, il reconnaît les droits et propriétés, domaine et juridiction qui lui ont été concédés dans les limites du col *(passu)* de Spiafrey en droite ligne au col de la Ferrera, dont il renouvelle la description en détail, sous promesse par le prieur, de n'en rien aliéner. La condamnation des criminels se fera par le juge du couvent et leur exécution par le châtelain de St-Nazaire. Il leur défend de molester le couvent, ses pasteurs, gens, familiers, domestiques et officiaux. Grand sceau. Donné sur sa galère *(galea)* en mer près *Massiliam ;* assistants : Guillaume de Varey, prieur de Cessieu *(Sayssie)*, frères Jean Revolli, confesseur du dauphin, Humbert de Salettes et autres.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 378, 715^x^-22^x^. B. 2979, 24, av. 342 ; B. 3245, 99^x^. Arch. de la Drôme, Bouvantes, confirm. de 1490 ; *Invent. St-Marcellin*, I, 542. — Le Coutreulx, *Ann. Cartus.* II, 27. Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die*, 29 nov. 1868.

33992 2 septembre 1345.

Guillaume Randon, chevalier, seigneur de Luc, prête hommage à l'évêque d'Uzès pour la moitié du château et ville de Montfort et grand nombre de propriétés y spécifiées.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 628.

33993 Marseille, 3 septembre 1345.

Concession par le dauphin Humbert, à la considération de son conseiller Guillaume de Royn, chevalier, maître de son hôtel, à Pierre Chavencre de Réaumont, pour récompense de services, de la mistralie du château et châtellenie de Rives, autrefois tenue par Guigues Chaboud, pour jouir des profits, droits et émoluments accoutumés pendant sa vie : mandant au châtelain du lieu, etc., et aux auditeurs de la chambre des comptes, etc. *Dat. Marsellie, p. dom.*, assistants Guillaume de Varey, frère Jean Revolli, confesseur du dauphin, f. Humbert de Saletis.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 180 ; B. 2962, XII^xx^ ij^x^. *Invent. St-Marcellin*, II, 1475-6.

33994 Marseille, 3 septembre 1345.

Bindanello Sciarbudi, établi par le dauphin Humbert trésorier du commun de la paix de Rodez, pour le terme échu à la Toussaint prochaine, promet et jure à H. de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant et recteur du Dauphiné, de lui verser 2000 flor. de Florence. *Act. Massilie*, en l'hôpital de St-Antoine ; présents : Jean, évêque de Grenoble, François de Revel, Etienne de Roux et Guigues Tosquani, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 180.

33995 Marseille, 3 septembre 1345.

Le dauphin quitte le port de Marseille sur la galère la Sainte-Croix, le lendemain du jour fixé par le pape (23 juil.).

Faure (Cl.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 521 (à part, 27), 3 = 2 sept.

33996 3 septembre 1345.

Reconnaissance en fief passée à l'évêque et au chapitre de Gap par le prieur de Romette, pour ce qu'il avait au lieu d'Ancelle.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 415^x^.

33997 Valence, 3 septembre 1345.

Testament de Guillaume du Pont, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, vj^x^.

33998 Marseille, 5 septembre 1345.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, rappelle qu'elle a promis d'observer les conventions entre Philippe, roi de France, au nom de son fils Philippe ou d'un des enfants de Jean, duc de Normandie, et le dauphin de Viennois, au sujet de la succession du Dauphiné ; elle promet d'observer de même ces conventions renouvelées en faveur du même duc Jean. Grand sceau. Don. à *Marsailles*, lundi...

Paris, Arch. Nat., J. 280, 15^14^. — Douët-d'Arcq, *Collect. de sceaux*, II, 112^x^, n° 3870. Guiffrey, *Hist. réun. Dauphiné à France*, 218-9, n° 23, cf. 333, 103.

33999 5 septembre 1345.

Règlement sur le fait de la monnaie de Dauphiné par lettres du gouverneur (Henri de Villars).

Invent. Généralité Dauph. 475 (*Isère*, IV, 240^b^).

34000 Lyon, 5 septembre 1345.

Chabert Hugonis, docteur en droit, obédiencier de St-Just et official de Lyon, atteste que Humbert Breyssaudi, damoiseau, fils de feu Pierre B-i, chevalier de la paroisse de Condeyssiat, vend à Etienne de Chalamont, chev., au prix de 350 flor. d'or, dont quittance, 6 livr. Vienn. de bruetes et broces au territoire de Gerises et autres droits en la paroisse de Girieu. Fait en l'église de Ste-Croix de Lyon ; présents : Théobald de Chalamont, chan. de Lyon, frère Barthélemy de St-Cyrice, sacristain majeur de l'Ile-Barbe, etc. Jean de Tiboderia, clerc juré.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-9*), xv-ij, 69-72. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43^x^.

34001 (Avignon), 10 septembre 1345.

Jean de Savoie, chantre de Genève, partant pour la Croisade, est autorisé à percevoir pendant 3 ans les fruits de ses bénéfices quoique absent.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 627.

34002 Venise, 12 septembre 1345.

André Dandolo, doge *(dux)* de Venise, Dalmatie et Croatie, seigneur du quart et demi de l'empire Romain, à la supplication d'Imbert dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, le reçoit au nombre des citoyens nobles de Venise, toutes solennités des conseils observées, et le rend participant de tous les libertés, bénéfices, immunités et honneurs... Bulle d'or. Donné dans le palais ducal... 14 ind.

Invent. Généralité, I, 29ᵇ : 44. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 570 ; *Hist. de Dauph.* II, 526. = FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franc. Rome*, XXVII, 518 (à part, 24).

34003 (Avignon), 13 septembre 1345.

Jean, évêque de Grenoble, obtient pour son parent Guichard de Saconnex, clerc de Genève, un canonicat en l'égl. des Augustins de Grenoble. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 629.

34004 (Avignon), 13 septembre 1345.

Géraud de l'Albenc, trésorier de l'égl. d'Etouilly, dioc. de Rouen, est nommé collecteur des impôts dus à l'église Romaine dans les provinces de Trèves, Lyon, Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 630.

34005 (Avignon), 13 septembre 1345.

François de Theys, seigneur de Thoranne, obtient pour Raymond Bouquéron, recteur de l'égl. paroissiale de Theys (30 l. V.), un canonicat en expectat. dans l'égl. de Maurienne. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur d'Entremont, dioc. de G-e, et François de Theys, chan. de G-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 631.

34006 Romans, 13 septembre 1345.

Réunis à son de trompe et par publication du crieur, les bourgeois et habitants de la ville de Romans, dans l'église des frères Mineurs : Garinon Dorerii, Pierre Bonavilla, Philippe Burgundionis, dit Perrocier, etc. (3 pages), affirment que leur ville est écrasée sous le poids des dettes pour sa défense et autres nécessités et agravée d'arrestations. En vertu d'une bulle de Clément VI (21 juil.) ils nomment procureurs et syndics Lantelmon Burgundionis et Guigonet Grassi, bourgeois, Humbert Basterii et Michalon Gaspagnonis, *escofferius*, Romanon Bonifilii et Guillelmon de Pessulis, *affanatores*, avec 12 conseillers, pour péréquer des tailles en vue de se libérer de dettes envers le dauphin et autres. Amblard de Briord, chev., courrier, et Gérenton Bajuli, juge de la ville, en demandent acte ; présents : Amédée de Roussillon, cosr du Bouchage, François de Theys, sr de Thoranne, François de Revel, chevaliers et Jacelmet Perrotoni, de St-Théodoce (St-Chef ?), dam.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), 181-4.

34007 Avignon, 14 septembre 1345.

Le pape invite l'évêque de Valence, Pierre (de Châlus), à faire restituer à Louis de Poitiers, alors au service de Philippe, roi de France, les prisonniers et les bestiaux pris sur une de ses terres. — *Perduxit ad.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 1-2, cf. XIV, 23. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 306 (à part, I, 331). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 632.

34008 Gênes, 14 septembre 1345.

Le dauphin arrive à Gênes avec 5 galères et un petit navire. Accueilli par l'archevêque [Jean Visconti] et le clergé, le podestat, le conseil de la cité et les citoyens, il se rend à l'église St-Laurent, puis au couvent des frères Prêcheurs, où il passe la nuit.

STELLA (Georg.), *Ann. Genuenses*. MURATORI, *Rer. Italic. script.* XVII, 1085-6. RAYNALDUS, *Ann.* 1345, 8 (XXV, 359). FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 521-2 (à part, 15-6).

34009 Gênes, 15 septembre 1345.

Le dauphin part de Gênes et débarque sans doute à Porto Pisano (voir les instructions de juin/juil.).

RAYNALDUS, *Ann.*, XXV, 359. FAURE (C.), dans rec. cité, XXVII, 522 (à part, 16).

34010 17 septembre 1345.

Hugues de Mandagot, prévôt d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Sauveur d'Aix, Ceuses, cart. 1.

34011 Romans, 19 septembre 1345.

Henri, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, mande aux juges de la grande cour du Graisivaudan d'exécuter les lettres du dauphin Humbert (30 août préc.) en faveur de Guigues Frumenti et de son fils Humbert, filleul du dauphin. *Dat. Romanis, per dom. orethenus.* J. N.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IXˣˣ, viij-ix.

34012 19 septembre 1345.

Conventions entre nobles Artaud et Soffreyon d'Arces, damoiseaux, fils de feu Soffrey, portant donation réciproque de tous leurs biens meubles et immeubles, au cas où l'un d'eux mourrait sans enfants mâles. S'il laissait une fille, le frère héritier de l'autre frère serait tenu de la marier ou de la conduire au couvent *(seu in ordinem conducere)*, au moyen d'une dot de 500 flor. d'or. Saramande, leur mère, aurait une existence assurée et convenable, et si Soffreyon revenait de son voyage, les conventions seraient de nul effet.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 135, n° 568.

34013 19 septembre 1345.

Ind. 13, lundi..... Procuration...

Arch. de l'Isère, B. 3017, VIIIˣˣ.

34014 (Avignon), 20 septembre 1345.

A la demande de Bertrand, archevêque de Vienne, le pape charge Barthélemy, abbé d'Ainay, d'examiner quels lieux pourraient être le mieux unis à la mense archiépiscopale de Vienne jusqu'à 400 livr. petit Tournois, pour compensation de la concession par le pape au dauphin de la moitié de la juridiction sur la ville de Romans et de la 4ᵉ partie de l'autre moitié au chapitre.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 633.

34015 20 septembre 1345.

Même hommage que celui du 18 janv. 1344/5 par Guillaume Chaurisan et Pierre Malet.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 748.

34016 (Avignon), 21 septembre 1345.
Le pape invite Humbert, dauphin de Viennois, en route pour la Terre-Ste, à exhorter André et Jeanne, rois de Sicile, à observer pour les cérémonies du couronnement les solennités requises par le droit, avec quelques mesures de prudence.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 635.

34017 (Avignon), 21 septembre 1345.
Lancelme Teracii obtient pour son fils, clerc d'Embrun, l'entrée dans le monast. de St-Antoine.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienné*, n° 634.

34018 Romans, 22 septembre 1345.
Henri de Villars, lieutenant du dauphin, prescrit au juge et au procureur delphinal de la cour de Vienne, d'assigner à Aimar d'Hauteville, sur la terre de Beaurepaire ou autre du domaine, des revenus égaux à ceux qu'il avait sur Curson et Chanos. — Procédure d'assignation par François de Caignes, seigneur de Montléans, juge mage du Viennois.
Arch. de l'Isère, B. 4057, pap. (*Invent.* IV, 109).

34019 Romans, 22 septembre 1345.
Ind. 13, pontif. Clem. pp. VI a° 4. Ordonnance de Henri [de Villars], archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert : le dauphin se trouvant à Avignon, le 22 juillet, avait confié l'œuvre et la maîtrise des monnaies delphinales à Pierre Fabri, de Romans, et Otholin Lazari, de Lodi *(Laude)*, sous certaines conditions, entre autres que le dauphin percevrait pour sa seigneurie 32 sols par marc de monnaie blanche et 30 de noire, qu'il serait donné aux marchands de billon 7 liv. 6 s. par marc d'argent fin de monnaie blanche et 7 l. 4 s. de noire. L'archevêque eu égard aux plaintes infinies des dauphinois sur le cours du florin inférieur à sa valeur et à la difficulté qu'ont les monnayeurs de se procurer du billon à cause des droits de seigneurie, statue, après longues délibérations avec Jean évêque de Grenoble, Pierre, abbé de St-Antoine, et beaucoup d'autres conseillers de Dauphiné et des experts, que le droit de seigneurie sera réduit à 15 sols par marc de monnaie blanche ou noire ; le bénéfice *(lucrum)* des maîtres de 2 sols, le prix payé aux marchands de billon 8 livr. 5 s. pour la monnaie blanche et 8 l. 1 s. pour la noire ; les florins d'or dauphinois ou piémontais auront cours, les petits 28 s. 6 den., les gros 29 s. 8 den. Serment des maîtres des monnaies et de leurs fidéjusseurs et principaux répondants : Garinon Fabri et Lagier Fabri de Romans, pour Pierre Fabri ; Jacques de Dya, chevalier, et Perrot Vinceriori, tailleur *(taillator)*, pour Otholino Lazari, qui s'engagent à payer les condamnations qu'ils encourraient. *Ap. R-nis*, en l'hospice de Gotafred *(Goudafredi)*, jadis à R[ichard] de Chausenc, sacristain de Romans ; témoins : Bérenger de Montaut *(Monte Alto)*, archidiacre de Lodève, Amblard, seigneur de Beaumont, François de Theys, seigneur de Thoranne, Etienne de Roux *(Ruffo)*, doct. ès lois, François de Revel, chevaliers ; Pierre Durandi, jurisc., Thiset Roerii, Joachim *(Johaquino)* de Magistro. Guigues Frumenti, not.
Arch. de l'Isère, B. 2814, 18 ; B. 2991 (*Inform. Vienn.* III), xvij, 90-1. MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 96.

34020 23 septembre 1345.
A la demande du cardinal Bertrand (de Deaux), Eliziar de Blandy et Pierre de *Sanceiaco*, chanoines d'Embrun, sont chargés de conférer à Bertrand Bellon, parent du cardinal et chan. de St-Antoine, la préceptorerie de Céreste *(Cezeresta)*, dioc. d'Apt, au lieu de celle de Bagnols, dioc. d'Uzès.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 636.

34021 (Villeneuve-lès-Avignon), 24 septembre 1345.
Clément VI enjoint à l'évêque de Valence et Die d'observer la trêve prescrite à partir du 24 juin et que ses troupes avaient violée. — Cf. 25.
CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 219.

34022 24 septembre 1345.
Donation par Reynaudette Celley, assistée de Guillaumette sa mère, à noble Guillaume de Rame, seigneur en partie de Fussinière (Freyssinières ?), du château et terre de Poët, dont Pierre Painchaud avait violemment pris possession, etc.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 929.

34023 (Villeneuve-lès-Avignon), 25 septembre 1345.
Le pape impose à Louis de Poitiers et à l'évêque de Valence une trêve jusqu'à la nativité de St-Jean-Bapt. — Cf. 24.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 637.

34024 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1345.
Lettre de Clément VI à Etienne de *Mulseone*, doyen de Bourges, son chapelain et nonce du Siège apostol. : il l'envoie pour ramener la paix entre l'évêque de Valence et le comte, et assurer le respect de la trêve jusqu'au 24 juin. — *Suborta dudum.*
VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 2-3, cf. XIV, 23-4. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 306 (à part, I, 331).

34025 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1345.
Sauf-conduit au même Etienne de *Mulceone*.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 638.

34026 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1345.
Lettre de Clément VI à Pierre de Châlus, évêque de Valence, pour lui notifier la mission du nonce Etienne. — *Displicibiliter intellecto.*
*VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 3, cf. XIV, 24.

34027 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1345.
Lettre du même à Amédée de Poitiers, même objet.
*VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 3.

34028 Villeneuve-lès-Avignon, 25 septembre 1345.
Lettre du même à Marguerite, épouse de Louis de Poitiers.
VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 3.

34029 (Villeneuve-lès-Avignon), 25 septembre 1345.
Bertrand, archevêque de Vienne, est autorisé à visiter son diocèse par procureur pendant 2 ans. — Exéc. : les abbés de St-Pierre hors la porte de Vienne et d'Ainay, l'official de Valence.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 639.

34030 (Villeneuve-lès-Avignon), 25 septembre 1345.
Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, obtient pour son neveu Raymond Ardenchi, chan. de Valence, une dignité ou un personnat dans cette égl. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de Valence et Bernard Milon, chan. de Die.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 640.

34031 25 septembre 1345.
Testament de Sibylle de Baux (Boscz), comtesse de Valentinois et Diois, épouse d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois.
Arch. du chât. de Peyrins, 34, chap. 1, n° 4. — *Invent. Généralité*, 397-8. — ANSELME, *Généal. mais. France*, II, 189. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 196 (à part, I, 315).

34032 Donzère, 25 sept. 1345 = 27 sept. 1345, 1°.
Assemblée d'arbitres et « pacificateurs », dont Astorges de Perlant, prieur de Donzère, au sujet d'un différend entre le prieur des Tourrettes et les habitants de Grignan. Fait dans la chambre du prieur de Donzère.
FERRAND (Jul.), *Hist. princip. Donzère*, 94.

34033 Venise, 26 septembre 1345.
Le sénat de Venise, supposant le dauphin près d'arriver à Brindisi, envoie pour instructions au capitaine du Golfe de détacher 2 galères pour escorter celles qui vont à Alexandrie ; avec celles qui lui resteront il aidera autant qu'il pourra Humbert à passer à Clarenza ; s'il ne vient pas, le capitaine remontera avec ses galères le long de la Pouille et viendra combattre à Zara. On lui mande ensuite d'attendre le dauphin jusqu'au 10 oct. à Brindisi, puis de partir pour la Crète, où il attendra le retour des galères d'Alexandrie.
FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 519 (à part, 13).

34034 27 septembre 1345.
...Jeanne reine de Sicile et comtesse de Provence et de Forcalquier, Giraud Adeymarii, seigneur de Grignan, P(ierre) évêque de Valence et Die. Transaction au sujet des dîmes du prieuré de Tourrettes, entre noble Rigaud de Perlante, moine de Tournus et les habitants de Grignan, par la médiation d'Astorge de Perland (ou Proland), prieur de Donzère, et deux autres. *Acta... Graynhani*, dans la forteresse, en la grande salle. Vincent Arnaudi, et Raymond Chatberti, nott. — Cf. n° 34032.
Arch. de la Drôme, E. 5717, copie et trad. (*Invent.* IV, 221°). Arch. de la mairie de Grignan, copie 1789.

34035 27 septembre 1345.
Vente par Pierre Painchaud *(Panis Calidi)*, chevalier, de Beauvoir-en-Royans, à Jordan Serein, procureur, de 2 setiers froment.
Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 681.

34036 27 septembre 1345 = décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois).
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 490.

34037 (Villeneuve-lès-Avignon), 28 septembre 1345.
Le cardinal Guillaume (d'Aura) obtient pour son serviteur Mathieu Contesson, chan. de St-Antoine, la préceptorie de Bagnols, dioc. d'Uzès ; l'abbé lui paye 30 flor. d'or de pension.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 641.

34038 Grenoble, 28 septembre 1345.
...Ind. 13... Guillaume de Theys *(Thesio)*, dit Barrachin, damoiseau, comme tuteur des enfants de feu Johannon de Theys, dam., investit Humbert et Guillaume Pilati, frères, d'une terre en la paroisse de la Buissière, *en la Cleeta*, et d'une maison en la même paroisse, *apud Granges*, achetées par Jean Pilati à l'encan du marché de la Buissière de Joheta, veuve de Guillaume Fondrati, de la B-e. Quittance des lods et ventes. *Acta ap. Gracionopolim*, au banc de Malconseil, devant la maison de Guillaume Grinde, chev. ; présents : François de Theys, s^r de Thoranne, 3 notaires. François Bermundi (not. imp.).
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), iiij^x.

34039 28 septembre = 1^er^ octobre 1345.
Aymar et Girard de Roussillon, Humbert de Villars et autres nobles Dauphinois prêtent serment entre les mains d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, de respecter pendant la croisade le traité conclu par le dauphin qui transfère le Dauphiné à Jean, duc de Normandie ; en présence de témoins.
Paris, Arch. Nat., J. 282, n° 5. = GUIFFREY, 333, 104.

34040 29 septembre 1345.
Albergement par le prieur de Tullins à Etienne Veydel d'une pièce de vieroz et plantée à Tullins, au Grand Mur.
Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 97-8, n° 759.

34041 (Villeneuve-lès-)Avignon, 30 septembre 1345.
Indulgence à l'article de la mort en faveur de Jacques Rambaud, recteur de l'égl. paroiss. de Bressieux, dioc. de Grenoble.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 642.

34042 (Avignon), 1^er^ octobre 1345.
Les évêques de Valence et de Grenoble sont donnés comme juges conservateurs pour 3 ans à l'évêque de Genève, sur sa demande.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 643.

34043 1^er^ octobre 1345.
Henri de Villars, archevêque et comte de la primatiale de Lyon, notifie à tous la bulle de Clément VI du 9 juil. précéd. et donne autorisation aux prélats, ecclésiastiques, barons, etc., de prêter serment à Jean, duc de Normandie. Sceau de l'officialité.
Arch. de l'Isère, orig. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 492-3.

34044 1^er^ octobre [vers 1345].
Obit de Pierre de la Garde, prieur de St-Robert de Cornillon.
CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 47.

34045 Lyon-Paris, 1^er^-29 octobre 1345.
Aymonet de Chissé et Humbert Pilati parviennent le samedi soir à Lyon (1^er^ oct.) ; ils y séjournent le dimanche suiv. (2), arrivent le lundi (3) pour dîner à l'Arbresle *(Arbrella)* et le soir à St-Clément ; le mardi (4) pour dîner à Thizy *(Thisiacum)* et le soir à Charlieu *(Carum Locum)* ; le mercredi (5), dîner au même lieu, où un barbier *(barbitonsor)* soigne *(flebotomavit)* Aymonet, et le soir à Marcigny *(Marsignie)* ; le jeudi (6), le soir à Pierrefitte *(Petra Fita)* ; le vendredi (7), à dîner à Bayard et le

soir à Nevers *(Nivernis)* ; le samedi (8), à dîner à la Charité et le soir à Pouilly *(Palliacum)* ; le dimanche (9), à dîner à Cosne *(Cone)* et le soir à Bosnie *(Bony)* ; le lundi (10), à dîner à Montcresson *(Mons Cressonus)* et le soir à Montargis *(M-rsi)* ; le mardi (11), à dîner à Nemours *(N-ors)*, à Landon et le soir à Perches ; le mercredi (12), à dîner à Juvisy *(Givisi)* et le soir à Paris, où il demeure jusqu'au 29 oct. dans une hôtellerie, puis jusqu'au 9 nov.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 568-9 ; *Hist. Dauph.* II, 524-5.

34046 2 octobre 1345.

Pasteur de Ranco, chan. de Viviers, est autorisé à percevoir les revenus de son bénéfice, bien qu'absent au service de son oncle l'archevêque d'Embrun.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 644.

34047 Eymeux ?, 3 octobre 1345.

Henri, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, ayant reçu de ce prince, de vive voix et par écrit (1er sept.), mandat de faire rendre hommage à Jean, duc de Normandie, ordonne à tous les vassaux du dauphin dans le royaume de France de prêter serment quand ils en seront requis par le duc ou ses gens ; lui-même, plusieurs prélats, barons, nobles et autres l'ont prêté en présence d'Humbert ; le pape a dispensé de celui fait au duc Philippe. Sceau. Ecrit dans le château de *Hermiis*.

Paris, Arch. Nat., J. 280, 15[3]. — GUIFFREY, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 219-20 ; cf. 333, 105.

34048 Florence, commenc[t] d'octobre 1345.

Le dauphin arrive à Florence ; 400 Florentins et 350 Siennois partirent pour la croisade, mais probablement avant le passage d'Humbert.

VILLANI (Joannes), *Historia* (MURATORI, *Rer. Italic. script.* XIII, 918-9) ; FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 522 (à part, 16).

34049 (Avignon), 7 octobre 1345.

Le pape console le dauphin de l'assassinat du roi de Sicile [André, † 18 sept.] et l'exhorte à ne pas renoncer pour cela à son voyage.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 646.

34050 (Avignon), 7 octobre 1345.

Le pape charge Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, d'encourager le dauphin à poursuivre sa route, malgré l'assassinat du roi de Sicile.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 647.

34051 8 octobre 1345.

Albergement par le prieur de Tullins à Pierre Murisat, prêtre, de 2 pièces de terre à Tullins.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168, 97[b]*, n° 758.

34052 Venise, 9 octobre 1345.

Le sénat décide d'envoyer une personne discrète à Bertuccio Acotanto pour l'informer d'avoir à empêcher le dauphin de venir à Venise ; si le dauphin a déjà quitté Florence, l'envoyé ne présentera pas ses lettres de créance et ne dira rien de sa mission.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 519-20 (à part 13-4).

34053 Bologne, 10 octobre 1345.

...Lundi... Le dauphin Humbert fait son entrée à B-e, accompagné de son épouse et d'une suite nombreuse ; le clergé alla à sa rencontre et il fut logé à l'évêché.

Cronica di Bologna (MURATORI, *Rer. Italic. script.* XVIII, 393-4). *Chronicon Estense* (op. cit., XV, 424-5). FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 522 (à part, 16).

34054 Bologne, 13 octobre 1345.

Voir au 13 novembre suiv.

34055 Bologne, 16 octobre 1345.

...Dimanche..., dans l'église des frères Prêcheurs, à l'autel de St-Nicolas, le dauphin arme chevaliers deux fils de Taddeo de'Pepoli, seigneur de Bologne, Jacques et Jean, qui, à leur tour, font chevaliers 21 jeunes Bolonais. Humbert prolonge son séjour à B-e à cause d'une indisposition de la dauphine.

Voir les sources mentionnées au 10 octobre.

34056 17 octobre 1345.

Donation par Jean Sauzine, bourgeois de Romans, aux chanoines Jean Girin et Amblard de Briord.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 742.

34057 Bologne-Ferrare, 18 octobre 1345.

Le mardi... Humbert part de Bologne, escorté par Jean de'Pepoli jusqu'à Ferrare, où une réception magnifique lui fut faite par le marquis Obizzon d'Este ; celui-ci lui offrit 3 destriers couverts d'écarlate, et à la dauphine un échiquier d'argent doré et 3 vases de cristal, garnis d'argent et d'or.

Voir les sources mentionnées au 10 octobre.

34058 Ferrare-Venise, 19 octobre 1345.

Le dauphin quitte Ferrare et vient à Francolino, où il s'embarque pour Venise.

Voir les sources mentionnées au 10 octobre.

34059 (Avignon), 21 octobre 1345.

L'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de Valence et Pierre Galberti, chan. de Valence, sont chargés de confirmer le doyenné de Valence (60 flor.) à Guillaume de Crussol, qui avait, 9 ans auparavant, échangé un bénéfice contre ce doyenné, n'ayant que 21 ans ; il est chan. préb. de Troyes et chapelain de St-Lambert de Lambres, dioc. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 648.

34060 (Avignon), 21 octobre 1345.

G. de Crussol, doyen de Valence, obtient un canonicat en cette égl. pour Thibaut Mayresii, choriste de V-e, originaire de la terre de son frère, le seigneur de Crussol, vassal de l'égl. de V-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 649.

34061 Montélimar, 21 octobre 1345.

...Ind. 13..., *pontif. Clement. pp. VI a° 4*, 38 habitants de la juridiction papale du château de Montélimar *(Montilii Ademarii)*, et hommes liges du pape, réunis en collège de l'assentiment de noble Jean Rovilhi, consul et vice-bailli, après avoir protesté ne rien vouloir faire qui déplaise au bailli en vue d'obtenir du siège apostolique la confirmation de leurs libertés, franchises et immunités, etc., font un accord entre eux de verser chaque semaine ou mois, pendant un an, la somme à laquelle chacun sera taxé par le consul, à partir de la Toussaint. Fait dans le couvent de St-Fran-

çois ; témoins : un notaire et deux frères Mineurs. Armand Timotz, not. imp. et apost.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 125-7, n° 52.

34062 21 ou 23 octobre 1345.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois, est tué à la bataille d'Auberoche en Périgord, ou meurt peu après de ses blessures. Clément VI lui avait donné, avec le titre de roi des Iles Fortunées, un sceptre et un diadème d'or rehaussés de pierres précieuses.

VIC-VAISSETTE (de), *Hist. de Languedoc*, IV, 255 : 3°, IX, 575-7. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 219, 603. FAUCON (Maur.), *Librairie des papes d'Avignon*, IX.

34063 St-Bonnet, 24 octobre 1345.

Requête à Michel de *Clerico*, de Césane, juge mage de la grande cour delphinale du duché de Champsaur, par Arnoux Chasagnie, procureur du chapitre de Gap, à l'effet d'obtenir l'observation des conventions relatives à St-Laurent-du-Cros, ce qu'il jure. Témoins : Pierre Chariundi, procureur delphinal, etc. Fait dans la maison du not. Lantelme Muisardi.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1720, orig. parch. (*Invent.* VI, 36o[b]).

34064 Grenoble, 24 octobre 1345.

Procédure par Jacques de Laye (Die, chevalier), maître rational à ce commis : Aymond, seigneur de Vatilieu, avait prêté 2600 flor. d'or au dauphin ; celui-ci avait mandé par plusieurs lettres aux gens tenant ses comptes de lui assigner lad. somme, ce qui est fait sur les revenus de la terre de Césane.

Invent. Briançonnais, 459. — CHEVALIER (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 155.

34065 Venise, 25 octobre 1345.

Le sénat de Venise, informé que le dauphin de Viennois était arrivé la veille, élit cinq sages pour conférer avec lui, entendre ses propositions et en rendre compte.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 553, cf. 523 (à part, 47, cf. 29).

34066 25 octobre 1345.

Vente par Guillelmon Reymundi, fils de Franconet R-i, de la paroisse de Meymans *(M-n)*, à Boniface Coveyse, bourgeois de Romans, du domaine et seigneurie qu'il avait sur un tènement de maison en ladite paroisse, sous le cens d'1 flor. d'or et sous le plaid de 6 gros Tournois d'argent, au prix de 12 flor. d'or. Pierre Bernini, not. de Romans.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[ti] Barn. Romanis, 240[ter].

34067 Venise, 26 octobre 1345.

Rapport des sages. Le dauphin a déclaré vouloir s'embarquer avant les rigueurs de l'hiver : on propose d'armer deux galères qui le porteront à Clarenza et reviendront ensuite à l'armée contre Zara. A la demande du dauphin, qu'on lui fixe un prix pour le transport de ses chevaux, au nombre de 400, le sénat répond qu'ils pourront être transportés sur des navires désarmés, appartenant à des particuliers, avec lesquels le sénat s'offre de traiter dans des conditions raisonnables. Protestations de zèle ; on est prêt à proroger l'union pour 2 ou 3 ans, si cela paraît bon au pape. On pourra ouvrir à la poupe quelques-unes des galères de l'union. On mettra auprès du dauphin un capitaine habile et 4 nobles prudents comme conseil. Pour le ravitaillement de l'armée, on conseille d'acheter du blé à Foggia et en Romanie. Bien que Venise doive se pourvoir de blé du dehors, on fera le possible pour que l'armée ne manque pas de vivres.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 554-6, cf. 523-4 (à part, 48-51, cf. 17-8).

34068 Venise, (octobre 1345).

Rôle des personnes qui mangeaient et étaient défrayées *(librati)* dans l'hôtel du dauphin à Venise. Chevaliers : le commandeur du Puy, le chancelier, le maître justicier, Pierre de Loyes, le commandeur de Navarre et son frère, le prieur de St-Laurent, deux médecins, etc. ; religieux : Etienne, vice-confesseur et 15 autres ; Carmes, 6 ; séculiers : 3 chanoines, dont un organiste, un clerc garde-manger, et 13 autres ; écuyers, 53, dont un panetier, un fourrier, 2 chambriers, un musicien, un couturier, un maréchal et 2 messagers ; portiers, 19, dont un apothicaire, un valet de chambre, 2 trompettes, un tambour *(cum naquayrino)*, un palefrenier, un pelletier *(pelliparius)* ; dames, 11.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné*, 96-9, n° 28. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 524-6 (à part, 30-2).

34069 (Octobre 1345).

Rôle des officiers de l'armée du dauphin Humbert qui doivent se rendre à Céphalonie *(Sâme)* et de leurs gages : Hugues de Genève, qui recevra 156 flor. d'or par mois ; le chancelier, Pierre de Loyes, amiral de la mer, et le seigneur de Lignes, maréchal de l'armée, un maître d'hôtel, etc., 2 frères Prêcheurs, 2 Mineurs, 2 Augustins et 2 Carmes ; 2 joueurs *(mimi)* de corne, 2 trompettes ; Georges de Gênes, médecin et chirurgien, Guillaume, apothicaire. — Rôle de ceux qui doivent demeurer avec le prince.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix doc. inéd. Dauph.* (1874), 99-104, n° 29. MUGNIER (F.), dans *Mém.-doc. histor. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 84. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 54 (à part, 8).

34070 (Octobre 1345).

Etat des chevaux achetés à Trévise *(Tervisium)* pour le compte du dauphin par Jean de Gex *(Gayo)* et Pierre Lescalionati, au nombre de 13, pour le prix de 603 ducats d'or ; dont un coursier noir *(morellus)* de 130 duc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 95-6, n° 27.

34071 27 octobre 1345.

Vente par Berlion et Aude, enfants d'Arthaud de Mont, seigneur de Belmont, damoiseau, et par Alix, leur mère, à Louis Revoyrie, chevalier, du château de Belmont, sa juridiction et autres droits, avec la justice des paroisses de Belmont et de *Tramagnay ;* les vendeurs retiennent 10 livres qu'ils ont du fief du seigneur d'Entremont.

Arch. du Rhône, H. 72, orig. parch. (*Invent.* I, 33[a]).

34072 28 octobre 1345.

Assignation faite par le dauphin Humbert à Armandon du Pont, de Grenoble, de 111 flor. d'or de Florence dus au dauphin par la communauté de la châtellenie d'Oulx, pour l'introge des privilèges qu'il lui a concédés.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 7).

34073 29 octobre 1345.

Plusieurs habitants de Chabrillan se rendent cautions de l'acte du 22 juillet 1336.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 28ᵇ : II, 25.

34074 Novembre 1345.

Confirmation par Philippe, roi de France, des nombreux actes passés entre le dauphin Humbert et Jean duc de Normandie, au sujet des assignations de rentes accordées au premier par les traités de 1344. *Dat... ap. Nemus Vicen.*

Paris, Arch. Nat., J. 280, 75. Arch. de l'Isère, rouleau parch. de 3411 mm. sur 484, copie de 1403 ; titre au dos : La Philipine. = Guiffrey, 334, 106.

34075 Vinay, 2 novembre 1345.

Quittance par Arthaude de Bressieux, dame de Vinay, à Guimet Meunier *(Mugnerii)*, du Gua, de 30 setiers de seigle, pour envoyer l'argent à ses (beaux-)frères, Henri et Guillaume de la Tour. *Dat. Vignayco...* Sceau.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 207-8 ; *Reg. généal.* III, 659 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 15, fac-sim., cf. 15ᵇ.

34076 2 novembre 1345.

Quittance par Arthaude de Bressieux, dame de Vinay, à Jean Meunier *(Mugnerii)*, de 14 setiers de seigle, vendus au juif Abramin pour 6 flor. 8 gros envoyés à ses (beaux-)frères Henri et Guillaume de la Tour à Orange *(Aureica)*. Sceau. — Elle avait également envoyé de l'argent à Aynard de la Tour, commandeur de Grombert.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 208 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 15ᵃ, fac-sim., cf. 15ᵇ.

34077 2 novembre 1345.

Michel de Chieri *(de Clerico)*, de Césane *(Sesan.)*, juge majeur de Graisivaudan, mande aux châtelains de Vizille et de Vif, de faire restituer à Randon Chavillardi et à ses neveux par Guillaume Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, les 19 quartauts de seigle qu'il lui a pris comme tâches pour un pré tenu au mandement de Champ, du domaine de Reymond de Valle Vorit, ou de le citer à comparaître à Grenoble, le jeudi après l'octave de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 710.

34078 Venise, 3 novembre 1345.

En réponse au dauphin, qui lui avait demandé par l'archevêque de Mitylène s'il ne conviendrait pas qu'il passât par la Hongrie, le sénat lui récrit que cette route serait une occasion de retard et qu'il valait mieux partir avec les galères.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 557, cf. 526 (à part, 51, cf. 32).

34079 5 novembre 1345.

Samedi... Aymonet de Chissé suit le roi (de France) en Brie et demeure avec lui jusqu'au samedi après sᵗ Martin (14) ; qu'ils reviennent à Paris. Aymonet le rejoint le jeudi (1ᵉʳ déc.) et le quitte le lundi (5).

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 569 ; *Hist. Dauph.* II, 525.

34080 9 novembre 1345.

Bail à ferme des bans de la ville de Gap appartenant au dauphin et à l'évêque, pour 106 liv. monnaie courante ; un Tournois d'argent valant 2 s. 8 d., un florin d'or de Piémont 30 s. 8 d., un florin d'or de Florence 30 s.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 289-90.

34081 Grenoble, 10 novembre 1345.

Randon Chavilliardi, en son nom et de ses neveux avait fait citer Guillaume Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)* le 2 nov. ; le procureur de Guillaume, Pierre Pic comparaît. Le juge leur assigne le jeudi suivant, matin.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 85, 710-1. *Invent. Graisivaudan*, I, 330.

34082 Venise, 12 novembre 1345.

Le sénat ordonne au capitaine du Golfe d'envoyer deux galères bien armées devant Zara, jusqu'au retour de celles qui portaient le dauphin, parti peu avant.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 526 (à part, 20).

34083 Bologne, 13 (octobre ?) novembre 1345.

Le dauphin Humbert visite la chartreuse de Bologne, que le gouverneur de la ville, Taddeo Pepoli, exempte d'impôts à sa demande.

*Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 449. — Le dauphin n'était certainement pas à Bologne le 13 nov., mais il y était le 13 oct. L'acte a peut-être été expédié un mois après.

34084 (Avignon), 15 novembre 1345.

Le pape autorise le dauphin à retarder jusqu'à Noël son arrivée dans l'île de Négrepont. — *Licet omnis.*

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 557-8, cf. 526 (à part, 51-2, cf. 32). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 652.

34085 Valence, 15 novembre 1345.

...Ind. 14... Grégoire Basteti, de la Vache *(Vaca)*, dioc. de Valence, pour solder des dettes à gros intérêts, vend à Jean du Puy *(de Podio)*, camérier de Pierre, abbé du monastère de St-Ruf de Valence, une terre de 5 setérées 1 héminée au mandement de Fiancey *(Finciaci)*, lieu dit Laulanher, près du chemin de Valence à la Vache, au prix de 25 flor. d'or, dont quittance ; 2 setérées dépendaient de Vital Leurati, de Chalançon, et 2 de l'évêque et comte de Valence et Die, sous plaid *ad marci*, suivant la coutume du mandement de Fiancey ; investiture par le baile. *Act. Valen.*, sur la place des Clercs ; témoins : Guillaume Asterii, curé de la Vache, etc.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

34086 15 novembre 1345.

Mort de noble Augustin de Montbrand, de Tallard, mardi ; il est enseveli le lendemain 16 par l'évêque de Gap, assisté d'un nombreux clergé.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 182), 172ᵇ.

34087 16 novembre 1345 = 26 décembre 1345.

Cabinet de M. de Bouffier, Inventaire.

34088 (Avignon), 17 novembre 1345.

Jean de Taulignan est autorisé à percevoir les fruits de ses bénéfices, bien qu'absent à raison de ses fonctions auprès de Marguerite de Vergy, comtesse de Valentinois et Diois. — Exéc. : le doyen de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 653.

34089 17 novembre 1345, 1ᵉʳ, 9, 16, 22 décembre, 18 janvier, 4 et 20 février 1346.

Jeudi, devant (Michel de Chieri) juge de Graisivaudan, comparaissent Randon Chavillardi et son neveu Jean Chavillardi, qui protestent contre les dépenses que

leur cause l'opposition de Guillaume Alamandi, seigneur de Champ ; le procureur de ce dernier Pierre Pic demande un délai ; nouvelle comparution fixée au jeudi après Ste-Catherine (1er décembre). Ce jour, devant Jean Maynardi, de l'Argentière, Randon Chavillardi demande exécution des lettres du 2 nov. ; Pierre déclare leur exécution contraire au droit, non fondée sur un jugement. Renvoi au jeudi suivant (8 déc.). Le vendredi suivant (le jeudi étant férié), Jean Chavillardi comparaît avec noble Servonet du Molard (avocat) ; Pierre Pic demande un délai, son avocat étant absent de la ville ; fixé au vendredi 16 ; ce jour le juge renvoie au 22 le prononcé de sa sentence ; le 22 les parties déclarent n'être pas prêtes ; renvoyé au mercredi après st Hilaire (18 janvier) ; ce jour-là le notaire commissaire du juge les renvoie au jeudi avant la Purification (26 janv.), puis le samedi après (4 février). Le dit jour, Randon et Jean Chavillardi requièrent d'être protégés conformément aux lettres du dauphin Jean (1er sept. 1314) et sollicitent une prorogation ; le juge fixe le lundi avant [la Chaire de] St-Pierre (20 février) ; Pierre Pic demande d'attendre qu'il puisse avoir son avocat Franc. André, empêché par son récent mariage *(contraxerit hiis diebus)* ; la partie adverse, privée de son conseil, est du même avis. Le commissaire du juge remet au samedi suivant.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 712b-8.

34090 Romans, 19 novembre 1345.

Hommage rendu entre les mains d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant général en Dauphiné pour le dauphin Humbert, par Guillaume de Rame, pour la terre du Poët, dont les clauses d'inféodation sont rapportées ; avec l'investiture.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 15. *Invent. Gapençais*, 629-30. = Roman, 224a.

34091 19 novembre 1345.

Jacques Vetule, V-lle, dit Vielly, chanoine de Vienne, donne sur les biens de sa chapelle fondée sous le vocable de St-Martin, 6 den. à chaque célébrant.

Arch. de l'Isère, *Invent. 176*, 155b. Charvet, *Constitution*, 555.

34092 (Avignon), 20 novembre 1345.

Le pape accorde à Jean, évêque de Grenoble, le privilège de l'autel portatif.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 654.

34093 Romans, 20 novembre 1345.

Henri de Villars, archevêque de Lyon et lieutenant du dauphin, ordonne qu'attendu la surcharge imposée à la châtellenie de Vals *(Vallis)* le payement du legs du 18 mars sera assigné sur celle de Moras ; ...présents : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxxij.

34094 20 novembre 1345.

Noble Reymond de Laye *(Laya)*, fils de feu Lombard, de la paroisse d'Aubessagne (Albassagnie), vend à noble Pierre d'Herbeys *(Herbesio)* le droit, les lods et ventes, etc., qu'il avait en lad. paroisse, au prix de 25 flor. d'or Piémont. Approbation par les fils du vendeur Jacques et Reymond.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (reg. XIV Graisivod.), lxxviij, 467. *Invent. Graisivaudan*, I, 340-1.

34095 21 novembre 1345.

Quittance par Arthaude de Bressieux, dame de Vinay, au meunier du bourg pour 14 setiers de seigle qu'il a remis au juif Abramin (Abraham), en diminution d'une dette de Pierre de la Tour, châtelain d'Oulx, oncle d'Arthaude.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 659 ; *Coll. titres fam. de la Tour*, 208a ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 15a.

34096 21 novembre 1345.

Vente à Martin Meynardi et sa femme par Pétronille, fille de Michel Avi, d'une maison à Venon, lieu dit *in Villa*, mouvant du fief de l'évêque (de Grenoble). Crescencius de Dignariis (not.)

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. lxxii, 171.

34097 Champier, 21 novembre 1345.

...Ind. 13. Reconnaissances passées en faveur du comte Amédée de Savoie, par des particuliers du village *(villa)* de Champier. *Act. ap. Champers*, dans la maison de Canella ; témoins. Antoine de Theys, not. imp. et comt., commissaire.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite de 31 mars 1345.

34098 Champier, 21 novembre 1345.

Ind. 13. Reconnaissances passées en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Péronet Medicus et autres habitants de Flachères *(F-riis)* et Florentin. *Act. ap. Champeirs*, dans la maison de Canella, qui est témoin. Antoine de Theys, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite de l'acte précédent.

34099 (Avignon), 22 novembre 1345.

[.....], chevalier, seigneur de Beauchastel obtient pour Artaud Mayresii un canonicat en l'égl. de Valence ; il se demettra de son cléricat. — Exéc. : l'official de V-e, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 655.

34100 Rhodes, 24 novembre 1345.

Ordonnance du dauphin relative à divers officiers de son armée : Hugues de Genève, le chancelier, le maître justicier, l'amiral de mer, le maréchal de l'armée. Lantelme de Crigna et Jean du Puy, maîtres d'hôtel.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné*, 104.

34101 24 novembre 1345.

Accensement par Pierre Graudonis, procureur du collège des prêtres et serviteurs de la chapelle St-Maurice, à Marcellin d'Eygola, curé d'Arthemonay *(Darthamonay)*, d'une terre d'env. 2 setérées en la paroisse de Tournay *(Turnay)*, sous le cens d'1 quartaut de seigle. Guillaume Guenisii, not. à Romans.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, 359.

34102 Romans, 26 novembre 1345.

Henri Dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 822.

34103 26 novembre 1345.

François de Theys, seigneur de Thoranne (Thirome !), et Rodolphe de Commiers, seigneur du Mas, procureurs du dauphin Humbert, prennent possession de la moitié de la ville de Romans acquise par le dauphin. Jean Amandin, not. de Grenoble.

Extr. chartes docum. Chambre des Comptes, n° 47.

34104 Romans, 26 novembre 1345.

Vidimus par Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, docteur ès lois, juge mage de l'hôtel *(hospicii)* delphinal et de tout le Dauphiné, en présence d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, des lettres par lesquelles le dauphin Humbert confie à l'archevêque le gouvernement *(regimen)* du Dauphiné. Description du sceau. *Dap. ap. Roman.*, dans la maison de noble et puissant Arthaud, seigneur de Claveyson (*Clavayson.*), où habite le lieutenant, dans la chambre postérieure ; témoins : François de Revel, chevalier, Aymonet de Salleneuve *(Salanova)*. Jean Coleti, de Crémieu, not., clerc du dauphin. Ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 98.

34105 Romans, 27 novembre 1345.

Commission d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, au châtelain de Rives *(Ripparum)* et aux auditeurs de la Chambre des Comptes pour l'exécution de la concession du 3 sept. préc. *Dat. Roman., p. dom.*, assistants : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine de Viennois et Guillaume de Royn, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XII^xx^jj. *Invent. St-Marcellin*, II, 1476.

34106 28 novembre 1345.

Testament de Motesie, épouse de Jean de Mirabel.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxiiij°.

34107 28 novembre 1345.

Ind. 13. Reconnaissances en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Hugonin Varnodi et autres habitants de *Vilarnout (Vilarnonc, Vilarnodum?)* et Commelle.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 21 nov. 1345.

34108 Romans, 29 novembre 1345.

Lettre d'Henri de Vilars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, aux auditeurs de la Chambre des Comptes : il leur ordonne de délivrer à Henri et Guillaume Porterii, damoiseaux, fils de feu Girard Porterii, chevalier, une copie des reconnaissances de dettes du dauphin Jean (10 oct. 1317) et d'Henri Dauphin (30 mars 1328), qu'ils détiennent ou de les payer en insérant les motifs sur le cahier ou les papiers de comptes dauphinois. *Dat. Roman.*, par le lieutenant, assisté de l'évêque de Grenoble, du prieur de St-Donat, d'Etienne de Roux *(Ruffo)* et Jean d'Auteville, docteurs ès lois.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 101.

34109 Romans, 30 novembre 1345.

Ap. Roman., dans la maison des frères Mineurs, les auditeurs des comptes de Dauphiné : Jacques de Die *(Dya)*, chevalier, Pierre Durandi, juriste, et Conrad Vragnionis, reçoivent la lettre d'Henri de Vilars relative à Henri et Guillaume Porterii, damoiseaux (29 nov. 1345).

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 101.

34110 Décembre 1345.

Lettre de Philippe, roi de France, par laquelle il approuve la vente faite par le dauphin Humbert à Guillaume Roger, de ses terres en Languedoc.

Paris, Arch. Nat., JJ. 75, 376. Fontanieu, *Cart. de Dauph.* II, 69. = Guiffrey, 334, 107.

34111 (Décembre ? 1345).

Henri de Villars, lieutenant du Dauphiné, envoie au dauphin le messager Tassin, porteur de nouvelles sur les affaires du pays.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 107.

34112 Décembre 1345.

Hommage à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par Lambert Adhémar, pour sa parerie de Montélimar.

Arch. de l'Isère, B. 2632. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 306-7 (à part, I, 331).

34113 (Avignon), 5 décembre 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Hugues Gondrand, prêtre de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 656.

34114 Commelle, 5 décembre 1345.

...Ind. 13. Reconnaissances passées en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Pierre Bertrand et de nombreux habitants de Commelle, pour des biens en ce lieu, à la Côte[-St-André], etc. Fait *ap. Comellam*, dans la maison de Mathieu de la Roche ; témoins. Antoine de Theys, not. imp. et comt.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 28 nov. 1345.

34115 (Avignon), 7 décembre 1345.

L'archevêque de Vienne obtient pour Pierre Vélin, son chapelain, un canonicat en cette égl. ; il y est déjà choriste et possède la cure d'Andance avec son annexe l'égl. de St-Etienne, dioc. de Vienne. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, l'official de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 657.

34116 (Avignon), 9 décembre 1345.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Hugues Alfant, curé de Sauzet, dioc. de Valence ; accordée à la demande d'Humbert Belvisonis.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 658.

34117 Romans, 9 décembre 1345.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, aux bailli, juge et procureur du Viennois, aux châtelains, officiaux et autres justiciers : les juifs du Dauphiné et des terres soumises au prince ayant promis au prélat de solder 1000 flor. d'or comme secours pour la croisade, il leur mande de faire payer chaque juif de leur bailliage et judicature, mais ils ne réclameront pas d'eux les pensions et (redevances pour) gardes échues à Noël, car elles sont comprises dans les 1000 flor. *Dat. Romanis ;* assistants : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat et François de Theys, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 821. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 572 ; *Hist. de Dauph.* II, 528. *Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 150-1 (à part, 23-4).

34118 St-Barnard, 9 décembre 1345.

Vente à Romain Odoard, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. S^ti Barn. Romanis, 339.

34119 10 décembre 1345.

Hommage prêté au (dauphin Humbert) par Guichard de l'Arbresle *(Arbrella)*, fils de Barthélemy du Rosset, de l'Arbresle, pour ses revenus au terroir de Virieu, sauf 9 bichettes froment de cens qu'il tenait de Jean de Grolée, seigneur de Neyrieu, et 5 sols et une géline

de cens qu'il tenait d'Amédée de Roussillon, chevalier ; il reconnaît encore 7 portions de 12 des bois, terres et paquerages communs de Virieu, plus la dîme de Lonas et ses services et revenus aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 42ᵇ-56ᵃ.

34120 Romans, 10 décembre 1345.

...Ind. 13, pontif. Clem. VI a° 4°. Investiture par Henri de Vilars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, en faveur et à la prière d'Odebert, seigneur de Châteauneuf et St-Quentin, chevalier, de cens, services, plaids, usages, hommages, fiefs, arrière-fiefs, bans, juridiction haute et basse, mère et mixte empire aux mandement et paroisse de Reculais *(Reculays)*, diocèse de Vienne, achetés par Odebert, de son neveu Guillaume de Bardonnêche *(Bardoneschia)*, damoiseau, au prix de 320 florins d'or, acquittés et relevant du domaine du dauphin. Le lieutenant lui fait remise des lods et ventes revenant à la cour delphinale, soit 30 flor. d'or. *Acta ap. Romanis*, dans la maison qui appartint à Jean de Claveyson, chanoine, où habite le lieutenant ; témoins : nobles François de Theys *(Thesio)*, seigneur de Thoranne, Etienne de Roux *(Ruffo)* et François de Revel, chevaliers, Jean d'Hauteville *(Alta Villa)*, doct. ès-lois, et Jean Guillermi, not. de Châteauneuf. — Guigues Frumenti, de Grenoble, not. apostol., impér., roy. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 72 ; B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 8 ; B. 2624, 7-11, inséré dans l'acte du 14 juin 1368. *Invent. St-Marcellin*, II, 1449-50.

34121 10 décembre 1345.

Guillaume Giroudi, de Rovorée *(Rovoyria)*, peaussier *(escofferius)*, reconnaît devoir à Guillaume Pilati 40 flor. d'or pour cause de prêt.

Arch. de l'Isère, B. 2416 (*Reg. Pilati 1343-9*), xljˣ.

34122 Romans, 11 décembre 1345.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, atteste avoir reçu d'Humbert des lettres lui demandant de payer les dépenses de (Philippe), archevêque de Mitylène *(Temelinen.)*, envoyé par lui à la cour Romaine ; il a chargé Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, de lui remettre 18 flor. d'or pour son voyage de Venise en Dauphiné, jusqu'à Romans et 50 pour ses dépenses à la cour Romaine, qui seront allouées dans son prochain compte. *Dat. Romanis*, assistants : François de Theys, sʳ de Thoranne, chevalier. G(uigues) F(rumenti not.).

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 573 ; *Hist. Dauph.* II, 528.

34123 11 décembre 1345.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, confirme aux habitants de Beauvoir-en-Royans les droits à eux conférés par les anciens dauphins de pâquerage dans la forêt de Claix et de chauffage dans celle de Colme.

Arch. de l'Isère, B. 3465, orig. (*Invent.* III, 39). *Invent. St-Marcellin*, I, 510.

34124 Avignon, 12 décembre 1345.

Le pape Clément VI ayant appris avec amertume que les Turcs, altérés du sang chrétien, avaient envahi avec une nombreuse flotte de navires armés la Romanie et les parties et îles voisines, avaient dépeuplé le pays et réduit en servitude une multitude de chrétiens, réunit une armée de galées qui devait sous les ordres de Hugues, roi de Chypre, du maître et des frères de l'Hôpital et du doge de Venise, se rassembler à Négrepont. Pour subvenir à la dépense, il préleva pendant 3 ans la dîme de tous les bénéfices ecclésiastiques. Le terme en est proche ; pour continuer l'œuvre, il renouvelle cette contribution pendant 2 ans, payable par les patriarches, archevêques, évêques et prélats.

Arch. de l'Isère, B. 3268, origin. (*Invent.* II, 245ᵃ). Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 570-2 ; *Hist. de Dauph.* II, 526-7.

34125 12 décembre 1345.

Clément VI ordonne de lever une décime triennale sur le clergé pour le secours de la Terre-Ste.

2ᵃ *Vita Clementis VI* (Baluze, *Vitæ pap. Aven.*, I, 272 ; éd. Mollat, I, 267). Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 508.

34126 Romans, 13 décembre 1345.

Henri de Villars, lieutenant du dauphin, atteste que par lettres spéciales Humbert avait nommé conseiller et co-auditeur des comptes delphinaux Pierre Durandi, de Chabeuil *(Cabeolo)*, jurisconsulte, aux gages de 180 flor. Ayant besoin d'un homme probe et fidèle à la tête des finances du pays, il le nomme trésorier, receveur delphinal et procureur fiscal de tout le Dauphiné, au salaire de 180 (200) flor. d'or par an : il recevra les revenus des mains des châtelains, celleriers, mistraux et autres et leur délivrera quittance, vendra les blés et autres denrées, imposera des amendes, etc. *Dat. Romanis*, assistants : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, François de Theys et François de Revel, chevaliers. G(uigues) F(rumenti).

Arch. de l'Isère, B. 2976, 102. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 573-4 ; *Hist. de Dauph.* II, 529.

34127 13 décembre 1345.

Hommage lige rendu par Berlion Malet, damoiseau, à Sibuet dit Siboquin de Virieu.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 375ᵃ.

34128 14 décembre 1345.

Procuration passée par Louis et Jeanne, roi et reine de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, pour rendre hommage de la terre d'Aulon, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, mouvant du fief du Pape.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 70 : 83.

34129 15 décembre 1345.

Quittance de 20 flor. d'or de pension sur le revenu de Romans délivrée à Humbert Colonel, receveur des droits delphinaux à Romans, par Pétronille, veuve de Jean Longecourt.

Arch. de l'Isère, B. 4486 (*Invent.* IV, 364ᵇ). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1268.

34130 Romans, 16 décembre 1345.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, confie les réclamations de Jean Alleman, seigneur de Séchilienne, à l'examen de Michel de Césane *(Sesane)*, juge mage du Graisivaudan, et Raymond Fallavel, jurisconsultes, conseillers delphinaux.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VIIˣˣ xxxij ; B. 3007, xli ; B. 3339, reg. (*Invent.* II, 289ᵇ).

34131 16 décembre 1345.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, assigne à Aymard d'Hauteville 22 flor. sur le four de Revel, la concession qui lui avait été faite par le dauphin dans l'étendue de la châtellenie de Beaurepaire n'ayant pas été complètement remplie ; mais comme led. four vaut 35 flor. de rente, il comptera les 12 restants au châtelain de Revel.

Invent. St-Marcellin, I, 317 ; *Viennois*, II, 419-20 : IV, 221[b].

34132 (Avignon), 17 décembre 1345.

Le pape engage le dauphin Humbert à se porter avec les galères Gênoises au secours de la ville de Caffa assiégée par les Tartares. — Cf. 18.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 660.

34133 Romans, 17 décembre 1345.

Assignation par les commissaires delphinaux nommés le 18 mars préc. au prieur et couvent de St-Donat jusqu'au remboursement de 200 liv. de principal, de 20 setiers froment sur des terres le long de la rivière de la Veuze (Luses) appartenant à noble Jacques de Dic, chevalier, Guillaume et Artaud Allemand, frères, l'abbesse de St-Paul, l'abbé de Bonnevaux, le commandeur de Lachau (Lachal), les Lombards de Mor[a]s, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxxij. *Invent. St-Marcellin*, I, 991-2 ; II, 1769.

34134 18 décembre 1345.

Lettre du pape Clément VI à Imbert dauphin, lui recommandant de tout mettre en œuvre pour empêcher la prise de la ville de Caffa par les Turcs. - *Nuper fide digna.* — Cf. 17.

Raynaldus, *Ann.* 1345, 7 (XXV, 359). = Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 539 ; *Hist. de Dauph.* II, 508. — Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 527 (à part, 21).

34135 18 décembre 1345.

Compromis des vassaux delphinaux de Ste-Euphémie, des autres coseigneurs et du syndic de la communauté, d'une part, et Pierre Ayraud et Etienne Chastan, d'autre, au sujet d'une contribution *(quista)* en blé due par ceux-ci ; les arbitres seront Pierre Didier et Albert Don, devant noble Bertrand Laurent, vibailli, recteur et juge des baronnies de Montauban et Mévouillon.

Arch. de la Drôme, E. 2975, orig. parch.

34136 20 décembre 1345.

Le dauphin demande au pape en faveur de Jean Delfino *(Dalphini)*, de Venise, un canonicat dans l'égl. de Padoue et un autre dans celle de Modon, en Morée ; pour Nicolas, prêtre de St-Léon de Venise, un bénéfice perpét. dans cette collégiale.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 527 (à part, 21).

34137 (Avignon), 20 décembre 1345.

Privilège de l'autel portatif, etc., en faveur de Hugues de Joinville, seigneur de Gex, qui combat contre les Turcs avec le dauphin.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 662.

34138 20 décembre 1345.

Humbert, fils naturel d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, fait hommage à son frère le comte Louis pour ses biens à Vaussère (aux Vosserts ?) et ceux de sa femme à Montclar, Gigors et Eygluy.

Anselme, *Généal. mais. France*, II, 192-3. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 201 (à part, I, 319).

34139 Romans, 23 décembre 1345.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, à la prière de Sibylle de Baux, comtesse de Valentinois et Diois, accorde sa grâce à Ponce Labarra, de Crest, qui avait été surpris par le maître des monnaies de Serves *(Cervia)* portant et écoulant de la fausse monnaie en Dauphiné, et mis en prison, d'où il s'était échappé, mais n'osait revenir au pays. *Dal. Romanis*, assistants : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Amédée de Roussillon, François de Theys, Guillaume de Roin, François de Revel, chevaliers, etc.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 574 ; *Hist. de Dauph.* II, 529. = Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* 96. Barthélemy, *Baux*, 1276. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 196 (à part, I, 315).

34140 25 décembre 1345 = 25 décembre 1341.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 290[b].

34141 Crest, 26 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Giraud Ademarii, seigneur de Grignan *(Graynhano)*, pour le château d'Aiaona *(Agnone)* au royaume [de France], dioc. de Viviers, avec son terroir, mandement, juridiction, etc., en fief rendable, sauf l'hommage qu'il devait au roi de Sicile, à l'évêque de Viviers, etc., à ses parents et cognats jusqu'au 4[e] degré. Il renonce au bénéfice de minorité. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins : Amédée de Poitiers, Aymar de Taulignan, s[r] de Rochefort, chevaliers, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, 3 juristes, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxxij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 546.

34142 Grâne, 26 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Lantelme Bernardorii, de Privas, fils de feu Guillaume B-i, pour divers cens aux mandements de Barry *(Barre)*, Tournon et St-Vincent, et une emphytéose d'hospices et vignes à Privas. *Acta ap. Granam*, en la *crota* de la forteresse ; témoins : Guigues s[r] de Montoison, Aymar de Taulignan, s[r] de Rochefort, cheliers, Pierre de Sampzon, prévôt de Cavaillon, 3 jurisc., Guillaume Cornilhani, cos[r] du Puy-St-Martin, dam. R. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxv. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 546.

34143 Lyon, 27 décembre 1345.

... *A° Dom. a Paschale sumpto...*, ind. 13... Le dauphin Humbert étant débiteur de 3250 liv. bons gros Tourn. arg. envers Jean Raymundi, citoyen de Lyon, et son fils Johannin, lui avait assigné ses 2000 livres sur le trésor royal et engagé de nombreuses terres ; les gens du dauphin soutenaient qu'en vertu d'une nouvelle convention et du versement de 10000 flor. d'or le dauphin était libéré. Jean et son fils donnent procuration à Barthélemy de Montbrison, doct. en droit, citoyen de Lyon, pour réclamer ce qui leur reste dû.

Fait sur la place publique devant la grande porte du monastère d'Ainay *(Athanacen.) Lugduni;* présents : Barthélemy de Cyvino, abbé, Jean Arodi, vestiaire, Guill. de Onciaco, réfectorier, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), iij-vj, 189-92; ix-xij, 196-9.

34144 27 décembre 1346/5.

Reconnaissance au dauphin Humbert par Pierre et Ponet, frères, enfants de Galbert, de la Baume-d'Hostun (Autun).

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 185.

34145 27 décembre 1345.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Lambert Adhémar, fils de Hugues seigneur de Montélimar, pour sa parerie de ce lieu avec son fort, la 1/2 du château de Savasse, son avoir à celui d'Ancone, le château de Montboucher, la parerie de St-Gervais avec le fort, le château de Roynac, son avoir au Puy-St-Martin, le fief du château de Cléon-d'Andran, les fiefs de Suze et la Bâtie, dioc. de Valence, une partie du Puy-St-Martin, avec leurs terroirs, mandements, juridictions et appart., en fief rendable.

Arch. du chât. de Peyrins, 166, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, I, 53 ; III, 219b, 317, 341, 387-8 ; IV, 178, 385b, 423b, 540a ; V, 131, 205 : I, 56, 729 ; II, 211, 282, 653 ; III, 22, 63, 181. Chevalier (U.), dans *Journ. de Montélimar* (16 nov. 1867).

34146 27 décembe 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Hugonet Alby, fils de Falcoz, de Châteaudouble, pour ses biens francs au mandement dud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 488.

34147 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois, comme baron de Clérieu, par Guillaume Allemand, seigneur de Margès, pour la terre de Margès, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 912.

34148 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Etienne Arbalestrier *(Albaresterii, Balis-i)*, de Crest, dioc. de Die, pour des biens donnés à son père et à lui, en récompense d'hommage, par Aynard, aïeul dudit comte : une terre au terroir de Vaunaveys, appelée terre des Oches *(Oschiis)*, une autre au lieu dit Comba Faucherii, une vigne au terroir de Crest, lieu dit à l'Albe, sur le chemin de Crest à Lambres. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Bérenger Spalliardi ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccj. Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 501b : III, 618-9.

34149 27 décembre 1345.

Hommage de noble Lantelme Ardenchi au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

34150 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois Aymar par noble Pons Balestier *(Balistarii)*, de Châteaudouble, dioc. de Valence, pour ce qu'il avait de franc et noble au château, mandement, territ. et district de Châteaudouble, et ailleurs dans la terre du comte. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins : Aymar de Taulignan, chev., sr de Rochefort, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, 3 jurisc., a dam. Raymond Umberti, not. Sceau de la cour majeure du comte.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxiiij[a]. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 487-8.

34151 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par noble Humbert de Barbières *(Barberis)*, de Charpey, dioc. de Valence, pour ce qu'il avait de franc et noble dans le château de Charpey et ailleurs dans la terre du comte, sauf 12 den. de cens qu'il tenait en fief du seigneur de St-Didier proche Charpey. *Act. Criste*, dans le réfectoire des frères Mineurs : témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxx[a]. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 668.

34152 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par noble Gauffrey (Gauffrid) de Barcelonne *(B-lhona)*, de la part, ou parerie et tout droit, propriété utile et directe seigneurie qu'il avait au château et mandement de Barcelonne, dioc. de Valence, avec toute juridiction, etc. *Acta* et témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII[xx] xvij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 185 : I, 170.

34153 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Hugues de Barcelonne, coseigneur dud. lieu, pour sa parerie au terroir et mandement de Barcelonne, dioc. de Valence, et son avoir en droit et propriété aud. mandement avec toute juridiction, et pour ce qu'il avait aux mandements de Grâne et Chabrillan, sans juridiction, etc.

Invent. Valentinois, I, 185b : III, 52b : I, 170, 447 : II, 48.

34154 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Arnaud Bayle, pour ses biens à Marsanne et à Grâne, etc., dénombrés le 5 mars 1344/5.

Invent. Valentinois, III, 170b ; V, 554b : II, 167 ; III, 665.

34155 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Jean Bayle, damoiseau de Cléon-d'Andran, pour le pâquerage à lui accordé par le comte dans le terroir de Marsanne et les franchises semblables à celles des nobles du lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 170b : 167.

34156 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Ponce Bayle *(Bajuli)*, de Grâne, dioc. de Valence, pour ce qu'il avait de franc aux châteaux et mandements de Grâne, Chabrillan, Marsanne et ailleurs en la terre du comte, etc., sauf ce qu'il tient de Guillaume Cornilhani, coseigneur du Puy-St-Martin, et de Ponce de Rochesauve (*Ruppis Salve*), dit d'Asteysano, de Grâne. Terme à la st Jean-Bapt. *Acta ap. Cristam*, en la forteresse du comte, en l'un des deux fourneaux ; témoins : Amédée de Poitiers,

Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Rolland, s^r de la Bâtie, Brocard de Montoison, chevaliers, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx x. *Invent. Valentinois*, III, 52, 170 : I, 447 ; II, 48, 166-7.

34157 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Guillaume de Belhane, de Quint, pour son avoir au mandement de Quint, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 191^b : II, 665.

34158 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Etienne Berger, de Charpey, pour une métairie et tous ses biens en Royans, sauf une maison à la boucherie de St-Nazaire(-en-Royans), un moulin vers Tay, joignant ceux du dauphin et du comte, un nacier vers Parasac et une terre de la directe de noble Jean d'Hostun (Autun).

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 411.

34159 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre Berger, de Charpey, pour les biens francs qu'il avait au mandemenl de Charpey, sauf divers fiefs qu'il tenait de noble Pierre du Pernier, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 670.

34160 27 décembre 1345.

Hommage de Raymond Berlion au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

34161 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Mondon Bermundi, de Vassieux *(Vacivo)*, pour son avoir au château et mandement de Véronne, avec toute juridiction, plus ce qu'il avait de franc et noble au mandement et terroir de Montclar, sans jurid. ; une condamine au mandement de Quint, lieu dit *al pont Esclausenc*, de même que les aïeux du comte l'avaient possédée avant la vente à Bermond, plus la 4^e^ partie à lui échue des biens d'Alamand du Pont, situé au terroir et mandement de Vassieux. *Acta ap. Cristam*, en la forteresse du comté ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Roland s^r de la Bastide, chevaliers, Pons de Sampzon, prévôt de Cavaillon, Pierre Malheti, Pons Masaulani, juristes, Rostaing Pracumtalis, François Boniparis, Vu(m)b(er)to de Vassieux, damoiseaux. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxxiiij-v. *Invent. Valentinois*, III, 247 ; IV, 191 ; V, 495, 535 : II, 233-4, 665 ; III, 613, 652-3.

34162 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Humbert Bernussonis, de Marsanne, dam., pour ses biens francs du château et mandement de Marsanne et ailleurs en la terre du comte. Terme à la s^t^ Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Ponce Bayle).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx x-j. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 169^b^ : II, 166.

34163 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois), par Guillaume Bertrand, de Charpey, pour ses biens francs aux mandements de Charpey et Châteaudouble, sauf des cens qu'il tenait d'autres seigneurs, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 489-90, 669.

34164 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois), par Pierre Bonis, de Montclar, pour son avoir au terroir et mandement de Montclar, etc., sauf 5 setiers froment de cens qu'il tenait du seigneur de Berre.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 246^b^ : II, 233.

34165 27 décembre 1345.

Guillaume Bouillanne, de Quint, prête hommage au comte de Valentinois.

MOULINET, *Reg. généal.*, VI, 1880.

34166 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Amédée de Chabrillan *(Chaprilliano)*, chevalier, pour son avoir aux châteaux et mandements de Grâne et Chabrillan. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccIxv. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 52 : I, 448 ; II, 48.

34167 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Aynard de Chabrillan *(Chaprilliano)*, chevalier, seigneur d'Autichamp *(Alliscampi)* au nom de son fils Mathieu et d'Argiscant (A-ns), femme de celui-ci, dame de la Roche et leur administrateur pour le château de la Roche, dioc. de Valence, avec son terroir, mandement, juridiction, etc. ; plus pour l'avoir de lad. Argisens aux châteaux et mandements d'Auriple et de Puygiron *(Podium Gironem)*. *Acta* et témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxxj-ij^a^. *Invent. Valentinois*, I, 97 ; III, 51^b^ ; IV, 171^b^, 135^b^ : II, 47-8. 637-8, 817.

34168 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Aynard de Chabrillan *(Chaprilliano)*, seigneur d'Autichamp *(Alliscampi)*, pour le château d'Autichamp, son mandement et terroir, juridiction, droits et appart. ; pour ce qu'il avait au château et mandement de Chabrillan, avec juridiction ; ce qu'il avait de franc au mandement d'Auriple, lieu dit *al Mas*. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Bertrand de Montmeyran, chevaliers, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, des juristes, 1 dam. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxx-j. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 117^b^ : I, 116, 446-7.

34169 27 décembre 1345.

Hommage de Jean Chamar au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 19 janv. 1344/5.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

34170 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Hugues de Chambaud, seigneur de la Tourrette *(Turreta)* en fief renda-

ble pour le château et forteresses de la Tourrette, avec son terroir, mandement, avec toute juridiction, etc., sauf la métairie que possédait aud. lieu, Hugues, seigneur de Pierregourde, etc. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Roland, s^r de la Bastide, Hugues, s^r de Fourchade (*Furchata*), chevaliers, Guillaume Cornilhani, s^r du Puy-St-Martin, Bertrand de Divajeu, damoiseaux. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxvij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 548.

34171 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Hugues de Cliousclat (*Clivo*), habitant Mirmande, en son nom et d'Eustache Garbes, son frère, pour des terres, bois, vignes et cens au mandement de Mirmande. *Acta ap. Cristam*, en la forteresse du comte ; témoins : Aynard et Amédée de Chabrillan, chevaliers, Ponce de Samzon, prévôt de Cavaillon, Raymond Franssa, jurisc., un not. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccxlvij-ix, Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 733.

34172 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Albert Cornillan, procureur d'autre Albert, son père, pour le château et terre de la Baume-Cornilanne, avec son mandement, terroir, juridiction, etc., plus son avoir aux terroirs et mandements de Vaulnaveys, de Baix et du Pouzin, etc.

Invent. Valentinois, I, 288^b ; V, 502 : I, 270 ; III, 619 ; *Vivarais*, 549.

34173 27 décembre 1345.

Hommage de François de Croches au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 760.

34174 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Bertrand de Divajeu (*Deiadjutorio*), de Saou (*Saone*), dioc. de Die, damoiseau, pour son avoir au château et mandement de Saou. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice de Bérenger Spaliardi ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccc.

34175 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Pierre Durand, de Châteaudouble, pour ses biens francs au terroir et mandement dud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 489.

34176 27 décembre 1345.

Hommage (prêté au comte de Valentinois) par Dalmas Dusson (*d'Usson*), pour les biens reconnus par lui le 18 janv. 1339/40.

Invent. Valentinois, III, 243^b ; V, 534,-7 : I, 915 ; II, 231, 241 ; III, 115, 651.

34177 27 (28) décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Pierre d'Espernier, de Charpey, pour son avoir aux terroirs et mandements de Charpey et Gigors, avec basse juridiction, ses biens francs à Châteaudouble et Vaunaveys, sans jurid., et ce que tenait de lui sous cens l'abbaye de Léoncel au mandement d'Eygluy, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 671 ; II, 27-8.

34178 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Albert d'Eurre, habitant Saou, pour les 5/6 du château et mandement de Teyssières, pour tout ce que lui avait donné Aymar de Poitiers, comte desd. comtés, etc., plus pour les biens francs qu'il avait acquis en suite du privilège à lui accordé par le feu comte au nom de son fils aux terroirs et mandements de Saou, Auriple et Soyans, qu'il promet de dénombrer.

Arch. de l'Isère, B. 2633. *Invent. Valentinois*, I, 98 : I, 99 ; III, 115-7, 8, 325.

34179 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre d'Eurre, seigneur du Cheylard, pour le château et terre du Cheylard, dioc. de Die, avec son terroir, mandement et juridiction, et son avoir au terroir et mandement d'Eygluy, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633. *Invent. Valentinois*, I, 714, 918-9. = Chevalier (J.), *Eygluy-Anse*, 85.

34180 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par noble Aymar Falconis, de Grâne, dioc. de Valence, pour son avoir aux terroirs et mandements de Grâne et Chabrillan (*Caprillano*). Terme à la s^t Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx xix-c. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 51 : I, 447 ; II, 47.

34181 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Pons de Floyraco, de Baix (*Banio*) au royaume, dioc. de Viviers, pour son avoir franc au château et mandement de Baix et ailleurs en la terre dud. comte, etc. Terme à la s^t Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx xvij-iij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 546-7.

34182 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par noble Hugues de Fourchade (*Furcata*), chevalier, pour son avoir au château et mandement de Boulogne (*Bononia*), dioc. de Viviers, sans juridiction, son château ou métairie de St-Didier proche Charpey, avec jurid. accout., et son avoir au château d'Eygluy (*Aygludino*), sans jurid., le mas de Serre, au mandement d'Entraigues (*Interaquis*), au royaume, et le château de Corbière (*Corberia*), tenu de son fief avec toute juridiction. *Acta ap. Cristam, ut supra ;* témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Rolland, s^r de la Bastide, chevaliers, Guill. Cornilhani, cos^r du Puy-St-Martin, Bertrand de Divajeu, de Saou, Hugues de Chambaud, s^r de Tourrette, damoiseaux. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx xix-ccc. *Invent. Valentinois*, I, 671, 919, 920 ; *Vivarais*, 648.

34183 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Falcos Fournier, de Châteaudouble, pour ce qu'il avait de franc et noble au mandement de ce lieu et ailleurs en la terre dud. s^r^.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 489.

34184 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois), par noble Armand Frel (Freel), fils de feu Guillaume de Montclar, pour des métairies et pareries aux mandements de Montclar, Pelourson *(Pelorsone)* et Véronne, avec toute juridiction, le fief ou cens qu'il avait au mandement d'Eygluy, etc.
Invent. Valentinois, III, 246 ; V, 535 : I, 919 ; II, 233 ; III, 653.

34185 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Amédée Galvain de Charpey, pour les biens francs qu'il avait au terroir et mandement de Charpey et la Vache, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 670.

34186 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Rostaing Garennes, de Charpey, pour ce qu'il avait au mandement de Charpey, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 669.

34187 Crest, 27 décembre 1345.
Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Pierre de Geys (Geis), damoiseau, fils de feu Astorge de Geys, chevalier, pour son avoir au château et mandement de Pampelone *(Pampalhona)*, dioc. de Viviers, avec toute juridiction, et ce qu'il avait de franc et noble aux châteaux et mandements de Barry (Barre) et St-Vincent. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent. et Dien.*), IIII^xx^ xvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 546.

34188 27 décembre 1345.
Hommage de noble Guyonnet d'Hauteville au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

34189 27 décembre 1345.
Hommage de noble Pierre d'Hauteville au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

34190 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Pierre Hugonis, alias Buens, d'Espenel, pour ses pareries aux mandements d'Espenel et Vercheny, avec toute juridiction, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 203 : I, 187.

34191 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte de Valentinois par noble Guillaume Jarret, de Châteaudouble, pour ce qu'il possédait aux terroirs de Châteaudouble et Charpey.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 487, 668.

34192 Crest, 27 décembre 1345.
Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Hugues Lagier *(Lacgerii, Lag-i)*, d'Etoile *(Stella)*, dioc. de Valence, pour les biens qu'il avait au château et mandement d'Etoile et ailleurs en la terre du comte ; promesse de dénombrer, avant la s^t^ Jean-Bap. *Acta ap. Cristam*, en l'un des deux fourneaux supérieurs de la forteresse du comte ; témoins : Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, Hugues cos^r^ de Barcelonne, Humbert Bernussonis, de Marsanne, damoiseaux, etc.
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx^ xj-ij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 979.

34193 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre Lagier, fils d'autre Pierre, d'Etoile, pour son avoir au terroir et mandement d'Etoile qu'il promit dénombrer, et ce qui avait été donné à son père par le comte Louis de Poitiers, en récompense d'hommage, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 980.

34194 Crest, 27 décembre 1345.
Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Odon Larderii, de Quint, pour son avoir au château et mandement de Quint, dioc. de Die. *Acta* et témoins *ut supra*.
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^ xviij-ix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 191 : II, 665.

34195 27 décembre 1345.
Hommage de Hugues Lobet au comte de Valentinois, seigneur de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.
Grenoble, *Invent. Saint-Marcellin*, I, 757.

34196 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois par noble Pierre Malet, de Charpey, pour ce qu'il avait aux terroirs et mandements de Charpey et Châteaudouble, sauf des cens tenus d'autres personnes, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 490, 669-70.

34197 27 septembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Guillaume de Maleval, fils de Jacques, pour ce qu'il avait au terroir et mandement de Charpey, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 668-9.

34198 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble François Marron, fils d'homonyme, habitant Charpey, pour son avoir au terroir et mandement de Charpey et la Vache, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 183 : III, 373.

34199 Crest, 27 décembre 1345.
Hommage prêté au comte de Valentinois par noble Mondon de Marsanne, pour ses biens francs aux mandements de Marsanne, Charpey, etc., plus son avoir au mandement de Rochefort, dioc. de Valence, etc.
Arch. de l'Isère, B. 2633. *Invent. Valentinois*, III, 170; IV, 280 : I, 670 ; II, 167, 750. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307 (à part, I, 331).

34200 27 décembre 1345.
Hommage de Raymonde de Marsas et son fils Jean au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.
Grenoble, *Invent. Saint-Marcellin*, I, 759.

34201 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pons de Meruès ou Mervez, de Vaunaveys, fils de Pons de Vaunaveys, pour ses biens francs au terroir et mandement de Vaunaveys, la Vache et ailleurs en la terre du comte, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 183b : III, 373.

34202 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois comme seigneur de la baronnie de Clérieu, par Falcon de Montchenu, pour son château ; présents : Lambert Adhémar, seigneur de Monteil, Aynard de Chabrillan, seigneur d'Autichamp.

Invent. Saint-Marcellin, I, 759. MOULINET, *Reg. généal.* I, 5; II, 245 ; IV, 727.

34203 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois par noble Bertrand de Montmeyran, pour le château de la Rochette et son mandement, une partie de la terre de Montmeyran et son avoir aux lieux de Châteaudouble et Upie.

Invent. Valentinois, III, 438; IV, 369b : II, 374-5.

34204 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte de Valentinois, par Guigues, seigneur de Montoison, pour le château et terre de Montoison, la métairie ou tènement de Montgautard (M-uted, M-ayte), Bibie (Vibian) et Ambonil, tout ce qu'il avait en droit et propriété auxd. mandements, avec toute juridiction, ce qu'il avait de même au nom de sa femme Isabelle aux mandements d'Upie et Montmeyran, sans jurid., le château et terre de Cobonne, avec jurid., droits et appart. acquis de Saramand Reynaud, seigneur de Cobonne, son château et terre d'Aubenasson, dioc. de Die, avec son terroir, mandement, juridiction, des cens au mandement de Gigors, etc.

Invent. Valentinois, I, 50, 84b; III, 31, 437b, 495; V, 544, 560 : I, 52, 86, 749 ; II, 27, 374, 417-8; III, 658, 669.

34205 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Guillaume de Mornans *(Man-cio)*, chevalier, seigneur de ce lieu, pour le château et mandement de Mornans, avec juridiction, etc., sa métairie ou château ou châtelard de Barry *(Barre)*, dioc. de Die, avec toute jurid., sa parerie au mandement d'Espenel, avec toute jurid., et tout ce qu'il avait de franc et noble aux châteaux et mandements de Crest et Chastel-Arnaud, sans jurid., etc. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIIIxx xiij. *Invent. Valentinois*, I, 203r ; III, 508 : I, 187, 650, 757, 955 ; II, 429.

34206 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige personnel prêté au comte (de Valentinois) par noble Artaud Artaudi, d'Ourches *(Orchano)*, dioc. de Valence, pour ce qu'il avait de franc et noble aux châteaux et mandements d'Etoile, la Vache, Upie, Vaunaveys et Charpey. Terme de déclaration à la st Jean-Bapt. *Acta ap. Cristam*, en l'un des deux fourneaux de la forteresse du comte; témoins : Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, Aynard de Chabrillan, chev., sr d'Autichamp, Hugues cosr de Barcelonne, Hugues Largerii, d'Etoile, Guillaume Audoardi, de Marsanne, damoiseaux, Raymond Fianssa, jurisc. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx xvj. *Invent. Valentinois*, V, 183, 502, 559b : I, 670, 979 (le 21) ; III, 373, 619, 668-9.

34207 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité, prêtés au comte de Valentinois par noble Guillaume Audoardi (Odoard), de Marsanne, dioc. de Valence, pour ses biens francs au château et mandement de ce lieu. Terme à la st Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIIIxx xij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 170 : II, 166.

34208 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Liotard ou Lieutard Nicolai, de Montclar, pour son avoir en droit et propriété au mandement dud. lieu, avec toute juridiction, inféodée par les aïeux dud. comte, sauf une terre qu'il tenait de Jean Rossillon, plus son avoir au mandement de Saou, sans jurid., etc.

Invent. Valentinois, III, 245b; IV, 473 : II, 232-3; III, 117-8.

34209 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Aymon de Parnans *(Pernans)*, damoiseau, comme mari de noble Catherine, fille de feu Pierre Raynaudi, de Châteaudouble, chevalier, pour ce qu'il avait au château et mandement de ce lieu et ailleurs en la jurid. du comte, sauf hommage aux seigneurs de Viriville et de Bressieux. *Acta* et témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxxv, Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 488.

34210 27 décembre 1345.

Hommage rendu au comte de Valentinois par Amédée de Poitiers, chevalier, pour la 1/2 du château de Taulignan et de la Roche-St-Secret, et pour les châteaux de Baix, Pontaujard, Comps, Orcinas, Bourdeaux, Bezaudun, Poët-Celard, Aucelon, Chastel-Arnaud, Piégros, Ourches, Marches, Sauzet, Boulogne et le péage de Lene.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 144 : III, 347.

34211 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guillaume de Poitiers, commandeur de Gapençais, ordre de St-Antoine, pour le château et terre de Barry, dioc. de Die, avec son mandement, terroir, juridiction, etc., le domaine et parerie qu'il avait aux mandements de Montclar et Vercheny, avec toute jurid., sauf certaines possessions tenues en emphytéose au mandement de Montclar, les mesteries, revenus, cens et autres biens qu'il avait aux mandements d'Eygluy, Quint, Pontaix et Gigors, sans jurid., les fiefs tenus de lui en la vallée de Quint par les Roissons, et généralement tout ce qu'il avait en droit et propriété auxd. mandements et ailleurs en la terre du comte, etc.

Invent. Valentinois, I, 202b; III, 30b, 246b, IV, 191b : I, 186-7, 918; II, 27, 233, 666 (oct.).

34212 27 décembre 1345.

Hommage rendu au comte de Valentinois par Humbert de Poitiers, chevalier, fils naturel d'Aymar de Poitiers, pour son avoir en la terre de Vachères, un pré à la p..te de St-Andéol, la parerie du château de Montclar et ce qu'il avait aux territoires de Gigors et Eygluy.

Invent. Valentinois, III, 247ᵇ : II, 234, 241 ; III, 378. = CHEVALIER (J.), *Anse-Eygluy*, 85.

34213 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Berton Reynier, fils de Lantelme, de Gigors, pour 2 portions d'une tour proche le fort du comte à Gigors, avec basse juridiction, sauf les bans et clames, pour son avoir aux terroirs et mandements de Charpey, Quint et Gigors, avec basse jurid., et ses biens francs à Châteaudouble et Vaunaveys, sans jurid., etc.

Invent. Valentinois, III, 30ᵇ ; IV, 192 : I, 490 ; II, 26-7, 666.

34214 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre de la Roche, coseigneur d'Espeluche, à son nom, de sa femme Catherine de Geys, fille d'Astorges, et de ses enfants, pour son avoir aux mandements de Pampelone et de Barre, à lui échu par transaction.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 548-9.

34215 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Pierre de Rossillon pour les mêmes biens qu'au 19 août 1342.

Invent. Valentinois, V, 495 : I, 485, 650, 666-7, 917 ; III, 613.

34216 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois, par noble Pierre de Varces *(Varcia, Varssia)*, de Baix *(Barrio)*, dioc. de Viviers, pour tout ce qu'il avait de franc et noble aux mandements de Baix, le Pouzin *(Posino)*, St-Alban, St-Vincent, Barre et ailleurs en la terre dud. comte. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} xviij. *Invent. St-Marcellin*, I, 411 ; *Vivarais*, 547.

34217 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Giraud *(G-dus, Giraldus)* de Vassieux *(Vacivo)*, habitant Etoile, dioc. de Valence, de tout ce qu'il avait au château de Flandènes. Terme à la s^{t} Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cj-ij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 797.

34218 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige prêté au comte de Valentinois par Humbert de Vassieux *(Vacivo)*, damoiseau, fils de feu noble Pons de Vassieux, de tout ce qu'il possédait en fief franc et noble aux terroirs et mandements de Quint, Pontaix, Rieusset *(Rivo Sico)*, St-Nazaire et Flandènes, en la paroisse de St-Agnan *(S. Tanha)*, au mand. de Rieusset, sauf la métairie du Colonel, la moitié des biens et droits que noble Alamand du Pont lui avait donnés au château de Vassieux. *Acta ut supra ;* témoins : ... Roland s^{r} de la Bâtie, chev., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxxiij. *Invent. St-Marcellin*, I, 412, 797 ; *Valentinois*, IV, 190ᵇ, 267 : II, 665, 735-6.

34219 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Pierre de Vassieux *(Vacivo)*, d'Etoile, damoiseau, pour son avoir au terroir et mandement de Montmeyran, sauf une métairie qu'il disait tenir en fief de noble Lantelme Aynardi entre les ruisseaux l'Ecoutay (Descoiay) et de l'Oye *(Leuys)*, ce qu'il avait de franc et noble aux châteaux et mandements d'Etoile et de Montmeyran. *Act. Criste*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxiiij^{xx}. *Invent. Valentinois*, III, 437 : I, 979-80 ; II, 374.

34220 27 décembre 1345.

Hommage de noble Roland de Veaunes au comte de Valentinois, baron de Clérieu, semblable à celui du 18 janv. 1344/5.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 757.

34221 Crest, 27 décembre 1335.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Amaury *(Amalricus)* de Vesc *(Vaesco)*, coseigneur de Béconne, pour son avoir en droit et propriété au château de la Baume *(Balma)*, dioc. de Die, avec toute juridiction, plus au château et mandement de Béconne, dioc. de Die. *Acta ap. Cristam*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccIviij. *Invent. Valentinois*, I, 284, 306 : I, 265, 287.

34222 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Arnaud de Vesc *(Vaesco)*, damoiseau, pour son avoir au château et mandement de Montjoux, avec promesse de dénombrement à la s^{t} Jean-Bapt. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 421ᵇ : II, 363.

34223 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage prêté (au comte de Valentinois) par noble Dalmace de Vesc *(Vaesco)*, damoiseau, fils de feu Guillaume de Vesc, chevalier, pour ce qu'il avait de droit utile et directe seigneurie au château et mandement de Chabrillan *(Caprilliano)*. *Acta* et témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^{xx} xvij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 447.

34224 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Guillaume de Vesc *(Vaesco)*, coseigneur de Béconne, pour tout ce qu'il avait de droit, propriété, utile et directe seigneurie au château et mandement de Béconne, qu'il promit dénombrer, etc. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ciijᵇ. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 305ᵇ : I, 287.

34225 27 décembre 1345.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Isnard *(Ynardus)* de Vesc

(Vaesco), pour le droit, propriété, utile et directe seignenrie qu'il avait au château et mandement de Montjoux, conformément à une reconnaissance de son père Pierre de Vesc. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 421 : II, 363.

34226 Crest, 27 décembre 1345.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble Mondon de Vesc, fils d'Hugues de Vesc, chevalier, coseigneur du château de Pont-de-Barret, pour son château ou parerie au château et mandement de Pont-de-Barret, et tout ce qu'il avait au Pègue *(Opegue)* et en son mandement, avec toute juridiction, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), c-j. *Invent. Baronnies*, II, 192[b] : 826 ; *Valentinois*, IV, 90[b] : II, 573.

34227 27 décembre 1345.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre de Vesc, damoiseau, fils de feu Hugues de Vesc, chevalier, seigneur de la Beaume, dioc. de Die, pour le château de la Baume, forteresse et bourg, avec son terroir et mandement, etc., en fief rendable, excepté le seigneur de la Motte, même dioc., suivant l'acte du 16 févr. 1287/8. *Acta ut supra* (Hugues Lagier).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII[xx] xiiij-vj. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 283[b] : I, 264.

34228 27 décembre 1345.

...Ind. 13, procuration de Pierre Raymond...

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 200.

34229 28 décembre 1345.

Jean, abbé de St-Claude, déclare vouloir exécuter le traité intervenu entre son monastère et le dauphin.

Invent. Prov. étrang. 12[b] (*Isère*, III, 215).

34230 28 décembre 1345.

Hommage rendu au comte de Valentinois par Pierre Battalier, chanoine de Valence, pour une terre au mas de Lancey et autres fonds en fief rendable.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 218[b] : III, 390.

34231 28 décembre 1345 = 27 déc. 1345, n° 34192.

Invent. Valentinois, III, 31[b] ; V, 502[b] : I, 920; III, 619.

34232 Marsanne, 28 décembre 1345.

Noble Guillaumette *(Guillelmeta)* Larderia, de Marsanne, dioc. de Valence, constitue procureur son fils Guillaume Larderie pour faire reconnaissance et prêter hommage lige à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour ses biens au château, territ. et juridiction de Marsanne. *Acta ap. Marssanam*, en l'hospice de Guillaume Davidis ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII[c] xxij-iij.

34233 Châteauneuf-de-Mazenc, 28 décembre 1345.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par noble Guillaume Larderii, de Marsanne, dioc. de Valence, procureur de sa mère noble Guillaumette, pour un hospice, vigne, pré et verger contigus, au terroir de Marsanne, lieu dit à Mayras ; une autre aud. lieu, joignant le vingtain, etc. *Acta ap. Castrum Novum Dalmazenum*, près la chapelle de la forteresse ; témoins : Pons de Sampzon, prévôt de Cavaillon, Pierre Malheti, Pons Masaulanhi, juristes, Guillaume de Boulogne *(Bolonha)*, chev., Pons Bajuli, de Grâne, Pierre Bajuli, d'Upie, damoiseaux. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII[c] xxij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 170[b] : II, 167-8.

34234 28 décembre 1345.

Le comte de Valentinois affranchit Giraude Viale, de Pontaix, de tous bans, corvées, tailles et autres impositions serviles ; elle prête hommage de ces libertés aud. comte, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 192[b] : II, 666.

34235 29 décembre 1345.

Jeudi. Payé par le trésor du roi de France à Guillaume de Savigny, clerc, envoyé en Viennois et en Velay, pour affaires concernant le Dauphiné, 50 liv. Tournois, valant 10 liv. Parisis. — Touché tant par Humbert, dauphin de Viennois, que par ses procureurs, François de Fredulphis, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, ordre de St-Antoine, et (Jean), évêque de Grenoble, des mains de Robert de Rioms, receveur de Beaucaire, en diminution de 100000 flor. d'or dus par le roi, 28042 flor.

Moranvillé (H.), dans *Bibl. de l'éc. des Chartes*, XLIX, 163-4.

34236 Romans, 29 décembre 1346/5.

...Ind. 14... Falcon, seigneur de Montchenu, et son fils Richard, chevaliers, et Damin Gotafredi (de Romans), en son nom et de sa mère Aynarde, compromettent, au sujet de l'héritage de Richard de Chavenco (Chausenc), jadis sacristain de St-Barnard de Romans, en Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, sous peine de 200 marcs d'argent fin. L'arbitre, voulant rétablir la paix entre les parties, du conseil de Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Girard de Ternier, coseigneur de ce lieu, Amédée de Roussillon, coseigneur du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, Odobert s[r] de Châteauneuf, Aynard de Roussillon, s[r] de Serrières, Jean Coste et Garin Fabri, bourgeois de Romans, décrète bonne paix, amour et tranquillité entre les parties. Damin donnera à Richard de Montchenu 15 liv. Vien. en revenus assis suivant l'usage du Viennois, d'ici à la dédicace de s[t] Michel ; plus une maison à Romans, habitée par Lantelme Ferrollii, une autre en la même ville au Pailherey *(Pallereyo)*, jadis à Perrine, une vigne, un pré et un champ au territoire de Peyrins ou de Romans ; plus 1000 flor. d'or poids delph., dont 500 d'ici au *Carniprivium vetus*, le reste dans un an. Aynard de Roussillon et le seigneur de Claveyson sont chargés. d'interpréter les doutes. Acceptation par les parties *Acta ap. R-nis*, en la maison du seigneur de Claveyson, jadis à Jean de C-n ; présents : Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume Alamandi, s[r] de Margès *(Marjays)*, Humbert de Brive, chevaliers, et Rodulphe de Chevrières, doct. en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), j-iiij, 53-6.

34237 29 décembre 1345.

Reconnaissance par Garinon Fabri, Garinon Dorerii, Lanthelme Ranjonis, bourgeois de Romans, et Pierre

Micoli, notaire, comme tuteur des enfants d'Etienne Ranjonis, feu bourg., à la communauté des prêtres (de St-Maurice), de 12 den. de cens. Guillaume Gueynerii, not. de Rom.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. S^i Barn. Romanis, 331.

34238 31 décembre 1345.

Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Hugues Adhémar, chevalier, seigneur de la Garde, pour les châteaux de la Garde et Roussas, avec leurs péages et autres dépend.

Arch. du chât. de Peyrins, 113, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, III, 14 ; IV, 378^b : II, 12 ; III, 13.

34239 Fin 1345.

Le dauphin débarque à Négrepont ; il est bien accueilli par le clergé et le peuple, qui lui font présent de 200 ducats d'or.

FAURÉ (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 527 (à part, 21). — Voir la lettre reçue le 10 avril 1346.

34240 1345/1347.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, commet à Gallard de Voyssenc, damoiseau, homme lige du prince, l'administration du château de Chazey *(Chaseti)*.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 1^er^ couvert., orig. parch.

34241 1345-1350.

Valeur du florin d'or à l'Annonciation, à s^t^ Jean-Baptiste, à s^t^ Michel et à Noël : il monta de 11 sols 2 den. (1345) à 25 s. (1347). Etabli par Pierre Roquete, changeur de Montpellier. Sceau.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* 128-30, n° 43.

34242 1346.

Hommages et reconnaissances passées en faveur de Rican Adémar, seigneur en partie du château d'Autane, par plusieurs particuliers de ce lieu, pour cens, rentes et autres droits réels et personnels, fonds et héritages, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 75^b^, 76 : 92.

34243 1346.

Procès-verbal constatant le prix des grains à Auberive et pays voisins, de Noël à Pâques : le setier de froment, 16 gros Tournois d'argent ; celui de seigle, 14 g. ; la sommée de vin, 12 sols Viennois ; etc.

Arch. de l'Isère, B. 4377 (*Invent.* IV, 218^b^).

34244 1346.

Guigues de Beaumont fait hommage à Amblard, seigneur de Beaumont, son aîné, de la terre de la Frette et de tout ce qu'il avait dans les paroisses du Touvet et de St-Michel.

LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 239.

34245 1346.

Procès entre les consuls et communauté de Beaurepaire et le commandeur de la chapelle de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, qui s'opposait à être compris au vingtain dud. lieu pour les fonds qu'il possédait en son mandement.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 361.

34246 1346.

Requête au conseil delphinal par Pierre Bérenger, seigneur de Morges, contre les prétentions du châtelain de Mens au sujet des mesures usitées dans sa terre de Morges.

Arch. de l'Isère, B. 4000 (*Invent.* IV, 94^b^).

34247 (1346).

Bulle du pape Clément (VI) pour faire payer au dauphin Humbert ce que la chambre apostolique lui devait pour son voyage d'outre-mer contre les Turcs, et ce que Guillaume Rogier, vicomte de Beaufort, lui devait pour une terre qu'il lui avait achetée.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 398.

34248 1346.

Lettre de Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général et chef de l'armée des fidèles contre les Turcs : au sujet du pouvoir *(credentia)* que lui ont donné Nicolas de Pise, chef de la flotte de Venise, et Pierre de la Palud, chevalier, pour ramener à l'église catholique l'impératrice et les Grecs ; il est d'avis qu'il poursuive cette affaire, à la condition de pas être dupe et de ne pas négliger le but principal. — *...Super credentia.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1346, 64 (XXV, 402^a^).

34249 1346.

Bail fait par le commandeur d'Echirolles à Michel Didier de 4 setérées de terre et 7 set. de pré à Echirolles. Pierre Villet, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles. Invent. 1251, f° 36, n° 139.

34250 1346.

Pièces du procès entre Embrun et les Crottes au sujet de la forêt de Montmirail. — Quittance de l'obole d'or due au dauphin par la ville. — Inv. D. 836.

Invent. arch. mairie Embrun, 100.

34251 1346.

Appel des consuls d'Embrun d'une publication faite par l'autorité du juge commun. — Inv. D. 196.

Invent. arch. mairie Embrun, 101.

34252 1346.

Appel par les consuls d'Embrun devant le vibailli de Gap, d'une sentence du juge commun. — Inv. D. 111.

Invent. arch. mairie Embrun, 102.

34253 1346.

Registre contenant plusieurs pièces du procès entre Embrun et Boscaudon, au sujet de la montagne de Montmirail. — Inv. D. 82.

Invent. arch. mairie Embrun, 104.

34254 1346.

Dronet d'Entremont requiert Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, de lui maintenir la juridiction des terres cédées jadis par le dauphin Jean à Robert d'Entremont et qui usurpaient les châtelains de la Buissière et de Morêtel.

Arch. de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 288^b^).

34255 1346.

Supplique au conseil delphinal par le commandeur de St-Jean de Gap, lui demandant de faire respecter

par le juge de Gap la juridiction de la Freissinouse, qui lui appartient.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 427. = ROMAN, 225.

34256 1346.

Isabelle, dauphine de Viennois, donne à sa suivante Jacquette de Brotte, l'ayant servie en santé et en maladie, une dot de 100 sols sur les revenus de Montmirey, à l'occasion de son mariage avec Guillemin, châtelain de ce lieu.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 448, n° 8330.

34257 1346?

Procédures au sujet des florins et autres monnaies qui se fabriquaient à Mirabel et autres lieux de Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 548.

34258 1346.

Sentence de Raymond Esmin, juriscons., juge de St-Auban au sujet d'une association armée pour dévaster, la nuit, le quartier de St-Romain et incendier des granges.

Arch. de la Drôme, E. 2930 (*Invent.* III, 44-5).

34259 1346.

Sentence d'Antoine du Blé *(de Blado)*, licencié ès lois, juge mage des baronnies de Montauban et Mévouillon, et de la colline de Dulion, exemptant de peines et amendes ceux qui avaient passé des denrées *(denayratas)* par le col et sur le territoire de Dulion sans payer ni droit ni tribut.

Arch. de la Drôme, E. 2930 (*Invent.* III, 45ᵃ).

34260 1346.

Mort de *Aymonens de Pictavo, comes et capitaneus Francorum.* — Cf. 23 oct. 1345.

Continuateur de Bernard GUI (DUCHESNE, *Liber. pontific.* II, 489).

34261 1346.

Formalités faites par devant le recteur du Comtat-Venaissin par Louis de Poitiers, comte de Valentinois, et Hugues Adhémar au sujet de la mouvance des châteaux de la Garde, Rac et autres.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, ... : II, 319.

34262 1346.

Actes prouvant que le dauphin ou son juge de la Tour, peut condamner les habitants de Quirieu jusqu'à la somme de 60 sols.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 111 : II, 362.

34263 1346.

Requête d'Artaude de Rosans, veuve d'Hugues du Puy, de Reynaud Rivière et de Jordan de Rosans, seigneurs de la Val-d'Oulle, à Henri de Villars, gouverneur, pour se plaindre des usurpations commises à leur préjudice par le châtelain delphinal.

Inventaire de la Chambre des Comptes. ROMAN, 225ᵃ.

34264 1346.

L'archevêque (de Lyon), lieutenant (du dauphin), crée Amédée de Roussillon vicaire du comté de Vienne, bailli du Viennois au-delà de l'Oron et châtelain de Beauvoir-de-Marc.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677ᵇ; *Hist. de Dauph.* II, 623ᵇ).

34265 1346.

Hommages en faveur d'Aynard de Roussillon, comme mari de Françoise, dame de Tullins, par des nobles.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

34266 (Vers 1346).

Aynard de Roussillon proteste ne vouloir faire aucun préjudice aux droits de l'hôpital de Tullins, au cas où il en eût de féodaux ou autres.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2029.

34267 1346 ?

Testament de Jeanne de Roussillon, en faveur de noble Girard de Thury *(Thureyo)*, son mari, seigneur de Noyers, avec substitution au profit de Marguerite de Miribel, sa mère, et de Jordane de Roussillon, femme du seigneur de Bressieux, sa sœur.

Arch. de la Drôme, E. 1804, orig. parch. (*Invent.* II, 261ᵃ).

34268 1346.

Procès devant le conseil delphinal entre la communauté de St-André-en-Beauchêne et Guillaume Artaud, chevalier, seigneur dudit lieu, au sujet d'un droit de vingtain perçu illégalement par ledit seigneur, et qui appartient à la communauté en vertu d'une concession delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 3744 (*Invent.* III, 167ᵃ).

34269 1346.

Procédures par le châtelain de Champsaur, à la requête du commandeur de la maison de Baix *(Bannis)* en Champsaur et de l'abbé de St-Antoine, au sujet du mas de Villarchanat, en la paroisse de St-Julien de Buissard, que le commandeur soutenait être de la directe seigneurie de la maison de Baix, de l'ordre de St-Antoine, en suite d'un échange avec l'ordre de St-Jean de Jérusalem.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 534-5.

34270 1346.

Procédure des commissaires nommés par le dauphin Humbert pour assigner au prieur de St-Laurent de Grenoble, en payement de 10 liv. de rente que le dauphin Jean lui avait léguées, une rente de 20 setiers froment due au prince par le prieuré de Vif pour raison des riverages des moulins dud. lieu, sous réserve de rachat en remboursant 200 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 283.

34271 1346.

Procès devant le Conseil delphinal entre Arnaud Rivière, avocat et procureur delphinal, agissant au nom du dauphin, coseigneur de Savines, et les autres coseigneurs dudit lieu, d'une part, et un certain nombre d'habitants de Savines, d'autre, au sujet du four banal auquel lesdits habitants étaient tenus de faire cuire leur pain.

Arch. de l'Isère, B. 3723 (*Invent.* III, 154ᵇ). Grenoble, *Invent. Embrunois*, 368.

34272 1346.

Barthélemy Taverne, de Voiron, fait don à Amédée, comte de Savoie, de 20 *libratæ* de terre en Viennois, qu'il possède en franc alleu et qui lui sont rendues en fief.

Arch. de l'Isère, B. 3615, orig. parch. (*Invent.* III, 112ᵇ).

34273 1346.

Comptes rendus à la Chambre des Comptes pour les gabelles de Serves, Voreppe, celles du Viennois, les péages du Gapençais et celui de St-Symphorien.

Arch. de l'Isère, B. 2814, orig. parch. (*Invent.* II, 124ᵃ).

34274 1346.

Quittance semblable à celle du 17 avril 1337.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 26.

34275 1346.

Reconnaissances passées au profit de noble Mermet de Theys par divers particuliers pour fonds et héritages au mandement d'Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 4ᵇ.

34276 Vadans, 1346.

Donation entre vifs par Marguerite de Vergy, comtesse de Valentinois et Diois, à noble Eynard, seigneur de Mornans, de 50 florins d'or à percevoir chaque année sur les revenus de la donatrice. Fait au château de Vadans, en présence de Marguerite de Poitiers, fille de la comtesse, dame de Perreux, d'Alasie de Rac, religieuse à Aleyrac, d'Aimar de Roussillon, damoiseau, etc.

Arch. de la Drôme, E. 1878, pap. (*Invent.* II, 268ᵇ).

34277 (134 ?).

Requête par 17 gentilshommes de Viennois au gouverneur de la province pour qu'il lui plaise continuer pendant 2 ans Jean de Veze en la judicature majeure du Viennois.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 387-8.

34278 1346.

Vidimus par Henri de Villars, archevêque de Lyon et lieutenant du dauphin, des lettres du 1ᵉʳ oct. 1324.

Arch. de l'Isère, B. 4216 (*Invent.* IV, 152ᵇ).

34279 Janvier 1346.

Procédure relative à l'appel interjeté devant le conseil delphinal par Raymond Bérenger, prévôt du chapitre St-André de Grenoble, sur une amende de 10 sols infligée par Michel du Clerc, de Césane, juge mage du Graisivaudan, à Guigues de Venon, bannier du chapitre, qui avait opéré une saisie sur des gens de Vizille, surpris dans les pâturages de Champagnier..

Arch. de l'Isère, B. 4216, vid. (*Invent.* IV, 152ᵇ).

34280 1ᵉʳ janvier 1346.

Procès devant des commissaires entre Jean Allemand, seigneur de Séchilienne et d'Oulx, et les officiers delphinaux de Vizille et de l'Oisans, au sujet des limites de Vizille, Séchilienne, Oulx et Oisans. Transaction du dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 284 : VI, 170-1.

34281 (Avignon), 2 janvier 1346.

Le lendemain de la Circoncision, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, se rend avec sept conseillers du Dauphiné à la cour Romaine et y séjourne 5 semaines et plus pour traiter avec le pape des intérêts du dauphin.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 108-9.

34282 Avignon, 3 janvier 1345/6.

Aymar, comte de Valentinois et Diois, commet Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte, son oncle, et Guillaume Cornilhani, coseigneur du Puy-St-Martin, ses régents des comtés, pour faire prêter hommage à tous ses vassaux, attendu qu'il était obligé de retourner en Gascogne ; il y était en arrêt auprès d'Alexandre de Caumuns, où précédemment avec d'autres, à cause de la guerre du roi de France ; il avait été fait prisonnier par ses ennemis au combat d'Auberoche. *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du comte que tient François Correyati *(C-eati)*, au portail Mataro près de Notre-Dame la Bela ; témoins : Aymar de Taulignan, sʳ de Rochefort, Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, 2 juristes. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx}-j, cccl.j. Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 279ᵃ : III, 448.

34283 3 janvier 1345/6.

Concession et inféodation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à Guillaume de Rochefort, seigneur de la Touche, pour la juridiction sur le mandement et métairie de Mastaize (Masteses), à charge de fief et hommage, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 159ᵇ : III, 356.

34284 3 janvier 1345/6.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Guillaume de Rochefort, seigneur de la Touche, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, pour sa maison ou fort de la Touche, avec son terroir, mandement, droits et appart. et toute juridiction, plus la juridiction totale du mandement ou métairie de Mastaize (Masteses).

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 160 : III, 356.

34285 (Avignon), 4 janvier 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guigonne, veuve de Pierre Claret, chevalier de Die,

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 663.

34286 Le Colombier, 8 janvier 1346.

Philippe roi de France régnant. Juvenon Vallem *(Veillem, Vellem)*, de Champagne, présente à Pierre Almeracii, clerc not. roy. décédé depuis, les lettres du 20 juin 1254 (nº 9046), *ap. Columberium*, dans la maison dotale de Juvenon. Témoins : Pierre Vellen, chanoine de Vienne, et Antoine Bardi de St-Etienne de *Velos*, clerc, not. roy. Après le décès de Pierre Almeracii Aymon Juberti, clerc et not. roy. est délégué pour grossoyer ses minutes *(notas)* par Guillaume de Ledra, chevalier, bailli royal en Vivarais et Valentinois (9 mars 1350).

Arch. de l'Isère, B. 2976, fº 296-8.

34287 8 janvier 1346.

Arch. de l'Isère, B. 2976. 296.

34288 11 janvier 1345/6.

Rapport sur les revenus du château de Piégon, appartenant à plusieurs coseigneurs : Guillaume de Bésignan, chevalier, Guillaume Almeras, Richau et Sansolin Almeras, Pierre de Vérone, Bérenger de Vignaux *(Vinialibus)*, etc.

Arch. de la Drôme, E. 4621 pap. (*Invent.* III, 412ᵃ).

34289 (Avignon), 14 janvier 1346.

Le cardinal Bernard (de la Tour) est autorisé à échanger avec Nicolas de Bardonnèche, le prieuré de St-Baldolph, dioc. de Grenoble, contre celui de Cumi-

gnac *(Cumiliaco)*, dioc. de Clermont. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 664-5.

34290 Avignon, (avant 16 janvier 1345/6).

L'archevêque de Lyon reçoit la visite d'Arnaud Flote, seigneur de la Roche-des-Arnauds, bailli du Gapençais, qui lui apprend qu'un trésor considérable a été découvert dans le fond delphinal ; ceux qui l'avaient trouvé refusaient de le révéler, à moins de savoir quelle serait leur part ; on leur promit 1200 flor. et on trouva 713 pièces d'or valant chacune 18 gros.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 623ᵇ).

34291 Avignon, 16 janvier 1346.

Le doyen de la cathédrale, le prévôt de St-André et l'official de Grenoble sont chargés de faire recevoir Lancelme Morel, de la Buissière, clerc de Grenoble, dans le prieuré de St-Laurent de G-e... 4ᵉ an. — *Cupientibus vitam.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), couv. cᵗ. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 666.

34292 Avignon, 16 janvier 1346.

...Ind. 14. Arnaud Flote, seigneur de la Roche-des-Arnauds, bailli delphinal du comté de Gapençais, expose à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert résidant au loin, que des personnes étrangères au Dauphiné lui ont révélé qu'en certain lieu du comté de Gapençais il existe un trésor caché dans les champs ou chez des particuliers qui l'ont trouvé en numéraire *(pecunia)* ou en lingot *(massa)* et ne veulent le révéler sans savoir ce qui en reviendra au dauphin pour transiger avec lui. Arnaud offre 1200 flor. Le lieutenant craignant de tout perdre, lui concède le trésor moyennant cette somme. *Acta ap. Avinionem.* en la maison de François Curralis, de Pistoria, près du portail Mataron. ; présents : Louis de Villars, archidiacre de Lyon, et Amblard, sʳ de Beaumont, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), V, 57. = ROMAN, 224ᵃ.

34293 16 janvier 1348 (= 1346 ?).

Commission par Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, au châtelain de Ville-Vieille et Monrond, pour assigner 120 liv. de rente à Giraud de Prés (28 juin 1345), sur les revenus des châtellenies desd. lieux ou ailleurs à l'endroit le plus convenable. Elles valaient 141 flor. d'or et 2 gros Tournois d'argent, à raison de 17 sols chaque florin.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 558. = ROM. 227ᵃ.

34294 16 janvier 1346.

Vente par Jean Gautier d'une rente à prix d'argent à Girin Blain, fondateur de la chapelle de St-Antoine à Saint-Maurice (de Vienne). sur une maison et jardin y contigu, au territoire de Clodure et autres fonds.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 46ᵃ, n° 375.

34295 Avignon, 17 janvier 1346.

...Ind. 14, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, et Lappo Blanchi, dit de Ruspo, de Florence, ordonnent à Jean Nicholeti, de Crémieu, notaire, de rédiger en instrument public l'acte du 2 sept. 1345. *Acta ap. Avinionem*, en la maison de François Curralis, de Pistoya, au-dessus du portail Mataron., où demeure l'archevêque de Lyon ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Barthélemy de Montbrison, doct. en droit, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, o. de sᵗ A., Chabert Hugonis, chan. et obédiencier de St-Just de Lyon, Guigues Frumenti, clerc du dauphin, et Johaquin de Magistro.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), vjˣ, 58ᵃ.

34296 St-Paul-Trois-Châteaux, 17 janvier 1345/6.

... *Clemente pp. VI..*, Hugues Aimery, évêque de Trois-Châteaux, le sacristain Guillaume Henrici et les autres chanoines ayant constaté que les revenus de leur église ne pouvaient suffire à l'entretien du tiers d'une multitude de chanoines, ces revenus, pensions et charges payées, ne montant qu'à 110 sommées de blé, valant 110 flor. d'or, qui suffiraient à peine pour 6 chanoines, alors qu'il y en a 38 ; cette situation mène le culte divin à la ruine. On décide en chapitre, réuni au son de la cloche, de l'avis de juristes, qu'il n'y aura désormais que 10 chanoines, compris le prévôt, l'archidiacre, le sacristain, le précenteur et 3 hebdomadiers. Si un ou deux chanoines veulent aller étudier la théologie ou le droit, ils recevront leur part comme présents, sauf les distributions quotidiennes. On demandera au pape son approbation. Fait dans le chapitre de l'église *Tricastin*. Sceaux des chanoines, bulle de l'église. Adémar Alesius, not. imp. — *Cum dicat apostolus.*

BOYER, *Hist. Cathéd. St-Paul-T.-C.* 312-6, cf. 125-8. *Gallia christ. noviss.* IV, 149-51, n° 330.

34297 17 janvier 1345/6.

Enumération des biens que Pierre Pascalis, de Grignan *(Graynhano)*, promet de remettre incontinent à Hugonet, fils de feu Rodulfe, Audracii, de Roussas *(Rosassio)*, aussitôt après son mariage avec sa fille Raymonde, sauf une fourrure en poil de lapin.

FILLET, dans *Bull. archéol. com. trav. histor., scientif.* (1896), 60-1 (à part, 8-9).

34298 La Côte-St-André, 18 janvier 1346.

Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, à la réquisition d'Antoine de Theys, not., par Pierre Durandi, du Pont de Beauvoisin, procureur (1ᵉʳ mai 1345) de dame Françoise *(Francesie)*, fille de feu Jacques de Boczosel *(Boçossello)*, veuve de Jean, pour des cens et biens à St-Hilaire, etc. *Acta ap. Costam*, devant la maison de l'abbé de Bonnevaux. Témoin : Turonus de Vienne. Ant. de Theys, not.

Torino, Arch. di Stato, sez III, suite du 5 déc. 1345.

34299 18 janvier 1346.

Galliana, veuve de Morviet de Malliis, accompagnée de 30 cavaliers *(equites)*, et 40 fantassins en armes de Savoie, vient de nuit par dessous Avalon vers Morêtel, au lieu dit la Poterie *(P-ry)*, à la maison de Lantelme Argoudi, où ils s'emparent violemment de la femme de Jean, fils dud. Lantelme.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 623ᵇ).

34300 Grenoble, 19 janvier 1346.
Acte concernant les péages et gabelles de Vienne, par terre et par eau.
Arch. de l'Isère, B. 2814, 1.

34301 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Jean Allard, pour une maison à Upie, sur le chemin de St-Pierre, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 558[b] : III, 668.

34302 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte de Valentinois par Pons Avril d'Upie.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 548[b] : III, 661.

34303 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté (au comte de Valentinois) par Pierre Bonfils, de Chabrillan, pour les biens francs qu'il avait aux mandements de Chabrillan et de Grâne, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 445.

34304 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre Chapuis, d'Upie, pour divers biens aud. mandement.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 556[b] : III, 667.

34305 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Arnaud Fabry, d'Upie, pour une terre aud. mandement, lieu dit al Pral, une autre à Teneyra, une 3[e] al Claux, un pré al Gaure, un bois en Salacoup, un chazal, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 558 : III, 668.

34306 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guillaume Giboyn, de Chabrillan, pour une terre à St-Roma, mandement de Chabrillan, une autre au lieu dit au Clos, une vigne, des cens, la cour et entrée de sa maimon, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 446.

34307 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Lantelme Giboyn, fils de Jean, de Chabrillan, à son nom et de ses frères, pour une maison aud. lieu, une autre joignant le vingtain, une autre appelée de Maldenier, acquise par son père d'Aculéon de Pont-Vitrey, un jardin dans l'enclos de lad. maison, une terre aux Plantiers, joignant le mandement de C-n, une autre en la Faugerosas, une autre au Périer, plus divers cens, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 445.

34308 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Perrot Olivier, habitant d'Auriple, pour ses biens francs au mandement dud. lieu.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 97 : I, 98.

34309 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pierre Robert, d'Upie, à son nom et à celui de son frère Jean, pour la 1/2 d'une vigne au mandement d'Upie, lieu dit Rion Naudibert, sur le chemin d'Upie à Montmeyran, une terre au mandement de Montmeyran, l. d. Royanella, un pré au mand. d'Upie, l. d. al Gaure, une terre aud. mand., l. d. au clos de las Bastarsas, etc.
Invent. Valentinois, III, 436[b] ; V, 548[b], 556 : III, 666-7.

34310 20 janvier 1345/6.
Hommage lige prêté au comte (de Valentinois) par Bontoux Ruphi.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 558 : III, 668.

34311 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Berton Valaurie, d'Upie, pour une terre aud. mandement, lieu dit Bachassolle, sur le chemin d'Upie à Valence et le ruisseau des Bachassolle, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 558[b] : III, 668.

34312 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté (au comte de Valentinois) par Hugues Velhon, de Chabrillan, conformément à celui de son père Etienne Velhon (30 mars 1337).
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 445.

34313 20 janvier 1345/6.
Hommage prêté (au comte de Valentinois) par Robert Velhon, en conformité à celui de son père Etienne Velhon (30 mars 1337), pour une terre au mandement de Chabrillan, lieu dit au Plan supérieur, joignant celle du prieuré de St-Pierre de Chabrillan, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 445-6.

34314 (Avignon, 21 janvier) 1346.
Bulle du pape aux prieur et couvent des frères Prêcheurs de Venise, leur mandant de remettre par les mains de Grégoire, évêque élu de Csanad *(Cenadien.)*, et Paul Jeune de la cour du roi de Hongrie à m[e] Jean d'Amelio, archidiacre de Fréjus, et Pierre (= Pons) de Pereto, archidiacre de Vendôme à Chartres, le dépôt de 32000 ducats d'or qu'ils tiennent du pape et de sa Chambre.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1699.

34315 (Avignon, 21 janvier) 1346.
Bulle adressée aux mêmes archidiacres, leur donnant pouvoir de recevoir led. dépôt et d'en donner quittance auxd. prieur et couvent.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1700.

34316 (Avignon), 21 janvier 1346.
Le pape donne un sauf-conduit à Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, professeur de droit canon., et à Rodolphe de Chissé, chan. de Lausanne, chap. du pape, pour aller trouver à Venise le dauphin Humbert.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1702. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 667.

34317 (Avignon), 21 janvier 1346.
Le pape donne aux mêmes des lettres de recommandation pour Jean [Visconti], archevêque de Milan, et Lucchino Visconti, seigneur de cette ville, Albert et Martin della Scala, vicaires de Vérone, Jacques de Carrara, chevalier de Padoue, Odizzon marquis d'Este, vicaire de Ferrare, Louis, Guy, Philippino, Feltimo de Gonzagne, chevaliers de Mantoue.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 668.

34318 (Avignon), 21 janvier 1346.
Le pape charge le doge et le peuple de Venise de remettre au dauphin la somme de 50000 flor. qu'il lui envoie.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 669.

34319 (Avignon), 21 janvier 1346.

Le pape mande à Jean d'Amelio, du dioc. de Fréjus, clerc de la Chambre apostol., et à Pons de Pereto, archidiacre de Vendôme, de remettre à Leuczon de Lemps et Rodolphe de Chissé, envoyés par l'archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin, la somme de 30000 ducats déposée au couvent des frères Prêcheurs de Venise.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1701. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 670.

34320 (Vers 21 janvier) 1346.

Le vicomte de Beaufort constitue procureurs les archidiacres Jean d'Amelio et Pons de Pereto pour recevoir du prieur Maurin et de 3 religieux du couvent des Prêcheurs de Venise, 20000 flor. d'or de Hongrie déposés chez eux par Grégoire, élu évêque de Csanad, et Paul Jeune de la cour du roi de Hongrie.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1703.

34321 (Vers 21 janvier) 1346.

Le vicomte de Beaufort mande aux prieur et religieux susdits de délivrer ces 20000 flor. aux archidiacres Jean et Pons.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1704.

34322 (Vers 21 janvier) 1346.

Le vicomte de Beaufort mande aux archidiacres Jean et Pons de remettre ces 20000 flor. au prieur de St-Donat et à Rodulphe de Chissé.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1705.

34323 Avignon, 21 janvier 1346.

Par une convention avec le dauphin, au sujet de la succession du Dauphiné, le roi Philippe avait promis de lui donner 12000 flor. d'or de Florence et de lui assigner 2000 livr. Tourn. en héritage perpétuel, en place des 2000 qu'il touchait sur le trésor royal de Paris; ses commissaires Pierre de Prouville *(Probavilla)* et Pierre de Creil *(Credulio)* en firent assignation. Sur les 100000 flor. restaient 17500 flor. à assigner, dont 5000 seraient pris sur le quint denier dû au roi pour la vente de la vicomté de Beaufort. L'archevêque de Lyon, lieutenant et vicaire du dauphin, en donne quittance, ainsi que des 12500 restants. ...Ind 14... *Acta ap. Avinionem*; présents : Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, d. en d., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Amblard s^r de Beaumont, doct. en droit et chev., Guillaume de Roin, chev., conseillers du dauphin, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Rodulphe de Chissé, chan. de Maurienne, Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, Guillaume Fornerii, lic. en droits, Guillaume Tisserii, chan. de Troyes, Jean Tricoudi, chan. de St-Nizier à Lyon, et François Bermundi, de St-Chaffrey. Sceau. 2 tabellions.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), vij-x, 59-62. Paris, Arch. Nat., J. 286, 3 ; Reg. *Croix*, 1256. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, cf. 334, 109. DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, II, 461^b, n° 6323. ROMAN (J.), dans *Mém. soc. antiq. France*, 5^e sér., VIII, 3.

34324 Paris, 24 janvier 1345/6.

Philippe, roi de France, délègue le doyen de Lyon et le juge de Mâcon pour régler les différends survenus depuis la paix entre Humbert, dauphin de Viennois, et Aymon, comte de Savoie. *Don. a Par?*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 5, n° 10, orig. parch., sceau (*Invent.* 55).

34325 Venise, 24 janvier 1346.

Le sénat recommande au baile de Négrepont le conseiller Moreto Gradonico; on décide d'écrire en sa faveur au dauphin de Viennois.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 527 (à part, 21).

34326 La Côte-St-André, 25 janvier 1346.

Hommage prêté à Amédée, comte de Savoie, par Bertrand de Taulignan *(Thologuano)*, chevalier; il se reconnaît homme lige du comte, sauf la foi due au comte de Valentinois, pour sa maison forte de St-Hilaire de la Côte *(S. Yllarium)*, avec terres, vignes, prés, fossés, etc., avec le bourg et les cens et services qui lui y étaient dus, et pour d'autres cens et services dans le mandement de la Côte et de Boczosel. Il déclare tenir en fief une rente de 70 liv. Viennois sur la leyde du marché de la Côte-St-André, à lui concédée par le comte Aymon et confirmée par Amédée, et en fait hommage; le comte consent à ce qu'au cas où Bertrand mourrait sans enfants mâles, celui de son frère pourrait lui succéder, à charge d'hommage..., ind. 14. Fait *ap. Costam*, dans la maison qui appartint à Girard de *Curisiria*. Antoine de Theys, not. imp. et comt.

Arch. de l'Isère, B. 3006, V^e XIII^xx xij. Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 18 janv. 1346. *Invent. Viennois*, I, 325.

34327 La Côte-St-André, 25 janvier 1346.

Ind. 14. Reconnaissance en faveur du même par Pierre Egendas de Lemps, de biens sous *Coysins* et à la Côte. Fait *ap. Costam*, dans la maison de feu Girardi de Cusiria. Témoins. Ant. de Theys, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du précédent.

34328 27 janvier 1346.

Arch. de l'Isère, B, 2615, 208.

34329 28 janvier 1346.

Analyse de 4 bulles et 3 documents reçus par Henri (de Villars), archevêque et comte de Lyon, des gens du pape et du vicomte de Beaufort.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 301-2, n^os 1699-705.

34330 La Côte-St-André, 28 janvier 1346.

Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur du comte Amédée de Savoie par Jean de Meyssiès *(Meysiaco)*, habitant de Boissieu *(Bussiaci)*. Fait *ap. Costam*, dans l'office *(operator.)* de la cour. Témoins. Antoine de Theys. not.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 25 janvier 1346.

34331 30 janvier (1^er février) 1346.

Convention entre les délégués des communautés juives du Graisivaudan et rabbi Eliah ben. r. Jacob, par le ministère de don Astrouc, maçif de Manosque.

CHEVALIER (U.), *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 116-9, n° 34, hébreu-franç. *Rev. d. études Juives* (1885), X, 239-42.

34332 Avignon, 31 janvier 1345/6.

Barthélemy de Montbrison, docteur en droit, procureur de Pierre Raymundi, citoyen de Lyon, et de son fils Johannin, héritiers de feu Jean Raymundi, rappel

lent à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, vicaire et lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, actuellement au-delà des mers, un accord fait le 11 févr. 1343/4 de ses commettants avec le dauphin, spécialement pour une dette de 3250 livr. gros Tourn. arg. et une autre de 10000 qu'il acquitta, cédant ses droits sur Jean de Marigny *(Marrigniaco)*, évêque de Beauvais, et son frère Robert, spécialement ses châteaux en Normandie pour 12000 flor. Barthélemy estimant qu'il incombe au dauphin de dégager ces garanties, les rend à son lieutenant. Fait sur le pont *Avinionis*, en la chapelle de St-Benézet *(S. Benedicti)* ; présents : les évêques Hélie d'Uzès, Guy d'Autun et Jean de Grenoble, Hugues abbé de St-Benoît, Louis de Villars, chan. et archidiacre de Lyon, Guillaume de la Garde, auditeur du s. palais apost., ... Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat,... Jacques Riverie, commandeur de Navarre,... Rodulphe de Chissé, chan. de Lausanne, chapelain du pape,... Amblard s^r de Beaumont,... Guillaume Fornerii, procureur du dauphin en cour Romaine...

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ij-vj, 188-92.

34333 Avignon, 31 janvier 1345/6.

Le dauphin Humbert devait à Jean Raymundi, de Lyon, et à son fils Pierre, et son petit-fils Johannin, deux sommes de 3250 et de 12000 livr. gros Tourn. arg. Henri, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, leur fait payer 12000 livr. par Guillaume Rogerii, vicomte de Beaufort, frère du pape, et obtient main-levée de toute action contre le dauphin et la dauphine son épouse. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), vij-xij, 193-9.

34334 Avignon, 31 janvier 1345/6.

Guillaume Rogerii, vicomte de Beaufort, reconnaît avoir reçu intégralement de Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant et vicaire du dauphin Humbert, 62000 flor. d'or de Florence, exactement comptés, qu'il lui devait comme prix de la baronnie et des châteaux de Portes Bertrandi, Alest, Anduse et Andusenque, avec leurs mandements, châtellenies, etc., suivant acte du 23 juillet préc., édifices non compris jusqu'à 2000 liv. de terre, qu'il avait promis solder par acte du 29 suiv.. dont quittance. *Acta ut supra...* Hugues la Guill'ie, Guil. de Roin, Jean de Maumont, chevaliers...

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij-vj, 200-3.

34335 Avignon, 31 janvier 1345/6.

A la suite de l'acte de vente passé par le dauphin Humbert, Guillaume Rogerii avait promis de payer à Barthélemy de Montbrison, procureur de Pierre Raymundi et son fils Johannin, 18000 flor. d'or dus par le dauphin, la dauphine et leurs co-débiteurs, 800 flor. à m^e Réginald de Moulins, chan. de Paris, secrétaire du roi, et 20000 à Venise, à Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, et Rodulphe de Chissé, chan. de Lausanne, envoyés du dauphin, remis au cardinal P. évêque de Paslestrina. Sur 62000 flor., il en resta 12000 et 5000 dus pour les lods, L'archevêque donne quittance.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xvij-ix, 204-6.

34336 Avignon, 31 janvier 1345/6.

Guillaume Rogerii, vicomte de Beaufort, chev., frère du pape, reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, vicaire et lieutenant du dauphin Humbert, redevoir à celui-ci pour la vente de la baronnie de Portes Bertrandi et des châteaux d'Alest, Souquanton, Mas-Dieu, Anduse et Andusenque, et de 2000 livr. de revenu 1200 flor. d'or et pour les lods *(capissolido)* 5000 flor., qu'il promet payer dans le mois prochain. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xx-j, 207-8.

34337 Avignon, 31 janvier 1345/6.

Nonobstant l'acte précéd., il est convenu entre l'archevêque de Lyon et G. Rogerii, que la somme de 6200 flor. sera déposée entre les mains du cardinal P. évêque de Palestrina jusqu'après acquittement des créances de Gaufrid de Charni et d'Arnaud de Rocafolio. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxj-ij, 208-9.

34338 Grenoble, 31 janvier 1346.

Acte concernant la gabelle du sel de Serres.

Arch. de l'Isère, B. 2813, 10.

34339 Grenoble, 31 janvier 1346.

Acte concernant la gabelle du sel de Rosans.

Arch. de l'Isère, B. 2813, 11.

34340 Commencement février 1346.

Le dauphin, dans l'île de Mitylène depuis 15 jours, avec 70 chevaliers et 2300 fantassins, livre bataille aux Turcs, arrivés au nombre de 1500 sur 26 vaisseaux, qu'il incendie, et fait prisonnier leur chef.

Istorie Pistolesi (MURATORI, *Rer. Italic. script.* XI, 514). FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 528 (à part 22), qui renvoie cet exploit à la fin de mars.

34341 (Avignon), 1^er février 1346.

Clément VI blâme l'archevêque de Vienne et ses suffragants d'avoir ajourné la publication des procès de Louis de Bavière, et leur ordonne d'annoncer les peines canoniques encourues par lui.

GRAEFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 672.

34342 1^er février 1346 = 30 janvier 1346.

34343 1^er février 1346.

Compte de Mermet de Jonzier (= Scio-r), des revenus des bâtiments, terres et château d'Hermance, depuis le 15 août 1342.

Grenoble, *Invent.. Prov. étrang.* 117^b.

34344 Avignon, 6 février 1346.

Luc Berti, apothicaire, habitant d'Avignon, à qui le dauphin avait assigné la baronnie de Portes avec ses revenus pour 1740 flor. d'or (Jean Amandrini, not.), reconnaît dans l'hôtel à l'enseigne de l'Oison, près du portail des Matarons, en présence de l'archevêque de Lyon, de l'évêque de Grenoble, du prieur de St-Donat, du commandeur de Navarre et d'Amblard, s^r de Beaumont, avoir perçu comme revenus 1343 liv. 7 s. 3 d. Tournois, qui valent, le florin compté pour 12 s. 10 d., 2093 flor. 1/2 ; mais il demande d'en déduire 569 l. 8 s. 6 d. Tourn., soit 887 flor. 1/4 pour remises et donations au dauphin, etc. Sur les 533 flor. 3/4 qui lui

restaient dus l'archevêque de Lyon lui remet 300 flor... *ap. Avinionem...*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 63-4. CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* 104-5. n° 30.

34345 6 février 1345/6.

Louis de Poitiers, comte de Valentinois, inféode à Humbert de Beaumont, seigneur de Pellafol et Autichamp, la terre et seigneurie de Rochefort le vieux et le neuf ; Humbert lui en fait hommage, sous condition qu'au cas où le dauphin voudrait avoir lad. terre, il serait obligé de la lui remettre, mais le comte lui en payerait la valeur au dire des seigneurs de St-Genis et de Sahune.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 278 : 748.

34346 6 février 1346.

Arch. de l'Isère, B. 2615, 212.

34347 (Avignon), 7 février 1346.

Le pape encourage le dauphin à poursuivre son voyage, l'entretenant des guerres qui désolent la France. Il se propose de demander pendant 5 ans (au lieu de 3) des subsides pour la croisade. Philippe, archevêque de Mitylène, répondra de vive voix à ses questions. L'affaire entre lui et Guillaume vicomte de Beaufort, a rencontré en France beaucoup de difficultés, mais elle a enfin reçu une solution, comme le lui écrit l'archevêque de Lyon.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 673.

34348 Avignon, 7 février 1346.

Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 55.

34349 9 février 1346.

Albergement passé par Dronet d'Entremont, coseigneur du Touvet, à Jean Michel d'Entremont, habitant du Touvet, d'une maison à la Conche, sous le cens d'un quartal froment. Antoine Bérenger et Vincent Reboud, not.

Invent. du Touvet, St-Vincent.

34350 (Avignon, vers 10 février 1346).

Lettre d'(Henri de Villars), archevêque et comte de Lyon, (à Humbert, dauphin de Viennois, chef de l'armée contre les Turcs). Les nouvelles sur les affaires de sa terre comprennent la période écoulée depuis le départ de Tassin (décembre ?). Amblard de Beaumont, Guillaume de Varey et Humbert Pilati sont revenus de France après Noël. « Malgré leur séjour prolongé et leur fidèle diligence ils n'ont pas réussi au gré de vos désirs. Le roi s'est refusé à vous accorder les 400 liv. Tourn. de revenu qui restaient sur les châteaux d'Alais, Souquanton, le Mas-Dieu, Anduze, Andusenque et la baronnie de Portes, outre les 2000 à héritage, vous refusant l'autorisation de les vendre ; il retient 17558 flor. d'or qui vous restaient dus sur les 100000, mais il a cédé 5000 flor. dus par le s[r] de Beaufort pour les lods. Le lendemain de la Circoncision, moi, l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, Guillaume de Royn, Amblard de Beaumont, Guillaume de Varey et Humbert Pilati, à peine arrivés à la curie, nous sommes présentés chez le pape pour lui parler de vos affaires, surtout des 67000 flor. (62 pour le prix de la terre et 5.000 pour les lods) à vous donnés par le roi. Il nous a répondu gracieusement, témoignant un grand amour pour vous, mais nous avons travaillé jour et nuit inutilement pendant un mois : on ne donnerait de l'argent qu'à condition de libérer la terre de ses créanciers, surtout de Pierre Raymundi, de Lyon, à qui vous devez 12000 liv. Tourn., valant 20000 flor. ; l'évêque de Beauvais, qui devait les lui rendre, s'y est refusé, sous prétexte d'un accord entre vous ; toutes choses dont était admirablement informé le s[r] de Beaufort, qui demandait en outre que vous délivriez sa terre des créances de m[e] Raynaud de Moulins, Joffred de Charvi et Arnaud de Roquefeuil ; tous, le pape, le s[r] de Beaufort, le cardinal de Tulle et les membres du conseil, ont déclaré que sans cela vous ne toucherez par un denier. Nous fûmes désespérés et répondîmes en colère qu'on agissait mal envers vous, qui aviez dans cette espérance assumé l'œuvre de la croix. Cela dura 7 semaines et plus à perdre nos paroles. Finalement, après de longues discussions avec Barthélemy de Montbrison, procureur de Pierre Raymundi et de son fils Johannin, héritiers de Jean Raymundi, on vous fit remise des 12000 liv. Tourn. et de toutes vos obligations moyennant 10000 flor. que solda incontinent le s[r] de Beaufort ; m[e] Raynaud de Moulins ne donna quittance que moyennant 800 flor. soldés par le même. Restèrent 56200 flor., que le pape et le s[r] de Beaufort mandèrent à Jean d'Ameil, clerc du pape, et Ponce de Pereto, archidiacre de Chartres, de payer à vos procureurs le prieur de St-Donat et Rodulphe de Chissé, frère de l'évêque de Grenoble, à Venise où ils avaient été déposés en la maison des Prêcheurs par les gens du roi de Hongrie. En l'absence de Joffred de Charvi et d'Arnaud de Roquefeuil, 6200 flor. furent déposés chez le cardinal de Palestrina. L'apothicaire Luc, à qui vous aviez engagé la baronnie de Portes, me présenta un compte fantastique et ne voulut donner quittance qu'après avoir reçu 300 flor. Surgit enfin l'évêque d'Autun, réclamant 60 liv. Tourn. de revenu que vous aviez données par acte aux moines de Montaut : j'ai passé superficiellement. — La guerre est dure entre les rois ; on craint qu'elle n'augmente, car on dit que le roi d'Angleterre a traité avec les Ecossais et passera prochainement le détroit ; celui de France réunit une grande armée à Toulouse, en Languedoc, Bretagne et Flandre : beaucoup de barons et nobles du Dauphiné sont convoqués. Il y a discorde et escarmouches *(guereule)* entre vos gens et ceux du comte de Savoie : je crois que ceux-ci ont commencé. L'affaire serait vite assoupie si j'étais en Dauphiné et qu'on voulut entendre raison. Sur l'alliance des barons de Viennois et l'affaire du comte de Provence, vous serez renseigné par le porteur. En traitant avec Lappo de Ruspo de ce que vous doit l'abbé de Gorze (28 déc. 1343)[1],

1. La *Gallia chist. nova* le mentionne (*Johannes Dalphin*) comme abbé de Gorze en 1348. Il fut promu à l'évêché de Tunis par Clément VI le 28 sept. 1351 (EUBEL, *H. c. m. a.* 531 ; 2[e], 503). Il fut un des exécuteurs testamentaires du dauphin Humbert (21 mai 1355). Ce bâtard du dauphin Jean (qu'il ne faut pas confondre avec le fils naturel de même nom du dauphin Guigues), entra dans l'ordre de St-Benoît ; il fut

il m'a affirmé que vous, la dauphine et le comte de Monte-Caveoso étiez tenus envers lui de 6000 flor. : j'ai constaté que vous et la dauphine vous étiez portés garant de cet argent, reçu par le comte. Amblard de Beaumont m'a fait remarquer que l'assignation que vous lui avez accordée sur Avalon a tellement appauvri ce château qu'en cas de guerre on ne pourrait le garder et payer un châtelain : il vous écrit pour vous demander une assise vers Bernin *(Bregninum)* au mandement de Montbonnot. Au sujet des Lombards, que vous avez ordonné d'exiler du Dauphiné, ce qui eut été un dommage pour le pays, aux yeux des gens de votre conseil, on a consulté le pape, qui a répondu que vous pouviez bien supporter ce que l'Eglise tolère. Finalement on a arrêté de doubler cette année leur pension, qui monte à env. 1400 flor. Même décision au sujet des Juifs, qui vous donneront 1000 flor. en deux ans, avec leurs pensions. Le juge du Viennois a soumis à une enquête sérieuse François de Bardonnèche pour savoir s'il avait conspiré contre votre personne : n'ayant pas lieu d'humilier ses parents et amis, vos conseillers séculiers ont décidé pour son exécution de l'amener en chemise et déchaussé du château de Quirieu au bord du Rhône et de le noyer dans l'endroit le plus profond. Ses parents vous ont donné en outre 1000 flor., pour lesquels plusieurs ont vendu leur héritage. A raison de votre absence et des troubles causés par les guerres dans les populations, il n'a pas paru bon à vos conseillers d'envoyer vos commissaires généraux faire des enquêtes : avec le temps tout s'apaisera. Je ne vous cacherai pas que vous avez créé tant de conseillers, de poursuivants *(sequaces)* et de receveurs *(comparatores)*, auxquels vous avez attribué des salaires exagérés, dont ils exhibent la preuve par vos lettres, que cela absorbe une grande quantité d'argent, qu'il serait mieux de vous réserver et envoyer : il semble que vos affaires pourraient être régies par un plus petit nombre d'officiers. Dès que je mets de l'argent de côté pour vous envoyer, j'entends crier : « Payez-nous, le seigneur le veut et vous ne devez pas nous enlever ce qu'il nous a donné ». A votre départ vous avez fait tant d'ordonnances pour payer vos dettes, amender les plaintes et assigner des rentes qu'il surgit maintes lettres claires et pressantes, qui m'empêcheront de vous envoyer de l'argent. En raison de la guerre, il est interdit de sortir en armes des comtés de Savoie et de Genevois. Il y a eu des rixes à Sathoney *(Salenay)*, St-Sorlin *(S. Saturninus)* et Allevard ; de vos gens ont été tués. J'ai prescrit de bien garder vos châteaux frontière *(esponderia)*. Nous sommes prêts à nous soumettre à la raison, si les adversaires en font autant, si non il faudra leur résister. J'ai créé Pierre Durandi trésorier général. Votre clerc Humbert Pilati se recommande affectueusement à vous. »

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère* (1874), C, VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 107-16. PRUDHOMME (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 153-4 (à part, 26). FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 533 (à part, 27).

nommé abbé de Gorze au diocèse de Metz, sans doute grâce à la protection de son oncle Henri Dauphin, au temps où celui-ci présidait à l'évêché de Metz. Cf. 18 août 1351.

34351 (Avignon), 10 février 1346.

A la requête d'Amblard de Beaumont, les religieuses du monast. des Ayes, o. de Cît., dioc. de Grenoble, sont autorisées à user d'aliments gras les jours de droit commun.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 674-5.

34352 Grenoble, 10 février 1346.

Acte concernant la gabelle de Voreppe.

Arch. de l'Isère, B. 2824, 13.

34353 (Avignon), 11 février 1346.

Indulgence à l'article de la mort et autel portati accordés à Amblard de Beaumont et à son épouse Béatrix, du dioc. de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 676.

34354 Avignon, 11 février 1345/6.

L'archevêque de Lyon ayant un besoin urgent pour le dauphin de 700 flor. sur les 1200 et 5000 pour les lods cédés par le roi au dauphin, la somme lui est remise et il en donne quittance. *Act. Avinione*, en la maison de P(ierre Després), évêque de Palestrina, cardinal ; présents : les évêques Guy d'Autun, Hélie d'Uzès et Jean de Grenoble, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seyssiaco)*.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati, 1343-9*), xxiij-iiij, 210-1.

34355 Smyrne, 13 février 1346.

Compte rendu par Raymond Egonis, vicaire du patriarchat de Constantinople, de 2 navires chargés de blé et d'autres choses capturés par les gens du feu patriarche H(enri), devant Lantelme Aynardi et Jean de Gex *(Gez)*, chevaliers et maîtres de l'hôtel du dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs. On avait saisi 13884 muids de blé bonne mesure, dont 879 1/2 furent livrés à Nicholas Alaonis, pour lui et Jacques de *Preoliis*, prieur de Lombardie, capitaine de toute l'armée à Smyrne contre les Turcs. Lundi...

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauph.*, 105-6, n° 31.

34356 (?-)13 février 1346.

Emploi d'une somme reçue des collecteurs de l'octroi *(reva)* du pont d'Avignon par Bindanello Ciaburditi et remise à l'archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin : au cardinal (évêque) de Palestrina, pour ses biens perdus par le châtelain d'Auberive, 103 flor. de Florence par le commandeur de Navarre ; au prieur de St-Donat, envoyé par le lieutenant à Venise pour récupérer pour le dauphin 5000 flor. des procureurs du pape et du vicomte de Beaufort, 124 fl. petit poids ; à Rodulphe de Chissé, son compagnon, 80 fl. ; pour une coupe dorée avec pied d'argent à Raymond *de Valle*, qui a rédigé les bulles et lettres de cette affaire, 16 fl. ; à Philippe, archevêque de Mitylène, envoyé par le dauphin, pour son retour 80 écus d'or, plus 20 le 13 févr. ; à Jean, évêque de Grenoble, sur ses gages, 140 fl. ; à Jacques Riverie, commandeur de Navarre, *it.* 50 flor. ; à Guillaume de Royn 60 fl. ; à Luc Berti, apothicaire,

qui refusait de remettre la baronnie de Portes engagée, 300 fl. de Florence; au même pour médicaments *(confectiones)* et épices *(species)* envoyés à la dauphine mère, 5 fl.; pour *camera* de serge violette, à la même, 34 fl.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI; *Choix docum. hist. inéd. Dauph.* 106-7, n° 32.

34357 Orange, 14 février 1346.

Hommage lige rendu à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin guerroyant contre les Turs *(in sancto passagio transmarino contra Turchos)*, par Bertrand de Nyons *(Nihoniis)*, dit du Château *(Castello)*, damoiseau. Ind. 14. *Acta ap. Aurasicam*, en la maison du seigneur de Montfaucon, à l'enseigne de l'Ange; présents: Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Seyssiaco)*, et Pierre de Viriz, chan. de St-Jean à Lyon.

Arch. de la Drôme, E. 4743, pap. (*Invent.* IV, 12[b]). Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xj-ij, 65-6. *Invent. Baronnies*, II, 68; 706.

34358 Avignon, 15 février 1346.

Le pape exhorte les habitants de Gênes, Pise, Ancône, Pérouse, Sienne, Florence, Vérone, Milan et Bologne à partir pour combattre les Turcs avec le dauphin.

RAYNALDUS, *Ann.* 1346, 63 (XXV, 401[b]). FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 527-8 (à part, 21-2).

34359 16 février 1346.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, seigneur de Faucigny, à Pierre d'Aurilie, de tout le commis à lui échu des biens féodaux vendus par Pierre de Grésy (Graisié) au prévôt de Montjoux, sans le consentement du dauphin; P. d'A. hommage sa maison forte d'Aurilie en fief rendable et 10 liv. de revenu en terre.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 38-9.

34360 16 février 1346.

Compte d'Aymaron Allemand, châtelain de Beaufort, pour l'année échue à s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[b].

34361 (Avignon), 17 février 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Rostaing Guasqui, de Tarascon, chan. de St-Antoine de Viennois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 678.

34362 17 février 1346.

...Ind. 14. Ancermet Veyerii, damoiseau, se reconnaît homme du comte de Savoie et tient de lui sa maison forte de la Frette *(Fraicta)*, rendable avec le bourg, les fossés; etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 19 déc. 1346 (incomplet).

34363 Gap, 17 février 1345/6.

Vente à Arnoux Autrandi, damoiseau, de Pelleautier, fils de feu noble Giraud Autrandi, par Antoine Faure *(Fabri)*, fils de feu Pons, forgeron *(faber)*, sa femme Jeanne, fille de Barthélemy de Vans, boucher, et leur fils Pons, d'une terre franche au territoire de Gap, *ad vivum Jujal*, au prix de 190 flor. d'or monnaie de Piémont, payés comptant. Témoins: Henri Thomacii, jurisc., etc. Pierre Rayvelini, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 19, orig. parch.), 23[a].

34364 Venise, 19 février 1346.

Le Sénat autorise Hugues de Genève à s'embarquer sur les galères vénitiennes, avec 50 personnes légèrement armées; deux chapelains du dauphin, frère Michel et André de Toulouse, y sont admis; on les débarquera à Négrepont ou à Smyrne.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 528 (à part, 22).

34365 20 février 1346.

Reconnaissance au dauphin Humbert par Jean et Pierre Coissardi, frères, de la Baume-d'Hostun. André Robin (not.).

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 185.

34366 Valence, 20 février 1345/6.

Giraud Penchenrati, citoyen de Valence, fermier des revenus de Vital Leurati et sa femme, investit le camérier de St-Ruf (voir 15 nov. préc.). Fait en la cour séculière *Valen.*; témoins. Guillaume de Genas, du Bourg-lès-Valence, not imp. Sceau de la cour.

A la suite de l'acte du 15 nov. 1345.

34367 (Avignon), 21 février 1346.

Mermet de Montfort, chan. en l'égl. des Augustins de Grenoble, est pourvu d'un bénéfice (100 l. T.) à la collation du prieur de St-Martin-de-Miséré, même dioc.; il devra y résider et résignera la cure de Bellecombe, m. d. — Exéc.: l'évêque de Grenoble, l'archidiacre de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 682.

34368 (Avignon), 21 février 1346.

Lantelme Pelet, choriste de Valence, est pourvu d'un canonicat dans la même église.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 680.

34369 (Avignon), 21 février 1346.

Indulgence d'un an et quarantaine à ceux qui visiteront la chapelle de la Ste-Trinité, construite par Amblard de Beaumont dans le prieuré du Touvet, dioc. de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 683.

34370 St-Lattier, 21 février 1346.

L'attention d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, ayant été attirée sur des madriers *(mayeria)*, que le dauphin avait fait couper et charpenter dans la forêt de Claix *(Clay)* pour construire des galées et qui se détérioraient et pourrissaient, les vend à Raymond Bajuli, notaire, et Bernard de Berre, citoyens de Marseille, au prix de 300 flor. d'or de Florence, payables d'ici au 20 mars, sous condition d'en faire des galées à conduire à Marseille, que le dauphin pourra leur acheter en remboursant les frais; ils pourront *talliare* et *boschayrare* dans les montagnes des mandements de Beauvoir et d'Yseron 2000 rames *(remi)* et une douzaine grosse *fagorum* pour fermer les galées. ...Ind. 14... Fait dans le château *S. Heuleterii*, dioc. de Vienne; présents: Jean, évêque de Grenoble, frère Jacques Riverie, commandeur de Navarre; et Lantelme Bolognie.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xij-iij, 66-7.

34371 Revel, 23 février 1346.

...Ind. 14... Odonet fils d'Odon Bernardi, et 22 autres

habitants de la paroisse de Revel constituent pour leurs procureurs Odon donat de Jaymet des Prés, Guillot Carerii et Michel Juliani pour toutes leurs causes et litiges. *Act. ap. Revellum*, devant l'étude *(operatorium)* de Pierre Veysosii, clerc ; témoins (3), Crescentin de Dignariis, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxviij-ix, 84-5.

34372 Avignon, 26 février 1346.

Le pape Clément VI, désireux de pourvoir à la paix et à la tranquillité du Dauphiné, que son souverain a quitté par zèle de la foi et dévotion fervente pour combattre les Turcs, autorise H(enri) archevêque de Lyon, lieutenant du prince, et Jean, évêque de Grenoble, son assistant, à remplir cette juridiction temporelle sans encourir d'irrégularité. — *Cum mater Ecclesia.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), iv ; B. 3269, copie (*Invent.* II, 245). *Invent. Généralité*, I, 77 : 99. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 575 ; *Hist. de Dauph.* II, 518. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 36.

34373 (Avignon), 26 février 1346.

A la demande du dauphin, le pape autorise Henri, archevêque de Lyon, et Jean, évêque de Grenoble, à absoudre clercs et laïcs du Dauphiné, qui, tenus à restitution et ne sachant à qui, leur remettraient des biens mal acquis pour subvenir à la croisade.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), couvert. du 4e cah., orig. parch. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 684.

34374 La Côte-St-André, 28 février 1346.

Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, pour Guillelmet et Jacquemet de Boczosel *(Boçossello)*, frères, et Antermet de B-l, leur neveu, de nombreux fiefs, notamment à Gillonnay. Fait *ap. Costam*, dans l'office *(operator.)* de la cour. Témoins. Antoine de Theys, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. iii, suite du 28 janv. 1346.

34375 (Mars ? 1346).

Henri de Villars, de retour d'Avignon, destitue certains officiers et les remplace, et réduit le nombre des membres du conseil delphinal à Grenoble, pour diminuer les salaires. Les nouveaux pourvus lui prêtent serment, en présence de Jean de la Garde, viguier de Ste-Colombe, au nom du roi et du duc de Normandie. Il créa Drovet de Vaux bailli du Briançonnais, Jean d'Hauteville bailli de l'Embrunois, R. Falavelli juge commun de la cour de Grenoble et son chancelier.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677a, cf. 576 ; *Hist. de Dauph.* II, 623b, cf. 531).

34376 (Avignon), 2 mars 1346.

Le pape confirme, à la suite de l'archevêque de Vienne, les donations faites au chapitre de Die par Humbert, évêque de Die, de l'église de Mens et de son droit sur celle de Roissard, et par Guillaume, évêque de Dié, des églises St-Michel et St-Benoît de Die, et de son patronat sur celles de Mens, St-Baudille, Roissard et Chichiliane.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 685.

34377 Grenoble, 2 mars 1346.

Ind. 14... Théobald de Chalamont, chanoine de Lyon, frère et procureur d'Etienne de Chalamont, chevalier, exhibe à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, éloigné du pays, *in s° passagio contra Turcos orthodoxe fidei inimicos*, l'acte du 5 sept. 1345, suppliant d'être investit des cens vendus. Le lieutenant, tenant compte de la situation du vendeur Humbert, vassal du seigneur de Beaujeu et des services rendus au dauphin par Etienne, confirme l'acte et investit l'acheteur. *Acta ap. Gracionopolim*, dans la maison des Prêcheurs, jadis à Jean évêque de Tivoli ; présents : Amblard sr de Beaumont, Amédée de Roussillon, cosr du Bouchage, François de Theys, sr de Thoranne, et Bérard de Lavieu, sr d'Yseron, bailli de la terre de la Tour, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xiiij-viij, 68-72. *Invent. Prov. étrang.* 42-3.

34378 3 mars 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, lieutenant du dauphin, touchant les Lombards : ils sont taxés dans les lieux de leur résidence à proportion de leurs facultés et de leur négoce ; ceux de Moirans payeront 20 flor. d'or par an, ceux de St-Etienne et de Villeneuve-de-Roybon ; ils obtiennent en échange le privilège de ne pouvoir être exécutés en personne, même en vertu de lettres de marque. Ind. 14...

Arch. de l'Isère, B. 2615, 73. — *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 572 ; *Hist. de Dauph.* II, 528.

34379 3 mars 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon et lieutenant du dauphin, ordonne de détruire les martinets ou forges de fer.

*Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 429 ; *Hist. de Dauph.* II, 411.

34380 Grenoble, 3 mars 1346.

Hugues de Commiers, chanoine de l'égl. de Grenoble et official, atteste avoir lu deux patentes de Philippe roi de France, scellées et écrites en français vulgaire (23 avril 1343). *Lecta ap. Gracionopolim*, en la cour de l'officialité... ind. 14... ; présents : Jean Fayacii, lic. en droit, chan. de Vienne, Guionet Grinde, Jacquet de Riorteriis, not., et Ponce du Pont, dam. du dioc. de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xix, 73 ; xx, 74. — La grosse de la 1re, scellée du sceau de la cour, fut remise par H. Pilati, par ordre de l'archevêque de Lyon, lieutenant, à Jean Fayacii, d'Annonay, jurisc. — La 2e fut confiée à François de Cagnio, juge du Viennois.

34381 Revel, 5 mars 1346.

...Ind. 14... Gonet Chapoti et 16 habitants de la Combe-de-Lancey *(Lanciaci)* constituent pour procureurs Hugues Eujalerii, Jean fils de Jean Majoris et ... Blosseti pour leurs causes et litiges. *Act. ap. Revellum*, devant l'étude de Pierre Veysosii ; présents : Odon Alamandi, cosr d'Uriage et de Revel, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxix-x, 85-6.

34382 Grenoble, 8 mars 1346.

...Ind. 14... Perceval et Justet de Bardonêche, damoiseaux, à leurs noms et de Guillaume de B-e, chev., et de Guillelmon de B-e, damoiseau, reconnaissant avoir reçu de Guillaume Pilati, de la Buissière, citoyen de Grenoble, par les mains de son frère Humbert Pilati, chan. de Nevers, 1000 flor. d'or poids delphinal, qu'ils

avaient déposés à Grenoble en garde chez Guill. Pilati, dans des toiles de lin scellées par Guil. de Bardonêche et Gorrad Vaignonis ; ils les remettent incontinent à noble Pierre Duranti, jurisc., trésorier delphinal, au nom du dauphin Humbert, dont quittance. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert ; présents (5). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), v ; B. 3007, lv.

34383 Crest, 8 mars 1345/6.

Hommage rendu par Guillaume Cornilhani, seigneur du Puy-St-Martin, commissaire d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour recevoir les reconnaissances à lui dues (3 janv. 1345/6), par Guillaume Rotgerii, de Crest, dioc. de Die, pour deux terres au mandement de Chabrillan, lieux dits lo Claus et al Bocs Romanent, des cens, etc. *Act. Criste*, en l'hospice d'Arnaud Rotgerii, frère de Guil. ; témoins : 2 not. de Grâne, etc. Raym. Umberti, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccIj.

34384 Grenoble, 9 mars 1346.

...*Ap. Gracionopolim*, devant Jacques de Die, Guigues Toscani, chevaliers, Pierre Durand, jurisc., trésorier, et Conrad Vagnonis, auditeurs des comptes delphinaux, Ottolin Lazari, pour lui et Pierre Fabri, maîtres de toutes les monnaies du Dauphiné, rend compte de leurs opérations de monnaies d'or et d'argent, blanches et noires à Mirabel *(loco Miribelli)* depuis le 22 juil. 1345, jour de leur création.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 15, 109. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 109.

34385 9 mars 1346.

Hommage prêté au comte de Valentinois par noble Albert d'Eurre, habitant de Saou, et dénombrement fourni de tout ce qu'il avait au mandement de Saou, etc.

Invent. Baronnies, II, 433[b] : 1078 (27 déc. 1345) ; *Valentinois*, I, 97, 98 ; IV, 473 : I, 99 ; III, 325. — *Notes de ms. Rabot*, n° 10.

34386 Apt, 9 mars 1345/6.

Procuration donnée par Saure Rollane, veuve de Guillaume Rolland, de Sault, et par les enfants Raymond à Jacques Raymond, jurisconsulte, pour recouvrer leurs créances, notamment sur magnifique et puissant Raymond d'Agout, seigneur de la vallée de Sault, Guillaume Auger, son fils, Louis Rolland, de Sault, etc.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 871. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 90-1, n° 416.

34387 Grenoble, 11 mars 1346.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au dauphin Humbert par Raymond de Veynes *(Veyneto)* et Jacomin, son neveu, coseigneurs de Veynes, François Jordanel, Rolland Taparel, Rolland Achard, Rostaing de Chime, Richard et Jacques de la Villette, Arthaud Jordan, Boson de Castillon, Falcoz de Châteauvieux, Jean Bontemps, Pierre Arnoux et Guillaume Achard, entre les mains d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Prêcheurs ; présents : Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, Amblard de Briord, s[r] de la Serrâ *(Serrata)*, François de Revel, chevaliers, et Rodulphe de Chevrières, doct. en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxj[a], 75[a]. *Invent. Gapençais*, 871. = Rom. 224[a]. Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 788[b], qui indique comme coseigneurs de Veynes à cette date : Guigues, Antoine, Rolland, Pierre et Jacomin de Veynes, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

34388 Grenoble, 11 mars 1346.

...Ind. 14.. Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, docteur en droit, juge mage de l'hôtel delphinal et de tout le Dauphiné, Raymond Falavelli, jurisconsulte, conseillers delphinaux, font rechercher et analyser, en vertu d'une commission d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, alors au loin en Turquie, par 4 notaires les instruments, lettres et privilèges concernant les baronnies de Montauban et Méyouillon qui se trouvaient en des coffres *(cofini)* dans la sacristie de St-André de Grenoble.

Arch. de l'Isère, orig. pap. *Invent. Baronnies*, I, 517[b] : 617. Chevalier (U), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 216-55, n[os] 1222-1448, cf. vij.

34389 (Avignon), 12 mars 1346.

Le pape autorise son familier Guillaume de St-Amant, chevalier du dioc. de Tulle, à contracter mariage en temps prohibé et sans bans avec Cécile, fille de feu Geraud Adémar, seigneur de Grignan *(Greynha)*, dioc. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 687.

34390 Grenoble, 12 mars 1346.

Mandement d'Henri de Villars, gouverneur du Dauphiné, pour l'exécution de la fondation du monastère de Montfleury (23 déc. 1342)... Ind. 14...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*). *Invent. Graisivaudan*, III, 13[b].

34391 Grenoble, 12 mars 1346.

...Ind. 14... Compromis de Pierre Bigoti, fils de Guillaume B-i, chevalier, et Barthélemy dit Bocellus, fils de Guigues Barralis, sur leurs discordes et dissensions entre les mains de Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, avec le conseil de Didier de Sassenage, chev. et un autre chevalier à élire, d'ici à la fête de s[t] Jean-Bapt. *Acta ap. Gracionopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, et Amblard de Briord, s[r] de la Serrâ *(Serrata)*.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxij[a], 76[a], 78.

34392 13 mars 1346.

Vente au dauphin Humbert par Guillaume et Humbert Artaud, du poids de Vizille pour peser le chanvre, les laines, le fromage et autres choses semblables, pour le prix de 60 flor. d'or.

Grenoble, *Invent, Graisivaudan*, A. 282 : VI, 169[b].

34393 14 mars 1346.

Enquête par Michel de Césane et Raymond Fallavel, en suite de commission du lieutenant général.

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. (*Invent.* II, 290[a]).

34394 Avignon, 15 mars 1346.

Collation par Clément VI d'un canonicat dans l'église de Die en faveur de Dalmace d'Eygluy.

*Chevalier (J.),, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 162 (à part, 16).

34395 Grenoble, 15 mars 1346.

Registre des lettres, privilèges et instruments du comté et bailliage de Vienne et du Viennois, trouvés en un coffre *(scofinus)* dans la sacristie de St-André de Grenoble, par Etienne (comme au 11 préc.), sur commission, etc.

Arch. de l'Isère, orig. pap. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 25-97, n^os^ 109-498, cf. vij-iij.

34396 Grenoble, 15 mars 1346.

...Ind. 14... Barthélemy Barralis, dit Bocellus, réitère avec Pierre Bigoti le compromis du 12 préc. en l'archevêque de Lyon, qu'assistera Artaud de Beaumont. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Hugues de Commiers, chan. de Grenoble, Amblard, s^r^ de Beaumont, Amblard de Briord, s^r^ de la Serrâ *(Serrata)*, et François de Theys, s^r^ de Thoranne, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxij, 76, 78^b^.

34397 15 mars 1346.

Mariage entre Pierre de Vincens, coseigneur de Causans, avec Françoise, fille et héritière de Bertrand de Mauléon.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 803^a^.

34398 16 mars 1346.

Albergement par le recteur de la chapelle St-André (à Vienne) d'un chazal situé en la paroisse St-Georges, sous la pension de 10 gros ; Laurent [not.].

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 121.

34399 (Avignon), 17 mars 1346.

Le pape confirme l'acte par lequel Chabert Bérenger chan. de St-Antoine, commandeur de Liège et de Pont-à-Mousson, a confié la maison de *Jossenvilla*, dioc. de Toul, à Guichard Fusier, chan. du même monast., à la mort d'Elie de *Albaterra*, également chan. de St-A.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 688.

34400 17 mars 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné en l'absence du dauphin Humbert, assigne à Henri de Drens (Drins), chevalier, et à Guillemette, sa femme, en payement d'un four et une maison à Grenoble, près de l'église St-Jean, vendus par eux au dauphin, 4 liv. 6 sols Viennois de taille à ..... (Lens), 8 l. à Poleyrieu et 4 l. 14 s. à Faverges, à charge de rachat perpétuel ; ces sommes n'atteignant pas le prix de vente, le four fut restitué au vendeur.

Invent. Graisivaudan, II, 283^a^ ; *Viennois*, I, 516^b^.

34401 Chambéry, 17 mars 1346.

Amédée, comte de Savoie, majeur de 14 ans, vend à Humbert Richard, seigneur de St-Priest en Velin le château et terre de Jonage, avec toute juridiction et le vingtain ou péage dud. lieu, avec tous revenus, au prix de 3000 den. d'or du roi de France, à charge de fief et hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3615, orig. parch. (*Invent.* IIII, 112^b^). *Invent. Viennois*, II, 113^a^ ; III, 176.

34402 17 mars 1346.

Compte d'Henri de Chissé, châtelain du Châtelet-du-Crédo.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115^b^.

34403 17 mars 1346.

Compte de Pierre Berre, juge et receveur des judicatures de Novalaise et Voiron pour le comte de Savoie, depuis le 5 mars 1345.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Invent. comptes judicat. Bugey,.. 3^a^ (orig. parch.).

34404 Grenoble, 18 mars 1346.

En présence de Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, résidant au loin, et de noble Jean de la Garde, viguier royal de Ste-Colombe près Vienne, Dronet de Vaulx *(Vallibus)*, chev., seigneur de la Terrasse *(Terracie)*, se disant récemment ordonné bailli du Briançonnais et châtelain de Briançon, promet et jure, devant Guillaume Grinde, chev., jadis bailli du Briançonnais, et Guillaume Tardivi, dam., châtelain de Briançon, pour le dauphin de Viennois et Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, à qui la succession du Dauphiné est dévolue, de leur être obéissant et fidèle de garder le bailliage et le château, de défendre les droits du dauphin, de rendre compte des émoluments, etc. Le lieutenant ordonne de vive voix à G. Grinde de lui remettre le bailliage et à G. Tardivi le château et la châtellenie, qui leur avaient été confiés. Ind. 14. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli *(Tiburtini)* ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Amédée de Roussillon, cos^r^ du Bouchage, Amblard de Briord, s^r^ de la Sarrâ *(Serrata)*, François de Theys, s^r^ de Thoranne, et François de Revel chevaliers. Guillaume Bigoti, chev., châtelain d'Exilles *(Exiliar.)*, récemment nommé, prête serment et est mis en possession par son prédécesseur Guillaume Grinde. — Hugon. de Lustrin, dam., châtelain de Bardonnèche récemment constitué, prête serment.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), j-ij, 2-3. *Invent. Généralité Dauph.* I, 277 : 532-3.

34405 Grenoble, 18 mars 1346.

...Ind. 14..., *ap. Gracionopolim*, dans le verger des frères Mineurs, en présence de Guillaume Grinde, chevalier, Morard d'Arces, Bérard Grinde, etc., damoiseaux, Jean Ysnardi, damoiseau, donne à Amblard de Beaumont, chevalier, doct. ès lois, seigneur de Beaumont et Montfort, 50 sols de cens en pur et franc alleu à assigner dans le mandement de la Terrasse ; Amblard les lui remet en fief antique, noble et paternel, avec hommage lige et baiser. Hugues Julliani, not. impér.

En acte du 3 mars 1384. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 313.

34406 Crest, 18 mars 1345/6.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Die, vidime un diplôme de l'emp. Frédéric I^er^ (1152/3), devant noble Pierre Melheti, juge mage de ses comtés. *Acta ap. Cristam*, en la maison de St-Ruf.

34407 Grenoble, 20 mars 1346.

Amédée de Rossillon, cos^r^ du Bouchage, récemment constitué recteur du comté de Vienne et bailli de Vienne, et châtelain de Beauvoir-de-Marc et de Moydieu, prête serment entre les mains du lieutenant du dauphin et de Jean de la Garde. Fait *ap. Gracio-*

nopolim, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Guigues de Morges, s^r^ de Lépine *(de Spina)*, François de Revel, Etienne de Roux et Guigues Toscani, chevaliers. — François de Theys, chev., s^r^ de Thoranne, récemment constitué châtelain de Cornillon en Graisivaudan, prête serment, comme au 18 préc. — Noble Jean d'Hauteville, docteur en droit, récemment nommé recteur du comté d'Embrun et de ses dépendances, prête serment. — Gilles *(Egidius)* d'Arlo, chev., récemment constitué châtelain de St-Laurent en Velin *(Velleno)*, prête serment.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), ij^v^, 3^b^.

34408 Grenoble, 21 mars 1346.

Ind. 14... Guigues de Commiers *(Comeriis)*, chev., récemment constitué châtelain de Réaumont *(Regalis Montis)*, prête serment comme au 18 préc. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : l'évêque de Grenoble, Amédée de Roussillon, François de Theys et Guillaume de Roin, chevaliers. — Bardoyn de Bardonnêche, chev. récemment nommé châtelain de St-Martin-de-Queyrières *(Cayreria)*, prête serment. — Guillaume Tardivi, dam., récemment constitué châtelain de la Roche-de-Glun *(Clivo)*, prête serment.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), ij-iij. 3^b^-4.

34409 Grenoble, 22 mars 1346.

...Ind. 14... Hugonet Gastarelli, dam., récemment constitué châtelain de Montauban et Ste-Euphémie *(S. Heuffemie)*, prête serment comme au 18 préc. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison du couvent des frères Prêcheurs ; présents : Amblard s^r^ de Beaumont, François de Theys, François de Revel, Rodulphe de Commiers, Guillaume de Roin et Etienne de Roux, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij^v^, 4^v^.

34410 Grenoble, 22 mars 1346.

Raynier Berlionis, récemment constitué châtelain de Méximieux *(Maximiaci)*, prête serment comme au 18 préc. Fait *ap. Gracionopolim.* en la maison jadis à l'évêque de Tivoli ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, et François de Revel, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij, 4.

34411 Moras, 22 mars 1345/6.

Le crieur public et noble Rolet de Copelin, vice-châtelain de la ville et château de Moras, relatent que les habitants du lieu ont constitué pour syndics et procureurs Guillaume Alamandi, chev., s^r^ de Marjès *(Marjays)*, Guichard Alamandi, s^r^ de Lens *(Lencis)*, Amenon de Quincieu, Jocerand de Serre, Guillaume de Quincieu, Guigues Sybodi, damoiseaux, Symeon de Creuta, lic. en droit, Guichard Cuniculi, clerc, Jean de Savas, Etienne Morelli. Jean Alberti, Pierre Gilberti, de Jarrie, Jean de Salice le jeune, Pierre Banasterii et Péronet Pignaci, clerc, pour les affaires de l'université. *Act. Morasii*, devant la chapelle de l'église N.-D. ; présents : Amblard Poysoli, de *Viridario*, dam., etc. (4)... Ind. 14, mercredi...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xv-j, 200-1.

34412 Grenoble, 23 mars 1346.

Henri, lieutenant du dauphin, mande à la communauté de Vaujany *(V-nia)*, au mandement de l'Oisans *(Oysentii)*, d'avoir à payer 300 flor. d'or qu'ils doivent pour leur dernière transaction, à Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. ès lois, chancelier du conseil delphinal à Grenoble ; cette somme est nécessaire pour payer lès salaires des conseillers, Hugues Falavelli, Hugues Bernardi, chevaliers, Guillaume du Mas et Gerio d'Imola, docteur ès lois, et Raymond Falavelli, juriscons. Ordre au châtelain de l'Oisans, de les contraindre, au besoin, par saisie de leurs personnes et de leurs biens. *Dat. Gratianop.*, assistants : l'évêque de Grenoble, le commandeur de Navarre, François de Theys, Guillaume de Roin et François de Revel. J(ean) Nic(holeti).

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 575-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 530-1.

34413 23 mars 1346.

Sibylle de Baux (Boscz), grand'mère d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et autre Aymar, son fils, chevalier, prétendaient que le comte était responsable de la dot de Sibylle, montant à 20000 liv. et qu'ils devaient avoir part en la succession de Guichard, Catherine et Jeanne de Poitiers, décédés *ab intestat.* Par transaction ils s'en départirent, sous réserve de 10000 liv. ; le comte s'engagea au payement de cette somme et leur donna en fief rendable les châteaux de Clérieu et Chantemerle, avec leurs dépendances, sous l'agrément du dauphin.

Arch. du chât. de Peyrins, 113, chap. 1, n° 47. *Invent. St-Marcellin*, I, 761 ; *Vivarais*, 551 (*Isère*, IV, 20^v^).

34414 Grenoble, 24 mars 1346.

Registre des lettres, privilèges, instruments et autres documents concernant le bailliage de la terre de la Tour et Valbonne trouvés dans un coffre *(coffinus)* à St-André par Etienne (comme au 11 préc.), par commission..., assistés de 4 notaires.

Arch. de l'Isère, orig. pap. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 173-215, n^os^ 989-1221, cf. ix.

34415 Grenoble, 24 mars 1346.

...Ind. 14... Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, reconnaît que Raymond Bajuli, en son nom et de Bernard de Berre, citoyens de Marseille, a payé sur son ordre à Pierre Durandi, trésorier delphinal, 300 flor. d'or pour cause de certaine quantité de madriers *(mayerie)*, dont quittance. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du couvent des frères Prêcheurs ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guigues de Morges, Guigues Falavelli et Guillaume de Roin, chevaliers, Gerio d'Imola, doct. en droit, et Michel de Clerico, de Césane, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxiij, 77.

34416 Grenoble, 25 mars 1346.

...Ind. 14... Guigonet Leuczonis, dam., récemment nommé châtelain de Château-Dauphin et du Pont, prête serment comme au 18 préc. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à l'évêque de Tivoli ; présents : Jacques

Riverie, commandeur de Navarre, François de Revel, Guigues Veherii, chevaliers, et Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, doct. en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij^{b}, 4^{b}.

34417 Grenoble, 26 mars 1346.

Commission par Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, à François de Theys et Amblard de Beaumont, conseillers delphinaux, pour s'informer de la valeur de la terre de Mureils *(Mereuils)*, remise au dauphin par Guigues (Allemand), traiter avec lui et lui en faire avoir satisfaction. Quittance par le vendeur de 1000 flor. d'or... Ind. 14...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 4^{b}. *Invent. Gapençais*, 479. = Rom. 224^{a}.

34418 Grenoble, 26 mars 1346.

Lantelme de Montfort, dam., récemment ordonné châtelain de Bellecombe et de la bastide de Bellemarche *(B. Marchie)*, prête serment comme au 18 préc. ; il devra tenir dans la bastide un de ses frères ou tout autre dauphinois comme substitut. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à l'évêque de Tivoli ; présents : l'évêque de Grenoble, le commandeur de Navarre, François de Revel et Etienne de Roux *(Ruffo)*.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij^{b}, 4^{b}.

34419 26 mars 1346.

Jean de Béranger, seigneur du Gua, achète de Guigues de la Tour la 7^{e} portion de tous les plaids gentils que ce dernier percevait à la mutation des seigneurs du Gua et du Groin.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 132bis.

34420 26 mars 1346/20 mars 1347.

Compte d'Antoine de Chevelut, chevalier, châtelain de St-Georges-d'Espéranche, reçu à Chambéry en présence de Guillaume Bon et Pierre Bonivar, conseillers du comte de Savoie, par le clerc Romanet Barbier.

Arch. de l'Isère, B. 3626, orig. parch. (*Invent.* III, 115^{b}).

34421 Grenoble, 27 mars 1346.

Aymar de Brive, fils et héritier de feu Didier de Brive, chevalier, reconnaît, à la requête de Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, tenir en fief franc du prince tout ce que son bisaïeul Aymar de Brive tenait au mandement et territ. de Pariset *(Parisius)* de feu Humbert dauphin, comte d'Albon et seigneur de la Tour, aïeul du dauphin actuel, pour quoi il doit hommage et fidélité, et 40 sols bons Vien. antiques de plaid. Hommage au lieutenant. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume de Roin et François de Revel, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxiiij-v, 80-1. *Invent. Graisivaudan*, III, 405^{a},-6^{a}.

34422 27 mars 1346.

Compte de Guigues de Pontverre, châtelain de Plumet.

Grenoble, *Invent. Prov., étrang.* 117^{a}.

34423 Oriol-en-Royans, 28 mars 1346.

Jean Romani, frère, et Péronet, fils de Pierre Romani, ratifient la transaction du 3 oct. 1343. *Act. in Royanis, ap. Aureolum*, devant la maison de Jean de Morestel ; témoins : noble Guillaume de Flandènes, dit Sauvage *(Salvatge)*, Pierre Macelli, curé de Notre-Dame-d'Oriol, etc.

A la suite de l'acte du 3 oct. 1343.

34424 Grenoble, 30 mars 1346.

Registre des instruments, privilèges, lettres et autres documents concernant la baronnie de la terre de Faucigny trouvés en un coffre *(scofinus)* dans la sacristie *(revesterium)* de St-André de Grenoble par Etienne (comme au 11 mars préc.), commissaires..., assistés de 4 notaires.

Arch. de l'Isère, orig. parch. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 256-99, n^{os} 1449-1691, cf. ix.

34425 30 mars 1346.

Registre des instruments, lettres et autres documents concernant le comté de Gap *(Vapinc.)* trouvés en un coffre *(coffino)* dans la sacristie de St-André de Grenoble par Etienne (comme au 11 mars préc.), commissaires..., assistés de notaires. — Cf. 30 mai.

Reg. instrum. litter. comit. Vapinc. (1346), 1^{a}.

34426 (Avignon), 31 mars 1346.

Guy de Chaulhac, déjà chan. et sacristain de Vienne, etc., est pourvu du décanat rural de Ceysérieu, dioc. de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 693.

34427 (Avignon), 31 mars 1346.

Collation du prieuré de St-Martin de Coussaud, dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Félix et réservé du vivant du prieur Perceval, le 20 nov. 1343, à Lambert Garenchii, chan. dud. monast. — Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 691.

34428 (Avignon), 31 mars 1346.

Barthélemy Morel, chan. de St-Antoine, est pourvu de la préceptorie de Pontcharra, dioc. de Lyon, vacante par la mort d'Etienne de St-Anthelme et depuis réservée, le 16 févr.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n°. 690.

34429 La Tour-du-Pin, 31 mars 1346.

François Vachier *(Vacherii)*, dam., pourvu de l'office de châtelain de Morêtel en Graisivaudan, tant pour l'ancienne portion du domaine delphinal que pour celle acquise de Chabert de Morêtel, en place de la terre de Bellegarde, prête serment à Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, pour en rendre compte au dauphin Humbert, soit à Jean, duc de Normandie. ...Ind. 14. Fait *ap. Turrim Pini*, en la maison d'Andrevet Magnini ; présents : Amédée de Roussillon, cos^{r} du Bouchage, Guillaume de Roin et Jean de la Balme, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij-iiiij, 4^{b}-5 ; B. 3336, orig. parch. (*Invent.* II, 288^{b}). *Invent. Graisivaudan*, III, 90^{b}.

34430 31 mars 1346.

Acquisition de 2 liv. 3 s. 2 d. par Amblard de Briord, chan. et grand-courrier de St-Barnard, et Jordan Serein, sous-courrier, de Guillaume Barberii.

Reg. instrum. maj. annivers. S^{ti} Barn. Romanis, I, 316.

34431 1er avril 1346.

Inventaire fait par Etienne de Roux et Raymond Falavel, conseillers delphinaux et commissaires députés par l'archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, de tous les actes, titres et documents concernant le comté d'Embrun et le duché de Champsaur, trouvés en un coffre dans la sacristie de St-André à Grenoble.

Invent. Embrunois, 142-3 ; *Graisivaudan*, I, 373b.

34432 3 avril 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, ordonne aux châtelains de lui envoyer les rôles des nobles de leurs châtellenies.

Arch. de l'Isère, B. 3269, orig. parch. (*Invent.* II, 245).

34433 La Tour-du-Pin, 3 avril 1346.

Investiture par Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, à Humbert d'Amaysin, chevalier, de la maison forte de Montagnieu, d'une vigne et pré et 62 sols de cens acquis par lui de Pierre de St-Laurent, damoiseau, fils de feu Jaquemet de St-L. au prix de 337 flor. d'or, du fief du dauphin... Ind. 14. Le lieutenant tient compte des peines et pertes subies par H-t dans les guerres du dauphin et prend conseil d'Amédée de Roussillon, François de Theys, Amblard de Briord et Guillaume de Roin, chevaliers. Il reconnaît avoir reçu 50 flor. pour droits. *Acta ap. Turrim Spini*, dioc. de Vienne, en la maison du not. André Magnini ; témoins : Artaud de Beaumont, Jean de la Balme le grand, Guigues de Commiers, chevaliers, Rodulphe de Chevrières, doct. en droit, Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2618 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxj, 82 ; B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 9. *Invent. Graisivaudan*, A. 390 : VI, 232b ; *Prov. étrang.* 43a.

34434 (Avignon), 4 avril 1346.

Indulgence d'un an et quarantaine à ceux qui aideront à la construction de l'hôpital des pauvres de Revel, dioc. de Grenoble, construit par François de Revel.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 694.

34435 Romans, 6 avril 1347.

Humbert Pilati part de Romans pour Avignon, sur l'ordre du régent du Dauphiné.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 610 ; *Hist. Dauph.* II, 561a.

34436 Baix, 6 avril 1346.

Noble Guigues Giraudi, de Baix, avait acquis de Pons de Royssas, de Taulignan, et de sa femme Armande, des cens, taches, etc., dont noble Guillaume Cornilhani, régent du comté, l'avait investi ce jour pour Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Il lui en rend hommage lige et serment de fidélité. *Act. Banii*, en l'hospice de Pons de Floyraco ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxiiij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 540b : III, 181.

34437 (Avignon), 9 avril 1346.

Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, à Thihaut Mayresii, chan. de Valence. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le doyen et l'archidiacre de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 695.

34438 Avignon, 10 avril 1346.

L'abbé de Valcroissant, le prieur de St-Marcel de Die et l'official de Die sont chargés de conférer à Guillaume Crestin (Chrétien), chapelain perpét. en l'égl. de Die, le vicariat perpét. de l'égl. paroiss. de Mens (70 s. V.) : le titulaire, Durand Rustichelli, avait négligé de prendre les ordres.

*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 161 (à part, 15-6). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 696.

34439 11 avril 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, qui prescrit d'exécuter le traité fait entre le dauphin Jean et les coseigneurs de Pariset, au sujet de la juridiction.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 445b.

34440 12 avril 1346.

Accensement d'une maison à St-Vallier au profit de Marguerite du Port, sous le cens d'une poule.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

34441 Avignon, 13 avril 1346.

Le pape Clément VI rappelle que Louis de Bavière, contre lequel il avait renouvelé les sentences portées par le pape Jean XXII, lui envoya à Avignon des ambassadeurs : Marquart prévôt de *Randegge*, Ebrard de *Tummate*, prévôt d'Augsbourg *(Augustæ)*, Humbert, dauphin de Viennois, et Ubric *de Augusta*, pour confesser les excès commis contre l'Eglise, ses légats, officiers et ministres, et soumettre sa personne et ses états aux ordres du pape. Fait dans le palais. *Avinionensi...a° 4.*

*Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, 1346, n°s 3-8 (XXV, 371-4).

34442 Avignon, 17 avril 1346.

Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu (Seyssieu), Guillaume de Roin, chevalier, et Guillaume Fornerii, procureur en cour Romaine, familiers d'Humbert dauphin de Viennois, attestent que sur l'ordre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, Jacques Faverii, son clerc et receveur du commun de la paix de Rodez, a payé : au camérier et au trésorier du pape 1000 flor. d'or de Florence ; pour la bulle accordant l'autorisation au dauphin d'employer au commerce 12 galères et 2 navires, même en pays Sarrazin, 100 flor. ; à Guillaume de Varey, 6 flor. prêtés à Amblard de Beaumont ; à Guillaume de Roin pour le reste des dépenses d'Amblard de Beaumont et Didier de Sassenage, qui ont quitté Avignon jeudi (13 avr.), et de lui 39 flor. inclus 8 prêtés à Simon de la Croix quand ils quittèrent Vienne ; au même Guillaume, pour restant de son séjour pour terminer les affaires du Dauphiné et son retour à Grenoble, 43 flor. Sceaux. *Dat. Avignioni...*

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 284.

34443 Avignon, 18 avril 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de toutes les religieuses des Ayes, ordre de Cîteaux, dioc. de Grenoble. — *Provenit ex vestre.*

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 697.

34444 18 avril 1346.

Albergement passé par Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, à plusieurs habitants de la Rochette, d'une terre et bois à la Chapelle-Blanche, lieu

dit aux Pinotey, joignant le bois de noble Hugues de la Rochette et celui de Marguerite, sous le cens de 3 setiers avoine, mesure d'Avalon, et 1 de plaid. En cas de guerre entre la Savoie et le Dauphiné, si les albergataires ne peuvent cultiver cette terre, ils payeront seulement les 2/3 de ladite rente. Jean de la Place et Jean Pascal, nott.

Inventaire d'Avalon (ms.)

34445 (Avignon), 22 avril 1346.

A la demande du cardinal Bertrand (de Deaux), son clerc Pierre Gandalbert devient chan. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 699.

34446 (Avignon), 22 avril 1346.

Eustache de Fay *(Fayno)*, chan. de Palencia avec expect. est pourvu d'un autre canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 698.

34447 Grenoble, 22 avril 1346.

...Ind. 14... Guillaume Pilati, au nom de son frère Humbert Pilati, reconnaît que celui-ci tient du chapitre et *comealus* de l'église N.-D. de Grenoble en albergement et emphytéose une maison avec ses plassages et édifices en la paroisse de St-Ferjus *(S. Fergeoli)*, à la Tronche, pour lesquels il paye de cens annuel 3 émines de vin pur mesure rase de Montfleury ; plus une vigne au même lieu, sous le cens d'un quartal de vin ; en outre des anniversaires de la même église une vigne aux côtes de Grenoble, une autre aux côtes de Montfleury. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert Pilati, devant Guillaume Drachonis, clerc de N.-D, donné *pro curia* à Guil. Pilati par les chanoines Hugues de Commiers, Pierre Bauduyni et Guigues Paneti ; présents (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), vj.

34448 (Avignon), 24 avril 1346.

Guillaume Fabri est pourvu du prieuré de Célas *(Sellacio)*, o. de St-A., dioc. de Die, dépendant du monast. de Saou, dioc. de Valence, vacant par résignation de Guillaume Sebolhoni. — Exéc. : Pierre de Rovières, chan. de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 700.

34449 Moras, 24 avril 1346.

...Ind. 14, lundi. Adhésion de nouveaux habitants de Moras à la constitution de procureurs du 22 mars préc. par mandat du vice-châtelain noble Rolet de Cupelin : noble Jacerand de Serre, Mathieu de Peladru, dam., etc. ; témoins (3). Barthélemy Mazali, clerc, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xvj-ij, 201-2.

34450 Grenoble, 25 avril 1346.

Registre des instruments, privilèges et autres documents concernant le bailliage de Graisivaudan, trouvés en des coffres *(scoffini)* dans la sacristie *(reyestiarium)* de St-André par Etienne (comme au 11 mars préc.), commissaires..., aidés de 4 notaires.

Arch. de l'Isère, orig. pap. — *Invent. Graisivaudan*, I, 3*, 129* ; II, 242*, 413*, 436*, 520-1 ; III, 199*, 446* ; V, 72*, 109 ; VI, 309*. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, n°s 98-172, 499-988, cf. viij-ix. Trad. du titre par J.-A. Pilot, dans *Bull. soc. statist. Isère* (1860), 2e sér., IV, 216-8. = Valbonnays, *H. de D.* II, 378, 622.

34451 (Avignon), 28 avril 1346.

Le pape donne les évêques du Puy et d'Apt et l'abbé de St-André d'Avignon comme juges conservateurs pour 3 ans au chapitre de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 702.

34452 (Avignon), 28 avril 1346.

Indulgence de 100 jours à ceux qui aideront à la réparation de l'égl. de St-Pierre-du-Bourg et la visiteront aux fêtes des Apôtres.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 703.

34453 (Avignon), 28 avril 1346.

Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, à Géraud Albert.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 701.

34454 (Avignon), 29 avril 1346.

Garin de Revel, serviteur des portiers *(ostiarii)* du pape, obtient un clériçat et une conduchérie en l'égl. de Die. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, etc.

*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 161 (à part, 15). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 704.

34455 29 avril 1346.

Injonction par le gouverneur de Dauphiné au châtelain du Colombier de payer annuellement 18 flor. d'or des revenus de la Bâtie-Montluel aux chartreux de Sélignac, (avec quittance) du prieur de lad. chartreuse au châtelain du Colombier de 36 flor., conformément à la concession du dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43*.

34456 29 avril 1346.

Concessions faites par Guillaume de Cornillan, coseigneur du Puy-St-Martin, régent des comtés de Valentinois et Diois, et le juge mage desd. comtés, sous le bon plaisir du comte Aymar, en faveur des coseigneurs de Montclar et de leurs hommes.

Arch. du chât. de Peyrins, 54, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, III, 287 : II, 259.

34457 29 avril 1346.

Sentence rendue par le juge mage des comtés de Valentinois et Diois, au sujet des pâquerages, vingtains, coupes de bois et autres usages que les gens de Beaufort prétendaient sur ceux de Montclar : les nobles de ce lieu sont francs du vingtain ; l'eau de (la) Gervane sert à l'écluse des moulins du comte.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 287 : II, 259.

34458 (Avignon), 30 avril 1346.

Le pape reçoit du dauphin Humbert, par son envoyé Barthélemy de Thomariis, chanoine de Smyrne, une lettre qui lui apprend son arrivée avec ses gens de Venise à la ville de Négrepont, et la réception honorable que lui ont fait le clergé et le peuple ; il y fut rejoint par 6 galères de l'union : 4 du pape, 1 des Hospitaliers et 1 de Venise, dont les patrons l'assurèrent du bon état de l'armée, tout en se plaignant de n'être pas payés, etc.

Dans la lettre du 15 juin suiv. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 576 ; *Hist. de Dauph.* II, 531.

34459 30 avril 1346.

Confirmation (par Henri de Villars, archevêque de Lyon), gouverneur du Dauphiné, de l'albergement à Pierre Malen, d'un martinet qu'il avait fait construire sans permission à St-Laurent-du-Pont, sous la redevance d'un quintal de fer payable au châtelain de Voreppe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 32ᵃ.

34460 Savine, 30 avril 1346.

Bail emphytéotique à Jean Blanc (*Albi*), de Savine, par Bertrand de Faucon (*Falcono*), au nom de sa femme Alamanda, d'un champ à Savine, *ad campum Avansonum*, sous cens, Pierre Chauteria, not. imp.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.), 21.

34461 (Avignon), 1ᵉʳ mai 1346.

Le pape donne les évêques du Puy, de Genève et de Gap comme juges conservateurs au chapitre de St-Barnard de Romans.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 705.

34462 Corbelin, (1ᵉʳ mai) 1346.

A la suite de diverses rixes (*brigæ*) entre les Savoyards et les Dauphinois (l'archevêque) de Lyon, lieutenant (du dauphin), se rend dans la terre de la Tour et tient une diète *apud Corbellinum* avec Louis de Savoie et le comte de Genevois ; on prend plusieurs décisions ; chaque mort sera payé 30 flor.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677ᵇ ; *Hist. de Dauph.* II, 623ᵇ).

34463 1ᵉʳ (mars) mai 1346.

Déclaration par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné : pour obéir au pape, il surseoira jusqu'à certain temps les hostilités contre l'évêque de Valence et Die.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 280 : III, 448.

34464 2 mai 1346.

La quittance de 17500 flor. (21 janv.) est remise par Jean de Cône et enregistrée à la Chambre des comptes.

Paris, Arch. Nat., J. 286, 3 ; Reg. *Croix*, 1256. *Invent. Valentinois*, V, 380ᵇ. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 220, cf. 334, III.

34465 (Avignon), 3 mai 1346.

Gérard de l'Albenc, trésorier de N.-D. d'Etouilly, dioc. de Rouen, est chargé de la dîme triennale pour la croisade dans les provinces de ...Vienne...

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 707.

34466 Montfort, 3 mai 1346.

...Ind. 14 .. Noble Simon de la Croix (*Cruce*) se reconnaît homme lige d'Amblard, seigneur de Beaumont et Montfort, sous condition que si l'un de ses fils demeure en Genevois, il y pourra rendre hommage lige. Amblard reçoit le sien, avec baiser de paix et promet de le dégrever (*degravaix*) à l'appréciation de Morard d'Arces. *Act. ap. Montemfortem*, près du courtil du seigneur ; témoins. Guillaume Clementis, not.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*. II, 453.

34467 Avignon, 4 mai 1346.

Pierre de Châlus, évêque et comte de Valence et Die donne procuration à André d'Alixan, chanoine de Die, pour le représenter dans son procès avec Bermond d'Anduze. *Acta Avenioni*, en l'hôtel du prélat, au-dessus du pont de bois... Ind. 14... *pontif. Clement. pp. VI aº 5* ; présents : Guigues Galberti, doyen de Die, professeur de droits, Guigues de Beuna...

Arch. de la Drôme, évêché de Valence. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 230.

34468 4 mai 1346.

Hommage prêté au comte de Valentinois et Diois par Aymard de Félines.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, II, 1 ; III, 114.

34469 5 mai 1346.

Le bailli des comtés de Valentinois et Diois, ayant vendu ou affermé, au nom du comte Aymar de Poitiers, à Mataud Bues, moine de Léoncel, la montagne d'Ambel ou son pâquerage, au prix de 32 flor. d'or petit poids et 11 quintaux de fromage, led. frère donne caution pour le payement de lad. ferme, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 236ᵇ : II, 704.

34470 5 mai 1346.

...Ind. 14...

Arch. de l'Isère, B. 2615, 83ᵗ.

34471 (Avignon), 6 mai 1346.

Les envoyés du dauphin (cf. 21 janv.) sont autorisés à recevoir de leurs confesseurs l'indulgence papale à l'article de la mort, à se confesser à n'importe quel prêtre et à recevoir l'indulgence spéciale aux croisés.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 708-9.

34472 Avignon, 9 mai 1346.

Bulle de Clément VI aux archevêques, évêques et autres prélats et recteurs, en faveur des quêteurs de l'ordre de St-Antoine(-en-Viennois), et accordant des indulgences aux bienfaiteurs, *a. 4*. — *Gratum Deo.*

Bibl. de Grenoble, H. 3 de l'ordre Q. 343, fº 2-4. *Invent. des titres de St-Antoine*, 78, nº 120.

34473 9 mai 1346.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guillaume Bolet, pour 3 sommées de terre au territoire de Chabrillan, lieu dit *al Pla* vers St-Martin, des cens de froment et d'orge, une terre à *la Chanal*, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 446.

34474 Etoile, 9 mai 1346.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité rendus par Guionet Meruli, de Cobonne, comme héritier de Guigues Arvieu, de Cobonne, à Guillaume Cornilhani, seigneur du Puy-St-Martin, commissaire d'Aymar comte de Valentinois et Diois pour recevoir en son nom hommages, serments de fidélité et reconnaissances (3 janv. 1345/6), sauf hommage à Guigues, seigneur de Montoison (*Montayzonis*) comme sʳ de Cobonne, pour ce qu'il tient au château de Gigors et son mandement, avec un pré à Riperia. *Acta ap. Stellam*, en la chambre du comte dans la forteresse ; témoins : Armand de Rochemaure, Bertrand de Divajeu et 4 autres dam., 2 not. R. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} j.

34475 10 mai 1346.

Inventaire des privilèges, instruments et lettres émanés des empereurs, rois de France et Sicile en faveur

des dauphins, trouvés en des coffres *(scofini)* dans la sacristie *(revesterium)* de St-André de Grenoble par Etienne (comme au 11 mars préc.), commissaires, etc.

Arch. de l'Isère, orig. pap. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1-24, n^os^ 1-108, cf. ix.

34476 (Avignon), 12 mai 1346.

Pierre de Sparverio, chan. de St-Ruf, est pourvu de la cure de St-Montan, dioc. de Viviers (50 fl.). — Exéc. : Pierre de *Serre scuderio*, chan. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 710.

34477 14 mai 1346.

Rôle de ceux qui devaient des trousses de foin au dauphin à Morestel; albergé à noble Simond de Voissant (Voissenc), qui reconnaît.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 224^a^ : III, 357^b^.

34478 15 mai 1346.

Grosse des reconnaissances de Bourgoin et son mandement passées au profit du dauphin devant François Quenier, commençant par celle d'Antoine Putod.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 213^a^.

34479 (Avignon, avant 18 mai 1346).

Bulle du pape Clément (VI) à Henri de Villars (Valence!), archevêque de Lyon, pour ménager la paix entre le comte de Valentinois et Diois et l'évêque de Valence et Die, et leur ordonner de comparaître devant lui..., ann. 4^e^ du pontif.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 294 : III, 459.

34480 Avignon, 18 mai 1346.

Artaud Galberti, clerc de Die, est pourvu d'un canonicat en cette égl. ; il renoncera au bénéfice de souschorier. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, le prieur de St-Félix près des murs de Valence et l'archidiacre de Valence.

*CHEVALIER (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 161-2 (à part, 16). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 711.

34481 18 mai 1346.

Vente par Amédée, comte de Savoie, de l'autorité de ses tuteurs Louis de Savoie et Amédée comte de Genevois, à noble Antoine (de) Passaigne (Persaigne), de la Porte *(de Janua)*, chevalier, du château et mandement de St-Laurent-du-Pont, avec ses dépendances et 400 flor. d'or de rente, pour le prix de 7.500 flor. d'or.

Arch. de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 289^a^). *Invent. Graisivaudan*, V, 32.

34482 18 mai 1346.

Obligation d'Antoine Passagne, chevalier, à Amédée, comte de Savoie, de 7500 flor. d'or procédant de la vente à lui faite du château de St-Laurent-du-Pont, de 400 fl. de pension sur les gabelles de Coux (Couz) et le péage de [la] Chambre, 160 fl. sur les gabelles et péage de Chaunac et 40 fl. sur les gabelles et péage de Jonage.

Invent. Prov. étrang. 200 (*Isère*, III, 405^b^).

34483 21 mai 1346.

Hommage prêté à Amédée de Poitiers, seigneur de St-Vallier, par Raimond de Chavanon, pour le contenu de l'hommage du 19 août 1300.

Invent. Valentinois, V, 158, 169^b^ : III, 71, 355, 363.

34484 (Avignon), 22 mai 1346 = 24 mai 1346.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 220-1.

34485 (Avignon), 22 mai 1346.

Le pape accorde le privilège de l'autel portatif à Guigard Berlion et Falcone son épouse, du dioc. de Valence.

GRAËFF, dans *Bull. acad. Delphin.* (1911/2), E, V, 330 ; *Clément VI et la province de Vienne*, n° 715.

34486 22 mai 1346.

Reconnaissance d'Anthoine Chambarocti au dauphin, extrait d'un terrier. Jean Vitalis, d'Optevoz (Eptevo) et Pierre Bracheti, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vien.-Valent. III*), 278.

34487 22 mai 1346.

Investiture par le dauphin Humbert à Guillaume de Sauzin, de Chabeuil, de la 1/2 de la baillie [bastie] dud. lieu, l'autre appartenant au prince.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I. 345 : I, 325.

34488 22 mai 1346.

Michel de Clerico, de Césane *(Sesana)*, juge mage du Graisivaudan et du duché de Champsaur, mande au châtelain du Champsaur, à l'instance d'Etienne de Roux *(Ruffo)*, chev., d'enquêter au sujet des biens de Raymond Barballi, de St-Bonnet, jadis accusé d'avoir expulsé les Lombards d'une maison qu'il leur avait louée.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), IIII^xx^ ij, 476.

34489 Grenoble, 23-24 mai 1346.

En présence de Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, nobles François Lamberti et Guillaume de Roux, procureurs d'Etienne de Roux, chev. et doct. ès lois, présentent une patente émanée du conseil delphinal et une autre de Michel de Clerico, de Césane *(Sesana)*, juge mage du Graisivaudan et Champsaur, contenant l'ordre par le dauphin d'expédier à Etienne de Roux les biens de feu noble Raymond Barballi ; ce qui est exécuté. *Dat. Gracionop.*, par le chancelier, Franç. de Theys, Franç. de Revel, G. Falavelli, Jean d'Hauteville, doct. ès lois...

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), IIII^xx^ j, 473-4.

34490 Avignon, 24 mai 1346.

Clément VI ordonne à Pierre évêque de Valence et Die de renouveler les anciennes trèves avec le nouveau comte de Valentinois Aymar et de les proroger pendant un an (-24 juin), pour épargner à ses sujets le fléau de la guerre. — *Attendentes quod.*

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307 : *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 331-2. GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 716. VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 3-5 ; cf. XIV, 24.

34491 Avignon, 24 mai 1346.

Même ordre de Clément VI adressé à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois. — *Attendentes quod.*

*VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 5.

34492 St-Bonnet, 24 mai 1346.

L'héritage et les biens de feu Reymond Barballi, de St-Bonnet, sont réunis à la main delphinale et adjugés à Etienne de Roux *(Ruffo)*, chev... *Ap. S. Bonelum*, sur la place du crieur public.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), lxxix, 468^a^ ; IIII^xx^ ij, 476^a^.

34493 Les Crottès, 25 mai 1346.

Transaction entre les habitants des hameaux des Crottes, en présence de Mermet Georgii, lieutenant de noble Jean d'Hauteville, doct. en droits, bailli de l'Embrunais pour H(umbert), dauphin de Viennois, haut seigneur du lieu et parier d'Embrun, et de l'autorité des coseigneurs du lieu, au sujet du canal d'arrosage du Lauserot et de l'administration des forêts de leur communauté. *Act. ap. Crotas*, en la maison de la confrérie *(confraterniæ)* ; témoins : Pierre Philippi et Jean Falconis, d'Embrun, nott.

Arch. des Crottes. Arch. de l'Isère, B. 2992. *Invent. Embrunois*, 100. — ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1903), XXII, 157-61. = ROM. 224.

34494 Grenoble, 26 mai 1346.

...Ind. 14... Vidimus par Hugues de Commiers, chanoine et infirmier de Notre-Dame de Grenoble, official de Jean, évêque de cette ville, des bulles du pape Benoît XII : *In solicitæ considerat .. Ad. p. r. m... Inter cuncta... pontif. a° 5* = 1339, présentées par Bernard de Croyllis, archidiacre de Besalu *(Bisulden.)* en l'église de Girone, recteur de l'université du collège ou corps d'études de la ville de Grenoble. Fait dans l'auditoire de la cour épiscopale *Grationop.* ; présents : A. de Bellecombe, prieur de St-Etienne d'Aiguebelle, dioc. de Maurienne, maître... Arnaudi, maître ès-arts, Guillaume de Crolles, juriscons., etc. Guy d'Avena, dioc. de Maguelonne, not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. — LA BONNARDIÈRE, dans *Rev. cathol. instit. et droit* (1874), III, 330-5, 387-90.

34495 Léoncel, 26 mai 1346.

Les arbitres de la transaction du 3 oct, 1342, Pierre d'Eurre, seigneur du Cheylard, Andrevon de Morestel et Macaud Sybeudi, sont priés par l'abbé de Léoncel, le portier Humbert Bondoini et 12 moines, par Pierre Romani, son frère Jean et son fils Pierre de compléter leur sentence, déclarent que par bûcherons *(scizores)* étrangers ils entendent ceux qui coupent des bois ou des madriers *(mayeria)* pour la vente et pour salaire ; que la fontaine *despessa Barral* est celle qui se trouve entre *las Barnilhos* et *la Chabraria*, que le monastère n'a rien à percevoir au-delà de la croix de Tamée *(Tameyo)*, du col du pré *del Racel* et du sueil de Chantemerle. Fait au chapitre du monastère ; témoins : Raymond Salvestri, de Châteaudouble, dioc. de Valence, not. imp.l et de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois.

A la suite de l'acte du 3 octobre 1343.

34496 26 mai 1346.

Bail à ferme de la gabelle et du péage de Morestel, au prix de 5 flor. delphinaux et 5 liv. de poivre.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 224ᵃ : III, 357ᵇ.

34497 Chambéry, 27 mai 1346.

Autorisation d'Amédée, comte de Savoie, à Guillaume d'Entremont de traiter avec le dauphin.

Grenoble, *Invent. de Graisivaudan*, II, 56ᵃ.

34498 (Avignon), 29 mai 1346.

A la demande du cardinal Hugues (Roger), Guy de Chaulhac, maître en médecine, sacristain de Vienne et prévôt de St-Just à Lyon, est autorisé par le pape à conserver le décanat rural de Ceysérieu, dioc. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 717.

34499 Grenoble, 29 mai 1346.

...Ind. 14... Guigues de Commiers, chevalier, était en différend avec Odon, donat de Jaymet des Prés et Guillot Caresii, de la paroisse de Revel, procureurs de 21 habitants de la paroisse de Revel, et avec Hugues Enjalerii et Jean fils de Jean Majoris, procureurs de 17 habitants de la Combe de Lancey *(Lanciaci)*, au sujet d'un bois en la paroisse de St-Jean-le-Vieux, à Montmoret, Guigues le disait sien et avoir appartenu à son père feu Hugues de Commiers, chevalier. Les habitants le disaient à eux sous le cens d'1 quartal d'orge et 6 den. par feu. Du consentement d'Odon et Siboud, seigneurs d'Uriage et de Revel, les parties compromettent en Jean Alamandi, chev., sr de Séchilienne, élu par les procureurs, et Guillaume Grinde, chev., par Guigues, avec l'évêque de Grenoble pour supérieur. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison épiscopale ; présents Leuczon de Lemps ; d. en déc., prieur de St-Donat, Amblard sr de Beaumont, Didier de Sassenage, François de Theys, sr de Thoranne, Rodulphe de Commiers, François de Revel et Gilles *(Egidio)*, Benedicti, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxvij-x, 83ᵇ-6. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 467ᵇ : 425ᵃ.

34500 Grenoble, 29 mai 1346.

Transaction entre Didier de Sassenage, coseigneur de ce lieu, et Henri de Sassenage, seigneur du lieu, au sujet de la juridiction de Vourey.

Arch. de l'Isère, B. 2615, 83ᵇ ; B. 4140. *Invent. Graisivaudan*, V, 79-80.

34501 30 mai 1346 = 30 mars 1346.

Inventaire des titres concernant le comté de Gap, fait par Etienne du Roux, juge mage du Dauphiné, et Raymond Falavel, conseillers delphinaux ; continuation en 2 cahiers.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 290.

34502 Juin 1346.

Procédure par Pierre Durand, notaire royal de Montpellier, délégué par Bernard Carabulle, contre Guigues de Montoison, chevalier, seigneur de ce lieu, Pierre Charrière, Arnaud Baile et Guillaume Giraud, au sujet d'une dette de 500 flor. à Guillaume Altoviti, florentin, marchand d'Avignon ; et contre Amédée de Poitiers et autres, pour une dette de 150 flor.

Arch. de l'Isère, B. 3789, orig. parch. (*Invent.* III, 250ᵃ).

34503 1er juin 1346.

Noble Aymaret Richelmi, damoiseau, reconnaît posséder en fief du dauphin et sous hommage lige un pré à Morestel en *la China*, 1 hémine de seigle de service, etc., une maison à Morestel, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 696ᵇ. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 364ᵇ : II, 227ᵇ.

34504 3 juin 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, portant que la pension annuelle faite aux chartreux de Ste-Croix de 11 flor. 1/2

sur les revenus du marché de Montluel et 3 flor. 1/2 sur la pêche du lac des Essais, leur sera payée par les fermiers, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43.

34505 St-Bonnet, 3 juin 1346.

Enquête à l'instance d'Etienne de Roux *(Ruffo)*, chev. et doct. ès lois, conseiller delphinal, par ordre de Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, touchant les biens de feu noble Reymond Barballi ; proclamation au marché public ; en la maison du notaire.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), IIII^{xx}ij, 474^{b}.

34506 Avignon, 5 juin 1346.

Lettre d'Etienne de Châtillon, chanoine de Genève, à l'évêque et au chapitre de Laon, pour obtenir la mise en possession de la stalle de chanoine conférée à Geoffrey de Clermont par Clément VI le 18 juil. 1341.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 151-6.

34507 5 juin 1346.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par noble Jean de Rochescize (Rochetaillée), fils de Girin, pour la 1/2 de la maison forte de Virieu (Vieurs), au mandement de Montluel, dioc. de Lyon.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43^{b}.

34508 Pierrescise, 5 juin 1346.

Ind. 14, Henri de Villars... Fait dans le château archiépiscopal *Petre Scise*, [dioc. de] Lyon.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 68.

34509 (Avignon), 6 juin 1346.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'un canonicat dans l'église St-Jean de Maurienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 719.

34510 9 juin 1346.

Quittance délivrée à Girard de Roussillon par Durantbon Charrère, bourgeois de Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 4456, couvert. parch. (*Invent.* IV, 313^{a}).

34511 (Avignon), 10 juin 1346.

Le pape autorise Amédée, abbé de St-André de Vienne, à recevoir dans son monastère Antoine Faurot, religieux de l'ordre des frères Prêcheurs, qui avait fui son couvent à cause de l'austérité ; il n'y a pas de maître des novices à St-André.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 721.

34512 10 juin 1346.

Samedi. Payé par le trésor du roi de France au compte d'Humbert, dauphin de Viennois, tant à François de Fredulphis, Pierre Cananeis et Jean Banduti, ses procureurs, qu'à (Henri) archevêque de Lyon, son lieutenant, Tiset Roerii, d'Asti, et Hamonet Boni, peaussier, par versement du receveur de Mâcon, en diminution de 100000 flor. d'or dus par le roi pour la cession du Dauphiné, 15138 flor.

MORANVILLÉ (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartres*, XLIX, 169-70.

34513 Vals, 10 juin 1346.

Pons Mauvoisin *(Malivicini)*, seigneur de la Penne près le Buis, est assassiné avec une hache pendant son sommeil, la nuit du samedi après la Pentecôte, par sa femme (Isoarde), sœur de Bertrand de Baux.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677^{b} ; *Hist. de Dauph.* II, 623^{b}).

34514 Peyrins, (après 10 juin 1346).

Ordonnance de François de Cagnio, jurisconsulte, seigneur de Montléans *(Montis Leonis)*, juge mage du Viennois, et Laurent Rogerii, vice-châtelain de Moirans, commissaires désignés par H(enri) de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, pour la garde d'Ysoarde (de Baux, accusée d'avoir assassiné son mari) le seigneur de la Penne, à Vals *(ap. Vallem)*. Sa chambre sera gardée par 4 clients, dont un noble ; trois femmes, dont une noble, passeront la nuit dans sa chambre ; personne ne pourra lui parler sans permission de l'archevêque. Le châtelain aura la garde des clefs. *Acta Payrini*, dans la maison de Boniface Wolli, en présence de Hugues de ..... *(Joria)*, châtelain du lieu, etc.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 609-10 ; *Hist. Dauph.* II, 560-1.

34515 (Villeneuve-lès-Avignon), 15 juin 1346.

Clément VI donne un sauf-conduit à Barthélemy de Thomariis, qui retourne auprès du dauphin Humbert II. Il le recommande aux Vénitiens.

FAURE (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 530 (à part, 24). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 725-6.

34516 Villeneuve-lès-Avignon, 15 juin 1346.

Réponse du pape à la lettre du dauphin reçue le 30 avril. Persuadé que les 4 galères pontificales l'avaient quitté dès le mois d'octobre, il n'a pas envoyé d'argent pour elles. Le dauphin avait manifesté le désir que 2 d'entre elles furent remplacées par 100 hommes d'armes à cheval, puis l'archevêque de Mitylène a dit qu'il préférait 4 galères. Suivant son désir, le maître de l'Hôpital soldera les patrons des galères pour 3 mois. Il a écrit à Jeanne, impératrice de Constantinople, pour lui demander la cession temporaire de l'île de Chio en faveur des croisés. François, archevêque de Crète, vicelégat en ces contrées, aura commission pour cela [n° 31907]. Au sujet du pouvoir *(credentia)* donné par Nicolas de Pise, chef de la flotte vénitienne, et de Pierre de la Palud, chevalier, touchant la réunion de lad. impératrice et des Grecs à l'église catholique, qu'il agisse prudemment, en prenant garde d'être joué. Quant à traiter avec [l'usurpateur Jean] Cantacuzène, l'honneur le défend. Pour lui complaire, le nouveau patriarche de Constantinople Etienne ne rejoindra pas son poste pour le moment. Hugues, roi de Chypre, a manifesté sa satisfaction de proroger l'union et de fournir des galères comme avant. Le maître de l'Hôpital continuera ses services, mais on ne pourrait lui demander davantage. Que le dauphin ne perde pas son temps à combattre les Grecs, le but de son pèlerinage étant de combattre les Turcs, ennemis de la foi catholique. Sur son désir, le pape suspend pour 3 ans les sentences contre la grande société des Catalans dans le duché d'Athènes. Autorisation de frapper de la monnaie, mais sans offense de Dieu ni lésion du prochain. Il a envoyé Beltramino, évêque de Bologne, pour promulguer la trêve entre les princes de Lombardie. Il a écrit à l'archevêque de Lyon de tenir la main à l'exécution

des volontés du dauphin formulées avant son départ [n° 31899]. Pour que ses lettres lui arrivent sûrement, il en fait expédier un duplicata. — *Tanto jucundiori.*

Arch. de l'Isère, B. 3268, orig. parch. *Invent. Généralité*, 126b-140. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 576-9; *Hist. de Dauph.* II, 531-4. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 529 (à part, 23). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 727. RAYNALDUS, *Ann.* 1346, 65 (XXV, 402-3).

34517 (Villeneuve-lès-Avignon), 15 juin 1346.

Le pape avise Henri, archevêque de Lyon, d'avoir à exécuter les dispositions prises par le dauphin avant son départ au sujet des plaintes de ses sujets [cf. n° 31898].

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 728.

34518 (Villeneuve-lès-Avignon), 15 juin 1346.

Le pape félicite la dauphine de l'état de sa santé et lui demande de lui envoyer souvent de ses nouvelles.

FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 530 (à part, 24). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 729.

34519 (Villeneuve-lès-Avignon), 15 juin 1346.

Clément VI donne comme juges conservateurs pour 3 ans au monastère de St-Antoine : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-André à Vienne et le doyen de Die ; les abbés d'Ainay, de Doë et de St-Pierre hors la porte de Vienne : les évêques de Montauban et de St-Papoul ; l'abbé de St-Saturnin à Toulouse ; les abbés de St-Vast d'Arras, de St-Vincent de Senlis et de St-Corneille de Compiègne, dioc. de Soissons ; l'évêque de Cuenca, l'archidiacre de Molina, dioc. de Sagonte, et l'archiprêtre de Ségovie ; l'abbé de la Chaise-Dieu, l'archidiacre de Pardiac, dioc. d'Auch, et le préchantre de Cuenca ; l'évêque de Zamora, les prieurs de St-Jean de Burgos et de Ste-Marie de Castrouris, dioc. de Burgos ; l'abbé de St-Pierre de Chalon, les doyens de St-Georges de Cologne et de St-Barthélemy de Francfort ; les prévôts de Toulon et de Nîmes, le sacristain d'Aix ; les évêques de Pistoie, Todi *(Tuderto)* et Rieti ; les [arch]evêques de Bari. Palerme et Torres *(Turritan.)* ; les doyens de St-Georges de Cologne et de St-Martin de Francfort, l'archidiacre de Metz ; l'archevêque de Milan, les abbés de St-Michel de la Cluse et de St-Procule de Bologne ; les abbés de St-André de Vienne et de St-Pierre de Chalon, le prévôt de Ste-Catherine d'Aiguebelle, dioc. de Maurienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n°s 722-4.

34520 16 juin 1346.

Albergement par noble Hugonet Guers, d'Avalon, à Berton Frete, de la moitié indivise d'une maison à Avalon, joignant celles de Leuson de la Paute, de Pierre Terrail et les murs d'Avalon, etc. Guigues d'Avalon, not.

Inventaire d'Avalon (ms.).

34521 (Villeneuve-lès-Avignon), 17 juin 1346.

A la recommandation de Marguerite de Vernho, damoiselle de la comtesse de Valentinois et Diois, le pape accorde à Pierre Chabrolin, licencié ès lois, un canonicat dans l'église de Vienne, nonobstant son église de Mirabel, dioc. de Die (10 liv. Vien.). — Exéc. (étrangers).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 730.

34522 Châtenay, 17 juin 1346.

...Ind. 14... Aymar de Bressieux, seigneur de ce lieu, pour payer ses dettes, en particulier la dot de sa sœur Arthaude de Bressieux, dame de Vinay, du consentement de son oncle Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, chevalier présent, vend à Henri de Sassenage, seigneur de ce lieu, chevalier, les fruits *(preysias)* et revenus *(obventiones)* de son château et mandement de Montmiral, pendant 3 ans, au prix de 1500 flor. d'or. La même somme était due par le seigneur de Vinay au seigneur de Sassenage pour la dot de sa sœur Hugonette, épouse de celui-ci. Quittances réciproques. Fait dans le mandement de Bressieux, dans le cimetière de l'église *del Chataney*, au nord ; témoins : Johanon Alamandi, châtelain des montagnes de Sassenage, Guillomin de la Balme, châtelain de Vinay, Jean Aimerii, prêtre, curé de Châtenay.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 201bis ; *Coll. titres fam. de la Tour*, 208-10.

34523 Bressieux, 17 juin 1346.

...Ind. 14..., *ap. Brissiacum*, hors de la porte du château, au-dessous de l'*huermum* près la chapelle, l'acte préc. exposé en langue vulgaire *(materna)* par le notaire à Lancelot de Bressieux, Pontzen, fils de feu Amédée de Bressieux, et Guillelmon de Ruyens, dud. lieu, ceux-ci s'en constituent fidéjusseurs. André du château de la Tour-du-Pin *(Turris Spini)*, habitant Vinay, dioc. de Grenoble, not. imp. et des cours du dauphin de Viennois et du comte de Savoie.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 210-1.

34524 Baix, 17 juin 1346.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Pierre, Pons et Guillaume Ricovis, frères, d'Etoile, habitants Montélimar *(Montilii)*, pour leur avoir au mandement dud. lieu. Le comte affranchit du péage leurs personnes et leurs montures portant de l'argent au marché. *Acta ap. Banium* au royaume, en l'hospice d'Etienne Textoris, en la chambre du fourneau ; témoins : Aymar de Poitiers, oncle du comte, 2 juristes, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccliij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 980.

34525 Villeneuve-lès-Avignon, 18 juin 1346.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général (du St-Siège) et chef de l'armée (chrétienne) contre les Turcs, avait remontré au pape Clément VI que lui et ses alliés auraient besoin de l'île de Chypre, au pouvoir de Jeanne, impératrice de Constantinople, pour s'y réfugier en cas de besoin. Cette princesse ayant accueilli favorablement les ouvertures du dauphin, le pape charge François archevêque de Candie *(Creten.)*, vice-légat du Siège apostolique en Romanie et Chypre, de lui en faire la demande pour trois ans, avec garantie de restitution et de perception de ses revenus [cf. n° 31898]. — *Nuper dilectus.*

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 480 ; *Hist. de Dauph.* II, 535.

34526 18 juin 1346.

Commission (d'Henri de Villars), gouverneur du Dauphiné, à Guillaume de Roin *(Ruino)*, conseiller

delphinal, lui ordonnant de se transporter à Tullins, pour apposer les armes du dauphin ou son étendard sur le château en signe de supériorité, attendu le décès d'Humilie, dame de ce lieu, etc. — Cf. 29 suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2081-2.

34527 18 juin 1346.

Compte de Jean de Gay, châtelain d'Hermance.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117ᵇ.

34528 21 juin 1346.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guigues Boissac ou B-seat, fils d'Etienne, de Grâne, pour une maison en ce lieu, joignant...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 53 : II, 49.

34529 21 juin 1346.

Hommage prêté (au même) par Jarenton Payan, de Grâne, pour une maison avec son tènement proche Grâne, joignant le fossé, divers cens, une terre en Malaire (Meylera), une autre au Plan, jadis à Guillaume de Rochessauves, de Chabrillan, sur le chemin de la Lasseyras, un pré joignant le ruisseau de Grenette (Granete), etc. ; plus au nom de Guillemette, sa 1ʳᵉ femme, une maison à Grâne, une terre au plan de Grâne, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 52-3.

34530 Grâne, 21 juin 1346.

Hugues de Ubaco, frère de Jean de Ubaco, rend hommage lige au comte de Valentinois, suivant la reconnaissance du 29 mars 1337, pour sa part d'une terre au mandement de Grâne, lieu dit le bosc Balastier et deux autres pièces à las Vacharias et à Anastayza, Fait *ap. Granam*, en la grande salle de la forteresse ; témoins : Aymar de Poitiers, oncle du comte, Pons Bajuli, de Grâne, Aynard de Mornans, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccclv-j.

34531 Grâne, 21 juin 1346.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Jean de Ubaco, de Grâne, dioc. de Valence, pour le tiers d'une terre au mandement de Grâne, lieu dit *lo bocs Balastier*, joignant le chemin de Mirmande et les terres de ses frères Hugues et Pons de Ubaco, suivant acte du 29 mars 1337. *Acta ap. Granam*, dans le parloir devant la porte de la chambre du comte appelée *Crota ;* témoins : Aymar de Poitiers, Pons Bajuli, de Grâne, Raymond Franssa, jurisc., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccclv.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 52ᵇ : II, 48-9.

34532 22 juin 1346.

Barthélemy de Thomariis, chanoine de Smyrne, envoyé du dauphin de Viennois et vice-légat en Romanie, reçoit 150 flor. pour les frais de son retour ; il est porteur de lettres du pape pour le dauphin et la dauphine, l'impératrice de Byzance, l'archevêque de Candie (Crète), le grand maître des Hospitaliers et le roi de Chypre, etc.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 530 (à part, 24).

34533 22 juin 1346.

Investiture par Marie de Baux, dauphine de Viennois, à Agnès, fille de Jean Guers et femme de Pierre Aquin, d'une vigne au-dessous du château de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 528ᵃ.

34534 Grâne, 22 juin 1346.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Jean Asterii, barbier de Grâne, suivant une reconnaissance du 6 août 1322. *Acta ap. Granam*, en la forteresse, dans le parloir devant la porte de la chambre du comte ; témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccclvj-ij.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 53 ; II, 49.

34535 22 juin 1346.

Investiture par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à noble Pons Baile ou Bayle, de Grâne, de la métairie, cens et revenus acquis par lui de noble Pons de Veyrassac, au mandement de Grâne, tenus en fief franc dud. comte, qui passe quittance des lods, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 53 : II, 49.

34536 22 juin 1346.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Guillaume Imbert, de Savasse, pour une maison aud. lieu, joignant celle de la confrérie, une vigne sous lad. maison, une autre sous l'église, joignant celle d'Etienne de Meyrenas, prêtre.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 541 : III, 182.

34537 22 juin 1346.

Hommage prêté au même par noble Pierre Roche, de Savasse, pour une terre au mandement de Savasse, lieu dit au plan d'Erbière, une autre au serre d'Aussans, une 3ᵉ en l'île du Rhône, et des cens et taches au plan du Rhône.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 541 : III, 181.

34538 Grâne, 22 juin 1346.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Pons de Ubaco, de Grâne, dioc. de Valence, suivant la reconnaissance du 29 mars 1337, pour des terres an mandement de Grâne, lieux dits *lo bosc Balastier*, *a las Vacharias* et à Merdanc. *Acta ap. Granam*, en la forteresse, dans le parloir devant la porte de la chambre du comte ; témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccclv.

34539 22 juin 1346.

Vente par Artaud de Montélier *(Monteyllisio)*, d'Hostun *(Hosteduno)*, à Amblard de Briord, chan. de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 467.

34540 Marches, 23 juin 1346.

Nobles Pierre de Flandènes, abbé de Léoncel, et Jarenton de Barbières, prieur de Bésayes (*Baysaiis*), compromettent entre les mains de Pierre Maleti, de Charpey, et Berthon-Chapayronis, d'Alixan, damoiseaux, au sujet des dîmes sur les terres de la maison de la Part-Dieu que le prieur réclamait comme sur celles de *la Barnillera*, au mandement de Marches. Les arbitres décident qu'il en jouira à partir d'une limite *(boyna)* en *la Barnillera* jusqu'à une autre près du chemin de Fiançayes *(Finczaiis)* à St-Mamans *(Mamat.)*, sauf sur les terres aux mains de l'abbé ou de la maison de la Part-Dieu. Fait dans le mandement

Marchiarum, sur la terre de Jean Teyserandi ; témoins : Hugues de Vienne, Ponce de Flandènes, moines, Jean Robioli, curé de Marches. etc. Jean Bajuli, de Charpey, dioc. de Valence, not. Extrait de ses notes par Durant Salvestri, de Châteaudouble, dioc. de Val., clerc, not. imp. et du comte de Valentinois et Diois.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 33 lig. = CHEVALIER (J.), *Eygluy-Léoncel*, 214 (le 22).

34541 (Villeneuve-lès-Avignon), 24 juin 1346.

A la demande du cardinal Pierre (Bertrand), Clément VI lui accorde le prieuré de l'Isle, ordre de St-Aug., près de Vienne, dépendant de St-Ruf, qui avait été réservé le 19 fév. préc. du vivant du prieur Rodolphe de Mirabel. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 735.

34542 24 juin 1346.

Echange entre Jean Allemand et Dronet d'Entremont : le 1er donne Hugues Evêque, de Champ, son homme lige, habitant du Touvet, et reçoit Antoine Billon, homme lige de Dronet, habitant de St-Vincent de Mercuze. Pierre Bletard [not.].

Invent. du Touvet, St-Vincent.

34543 [24 juin] 1346, 1347, 1348.

Comptes de Jean de Dardagnieu, chevalier, châtelain de la Bâtie de Montluel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 123b.

34544 1346, 1347, 1348, 1349.

Comptes de Reynaud Rivière, châtelain de Beaumont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 209b.

34545 1346, 1347, 1348, 1349.

Comptes de Reinaud Rivière, chevalier, châtelain de Corps.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 223.

34546 1346, 1347, 1348, 1349.

Compte de Reynaud Rivier, châtelain de la Mure.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 227b-8.

34547 1346, 1347, 1348, 1349.

Comptes de Dronet d'Entremont, châtelain de Serres.

Grenoble. *Invent. Gapençais*, 822.

34548 1346.

Compte de Robinet de Marmont *(Malmonte)*, châtelain de Vizille et Montfleury : donné à ceux qui voulaient faire de l'or à la Balme ; à Guillaume de Lopez pour un faucon quand le dauphin était en Pouille, pour un autre perdu dans la campagne de Rome ; à Pierre Painchaud pour un roussin quand le dauphin envoya Robinet en Esclavonie ; à un écuyer envoyé par Humbert à la dauphine de Barletta à Naples ; à Marseille, pour savonnettes *(las overiis de sepo)* ; à Avignon, pour 4 furets pour chasser les lapins ; à Nicholet de Glanc, envoyé à Lanieu *(Lanyacum)* arrêter quelques Lombards ; à Humbert Pilati, pour faire la dépense de l'hôtel quand le dauphin alla à la rencontre du roi à Lyon ; pour 2 paires de *Pater noster (orationum)* achetés par Humbert à Avignon, etc. ; pour un coursier, remis par ordre du prince au comte de Genevois, et un roussin à un frère Prêcheur à Barraux, quand le dauphin se rendit pour faire la paix avec le comte de Savoie, 6 liv.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 341 ; *Hist. Dauph.* II, 306-7.

34549 1346, 1347, 1348, 1349.

Comptes de Guillaume de Vareilles, châtelain de Voreppe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 578b : VI, 330b.

34550 (Après) 24 juin 1347 (= 1346).

Lettre de Hugues, roi de Chypre, à Jeanne, reine de Sicile et de Jérusalem, relatant une bataille, qui dura un jour et une nuit, entre les troupes du dauphin, unies à celles du roi de Chypre et des chevaliers de Rhodes, et celles des Turcs qui serraient Smyrne ; les chrétiens obtinrent la victoire avec l'aide de st Jean-Baptiste, dont on célébrait la fête.

MICHELET, *Hist. de France*, VIII, 190. PÉTIGNY (J. de), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, A. I, 276-8.

34551 Avignon, 25 juin 1346.

Bulle de Clément VI aux évêques d'Angers et de Maillezais, contre ceux qui ont usurpé les biens de l'ordre de St-Antoine(-en-Viennois)..., a. 5.

Arch. du Rhône, H. c. 353, orig. parch.

34552 Grenoble, 26 juin 1346.

Pierre Bigoti proroge, à la demande de Jean, évêque de Grenoble, le compromis du 12 mars préc. jusqu'à la quinzaine de la fête de la nativité de st Jean-Bapt. Fait *ap. Gracionopolim*, en la maison épiscopale ; présents : François de Theys, chev., Guillaume de Theys, dit Barrachin, dam., et Jean Mathey, de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxij[b], 76b.

34553 Chatte, 26 juin 1346.

Noble Françoise *(Francischia)*, fille de noble Bernard de Montseveroux *(Monte de Veyro)*, épouse de noble Amenon de Quincieu *(Q-cevo)*, constitue pour procureur son mari A. de Q. Fait *ap. Chastam*, en la grange de nobles Amenon et Alamand de Quincieu, frères ; témoins (3). Jean Voreti, hab. Chatte, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlij-iij, 98-9.

34554 (Grenoble), 26 juin 1346.

...Ind. 14... Pierre, curé de la paroisse de St-Laurent de Grenoble, épouse devant l'Eglise et bénit à la messe Jacques, fils de Jean Morelli, et Balseme, fille de Jean Pilati, de la Buissière, dont son oncle Humbert Pilati demande acte ; présents (4). François Bermundi, de St-Chaffrey, not.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 264b ; B. 2618 (*Reg. Pilati 1346-7*), 76b.

34555 Grenoble, 27 juin 1346.

...Ind. 14... Tassin, courrier *(cursor)* d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, constitue procureur Pierre de Viriz, chan. de St-Just de Lyon, pour recouvrer ses dettes pécuniaires et autres, pour causes de prêt et autres. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison épiscopale ; présents : Humbert Pilati, chan. de Nevers, Rolet de St-Gervais, chan. de St-André de Grenoble, et Guill. Revelli, dit Carruz, messager de l'évêque de Grenoble. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), vij-viij.

34556 Grenoble, 27 juillet [= juin] 1346.

Hugonet Frumenti, citoyen de Grenoble, reconnaît à l'instance de Tassin, courrier *(cursor)* d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, avoir reçu de lui

en garde 30 flor. or gros poids de Florence et 60 poids delphinal, reçus en deux fois, qu'il promet de rendre d'ici à la fête de la Purification. *Acta ap. Gracionopolim*, sur la place devant la maison d'Hugonet ; présents : Humbert Pilati, chan. de Nevers, etc. (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), viij-ix.

34557 Grenoble, 27 juin 1346.

Testament de Tassin, courrier *(cursor)* d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, sur le point de se rendre en Turquie ou Roumanie auprès de ce prince, capitaine général du St-Siège apost. et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs député par le pape. Il veut être enseveli là où la mort le surprendra. Il lègue 20 flor. à l'église St-André de Grenoble pour un anniversaire à l'octave de s[t] André. Il institue pour héritiers les pauvres de J.-C. et pour exécuteurs Pierre de Viriz, chan. de St-Just de Lyon, et Laurent de Villarderia, chapelains de l'archevêque. Il énumère ses débiteurs : Hugonet Frumenti, cit. de Gren., Humbert Palenis, de Trévoux, Humbert Bel, de Loyes, Guill. de Montdidier, dam., Clément de St-Julien. Il est débiteur à Perrot, messager du cardinal de Chartres ; on lui remettra la *rauba forrata cendario* à lui donnée par le dauphin, qu'il a à Lyon. *Acta ap. Gracionopolim*, sur la place devant la maison d'Hugonet Frumenti ; présents : Humbert Pilati, chan. de Nevers, Hugonet Frumenti, Thomas et André F-i, ses fils, etc. (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), ix-x.

34558 Romans, 28 juin 1346.

Commission par Henri de Villars... *Dat. R-nis...*

Inséré dans l'acte du 30 juillet 1346.

34559 28 juin 1346.

Adjudication de la ferme du vingtain de Pisançon par noble Pierre de Cervenz, châtelain delphinal, à Pons Odon, à raison de 40 setiers froment, 40 seigle et 30 avoine.

Arch. de l'Isère, B. 4486 (*Invent.* IV, 365[b]).

34560 29 juin 1346.

Commission (d'Henri de Villars), gouverneur du Dauphiné, à Guillaume de Royn, conseiller delphinal, de se transporter à Beaucroissant, pour en prendre possession au nom du dauphin, attendu le décès d'Humili(t)é de Tullins. — Cf. 18 préc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1456.

34561 29 juin 1346.

Procès-verbal de l'exécution de la commission donnée le même jour à Guillaume de Royn *(Ruino)*.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2081.

34562 Romans, 30 juin 1346.

Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2995, 19.

34563 30 juin 1346.

Vente faite par Henri Guersi (Guerci), procureur de Guigues de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, à l'évêque Jean et au chapitre de l'égl. de Grenoble, des cens de Girard de Pontverre situés dans les paroisses des Angonnes *(Engomorum, An-m)*, d'Herbeys et de Vaulnaveys. Jean dit de Pellamare, dioc. de Paris, et Guionet Grinde nott..., ind. 14...

Invent. archives évêché Grenoble (1499), E. xxxiii, 87[b] ; xlii, 89. Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n[o] 108 (*Not. anal.* p. 36).

34564 Romans, fin juin 1346.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, à Humbert dauphin de Viennois, chef de l'armée contre les Turcs, portée par le messager Tassin et Barthélemy de Thomariis. — Cf. 22 préc.

Valbonnays, *H. de D.* II, 538. Chevalier (U.), *Choix doc.* 107.

34565 1[er] juillet 1346.

Procédure d'ouverture du testament d'Humilie, dame de Tullins, à la requête d'Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Sarerie)*, en présence d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert... Ind. 14...

Arch. de l'Isère, B. 4173, roul. parch. (*Invent.* IV, 134[a]).

34566 Romans, 1[er] juillet 1346.

Hommage prêté à Henri de Villars (au dauphin Humbert) par Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Sarerie)* et Montbreton, comme administrateur de son fils Jaquemet, héritier universel d'Humilie, dame de Tullins, pour la terre de Tullins et son mandement, et la terre de Vourey en fief rendable ; insérés le testament d'Humilie, une transaction entre elle et le dauphin et son hommage...Ind. 14. Investiture par la concession de cet acte. *Acta ap. R-nis*, en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Revel, chevaliers, Guigues Galberti, doct. en droits, doyen de Die, Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, Pierre Durandi, jurisc., trésorier du Dauphiné, Guionet Revoyrie de Cessieu, Damien Gotafredi et Jean Borrelli, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxj-xl, 87, 96. *Invent. St-Marcellin*, II, 2028-9.

34567 Romans, 1[er] juillet 1346.

Comme administrateur de son fils Jaquemet, seigneur de Tullins, Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Sarerie)*, dans la reconnaissance en fief du château de Vourey à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, et l'investiture, proteste qu'il n'a pas l'intention de transférer des droits au préjudice de l'Hôpital de Vourey sur des biens du fief des frères de St-Jean de Jérusalem ; s'il s'en trouve, il attendra leur bon plaisir. *Acta ap. R-nis*, en la maison du s[r] de Claveyson ; présents : Leuczon de Lemps, d. en déc., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, o. s[t] A. de V., Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Sayssiaco)*, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Revel, chevaliers, Guigues Galberti, doct. en droits, doyen de Die, Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, Pierre Durandi, jurisc., trésorier du Dauphiné, Guionet Revoyrie de Cessieu, Damin Gotafredi et Jean Borrelli, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlj[a], 97.

34568 Villeneuve-lès-Avignon, 2 juillet 1346.
Lettre de Clément VI à Gasbert, archevêque de Narbonne, son camérier, au sujet d'une demande d'Arnaud, vicomte de Tallard, et de son épouse Constance.
ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, V, 253-46, n° 507.

34569 Romans, 2 juillet 1346.
Amenon de Quincieu *(Q-cevo)*, procureur de son épouse Françoise *(Francischia)*, fille de feu Bernard de Mont-de-Veroux *(Monte Vitreo)*, damoiseau, reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, actuellement en Roumanie ou Turquie pour l'exaltation de la foi orthodoxe contre les Turcs, que son épouse doit être bonne femme et vassale lige du dauphin, et lui doit hommage lige de sa personne ; elle tient en fief franc tous les biens, métairies et autres droits qu'elle a en la paroisse de Mont-de-Veroux, de l'eau de Livionne (Limonne), par le chemin de St-Maurice à l'église de Mont-de-Veroux, au ruisseau de Jalluyères ; il déclare tenir en fief du dauphin et de noble Richard de Chausenc par indivis les biens qu'elle avait au mandement et territ. du château de Peyrins, sous le plaid de 40 sols Viennois à mutation de seigneur et possesseur. Ind. 14... *Acta ap. R-nis*, en la maison du s^r^ de Claveyson ; présents : Leuczon de Lemps, d.-en déc., prieur de St-Donat, Amédée de Roussillon, cos^r^ du Bouchage, François de Revel, chevaliers, et Pierre Durandi, jurisc.
Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlij-iij, 98-9. *Invent. Prov. étrang.* 43^b^; *St-Marcellin*, II, 1233-4.

34570 2 juillet 1346.
Noble Odon Alleman, fils de feu Gilet Alleman, seigneur de Ste-Jalle, fait don à Hugonin Alleman, seigneur de Valbonnais, de la famille *(genologia) Alamandorum*, des châteaux et mandements de Ste-Jalle et de Rochebrune ; il reçoit en retour 160 (660) flor.
Arch. de l'Isère, B. 3680, orig. parch. (*Invent.* III, 138^b^). *Invent. Baronnies*, 999.

34571 3 juillet 1346.
Le dauphin Humbert ayant attribué aux Carmes de Beauvoir-en-Royans 30 setiers froment sur les moulins delphinaux de Roybon, 70 set. froment et autant de seigle sur les tâches dud. lieu., 57 set. sur lesd. moulins, 12 s. 6 d. sur le four d'Izeaux, 61 flor. d'or sur le péage, vingtain et four de St-Marcellin, 10 f. sur le martinet de St-Nazaire, 500 (.....) de fer sur celui de Moirans, 20 liv. sur la vigne et forêt delphinale albergées à Pierre de Sau.....s, damoiseau ; Henri de (Villars), gouverneur de Dauphiné, ordonne à Humbert Colonel, camérier du dauphin, d'exiger les susd. (cens). Il est attribué pour la nourriture de 12 frères et 2 servants 8 setiers froment et 8 sommées de vin par mois, et 8 flor. d'or pour leurs vêtements.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 510-1.

34572 3 juillet 1346.
Ordonnance d'Henri de Villars, gouverneur du Dauphiné, qui déclare les habitants de Pisançon exempts du droit de guet, suivant les privilèges à eux accordés par le dauphin Humbert.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1354.

34573 4 juillet 1346.
Transaction entre noble Guillaume Giraud, fils d'Hugues, de la Vallouise, à son nom et d'Aynard son frère, et les consuls et communauté de la Vallouise ; les premiers cèdent aux seconds tous leurs droits de lods, pâquerage et alpage, et contribueront comme les autres aux impôts pour les biens qu'ils acquerront par la suite, moyennant 5 flor. d'or de rente annuelle et 25 une fois payés.
Invent. Briançonnais, 840-1. = ROMAN, 224^b^.

34574 (Villeneuve-lès-Avignon), 5 juillet 1346.
Clément VI prie le roi de France de faire délivrer Aimar de Poitiers, qui est tombé des mains d'Alexandre de Caumont, seigneur de St-Basile, dans celles de Jean, duc de Normandie. — Cf. 1347.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 737.

34575 5 juillet 1346.
Faucigny... Ind. 14...
Arch. de l'Isère, *Invent.* 31, lxv, lxvij, lxix.

34576 (Villeneuve-lès-Avignon), 6 juillet 1346.
Le vicomte de Caraman A. obtient pour Raynier de St-Vallier, clerc de Vienne, un canonicat en cette égl. ; il est chan. prébendé à St-Barnard de Romans et en expectat. à Langres. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 738.

34577 Venise, 6 juillet 1346.
Le sénat approuve la donation de 200 ducats d'or faite au dauphin par les habitants de Négrepont et ordonne au baile d'en faire la répartition sur les bourgeois de l'île.
FAURE (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 527 (à part, 21).

34578 6 juillet 1346.
Albergement par Henri de Villars, gouverneur du Dauphiné, à François [de] Revel, chevalier, et à Guichard Veher, damoiseau, de la pêche de la rivière d'Oron passant par Beaurepaire, sous le cens d'un flor. d'or.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 318.

34579 Romans, 7 juillet 1346.
Hommage prêté au dauphin Humbert, entre les mains d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, par Artaud de Nerpol, seigneur de Charmes, dioc. de Vienne, pour ce château, mandement, juridiction, terres, etc. Ind. 14, *ap. Romanis*, dioc. de Vienne, en la maison jadis à Jean de Claveyson, chanoine de Romans, qu'habite actuellement le lieutenant.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 189, 475. *Invent. St-Marcellin*, I, 666 : II, 1186.

34580 7 juillet 1346.
Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Guigues de Parnans, comme mari de Françoise Morel, de la Sône, pour les biens que sa femme avait au mandement de Chatte, à titre de donatrice de son oncle Lantelme Morel, sous le plaid de 4 liv. 15 sol. Viennois, au changement de seigneur et possesseur.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 677.

34581 (Villeneuve-lès-Avignon), 8 juillet 1346.
L'évêque de Grenoble est chargé de confirmer à Jean Copier le prieuré de Mégève.
GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 739.

34582 Romans, 9 juillet 1346.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, au châtelain de Chevrières *(Capriliar.)*. La communauté et les universités des paroisses de cette châtellenie étant débitrices des Lombards, qui les vexent quotidiennement, pour arriver à un concordat, chacune désignera deux procureurs qui se réuniront avec ceux des Lombards, le 18 c^t^ devant lui. *Dat. R-nis ;* assistant le prieur de St-Donat. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlviij, 104 ; lij, 108 ; lvj, 112 ; lxj, 117 ; lxv, 122.

34583 10 juillet 1346.

Jacques Saravissi, de Bourgoin, passe avec le châtelain de Pont-de-Beauvoisin un bail à ferme du banvin de cette année, moyennant 2 flor. 2 gros monnaie delphinale.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 683^a^.

34584 Le Buis, 10 juillet 1346.

Statut sur la vente du vin établi par les consuls Etienne Acellini et Bertrand Rebolli, et la communauté du Buis, avec le consentement de Jacques Constantini, vi-bailli des baronnies de Mévouillon et Montauban, Ponce Clari, doct. ès droits, bailli desd. baronnies, et Spitalerius Johannis, châtelain et clavaire du Buis. Fait *ap. Buxum*, dans le jardin de noble Spitalerius Johannis susd. : témoins. Jordan Merle, not.

Faure (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* (1909/10), E. III, 169-79, cf. 81, 102-4 (à part, 95-105, cf. 7, 28-30).

34585 Romans, 10 juillet 1346.

Devant Jacques de Die, Guigues Tosquani, chevaliers, et Pierre Durandi, jurisc., auditeurs des comptes delphinaux, Pierre Fabri et Otolin Lazarii, maîtres des monnaies, se plaignent de pertes au change des florins. On en réfère à l'archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin, qui confie l'affaire à Amblard de Beaumont et François de Revel, chevaliers, conseillers delphinaux.

Arch. de l'Isère, B. 2813 (*Cart. monet.-gabell. 1345*), 14.

34586 11 juillet 1346.

Sauvegarde accordée par (Henri de Villars), gouverneur de Dauphiné, en faveur du prieur de l'Ile-Barbe.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 130^b^.

34587 Romans, 11 juillet 1346.

Commission de la chambre des comptes au châtelain de Peyrins de faire jouir Antoine Bonarin de deux portions de la véherie de Peyrins, dans laquelle il avait été maintenu par jugement. *Dat. Romanis*, par Jacques de Die et Guigues Toscani, chev. Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIII^c^-j. *Invent. St-Marcellin*, II, 1226.

33588 (Avant 12 juillet 1346).

Compte de la châtellenie de Vizille ; [les droits] de l'évêque de Grenoble dans le mandement, de l'année passée, de la Pentecôte à la dernière St-Jean n'ont valu que 6 gros set. froment, etc. Pour Guill. du Port, not. envoyé s'enquérir contre des familiers de la cour du temps d'Odobert, 1 flor. Le chapelain [de Vizille] et les chanoines de St-André de Grenoble réclament des condamnations portées contre leurs hommes liges ; commis aux commissaires chargés des réclamations par ordre des auditeurs : François de Theys *(Thesii)*, François de Revel, Etienne de Roux *(Ruffo)* et autres, par mandat de l'archevêque de Lyon jusqu'au prochain compte. Noms des condamnés : André de Vaulnaveys, 12 l. etc. (21), total, 24 l. 5 s.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisiv.*), 350, acéphale.

34589 12 juillet 1346.

Albergement par (Henri de Villars), gouverneur du Dauphiné, à Pierre Maroil, curé de la Roche-de-Glun, de la faculté de construire 3 clapiers à conils dans une terre par lui acquise aud. lieu, avec permission d'y chasser, sous le cens d'un lapin à livrer au châtelain.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1545-6.

34590 12 juillet [1346].

Devant Jacques de Die *(de Dya)*, chevalier, Pierre Durandi, compteur, Jean Mathey et Hugues Motheti, notaires, Guigues Tosquani, chevalier, coauditeur des comptes [15 avr. 1345], remontre que le dauphin *(dns)* lui donna à Avignon 33 s. 4 den. gros de gages pour deux mois, à s'allouer sur le compte de la châtellenie ; il lui assigna les mêmes gages *(gagia)* qu'aux grands des comptes (*major. de compulis) ;* on ne lui a compté que 10 flor. par mois et d'autres chevaliers des comptes 15 flor. ; on le reconnaît lésé et lui alloue 4 livr. Quantités de vivres dus par le châtelain : légumes, seigle, avoine, vin, châtaignes, poivre, miel, fromages, noix, poules, poulets ou dindons *(pullatus)*, oies, fer ; dû au châtelain 9 set. 3/4 froment ; pour donation à lui faite par l'archevêque, selon le relevé des dépenses faites à Romans par A. de Beaumont et A. de Roussillon, conseillers de Dauphiné, 30 s. gros. Le châtelain et le dauphin sont quittes.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 350^b^-1.

34591 (Romans), 12 juillet 1346.

Vidimus par Gérenton Bajuli, official de Vienne à St-Donat, lieutenant de Bertrand, archevêque de Vienne, abbé de Romans et de St-Chef *(S. Theuderii)*, dans la ville de Romans, dioc. de Vienne, à la requête d'Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul-lès-Romans, de la bulle de Clément VI exemptant les Hospitaliers de toute juridiction séculière et de celle des évêques. Seings de Jacques Turrichelli, Jean Quintelli, André de Mallino, Jeymon Poyas, Eustache Baudoyni, Martin Veteris, Guigues Guelisii de Romans, nott. impériaux.

Arch. du Rhône, H. 29, orig. parch. (*Invent.* 13).

34592 13 juillet 1346.

Hommage rendu au dauphin (Humbert) par Raimond, fils de Pons, seigneur de la Penne, pour lad. seigneurie.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 185 : 816.

34593 13 juillet 1346.

Albergement par (Henri de Villars), gouverneur du Dauphiné, à Rougier Anglois, d'une maison au-delà du pont de Romans, avec un plassage pour y construire une autre maison, sous le cens de 4 fers de cheval, payable au châtelain de Pisançon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1354.

34594 St-Marcellin, 14 juillet 1346.

Dénombrement fourni par Jean de Morestel, fils de feu Guigues, chevalier, au dauphin Humbert; il déclare posséder sa maison forte, une grange et une terre contiguë, la mistralie ou prévôté du lieu et de tout le mandement, des hommages, cens et services (25). Ind. 14. *Acta ap. S. M-num*, sur la place près de la maison de Jeannette Cardinaille ; présents : Guigues de Morges, Amédée de Roussillon et Gilet Coperii, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 93-7. Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 205-7.

34595 Peyrins, 14 juillet 1346.

Noble Anthoine Bovarini, de Peyrins, habitant Geyssans *(Jeyssans)*, présente à noble Hugues de Jayère *(Jayria, Jeyeria)* tenant la châtellenie de Peyrins pour le dauphin Humbert, dont était bailli Girard de Ternier, chev., s[r] de ce lieu et châtelain de Peyrins, une lettre des auditeurs des comptes du 11 préc. *Acta ap. Payr[inum]*, dans le château, sur la place, devant la maison des enfants de Bovet Bovarini ; témoins : Pierre Girodi et Boniface Vernolli, chevaliers, etc. Mise en possession par le châtelain de Peyrins de deux portions de la vénerie de Peyrins en faveur d'Antoine Bovarini.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III[c] IIII[xx] xix[e], IIII[c]-j. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1226-7.

34596 Ramainviller-en-Brie, 15 juillet 1346.

Philippe, roi de France, confirme à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, la rente de 3600 liv. qu'il avait accordée à son père Louis. Don à *Rameviler* en Brie.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101[a]). Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307 (à part, I, 332).

34597 Vers 16 juillet 1346.

Supplique de Johannon Chaberti, Durand de Rua et Pierre Michaelis, consuls de l'université de la ville franche de St-Marcellin, et d'Amédée Veyerii, damoiseau, à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, à l'effet d'obtenir le rétablissement de la halle du marché *(ala fori)* de St-Marcellin, qui avait été reléguée en un endroit incommode. Les suppliants sont au nombre de 48, dont le plus important est A. Veyerii.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xliiij-v, 100-1.

34598 Moirans, 16 juillet 1346.

...Ind. 14. Le lieutenant du dauphin, après avoir délibéré avec ses conseillers au sujet de la supplique précédente, accorde aux consuls de St-Marcellin le transfert de la Halle *(ala)* du marché sur la place où elle était précédemment. *Acta ap. Moyrencum*, dans le cloître des frères Mineurs ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Amblard s[r] de Beaumont, Guigues de Morges, s[r] de l'Epine *(de Spina)*, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, Artaud de Beaumont, Amblard de Briord, s[r] de la Serrâ *(Serrata)*, François de Theys, s[r] de Thoranne, et Guillaume de Roin, chevaliers, conseillers du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xliiij-vj, 100-2. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1051.

34599 16 juillet 1346.

Délivrance des moulins d'Auberive par le châtelain du lieu, pour 22 setiers blé (par tiers de froment, seigle et transailles).

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 33[b] : I, 54.

34600 Chalon, 16 juillet 1346.

Noble Ysmidon Rostagni, châtelain de Chevrières *(Capriliar.)*, ayant reçu la lettre du lieutenant du dauphin du 9 préc., convoque un grand nombre d'habitants des paroisses et universités de St-Véran et de St-Apollinaire et la leur communique; ils désignent pour procureurs, les premiers Richard de Salice, dit Morellus Famef, et Berterius de Troyef, les seconds Guillelmon Piney et Martin Argodi, dit Veyerii, pour comparaître dans les affaires des Lombards devant le lieutenant. ...Ind. 14, *ap. planum de Chaloy*, mandement de Chevrières *(Capriliarum.)* ; témoins : Jocerand Falavelli l'ancien, de St-Véran, Humbert de Bellecombe, François de Balaon, de Chevrières, damoiseaux, etc. Raynaud Roseti, du molard de Chevrières, clerc du disc. de Vienne, not. imp. et juré de la grande cour delphinale du Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlviij-ix, 104-5 ; lij-iiij, 108-10 ; lvj-ix ; 112-5 ; lxj-, 117 ; lxv-, 122-; Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 577 : VI, 329[b].

34601 La Salle, 16 juillet 1346.

Bail emphytéotique par Michel Borelli, chapelain et recteur de l'église St-Marcellin de la Salle, à noble Martin de la Salle d'un chasal de maison à la Salle, sous la pension de 3 den. à Noël. Témoins : Aynard de la Salle, etc. Bonin Fabri, not. Fait au cimetière de St-Marcellin... ind. 14.

Arch. des Htes-Alpes, E. 337 (*Invent.* 60[a]).

34602 (Avignon), 17 juillet ou août 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Aymar de Beauvoir, chevalier du dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n[os] 740, 752.

34603 Naples, 17 juillet 1346.

Lettre de la reine Jeanne, en faveur de l'abbaye de Boscaudon, au sujet de la possession de la montagne de Morgon.

Arch. des Htes-Alpes, H. 27, mém. (*Invent.* 31[a]).

34604 18 juillet 1346.

Bindanello Ciabudici, de Lucques *(Luca)*, rend compte de ses recettes et dépenses du commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez *(Ruthen.)*; le dauphin lui redoit 231 flor. d'or poids de Florence et un gros Tournois d'argent ; assistants : Jacques de Die *(Dya)*, Guigues Toscani, chevaliers, et Pierre Durandi, jurisc. H. Moteti.

Arch. de l'Isère (*Reg. litter. dalphin.*), xxxiij[a], 40[b].

34605 Moirans, 20 juillet 1346.

Guillaume de Claveyson, dam., reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, tenir en fief noble 26 setiers de seigle, 6 de froment et 7 sols Viennois de cens au mandement de Beaumont(-Monteux), qui était d'habitude de Clérieu *(Cleyriaci, Clay-i)*. *Acta ap. Moirencum*, en la maison des frères Mineurs; présents : Jean évêque de Grenoble,.

Guigues de Morges, s[r] de l'Epine, François de Theys, s[r] de Thoranne, François de Revel et Arnaud Guelisii, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlvj-ij, 102-3. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 240.

34606 Moirans, 20 juillet 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur et lieutenant général du dauphin, en Turquie ou Roumanie : la pénurie de matières d'or et d'argent facilitant le cours des monnaies étrangères au préjudice du fisc, il s'est abouché pour y porter remède, à Romans, avec l'archevêque de Vienne, l'abbé de St-Antoine et autres nobles, barons et bourgeois, et à Moirans avec l'évêque de Grenoble ; il prescrit à Pierre Fabri (Faby, Lefèvre) et Otholino Lazardi, maîtres de la monnaie, de faire ouvrer des monnaies blanches et noires et de petites oboles. Ind. 14, fait *ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 102[b] : B. 2814, 67. *Invent. Généralité Dauph.* 475 (*Isère*, IV, 240[b]). — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 96-8.

34607 Moirans, 22 juillet 1346.

...Ind. 14. A la suite de l'intervention amicale d'Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, et François de Revel, chevaliers, et Jocerand Falavelli, dam., Michel Aycardi, procureur d'Antoine Vaignonis, Barthélemy Henrici et leurs associés Lombards, tenant banque *(casana)* à St-Marcellin, d'une part, et Richard de Salice, dit Morellus Tamef, et Bertherius de Troyef, procureurs des communautés de la paroisse de St-Véran, mandement de Chevrières, dioc. de Vienne, d'autre, transigent sur leurs prêts, ventes et contrats. Par arrêt final les Lombards restent créanciers au clair de 10 liv. gros Tourn. argent, que les procureurs reconnaissent et promettent de payer à St-Marcellin par termes de 50 sols gros à partir de Noël prochain. On détruira toutes les obligations antérieures. *Acta ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents Amédée de Roussillon, François de Theys, François de Revel, Jocerand Falavelli, frère Pierre ou Pons de Montorcier, moine de Boscaudon, dioc. d'Embrun, Benenato Johannis, de Florence et Guigues Frumenti, de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlviij-lj, 104-7 (Chevrières) ; lij-v, 108-11 (St-Véran) ; lvj-x, 112-6 (St-Apollinaire) ; lxj-iiij, 117-21 (dito) ; lxv-iij, 122-5 (Bessins).

34608 Avignon, 23 juillet 1346.

Bulle de Clément VI adressée à Etienne, abbé du monastère d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux et dioc. de Trois-Châteaux : les religieuses du Bouchet, mêmes ordre et diocèse, ignorantes de la réserve qui pesait sur leur monastère, ont élu, en remplacement de leur défunte abbesse Garcende, Alix *(Alaysia)* de Taulignan *(Taulinhano)*, religieuse du couvent. Il le charge de confirmer cette élection, si on a procédé canoniquement. — *Quia ex prolixis.*

Arch. Vatic. Clement. VI, t. 34 (a. 5, t. 4), 71 ; Reg. 17 (ep. 61 de div. form.), 72.

34609 Moirans, 24 juillet 1346.

Ordonnance du gouverneur du Dauphiné sur le fait (de la) fabrique des monnaies en Dauphiné. Fait *Moyr'*. — Cf. 20 préc.

Arch. de l'Isère, B. 2995, 19. *Invent. Généralité Dauph.* 475 (*Isère*, IV, 240[b]).

34610 24 juillet 1346.

Albergement par (Henri de Villars), gouverneur du Dauphiné, aux consuls et communauté de Réaumont du four delphinal dud. lieu, moyennant 50 liv. d'introges et 15 flor. d'or de cens.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1424.

34611 25 juillet 1346.

Anniversaire de Vincent Martini, fondé en l'église de St-Antoine moyennant la pension d'un flor.

Invent. Fondations ordre St-Antoine, 230-1, n° 130.

34612 Guillestre, 25 juillet 1346.

Quittance de 45 flor. et 4 Tourn. d'argent à l'O rond par Angelin de *Burgomalo*, de Guillestre, à Etienne Magnan, ancien consul : cette somme avait été empruntée par Jacques Juliani, not. et ancien consul. Témoins. Etienne Magnan, not. imp. Fait devant la maison de Nicolin Aymoneti.

Arch. de Guillestre, CC. 4, orig. parch. (*Invent.* 104[a]).

34613 (Avignon), 26 juillet 1346.

Itier, abbé de Cluny, est chargé de rétablir la paix entre Adémar, évêque de Viviers, et Lambert de la Garde, seigneur de Montélimar (Montéil).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 741.

34614 27 juillet 1346.

Permission donnée par Henri de Villars, gouverneur du Dauphiné, aux habitants et communauté de Quirieu de construire un four à leurs frais, dont les revenus appartiendront au dauphin : le four delphinal était insuffisant pour cuire le pain de tous les habitants, dont le nombre avait fort augmenté.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 366-7 : IV, 119[b].

34615 La Côte-St-André, 27 juillet 1346.

Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Jean Cruisii, damoiseau. Fait *ap. Costam*, dans la maison de feu Girard de *Cusiria*. Antoine de Theys, not. imp. et du comte.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 28 févr. 1346.

34616 27 juillet 1346.

Aymar Elie, chanoine, vicaire général d'Embrun, fait une ordonnance en faveur du moulin de Pierre Chabrand, au cimetière de Ste-Cécile de Ceillac.

Arch. des Htes-Alpes, E. 552 (*Invent.* II, 292[a]).

34617 28 juillet 1346.

Libertés et franchises accordées par Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné pour le dauphin Humbert, en faveur des habitants de St-Genis.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43[b] (*Isère*, III, 225).

34618 Avignon, 29 juillet 1346.

Le pape mande à Pons de Pereto, archidiacre de Vendôme en l'égl. de Chartres, nonce en Lombardie, de faire parvenir à Venise 11100 flor. d'or versés par l'archevêque de Lyon à la Chambre apostolique pour le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), lxx[a], 128[a]. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 743.

34619 30 juillet 1346.

...Ind. 14, Clement. VI a° 5... saisie féodale... *Act. in castro...*

Imprimé.

34620 Embrun, 31 juillet 1346.

Appel par Jean Tholosan à Pasteur, archevêque d'Embrun, et à Jean de Hautvillard, bailli du Dauphin, au nom des habitants d'Embrun, d'une sentence rendue par le juge commun.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 224ᵇ.

34621 (Avignon), 1ᵉʳ août 1346.

Jean de Varey, précepteur d'Ysinay, dioc. de Bâle, ordre de St-Antoine, obtient de garder les fruits de la 1ʳᵉ année, que l'abbé de St-Antoine réclame selon la coutume.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 744.

34622 1ᵉʳ août 1346.

Le dauphin Humbert, comme successeur de Jean de Montluel, particulièrement en la terre et juridiction de Montluel, pour satisfaire aux dettes de Jean assigne sur les revenus de lad. terre 45 flor. d'or à la chartreuse de Ste-Croix, 45 à celle de Montluel et 15 à celle de Solignat.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43ᵇ.

34623 Briançon, 1ᵉʳ août 1346.

Drodon de Vaux *(Vallibus)*, chevalier, seigneur de la Terrasse *(Terracie)*, bailli du Briançonnais, et Guillaume du Mas *(de Manso)*, profes. de droit, juge du même, ordonnent aux châtelains de Briançon, Vallouise *(Vallis pute)*, Queyras *(Cadracii)*, Valcluson, Césane, Oulx, Exilles et Bardonnêche, de citer tous les syndics, consuls et procureurs des universités de leurs châtellenies, au 11 sept. à Briançon, dans l'auditoire de la cour, au sujet de noble Tiset Roerii, d'Ast. *Dat. Brian.* Avec les sceaux au dos.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), XXXIXˣ, 223ˣ.

34624 1ᵉʳ août 1346.

Procédure du châtelain de Vaulx(-en-Vélin) au sujet de l'assignation du 18 août 1344.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183ᵇ.

34625 (Avignon), 3 août 1346.

Le sacristain de Gap est chargé de conférer un bénéfice à Jean Verchesii, de Cluses.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 746.

34626 Marmande, 3 août 1346.

Testament d'Hugonet de Belvezer, damoiseau, du dioc. de Clermont en Auvergne, contenant des clauses en faveur de Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et de son fils Aimar, créanciers dud. Hugonet. Fait à M-e, dioc. d'Agen (en langue vulgaire).

Arch. de l'Isère, B. 4178, vid. du 7 sept. suiv. (*Invent.* IV, 135ᵇ).

34627 3 août 1346.

Appellation interjettée par Aymar et Gontard de la Garde du juge ordinaire dud. lieu par devant le juge mage des comtés de Valentinois et Diois.

Arch. du chât. de Peyrins, 152, chap. I, n° 47.

34628 9 août 1346.

Ordonnance de Guigues Toscan, châtelain de Vizille, portant qu'à l'avenir chacun sera exempt du droit de passage sur le port de Jarrie, à condition de payer les droits de pontonage au grand pont de Vizille.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 282 : VI, 169ᵇ.

34629 10 août 1346.

Acte de Pierre Macel et Pierre Vivian, commissaires pour la recherche et vérification des limites du mandement de Vizille entre Vaux et Laval de Commiers.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 282ᵇ : VI, 170ˣ.

34630 10 août 1346.

Albergement passé par noble Guillaume de Torchefelon à Pierre Vitat de Verenay, d'une terre, vigne et saulée au territoire de Rivière, à la charge d'un anniversaire et demi, dû à l'église (de St-Maurice à Vienne).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 175*, 69ˣ.

34631 12 août 1346.

Albergement par le gouverneur du Dauphiné à Hugues Palcon d'un plassage vacant au-dessous du pont de Bonis, pour y construire un moulin, sous le cens de 3 sols ; avec l'usage de la rivière de Borsie, sous la redevance de 5 s.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 43ᵇ.

34632 Die, 12 août 1346.

...Ind. 14... Transaction entre Esquin de *Monteferario*, licencié en décrets, vicaire général au spirituel et temporel de P(ierre), prince évêque et comte de Die et Valence, et Amédée Perdicis, citoyen de Die, qui est autorisé à prendre l'eau dans une écluse pour arroser les prés qu'il possédait sous le château de Chamaloc, tous les jours de midi au soleil couchant. *Act. ap. Dyam, in estris* de Jeune Persici, chanoine et official de Die : témoins. Raynaud Johannis, clerc, not. imp.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acq. 2087, 10, orig. parch.

34633 (Avignon), 13 août 1346.

Amblard de Beaumont obtient la réception d'Artaud Passard en l'égl. des Augustins de Grenoble. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'official de Grenoble, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 750.

34634 (Avignon), 13 août 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Pierre Durant. de Chabeuil, dioc. de Valence, juriscons.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 749.

34635 13 août 1346.

Vente passée à nobles Pierre, Jean et Burnon Blanc, frères, par Jean Roux de Montalieu, de la moitié indivise d'un pré de 6 setérées proche de Goncelin, dans le mandement de noble Dronet d'Entremont, lieu dit à Elestier, au prix de 20 florins d'or. Pierre Bigot, not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

34636 La Côte-St-André, 13 août 1346.

Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Gilet Veyerii, pour des possessions au bourg de Boczosel *(Boçossellum)*, etc. *Act. ap. Costam*, dans l'office *(operatorio)* de la cour. Témoin : Guillaume Veyerii, prieur de Gillonnay. Antoine de Theys, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 27 juillet.

34637 La Côte-St-André, 14 août 1346.

...Ind. 14, reconnaissance passée en faveur du comte de Savoie par Hugues de Paladru *(Peyladruco)*, damoi-

seau, fils de feu Guionet de Paladru. *Act. ap. Costam*, dans l'office *(operator.)* de la cour. Témoins. Antoine de Theys, not. imp. et du comte.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 13 août.

34638 Poncin, 15 août 1346.

...Ind. 14. Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, actuellement en Turquie pour l'exaltation de la foi catholique, ayant reçu de nombreuses plaintes des pauvres habitants terriens du mandement du château de Varey, dioc. de Lyon, au lieu d'Albarey, et ayant constaté de ses yeux que noble Pierre, dit Godobert de Châtillon, châtelain du château de Varey pour Hugues de Genève, seigneur de ce château, étant en Turquie avec le dauphin, dans les plantations des limites des chemins excédait les termes de la raison et portait un grave préjudice aux possesseurs, enjoint de vive voix à Pierre d'arracher ces illimites et de ne les replanter qu'au retour de Hugues. Fait dans le château de *Poncino* ; présents : Jean évêque de Grenoble, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, François de Revel et Etienne Albi, chevaliers, Pierre de Boenc, Guichard et Guillaume de Varey, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), lxxij^{x}, 130^{v}.

34639 (Avignon), 17 août 1346.

Sauf-conduit pour Amblard de Beaumont et Didier de Sassenage, partant pour se joindre au dauphin ; ils sont porteurs de lettres du pape pour le dauphin, son épouse et Hugues de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 753-4.

34640 (Avignon), 17 août 1346.

Guillaume de Royn obtient pour son neveu Guigues de Royn, chan. de l'égl. des Augustins de Grenoble, la prévôté du monast. de N.-D. de Chardavon (Chardon), dioc. de Gap, vacante par la résignation de Ferrand ; il possède déjà un canonicat en l'égl. de Grenoble, l'archiprêtré de Viennois et l'autel de Saint-Donat. Il est autorisé à demeurer dans son canonicat qu'il possède depuis sa jeunesse, nonobstant son nouveau bénéfice.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n^{os} 751, 756.

34641 Avignon, 19 août 1346.

Lettre du pape Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs. Il lui envoie présentement, comme subside pour la défense des fidèles contre les Turcs, deux galères fournies d'hommes et d'armes d'après les conventions passées avec leurs patrons Centurion Zacharia et Raymond Marquerani, de Nice. Il choisira les deux meilleures parmi les 4 envoyées précédemment, les joindra aux 2 nouvelles et renverra les 2 autres. Les patrons des deux nouvelles ont été payés par la chambre pour 4 mois, à partir du jour où ils prendront la mer, à raison de 800 flor. d'or par mois. De plus, il envoie par le prieur de la maison de Navarre de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem au maître de l'ordre, Dieudonné de Gozon, l'argent nécessaire pour solder les patrons pendant 8 mois, pour le service d'un an des 2 anciennes galères qu'on gardera, le tout montant à 32000 flor. Mais, comme le service des 4 galères n'a pas été régulier, il l'invite à en faire établir un compte exact. Isnard d'Albarno, prieur de l'Hôpital de Capoue, l'informera plus complètement. — *Ecce fili quod.*

Arch. de l'Isère, B. 3269, orig. parch. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 549-50 ; *Hist. de Dauph.* II, 516-7.

34642 Avignon, 19 août 1346.

Lettre du pape Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général de l'armée contre les Turcs. D'après la missive qu'il lui a envoyée précédemment, ses galères et celle de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, envoyées en Roumanie au secours des chrétiens, devaient lui porter l'argent nécessaire (pour payer ses troupes), il a profité d'un vaisseau de l'Hôpital qui arrivera plus tôt à Rhodes pour le transmettre au maître de l'Hôpital, Dieudonné de Gozon *(Deodato de Gosono)* ; suivant lettres à celui-ci, au dauphin et à l'archevêque de Crète, vice-légat dans ces contrées. Humbert a lieu de se féliciter et de rendre grâce au Très-Haut ; en Europe, il aurait dû participer à la guerre de la France contre l'Angleterre et y périr comme tant d'autres nobles. — *Licet nostras et.*

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Généralité*, I, 77 ; 99. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 581 ; *Hist. de Dauph.* II, 535-6. = Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 533 (à part, 27). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 757.

34643 19 août 1346.

Lettre du pape à la Dauphine, etc. — Cf. 22 juin.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 533 (à part, 27).

34644 19 août 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, gouverneur du Dauphiné, qui défend de transporter des grains hors de la province. — Cf. 29 août.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 146 : 99.

34645 Beaurepaire, 21 août 1346.

...Ind. 14... La majeure partie des habitants de Beaurepaire *(Bellirepayrii)*, réunis par ordre de Guichard de Montelon'io, dam., lieutenant de B-e pour le châtelain Jean de Boenc, dam., résidant au loin, créent syndics et procureurs de leur université Guichard de Montelon'io, dam., Johannon Girardi, Monin de Mathisiaco, Etienne Michalerii, Monin Lamberti, Guillaume Bergerii, Durand de Thandoro, Johannet Monrealonis et Georges de Quinzanis, pour les affaires de la communauté, qu'ils jurent de bien gérer. *Acta ap. Bellum Repayrum*, dans le château ; présents (4). Jean de Lana, clerc, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xvij-ix, 202-4.

34646 22 août 1346.

Acquisition de 15 gros Tournois d'argent avec O rond de bon et loyal poids (le flor. d'or compté pour 12 gros Tournois d'argent) par Amblard de Briord, chan. et courrier, et Jordan Serecii, prêtre et sous-courrier.

Reg. instrum. maj. annivers. S^{ti} Barn. Romanis, I, cli.

34647 (Avignon), 23 août 1346.

Indulgence à l'article de la mort pour Hugues de Lavieu, chanoine de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 758.

34648 (Vers 27 août 1346).

Une flotte génoise, forte de 29 galères, commandée par Simon Vignosi et destinée à défendre les possessions de Gênes en Orient, avait abordé au port de Négrepont le 8 juin. Elle y rencontra une autre flotte de 26 galères appartenant partie aux Vénitiens, partie aux Hospitaliers, et placée sous le commandement du dauphin de Viennois, qui avec ses galères et 400 cavaliers transportés sur d'autres bateaux se proposait de conquérir l'île de Chio. Humbert offre à Vignosi 10000 flor. et aux patrons des galères 30000 pour seconder ses desseins : l'amiral génois méprise ces promesses : sa flotte débarque dans l'île de Chio, le 16 juin, des troupes qui s'emparent du château le 3 sept. : huit jours avant ses gens dérobèrent sur les navires du dauphin des « chevaux, joiaulx, harnois et autres bieus » estimés plus de 10000 flor. d'or.

STELLA (Georg.), *Annales Genuenses* (MURATORI, *Rer. Italic. script.* XVIII, 1088). PÉTIGNY (de), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes* (1840). A. I, 284-7. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 530 (à part, 24-5).

34649 27 août 1346.

Vente passée à Pierre de Bijol de 3 flor. d'or par an imposée sur des fonds à Reventin ; donnés aux anniversaires (de St-Maurice de Vienne).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 175*, 34[b].

34650 Lagnieu, 29 août 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant d'Humbert en son absence, qui défend de transporter les grains hors de la province, etc. — Cf. 19 a.

CHEVALIER (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 156.

34651 (29 août ?) 1346.

Pendant que l'archevêque lieutenant était à Lagnieu, où il s'était rendu à cause de nouveaux troubles dans le bailliage de la terre de la Tour, le bailli de Viennois pour le comte de Savoie fait une course, enseignes déployées, avec les gens des châteaux de Boczosel, Falavier, etc., dans laquelle ils firent tout le mal à leur pouvoir, excepté d'incendier.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[a]).

34652 Septembre 1346.

On reçoit des nouvelles du dauphin : lui et ses gens avaient combattu et vaincu les Turcs, en avaient tué beaucoup et perdu seulement 5 hommes de valeur *(boni)* : Jean de Boenc, Jacques de Varax, Marquet de Boczosel et 2 autres.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[b]).

34653 Septembre 1346.

Henri de Villars, lieutenant du dauphin Humbert, charge le lieutenant du châtelain de Vals *(Valle)* de l'entretien de la prisonnière Ysoarde de Baux et des personnes qui la servaient.

*VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 610 ; *Hist. Dauph.* II, 561.

34654 Septembre 1346.

...Ind. 14... *pontif. Clement. pp. VI a°* 5. Des motifs de dissensions et de guerre s'étaient élevés à l'occasion d'une bastide *(bastita)* construite par le seigneur de Châteauneuf dans le mandement de St-Quentin, et d'une autre par le seigneur de Vinay près de l'Albenc, au mandement de Vinay, et aussi de certaines limites des mandements d'Armieu et de St-Quentin. Quantité de gens d'armes s'étaient réunis du Dauphiné et du comté de Savoie et on allait en venir aux mains quand survint Henri de Villars, lieutenant du dauphin Humbert, avec des forces supérieures. Il s'efforça vainement de mettre la concorde entre les parties ; alors, après avoir pris connaissance de l'accord fait naguère par le dauphin entre les seigneurs de Vinay et de Châteauneuf, sans s'arrêter aux raisons produites de part et d'autre, il ordonne de détruire dans les 8 jours les bastides construites en contravention, sinon il charge le bailli du Viennois, les châtelains de Chevrières, St-Marcellin, St-Etienne, Roybon, Izeaux *(Iselli)*, Rives et Beaucroissant de venir en force pour les faire entièrement disparaître. Quant aux limites des châteaux et mandements d'Armieu et de St-Quentin, il maintient celles qui ont été posées, nonobstant les dénégations du seigneur de Châteauneuf.

Arch. de l'Isère, B. 4041, orig. parch. (*Invent.* IV, 99). *Invent. St-Marcellin*, II, 747. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 211-3. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph*, I, 214 : *Généal.* 52-3.

34655 Grenoble, 2 septembre 1346.

Henri de Villars, lieutenant du dauphin, mande au juge du Viennois, qu'à raison de la pénurie des blés et autres fruits, sans rien changer au poids et à la loi de la nouvelle monnaie à frapper, le florin qui valait 24 sols aura cours pour 36 ; les deniers blancs, de 15 den., pour 22 et obole ; ceux de 4 den. pour 6 ; les deniers noirs de 2 den. pour 3 ; ceux d'1 den. pour 3 oboles ; l'obole aura cours pour 3 pictes ; ordre de faire publier dans les châteaux, villages et lieux... *Dat. Gratianopoli...*, assistants en conseil l'évêque de Grenoble, Amblard seigneur de Beaumont, Amblard de Briord, Etienne de Roux, H. Falavelli, Guillaume de Roin. François de Revel, Gerio d'Imola, G. du Mas et Reym. Riveriæ. G(uigues) F(rumenti).

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 581-2 ; *Hist.de Dauph.* II, 536. MORIN (H.), *Numism. féod. Dauph.* 98.

34656 Grenoble, 4 septembre 1346.

Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, aux seigneurs de Briord et de Roux, conseillers du dauphin, de se transporter dans les mandements de Vizille, Séchilienne et Oisans, avec le châtelain de Vizille, pour plantement de limites concernant Jean Allemand.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XLI. *Invent. Graisivaudan*, II, 103[a].

34657 5 septembre 1346.

A° D. 1345 (!)... Enquête ouverte par la cour temporelle de frère Pasteur, archevêque d'Embrun, contre Guillaume Rogne, Giraud Picherii, Etienne Mure, Jacques Chastrali, consuls, François Izoardi, Giraud Boqui, Jacques Ocserie et Pierre Tholozani, gardes-champêtres *(champerii)*. Ponce Tohardi et Antoine Fulconis avaient loué, pour la présente année, à Etienne Giramandi, prieur de Ste-Croix, une montage de son prieuré en *Combotier*, pour y faire paître un troupeau de Pro-

vence. Sans droit aucun, les susdits se sont emparés *(pignorare)* en une semaine de 12 moutons. Cités devant le juge de la terre archiépiscopale d'Embrun, Jean Taxilis, l'official, le viguier et le courrier, ils ont imploré miséricorde, offrant 100 flor. d'or de Florence : à l'intercession de Bertrand Rogne, chan. d'Embrun, l'offre est acceptée par Pasteur de Ramo, procureur de l'archevêque. Pierre Maleti, not. imp. Bulle de la cour archiépisc. d'Embrun.

Fornier (Marc.), *Hist. Alpes-Maritimes*, III, 360-3.

34658 6 septembre 1346.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Jean de St-Geoirs, seigneur de Sillans, de son château et maison forte de Sillans, et de tout ce qu'il avait dans la paroisse et le mandement, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 9ᵇ. *Invent. St-Marcellin*, II, 1992.

34659 Grenoble, 6 septembre 1346.

Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, au châtelain de la Mure d'assigner à Jean Allemand les rentes à lui remises par son échange avec le dauphin Jean dans la vallée d'Aurrane et la châtellenie de la Mure, au plus près de sa terre.

Arch. de l'Isère, B. 2945, 786 ; B. 3007, XLI ; B. 3622, 249. *Invent. Graisivaudan*, V, 103ᵃ.

34660 6 septembre 1346.

Hugues de Mandagot, prévôt d'Embrun.,.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Sauveur d'Aix, Censes, cart. I.

34661 Grenoble, 7 septembre 1346.

Clément VI ayant chargé Pons de Pereto, archidiacre de Vendôme, nonce en Lombardie, de faire parvenir à Venise 11100 flor. pour le dauphin (29 juil. préc.), son lieutenant Henri, archevêque de Lyon, donne procuration à Amblard sʳ de Beaumont et Didier, cosʳ de Sassenage, chevaliers, de recevoir cette somme et d'en donner quittance. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison du couvent des frères Prêcheurs qu'habite l'archevêque ; présents : Jean évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Amblard sʳ de Beaumont, François de Theys, sʳ de Thoranne, Amblard de Briord, sʳ de la Serrâ *(Serrate)*, François de Revel, Etienne de Roux, chevaliers, et Raymond Falavelli, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), lxx, 128.

34662 Grenoble, 7 septembre 1346.

Traité entre Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, luttant au-delà des mers contre les Turcs infidèles pour l'exaltation de la foi orthodoxe, avec Jean de Chissé, évêque de Grenoble, et Guillaume de Montbel, chev., seigneur du château neuf d'Entremont, avec Pierre de Montbel, commandeur et châtelain des Echelles *(Scalarum)*, ordre de St-Jean de Jérusalem. Pour résoudre les doutes au sujet des pâquerages et alpages des grandes alpes, il est décidé que Guillaume percevra sur chaque cavale ou bœuf et trentenier de moutons passants sur les grandes Alpes, la Buissière, Bellecombe, le Touvet et la Terrasse 3 den., et sur les autres animaux l'alpage des fromages, que ses douaniers prenaient une fois l'année, à condition de protéger les gardes et bestiaux. Guillaume prête hommage, sauf ceux du roi de France et du comte de Savoie ; il ne pourra bâtir aucun fort en la paroisse de Chartreuse depuis le ruisseau du Guiers mort tombant de l'église de Chartreuse du côté du Sapey ou de Sarcenas, sans consentement s'il en construit un, il sera du fief réversible du dauphin, en exécution de l'acte du 27 juil. 1345. Du consentement du comte de Savoie. Guillaume promet de reconnaître en fief du dauphin 37 hommes taillables en la paroisse de St-Pierre de Chartreuse, qu'avait acquis Aymard d'Entremont de Pierre Vachier, plus 18 hommes taillables en la paroisse de Chartreuse, le tout avec juridiction valant 60 liv. de revenu. Le prince lui donne en augment de fief ceux de noble François Vachier et des héritiers de nobles François et Aymaret Vachier en Chartreuse, qui conservent la connaissance de leurs fiefs et les bans jusqu'à 10 sols ; plus les gardes que le dauphin prenait sur les hommes de Guillaume, valant 3 liv. Viennois, et 3 hommes liges en la paroisse de Chartreuse. Ind. 14. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Prêcheurs ; présents : l'évêque de Grenoble, le commandeur des Echelles, Amblard sʳ de Beaumont, Odon de Tournon, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, doct. en décr., Amblard de Briord, sʳ de la Serrâ *(Serrata)*, François de Theys, sʳ de Thoranne, François de Revel, Etienne de Roux, Guigues Falavelli, chevaliers, Hugues Bernardi, doct. en droit, chev., Raymond Falavelli, Benvenuto de Bologne, Guigues Frumenti, Jean Mathey, Jean Amandrini, de Grenoble, et Jean Nicholeti, de Crémieu, notaires.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1343-9*), j-ix, 15-20. *Invent. de Graisivaudan*, II, 55-7.

34663 Grenoble, 7 septembre 1346.

L'archevêque lieutenant du dauphin enjoint de vive voix à Didier Vacherii, dam., fils et héritier de feu Aymaret V-i, de prêter l'hommage et reconnaissance auxquels il était tenu envers le dauphin, pour ce qu'il tient en la paroisse de Chartreuse, au seigneur d'Entremont. Didier se dit prêt à obéir, mais demande un délai pour délibérer.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), ixᵇ, 23ᵇ.

34664 7 septembre 1346.

Procès intenté devant le conseil delphinal par un commandeur de l'ordre de St-Antoine, pour obliger les habitants du Villars-Chavet, au territoire de St-Bonnet, à lui reconnaître les tasches et autres droits seigneuriaux ; enquête établissant que ce mas était mouvant de la maison de Banne.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 373ᵇ.

34665 7 septembre 1346.

Vidimus, à la requête de Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, du testament d'Hugonet de Belvezer (3 août préc.).

Arch. de l'Isère, B. 4178, roul. parch. (*Invent.* IV, 135ᵇ). *Invent. Généralité Dauph.* 398.

34666 10 septembre 1346.

Cession pour payer les dettes de son mari par Blan-

dine, femme de feu Guillaume Discalceatus, à Aimar de Felines d'un pré et terre à Maransèche.

Arch. de la Drôme, fonds Felines, 631.

34667 11 septembre 1346.

Adémar, comte de Valentinois et Diois, obtient pour le fils d'un de ses vassaux, Raymond Lobet, licencié en décrets et sacristain de St-Paul de Lyon, l'église paroiss. de St-Martin de Chanos, dioc. de Vienne, vacante par la mort de Lancelme Ferrul : il est déjà chan. de Chalon et de St-Barnard de Romans. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 762.

34668 Briançon, 11 septembre 1346.

...Ind. 14... Noble Tiset Roerii, citoyen d'Asti, devant Drodon de Vaux, chev., bailli du Briançonnais, et Guillaume du Mas, profes. de droit, juge dudit bailliage, exhibe la lettre du 1er août préc., que le notaire Odon de Calma lit *vulgarisando* aux syndics de Briançon, Queyras, St-Vincent, Vallouise, Monêtier de Briançon, Oulx, Puy de Briançon, Villard, Cervières *(Serveria)*, Val-des-Prés, St-Chaffrey et autres. Fait *ap. Brian.*, en la maison du prévôt d'Oulx ; présents : Justet de Bardonnêche, Falton Gilii, Guigues Leozonis (Lecz-s), damoiseaux, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxix, 223

34669 La Côte-St-André, 11 septembre 1346.

...Ind. 14, reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Marguerona, veuve d'Humbert de Bressieux *(Brissiaco, Breysiaco)*, au nom de leurs fils Amédée, Guillaume et Hugonet, hommes liges du comte, pour des fiefs tenus dans les châteaux et mandements de Boczosel et la Côte. *Act. ap. Costam*, dans la maison de Perin Venerii. Témoin : Eymar de Paladru *(Pel-uco)*, damoiseau. Antoine de Theys, not. imp. et comt.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 5 déc. 1346.

34670 Grenoble, 12 septembre 1346.

Le 16 janv. dernier, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert résidant au-delà des mers, se trouvant à Avignon, à la cour Romaine pour les affaires du Dauphiné, Arnaud Flote, chev., seigneur de la Roche-des-Arnauds, lui exposa que des personnes étrangères au Dauphiné lui avaient révélé l'existence d'un trésor en argent ou lingots *(massa)* dans le comté de Gap, en terre delphinale, caché dans les champs ou certains particuliers, qui refusaient de le revéler, sans savoir la part qui reviendrait au dauphin ; il offrait 1200 flor. d'or poids delph. : le lieutenant le lui accorde à ce prix. Arnaud, associé du chevalier Osa Sicca, de son fils Raymond Flote, Chabaud sr de Venterol et autres complices en armes, se rendit au territoire du château du Monêtier-Allemond et y commit diverses violences, qui furent déférées au conseil delphinal à Grenoble, lequel fit une enquête. Le lieutenant lui ayant donné le choix entre son offre primitive et la voie du droit, il s'en remet à sa miséricorde. Henri, par considération pour frère Odon Alamandi, commandeur de Limoges, o. de St-Antoine de Viennois, la femme d'Arnaud Béatrix Alamande et des parents de celle-ci consanguins du dauphin, tenant compte de ses services en paix et en guerre, du conseil de Jean évêque de Grenoble et autres conseillers, l'admet à composition. Arnaud versera les 1200 flor. promis ; il fera remise au dauphin de 800 flor. qu'il disait lui devoir et de toute autre dette ; il renoncera aux offices de bailli du Gapençais et de châtelain d'Upaix, il se réconciliera avec Roland de Veynes. Le lieutenant l'absout de tous procès, enquêtes, peines, amendes, impositions, contumaces et inobéissances. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean évêque de Tivoli, près de la maison des frères Prêcheurs ; présents : Jean évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, doct. en décr., Amblard sr de Beaumont, François de Theys, sr de Thoranne, Guillaume de Roin, François de Revel, Guigues Falavelli, Etienne de Roux, chevaliers, Pierre Durandi, trésorier delphinal, Arnaud Ripperie, procureur fiscal, conseillers du dauphin, frère Odon Alamandi, comm. de Limoges, et Raynaud Raymundi, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xj-iiij, 25-8. = ROMAN, 224b.

34671 Grenoble, 14 septembre 1346.

Subrogation du seigneur de Die au seigneur de Briord par le gouverneur Henri de Villars (4 préc.).

Arch. de l'Isère, B. 3007, XLI. *Invent. Graisivaudan*, V, 103b.

33672 La Roche-sur-Buis, 14 septembre 1346.

Catherine Artaud, veuve d'Agout de Baux d'Avellin, seigneur de Brantes et Plaisians, et héritière des droits achetés par son mari des seigneurs de Sault sur la Roche-sur-Buis, et la seigneurie d'Alauzon, dont une partie lui avait été déjà donnée pour la sûreté de son douaire, confirme à ses vassaux toutes leurs franchises et libertés, avec ordre de lui faire hommage et reconnaissance.

Arch. de la Drôme, E. 2920, 42. — BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1285.

34673 15 septembre 1346.

Acte par lequel Amblard de Beaumont donne pouvoir à noble Artaud de Beaumont, son frère, touchant les limites des mandements de la Terrasse et du Touvet.

*BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 482.

34674 Embrun et Grenoble, 16 et 23 septembre 1346.

Ordonnance de Henri de Villars, gouverneur, et de Pasteur, archevêque d'Embrun ; les titres de la seigneurie d'Embrun seront copiés dans un cartulaire ; les actes publics devront porter le sceau de la cour commune ; aucune taille ne pourra être imposée à Embrun, sauf une extrême nécessité ; les vassaux devront passer des reconnaissances ou perdront leur fief ; les fraudes commises par les notaires seront punies de 100 sols d'amende ; on ne fera aucun bruit à l'audience dans le but d'empêcher d'entendre l'appel des parties ; on ne pourra transiger sur des condamnations criminelles sans l'avis favorable du bailli ; ces statuts seront publiés en Embrunais.

Arch. de l'Isère, B. 3011. *Invent. Embrunois*, 142. = ROMAN, 224.

34675 (Avignon), 17 septembre 1346.

A la demande de Barthélemy de la Ravoire, Guillaume de Clermont et Guillaume de Vinay, chanoines

de Vienne, sont chargés de faire recevoir Louis, fils du susdit chevalier du dioc. de Grenoble, dans le monast. de Bressieux, o. de Cît., dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 763.

34676 (Avignon), 17 septembre 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Hugonet de la Balme et son épouse Giline, du dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 764.

34677 18 septembre 1346.

Donation par le dauphin Humbert à Jean de Belone, son barbier, sous réserve de foi et hommage, de la maison forte de la Bâtie de Renage, au mandement de Beaucroissant, qui avait appartenu à François de Claix, puis à Guillaume de Ruins, enfin au seigneur d'Anjou, de qui le dauphin l'avait acquise.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, 207.

34678 18 septembre 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, nomme Jean de Chissé, évêque de Grenoble, pour régir et administrer les terres et revenus appartenant au dauphin dans la (séné)chaussée de Beaucaire.

Invent. Vivarais, 552 (*Isère*, IV, 20[a]).

34679 18 septembre 1346.

Hommage prêté à Françoise de Tullins, épouse d'Aymard de Roussillon, seigneur de [la] Ferrière, par noble Aymard de Brive *(Briva)*.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2027.

34680 18 septembre 1346.

Compte de Nicoud de Fernay, châtelain d'Alinge.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117[b].

34681 Grenoble, 19 septembre 1346.

Amblard de Beaumont et Didier de Sassenage quittent Henri de Villars pour se rendre auprès du dauphin ; Amblard, mieux au courant que personne des événements du pays, est porteur de mémoriaux.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 584[a], 677-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 538[a], 624[a].

34682 Grenoble, 19 septembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, enjoint à Nicoud de Fernex *(Fernay)*, chevalier, châtelain d'Alinge-le-Vieux, dioc. de Genève, de remettre led. château à Perret de Chissé *(Chissiaco)*, récemment établi châtelain dud. lieu. Nicoud promet de remettre d'ici à 3 semaines le château et la forteresse à Perret. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Pierre de Viriz, chan. de St-Just de Lyon, Guigues Toscani, chev. et Nicoud de Conches, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), XV, 29. *Invent. Généralité Dauph.* I, 277 : 533.

34683 Grenoble, 19 septembre 1346.

Une enquête avait été ouverte à Vizille contre Guigues Pellicerii, de Vizille, chevalier, accusé de nombreux crimes et délits : usage de fausses mesures *ruchie* des moulins trop longues, faux témoignages, blessures, substitutions prohibées, etc. Il supplie Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert résidant au loin, de l'admettre à composition, concorde et transaction. Henri mande aux bailli, juge et procureur du Graisivaudan, au châtelain de Vizille et autres officiers et justiciers delphinaux de cesser de l'inquiéter et molester. Guigues abandonne les terres et fonds qu'il s'était appropriés, appartenant au prince, plus les cens, services et revenus qui lui seraient dus, étant de la directe du dauphin, et de payer annuellement au même 20 setiers froment, outre le cens sur ses 2 moulins de Vizille. *Dat. Gracionopoli, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, Amblard, s[r] de Beaumont, Guillaume de Royn, François de Revel, Hugues Bernardi, Etienne de Roux, Guigues Falavelli, Guigues Toscani, chevaliers, Raymond Falavelli, Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisconsultes, trésorier du Dauphiné, Aymon de Claix *(Claysio)*, chan. de Grenoble, et Arnaud Ripperie, procureur fiscal. Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), iij-viij, 10-5. *Invent. Graisivaudan*, A. 283 : V, 170.

34684 Grenoble, 20 septembre 1346.

Sentence de Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, occupé au loin ; Symon Ebrardi, du Buis, et son fils Guigues cités à comparaître devant la cour majeure des baronnies de Montauban et Mévouillon, au Buis, par Guillaume Duranti, not., vi-châtelain et vice-juge, exerçant la justice pour un procès entre eux et Antoine Ebrardi, chapelain, d'une part, et d'autre, Pierre Galopini, du Buis, et Sybiude son épouse, ils refusèrent, décidés à se faire justice eux-mêmes ; ils l'injurièrent, lui portant les mains au visage, disant qu'ils n'enlèveraient pas le grain d'une aire malgré son ordre ; à l'instigation de son père Guigues dégaîna un glaive plus long d'une palme de droit et le lança violemment contre le vice-châtelain qu'il atteignit près de l'oreille. Il se réfugia chez les frères Prêcheurs et n'obéit pas à l'ordre d'en sortir intimé par Giraud Merli, sergent de la cour et Reymond Bernardi, héraut *(præco)*, sous peine de 100 et 200 marcs. L'archevêque mû de pitié à leur humble et larmoyante supplication, considérant la jeunesse de Guigues, les admet à composer moyennant 200 flor. d'or versés à Pierre Duranti, de Chabeuil, trésorier delphinal et à condition de satisfaire d'abord le vice-châtelain. *Dat. Gronop.* ; présents : François de Revel, Guigues Falavelli, Hugues Bernardi, chevaliers, Raymond Falavelli et Pierre Durandi, jurisc. H. Pilati.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xj-ij, 18-9.

34685 Avignon, 21 septembre 1346.

Lettre de Clément VI au gouverneur et au commun de la cité de Gênes *(Januen.)*. Il les prie de mettre pour un mois les galères qu'ils ont en Romanie à la disposition d'Imbert, dauphin de Viennois, capitaine général contre les Turcs. — *Dum attenta.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), couvert. du 2[e] cah., orig. parch.

34686 Avignon, 22 septembre 1346.

Bulle du pape Clément VI..., a° 5. — *Ex gravi.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), 171.

34687 22 septembre 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant général du dauphin Humbert, autorise les habitants de la Grave *(Arenarum Inferiorum)* à déléguer deux d'entre eux pour la perception des tailles de la communauté.

Arch.de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 288-9).

34688 Grenoble, 22 septembre 1346.

Henri de Villars... le Val-des-Prés (*Vallis Pratorum*)...

Arch. de l'Isère, B. 3218, 38.

34689 23 septembre 1346 = 16 septembre 1346.

Règlement pour la cour commune de la ville d'Embrun et de Chorges fait par Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, et Pastor, archevêque d'Embrun ; il y est porté, entre autres choses, que nul habitant desd. lieux n'y pourra être juge.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 60.

34690 Avignon, 24 septembre 1346.

Clément VI demande à l'archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné Viennois, de faire cesser les exactions dont sont victimes les habitants du château des Piles de la part du châtelain et des officiers de Nyons.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), original parchemin, couverture intérieure.

34691 Grenoble, 24 septembre 1346.

Noble Guillaume de Valserres, fils de feu Lantelme de V-s, coseigneur de Jarjayes, dam., reconnaît Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, résidant au-delà des mers, tenir en fief franc, noble, antique et bien conditionné la 4e partie du tiers du château, mandement et territoire de Jarjayes, avec juridiction, et son avoir aud. mandement, etc. Il en prête hommage lige... Ind. 14. *Acta ap. Gracionopolim*, dans l'église des frères Prêcheurs ; présents : Guillaume de Roin, Hugues Bernardi, Guigues Falavelli, chevaliers, Gerio d'Imola, doct. en droit, et Jacques Faverii, clerc du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xv, 30 ; B. 2958, 52. *Invent. Gapençais*, 417-8. = Roman, 225a.

34692 Grenoble, 25 septembre 1346.

Guillaume de Valserres proteste ne vouloir causer aucun préjudice par sa reconnaissance de la veille ; même réserve du lieutenant. Fait en la maison des frères Prêcheurs de Grenoble ; présents : Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat. d. en d., Hugues Bernardi et Guillaume de Roin, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xvb, 30b.

34693 Grenoble, 25 septembre 1346.

Henri (de Villars), etc., relate que le dauphin avait nommé Raymond Falavelli, jurisconsulte, député au conseil delphinal résidant à Grenoble, au salaire annuel de 200 flor. ; voulant exhonérer le dauphin, il constitua (10 mars préc.). R. F. juge de la cour commune de Grenoble aux gages de 40 flor. d'or ; il y ajoute la garde du sceau et des clefs des archives conservées en l'église St-André de Grenoble, pour laquelle il aura 60 flor. *Dat. Gracionopol. ;* assistants le prieur de St-Donat et le commandeur de Navarre. G. Fruti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxiijb, 40b.

34694 25 septembre 1346.

Hommage au duc (= comte) de Savoie par Bertrand de Taulignan, de la maison forte de la Godinière, située à St-Hilaire de la Côte-St-André.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 718a.

34695 Grenoble, 26 septembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux juge et procureur du Faucigny qu'il a appris avec déplaisir que des châtelains et autres officiaux de cette terre usurpent sur l'office du juge, ce qu'il défend sous peine de privation de leurs offices. *Dat. Gracionop., per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xiij-iiij, 20-1.

34696 Nice, 27 septembre 1346.

...15 ind. Jean Medici, moine de St-Pons, hors de Nice, rappelle le chapitre provincial tenu naguère au château de *Montilis* (Montélimar ?) par les abbés, chapitres et couvents des monastères de moines noirs des provinces de Vienne, Arles, Aix et Embrun, par ordre du pape.

Cais de Pierlas (E.), *Chartrier de St-Pons*, 170-5.

34697 Grenoble, 27 septembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte (de Lyon), lieutenant du dauphin, ordonne aux auditeurs des comptes delphinaux de solder à Aymon de Claix *(Claysio)*, chanoine de Grenoble et auditeur desd. comptes, 30 flor. delphin. à lui gracieusement donnés en sus de ses gages. *Dat. Gracionop., per dom.*, assistants Pierre Durandi, jurisconsulte, trésorier delphinal. H. Moteti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), 1b, 8b.

34698 Grenoble, 27 septembre 1346.

Henri (de Villars...) rappelle au conseil delphinal qu'à la suite des débats entre Aynard de la Tour chevalier, seigneur de Vinay *(Vignaici, V-ayci)*, et Odobert, seigneur de Châteauneuf, il a mis sous la main delphinale la bâtie *(bastita)* construite au mandement de Vinay, un bois contencieux aux confins des mandements d'Armieu *(Armef)* et de St-Quentin. Occupé d'autres affaires, il le charge de mander les parties devant lui et de mettre fin au débat, défendant de faire aucune *novilas* d'ici à la fête de St-Michel et durant l'année suivante. *Dat. Gracionop., per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, G. de Morges, G. de Royns, etc. So. Folquerii.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), jb, 8b.

34699 Grenoble, 27 septembre 1346.

Injonction d'Henri (de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné), au châtelain de St-Denis *(S. Dyonisii)*, de faire payer aux bourgeois de Villars, St-Denis de Ambutris, de Betaris et de Leymenz (Lémenc), le droit de vingtain par eux dû au dauphin à cause de leurs libertés et de les quitter, moyennant ce, de 30 sols annuels pour droit de garde et gélinage, etc. *Dat. Gracionopoli, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, Hugues Bernardi, Guigues Falavelli, Franç. de Revel, chev., Michel de Césane *(Sesana)* et Ar. Riperie. Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), x, 17. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 44a.

34700 Moirans, 28 septembre 1346.

Henri (de Villars), confiant comme le dauphin dans la fidélité et l'affection de Jean de Chissé, évêque de Grenoble, lui confie à titre privé l'administration des châteaux de Villars et des lieux de Simandres, Villevielle et Montrond, et des biens du dauphin en la sénéchaussée de Beaucaire ; ordonnant aux officiaux, etc. ; serment. *Dat. Moyrenci, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, Etienne de Roux *(Ruffo)* et Pierre Durandi. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), 1ᵃ, 8ᵃ.

34701 Moirans, 28 septembre 1346.

Henri (de Villars), sollicité par les nombreuses vertus d'Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier et docteur ès lois, depuis longtemps conseiller du dauphin et juge mage de l'hospice delphinal et de tout le Dauphiné, l'agrège au conseil delphinal résidant à Grenoble, sans dérogation à ses honneurs et offices. *Dat. Moyrenci, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat et Pierre Durandi. G. Frumenti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), ijᵃ, 9ᵃ.

34702 (Moirans, 28 septembre 1346).

(Henri de Villars) mande au châtelain du Champsaur de solder à Etienne (de Roux) 100 flor. pour ses gages.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), ijᵃ, 9ᵃ.

34703 Verdun, 30 septembre 1346.

Charles, élu roi des Romains, délègue Aymar (de Poitiers), comte de Valentinois, et quinze autres plénipotentiaires pour renouveler au St-Siège les promesses qu'il avait faites au sujet des usurpations de son grand-père, des litiges avec le roi de France et de la lutte contre Louis de Bavière.

Theiner, *Cod. dom. temp. s. Sedis*, II, 172. = Böhmer-Huber, *Reg. imp.* VIII, 24-5, n° 252.

34704 Verdun, 30 septembre 1346.

Le même ordonne aux mêmes de prêter serment de fidélité au pape et de solliciter pour lui les honneurs du sacre et le couronnement.

Muratori, *Antiq. Ital.* VI, 99. = Böhmer-Huber, *Reg. imp.* VIII, 25, n° 253.

34705 30 septembre 1346.

L'évêque (de Grenoble) doit instituer dans l'église d'Aix *(de Aquis)* un prêtre séculier et non régulier. Pierre de Cohia (not.).

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), O. xxxv, 217ᵃ.

34706 30 septembre 1346.

Testament de noble Jean de Guiffrey, fils de Guillaume de Morêtel ; il fonde dans l'église de Morêtel un anniversaire de 20 sols bons Viennois anciens ; il institue héritier universel son neveu Guigues Guiffrey, fils d'Amédée, et fait des legs à ses autres neveux Guillermon et Jean Guiffrey, fils de Guigues, et Guillaume Guiffrey, fils d'Amédée. Jacques Eymin, not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

34707 Avignon, octobre 1346.

Clément VI fait un nouvel appel à la concorde.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 221.

34708 (Grenoble, octobre 1346).

Supplique adressée à l'archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, par les hommes de Sommières *(Simidr.)* et au nom de ceux de Montredon *(Montis Rotundi)*, Goudargues *(Galasanicor.)*, *Busanhanic.*, Campagne *(Campanor.)*, Garrigues *(Garrigar.)* et de tous ceux du bailliage *(bayliagii)* de Montredon, ainsi que de Villeveyrac ? *(Ville-Veteris)* et Gavernes, soumis à la juridiction du dauphin. Le 1ᵉʳ du présent mois, maître Berengarius Rogerii, fermier des émoluments de la cour de Sommières et lieux dits, jusqu'à 60 sols, dans son intérêt et au préjudice du dauphin, et des habitants, fit publier défense de faire paître les animaux dans les vignes des autres, dans les terres où il y a des arbres, sous peine de 60 s. contre la coutume ; défense sous la même peine d'établir des banques contre les murs d'autrui ; le dauphin qui percevait 90 livr. de menus bans sur les ventes du marché, en percevra au plus 40. Ainsi le domaine delphinal dépérit, mais le fermier s'en occupe peu pourvu qu'il perçoive ses bans. Il saisit les biens des habitants sans les prévenir ; il a fait une foule d'autres publications n'excédant pas 60 bans, fraudant le patrimoine delphinal. De tout temps les marchands viennent vendre leurs animaux et achètent aux habitants des légumes, *esmas*, fourrages aux foires de Sommières ; ils en sont ainsi empêchés. Le fermier interdit de vendre les grains après l'heure de midi. Pour ses publications, il a indûment levé une taille de 10 s. ; il porte préjudice aux fermiers des bans delphinaux. Ils supplient l'archevêque de révoquer les publications du fermier, dans l'intérêt de la chose publique, pour l'amour de Dieu, la justice et la piété ; d'envoyer sur les lieux le juge des appellations, avec pouvoir d'établir des tailles si elles sont nécessaires. Sinon, ils seront obligés de mendier ou de quitter la terre delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xxxvjᵃ-ij, 43-4.

34709 Avignon, 3 octobre 1346.

Collation de la commanderie d'Alais *(Alesto)*, ordre de St-Aug., gouvernée par un chanoine du monast. de St-Antoine de Viennois. — Cf. 6 oct.

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 672.

34710 Vienne, 5 octobre 1346.

Henri (de Villars) défend aux syndics et consuls des communautés du Queyras *(Quadracii)* de solder sur la pension qu'ils font annuellement au dauphin. *Dat. Vienne, per dom. orethenus.* Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), ijᵇ, 9ᵇ.

34711 Vienne, 5 octobre 1346.

Henri (de Villars) mande au conseil delphinal résidant à Grenoble, de recevoir le procureur d'Odobert seigneur de Châteauneuf, des inimitiés le retenant en Graisivaudan et des affaires en Viennois. *Dat. Vienne, per dom.*, assistants le commandeur de St-Paul, Amédée de Rossillon et Aynard de Rossillon. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalph.*), ijᵇ, 9ᵇ.

34712 Romans, 5 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande au conseil delphinal résidant à Grenoble de recevoir d'Odobert seigneur de

Châteauneuf, chevalier, caution d'observer la paix imposée dans sa lutte contre Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, chev. *Dat. Rom.*, assistants les commandeurs de St-Paul et de Navarre, François de Revel et P. Durandi, trésorier du Dauphiné. *Exped.* Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xvj^{b}, 23^{b}.

34713 (Avignon), 6 octobre 1346.

Collation de la précentorie d'Alais (Alet), dioc. de Nîmes, à Mathieu Contesson, chan. de St-Antoine, commandeur de Bagnols-sur-Cèze, dioc. d'Uzès ; l'abbé de St-Antoine lui fait une pension de 30 flor. d'or. — Cf. 3 oct.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 769.

34714 Vienne, 6 octobre 1346.

Henri (de Villars) mande au conseil delphinal résidant à Grenoble de citer devant lui des marchands de Grenoble, Andrevon de Romans, Pierre Marchi et autres, qui se plaignaient de Nicolas Piamontani, gérant la monnaie de Crémieu pour Pierre Fabri et Ottholin Lazari, maîtres des monnaies delphinales. *Dat. Vienne, per dom.*, assistants : François de Revel, chev., et Pierre Duranti, trésorier du Dauphiné. Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), iij^{a}, 10^{a}.

34715 Vienne, 6 octobre 1346.

Henri de Villars confirme la composition et transaction du 19 sept. avec Guigues Pellicerii, de Vizille, au sujet des fausses mesures de ses *mugnerii* aux moulins de Vizille, et des substituts des mistralies et banneries au mandement de Vizille, pour lesquels il devait au dauphin 1000 flor. d'or. *Dat. Vienne, per dom.*, assistants : François de Revel, chev., et Pierre Duranti, trésorier du Dauphiné. Jo Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), viij, 15.

34716 Vienne, 6 octobre 1346.

Henri (de Villars) donne à Guigues Pellicerii, de Vizille, chevalier, sur la somme de 1000 flor. d'or que celui-ci lui devait ou à Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisc., trésorier du Dauphiné, quittance de 500 flor. d'or assignés à Aymaron Alamandi, damoiseau, son gendre, châtelain de Beaufort, en déduction d'une dette du dauphin. *Dat. Vienne, per dom.*, assistants *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), viij^{b}, 16^{b}.

34717 Vienne, 6 octobre 1346.

Une enquête avait déféré à la cour delphinale de Crémieu Jean Estevenin, de Mianges, son fils Jean et son neveu Etienne E-n, qui le jour de Pâques attaquèrent Pierre du Puy *(de Puteo)*, prêtre et curé de Mianges, dans le cimetière, le frappèrent d'une pierre au front et lui firent d'autres blessures dont il mourut le mardi après l'octave de Pâques, puis frappèrent sa domestique; ils obtiennent d'Henri de Villars, etc. confirmation d'une composition faite sur ces crimes, moyennant 200 flor., qui furent livrés sur son ordre à Pierre Duranti, de Chabeuil, jurisc., trésorier du Dauphiné. Mandat aux baillis, juge et procureur de la terre de la Tour, aux châtelains de Crémieu et de Colombier... *Dat. Vienne, per dom.*, assistants, Amédée de Rossillon, A. de Briord et François de Revel, chevaliers. Jo Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xv, 23.

34718 (Octobre 1346).

Ordre au châtelain du Champsaur de solver à Jean de Gex *(Gayo)* 90 flor. d'or que le dauphin lui devait pour le restant de ses gages.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xvj^{a}, 23^{a}.

34719 (1346).

Mémorial adressé à l'archevêque et comte de Lyon, régent le Dauphiné, des fraudes commises par Benenatus, gabellateur de Serve *(Cervia)*, sur le péage par terre sur le Rhône et au péage de la Roche-de-Glun *(Cluy)*.

Arch. de l'Isère. B, 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), viij^{bis}, 16bis.

34720 Vienne, 7 octobre 1346.

Henri de Villars, etc., constitue Jean Cuynardi ou Cugnardi, de Crémieu, mainier *(maygnerium)* et familier général des terres et baronnies de la Tour et de Valbonne; ordonnant aux baillis, juge, procureur et autres officiaux... Serment. *Dat. Vienne, per dom.*, assistants : le commandeur de Navarre, A. de Ross. et Albert de Briord, chevaliers. Johannes Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xiiij^{b}, 21^{b}.

34721 (Octobre 1346).

Ordre à Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, de solder à Lantelme Aynardi, chevalier, 80 flor. d'or que le dauphin lui devait pour le restant de ses gages, plus 54 dus par le même pour acquisition de 2 pavaillons.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xvj^{a}, 23^{a}.

34722 Thionville, 7 octobre 1346.

Lettre de Charles, élu roi des Romains, roi de Bohême et comte de Luxembourg à son parent Humbert, dauphin de Viennois et comte. Il lui envoye son allié Gautier de Montélimar *(Montilio)*, qui lui rappellera la déférence dont il a usé envers l'empire et l'assurera de son désir de chercher son honneur. *Dat. in Theonis-Villa*...Sceau du marquisat de Moravie. - *Recolenda fidei.*

Inséré dans la lettre du 29 déc. suiv. — Arch. de l'Isère, B. 3218, xxxix^{a}, 45^{a}. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 585-6; *Hist. de Dauph.* II, 539-40. = Böhmer-Huber, *Reg. imp.*, VIII, 25, n° 259.

34723 Vienne, 7 octobre 1346.

Après une paix affermie par Aymar s^{r} de Roussillon et Guichard s^{r} de Montagnieu, entre Humbert d'Illins et Guigues d'Illins, frère d'Aymon, alors cos^{r} d'Illins, au sujet de leurs débats, ensuite corroborée entre Humbert et Aymon, successeur de Guigues, par Milon s^{r} de Noyers et le seigneur de Joinville *(Jam Vile)*, de graves « nouveautés » surgirent entre eux. Pour mettre fin à ces scandales, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, vicaire et lieutenant du dauphin Humbert, comte de Vienne, combattant au-delà des mers contre les Turcs infidèles pour l'exaltation de la foi orthodoxe, et Amédée de Roussillon, cos^{r} du Bouchage, chev., vicaire au temporel de B(ertrand), archevêque et comte de Vienne, signifient à H. et A., hommes liges de ces comtes, d'observer la paix et la tranquillité. Aymon possédera la maison, places, plassages et pareries qu'avait son frère Guigues au château et bourg d'Illins ; les « nouveautés » seront ramenées à l'état primitif; les dommages appréciés par Amédée de Roussillon et Am-

blard de Briord, chev.; dans les doutes on recourra aux archevêques. Ratification par les intéressés, qui désignent pour fidéjusseurs Girard s^r d'Anjou, Amédée de Roussillon, Amblard de Briord, Dronet de Vaulx, s^r de la Terrasse *(Terracie)*, Roland de Veaunes *(Veana)*, François de Revel et Humbert d'Amaysin. *Acta ap. Viennam*, dans le chapitre du monastère de St-Pierre hors la porte; présents : Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Aymon de Genève, Hugues d'Anjou, Hugonet Liatardi, Jean de Malleval, Jean de Seyssuel, damoiseaux, Jacques Faverii, de la Mure, et Jean Nicoleti, de Crémieu, notaires.

Arch. de l'Isère, B. 2615, xvj-ij, 31-2; B. 2974 (*Copie Instr. Terre Turris*), IIII^xx xj-iiij.

34724 Saint-Pierre hors Vienne, 7 octobre 1346.

Mathieu de Paladru, damoiseau, reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert résidant au loin, tenir en fief des cens au mandement du château de Moras et à Villeneuve de Roybon, une maison avec vigne et pré à Moras, sauf hommage au seigneur d'Anjou. Il prête hommage lige... Ind. 14. *Acta ap. Viennam*, dans le monast. de St-Pierre hors la porte; présents : Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Amblard de Briord, s^r de la Serrâ *(Serrata)*, et Humbert d'Amaysin, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xviij, 35; B. 2974, 91. *Invent. St-Marcellin*, I, 986-7,-9, II, 1663-4.

34725 Saint-Pierre hors Vienne, 7 octobre 1346.

Henri de Villars... Jean Cugnaud..., *ap. Viennam*, dans le monast. de St-Pierre hors la porte.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*); B. 3218, 14^b.

34726 9 octobre 1346.

Compte de Guillaume Henri, procureur delphinal de la terre de Faucigny, depuis le 2 déc. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 117-8.

34727 Villeneuve de l'île de Rhodes, 12 octobre 1345 [1346].

Lettres d'Humbert dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, aux bailli et juge de Viennois et au châtelain de Moirans. Voulant éviter aux frères Mineurs de Moirans, qu'il a sous sa protection spéciale, les importunités des séculiers, et que leurs maison et jardins soient secrets et séparés du bruit de la ville, il défend de construire sur les murs qui les closent, ni d'y percer des fenêtres ou autres ouvertures, et de supprimer celles pratiquées depuis trois ans, sous peine de déposition du châtelain. Les Mineurs sont autorisés à perforer les murs près du sol pour faire écouler l'eau qui les a inondés, et construire sur les murs ou y prendre appui sans les endommager. Défense de démolir *(erompere)* le fossé qu'il leur a donné (31 juil. 1337), d'y détourner de l'eau bourbeuse, sous peine de 20 sols applicables au dauphin. *Dat. in Villa Nova de insula Rodis...* 14^a ind. Sceau, par le seigneur, assisté de François de Palma, professeur des droits, chevalier, et frère Jean Revolli, confesseur. — *Qui vacantes.*

Arch. de l'Isère, B. 2977, f° 624-5. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1110-1.

34728 Rhodes, 12 octobre 1345 (= 1346).

34729 Avignon, 14 octobre 1346.

Bulle du pape Clément VI confirmant la fondation par le dauphin Humbert du monastère de Montfleury en l'honneur de s^t Pierre martyr au dioc. de Grenoble pour 80 religieuses, qui vivront sous la règle de s^t Augustin et la direction des frères Prêcheurs... *pontif a° 5.* — *Monet animum.*

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 364; B. 4324, cop. (*Invent.* IV, 185^a). = GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 771.

34730 (Avignon), 14 octobre 1346.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Viviers à Pierre de Mornacho, neveu du cardinal Guillaume (Curti).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 770.

34731 Romans, 14 octobre 1346.

Henri (de Villars), sur la recommandation de sa consanguine noble Eléonore *(Helinor)*, veuve de magnifique Jean de Montluel, révoque comme notaire du château et dépendances de Montrigaud m^e Guillaume dit de Rochefort et le remplace par Jean Ruppis, fils de Michalon R-s de M-d; mandant aux juge et procureur du Viennois et au châtelain de Montrigaud, *per dom. orethenus exped.* Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), x^b, 17^b.

34732 Romans, 14 octobre 1346.

Henri (de Villars), sur les réclamations des officiaux de l'évêque et comte de Valence et Die, enjoint aux châtelains et autres officiers et sujets delphinaux de Châbeuil, St-Nazaire et Pisançon de s'abstenir de toute nouveauté jusqu'à Noël. *Dat. Romanis, per dom.*, assistants le prieur de Saint-Donat et Pierre Durandi. G. Frumenti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. delphin.*), xj^a, 18^a.

34733 Grenoble 14 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc. atteste qu'en présence d'Aymon de Claix *(Claysio)*, chanoine, Jacques de Die *(Dya)*, chevalier, et Guillaume Pilati, auditeurs des comptes delphinaux, Jacques Faverii, notaire clerc du dauphin, trésorier de l'argent assigné au dauphin par les gens du roi sur le commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez *(Ruthen.)*, de la Toussaint 1345 au 8 févr. suiv., et de ce jour où il fut créé trésorier au présent; il reste devoir au prince 487 flor. gros poids de Florence. *Dat. ut supra, ap. Gracionop., per dom.* H. Moteti, Jo. Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*, xvij^b, 24^b.

34734 La Côte-St-André, 14 octobre 1346.

Ind. 14, reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Jean Galos, de Boissieu *(Bussiaco)*, sauf la fidélité qu'il doit au seigneur de Boissieu, pour des possessions dans le mandement d'Ornacieux *(Ornacei)*, etc. *Act. ap. Costam.* devant l'office *(operator.)* de Barthélemy. Témoins. Antoine de Theys, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 14 août.

34735 Avignon, 15 octobre 1346.

Clément VI confirme la réforme du chapitre de Trois-Châteaux, réduisant à dix chanoines et trois hebdomadiers le nombre actuel de plus de 38 chanoines, confor-

mément à la délibération du 17 janv. (n° 31718), à laquelle participèrent seulement 12 chanoines, auxquels 8 absents s'adjoignirent. — *Ecclesiarum et monast.*

BOYER, *Hist. cathédr. St-P.-T.-C.* 128-9. *Gallia christ. noviss.* IV, 151-2, nos 331. = CHORIER, *Estat polit.* II, 177. *Gallia christ. nova*, I, 720.

34736 Avignon, 15 octobre 1346.

Clément VI autorise Dragonet [de Montauban], évêque de Gap, à disposer par testament de 3000 flor. d'or en biens meubles licitement acquis par lui pour son église, nonobstant sa profession de religieux bénédictin. — *Quia præsentis.*

ALBANÉS (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, V, 406-7 (à part, 6-7*) ; — *Gallia christ noviss.* IV, 135-6, n° 288.

34737 Chomérac, 15 octobre 1346.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par noble damoiselle Agnès *(Agnesia)*, de Chambarlhac, veuve de Raynaud Manescoci, pour son avoir au mandement de Durfort et divers cens, etc. *Act. Chalmayracii*, en la salle près la chapelle de la forteresse ; témoins : Bermond sr de la Voulte, Guillaume Cornilhani, chevaliers, Ponce de Sampson, prévôt de Cavaillon, Armand de Rochemaure *(Rupem')*, dam. Raymond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxvij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 506.

34738 Chomérac, 15 octobre 1346.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Armand de Langeac *(Lanzeacio)*, damoiseau du mandement de St-Alban, dioc. de Viviers, pour son avoir aux châteaux et mandements de Barre, St-Vincent et Andance *(Andoncia)*, sauf ce qui était dans les limites des héritiers d'Austorges de Geys, avec ses maisons, chazaux, jardins et vignes et env. 30 setérées de terre labourable, plus ce qu'il avait aux châteaux et mandements de St-Alban, Baix, le Pouzin et Tournon, etc., sauf ce qu'il tenait en emphytéose d'autres nobles ; plus en emphytéose du comte la propriété dite Laninhassa à la Traverssa. *Acta ap. Chalmayracum* au royaume, à l'entrée du château ; témoins : Bermond d'Anduze, sr de la Voulte, Aymar de Taulignan, sr de Rochefort, chevaliers. Pons de Sampson, prévôt de Cavaillon, Guillaume Laroacha, prieur de Saillans, Armand de Rochemaure, damoiseau. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxviij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 552.

34739 Romans, 15 octobre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, mande à Arnaud Ripperie, jurisc., conseiller delphinal, de terminer une affaire entre Pierre Painchaud, chevalier, au nom de son fils Pierre, et Guillaume de Rame, chev., procureur de Reynaude, fille de feu Celley Celley *(sic)*, au sujet de la possession du châtelain du Poët *(Poyeto)*. Il y avait eu appellation devant Jean du Pont, doct. ès lois, Guigues de St-Marcel, sacristain de Gap et prieur de Leucio. *Dat. Rom. per dom.*, en conseil ; assistants : le commandeur de St-Paul, François de Revel, F. de Cagnio et P. Durandi. G. Frumenti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxj*, 23*.

34740 15 octobre 1346.

Vente par Jeannon Ramusii, Margaronne sa sœur et Jean Gauterii son fils à Andrevon du Château, dit Barleti, de 2 setiers de froment de cens, avec domaine direct, du fief du seigneur de Vinay, au prix de 11 flor, 8 gros. Jean Trollioti not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1788.

34741 Romans, 16 octobre 1346.

Henri (de Villars) mande à Pierre Duranti, de Chabeuil, jurisc., trésorier du Dauphiné, qu'en vertu d'une sentence rendue contre lui, Duranti, alors procureur delphinal, par Arnauld de Vénasque, prieur de Lagrand. *(Aregrandis)*, Jacques Brunerii, doct. ès lois et François de Cagnio, jurisc., ès deux droits, inquisiteurs et réformateurs, chargés d'apaiser les réclamations en Dauphiné, il ait à payer sur son premier compte à Chabert Hugonis, doct. ès lois, hebdomadier de St-Just de Lyon, fils de feu Bernard Hugonis, bourgeois de Lyon, 76 livr. et 14 s. pet. Tournois, qu'on reconnut être dus audit Bernard, pour vente de cendal *(cendalis)* et de velours *(vellueti)* à Henri Dauphin. *Dat. Romanis, per dom. oreth. ;* présents : le prieur de St-Donat et François de Revel, chevalier. Jean Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xij, 19.

34742 Romans, 17 octobre 1346.

Noble Antoine Abrivati, d'Embrun, pour lui et comme procureur (16 juin préc.) de son frère Pons, héritiers par moitié de leur père Jean A-i, déclare à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, résidant présentement au loin, tenir du prince ce qu'ils possèdent au château, district, et territ. de Savine *(Sabina)*, et au territoire et district de Baratier. Ils sont tenus de fournir 3 chevaux et 2 coursiers au prince dans ses cavalcades. Antoine rend hommage lige. Ind. 14. *Acta ap. R-nis* en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît de Cessieu *(Sayssiaco)*. Guillaume Bâtard, sr de Frumeyer, et Girard de Theys, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xix-x, 36-7. *Invent. Embrunois*, 33, 300-1,-6. = ROM. 225*.

34743 Romans, 20 octobre 1346.

(Henri de Villars) commet la châtellenie de Beaurepaire *(Belli Repayrii)* à Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*, chevalier. Serment. *Datâ Romanis*, assistants : Amédée de Rossillon, Guillaume de Royn et Pierre de Vurz. G. Fruti. — Exécutoire aux enfants de Jean de Boene et à ceux qui tiennent ce château.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xixb, 26b.

34744 Romans, 21 octobre 1346.

Henri (de Villars) mande au châtelain de Césane *(Sesane)* de maintenir Albert de Voissant *(Voyssenco)*, dit Galliart (*Gallard.*), damoiseau, en possession de la mistralie et son office de Césane à lui concédée par le dauphin Guigues « *memorie recolende* ». *Dat. Rom., per dom.*, assistants : le commandeur de Navarre. Amédée de Rossillon, Lantelme Aynardi, G. de Royn, François de Revel, chev. Joh. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xijb, 19b.

34745 Romans, 21 octobre 1346.

Henri de Villars, etc., compatissant à Guillelme, veuve d'Henri de Drens, chevalier, récemment décédé, ordonne aux bailli et juge de la terre de la Tour, et aux châtelains de Quirieu et de Sablonnières de maintenir à cette veuve les biens, possessions et moulins que son mari possédait à sa mort à Sablonnières et à Lancin. *Dat. Rom., per dom.*, assistants *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xiij^{x}, 20^{r}.

34746 Romans, 21 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc.. constitue à François Stephani, docteur ès lois, juge ordinaire de Somières *(Simudr.)*, Ville-Vieille et Montrond, 30 flor. d'or de salaire pour cet office ; mandant aux bailli, vicaire et fermiers *(arrendatores)*... *Dat. R-nis, ut supra*... G. Bastardo, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xiij, 20.

34747 Romans, 22 octobre 1346.

Henri (de Villars), sur la recommandation de sa sœur Anne de Viennois, princesse d'Orange *(Auraice)*, à qui le dauphin avait concédé les revenus du château et châtellenie de la Vallouise *(Vallispute)*, y nomme comme notaire Hugues Alberti ; mandant aux bailli, juge, procureur du Briançonnais et au châtelain de la Vallouise... Promesse et serment ; il payera 2 flor. d'or de pension. *Dat. Romanis, per dom. orethenus.* G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), ix^{x}, 16^{r}.

34748 (Avignon), 23 octobre 1346.

A la demande du chevalier Pierre d'Ampuis, bailli d'Auvergne, l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, le prieur de St-Donat et Gilles de Montchenu, chan. de Vienne, sont chargés de faire recevoir Marie d'Ampuis, sa fille, dans le monast. de Soyons, o. s^{t} B., dioc. de Valence, et son autre fille Marquise, dans celui de St-André de Vienne, o. s^{t} B.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 773-4.

34749 Romans, 25 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc., pour récompenser de ses services envers le dauphin François dit Espagnol, vallet et *brennerius* de l'hospice du dauphin, lui confère les offices de la bannerie de Beaumont et de la foresterie de Baner, mandement de Beaumont : mandant... *Dat. R-nis, per dom. ;* assistants les commandeurs de St-Paul et de Navarre, François de Revel, chev., et P. Durandi, trésorier du Dauphiné. Jo Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218, 18^{b}.

34750 Romans, 25 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc. fait remise des peines encourues dans le débat au sujet des limites des territoires et mandements des châteaux de Montfalcon et de Viriville, entre Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, et le seigneur de Viriville, son consanguin. *Dat. Rom., per dom.*, assistants le commandeur de Navarre, François de *Ravello*, Franç. de Cagnio, Pierre Durandi et Guillaume Bastardi, G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xvij-iij, 24-5.

35751 Romans, 25 octobre 1346.

Henri de Villars, etc. ordonne aux syndics ou procureurs de la châtellenie de la Vallouise *(Vallis Pute)* de solder à Jean Amandrini, clerc du dauphin, 25 flor. d'or viagers à lui donnés par Anne de Viennois et Raymond de Baux, princesse et prince d'Orange *(Aurasice)*. *Dat. Rom.*, assistants les commandeurs et François de Revel. G. Frum.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xviij^{x}, 25^{r}.

34752 Romans, 25 octobre 1346.

Didier *(Disderius)* de Pellafol, jurisconsulte, est constitué juge de Vienne et du comté de Vienne et autres lieux delphinaux au-delà du ruisseau d'Oron *(Oronis)*, au salaire habituel ; assistants les commandeurs de St-Paul et de Navarre, François de Revel, chev., François de Cagnio et Pierre Durandi. Jo. Nicoleti. — Ordre à Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)* d'expédier à Didier les sceaux de cette judicature et son office.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xviii^{x}, 25^{r}.

34753 Romans, 25 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc. assuré de la fidélité et diligence de Guillaume Bastardi, seigneur de Furmeyer (*Furmierii*), chevalier, lui concède l'administration du château et châtellente de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)*, au salaire habituel. Promesse et serment. Ordre de résider avec sa femme et sa famille. *Dat. Rom., per dom.*, assistants *ut supra.* Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xviij-ix, 25-6.

34754 Romans, 25 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc. ordonne à Jean Tardivi, de St-Marcellin, vice-châtelain de la Roche-de-Glun, de livrer ce château et châtellenie à Guillaume Bastardi, seigneur de Furmeyer *(Furmierii)*, chevalier, après serment entre les mains du viguier ou châtelain royal de Ste-Colombe. *Dat. ut. supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xix^{b}, 26^{r}.

34755 Romans, 25 octobre 1346.

Henri (de Villars), etc., assuré de la légalité, science, probité et diligence de Guillaume Garini, de Briançon, jurisconsulte, le constitue procureur delphinal fiscal dans les bailliages et judicatures du Viennois en deçà et au-delà de l'Oron *(Ourone)*, et au comté de la cité et district de Vienne, au salaire accoutumé, lui donnant tous pouvoirs. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants les commandeurs de Navarre et de St-Paul. Franç. de Revel, Guill. Bastardi, Franç. de Cagnio et Pierre Durandi, G. Frumenti. — Exécutoire à son prédécesseur Jacques Bonielli, jurisconsulte, qui lui remettra les enquêtes, informations et écritures quelconques touchant la cour delphin.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxx-j, 37-8.

34756 Romans, (avant 26 octobre) 1346.

On reçoit la réponse du dauphin, apportée par Lantelme Aynard et Jean de Gex, à la lettre de fin juin précéd.

Chevalier (U.), *Choix doc. hist. Dauph.* 115.

34757 (Avignon), 26 octobre 1346.

Armand, abbé du monast. de St-André, dioc. d'Avignon, nonce apostol., est envoyé dans le diocèse de Vienne pour mettre la paix entre Adémar de Roussillon et Aynard d'Anjou, chevaliers Viennois.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 775.

34758 Romans, 26 octobre 1346.
Henri de Villars... *dom. principisse...*
Arch. de l'Isère, B. 3218, 19b.

34759 26 octobre 1346.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Lantelme Eynard, pour plusieurs cens aux mandements de Montmeyran et Upie, 30 setiers blé qu'il prenait sur les moulins du comte, en suite du don à lui fait par celui-ci, son avoir auxd. mandements à lui donné par Guichard, seigneur de Clérieu, sauf les hommages qu'il devait au dauphin et à l'abbé de St-Antoine, etc.
Invent. Valentinois, III, 438 : V, 56ob : II, 375 : III, 669.

34760 Romans, 27 octobre 1346.
Henri de Villars, archevêque de Lyon, régent du Dauphiné, mande au juge mage de la cour du Viennois et au châtelain de St-Nazaire de prescrire aux Juifs et aux Lombards d'accorder aux cultivateurs un délai jusqu'à la récolte prochaine, et de s'abstenir de toute saisie de denrées et d'intruments aratoires. *Dat. Rom., per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre et P. Durandi, trésorier du Dauphiné. Jo. Nicoleti.
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxjb, 38. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 151 (à part, 24) ; *Rev. d'études Juives*, IX, 244.

34761 Avignon, 27 octobre 1346.
Jean de Lemps...
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxj, 32.

34762 Avignon, 27 octobre 1346.
Moras...
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxj, 32b.

34763 Romans, 27 octobre 1346.
Henri (de Villars), etc., voulant épargner des dépenses aux communautés de Moras et de Beaurepaire en procès au sujet du bois dit Buec franc, révoque la commission donnée au conseil delphinal résidant à Grenoble et assigne aux deux châtelains et syndics le lundi après l'octave de la Toussaint, *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre et Pierre Durandi, trésorier du Dauphiné. Jo. Nicoleti.
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxijb, 38b.

34764 Romans, 27 octobre 1346.
Henri (de Villars), etc., mande aux châtelains et autres officiaux de Villeneuve de Roybon que, durant le débat entre les communautés *(universitates)* de la châtellenie de St-Etienne-de-St-Geoirs *(S. Juers)* et de celle de Villeneuve, Jean de Lemps et Falconet dit Vilarii, damoiseaux, seront autorisés à user pour leurs hospices de l'*affoagium* dans la forêt de Chambaran. *Dat. R-nis per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre et Pierre Durandi. G. Fru.
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxjb, 38b.

34765 27 octobre 1346.
Acquisition d'une pension d'un flor. 1/2 d'or au profit de la chapelle de Aquis (à Vienne) ; Beczonis not.
Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 51b.

34766 (Avignon), 28 octobre 1346.
A. de Taulignan obtient pour son fils Adamar le prieuré de St-Pierre d'Eurre, o. de Cluny, dioc. de Valence, vacant par la mort d'André Mercier ; il laissera son prieuré de Montigny, dioc. de Soissons. — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 776.

34767 Romans, 28 octobre 1346.
Henri (de Villars), etc., mande au prieur du couvent des frères Augustins de Crémieu, à frère Mathieu de Boenc, à Deniset Patricz et à tous ceux qui ont une assignation au château de Quirieu, de se présenter devant lui le 1er décembre, où sera François de St-Germain, damoiseau, châtelain de ce château. *Dat. Rom., per dom.*, assistant le commandeur de Navarre. Jo. Nicoleti.
Arch. de l'Isère, B. 3218. (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxijb 39b.

34768 Romans, 28 octobre 1346.
Henri (de Villars), etc., charge Guillaume Fornerii, licencié en droits, procureur delphinal en cour Romaine, de recevoir à Avignon le serment d'Otolino Lazari, de Lodi *(Laude)*, maître des monnaies delphinales. *Dat. Rom., per dom.*, assistant le prieur de St-Donat. Jo. Nicoleti.
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxiijb, 40b.

34769 Romans, 28 octobre 1346.
Lettre d'Henri de Villars, archevêque-lieutenant, aux maîtres, gardes et inspecteurs des monnaies delphinales, portant règlement sur le seigneuriage, réduit à 14 et 10 sols, et sur une prompte fabrication de petits deniers noirs. Comme il y a peu de petits den. et d'oboles en Dauphiné, ce qui empêche beaucoup d'aumônes et autres choses intéressant le peuple, il sera frappé pour 80 marcs d'argent fin ayant cours de 1 den. ; avec un dauphin d'un côté et de l'autre une croix double, ne dépassant pas le cercle ; inscription identique à celle des monnaies sur lesquelles le dauphin ne perçoit rien. *Dat. Romanis ;* présents : le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre et Pierre Durandi. G. Frumenti.
Arch. de l'Isère, B. 2814, 76 ; B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xxxijb, 39b. — Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* (1854), 98-9.

34770 28 octobre 1346.
Bindanello reçoit de Jacques Faverii, trésorier du commun de la paix de Rodez, pour être payé de 231 flor. et 1 gros de quarton à l'Ascension ; assistants le prieur de St-Donat et le commandeur de Navarre. Jo. Nicoleti.
Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxviijb, 40b.

34771 28 octobre 1346.
Acquisition faite par Pierre de Biol d'une pension annuelle d'1 flor. d'or, de Jeanne, veuve de Michel Bugnon, imposée sur une maison en Frussin (à Vienne)... de Belluosco not., en deux extraits.
Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 228b.

34772 (Avignon), 29 octobre 1346.
Guillaume de Royn obtient pour François de Royn, moine de St-Martin-de-Miséré, de conserver le prieuré de St-Laurent de Beaumont, o. st A., dioc. de Gap, qu'il avait reçu ignorant la réserve du 3 mars 1345, du vivant du dernier prieur Raymond Chabert ; il résignera le prieuré de Champagnier, dioc. de Grenoble, et quittera le monast. de St-Martin pour celui d'Oulx, dont dépend Beaumont. — Exéc. : le prieur de St-Laurent de Grenoble, le doyen de Gap, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 777.

34773 (Avignon), 30 octobre 1346.

Adémar, évêque de Viviers, obtient pour son official et vieux serviteur Artaud de la Charrière, licencié en décrets, le prieuré de St-Pierre de Chabrillan, dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Thiers de Saou, dont il est moine ainsi que son prédécesseur Adémar ; il laissera l'hôpital des pauvres de N.-D. de la Blache, dépendant du même monast. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, l'abbé de Saou, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 780.

34774 (Avignon), 31 octobre 1346.

Arnaud de St-Médard le jeune est autorisé à échanger son prieuré de N.-D. de Montchaud *(Montecalvo)*, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, avec celui de St-Vincent de Taulignan, dioc. de Die, possédé par Arnaud de St-Médard l'ancien, chan. de St-Ruf. — Exéc. : l'évêque de Valence, l'abbé d'Aiguebelle, dioc. de St-P.-T.-C., etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 781.

34775 Embrun, 31 octobre 1346.

...Ind. 14... *ap. Ebredunum*, à la 2e porte du palais *(aula seu domus)* archiépiscopal, devant la chambre *Baulorum*, en présence de Guillaume de *Salvahaco*, doct. en droit, official et vic. gén. d'Embrun, Pasteur de *Ramo*, chan. de Viviers, covicaire d'Embrun, 2 chanoines de cette cathédrale. Jacques de *Mercato*, damoiseau et courrier de la terre archiépiscopale, et Raymond Giraudi, d'Embrun, not. ; on reproduit l'enquête du 5 sept. préc.

Fornier (Marc), *Hist. Alpes-Maritimes*, III, 364-5.

34776 Rhodes, novembre 1346.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, pour reconnaître les agréables services que lui a rendus pendant son voyage *(passagium)* son chapelain Humbert de Salettes, frère chartreux, annoblit ses frères *(germani)* Jacquemet et Périnet Vauterii, fils de feu Guillaume, Guillaume et Jean Vauterii, fils de feu Marin V. de Proulieu *(Proliaco)*, au mandement de St-Sorlin de Cuchet. Ils seront dispensés à l'avenir de toute *tallia, complinta, corvata, gayta, exchalgayta, focagio, cornagio, rentagio* et tout autre usage, en particulier de la taille de 4 sols Viennois ; mandant au bailli de la terre de la Tour et au châtelain de St-Sorlin de Cuchet..., aux auditeurs des comptes... Sceau. *Dat. in Rhodo...*

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 583-4 ; *Hist. de Dauph.* II, 537-8. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 779b.

34777 Grenoble, 4 novembre 1346.

...Ind. 14. Artaud de Beaumont, chevalier, au nom de son frère Amblard, seigneur de Beaumont et Montfort, Droudon de Vaux, seigneur de la Terrasse, Jean Ysoardi et Hugues Gonelli s'en remettent de leurs discussions entre les mains de François de Theys, Guillaume Grinde, chevaliers, Reymond Falavelli et François Andreæ, jurisconsultes. Ceux-ci décident qu'Amblard restera propriétaire des alpes *del Sueyl* et *del Ansaor* ou *Ansour*, qu'il a acquises du prieuré du Val-St-Hugon, mais on partage la juridiction entre lui et Drudon. Amblard gardera aussi l'hommage de Pierre Morardi, de Theys ; il percevra un péage à l'extrémité de sa terre de Montfort et du Touvet, conformément au privilège accordé par l'empereur Henri (VII) à Hugues Dauphin, seigneur du Faucigny, de la Terrasse et de Montfort. Droudon ne pourra exiger de corvées des hommes de Jean Isoard, Hugues Gonelli, etc. *Acta ap. Grationopolim*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Drouvet d'Entremont, Hugues d'Avalon, Morard d'Arces, etc., damoiseaux. Aymon Clavelli, de Montbonnot, not. imp. et delph.

Brizard, *Hist. généal. mais. Baumont*, II, 282-3.

34778 St-Laurent-du-Cros, 4 novembre 1346.

Pierre et Jean Magne vendent à Giraud et Jacques Arnaud, de St-Laurent-du-Cros, une terre aud. lieu, *ad pratum* la Costa, au prix de 9 flor., plus un cens au chapitre de Gap. Témoins. Guil. Andéoud, not. Fait devant la maison du notaire.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1720, orig. parch. (*Invent.* VI, 360-1).

34779 5 novembre 1346.

Hommage prêté à Hugues de la Roche, recteur du Comté Venaissin (au pape et à l'église Romaine) par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour les fiefs des châteaux de la Garde, Rac, Savasse, Châteauneuf-de-Mazenc, comme arrière-fief dépendant de sa directe ; ainsi reconnu par Hugonet Adhémar, comme aussi des arrière-fiefs de Montélimar, Sauzet et Roussas.

Arch. de l'Isère, *IIus Homagiorum per Reymondum Humberti* (B. 29), xl. *Invent. Valentinois*, III, 10b ; V, 208b : II, 9 ; III, 390-1.

34780 (Grenoble, 5 novembre 1346).

Supplique de Catherine Arthaude, veuve d'Agout de Baux, à l'archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois. Son mari avait reçu d'elle en dot certains biens, ce dont il témoigna dans sa dernière volonté, et lui laissa certains legs. Leur fils et héritier (Bertrand) de Baux, chevalier, légitimement requis, a refusé de restituer. Elle réclame sa dot conformément à la forme des statuts delphinaux nouvellement édités.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxv, 42.

34781 Grenoble, 5 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, communique au conseil delphinal résidant à Grenoble la supplique de Catherine Arthaude, veuve d'A. de Baux, chevalier, seigneur de Brantes et de Plaisians, et en ordonne l'exécution. *Dat. Gracionop.*, par l'évêque de Grenoble ; assistants Franç. de Theys, G. Tosquani, A. Ripperie, Ja. de Roux *(Ruffo)*. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxvb, 42b.

34782 Grenoble, 5 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, charge Guillaume Fornerii, licencié en droits, procureur delphinal en cour Romaine, de se rendre au lieu de Sommières *(Simidr.)* et apprécier la demande des gens de Sommières, Montrond *Galasanitar.* et autres à lui présentée par Guillaume Talonis ; mandant au bailli et autres officiaux et sujets delphinaux de Sommières, Montrond et Villevieille... *Dat. Gracionop.*, par l'évêque de Grenoble. F. de Theys, G. Tosquani, R. Fal., A. Ripperie et Ja. de Roux. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxvvj*, 43*.

34783 5 novembre 1346.

Reconnaissances passées en faveur de Béatrix de Gières, de la Terrasse, par des particuliers du mandement de Lumbin et la Terrasse. Guillaume Clément et Jean Chatain, nott.

Inventaire du Touvet, St-Vincent.

34784 Villard, 5 novembre 1346.

Nobles Amédée et Guigues de Vercors, frères, fils et héritiers de Guillaume, de la paroisse du Villard *(de Vilario)*, aux montagnes de Sassenage, dioc. de Grenoble, reconnaissent tenir en lad. paroisse des rentes, portant lods et ventes, du fief et directe d'Henri de Sassenage, chev., seigneur dud. lieu. Fait au bourg de Villard, en la maison neuve de Perret d'Auriol; témoins Jean Alamandi, etc. Guigues Martini, not. par commission de Pierre Gilini, jc., juge de la terre de Sassenage pour François, seigneur de S-e, chev., fils de feu Henri.

Arch. de l'Isère, B. 2958 (*Reg. XIV Graisivod.*), lij, 355-8. *Invent. Graisivaudan*, V, 53ᵃ.

34785 6 novembre 1346.

Bail à ferme des revenus delphinaux à Gap, passé à cette ville pour 3 ans, au prix de 33 flor. d'or par an.

Arch. de l'Isère, B. 3744 (*Invent.* III, 167ᵃ).

34786 Auberive, 7 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, compatissant aux gens de Queyras *(Quadracii)*, leur fait remise par le châtelain de ce bourg, de la moitié des condamnations qu'ils avaient encourues et donne quittance de l'autre moitié reçue de Jacques Andree par les mains de Laurent....., archiprêtre de Livron *(Liberonis)*. *Dat. Albe Rippe, per dom.*

Arch. de l'Isère, B. 3618 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxvij-iij, 44-5.

34787 Lavars, 8 novembre 1346.

Ind. 14, P[ierre] étant évêque et comte de Valence et Die. Françoise, fille de feu François Gillaberti, assure par serment être majeure de 14 ans, comme il paraît à son corps, et n'avoir pas de curateur; elle vend à Jean Raynardi, bourgeois de Die, la moitié d'une vigne ayant appartenu à son père François Gillaberti, sise *als* Fondevors, territoire de Die, touchant la voie publique de Die vers le pont de Pelagu..., au prix de 140 flor. d'or, poids de Piémont *(Podii montis)*, dont quittance. Serment sur les Evangiles; le chapitre de Die y possède le domaine direct, et perçoit 2 sols et 1 quarton au nom de Pierre Nebonis, recteur de la chapellenie de Jean de Coys..., le prieur de St-Marcel qui y a 1 ob. de cens... Approbation par noble Marguerite, femme de Garin de Revel. Fait *ap. Lavargium*, dans la maison de noble Garin; témoins : Librandon Fornerii de Mens, etc. (3) Hugues Rollandi, not.

Die, Bibliothèque de M. A. de Fontgalland, orig. parch., 61 lign.

34788 (Avignon), 8 novembre 1346.

Philippe de Varey, prieur de Chambost, dépendant d'Ainay, obtient le prieuré de Tullins, dioc. de Grenoble, vacant par la translation de Jacelme de Roussillon au grand prieuré claustral du monast. de St-Chef, dioc. de Vienne, dont dépend Tullins, vacant par la mort d'Hugues de Loras.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 784-5.

34789 (Grenoble, 9 novembre 1346).

Supplique à H(enri) de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, de la part de la communauté *Vallis Pratorum* en Briançonnais, en dissentiment avec celle de Briançon au sujet de la péréquation des clients. Le prévôt d'Oulx en avait été chargé, puis s'était récusé, sa commission n'ayant pas le sceau de la chancellerie; ils demandent pour commissaires Bert. Laurencii et Guillaume Grinde.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxviij, 45.

34790 Grenoble, 9 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, mande à Guillaume du Mas *(de Manso)* de faire justice aux gens *Vallis Pratorum* suivant leur supplique.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter Dalphin.*), xxxviij^{a}, 45^{a}.

34791 9 novembre 1346.

Aimar, comte de Valentinois, envoie sous la conduite de son oncle Aimar de Poitiers, seigneur de Veynes, le contingent de ses troupes en Saintonge contre les Anglais; Aimar fut fait prisonnier. Cf. nᵒˢ 31949 et 32212).

Faucon, *Librairie des papes d'Avignon*, I, ix. Chevalier (J), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307-8 (à part, I, 332).

34792 Venise, 10 novembre 1346.

Le sénat décide de donner 1000 ducats au capitaine de l'Union contre les infidèles.

Sanudo (Mar.), dans Muratori, *Rer. Ital. scr.* XXII, 777. — Jorga (N.), *Philippe de Mézières*, 40. Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 535 (à part, 29).

34793 10 novembre 1346.

Echange entre Amblard de Briord, chanoine, et Jordan Serein, sur désir du clerc Garenton Bajuli.

Reg. instrum. maj. anniver. S^{i} Barn. Romanis, I, 253.

34794 11 novembre 1346.

Le pape donne un sauf-conduit à Lantelme Aynard et Jean de Gex, ambassadeurs du dauphin Humbert, envoyés à Paris pour ses affaires et particulièrement pour recouvrer une somme d'argent détenue par les gens du roi, à qui il les recommande.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 534 (à part, 28). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 786.

34795 (Avignon), 14 novembre 1346.

L'évêque de Grenoble et le prévôt de St-André de Grenoble sont chargés de l'échange de l'égl. de Beaumont, dioc. de Genève, contre celle de St-Nicolas de Verosse *(Vorassia)*.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 787-8.

34796 (Avignon), 14 novembre 1346.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Maurienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 789.

34797 (Avignon), 14 novembre 1346.

Géraud Adémar, seigneur de Grignan, obtient pour son frère Raymond Arnaud, de Montségur, le prieuré

de St-Martin des Ormeaux (Ormes), o. s[t] B., dioc. de Die (20 l. T.), que possédait naguère Raymond de Cornillon, prieur actuel de Moirans, dioc. de Grenoble ; il est occupé par Jean Bermond, par suite d'une collation invalide de l'abbé de Cruas, ce bénéf. ayant été réservé.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 790.

34798 Maubuisson, 16 novembre 1346.

Jean, fils de Philippe roi de France, duc de Normandie et de Guyenne, comte de Poitou, d'Anjou et du Maine, promet d'observer les lettres du roi du 10 août 1343 concernant la succession du Dauphiné. *Donne a Maubuisson lez Pontoise.* Relu par Glavelz.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 5, n° 13, orig. parch., sceau cire rouge (*Invent.* 56).

34799 Romans, 16 novembre 1346.

Concession des offices de la maignerie et foresterie du château de Montjoie *(Montis gaudii)* au dit Carruz, messager de l'évêque de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxviij[b], 45[b].

34800 17 novembre 1346.

Gautier *(Gaucherius)* de Montélimar *(Montilio)*, ambassadeur de Charles de Bohême, vient à Romans auprès de (l'archevêque-)lieutenant. — Cf. n° 32066.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[a]). = RAYNALDUS, *Ann.* 1346, 36 (XXV, 388[b]).

34801 Romans, 17 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, promet à Pierre Bertrand, cardinal de St-Clément, de lui payer en deux termes 1200 flor. d'or de Florence pour le rachat de la rente de 60 liv. Tournois donnée par le dauphin Humbert au prieuré de Montaut.

Arch. de l'Isère, B. 3767, orig. parch. (*Invent.* III, 201[a]). *Invent. Prov. étrang.* 2[b].

34802 Romans, 17 novembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux bailli, juge et procureur du Briançonnais qu'il a appris avec peine la mort de son consanguin Hugard seigneur de Gex *(Gayo)* ; ignorant son héritier. Ils mettront sous la main de la cour delphinale le château de Queyras *(Quadracii)* et ses autres biens en Briançonnais. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul, Franç. de Revel et Pierre Durandi. H. P. — Même lettre aux bailli, juge et procureur de la terre du Faucigny.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxix[b], 46[a].

34803 Baix, 17 novembre 1346.

Hommage de sa personne et serment de fidélité prêtés à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, comme baron de Clérieu *(Clayriaci)*, par Hugues de Tournon, chevalier, pour 20 liv. de revenu assignées au mandement de Garauson, à lui données par Guichard, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Cluey)*. *Acta ap. Banium*, en la chambre du comte dans la forteresse ; témoins : Aymar de Tauligan, s[r] de Rochefort, chev., Pierre Malheti, Ponce Masaulanhi, juristes, 2 damoisaux. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), clxxiij. *Invent. St-Marcellin*, I, 750.

34804 17 novembre 1346.

Vidimus par Géraud Arnaudi, doyen de St-Agricol d'Avignon, juge ou sous-conservateur subdélégué par l'archevêque d'Embrun, juge conservateur donné par le Siège apostol. au maître et aux frères de l'Hôpital de St-Jean-de-Jérusalem, de l'acte du 12 févr. 1339 et de la bulle du 9 oct. 1319, à la requête de frère Ponce de Mondragon, commandeur des maisons de l'Hôpital dans le diocèse de Valence. Ponce se plaint qu'une multitude de nobles, ignobles, clercs et laïcs de Valence, Montélier, Alixan et autres lieux, cavaliers et piétons armés se sont portés au château de l'Hôpital appelé St-Vincent sur Charpey, et à la vallée de St-Donat ; ils ont brisé les portes des églises et hospices de l'Hôpital, incendié les foins et la paille, et tué sept hommes dans la vallée de St-Donat.

Arch. du Rhône, H. 29, orig. parch. (*Invent.* I, 13[b]).

34805 17 novembre 1346.

Vente par Jeanne Vardache, veuve de m[e] Mathieu de *Nantrato*.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, CLXX.

34806 Avignon, 18 novembre 1346.

Bulle de Clément VI confirmant celle de Boniface VIII pour l'exemption de la juridiction des évêques à l'abbé et aux chanoines ou frères du monastère de St-Antoine, avec inhibition de les molester par visites, corrections, procurations et excommunications, et cassation de tous procès à ce sujet. — *Sinceræ devotionis.*

Arch. du Rhône, H. c. 205, impr. *Mémoire*, 20-1. *Invent. titres abb. St-Antoine*, 77, n° 118. *Bull. Anton.* 95-6.

34807 Romans, 18 novembre 1346.

L'archevêque (de Lyon) reçoit *ap. Romanis* une lettre de Charles de Bohême, nouvel empereur, adressée au dauphin. Les prélats et barons du Dauphiné sont convoqués au 10 décembre pour tenir conseil en vue de la réponse à faire.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxix[a], 45[a].

34808 Romans, 18 novembre 1346.

Henri (de Villars), etc., écrit, à la suggestion de Conrad (Gorradi) Vaignonis et ses associés et facteurs, au juge de Viennois que sa décision en faveur des pauvres et misérables en ce qui concerne les semences jusqu'aux nouveaux fruits ne doit pas être appliquée aux riches. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul, Franç. de Revel et Pierre Durandi. — H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxxix-xl, 46-7.

34809 Romans, 19 novembre 1346.

Henri (de Villars), etc., ordonne au châtelain de Quirieu de s'abstenir d'exiger les condamnations et de faire des nouveautés contre les hommes de Jean de la Balme le jeune, chevalier, et son épouse Beraude de Bouvesse *(Bovecia)*, *Romanis, per dom.*, François de Revel. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxvij[a], 34[a].

34810 Avignon, 20 novembre 1346.

Lettre du pape à Pierre, évêque de Valence, envoyée par l'abbé de St-Ruf. Il a appris avec déplaisir que la trêve conclue par lui entre le prélat et Louis, père

d'Adémar de Poitiers, est violée par leurs sujets ; remettre les choses en l'état. — *Non sine displicentia.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 5 ; cf. XIV, 24-5. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 308 (à part, I, 332). GRAËFF, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 791.

34811 Avignon, 20 novembre 1346.

Même lettre de Clément VI adressée à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois. — *Non sine displicentia.*

*VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, sup. 5. GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 791.

34812 Avignon, 20 novembre 1346.

Lettre de Clément VI, accréditant (Pierre), abbé de St-Ruf auprès de l'évêque de Valence et du comte de Valentinois, pour les amener à une entente. — *Cum nos venerabili.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 5 ; cf. XIV, 24-5. GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 792.

34813 Romans, 20 novembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande au conseil résidant à Grenoble, au sujet d'excès commis à Nyons *(ap. Nihoniis)* entre les femmes de Ponce Burgondionis et son frère, et d'injures faites à Bertrand Laurencii, lieutenant de Raymond Chaberti, juge des Baronnies et châtelain de Nyons, de donner commission à Guigues Falavelli, juge de Gapençais... *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le seigneur de Tournon, le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul, Lant. Aynardi, Franç. de Revel et Jean de Gex *(Gayo)*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxvij^{x}, 34^{x}.

34814 (Avignon), 21 novembre 1346.

André d'Alixan et Jean de l'Oratoire, chanoines de Die, sont chargés de conférer l'égl. paroiss. de St-Julien de Tournon, dioc. de Valence, vacante par la mort de Bérenger Fabri, à Jean du Lac, chan. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, prêtre du dioc. de Limoges, secrétaire de Pierre, évêque de Valence...

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 794.

34815 Avignon, 23 novembre 1346.

Bulle de Clément VI, contre les usurpateurs des biens appartenant à l'ordre de St-Antoine. — Exécuteur ; l'abbé de St-André, dioc. d'Avignon. An. 5^{e}.

Arch. du Rhône, H. c. 353, copie parch.

34816 23 novembre 1346.

Ind. 14. Sauvegarde et protection accordée par Humbert, dauphin de Viennois, baron de Faucigny, à Pierre Motet, de Morlinges, pour ses enfants, ses biens, moyennant 1 octave d'avoine annuelle ; du conseil d'Henri de Chissé *(Chissiaco)*, châtelain du Châtelet-du-Crédo.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 2, orig. parch. ; copie du 28 juin 1791, par C. Franchi (*Invent.* 19).

34817 Romans, 23 novembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, mande aux auditeurs (des comptes) Delphinaux d'ouir sans délai le compte de Chabert d'Auris *(de Auriis)*, jadis de l'ordre des Prêcheurs, et d'examiner les travaux faits au monastère de Montfleury. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul et Laurent Aynardi. H(umbert) P(ilati).

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 88-9 ; *Hist. Dauph.* 85^{x}.

34818 23 novembre 1346.

Henri de Villars, etc., mande au châtelain de la Buissière *(Buxerie)* que Dronet seigneur de la Terrasse *(Terracie)* l'a avisé que divers nobles ont commencé la construction de maisons fortes dans le mandement et juridiction de la Terrasse au préjudice du dauphin. Défense de continuer. *Dat. Rom.*, assistants François de Revel et Pierre Durandi. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xl^{x}, 47^{x}.

34819 Romans, 24 novembre 1346.

Henri (de Villars), etc., ayant commis à Dronet de Vaux *(Vallibus)*, seigneur de la Terrasse *(Terracie)*, chevalier, l'office de bailli du Briançonnais et de châtelain de Briançon, reconnaît que le dauphin lui doit 1000 flor. d'or. La cherté du temps l'empêchant de subvenir à ses dépenses, il sera payé de cette créance sur les revenus delphinaux de cette châtellenie en deux échéances annuelles de 300 et deux de 200. *Dat. R-nis*, assistant le prieur de St-Donat. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxvij^{x}, 34^{x}.

34820 24 novembre 1346.

Testament de Polie de Poitiers, comtesse de Polignac, fille d'Aymar de Poitiers, (comte de Valentinois).

Arch. du chât. de Peyrins, 54, chap. 1, n° 47. *Invent. Généralité Dauph.* 398.

34821 25 novembre 1346.

Lettre de Jéan, comte d'Armagnac, lieutenant général du roi et du duc de Normandie en Languedoc, au sénéchal de Beaucaire, aux baillis du Vivarais et du Valentinois, et aux autres officiers chargés d'obtenir le départ des nobles et non nobles pour l'armée du roi, de ne pas y contraindre les sujets du comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101^{x}). CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 308 (à part, I, 332).

34822 Romans, 25 novembre 1346.

Ordre d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, d'exécuter sans délai les patentes du 14 mars 1345, en faveur du monastère des Ayes ; si la rente de 10 livres ne peut être assise à Rives, les commissaires l'assigneront là où ils jugeront le moins préjudiciable au dauphin et le plus commode pour les religieuses. *Dat. R-nis ;* présents : le prieur de St-Donat et François de Revel, conseillers delphinaux et conciliateurs *(sedatores)* des réclamations des Dauphinois. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalph.*), xl-j, 47-8. *Invent. St-Marcellin*, I, 360.

34823 Avignon, 28 novembre 1346.

Lettre du pape à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général de l'armée chrétienne au-delà des mers contre les Turcs. Il a reçu récemment ses lettres apportées par Barthélemy de Tamariis, chan. de Smyrne, et Lantelme Aynardi et Jean de Caio, chevaliers, ses envoyés. Il a appris avec satisfaction ses actions glorieu-

ses et sa convalescence. Il lui a envoyé par Garin de Châteauneuf, prieur des maisons de Navarre de l'Hôpital, l'argent nécessaire au payement de ses galères en Romanie, après avoir projeté de l'expédier par Isnard d'Albarno, prieur de Capoue. Le maître de l'Hôpital, Dieudonné de Gozon, lui remboursera ce qu'il a avancé. L'envoi d'un légat *de latere* ne paraît pas opportun ; celui de Robert de San Severino est différé. Il n'est pas sans savoir que le monde presque entier est troublé par les guerres et les dissensions. Des deux Teutons, qui avaient manifesté l'intention d'aller à la croisade, il n'a plus entendu parler. Il a demandé au doge de Venise de ne pas empêcher le départ des croisés. Il a écrit au roi de France et à l'évêque de Beauvais au sujet des sommes dont il l'a entretenu. Il a envoyé les cardinaux Annibal et Etienne comme nonces aux rois de France et d'Angleterre pour la paix. Il l'exhorte à terminer courageusement l'œuvre qu'il a bien commencée. — *Nuper nobilitatis.*

FAURE (Claude), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 559-62, cf. 534 (à part, 53-6, cf. 28).

34824 Avignon, 28 novembre 1346.

Lettre du pape Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs. Il n'ignore pas les dissensions et guerres qui règnent actuellement en France, Angleterre, Allemagne, Sicile, Italie et presque toute la chrétienté. A raison de la difficulté d'obtenir des secours en hommes et en argent, le pape estime nécessaire de conclure une trêve honorable. Qu'il en délibère avec le vice-légat du St-Siège dans ses contrées, François archevêque de Crète, Dieudonné de Gozon, maître de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, Isnard d'Albarno, prieur de l'Hôpital de Capoue, les patrons des galères d'Hugues, roi de Chypre, le doge et le conseil de Venise ; qu'il choisisse ensuite entre ces deux voies : ou de régler lui-même la trêve comme capitaine général, ou d'envoyer son projet pour être mis en délibération par le St-Siège ; en toute hypothèse, garder la chose très secrète. Cette trêve ne doit pas être perpétuelle, mais temporaire, pour dix ans au plus, espérant que d'ici lors la paix sera rendue à la chrétienté. Il pourra, dès qu'elle sera conclue, visiter le St-Sépulcre et les oratoires de Terre-Ste, nonobstant les défenses apostoliques. La croisade ayant été entreprise contre les Turcs et non contre les Grecs, qu'il ne s'entremette pas des affaires de Cantacuzène et des Grecs. — *Sicut tuæ nobilit.*

Arch. Isère, B. 3269, origin. parch. (*Invent.* II, 245ᵇ). RAYNALDUS, *Ann.* 1346, 66 (XXV, 403ᵃ). VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 582-3 ; *Hist. de Dauph.* II, 536-7. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* IV, 1479. VERTOT, *Hist. ordre Malte* (1726), II, 565-7. = PAOLI, *Cod. diplom. s. milit. ord. Gerosolim.* II, 89-90. GEORG. II, 497. JORGA, *Philippe de Mézières*, 47. GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 795. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 535 (à part, 29).

34825 (Avignon), 28 novembre 1346.

Sauf-conduit pour Armand, abbé de St-André d'Avignon, qui se rend à Vienne pour mettre la paix entre Adémar de Roussillon et Aynard d'Anjou (Aymon !)

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 796.

34826 St-Germain-en-Laye, 28 novembre 1346.

Lettres de Philippe, roi de France, conforme à celles du 15 avril 1327.

Arch. de l'Isère, B. 3905 (*Invent.* IV, 8ᵇ).

34827 Romans, 28 novembre 1346.

Humbert Archinjaudi, chevalier, reconnaît devant Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, en ce moment au-delà des mers pour l'exaltation de la foi orthodoxe, tenir de ce prince sous hommage lige de corps et personne tout ce qu'il possède aux châteaux, villes, mandements et territoires de Voreppe *(Vorapio)* et de Moirans *(Moyrenco)* ; plus la véherie *(veeria)* du château et mandement de Peyrins *(Payrino)*, sous 33 livr. Vienn. bonne monnaie antique de plaid et 2 linceuls d'Allemagne, et un champ. Ind. 14. *Acta ap. R-nis*, en la maison du seigneur de Claveyson ; présents ; Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Henri sʳ de Sassenage, Aymar sʳ de Bressieux, dam., Falcon sʳ de Montchenu et Lantelme Aynardi, sʳ de Théus, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xx-j, 37ᵇ-8. *Invent. Graisivaudan*, A. 496 : VI, 290ᵇ ; *St-Marcellin*, II, 1181-2, 1234.

34828 Romans, 28 novembre 1346.

Aymar de Brive, damoiseau, fils de feu Didier de Brive, chevalier, fait à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, présentement au-delà des mers pour l'exaltation de la foi catholique, une déclaration spécifiée des fiefs francs qu'il avait reconnus en général dans le mandement et territoire de Pariset *(P-sius)*, dioc. de Grenoble ; cens (froment, noix, avoine, poules, poulets, deniers), plaids, 14 feux ou hospices d'hommes liges, sous 40 sols bons Vien. antiques de plaid à mutation de seigneur et de feudataires *(tenementarii)*. *Acta* et présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxj-ij, 38-9. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 405-6.

34829 Romans, 28 novembre 1346.

Compromis entre frère Jean de Quincieu, de l'ordre de St-Antoine, et noble Jocerand Vernobli, dit de Serre, et Anflélize sa femme, à raison de leurs légitimes ; ils choisissent comme arbitres Bertrand Laurent, juriste, Berthon de Brive et Chabert de Murinais, damoiseaux. Jean de Quincieu est fils de Françoise, fille d'Aimar de la Baume ; mention de Guionet, son oncle. Henri, archevêque de Lyon et régent de Dauphiné intervient. Fait dans la maison du seigneur de Claveyson, jadis à Jean de Claveyson, chanoine de Romans. Présents : le prieur de St-Donat, Humbert de la Baume, commandeur de St-Paul, Lantelme Aynard, seigneur de Théus *(Theucio)*, chevalier, et 2 damoiseaux. Guigues Froment, de Grenoble, not. — Cf. 11 juill. 1339.

LACROIX (A.), *Invent.* (ms.).

34830 (Avignon), 29 novembre 1346.

Autorisation de faire son testament à mᵉ Pierre Martin, doct. ès décrets, prieur de l'égl. sécul. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 797.

34831 Châteaudouble, 29 novembre 1346.

Reymond Salvestri, habitant Châteaudouble, dioc. de de Valence, notaire, intime à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, que n'étant soumis à aucune personne du monde, il désire lui faire hommage lige personnel ; il reconnaît tenir de lui en fief franc une vigne au mandement de Châteaudouble, lieu dit de Champolo ; en récompense le comte lui fait don de lods jusqu'à 100 flor. d'or. Ordre au châtelain de Châteaudouble. *Acta ap. Castrum Duplum*, dans l'église de St-Michel, au prieuré du lieu ; témoins : Guillaume Cornilhani, cos[r] du Puy-St-Martin, Guillaume Fornerii, chan. de St-Félix, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccvij-ix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 492.

34832 (Avignon), 30 novembre 1346.

Lettre du pape à la dauphine : il la félicite du rétablissement de sa santé, ainsi que le dauphin.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 535 (à part, 29). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 798.

34833 (Avignon), 30 novembre 1346.

Le pape invite Hugues de Genève, seigneur de Varey, dans les régions d'outre-mer, à prêter aide et conseil au dauphin.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 535 (à part 29). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 799.

34834 Charpey, 30 novembre 1346.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par noble Berlhon de Barbières, de Charpey, fils de feu noble Bernard de Barbières, pour son avoir au château et mandement de Charpey. *Acta ap. Charpeyum, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 672.

34835 Charpey, 30 novembre 1346.

Hommage lige de sa personne prêté au comte de Valentinois par Bérengère *(Berenguaria)*, fille de feu noble Aymar Berenguarii, de Charpey, veuve de noble Berton Lobeti, pour son avoir franc au château et mandement de Charpey. Elle le rend à la manière des nobles, debout, ses mains jointes dans celles du prince, *pacis osculum tribuendo cum qua decet reverencia et honore*, avec serment de fidélité. Terme de reconnaissance spéciale à Pâques, à renouveler à chaque mutation de seigneur et de vassal. *Acta ap. Charpeyum*, en l'hospice du dam. Hugues Rostagni ; témoins : Arnaud de Rochefort, chev., Guill. Cornilhani, cos[r] du Puy-St-Martin, son fils Guill., Pierre d'Espaverio, dam., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxv-j. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 671.

34836 Charpey, 30 novembre 1346.

Hommage lige de personnes prêté au comte de Valentinois par Briansse, veuve de feu noble Jacques de Royssiis, de Charpey, dioc. de Valence, en son nom et de Briansse et Agnès, filles de feu son fils Guigues de Royssiis, pour leur avoir aux châteaux et mandements de Charpey, Châteaudouble, Gigors, Quint et Eygluy. Terme à Pâques. *Acta ap. Charpeyum;* témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxviij-ix. *Invent. Valentinois*, I, 672 ; II, 27 ; III, 31[b] ; IV, 192[b] : I, 490-1, 920 ; II, 666-7.

34837 Charpey, 30 novembre 1346.

Noble Laurette *(Laureta)*, veuve de Jacques de Malleval, de Charpey, dioc. de Valence, fait hommage lige de sa personne et serment de fidélité à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour ses biens francs au château, etc. de Charpey. Terme de déclaration d'ici à Pâques. *Acta ap. Charpeyum*, en l'hospice de noble Hugues Rostagni, dit Simayzo ; témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), lxviij.

34838 Décembre 1346.

Arch. de l'Isère, B. 2615, 186.

34839 (Avignon), 1[er] décembre 1346.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de l'égl. de St-Sernin de *Spinassa*, dioc. de Viviers.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 800.

34840 (Avignon), 1[er] décembre 1346.

A la demande d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, l'évêque de Valence est chargé de conférer à Pierre de Saou, chan. du monast. de St-Thiers de Saou, o. s[t] A., dioc. de Val., l'hôpital des pauvres de N.-D. de la Blache, dioc. de Valence, vacant par la translation d'Artaud de la Charrière au prieuré de St-Pierre de Chabrillan ; il se démettra de la chapelle de St-Nicolas dans le même monast.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 801.

34841 (Avant 2 décembre 1346).

Requête présentée à Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné pour le dauphin Humbert, par Arnaude de Rosans, veuve d'Hugues du Puy, Reynaud Rivière, chevalier, et Jordan de Rosans, coseigneur de Montmorin, sur ce que un châtelain avait été établi par le vibailli de Gap au lieu de Montmorin contre le droit desd. coseigneurs, d'après lesquels le dauphin n'avait que le droit de fief et souveraineté.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 542.

34842 2 décembre 1346.

Assignation par un camérier du pape de 11000 liv. sur la chambre apostolique, pour fournir aux dépenses du dauphin Humbert en son voyage d'outremer.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 29[b] : 44.

34843 Romans, 2 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux bailli, juge, châtelains et autres officiaux des baronnies de Montauban et Mévouillon que ses édits en faveur du peuple portant défense d'exporter des blés hors du Dauphiné ne sont pas observés ; ordre de s'y conformer ponctuellement, en faisant surveiller les routes. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Lant. Aynardi et Franç. de Theis. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxviij[a], 35[a].

34844 Romans, 2 décembre 1346.

Ordonnance d'Henri de Villars, gouverneur du Dauphiné, portant commission au conseil (delphinal) pour juger le différend (des coseigneurs de Montmorin avec le vibailli de Gap). — Formalités et procédures. — Ordonnance du conseil, portant qu'il serait informé des droits du dauphin aud. Montmorin.

Arch. de l'Isère, B. 2995,6. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 542-3.

34845 Romans, 2 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc. mande aux châtelains de Peyrins et de St-Donat qu'ayant défendu les exécutions à raison de la stérilité du temps, ils devront s'abstenir de poursuivre Pierre Eycardenchii, de St-Donat, en vertu de lettres données à Romans le 26 oct. préc., en faveur de Mainfred Bolle, lombard, et son frère Thomas. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxviij^{x}, 36^{v}.

34846 3 décembre 1346.

Jean de St-Geoirs, seigneur de Sillans, prête hommage à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert dauphin pour lad. terre.

Moulinet, *Reg. généal.*, IV, 928.

34847 (Avignon), 4 décembre 1346.

Sauf-conduit pour Barthélemy de *Thomariis*, qui retourne auprès du dauphin.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 535 (à part 29). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 802.

34848 Romans, 4 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande au châtelain de Moras de faire payer à l'abbé du monastère de Bonnevaux dix livres de revenu léguées au couvent par le dauphin Jean. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, Franç. de Theys, etc. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*). xl^{b}-j^{x}, 48-9.

34849 Romans, 4 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc. ordonne au bailli delphinal de Viennois au-delà de l'Oron, aux châtelains de Beauvoir-de-Marc, Bonnevaux, Pinet, Beaurepaire et Revel de protéger et défendre les fidèles bourgeois du château et ville de Bonnevaux. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, etc. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlj, 49.

34850 Romans, 4 décembre 1346.

(Henri de Villars) commet l'office de la judicature du château, ville et mandement de Bonnevaux à m^{e} Pierre Borgarelli, de la Tour, habitant Vienne. *Dat. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlij^{b}, 49^{b}.

34851 Romanis, 4 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande au châtelain d'Auberive (*Albe Rippe*) de procurer 6 bœufs avec 2 bouviers pour le charroi des madriers (*mayeriarum*), nécessaires à l'achèvement du bâiiment et de la forteresse du château neuf de Bonnevaux. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlij^{b}, 49^{b}.

34852 Romans, 4 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., considérées la fidélité et la discrétion de François de Fredulfis, de Parme, chevalier, professeur de droits, seigneur d'Aspremont en Gapençais, collatéral du dauphin, conseiller delphinal et juge mage des appellations de tout le Dauphiné, actuellement au-delà de la mer avec le dauphin, lui accorde de tenir son juge au lieu de Serre. *Dat. R-nis, per dom.*, assistant l'évêque de Grenoble. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xliij^{b}, 50^{b}.

34853 4 décembre 1346.

Quittance accordée à Aynard, seigneur de Vinay, au nom de Jean de Crest (*Cristâ*). Jean Morreti (not.).

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 213^{b}. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1738.

34854 Romans, 5 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc. mande aux châtelains et autres officiaux et sujets de Peyrins et de St-Donat de permettre à l'abbesse et au couvent des religieuses du monastère de Vernaison (*Verneysoni*) d'introduire leurs animaux dans les mandements de Peyrins et de St-Donat jusqu'à la fin du dissentiment entre les gens de l'évêché de Valence et les Poitevins (*Pictavien.*) en Valentinois. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat, Lant. Aynardi et Franç. de Revel, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xxviij^{b}, 35^{b}.

34855 La Côte-St-André, 5 décembre 1346.

...Ind. 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Alix (*Alaysia*), veuve d'Eymaret Burnelff, comme tutrice de leurs enfants Perronet, Hugonet et Eymar, des biens énumérés, achetés par son mari de Jean de Boczosel, frère d'Alix. *Act. ap. Costam*, dans la maison de Guillelmet Torini. Antoine de Theys, not. imp. et comt.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, suite du 14 octobre.

34856 Avignon, 6 décembre 1346.

Barthélemy de *Thomariis* reçoit de la chambre apostolique 150 flor. pour ses dépenses de voyage.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 535 (à part, 29).

34857 6 décembre 1346.

Le doyen et le chapitre de Notre-Dame de Grenoble confirment l'association spirituelle entre leurs prédécesseurs et le couvent de la Chartreuse, qui leur a été présentée par les religieux du monastère. Sceau.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 452-4.

34858 6 décembre 1346.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Rostaing Bruni, de Grâne, pour tous les biens francs qu'il avait aux mandements de Grâne, Roche-sur(près)-Grâne et Auriple, etc., avec le dénombrement de ce qu'il possédait au mandement d'Auriple : une condamine au Romeleya (Romayec), une terre à la Noyeraria et plusieurs cens aud. mand. d'Auriple, etc.

Invent. Valentinois, I, 98 ; III, 53^{b} : I, 100 ; II, 49.

34859 6 décembre 1346.

Hommage au comte de Valentinois par noble Monnet Fabri, habitant Teyssières, à son nom et de sa femme Monette, fille et héritière de Reymond Gontard, de Marsanne, pour un hôtel à Marsanne, une terre au lieu dit Champ Boissonene (B-nne), une autre al Marest (Marais), une 3^{e} vers St-Laurent, une 4^{e} à la Roveyea (R-yre) sur le chemin du moulin du prieur, un jardin près le portal de Marsanne, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 171^{b},-2 : II, 168,-8-9.

34860 6 décembre 1346.

Hommage prêté au comte (de Valentinois), par Pons de Rochessauve, de Grâne, au nom de sa femme Jordane, fille d'Hugues Serlin, de Marsanne, pour sa métai-

rie du château ou motte d'Artaise (Asteyse), et spécialement la motte aud. terroir, et son avoir en droit et propriété aud. terroir, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III[a] 54, 171[b] : II, 49, 168.

34861 Avignon, 7 décembre 1346.

Lettre de Clément VI à Pierre, évêque de Valence et Die. Il lui annonce l'envoi de l'abbé de Cluny pour réprimer les *novitates* entreprises par Guigues, seigneur de Montoison *(Montayzone)*, vassal d'Adémar de Poitiers. — *Displiciter percepimus.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 5-6 ; cf. XIV, 25. CHEVALIER (J.). *Hist. égl.-ville Die*, II, 221.

34862 Avignon, 7 décembre 1346.

Lettre de Clément VI à Guigues, seigneur de Montoison, au sujet de la ruption de la trève avec l'évêque de Valence. — *Displiciter percepimus.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 6.

34863 Avignon, 7 décembre 1346.

Lettre semblable adressée par le pape à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois. — *Intellexeimus displicenter.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 6.

33864 Avignon, 7 décembre 1346.

Le pape Clément VI donne commission à Ithier de Marmande, abbé de Cluny, de se rendre à Valence pour contraindre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois à observer la trève et de venir devant lui vider leur querelle.

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 6 ; cf. XIV, 25. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 308 (à part, I, 333).

34865 7 décembre 1346.

Le pape envoie Itier, abbé de Cluny, à Valence pour se rendre compte des actes répréhensibles de Guigues de Montoison *(Montayzon)*, vassal d'Adémar de Poitiers, contre l'évêque de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 803.

34866 Romans, 8 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc. mande au conseil du comte de Savoie résidant à Chambéry qu'un traité était intervenu par lequel Jean de Jallone et son père Constant de J. faisaient hommage au dauphin certains revenus : Jean n'en a pas poursuivi l'exécution. *Dat. R-nis*, assistant le prieur de St-Donat. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 *(Reg. litter. Dalph.)*, xl[b], 49[b].

34867 Romans, 9 décembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, approuve l'accord conclu entre Pons d'Izeran *(Iserandi)*, prieur de la Motte-de-Galaure *(Mote Galabri)*, et noble Falcon de Montchenu et son épouse Aynarde, par l'intermédiaire de frère Jocerand de *Monte Cenno*, prieur de Tain *(Tincto)*, et François de Revel, conseiller delphinal, délégués par l'archevêque, et de Gilet de Montchenu et Pierre Preyssini, d'Hauterives, choisis par les époux. Ces derniers s'opposaient à la reconstruction du canal *(alveum seu bedale)* détruit par les inondations d'un moulin construit par le dauphin Jean sur la Galaure, territoire du château de la Motte, et tenu du dauphin par le prieur sous le cens de 5 setiers de froment et 5 de seigle, parce que le canal traversait la terre d'Aynarde; etc. Il est décidé que le prieur achètera la terre, assignera un cens de 4 den. Vien. aux époux en compensation du villenage estimé 10 florins et leur albergera le moulin et la terre acquise. Ordre d'exécuter aux bailli, juge et procureur du Viennois, aux châtelains de Vaulx *(Vallis)* et la Motte-de-Galaure. *Dat. R-nis ;* présents : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat et François de Revel, chevalier. H[umb.] P[ilati].

Arch. de l'Isère, B. 3218, xlviij-ix, 55-6.

34868 (Romans, 10 décembre 1346).

Assemblée tenue à Romans par des prélats et barons convoqués par Henri de Villars, gouverneur de Dauphiné, pour délibérer sur la réponse à faire à l'empereur Charles IV.

Relatée dans la lettre du 29 déc.

34869 Romans, 10 décembre 1346.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, à Charles, roi des Romains. Il a reçu ses lettres adressées au dauphin par son nonce Gautier de Montélimar *(Montillio)*, chevalier, son parent à lui. On a appris avec bonheur sa promotion et le dauphin actuel sera digne de ses ancêtres dans sa fidélité à l'empire. Donné dans la ville de *Romanis*.

Inséré dans la lettre du 29 suiv. — Arch. de l'Isère, B. 3218 *(Reg. litt. Dalph.)*, xliij[a], 50[a]. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 586 ; *Hist. de Dauph.* II, 540.

34870 10 décembre 1346.

Dénombrement fourni par Guichard Revoire, écuyer, seigneur de Buffières : il reconnaît tenir toute la juridiction et seigneurie aud. lieu avec les fonds en dépendant.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 151[a] ; 452.

34871 Grenoble, 11 décembre 1346.

...Ind. 14... *Act. ap. Gracionopolim*, en la maison des Prêcheurs.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, VII[xx] XV°.

34872 12 décembre 1346.

Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Pierre de Clausona, fils et héritier universel de Pierre Eustache, de Nyons, pour tous les biens dud. héritage au mandement de Nyons.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 69, 706-7.

34873 12 décembre 1346.

Hommage prêté au dauphin, entre les mains d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur de Dauphiné, par noble Jean de Goncelin, fils de François, pour ce qu'il avait en Trièves et dans le mandement de la Mure et de Vizille.

Invent. Graisivaudan, A. 164 : III, 154 ; IV, 17-9 ; VI, 105.

34874 Romans, 12 décembre 1346.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, donne la garde du château d'Eygaliers *(Ayguleriis)*, dioc. de Gap, et des meubles y étant, à Guillaume de Bésignan, chev., seigneur de ce lieu ; celui-ci prête serment. *Acta ap.*

[*R-nis*], en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Lantelme Aynardi, s[r] de Théus, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, Guillaume de Roin, François de Revel, Etienne de Roux, Jean de Gex *(Gayo)*, Jacques de Die *(Dya)*, Guigues Tosquani, chevaliers, Raymond Falavelli et Pierre Durandi, jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxiij, 4o ; B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 10 ; B. 3218, 44. *Invent. Baronnies*, I, 81[b] : 100.

34875 Romans, 12 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux bailli, juge et procureur des baronnies de Mévouillon et Montauban qu'il a commis à la garde de Guillaume, seigneur de Bésignan, le château d'Eygaliers *(Ayguleriis)*, dioc. de Gap *(Vapinc.)*, dont on a fait l'inventaire ; ordre d'exécuter. *Dat. R-nis*, assistants l'évêque de Grenoble, Lant. Aynardi, Guil. de Royn, Etien. de Roux et Franç. de Revel. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xliiij[c], 51[a].

34876 Romans, 12 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux baillis, juges et châtelains de Gapençais et des baronnies de Montauban et Mévouillon, de venir en aide au seigneur de Sault *(Sallu)* contre ses adversaires, exceptés les fidèles et vassaux du dauphin. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants les commandeurs de Navarre et de St-Paul, Amédée de Rossillon, Amblard de Briord, Lant. Aynardi, G. de Bésignan, François de Theys et Guil. de Royn, chevaliers. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xliiij[a], 51[a].

34877 Romans, 12 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., ordonne aux bailli et juge des baronnies de Montauban et Mévouillon de réunir à la main delphinale le château de St-Auban *(S. Albani)*, et d'y placer 4 clients delphinaux pour le garder. *Dat. R-nis, per dom.*, en conseil, assistants l'évêque de Grenoble, Lant. Aynardi, Guill. de Royn, Etienne de Roux, F. de Revel et P. Dur. G F.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 4o ; B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xliij[b], 50[b].

34878 Romans, 12 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux bailli et juge du Gapençais de protéger Guillaume de Mévouillon, seigneur de Val-de-Barret *(Vallisbarreti)*, troublé dans ses possessions par B(ertrand) de Baux, comte de Montecaglioso *(Montiscaveosi)*, au sujet de territoires tenus du fief delphinal. *Dat. R-nis, per dom.*, asssistants le commandeur de Navarre, Amédée de Rossillon, Amblard de Briord, Franç. de Theys et Lant. Aynardi, chevaliers. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xliiij[b], 51[a].

34879 Romans, 12 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., autorise Guigues de Morges, chevalier, seigneur de Châtelard *(Chastellar.)* et de l'Epine *(de Spina)*, à mitiger la peine capitale encourue par Pierre du Périer *(de Pererio)*, son homme lige, pour inceste avec Guil. Chavarde ; il avait été condamné à l'exil perpétuel, puis était revenu dans le pays. *Dat. Rom., per dom.*, assistants Jean évêque de Grenoble, le commandeur de Navarre, Amédée de Rossillon, Franç. de Theys, A. de Briord. Lant. Aynardi et G. de Royn. Jo. Nicoleti, Jo. Amandr.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlv, 52.

34880 12 décembre 1346.

Achat par Girard de *Signiaco)*, prêtre de l'église St-Barnard de Romans, recteur de l'autel de St-Antoine, de Pierre de la Croix, de la paroisse de St-Christophe de Montmiral, d'1 hémine froment de cens, avec plaid de 12 den. à la St-Julien. Michalon Croselli, not.

Reg. instrum. capp. S. Maur. S. Barn. Romanis, VI[c] VL.

34881 12 décembre 1346.

Investiture passée par Laurent de Montfort, châtelain de Bellecombe, à Jacques Vareinnes, d'un pré qu'il avait acquis de Jean Barthélemy en la Plaine et une terre en Barlet, de la directe du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 135[b].

34882 12 décembre 1346.

Vente par Jean Barthélemy, dit Sollier, et sa femme Marguerite, à Jacques Varcin, fils de feu Antoine de Bellecombe, de 2 setérées de pré au lieu dit à *Emlapleynz* et de ses droits sur une terre à Barlet, au prix d'un flor.

Arch. de l'Isère, B. 4191, orig. parch. (*Invent.* IV, 139[a]).

34883 Romans (12) 13 décembre 1346.

Henri (de Villars, régent du Dauphiné), mande au juge du Viennois et aux châtelains de Moras et autres que le juif Salamin de Briancey s'est plaint du prieur de la Mure et ses fidéjusseurs Péronet Rolfeti et Guionet Raffini, de Moras, qui invoquait de faux prétextes pour éluder le payement de ses dettes. *Dal. Romanis, per dom.*, assistants : Lant. Aynardi, Etienne de Roux, François de Cagnio et Raymond Falavelli. Ordre de le satisfaire. Jo Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlv[a], 52[a]. PRUDHOMME (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 215, cf. 151-2 (à part. 88, cf. 25).

34884 13 décembre 1346.

Pons de Remuzat, dit Cornilhane, chevalier, seigneur de Bellecombe, dioc. de Sisteron, fait don au dauphin Humbert du tiers de ses droits de péage sur le territoire de sa seigneurie.

Arch. de l'Isère, B. 3680, orig. parch. (*Invent.* III, 138[b]). Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 109, 139.

34885 Vals, 13 décembre 1346.

(Isoarde) de Baux, qui avait assassiné son mari (10 juin), est mise à la question au château de Vals *(Vallis)*, pour avouer la vérité.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 677[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 623-4).

34886 Romans, 13 décembre 1356.

Henri (de Villars), etc., charge Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, docteur en droit, et Raymond Falavelli, jurisconsulte, conseillers du dauphin, de recevoir une caution suffisante d'Odobert de Châteauneuf sur les méfaits commis par lui, ses partisans et ses gens contre le seigneur de Vinay *(Vinnayci)* depuis la paix établie entre eux par le dauphin et dont la cause est

pendante en la cour du conseil delphinal. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants : Amédée de Rossillon, coseigneur du Bouchage, Franç. de Theys, s^r de Thorane, Amblard s^r de la Serra *(Serrata)*, Lant. Aynardi, s^r de Théus *(Theucio)*, Guill. de Royn *(Ruyno)*, Guill. Bastardi, s^r de Furmeyer *(Furmierii)*, Jean de Gex *(Gayo)*, Guigues Tosquani, chevaliers, Aymon de Claix, chanoine de Notre-Dame de Grenoble, Franç. de Cagnio et Pierre Duranti, trésorier, jurisc. Jo. Amandrini.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph*), xlvij, 54.

34887 Romans, 13 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., rappelle au conseil résidant à Grenoble qu'Odobert, seigneur de Châteauneuf, chevalier, avait été déféré à la cour pour avoir violé la paix établie par le dauphin entre lui et le seigneur de Vinay *(Vinnay)*, méprisant les peines infligées aux contumaces. Après avoir été cité plusieurs fois, il est venu à résipiscence en fils obéissant et a fourni caution devant Etienne de Roux *(Ruffo)*, doct. en droit, chev., et Raymond Falavelli, jurisc., conseillers delphinaux, demandant miséricorde et rémission des peines. Ordre de cauceller dans les Cartulaires les enquêtes et condamnations. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, Franç. de Theys, Franç. de Revel, chevaliers. Jo. Amandr.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlv-j, 52-3.

34888 Romans, 13 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux bailli, juge et châtelains de la terre de Faucigny, qu'A. évêque de Genève, cordialement affectionné par le dauphin, craint des attaques de divers adversaires. Ordre de prendre la défense de sa terre et de ses droits. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Franç. de Theys, Franç. de Revel. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvj^a, 53^a.

34889 Romans, 15 décembre 1346.

Bertrand, archevêque de la sainte église de Vienne et comte de Vienne, le chapitre de l'église St-Barnard de Romans et Henri de Villars, archevêque et comte de l'église primatiale de Lyon, coseigneurs de la ville de Romans, députent juge des appellations de leur ville de Romans Jacques Bonielli, de Romans, jurisc., au salaire accoutumé. Serment. Mandant aux receveurs des droits. ...*Dat. Rom.* Sceaux. *Per dom. Lugdun orethenus exped.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Franç. de Theys, Franç. de Revel, G. de Royn, chevaliers, et P. Durandi, trésorier du Dauphiné. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), liiij^a, 61^a.

34890 Romans, 16 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc. mande au châtelain de Moras qu'après une transaction entre les communautés des villages et paroisses de la Rivoire *(Rovoyrie)* et d'Epinouze *(Espinose)*, et les Lombards à qui elles devaient, il prescrivit, du consentement d'Amblard s^r de Beaumont à qui appartiennent les *data* (gages ?) de la judicature, que ces communautés seraient libérées de *datis*, attendu que leur dette est à la charge du dauphin, depuis l'accord conclu avec lui au sujet du vingtain des fruits. Ordre d'empêcher d'exiger ou de faire restituer ces *data*. *Dat. R-nis*, par l'archevêque, en conseil; présents : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux et François de Revel, chevaliers, et Raymond Falavelli. Jean Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlviij^a, 55^a.

34891 16 décembre 1346.

Ordre au bailli de Graisivaudan de faire solder à Raymond Falavelli 80 flor. en exténuation de son salaire de cette année, que doivent les gens d'Avalon pour leur composition. Assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, etc. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvi^b, 53^b.

34892 16 décembre 1346.

Ordre au châtelain d'Upaix *(Upasii)* de solder à Raymond Falavelli 40 flor. d'or en exténuation de son salaire.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvj^b, 53^b.

34893 16 décembre 1346.

Lettre exécutoire prescrivant à Gilet de la Balme, châtelain du Champsaur, de solder à Etienne de Roux *(Ruffo)* 100 flor. qu'il avait dû lui payer, et 100 autres en exténuation de son salaire de cette année.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvj^b, 53^b.

34894 16 décembre 1346.

Lettre enjoignant au châtelain de Vif *(Vivi)* de solder incontinent à Arthaud de Bellecombe, professeur *(legenti)* à l'université *(in studio)* de Grenoble, 40 flor. pour son salaire de cette année. — Exécutoire au conseil résidant à Grenoble et au bailli de Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvj^b, 53^b.

34895 16 décembre 1346.

Ordre au châtelain du Trièves (*Triviar.*) de solder à Gerio d'Imola *(Ymola)*, professeur *(legenti)* à Grenoble, 40 flor. d'or pour son salaire de cette année.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvij^a, 54^a.

34896 16, 17, 18 décembre 1346.

Les gens de l'archevêque de Lyon vont en course, causent beaucoup de dommages et pendent un homme vers St-Symphorien *(S. Sarforinum)*. Les gens du comte de Savoie courent vers le pont de Lyon.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678^a; *Hist. de Dauph.* II, 624^a).

34897 Romans, 17 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., avait ordonné juge du Viennois au delà de l'Oron et du comté de Viennois Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, docteur en droit, et ensuite Didier de Pellafol; il affirme n'avoir pas eu l'intention de révoquer Rodulphe et le confirme dans son office. *Dat. R-nis.* Sceau delphinal. *Per dom. orethenus.* G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvj^a, 53^a.

34898 Romans, 17 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., mande aux baillis, juges et procureurs de la terre de Faucigny et du Briançonnais d'enlever la main delphinale apposée sur les terres, biens et droits jadis au seigneur de Gex (*Gayo*). *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Franç. de Theys, Lant. Aynardi, Franç. de Revel et Guill. de Royn, chevaliers. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlvij^b, 54^b.

34899 17 décembre 1346.

Ind. 14. Vidimus de l'inféodation de Sallanches à Béatrix, dame d'Arlay (31 août 1345), par Jacques Ogerii, de Cluses, et Guillaume Luyssardi, de Cluses, notaires.

Torino, Arch. di Stato, sez 1, Faucigni, pag. 9, Sallanches, n° 6, 2, orig. parch.

34900 Romans, 19 décembre 1346.

Henri de Villars, régent du Dauphiné, confirme les lettres de sauvegarde accordées au juif David de Moras, habitant Nyons, par le dauphin Humbert (8 mars 1338), et prescrit aux baillis, juges, procureurs, châtelains et autres officiers du Dauphiné de le traiter avec bienveillance. *Dat. R-nis, per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), l^a, 57^b. — Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 152 (à part. 25).

34901 St-Hilaire-de-la-Côte, 19 décembre 1346.

...Indr 14. Reconnaissance passée en faveur d'Amédée, comte de Savoie, par Catherine, veuve d'André Fusserii, chevalier, fille de feu Eymar Falavelli, chevalier, pour 1/4 indivis ; et par Jacquemet Fusserii, fils de feu Jean F-ii, chevalier, fils de Catherine, majeur de 14 ans, les dits Jacquemet et Catherine pour 3 parts : de la maison forte de St-Hilaire avec le bourg et les fossés, etc. *Act. ap. S. Yllarium*, dans leur maison forte. Pierre Charvini et Pierre *de là Doyz'*, nott.

Torino, Arch. di Stato, sez III, suite du 11 septembre.

34902 (Avignon), 20 décembre 1346.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Gerentone, veuve de Nicolas Colan, du dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 806.

34903 Romans, 20 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., constitue Hugues Gastonis, licencié en droit, juge ordinaire de la ville de Champagne et du ressort que le dauphin possède au royaume de France. Promesse et serment. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Lant. Aynardi, Guill. de Royn et Franç. de Revel. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlix^b, 56^b.

34904 (20 décembre 1346).

Assignation au juge Hugues Gastonis de 30 flor. de salaire pour son office, à solder par le châtelain de Beauvoir-de-Marc.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlix^a, 56^b.

34905 (20 décembre 1346).

Autre lettre au même châtelain, lui enjoignant de solder au même juge 20 flor. pour commencer plus honorablement son office et son costume.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), xlix^b, 56^b.

34906 Romans, 21 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., ordonne au châtelain de Vals *(Vallis)* de relâcher Boniface Boneti, lombard habitant St-Vallier, qu'il détient en arrêt au château de Vals et qui offre en otages André du Molard *(Mola'io)* et Vellen de Monteasclardo, de comparaître le lendemain de l'Epiphanie, sous peine de 2000 flor. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, Lant. Aynardi, Franç. de Theys et Franç. de Revel, H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lj^a, 58^a.

34907 Romans, 21 décembre 1346.

Henri de Villars, régent du Dauphiné, rappelle les baillis, juges, procureurs, châtelains et autres officiaux du Viennois des bailliages en deçà et au delà de l'Oron à l'exacte observance des privilèges accordés par les dauphins et lui aux Juifs de la province de Vienne ; ils n'auront pas à recouvrer cette année leur pension, comprise dans une transaction avant le Carême. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants Franç. de Theys et Franç. de Revel, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), l^a, 57^a. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.*, C, XVII, 153 (à part, 26) ; *Rev. d'études Juives*, IX, 244.

34908 Romans, 21 décembre 1346.

Des lettres identiques sont adressées aux communautés des Juifs en Graisivaudan, aux baronnies de Mévouillon et Montauban, du Gapençais, de la terre de la Tour et Valbonne.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), l^a, 57^a.

34909 Romans, 21 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., accorde une lettre de sauvegarde au juif Astrugon Mancipi, de Serre, que le dauphin avait nommé gardier delphinal et son familier. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants François de Theys et François de Revel, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lj^a, 58^a. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 152-3 (à part, 25-6).

34910 22 décembre 1346.

Reconnaissances passées en faveur de noble Guigues Toscan, en suite du transport à lui fait par noble Dronet d'Entremont, de 100 sols bonne monnaie vieille de cens. Hugues Jullien, not.

Inventaire du Touvet, St-Vincent.

34911 Romans, 23 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., par « contemplation » des jours de fête et à la demande d'Arthaud, seigneur de Claveyson *(Clavaysonis)*, autorise les bailli et juge de Viennois à réduire à un client la garde de ce château, aux mains delphinales, et à renvoyer au lendemain de s^t^ Hilaire (14 janv.) l'enquête contre Arthaud. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants. Lant. Aynardi, Franç. de Theys, Guill. de Royn et Franç. de Revel, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lj^b, 58^a.

34912 Romans, 24 décembre 1346.

Henri (de Villars), etc., à la supplication de Roulet, seigneur de Grésy *(Greysiaci)*, lui accorde un délai d'un an pour se mettre en arrêt à la cour delphinale, sous certains *hostagiamenta*, obligations et fidéjussions. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, Lant. Aynardi, Franç. de Theys, Guil. de Royn, Franç. de Revel et Hugues Bernardi, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lj-ij, 58-9.

34913 25 décembre 1346.

Le pape Clément VI fait passer 4000 den. d'or à l'écu pour payer la rançon d'Aymar de Poitiers capturé par les Anglais en Gascogne. — Cf. n° 32113.

Faucon, *Librairie des Papes* (1886), I, ix.

34914 (Avignon), 26 décembre 1346.

Les prieurs de St-Robert et de St-Laurent, et le prévôt de St-André de Grenoble sont chargés de faire recevoir Richard Tostan (=Toscan ?) clerc de cette ville, dans l'égl. des Augustins.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 807.

34915 Romans, 26 décembre 1347/6.

(Henri de Villars) commer la châtellenie de St-Sorlin *(S. Saturnini)* de Cuchet à Guillaume Bastardi, chev., seigneur de Furmeyer *(Furmierii)*. *Dat. R-nis*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, François de Theys *(Thesio)*, Lant. Aynardi, Franç. de Revel et Guill. de Royn, chevaliers. Jo. Nicoleti. — Exécutoire adressée à Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), xx^{x}, 27^{x}.

34916 Romans, 27 décembre 1347/6.

Henri (de Villars), etc., mande au châtelain de la Mure que Laurent Aynardi, chevalier, seigneur de Théus *(Theucio)*, conseiller delphinal, lui a remontré que dans la vallée de Savel il y avait un pont sur la rivière du Drac *(Dravo)* que ses gens construisait, ce qui les dispensait de contribuer à l'œuvre du pont de Cognet *(Cugneto)*. Confirmation de l'exemption. *Dat. R-nis, per dom. in consilio*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Franç. de Theys et Franç. de Revel, chevaliers, Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lij^{x}, 59^{x}.

34917 Romans, 27 décembre 1347/6.

Henri (de Villars), etc., reproche au châtelain de la Mure *(Mura)*, au nom de Lantelme Aynardi, seigneur de Theys *(Theucio)*, conseiller delphinal, de contraindre ses gens de la vallée de Savel, sur lesquels il possède toute juridiction, à contribuer à l'œuvre du pont de Cognet *(Cugneto)*; ils n'y sont tenus qu'en conformité aux gens du ressort et mandement de la Mure. *Dat. R-nis, per dom., in consilio*, assistants *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lij, 59.

34918 Romans, 27 décembre 1347/6.

Henri (de Villars), etc., sollicité par magnif. Aymar de Poitiers *(Pictavia)*, comte de Valence et Die, enjoint aux châtelains de Peyrins, St-Donat, Beaumont, Roche-de-Glun et Pisançon de prendre sa défense contre les ennemis de son château, mandement, territoire et hommes de Clérieu *(Clayriaci)*. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Franç. de Theys, Lant. Aynardi et Franç. de Revel. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), liij^{x}, 60^{x}.

34919 29 décembre 1346.

Le cardinal Pierre (Bertrand) reçoit le prieuré d'Anneyron *(Averone)*, o. s^{t} B., dioc. de Vienne, dépendant du monast. de St-Pierre hors la porte de V-e, vacant par la mort d'Hugues de *Montesuco*, réservé de son vivant le 15 oct. 1345. — Exéc. (étrangers).

GRAËFF *Clément VI et la province de Vienne*, n° 809.

34920 Romans, 29 décembre 1347/6.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, (au dauphin Humbert), pour le mettre au courant de ses affaires depuis le départ d'Amblard de Beaumont et de Didier de Sassenage, qui l'ont quitté à Grenoble vers le 19 septembre, se rendant auprès de lui avec des mémoriaux ; précédemment il lui en avait envoyé par son messager Tassin vers la fin de juin. Sa mère et ses tantes les dames d'Arlay et de Salettes se portent bien. Guigues Pelicerii, usurpateur de droits delphinaux, a été amené à composition et payera 500 flor. d'or au trésorier et autant à Aymar Alamandi, en diminution de ce qui lui est dû. Ayant appris que les seigneurs de Roussillon et Aynard d'Anjou rassemblaient leurs forces, il s'est rendu à Moras, Revel et Auberive avec des conseillers, mais les esprits étaient trop montés pour arriver à la concorde. Apprenant qu'il y aurait du mal en Viennois et Valentinois, il est revenu à Romans, où il a reçu des lettres du dauphin par ses chevaliers Lantelme Eynardi et Jean de Gex *(Gayo)*. En même temps on apprit la confirmation de Charles de Bohême comme empereur par le pape. Peu après, Gautier de Monteil *(Montillio)* a apporté une lettre de l'empereur, demandant au dauphin de le reconnaître. La chose étant de conséquence, Henri convoqua à Romans pour le 10 décembre les prélats, barons et plusieurs nobles ; les archevêques de Vienne et d'Embrun, les évêques de Grenoble, Genève et Gap, les abbés de St-Antoine et de Bonnevaux, le comte de Valentinois et Diois, le prince d'Orange, Amédée de Poitiers, le vicomte de Clermont, les seigneurs de Roussillon, Anjou, Bressieux, Viriville, Montbreton, Claveyson, Tournon, Peladru, Châteauneuf, Chatte. St-André et autres du Viennois ; Neyrieu, Grolée, Pusignan et autres de la terre de la Tour ; Sassenage, Valbonnais, Séchilienne, Uriage, *Mansi*, Miribel et autres du Graisivaudan ; Langin, Lullin, Arlay, G. de Compeis, G. de Ternier et autres du Faucigny ; Montmaur, *Balma Nigra*, Roche-des-Arnauds, Val-de-Barret et autres du Gapençais ; G. de Rame et autres de l'Embrunais ; Bésignan, Reilhanette ; Lambert, Giraud et Hugues de Montélimar, et autres des baronnies de Montauban et Mévouillon, avec le conseil résidant à Grenoble. Le plus grand nombre se rendirent ; s'excusèrent l'archev. d'Embrun pour certaine cause, l'évêque de Gap empêché par faiblesse, Aymar de Poitiers, en guerre dans le Valentinois, le prince d'Orange, malade de fièvre quarte. On lut la lettre de l'empereur (7 oct.), Gautier développa sa *credentia*, puis on délibéra sur la réponse à faire (10 déc.). Henri termine sa lettre en rappelant que la trêve entre le chapitre de Lyon et le seigneur de Beaujeu a été rompue. Quant au fait du comté de Provence, il charge le bâtard de St-Pierre, écuyer, porteur de la présente, de renseigner le dauphin. *Dat. Romanis.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 186, 188^{x}. *Invent. Généralité*, I, 265^{b} : 239. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 584-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 538-40, 557^{x}.

34921 Romans, 29 décembre 1347/6.

... Ind. 15.... Dans un arbitrage entre Richard de Montchenu, chev., et Damin Gotafredi au sujet de l'héritage de feu Richard de Chausenc, jadis sacristain de l'égl. de Romans, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, avait con-

damné Damin à céder un champ, une vigne et un pré au mandement de Peyrins ou de Romans, et 15 liv. de revenu à Richard (déc. 1346). L'arbitre s'étant réservé l'interprétation des doutes, prononce l'attribution à Richard de la vigne de Tivoleria et autres propriétés, à l'appréciation de Guillelmon et Guigonet de Quincieu. Assentiment de Richard, du consentement de son père Falcon de Montchenu, *Acta ap. R-nis*, en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Jean, évêque de Grenoble, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, François de Theys, s^r de Thoranne, et François de Revel, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), j-iij, 186-8.

34922 Romans, 29 décembre 1347/6.

Comme suite à l'arbitrage du lieutenant du dauphin au sujet de l'héritage de Richard de Chausenc, jadis sacristain de l'égl. de Romans, Richard de Montchenu, de l'autorité de son père Falcon, reconnaît avoir reçu de Damin Gotafredi deux maisons à Romans et 500 flor. d'or et l'en quitte. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij-iiij, 188-9.

34923 Romans, 29 décembre 1347/6.

Henri (de Villars), etc., constitue frère Pierre Enjoudruti *(Enjau-i)*, de Montbonnot, de l'ordre des Mineurs, procureur, recteur et administrateur du monastère de Ste-Claire de la ville de Grenoble, moniales dudit ordre. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litter. Dalphin.*), lij-iij, 59-60.

34924 Grenoble, 29 décembre 1347/6.

...Ind. 15... *Act. Gracionopoli*, en la maison de François de Theys.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, VII^xx XIII v°.

34925 Décembre 1346.

Guerre des Episcopaux, entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois.

Chorier, *Hist. de Dauph.* II, 321-2. Chevalier (J.), *Hist. égl. ville-Die*, II, 221-4.

34926 Avignon, 30 décembre 1346.

Clément VI félicite Henri de Villars, archevêque de Lyon, de son zèle à seconder l'abbé de Cluny pour pacifier le Valentinois, en apaisant les *novitates* suscitées entre Pierre, évêque de Valence, Adémar de Poitiers et son vassal Guigues de Montoison. — *Placibiliter audivimus.*

Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 6; cf. XIV, 25. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 309 (à part, I, 334). Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 810.

34927 Romans, 30 décembre (1347/6).

Lettre de l'archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, aux châtelains du Viennois, terre de la Tour et Valbonne, leur reprochant de négliger la garde de leurs châteaux ; il leur ordonne de garder la résidence, de tenir des clients, un portier, *gaytas*, *baytas* et autre munition, de fermer les portes du bourg au crépuscule ; il enverra prochainement visiter et corrigera les défauts sans miséricorde. *Dat. R-nis.*

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lij-iiij, 60-1.

34928 Avignon, 30 décembre 1346.

Lettre de Clément VI à Itier, abbé de Cluny, répondant à celle qui lui annonçait le succès de sa mission et la proclamation d'une trêve entre l'évêque de Valence et Adémar de Poitiers. — *Iis quæ tuæ.*

Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 7 ; cf. XIV, 25.

34929 Romans, 30 décembre 1347/6.

Henri (de Villars), etc., mande au châtelain de Vals *(Vallis)* qu'il casse l'obligation pour Boniface Boneti, italien *(Ytalicum)*, de reprendre arrêt à Vals le lendemain de l'Epiphanie ; défense de le molester. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat et P. Duranti, trésorier du Dauphiné, Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), liij^x, 60^x.

34930 Grenoble, 30 décembre 1347/6.

Devant Etienne de Roux *(Ruffo)*, prof. de droit et maître rational de la grande cour delphinale, Guigues Tosquani, Jacques de Die, chevaliers, et Guillaume Pilati, auditeurs des comptes delphinaux, Jean Mathei et Hugues Moleti, notaires desd. comptes ; Guillaume de la Mure *(de Mura)*, de l'ordre des Prêcheurs, au nom de Chabert d'Auris *(de Auriis)*, jadis recteur du monast. de Montfleury, rend compte des sommes allouées par le dauphin Humbert au monastère des dominicaines de Montfleury, du 23 déc. 1342 à l'Assomption 1346, et des dépenses.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 87-9 ; *Hist. de Dauph.* I, 84-5.

34931 L'Argentière, 31 décembre 1346.

Plainte par Jean Jacques, de la Bessée, contre Etienne Grane, administrateur de l'hôpital de l'Argentière, au nom de Geoffroy de Cobrio, commandeur de St-Jean de Gap et Embrun, de laquelle il résulte qu'il avait battu et fait avorter la femme de Guillaume Amphoux et dévasté ses récoltes.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 431. = Roman, 225^x.

34932 31 décembre 1346.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Laurette, veuve de Jacques de Malleval, de Charpey, pour ce qu'elle avait de franc au terroir et mandement de ce lieu et ailleurs en la juridiction ; promesse de dénombrer.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 212. *Invent. Valentinois*, I, 671-2.

34933 Autanne, 31 décembre 1346.

Bertrande Vintena, épouse de Jean Vinteni d'Autanne, reconnaît être femme lige de Ricau Adhemarii, damoiseau, seigneur en partie du château d'Autanne et lui fait hommage lige, à genoux avec baiser des pouces, et redevances. *Acta ap. Autanam*, en l'hospice de Bertrand Alvernacii...

Arch. de l'Isère, B. 3010, IIII^xx j (14).

34934 Autanne, 31 décembre 1346.

Jean Vinteni, d'Autanne, fait serment de fidélité à Ricau Adhemarii, damoiseau, seigneur en partie d'Autanne, et reconnaît tenir de lui en emphytéose divers biens. *Acta ut supra.* — Autres reconnaissances par Raymond Garnerii, d'Autanne ; Pierre Lamberti, de Vercoiran ; Michel Gaudiberti, de Vercoiran ; Girmain Aucelloni, de Vercoiran.

Arch. de l'Isère, B. 3010, IIII^xx j-liij (94-7).

34935 Vercoiran, 31 décembre 1346.

Autres reconnaissances à Ricau Adhemarii par Hugues Bremundi, de Vercoiran. *Acta ap. Vercoyranum*, sur la terrasse de l'hospice de Raymond Johannis; Bertrand Bannerii, de Vercoiran; Raymond Bruni, d'Autanne; Rostaing Gauffridi, de Vercoiran; Ferrarius Archimbaudi ou Archinjaudi, de Vercoiran; Raymond Johannis, de Vercoiran; Gautier de Costa, de Vercoiran; Phillonus ou Philonus Chaberti, de Vercoiran; Tibaud Argaudi, baile de la confrérie de Vercoiran; Etienne Balbi, de Vercoiran; Hugues Ripperti, de Vercoiran; Guillaume Feraudi ou Ferandi, de Vercoiran; Fulhanus ou Fullanus d'Autanne.

Arch. de l'Isère, B. 3010, IIII^{xx} iiij^{xx}-xj (97-104).

34936 Fin 1346.

Thomas d'Arenton, châtelain de Chabeuil, prend sous sa sauvegarde le juif Bellitégua de Peyrins, habitant Livron, sa femme, ses serviteurs et biens, moyennant 1 livre de cire à Pâques au dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2703. — Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 153 (à part, 26).

34937 (1346/7).

Bertrand, archevêque de Vienne, chapitre de Romans et Henri de Villars.

Arch. de l'Isère, B. 3218, 54.

34938 1346-1348.

Enquête sur les infractions et usurpations sur les droits du domaine delphinal dans le Briançonnais et l'Embrunais, notes remises à Guigues Borel, procureur delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 4481, com^{a} (*Invent.* IV, 361^{a}).

34939 1346-1348.

Informations prises par Arnaud Rivière, licencié ès droit, au sujet des délits qui se commettaient dans les forêts de l'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 289^{a}).

34940 1346-1351.

Procédures faites au sujet des florins et autres monnaies qui se fabriquaient au lieu de Mirabel et ailleurs en Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 456 : 548.

34941 1346-1357.

Procédures et contestations par devant le juge du Graisivaudan, entre Jean de Montravier et Hugues Allemand, chevalier, seigneur de Valbonnais et Bouquéron, au sujet de la mainmise par noble Guillaume de Felerin, châtelain de Bouquéron et de la majeure partie de Montbonnot, sur un bois dudit Montravier, dépendant de ces mandements, lieu dit en Avignon, joignant l'Isère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 223.

34942 1347.

Terrier des reconnaissances passées en faveur de noble Joffrey Bertrand pour des rentes en Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 339^{a}.

34943 1347.

Lettres de Jeanne, comtesse de Provence, accordant aux moïnes de Boscaudon le droit de passer librement sur ses terres.

Fornier, *Hist. Alpes Marit.*, II, 167. = Roman, 227^{a}.

34944 Grenoble, 1347.

Le dauphin décrète la levée par tout le Dauphiné d'un subside, à raison de son voyage outre-mer, de 6 gros d'argent par feu pendant 6 ans.—Cf. 2 sept. 1345, 1°.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678^{a}; *Hist. de Dauph.* II, 624^{a}).

34945 (1347).

Mémoire soumis au dauphin. — Le comte de Forez tient en fief 13 châteaux, compris Virieu et Chavanay, à lui remis par le dauphin Guigues. Le seigneur de Roussillon tient en fief rendable Annonay, où les dauphins avaient un juge d'appel, pour leurs terres au royaume au-delà du Rhône. Le seigneur d'Anjou tient Peyraud et Serrières; la dame d'Argental, Vocance *(Varcancia)*; etc. Les gens du roi ont usurpé les causes et droits de ressort et de supériorité dans ces localités; de même la garde des ports de Chavanay, St-Romain, Malleval, St-Rambert, Champagne, Serves, Tain, la Roche-de-Glun jusqu'à Vienne. Le château de Beauregard et le lieu de Champagne furent restitués par le roi défunt, mais la lettre n'en a pas été exécutée. Le roi était tenu de défendre le Dauphiné contre tous dans l'Empire à l'aide de la sénéchaussée de Beaucaire et le bailliage de Mâcon. « Ayez à cœur l'affaire de Ste-Colombe, car les gens du roi étendent leurs ailes sur toute la cité de Vienne et usurpent la garde du pont du Rhône ». Il était convenu que les gens d'armes n'entreraient pas du royaume dans l'empire contre quiconque ayant affaire avec le Dauphiné.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI; *Choix doc. inéd. Dauph.* 46-8, n° 11.

34946 1347.

Albergement par Milon Garin, dit de Vercors, etc., syndic de Die, à Durand Guichard, du droit d'encan, pour 4 flor. d'or de pension.

Arch. commun. Die, DD. 3 (*Invent.* IX, 320^{b}).

34947 1347.

Reconnaissances passées au commandeur d'Echirolles par des particuliers des Angonnes (Engonins) et Jarrie. Martin de la Sauge not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 21^{b}, n° 86.

34948 1347.

Reconnaissances passées au même par des partic. d'Echirolles et de Jarrie. Martin Saugie, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 19^{b}, n° 76.

34949 1347.

Reconnaissances faites au même, de fiefs à Gaudissard. Sibour, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 27^{b}, n° 110.

34950 1347.

Reconnaissances passées au même par des particuliers de St-Etienne de Jarrie. Martin Saugie, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 20^{a} et 21^{b} n^{os} 79 et 87.

34951 1347.

Reconnaissances passées au même à Notre-Dame de Lene, dans les montagnes de Sassenage. Lantelme Martin, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 17^{b}-8, n° 68.

34952 1347.
Reconnaissances faites au même de fiefs à St-Nizier (S. Nicese). Hugues Clauste, not.
Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 27, n° 109.

34953 1347.
Procès de la ville [d'Embrun] contre Boscaudon, au sujet de Montmirail. — I. D. 834.
Invent. arch. mairie Embrun, 149.

34954 1347.
Restitution à des habitants d'Embrun, de bestiaux saisis par les religieux de Boscaudon. — Inv. D. 251.
Invent. arch. mairie Embrun, 103.

34955 (1347).
Lettre de Clément VI à Pasteur, archevêque d'Embrun, et à Guillaume, évêque de Chartres, nonces du Siège apostol. Il leur communique une lettre au roi de France pour l'engager à retirer des « nouveautés » contraires à la liberté ecclésiastique. — *Mittimus vobis.*
Baluze, *Vitæ papar. Avenion.* II, 716-7, n° 148. = Raynaldus, *Ann.* 1347, 24 (XXV, 428ᵃ).

34956 Embrun, 1347.
Bail emphytéotique d'un chenevier par noble Jean d'Embrun à Jean Bermond et Jean Baile, moyennant 20 flor. et le cens de 18 gros à Noël.
Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 76, parch.), 72ᵃ.

34957 1347.
Procès intenté devant le conseil delphinal par Rodolphe d'Embrun, coseigneur des Crottes et de Puy-Comtal, au sujet de la juridiction et droits seigneuriaux dud. lieu ; lettres patentes du dauphin (Humbert) et reconnaissances des habitants du lieu.
Invent. Embrunois, 100, 143.

34958 1347.
Transcription d'actes concernant le bailliage d'Embrunais, exécutée par ordre du conseil delphinal.
Arch. de l'Isère, B. 3725, reg. (*Invent.* III, 154ᵃ).

34959 1347.
A la sollicitation de l'évêque de Grenoble, Etienne de Roux, juge de la cour commune, remet aux consuls de la ville une amende de 100 livres encourue pour n'avoir pas réparé à temps le chemin de la Perrière.
Grenoble, *Livre de la Chaîne*, f° CCCXXIX. = Prudhomme (A.), *Hist. de Grenoble*, 178, n° 1.

34960 1347.
Investiture d'un four et tailles à percevoir annuellement en diverses paroisses du Dauphiné, données en payement d'une maison à Grenoble, proche la paroisse de St-Jean, acquise par le dauphin.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 350ᵇ.

34961 1347.
Hugonun Coni reconnaît être l'homme de l'évêque (de Grenoble) et de son église, et lui fait hommage lige et fidélité. Aymon Clavelli et Jean Pellamart (nott.).
Invent. archives évêché Grenoble (1499), II, III, 122.

34962 1347.
Procès entre les habitants de la paroisse de Lavaldens et ceux de la Blache et de la Morte, au sujet du droit de bûcherage et pâquerage que les 1ᵉʳˢ prétendaient avoir dans les forêts de Farnon, d'Attelette et d'Ornon, au mandement de Vizille, en payant une redevance au dauphin. L'enquête justifie leurs prétentions.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 283ᵇ : VI, 170ᵇ.

34963 1347.
Transaction entre les habitants de Mirabel et Dragonet de Montauban, commandeur de Beaulieu et Manas, recteur de l'église paroissiale de St-Julien, mettant à la charge des parties les réparations de ladite église, savoir 1/4 à la charge du commandeur et 3/4 des habitants.
Arch. de la Drôme, E. 4610, pap. (*Invent.* III, 408ᵇ).

34964 1347.
Humbert, dauphin de Viennois, à la demande de Jean d'Hyères, déclare banal pour les gens d'Onglas le moulin de Bellet sur la Valouze ; ils ne pourront moudre ailleurs, à moins que leurs grains ne soient restés deux jours au dit moulin sans être mis en œuvre.
Arch. de l'Ain, H. 255 (*Invent.* 177ᵇ).

34965 1347.
Perceval de Valence, prieur de Montrieu, reçoit Pétrarque en sa chartreuse.
Bull. acad. Dauph. D. XIX, 223-4.

34966 1347.
Reconnaissances de censes à noble Hugues, seigneur de Pierregourde, par Etienne de Costemeyane, Etienne de l'Aubépin, Guillaume d'Hauteville, etc.
Arch. de la Drôme, E. 1898, cah. (*Invent.* II, 271ᵃ).

34967 1347.
Actes au sujet de l'emprisonnement d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Alexandre de Caumont (Canomond, Canoutant), seigneur de St-Basile (Bazille) et Leudarionne, dioc. de Vaison, où sont nommés les otages qu'il donna et ses cautions. — Cf. 5 juil. 1346, 1°.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 294 : III, 459.

34968 1347.
Quittance d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, baron de Bouzols et héritier de Polie de Poitiers, dame dud. Bouzols, à Randonnet de Randon, vicomte de Polignac, de 40 liv. à compte sur 52 que celui-ci lui devait à raison d'une transaction entre Louis de Poitiers, père dud. comte, au nom de sa sœur, Polie de Poitiers, veuve d'Armand, vicomte de Polignac, et led. vicomte.
Payrard (J.-B.), *Docum. inéd. hist. Velay* (1876), I, 20.

34969 1347.
Vente par noble Jean d'Hières en faveur de la chartreuse de Portes, de divers fonds allodiaux, au prix de 31 flor. d'or.
Arch. de l'Ain, H. 312, orig. parch. (*Invent.* 200ᵃ).

34970 1347.
Echange entre la chartreuse de Portes et Guillaume de la Tour.
Arch. de l'Ain, H. 300. orig. parch. (*Invent.* 193).

34971 1347.
Donation par Jeanne Beraud, de la Rochebaudin, à Jean Beraud, son neveu, d'une terre et bois audit lieu, quartier du Rif-d'Anosta et du Moulin.
Arch. de la Drôme, E. 130, orig. parch. (*Invent.* II, 18ᵃ).

34972 1347.

Enquête de laquelle il appert que les habitants de Villeneuve de Roybon ont le droit de prendre et couper du bois dans la forêt de Chambaran pour bâtir et se chauffer.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1673.

34973 1347.

Le dauphin Humbert augmente les distributions du chœur en faveur des chanoines et habitués de St-André de Grenoble.

*Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 6-7.

34974 1347.

Procès intenté au conseil delphinal par l'abbé de St-Antoine contre les consuls de Beaurepaire, au sujet des limites dud. lieu et de la terre de Beaufort, dont il était seigneur.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 359.

34975 1347.

Anniversaire fondé par Jacques Coette, démembré, qui donna une émine froment de pension sur deux terres à St-Bonnet.

Invent. fondations abb. St-Antoine. 282, n° 370.

34976 1347.

Anniversaire pour Robert Mantelli fondé moyennant 3 setiers froment et 2 gélines de cens sur fonds au mandement de St-Antoine.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 240, n° 183.

34977 1347.

Robert Mantelli fonde quatre anniversaires en l'église de St-Antoine, pour lesquels il donna 150 florins d'or.

Invent. fondations abb. St-Antoine, 285, n° 380.

34978 1347.

Acquisition de 70 flor. d'or sur Meruel et Merode par André Magnin, de la Tour, de Nicolas Regis et sa femme, en compensation d'anniversaires autrefois acquis de Pétronille Paquis, payables au collège et chapitre (de Vienne).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 175*, 4b.

34979 1347.

Terrier Saturnin (de la chapelle St-Martin, à Vienne).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 156a.

34980 1347.

Contrat par lequel Louise de Claveyson donne pouvoir au seigneur de Pierregourde de fonder les chapelles de Saint-Jean de Soyon et de St-Geney de Solignac.

Arch. de la Drôme, *Invent.* 83, 9.

34981 1347.

Procès intenté par le prieur de Vif et les coseigneurs de Vif au sujet de la juridiction dud. prieuré sur quelques hommes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 61a.

34982 Romans, 2 janvier 1347.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, ordonne au juge du Briançonnais d'enjoindre immédiatement aux syndics et procureurs des communautés des villes et paroisses de leurs juridictions d'apporter à Grenoble tout l'argent dû au dauphin à la Purification et de le remettre à Pierre Durandi, de Chabeuil, jurisc., trésorier delphinal. *Dat. R-nis;* assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, François de Revel et François de Theys. J. N.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlij, 226.

34983 Romans, 2 janvier 1347.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, mande aux conseillers delphinaux Guillaume de Roin et François de Revel *(Reccello)*, chevaliers, que certains châtelains gardent mal les châteaux confiés à leurs soins, ne les tiennent pas fournis d'hommes et d'armures *(arnesia)* et n'y font pas résidence personnelle. Il les charge de visiter sans délai ceux des frontières *(exponderia)* des bailliages du Viennois, de la terre de la Tour, de Valbonne, d'en examiner le fort et le faible *(effectus et deffectus)*, de faire réparer les palices et les murailles. Il mande aux baillis, châtelains, mistraux, celléricrs, prévôts et autres officiaux de leur obéir et de leur payer comme gages 1 flor. et à leur clerc Jean Nicoleti 4 gros. *Dat. R-nis* ; assistants : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, Lantelme Aynardi, François de Theys, François de Cagnio et Pierre Durandi. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 2615, 212; B. 2618, lv, 62 ; B. 2966, 25b. *Invent. Viennois*, III, 112-3. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 66.

34984 Romans, 2 janvier 1347.

Ordre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, à Pierre Petri, juge de la terre de la Tour et de la Valbonne *(Vallis bone)*, Pierre Canaveysii, châtelain de Colombier, et Baronet Bernardi. Le juge sait qu'il fut ordonné par les conservateurs de la paix entre le dauphin et le comte de Savoie, que les dommages subis par leurs sujets seraient réparés, et ils fixèrent le 15 janvier. Afin qu'il n'y ait aucun défaut du côté dauphinois, il leur ordonne de se transporter aux lieux de St-Sorlin *(S. Saturnini)*, St-Denis *(S. Dionysii)* et St-Laurent, de convoquer tous les ayants droit, rechercher les moyens de leur donner satisfaction de manière qu'ils s'en déclarent satisfaits ; la déclaration *(confessio)* des dommages sera rédigée en acte pour être présentée le jour convenu *(dieta)*. Ils tiendront le compte de leurs frais. *Dat. Rom.* ; présents : l'évêque de Grenoble et François de Theys, chevalier. Jean Nichol.

Arch. de l'Isère, B. 3218, lv-j, 62b-3.

34985 Romans, 2 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc. ordonne aux consuls et à la communauté de Sallanches *(Salanchie)* de rendre hommage et prêter serment de fidélité à B(éatrix) de Viennois, dame d'Arlay *(Arlaco)*, tante du dauphin et du prélat, en vertu de la donation d'Humbert. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, etc. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), liiij[b], 61b.

34986 Romans, 2 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., accorde à Periureto d'Illins *(Yllens)* et à Aymon son associé, marchands, de demeurer en terre delphinale en payant gabelles, péages et

tributs ; ordonnant aux officiaux et sujets delphinaux... *Dat. R-nis, per dom. orethenus.* Jo Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), liiij^{xx}, 61^{v}.

34987 Romans, 3 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., ordonne au juge de Viennois et au châtelain de Beauvoir-en-Royans, par mandat spécial du dauphin, de faire garder les garennes de lapins et de lièvres de la plaine de St-Marcellin. *Dat. R-nis, per dom.* Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lvj^{x}, 56^{v}.

34988 Romans, 3 janvier 1347.

Lettre d'Henri (de Villars), etc. aux bailli, juge et procureur de Viennois. Beaucoup de changeurs *(scampsores)* ayant mis en circulation à la cour Romaine et ailleurs en Provence des parpaillôles et monnaies qu'ils avaient rognées, ils furent mis à mort par diverses peines et supplices ; d'autres craignant les peines de la cour Romaine, répandirent en Dauphiné une telle multitude de ces monnaies que les monnaies Dauphinoises n'ont plus cours, au détriment public. Pour remédier au mal, faire publier sur les places publiques, trois fois de trois en trois jours, l'interdiction de donner ou de recevoir en payement les monnaie rognées pour n'importe quelle marchandise ; il est permis de les échanger pour du billon ; mais alors il faut les perforer, sous peine de perte, la moitié attribuée au fisc, l'autre à qui découvre la fraude. Chaque délit est puni de 20 sols dauphinois pour la cour. *Dat. Romanis*, par le seigneur, en conseil ; présents : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, François de Theys, Lant, Aynardi, François de Revel, chevaliers, et Pierre Durandi, trésorier de Dauphiné. Jean Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218, lvj, 63.

34989 Romans, 3 janvier 1347.

Henri [de Villars], etc., ordonne au juge de Viennois et au châtelain de Beauvoir-en-Royans, selon la volonté du dauphin, de faire constamment *(tenaciter)* garder les garennes de lapins de Claix *(Clay)* et les lièvres *Planiciei* de St-Marcel et d'interdire d'y chasser sous des peines énormes *(formidabili). Dat. Romanis.* Jean Nicol[eti not].

34990 Romans, 3 janvier 1347.

Même ordre au sujet des monnaies adressé aux baillis, juges et procureurs de Viennois au delà de l'Oron *(Vienn. ultra Oronem)*, Graisivaudan, la terre de la Tour et la Valbonne *(Vallisbone)*, des baronnies de Mévouillon et Montauban, Gapençais, Embrunois et Briançonnais.

Arch. de l'Isère, B. 3218, lvj^{x} : 63^{v}.

34991 Romans, 3 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., relate que Jean, dauphin de Viennois « memorie recolende », avait autorisé Jacques Riverie, son familier, à acquérir en terre Dauphinoise jusqu'à 1000 liv. de bons Viennois et l'avait quitté des *laudimia, trezena* et autres charges. Son fils Raynaud R-e, chevalier, déclare au prélat avoir acquis 300 liv. et demande pour le 12^{e} acquis au prix de 200 flor. dans le château et mandement de Montmorin l'investiture ; mandant aux bailli, juge et officiaux du Gapençais... *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, etc. Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lvij, 64.

34992 (Avignon), 4 janvier 1347.

Gilet Ismidon est pourvu du prieuré de Champagnier, o. s^{t} B., dioc. de Grenoble (12 fl.), dépendant du monast. de St-Martin-de-Miséré et vacant par la translation de François de Royn au prieuré de St-Laurent de Beaumont, o. s^{t} A., dioc. de Gap. — Exéc. : le prieur de St-Robert, le doyen de la cathédrale et le prévôt de St-André de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 811.

34993 (Avignon), 4 janvier 1347.

L'abbé de St-Antoine reçoit mission de dispenser Pierre Guillaume, chan. de son monast., de l'irrégularité qu'il encourut jadis à Albi en tuant un officier de la curie épiscopale qui l'avait grièvement blessé.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 812.

34994 Romans, 4 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., mande au bailli de Viennois qne le seigneur de Claveyson *(Clavaysonis)* lui a fait connaître les déprédations commises par certains habitants de Claveyson dans le royaume de France ; il en a saisi deux, qu'il a livrés à la cour delphinale. Ordre d'enlever du château la main delphinale et les clients qui le gardent. *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, etc. Jo. Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lvj^{x}, 63^{v}.

34995 Romans, 5 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., en vertu de la concession faite par feu le dauphin Jean à Jacques Riverie, son familier, d'acquérir en Dauphiné jusqu'à 1.000 livr. de bons Viennois sans payer de lods et treizains, et à la prière de Raynaud Riverie, chevalier, fils de Jacques, qui déclare avoir acquis pour 300 florins d'or de biens du fief du dauphin, dont 200 flor. pour le douzième de la seigneurie et juridiction du château et mandement de Montmorin *(Monlis Maurini)*, l'investit de ce 1/12. Ordre d'exécuter aux bailli, juge et officiers du Gapençais. *Dat. Romanis ;* présents : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, François de Theys,... Aynardi et François de Revel, chevaliers. Jean Nicoleti. — Cf. 3 précéd.

Arch. de l'Isère, B. 3218, lvij, 64.

34996 Romans, 5 janvier 1347.

Henri (de Villars), etc., mande au juge de la terre de la Tour de faire une information légitime et diligente (concernant l'héritage de feu Henri de Drenis, chevalier, suivant une supplique de Guionet). *Dat. R-nis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, le commandeur de St-Paul, Franç. de Cagnio et [Pierre Durandi], trésorier du Dauphiné. Jo Nicoleti.

Arch. de l'Isère, B. 3218 (*Reg. litt. Dalph.*), lvij^{x}, 64.

34997 5-26 janvier 1347.

Visite des châteaux par Guillaume de Roin et François de Revel : le 5, Château-Vilain ; le samedi 6, la Tour-du-Pin, dont Albert Ferlay, damoiseau, se disait châtelain pour Bérard de Lave, seigneur d'Izeron : on examine en détail le donjon, la tourelle, la maison du

marché, et de nombreuses réparations sont ordonnées ; le dimanche 7, Morestel ; le lundi 8, Lhuis *(Lueys)* ; le mardi 9, St-André-de-Briord et St Sorlin-de-Cuchet *(S. Saturninus de Cacheto)* ; le jeudi 11, Meximieux *(Mayssinici)*, où Aymonet de Ville représentait le châtelain Raynier Berlionis, damoiseau ; le vendredi 12, Pérouges *(Perogiæ)*, le Bourg-St-Christophe et la Bastide de Samans ; le samedi 13, Montluel ; le dimanche 14, Sathonay ; le mardi (16). la Bâtie de Montluel ; le vendredi 20, St-Laurent et Colombier ; le dimanche (22), Bourgoin ; le mardi 24, Beauvoir-de-Marc ; le mercredi 25, Moidieu *(Moydes)* et Pinet ; le jeudi 26, Pommier et Beaurepaire.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 26-45. *Invent. Prov. étrang.* 44ᵃ (Lagnieu, St-Denis, Chasey). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 66-8.

34998 Rhodes, 6 janvier 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, (capitaine général du St-Siège) et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, rappelle avoir échangé avec son conseiller Amblard, seigneur de Beaumont, doct. ès lois, chevalier, le château de Montfort en Graisivaudan contre des châteaux en Viennois et les paroisses de Reculais et Fages. Malgré l'adjonction de droits dans le mandement de la Terrasse, à Ste-Marie-du-Mont *(Episcopalis)* et les prés de Goncelin, les auditeurs des comptes ont reconnu la part d'Amblard inférieure de 83 liv. bons Viennois de revenu ; le dauphin y ajoute sa paroisse de Bernin *(Brenino)*, le territoire de Clèmes, etc. ; il reconnaît avoir reçu d'Amblard 1000 flor. d'or de Florence. *Dat. in Rodo...*

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont.* II, 283-4. = Guiffrey, 334, 112.

34999 Romans, 6 janvier 1347.

...Ind. 15, mutata cum anno. Jean Nicoleti, de Crémieu, not. clerc du dauphin Humbert, reconnaît avoir reçu de Jacques Faverii, de la Mure, trésorier dud. dauphin au commun de la paix de Rodez, 40 flor. d'or, en vertu d'un ordre écrit d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, en diminution de ses gages, dont quittance. *Acta ap. Romanis*, en la maison de Jean Donzelli, de Goncelin ; présents (2). François Bermundi (not.)

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xᵇ.

35000 10 janvier 1347.

Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, pour visiter les châteaux du dauphin dans le bailliage de Vienne, terre de la Tour, comté d'Albon et ailleurs, et y faire tout ce qui serait nécessaire, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 44ᵃ.

35001 10 janvier 1347.

Sentence arbitrale entre les intéressés aux tâches des mas de Gaumaranche, Coynel, Chenevière des Aglands, Bordorie de Bertrand, Guibert et Freyssinies, et les pariers ayant des possessions sujettes au payement dud. droit de tâche dans les confins desd. mas.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 61.

35002 10 janvier 1347.

Jean de Quincieu, commandeur de la maison et Bacl'ia de Vienne, ordre de St-Antoine, autorisé par Pierre, abbé du monastère, donne à noble Guillaume de Quincieu, son frère, tous ses biens paternels et maternels. Ratifié par l'abbé et le chapitre de St-Antoine (1345 !), Hugon Fiard, de St-Antoine, not.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

35003 (Avignon), 13 janvier 1347.

Nicod de *Macungio* reçoit, dans l'égl. des Augustins de Grenoble (16 flor.), l'archiprêtré de Viennois, vacant par la translation de Guy à la prévôté du monast. de Chardavon (Chardon), o. sᵗ A., dioc. de Gap. — Exéc. : le prieur de Domène, le prévôt de St-André de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nᵒ 815.

35004 (Avignon), 14 janvier 1347.

Jean du Lac obtient l'office de choriste de l'égl. de Valence et un bénéfice *sine cura* (40 l. T.) à la collation du chapitre ; il a déjà l'égl. paroissiale de Tournon sur Rhône et un canonicat à St-Pierre-du-Bourg (30 l. T.). — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, Jean de l'Oratoire et André d'Alixan, chanoines de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nᵒ 816.

35005 14 janvier 1346/7.

Bertrand, archevêque de Vienne, commet son official, Hugues de Gaston, chanoine de la cathédrale, pour informer sur les besoins du monastère de St-André-le-Haut, dont l'abbesse demandait d'augmenter le nombre des professes pour employer leur dot à acheter des grains.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 104.

35006 (Avignon), 15 janvier 1347.

Le prieur de la Grande Chartreuse est autorisé à recevoir dans son monast. Jacques de Marmarande, du monast. de Ste-Croix de Quimperlé, qui désire entrer dans son ordre.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nᵒ 817.

35007 (Avignon), 16 janvier 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Pierre de Montgellaz et son épouse Marie de Bagnols, du dioc. de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la Province de Vienne*, nᵒ 818.

35008 Briançon, 17 janvier 1346/7.

Péréquation sur les habitants du Pont de Cervières de leur part de la somme due pour le rachat du droit sur les blés, fait par Briançon au dauphin.

Arch. de Briançon, orig. = Roman, 225ᵃ.

35009 Marcossey, 18 janvier 1347.

Béatrix, fille de feu Humbert, dauphin de Viennois, et dame de Châtillon *(Castillione)*, confirme les libertés, immunités, franchises et privilèges accordés aux bourgeois, jurés et communauté de la ville de Cluses par son neveu Humbert, dauphin de Viennois, et ses prédécesseurs et en ajoute de nouvelles en 5 articles. Présents : Guillaume de Compeis, châtelain de Châtillon, Pierre de Boëge, chevaliers, Jean Moteti, juge mage de la terre de Faucigny, Guillaume Henrici, juge *ibid.*, et Vuyfred Sadoti, châtelain de Bonneville.

Lullin et Le Fort, dans *Mém. soc. hist.-archéol. Genève* (1860), XIII, 11, 139-42. Lavorel (J.-M.), dans *Mém. doc. acad. Salésienne*, XI, 249-52.

35010 19 janvier 1346/7.
Testament d'Alix *(Alayse)*, veuve de Garinon Fabre, apothicaire, bourgeois de Romans.
Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 592.

35011 22 janvier 1347.
Guigues Fallavel, chevalier, bailli et juge du Gapençais, renvoie à Raimbaud de Lachau, en vertu de ses droits régaliens, la connaissance de crimes et délits, en particulier d'une agression contre un juif de Serres, attaqué sur la route de Lachau à Orpierre.
Arch. de l'Isère, B. 3744 (*Invent.* III, 167^b).

35012 22 janvier 1347.
Dimanche (= lundi ?), visite par les commissaires du château de Bourgoin *(Burgundium)*, dont Gallard de Voissant *(Voizenco)* est châtelain. — Cf. n° 32262.
FOCHIER (Louis), *Souv. hist. s. Bourgoin* (1880), 30-1.

35013 Grenoble, 23 janvier 1347.
...Ind. 15. Marguerite Fondrati, fille de feus Pierre Fondrati, de la Buissière, et de Marguerite, vend à son frère Guigonet ses droits *frareschie* sur l'hospice de ses parents, excepté *forreo*, au prix de 17 flor. d'or, dont quittance, et se dévêtit par tradition d'une plume d'oie. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert Pilati, chan. de Nevers; présents : son frère Guillaume Pilati, imp. etc. (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xj-ij.

35014 Grenoble, 23 janvier 1347.
...Ind. 15. Comme suite à l'acte préc., Guigonet promet à sa sœur Marguerite de lui payer pour prix de la vente 10 flor. d'ici à Rameaux et le reste par annuités. *Acta* et présents *ut supra*.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xij^b-iij.

35015 23 janvier 1346/7.
Donation par Jordan Robiol, prêtre, aux grands anniversaires d'une livre 2 den.
Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 281.

35016 24 janvier 1347.
Description de l'état du château de Moidieu, faite par Guillaume de Roins et François de Revel, chevaliers, commissaires députés par le gouverneur du Dauphiné. Péronet de Trivio gardait ce château au nom d'Amédée de Roussillon, châtelain de Beauvoir ; il y avait une garde pendant la nuit et une autre de 6 hommes dans la ville ; ordre de bien garder, de fermer les portes et de tenir des gens. — Cf. n° 32262.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 229 : I, 126^c.

35017 Grenoble, 25 janvier 1346/7.
Appel par Guillaume Audenondi, procureur de deux hommes liges du chapitre de Gap à St-Laurent-du-Cros : d'après les conventions entre led. chapitre et le dauphin, le juge du Champsaur est incompétent pour les juger.
Arch. des Hautes-Alpes, G. 1718, à la suite du 13 mars 1347 (*Invent.* VI, 358^a).

35018 26 janvier 1346/7.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Jean Michaelis, alias del Perpunch, de Châteaudouble ; en récompense de quelques services, le comte lui fait don des cens en argent, blé, etc., que lui et sa femme faisaient sur des propriétés au mandement de Châteaudouble.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 488.

35019 Autanne, 26 janvier 1346/7.
Reconnaissances à Ricau Adhemarii, seigneur en partie d'Autanne, par Matheudis Rostagne, veuve de Rostaing d'Autanne, comme tutrice de ses enfants. *Acta ap. Aulanam.*, en l'hospice de Bertrand Alvernhacii, Antoine Bruni d'Autanne; Guillaume Bertrandi, d'A-e; Guillaume Florencii et son frère Bertrand, d'A-e ; Guillaume Landrici, d'A-e ; Pierre L-i, d'A-e ; Antoine L-i, d'A-e ; Hugonet Olivarii, d'A-e.
Arch. de l'Isère, B. 3010, IIII^xx j^b-viij (104^b-10).

35020 (Grenoble),... janvier 1347.
L'official de la cour de Grenoble enjoint au chapelain de St-Hugues de marier à réquisition Pierre Symoneti, de Portes, avec Philippe, fille de Jean Pachoudi, dans l'hospice de Humbert Pilati, chanoine de St-André de Grenoble ou ailleurs, avec dispense de trois publications et du temps prohibé *(incongruitas)*... Samedi avant la Purification...
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij^b.

35021 Grenoble, 27 janvier 1347.
... Ind. 15... En vertu d'une autorisation de l'official de la cour de Grenoble, Pierre de Chissins, chapelain vicaire du curé de St-Hugues, épouse suivant la forme de l'Eglise Pierre Symoneti avec Philippe Pachoudi. *Act. ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert Pilati, oncle de la mariée ; présents : François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiij^b.

35022 Rhodes, 29 janvier 1347.
...Ind. 14 suiv. coutume de la cour Romaine... Testament d'Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs. Il recommande son âme au souverain Créateur. Il croit fermement tous les articles de la foi chrétienne et ce qu'enseigne l'église Romaine. S'il meurt en Dauphiné, son corps revêtu de l'habit de s^t Dominique sera enseveli avec 4 cierges comme pour un pauvre frère ; le lendemain se feront les funérailles et autres cérémonies dans le monastère des sœurs Dominicaines de Montfleury près Grenoble ; s'il meurt loin du Dauphiné, son corps sera enseveli provisoirement, puis ses cendres *(corpus incineratum)* à Montfleury. Dans les 40 jours après sa mort on célébrera 5000 messes dans les églises cathédrales, monastères, couvents et chapelles. Les 7^e, 10^e, 15^e, 20^e et 30^e jours on fera l'office solennel des morts. Dans le mois, on distribuera chaque jour du pain aux pauvres. A Montfleury on dira dans l'année 20 messes des morts chaque semaine ; à l'anniversaire on convoquera 100 chapelains, on dira 60 messes et on vêtira 2000 pauvres. Chaque année on donnera 25 flor. d'or à 20 filles pauvres du Dauphiné pour les marier. Il lègue 20 flor. d'or de pension aux églises de Vienne, Lyon, Embrun, Grenoble, Gap, Genève, St-Bernard de Romans et la Chartreuse, sous condition de prières. Il lègue 2500 flor. au couvent des Clarisses de Grenoble ; 2000 à celui de

la Cour *(Aula)* de N.-D. de Salettes, o. d. Chartreux; 3000 à celui des Carmes de Beauvoir ; 2000 à celui des ermites de St-Augustin de Crémieu, pour les terminer ; 20 flor. de rente à l'église de St-André de Grenoble, pour 4 messes par semaine. Il laisse 2000 flor. pour les tombes des dauphins Jean son père et Guigues son frère. Autres dons pour prières aux couvents des Mineurs de Grenoble et des Prêcheurs de Lyon, aux monastères de St-Antoine de Viennois, de Bonnevaux et de St-Ruf, aux églises de Valence et de Die, aux chapitres généraux des Prêcheurs, des Mineurs, des Carmes et des Ermites de St-Augustin. Il ordonne de fonder des hôpitaux à St-Marcellin et à Auberive *(Alba Ripa)*, dioc. de Vienne, à Nyons aux Baronnies, à Serres, dioc. de Gap, à Briançon et à Moirans ; un de vieillards à Grenoble, un d'aveugles à Romans (par la dauphine son épouse), un de perclus *(contracti seu impotentes)* à Vienne et un de lépreux à Valbonne. Il augmente le nombre des frères et sœurs de Montfleury et celui des frères Prêcheurs de Grenoble. Il lègue 200 flor. de rente à l'université de Grenoble. S'il lui naît un fils mâle, il sera son héritier universel : sinon les conventions avec le roi de France et son fils aîné Jean, duc de Normandie, seront observées. Il fait sa mère Béatrix de Hongrie héritière de 500 flor. de rente, avec confirmation de son douaire *(dotarium seu dotalitium)*. Il confirme à son épouse Marie de Baux la rente convenue de 10000 liv. bons Tournois ; il lui lègue sa moitié de la ville de Romans avec le château et ses créances : il lui cède ce que lui doit son [beau-]père B[ertrand] de Baux, comte de Montecaveoso et lui confirme la donation du château de Montbonnot. Il lègue à son consangin Hugues de Genève, seigneur d'Anthon et de Varey, une rente viagère de 500 flor. ; à son neveu Galéas de Saluces une autre de 300 ; à Amblard, seigneur de Beaumont, la part du château de Morêtel en Graisivaudan, que le dauphin a acquise de Chabert de Morêtel, seigneur d'Aix ; à son chancelier Jacques Brunerii, doct. ès-lois et chevalier, pour ses services au delà et en deçà des mers, une de 100, plus 500 en 5 annuités. Il enlève les réserves à sa donation du château d'Aspremont à François de Fredulfis de Parme, chev. et doct. ès-droits ; il y ajoute 500 flor. en 5 annuités. Il lègue à Jean, bâtard du dauphin Guigues, son frère, le château de Bellegarde en Viennois, qui, en l'absence d'héritiers légitimes, reviendra à Amédée, son bâtard ; il y ajoute 5000 flor. pour racheter le château de Bellegarde, hypothéqué à l'héritier du seigneur d'Aix. Legs au même bâtard Amédée ; à Jean, bâtard de Faucigny, le château de Réotier ; à Humbert de Faucigny, à Pierre de Lhuis *(Loyes)*, son amiral ; à Pierre de *Lixis*, son maréchal ; à Michel, prieur du Bourg-d'Oisans *(S. Laurentii de Lacu)*, son conseiller, pour services à la croisade ; à Jean du Puy et Antelme Grinde, maîtres de son hôtel ; à m^e Gérard, son médecin *(physicus)* ; à tous ses chevaliers, écuyers, chapelains, clercs et serviteurs ; à Burga de la Torre, dame de la dauphine, 1500 flor. en compensation d'un château ; à Polite, épouse de Hugues de Genève ; à sa nourrice Guillelma Alamandi ; à sa bâtarde, au monastère de Salettes ; à sa nièce, fille du prince d'Orange, religieuse au même monast., etc. Il approuve et confirme les conventions faites avec le roi de France au sujet de la succession du Dauphiné, et le supplie de les observer en ce qui concerne les 10000 liv. à lui réservées dans l'île et baronnie de Crémieu, les châteaux de Vizille, Nyons, Mirabel, la Mure, Corps, Beaumont, Montfleury, Montbonnot et la terre de Faucigny, pour lesquels il constitue héritier universel le monastère de Montfleury. Il constitue exécuteurs de son testament les archevêques de Vienne, Lyon et Embrun, l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine en Viennois, son épouse la dauphine, Amblard s^r de Beaumont, Jacques Brunerii, François de Parme, s^r d'Aspremont, chevaliers, doct. ès-lois ; et procureurs les prieurs du couvent des Prêcheurs de Grenoble et du monast. de Montfleury. A leur défaut, il désigne pour exécuteurs les six cardinaux évêques et supplie le pape d'interposer son autorité, d'autant qu'il a approuvé les conventions avec la France comme pape et comme empereur, l'empire vacant. Témoins : l'archevêque de Crète, vice-légat du Siège apost. en Romanie et Chypre, Dieudonné de Gozon, maître de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, Pancrace Justiniani, capitaine de la flotte de Venise, Isnard d'Albarno, prieur de Capoue, Garin de Châteauneuf, prieur de Navarre, Marquis de Gozon, prieur de Barletta *(Baroli)*, Artaud de Fayn, commandeur du Puy *(Annicii)*, Michel Moteti, doct. ès-décr., prieur de St-Laurent, 4 dominicains, 1 Franciscain. Fait en la ville *Rhodi*, dans le château d'habitation du maître...

Invent. Généralité, 44-5 ; *Valentinois*, V, 280 : III, 448 (le 20). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 175. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 587-97 ; *Hist. de Dauph.* II, 541-9, 239. = GUIFFREY, 335, 114. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1277. PRUDHOMME, *Hist. Grenoble*, 195-6. FAURE (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 536 (à part, 30).

35023 30 janvier 1346/7.

Juvenis Pertuseti et Pierre Savelli, chanoines et courriers du chapitre de Die, en présence de Gauthier Barthélemy *(Brth)*, cellérier, investissent Jean Reynaudi de la moitié de vigne acquise le 8 nov. précédent par remise d'une plume, sous conditions de faire 6 deniers de cens ou seigneurie au sacristain de Die pour une chandelle à Notre-Dame de Dié et un quarton au chapitre. La moitié des lods appartient au chapitre, l'autre moitié doit être distribuée en aumônes, il n'en revient rien au doyen ; le cellérier en donne quittance au nom du chapitre de l'Aumône. Fait *ap. Dyam*, dans la maison de Juvenis Pertuseti ; présents (3).

Die, Biblioth. de M. de Fontgalland, à la suite du 8 nov. 1346.

35024 Grenoble, 31 janvier 1347.

Le conseil delphinal ordonne au châtelain de Rovon de citer à Grenoble des marchands qui ont traversé cette ville avec des bateaux chargés, sans payer les droits de péage.

Arch. de l'Isère, B. 3330, reg. (*Invent.* II, 286^b).

35025 Avignon, 1^er février 1347.

Par lettre adressée à Henri, archevêque de Lyon, le pape donne son approbation à la trêve ou arrangement provisoire négocié entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois.

*Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 7-8 ; cf. XIV, 25-6. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 312 (à part, I, 336). Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 821.

35026 1er février 1347.

(Berlion), fils de feu Pierre d'Hauterives, dit de Châtelard, charge Thomas de Costes et Agnès Richard, de St-Eustache, de payer annuellement, à sa place, au prieuré de St-Vallier, 5 sols Vienn. le 15 août, jour de l'anniversaire de Catherine, femme de noble Nicolas d'Hauterives, dit de Châtelard. Le prieur Guillaume d'Hauterives accepte. De la Forest (not.).

Invent. titres des Châtelard (1765), n° 10.

35027 Briançon, 2 février 1347.

Noble Tiset Roerii, en présence du bailli et du procureur de Briançonnais, se dit prêt à recevoir leur réponse ; ils déclarent être prêts à observer les documents communiqués, mais force leur est de se conformer à une lettre du lieutenant, ordonnant de verser tout l'argent disponible à Grenoble (2 janv.). Fait *ap. Brianczonum*, sur le chemin public, devant la maison de me Daniel Motheti not. ; présents : noble Guigues Daurelle, not., etc., et noble Carlot Roerii.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xlij, 226.

35028 4 février 1347.

Hommage prêté à Gaucher Adhémar par noble Adhémar de Taulignan pour les lieux et terre de Cléon-d'Andran et parerie du Puy-Saint-Martin ; reçeu par me Hugues, notaire.

Arch. de la Drôme. *Inventaire de la Garde* (1714), n° 389.

35029 (5 février) 1347.

Testament de Humbert Lombardi (de L-d), chanoine et capiscol de l'église de Vienne, où il fit construire la chapelle de St-Sévère et légua pour la grand'messe en l'église de St-Pierre 1/2 livre ordinaire.

Charvet, *Constitution*, 550-1.

35030 5 février, 12 mai 1347.

Testament et obit d'Humbert Lombardi, chanoine et capiscol de l'église de Vienne.

Chevalier (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.* 32.

35031 6 février 1347.

(Isoarde) de Baux, qui avait assassiné son mari (10 juin), est brûlée entre Romans et St-Paul.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 677b ; *Hist. de Dauph.* II, 624a, cf. 557a).

35032 Venise, 7 février 1347.

Le sénat répond à une nouvelle demande [d'argent ?] de la part du dauphin par des excuses honnêtes et des remerciements.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 535 (à part, 29).

35033 8 février 1347.

Abandon par Eyliot, fils de Bonenia, juif, à Aymar de Félines, de sa dette.

Arch. de la Drôme, fonds Félines, 508.

35034 8 février 1347.

Cession faite par Eliot Filei, de Bonania, juif, habitant le Pont-de-Barret, à Aymar de Félines, de tous les droits qu'il pouvait avoir sur la grange dudit Aymar à Salop.

Arch. de la Drôme, fonds Félines, 609.

35035 Trévoux, 11 février 1347.

Guichard de la Côte, damoiseau, reconnaît devoir à Pierre Vialonis, de Valence, clerc, 11 flor. d'or pour achat d'un roussin noir *(morellus)*, avec ses maladies et autres déchets *(dechiis)* ; payement d'ici à 3 semaines. *Acta ap. Trevouz*, sur la place près du château ; présents : Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, Humbert Pilati, chan. de Nevers, Pierre d'Arseu, dam. François Bermundi, de St-Chaffrey, (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xiiij.

35036 14 février 1347.

Reconnaissance au dauphin (Humbert) par divers particuliers à lui remis par transaction avec noble Guigues Pélissier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 166a.

35037 Montélimar, 14 février 1347.

Giraud Adémar, seigneur de Montélimar, ordonne sous la peine du quart et l'obligation de tous leurs biens à Ponce Corencii, de M-r, et Andrea, sa femme, de payer à Jean Pereti, du même lieu, 20 flor. d'or bon et fin de nouveau poids, en 3 termes, en prêt gratuit. Ils se soumettront, hormis pour la détention *(captio)* dans les prisons des seigneurs de Montélimar, aux cours de Valence, Villeneuve-de-Berg, Réauville, Pernes, au sceau royal de Mont[pellier]... *Act. Montilii*, dans l'hospice des conjoints. Témoins.

Biblioth. de M. H. de Terrebasse, orig. parch.

35038 (Avignon), 15 février 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Béatrix de Roussillon, dame de Bressieux et de Serres, dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 823.

35039 16 février 1346/7.

Quittance de 200 flor. d'or, sur la dot de Marguerite Adémar, femme de Lhautard de Solignac, à Giraud Adémar, seigneur de Monteil, par Roberton Mayne, clerc de Bessières *(de Besserios)*, mandement de Solignac *(Solloniaci)*.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 14, n° 58.

35040 La Tour, 19 février 1346/7.

Noble Jaucerande de Chanéac, épouse de Bertrand Maleti, seigneur de la Tour, chevalier, de sa volonté constitue procureur Etienne de *Altovilari*, damoiseau, pour faire reconnaissance et hommage du manse de Sauze de Sabrizac et de Chambon à Adémar, comte de Valentinois et Diois, et à lui faire serment de fidélité. *Acta ap. Turrim*, dans le château ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxxiij.

35041 Venise, 22 février 1347.

Le sénat permet à quelques familiers du dauphin de s'embarquer pour la Romanie sur les galères de l'Union.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 536, (à part, 30).

35042 22 février 1346/7.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, est assuré de la concession faite par son père, le comte Louis de Poitiers, à noble Gaucelin de Sampson, de certains cens, revenus et émoluments du lieu et four

d'*Alissassio*, à charge qu'à défaut d'enfants, le tout reviendrait au comte ; assuré aussi qu'Aymar et Louis de Poitiers, ses aïeul et père, avaient inféodé à Armand Jappy et à Comtesse, sa nièce, la maison ou tour du lac de Privas avec fossés aux environs, etc. Led. Gaucelin étant mort à la guerre, laissant un fils unique ; et son frère Pons de Sampson désirant acquérir les biens inféodés à Jappy, le comte donne son assentiment, avec quittance des lods et investiture. Pons lui fait hommage et reconnaît tenir en fief franc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 549-51.

35043 (Avignon), 23 février 1347.

Le sacristain de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat à St-Nizier de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 826.

35044 23 février 1346/7.

Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Gaucher Adhémar (de Monteil), seigneur de Montélimar, pour les 3/4 de Montélimar, la 1/2 du château de Savasse et d'Ancone, pour ceux de Montboucher et de Roynac, une partie du château et forteresse de St-Germain, les fiefs de ce château de St-Gervais, Cléon-d'Audrans, le Puy St-Martin, Suze et la Bâtie, dioc. de Valence.

Arch. de la Drôme, *Inventaire de la Garde* (1714), 403. Arch. de l'Isère, B. 2632 ; B. 4109 (*Invent.* IV, 119[b]. Arch. du chât. de Peyrins, 55, 93, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, I, 54 ; III, 219[b] ; IV, 178[b], 386, 424, 542 ; V, 131 : I, 730 ; II, 211-2, 282-3, 653 ; III, 22, 63, 182, 341. — Chevalier (U.), dans *Journ. de Montélimar* (14 déc. 1867). Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 307 (à part, I, 331).

35045 23 février 1347.

Confirmation par Aimar, comte de Valentinois, de la transaction du 29 avr. 1346.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 288[b] : II, 259.

35046 (Avignon), 25 février 1347.

Pierre, abbé de St-Antoine, obtient pour son neveu Aymon Lobet, chan. de Vienne, la chancellerie de Vienne (50 flor.), vacante par la mort de Jacques Vetule ; il est déjà chan. de Romans et possède l'égl. paroiss. de Communay, dioc. de Vienne. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'abbé de St-Antoine et le prieur de St-Donat.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 828.

35047 Taulignan, 25 février 1346/7.

En présence d'Hugues Bolgarelli, not., Ponce de Roculfis, fils de feu Raymond de Roculfis, de Taulignan, vend à Bertrand Mangoti 5 setiers de blé de la seigneurie de Guillaume Moreti, et de Ponce Falconis, sous le service d'1 set. blé et 1 den., au prix de 5 flor. d'or ; dévêtissement entre les mains de Deganesse, femme de G. M. *Act. Taulinhani*, en l'hospice dud. G-e. Expéd. par Etienne des Granges, not. imp. et d'Aymar comte de Valent. et Diois.

Hozier (d'), *Généal. des Moreton*, ms., pr. n° VI.

35048 1[er] mars 1347.

Le prieur Antoine et le couvent de la Correrie, ordre des Chartreux, en considération des larges aumônes faites à leur maison par Jacques de Comb., curé de Corbel, s'engagent à entretenir à perpétuité dans leur église une seconde lampe à tous les offices et aux vigiles des fêtes de l'ordre.

Grenoble, ms. 112, dern. garde (*Catalogue*, 44).

35049 (Avignon), 2 mars 1347.

Elise de la Buisse, fille de Treigneux, obtient pour son frère Guillaume de la Buisse, bâchelier ès-décrets, le prieuré de Moirans, o. s[t] B[t], dioc. de Grenoble, vacant par la mort en cour de Rome de Raymond de Cornillon ; il devra résigner le prieuré de Gragonne, dioc. de Poitiers...

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 830.

35050 Rhodes, 2 mars 1347.

Don par le dauphin Humbert, capitaine de la croisade, à François Fredulphi (de Fredulsis), de Parme, à perpétuité de la terre d'Aspremont et du droit de réserve, qu'il lui donne aussi en augment de fief, en considération des services qu'il lui a rendus tant au « passage » contre les Turcs infidèles qu'auparavant, sous réserve d'hommage et majeure seigneurie, à condition de payer 1200 flor. d'or... *Rodi.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, V[e] xvj. *Invent. Gapençais*, 27. = Rom. 225[b].

35051 2 mars 1347.

Exécution par l'archevêque Henri de Villars de la commission à lui adressée par Clément VI avant le 18 mai 1346.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 294 : III, 459.

35052 3 mars 1347.

Retour à Romans d'Amblard de Beaumont et Didier de Sassenage, envoyés au dauphin le 19 sept. préc.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[a]).

35053 3 mars 1346/7.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, transige avec son beau-frère [Beaufort] sur la restitution de la dot et assurance du douaire de sa femme.

Anselme, *Généal. mais. France*, II, 194. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX (à part, I, 331).

35054 Romans, 5 mars 1347.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, au châtelain de Moras : Aynard de Roussillon, seigneur des châteaux de Serrières et Montbreton (*Montis Britonis*), fiefs rendables du dauphin, est venu les remettre *pro bono dominio* et certaines causes. Ordre de s'y rendre, d'en prendre possession au nom du dauphin, d'y constituer des châtelains ses hommes liges, d'en assurer la garde et la défense aux dépens des revenus locaux et de hisser la bannière delphinale en signe de reddibilité. *Dat. Romanis...* Dicté par le seigneur, assisté du prieur de St-Donat et de Pierre Durandi. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 585[b]-6.

35055 (Avignon), 6 mars 1347.

Clément VI écrit au dauphin qu'il a reçu sa lettre, mais il est occupé par des affaires difficiles ; il lui écrira prochainement.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 536 (à part, 30).

35056 Romans, 6 mars 1347.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, rend à son cousin Aynard de Roussillon, damoiseau, seigneur de Serrières et Montbreton, les revenus de ces châteaux qu'il lui a remis *pro bono dominio* sauf ce qui est nécessaire à l'entretien du châtelain et des familiers dauphinois, pour le temps que ces châteaux seront aux mains de la cour delphinale. *Dat. Romanis...*, dicté par le seigneur, assisté par le prieur de St-Donat et Pierre Durandi. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 586.

35057 Vienne, 6 mars 1346/7.

...Mardi après *Oculi mei*. Hugues Remestayngz, doyen, Pierre de Vernet, précenteur, Syboud de Clermont, mistral, Guillaume de Virieu, chantre, Humbert Lombard, cabiscol, et 15 chanoines de Vienne, réunis dans le vestiaire de l'église, donnent pouvoir aux doyen et mistral au sujet du subside à payer et des logements qu'on ne doit pas tenir, et de choïsir les partiteurs des terres laissées vacantes par G. de Maloc, chanoine, Durand Apothecarii, chevalier, Jacques Vetule, chan., Jacques Valletonis et David Zaquarionis, prêtres.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. c°.

35058 6 mars 1347.

Testament de Jacques Vamand, portant fondation de la chapelle de la Ste-Trinité.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 184°.

35059 Vienne, 8 mars 1346/7.

...Jeudi après *Oculi mei*. Le doyen Hugues et le mistral Syboud choisissent comme partiteurs (des terres) Jacques de Balon et Artaud de Peladru, chanoines. Ils déclarent caducs le statut sur un subside pour des nécessités disparues, et celui concernant l'hospitalité, plus utile que jamais.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. cj°.

35060 Romans, 8 mars 1347.

En suite de l'hommage rendu par Humbert Archinjaudi, chevalier, à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, au-delà des mers pour l'exaltation de la foi orthodoxe, avec fixation de terme avant Pâques pour reconnaissance particulière (28 nov. 1346, ind. 14), il reconnaît tenir divers cens en fief franc, noble et antique à Voreppe et à Moirans et dans leurs mandements ; à leur cause il devait au prince la moitié d'un homme armé quand il y avait guerre avec le comte de Savoie. Roland de Veaunes possédait à Voreppe et à Moirans semblables revenus, en suite de leur partage, et il devait l'autre moitié de l'homme armé. *Acta ap. R-nis*, en la maison du s^r de Claveyson ; présents : Amédée de Poitiers, s^r de St-Vallier, François de Revel, chevaliers, Raymond Franci, doct. en droit, et Pierre Durandi, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), V, I, 90. *Invent. Graisivaudan*, VI, 290^b; *St-Marcellin*, II, 82.

35061 (Avignon), 9 mars 1347.

Ponce Clair, docteur ès-lois, viguier du roi à Béziers, obtient pour son fils Jean, âgé de 16 ans et chan. de Béziers, un canonicat en l'égl. de Valence. — Exéc. : le prieur de St-Félix près des murs de V-e, l'official de V-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 831.

35062 9 mars 1347.

Vente par Raymond de Baux, prince d'Orange, seigneur de Suze, au chapitre de l'église de St-Paul-Trois-Châteaux de la seigneurie qu'il possède à Solérieux et dans son territoire, au prix de 50 flor. d'or, dont 30 pour fondation de trois anniversaires.

Boyer, *Hist. de St-Paul-Trois-Châteaux*, 147. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, 369, n° 1286.

35063 (Avignon), 10 mars 1347.

Le pape accorde le privilège de l'autel portatif à Béatrix de Roussillon, du dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 832.

35064 Romans, 10 mars 1347.

...Ind. 15, *pontif. Clement. VI a° 5*, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, fils et héritier de Louis de Poitiers, présente à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, combattant au-delà des mers pour l'exaltation de la foi, l'hommage d'Aymar de Poitiers (25 avril 1338) et la concession du dauphin (27 oct. 1337). Ces actes ayant été expliqués en langue vulgaire, Aymar debout, ses mains dans celles du prélat, avec baiser de bouche en signe de fidélité et d'affection, rend hommage lige avant tout autre seigneur, exceptés l'empereur et le roi de France ; puis il exhibe la transaction du 17 août 1347, dont Humbert Pilati donne lecture en langue vulgaire (*materná*). Aymar fait reconnaissance des châteaux de Clérieu, Chantemerle et Mureils (*Mirolis*) cédés à son père Louis. *Acta ap. Romanis*, en la maison du seigneur de Claveyson qu'habite le lieutenant ; présents : Amédée de Poitiers, Aymar de Poitiers, Lambert Ademarii, seigneur de Montélimar, François de Revel, chevaliers, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, o. de St-A. de V., Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, o. de St-Jean de Jérus., Ponce de Sampson, prévôt de Cavaillon, Raymond Franci, docteurs en droit, 4 jurisc. et 4 dam.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), vj-xiiij, 191-9. *Invent. Baronnies*, 123, 1078; *Gapençais*, 661; *St-Marcellin*, I, 239, 648, 753 : II, 1152, 1207, 1545 ; *Valentinois*, I, 7, 977 ; II, 229-30, 271, 441, 463, 568 ; III, 337, 347, 650 ; V, 213, 532 : I, 8, 203, 227, 286, 295-6 ; III, 609. — Du Chesne, *Comtes Valentin.*, pr. 59. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 597-601 ; *Hist. de Dauph.* II, 549-53.

35065 10 mars 1346/7.

Concession par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à noble Reynaud Falavel, de 10 liv. Viennois de revenu sur le péage de St-Nazaire-en-Royans, jusqu'à ce qu'il les lui eut assignées ailleurs. Reynaud lui en prête hommage lige, sauf celui qu'il devait au dauphin, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 412.

35066 10 mars 1346/7.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Humbert de Rochefort, pour le

château et terre de Barbières, lieu de Fiançayes et autres fiefs et droits.

Invent. Baronnies, II, 300ᵇ : 961 ; *Invent. Valentinois*, I, 272 : I, 162, 666.

35067 Vienne, 10 mars 1346/7.

Le doyen et le mistral, commissaires du chapitre (de Vienne), déclarent que ceux qui ont payé le subside peuvent tenir *hospicia* et le présenter le dimanche de la Passion (18 mars).

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Vienn., cjˣ.

35068 11 mars 1346/7.

Dénombrement de ses biens grevés de cens fourni au comte de Valentinois par Jean Michaelis, de Château-double : prés, terres, chazal en Richardière, eygage, vigne à Chalmeyrac, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 488-9.

35069 12 mars 1347 = 10 mars 1347.

Arch. du chât. de Peyrins, 55, chap. I, nº 47.

35070 12 mars 1346/7.

Pierre Caffeli et sa femme Béatrix, de Beaufort, vendent à Hugues Carlet, religieux de Léoncel, une maison à Beaufort, au prix de 28 flor. d'or.

Chevalier (J.), *Eygluy-Léoncel*, 214.

35071 Grâne, 13 mars 1347 ?

Lettre d'Aimar, comte de Valentinois, au pape Clément VI : il le supplie de s'interposer pour mettre fin à la guerre de l'évêque de Valence contre lui, qui cause des homicides, incendies, vols, sacrilèges, destructions de châteaux, deuils de veuves et autres maux qu'on ne saurait décrire.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig., parch. (*Invent.* III, 101ᵃ). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 151 (à 1307).

35072 13 mars 1346/7.

Hommage lige prêté au comte (de Valentinois) par Arnoux d'Alsurre, habitant Etoile ; le comte promet de lui assigner de ses biens en récompense, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 980.

35073 (Grenoble), 13 mars 1347.

Hugues Bernardi, prof. de droit, chevalier, lieutenant de François de Fredulphis, de Parme, prof. de droit., chev., juge mage des appellations du Dauphiné, déclare nulle la sentence de Michel de *Clerio*, de Césane, juge du Champsaur, contre deux hommes liges du chapitre de Gap à St-Laurent-du-Cros, condamnés pour vol de raves à 35 livr. d'amende. Témoins : noble Guillaume de *Colle*, juriscons., etc. Marcel Goyraudi, not. Fait dans l'auditoire de la cour des appellations delphinales, en la maison jadis à François de Goncelin.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1718, roul. parch. (*Invent.* VI, 358ᵃ).

35074 Vienne, 13 mars 1346/7.

Les partiteurs désignés (le 6 mars) divisent les terres laissées vacantes par Jacques Vetule, Guillaume de Maloc, chanoines, Durand Apothecarii, chevalier, Jacques Valletonis et David Zaquarionis, prêtres (de Vienne). Pierre Remestayng, étudiant, Alamand de Beausemblant, bachelier étudiant à Paris, Guigues de Tauloco, al. de Culliaco, médecin du pape et [de l'archevêque] de Vienne, sacristain, Pierre de Biol. not.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Vienn., cᵇ vˣ.

35075 Chambéry, 13 mars 1347.

Compte de Hugues Taberne de Rivoire (*Ravoyria*), damoiseau, châtelain *Montis Clari*, depuis le 20 mars 1346, reçu *ap. Chamber.* par Guillaume Boni et Pierre Bonivardi, auditeurs des comptes, et Etienne Barberii, clerc ; monnaie de Vienne et mesures de Voiron.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. de châteaux ; Montcler, nº 41, orig. parch.

35076 Rhodes, (vers milieu de mars 1347).

Mort de la dauphine Marie de Baux.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 537 (à part, 31).

35077 15 mars 1347.

Hommage rendu au dauphin (Humbert) par le comte de Valentinois pour le château d'Etoile, la terre de Royans et Montclar.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 302.

35078 Romans, 15 mars 1347.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, convoque devant lui les syndics et procureurs de l'université de Moras : Jean de Lestra, Jean de Savas, de Moras, Jocerand Vernoil, de Serre, Guichard Cuniculi et Etienne Morelli ; le consul de Beaurepaire : Monin de Matisiaco, de Beaurepaire, et les syndics et procureurs : Jean Girardi et Guichard de Montelon'io, qui l'avaient pris pour arbitre de leurs débats et discordes au sujet du parcours et pâquerage d'un bois nommé Franchil, au mandement de Moras. Sa sentence porte que les habitants de B-e pourront envoyer paître leurs bestiaux, sauf les chèvres et boucs, dans ce bois du 1ᵉʳ février au 31 juillet ; en cas de guerre en Viennois entre le dauphin et le comte de Savoie, ils pourront les tenir toute l'année, sauf les cochons, de septembre à novembre... Ind. 15... *Acta ap. R-nis*, en la maison du sʳ de Claveyson ; présents : Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Falcon sʳ de Montchenu, François de Revel, chevaliers, et Pierre Durandi, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xv-xj, 200-6. *Invent. St-Marcellin*, I, 1023.

35079 Romans, 15 mars 1347.

...Ind. 15... Henri de Villars, lieutenant du dauphin, avait donné pour commissaires à Rodulphe de Chevrières (*Capriliis*), professeur de droit, Jean d'Hauteville, bailli d'Embrunois, et Guillaume du Mas, juge de Briançon, professeurs de droit, pour se défendre de dénonciations émanées de Johaquin de Magistro dans le palais delphinal d'Embrun, où il devait tenir arrêt, Rodulphe pouvant difficilement donner caution dans ces parages, il s'engage à en fournir et donne pour fidéjusseurs ses frères Pierre et Ponczon de Chevrières, Jean de Lemps, dam., Garinon, Péronon et Lageron Fabri, Pariol Gibelini, fils d'Armannon, et Jean Coyraterii, bourgeois de Romans. *Acta ap R-nis*, en la maison du sʳ de Claveyson ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Pierre de Viriz, chan. de St-Just à Lyon, François de Revel, chev., Pierre Durandi, jurisc., François de St-Germain et Guill. de Montdidier, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxij, 207.

35080 15 mars 1346/7.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pons Massaulhain, de Privas, à son nom et de Pierre et Reymond Massaulhain, ses frères, pour leur avoir aux mandements de Privas, Tournon, Baix, Barre et ailleurs en la terre dud. comte, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 552.

35081 16 mars 1346/7.

Transaction qui détermine ce que le fermier du prieur de Saillans peut exiger pour la cuisson du pain dans le four.

Arch. de la Drôme, E. 1489o (Sail. F. F. 4), pap. (*Invent.* VIII, 265ᵃ).

35082 16 mars 1347.

Compte de Pierre Dupont, juge et receveur des judicatures de Bugey, Novalaise et Valromey, pour le comte de Savoie, depuis le 14 juillet 1346.

Torino, Arch. di Stato, sez III, *Invent. comptes judicatures de Bugey*, ..., 3ᵃ (orig. parch.).

35083 (Avignon), 17 mars 1347.

Le pape charge l'archevêque de Lyon d'aviser Adémar, évêque de Viviers, et Lambert Adhémar, seigneur de Montélimar, que la trêve à eux imposée par feu Itier, abbé de Cluny, est prorogée d'un an.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 833.

35084 17 mars 1346/7.

Albergement par Amblard de Briord. chan., et Jordan Sereni, prêtre, à Bernard, fils de Martin Andreé.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 173.

35085 18 mars 1347.

Vente à noble Burnon Blanc, pour lui et Pierre et Jean ses frères, par Hugonet Voudrat, d'une vigne à Allevard, pour le prix de 4 flor. d'or, sous le cens dû au dauphin et à Aymon de St-Pierre, coseigneur d'Allevard ; investiture par le châtelain du dauphin. Pierre Bigot, not.

Invent. titres de M. de Marcieu (ms.).

35086 18 mars 1347.

Reconnaissance à Berthon Pontonerii par Jean Jaconis et Guillaume Jaqueti, frères, de cens sur 1 quartelée de terre en la paroisse de Muriannette, lieu dit *in Villario*. Jean Mignoti (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. IX, 156ᵃ.

35087 18 mars 1347.

Vente à Berthon Pontonerii par Guillaume Mignoti et Guillierma Chappⁿᵉ d'un bois en la paroisse de Muriannette, lieu dit au bois de Lomars, du fief de l'évêque (de Grenoble).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. XIII, 157ᵃ.

35088 Avignon, 19 mars 1347.

Le pape Clément VI autorise Humbert, dauphin de Viennois, à revenir en Occident, bien que le temps pendant lequel il avait promis de combattre les infidèles ne soit pas expiré ; son confesseur pourra le dispenser de son vœu. — *Dudum magnæ.*

Arch. de l'Isère, 2 origin. parch. ; B. 3oo8, 318 ; B. 3269. *Invent. Généralité*, 4o (le 2o). — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 6o1, cf. 609ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 553, cf. 56oᵃ. Vertot, *Hist. de Malte* (1726), II, 567. = Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 536 (à part 4o). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 835.

35089 Avignon, 19 mars 1347.

Bulle du pape portant don à Humbert, dauphin de Viennois, qu'il avait établi capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs, persécuteurs de l'Eglise, de 2 vaisseaux et 12 galères qu'il pourra envoyer vers les terres du soudan de Babylone et d'autres infidèles pour y faire le commerce, mais non de marchandises prohibées... a° 5. — *Dudum magnæ.*

Arch. de l'Isère, B. 3oo8, III^e xviij, 28o. *Invent. Généralité Dauph.* I, 3o : 45-6. — *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.*, 609ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 56oᵃ. Faure (C.) ; l. c. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 834.

35090 Avignon, 19 mars 1347.

Lettres du pape au doge de Venise, aux recteurs de la Marche d'Ancône et de la Romagne, aux gouverneurs de Ferrare, Bologne, Milan, Vérone, Padoue, Mantoue et Gênes, leur annonçant le retour du dauphin de Viennois des pays d'outre-mer vers Avignon et leur demandant de lui faire bon accueil.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 537 (à part, 31).

35091 21 mars 1346/7.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Hugues Borde (Gordex), de Montélimar, sauf celui qu'il devait à Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar ; le comte promet de lui assigner en récompense 100 sols de revenu en sa terre de Valdaine, s'en réservant le rachat moyennant 150 flor. d'or poids de Piémont, etc.

Invent. Valentinois, III, 317 : II, 282. — Chevalier (U.) ; dans *Journ. de Montélimar* (14 déc. 1867).

35092 Romans, 22 mars 1347.

Ponce Abrivati, d'Embrun, damoiseau, en son nom et comme procureur de son frère Antoine (27 janv. 1346/7, Raymond Abrivati not.), coseigneur de Savine *(Sabina)* en Embrunais, reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, tenir comme successeurs de noble Guillaume Abrivati, fils et héritiers de Guillaume A-i, leur oncle, la seigneurie qu'il possédait au château, forteresse, territ. et mandement de Savine, en fief du dauphin. Ponce s'offre à rendre hommage et serment de fidélité, ce qu'il fait ; on lui assigne terme à la dédicace de s^t Michel. *Acta ap. R-nis*, en la maison du s^r de Claveyson ; présents : Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, François de Revel, Gelet Coperii et Jean Fraxenerie, chevaliers, Gérenton Bajuli et Jean Tassilis, jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, B 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxiij, 208. *Invent. Embrunois*, 3o1. = Rom. 225ᵇ.

35093 22 mars 1347.

Le sénéchal de Provence convoque à Nîmes l'évêque Pierre de Châlus, prince et comte de Valence et Die, et Bermond d'Anduze.

Arch. de la Drôme, évêché de Valence. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 23o.

35094 23 mars 1346/7.

Vente de 24 sols [de rente] par Jean de Triors à Berthon Picolerii, clerc.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 688.

35095 26 mars-1er juin 1347.
Compte rendu par Antoine de Chevelut, chevalier, châtelain de St-Georges-d'Espéranche, reçu à Chambéry par les conseillers du comte [de Savoie] : dépenses de son oncle le marquis de Montferrat, construction d'une grosse tour au château ; dépense de gens en armes avec le bailli du Viennois pour exécuter un larron sur le pont du Rhône près Lyon ; du notaire Jean Revoirel, chargé de porter à Dolomieu aux conservateurs de la paix l'état des dommages causés par les Dauphinois aux habitants de St-Georges ; etc.
Arch. de l'Isère, B. 3626, orig. parch.

35096 27 mars 1347.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Hugues de Fourchade *(Furcata)*, pour son avoir au mandement de Boulogne, sans juridiction, à St-Didier proche Charpey, avec jurid. accout., au mandement d'Eygluy, sans jurid., le mas de Serre au mandement d'Entraigues, le fief du château et mandement de Corbières, etc.
Invent. Valentinois, I, 673, 921 ; *Vivarais*, 579.

35097 (Avignon), 27 mars 1347.
Le prieur de St-Jeoire, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Maurienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 838.

35098 28 mars 1347.
Dénombrement fourni par noble Pierre de Clausona, de Nyons, qui reconnaît tenir en fief franc et ancien du dauphin tous les biens, cens et services qu'il avait à Nyons et dans son territoire.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 69b : 707-14.

35099 Romans, 28 mars 1347.
...Ind. 15. Pierre de Clausona, damoiseau de Nyons, reconnaît à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, au-delà des mers pour l'exaltation de la foi catholique contre les Turcs, tenir en fief franc, antique et honoré de ce prince des biens et services à Nyons ; un hospice dans le château, des fiefs à la Garde grosse, aux Blaches, un chasal dans le château, etc. *Acta ap. R-nis*, en la maison du sr de Claveyson ; présents : Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Joffred sr de Chatte, chev., Raymond Burgundionis, chan. de Valence, et Guigonet de Quincieu, dam.
Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxiiij-ix, 209-14.

35100 (Avignon), 30 mars 1347.
Bertrand de Montseveroux *(Monterovero)* est pourvu du prieuré de St Maurice de Die, o. st B., avec l'autorisation de faire un testament.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 839-40.

35101 2 avril 1347.
Le pape Clément VI prie Philippe VI, roi de France, de se rendre aux exhortations de ses nonces Guillaume Ami, évêque de Chartres, et Pasteur de Sarrats, archevêque d'Embrun, au sujet de la saisie par lui ordonnée (13 février 1347) des revenus possédés en France par des ecclésiastiques n'y résidant pas.
Mollat, *Jean XII, lettres comm.*, introduction, 129b.

35102 (Avignon), 2 avril 1347.
Le pape autorise Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, à envoyer un navire de marchandises au Soudan, roi de Babylone, à condition qu'il n'y ait pas d'armes ; serment entre les mains de l'ordinaire.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 841.

35103 Vercoiran, 2 avril 1347.
Reconnaissance à Ricau Admerarii, damoiseau, seigneur en partie d'Autanne, par Guillaume Bertrandi, d'Autanne. *Acta Vercoyrani*, sur le chemin public près l'hospice de Pierre Bremundi.
Arch. de l'Isère, B. 3010, IIIIxx vij-ix, 110-1.

35104 (Avignon), 3 avril 1347.
Indulgence à l'article de la mort en faveur de Robert d'Hostun, chan. de St-Barnard de Romans.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 842.

35105 Romans, 3 avril 1347.
Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, mande à Jacques Faverii, clerc du dauphin et receveur du commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez, que le pape a accordé une subvention de 5000 flor. pour les dépenses contre les Turcs, pour les faire parvenir avec 1000 restant aux procureurs du dauphin à Venise ; il le charge de racheter les bulles de grâces accordées récemment, d'achever de payer les dépenses faites à Avignon par Amblard de Beaumont, Didier de Sassenage et Guillaume de Roin, chevaliers, jusqu'à concurrence de 400 flor. et celles du secrétaire Humbert Pilati, qu'il y envoie. *Dal. Romanis*, assistants le prieur de St-Donat, A. seigneur de Beaumont, François de Revel et Jean de Gex *(Gez)*, chevaliers. Jean Nicoleti.
Inséré dans l'acte du 17 avril suiv. Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 284.

35106 3 avril 1347.
Ordonnance du juge mage du Briançonnais, qui défend aux châtelains de son ressort de juger aucune affaire au-dessus de 60 sols, et à toute personne de faire aucun contrat et exécution de son autorité.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 279 : 533.

35107 3 avril 1347.
Quittance à Jean de Lemps, châtelain d'Izeaux, par Jean Nicolas et Julien Amelii, procureurs des Carmes de Beauvoir, de la rente de 10 sols 6 den. assignée au couvent par le dauphin Humbert sur le four banal d'Izeaux.
Arch. de l'Isère, B. 4300, orig. parch. (*Invent.* IV, 178b.

35108 Vercoiran, 3 avril 1347.
Reconnaissance à Ricau Adhemarii par Guillaume Aucelloni, de Vercoiran. *Act. ap. Vercoyranum*, sur la voie publique, devant l'hospice du notaire.
Arch. de l'Isère, B. 3010, IIIIxx ix-c, 111-2.

35109 La Salle, 3 avril 1347.
Reconnaissance en faveur du chapelain de l'église St-Marcellin de la Salle, par Baudet Fabri, fils de feu Guigues, de 16 den. par an légués en offrande par Barthélemy Chirouse, sous *Chirossam* ...ind. 15.
Arch. des Htes-Alpes, E. 337 (*Invent.* 39).

35110 4 avril 1347.
Quittance par Amblard de Beaumont, Didier de Sassenage et Guillaume de Roin (Buin), chevaliers, procureurs du dauphin Humbert, au trésorier de la Chambre apostolique, du reslant des 4000 flor. que le pape avait promis au dauphin pour les frais de son expédition contre les Turcs.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I. 29ᵇ : 45.

35111 5 avril 1347.
Bulle de Clément VI confirmant l'union de la commanderie de Ranvers à l'office de cellérier du monastère de St-Antoine de Viennois.
Arch. du Rhône, H. c. 188, p. 23 ; 189, parch. *Invent. des titres de St-Antoine*, 172.

35112 (Avignon), 5 avril 1347.
A la demande de Sibylle, comtesse de Valentinois et Diois, Humbert de l'Hôpital est pourvu du prieuré de Montélier, o. sᵗ A., dépendant du prieuré conventuel de St-Félix hors les murs de Valence, vacant par la mort de Pierre d'Alixan et réservé de son vivant ; il résignera le prieuré de St-Nazaire, o. sᵗ A., dioc. de V-e. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le doyen de Die, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 844.

35113 (Avignon), 5 avril 1347.
Le cardinal Pierre (Després), évêque de Palestrina, obtient pour son parent Raymond de Mureto le prieuré conventuel de St-Maurice de Die avec ses annexes, o. sᵗ B., vacant par la mort en cour de Rome de Bertrand de Montseveroux *(Monterovero)*, chapelain du solliciteur. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 845.

35114 (Avignon), 5 avril 1347.
A la demande de Jean Balistier, soldat de l'armée pontificale, Jacques, fils de Jacques de Montluel, clerc de Valence, est reçu moine de Cruas.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 847.

35115 (Avignon), 5 avril 1347.
Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît-de-Cessieu *(Seyssiaco)*, dioc. de Lyon, obtient pour son frère Bernard de Varey le prieuré conventuel de Lutry, o. sᵗ B., dioc. de Lausanne ; il résignera le prieuré de Vion, o. sᵗ B., dioc. de Vienne. Le même obtient pour Jean de *Durchia*, moine d'Ainay, le prieuré de Vion, vacant par la susd. translation. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nºˢ 843, 848.

35116 (Avignon), 6 avril 1347.
Le pape donne ordre à l'archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, d'interdire les joutes et tournois, qui ont causé des troubles près de Constance.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 850.

35117 (Avignon), 6 avril 1347.
Le pape prévient les archevêques, évêques, abbés, prieurs, prévôts, doyens, archidiacres et autres prélats pour prévenir les agissements de faux représentants du monast. de St-Antoine de Viennois, qui détournent les aumônes à leur profit ; ordre de condamner, sans appel, à restitution.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 849.

35118 Romans, 6 avril 1347.
Humbert Pilati quitte *Romanis* pour se rendre à Avignon. — Cf. nº 32432.
Valbonnays, *Mém. Dauph.* 610 ; *Hist. Dauph.* II, 561.

35119 Avignon, 7 avril 1347.
Clément VI recommande à l'archevêque de Lyon de faire publier la trêve entre les belligérants du Valentinois et à les inviter à se rendre devant le pape dans l'octave de la Pentecôte (21-6 mai). Outre les chanoines de Valence et de Die, il pourra citer péremptoirement les vassaux des belligérants : Guiraud de Crussol, Guillaume Artaud, sʳ d'Aix *(Ays)*, Henri de Sassenage, Bernard Aynard, sʳ de Chalançon, Guinis d'Eurre, Mathieu de Divajeu, Adémar de Taulignan, sʳ de Rochefort, Guigues sʳ de Montoison *(Monteseno)*, Aynard de Chabrillan, sʳ d'Autichamp, Bertrand de Montmeyran et Guillaume Dalmacii. — *Illius qui cogitationes.*
Arch. du Vatic., Reg. Clement. VI, 140, 263. — Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, supp. 8-9 ; cf. XIV. 26. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 312 (à part, I, 337) ; *Hist. Die*, II, 226. Graëff, *Clém. VI et prov. Vienne*, nº 853.

35120 (Avignon), 8 avril 1347.
A la demande d'Adémar, comte de Valentinois et Diois, Jean Charbonnel, chan. de St-Ruf, reçoit le prieuré de St-Nazaire-en-Royans, dépendant du monast. de St-Félix près Valence, lequel va vaquer par la translation de Humbert de l'Hôpital au prieuré de St-Jacques de Montélier, dioc. de Val.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 854.

35121 Avignon, 9 avril 1347.
Clément VI ayant concédé gratuitement 5000 flor. au dauphin Humbert, capitaine général de l'armée des fidèles contre les Turcs en Romanie, et Henri archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, ayant l'intention d'y ajouter 1000 flor., qu'il a déposés à la Chambre pour envoyer de Venise au-delà des mers, le pape ordonne à Ponce de Pereto, archidiacre de Vendôme *(Vindocin.)* en l'église de Chartres, nonce en Lombardie, de remettre ces 6000 flor. aux délégués du prélat. *Duplicata* de ces lettres à raison des dangers des chemins. — *Cum nos certis.*
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xv.

35122 10 avril 1347, 19 février 1348.
Compte de Pierre Berre, juge de Viennois, reçu à Chambéry en présence de Guillaume Bon, de Chambéry, et Pierre Bonnard, auditeurs des comptes de Savoie, par Pierre Moyne, clerc du comte.
Arch. de l'Isère, B. 3627, orig. parch. (*Invent.* III, 117-8).

35123 11 avril 1347. = 22 avril 1347.
Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 191-2.

35124 12 avril 1347.
Acquisition par Amblard de Briord, chan., et Jordan Serein, de Girard de *Signaco*.
Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 733.

35125 12 avril 1347.
Echange entre Pierre Paesi le Vieux, de Félines, et Aymar de Félines, par lequel le dit Paesi lui donne un

pré à Félines au Vernet, et le dit Aymar un pré et terre à Marauers.

Arch. de la Drôme, fonds de Félines, 100.

35126 (Avignon), 13 avril 1347.

Clément VI confirme l'union prononcée par le chapitre général de l'ordre de St-Antoine, le 7 juin 1323, de la maison et bailliage de Renverso, dioc. de Turin, à l'office de cellérier du monast. de St-Antoine de Viennois.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 855.

35127 (Avignon), 13 avril 1347.

Le pape autorise Pierre, abbé de St-Antoine de Viennois, à doter une chapelle et à lui assigner des revenus.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 856.

35128 (Avignon), 13 avril 1347.

Le même confirme l'union prononcée par Pierre, abbé de St-Antoine, le 2 juin 1345, des maisons et bailliages de Cadolle, dioc. de Maguelonne, et de St-Azille, dioc. de Nîmes, à la maison de Villefranche, près Montpellier.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 857.

35129 Alinge, 14 avril 1347.

...Ind. 15, en présence d'Henri de l'Hôpital, not., décédé, Boson don Coter, d'Alinge, reconnut tenir (du dauphin de Viennois) 3 poses de terre et 3 faucherées *(falcatur')* de pré, sous le service annuel de 6 den. Fait devant la porte du château *Alingii*. Mermet Judex, de Cluses, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Challaix, Allinges, paq. 1, n° 15, orig. parch.

35130 16 avril 1347.

Pierre de Chalus, évêque et comte de Valence et Die, autorise les habitants de Die à affermer à Durand Guichard le droit de vendre aux enchères les biens meubles des débiteurs insolvables.

Invent. archiv. munic. Die (1778). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 237-8.

35131 17 avril 1347.

Commission par Humbert (Charles!), dauphin, à Raynaud de Morges, de percevoir 700 flor. à lui dus par l'évêque de Gap, 400 par la ville d'Embrun, et 100 par le bourg de Chorges, comme don gratuit à cause de la Croisade.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 225[b].

35132 18 avril 1347.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Rostaing Manentis, fils d'Almaric de Marsanne, pour ses biens francs au mandement dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 173 : II, 169.

35133 18 avril 1347.

Vente par Hugonet Jarenton et sa femme à dom Girin Bleyni, prêtre de Vienne, d'une pension d'1 sommée de vin imposée sur une vigne à St-Clair, territoire de Bellegarde, se mouvant de l'obéancerie dud. St-Clair, au service annuel d'1 meytier de froment. Pierre Taberne not. D. 25.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 172*, 519.

35134 Avignon, 19 avril 1347.

Collation à Henri de Poitiers d'un canonicat avec prébende et de l'archidiaconat de l'égl. de Toulon, vacants par la mort de Guillaume Bermondi et réservés par le pape le 19 sept. préc.

Arch. Vatic., Reg. 177 (*Clément VI Comm.* ap. 5, p. 1, ep. 68 de dign. vac.). — *Gallia christ. noviss.* V, 902-3, n° 1976.

35135 (Avignon), 19 avril 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Alix *(Alasie)* de Poitiers, dame de Montélimar (du Monteil), dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 859.

35136 19 avril 1347.

Procès intenté devant le conseil delphinal par Jacques Beimon et les enfants de Jean Beymon, aux prédécesseurs desquels les moulins de la Mure avaient été albergés pour une forte rente ; le dauphin ayant permis à tous les habitants d'en bâtir et à chacun de moudre en ceux du prieur, ils ne pouvaient servir la même pension ; commission pour informer.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 204.

35137 20 avril 1347.

Gaucher Adhémar, seigneur de Montélimar, donne quittance à Hugues Delmas, châtelain de Nyons, de 38 flor. d'or 12 gros Tournois d'argent, montant de sa pension annuelle sur le péage et la leyde de Nyons.

Arch. de l'Isère, B. 3680, orig. parch. (cancellé) (*Invent.* III, 138[b]).

35138 (Avignon), 22 avril 1347.

Sauf-conduit pour Pierre, bâtard de Lucinge, et Jean de Gex, chevaliers, qui se rendent auprès du dauphin.

Faure (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 538 (à part, 32). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 863.

35139 (Avignon), 22 avril 1347.

A la demande de l'abbé de St-Antoine, Pierre Juchon, clerc de Vienne, est autorisé à recevoir les ordres et des bénéfices, malgré l'illégitimité de sa naissance.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 864.

35140 (Avignon), 22 avril 1347.

Le même, tonsuré dans l'ignorance de son irrégularité, reçoit un bénéfice (60 ou 40 l. T.) à la collation du sacristain de St-Barnard de Romans. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, le prieur de St-Donat, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 865.

35141 (Avignon), 22 avril 1347.

Pierre, abbé de St-Antoine, obtient pour son neveu, Pierre Lobet, étudiant à Montpellier et chan. de Vienne, un canonicat en l'égl. de Lyon. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, le prieur de St-Donat, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 862.

35142 Montfleury, 22 avril 1347.

Le maître de l'ordre [des Prêcheurs] et l'archevêque de Lyon, en présence de l'évêque de Grenoble, de l'abbesse des Ayes et d'un merveilleux concours de peuple, introduisent dans le monastère de Montfleury 14 religieuses, 7 venant du couvent de Poissy, 7 de celui d'Estavayer, bonnes et honnêtes ; la prieure est sœur Cécile du Mont ; la cellérière Jeanne de Lignières, sage et très élégante dame, consanguine du dauphin et de l'archev. ; le vicaire est bon et prudent.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 608[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 559[a]. = *Rev. de l'art chrét.* (1900), 228 (le 27).

35143 22 avril 1347.

Quittance au dauphin Humbert par Humbert d'Hauterive, damoiscau, de 150 flor. d'or, à lui promis pour avoir prêté hommage ; il le renouvelle, sauf sa fidélité à Aynard de Clermont, et reconnaît tenir en fief du dauphin 100 sols de revenu au mandement de Réaumont (cancellé).

Arch. de l'Isère, B. 4056, orig. parch. (*Invent.* IV, 109ᵃ).

35144 (Avignon), 23 avril 1347.

Pierre de Lucinge, dit le Bâtard, seigneur de St-Michel, chevalier du dioc. de Genève, est autorisé à envoyer au soudan de Babylone un navire chargé de marchandises non prohibées, en dédommagement des dépenses que lui occasionna la Croisade contre les Turcs.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 870.

35145 (Avignon), 23 avril 1347.

Catherine de Viennois, épouse du chevalier Pierre de Lucinge, seigneur de St-Michel, obtient un bénéfice pour son clerc Henri Dardelet.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 868.

35146 (Avignon), 23 avril 1347.

A la demande d'Humbert Pilat, le prieur de St-Donat, le doyen de la cathédrale de Grenoble et le prévôt de St-André sont chargés de faire recevoir Aymon Pilat, de la Buissière, fils de Jean Pilat, âgé de 8 ans et étudiant à G-e, dans le prieuré de St-Robert, dioc. de G-e et dépendant de la Chaise-Dieu.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 866.

35147 (Avignon), 23 avril 1347.

A la demande du même, les mêmes sont chargés de faire recevoir Humbert Aymin, de St-Pierre-d'Allevard, âgé de 8 ans, étudiant à Grenoble, dans le prieuré de Domène, dioc. de G-e et dépendant de Cluny.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 867.

35148 Crolles, 23 avril 1347.

...Ind. 15... Jacques Chalmini, de Crolles, vend à Nicolas Micolay, chapelain du monastère des Ayes, une pièce *tappæ* d'env. 5 fosserées au Fraynet, dans la paroisse de Crolles, au prix de 5 flor. d'or delphinaux, dont quittance, et 14 den. de cens à l'abbesse des Ayes. *Act. ap. Crollas*, près de la grange de Jacques Sayeti ; témoins ; Jean Chastagnii, not. imp. d'après les protocoles de Guillaume Clementis, not., par commission de Guillaume Henrici, jurisc., juge de la terre d'Amblard seigneur de Beaumont et Montfort, chevalier.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 21 lig.

35149 Avignon, 24 avril 1347.

Clément VI charge le prieur de St-Donat, le doyen de la cathédrale et le prévôt de St-André de Grenoble, de faire recevoir dans le monastère de Domène, ordre de Cluny, Humbert Aymini, de St-Pierre-d'Allevard, étudiant dans sa 8ᵉ année, qui désire y servir Dieu. — *Capientibus vitam.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xix.

35150 Grenoble, 24 avril 1347.

Henri de Villars... *Gronopol...*

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), II.

35151 Grenoble, 24 avril 1347.

Compte rendu devant Aymon de Claix, chanoine de Grenoble, Jacques de Die, Guigues Toscani, chevaliers, et Guillerme Pilati, auditeurs des comptes delphinaux, par Humbert Colonelli, receveur des gabelles et péages du Viennois par terre et par eau, par concession du dauphin du 11 févr. 1345, pour 2 ans, à raison de 4000 flor. Déduction pour *maherie* de bois achetés en Savoie.

35152 (Avignon), 26 avril 1347.

A la demande de Jean, évêque de Grenoble, Pierre de Menthon, clerc de Genève, est pourvu de l'égl. paroiss. de Beaumont, dioc. de Gen.— Exéc. (étrangers).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 869.

35153 27 avril 1347.

Donation de Montfleury aux Dominicains avant la Croisade par le dauphin.

Rev. de l'art chrétien (1900), 228.

35154 Grenoble, 28 avril 1347.

...Ind. 15... François d'Arces, prieur de Corenc, o. de sᵗ Aug., dioc. de Grenoble, molestait le monastère des religieuses de Montfleury, même dioc., au sujet des sépultures, oblations, mortalages, dîmes et autres querelles. Par l'intervention d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, et de Jean, évêque de Grenoble, frère Garin, maître de l'ordre des Prêcheurs, et fr. Pierre de Nantua, vicaire du monast. de Montfleury, s'accordèrent avec le prieur de Corenc au sujet des dîmes ; on attendra le retour du dauphin ; pour le reste on confie l'appréciation au vicaire et à Etienne de Roux, doct. en droit et chev., pour Montfleury et à Hugues Bernardi, chev. et professeur en droits, et à Pierre Bauduyni, chan. de Grenoble, pour Corenc ; au besoin, on aura recours au pape, *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, François de Revel, chev., et Eymeric de Lay, chan. de St-Martin de-Miséré.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxj, 215.

35155 29 avril 1347.

Par ordre exprès d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, Aynard de la Tour, chevalier, seigneur de Vinay, promet et jure pour lui, ses oncles, frères, sujets, *valitores* et *coadjutores*, de ne commettre aucune offense contre Odobert, seigneur de Châteauneuf, et les siens jusqu'à la fête de sᵗ Jean-Baptiste ; dans l'intervalle leurs différends seront réglés par le seigneur de Viriville, Didier de Sassenage, Raynaud Falavelli et Aynardon Bues, et autant du côté d'Odobert ; s'ils ne peuvent traiter et concorder, le lieutenant règlera à sa volonté. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des Prêcheurs jadis à l'évêque de Tivoli ; présents : Henri, sʳ de Sassenage, Hugues Alamandi, sʳ de Valbonnais, Amédée de Roussillon, cosʳ du Bouchage, Amblard de Briord, sʳ de la Serrà (*Serrata*) et François de Theys, sʳ de Thoranne, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxijᵃ, 216ᵃ. —*Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 611 ; *Hist. de Dauph.* II, 562.

35156 Savine, 29 avril 1347.

Echange d'immeubles entre Isoard Humbert et Huga, veuve de Jean Humbert, agissant au nom de ses enfants ;

ils dépendent de la seigneurie de nobles Guillaume d'Embrun et Georges Athénulphi, et de nobles Antoine et Pons Abrivati. Etienne Borrel, not. imp.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.), 21b.

35157 29 avril 1347.

Bail à ferme du ban de vin du mois de mai à Izeaux, au prix de 4 liv. 5 sols.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 828.

35158 L'Albenc, 30 avril 1347.

...Ind. 15..., Odobert, seigneur de Châteauneuf, chevalier, sur mandat d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, dauphin de Viennois, promet et jure, pour lui, ses parents et adhérents, de ne faire aucune offense personnelle ou réelle à Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, chevalier, et à ses adhérents jusqu'à la st Jean-Bapt. chargeant en attendant les seigneurs de Maubec et de Montchenu, Aynard de Bellecombe, chevaliers, et Guélis de la Balme, damoiseau, avec un nombre égal d'arbitres élus par le lieutenant du dauphin et le seigneur de Vinay, d'apprécier leurs différends ; s'ils n'y parviennent pas, l'archevêque lieutenant tranchera toutes les questions. *Acta ap. Albencum*, dans la cour *(aula)* du marché ; présents : Humbert de Bellecombe, dit Gatipon et Aynard d'Avalon, chevaliers. François Bermundi, de St Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xvj. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 214-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 214-5 ; *Généal.* 53-4.

35159 Mai 1347.

Procès devant le conseil delphinal entre les communautés de Châteauvieux et de Lettret et quelques habitants de Pelleautier, au sujet du droit de pâturage sur la montagne de Cristail *(Cristaya)*, au territoire de Montalquier.

Arch. de l'Isère, B. 3744 (*Invent.* III, 167b).

35160 Grenoble, 1er mai 1347.

...Ind. 15... Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert dauphin de Viennois, atteste avoir reçu en mains propres de Humbert Pilati, chan. de Nevers, clerc secrétaire du dauphin, deux lettres du pape Clément VI (9 avril 1347). *Acta ap. Gracionop.*, en la maison jadis à Jean, évêque de Tivoli ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Amédée de Roussillon, cosr du Bouchage, Amblard de Briort, sr de la Sarra *(Serrata)*, et François de Revel, chevaliers. François Bermundi, de St-Chaffrey (not.)

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xv.

35161 1er mai 1347.

Compte par le juif Samuel, familier du comte de Savoie, des travaux exécutés à la maison de St-Genix depuis le 1er mars 1345.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Fabrique et répar. châteaux ; St-Genix, n° 62, orig. parch. (*Invent.* 13b).

35162 (Avignon), 2 mai 1347.

L'archidiacre de Vienne est chargé d'un échange de bénéfices aux dioc. de Lyon et de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 873.

35163 Grenoble, 2 mai 1347.

Confirmation par Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin, du statut sur la vente du vin au Buis-les-Baronnies (10 juil. 1346).

FAURE (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 81 (à part, 7, 30).

35164 (Avignon), 2 et 5 mai 1347.

Le comte de Valentinois obtient pour son fidèle procureur général Ponce *Masaulanhi* l'égl. paroiss. de *Sochavallis gaudiaci*, au dioc. de Viviers.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, 872.

35165 3 mai 1347.

Le jeudi avant l'Ascension, Henri de Villars, lieutenant du dauphin, se rend avec Louis de Savoie entre Bellecombe et les Marches : sur la place est rendue la fille de Bermond de Mailles, qui avait été ravie.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 607 ; *Hist. de Dauph.* II, 559a.

35166 3 mai 1347.

Noble Tisset Roerii, citoyen d'Asti, se plaignait dans une supplique à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, au-delà des mers pour l'exaltation de la foi catholique, de n'avoir pas été payé d'une somme de 5000 flor. d'or que le dauphin lui avait assignée chaque année à la Purification sur les revenus du Briançonnais jusqu'à payement intégral de ce qu'il lui devait (20 juin 1345). Il exhibe la lettre du 1er août 1346, puis l'acte du 11 sept. suiv. et celui du 20 juil. 1345. Tiset adjure les syndics réunis d'exécuter les ordres du dauphin et de le payer. Ils répondent unanimement qu'en vertu de leurs privilèges delphinaux ils ne sont tenus de répondre à personne ; en lui donnant l'argent dû au dauphin ils auraient à payer deux fois. Tiset requiert le bailli et le juge de les contraindre. On élude de le satisfaire malgré son insistance.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxviij-xlij, 226-7.

35167 4 mai 1347.

Testament de Bernard de Grignan, fils d'autre Bernard, en faveur de Giraud, avec des legs à diverses églises et à ses enfants : Sibielette, religieuse, Félise, femme d'Asson de Mélas, et Adémar, prêtre. Il veut être inhumé au cimetière de St-Vincent dans une auge en pierre *(sepulcrum seu vas lapideum)*.

CHEVALIER (U.), et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 14, n° 59.

35168 4 mai 1347.

Vente par Humbert de Claix *(Clay)*, prêtre, à Amblard de Briord, chan. de St-Barnard, et Jordan Sereni.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 578.

35169 Montaut, 5 mai 1347.

Lettre de P(ierre Bertrand), cardinal d'Autun, à Humbert dauphin de Viennois. Le souverain pontife, les cardinaux et lui se portent bien. Son œuvre contre les infidèles étant terminée, il lui conseille de revenir avec son armée, pour témoigner son amitié au roi de France, dans les tristes conjonctures où il se trouve par la permission de Dieu. Il lui offre ses condoléances au sujet de la mort de la dauphine son épouse, l'exhortant à se

soumettre à la volonté divine. Donné dans son prieuré *Montis-alti* près Avignon.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 181. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 602; *Hist. de Dauph.* II, 553-4, cf. 554,-8*. Guiffrey, 335, 116.

35170 5 mai 1347.

Vente par Philippa, veuve de Perceval Vibrelhuel, à Gerius d'Imola (Ymola) de la terre et mandement de Méreuil, confrontant Trescléoux, Serres, Montclus et Chanousse, Montrond et Barzac, le Buëch entre deux.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxiij*, 218*. Grenoble, *Invent. Gapençais.* 480.

35171 Die, 5 mai 1347.

Ind. 14. Quittance de lods passée par Pierre Nebonis, recteur de la chapellenie de feu Jean de Coys, en faveur de Jean Reynaudi, pour la vente du 8 nov. 1346, et l'investiture. Fait *ap. Dyam*, dans la maison de Jean R. Témoins. Pierre Motolini, *basterio* de Die. — Même formalité par Jean Petoyssi, procureur du prieur de St-Marcel de Die. Hugues Rollandi, clerc, not. imp. et juré de la cour de Die.

A la suite de l'acte du 8 nov. 1346.

35172 (Avignon), 6 mai 1347.

Par deux lettres le pape avise Ponce de Pereto, archidiacre de Vendôme, son ambassadeur en Lombardie, d'avoir à remettre la somme de 4000 flor. d'or à l'ambassadeur de l'archevêque de Lyon qui se rend auprès du dauphin, somme versée par led. archev. dans cette intention à la Chambre apostol.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 538 (à part, 32). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 876.

35173 Châteauneuf-de-Galaure, 6 mai 1347.

Donation par Guigone Bonnet, fille d'Humbert et d'Aigline, de tous ses biens patrimoniaux, à noble Catherine, fille de feu Guillaume Bonnet. Falcon, not.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms).

35174 6 mai 1347.

Vente passée par Guillot Delbois à Aymon de la Condamine d'une terre, vigne et bois situés à la Maladière, paroisse de St-André-l'Haut, sous la pension d'un metier froment à l'abbesse de Ste-Claire et de la directe de noble Girin de Laueta.

Arch. de l'Isère, *Invent. 175*, 80*.

35175 9 mai 1347.

Ordonnance du conseil delphinal qui maintient les habitants de Montalquier et Chassagne en la jouissance du pâquerage des montagnes dud. lieu app. de Cristail (Cristayes) ou Deffense, moyennant les tâches qu'ils payaient au dauphin; inlubition à tous autres d'y mener paître leur bétail.

Invent. Gapençais, 290. = Rom. 226*

35176 9 mai 1347.

Acquisition ou albergement d'une vigne par Jordan Robioli, prêtre, à Pierre de Moras, charpentier de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 152.

35177 Grenoble, 10 mai 1347.

Humbert Pilat quitte Avignon, porteur de bulles, et arrive à Grenoble vers l'Ascension.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 538 (à part, 32).

35178 10 mai 1347.

Hommage au dauphin par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. — Cf. 10 mars précéd.

Invent. Valentinois, III, 249: I, 10; II, 235, 441; III, 350.

35179 Jussy, 10 mai 1347.

...Ind. 15. Sauvegarde accordée au nom d'Humbert, dauphin de Viennois et seigneur de Faucigny, aux habitants de la ville et mandement de Jussy, par Etienne de Roux *(Ruffo)*, docteur ès-lois, juge majeur de l'hôtel delphinal et du Dauphiné, Aymon de Chissé, chevalier, commissaire du dauphin en Faucigny, Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières et Tullins, bailli de Faucigny; le dauphin les défendra comme ses hommes de Faucigny; ils s'obligent envers lui à 6 den. vieux Genevois à la s^t Michel, à l'assister, le suivre en guerre et lui donner passage, lui être fidèles contre tous, hormis l'église et l'évêque de Genève. Noms des gardiers. *Act. ap. Juss.* Témoins : Girard de Freynet, Girard Biassa, damoiseau. Jacques d'Hermance et Nicolet Rosseti, de Bonne, nott.

Torino, Arch. di stato, sez. I, Ville de Genève, 5* cath. pag. n° 12, orig. parch.

35180 11 mai 1347.

Le dauphin Humbert, après avoir rappelé ses bienfaits au monastère et prieuré de Notre-Dame de Montaut, ordre de St-Benoît, dioc. d'Avignon, lui donne 60 liv. en augment de revenu, à charge par les religieux (au nombre de 8 avec le prieur) de dire pour lui une messe par semaine, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 2*.

35181 11 mai 1347.

Quitttance par le prieur de Montaut au dauphin Humbert et à son lieutenant Henri de Villars des 1200 flor. promis le 17 nov. 1346.

Arch. de l'Isère, B. 3767, orig. parch. (*Invent.* III, 201*).

35182 Grenoble, 11 mai 1347.

Richard de Mailles *(Maylliis)*, chevalier, remet par la main Catherine, fille de feu Bermond de Mailles et de son épouse Galiane, à Jean, évêque de Grenoble, qui la reçoit benignement et gracieusement. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison de l'évêque; présents : Amblard s^r de Beaumont, Didier cos^r de Sassenage, François de Theys, s^r de Thoranne, Rodulphe de Commiers, s^r du Mas, François de Revel, Guillaume de Roin, chevaliers, Aymon de Claix *(Claysio)*, chan. de Grenoble et 3 jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxiij*, 217*.

35183 Grenoble, 11 mai 1347.

Jean, évêque de Grenoble, remet par la main Catherine, fille de feu Bermond de Mailles et de Galiane son épouse, à Jean de Thoire *(Thoyria)*, chevalier, pour la garder en sûreté et honnêteté et l'alimenter. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxiij*, 217*.

35184 12 mai 1347.

Reconnaissance à l'évêque par Catherine, femme de Pierre Pineti, pour une terre au territoire de Grenoble, vers la Pertuisière *(Pertuseria)*. Martin de Falgia (not).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), C. cxxxvi, 70*.

35185 Valence, 12 mai 1347.

L'archevêque de Lyon fait notifier, par ses délégués Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, et Jacques de la Rivière. religieux de St-Antoine, à Pierre évêque de Valence et Die, la trêve de six mois entre lui et le comte de Valentinois, ordonnée par le pape... Samedi...

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101[1]). — CHEVALIER (J.), *Hist. Die*, II, 226; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX 362 (à part, I, 338).

35186 12 mai 1347.

Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, reçoit d'Henri, archevêque de Lyon, l'ordre de se présenter au pape à Avignon, le samedi après la Pentecôte (26 suiv.).

D'après sa lettre à Clément VI du 21 mai.

35187 (12 mai) 1347.

Humbert de Lombard *(Lumbardi)*, chanoine de l'église de Vienne, lègue 1/2 livre à chaque assistant de la grand'messe en l'église de St-Pierre au *Sanctus* et une autre à none.

CHARVET, *Constitution*, 599.

35188 Valence, 13 mai 1347.

Cité par Henri de Villars, archevêque de Lyon, à comparaître à Avignon le samedi après la Pentecôte (26 mai), Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, s'excuse le lendemain auprès du pape de ne pouvoir s'y rendre à raison de graves affaires qui nécessitent sa présence dans ses diocèses; il envoie comme fondé de pouvoirs son neveu Amblard.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch., sceau. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 362-3; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 338-9.

35189 Valence, 13 mai 1347.

Les délégués de l'archevêque de Lyon promulguent la trêve ordonné par le pape dans l'église Notre-Dame la Ronde.... Dimanche.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 226.

35190 13 mai 1347.

Transaction entre le procureur fiscal de Dauphiné et Mélinet (Malmet) Fabry, de Bardonnêche, pour des biens qui étaient tombés en commise, faute d'en avoir pris l'investiture; ils lui sont rendus, moyennant l'hommage qu'il en prête.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 8), *Invent. Briançonnais*, 6.

35191 Vercoiran, 13 mai 1347.

Reconnaissance à Ricau Adhemarii, damoiseau, seigneur en partie d'Autanne, par Pierre Feraudi et ses frères, fils de feu Raymond Feraudi. *Acta Vercoyrani*, sur le chemin public, près l'hospice d'Etienne Stephani. — Bertrande Gauterie, femme, et Jacques Gauterii, fils de Bertrand Gauterii. — Burgia Estafina, veuve de Pons Staffini. — Hugues Galberti, d'Autanne.

Arch. de l'Isère, B. 3010, c-ij, 112-4.

35192 14 mai 1347.

Henri de Villars, lieutenant du dauphin, fait rendre à Avignon à Bertrand de Cosnac, trésorier du pape, 4000 flor. avancés au dauphin.

*VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 611; *Hist. de Dauph.* II, 562.

35193 Etoile, 14 mai 1347.

L'archevêque de Lyon fait notifier à Aimar, comte de Valentinois, la trêve de six mois entre lui et l'évêque de Valence et Die, ordonnée par le pape.

Arch. de l'Isère, B. 3580. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 362 (à part, I, 338).

35194 14 mai 1347.

Transaction entre le procureur fiscal de Dauphiné et Jean de Antonio, au sujet de biens féodaux de ce dernier à Bardonnêche, que le procureur avait déclarés tombés en commise; ils lui sont rendus moyennant l'hommage qu'il prête.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 11).

35195 14 mai 1347.

Transaction entre le procureur fiscal de Dauphiné et Bernard Gleysa, dont le procureur avait déclaré certains biens à Bardonnêche tombés en commise, faute d'en avoir demandé l'investiture; ils lui sont rendus sur l'hommage qu'il en prête.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 9). *Invent. Briançonnais*, 6.

35196 14 mai 1347.

Hommage rendu en faveur du dauphin (Humbert) par Jean Tornatore, de Bardonnêche, pour un fief aud. lieu, consistant en un pré au mas des Villarts; ce fief avait été déclaré tombé en commise par le procureur fiscal de Dauphiné, faute d'en avoir pris l'investiture.

Torino, *Invent. città e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 10). *Invent. Briançonnais*, 6.

35197 Avignon, 15 mai 1347.

Lettre du pape Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général de l'armée chrétienne contre les Turcs. Une lettre venue d'Orient lui a appris la mort de son épouse Marie (de Baux). Ayant bien vécu, elle a dû bien mourir et il y a plus lieu de se réjouir que de s'attrister de son passage à l'éternité. Il l'exhorte à se réconforter auprès de Celui qui est le père des consolations et la force des faibles; qu'il songe dès maintenant à contracter un nouveau mariage, qui lui donne une nombreuse postérité. — *Una tantum littera.*

Invent. Généralité, I, 20 : 31, 398. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 185. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 602-3; *Hist. de Dauph.* II, 554-5. VERTOT, *Hist. de Malte* (1726), II, 568. = GUIFFREY, 335, 115. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1291. GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 877.

35198 (Avignon), 15 mai 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guigues Alvernacii, citoyen de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 878.

35199 15 mai 1347.

Vente par Etiennette, veuve de Ponce Clavelli, à Guillaume Fabre, sacristain de St-Jean à Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, II° viij°.

35200 16 mai 1347.

Accord entre le seigneur de Crussol, bailli de Valentinois pour [Pierre de Châlus], prince, évêque et comte de Valence, et Aymar de Taulignan, chevalier, bailli d'Aymar de Poitiers, par l'entremise de l'abbé de St-Ruf et du seigneur de la Voulte, au sujet de la guerre entre l'évêque et le comte : les trêves conclues entre l'archevêque de Vienne et le comte à Lyon, de la part du pape seront jurées par les baillis, les saisies rendues

sans représailles *(revengium)*; on dédommagera des saisies à l'estimation de Jordan d'Eurre et Guillaume Jarret. On ne changera rien aux accords passés entre le seigneur de Crussol, Amblard, seigneur de Châlus *(Castro Lucij)*, Guindon *de S^a Maria*, seigneur de Villefargeau *(Villa Fargeti)* et Pierre de *Bosanis*, sacristain et official de Valence ; pendant les trêves les sujets des trois seigneurs pourront aller à Crest et à la Bâtie *de Vercoireto*, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Dyois, n° 12, papier.

35201 17 mai 1347.

Hommage rendu à Jean, évêque de Grenoble, par Jaceron Coni, fils de Bernard Coni, Aymon Clavelli et Jean Palamare nott., ind. 15.

CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 125 (*Not. anal.* p. 40).

35202 17 mai 1347.

Hommage rendu à Jean, évêque de Grenoble, par noble Hugonin Coni, fils de Jaceron Coni.

CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 124 (*Not. anal.* p. 40).

35203 Avignon, 18 mai 1347.

Clément VI autorise Henri de Villars, archevêque de Lyon, l'abbé de St-Ruf et le prévôt de Cavaillon à relever jusqu'à la s^te Marie-Madel. Aimar, comte de Valentinois, de l'excommunication prononcée contre lui par l'official de Valence pour avoir violé les décrets du concile de Vienne. — *Dudum attentis.*

VERNET (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 10 ; cf. XIV, 26-7. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 362 (à part, I, 338). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 879.

35204 18 mai 1347.

Vente par Andrevon Allegroni et sa femme Pétronille, de Meymans *(Mayman)*, à Boniface Coneysa, bourgeois de Romans, de 5 den. de cens et 1 flor. de pension, au prix de 10 flor. d'or. André de Mall' not.

Regest. instrum. capp. S^ti Maur. S^ti Barn. Romanis, 240^bis.

35205 Valence, 21 mai 1347.

Lettre de Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, au pape Clément VI, s'excusant de ne pouvoir se rendre auprès de lui, suivant l'intimation du procès à lui faite par Henri, archevêque de Lyon, lui envoyant son neveu Amblard, et donnant pouvoir de l'excuser à Pierre Martini, prieur de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, et à Benevenuto de Bologne, licencié en droit. *Dat. Valencie*, sceau, *pontif. v. a° 5.*

Turin, *Invent. assises de Bugey, Dauphiné et Gex*, 3^a. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 226-7. BELLET (Ch.), *Notice sur Pierre de Châlus* (1907), 41-2.

35206 Valence, 21 mai 1347.

Pierre [de Châlus], prince, évêque et comte de Valence et Die, approuve ce qui a été stipulé en son nom par le seigneur de Crussol *(Cruceolo)*, son bailli de Valence, avec noble Aymar de Taulignan, désignés pour traiter des différends entre l'évêque et Aymar de Poitiers, dans l'accord fait par l'abbé de St-Ruf (16 mai), devant ... [de St-]Vallier *(...Valerium)*, Pierre Melheri, juge d'Aymar, Guillaume Cornilhani, damoiseau, *Act. Valencie*, dans l'hôtel épiscopal. Témoins : Amblard seigneur de Châlus *(Castri Lucij)* et de *Cerz*, André d'Alixan, chanoine de Die, socius et secrétaire du prélat et du comte, etc., *pontif. Clement. VI a° 5.* Nicol. Cortesio, de Viviers, not. imp., du prince évêque et du comte.

Torino, Arch. di Stato, sez III, Valent.-Dyois, n° 12 ^bis, orig. parch., sceau, endommagé (*Invent.* 4^a).

35207 22 mai 1347.

Legs de 10 sols par Péronet Favier à l'église de St-Jean à Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 73^b.

35208 23 mai 1347.

Reconnaissance à l'évêque de Grenoble par Guillaume Pavyreti, pour possessions et fiefs en la paroisse de Muriannette, Humbert Viviani (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. XVII, 157-8.

35209 Valence, 23 mai 1347.

Pierre, évêque de Valence et Die, s'excuse de nouveau de ne pouvoir se rendre à la cour pontificale et accrédite auprès du pape, pour la défense des intérêts de ses églises, son neveu Eblon de Ste-Marie, chanoine de Chartres...

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch., sceau. Turin, *Invent. assises de Bugey, Dauphiné et Gex*, 3^a. — CHEVALIER (J.), *Hist. Die*, II, 227 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 362-3 (à part. I, 339). BELLET (Ch.), *Notice sur Pierre de Châlus*, 42-4.

35210 24 mai 1347.

Terrier de 1095 reconnaissances de roturiers et nobles du mandement de Voiron au profit d'Amédée, comte de Savoie, Jean de Murs, not.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 433 : VI, 257^a.

35211 (Avignon), 25 mai 1347.

Confirmation à Pierre de Scalerio, moine de St-Chef, du prieuré de Tullins, o. s^ti B., dioc. de Grenoble, à lui conféré, à la mort de Philippe de Varey, par son oncle Bertrand, archevêque de Vienne et abbé de St-Chef. — Exéc. : les prieurs de Varacieu, dioc. de Vienne, et de Rives, dioc. de Grenoble, et Jean de Charbonnières, chan. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 881.

35212 25 mai 1347.

Convention entre les habitants de Bressieux et Aimar de Bressieux, qui s'engage à ne point aliéner la forêt de Chambaran ; qui lui est commune avec eux ; il reconnaît avoir reçu pour cette concession 260 flor. d'or.

Arch. de l'Isère, B. 3924, vid. (*Invent.* IV, 39^b). — *LAGIER, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 20.

35213 26 mai 1347.

Anselme Perrotin, châtelain d'Albon, pour le compte de la dame d'Argentan, usufruitière dud. lieu, atteste avec serment, à la requête d'Humbert Colonel, que la gabelle d'Albon est donnée à ferme chaque année pour 14 flor. d'or.

Arch. de l'Isère, B. 4635 (*Invent.* IV, 422).

35214 26 mai 1347.

Testament de Marthe, femme d'Arnaud de Tournon, du Bourg-lès-Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, CLVI.

35215 26 mai 1347.

Compte de Jean de Gay, châtelain d'Hermance, pour une année échue à la st Jean-Bapt. suiv.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118*.

35216 Venise, 27 mai 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du St-Siège et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, se trouvant avec sa suite *(comitiva)* dans la cité *Venetiarum*, dans le couvent des frères Prêcheurs des Sts-Jean-et-Paul, en présence de Jean du Puy *(de Podio)*, chevalier, maître de l'hôtel du dauphin, et d'Humbert de Salettes, chartreux, son trésorier, et de Lambert Voet, de Flandre, clerc de ses comptes, il est fait inventaire de la vaisselle et des vases d'argent (au nombre de 138) du prince par les officiers de l'hôtel qui en avaient la garde, Richard de Corsey, Colin d'Ast, Jean Perroti, de Salettes, panetiers, Jacquet Bonacursii, Rollet, bouteiller, Armand Petit-Pas, cuisinier, Jaymon, garde-manger.

Invent. Généralté, I, 30 : 45. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 603-6; *Hist. de Dauph.* II, 555-7. Pilot de Thorey (Em.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, D, I, 621-6 Faure (C.), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 537 (à part, 31).

35217 (Avignon), 29 mai 1347.

Confirmation de l'élection d'Eyglantine comme abbesse du monast. de Vernaison *(Commers)*, près Romans, o. de Cît., dioc. de Valence ; du vivant de l'abbesse Armodie elle était sacristaine.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 882.

35218 30 mai 1347.

Reconnaissance à l'évêque (de Grenoble) par certains tenanciers pour cens et fiefs à Gyères, Jean Mignoti (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. VI^xx VIIJ, 184*.

35219 30 mai 1347.

Jacques de Claunodo, prêtre de l'église de Vienne, donne 4 1/2 livres (réduites à 1/2) à la grand'messe et 6 den. à chaque célébrant.

Charvet, *Constitution*, 609.

35220 31 mai 1347.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, donne à Guillaume Faure, habitant Crest, en récompense de services et pour l'hommage qu'il lui devait faire, la 1/2 de l'inquant de Crest, sous condition de pouvoir le réduire sous sa main à volonté, avec 3 flor. 1/2 d'or assignables à Crest ou ailleurs. Il lui accorde les franchises dont jouissent les autres affranchis de Crest.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 758.

35221 Mai-septembre 1347.

Ravages de la peste noire à Die : du clergé de la cathédrale il périt 15 chanoines, 30 prêtres du haut chœur, 20 du bas et 9 clercs.

Registre du prieuré de St-Pierre, en feuillet de garde des *Mémoires* des frères Gay. — Chevalier (J.), *Mém. des frères Gay*, 348 ; *Hist. égl.-ville Die*, I, 435 ; II, 234.

35222 1er juin 1347.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Guillaume Faure pour l'inquant de Crest et les franchises qui viennent de lui être accordées.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 758.

35223 (Avignon), 2 juin 1347.

Le pape confirme l'union de l'église paroiss. de St-Michel, près Condrieu (25 l. T.), dioc. de Vienne, avec son patronat, à la mense abbatiale de St-Pierre hors la porte de Vienne, faite le 11 juin 1335.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 883.

35224 Grenoble, 4 juin 1347.

Lettre d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, à Humbert, dauphin de Viennois, capitaine général du Siège apostolique et chef de l'armée chrétienne contre les Turcs, portée par P(ierre) de Lucinge et Jean de Gex *(Gayo)*, chevaliers. L'exécution de la dame de la Penne a procuré honneur au prince et à la justice. Lantelme des Granges, accusé à tort d'avoir mutilé un noble de la Buissière, a été relâché ; son consanguin Jean, qui avait fait le coup, a été renvoyé comme clerc à l'évêque de Grenoble. Les enfants de Pierre des Granges, qui s'était échappé de la prison de la Buissière, ont composé à 500 flor. Ayant appris qu'on se battait en Lyonnais entre Savoyens et Dauphinois, et que la trêve avait pris fin entre le chapitre de Lyon et le sire de Beaujeu, le prélat s'y est rendu et a mis la paix. Entre temps, il reçut une bulle qui le pressait de descendre en Valentinois pour faire observer la trêve conclue par l'abbé de Cluny entre l'évêque de Valence et Aymar de Poitiers. Il se rendit à Romans, à Valence, à Chabeuil et ailleurs, et finalement renouvela la trêve jusqu'à la fin d'avril. Tout le Carême l'occupa autour de Romans. L'évêque de Grenoble, François de Theys et A[médée] de Roussillon apaisèrent *novitates et intrapreysias* avec les Savoyens, et réglèrent les affaires du rapt de la fille de feu Bermond de Mailles, d'Etienne d'Arvillard et d'Humbert Bastardi. Amblard de Beaumont et Didier de Sassenage, revenus d'Orient, se sont rendus à la cour Romaine avec Guillaume de Varey et de Royn pour vos affaires (dont le chapelain Richard vous a écrit), ont obtenu du pape la remise de 5000 flor. à Venise, plus 1000 déposés à la Chambre par l'archev. ; Amblard et Didier sont revenus à la fin du Carême sans avoir obtenu l'expédition des lettres nécessaires, à cause des occupations qui absorbent le pape et la curie pour les affaires de France, d'Angleterre, de l'empereur bavarois, de Hongrie et de Sicile. Il a fallu envoyer après Pâques (1er avril) Humbert Pilati, qui les a rapportées vers la fête de l'Ascension (10 mai) ; pendant qu'il s'y trouvait, le camérier du pape dit à G. de Royn, G. de Varey et P. de Lucinge qu'il y avait à Venise 4000 autres flor. à votre disposition, pour l'expédition desquels l'archev. envoya le trésorier Pierre Durandi à la curie. L'archev. solda à l'évêque d'Autun 1200 liv. dues pour 60 liv. de rente données par le dauphin au monastère de Montaut, et pour lesquelles Guill. de Varey avait engagé la terre vendue au seigneur de Beaufort. En Carême Lantelme Aynardi et Jean de Gex sont allés en France auprès du roi et du duc pour affaires, et aussi pour obtenir de l'argent de l'évêque de Beauvais, devenu archevêque de Rouen (14 mai). Amblard de Beaumont retournera prochainement en France avec Aymon de Chissé. L'archev. a résidé à Grenoble durant la semaine de Pâques jusque vers l'Ascension, de con-

cert avec l'évêque de Grenoble et les autres du conseil, écoutant les requêtes et rendant la justice; peu de monde est venu, la misère est si grande que chacun reste chez soi. Une trêve a été imposée aux seigneurs de Vinay et de Châteauneuf, à Jean de Grolée et Aynard d'Anjou, aux seigneurs d'Uriage et de Revel et à Guigues de Commiers. Le jeudi avant l'Ascension (3 mai)... Le 22 avril... Sa mère la dauphine a été un peu malade; on pourvoit son hôtel du nécessaire. Les dames d'Arlay et de Salettes vont bien, mais la 1re est fort troublée de la guerre de son fils; l'archev. n'a rien pu tirer de l'argent qu'elle doit, non plus que des Romanais. Nouvelles du roi d'Angleterre devant Calais, des Flamands, du comte de Flandre, de Bourgogne, de Savoie. La ville de Chieri *(Querii)* s'étant donnée au comte de Savoie, Louis de Savoie et le comte de Genevois allèrent en prendre possession et en recevoir hommage avec une nombreuse armée de leurs terres; s'y joignirent du Dauphiné les seigneurs de Clermont. Bressieux, Vinay, Châteauneuf et autres du Faucigny et d'ailleurs. On dit que le marquis de Saluces, aidé du seigneur de Milan, veut s'y opposer et a déjà réuni une grande armée. Il a écrit récemment une lettre ouverte au conseil, aux barons et nobles du Dauphiné, remémorant l'ancienne alliance de leurs prédécesseurs et des siens, les priant de ne pas attaquer sa terre. On répondit avec générosité que le Dauphiné a toujours affectionné le marquisat et ne veut pas y contrevenir; mais que ceux qui sont obligés aux comtes de Savoie et de Genevois, à raison de leurs fiefs, doivent suivre leurs seigneurs à la coutume des nobles, Quant au subside réclamé à plusieurs reprises par le dauphin, personne dans le conseil n'a été d'avis de l'exiger à cause de la stérilité, de la cherté et des autres maux qui affligent les gens, pouvant à peine vivre de ce qu'ils ont et mourant sans nombre littéralement *(infiniti visibiter)* de faim; s'il était au pays, il serait le premier à venir en aide aux pauvres dans cette situation misérable. Son consanguin le prince d'Achaïe a requis pour la défense de sa terre l'archev., qui en a écrit avec mesure au bailli du Briançonnais. Il remet à P. de Lucinge, Jean de Gex et le camérier Humbert 22 lettres et 300 flor. d'or gros poids pour la dépense de leur voyage, aller et retour; ils ont juré sur les Évangiles de ne rien prendre sur les 10000 flor. qu'ils doivent retirer à Venise, sauf 100 en cas d'urgente nécessité. Souhait de le voir bientôt. *Dat. Gratianopoli...* — Souvenir d'Humbert Pilati, *creatura vestra.*

Invent. Généralité, I, 66 : 45. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 200. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 606-12; *Hist. de Dauph.* II, 557-36. = Pallias, 48. Guiffrey, 335, 117. Barthélemy, *Baux*, 1293. Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 537-8 (à part, 31-2).

35225

Lettres emportées le 4 juin 1347 : absolution pour retour; serment; à Ponce de Perret pour 6000 flor.; au même, pour 4000 fl.; close au dauphin; aux barons d'Italie; sauf-conduit pour envoyés; pour archev. pour recevoir à Venise.

35226 1347.

Lettre close du trésorier du pape à Ponce de Péret, archidiacre de Vendôme *(Vindocinensi)* dans l'église de Chartres, nonce apostolique en Lombardie, au sujet de 6000 florins qui doivent être remis au dauphin à Venise; Humbert de Villars donne procuration à P. de Lucinge et Jean de Gex, chevaliers, et au camérier Humbert qui se rendent vers le dauphin, pour les percevoir.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 609a; *Hist. Dauph.* II, 560.

35227 1347.

Lettre close du camérier du pape à Ponce de Péret, au sujet de 4000 flor. à remettre à Venise, au dauphin ou à P. de Lucinge, Jean de Gex, chevaliers, et Humbert, camérier, qui se rendent vers lui.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 609a; *Hist. Dauph.* 560.

35228 (Vers 4 juin) 1347.

Lettre close d'Henri de Villars, lieutenant du dauphin, adressée au doge de Venise, lui recommandant les deux chevaliers envoyés en Orient et les affaires du dauphin.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 609a; *Hist. Dauph.* II, 560b.

35229 (Vers 4 juin) 1347.

Lettre d'Henri de Villars, lieutenant du dauphin, autorisant le camérier Humbert à porter dans son compte 100 flor. pour son voyage, aller et retour.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 609a; *Hist. Dauph.* II, 560a.

35230 5 juin 1347.

Testament de Pierre Chatvet, portant fondation de deux chapelles sur l'autel St-Blaise (à Vienne).

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 189a.

35231 5 juin 1347.

Sentence portée par le juge de l'Argentière contre Barthélemy Riperti, [condamné] au carcan [*coustello*] et à la fustigation. Guigues Dorelle, not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 124.

35232 Chalon, 6 juin 1347.

...Ind. 14, mercredi après la Fête-Dieu. Mariage d'Amédée, comte de Savoie, avec Jeanne de Bourgogne. Fait à Chalon en Bourgogne, en la grande église; présents : Philippe de Vienne, seigneur de Pimont, Philippe de Vienne, sr de Pagny, Hugues de Vienne, sr de St-Georges, Jacques de Vienne..., Hugues sr de Maubec, etc. — Cf. 16 suiv.

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 220-2; 2e, IV, 220-2. Dumont, *Corps diplom.* I, II, 239. Lünig, *Codex Ital. diplom.* III, 1021. Dufour (A.) et Rabut (F.), dans *Miscell. stor. Ital.*, XVII, 81-5. = Georg. II, 500.

35233 Durbon, 6 juin 1347.

Jean Chabrerii, prieur, et Jean Moneri, procureur de Durbon, vendent à Lantelme Fabri, de Montmaur, le fief des décimes et tasches du territoire et district de Vaux, du col *Socheriæ* en descendant au district de M-r, à la mesure légale de M-r, pour 3 ans, au prix de 230 setiers de blé, dont 40 d'annone, à la Toussaint. Fidéjusseurs (4). Fait dans le territoire *Durbonis*; témoins.: Bertrand Giborelli, chapelain de la Cluse, etc. Pierre Brinda, d'Agnielles *(Annilia)*, coadjuteur de Pierre Frechets, par commission d'Arnaud Ruperiæ, juge.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 687-9, n° 717. — Roman, 226a.

35234 7 juin 1347.

Obligation passée par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et plusieurs particuliers de la somme de

2000 flor. d'or en faveur de noble Jean Balistier, servant d'armes du Pape.

Arch. du chât. de Peyrins, 55, chap. 1, n° 47.

35235 10 juin 1347.

Mort de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, à Cuiseaux *(Cusellum)*, le dimanche...

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678*, cf. 611; *Hist. de Dauph.* II, 624*, cf. 562).

35236 11 juin 1347.

Charles de Poitiers, préch. de l'église de Valence, donne procuration à sa mère Sibylle de Baux, comtesse de Valentinois, Hugues André, prêtre, et Raymond Humbert, pour régler les affaires concernant la préchanterie.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101).

35237 12 juin 1347.

Dénombrement fourni au comte de Valentinois par Rostaing Manentis, fils d'Almaric de Marsanne : maison, vigne, bois et terre en Penyauria, terre à Roviere, sur le chemin de Safrenc, un eyssart en Audrans, une terre à la Moya, etc.

Grenoble. *Invent. Valentinois*, III, 173 : II, 169-70.

35238 13 juin 1347.

On apprend à Grenoble la mort de la dame d'Arlay, décédée le dimanche précédent.

Memorabilia Hamb. Pilati. (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678*; *Hist. de Dauph.* II, 624*).

35239 13 juin 1347.

Vente par Hugues de Theys, seigneur de Beaudiner, à Reymond de Montauban, chevalier, seigneur de Montmaur, d'une maison à Veynes avec dépend., un homme lige et les cens et services par lui dus, son droit sur le château et terre de Veynes, pour le prix de 30 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 871-2.

35240 13 juin 1347.

Ordonnance du bailli et juge de Gap, au nom du dauphin Humbert, contenant investiture à Reymond de Montauban des biens à lui vendus le même jour et quittance des lods; le prince se réserve de prendre l'objet de la vente pour le même prix.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 872.

35241 14 juin 1347.

Reconnaissance par les consuls et communauté de St-Chaffrey à Beyret Bermond, fils de Rogier, à son nom et de Bermond Bermond, Bert et Izoard Bermond, les enfants d'Odoul Tolozan et autres Bermond dud. St-Chaffrey, de 31 tarons 1/2 d'argent payables à chacun pour sa portion à la fête de la Purification de N.-D. pour les tâches de foin, blé et autres droits réunis par lesd. Bermond à la communauté.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 245.

35242 15 juin 1347.

Testament de Pierre Chalveti, prêtre de l'église de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium s. Vienn. eccl.*, 27.

35243 Chalon, 16 juin 1347 = 6 juin 1347.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 48-9, 455, n° 8382.

35244 18 juin 1347.

Hommage au seigneur de Tullins par Pierre Robert.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

35245 19 juin 1347.

Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 3040, 76.

35246 19 juin 1347.

Testament de Jordane de Tullins, dame d'Anjou : elle désire être ensevelie à Vienne, en l'église des frères Mineurs, près de son mari Girard de Roussillon ; elle fait des legs aux communautés religieuses de la région, aux hôpitaux de St-Antoine et d'Anjou; elle laisse à sa belle-fille Marguerite, femme de son fils Aimar, sa couronne d'or et 300 flor.; ses autres joyaux seront vendus au profit des pauvres; legs à sa nièce Béatrix, fille de sa sœur Françoise, à sa fille Béatrix. Elle institue pour héritier universel son fils Aimar, auquel elle substitue, en cas de mort sans enfants, sa fille Béatrix de Roussillon, puis sa sœur Françoise de Tullins, femme d'Aynard de Serrières.

Arch. de l'Isère, B. 4174, orig. parch. (*Invent.* IV, 134*).

35247 Monêtier-la-Salle, 19 juin 1347.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. ès lois, juge de Briançon, Guigues Borrel le jeune, procureur, et 8 autres désignés par les syndics du Monêtier-de-Briançon et de la Salle, afin de déterminer les limites de ces communautés, pour le pâturage et bûcherage : le sommet de l'Infernet, la borne *Merdum* de Corps *(Corvo)*, le confluent du Becet avec la Guisane *(Aguczane)* à Crosenna, le serre du Molar Coard, le sommet de Sehe, etc. Témoins. Fait dans le pré des enfants de Pierre de Guibert, des Guiberts, entre les territoires du Monêtier et la Salle, en-deçà de la Guisane, près de l'*Yscla...*, ind. 15. Extr. des protocoles de Daniel Motet, par ordre d'Ant. Tolsani, juriscons., lieutenant de Pierre Raynaudi, bâchelier ès droits, juge majeur du Briançonnais.

Arch. des Htes-Alpes, E. 313, orig. parch. (*Invent.* 41).

35248 20 juin 1347.

Hommage au seigneur de Tullins par Guigues Rogier. — Cf. 21 suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

35249 (Avignon), 21 juin 1347.

Le pape félicite le dauphin Humbert de son heureuse arrivée à Venise et espère le voir bientôt.

FAURE (Claude), dans *Mélang. éc. Franç. Rome*, XXVII, 539 (à part, 33). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 885.

35250 21 juin 1347.

Hommage prêté à Aymar de Roussillon et (son épouse) Françoise de Tullins par Guigues Rogier, pour les biens et cens qu'il possédait à Tullins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2029.

35251 (Avignon), 21 juin 1347.

L'abbaye de chanoines réguliers de St-Ruf, ayant perdu pendant les guerres une partie de ses revenus, l'abbé Pierre obtient de Clément VI l'incorporation du prieuré de Châteauneuf(-de-Gadagne), au dioc. de Cavaillon.

DENIFLE (H.), *Désolation des églises... de France*, II, 56.

35252 (Avignon), 22 juin 1347.

André d'Alixan, chan. de Die, obtient la 1re dignité vacante ; il est déjà choriste de Valence, possède une

part de chan. en l'égl. de Die, une chapellenie majeure à Ste-Croix de Montélimar et une égl. paroiss. au dioc. de Genève, d'une valeur totale de 40 l. T. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, dioc. de Die, l'official de Die, etc. — Cf. 4 juil.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 886.

35253 (Avignon), 22 juin 1347.

Le même est nommé chan. de Valence ; il résignera son office de choriste. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix près Valence, l'official de V-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 887.

35254 (Avignon), 22 juin 1347.

Barthélemy Bernacii est pourvu de l'office de choriste en l'égl. de Valence, vacant par résignation de Durand de Faverges, de St-Sauveur, par son prccureur Jacques Bruacii, prêtre de Lyon, entre les mains d'Etienne, évêque de Lisbonne. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, le prieur de St-Donat, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 888.

35255 Grenoble, 22 juin 1347.

Gerio d'Imola *(Gerius de Ymola)*, docteur en droit, ayant acheté récemment la 1/2 du château, mandement et territ. de Mereuil *(Merollii)*, dioc. de Gap, de Philippa, veuve de Perceval Vibrelhuel (5 mai préc.), demande à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, de l'investir en fief franc, noble et antique et lui en fait hommage lige. Investiture par tradition de cet acte. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des Précheurs jadis à l'évêque de Tivoli ; présents : Amblard s[r] de Beaumont, François de Theys, s[r] de Thoranne, Guillaume Grinde, s[r] de Miribel, Guillaume de Roin et François de Revel, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxiiij, 218. *Invent. Gapençais*, 479-80. = ROM. 226[a].

35256 (Avignon), 23 juin 1347.

Le doyen de Valence est chargé de la collation d'un bénéfice à Nicolas Courtois, clerc de Viviers.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 889.

35257 23 juin 1347.

Hommage (rendu au dauphin Humbert par Etienne) de Roux pour son fief de Prégentil, les moulins de Champoléon et du Pont du Fossé, les tasches de St-Jean at St-Nicolas de Montorcier et de Champoléon.

Invent. Graisivaudan, I, 437[a]. = ROM. 226[a].

35258 Vizille, 24 juin 1347.

...Ind. 15... Lantelme de Tullins, bâtard *(donatus)* de feu Guy seigneur de Tullins, reconnaît devant Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, éloigné du pays, tenir en fief franc la mistralie du château et mandement de Beaucroissant *(Bellicrescentis)*, deux maisons dans ce bourg, des cens et revenus, excepté un chazal qu'il tient en emphytéose du dauphin ; il fait hommage lige, sauf celui qu'il doit au seigneur de Tullins. *Acta ap. Visiliam*, dans le château ; présents : Jean évêque de Grenoble, Amblard de Briord et Guillaume de Roin, chevaliers, Aynard de Roussillon, s[r] de Serrières, et Pierre Fabri, chan. de St-André de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxv[a], 119[a]. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 207-8.

35259 Vizille, 24 juin 1347.

...Ind. 15... Jean de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, et Aynard de Roussillon, dam., s[r] de Serrières, comme administrateur de son fils Jaquemet, s[r] de Tullins, avaient fait un compromis au sujet de l'héritage de Tullins que réclamait Jean, entre les mains d'Amblard de Briord et Humbert Archinjaudi, chevaliers, avec Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, comme supérieur, qui finissait ce jour de la nativité de s[t] Jean-Bapt. (Guigues Frumenti not.), avec faculté de prorogation par le prélat. Les diversités des temps et les nouveautés survenues ayant empêché les arbitres de terminer leur œuvre, Henri proroge jusqu'à l'Assomption, avec assentiment d'Amblard et Aynard. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxvj[a], 220[a].

35260 1347, 1348.

Comptes de Hugonin de Luserne, châtelain de Bardonnèche.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 154.

35261 1347, 1348, 1349.

Comptes des revenus de la châtellenie de Beaudiner, *(Bellum Denisium)* de Lunes.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64[a].

35262 1347.

Compte d'Amé[dée] de Roussillon, seigneur du Bouchage, châtelain de Beauvoir-de-Marc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 265[b] : 148[a].

35263 1347, 1348, 1349.

Comptes de Pierre de Couches, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 314[a].

35264 1347, 1348.

Comptes de Jacques du Roux, fils d'Etienne, châtelain de Chassagne.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 171.

35265 1347, 1348, 1349.

Comptes de François de Theys, chevalier, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 162[b].

35266 1347.

Compte d'Arnaud du Bourg, chevalier, châtelain d'Izeaux.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 837.

35267 1347, 1348.

Comptes de Jacques de Roux, fils d'Etienne, (pour la châtellenie de Montalquier et le consulat de Gap).

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 393.

35268 1347, 1348, 1349.

Comptes de François Vachier, (châtelain ?) de Morêtel, tant de la part ancienne du dauphin que de la parerie récemment acquise du seigneur d'Eigueille.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 115[b].

35269 1347, 1348, 1349.

Comptes de Raymond Chabert, avocat, châtelain de Nyons.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 153 : 784.

35270 1347, 1348.
Comptes de Bérard Grinde, damoiseau, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 468.

35271 1347.
Compte par les héritiers de Jean du Puy, (châtelain) de Peyrins..
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1299.

35272 1347.
Compte de Humbert Colonel, châtelain de la Roche-de-Glun.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1566.

35273 1347, 1348.
Comptes de Bardoin de Bardonnêche, châtelain de St-Martin-de-Queyrières.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 693.

35274 1347.
Compte des revenus de la châtellenie de Septème.
Invent. Viennois, III, 87-8.

35275 1347, 1348, 1349.
Comptes de Guigues Fallavel, bailli de Gapençais et châtelain d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 968.

35276 1347.
Compte d'Amé de Roussillon, chevalier, seigneur du Bouchage, régent du comté de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 259b.

35277 1347, 1348.
Comptes de Bérard Grinde, damoiseau, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 106b : VI, 72b.

35278 1347, 1348, 1349.
Comptes de Guigues Toscan, châtelain de Vizille.
Grenoble. *Invent. Graisivaudan*, A. 355b-6 : VI, 213b-4.

35279 Avignon, 25 juin 1347.
Clément VI délègue Elie de St-Yrieix, évêque d'Uzès, et Etienne, évêque de Lisbonne, dans le Valentinois et le Diois, à l'effet de procéder aux enquêtes préliminaires du procès sur le différend entre l'évêque et le comte. Ils solliciteront l'aide de l'abbé de St-Ruf († av. 27 août) et de Bermond, seigneur de la Voulte. — *Ut dissensionibus.*
Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl., 11-12 ; cf. XIV, 27. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 228. — Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne* n° 890.

35280 Avignon, 25 juin 1347.
Clément VI assigne à Elie, évêque d'Uzès, et à Etienne, évêque de Lisbonne, 8 flor. d'or par jour pendant la durée de leur légation en Valentinois. — *Cum nos venerab.*
*Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 27.

35281 Avignon, 27 juin 1347.
Clément VI écrit au roi de France, à la reine et à neuf des personnages les plus importants de la cour pour les presser de donner leurs soins à la délivrance d'Adémar de Poitiers, en payant la rançon qu'il doit pour sa captivité et celle de son père.
*Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 28. = Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 891.

35282 27 juin 1347.
Philippe étant roi de France et Aymar de Poitiers comte de Valentinois et Diois, Pierre Pareti, de Montélimar *(Montilio Aymar.)*, dioc. de Valence, reconnaît devoir à Pierre, abbé de St-Ruf, présent, 139 écus d'or fin. *Act. ap. Pon...* dans la maison du prêtre Jean. Guillaume Jacobi, de Montmeyran, clerc de Valence et not. du comte.
Biblioth. de M. H. de Terrebasse, orig. parch.

35283 Jussy, 27 juin 1347.
Le notaire demande aux gardiers de Jussy, s'ils acceptent la sauvegarde du dauphin (10 mai) et de prêter serment de l'observer. Jacquet Jussy, bourgeois, jure, devant l'étude *(operator.)* du not., mercredi après s[t] Jean-Baptiste. Témoins : Girard Brassa, Bertet de Beaumont.
A la suite de l'acte du 10 mai 1347.

35284 28 juin 1347.
Béatrix de Roussillon, dame de Bressieux, fait donation à Hugues de Bressieux, chevalier, son fils, d'un tènement dans la plaine de Bressieux, près des chemins de Bressieux au Temple et de Berzin à St-Siméon.
Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2475.

35285 29 juin 1347.
Testament de Béatrix de Roussillon, dame de Bressieux, par lequel elle institue pour son héritier universel son fils Aymar de Bressieux et établit divers legs.
Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2476.

35286 Padoue, juillet 1347.
Le dauphin Humbert passe à son retour à Padoue et y est magnifiquement reçu par Jacques de Carrara.
Historia Cortusiorum (Muratori, *Rer. Italic. script.* XII, 922) ; Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 539 (à part, 33).

35287 Juillet 1347.
Aimar de Poitiers, comte de Valentinois figure « à l'ost de Sangatte » qui tenta de secourir Calais.
Froissart, *Chronique*, ed. Kervyn de Lettenhove, V, 180 ; Luce, IV, 44. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 363 (à part, I, 339).

35288 3 juillet 1347.
Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, (lieutenant du) dauphin Humbert, au châtelain de Simandres pour passer des baux à ferme des revenus du dauphin à Simandres, Ville-Vieille et Montrond en Faucigny aux plus offrants. Suivent 4 baux montant à 205 liv.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108a.

35289 Avignon, 4 juillet 1347 = 22 juin 1347.
Grâce expectative de la 1re dignité vacante dans l'église de Die, conférée par Clément VI à André d'Alixan, chanoine de Die, qui renoncera à la paroisse de Monthaux *(Montogio)*, dioc. de Genève.
*Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 162 (à part, 16).

35290 Avignon, 4 juillet 1347.
Autorisation de l'échange de Guy de Sayssel, prieur de St-Martin-de-Miséré, et Aymar de Sayssel, prieur de Thoiry, dioc. de Grenoble, le 2d dépendant du 1er. — Exéc. : le prieur de St-Jeoire (St-Georges), dioc. de G-e, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 892.

35291 (Avignon), 5 juillet 1347.

Dispense de mariage du 3e au 4e degré de parenté pour Guillaume, fils de Louis de Tournon, chevalier du dioc. de Viviers, et Geoffride, fille de Geoffroy de Roche-la-Molière, chev. du dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 893.

35292 (Avignon), 5 juillet 1347.

Guy de Chauliac *(Cauliaco)*, médecin, obtient que Sibylle, fille de son procureur Pierre Girerdin, de Lyon, soit introduite dans le monast. de St-André de Vienne, par le sacristain de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 894.

35293 Avignon, 6 juillet 1347.

Concession (par le dauphin Humbert) à maître Girard de St-Dié de la mistralie du Champsaur.

Arch. de l'Isère, B. 2953, 57. Chauvet (J.), dans *Bull. soc. ét. Htes-Alpes*, XXXVIII (1919), 233.

35294 6 juillet? 1347.

Arrivée des Diois et des Valentinois de l'évêque devant les murs de Crest, suivie d'une bataille où 300 épiscopaux perdent la vie.

Chorier, *Hist. de Dauph.* II, 321. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 229-30.

35295 Avignon, 7 juillet 1347.

Lettre de Clément VI à Elie, évêque d'Uzès, et à Etienne, évêque de Lisbonne, leur mandant de faire détruire de concert avec l'abbé de St-Ruf et Bermond de la Voulte, le mur construit à Crest par Adémar de Poitiers et source du conflit avec l'évêque de Valence. — *Cupientes guerris.*

*Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 12-3; cf. XIV, 27-8. Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 897.

35296 7 juillet 1347.

Lettre semblable adressée par le pape aux vice-gérants, aux conseillers et aux officiers d'Adémar de Poitiers. — *Relatibus fide.*

*Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 13; cf. XIV, 28. Graëff, n° cité.

35297 8 juillet 1347.

Lettre du conseil de Chambéry, attestant le payement de 752 florins fait par Aymar de Beauvoir, entre les mains de Deifilius Bonivardi, jadis châtelain du lieu.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Dyois, n° 23, 2.

35298 Le Monêtier-de-Briançon, 8 juillet 1347.

Approbation de la décision arbitrale du 9 juin, par les habitants du Monêtier réunis en assemblée publique. Témoins : 3 notaires, etc. Fait dans le cimetière de l'église.

Arch. des Htes-Alpes, E. 313 (*Invent.* 41b).

35299 8 juillet 1347.

Le chapitre de Vienne fait le partage des terres vacantes par la mort d'Humbert Lumbardi, capiscol *(sca-lus)*, Alamand de Beausemblant, chanoine, P. Chalveti et Jean Paponis, prêtres, par les mains de Pierre du Vernet, précenteur, et Aymon Lobeti, chanoine : Hugues Romestagni, doyen, Guillaume de Virieu, chantre, Syboud, mistral, Guigues de Charlieu *(Cariloco)*, dit de Carliaco, Chauliac, médecin du pape), sacristain. Pierre de Biol, not.

Liber. divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. cv-ij.

35300 St-Genix, 9 juillet 1347.

Deifilius Bonivardi, châtelain de Villeneuve de l'Ile de *Cyers*, doit au comte de Savoie jusqu'à ce jour pour la fin de son compte, 752 flor. d'or de bons poids, en exécution de la lettre du conseil de Chambéry ordonnant à Amédée de Beauvoir *(Beltevidere)*, chevalier, seigneur de Villeneuve-de-Marc et de la Palud, de remettre égale somme au châtelain pour l'achat du château des Avenières. Le comte donne quittance détaillée des espèces reçues. *Act. ap. S. Genesium*, dans la maison de Burnon Bergerii. Témoin : Drodon de Beauvoir, chanoine de Vienne et de Lyon, etc. Pierre Sapientis, clerc, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Dyois, n° 23, orig. parch. (*Invent.*, 25a).

35301 9 juillet 1347.

Reconnaissance par Etienne Clément, fils de Jean, *affanotor* en Chapelier *(C-llesio)*, à Aymonet Mutonis, clerc et procureur.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 361.

35302 11 juillet 1347.

Jean de Thoiry *(Thoyria)*, chevalier, assure devant Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, devoir à celui-ci hommage lige pour tout ce qu'il tient de lui au mandement du Châtelet du Crédo, en la baronnie de Faucigny, et un autre que devait sa mère, noble Catherine Falasterie, fille de feu Jean F-ii, chev. de Bernin *(Brennino)*, récemment décédé, pour ce qu'elle tenait en Graisivaudan, aux châteaux, mand. et territ. d'Avalon, Montbonnot et Bernin, ce qu'il ne pouvait faire lui-même sans une permission spéciale du dauphin absent, que le lieutenant refusait. Il prête hommage lige et promet celui d'un de ses fils quand il sera parvenu à puberté. On lui fixe Noël pour terme de reconnaissance détaillée.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 68b-70a, 453a.

35303 Moirans, 11 juillet 1347.

...Ind. 15... *Acta ap. Moyrencum*, dans la maison des frères Mineurs; présents : Jean, évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, doct. en décr., François de Theys, sr de Thoranne, Amblard de Briord, sr de Serrà *(Serrale)*, et Etienne de Roux, chevaliers, et Pierre Petri, juge de la terre de la Tour.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xxxvj-ij, 220b-1.

35304 (Avignon), 14 juillet 1347.

Le pape écrit au dauphin que, pour des motifs raisonnables, il n'a pu lui remettre les 4000 flor. d'or que son ambassadeur, Barnabé de Parme, est venu lui demander, mais qu'il a fait droit à ses autres demandes. Il se réjouit de le revoir et le charge d'une commission pour Louis, roi de Hongrie, qu'il aura sans doute l'occasion de rencontrer.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 901.

35305 (Avignon), 14 juillet 1347.

Jacques de Roussillon, chan. de St-Antoine, obtient un bénéfice (150 l. T.) à la collation de ce monastère, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 902.

35306 Romans, 14 juillet 1346 (sic).

Didier de Beaumont, dit de Pellafol, jurisc., juge de la cour delphinale du Viennois au-delà de l'Oron, avait écrit à Humbert Pilati, chan. de Nevers, chargé des cartulaires et écritures de cette cour, de pourvoir au remplacement de m^e Bricius, trop vieux pour remplir les fonctions de notaire et écrivain, par Andrevon Berardi, clerc not. delphinal; celui-ci est nommé à l'office de recteur du notariat et des cartulaires, sous promesse de bien remplir ses fonctions. *Acta ap. R-nis*, en la maison du seigneur de Claveyson ; présents : Aragon, fils de Jean de Lemps, dam., Jean de l'Hôpital, bouteiller, Jean Rusti, d'Orfontana, camérier, et Jean Montaignonis, d'Annecy, portier d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon. François Bermundi, de St-Chaffrey (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xvj-ij.

35307 (Avignon), 15 juillet 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guy de Roussillon et sa femme Jacqueline, de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 903.

35308 Rivoli, 16 juillet 1347.

Quittance passée par le comte Amédée de Savoie, en faveur d'Aymar de Beaumont, de 400 écus d'or, partie du prix du château des Avenières.

Cité dans le compte du 16 août 1347.

35309 16 juillet 1347.

Déclaration fournie devant le conseil delphinal par Dragonet de Moroc, seigneur de Montjay, contenant production des titres en vertu desquels il possédait les terres de Montrond (Montjay), Sigottier et Pierre (20 juill. 1328, 14 mai 1337, 12 avr. 1341).

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 194, 607-8.

35310 17 juillet 1347.

Les évêques d'Uzès *(Udinen.)* et de Lisbonne *(Ulixbon.)*, délégués du pape pour mettre fin à la guerre dans le Valentinois, sollicitent l'archevêque de Lyon de leur venir en aide ; il se rend à Valence.

**Memorabilia Humb. Pilati* (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678 ; *Hist. de Dauph.* II, 624^a). Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 231. Vernet (F.), dans *Bull. hist.-arch. Valence*, XIV, 27.

35311 Eurre, 19 juillet 1347.

Testament d'Eustache Chapayronis, chevalier du dioc. de Valence ; il élit sépulture en l'église de St-Didier d'Alixan, ou, s'il y a empêchement, à Coussaud *(ap. Tossaudum)*, dans le tombeau de sa famille ; il lègue un gros Tournois à chacune des religieuses de Vernaison et à ce monastère 10 livr. de bons Viennois pour un anniversaire de 10 sols. Il institue pour héritier de ses biens au château d'Alixan son fils Gontard, son autre fils Richard pour ceux de Beaumont, Monteléger et Montvendre. Ses exécuteurs seront Guillaume Colleti, chevalier, Hugues Chapayronis, Eustache Colleti. *Act. ap. Urrum*, en l'habitation du notaire; témoins : Pierre Colleti, prêtre de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, etc. Ponce Gensonis not. ; tiré de ses protocoles à réquisition de Bernard Bajuli, procureur de Vernaison, par Guyancens d'Eurre, not. des cours de Valence et Die, par commission de Pierre de Bosanis, chanoine et official de Valence.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch., n° 75.

35312 20 juillet 1347.

Vente par noble Raymond de Montbrand, vichâtelain de Montalquier, au nom du dauphin, à Jean Bovet, des tâches, vingtains et gardes dud. Montalquier, pour le prix de 41 setiers 1 hémine moitié annone et avoine.

Invent. Gapençais, 363. = Roman, 226^a.

35313 21 juillet 1347.

Nouvelle quittance par le comte de Savoie en faveur d'Aymar de Beauvoir, de 2600 écus d'or.

Cité dans le compte du 16 août 1347.

35314 25 juillet 1347 = 25 juin 1347.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 363 (à part, I, 339).

35315 La Salle, 25 juillet 1347.

Approbation par les habitants de la Salle de la décision arbitrale du 19 juin. A la requête de Pierre Gilbert, syndic de la Salle, et de Jean Bochardi, procureur du Monêtier, Jean Rabia, du Bez, et Barthélemy Rodulphi Bruni, des Guibertes, déclarent avoir planté les limites. Témoins : Hugues Rodulphi, mistral de la Salle, etc. Fait dans la paroisse *Sale*, devant la grange de Pierre Thomas, au-dessus du rocher Humberti.

Arch. des Htes-Alpes, E. 313 (*Invent.* 41^a).

35316 26 juillet 1347.

Acquisition par Jean Rodulphi, procureur du collège des prêtres (de St-Maurice), d'Egilabelle, veuve de Pierre de Chausenc, bourgeois de Romans, de Pierre de Chausenc, prêtre, et de Bernard de Chausenc, frères, fils des préc., de 4 flor. d'or de pension, moitié à Noël, moitié à St-Jean Bapt. Jean Régis, not. de Rom.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. S^ti Barn. Romanis, 228.

35317 Portes, août 1347.

Les délégués pontificaux terminent leur enquête dans l'église de Notre-Dame de Portes.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 231.

35318 Embrun, 2 août 1347.

Hommage prêté à Henri de Villars (au dauphin Humbert) par Hugues de Rosset, fils d'Albert, coseigneur de Rosset, héritier pour 1/3 de son père, pour son avoir à Rosset et en la juridiction commune de Chorges, du fief du dauphin et de l'archevêque d'Embrun par indivis, etc. *ap. Ebredunum...*

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 16. *Invent. Embrunois*, 288. = Rom. 226^a.

35319 3 août 1347.

Une vigne au mandement de Montfleury, lieu dit à à la fontaine de St-Jean, au-dessous du grand chemin de Grenoble à Montbonnot, possédée par Humbert Clareti, est vendue à l'encan *(subastata)* du marché de Montbonnot, à la requête de Guillaume Pilati, et délivrée *(librata)* à Pierre Chabridonis, hab. Grenoble, orfèvre, qui cède son marché à Humbert Pilati, chan. de Nevers ; ratification d'Humbert Clareti.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlix^b.

35320 (Avignon), 5 août 1347.

Mathieu Fabri, de Baix *(Bays)*, juriscons., est nommé chan. et capiscol de Vienne, en remplacement de feu Humbert Lombard (réservé dès le 14 juin) ; il possède une prébende à raison de l'autel de la Croix en l'égl. du monast. de St-Pierre de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 906.

35321 4 août 1347.

Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2995, 66b.

35322 (Avignon), 5 août 1347.

Jean Petit, de Labevilla, reçoit l'égl. paroiss. de Burdignes, dioc. de Vienne (3o l. V.), vacante par la mort d'Humbert Lombard, chan. et capiscol de Vienne. — Exéc. : le sacristain et l'official de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 907.

35323 (Avignon), 6 août 1347.

Confirmation de la collation du prieuré de St-Martin de Vienne (8o l. V.), faite par Pierre, abbé de St-Ruf, à Guillaume Jayssani à la mort de Rifred de la Sône *(Lasauna)*, malgré la réserve. — Exéc. : l'évêque de Lisbonne, l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 908.

35324 (Avignon), 8 août 1347.

Dispense de mariage pour Anétone de la Tour et Raymond Chabert, dont la 1re femme Gaufride était parente avec Anétone au 4e degré ; ils sont du dioc. de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 909.

35325 14, 16 août 1347.

Enquête à Boulogne *(Bolonie)* par le châtelain.

Arch. de l'Isère, B. 2990, 30, 36.

35326 Milan, 16 août 1347.

...Ind. 15, jeudi... Humbert, dauphin de Viennois, pour lui et ses domaines, Jean [Visconti], archevêque de Milan *(Medulan.)*, et Luquin [Visconti], frères, vicomtes et seigneurs de Milan, pour eux et leurs domaines, et Jean marquis de Montferrat, pour lui et Thomas marquis de Saluces, contractent alliance *(fraternitas, liga et unio)* perpétuelle en-deçà des monts, contre tous, excepté le pape et l'empereur, le dauphin s'offrant d'agir auprès de ceux-ci. Il promet de leur venir en aide avec ses troupes, sauf contre les rois de France, de Hongrie et de Sicile, à moins qu'ils n'attaquent les seigneurs de Milan et les marquis, excepté aussi contre le comte de Savoie ou le prince d'Achaïe. En retour les seigneurs et marquis maintiendront le dauphin en ses possessions au-delà des monts contre tous, sauf le pape et l'empereur. Ils lui fourniront des troupes, sauf contre leurs confédérés les seigneurs de Ferrare, Padoue, Vérone, Mantoue et Bologne. *Acta Medulani*, dans le palais, en les maisons d'habitation des susdits seigneurs, en la salle *(aula)* ou *lama crota* au-dessus de la fontaine ; présents : Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, Aynard de la Tour, sr de Vinay, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, Amblard sr de Beaumont, François de Fredulfis, de Parme, sr d'Aspremont, Didier sr de Sassenage, Raymond de Montauban, sr de Montmaur, Joffred sr de Chatte, Pierre de Lucinge, sr de St-Michel, Guillaume Bastardi, sr de Furmeyer, Pierre de Lhuis *(Loes)*, sr de Martinay, Aymon de Chissé et son frère Guichard, Guillaume de Morges, Jean de Gex *(Gayo)*, Jean Alamandi, Guigues Tosquani, chevaliers, Artaud de Fayn, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur du Puy *(Anixii)*, Michel Moteti, doct. ès décr., prieur de St-Laurent, Mathieu Visconti *(Vicecomite)*, chev., etc. (12 seigneurs italiens). Jean Amandrini, de Grenoble, Pierre Malini, de Vizille, nott., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiij-iiij, 184-5 ; B. 3622, 205. *Invent. Prov. étrang.* 229a (*Isère*, III, 331). Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 613-5 ; *Hist. de Dauph.* II, 563-5. Moriondus, *Mon. Aquensia* (1790), II, 596-600. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 405. = Georg. II, 501. Pallias, 70. Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 539 (à part, 33).

35327 Milan, 16 août 1347.

A la suite des susdites conventions, le dauphin protesta, réserver son honneur et la bonne renommée du Dauphiné, et maintenir intacts ses serments prêtés en d'autres circonstances. Présents : Amblard sr de Beaumont, François de Parme, sr d'Aspremont, chevaliers, Jean Amandrini et Pierre Malini nott.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xiiijb, 185b. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 614b ; *Hist. de Dauph.* II, 565a.

35328 Milan, (16 août 1347).

Prêt *(mutuum)* passé *apud Mediolanum in Ytalia, quando ipse d. dalphinus de suo transmarino passagio veniebat.*

Arch. de l'Isère, B. 2617, 71.

35329 Bardonnêche, 16 août 1347.

Henri de Villars... *Bardoneschie*...

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIe xxxix.

35330 16 août 1347.

Compte des sommes versées par Aymar de Beauvoir, pour le prix du château des Avenières, qui lui a été vendu 6000 écus d'or : à Deifilius Bonivardi 752 florins (8 juill.) ; à Sorellus, pour les dépenses de l'hôtel (lettres datées de Rivoli *(Ripol.)*, le 16 juil.), 400 écus ; à Guillaume Wichardi, pour les gages des cavaliers en la chevauchée de Piémont (lettres du 21 juil.), 2600 écus. On lui doit, pour le reste de la solde de son frère Amédée et de 7 compagnons à la récente chevauchée de Piémont, 168 flor. 1 den. Le comte lui reste débiteur de 45 flor. 1 den. gros, qui lui sont payés le même jour par Georges de Salerio.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentin.-Dyois, orig. papier.

35331 18 août 1347.

Consentement accordé par l'abbé de St-Ruf [de Valence] à celui de Ste-Marie d'Entremont, de donner hypothèque sur ses biens à Amédée comte de Genevois.

Torino, *Invent. abbazie di quà e di là le Monti*, 46 (Entremont, paq. 1, n° 4).

35332 21 août 1347.

Reconnaissance en fief, contenant dénombrement fourni par Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois : il reconnaît tenir en fief du (roi) dauphin tous les châteaux et fiefs contenus en l'hommage du 10 mai 1347.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 249 : II, 235.

35333 Chorges, 26 août 1347.

Guillaume de Rame, chev., échange avec Roux *(Radulphus)* de Savine *(Sabina)*, fils et héritier de Guillaume de Savine, dit Arnulphi, dam., les tâches *(taysie)* et services qu'il avait à Prunières, la Couche *(Culca)*, St-Apollinaire et Savine, contre le 1/4 des émoluments et amendes de la cour des coseigneurs de Chorges *(Caturicis)*, des alberges, bans et services dud. lieu, excepté le seizain, etc., sauf l'affranchissement à Giraud Sochon d'une forêt et d'une maison à Chorges. *Act. Caturicis*, en la maison de Guillaume de Rame, chev. ; témoins : Hugues Alberti, chapelain, frère Guigues de Savine, prieur de St-Maurice du monast. de Boscaudon, noble Raymbaud Rosseti, etc. Hugues Blayni, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xiiij-vj, 157-9. Grenoble, *Invent. Embrunois*, 61, 344.

35334 Avignon, 27 août 1347.

Clément VI mande à Elie, évêque d'Uzès, et à Etienne, évêque de Lisbonne, de faire détruire, par principe d'équité, le mur construit à Crest par l'évêque de Valence contre celui d'Adémar de Poitiers. — *Pro concordia et.*

Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 13-4 ; cf. XIV, 28. Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 910.

35335 (Avignon), 27 août 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guillaume Malet, bénéficier perpétuel en l'égl. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 911.

35336 (Avignon), 28 août 1347.

Jean de Chatte, jurisconsc. de Vienne, obtient un clériCat, nommé esclafardie, en l'égl. de St-Barnard de Romans et la chapellenie perpét. de l'autel de la Ste-Vierge en lad. égl, (20 fl.), ordinairement confiée aux clercs esclaffards, vacants par la résignation d'Artaud Fournier, de Pinet. — Exéc. : l'évêque de Lisbonne, l'abbé de St-Antoine et le prieur de St-Donat.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 912.

35337 30 août 1347.

Lettres de noblesse accordées par le dauphin Humbert, général de l'armée des chrétiens contre les Turcs, à Antoine de Giroud, d'Asti.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 343ᵇ.

35338 Septembre 1347.

Les délégués pontificaux notifient leur décision : Aymar de Poitiers est condamné à démolir la muraille du pas de St-François à Crest, les fortifications du quartier de Rochefort et la porte du pont.

Arch. de l'Isère, B. 3580, roul. parch. de 188 lig. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 231-2.

35339 Avignon, septembre 1347.

Appel interjeté au St-Siège par le procureur d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de la sentence prononcée contre lui par les évêques d'Uzès et de Lisbonne, délégués pontificaux, pour régler ses différends avec l'évêque de Valence ; ils l'avaient condamné à démolir à Crest le mur sur le pas de St-François, au-dessous de sa forteresse, avec porte et portails, un portail au pied du pont du côté des frères Mineurs, un petit mur sur celui de Rochefort, et à combler un fossé sous le portail de Lunchayl près la Drôme. *Avinione*, dans le vestibule de la trésorerie. — Les deux évêques promettent de répondre le jeudi 13.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101ᵇ). *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 361-2 ; *Mém. comtés Valentin.-Diois*, I, 337-8.

35340 1ᵉʳ septembre 1347.

Amédée de Poitiers, chevalier, obtient pour Jean Saramand, chan. de St-Ruf, le prieuré de St-Laurent de Marsanne (12 l. T.), dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Thiers de Saou et vacant par la mort d'Hugues de Savas (réservé le 6 oct. préc.). Il résignera le prieuré de St-Hilaire de Breuil-Barret, dioc. de Maillezais, que Gaucher Adémar, seigneur de Montélimar, demande pour Guillaume Bavili, chan. de Saou. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, l'abbé d'Aiguebelle, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 916.

35341 Saluces, 1ᵉʳ septembre 1347.

Devant Raynard de Mantoue, capitaine de l'armée du seigneur de Milan, Artaud de Fayn, commandeur, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, Michel Moteti, prieur de St-Laurent, doct. en décrets, Jacques Brunerii, chancelier, Amblard sʳ de Beaumont, François de Parme, Pierre de Loyes, chevaliers ; Thomas, marquis de Saluces, informé par lecture en langue vulgaire *(layce)* des conventions du 16 préc. entre les seigneurs de Milan et marquis de Montferrat, et le dauphin de Viennois, les confirme et promet de les maintenir. *Acta Salueiis*, en une chambre du château... et Jean Mathæi, nott. ; présents *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), xvᵛ, 186ᵃ. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 614-5 ; *Hist. de Dauph.* II, 565. = Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 539 (à part, 33).

35342 Voiron, 1ᵉʳ septembre 1347.

Ind. 15. En présence d'Estienne Bassini, des Echelles *(Scalis)*, not., Barthélemy, fils de feu Pierre Juvenis, de de la paroisse de Coublevie *(Escoblavici)*, mandement de Voiron, reconnaît tenir du fief et directe seigneurie d'Amédée, fils de feu Hugues Corbelli, de *S. Ferrico*, damoiseau, et de ses frères Jacques Varnieri et Hugues, en albergement ou emphytéose perpétuelle une terre d'environ 4 journaux, un pré de deux faucherées *(seytor.)* et une grange sis sur la paroisse de Coublevie, au lieu *Campo de Ubrio* près la ville de Voiron ; description des limites : la terre que Barthélemy tient de Nicolas de Sogroni et de Jourdan de Durioyssia, etc., sous la redevance de 3 sols de bon service annuel à Noël et autant à mutation. Fait *ap. Voyr.*, dans la maison du not. ; témoins : Pierre de Dorioyssia, etc. Pierre *de Masso*, des Echelles, not. imp., par ordre de Jean Ravayss, juge du Bugey et de la Novalèse, rédige l'acte d'après le protocole de feu Etienne Bassini.

Arch. de M. le mⁱˢ de Vaulserres, n° 20, orig. parch. de 36 l.

35343 2 septembre 1347.

Confirmation par Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières et Tullins, sa femme Françoise et leur fils Jacquemet, des franchises et libertés accordées aux habitants de Tullins par leurs précédents seigneurs Aimar et Guionet de Tullins ; on ajoute des articles

explicatifs concernant les monnaies, les fidéjusseurs, etc. Cette nouvelle concession est payée 400 flor. d'or.
Arch. de l'Isère, B. 3961, roul. parch. (*Invent.* IV, 76-7).

35344 (Avignon), 4 septembre 1347.
Bertrand de la Bâtie-Rolland est pourvu du prieuré de St-Marcellin d'Etoile, o s^t B., dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Chaffre (St-Théofrède) et vacant par la mort d'Adémar de Castres (réservé le 16 juin 1345). — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 917.

35345 Briançon, 4 septembre 1347.
Lettres du dauphin Humbert, nommant Baudon Crozet meynier *(sergent)* du Queyras, aux émoluments de 10 florins. Fait *Brian...*
Arch. de l'Isère, B. 3006, V° IIII^xx xvj. = Roman, 226.

35346 5 septembre 1347 = 2 septembre 1347.
Libertés accordées à la ville de Tullins par son seigneur Aynard de Roussillon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2082.

35347 8 septembre 1347.
Le dauphin, de retour de son voyage outre-mer arrive à Grenoble ; on l'avait fort honoré en Italie, principalement le doge de Milan, avec lequel il avait contracté alliance.
Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678* ; *Hist. de Dauph.* II, 624*). = Prudhomme, *Hist. Grenoble*, 197.

35348 Embrun, 10 septembre 1347.
Mermet Georgii, vibailli, vice-juge et châtelain de la cour du palais delphinal d'Embrun, ordonne à Guigues de Roux *(Ruffo)*, mistral et mainier *(maineryius)* de la même cour aux Crottes et à Montmirail, de payer 10 Tournois d'argent à l'abbaye de Boscaudon et de verser entre les mains de Bertrand *de Lauzetto* la 1/2 des taxes de pâturages perçues par lui.
Arch. des Htes-Alpes, H. 8, cop. XVIII^e s. (*Invent.* 10).

35349 (Avignon), 11 septembre 1347.
Giraud Adémar, seigneur de Grignan, obtient pour Raymond d'Audefred, sacristain du prieuré de Donzère, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, le prieuré de Condorcet, dioc. de Die (30 l. T.), dépendant du monast., de Cluny et vacant par la mort de Rastellus d'Audefred (réservé le 12 janv.) — Exéc. (étrangers).
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 918.

35350 (Avignon), 11 septembre 1347.
Confirmation de l'élection de Jean Vivien comme prieur du monast. de St-Félix hors les murs de Valence à la mort de Richard Bérard, par les moines du monast. qui ignoraient la réserve.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 919.

35351 Bourg-d'Oisans, 11 septembre 1347.
Concession par Humbert, dauphin de Viennois, à Jean Jomat, de St-Laurent-du-Lac, de la mistralie de Venosc, mandement d'Oisans, pour jouir du tiers des échutes et émoluments, sous la pension de 2 quintaux de bons fromages et 8 poules, payables au châtelain d'Oisans à la Toussaint. Fait en notre château *Aysen.*
Arch. de l'Isère, B. 3006, VII^xx iiij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 338-9.

35352 (Avignon), 12 septembre 1347.
Le prieur de St-Jeoire, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Maurienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 921.

35353 14 septembre 1347.
Concession par le dauphin Humbert à Baudon Crozet de l'office de sergent ou meinier de la châtellenie du Queyras, pour jouir des droits en dépendant, sous la pension annuelle d'1 flor. d'or, payable à la Purification entre les mains du châtelain.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 635.

35354 Avignon, 15 septembre 1347.
...Samedi... Les évêques d'Uzès et de Lisbonne, délégués pontificaux, donnent lecture devant témoins, en la salle de la trésorerie, d'un mémoire qui réfute les arguments du comte de Valentinois et justifie leur conduite dans l'enquête dont ils avaient été chargés. — Leur décision n'étant pas acceptée, le pape convoque les parties pour le 12 octobre.
Arch. de l'Isère, B. 3580. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 366, cf. 363 (à part, I, 342, cf. 339).

35355 Avignon, 16 septembre 1347.
Lettre du pape Clément VI au dauphin Humbert. Il se réjouit de le savoir de retour sain et sauf, désireux de lui accorder les faveurs apostoliques. Durant son absence le cardinal Aimeric (de Châlus), revenant de légation, a occupé sa maison des frères Mineurs à Avignon et y a fait divers aménagements ; il lui serait fâcheux, à raison de sa vieillesse, d'avoir à la quitter (cf. 20 suiv.) Le pape offre en échange à Humbert les habitations de feu le cardinal Pierre (de Mortemar) et de l'archevêque de Rouen Nicolas (Roger). Il n'innovera rien jusqu'à sa venue au sujet de la Savoie et du Milanais.
Arch. de l'Isère, B. 3269, origin. parch. *Invent. Generalia*, I, 26*. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 615-6 ; *Hist. de Dauph.* II. 566. = Graëff, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 923.

35356 (Avignon), 16 septembre 1347.
L'évêque de Grenoble est chargé de prendre des informations au sujet d'allégations dans une supplique de noble Isabelle, fille de feu François de la Rochette, dioc. de Maurienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 922.

35357 16 (non 25) septembre 1347.
Obit de Jean Tornerius, moine à la grande Chartreuse.
Le Vasseur, *Ephemer. Cartus.* III, 283-4.

35358 Grenoble, 17 septembre 1347 = 19 sept. 1347.
Arch. de l'Isère, B. 2623. = Roman, 226*.

35359 Grenoble, 17 septembre 1347.
...Ind. 15... Jean Berlionis, de la Terrasse, reconnaissant des services d'Amblard de Beaumont, chevalier, seigneur de Montfort-et Beaumont, lui donne une terre en la paroisse de la Terrasse et une vigne de franc alleu ; par affection réciproque Amblard les lui cède en fief franc, noble et paternel, et y ajoute 80 flor. d'or delphinaux, dont il lui est fait hommage lige, avec baiser de fidélité. *Act. Grationopoli*, dans le couvent des frères Prêcheurs, près de la chapelle *del Gay ;* présents : François de Theys, chevalier, Morard d'Arces, damoiseau... Jean Maynardi, de Grenoble, not.

Inséré dans un acte du 26 juin 1374. — Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 17. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 300.

35360 17 septembre 1347.

Le crieur public de Moidieu atteste qu'il a publié sans succès la mise en adjudication du ban du vin de Moidieu pour le mois de mai à 6 gros d'argent et qu'il n'a trouvé aucun adjudicataire à raison de la dureté des temps et de la mauvaise récolte.

Arch. de l'Isère, B. 4486 (*Invent.* IV, 365ᵃ).

35361 Grenoble, 19 septembre 1347.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Pierre Raynaud de la Couche, coseigneur d'Espinasses, des hommes, cens, services, tâches, juridiction et autres droits qu'il avait à Espinasses et à Rousset, acquis de noble Pierre Rostaing de St-Crépin, depuis le ruisseau de Columbis (C-in) jusqu'à la Durance, confrontant le terroir de Théus, etc. ; plus des tâches et services que Pierre Rostaing avait en un mas de Rousset app. au Villard et en Chabriand (Champriand), jusqu'au ruisseau de Voherie (Vocric) au lieu app. l'Eschallon, au terroir de Chorges, à Malecombe et au bois de Chorges app. al(a) Fain, etc.

Invent. Embrunois, 182, 288-9.

35362 Grenoble, 19 septembre 1347.

...Ind. 15... Requête présentée à Raymond Fallavel, juge de la cour commune, par les consuls de Grenoble, tendant à obtenir l'autorisation d'augmenter le droit sur les blés que l'on porte au moulin, attendu qu'ils viennent d'offrir au dauphin un don gracieux de 550 florins d'or, pour lequel ils ont épuisé leurs ressources et qu'ils ne pourraient imposer une taille sans crainte de provoquer des troubles. Le juge accorde l'autorisation demandée. *Act. Gracionopoli*, dans l'*operatorium* de la maison de Guillaume Grinde, chevalier.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1377, orig. parch. (*Invent.* II, 452ᵇ). *Livre de la Chaîne*, VII^{xx} XII. = PRUDHOMME, *Hist. Grenoble*, 197.

35363 (Avignon), 20 septembre 1347.

Réponse de Clément VI à une lettre du dauphin apportée par le bâtard de Lucinge : le cardinal de St-Martin-aux-Monts [Aimeric de Châlus] ne peut, vu son âge, quitter la maison où il est : prière de l'y laisser et promesse au dauphin de lui procurer une demeure convenable (cf. 16 préc.).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 925.

35364 (Avignon), 21 septembre 1347.

Adémar de Poitiers obtient pour son familier Guillaume Fournier l'office de chambrier du prieuré conventuel de St-Félix hors les murs de Valence, vacant par la nomination de Jean Vivien à la charge de prieur.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 926.

35365 (Avignon), 25 septembre 1347.

Guiltaume de Montargnas, chevalier, obtient pour son parent Girard Lhautard, âgé de 17 ans, le prieuré de St-Sauveur, o. s^{t} A., dioc. de Die (20 l. T.), dépendant du monast. de St-Antoine, vacant par la mort d'Hugues Lhautard. — Exéc. : le prieur de N.-D. de Brises, dioc. de Die, Jarenton d'Alixan, chan. de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 928.

35366 Grenoble, 25 septembre 1347.

Concession de nouveaux privilèges par Humbert, dauphin de Viennois, à ses hommes et sujets du mandement de Château-Dauphin, et des lieux de Pont-St-Eusèbe et Bellino, « in jocundo adveniente nostro de partibus transmarinis nobis dona largifera festorum » ; ces hommes resteront libres et le dauphin défendra leurs bonnes coutumes (10 déc. 1344) ; dispense de *data*, pour les dettes librement reconnues devant le juge du Briançonnais, le châtelain ou autres officiers ; les châtelains lèveront les redevances en monnaie delphinale courante, si les hommes ne peuvent payer en florins (d'or) ou gros Tournois d'argent ; les proches parents des décédés administreront les personnes et les biens des pupilles, jusqu'à ce qu'ils soient pourvus de tuteurs légitimes par le juge de Briançonnais ; il sera dû seulement pour cette provision 1 gros d'argent au juge et 1 au notaire. *Dat. Gronopol. per d. oreth.*, assisté de Guigues Costani, chevalier ; expéd. Jean Mathey.

Arch. de l'Isère, B. 2994 (*Alius liber copiar. Briançz., etc.*), lxij, 914-6 ; B. 3711, reg. (*Invent.* III, 148ᵃ). *Invent. Briançonnais*, 418.

35367 (Avignon), 27 septembre 1347.

Le pape demande à Henri, comte de Lancastre, d'accorder un délai au comte de Valentinois pour payer sa rançon, réclamée à Alexandre de Caumont, chevalier, son fidéjusseur.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 929.

35368 Grenoble, 27 septembre 1347.

M^{e} Philippe Philippi, d'Embrun, médecin, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 20 flor. d'or poids delphinal, pour cause de prêt, qu'il promet rendre d'ici à Noël. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison dudit Humbert : présents (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xvj^{b}.

35369 (Avignon), 29 septembre 1347.

A la demande du cardinal Pierre (Bertrand), Michel Aubert, d'Andance, clerc de Vienne, reçoit la chapellenie perpét. de Ste-Marie en l'égl. d'Arras...

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 930.

35370 3 octobre 1347.

Les religieuses clarisses fondées par le dauphin Humbert (24 déc. 1347) n'ayant pu jouir des attributions à elles faites, il leur assigne (en revenu) 840 flor., à raison de 15 flor. chacune, et 60 pour les menues nécessités : sur le four du château delphinal de Voreppe, 40 liv. 2 sols 1 gros Tournois d'argent, valant 38 flor., 4 gros delphinaux, le gros compté pour 17 den. ; sur les successions de l'Oisans, 100 l. Viennois ; sur les bans accensés dud. Oisans, 103 l. 10 s. Vien., valant 259 f. 5 g., sur les tailles générales de Cornillon en Graisivaudan, 37 l. 6 s. 6 d. ; sur le vingtain accensé, 16 l., val. 62 f. 9 g. ; sur les moulins de Proveysieu, 16 setiers de froment et 6 d'avoine, val. 9 f. 6 g. : le tout montant à 300 flor. Le dauphin promit d'assigner les 540 en lieux comptables et se réserva d'augmenter le nombre des religieuses.

Invent. Graisivaudan, II, 280. = PRUDHOMME, *Hist. Grenoble*, 193.

35371 6 octobre 1347.

Hugues d'Avalon, fils et héritier de Pierre d'Avalon, fait reconnaissance au dauphin Humbert pour les terres et cens qu'il tient du fief delphinal dans le mandement de Vizille.

Arch. de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 289ᵃ).

35372 Avignon, 7 octobre 1347.

A la sollicitation de l'abbesse et du couvent du monastère des Ayes, Clément VI mande à l'official de Grenoble de récupérer les biens de cette maison illicitement aliénés. *Dat. Avinioni... a° 6. — N. Clementis.* Au dos : *Stephanus Ruffi. — Dilectarum in Christo.*

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch.

35373 (Avignon), 8 octobre 1347.

Berthet de Villeneuve, choriste de Die, est pourvu de l'égl. paroiss. de Lovagny, dioc. de Genève. — — Exéc. : l'archidiacre de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 934.

35374 Beauvoir-en-Royans, 8 octobre 1347.

...Ap. Bellum Videre in Royanis, en présence de Jacques de Die, François de Revel et Jean du Puy, chevaliers, Joachim de Maître *(de Magistro)* et Jean Mathei, not. auditeurs des comptes, sont faites des ventes de grains *(bladorum)* et vivres *(victualium)* [de la châtellenie de Vizille] : 10 livr. 17 s. 9 d. 3 pictes gros, le châtelain redoit en tout 25 l. 3 s. 9 d. 3 pictes. Déduire les condamnations des hommes de la paroisse d'Herbeys remises à l'évêque de Grenoble : 25 s. 2 d. gros dauphinois ; en souffrance : 10 flor. pour Jean *de Fonte*, qui composa avec l'archevêque à 8 flor. pour condamnation de son frère Martin, 2 f. 10 s. pour deux autres, déduire la donation faite au seigneur de Châteauneuf, etc., condamnation perçue par Pierre Durandi, trésorier de Dauphiné ; gages du châtelain : 6 l. 3 s. 4 d., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Under. copiar. Graisivod.*).

35375 9 octobre 1347.

Acte concernant le juspatronat d'une chapellenie fondée à la cathédrale de Gap par feu Jean de Chailloil *(Chalholio)*, Rostaing Tholsani, not.

Arch. des Hautes-Alpes, G. 2192, paq. (*Invent.* VII, 363ᵃ).

35376 (Avignon), 11 octobre 1347.

Jean Bedocii, d'Alet, hôte du vicomte de Beaufort, frère du pape, obtient pour son neveu Guillaume Bedocii, moine de St-André-de-Rosans, le prieuré de Condorcet, dioc. de Die (40 l. T.), à la collation du prieur de Ste-Galle, dioc. de Sisteron (réservé le 8 déc. 1345), vacant par la mort de Rastellus d'Audefred.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 955.

35377 Les Crottes, 11 octobre 1347.

Quittance par Bertrand du Lauzet, sacristain et procureur de l'abb. de Boscaudon, à Guigues de Roux *(Ruffo)*, baile des Crottes, de 10 liv. Tourn. d'argent, prix de la moitié des droits de pâturage *(pasqueragium)* dans les territoires des Crottes et de Montmirail (l'autre moitié due au dauphin), payés par le maître de l'Aumône du St-Esprit d'Embrun, et autres. *Acta ap. Crottas*, dans le pré de noble Guillaume d'Embrun, près la grange. Et. Fulconis, not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 8 (*Invent.* 10ᵃ) ; H. 39, copie (42ᵇ) ; H. 47, trad. XVIIIᵉ s. (commun. par M.-J.-C. Roman). = ROM. 226ᵃ.

35378 (Avignon, 12 octobre 1347).

Clément VI répond à une lettre du dauphin, apportée par Guillaume de Royn, où il demandait qu'on l'attendit pour s'occuper de l'affaire de la dispense de Jeanne, reine de Sicile (pour son mariage avec son parent Louis de Tarente) : le procès, déjà commencé, ne pourrait être suspendu sans déshonneur pour l'Eglise, d'autant que le dauphin écrit ne pouvoir arriver avant l'octave de la Toussaint. Le pape regrette qu'il n'ait pas écrit plus tôt et ne soit pas venu lui-même conférer de cette question et d'autres encore. Il l'engage à ne pas écouter les conseils qui le poussent à envahir la Provence avant qu'ils en aient parlé ensemble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 940.

35379 (Avignon), 12 octobre 1347.

Le dauphin obtient pour son conseiller Michel Motet, doct. en décrets, le prieuré conventuel de St-Robert, vacant par la mort de Pierre de la Garde : il quittera le monast. de St-Chaffre (St-Théofrède) pour celui de la Chaise-Dieu. — Exéc. : le prieur de St Laurent, le prévôt de St-André de Grenoble et le sacristain de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 939.

35380 (Avignon), 12 octobre 1347.

A la demande du dauphin, Isnard Ozasica d'Argenson, moine de Cluny, est pourvu du prieuré du Bourg-d'Oisans, dépendant de St-Chaffre (St-Théofrède), vacant par la prochaine translation de Michel Motet au prieuré de St-Robert, dioc. de Grenoble. — Exéc. : les prieurs de la Mure, dioc. de G-e, et de St-Sébastien, dioc. de Die, le sacristain de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 938.

35381 (Avignon), 12 octobre 1347.

Guillaume de Royn obtient pour son neveu Hugues de Royn, chan. en l'égl. des Augustins de Grenoble, un bénéfice de 120 l. T. à la collation de l'abbé de St-Ruf, dioc. de Valence ; il a déjà l'égl. paroiss. de St-Hugues de Grenoble. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le doyen de la cathédrale et le prévôt de St-André de Grenoble.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 936.

35382 (Avignon), 12 octobre 1347.

Le même obtient pour Pierre de Royn, chan. en la même égl., un prieuré, personnat ou dignité de 120 l. T. à la collation du monast. d'Oulx, nonobstant l'archiprêtré d'Outre-Drac en l'égl. de Grenoble. — Exéc. : le prieur de St-Robert, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 937.

35383 Beauvoir, 12 octobre 1347.

Le dauphin donne à nouveau aux Carmes de Beauvoir le poids, leyde et sel de Saint-Marcellin, avec droits et émoluments ; mandant aux châtelain et officiers dud. lieu de les en faire jouir. Fait *Bellivisus*...

Arch. de l'Isère, B. 2975, 609. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415.

35384 13 octobre 1347.

Commission par le dauphin Humbert à Rodolphe d'Agnières (Agurières, Aignière), chevalier, pour la

régie et administration du château de St-Donat et ses dépendances, en qualité de châtelain, lui accordant comme à un de ses chevaliers pour ses gages et l'entretien de 3 chevaux 15 flor. d'or par mois à prendre sur les revenus de lad. terre et qui seront alloués par la chambre des Comptes.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1759.

35385 13 octobre 1347.

Vente par Antoine Aymon, de Félines, à Aimar, seigneur dudit lieu, d'une grange à Félines, au Salop.

Arch. de la Drôme, fonds Félines, 416.

35386 Beauvoir, 14 octobre 1347.

Le dauphin Humbert confirme et renouvelle ses lettres et celles de ses prédécesseurs concédant à Jeannette de Langes et son fils l'office de maynerie ou badellarie de l'Oisans. *Dat. in Bello Videre*, dimanche...

Arch. de l'Isère, B. 2962, III[e] lxviij-ix.

35387 Beauvoir-en-Royans, 14 octobre 1347.

...Ind. 15. Hommage lige prêté à Humbert, dauphin de Viennois, par noble Guillerme de Miribel *(Miribello)*, majeur de 14 ans, fils de feu Boniface de Miribel, chevalier, frère de Marquet, de 30 livres bons Viennois de cens et service annuel, donnés à G. par feu le dauphin Humbert au mandement de Cornillon près de Grenoble, en Graisivaudan et confirmés par le dauphin Jean, père d'Humbert, noble Guillerme de Miribel, damoiseau, fils de Boniface, s[r] de Miribel et d'Ornacieux *(Ornacef)*, chevalier, à raison de l'hommage prêté au dauphin (1308). Fait *ap. Bellum Videre in Royanis*, dioc. de Grenoble, dans la forteresse du dauphin. Témoins : nobles François de Revel, Aynard de Bellecombe, chevaliers, Jean de Hauteville *(Alta Villa)*, docteur ès lois, Pierre Durandi, trésorier delphinal, juriste, et Jean de Bourgoin *(Burgondia)*, fils de m[e] Jean de B. barbier du dauphin. Jean Amandrini, de Grenoble, not imp., roy. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2624, f° 3[a-b]; dans l'acte du ..... 1362. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 57[b].

35388 14 octobre 1347.

Procuration passée par Juvenis Clément, de Bazois, dioc. de Valence, à Gabriel de Vidomes *(Vice Dominis)*, médecin *(firsicus)*, Jean Barberi, notaire, et André Gordin.

Arch. de l'Isère, B. 3580, orig. parch. (*Invent.* III, 101[a]).

35389 (Avignon), 15 octobre 1347.

Géraud, prieur d'Eurre, ordre de Cluny, dioc. de Valence, est nommé abbé de Cruas.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n°. 942.

35390 Grenoble, 15 octobre 1347.

...Ind. 15... Jean de Pellonay, *espaerius*, du dioc. de Genève, habit. Grenoble, et sa femme Catherine reconnaissent devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 20 flor. d'or, pour cause de prêt, qu'ils promettent de rendre, 10 à Noël et 10 à la s[t] Michel. *Acta ap. Graciop.*, en la maison d'Humbert ; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xviij.

35391 Domène, 16 octobre 1347.

Pierre Pilati, de la Buissière, moine à Domène, o. de Cluny, présente de la part d'Humbert Aymini des lettres de Clément VI (24 avril préc.) à Arthaud Alamandi, prieur de Romainmoutier, administrateur ou *amodiator* de Domène, Jacques Chaboudi, Morard, sacristain, et 5 moines, qui les tiennent pour lues. Fait dans le prieuré de *Domène*, en chapitre ; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xix.

35392 17 octobre 1347.

Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi Philippe, avec sa femme Bonne, ratifie les lettres du 11 avril 1344, par lesquelles son père a donné à son frère le comté de Beaumont-le-Roger et la vicomté de Breteuil, en échange du Dauphiné.

Paris, Arch. Nat., K. 44, 13. = Guiffrey, 335, 118.

35393 17 octocre 1347.

Accord entre les curés de Valence et Pétronille, veuve de Guillaume Baudoin, mercier... Mercredi avant la fête de s[t] Luc.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxviii[a].

35394 (Avignon), 18 octobre 1347.

L'abbé de St-Antoine est autorisé à recevoir les résignations de deux précepteurs, qui permutent.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 944.

35395 20 octobre 1347.

Bien que les libertés et privilèges accordés par les dauphins aux habitants de Goncelin portassent exemption de péage depuis le col de Chabrète jusqu'à celui de Menedier pour tous objets à vendre, le châtelain de la Buissière les y voulaient troubler. Le dauphin Humbert nomme des commissaires pour en informer.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 158[a].

35396 Villeneuve-St-André près Avign., 20 oct. 1347.

Le dauphin Humbert assigne à Jean de Rivoire, chevalier, 30 liv. Genevois de rente, pour payer au chapitre de Genève une redevance de 3 muids de froment et autant d'avoine, à lui accordée par le dauphin Guigues en compensation de 300 liv. qu'il lui devait.

Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 237[a]).

35397 Romans, 22 octobre 1347.

Jean d'Hostun *(Hosteudano)*, fils de feu Jean d'H-n, chev., fait hommage lige de personne et corps au dauphin Humbert avant tout autre et déclare tenir en fief sa maison forte, juridiction, hommes, etc. d'Hostun, dioc. de Valence, sous plaid *a marci* au changement de seigneur et de possesseur saufs maison, grange, vigne et bois. ...Ind. 15. *Acta ap. R-nis*, en la maison de Humbert Coronelli, camérier du dauphin ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, professeur de droit, chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, doct. en décrets. Guigues Frumenti, de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij, 134. *Invent. St-Marcellin*, I, 163. — Salvaing de Boissieu, *Plait. seign.* 26 ; 3[e], 25.

35398 Romans, 23 octobre 1347.

...Ind. 15. Le dauphin Humbert, considérant les services à lui rendus tant en Dauphiné que durant son s[t] passage au-delà des mers contre les Turcs, par Jacques Brunerii, docteur en droit, chevalier et son chan-

celier, qui méritent gracieuse récompense, et son récent mariage avec Catherine, fille de Jean Coste, de Romans, s[r] de Rimon, lui fait don de 2000 flor. d'or, pour lesquels il lui assigne les premiers émoluments du sceau de la baronnie de Faucigny, à raison de 500 flor. par an, à condition de les placer en revenus dans le Dauphiné. Jacques donne pour fidéjusseurs Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, et Amblard de Briord, s[r] de la Serrà *(Serrate)*, chevaliers. *Acta ap. R-nis*, en la maison d'habitation de Humbert Coronelli, de St-Nazaire ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, François de Revel, Jacques de Die, Guillaume Bastardi, s[r] de Furmeyer, chevaliers. Guigues Frumenti, de Grenoble, not.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), ij-iij, 133-4.

35399 (Avant 24) octobre 1347.

Supplique adressée à Humbert dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, par Guillaume Arnaudi, Jean Jacquemon et Hugues Arnaudi frères et les enfants de feu Heustache Guidonis, de Pisançon, nobles pauvres, ses bailes à Pisançon : le châtelain veut les contraindre à payer les cens perçus par le dauphin selon l'antique coutume, bien que beaucoup de tenanciers soient morts, et d'autres se soient transportés en des contrées ignorées, de sorte que les choses soumises à cens restent stériles. Ils demandent au dauphin d'ordonner une enquête.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), f° 85[b].

35400 (Avant 24) octobre 1347.

Déclaration des bailes de Pisançon : ils citent les noms de onze tenanciers, dont dix sont morts et le onzième a fui *(fugit)*, sans que personne paye à leur place et qui détenaient ensemble 12 5/8 *pedas dalmaysiaci*, pour lesquelles ils donnaient 12 set. 5/8 de froment et 12 poules 5/8 (le set. vaut 2 émines et 4 quartauts). — Le procureur et commissaire delphinal enquête sur 22 tenanciers : Johanot Dardelli, maynier de la cour de Pisançon, déclare vraie la déclaration des bailes ; les tenanciers sont morts pauvres, parfois mendiants ; des héritiers ont refusé l'héritage ou sont insolvables ; Guillaume Bertrandi baile confirme, et dit qu'on ne trouverait pas qui accenserait ces *pedas* à moitié cens ; autres témoins : Pons Odonis, de Châtuzanges *(Chatusang.)*, Lantelmon Royani, fils de Chabert, trouve que certains pourraient payer les cens ; dépositions de Jean Grassi et Pierre Albi.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 86-9.

35401 Romans, 24 octobre 1347.

Humbert dauphin ordonne au procureur de Viennois de se transporter à Pisançon et d'examiner les faits pour lesquels il a reçu une supplique et lui en référer. *Dat. Roman.* ; présents : Jean, évêque de Grenoble, le commandeur de Navarre, Leuczon de Lemco, prieur de St-Donat, et Jacques Brunerii, chancelier.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), xvj, 85.

35402 Jussy, 25 octobre 1347.

Jean Luliant jure d'observer le traité de sauvegarde du 10 mai ; fait au-dessus des vignes de Genève, sur la voie publique, touchant la vigne des enfants de Jean de Postella ; présent : Jacquin de *Demoncyon* (Demonte) ; tous les autres prêtent serment dans le bourg *Juss'*, devant la porte.

A la fin de l'acte du 10 mai 1347.

35403 (Avignon), 26 octobre 1347.

Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte, obtient pour son clerc Philippe Bruerie, bachel. ès lois, un canonicat en l'égl. de Valence... — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 946.

35404 (Avignon), 26 octobre 1347.

A la demande de l'évêque de Grenoble, Pierre Baudoin, chan. en l'égl. des Augustins de G-e, reçoit la charge d'infirmier de ce monast. (10 l. T.), vacante par la mort d'Hugues de *Comenis*. — Exéc. : l'évêque de G-e, les prieurs de St-Laurent de G-e et de St-Donat, dioc. de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 947.

35405 (Avignon), 26 octobre 1347.

Autorisation d'échange de bénéf. à Pierre de la Tour, dit de la Sagne, sacristain de Sévérac, dioc. de Rodez, et à Bérenger de la Chapelle, prieur de St-Barthélemy de Marnans, dioc. de Vienne, prieurés dépendants de St-Chaffre (St-Théofrède). — Exéc. : le prieur de St-Donat, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 948,

35406 Avignon, 27 octobre-3 novembre.

Le dauphin Humbert mange avec le pape.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 539 (à part, 33). — Voir toutefois le n° 32704.

35407 (Avignon), 29 octobre 1347.

Le pape donne les archevêques de Lyon et de Vienne et l'évêque de Genève comme juges conservateurs pour 2 ans à l'évêque de Grenoble.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 949.

35408 (Avignon), 29 octobre 1347.

Aymar, comte de Valentinois et Diois, obtient pour Hugues Masaulanhi, de Privas, bachel. en décrets, le prieuré de N.-D. d'Andéa *(de Andeaco)* de Grâne, dioc. de Valence, vacant par la mort de Gaston et réservé le 12 préc...

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 950.

35409 29 octobre 1347.

Sentence d'un auditeur des causes du s. palais entre l'abbé et couvent du monastère de St-Antoine, et le prieur et moines du prieuré St-Antoine de Gênes, ordres de s[t] Augustin et s[t] Benoît, au sujet des aumônes, vœux et légats perçus par led. prieur en un autel consacré sous le titre de s[t] Antoine dans l'hôpital dud. prieuré ; défense de demander, recevoir ni faire quêtes sous le nom de s[t] Antoine

Invent. titres ordre de St-Antoine, 18-9, n° 31.

35410 Grenoble, 29 octobre 1347.

Jean Berardi, de Brié *(Brecio)*, du mandement de Vizille, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 7 flor. d'or, en compte final de blés et cens que Jean s[r] de St-Remy, chev., perçoit au dit mandement

et que J. B-i devait recouvrer et vendre à H. P-i, etc. ; promesse de payer à Noël. *Acta ap. Gracionopolim*, à la porte *(hostium)* de la maison d'Humbert ; présents : son frère Jean P-i, etc. (2). François Bermundi, de St-Chaffrey (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xx.

35411 (Avignon), 30 octobre 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Berthet Maréchal et Marguerite son épouse, du dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 951.

35412 L'Argentière, 30 octobre 1347.

Vente par noble Guillaume Agni, des Vigneaux *(de Vinalibus)*, à noble Pierre Floris, notaire, au nom d'Humbert de Rochefort, chevalier, de ses droits sur les Amffosii (A-ssii) et Martri. *Ap. Argenteriam.* Giraud Maleti not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 125.

35413 Grenoble, 31 octobre 1347.

Guy Vagnosii, florentin, habitant Grenoble, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 50 flor. d'or, pour cause de prêt, qu'il promet rendre d'ici à Pâques ; comme cautionnement il hypothèque 3 couronnes et 2 chapelets en argent doré, *freyacios* avec perles, dont le dépositaire ne sera pas responsable en cas de vol, incendie ou autre événement malheureux : si la dette n'est pas payée à Pâques, Humbert sera autorisé à vendre, donner ou aliéner les gages. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert ; présents : Jean Pilati, etc. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxj-ij.

35414 Grenoble, 31 octobre 1347.

Bernard Vacherii, fils de feu Etienne V-i, de Grenoble, reconnaît avoir reçu en garde de Humbert Pilati, chan. de Nevers : en billon 56 marcs 3 den. 22 gros 1/2 d'argent fin ; une lettre de la cour de l'official de Grenoble, attestant une dette de 14 flor. d'or et 8 gros Tourn. d'argent par Berthon et Archalon de Devesio et Jean Amigneti. Suivent 84 créances, représentant en capital 313 1/2 florins d'or, 94 gros d'argent, 16 livr. Vienn., 181 sols et 6 den. ; et en nature 5 sétiers et 1 émine avoine ; *2 dietæ ejus expensis propriis ;* 123 quintaux de fer ; 54 1/2 quintaux de foin *(fini funduti) ;* 1 sétier, 1 émine, 1 quartal de froment ; 2 bateaux de pierres *(navigatæ lapidum) ;* 860 charges de bois *(onera lignorum)*, dont 225 de Veurey *(Vorey) ;* 6000 *mahonum ;* 100 charges de palais en châtaignier *(onera palorum de castaneto) ;* 3770 charges de perches ; 3 génisses, dont 1 de poil rouge et un veau ; 10 vaches avec leurs veaux *(cum suo ponczono)* et 1/2 bœuf ; 3 veaux masculins. Parmi les débiteurs il faut signaler le prieur des frères Prêcheurs de Grenoble, pour 15 flor., le gardien des Mineurs pour 10 et la prieure du monastère de Montfleury pour 76 flor. et 4 gros. Guillaume, frère d'Humbert, figure comme défunt. A mentionner le juif Benoît et son fils Salomon. Bernard se charge de faire rentrer le montant de ces créances et d'administrer les affaires d'Humbert à son honneur et avantage. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents : Pierre Barleti, not., hab. Grenoble ; Jean Pilati, Michel Molini, not. de la Buissière, et Jean donat de feu Berthon Pellicerii, de Beauvoir-en-Royans.

Arch. de l'Isère, B 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxij-iiij.

35415 Novembre ? 1347.

Rôle de ceux qui composaient la maison du dauphin à Avignon. — Chevaliers : Guillaume de Royn, Jean le bâtard, Jacques de Die, Amblard de Beaumont, le chancelier, le juge des appellations, Henri de Dreins ; Edouard de Savoie, Galéas de Saluces, le bâtard de Lucinge, Rolet boutellier, Humbert maréchal, Jean le Petit et maître Pierre, barbiers, le Bâtard messager, Boudon cuisinier, m^e^ Jean, nain, Bonacorso apothicaire, un trompette, Francisquin, *vialator*, etc. (33) ; religieux et chapelains : le confesseur du dauphin, m^e^ Giraud, Humbert Pilati, Hugues Riverie, Guigues Frumenti, Jeannin, clerc de la chapelle, l'élu (d'Orange ?), le commandeur de Marseille, 3 chanoines, 4 Mineurs, 2 Carmes, 1 moine. Messagers, 5. Chapelains séculiers, 4. M( ). Jean sans raison, des portiers, 2 femmes de cuisine, un sarrazin, etc. (14).

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné*, 119-20, n° 35. Mugnier (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 83.

35416 Romans, novembre 1347.

Le dauphin Humbert fait don à Jacques Brunier, son chancelier, de 2000 flor. pour récompense de ses services.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 235. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 566. = Guiffrey, 335, 119.

35417 Novembre 1347.

Testament de Pétronille de Tournon, habitant Montbrison ? *(Montisbayssonis)*.

Repert. docum. eccl. SS. Apol. et Joh. Valencie, xj, k.

35418 (Avignon), 2 novembre 1347.

Géraud de Charat, moine de Cluny, est pourvu du prieuré de Barnave, o. de Cluny, dioc. de Die, vacant par la translation de Bernard de Chalario au prieuré d'Aubigny, dioc. de Nevers. — Exéc. : les évêques de Lisbonne, Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 952.

35419 3 novembre 1347.

Adémar de Poitiers, fils de feu Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et héritier universel de Polie de Poitiers, vicomtesse de Polignac *(Podompniaci)* et dame des châteaux de Bouzols *(Bouçolio)* et de Servissac *(Servissas)*, et de la *boria* de Cordac, au diocèse du Puy, vend ces biens, du consentement d'Adémar de Poitiers, comte actuel de Valentinois et Diois, à Jean de St-Just, chanoine de Saintes, procureur de Hugues Rogerii, cardinal de St-Laurent *in Damaso*, pour le prix de 24000 liv. Tournois petits. Confirmation du comte, qui se dit majeur de 20 ans ; il se porte garant contre Henri et Charles de Poitiers, frères du vendeur. Tous deux promettent l'approbation de Randonet de Randon, vicomte de Polignac, quand il aura 14 ans, à la transaction entre feu Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, frère du vendeur, et Polie avec Raimond de Rochefolle *(Rocafolio)*, tuteur de Randonet.

Invent. Valentinois, V, 294 ; III, 459. — Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 113.

35420 Grenoble, 3 novembre 1347.

Raynaud Acheyne, citoyen de Grenoble, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 30 flor. d'or pour cause de prêt, qu'il promet de rendre d'ici à la s[t] Jean-Bapt. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxv[b].

35421 (Avignon), 4 novembre 1347.

Le pape prie la reine de Sicile d'envoyer, avant la fête de Noël, ses fondés de pouvoir pour traiter avec le dauphin.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 956.

35422 (Avignon), 4 novembre 1347.

Jean d'Arces, chan. en l'égl. des Augustins de Grenoble, reçoit un bénéfice de 100 l. T. à la collation de l'évêque et du chap. de cette ville. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de Grenoble et le sacristain de Gap.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 955.

35423 Grenoble, 4 novembre 1347.

Raymond Marene, de Voreppe, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 9 douzaines de cercles en bon bois, où il n'entrera ni être ni chêne, de diverses grandeurs, dont un reste dû par Jean Marene, père de R-d, à feu Guillaume Pilati, frère d'Humbert; d'ici à Pâques. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxvj[a].

35424 (Avignon), 5 novembre 1347.

Le pape rassure le roi de France au sujet du projet prêté au dauphin d'envahir la Provence; il a promis de ne rien entreprendre avant de venir à Avignon, où on l'attend incessamment.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n[t] 957.

35425 St-Marcellin, 5 (6) novembre 1347.

Transaction entre le dauphin Humbert et les habitants de St-Marcellin, qui s'engagent à lui payer 100 flor. d'or, pour obtenir le maintien dans leur ville du siège de la judicature du Viennois et Valentinois, et la confirmation de leurs franchises. — Cf. 10 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2991, xxiiij; B. 3286, orig. parch. (*Invent.* II, 258[a]).

35426 St-Marcellin, 5 novembre 1347.

A° Inc., ap. S. Marcellinum, dans l'auditoire de la cour majeure de Dauphiné en Viennois, en présence de nobles François de Cagnio, juriscons. des deux droits, seigneur de Montléans *(Montis Leonis)*, juge majeur siégeant en tribunal *more majorum*, Guillaume Garini et Guillaume Guillardi dit Potrout, consuls de la ville et université de St-Marcellin, exhibent un acte sur trois peaux de parchemin, dont on donne la description détaillée, et demandent au juge de leur en faire délivrer une copie authentique (4, 14 et 17 juillet 1343). Le juge le fait transcrire par le notaire, publier et munir du sceau de la cour. Témoins : Guillaume Garini, procureur fiscal du Viennois, Pierre de *Tur.*, Pierre Borgarelli, Reynaud de St-Avit, Laurent Clopi, not., etc. Guigues Leussonis, de la Buissière, clerc, not. imp. Transcription sur celle de Guigues par Garnier Vallini, not. de la cour de Viennois et Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 145, 156[a-7].

35427 (Avignon), 6 novembre 1347.

Ponce de Mornans, profès de Cluny, est pourvu du prieuré de *Chauserii*, dioc. de Die, dont le prieur Amédée a été nommé abbé de St-Michel de Verdun. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 961.

35428 Grenoble, 6 novembre 1347.

...Ind. 15... Jean de *Monte Vinoso*, dit Selmiers, et Berthon de *Devesio*, dit Suavetus, reconnaissent devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 10 flor. or, pour cause de prêt; fidéjusseurs (2). *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxvj-ij.

35429 Aix, 7 novembre 1347.

Chapitre général de l'église St-Sauveur d'Aix, où assistent l'archidiacre Raymond Nouloni, Hugues de Mandagot, prévôt d'Embrun, etc.

Albanès, *Gallia christ. noviss.*, II, 313.

35430 8 novembre 1347.

Etienne de Roux, chevalier, docteur en droit, juge de la cour de Grenoble et de la cour majeure du comté de Graisivaudan et du duché de Champsaur, fait remise aux consuls de Grenoble d'une amende de 100 liv. qui leur avait été infligée pour n'avoir pas, dans un délai fixé, réparé le chemin du port de la Roche.

Arch. comm. Grenoble, DD. 64, orig. parch. (*Invent.* III, 41[b]). *Livre de la Chaîne*, cccxxix[b].

35431 (Avignon), 10 novembre 1347.

A la demande d'Amédée de Roussillon, seigneur du Bouchage (Bocage), conseiller du dauphin, les prieurs de Sayssel, dioc. de Genève, et de la Buisse, dioc. de Grenoble, et Anselme Vaude, chan. de Vienne, sont chargés de faire recevoir Alemand, fils de Hugues de Bressieux, clerc de Vienne, dans le monast. de St-André de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 964.

35432 10 novembre 1347.

Délibération des habitants de St-Marcellin, en présence du juge et du châtelain : ils offrent au dauphin 100 flor. s'il consent à leur laisser le siège (de la judicature) du Viennois et Valentinois, qu'il avait résolu de transporter ailleurs. — Cf. 5 (6) préc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1924.

35433 (Avignon), 11 novembre 1347.

Guillaume de la Roche est pourvu du prieuré de Saillans, dioc. de Die, vacant par la mort de Géraud Gensionis (réservé 17 juin 1344); il se démettra du prieuré de Truinas, dioc. de Die, qui dépend de Cruas, et quittera ce monast. pour celui d'Aurillac...

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 965.

35434 Avignon, 11 novembre 1347.

...Ind. 15. Catherine Arthaude, veuve d'Agout de Baux, seigneur de Brantes *(Brantuliorum)* et de Plaisians, prête hommage lige et serment de fidélité à Humbert, dauphin de Viennois, en sa qualité de baron de Mévouillon, pour le château de la Roche-sur-Buis,

dioc. de Gap, qu'elle possède légitimement, ses dépendances et juridiction, sans nuire aux droits de son fils. Fait *ap. Avinionem*, en la maison *librate* du cardinal (Guy) de Boulogne, qu'habite le dauphin ; présents : Didier de Sassenage, cos^r de ce lieu, Hugues de Morges, s^r de l'Epine, François de Theys, s^r de Thoranne, et Guillaume s^r de Bésignan, chevaliers. Guigues Frumenti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iiij, 135. *Invent. Baronnies*, II, 281^b : 928. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Beaux*, n° 1295.

35435 11 novembre 1347.

Hommage prêté au dauphin Humbert, comme baron de Mévouillon, par Guillaume de Bésignan, seigneur de ce lieu, chevalier, pour la terre d'Eygaliers *(Eygueleriis)*, qu'il disait lui appartenir par succession de gendre, et Cornillan de Rémuzat *(Ramusaco)* ; le prince l'en investit... *Acta ut supra...*

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), V, 136. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 81^b : 100.

35436 (Avignon), 12 novembre 1347.

Guillaume de Royn obtient pour Gilet Ismidon le prieuré de N.-D. de Lans, dioc. de Grenoble, dépendant de Saint-Martin-de-Miséré et vacant par la mort de Guigues Fabri (réservé le 26 avril) ; il se démettra du prieuré de Champagnier, même dioc. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de G-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 966.

35437 Courthezon, 12 novembre 1347.

Procuration donnée par Catherine de Baux, fille unique et héritière universelle de feu Bertrand de Baux, chevalier, seigneur de Courthezon *(Curthedonis)*, à Guillaume d'Esparron, chevalier et doct. en droit, Bertrand Lhautoardi, doct. en droit, Bertrand Raynerii. de Malaucène, dam. et m^e Guillaume Picaroni, de Courthezon, not., pour recouvrer des biens et spécialement pour terminer le différend survenu entre elle, Anne de Viennois et son fils Raymond de Baux, prince d'Orange, et demander le payement des sommes qui lui sont dues par le prince. *Acta Curth'e*, dans la forteresse, en la chambre du fourneau supérieur de C-e ; présents : Guillaume Suffredi, d'Avignon, et Agout d'Argenson, dam. Rost. Nicholay, de Courthezon, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), ij-iij, 144, 146. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1296.

35438 12 novembre 1347.

Translation entre Jacques de Boczosel, seigneur de Gières, et Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières, au nom de son fils Jacques, héritier de sa mère feue Humilie de Tullins, sur les prétentions dud. de Boczosel à la succession de Guigues seigneur de Tullins, père de Galicie de Tullins, sa mère, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2082.

35439 Avignon, 13 novembre 1347.

Lettre de Clément VI à l'évêque de Senlis, au chantre et à l'official de Paris, au sujet d'une plainte de Pasteur, archevêque d'Embrun. Nonce du Siège apostolique à Paris, il a été récemment insulté gravement dans l'église de St-Germain-des-Prés, où il entendait les offices par des « artistes », malgré la présence de la reine Jeanne, de l'évêque de Paris, de l'abbé de St-Serge d'Angers et autres : « Mort, mort au cordelier », criaient-ils ; ils ont mis leurs mains sacrilèges sur sa personne et auraient consommé leurs mauvais desseins, sans l'intervention des personnes présentes. Au milieu de leurs hurlements on entendait : « Pourquoi supporter ce cordelier honoré par le Pape ? et qu'avons-nous besoin de ce pape ? qu'il garde ses bénéfices et qu'il périsse avec lui ! » Ordre de punir cet attentat.

Arch. du Vatic. Reg. 180 (*Clément VI, Comm.* a. 6, l. 2, ep. 1054), 324^b. — DENIFLE-CHATELAIN, *Chartul. univers. Paris*, II, 607-8, n° 1145. = JOURDAIN, n° 613.

35440 Gap, 13 novembre 1347.

Guillaume Boneti, prêtre, bénéficier de N.-D. de Gap, et sa fille Marcella vendent à Jean Vincent, prêtre, procureur des chapelains de l'église de Gap, une maison à Gap, en la rue Chara, près celle d'Arnulpha, veuve du médecin Bertrand Chaudumi, et un jardin en la rue haute *(superior)*, au prix de 20 livr. (le Tournois d'argent du roi de France avec O rond compté pour 2 sols 8 den. et le florin d'or bon poids de florence pour 32 sols) et un cens de 15 den. Témoins. Pierre Rayvelini, not. Fait en la maison d'Arnoux Chanague, not. (extr. par ordre de François Rostagni, juge de Gap).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1720, orig. parch. (*Invent.* VI, 361^a).

35441 Montbonnot, 13 novembre 1347.

...Ind. 15... Guigonet Gerentonis, fils de feu Guillaume G-s, mistral du Sappey *(Sapeto)*, vend à noble Francois Vacherii la moitié indivise de la mistralie du Sappey, au prix de 35 flor. bon or poids delphinal, dont quittance. *Act. ap. Montem Bon(oudum)*, dans un pré jadis à Pierre Toscanelli, *in palveria* ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2962, II^e viij-ix.

35442 (Avignon), 14 novembre 1347.

A la demande du comte de Valentinois, Amédée Bellionis est pourvu du prieuré de Truinas, vacant (n° 964) ; il résignera le prieuré de Montigny, dioc. de Soissons.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 968.

35443 Montélimar, 15 novembre 1347.

Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar, après avoir abusé des libertés, immunités et franchises accordées par ses prédécesseurs aux habitants de sa ville, désireux de reconnaître leurs services, promet solennellement aux consuls et recteurs, Guillaume Passamarii et Ponce de Cruas, que désormais il ne s'opposera pas à ce que les femmes de la localité ne se marient à des étrangers ; il s'interdit de faire saisir et séquestrer par ses officiaux et curiaux les biens de ses sujets défunts, sauf en faveur des créanciers ; nul ne pourra être arrêté et détenu, s'il offre une caution suffisante. *Act. Montilii*, hors de la forteresse, dans le logis *(logia)* du seigneur ; témoins : Jean Pacaudi, juge, Rostang Escofferii, vice-juge et Jean Arnulphi, not. imp. et du seign.

Invent. Valentinois, III, 312 : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 127-30, n° 53.

35444 (Avignon), 16 novembre 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Ray-

naud de Fayn et Raymonde son épouse, du dioc. de Vienne.

GRAËFF. *Clément VI et la province de Vienne*, n° 969.

35445 Avignon, 16 novembre 1347.

...Ind. 15. Raymond de Baux, prince d'Orange, et Guillaume d'Esparron, chevalier et docteur en droit, procureur de Catherine de Baux, fille de feu Bertrand de Baux, chev., s^r de Courthézon (12 préc.), font compromis de leurs querelles, rancunes et débats entre les mains d'Humbert, dauphin de Viennois ; ils promettent la ratification d'Anne de Viennois, princesse d'Orange, mère du prince, et de Catherine, sous peine de 30000 flor. d'or. L'acte est durable jusqu'à Pâques et au-delà par prorogation du dauphin, qui s'adjoint Armand (de Narcès), archevêque d'Aix, par déférence pour le pape qui l'avait envoyé récemment à Orange et Courthézon pour apaiser ce différend. Défense en attendant de faire aucune « nouveauté ». *Acta ap. Avinionem*, en la *librata* du cardinal [Guy] de Boulogne, qu'habite le dauphin ; présents : Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Hugues de Genève, s^r d'Anthon, Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, Amblard s^r de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Didier cos^r de Sassenage, François de Theys, s^r de Thoranne, Guillaume, s^r de Bésignan, Amblard de Briord, s^r de la Serrà, *(Serrata)*, chevaliers, Jean d'Hauteville, doct. en droit, et Guillaume Fornerii, lic. en droits, procureur delphinal en cour Romaine. Pierre Anselmi, de Neyrieu, clerc du dioc. de Lyon, not. imp. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), j-iij, 143-6. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1296.

35446 (Avignon), 18 novembre 1347.

A la demande du dauphin, le doyen de Vienne, les sacristains de Gap et de Valence sont chargés de mettre Jean de Revel, moine de St-André de Vienne, en possession du prieuré de Bésayes, dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Pierre hors la porte de Vienne et vacant par la mort de Jarenton de Barbières *(Barberia)*.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 972.

35447 Paris, 18 novembre 1347.

Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et chambrier de France, constitue Albert Luppi, chevalier et son *socius*, procureur et nonce pour le contrat de mariage entre Humbert, dauphin de Viennois, et sa fille aînée Jeanne ; en ce qui concerne la dot, les joyaux et autres parements *(preparamenta)*, il se charge d'obtenir l'assentiment de la future. *Dat. Parisius*, dimanche...

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), j^a, 39^b ; x, 48.

35448 (Avignon), 19 novembre 1347.

Noble Berlion de la Forêt, chevalier, obtient pour son fils Jacquemet, étudiant en droit canon et recteur de l'égl. paroiss. de Ciers, dioc. de Belley, un canonicat dans l'égl. de Vienne ; il résignera un clériçat qu'il y possède. — Exéc. : l'abbé de St-André, le chantre et Syboud de Clermont, chan. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 973.

35449 Avignon, 19 novembre 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, nomme Henri Garini, de la Tour, (et 12 autres, la plupart nobles), sergents d'armes ou gardes de sa personne. Ils dépendront uniquement du maître de son hôtel, avec appel au maître justicier et à lui. Tous les mois ils éliront un capitaine ; 8 d'entre eux coucheront chaque nuit près de sa chambre ; ils mangeront des mets du dauphin quand ils seront de garde ; quand le dauphin chevauchera, en guerre ou en paix, ils l'accompagneront par moitié à cheval ; quand ils manqueront leur service, leurs gages de 3 jours seront supprimés. Le capitaine aura pour son office 2 flor. d'or par mois, outre les 10 de gages pour chacun, avec lesquels ils entretiendront 2 chevaux, l'un de 50, l'autre de 20 flor ; chacun recevra 10 flor. par an pour son uniforme *(rauba)*. La perte des chevaux en service sera dédommagée. *Dat. Avinione.* H(umbert(P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3008, XIIII^xx viij, 249. *Invent. Généralité*, I, 279^a : 533. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 616-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 566-7.

35450 19 novembre 1347.

Mêmes lettres adressées à Guillaume Malleni, damoiseau ; Humbert Alamandi, damoiseau ; Guillaume Ysoardi, damoiseau ; Jean Restaurati ; Pierre de Monte Jappeto ; Berthon et Andrevon Trabuc, frères ; Pierre Tricheti, dit Baudon ; François Bastardi de St-Pierre ; Jean Costagneti, de Lyon ; Bonacursius Guidi ; Jacques Richerandi ; Sarracenus de Bello Prato ; Pierre de Carmignan ; Jean, fils de m^e Jean, barbier du dauphin ; Disderius Bauduynii.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx ix, 250.

35451 Villeneuve près Avignon, 19 novembre 1347.

...Ind. 15. Humbert dauphin... *Ap. Villam novam prope Avinionem*, en la maison du cardinal de Naples [Annibal de Ceccano].

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 160, 162.

35452 (Avignon), 20 novembre 1347.

...Ind. 15, *sec. usum curiæ Rom..., pontif. Clement, pp. VI a° 6.* Lappus Blanci, dit Ruspi, de Florence, citoyen d'Avignon, vend à Humbert, dauphin de Viennois, une grande croix d'argent doré, avec pierres précieuses, pesant 46 marcs env. ; deux reliquaires *(tabernaculum)* d'argent doré, de 53 et 59 marcs ; deux candelabres d'argent doré, pesant ensemble 17 marcs 7 onces ; au prix de 6000 flor. d'or, dont 1070 payés comptant, avec promesse de 1000 à Pâques et 3930 à la s^t Jean-Bapt. Pour ces derniers le dauphin donne en gage divers joyaux dans une caisse scellée.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), iij-iiij, 147-8. — VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 618-9 ; *Hist. Dauph*, II, 567-9, n° 249.

35453 20 novembre 1347.

Procès devant Jacques de Roux, fils et lieutenant d'Etienne de Roux, chevalier et docteur en droit, juge-mage du comté de Graisivaudan, du duché de Champsaur et de la Cour commune de Grenoble, entre les habitants de Goncelin et le châtelain de la Buissière qui, contrairement à leurs privilèges, voulait les soumettre au paiement de certains droits de péage.

Arch. de l'Isère, B. 3336 (*Invent.* II, 289^a).

35454 20 novembre 1347.
Enquête des commissaires nommés par le dauphin Humbert le 20 octob. précéd.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 158ᵃ.

35455 20 novembre 1347.
Bail à ferme par le châtelain de Sallanches à Anselme Faure et Ancelme Colet, des leydes de Sallanches pour le dauphin, à 70 liv. Genevois par an. Rolet Doufoynvey not.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 108.

35456 Avignon, 21 novembre 1347.
Clément VI donne aux évêques d'Uzès et de Lisbonne le pouvoir d'absoudre l'évêque de Valence, le comte de Valentinois et leurs gens des censures qu'ils auraient encourues durant la dernière guerre, pour avoir violé les trèves imposées par l'abbé de Cluny et l'archevêque de Lyon.
Vernet (F.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, suppl. 14-6; cf. XIV, 28. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 366 (à part, I, 342); *Hist. Die*, II, 233. Graëff, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 974.

35457 (Avignon), 21 novembre 1347.
Jacelme de Bron (Broen), moine de St-Chef, dioc. de Vienne, est pourvu de l'infirmerie de ce monast., vacante par la mort de Borrion Labre en cour de Rome. — Exéc. : le prieur de la Buisse, dioc. de Grenoble, Anselme Vaude, chan. de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 975.

35458 (Avignon), 22 novembre 1347.
A la demande d'Humbert Pilat, François Barlet, de Grenoble, est pourvu d'un canonicat avec expectat. en l'égl. St-André de Grenoble. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le doyen de la cathédrale de G-e et le sacristain de Gap.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 976.

35459 22 novembre 1347.
L'hérétique Vicard est brûlé à Quirieu.
Marx (J.). *Inquisition en Dauphiné* (1914), 134, n. 3.

35460 (Avignon), 23 novembre 1347.
A la demande de Pasteur, archevêque d'Embrun, Pasteur de Ranco obtient le canonicat en cette égl. que possédait Pierre de Farnèse, mort depuis env. un an. — Exéc. : l'évêque de Gap, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 977.

35461 24 novembre 1347.
Arrêt conventionnel au sujet de la dot de Marguerite de Poitiers (14 mai 1343).
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 276 : III, 445.

35462 24 novembre 1347.
Testament de Jardine, fille de Johannon de Grandis, veuve de Pierre Odoard, bourgeois de Romans.
Reg. instrum. maj. anniver. S^i Barn. Romanis, I, 582.

35463 (Avignon), 25 novembre 1347.
Amblard de Beaumont et Guillaume de Royn obtiennent que Jean Grinde, de Corenc, petit-fils de G. de R., soit reçu chan. en l'égl. des Augustins de Grenoble. — Exéc. : les prieurs de St-Robert et de St-Laurent de G-e et le prévôt de St-André.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 979.

35464 (Avignon), 25 novembre 1347.
Les mêmes obtiennent que Mermet de Montfort, parent de G. de Royn et chan. de l'égl. des Augustins de Grenoble, soit mis en possession du prieuré de Champ, dioc. de G-e, dépendant de St-Martin-de-Miséré et vacant par la mort de Guigard de Royn ; il pourra conserver son canonicat, mais abandonnera l'égl. paroiss. de Beaumont, dioc. de G-e. — Exéc. : l'évêque de G-e, le prieur de St-Robert et le prévôt de St-André.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 980.

35465 Avignon, 25 novembre 1347.
Humbert, dauphin de Viennois, concède à Humbert de Crémieu, dit Calet, valet de paneterie, l'office de la prévôté de Jallieu, au mandement de Montluel, pour jouir des droits et émoluments tant qu'il plaira au prince. *Dat. Avinione. Per dom. orethenus.* H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx ix^x, 250ᵇ. *Invent. Viennois*, II, 110ᵃ; III, 171.

35466 25 novembre 1347.
Mêmes lettres pour l'office de maynier de Quirieu conféré à Jean Comitis, de la Balme en Viennois ; — de celui de maynier et bannier de Vaulx-en-Velin *(Vallibus in Velleno)* à Aymonet de Cirisimo, dit Vesci ; — de celui de maynier de St-Sorlin *(S. Saturnini)* de Cuchet à Jean Giroudi, dit Chaulongi ; — du notariat d'Auberive *(Albe Rippe)* à Jacques de Die *(Dya)*, clerc ; — de celui de forestier de Planeysia (Réaumont), mandement du Colombier, à Poncet de Lescheriis ; — de celui de maynier de Vizille à Pierre Ruffi, de Vif *(Vivo)* ; — du notariat de St-Sorlin *(S. Saturnini)* de Cuchet à Jean Perroti, de la Balme ; — de celui de maynier du Champsaur, à Guionet de Monteescharcon ; — de bannier de Réaumont *(Regalis Montis)*, à Pierre fils de Johannon Quintanelli, de Romans ; — du notariat de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)* et Monteux *(Montels)* à Philibert Gontardi, de Luz, chapelain et coboutellier du prince.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx ix^x, 250ᵇ.

35467 25 novembre 1347.
L'office de bannier de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Clivo)* est uni à celui de maynier du même lieu, que tient Aymonet, fils de Pierre Fabri, de la terre de Faucigny, vallet de paneterie.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xj^x, 252ᵃ.

35468 Avignon, 25 novembre 1347.
Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, et Henri, seigneur de Montagnieu, promettent et jurent, en présence du dauphin Humbert, de se soumettre à sa volonté au sujet de leurs débats, à Beauvoir ou ailleurs en Viennois, à l'octave après le *Carniprivium vetus* et de s'abstenir de toute « nouveauté ». *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin ; présents : Amblard de Briord, s^r de *Serrata*, François de Revel et Guigues Toscani, chevaliers.
Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), viij^xx, 151ᵃ.

35469 (Avignon), 28 novembre 1347.
Autorisation d'échange de bénéfices entre Pierre d'Arvillars, chapelain perpétuel en l'égl. paroiss. de Chalençon, dioc. de Valence, et Guillaume Domprimi,

recteur du prieuré de St-Félix de Châteauneuf, près Vernoux, dioc. de Viviers. — Exéc. : Gilet de Montchenu et Didier Artaud, chanoines de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 981.

35470 (Avignon), 28 novembre 1347.

Artaud de Fayno, précepteur des hospitaliers de St-Jean de Jérusalem du Puy, obtient pour le sous-diacre Humbert Marchand, bachel. *in utroque*, du dioc. de Belley, un canonicat en l'égl. de St-Barnard de Romans. — Exéc. : le doyen de Vienne, Jacques de Ballone, chan. de V-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 982.

35471 (Avignon), 28 novembre 1347.

Le même obtient pour son neveu Jean de Quincieu, chan. de St-Antoine, bachel. en décrets, un bénéfice à la collation de l'abbé de St-Antoine de Viennois. — Exéc. : le doyen de Vienne, Gilet de Montchenu et Jacques de Ballone, chanoines de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 983.

35472 28 novembre 1347.

Quittance au comte de Valentinois par Alexandre de Caumont (Cauomont) de la somme de 30000 deniers d'or (18 avr. 1340).

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 275[b] : III, 444[bis].

35473 (Avignon), 29 novembre 1347.

Audebert, fils de Dragon, seigneur de Châteauneuf, chan. de St-Antoine, obtient un bénéfice de 100 l. T. à la collation de l'abbé de St-Antoine ; sa nomination au prieuré d'Achaïe est annulée. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 984.

35474 Taulignan, 30 novembre 1347.

En présence de (feu) Armand Armandi, de Montbrison, not., Antoine Riperti et sa mère vendent à noble Déganesse, veuve de Guillaume Moreti, chevalier, et ses enfants, une terre au territoire de Taulignan, confrontant celle de Raybaud Rostagni, chevalier, tenue en franc fief d'Amédée de Poitiers ; plus deux maisons au château de T-n, tenues du même sous le service de 3 den., au prix de 10 flor. d'or. *Act. Taulinhani*, en l'hôtel dud. Antoine ; présents : Pierre de Portes, Bertrand Mangoti et le not. — Subséquemment, Amédée de Poitiers, seigneur de Taulignan, approuve et investit. *Act. Taulinhani*, en l'hôtel de feu Guillaume Moreti, chev. ; présents : Raybaud Rostagni, chev., etc.

HOZIER (D'), *Généalogie des Moreton*, ms. pr. n° VII.

35475 Décembre 1347.

On traite longuement du mariage entre le dauphin Humbert et Blanche, sœur du comte de Savoie.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[a]).

35476 1[er] décembre 1347.

...Ind. 1... Reconnaissances en emphytéose et domaine direct, en faveur de Bertrand et Raudet Alsiardi, par de nombreux habitants de Chamaloc *(C-osco)*, pour terres situées *in campo Rotundo, al clot de Merdarel, a la Guntorna, versus Sayo, a la Guigonea*, etc. Extraites par Aymon Baudemarii, de St-Nazaire-en-Royans, dioc. de Valence, clerc, not. imp., des cartulaires ou protocoles de Guigues Petayssi, par commission d'André d'Alixan, chanoine et official de Die. Sceau de la cour de Die.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis, 2087, 13-24, orig. parch. ; trad. franç. pap. 11-2.

35477 (Avignon), 2 décembre 1347.

Indulgence à l'article de la mort en faveur d'Artaud, seigneur de Claveyson, chevalier du dioc. de Vienne, et Marguerite son épouse.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 985.

35478 Avignon, 2 décembre 1347.

Aymar, seigneur d'Anjou, damoiseau, se reconnaît homme lige de corps et personne du dauphin Humbert qui, en recevant son hommage, lui enjoint de reconnaître en détail d'ici à la nativité de Jean-Bapt. *Acta ap. Avinionem*, en la maison qu'habite le dauphin ; présents : Jacques Brunerii, chancelier du dauphin, et François de Palma, s[r] d'Aspremont, docteurs en droit et chevaliers, Jean de Grolée, s[r] de Neyrieu, Nicoud de Glaude et Falcon de Bargia, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), IX, 152 ; B. 3008. *Invent. St-Marcellin*, I, 96.

35479 Avignon, 2 décembre 1347.

Hommage au dauphin par noble Jean de Goncelin, fils de François, pour tout ce qu'il avait dans le Trièves et les mandements de la Mure et Vizille. Ind. 15, *ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2615. Grenoble. *Invent. Graisivaudan*, II, 350[a].

35480 Avignon, 2 décembre 1347.

Le dauphin ordonne aux baillis et juges du Viennois de faire publier dans chaque châtellenie la défense de causer aucun dommage aux marquis de Montferrat et de Saluces et leurs gens. *Dat. Avinion.*, assistants Jacques Brunerii, chancelier, François de Parme, chev., Jean Amaudrini.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII[xx] xj[b], 252[b].

35481 3 décembre 1347.

Acquisition d'une pension d'un flor. d'or au profit de la chapelle de *Aquis* (à Vienne), sur une maison à St-George et une vigne en même lieu ; Maliau not.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 51[b].

35482 4 décembre 1347.

Donation faite à Amédée de Guiffrey, par Jean d'Arenières, fils de Berton du Cheylas, de tous ses biens meubles et immeubles. Guillaume de Sappe, not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

35483 Avignon, 5 décembre 1347.

Le dauphin Humbert, tenant compte du projet de Jean de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu *(Neyriaci)*, de participer au passage d'outre mer, le dispense du subside pour ce fait. *Dat. Avinione, per dom. orethenus*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII[xx] x[b], 251[b].

35484 (Avignon, 5 décembre 1347).

Le dauphin exempte le monastère de Salettes du subside pour le passage d'outre mer ; de même pour les hommes de la Chartreuse aux mandements de Chevrières *(Capriliarum)* et de Montbonnot *(Montis Bonoudi)*.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII[xx], x[b], 251[b].

35485 Avignon, 5 décembre 1347.

Le dauphin Humbert autorise Amédée de Roussillon, chevalier, coseigneur du Bouchage (*Boschagii*), à concéder pour la dotation d'une chapelle fondée par lui dans l'église paroissiale de Morestel, dioc. de Lyon, sous le vocable des Sts-Michel et Jacques, une rente perpétuelle en blé et deniers de 10 liv. que le prince amortit. *Dat. Avinione, per dom. orethenus.* Humbert Pilati.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xiij^b, 254^b. *Invent. Viennois*, II, 224^b : III, 358. — (Trad.), Auvergne dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, 60 ; *Morestel*, 113-4.

35486 Avignon, 6 décembre 1347.

Confiant dans la fidélité et la diligence de son conseiller Thiset Roerii, damoiseau, le dauphin Humbert le constitue bailli et vicaire des châteaux et châtellenie de Somières (*Symidrii*), Villevieille (*Ville veteris*) et Montrond, et son trésorier au commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez et Carcassonne, au salaire accoutumé. *Dat. Avinion., per dom. orethenus*, assistants le chancelier, François de Revel et Guil. Fournerii H.P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xiij, 254.

35487 Avignon, 7 décembre 1347.

...Ind. 15... Le dauphin Humbert avait arrêté avec Thiset Roerii, citoyen d'Asti, qui avait longtemps fait le commerce en Dauphiné, une transaction où il avait promis de lui payer et assigner diverses sommes d'argent et lui avait donné en viager 500 flor. d'or de pension annuelle, dont Thiset se plaignait. Le dauphin voulant exécuter à la lettre cette transaction et aussi pour le payement de 700 flor. empruntés présentement à Thiset, lui commet l'administration du bailliage et du vicariat des châteaux et châtellenie de Somières (*Simudrii*), Villevieille et Montrond, et le constitue son trésorier au commun de la paix de Rodez et ailleurs dans les sénéchaussées de Rodez et de Carcassonne, au salaire de 200 liv. Tourn., comme percevait son prédécesseur Jacques Faverii. Serment d'obéissance et de fidélité. Au cas où le roi de France mettrait cette châtellenie sous sa main, Thiset sera maintenu indemne. Comme dédommagement à la non exécution par l'archevêque de Lyon et par les officiaux du Briançonnais, et aussi pour le reste de 1000 flor. dont le dauphin lui restait débiteur à Avignon, sur lesquels il avait ordonné à Marseille à Jean Anselmi de lui payer 700 flor., ce qu'il n'a pas fait, le dauphin lui reste devoir 300 flor. : il se payera sur les revenus. *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, François de Revel, chev., et Guillaume Fornerii, procureur delphinal en cour Romaine.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), x-iij, 153-6.

35488 Avignon, 7 décembre 1347.

A la suite d'accords entre Jean, fils aîné et procureur du roi de France, et le dauphin Humbert, au sujet de 8743 liv. sur la sénéchaussée de Rodez, Humbert constitue son conseiller Thiset Roerii, damoiseau, son trésorier, receveur et nonce. *Dat. Avinione, per dom. orethenus*, assistants le chancelier, François de Revel et G. Fournerii. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xij, 253.

35489 Avignon, 8 décembre 1347.

Mainlevée par Humbert, dauphin de Viennois, en faveur de frère Pons de Remuzat, prieur de Bruis (*Broxio*), des revenus dud. prieuré qui avaient été saisis et mis sous la main du roi pendant le procès qui était indécis au sujet dud. prieuré entre led. Pons et Humbert Budelli, etc. *Dat. Avinion.*, assistants le chancelier, François de Parme, Amedée de Royssellion., François de Theys, François de Revel, chev., Jean d'Auteville, doct. en droit, et Guill. Fournerii, procureur du prince.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xj^b, 252^b. *Invent. Gapençais*, 122. — Rom. 226^b.

35490 8 décembre 1347.

Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et Béatrix d'Anjou, sa femme, déclarent qu'ils s'adressent à la cour du juge mage de Dauphiné pour revendiquer ce qui leur était dû en vertu du contrat de mariage d'Aymar de Roussillon, seigneur de Serrières (*Sarrerie*), avec Françoise de Tullins (14 janv. 1333/4), acte dont ils font exhibition par devant ladite cour.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2490.

35491 9 décembre 1347.

Echange entre Aymar, seigneur de Félines, et Mondan et Etienne de (!) Bataille, d'une vigne à Félines, à Béraudesche.

Arch. de la Drôme, fonds Félines, 551.

35492 Avignon, 10 décembre 1347.

Ind. 15... Investiture par le dauphin Humbert à Guillaume de Rame, chev., seigneur, de Pallon, qui prête hommage des biens et droits seigneuriaux qu'il avait acquis à Chorges de Roux de Savine, fils de Guillaume dit Arnoul, par échange (26 août 1347), à Prunières, la Couche, Savines et St-Apollinaire, de la mouvance par indivis du dauphin et de l'archevêque d'Embrun. Hommage prêté au prince par Guillaume pour ce qui concernait le fief delphinal. *Acta ap. Avinionem*, en la maison d'habitation du dauphin ; présents : Raymond de Montauban, s^r de Montmaur, chev., François de Palma, doct. en droit et chev., s^r d'Aspremont, juge des appellations du Dauphiné, Jean d'Hauteville, doct. en droit, et Guillaume Fornerii, lic. en droits, procureur delphinal en cour Romaine.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xiiij-vj, 157-9. *Invent. Embrunois*, 60-1, 344-5. = Rom. 226^b.

35493 11 décembre 1347.

Testament de noble Artaud de Nerpol, qui institue pour son héritier noble Joachim de Bathernay, fils de Jordan de Bathernay, seigneur du lieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1186.

35494 Avignon, 12 décembre 1347.

Jacques Botisfarre, Bernard de Berra et Guillaume de Berra, citoyens de Marseille, reconnaissent avoir reçu du dauphin Humbert 200 flor. or petit poids de Piémont, par les mains d'Humbert Pilati, chan. de Nevers, clerc secrétaire du prince, pour leurs gages au temps du s^t passage au-delà des mers, dont quittance. *Acta ap. Avinion.*, en la maison de Robert Berlionis, près de la *librata* du cardinal Guy de Boulogne (*Bolon.*) ;

présents : Tiset Roerii, d'Asti. Guigues Poncii, jurisc., Jacques Faverii, de la Mure, et Jean Nicoleti, de Crémieu, clercs du dauphin, François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-49*), xxvij°.

35495 12 décembre, 1347.

Testament de noble Amédée Guiffrey, dit Carrier ; il lègue 1 set. froment annuel aux pauvres, outre les 2 donnés par Amédée Guiffrey Dutruc ; donations à ses filles Béatrix, veuve de Guillaume Tarduti, Catherine, Agnès et Alix religieuse des Ayes, à ses fils Guillaume, Jean moine à Domène. Il institue héritiers par portions égales ses fils Jean et Guiffrey, avec substitution entre eux, ses autres enfants, et ses neveux Jean, Gonon et Guillaume Guiffrey. Jean Barbot et Jacques Algoud, not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

35496 13 décembre, 1347.

Codicille de noble Amédée de Guiffrey, par lequel il lègue à son fils Jean tout ce qu'il possède dans les paroisses de Morêtel, le Cheylas, Goncelin, Theys, Tencin, Champ, et la moitié de ses biens à Allevard et St-Pierre d'Allevard. Jean Albert et Pierre Robin, not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

35497 Avignon, 14 décembre 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, donne à François de Fredulphes, de Parme, chevalier, seigneur d'Aspremont, la charge de son chancelier en Danphiné et juge des appellations pour exercer la justice en son conseil delphinal, séant à Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 296, 297°. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 283°.

35498 Avignon, 14 décembre 1347.

Concession par le dauphin Humbert à Jean de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, de la régie et administration de tout le baillage de Faucigny, et de son château et châtellenie de Bonneville, droits et appart. et de l'office de bailli et lieutenant aud. baillage et château ; mandant à tous ses sujets, baillis, châtelains, etc., de l'en faire jouir et de faire recette des revenus tant qu'il plaira au dauphin, à charge de rendre compte, et de tenir les châteaux, maisons et autres choses en bon état, sous les gages et appointements de 240 flor. d'or annuellement, que le dit de Grolée se retiendra en rendant le compte. *Dat. Avinione, per dom. orethenus*, assistants le commandeur de Navarre, Amblard s^r^ de Beaumont, Amédée de Rossillon, Amblard de Briord, G. de Royn et François de Theys, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*) ; B. 3008 (*Plures copie*), IIII^xx^ xvj, 257. *Invent. Prov. étrang.* 108°.

35499 Avignon, 14 décembre 1347.

Le dauphin Humbert ayant nommé Raymond Falavelli et Michel de Césane, l'un chancelier, l'autre conseiller de son conseil résidant à Grenoble, conseillers en la terre de Faucigny, l'un chancelier de la judicature des lods et ventes, trésorier et procureur, l'autre juge des appellations, les remplace à Grenoble par François de Fredulphis de Parme, professeur de droits, chevalier et seigneur d'Aspremont, qui sera chef et chancelier du conseil, juge des appellations et maître justicier du Dauphiné. *Dat. Avinion., per dom. orethenus*, assistants le commandeur de Navarre, Amblard s^r^ de Beaumont, Amédée de Rossillon, Amblard de Briord, Guil. de Royn et François de Theys, chevaliers. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*).

35500 14 décembre 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, assuré de la fidélité de Jean Alamandi, fils de Jean A-i, seigneur de Séchilienne, lui commet le château et la châtellenie de Faucigny ; il prête serment de verser les revenus au trésorier delphinal et de se rendre au conseil à Bonneville le lundi et le jeudi.

Arch. de l'Isère, B. 2815 (*Reg. Pilati 1346-7*), orig., couvert.

35501 (Avignon), 15 décembre 1347.

Lettre du pape au dauphin : la maison des (chez les ?) frères Mineurs d'Avignon, où il avait coutume de loger et où réside le cardinal Aimeric [de Châlus] sera, à la mort de celui-ci, à sa disposition et de ses successeurs.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 988.

35502 (Avignon), 15 décembre 1347.

A la demande du dauphin et pour tranquilliser sa conscience, le pape charge les prieurs des chartreuses de Montrieu, dioc. de Toulon, et du Val-Ste-Marie, dioc. de Die, ainsi que Jacques de Vinay, ancien prieur de la Grande-Chartreuse de faire une enquête pour se renseigner sur le bien fondé des réclamations qui s'élèvent contre lui et ses ancêtres : une somme de 5000 flor. d'or sera chaque année mise à leur disposition.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 989.

35503 (Avignon), 15 décembre 1347.

Le pape autorise le dauphin à fonder dans la ville de Grenoble le monastère qu'il se proposait d'établir à Izeron ; il aura tous les privilèges de l'ordre de Ste-Claire.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 990.

35504 (Avignon), 15 décembre 1347.

A la demande du dauphin, son familier Humbert Pilat, chan. de Nevers, est autorisé à jouir des fruits de ses bénéfices sans y résider. — Exéc. l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 992.

35505 Avignon, 15 décembre 1347.

Le dauphin Humbert mande au bailli de Viennois et aux châtelains de Chabeuil, St-Nazaire, Briançon, Peyrins, Clérieux et autres officiers, qu'il a donné mission au seigneur de Sassenage de faire une enquête au sujet des dommages causés par ses gens du baillage aux vassaux des églises de Valence et Die, le bailli étant à Avignon pour les affaires du prince ; ordre de cesser les *pignora* et *novitates*, et de restituer... *Dat. Avinione*, assistants A. de Rossillon, Amblard de Briord et François de Revel, chevaliers. J. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIII^xx^ xiiij, 255.

35506 Avignon, 15 décembre 1347.

Raymond de Baux, prince d'Orange (*Auraice*), et Guillaume d'Esparron, chev., comme procureur de Catherine fille de feu Bertrand de Baux, seigneur de Courthézon (*Curthedonis, Cor-s*), avaient pris pour arbi-

tres de leurs débats le dauphin Humbert et Armand, archevêque d'Aix ; ce compromis fut ensuite ratifié par la sœur du dauphin, Anne de Viennois, princesse d'Orange, et par Catherine. Occupé par de plus graves affaires, le dauphin charge le prélat d'examiner l'affaire et de lui en référer au milieu du Carême à Beauvoir-en-Royans ou ailleurs en Dauphiné. *Dat. Avinione, per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xiiij^b, 255^b.

35507 Avignon, 15 décembre 1347.

Lettres du dauphin aux bailli, juge et procureur du Gapençais, leur enjoignant, à la prière de Bertrand, cardinal d'Ostie, prieur d'Aspres, de restituer les troupeaux saisis par eux sur les gens d'Aspres et de renvoyer cette affaire aux juges qu'il désignera. *Dat. Avinione,* assistants François de Palma et G. Fornerii, procureur. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xv^b, 257^b. = ROMAN, 226^b.

35508 (Avignon), 16 décembre 1347.

Sur la demande du dauphin, Jean de St-Pierre reçoit le prieuré de Moirans, dioc. de Grenoble, dépendant de Cruas et vacant par la translation de Guillaume de Boysa au prieuré de Niort, dioc. de Poitiers ; il résignera le prieuré d'Avalon, dioc. de Grenoble. — Exéc. : l'évêque de G-e, le prieur de Domène et le sacristain de Gap.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne,* n° 993.

35509 Avignon, 16 décembre 1347.

Humbert, dauphin de Viennois, mande au juge du Graisivaudan et au châtelain de Montbonnot que, s'il leur appert que les hommes de Morard d'Arces, damoiseau, sont dispensés de contribuer aux tailles des communautés de Montbonnot et de participer aux chevauchées, ils se contentent des 30 flor. d'or offerts par Morard comme don gratuit à l'occasion du voyage du dauphin outre-mer. *Dat. Avinione,* assistant Amblard seigneur de Beaumont. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx viiij^x, 255^c. 294 — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 619 ; *Hist. de Dauph.* II, 569.

35510 (Vers 16 décembre 1347).

Jean de Grolée, seigneur de Neyrieu, obtient dispense de payer la taille exigée à raison du voyage du dauphin outre-mer, à raison de ce qu'il l'y avait accompagné.

*VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 619 ; *Hist. Dauph.* II, 569.

35511 17 décembre 1347.

Ordonnance de l'hôtel du dauphin Humbert, touchant les personnes qui doivent demeurer avec lui. — Chapelle : le confesseur, le ministre (des frères Mineurs) de Bourgogne, l'évêque (de Grenoble), l'élu (d'Orange), 7 frères, 4 chapelains, 1 clerc, 1 chanoine. Chambre, 4. Paneterie, 4. Bouteillerie, 4. Cuisine, 5. Médecins, 2. Jaymon, gardemanger. Lambert, comptable. Chevaliers et conseillers : le chancelier, le commandeur de Navarre, Guillaume de Royn, François de Theys, Jean du Puy, François de Revel, Guichard de Chissé, G(uillaume) Fornerii, procureur (en cour de Rome), le commandeur du Puy, etc. (4). Clercs ; Humbert Pilati, Guigues Frumenti, Jean Nicoleti. Sergents d'armes, 7 (le sarrazin). Huissiers de chambre, 4. Ecuyers de couteau, 2 ; de coupe, 2 ; pour tout faire, 5. Fourrier, 1. Portiers, 6. Messagers à cheval, 2, chargés plus spécialement de porter les lettres, pour que les messagers à pied accompagnent le dauphin avec les portiers quand il monte à cheval.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère,* C. VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné,* 120-2, n° 36.

35512 Avignon, 17 décembre 1347.

Nouvelle ordonnance de la chapelle du dauphin. Elle comprendra 8 chapelains séculiers ; 2 clercs à cheval ; 3 clercs à pied, dont 2 porteront des torches et 1 l'encensoir ; 6 religieux pour dire la messe, faire diacre et prêcher ; 2 Carmes et 2 Augustins ; le confesseur et son compagnon ; l'évêque (de Grenoble) avec frère Bertrand ou un autre et un serviteur : ils résideront constamment à Beauvoir ; le confesseur aura l'administration de la chapelle et corrigera les personnes qui la composent.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère,* C. VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné,* 122-3, n° 37.

35513 Avignon, 17 décembre 1347.

Le dauphin Hunbert mande à son viguier et bailli de Somières *(Simidrii)*, Villevieille et Montrond de n'obéir aux officiers royaux que dans le cas réservé dans l'accord entre lui et le roi. *Dat. Avinion.,* assistants Jacques Brunerii, chancelier, Amblard s^r de Beaumont, François de Parme, s^r d'Aspremont, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx, xx^a, 256^b.

35514 17 décembre 1347.

Mandat à P. Archinjaudi, bailli de Valbonne, de délivrer à Amédée de Rossillon 120 flor. pour réparer les maisons des Rovoyreux détruites vers St-Georges, suivant ordonnance des conservateurs de la paix.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII^xx xv^b, 256^b.

35515 17 décembre 1347.

Messe quotidienne fondée par Imbert du Pont, grand prieur du monastère de St-Antoine, moyennant 13 q. froment et 7 q. seigle de cens sur le mandement de St-Antoine.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 242, n° 194.

35516 (Avignon), 18 décembre 1347.

Le dauphin donne ordre aux châtelains de Samoëns *(Samoygn)*, Sablanches et Flumet de lui transmettre par Viffred Sabouti les revenus à lui dus à la *preysia* de cette année. *Dat. Avinion., per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*).

35517 Avignon, 18 décembre 1347.

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, à Péronnet de Montjapet *(M. Jappeto)*, familier domestique et sergent d'armes, en récompense de services durant le passage au-delà des mers, de l'office de bannier du château et mandement de Revel, pour en jouir tant qu'il plaira au prince. *Dat. Avinione,* assistants G. Tosquani, chev., maître de l'hôtel. Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIII^xx xviij^a, 259^a. *Invent. Viennois,* II, 420^a ; IV, 222.

35518 Pelleautier, 18 décembre 1347.

Vente à noble Arnoux Autrandi, par Béatrix, veuve de Rostaing Guien *(Guinii)*, et sa fille Guillelme, de la

1/2 d'une terre *ad rivum Aymericum*, au prix de 18 flor. d'or. Arnoux Juliani not. *Act. Podilhauterii.*

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 16, orig. parch.), 21[b].

35519 Villeneuve-lès-Avignon, 19 décembre 1347.

Bertrand de Baux, chevalier, héritier universel de son père Agout, chev., seigneur de Brantes et Plaisians, déclare vouloir être homme lige de corps et de sa personne d'Humbert, dauphin de Viennois, et reconnaît tenir sous sa haute seigneurie, en fief franc, honorable et antique, les châteaux de Plaisians et Villefranche, avec leurs territoires et juridictions ; les domaines qu'il possède au Buis et à Ubrieux *(Uprilis)*, les 35 sommées de froment, ainsi que les 34 sommées et 4 émines de blé qu'il perçoit annuellement sur les moulins de Nyons ; les châteaux de Poët et de Guibert, et leurs territoires et juridictions, à l'exception de ce qui peut appartenir au pape dans ce dernier château. *Acta ap. Villam novam prope Avinionem*, en la maison du cardinal *Neapolitan.* ; présents : Aymar s[r] de Bressieux, Aynard de Bellecombe, Damin Gotaffredi, François de Revel, Jean Bastardi de Viriville, chevaliers, Lançalot de Bressieux et Jean Bonelli, damoiseaux.

Arch. de l'Isère, Reg. B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xvij-iij, 160-1. *Invent. Baronnies*, I, 1[b], 139 ; II, 78, 219[b], 478 : 1, 179-80, 714, 859, 1117. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1297.

35520 Villeneuve près Avignon, 19 décembre 1347.

Hommage lige de corps et personne prêté au dauphin Humbert par Gérenton d'Alauzon, dam., pour la part et parerie et tout ce qu'il avait à Propiac *(Propriaco)*, en fief franc, noble et honoré. *Acta ap. Villam novam prope Avinionem*, en la maison du cardinal *Neapolitan.* ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Aynard de Bellecombe, chev., frère Edouard *(Aduard.)* de Savoie, moine, et Jean de Hauteville, doct. en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xix, 163. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 256[b] : 881.

35521 Romans, 19 décembre 1347.

Lantelme Alaygrer, chapelain et procureur du monastère de Vernaison, reprochait à Pierre et Ponczon Muror, frères de Bésayes *(Baysaiis)*, mandement de Charpey, dioc. de Valence, d'avoir gardé en emphytéose, sans payer de cens pendant 8 ans et plus, 1 seterée de terre au même mandement, lieu dit *al Digna*, près la terre du seigneur de Pellafol. Ils reconnaissent le fait, se disent pauvres et incapables de payer ; ils déguerpissent. *Acta Romanis*, dans l'étude du notaire Eustache Baudoyni ; témoins... Ind. 1...

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 29 lig.

35522 Villeneuve (près Avignon), 20 décembre 1347.

Le dauphin Humbert avait promulgué une trêve entre les seigneurs de Vinay et de Châteauneuf de la fête de Noël à Pâques. Il charge de l'exécution et de la prorogation jusqu'à l'octave de Pâques, P. abbé de St-Antoine de Viennois et Etienne de Roux (*Ruffo*), doct. en droit et chev., juge du Graisivaudan. *Dat. in Villanova, per dom. orethenus*, assistant le chancelier. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIII[xx] xviij[b], 259[b].

35523 Villeneuve près Avignon, 20 décembre 1347.

Le dauphin mande au bailli et à chacun des châtelains du Viennois que, ne pouvant refuser son aide à son consanguin Aynard, seigneur de Vinay *(Vignayci)*, ils auront à prendre sa défense à toute réquisition, la dépense portée dans leurs comptes. *Dat. in Villa Nova prope Avinionem, per dom. orethenus*, assistant le chancelier. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIII[xx] xviij[b], 259[b].

35524 Villeneuve-St-André près Avign., 20 déc. 1347.

Le dauphin Humbert, attentif aux services de Jacques Botiffardi, citoyen de Marseille, particulièrement durant le passage d'outre-mer, le reçoit comme familier et serviteur domestique. *Dat. ut supra, per dom. orethenus.* H. P. — Même concession à Guillaume de Berre et à Bernard de Berre, citoyens de Marseille.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 300.

35525 Villeneuve près Avignon, 24 décembre 1347.

Le dauphin Humbert mande aux baillis, juges, procureurs, châtelains, notaires, inquisiteurs et commissaires dans les comtés de Viennois, Graisivaudan et Gapençais, les baronnies de Mévouillon, Montauban, terre de la Tour et Valbonne, qu'à la prière des juifs Astrugon Macipi, de Serres, et David de Heres, de Nyons, il leur a confirmé tous les privilèges, libertés, franchises, sauvegardes et immunités accordés par ses prédécesseurs et lui-même. *Dat. in Villa Nova prope Avinionem*, anneau secret en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*, assistant le commandeur de Navarre. H. P. *(quinquiplicata).*

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), XIIII[xx] xix, 260.

35526 Villen.-St-André p. Avign., 24 décembre 1347.

Le dauphin Humbert, assuré de la discrétion et de l'astuce des juifs David et Léon de Heres, frères, habitant Nyons, les reçoit comme familiers et serviteurs domestiques. *Dat. ut supra*, sceau secret en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus ;* assistant le commandeur de Navarre. H. P. — Même lettre en faveur d'Astrugon Mancipi, juif habitant Serres.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[xx], 261[a].

35527 (Avignon), 25 décembre 1347.

Le pape accorde une indulgence de 40 jours à ceux qui prieront pour le dauphin.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 995.

35528 26 décembre 1347.

Pierre Chalveti, prêtre de l'église de Vienne, donne par testament sur les biens de la chapelle de St-Blaise fondée par lui livre entière à la grand'messe en l'église de St-Sévère.

CHARVET, *Constitution*, 698-9.

35529 26 décembre 1347.

Obit de Pierre Chalveti, prêtre de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium s. Vienn. eccl.*, 27.

35530 Villeneuve-lès-Avignon, 26 décembre 1348/7.

...Ind. 1... Jean Amandrini, dit Mostarda, de Grenoble, réclamait à Jean de Nancy, boulanger suivant la cour Romaine, 28 flor. d'or et plusieurs autres dettes, le 2[d] demandant au 1[er] 300 émines de son *(furfuris* ou

brenni) et un roussin d'env. 30 flor. ; on en était venu aux coups et Jaquemard Richerandi, neveu de Jean A-i, avait blessé grièvement Jean de N-y. On prit pour arbitres Pierre de Viriz, chan. de St-Just de Lyon, Humbert Pilati, chan. de Nevers, et Guigues Frumenti, not. de Grenoble. François bâtard de St-Pierre et Jaquemard Richerandi, pour Jean A-i, et Jean de Previlar et Colin de Previlar, son frère, gendre de Jean de N-y, ratifieront la sentence. Les arbitres décrètent la paix entre les parties, suppriment les litiges, arrêtent les procès. On se donne le baiser de paix et d'amour. *Acta ap. Villam Novam Avinion. dioc.*, sur la place devant l'église N.-D. ; présents : Henri Garini, de la Tour, dioc. de Vienne, Pierre Anselmi, de Neyrieu, dioc. de Lyon, et Jacques Gaudonis, de Die.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxviij-ix.

35531 27 décembre 1347.

Privilèges et libertés concédés par le dauphin Humbert aux consuls et habitants de la châtellenie de Château-Dauphin.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 417.

35532 27 décembre 1347.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guillaume de Divajeu pour les biens reconnus le 20 mai 1344.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 470[b] : III, 115.

35533 27 décembre 1347.

Donation par Aymar de Félines à l'œuvre de l'église S. V. de Félines et à Durant, curé, de tous ses droits et actions contre Jacques Jordan, de Bourdeaux.

Arch. de la Drôme, fonds Félines, 578.

35534 Villeneuve-St-André, 28 décembre 1348/7.

Le dauphin Humbert, par considération pour le cardinal P(ierre Bertrand) de Ste-Susanne, l'autorise à faire transporter les blés et autres victuailles et provisions provenant de son prieuré d'Anneyron, sans payer de péage, gabelle et autre tribut ; ordre aux officiers. *Dat. in villa nova S. Andreæ...* (sceau) secret en l'absence du chancelier.

Arch. de l'Isère, B. 3008, III[e] xxiij[xx] x, 286[xx] x, original.

35535 Villen.-St-André près Avign., 29 déc. 1348/7.

Le dauphin mande au bailli et aux châtelains de la terre de Faucigny de prendre à première réquisition la défense de son ami et conseiller A. évêque de Genève contre ses ennemis. *Dat. ut supra,* anneau secret en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*, assistant Guil. Fornerii. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[eb], 261[b].

35536 Villeneuve-St-André, 29 décembre 1348/7.

Lettres du dauphin Humbert autorisant m[e] Raynaud Raymundi, seigneur de la Terrasse *(Terracia)*, dioc. de Gap, à exercer désormais son office à Serres. *Dat. in Villa Nova S. Andree,* sceau secret en l'absence du chancelier, *per dom.*, assistants G. de Royn et Jean d'Auteville. H. P.

Arch. de l'Isère, orig., B. 3008, III[e] xxij[xx] ix, 284[xx] ix, original. = Rom. 226-7.

35537 Serres, 30 décembre 1348/7.

Lettre de Raynaud Raymundi, juge des châteaux d'Orpierre *(Auripetre)* et Trescléoux *(Triscliviis)*, à noble Humbert Pilati secrétaire delphinal, l'assurant que les officiers de la cour d'Orpierre tiennent pour probe et apte Bermond d'Arzeliers pour exercer l'office de notaire de la cour d'Orpierre. *Dat. Serri.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxj[a].

35538 Villeneuve près Avignon, 31 décembre 1348/7.

...Ind. 1. Humbert Dauphin... D'après un compte final et arrêté, le dauphin Humbert reste débiteur à Pierre Carmignani, de Prato, pour 103 marcs d'argent, poids des candélabres de la chapelle du prince (le marc compté 5 flor. 1 gros Tourn. arg.), 212 flor. d'or 9 gros T. a. ; il donne en gage 2 balais *(balaysii)*. *Acta ap. Villam novam S. Andree prope Avinionem*, en la maison du cardinal de Naples *(Neapolitan.)*, [Annibal de Ceccano] ; présents : François de Theys, s[r] de Thoranne, Jean du Puy *(de Podio)*, Guigues Toscani, chevaliers, et frère Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, confesseur du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), xx[a], 163[a].

35539 31 décembre 1348/7.

Confirmation par le dauphin Humbert à Marguerite et Joffrée, filles de François de Villaret et nièces de Guigues de Villaret, de la donation faite par le dauphin Guigues aud. Guigues du tiers de la mistralie de la Mure Matesine (Mathezine) et donation du surplus de l'héritage dud. Guigues échu au dauphin par droit de mainmorte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 205[a].

35540 1348.

Le dauphin Humbert convoque ses milices, le seigneur de Beaujeu ayant tenté de se rendre maître du château de Beauregard dont le dauphin avait acquis le domaine supérieur.

*Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 256-7.

35541 1348.

Lettres du dauphin Humbert prenant sous sa protection l'abbaye de Boscaudon.

Inventaire des titres de Boscodon. = Roman, 229[a].

35542 1348.

Armes, noms et devises de ceux qui furent les tenants des joutes au tournois fait à Chambéry, sous le comte Verd : Bressieux, etc.

Guichenon, *Hist. généal. Savoie*, II, 183-4.

35543 1348.

Inventaire d'un jurisconsulte de Valence, publié par Brun-Durand, dans le *Rec. d'anc. invent*, (4[e] page de couv. *Bull. soc. sav.* (1912), hist. phil. *Congrès archéologique de France à Avignon 1883*, p. 185-258. Duhamel, Origines du palais des papes, fiches sur les bulles se rapportant aux évêques d'Avignon. *Mortuologium Cœlestinorum de Avenione*, ms. 682.

35544 1348.

Livre de reconnaissances en faveur du commandeur d'Echirolles et de ses membres. Pierre Fabre not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 73[b], n° 4.

35545 1348.

Reconnaissances (au commandeur d'Echirolles) de fiefs à Echirolles, Daucarnes et autres lieux. Jean Clauste not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 25[b], n° 101.

35546 1348.
Reconnaissances au commandeur d'Echirolles par des particuliers d'Eybens. Hugues Clauste not.
Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 26b, n° 106.

35547 1348.
Reconnaissances passées au commandeur d'Echirolles par des particuliers de Saint-Martin d'Uriage et du Pinet. Hugues Clauste not.
Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 20b, n° 82.

35548 1348.
Le chapitre d'Embrun permet au bénéficier Charboni de célébrer la messe au grand autel à raison du petit nombre de chanoines résidants.
Arch. des Htes-Alpes, G. 770. mém. (*Invent.* II, 492b).

35549 1348.
Procuration à nobles Pierre Bachasson, de St-Nazaire-en-Royans, et Durand Reymond, de Romans, par Barbe d'Hostun, fils de Jean, seigneur de la Baume, pour toucher les arrérages de 35 écus de pension que lui devait noble François de Genas, en vertu d'un acte souscrit par Jean de Genas, bourgeois de Valence, au profit d'Antoine d'Hostun, qui eut pour fils et héritiers Jacques, seigneur de Claveyson, Jean, seigneur de la Baume-d'Hostun, et Guillaume, seigneur de la Laupie.
Arch. de la Drôme, E. 993, orig. parch. (*Invent.* II, 147).

35550 1348.
Traité entre noble Arnoulx Isoard et les syndics et consuls de la Vallouise (Valpute).
Arch. de l'Isère, B. 4414, 19 (*Invent.* IV, 266a).

35551 1348.
Testament de noble Arnoulx Isoard.
Arch. de l'Isère, B. 4414, 19 (*Invent.* IV, 266a).

35552 1348.
Testament de Raybaud Jarjaye, de Sisteron, en faveur de Laugier Jarjaye, son fils.
Arch. de la Drôme, E. 1013, orig. parch. (*Invent.* II, 150b).

35553 1348.
Hugues de Mandagot, prévot d'Embrun, chanoine d'Aix, frère de Robert, évêque de Marseille, vicaire d'Aix le siège vacant.
Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Sauveur d'Aix, cens. cart. I.

35554 1348.
Quittance par noble Rostaing de Marsenaz, paroisse de Saint-Martin-d'Août (d'*Os*), mandement de Châteauneuf-de-Galaure, de 429 flor. 1/2 d'or pour les droits de Catherine, sa femme. Il institue pour ses héritiers universels Geoffroy et Jean Rostaing, ses frères, Amédée de Noys, Berlion d'Hauterives, dit de Châtelard, et Aignier Bos. Falconnet Tortié (not.).
Invent. d. titres de Châtelard (1765), n° 11.

35555 1348.
Extrait du testament de Daniel Motet, notaire.
Arch. de l'Isère, B. 3701 (*Invent.* III, 145a).

35556 1348.
Testament de Phélise Benoît, veuve de Didier, seigneur de Pariset, et sœur de Gilbert Benoît ; elle institue pour son héritière sa fille Philippine de Pariset, qui porta la terre de Pariset dans la famille Benoît.
Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 492b.

35557 1348.
Vente par Etienne d'Hières, damoiseau, en faveur de la chartreuse de Portes, de rentes dont il avait la directe, au prix de 33 sols gros Tournois.
Arch. de l'Ain, H. 312, orig. parch. (*Invent.* 200a).

35558 1348.
Terrier des reconnaissances des religieuses du monastère de Prémol à Montchaffrey.
Arch. de l'Isère, B. 4321 (*Invent.* IV, 123b). *Invent. Graisivaudan*, A. 284 : VI, 170b.

35559 1348.
Mort de Pierre Raynaud, archidiacre d'Embrun.
Arch. des Htes-Alpes, G. 188, cit. (*Invent.* II, 120b).

35560 1348 ?
Accensement par les mariés Rolland, de Valence, à Jean Ferrier d'une terre aux Chabanières, sur le Bourg, sous la pension de 20 sols Tournois.
Arch. de la Drôme, E. 1602, orig. parch. (*Invent.* II, 237).

35561 1348.
Anniversaire fondé par Jean Roche pour ses père et mère, moyennant une pension de 5 sols sur une maison au bourg de St-Antoine.
Invent. fondations ordre St-Antoine, 241, n° 191.

35562 1348.
Lettre (du dauphin) aux bailli, juge, procureur et officiaux delphinaux, leur défendant de saisir les biens du couvent de Salettes, d'y lever des bans, d'infliger des amendes et peines aux religieux et familliers, de les assigner en justice.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1819.

35563 1348.
Salomon du Pont, commandeur de Ste-Croix, fonde une messe quotidienne en l'église de Saint-Antoine, pour laquelle il donne une maison, deux vignes à Contamine et 3 setiers froment de cens.
Invent. fondations abb. St-Antoine, 286, n° 382.

35564 1348.
Reconnaissance faite au commandeur du Trièves par des particuliers de Clermont. Bernard Artaud, not.
Arch. de la Drôme, H. Echirolles. Invent, 1251, 54a, n° 43.

35565 1348.
Trève entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois : sont garants, de la part du 1er, les seigneurs de Villars, de Tournon et de Sassenage ; du côté du 2e, Louis et Amédée de Poitiers, Agout de Baux, et aussi le seigneur de Crussol.
Anselme, *Hist. généal. mais. France*, III, 764.

35566 1348.
Aimar, comte de Valentinois, fait enlever à Tournon et conduire à Valence le chancelier du duc de Normandie, un des négociateurs du traité avec le Dauphin.
Bibl. de Grenoble, ms. 21, 440, f° 529. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 367 (à part, I, 343).

35567 Janvier 1348.
On traite longuement du mariage du dauphin (Humbert) avec la fille du duc de Bourbon ; on ne conclut pas, le dauphin étant malade de la goutte et de la fièvre à Avignon.
Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays), *Mém. hist. Dauph.* 678a ; *Hist. de Dauph.* II, 624b).

35568 1er janvier 1348.

Ratification par Guigues de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, chevalier, de la vente du 30 juin 1346, faite en son nom par noble Henri Gerci, à l'évêque, au doyen et au chapitre de l'égl. de Grenoble, de 17 setiers froment, 6 setiers avoine, 11 liv. et den. bonne monnaie, et 17 poules dans les paroisses d'Herbeys, Valbonnais et les Angonnes *(Engomorum)*. Jean de Pellamare (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499). E. IIII, XIIII, 80-1, 83a. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 109 (*Not. anal.* p. 37).

35569 Villeneuve-lès-Avignon, 2 janvier 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux baillis, juges, procureurs et autres officiers de l'Embrunais et du Briançonnais de prêter conseil et secours toutes les fois qu'ils en seront requis par l'archevêque d'Embrun ou ses officiaux, contre les Vaudois et autres hérétiques en faveur de la foi orthodoxe. *Dat. in Villa Nova S. Andreæ prope Avinionem*, anneau secret, en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIa ja, 262a. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 621 ; *Hist. de Dauph.* II, 570-1. GAILLAUD (M. E.), *La belle Briançonne ou Notre-Dame de Château* (1861), 14-5. *CHEVALIER (J.), *Mém. histor. hérés. Dauphiné*, 19-20. = GAILLAUD, 5. ROM. 227a. MARX (J.), *Inquisition en Dauphiné*, 75.

35570 Villeneuve-St-André pr. Avign., 2 janv. 1348.

Assuré de la diligence et probité de Pierre de Conches, fils de feu Nicoud de Conches, damoiseau, le dauphin lui commet les château et châtellenie de la Buissière *(Buxerie)*, comme son père les avait tenus. *Dat. ut supra*, anneau secret en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIb, 261a.

35571 Villeneuve-St-André pr. Avign. 2 janv. 1348.

Le dauphin Humbert, sensible aux déférences de Lampugnin, de Birago, de Milan *(Mediolano)*, doct. en droits, avocat fiscal en cour Romaine, son conseiller, reçoit son fils Karlin comme écuyer et familier. *Dat. ut supra*, anneau secret en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*. H. P. — Même grâce en faveur de Gilles *(Egidio)*, fils de Karlin de Madelbertis, de Crémone, doct. en droits.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIa ja, 262a.

35572 2 janvier 1348.

Enquête à faire à Exilles : lods et ventes dus au dauphin ; on citera de nombreux Lombards de Suse qui prêtent à usure.

Arch. de l'Isère, B. 4481, 14 (*Invent.* IV, 361a).

35573 Villeneuve-lès-Avignon, 3 janvier 1348.

François bâtard de St Pierre et Jacques Richerandi, damoiseaux, pour Jean Amandrini dit Mostarda, et Jean de Previlar et Colin de Previlar pour Jean de Nancy, approuvent l'arbitrage du 26 déc. préc. Fait *ibid.*, en la maison de Jean Galafredi ; présents (5). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), XXIX-X.

35574 Villeneuve près Avignon, 4 janvier 1348.

...Ind. 1... Humbert Pilati, chan. de Nevers, clerc secrétaire du dauphin Humbert, étant en possession des offices du notariat des châteaux d'Orpierre et Très-cléoux en vertu d'une donation de Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, constate l'insuffisance du substitut. En vertu de lettres du juge de ces châteaux (30 déc. préc.) il nomme à sa place Bermond d'Arzeliers, sous la pension annuelle de 15 flor. d'or. Acceptation du titulaire et promesse de bien exercer, d'obéir à Jean de Chalon, seigneur de ces châteaux, et de payer la pension moitié à la St-Jean et moitié à Noël. *Acta ap. Villam novam prope Avenionem*, sur le chemin public, devant la maison de Jean Galafredi ; présents : Guigues Frumenti, de Grenoble, et Thomas de *Querio*, notaires. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), XXXJ.

35575 Villeneuve dioc. d'Avignon, 5 janvier 1348.

Le dauphin Humbert constitue procureur général et spécial Guillaume Fornerii, du dioc. de Genève, licencié en droits. *Dat. ut supra*, en l'absence du chancelier, *per dom. orethenus*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008, IIIa ija, 264a.

35576 Villeneuve près Avignon, 7 janvier 1348.

Confirmation et investiture par le dauphin Humbert à Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, d'une maison et de droits féodaux qu'il a acquis le 13 juin 1347, à Veynes, d'Hugues de Chesiis, seigneur de Beaudinar (Belli Prandii), pour 30 flor. sous réserve de reméré.

Arch. de l'Isère, B. 3008, IIIe jbis, 263b ; B. 3013. *Invent. Gapençais*, 872. = ROM. 227a.

35577 7 janvier 1348.

Reconnaissances passées au profit de Jean de Faucigny et sa femme Marguerite de Cizerin par divers particuliers possesseurs de fonds au mandement de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 442a.

35578 Villeneuve près Avignon, 8 janvier 1348.

Le dauphin Humbert concède l'office de la maignerie de la paroisse de Barraux *(Barralibus)*, à Amblard Amedei, comme le tenait feu Jean Roberti. *Ap. Villam Novam, per dom. orethenus*. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008, IIIa jter, 263a.

35579 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 10 janv. 1348.

Le dauphin déclare ne vouloir causer aucun préjudice à son parent Hugues Alamandi, seigneur de Valbonnais, chevalier, à l'occasion de la mainmise de sa cour sur le château de Champ *(Campis)*, à cause d'une dette de feu Guillaume Alamandi, chev. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants le commandeur de Navarre et François de Revel, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIa ja, 262a.

35580 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 10 janv. 1348.

Le dauphin ordonne au conseil résidant à Grenoble, au bailli et au juge du Graisivaudan, aux châtelains de Vizille et de la Mure de permettre à Gauterie, veuve de Guillaume Alamandi, seigneur de Champ, chev., de jouir de l'usufruit légué par son mari, nonobstant saisie de la cour. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants le prieur de St-Robert, le commandeur de Navarre, Jean d'Auteville et François de Revel. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), IIIa ja, 262a.

35581 Villeneuve-St-André, pr. Avignon, 10 janv. 1348.
Lettres du dauphin Humbert aux bailli et juge du Gapençais, leur ordonnant, sur la plainte faite par le vicomte de Tallard, de faire respecter la trêve conclue entre ce seigneur et l'évêque de Gap, par les habitants de Sigoyer, qui, prétextant l'état de guerre existant, pillaient le territoire de Tallard. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants François de Theys, chev., et Jean d'Auteville, doct. en droits. Jo. Nicol.
Arch. de l'Isère, B. 3008, III^{bis}, 263. = Rom. 227^{a}.

35582 Villeneuve près Avignon, 12 janv. 1348.
Frère Edouard *(Adduardus)* de Savoie, moine, ne voulant pas perdre son temps, le dauphin Humbert le destine à l'université *(studium)* de Grenoble, lui assignant pour ses besoins et dépenses 20 flor. d'or par mois, qu'est chargé de lui fournir le châtelain d'Oisans. *Dat. ut supra, per dom. orethenus*, assistant le commandeur de Navarre. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008, III^{e} ij^{a}, 264^{a}.

35583 Villeneuve-St-André, 13 janvier 1348.
Le dauphin Humbert mande aux bailli, juge et procureur des baronnies de Mévouillon et Montauban que son fidèle Giraud, seigneur de Montélimar *(Montilio)*, ayant donné satisfaction, suivant son ordonnance à Guillaume Fornerii, son procureur en cour Romaine et conseiller, des dommages, injures et torts faits à lui et à ses gens à Montélimar, ils aient à donner mainlevée de la cour au château, mandement et territoire de St-Alban. *Dat. in Villa Nova S. Andreæ, per dom., orethenus*, assistants le chancelier et le susdit procureur. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} ij^{a}, 264^{a}.

35584 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 14 janv. 1348.
Le dauphin Humbert transmet aux bailli et juge des baronnies de Mévouillon et Montauban et au châtelain du Buis *(Buxi)* la requête de la communauté *(universitas)* du Buis, se plaignant d'avoir été taxée deux fois pour le subside au sujet du passage d'outremer; ordre de se contenter de six gros Tourn. d'argent par feu. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants le chancelier, François de Theys, François de Revel, Guigues Toscani, chevaliers, et Jean d'Auteville, doct. en droit. Jo. Nicol.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} iij^{a}, 265^{a}.

35585 15 janvier 1348.
Reconnaissance passée en faveur de Guigonet de Bellecombe par Jean Cassard, de 1/4 faucherée de pré au Fayet (Faget). Pierre Cassard et Nicolas Comte, nott.
Inventaire du Touvet, St-Vincent.

35586 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 16 janv. 1348.
Investiture par Humbert, dauphin de Viennois, à Catherine Artaud, veuve d'Agout de Baux, seigneur de Brantes *(B-tulorum; B-toles)* et Plaisians *(Playsiani)*, du château du Poët-en-Peroip *(Poiet. Dampercipe, P-ia)*, en la baronnie de Mévouillon, qui avait été remis à Catherine par son fils Bertrand de Baux, chevalier, seigneur dud. lieu, en compensation de la parerie du château et territoire de Dieulefit *(Deofecit)*, dioc. de Die, constitué en dot à Catherine. *Dat. ut supra, per dom*, assistants le chancelier et François de Theys. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} v^{a}, 267^{b}. *Invent. Baronnies*, II, 223 : 864.

35587 Villeneuve-St-André, 16 janvier 1348.
Le dauphin Humbert mande à son fidèle conseiller Amédée de Rossillon, bailli du Viennois, que plusieurs vassaux des églises de Valence et Die se sont plaints à diverses reprises que, nonobstant commissions à Henri seigneur de Sassenage, au courrier de Romans et aux châtelains de St-Nazaire, Chabeuil, la Roche-de-Glun, Pisançon, Peyrins et Moirans pour faire cesser toutes représailles, les méfaits continuent. Ordre de se rendre sur les lieux pour y mettre fin. *Dat. in Villa Nova S. Andreæ, per dom.*, assistants le chancelier, le prieur de St-Robert, Guill. de Royn, Franç. de Theys, Franç. de Revel et Jean d'Auteville. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} iij^{a}, 265^{a}.

35588 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 16 janv. 1348.
Le dauphin Humbert mande à son conseiller Guillaume de Royn, chevalier, et à Guillaume de Castaneto, chanoine du Puy *(Anicien.)* que par acte du 28 juin 1345 il avait fait donation à Giraud Després *(de Prato)*, neveu de son ami le cardinal de Palestrina, de 120 liv. bons Vien. antiq. de revenu qu'il avait chargé, au moment de son passage au-delà des mers contre les Turcs, son lieutenant Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, d'exécuter ce qui n'eut pas lieu. Ordre d'assigner à cet écuyer, devenu chevalier, ces 120 liv. qui valent 141 flor. d'or, dans les châtellenies de Somières, Villevieille ou Montrond. *Dat. ut supra, per dom. orethenus*. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} iiij, 266.

35589 18 janvier 1348.
Vente par noble Giraud de Venterol, de Mirabel, fils de feu noble Bertrand, à François Camby, de Florence, habitant Nyons, du domaine qu'il possédait au territoire de Châteauneuf(-de-Bordette), avec les fiefs, honneurs, rentes, etc., et le droit de patronage et collation de l'église St-Pierre de Justianne aud. territoire. Noble Nicolas Constant est prié d'ensaisiner l'acheteur; il retient le tout par droit de prélation et en paye le prix, 80 flor. d'or, à Giraud.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 222 : 268-9.

35590 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 20 janv. 1348.
Le dauphin Humbert mande au bailli des baronnies de Mévouillon et Montauban de permettre à Etienne Pollailerius, citoyen d'Avignon, de transporter dans cette ville pour sa provision jusqu'à 120 flor. d'or de blé. *Dat. ut supra, per dom. orethenus*. H. P.
Arch. de l'Isère, B. 3008, III^{e} vj^{a}, 268^{b}.

35591 Villeneuve-St-André, 21 janvier 1348.
...Ind. 1. Jean Armaliaci, chanoine de Die, official de Gap, nonce spécial de Dragonet, évêque de Gap, et Arnaud de Trian, vicomte de Tallard, font compromis sur les débats existants entre les hommes de Châteauvieux et ceux de Tallard, entre les mains d'Humbert, dauphin de Viennois, présent, lui donnant tous pouvoirs, sous peine de 10000 liv. *Act. ap. Villam novam, S. Andree* près Avignon, en la maison du cardinal de Naples (Annibal de Ceccano); présents : Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), j-ij, 2-3. = Rom. 227.

35592 (Avignon), 22 janvier 1348.

L'abbé de St-Pierre, le doyen de Vienne et le sacristain d'Avignon sont chargés de faire recevoir Guillaume Fatier, clerc de Vienne, dans le monastère de St-Chef.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1000.

35593 (Avignon), 22 janvier 1348.

Les mêmes sont chargés d'introduire Jacelme Fatier, clerc de Vienne, dans le monastère de St-André de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1001.

35594 Villeneuve-St-André, 23 janvier 1348.

Commission par le dauphin Humbert aux bailli, juge, procureur et *sigillifer* du Faucigny et au châtelain d'Hermance pour retenir par droit de prélation les biens, cens, rentes et autres choses qui avaient appartenu à Girard de Grésy (Greysier) et étaient échus à Guichard Benedicti, citoyen de Genève, situés dans les lieu et mandement d'Hermance, et depuis peu inquantés et délivrés à une nièce de Guichard ou à son tuteur ou curateur. *Dat. ut supra, per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] vij[x], 269[x]. *Invent. Prov. étrang.* 108[b].

35595 Villeneuve près Avignon, 23 janvier 1348.

Jacques Faverii, de la Mure, trésorier et receveur du dauphin au commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez, rend ses comptes devant François de Revel et Guigues Toscani, chevaliers, auditeurs des comptes, à partir du 28 oct. 1346. Sur les 8783 assignés au Dauphin par le roi de France, il demeure débiteur de 487 flor.; sur le précédent compte il devait 1500 flor., qui valent 1533 flor., qu'il verse entre les mains de Luc Benedicti, de Lucques, apothicaire. Finalement, il doit 395 flor. 8 gros et 3 pittes, qu'il verse en numéraire. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants les dits François et Guigues. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] vij[x], 269[x].

35596 23 janvier 1348.

Reconnaissance passée par plusieurs feudataires ou emphytéotes de Giraud de Venterol à Nicolas Constant.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 222[x] : 269.

35597 Villeneuve, 23 janvier 1348.

Raymond Borsini, de Marcillac, dioc. de Rodez, Guy et Adémar ses fils, Bernard Guillelmi, Hugues Panis Vivi, Pierre et Hugues Tornerii, Giraud Vignal, de Marcillac et Jean Tallafer, d'*Espeleo*, étaient tenus envers le dauphin Humbert de 1300 livr. Tourn. petits pour cause d'arrentement de certaines parties du commun de la paix à Millau (*Amiliani*) et Roche *Vallis Sergie*, de plusieurs échéances; leurs hospices, jardins, vignes et prés avaient été pour ce motif vendus à l'ancan. Cinq autres devaient 450 liv. et leurs biens avaient été aussi vendus. Le prince vend tous ces biens, meubles et immeubles, à son apothicaire Luc Berti, de Lucques suivant la cour Romaine, au prix de 1500 flor. d'or de Florence, qu'il confesse avoir reçus. *Dat. in Villanova, per dom.*, assistants François de Revel et Guigues Toscani, auditeurs des comptes. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008, III[e] ix, 271.

35598 Villeneuve-St-André p. Avig., 24 janv. 1348.

Donation viagère par le dauphin Humbert à Aymeric (de Châlus), cardinal prêtre du titre de St-Martin-aux-Monts, d'une maison qu'il avait à Avignon dans la maison des frères Prêcheurs, d'autant que le cardinal lui a fait don des édifices qu'il y a construits. *Dat. ut supra, per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures note*), III[e] vj[x], 268[b]. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 21[x] (à 1308).

35599 (Avignon), 26 janvier 1348.

Pierre de Campolasso, moine de St-Chaffre (St-Théofrède), reçoit le prieuré de St-Barthélemy-de-Marnas, dioc. de Vienne (40 l. T.), vacant par la résignation pour cause de maladie de Pierre de la Tour, dit de Sanhia. — Exéc. : l'official de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1003.

35600 26 janvier 1347/8.

Achat par Jean Genevesii, prêtre et recteur du bénéfice de St-Barnard-le-Vieux, d'1 hémine froment de cens, de Robert d'Hostun (*Hosteduno*), cos[r] dud. château et chanoine de Romans, au prix de 5 flor. d'or. Jean Regis, not. de Rom.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[ti] Barn. Romanis, 529.

35601 Avignon, 28 janvier 1348.

Collation du prieuré de Malespels (*Mallispellibus*), ordre de St-Ben. et dioc. de Nîmes, vacant par la résignation du cardinal Bertrand (de Deaux) pour cause d'échange avec le prieuré de Guillestre, dioc. d'Embrun, fait avec son neveu Jacques de Blauzac (*Blaudiaco*).

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 689.

35602 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 28 janv. 1348.

Rodulphe Rodulphi, de Bellino, poursuivi comme assassin de Guillaume Leveti, du même lieu, détenu dans la prison de la cour de Briançon, torturé, avait franchi les murs ; repris par la justice, il avait été condamné par Guillaume du Mas (*de Manso*), doct. en droit, juge de Briançon, à l'amputation du pied droit. Son frère Pierre intercéda auprès du dauphin, qui accorda la grâce, moyennant 50 flor. d'or, coin et poids de Florence. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants le chancelier et Guigues Tosquani, chevaliers. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 3008.

35603 31 janvier 1347/8.

Arrêt obtenu au parlement de Paris par Hugues Allemand, chevalier, seigneur de Valbonnais, contre le roi de Majorque.

Invent. Graisivaudan, V, 283[x]; *Vivarais*, 552-3 (*Isère*, IV, 20[x]).

35604 (Janvier/février) 1348.

Le dauphin retient l'évêque de Grenoble, qui était parti en pèlerin pour St-Jacques (de Compostelle).

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678[x]; *Hist. de Dauph.* II, 624[b]).

35605 (Avignon), 1[er] février 1348.

Le pape accorde au dauphin l'usage du calice.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1004.

35606 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 3 févr. 1348.

Le dauphin Humbert ayant prescrit la levée d'un subside annuel d'un gros Tourn. d'argent, reconnaît avoir reçu par les mains de Jean Revolli, son confesseur, d'Hospitalier Johannis, vice-châtelain du Buis *(de Buxo)*, 30 flor. d'or pour la contribution de la communauté du Buis. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants ledit confesseur et Guigues Toscani. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] viij[x], 270[b].

35607 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 3 févr. 1348.

Les nobles et barons des baronnies de Mévouillon et Montauban avaient voté un don ou subside gracieux de 300 flor. d'or au dauphin à l'occasion de son joyeux retour du s[t] passage d'outre-mer. Plusieurs refusèrent de payer à Hospitalier Johannis, vice-châtelain du Buis *(de Buxo)*, député pour la recette. Le dauphin énumère les sommes versées par les mains de Jean Revolli, son confesseur, montant à 181 flor. ; le 1[er] souscripteur étant Bertrand de Baux, seigneur de Brantes et de Plaisians. 128 n'ont pas été recouvrées, à commencer par 25 flor. dus par son neveu le prince d'Orange. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants ledit confesseur et Guigues Toscani. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xj, 273.

35608 3 février 1348.

Franchises et privilèges accordés à Milon de Colombe, de Sahune.

Arch. de la Drôme, E. 5160, cit. (*Invent.* IV, 102[a]).

35609 (Avignon), 4 février 1348.

Pierre de Romans, moine de l'Ile-Barbe, âgé de 18 ans, est pourvu du prieuré d'Eurre, dioc. de Valence, vacant par la nomination de Giraud à l'abbaye de Cruas.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1005.

35610 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 4 févr. 1348.

Lettres d'Humbert dauphin aux bailli et juge du Queyras *(Quadracio)*, leur enjoignant de suspendre les poursuites commencées contre leurs administrés qui avaient mis en circulation des monnaies décriées, car ils ont demandé à venir se défendre par-devant lui. *Dat. ut supra, per dom.*, assistant frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xij[x], 274[a]. = ROMAN, 227[b].

35611 Villeneuve près Avignon, 4 février 1348.

Le dauphin mande au châtelain de Chabeuil de surseoir à toute exécution et exaction contre les familiers et bergers de Léoncel, condamnés par le juge du Viennois. *Dat. ut supra, per dom.*, assistant le chancelier et le confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xj[x], 273[b].

35612 Villeneuve-St-André pr. Avignon, 4 févr. 1348.

Le clerc Jacques Faverii avait régi l'office de trésorier ou receveur de l'assignation faite au dauphin par le roi de France sur le commun de la paix de la sénéchaussée de Rodez et avait rendu ses comptes le 23 janv. dernier pour deux ans révolus. Un autre trésorier lui fut substitué le 7 déc. mais Humbert déclare n'avoir pas voulu le révoquer. *Dat. ut supra, per dom.*, assistants le chancelier, le prieur de St-Robert, François de Theys, Franç. de Revel et G. Fornerii. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] x[x], 272[b].

35613 Avignon, 5 février 1348.

Lettre du pape Clément VI à Charles, roi des Romains : le dauphin désire lui prêter hommage et serment : qu'il ne lui ménage en échange ni faveurs ni privilèges.

WERUNSKY, *Excerpta ex registris Clementis VI, ...*n° 190. BÖHMER-HUBER, *Reg. imp.*, VIII, 779, n° 203. GRAËFF, *Clément VI et prov. de Vienne*, n° 1007.

35614 (Avignon), 5 février 1348.

Le pape engage l'archevêque de Vienne à traiter avec le dauphin, qui désire faire échange de biens et droits avec l'église de Vienne, spécialement touchant la ville de Romans. Le traité devra être envoyé au pape ou à l'évêque de Palestrina.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1006.

35615 (Avignon), 6 février 1348.

Ebrard de Béorzet, qui possède un canonicat dit « pauvre » au Puy et des cléricats au Puy et à Viviers qui lui rapportent 50 l. T., est nommé chan. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1010.

35616 (Avignon), 6 février 1348.

Humbert de Béorzet, chan. de St-Ruf, reçoit un bénéfice de 100 l. T. à la collation de ce monast. ; il se démettra de l'office de courrier.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1008.

35617 (Avignon), 6 février 1348.

Philippe de Béorzet, panetier et choriste de St-Barnard de Romans, curé de St-Paul, dioc. de Vienne, bénéfices qui lui rapportent 20 l. T., est nommé chan. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1009.

35618 Villeneuve près Avignon, 6 février 1348.

Le dauphin Humbert mande au juge mage des appellations du Dauphiné de lui transmettre les procès et *merita* de la cause pendante entre Galhard ou Gallard de Voissant *(Voyssenco)*, damoiseau, châtelain de Bourgoin, en Guionet Machi, damoiseau ; l'affaire lui avait été soumise à Grenoble, lors de son retour du passage d'outre-mer. *Dat. in Villa Nova prope Avinionem, per dom.*, assistants le chancelier, le commandeur de Navarre, Guill. de Royn, Franç. de Theys, Franç. de Revel et Guill. Fornerii, procureur delphinal. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xii, 274.

35619 Villeneuve-St-André pr. Avign., 6 févr. 1348.

Le dauphin maintient Jean de Bellegarde, dit Fornerius, dans l'office de châtelain de Samoëns *(Samoign)*, nonobstant sa constitution concernant Pierre de Virey, chevalier. *Dat ut supra, per dom.*, assistant frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xiij[x], 275[a].

35620 Villeneuve-St-André pr. Avign., 6 févr. 1348.

Le dauphin reconnaît avoir reçu de Jean de Bellegarde, dit Fornerius, châtelain de Samoëns *(Samoign)*, par les mains de son neveu Melmet Mirivalli, 140 flor. d'or poids, mais non coin de Florence, qu'il a remis à Guillaume Fornerii, son procureur en cour Romaine, pour racheter des lettres et bulles de grâces faites par le pape. *Dat. ul., supra, per dom.*, assistant frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xiij[x], 275[a].

35621 6 février 1348.

Reconnaissance en faveur de nobles Eynard, Emeric et Pierre Leuson, frères, par Jean Margier d'Avallon... Girard d'Avalon et Guiffrey Becton nott.

Inventaire d'Avalon (ms.).

35622 6 février 1348.

Vente par Jean Bonnet, de Grignan, à nobles Emeric, Eynard et Pierre Leuson, frères, de 9 den. bonne monnaie de cens. Girardin d'Avalon et Guiffrey, nott.

Inventaire d'Avalon (ms.).

35623 Villeneuve-St-André, 7 février 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, assuré de la diligence et probité de son familier domestique Pierre Carmignani, de Prato, dioc. de Pistoie, le crée receveur des gabelles *(gabellator)*, péages et vingtains de St-Alban, Serves, Roche-de-Glun, St-Marcellin, St-Lattier et autres de tout le Viennois par terre et eau à partir de Voreppe, qu'avait tenues Humbert Colonelli, qu'il révoque, pour 3 ans, à raison de 4000 flor. d'or par an. *Dat. in Villa Nova S. Andree* près Avignon, par le dauphin *orethenus*, assistant le commandeur de Navarre. H. P. Sceau commun et secret.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 44; B. 2899 (*Inform. pedag.-gabell.*), cviij-x, 134-6; B. 3008, III[e] xiiij[x], 276[b].

35624 7 février 1348.

Lettre exécutoire adressée à Humbert Colonelli, de remettre les gabelles, péages et vintains à Pierre Carmignani.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xv[x], 277[x].

35625 7 février 1348.

Autre exécutoire adressée aux bailli, juge, procureur et châtelains du Viennois et de Voreppe, pour mettre Pierre en possession.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xv[x], 277[x].

35626 Villeneuve près Avignon, 7 février 1348.

Le dauphin reconnaît devoir à Pierre Carmignani, de Prato, châtelain du Buis *(de Buxo)*, pour l'achat d'une pierre précieuse appelée *balays*, 300 flor. d'or gros poids de Florence. *Dat. ut. supra, per dom. orethenus*, assistant le commandeur de Navarre. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xiij[x], 275[x].

35627 (Avignon), 8 février 1348.

L'évêque de Grenoble, les prieurs de St-Donat et de St-Robert sont chargés de conférer à Mathieu de Vertus *(Virtute)*, de Châlons, l'égl. paroiss. de St-Pierre de la Ravoire, dioc. de Grenoble, vacante par la non ordination de Pierre Sebillionis, clerc de G-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1011.

35628 Bez, 8 février 1348.

Le dauphin Humbert mande au commandeur de Navarre, à Guillaume de Royn, François de Theys, François de Revel, Jean du Puy et son procureur qu'ils envoient en cour Romaine, de payer une vieille dette à son hôte Jean de Nancy *(Nanceyo)*, son panetier, et de satisfaire à ses dépenses en son dernier séjour à la cour; ils allogueront 10 liv. pour frère Edouard *(Aduardus)* de Savoie. *Dat. ap. Bertium, per dom.*, assistant Guigues Tosquani. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xiij[x], 275[x].

35629 (Avignon), 9 février 1348.

Payret, fils de Monet, dit Dermant, de Montvendre, est nommé chan. de St-Pierre du Bourg à Valence; il possède un clériçat en l'égl. de Die. — Exéc.: le doyen et l'official de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1012.

35630 (Avignon), 10 février 1348.

Gautier Jean, clerc de Die, est pourvu d'un bénéfice de 60 ou 40 l. T. à la collation de l'évêque de Die. — Exéc.: les prieurs de St-Marcel et de St-Maurice, l'official de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1013.

35631 Pont-St-Esprit, 11 février 1348.

Raymond de Baux, prince d'Orange, et Catherine de Baux, fille et héritière de Bertrand de Baux, seigneur de Courthézon *(Curthedonis)*, du consentement de sa mère Anne, avaient compromis entre les mains du dauphin Humbert, qui, suivant le pouvoir à lui donné, proroge sa sentence jusqu'à la St-Michel, demandant de remettre les pièces du procès entre les mains de l'archevêque d'Aix. *Dat. in S. Saturnino de Ponte, per dom. orethenus*, assistant Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xiij[x], 275[x].

35632 11 février 1347/8.

Déclaration de Hugues de Marzé (*Marziaco*) et d'Etienne de Lay, représentants d'Edouard, sire de Beaujeu, lesquels s'étant abouchés pour traiter de la paix au lieu de Beynost, entre Miribel et Montluel, avec Amblard, seigneur de Beaumont, et Amé de Roussillon, seigneur du Bouchage, représentants de Humbert, dauphin de Viennois, refusent de rien débattre avant que le sire de Beaujeu ait été indemnisé des dégâts et dévastations commis sur ses terres par Guichard, seigneur de Grolée, et par Armand de St-Trivier, seigneur de Beauregard.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2494.

35633 Pont-St-Esprit, 12 février 1348.

Le dauphin Humbert confesse avoir reçu en prêt de Pierre Carmignani, de Prato, gabellier du Viennois, par la main du dit Ben est naz, 100 flor. d'or petit poids delphinal. *Dat. in S[o] Spiritu, per dom.*, assistant François de Revel, chev. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xv[x], 277[x].

35634 (Avignon), 13 février 1348.

Giraud de Lachau, choriste de Valence et de St-Julien de Tournon, est pourvu d'un canonicat en l'égl. St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence. — Exéc.: l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors les murs de V-e et l'official de V-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1014.

35635 (Avignon), 13 février 1348.

François Chapote est pourvu d'un canonicat en l'église de Valence. — Exéc.: les mêmes.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1015.

35636 Pont-St-Esprit, 13 février 1348.

Le dauphin Humbert charge son apothicaire et familier Bonacursius Guidonis de la garde *passuum* et *exituum* dans les bailliages du Gapençais et des baronnies de Montauban et Mévouillon pour empêcher la sortie des

blés; il aura le tiers des émoluments. *Dat. in S° Spiritu, per dom.*, assistant le chancelier. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xv^x^, 277^b^.

35637 Vienne, 13 février 1348.

Privilège accordé par Humbert, prince de Viennois et de Dauphiné, à la communauté des Crottes, à laquelle il concède divers territoires. Sceau. *Viennæ*, dans son palais. *De mand. princ.* Bertrandus Guerelin. — Pièce fausse.

ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 259-65; dans *Bull. histor.-philol. com. trav. hist.-scient.* (1901), 120-1.

35638 Avignon, 13 février 1348.

Jean de Pont-de-Glandon *(Ponte de Laude)*, docteur en droit, reconnaît avoir reçu en dépôt d'Humbert, dauphin de Viennois, une caisse de 5 fourreaux de cuir, renfermant les joyaux d'argent et d'or ornés de pierres précieuses de sa chapelle, que lui ont remis Jacques commandeur de Navarre *(præceptor Novariæ)*, François de Theys, chevalier, Guillaume de Royn, Jean du Puy, chevalier, et Guillaume Fornerii, procureur du dauphin en cour (de Rome); il les a enfermés dans un grand coffre *(archa)*, scellé des sceaux de Jacques et François susdits, Jean Macence et Etienne Lappi Pollaterie. Ces joyaux seront remis aux mains d'un créancier suffisant au cas où le dauphin ne solderait pas d'ici à Pâques les dépenses qu'il a faites à son dernier séjour à Paris, suivant les reconnaissances dont Jean possède le nom des titulaires et le montant. Sceaux: — Le commandeur, les autres et Almand du Bourg, chevalier, témoignent que Jean a remis, d'ordre du dauphin, à certains créanciers 400 flor. suivant état scellé par Jean du Puy, maître d'hôtel du dauphin. Lambert de Flandre signe à la place de G. de Roin qui n'a pas de sceau.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné*, 123-4, n° 38.

35639 (Après 13 février) 1347/8.

Traité de mariage entre Humbert, dauphin de Viennois, et Blanche, sœur d'Amédée, comte de Savoie. Intermédiaires *(tractatores)*, de la part du dauphin : Jacques Riveriæ, commandeur de Navarre, ordre de St-Antoine de Viennois, Amblard s^r^ de Beaumont, Fr[ançois] de Revel, Pierre de Lucinge, Nicolas de Gland, chevaliers, Guillaume Fornerii, lic. en droits et procureur du dauphin; de la part de Blanche et du comte : Pierre de *Monte Gelato*, Jacques de Clermont, s^r^ de Ste-Hélène, Pierre de Compeis, s^r^ de la Verpillière *(Vulpelheriarum)*, Pierre de Genève, chevaliers, Pierre de Mures *(Muris)* et Pierre Berre, jurisc. Médiateurs : G[uaffred], évêque de Carpentras, G[uillaume] élu de Périgueux et [Amédée] comte de Genevois. Le comte de Savoie constituera en dot à sa sœur 120000 flor., dont 20000 incontinent correspondant à une dette égale du dauphin au comte; 10000 le jour des noces, autant à la Mi-Carême, et 6000 à la même époque chaque année; on passe quittance de 13000 flor. env. dus par le dauphin, en compensation de la chambre et des ornements de la mariée. Le dauphin assignera comme douaire à sa future 10000 flor. de revenus sur les châteaux de Vizille, Montbonnot, la Mure *(Muræ Matacenæ)*, Beaumont et Corps, les forteresses, l'hommage lige et les cavalcades demeurant au dauphin. Règlement en cas de restitution de la dot. Les 10000 flor. payables à la Mi-Carême seront versés le jour des fiançailles à Lappo de Ruspo et autres marchands de la curie, qui quitteront d'autant le dauphin et lui rendront les joyaux qu'ils ont en gage. Le comte ornera la tête et le corps de Blanche comme il convient à sa dignité. Le douaire cesse en cas de secondes noces. Le dauphin désire que Blanche ne renonce pas aux successions de sa mère et de ses frères.

Invent. Generalia, I, 16^b^ : 48, 62-3. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 246. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 619-21; *Hist. de Dauph.* II, 569-70, n° 251. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* I, 659. GEORG. II, 506. GUIFFREY, 335^a^ (nov. 1347). — Guillaume de la Garde fut nommé évêque de Périgueux le 13 févr. 1348, le même jour que son prédécesseur Arnaud fut transféré au siège de Pamiers.

35640 15 février 1348.

Reconnaissances à l'évêque (de Grenoble) par Jean Martini de Jappins et autres tenanciers pour possessions et fiefs à Venon, Crescencius de Dignariis (not.)

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. LXIII, 169.

35641 15 février 1348.

Ind. 15 [= 1]...

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 477.

35642 16 février 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Pons de Liviers, du mandement de Privas, pour son avoir au mandement de Tournon proche Privas, qu'il promit dénombrer, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553.

35643 18 février 1348.

Noble Emeric de Messenas donne par échange à Pierre Repelin des moulins en la paroisse de St-Michel, sous St-Michel, sur la rivière de Torane, et les canaux des moulins de Loubière et Gayet, pour 6 setiers froment et 5 d'avoine sur une vigne à Savel, proche Lavard, sur deux terres au champ Lobosum, et les autres biens de Repelin, qui ajoute 6 flor. pour plus-value, outre 4 set. froment et 12 den. de cens dus à M. de Clermont... Ind. 1.

Arch. de l'Isère, B. 2959, 55. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 103-4.

35644 Beauvoir, 20 février 1348.

Rôle des familiers qui resteront avec le dauphin Humbert en son hôtel *ap. Bellum Videre*, les autres seront congédiés : le chancelier, le commandeur de Navarre, Guigues Toscani, Humbert Pilati. Ecuyers, 8, dont le Sarrazin. Camériers, 3, dont un barbier. Chapelains : l'évêque (d'Orange), son compagnon l'inquisiteur, le confesseur avec son compagnon, 6 frères, dont un carme, 1 chanoine, 2 autres. Clercs de la chapelle, 2. Paneterie, 2. Boutellerie, 3. Cuisine, 3. M^e^ Girard, médecin. Le gardemanger, le comptable, le nain, 6 portiers, 6 messagers, 2 à cheval et 4 à pied. Le dauphin garde 2 palefrois et un grand mulet, avec 2 valets de pied.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI; *Choix doc. hist. inéd. Dauphiné*, 124-5, n° 39.

35645 21 février 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Reymond de Rochebonne, habitant Roveses, pour son avoir aux terroirs et mandements de Baix et St-Alban, et au terroir de Roveses, qu'il promit dénombrer, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553.

35646 (Avignon), 22 février 1348.

Hugues Dardelli, étudiant en droit canon., est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Vienne. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1017.

35647 22 février 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guignard (G-niard) Berlion, seigneur de Véronne, pour le château et mandement de Véronne, avec toute juridiction, supériorité et ressort, pour son avoir aux mandements de Montclar, Etoile, Charpey, St-Alban, le Pouzin, Tournon proche Privas, Barry, etc.; ce qu'il avait en droit et propriété aux mandements de Vaunaveys et Crest, sans jurid., sauf ce qu'il tenait de l'évêque de Valence au mand. de Crest.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 757-8; III, 247°, 653-4; V, 502ᵇ, 535ᵇ : I, 672, 980 : II, 234; III, 620.

35648 (Avignon), 22 février 1348.

Autorisation d'échange de bénéfices entre Bertrand du Puy, prieur de Ste-Marie-Madel. de Mirabel, dioc. de Poitiers, et Géraud de Chanac, prieur de N.-D. de Barnave, dioc. de Die. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, le doyen et l'official de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1016.

35649 Grâne, 23 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêté au comte de Valentinois par Lambert Davidis, de Chabrillan, pour son avoir au château et mandement dud. lieu, etc. *Acta ap. Granam*; dans le parloir *(parlatorio)* de la forteresse, devant la chambre du comte dite *crota*; témoins : Guillaume Cornilhani, chev., etc. (5).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx vj-ij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 446,-8.

35650 23 février 1347/8.

Le comte de Valentinois fait remise à Jean Michaelis, de Châteaudouble, de 2 sols qu'il lui faisait pour la garde de la maison de sa femme aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 489.

35651 23 février 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Pierre de Villafort, de Rochemaure, pour ses biens francs au mandement de Baix au royaume, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553.

35652 Beauvoir-en-Royans, 24 février 1348.

...Ind. 1... Jacques Riverie, commandeur de Navarre, de l'ordre de St-Antoine de Viennois, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, s^r du Bouchage, François de Theys, s^r de Thoranne, chevaliers et conseillers du dauphin Humbert, et Humbert Pilati, chanoine de Nevers, son clerc secrétaire, constituent pour procureurs Jacques Faverii, de la Mure, Guigues Frumenti, de Grenoble, Jean Nicoleti, de Crémieu, notaires du dauphin, Morard d'Arces, Humbert Coperii et Aymaret de Nicoud, damoiseaux, à l'effet de réclamer au roi de France, au duc de Normandie, au chancelier, aux conseillers et seigneurs de la chambre des comptes les arrérages des pensions qui leur avaient été assignées sur les revenus de la recette royale du Mâconnais. *Acta ap. Bellumvidere in Royanis*, en la maison de Johannon Porterii; présents : Johannon de Theys et Amblard Passardi, damoiseaux, etc. François Bermundi, de St-Chaffrey *(S. Theoffredo)*, dioc. d'Embrun, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxij. Valbonnays, 5° reg., n° 160. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 221-2, cf. 334-5, 113.

35653 24 février 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Mondon de Piégros, fils de feu Humbert, pour son avoir aux terroirs et mandements de Saou, Espenel, Montclar, Quint et Pontaix, etc.

Invent. Valentinois, III, 248; IV, 193, 473° : I, 955-6; II, 234, 667; III, 118.

35654 Beauvoir-en-Royans, 25 février 1348.

Le dauphin, confiant en la probité et discrétion de Luc Berti, son apothicaire en cour Romaine, le constitue procureur, exacteur et recevoir de ses droits et dûs en la baronnie de Portes Bertrand, à raison des revenus, amendes, condamnations, péages et autres tributs, le recommandant aux officiers du vicomte de Beaufort, seigneur de cette baronnie. *Dat. in Bellovidere in Royanis*, [sceau] secret, en l'absence du chancelier, *per dom.*, assistants frères Jacques Riverie, commandeur de Navarre, et Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xvj, 278.

35655 Beauvoir-en-Royans, 25 février 1348.

Le dauphin Humbert était redevable à son panetier, Jean de Nancy *(Nanceyo)*, habitant Avignon, de 482 flor. poids de Florence et 2 gros Tourn. d'argent, plus de 521 flor. 8 gros pour fournitures récentes à Avignon, enfin de 8 flor. 4 gros pour pain pris chez lui par son consanguin frère Oduard de Savoie; il charge son chambrier Humbert Colonelli de solder ces diverses sommes avec les blés qu'il a à Romans. *Dat. in Bellovisu in Royanis, per dom.*, assistants le commandeur de Navarre et frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xvij°, 279°.

35656 Beauvoir-en-Royans, 25 février 1348.

Le dauphin, autorisé par une bulle de Clément VI du 19 mai 1347, assuré de la fidélité, discrétion et diligence de frère Arthaud de Fay *(Fayno)*, commandeur du Púy *(Anicien.)*, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, lui donne pouvoir de livrer et vendre les vaisseaux et galères que le pape lui avait remis. Donné en notre château *Belli Visus in Royannis*; anneau secret en l'absence du chancelier, assistant Jean Revolli, son confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xviij, 281. *Invent. Généralité Dauph.* I, 30ᵇ : 46.

35657 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés à Aymar de Poitiers, comte (de Valentinois), par Bertrand Alberti, du mandement de Barre, dioc. de Viviers, pour son avoir au château et mandement de Barre

(Barry), etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx v-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 557.

35658 25 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Humbert André, habitant Etoile, à qui sont accordés les privilèges et libertés dont jouissent les nobles et affranchis d'Etoile et autres terres du comte, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 981.

35659 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pierre Audoardi, du mandement de Barre, dioc. de Viviers, pour un pré à Andance *(Andoncia)*, une terre à Champbelonent, une autre à Peyrussa, une 3^e^ à la Vercheyra, une vigne à Pestelhas, un pré *in pratis* Giraudencs, une terre al Montelhet, une autre à la Quinta, et des cens au mandement de St-Alban à St-Vincent, au mandement de Barre. *Acta ap. Banium* au royaume, dans le verger de l'hospice de Pierre Bedocii : témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxxj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 564.

35660 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Raymond Bathalherii, moine, au nom de Pierre Batalherii, fils impubère de feu Pons Batalherii, de Langeac *(Lanseaco)*, pour ses biens francs en la terre dud. comte, spécialement le mas de Langeac et une pièce *(pessula)* de terre al Pral dal Pos, jadis donnée par le comte à feu Pierre Batalherii, chanoine de Valence. *Acta ap. Banium, ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^c^ ix. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 564-5.

35661 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume Bayle *(Bajuli)*, de St-Alban, dioc. de Viviers, pour son avoir aux châteaux et mandements de St-Alban, le Pouzin et Barry, dioc. de Viviers, et de Cliousclat *(Clivo)*, dioc. de Valence. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxvj. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553.

35662 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pons Bayle *(Bajuli)*, de St-Lagier *(S. Latgerio)*, mandement de Barry, pour la 4^e^ partie de la bailie de Baix *(Banii)*, et le quart de l'argent qu'on perçoit sur les navires et marchands qui passent sur le Rhône au port de Baix en descendant (le bailliage avait été donné par son père à Guillaume Sysmundi, de Baix) ; des cens sur le chalfatgium de la forêt de Baix), une terre au mand. de Baix, lieu dit Chabrayras, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*) cclxxix-IIII^xx^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 555.

35663 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Mariette *(Marieta, Marita)*, fille de feu Jean Benagent, de St-Alban, pour des cens et 2 hospices au mandement de St-Alban, le tènement appelé Mont-Lobier, une terre, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^ üj^x^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556.

35664 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Ponce Codurerii, de Privas, procureur d'Umberte, veuve de m^e^ Guillaume Bernardi, de Privas, notaire, tutrice de son fils Vital Bernardi, héritier universel de m^e^ G. B. (5 juil. 1344), pour des cens aux châteaux de Privas et Tournon, une terre à Avinhacum ou Avignac. Le comte proteste ne vouloir annoblir Vital ni lui accorder des franchises. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^ v. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556-7.

35665 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pierre Bon, du mandement de Barre, dioc. de Viviers, pour ses biens francs au château et mandement de Barre, et ailleurs en la terre du comte, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^ vij^x^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 557.

35666 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Armand de Bosco, du mandement de Barre, dioc. de Viviers, pour ses biens francs au château et mandement de Barre (Barry) et ailleurs en la terre du comte. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 555-6.

35667 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume de Bosco, du mandement de Barre (Barry), pour un pré sous St-Pierre Lla Roacha, divers cens et 4 maisons à *las Bruyenchas*, avec les cens en toute directe. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent. et Dien.*), cclxxviij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 554-5.

35668 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pons de Bosco, du mandement de Barre (Barry), dioc. de Viviers, pour ses biens francs au château et mandement de Barre (Barry), etc. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx^ j^x^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556.

35669 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Laurencie, veuve de Pierre Chatbaudi, d'Azinières *(Asineriis)*, mandement de Barre, dioc. de Viviers, pour une terre aud. mand., lieu dit Cayrop,

d'autres à la Charreyra, à Peray, en Costa Plana, une maison avec tènement à Chantamerla ; plus quelques fonds en emphytéose ; il devait pour guidage une quarte d'avoine, mesure de Montélimar, etc. *Acta Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx vij^s. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 557-8.

35670 25 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Maurice de Chalançon, pour une maison au-dessus de l'église de ce lieu et une crotte avec verger, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 558-9.

35671 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Bertrand de Champmonta, du mandement de Barre (Barry), pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Barre et St-Alban. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, en l'hospice d'Etienne Textoris ; témoins : G. Cornilhani, chev., Pons de Chaynet et Jean Lamberti, not. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx xiiij^s. Grenoble, *Invent. Vivarais* 562-3.

35672 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Etienne de Altovilari, damoiseau, procureur de noble Jaucerande de Chanéac, épouse de Bertrand Maleti, chevalier, seigneur de la Tour (19 févr. 1346/7), pour le mas de Sauzet, de Jabriac et de Chanpbon, au mandement du Cheylard *(de Chaslario)*, à elle légués par feu Garin seigneur de Brion, son (premier) mari, et attribués par transaction entre elle et Bertrand, frère de Garin. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins : Guichard de Beaujeu, Guillaume Cornilhani, chevaliers, Jaren ton la Mareta, Bermond de Costa. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx xiij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 562.

35673 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Vincent Chanerie, fils de feu Pons C-e, du mandement de St-Alban pour cens à la mesure de St-Alban, terre au mandement dud., lieu dit Flas de Sant Lhaucari, *factum* au plan S. Lhautar., terre à cros Lamleta ; au nom de sa mère Raymonde... Terme à la Pentecôte. *Act. ap. Banium, ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^c xxij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 565.

35674 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même par noble Bertrand de Châlus *(Chaslucio, Chalucio)*, pour son avoir aux châteaux et mandements de Tournon, Barry et St-Alban, après l'hommage pour lequel il est tenu envers Etienne Textoris, seigneur de Châlus. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedoci ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, Guillaume Cornilhani, Aymon de *Ruppe moyria*, chevaliers, Hugues Rostagni, dit Symayzo, dam. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxv-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553.

35675 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige prêté au même par Hugues, seigneur de Châteauneuf-en-Boutières *(Boteria)*, damoiseau, pour led. château avec sa forteresse, juridiction, droits et appart. en fief rendable, sauf le bien de Guillaume de Romeriis que tient le seigneur de Brion. *Acta Banii* au royaume, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccclliij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 564.

35676 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même par Bernard Corvala, du mandement de Barre, pour son avoir aux châteaux et mandements de Barre, St-Vincent et Tournon proche Privas, sauf ce qu'il avait dans les limites de Guillaume, fils de feu Austorge, de Geys. *Act. Banii*, dans le jardin de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxix^s. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 555.

35677 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Bermond de Costa, du mandement de Chalançon, pour son avoir aux châteaux et mandements de Chalançon et Durafort, et ailleurs en la terre du comte, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^xx xij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 562.

35678 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige de sa personne rendu par Etienne de Crouellis, du mandement de Barry *(Barre)*, dioc. de Viviers, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, qui lui assigne pour dénombrer son fief la fête de la Pentecôte. *Acta ap. Banium*, dans le royaume, dioc. de Viviers, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, Guillaume Cornilhani, s^r du Puy-St-Martin, Aymon de *(Ruppe moyria)*, chevaliers, 1 dam., 1 not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), xxxiij^s.

35679 25 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même par noble Armand de Fougières (*Feugeriis*), fils de Raymond de F-s, du mandement de Barry, dioc. de Viviers, par son avoir franc et noble aux châteaux et mandements de St-Vincent et Barry, etc., sauf ce qu'il avait dans les limites de noble Guillaume de Geys. Terme à la Pentecôte. *Acta Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxvii-iij ; B. 3899 (*Invent.* IV, 5^b). Grenoble, *Invent. Vivarais*, 554-66.

35680 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par noble Pons de Geys, damoiseau, pour le lieu et métairie de Geys, les mas de Charanssols et Chassanhas, un pré à Font-Bona, au mandement de Gluiras *(Gloyraco)*, sa métairie au château et mandement d'Etoile, une 2^e au mandement de Châteauneuf en Vernomesio, lieu dit Guempalop, une 3^e au lieu dit

à la Plancheta, une 4e au l. d. *Sanhas Laydas*, plus des cens au lieu et mandement de Châteaubourg *(Castrobuco)*. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins : nobles Guichard de Beaujeu, Guillaume Cornilhani, chevaliers, Hugues sr de Châteauneuf-en-Boutières, Jarenton la Mareta, damoiseaux. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx ix-x. *Invent. Valentinois*, I, 980-1 ; *Vivarais*, 559-60.

35681 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume Guntardi, de Bosco, mandement de Barry, dioc. de Viviers, à son nom et de son frère Mondon, pour leur avoir franc au château et mandement de Barre (Barry) et ailleurs en la terre du comte, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx jx. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556.

35682 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pierre Guntardi, de Bosco, mandement de Barre (Barry), pour ses biens francs aud. mandement et ailleurs en la terre du comte, etc. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx ijx. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556.

35683 Baix, 25 février 1347/8.

François Juliani, du Pouzin, exhibe à Aymar de de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, l'acte de son hommage du 8 janvier 1339/40, puis lui fait hommage lige personnel après celui du prieur de Rompon, dont il est homme ; il reconnaît tenir en fief franc, antique et noble une maison, un cellier, des vignes, cens, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx iij-iiij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 521.

35684 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Hugues de Malleval *(Malavalle)*, du mandement de St-Alban, dioc. de Viviers, pour son avoir aux châteaux et mandements de St-Alban et Baix, et ailleurs en la terre du comte, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx vj. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 557.

35685 25 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Giraud Manéchal, de Baix, à la forme des franchises à lui accordées par l'aïeul dud. comte, pour ses biens francs au mandement de Baix, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 565-6.

35686 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Jarenton la Mareta, du mandement de Chalançon, pour son hospice à Chalançon, à la porte Labande, excepté ce qu'il avait en la paroisse de St-Maurice et des biens indivis avec Pons de Geys, le mas de la Brunellaria, la vigne de la Pumpia, ce qu'il avait eu d'André de Veyrassac à Mastenhac ou à la Traversa, le mas d'Almorier, ce qu'il avait eu d'André de Bruyeria, l'hospice dal Chambo, mandement de Gluiras, le ban, la garde et les cens au Vinhareto de Avoyras, le mas de Palhis, des cens à Font Granta et Champalhomer, le mas de la Jausaria, cens à Foyerolas, la chabanaria de Jolomsac, les revenus de Jean de Veyrasac au mand. de Gluiras, cens à Chalamet et Chasvas et à la côte de Chasvas, le mas de Gualaunessa, son hospice de Charnil. Il reconnaît tenir un hospice et une grange au mandement de Garauson. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx x-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 560-2.

35687 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par noble Jarenton la Mareta, du mandement de Chalançon, procureur de noble Andeta, fille de feu Pons de Montaigu (*Montisacuti*) dit du Chesne *(de Quercore)*, épouse de Jarenton, son fils, pour ce qu'elle avait au château et mandement de Gluiras *(Gloyracio)*, plus son avoir aux châteaux et mandements de Chalançon et Durfort, etc. *Acta Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Hamag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx xj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 562.

35688 Chalancon, 25 février 1347/8.

Noble Guillaume Maurisii constitue procureur son frère André pour faire hommage lige et serment de fidélité à Ay. de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. *Act. ap. C-nem*, en l'hospice de Guillaume ; témoins. Raymond Giraudi, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx viij-ix.

35689 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par André Maurisii *(Mauricii)*, damoiseau de Chalançon, procureur de Guillaume Maurisii, du même lieu, pour un hospice à Chalançon au-dessus de l'église, avec crota et verger, et divers cens. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx viij-ix.

35690 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Jean Meruli, fils de feu Guillaume M-i, du Pouzin, à son nom et d'Hugues M-i son frère, pour leur avoir aux châteaux et mandements du Pouzin et St-Alban, etc., excepté ce qu'ils tiennent au-delà du Rhône du monastère de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, etc. ; il reconnaît en outre sa métairie de Chantemerle, au mandement de Boulogne *(Bononie)*. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIIIxx viijx. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 558.

35691 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel prêté au même par Symuand Meruli, fils de feu Pierre M-i, du Pouzin (*Pousino*), pour

des cens et 2 hospices d'hommes aux châteaux et mandements de Durfort, St-Alban et du Pouzin, plus une vigne à ce dernier mandement, etc. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch, de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^{xx} ij-iij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 556, 746.

45692 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité rendus à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Raymond de *Ruppebona*, habitant de Rovesiis, pour son avoir aux châteaux et mandements de Baix et St-Alban, et au territ. de Rovesiis. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, en la forteresse du château ; témoins : Aymar de Taulignan, s^{r} de Rochefort, Guillaume Cornilhani, chevaliers, Guillaume Gauverii, jurisc., 2 dam. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxv^{a}.

35693 Baix, 25 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au même par Pons de Rochessauve *(Ruppe Salva)*, fils et héritier de Pierre de R-e, pour des cens au château et mandement de Tournon, spécialement à Alixacum, aux mandements de St-Vincent et Barre (Barry), sauf un cens tenu de noble Guillaume de Geys, d'autres cens aux mandements de St-Alban et du Pouzin. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii*, dans le verger de Pierre Bedocii ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 553-4.

35694 Grâne, 26 février 1347/8.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Hugues Auvyeu *(Auviol)*, de Savasse, dioc. de Valence, pour 22 sols de cens au château de Savasse, ses maisons joignant le château, une terre *al Flachier*, une vigne à la Crosa, la 1/2 d'une chanalarie, etc. ; plus, au nom de sa femme Amfelisie, son avoir aux mandements de St-Vincent et Barre au royaume, dioc. de Viviers, 6 maisons d'hommes et des cens. *Acta ap. Granam, in crota* de la forteresse ; témoins : Guillaume Cornilhani, Hugues Bajuli, chevaliers, etc. (7).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} ij. *Invent. Valentinois*, IV, 542 : III, 182-3 ; *Vivarais*, 566.

35695 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel prêté au même par Guillaume Bayle *(Bajuli)*, de St-Symphorien, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Baix, le Pouzin, St-Alban et Barre, qu'il promet dénombrer d'ici à la Pentecôte. *Act. Banii, ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{c} viij^{a}. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 571.

35696 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige prêté au même par Lambert Bayle *(Bajuli)*, habitant de Crest, fils de feu Bertrand B-i, d'Autichamp, suivant l'acte du 31 juil. 1338, dont la teneur est confirmée. *Acta ap. Granam, in crota* de la forteresse ; témoins : Guillaume Cornilhani, Hugues Bajuli, de Grâne, chevaliers, etc. (4).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{c} iij-iiij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 443-4.

35697 Grâne, 26 février 1347/8.

Hommage lige prêté au même par Perrot Bayle *(Bajuli)*, habitant Crest, fils de feu Bertrand B-i, d'Autichamp, pour 2 terres au mandement de Chabrillan, dont l'une confronte celle de l'église Saint-Martin de Chabrillan, etc. *Acta* et témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} iiij^{a}. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 448.

35698 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pons Benoît *(Benedicti)*, fils de Pons B-i, de Rochessauve, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Barre, St-Alban et le Pouzin. *Act. Banii, ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{c} xvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 574.

35699 Baix, 26 février 1347/8.

Etienne de Besses *(Bessas, Bessis)*, de Chalançon, reconnaît tenir du comte de Valentinois ses hospices du mas de Besses, une ouche *(houchia)* au-dessus de la Terrasse, une vigne à Jaunac..., au mandement de Gluiras, etc. *Act. Banii*, en la salle de l'hospice des enfants de m^{e} Pons Lamberti, not. ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{c} v. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 570.

35700 26 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Pons de Boreyra, de Privas, pour son avoir au mandement de Tournon, proche Privas, qu'il promet de dénombrer, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 570.

35701 26 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Bertrand, seigneur de Brion, pour les châteaux et terres de Brion et du Cheylard (de Cheylar), et le fief de Chiesa, avec leurs forts, mandements, jurid., droit et appart., plus son fief et seigneurie au mandement de Châteauneuf-en-Boutières, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 576-7.

35702 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pierre Bruni, dit Salarier ou Cellarerii, de Baix, dioc. de Viviers, pour des cens au mandement de Baix, un hospice d'habitation au château de Bais, avec chambre et chasal, deux autres (où mention de Marguarone de Bosco sa sœur), une vigne à rin Baysset, un bois à Montanay, un à la Chaus, un 3^{e}, un pré al Maresc, la grange Banacii, une terre a la Praas, la bailie au trézain du péage par eau de Baix montée et descente, des cens au mandement du Pouzin. *Acta Banii* au royaume, devant l'hospice des héritiers de m^{e} Pons Lamberti not. ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxix. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 567-8.

35703 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume de Chalançon, de Baix, dioc. de Viviers, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Baix, le Pouzin et St-Alban, avec son dénombrement à la Pentecôte. *Act. Banii* au royaume, *ut supra*. — Suivent les cens tenus par l'héritier de Ros-

taing et Pons de Chalançon. *Act. Banii*, sur la voie publique ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} xviij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 575.

35704 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pierre de Chalançon, de Baix, dioc. de Viviers, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Baix, le Pouzin et St-Alban. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} xix^{a}. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 576.

35705 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pons de Cheyneto, damoiseau, notaire, du mandement de St-Alban, dioc. de Viviers, pour le mas de Cratenaco, la condamine de Junchet, des terres, prés, moulin, bois, vignes, parerie aud. mandement. *Acta ap. Banium*, en l'hospice d'Ysenbart Lamberti ; témoins, Aymar de Taulignan, s^{r} de Rochefort, Albert de la Baume dit Gorgayro, Guillaume Cornilhani, s^{r} du Puy-St-Martin, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 568-70.

35706 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Jean de Colons, de Chalançon, damoiseau, pour le *factum* dal Rigaudent, mandement de Châteauneuf *in Vernomesio*, l'hospice des héritiers de Vincent Graynhac et celui de Guigues Graynhac, le labourage de Civayrac, un hospice à Châteauneuf, celui de Piscar., un pré, des cens, sauf ce qu'il tient du prieur de Vernoux. Autre hommage au nom de sa femme Delphine, pour les revenus que tenait son père Raymond de Crota aux mandements de Durfort et Chalançon, constitués en dot. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} xvij-iij.

35707 26 (27) février 1347/8.

Hommage prêté au même par Jean l'Escuyer, de Grâne, par rapport à l'acte du 27 sept. 1335 ; il reconnaît tenir en fief franc une terre *a las Sesteyras*, une autre à St-Bardoux (Bardols), sur le chemin de Livron, un cens, une treille au Colombier.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 54^{b} : II, 50.

35708 Grâne, 26 février 1347/8.

Hommage lige de sa personne prêté au même par noble Pierre d'Eurre *(de Urro)*, fils de Pierre d'Eurre, seigneur du Cheylard *(Chayllario)*, dioc. de Die, au nom de son épouse Catherine de Brion, de Chabrillan *(Caprilliano)*, pour ce qu'elle avait de franc et noble au château et mandement de Chabrillan ; promesse de dénombrement à la Pentecôte. *Acta ap. Granam*, dans la *crota* du fort ; témoins : Guillaume Cornilhani, Hugues Bajuli, chevaliers, etc. (7). R. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} iij^{a}. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 448.

35709 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume Folcaudi, habitant Baix, au royaume, dioc. de Viviers, à son nom et de Galburge, sa fille, pour une terre à Aygous, une autre en *Grassa Vern*, un chazal à Baix, une vigne à Pont Alhaud, une terre au pont de l'Hôpital, des cens ; le comte lui confirme ses franchises, libertés et immunités, suivant acte du 17 mars 1320/1. *Act. ap. Banium, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} xj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 572.

35710 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel prêté au même par Jean Gaucherii, habitant de Baix, pour une vigne à lui donnée par Adémar, aïeul dud. comte, en récompense d'hommage, au mandement de Baix. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} vj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 571.

35711 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel prêté au même par noble Guigues Giraudi, de Baix, au royaume, dioc. de Viviers, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Baix et Savasse, avec dénombrement à la St-Jean Bapt. *Acta ap. Banium* au royaume, en la salle de l'hospice des héritiers de m^{e} Pons Lamberti not. ; témoins ; Aymar de Taulignan, s^{r} de Rochefort, Albert de la Balme, dit Gorgayro, Guillaume Cornilhani, chevaliers, Guillaume Dalmacii, de Châteauneuf-de-Mazenc, dam., etc. — Guigues reconnaît tenir du comte 2 hospices à Baix, un bois, 4 terres, des cens, *Acta Banii*, en la voie publique entre les deux hospices de Ponce de Floyraco ; témoins. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxiij. *Invent. Valentinois*, IV, 542^{b} : III, 183 ; *Vivarais*, 566-7.

35712 26 février 1347/8.

Hommage prêté au même par noble Etienne d'Haut-Vilar, du mandement de Chalançon, pour sa portion du grangeage app. d'*Unerias* (An-s), sa métairie de Château-Vieux, ses hommages, cens et services au mas de Bocharues, de la *Botearia*, de Champ Jautaud et des Olives, plus le ban et juridiction sur lesd. biens, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 576.

35713 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Hugues Humbert *(Unberti)*, fils de Pierre Meruli, du Pouzin, héritier universel de feu Armand de Pierre-Gourde, pour ses hospices à St-Alban, un chazal aud. lieu, un *chanaberium* à *las Frayssas*, un charnene aus Monniers, des vignes à las condaminas, à la Pressonencha, al Torn, in Fayciis, 2 bois, des cens aux mandements de Barry, Durfort, St-Alban, le clibanum ou four de Lanzeaco, donné jadis pour hommage à Pierre de Pierregourde. *Act. Banii* au royaume, *ut supra.*

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 573-4, 746.

35714 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Ysembart Lamberti, fils de m^{e} Pons L-i, de Baix au royaume, dioc. de Viviers, pour une île au-delà du Rhône, un hospice qu'il habite près des ormes *(ulmos)*, un autre proche l'église de St-Nicolas, une

terre au-delà du Rhône, au mand. de Baix, lieu dit à Plasias, un pré, des treilles à Quartayro, à la Remer, al pont Nalhant, des cens. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} xiiij-v. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 574.

35715 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume de Ledra, chevalier, d'Aubenas (Albenacio), à son nom et de son frère Jacques, pour des cens au mandement de Boulogne (*Bononie*) et sur les mas de Villaorsana et la Cort, qui étaient de leur directe, *Act. Banii*, en la salle de la forteresse ; témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx}. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 576.

35716 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Guillaume Leurati, de Chalançon, pour son hospice aud. lieu, un jardin près la terrasse, des cens aux mandements de Chalançon, Gluiras (*Gloyracii*) et Tournon près Privas, un hospice au mas de la Blanchardaria. *Act. Banii*, en l'hospice des héritiers de m^{e} Pons Lamberti ; témoins : Aymar de Taulignan, s^{r} de Rochefort, dioc. de Trois-Châteaux, Guillaume Cornilhani, Albert de la Balme, dit Gorgayro, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère. B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCIIII^{xx} xiiij-v. Genoble, *Invent. Vivarais*, 563.

35717 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige prêté au même par André de Liviers (*Liveriis*), du mandement de Privas ou Tournon, pour ses biens francs dans le château et mandement de Tournon proche Privas, qu'il promet dénombrer d'ici à la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} viij^{x}. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 571.

35718 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Pons de Liviers (*Liveriis*), du mandement de Privas ou Tournon, pour son avoir au château et mandement de Tournon près Privas. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii* au royaume, *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} ix-x.

35719 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige de sa personne prêté au même par noble Dalmace de Luc, de Chabrillan, dioc. de Valence. damoiseau, qui reconnaît tenir en fief un bois au mandement dud. lieu, lieu dit *al Fay*, et divers cens, sauf l'hommage personnel qu'il devait à Aynard de Chabrillan, seigneur d'Autichamp ; plus, comme mari de Florete, fille de feu noble Ponce Rostagni, de Chabrillan, pour une terre à la Teuileyra, une autre *al Rieu Sant Peyra*, une autre *à la Pasterla*, le pré de *las Fanhas*, une vigne à la Crosa, une treille proche le château, divers cens, etc., conformément à l'hommage du 27 sept. 1339. *Acta* et témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} vij-ix. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 448-9.

35720 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par noble Hugues la Meulha, ou Muelha, du Pouzin, pour ses biens parus au château et mandement du Pouzin. *Act. Banii*, sur la place de l'Orme, devant l'hospice des enfants de m^{e} Pons Lamberti : témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} xvj. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 574.

35721 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Jean Maurisii, de Chalançon, l'ancien (*senior*), pour des cens à Darnas, mandement dud. Chalançon, à Loynssas, Maleval ; une terre au lieu de *Crozo S. Prejecti*, un pré à Salopas, un hospice au-dessous de Chalançon, des noix à Traversia, mand. de Durfort. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} x-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 571-2.

35722 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Jean Maurisii le jeune, fils de Maurice Maurisii, de Chalançon, pour un pré à Chalançon, dit de la Cort; le tiers d'un hospice à C-n, un autre tiers, un 3^{e} à la Peyra Velha, un 4^{e} près la porte de Plano, un jardin, des terres, cens. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} vij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 571.

35723 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Pons Maurisii, de Chalançon, pour le factum de Charavilh, au mandement de Gluiras (*Gloyracii*), des cens à Jaunhac..., au mandement de Durfort, à Romesas. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} vj. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 570-1.

35724 Grâne, 26 février 1347/8.

Hommage lige de sa personne et serment de fidélité prêtés au même par Jarenton de Rives (*Rippis*), comme mari de Rixendis, fille d'Hugues, de Grâne, pour ce que sa femme avait de franc et noble au mandement de Grâne, etc. Terme à la Pentecôte. *Acta* et témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent. Dien.*), IIII^{xx} vj. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 54^{b} : II, 50.

35725 Baix, 26 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Guillaume Rovini, de St-Alban ou St-Egreve (*S. Agripano*), pour son avoir aux châteaux et mandements du Pouzin et St-Alban. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{x} xix^{x}. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 576.

35726 Grâne, 26 février 1347/8.

Jean Scutifferi, de Grâne, fils d'Etienne, rend hommage lige à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour lui et un de ses descendants ; il tient de lui en fief franc, antique et noble des terres au mandement de Grâne, dont une confront le prieuré de St-Domnin, conformément à l'acte du 27 déc. 1335 en faveur d'Etienne Lescuyer. *Acta ap. Granam. in crota* de la forteresse, témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^{xx} v-j.

35727 Baix, 26 février 1347/8.

Dénombrement fourni par Pierre de Varces *(Varcia)* au comte de Valentinois, de revenus aux mandements de Baix, St-Alban, Privas, Barry *(Barre)*, St-Vincent, Auberive, mandement de St-Nazaire-en-Royans, et la baillie d'Andence mand. de Barry. *Acta Banii*, dans l'hospice des héritiers de m^e^ Ponce Lamberti, not. ; témoins : Aymar de Taulignan, s^r^ de Rochefort, Albert Cornilhani, dit de la Baume, chevaliers, Guil. Dalmacii, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^xx^ xviij-ix. *Invent. S^t^-Marcellin*, I, 411 ; *Vivarais*, 547-8.

35728 Grâne, 26 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par noble Jordane de Vendeza, veuve de Pons d'Albon, pour son avoir aux châteaux et mandements de Tournon et St-Alban. Terme à la Pentecôte. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*). IIII^c^ xiij^x^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 572-3.

35729 Beauvoir-en-Royans, 26 février 1348.

...Ind. 1... Jean de Nancy, panetier de la cour Romaine, reconnaît devoir à Pierre Anselmi, de Neyrieu, notaire, 10 flor. d'or au coin de Florence dont il s'est fait garant pour m^e^ Guillaume de Savigny *(S-niaco)*, clerc du roi de France ; il promet de les rendre d'ici à la fête de Marie Madel. *Acta ap. Bellumvidere in Royanis*, en la maison des enfants de feu Guigues Guerre ; présents (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiij^x^.

35730 Baix, 27 février 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Raymond Armandi, de Baix, fils de feu Pierre A-i, pour une propriété à *la Broa*, mandement de Baix, une autre au mand. du Pouzin, un hospice au bourg neuf de Baix, joignant le Rhône, une autre au bourg vieux, sur le Rhône. Le comte lui accorde les libertés, franchises et immunités dont jouissaient les nobles de Baix, à la condition d'y résider : mandat aux officiaux. *Acta ap. Banium*, en l'hospice d'Etienne Textoris ; témoins *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxxvj-ij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 578-9.

35731 27 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Jean, seigneur de Châteauneuf en Boutières, fils de Pons, pour le château et terre dud. lieu, et sa parerie aud. lieu et le mas de *la Verça*, avec leurs droits et appart., plus son avoir aux mandements de Chalançon et Durfort, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 579.

35732 27 février 1347/8.

Hommage prêté au même par noble Jean de Colons, de Chalançon, pour sa métairie de Rigaudan, au mandement de Châteauneuf de Vernoux, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 574-5.

35733 Baix, 27 février 1347/8.

Hommage et serment de fidélité prêtés au même par Giraud, seigneur de la Gorce *(Gorcia, Gorsa)*, dioc. de Viviers, pour le château et terre de Gorce, avec son terroir, mandement, etc., le tout en fief rendable, sauf le lieu de la Fareta et la métairie d'Avolas *(Da-s)*, suivant la reconnaissance de leurs bisaïeux (18 nov. 1267). *Acta ap. Banium*, en l'hospice de Ponce de Floyraco ; témoins : Ponce de Sampzon, prévôt de Cavaillon, 4 juristes, un not., un dam. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), ccl-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 577.

35734 27 février 1347/8.

Hommage prêté au même par Jean Mutonis, de Baix, prêtre, comme personne privée, pour un hospice à Baix, avec deux jardins et une vigne, et des cens au mandement de Montbrun. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^c^ xij^x^. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 572.

35735 Baix, 27 février 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au même par Burgondion Burgondionis, de Privas, fils de feu Burgondion, pour ses biens francs aux châteaux et mandements de Tournon, le Pouzin, Chasluc et ailleurs en la terre dud. comte, etc. *Acta Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII^c^ xv-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 578.

35736 Baix, 27 février 1347/8.

Hommage et serment de fidélité prêtés à Aymar de Poitiers, comte de Diois, par Pierre de Salanayra, prêtre, à son nom et de ses neveux et héritiers, fils de feu Guillaume de Salanayra, son frère, pour des cens à Montoros et des terres franches, au mandement de Barry. *Acta Banii* au royaume, sur la voie publique près l'hospice de Pierre Bedocii ; témoins : noble Etienne Taytost, etc. Raimond Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxv-j. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 577-8.

35737 Avignon, 28 février 1348.

Le pape Clément VI unit au monastère d'Ainay, à Lyon, le prieuré du Palais *(Palatio)*, entre Châteauneuf(-du-Rhône) et Montélimar *(villa Montilii)*, au diocèse de Trois-Châteaux, où résident un prieur et 2 moines et dont la valeur annuelle ne dépasse pas 40 liv. Tournois petits. — *Honestis petitionibus.*

Guigue, *Grand. Cart. de l'abb. d'Ainay*, I, 293-5.

35738 Beauvoir-en-Royans, 28 février 1348.

...Ind. 1... Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, avait commis à Humbert Pilati, chan. de Nevers, clerc secrétaire du dauphin Humbert, l'office du notariat des cours d'Orpierre et Trescleoux *(Triscliviis)*, dioc. de Gap ; plus tard sa mère Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, ignorant cette concession, donna le même office à Etienne Drogonis, d'Orpierre, notaire, avec charge de payer la pension à Humbert Pilati (29 sept. 1344). H. Pilati en témoigna son mécontentement à tel point qu'Etienne renonça à son droit. *Acta ap. Bellum Videre in Royanis*, en la maison des enfants de feu Guill. Guerre ; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxiij-iiij.

35739 (Avignon), 29 février 1348.

Collation à Guillaume de Vic, âgé de 20 ans, profès au monast. d'Aurillac, du prieuré de Bonneval, dioc.

de Die, à la collation du prieur de Guigniaise, même dioc., vacant par la résignation de Jean Garcin entre les mains de Pierre de Montamat, prieur de Beaurières, délégué du prieur de Guigniaise.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1018.

35740 Mars 1348.

Guillaume Rolland, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, termine le procès entre l'évêque de Valence et Bermond d'Anduze.

Arch. de la Drôme, évêché de Valence. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 230.

35741 Beauvoir-en-Royans, 1er mars 1348.

Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, reconnaît avoir reçu d'Anselmond Ambrosii, de Cluses, gardien du sceau des lods et ventes de la terre de Faucigny, et receveur des émoluments desdits pour le dauphin Humbert, 200 flor. d'or, soit 110 bon poids delph. et 90 petits, en diminution de l'assignation de 2000 faite par le dauphin au chancelier. *Acta ap. Bellum Videre in Royanis*, en la maison de Johannon Porterii ; présents : Jean de Bardonnèche, damoiseau, et Perriald Montonis, de Genève.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), iij^{x}, 4^{a}.

35742 Beauvoir-en-Royans, 2 mars 1348.

Le dauphin Humbert ordonne à Jean (de) Grolée, bailli du Faucigny, d'aller contre le seigneur de Beaujeu, qui avait assiégé la ville de Beauregard, dépendant du fief du dauphin... *in Bellovidere in Royanis*. — Cf. 17 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3008. *Invent. Prov. étrang.* 108^{b}.

35743 Beauvoir-en-Royans, 2 mars 1348.

Le dauphin avait conféré à Perin de Filia du Pont et son lieutenant l'archevêque de Lyon, durant le s^{t} passage d'outremer, à Martin Martini, de Queyras *(Quadracio)*, sous la pension de 2 flor. d'or, l'office de notaire à Château-Dauphin, Boniface Aste, du Pont, en ayant offert davantage, Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. en droit, juge du Briançonnais, appuya sa demande, que le dauphin approuve, moyennant 6 flor. à la s^{t} Martin. *Dat. in Bellovidere in Royanis, per dom.*, assistants le chancelier, le commandeur de Navarre et frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} xix^{b}, 281^{b}.

35744 2 mars 1347/8.

Donation à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Amédée de St-Médard, de Piégros, de la forteresse de St-Médard, avec son mandement, territoire, toute juridiction, fonds, cens et dépendances.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 433 : II, 75.

35745 3 mars 1348.

Testament de Bernaud Maussang *(Malisanguinis)*, de Montélimar, en faveur de Ponce Maussang, son frère, et d'Albert Lafont, son cousin germain, avec des legs aux églises du voisinage.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 633. — CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 14-5, n° 60.

35746 Beauvoir-en-Royans, 5 mars 1348.

Confirmation et augmentation par Humbert, dauphin de Viennois, des libertés, privilèges et franchises accordées par ses prédécesseurs aux habitants et communauté de Chabeuil... *in Bellovidere in Royanis*...

Arch. de l'Isère, B. 2977, 222^{b} ; B. 3008 (*Plures copie*), III^{e} xxvij, 289, 320, 327^{b}. *Invent. Valentinois*, I, 415, 416^{b} : I, 381,-3.

35747 Beauvoir-en-Royans, 5 mars 1348.

Confirmation par Humbert, dauphin de Viennois, des libertés des habitants de Chabeuil *(Cabeolo)* (10 janv. 1314/5), à raison des services qu'ils lui ont rendus, spécialement dans la fabrication des monnaies *(operacione monetarum)* et dans leur zèle même excessif à obéir à ses ordres et pour le maintien *(manutencia)* des Lombards, Juifs et usuriers ? *(feneratorum)*, excepté l'article qui concerne les mesures qu'il ne confirme ni n'infirme, mais lui laisse sa valeur de droit. De plus, il leur concède en privilège perpétuel que nul Lombard, Juif ou autre diffamé d'usure ne puisse refuser d'accepter les florins de faible poids Piémontais ou Delphinaux pour 12 gros Tournois d'argent ; il sera construit un nouveau four aux frais du dauphin, qui s'en réserve les émoluments ; le fournier ne pourra arrenter qu'un four et ne devra pas s'associer avec celui de l'autre four ; les condamnations pécuniaires des juges seront exprimées en monnaie courante. Il supprime la cour de Chabeuil, casse des arrêts qui ont engendré des haines et l'unit à la cour majeure de Vienne ; nul ne pourra être obligé à payer le vingtain en une fois, ni dispensé de le payer sans la décision unanime des nobles, francs et plébéiens ; eux seuls pourront exempter des contributions communes, et le dauphin révoque celles qu'il a accordées au préjudice du bien public. Ordre aux bailli, juge, procureur de Viennois, et au châtelain de Chabeuil, de maintenir ces privilèges. *Dat. in Bello Videre in Royanis*... Dicté par le dauphin, assisté de Jacques Brunerii, doct. ès lois et chevalier, chancelier de Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Etienne de Roux *(Ruffo)*, doct. ès lois, chevalier, juge du Graisivaudan, frère Jean Revolli, confesseur, et Pierre Durandi de Chabeuil, trésorier ; — *Rei geste*.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 259^{b}-62^{a}, dans l'acte du 30 août 1447.

35748 Beauvoir-en-Royans, 5 mars 1348.

...Ind. 1... Guillaume Robini, chapelain et administrateur de l'hospice de Béatrix de Hongrie, dauphine de Viennois, mère du dauphin Humbert, reconnaît avoir reçu du juif Heliet, receveur *(pedagiator)*, pour le dauphin du péage de la Tronche, mandement de Montfleury, 50 flor. d'or petit poids delph. pour le terme de la Toussaint passé, que la dauphine perçoit en vertu d'une assignation du dauphin. *Acta ap. Bellumvidere in Royanis*, dans le verger du dauphin, devant le château : présents (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxv^{a}.

35749 Beauvoir-en-Royans, 5 mars 1348.

Le dauphin avait dû à Jaquemin Malabaylli 500 flor. d'or poids delphinal prêtés à l'armée de Romans, 100 pour lesquels il avait répondu avec Pierre de Boëge, alors dam., depuis chev., et 300 de Florence pour solder les étoffes de sa livrée *(libracionis)* au couronnement du pape Clément VI (22 mai 1342). A sa mort

sur l'argent qu'il avait à l'église de St-Donat, le dauphin toucha 100 flor. légués et 600 en prêt, avec 17 tasses d'argent et 18 cuillers d'argent estimés 99 flor. d'or (11 déc. 1342). En somme, il devait au neveu et héritier 1599 flor.; il lui assigne en payement sur les gabelles du Viennois 21 flor. par mois, mandant au gabellier du Viennois ...*Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom.*, assistants le chancelier, le prieur de St-Donat et f. Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxviij[b], 290[b].

35750 Beauvoir-en-Royans, 5 mars 1348.

Le dauphin mande aux syndics, consuls ou procureurs de Césane (*Sesana*) que les héritiers d'Escallie Bonfantini, de Florence, lui ont remontré que son lieutenant pendant le s[t] passage d'outremer, Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, avait reçu mandat de solder à Aymon s[r] de Vessilieu (*Vassaliaci*) 2100 flor. d'or, dont il assignait 1500 audit Escallie ; il en reste dû 1000 qu'ils reçoivent ordre de payer en deux échéances à la Purification. *Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom. orethenus*, assistants le chancelier, le commandeur de Navarre, Etienne de Roux (*Ruffo*), f. Jean Revolli, confesseur, et Pierre Dur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xx, 282.

35751 Beauvoir-en-Royans, 6 mars 1348.

Le dauphin Humbert investit par tradition de cette lettre Anselmod Ambrosii, de Cluses, de terres et possessions, de son domaine direct ou fief qu'il venait d'acheter en la paroisse d'Aysia, mandement de Samoëns (Samoign), en la paroisse de St-Segimond, *Dat. in Bello Visu in Royanis, per dom.*, assistants le chancelier, le commandeur de Navarre et frère Jean Revolli, confesseur du prince. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxj, 283.

35752 Baix, 6 mars 1347/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois par Guillaume, seigneur de Tournon, pour sa parerie à Châteauneuf de Vernoux (*Vernomesio*), avec ses jurid., droits et appart., plus son avoir au château de Durfort ; le comte proteste de poursuivre le commis desd. fiefs, et Guillaume du contraire. *Acta ap. Banium*, dans la chambre du comte en la forteresse ; témoins : Othon de Poitiers, abbé de St-Pierre-au-Mont, à Châlons, Hugues s[r] de Pierregourde, Guigues s[r] de Montoison, Aynard de Chabrillan, s[r] d'Autichamp, etc. Pierre de Bouzanis, chan. et official de Valence, 3 dam. Guigues de Mornans, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxj. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 579.

35753 Beauvoir-en-Royans, 7 mars 1348.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, à Berthon Trabut, de Visan (*Avisiano*), en récompense de services, de 40 flor. d'or poids delphinal de rente à prendre sur le péage, vingtain et gabelle de St-Lattier (*S. Heulaterii*) jusqu'à assignation ailleurs. Fait in *Bello visu in Royanis*. *Per dom. orethenus*: H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 51 ; B. 3008, 321 ; B. 2899 (*Inform. pedag.-gabell.*), cxij-iij, 138-9 ; *Invent. St-Marcellin*, II, 1854-5.

35754 Beauvoir-en-Royans, 7 mars 1348.

Le dauphin ordonne au châtelain de Beaucroissant (*Bellicrescentis*) d'observer et d'exécuter les lettres d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, son lieutenant, nonobstant le serment de verser entre les mains de son trésorier le montant des revenus de la châtellenie. *Dat. in Bellovidere in Royanis, per dom.*, assistants le chancelier, le prieur de St-Donat, Etienne de Roux (*Ruffo*), frère Jean Revolli, confesseur, et P. Dur. H. P. — Lettre annexe de Guillaume Richardi, héritier de Pierre de Cros, émanée de l'archevêque de Lyon.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxj[a], 283[a].

35755 7 mars 1348.

L'office de maynerie et bannerie à Beaurepaire (*Bellirepayrii*) est conféré à m[e] Martin Eschionterie, portier de la chambre du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxvj[a], 288[a].

35756 Baix, 7 mars 1347/8.

Hommage lige personnel et serment de fidélité prêtés au comte de Valentinois et Diois par noble Hugues de St-Médard, fils de Pierre de St-M., pour sa parerie et autres biens au château et mandement de St-Médard, avec toute juridiction. *Act. Banii, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIII[xx] xx-j. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 433 : III, 75.

35757 Beauvoir-en-Royans, 8 mars 1348.

Lettres du dauphin confirmant à Jean de Châlon, héritier de Béatrix, tante du dauphin, les terres d'Orpierre et de Trescléoux, à condition qu'il paiera 8000 florins, dus par le dauphin, aux lombards Guillaume de Campeis et Hugonin Azinarii... Fait *in Bellovidere in Royanis*.

Arch. de l'Isère. B. 3008, 321[b]. — ROMAN, 227[b].

35758 Beauvoir-en-Royans, 8 mars 1348.

Le dauphin mande aux baillis, juge et procureur de la terre de la Tour, et au châtelain de la Tour, de réintégrer dans leur office du notariat, mistralie et bannerie du château, ville et mandement de la Tour les enfants et héritiers d'André Magnini, de la Tour, jadis son cellérier qui en ont été dépossédés par Jacques d'Embrun et Cristin Codur. *Dat. in Bellovidere in Royanis, per dom.*, assistants l'abbé de St-Ruf, le chancelier, le prieur de St-Donat, frère Jean Revolli, confesseur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxj[b], 283[a].

35759 Beauvoir-en-Royans, 8 mars 1348.

Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, tante du dauphin Humbert, devait à Henri et Jean de Montcuq et à Aymon Asinarii, lombards, 6000 flor. bon or et bon poids, pour lesquels s'étaient engagés Guillaume de Compeys (*Compesio*), chev., seigneur de Thorenc, et plus récemment Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, fils et héritier de Béatrix, qui livra en gage aux Lombards les châteaux d'Orpierre (*Auripetra*) et de Trescléoux (*Trescliuiis*), Guillaume les détiendra pendant 8 ans et en versera les revenus aux Lombards. Approbation du dauphin sollicitée et accordée. *Dat. in Bellovidere, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, le chancelier, Etienne de Roux (*Ruffo*) et Pierre Durandi. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxij, 284.

35760 Romans, 8 mars 1347.

...Ind. 15... Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 190.

35761 Beauvoir-en-Royans, 9 mars 1348.

Concession par le dauphin Humbert à noble Guillaume de Compeis *(C-esio)*, chevalier, seigneur de Thorenc, châtelain du château de Châtillon en Faucigny, qui lui avait juré de ne pas aliéner sa *seschallia* à Lausanne, de la régie et administration de ce château, à charge de compte, pour en jouir pendant sa vie ; il y tiendra hospice avec sa femme et sa famille ; il viendra à Bonneville au conseil deux fois par semaine, lundi et jeudi, avec les autres châtelains de Bonne, Faucigny, Châtillon et Crédo, et pour les affaires importantes avec ceux d'Hermance, Sallanches, Samoëns, Flumet et Beaufort. *Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom. orethenus,* assistants l'évêque de Grenoble, le chancelier, Etienne de Roux *(Ruffo)* et Pierre Durandi, H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxiiij, 286. *Invent. Prov. étrang.* 109°.

35762 Beauvoir-en-Royans, 9 mars 1348.

La châtellenie de Faucigny est conférée à Viffred Sadouti, sous clause de venir au conseil. — Lettre exécutoire adressée à Aynard de Roussillon, seigneur de Serrières *(Sarerie)* et Tullins *(Tollini)*, de livrer le château de Faucigny. — Autre aux bailli et juge de la terre de Faucigny, pour le cas où Aynard ne livrerait pas le château à Viffred.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxv°, 287°.

35763 Beauvoir-en-Royans, 9 mars 1348.

Lettre adressée à Aymon de Chissé, qui tenait la maison de Marcossey, de l'expédier à Jean de Grolée. — Autre au châtelain de Châtillon *(Castillo)*, lui mandant d'expédier la maison de Marcossey à Jean de Grolée au cas où Aymon s'y refuserait.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxiij°, 285°.

35764 Beauvoir-en-Royans, 9 mars 1348.

Concession par le dauphin Humbert à Jean de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, bailli de la terre du Faucigny, de la régie et administration de la maison de Marcossey, droits et revenus en dépendant, à la charge de compte, pour en jouir pendant sa vie. *Dat. in Bello Visu in Royanis, per dom. orethenus.* H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxiij, 285. *Invent. Prov. étrang.* 109°.

35765 Beauvoir-en-Royans, 9 mars 1348.

Commission par le dauphin Humbert à Anselmond Ambrosii, notaire, garde du sceau des lods et ventes de la terre de Faucigny, sur la relation de Guillaume de Compeis *(Compesio)*, chevalier, châtelain de Châtillon, pour procéder au renouvellement des reconnaissances du lieu de Châtillon (en Faucigny). *Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom. orethenus,* assistants l'évêque de Grenoble, le chancelier, Etienne de Roux *(Ruffo)* et Pierre Dur. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxv°, 287°. *Invent. Prov. étrang.* 109°.

35766 9 mars 1348.

Reconnaissance par Jean Garnerii, des Vigneaux *(de Vinalibus)*, et ses pariers de 4 liv. 10 sols Vien. perçus à l'Argentière, lieu dit *in pratis castri Borelli* ou *Treschamp*, acquis de noble Louis Daurelle, Louis Agni et Hugues Agni, nott.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière,* n° 126.

35767 Romans, 10 mars 1347.

...Ind. 15... Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 191.

35768 Beauvoir, 11 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, désireux qu'après lui son peuple, barons, nobles, majeurs, médiocres et mineurs, jouissent des bons mages, coutumes, privilèges et libertés, dont ils sont en possession, donne commission à Aynard de Bellecombe et Raynaud Falavelli, chevaliers, Guillaume de *Taniaus*, Jocerand Falavelli et Guillelmon de Quincieu, damoiseaux, de se transporter dans les lieux des bailliages et judicatures du Viennois, en-deçà et au-delà de l'Oron, et de réunir les barons, nobles et communautés, et de conférer avec eux des réformes à opérer pour l'utilité du pays, de rédiger par écrit leurs désirs et de les lui transmettre. *Dat. in Bello-videre, per dom. orethenus,* assistant le chancelier. H(umbert) P(ilati).

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxvj, 288. *Invent. Généralité,* I, 77° : 100. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 621-2 ; *Hist. de Dauph.* II, 571. = Gaillaud, 109-10. Chevalier (U.), *Ordonn.* 157.

35769 Beauvoir-en-Royans, 11 mars 1348.

Investiture par Humbert, dauphin de Viennois, à Guillaume de Chavannes *(C-nis)*, écuyer du lieu de Moras, fils de feu Ponce de Chavannes, de 18 sétiers de froment, 5 quartaux de seigle, 1 1/2 d'avoine, 4 sols et 12 poules, en toute directe seigneurie, qu'il avait acquis d'Aimar de Roussillon, seigneur d'Anjou, au prix de 200 flor. d'or : le tout situé dans le mandement de Bellegarde, du fief du dauphin... *Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom.,* assistant le chancelier. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxix, 291. *Invent. Viennois,* I, 158° : 281°.

35770 12 mars 1347/8.

Traité d'alliance offensive et défensive entre Edouard, sire de Beaujeu, Hugues, seigneur de Malloet (?), Aymers, seigneur de Miribel, et Guillaume de Miribel, seigneur de Faramans, contre le dauphin de Viennois et les seigneurs de Vinay et de Villars... mercredi après les Brandons...

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon,* n° 2495.

35771 (Avignon), 14 mars 1348.

Jean de Silvis, recteur de l'égl. paroiss. de St-Julien Leirot, dioc. de Vienne, est pourvu du canonicat en l'égl. de St-Barnard de Romans vacant par la mort de Guillaume de Malot (1er oct. 1344), et la résignation du cardinal Adémar (Roberti), qui avait pris pour son chapelain Jean.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne,* n° 1019.

35772 Beauvoir-en-Royans, 14 mars 1348.

Humbert dauphin... Fait *Bellovisu in Royanis...*

Arch. de l'Isère, B. 3006, III° xxxviij ; B. 3008.

35773 14 mars 1348.

L'office de la champerie d'Oz *(de Osso)* en Oisans est conféré à Pierre, donat de Raymond Chalvaroti ; assis-

tants le commandeur de Navarre et f. Jean Revolli, P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxx[x], 292[x].

35774 (Avignon), 15 mars 1348.

Dalmace d'Eygluy *(de Aygludino)* est nommé chanoine de Die ; il renoncera au cléricat en la même égl. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, le doyen de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1020.

35775 (Avignon), 15 mars 1348.

L'abbé de St-André de Vienne et autres sont chargés de conférer à Guillaume de Barbaria (Barbières ?), chan. de St-Barnard de Romans, l'égl. paroiss. de Gergy, dioc. de Chalon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1023.

35776 Beauvoir-en-Royans, 15 mars 1348.

Le dauphin Humbert signifie au juge commun, au viguier, au receveur et autres officiers de Romans de suspendre pendant 15 jours les poursuites contre les notaires de cette ville au sujet des tailles, pour lesquelles Guillaume du Mas *(de Manso)*, doct. en droit, était commissaire. *Dat. ap. Bellumvidere in Royanis*, (sceau) secret en l'absence du chancelier, *per dom.*, assistants le prieur de St-Donat et f. Jean Revolli, confesseur du prince, *clamor. sed.* Jo. Nicol.

Arch. de l'Isère, B. 3008, III[e] xxix, 291.

35777 15 ou 16 mars 1347/8.

Hommage prêté au comte (de Valentinois), par noble Jarenton Durand, au nom de son épouse Bérengère, fille d'Aymard de Charpey, pour tous ses biens francs aux mandements de Charpey et Puygiron, etc.

Invent. Valentinois, IV, 162 : 1, 672-3 ; II, 638.

35778 Anthon ? 16 mars 1348.

Le dauphin Humbert donne ordre à Guillaume de Compeis, chevalier, châtelain de Châtillon en Faucigny, de remettre ce château, au cas où il mourrait sans enfants légitimes, à Jean de Chalon, sire d'Arlay.

Arch. de l'Isère, B. 3794, orig. parch. (*Invent.* III, 255).

35779 Beauvoir-en-Royans, 16 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, donne ordre à Pierre de Cormignano, commis à la recette des péages et gabelles de Serves, la Roche-de-Glun et autres lieux du Viennois depuis Voreppe, de payer annuellement à Jacques et Etienne de Crest, fils et héritiers de Pierre de Crest *(Crista)*, citoyen de Valence, la somme de 500 flor. d'or à compte de plus grande qu'il leur devait ; mandant aux auditeurs des comptes, etc. *Dat. in Bello Visu in Royanis, per dom.*, assistants le prieur de St-Donat et f. Jean Revolli, confesseur du prince. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxx[x], 292[b]. *Invent. St-Marcellin*, II, 1707-8.

35780 17 mars 1348.

Le dauphin apprend que le seigneur de Beaujeu avait attaqué le bourg de Beauregard et assiégé le château qui était de son fief. Incontinent, il mande ses cavalcades les plus proches pour le 24 suiv. et les plus éloignées pour le 31.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 678[b] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[b]).

35781 Beauvoir, 17 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux bailli et juge du Graisivaudan d'avertir immédiatement les châtelains, bannerets et autres officiers de leurs bailliages et judicatures d'avoir à se rendre à Moirans, avec toutes leurs troupes à cheval et à pied lundi prochain 24, pour résister aux entreprises de ses ennemis (le seigneur de Beaujeu), qui voulaient s'emparer de ses châteaux et fiefs ; les châtelains devront être en mesure de solder les nobles et francs pendant un mois, les autres pourvus pour le même temps ; les châteaux de la frontière *(esponderia)* devront être exactement gardés. *Dat. in Bellovidere, per dom.*, assistants : l'évêque de Grenoble, le chancelier, le prieur de St-Donat, le commandeur de Navarre, François de Parme, Etienne de Roux *(Ruffo)* et P. Durandi, G(uigues) F(rumenti).

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxj[b], 293[b]. *Invent. Généralité*, 365. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 622 ; *Hist. de Dauph.* II, 572.

35782 Beauvoir, 17 mars 1348.

Le dauphin mande aux bailli et juge du Viennois de convoquer leurs troupes à Tullins *(Tollinum)* [pour le lundi 24].

Arch. de l'Isère, B. 3008. III[e] xxxj[b], 293[b]. Mêmes sources.

35783 Beauvoir, 17 mars 1348.

Le dauphin mande aux baillis et juges de l'Embrunois, du Briançonnais, du Gapençais, des baronnies de Mévouillon et de Montauban de se rendre avec toutes leurs troupes à Grenoble pour le 31 mars...

Arch. de l'Isère, B. 3008. III[e] xxxij[x], 294[x]. Mêmes sources.

35784 Beauvoir, 17 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, ayant appris que le seigneur de Beaujeu et autres menaçaient ses terres avec leurs troupes de gens d'armes, mande au bailli de la terre de la Tour de se rendre à Montluel avec tous ses cavaliers et fantassins, les châteaux de frontière *(esponderia)* bien défendus. Il se mettra aux ordres de son frère Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon. *Dat. in Bellovidere ;* mêmes assistants... G. P. — Même lettre adressée au bailli de Valbonne.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxij, 294. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 623 ; *Hist. de Dauph.* II, 572-3.

35785 Beauvoir-en-Royans, 17 mars 1348.

Le dauphin mande à Guillaume de Compeis *(Compesio)*, chev., s[r] de Thorenc, châtelain de Châtillon, de payer immédiatement à Robert Bonivardi, de Chambéry *(Chambar.)*, 50 flor. d'or. delphinaux à lui dus par le prince. *Dat. in Bellovidere in Royanis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble et le chancelier. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxj[x], 292[x].

35786 ..., 17 mars 1348.

L'office de la maynerie et sergenterie de Bellecombe est conféré à Jean Figueti, comme l'avait tenu feu Jean dit Lotos ; assistant Amblard seigneur de Beaumont. Jo. Mathey. — L'office de la mistralie de la paroisse d'Ornon est conféré à Pierre Vincen., dit Vienn. ; assistant f. Jean Revolli, confesseur du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxx[x], 292.

35787 Beauvoir-en-Royans, 17 mars 1348.

Barthélemy de Porcaria, de Lucques *(Luca)*, était accusé d'avoir, pendant qu'il était sous-maître de la monnaie de Crémieu, fraudé sur la loi de 76 marcs d'argent fin de douzains blancs; il fut condamné par Etienne de Roux *(Ruffo)*, chev., doct. en droit, juge mage de l'hospice du dauphin et de tout le Dauphiné. Pierre de Carmignano, de Prato, et Octolin Lazari, de Lodi *(Laude)*, marchands, se portèrent comme fidéjusseurs et Jean du Pont, doct. en droit, consanguin du 2d, à qui le dauphin avait des obligations, s'interposa auprès du prince, qui absout le condamné, moyennant 120 flor. d'or. *Dat. ap. Bellum Videre in Royanis, per dom.*, assistants l'évêque de Grenoble, Leuczon de Lemps, doct. en décrets, et Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, confesseur du dauphin, « sedatores clamorum delphinalium ».

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxiiij, 296.

35788 (Avignon), 18 mars 1348.

Guillaume de Moirans est nommé précepteur de la commanderie de St-Antoine de Plantatis, dioc. de Limoges.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1025.

35789 Beauvoir-en-Royans, 19 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux baillis, juges, procureurs, châtelains, celleriers, prévôts et autres officiaux de la terre de la Tour et de Valbonne que, le seigneur de Beaujeu s'étant emparé du bourg de Beauregard et tenant le château assiégé, il envoie sur place Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, cosr du Bouchage, et François de Theys, sr de Thoranne, chevaliers, à qui ils auront à obéir. *Dat. in Bello-videre in Royanis, per dom. orethenus*, assistants : le chancelier, *ut supra*, Roux, François de Revel, Guigues Toscani, Pierre Painchaud, chevaliers, f. Jean Revolli, confesseur du prince, Guill. Fornerii. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxiij[a], 295[a]. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 623-4; *Hist. de Dauph.* II, 573.

35790 Beauvoir, 19 mars 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande au bailli de Viennois qu'au rapport d'Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon et François de Theys, chevaliers, l'entreprise *(machinatio)* du seigneur de Beaujeu contre lui déplaît souverainement au comte de Savoie, qui a fait défense à ses sujets de nuire au Dauphiné ou d'aider le seigneur de Beaujeu ; il lui ordonne de faire publier qu'on s'abstienne en passant sur ses terres de faire aucun tort aux personnes ou aux biens. *Dat. in Bello-videre ;* assistant : le prieur de St-Donat: H(umbert) P(ilati). — Même lettre adressée au bailli de Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxv[a], 297. *Invent. St-Marcellin*, I, 298-9. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 624; *Hist. de Dauph.* II, 573-4.

35791 Beauvoir-en-Royans, 19 mars 1348.

Commission du dauphin Humbert à Jacques de Die *(Dya)* et Guigues Toscani, chevaliers, de vendre et alberger des revenus en Graisivaudan pour employer l'argent à la guerre contre le seigneur de Beaujeu qui s'était emparé du bourg et château de Beauregard, du fief delphinal. *Dat. in Bello Videre in Royanis, per dom. orethenus*, assistants *ut supra*. P. Anselmi.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI[e] xlviij[b]; B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxiij[b], 295[b]. *Invent. Généralité Dauph.* 764.

35792 19 mars 1348.

Même lettre à Etienne de Roux *(Ruffo)* et Gilet de la Balme, aux comtés du Gapençais et de l'Embrunais ; ils s'accorderont avec le vicomte de Tallard au sujet de l'affaire de *Chassagniis*.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxiij[b], 295[b].

35793 19 mars 1348.

Commission par le dauphin Humbert pour alberger des moulins à Jean de Goncelin. — Cf. 23 suiv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 204[b].

35794 19 mars 1347/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par noble Sicard de la Roche, héritier de son frère Jean de la Roche, pour le château et terre de Helier (d'Allier), son terroir, mandement, jurid., droits et appart., plus son avoir à Etoile et Bais, etc.

Invent. Valentinois, I, 981 ; *Vivarais*, 446.

35795 19 mars 1348.

Transaction entre Jean de Grolée, pour lui et ses frères, et Aynard de Roussillon, seigneur de Tullins, au sujet de la légitime de la mère dud. Jean, à qui Aynard assignera 50 liv. de revenus en blé et 50 flor. de valeur annuelle à Tullins et dans son mandement sur moulins, gabelles et autres durables. Par traité Aynard avait donné à Jean la maison forte de l'île de Tullins, avec sa juridiction ; il lui donnera en place 100 sols de revenu au mandement de Tullins, à tenir en fief sans hommage ni serment de fidélité, mais avec droit de prélation, et 100 flor. pour une fois ; pour tous arrérages Aynard payera à Jean 140 flor. ; au cas où le dauphin assignerait à Jean 200 liv. de revenu en la terre de la Tour, suivant conventions entre lui et Humilie, dame de Tullins, elles pourraient être échangées avec les susd. revenus.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2082-3.

35796 (Avignon), 20 mars 1348.

Le pape exhorte le dauphin Humbert à prendre patience, sa parente Jeanne, reine de Sicile, étant actuellement trop pauvre pour lui payer ses dettes.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1026.

35797 Beauvoir, 20 mars 1348.

Le dauphin Humbert écrit aux bailli et juge du Viennois de proroger la convocation des hommes de pied de ses châtellenies au 31 mars à Tullins, pourvus pour un mois. *Dat. in Bello Videre..., per dom.*, assistants le chancelier, le prieur de St-Donat, A. sr de Beaumont, A. de Royssillion, Etienne de Roux *(Ruffo)* et François de Revel, chevaliers. Jo. Nichol.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxv[b], 297[b].

35798 Beauvoir, 20 mars 1348.

Même lettre adressée aux bailli et juge du Graisivaudan, pour proroger ses clients au 31 mars à Moirans *(Moyrencum)*.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III[e] xxxv[b], 297[b].

35799 20 mars 1348.

Pierre de la Balme, dit Escallona, est constitué châtelain de Bourgoin ; assistants le chancelier et Etienne de Roux *(Ruffo)*. H. P. — Exécutoire à Gallard de Voissant *(Voyssenco)*, pour la délivrance de ce château. — Autre à Guillaume Garini, procureur delphinal en Viennois, pour la mise en possession de Pierre et contrainte à Gallard.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxxvj^{b}, 298^{b}.

35800 (Avignon), 21 mars 1348.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guillaume Rostaing, clerc de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1028.

35801 Beauvoir-en-Royans, 21 mars 1348.

Lettre du dauphin de Viennois à l'archevêque de Milan Jean et à Luchin Visconti *(de Vicecomitibus)*. Il a reçu leur missive par l'intermédiaire de leur chancelier Hippolyte Arvo et appris par lui qu'il y a eu traité de paix entre eux et le comte de Savoie. Il fait remarquer qu'un des articles de cette alliance contre leurs ennemis ne portant pas d'exception en faveur de la confédération qui les lie avec lui, celle-ci pourrait être considérée comme annullée. Donnée au château *Belli Visus (Bello Dere) in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxxvj°, 298°. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 624-5 ; *Hist. de Dauph.* II, 571-2.

35802 Beauvoir, 21 mars (1348).

Lettre du dauphin de Viennois à la reine *(excellencie reginali)* [Jeanne] : il a reçu ses lettres demandant un délai pour certaine dette ; il l'accorde tant qu'il pourra le supporter facilement. *Dat. in Bello Videre.*

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxxvj^{b}, 298^{b}.

35803 Beauvoir, 22 mars 1348.

Lettre du dauphin de Viennois à son neveu le comte de Savoie. Il a toujours observé strictement (le traité de) paix fait avec son oncle (Aymon). Il le prie de corriger ses sujets qui ne s'y conforment pas. Donn. à Beauvoir...

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures copie*), III° xxxvj^{b}, 298^{b}. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 625-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 574.

35804 Moras, 22 mars 1345/6.

...Ind. 14, mercredi, compromis...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 200.

35805 La Mure, 23 mars 1348.

Ind. 1... Jacques de Dya et Guigues Toscani, commissaires spéciaux du dauphin (19 mars), après mûre délibération, spécialement avec les officiers delphinaux de la cour de la Mure, considérant les besoins des finances du dauphin, et ne pouvant en obtenir avec moins de dommages qu'à charge d'un contrat, albergent en emphytéose perpétuelle à noble Jean de Goncelin, des moulins delphinaux du mandement de la Mure : ceux des paroisses de St-Arey *(S^{i} Arigii)* et de Mayres *(Mayrarum)*, consistant en trois maisons, sous le cens ou canon annuel de 15 set. de froment, 15 de seigle et 40 avoine et orge, plus une fois 90 flor. d'or de poids delphinal d'introges ; ceux de la paroisse du Petit-Chat *(Parvo Cato)*, sous le cens de 35 set. de seigle et 35 d'avoine, mesure de la Mure, plus 30 florins d'introges. Toutefois Jean prélèvera avant tout le grain que lui accordaient les précédentes conventions avec le Dauphin et versera le reste à la cour de la Mure. Investiture par remise d'une plume. Défense à tout autre de construire des moulins sur les rives concédées et permission à Jean de changer ceux existant et d'en édifier de nouveaux sans augmentation de cens. Ordre à Raymond Riverii, lieutenant du châtelain de la Mure, présent, de mettre en possession. *Act. ap. Muram*, dans l'étude *(operatorio)* de Lant. Beymundi not. devant la maison du marché *(fori)* ; témoins : Raymond Berengarii, moine, noble Reymond Riverii, vice-châtelain, etc. Sceau d'Humbert.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI° xlviij-li.

35806 23 mars 1348.

Albergement à Jean de Goncelin des moulins et autres choses à lui assignées par le dauphin Humbert en payement d'une maison à Grenoble et de 8 liv. de cens. Jean Mathieu not. — Cf. 19 préc. et 28 suiv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 166 ; IV, 358°.

35807 (Avignon), 25 mars 1348.

Lettre du pape au dauphin. Ce prince et Edouard de Beaujeu, chevalier du dioc. de Mâcon, prétendant que la place de Beauregard, dioc. de Lyon, leur appartient. Le seigneur de Beaujeu en fait le siège en ce moment. Or, le traité passé entre le dauphin et le feu comte de Savoie portait que ce château serait mis entre les mains du pape jusqu'à la question tranchée. Le pape envoie donc ses légats et enjoint aux belligérants de suspendre leurs hostilités.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1030.

35808 25 mars 1348.

Le pape charge le doyen de Lyon et le mistral de Vienne [Siboud de Clermont] de prendre possession en son nom du château de Beauregard, pour mettre fin aux dissensions entre le dauphin et le seigneur de Beaujeu.

Graëff, *Clément VI et province de Vienne*, n° 1029.

35809 27 mars 1348.

Magna mortalitas (peste noire).

Arch. de l'Isère, B. 3617, en acte de 1387 (*Invent.* III, 113°). La nouvelle arrive qu'à Avignon les cimetières ne suffisaient pas pour l'ensevelissement des morts par la peste épidémique. *Memorabilia* Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. Dauph.* 678° ; *Hist. Dauph.* II, 624^{b}).

35810 (Avignon), 27 mars 1348.

Le pape nomme les doyens de Valence et de Die juges conservateurs des biens d'Humbert Bertoyn, de Saillans, recteur de l'égl. paroiss. d'Annecy.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1032.

35811 Beauvoir-en-Royans, 27 mars 1348.

...Ind. 1, *Clement. VI a° 6*, en conformité à l'hommage rendu à l'église de Vienne par le dauphin Jean, son fils Humbert, dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, reconnaît à Hugues Romestaing, doyen, délégué de l'archevêque et du chapitre, tenir d'eux en fief tout le comté de Vienne et d'Albon, les châteaux de St-Quentin, Beauvoir-en-Royans, Hauterives et Charmes ; il en fait hommage

lige et le doyen l'en investit. Le doyen proteste que sa venue auprès du prince ne préjudiciera pas sur le lieu où l'hommage est dû. Fait dans le château *Bellivisus in Royanis ;* présents : Jean évêque de Grenoble, Pierre abbé de St-Ruf de Valence, Leyson de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Siboud de Clermont, mistral, Guillaume de Branco *(= Viriaco)*, chantre, et 5 autres chanoines de Vienne, Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, Jacques Brunerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, François de Parme, prof. en droits, s^r^ d'Aspremont, et François de Revel, chevaliers. Ismidon de Limantz, not. imp. et delph.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 158-60.

35812 27 mars 1348.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Guillaume de Fayet, bourgeois d'Aubenas, pour 8 liv. de revenu au mandement de Boulogne, acquis de noble Pierre de Fourchade *(Furcata)* et dont le comte l'avait investi, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 580.

35813 27 mars 1348.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par noble Falcos de l'Isle, de Roynac, pour ses biens francs au mandement de Charpey et ce que le comte lui avait donné au mandement de Saou en échange de biens à Aubenas, etc.

Invent. Valentinois, IV, 474^b^ : I, 673 ; III, 119.

35814 Romans, 28 mars 1348.

...Ind. 1... Guillaume de Chaurisan *(Chorisiaco)*, Gilet de Montchenu, François Burgundionis, Marchis de Claix *(Claysio)* et Guillaume de Barbières, chanoines de St-Barnard, réunis en chapitre, constituent pour procureurs leurs confrères Jean Girini, m^e^ Aymar de Curson, Aymar Gay, Ponce d'Arvillard *(Altovillario)* et Didier Arthodi, pour traiter de leurs différends avec Humbert, dauphin de Viennois. *Act. Romanis*, en l'église de St-Barnard, dans la chapelle dite le Chapitre ; témoins. Martin Veteris, de Romans, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 91 ; B. 3017, xvj^b^. *Refformac. curie majoris Vien. et Valentin.*, 69^b^-71. — SECOUSSE, *Ordonnances des rois de France*, III, 289-90.

35815 28 mars 1348.

Albergement par des commissaires députés par le dauphin Humbert à noble Jean de Goncelin des moulins delphinaux du mandement de la Mure, ceux des paroisses de St-Arey et Mayre, en 3 maisons, sous le cens de 15 setiers froment, autant de seigle et 40 d'avoine et orge ; ceux de la paroisse de Petit-Chat en 2 maisons, sous le cens de 35 setiers seigle et autant d'avoine, bonne mesure de la Mure ; il en retiendra la quantité dont le dauphin lui a fait remise et payera le surplus au prince ou à son châtelain de la Mure, sous réserve de la directe seigneurie portant lods et ventes ; faculté de changer et augmenter ces moulins.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 204^a^.

35816 28 mars 1348.

Confirmation par le dauphin Humbert de l'albergement du même jour.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 205^a^.

35817 28 mars 1348.

Investiture par noble Gilet de la Beaume (Balma), châtelain du Champsaur, à Pierre des Herbeys des acquisitions qu'il a faites à Raymond de Laye, le 20 nov. 1345, pour 20 flor. d'or, en Champsaur.

Arch. de l'Isère, B. 2958, lxxviij, 467^a^. = ROMAN, 227^b^.

35818 Chambéry, 29 mars 1348.

Vérification du compte d'Antoine de Chevelut, chevalier, châtelain de St-Georges-d'Espéranche.

Arch. de l'Isère, B. 3626, orig. parch. (*Invent.* III, 115^b^).

35819 30 mars 1348.

Albergement passé par la chambre des comptes à Paul Ronnier des eaux du ruisseau de Fomasel à St-Etienne-de-St-Geoirs, pour arroser un pré de 2 seterées, sous le cens de 6 den.

Invent. Viennois, III, 55^a^.

35820 30 mars 1348.

Bail en ferme par Alays, prieure de Bertaud, à Etienne du Serre, de la terre de Rabioux pour 8 ans, moyennant 27 flor. d'or. Témoin : Gaucher de Montauban, doyen de Gap.

Arch. des Hautes-Alpes. = ROMAN, 227^b^.

35821 31 mars 1348.

Jofred et un autre frère du seigneur de Beauregard, G. de B..... *(Bolliaco)* et autres livrent le château au seigneur de Beaujeu, sans qu'il y eut blessures ou morts d'hommes, que le mur fut rompu ou qu'ils manquassent de vivres.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678^a^ ; *Hist. de Dauph.* II, 624^a^).

35822 Beauvoir-en-Royans, 31 mars 1348.

Présents : Guillaume Fornerii, licenc. en droits, conseiller et procureur en cour Romaine, Humbert Pilati, secrétaire delphinal, et le dit Rosserii camérier delphinal, *ap. Bellum Videre in Royanis*, dans une petite chambre au-dessus de la porte du château, Humbert, dauphin de Viennois, ratifie la concession des moulins faite par ses commissaires le 23 mars et quitte Jean de Goncelin des 120 flor. d'introges reçus ; il ordonne au chancelier de sceller sans frais et se réserve le rachat, moyennant compensation. Jean Mathey, not. imp. et delphin.

Arch. de l'Isère, B. 2962, f^o^ VI^x^ li-ij.

35823 (Avignon), 1^er^ avril 1348.

Guy de Beauregard, prêtre de Grenoble, est pourvu de l'égl. paroiss. de N.-D. de Jarrie, dioc. de G-e, vacante par la translation de Jean du Gua à celle de St-Martin de Seyssins. — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de G-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1034.

35824 (Avignon), 1^er^ avril 1348.

Jean du Gua, démissionnaire de l'égl. de Jarrie en faveur de Lantelme du Gua (mort en cour de Rome après avoir résigné l'égl. de Seyssins), est pourvu de l'égl. paroiss. de Seyssins, dioc. de Grenoble. — Exéc. : les mêmes qu'au n° 1034.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1035.

35825 2 avril, 16 octobre 1348.

Obit de Girin Bleyn, prêtre de l'église de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium. s. Vienn. eccl.*, 25.

35826 (Avignon), 4 avril 1348.

Autorisation d'échange de bénéfices entre Audigier de Mirabel, prieur de St-Georges, dioc. de Valence, et Ponce de Soleymieu, prieur de Macheville, même dioc., qui possède aussi l'égl. rurale de N.-D. de Fortuneriis, même dioc. — Exéc. : les prieurs de Macheville *(Maschavilla)* et de *Dezama*, dioc. de Valence, et l'officiel de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1036.

35827 (Avignon), 4 avril 1348.

Collation du prieuré de la Motte-Fanjas, dioc. de Valence, vacant par la mort d'Hilaire Revel (45 l. T.), à Bernard Fléchier, d'Avignon, moine de Montmajour. — Exéc. : le prieur de N.-D. de Jaillans, dioc. de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1037.

35828 6 avril 1348.

Toute la cavalcade du dauphin, qui se trouvait à Montluel, vient devant Miribel : il y avait Jean de Chalon avec 200 hommes d'armes, Hugues de Genève avec une bonne troupe, les gens du comte de Genevois avec 80 hommes d'armes, le seigneur de Clermont et les autres barons de tout le Dauphiné ; il se disait qu'on n'avait jamais vu une si nombreuse et si belle cavalcade en Dauphiné, bien qu'il y manquât les Pictaviens et le prince d'Orange, qui étaient à Lyon avec 200 hommes d'armes, et 150 clients du Valentinois, choisis dans la terre d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, le seigneur de Villars qui ne voulut pas venir, ni le comte de Forez, ni Aymar de Foces qui avaient été mandés. D'un seul élan et sans engins spéciaux, ils enlèvent le château de Miribel et s'emparent de tout ; ceux qui s'étaient réfugiés en haut du donjon, au nombre de 600, se rendent ; du côté du Dauphin, il n'y eut de tué que le seigneur de Sillans près St-Etienne et 2 clients ; ceux du château donnèrent des otages.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[1]).

35829 (Avignon), 8 avril 1348.

L'archevêque de Lyon, les évêques d'Uzès et de Mende sont nommés pour 2 ans juges conservateurs de l'abbé et du monastère de St-Ruf.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1038.

35830 Moirans, 8 avril 1348.

Compte rendu *ap. Moyrencum* par François Palma, Jacques de Die et Guy Costram, chevalier(s) : chevauchée faite par le Dauphin pour secourir Beauregard *(Belli Regardi)* assiégé par le seigneur de Beaujeu, d'où les dépenses suivantes : le seigneur de Châtillon, chevalier, bailli de la terre du comte de Genevois en Graisivaudan, s'y rendit avec le comte et quelques seigneurs de son bailliage *(bayllivia)* ; François Candia avec 3 chevaux (7 sols), Pierre Alamandi avec 4 cavaliers (10 s.), Jean de Theys dit Crousseti avec 2 (5 s.), H. de Compeis, etc. ; pour trois jours 59 sols, 8 livr. 17 sols (comptés 20 den.), etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentin.-Diois, n° 18, 2° (Invent. 23[b]).

35831 Beauvoir-en-Royans, 11 ou 12 avril 1348.

... *Ind. I sumpta cum anno*.... Humbert, dauphin de Viennois, confirme à Aymar de Curson, Aymar Gaz, Didier Artodi et Ponce d'Arvillard *(Altovillari)*, chanoines de St-Barnard de Romans, procureurs du chapitre, les droits, juridictions, immunités, coutumes, prérogatives, franchises, libertés, privilèges et concessions accordés par le dauphin au sacristain et au chapitre de l'église de St-Barnard de Romans, concernant principalement la juridiction sur les prêtres, clercs et domestiques dudit chapitre, pour la vente de leurs vins, etc. ; les amendes et autres droits de justice relèveront de la cour commune et seront partagés ; le chapitre continuera de percevoir son droit de patronage accoutumé, ainsi que les langues de bœuf, les nombres de pourceaux tués à la boucherie les lundi et mardi ; les demandes réelles du chapitre seront faites par le juge commun ; les bénéficiers et officiers de ladite église percevront, comme de coutume, pour tous les mariages contractés dans la ville une portion de pain, de vin et de viande crue ou cuite, appelée vulgairement écuelle de noces. Il est fait mention du riverage sur une partie limitée de l'Isère et de plusieurs moulins que le chapitre avait dans la ville de Romans, en 38 articles. *Act. in Bellovisu in Royanis*, dioc. de Grenoble, en l'habitation de Pierre de Fontaines, chevalier ; témoins : Michel Micheli, doct. en décrets, prieur de St-Robert au dioc. de Grenoble, Jean Revelli, de l'ordre des Prêcheurs, Guillaume du Mas, doct. en droit, Guillaume Fornerii, licencié en droits, François de Cagni, jurisc., grand juge du Viennois, Tiset Roerii et Martin Veteris, de Romans, not. imp. avec André Cartarini et Pierre Anselmi, nott. — *Dum ecclesiarum*.

Arch. de la Drôme, E. 3678 (*Invent.* III, 235[b]). Arch. de l'Isère, B. 3017, vij[a] ; B. 3950, roul. parch. (*Invent.* IV, 62-5) ; Invent. 174, III. *Refformac. cur. major. Vien. et Valentin* (Giraud), 58, 81-90. Réplique du chapitre, 71-139 ; Réponse, 56. *Invent. St-Marcellin*, II, 1614-5. — SECOUSSE, *Ordonnance des rois de France*, III, 271-91. = MORIN (H.), *Numismat. féod. du Dauph.*, 34. *GIRAUD, carton de Romans, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, 209-12.

35832 Miribel, 12 avril 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux bailli et juge du Graisivaudan de faire immédiatement publier dans les châtellenies et localités de leurs bailliage et judicature que tous, cavaliers et fantassins à partir de 15 ans aient à se rendre en armes à son armée dans le bourg de Miribel, les châteaux frontière *(esponderia)* garnis. Donné au bourg *Miribelli*, dans son camp, *de generali mandato domini* ; assistants : le chancelier, A. de Beaumont, A. de Roussillon, François de Theys et François de Parme, chevaliers. J(ean) N(icoleti).

Invent. Généralité, 365. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 626 ; *Hist. de Dauph.* II, 574-5. = CHEVALIER (U.), *Itinéraire d'Humbert II*, 17.

35833 (Avignon), 13 avril 1348.

Le cardinal Guillaume (Curti) est chargé de relever de l'excommunication Raymond Chabert et Anétone de la Tour, du dioc. de Grenoble, mariés sciemment malgré l'empêchement de parenté ; séparation momentanée.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1039.

35834 13 avril 1348.

Dénombrement fourni au comte (de Valentinois) par noble Mondon de Piégros des cens qu'il percevait aux

mandements de Quint, Pontaix, Espenel, Montclar et Saou, etc.

Invent. Valentinois, I, 956 : II, 234-5, 667 ; III, 118-9.

35835 (Avignon), 17 avril 1348.

Le pape donne ordre à Geoffroy, évêque de Carpentras, et à Guillaume, évêque élu de Périgueux, de mettre la paix entre Humbert, dauphin de Viennois, d'une part, et Amédée, comte de Savoie, et Edouard, seigneur de Beaujeu, d'autre, avec pouvoir d'imposer des trèves et des censures ecclésiastiques.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1044-5.

35836 (Avignon), 17 avril 1348.

Sauf-conduit pour Geoffroy, évêque de Carpentras, envoyé par le pape en Dauphiné et certaines parties de la Savoie, pour certaines affaires.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1043.

35837 (Avignon), 17 avril 1348.

Le pape annonce au dauphin l'envoi des deux légats ci-dessus mentionnés.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1046.

35838 (Avignon), 17 avril 1348.

Le pape invite Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Jean de Chalon, le sire de Villars, le comte de Forez, le chevalier Hugues de Genève, l'archevêque de Lyon et l'évêque de Grenoble à aider de tout leur pouvoir les légats ci-dessus dans l'accomplissement de leur mandat.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1047.

35839 Saint-Paul-Trois-Châteaux, 18 avril 1348.

L'évêque de Trois-Châteaux, Hugues Aimery, considérant d'une part les grands biens qu'il a reçus de son église et de l'autre la pauvreté de sa cathédrale en fait d'ornements, lui avait, il y a plus de dix ans, dans un testament, fait avec l'autorisation de Jean XXII, donné en vases d'argent 120 marcs pour en faire un panneau *(tabula)* devant l'autel et un retable au-dessus avec icone de la Vierge. En bonne santé d'esprit et de corps, il renouvelle son don et fait livraison entre les mains du procureur de l'église de 120 marcs d'argent en *pelvibus*, *platellis*, *scutellis*, *catinis*, *urceis*, *tasseis*, *candelabris* et autres vases ; du surplus on achètera des revenus pour anniversaires. Il donne en outre les ornements d'argent pour ses chapelles (aiguières, encensoir, croix, bâton pastoral, candélabres), sa chapelle violette, etc. Défense de rien aliéner, vendre ou engager ; en cas de non exécution le tout ira au monastère de St-Ruf ou par moitié aux églises d'Orange et d'Avignon. Fait dans l'église cathédrale *Tricastinæ* ; témoins : Ponce Textoris, official de Trois-Châteaux, 2 choriers de l'église, Guillaume de Gigondas *(Gigonsaco)*, damoiseau, écuyer du prélat.

BOYER, *Hist. cathédr. St-P.-T. C.* 131-4. *Gallia christ. noviss.* IV, 153-4, n° 332.

35840 St-Paul-Trois-Châteaux, 18 avril 1348.

Le même jour, l'évêque de Trois-Châteaux livre possession des ornements ci-dessus au sacristain et à Raimbaud, procureur du chapitre et chan. ; il les garde en prêt ou commende jusqu'à exécution. Fait *ap. Tricastrum*, dans la grande salle de la forteresse ; témoins : les mêmes. Guillaume de Suze, habitant St-Restitut, not. imp. Bulle de Trois-Châteaux.

Mêmes sources.

35841 22 avril 1348.

Reddition du château de Miribel.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[b] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[b].

35842 (Avignon), 25 avril 1348.

Guillaume Aloys, licencié ès-lois, est nommé chan. de Valence ; il possède l'égl. paroiss. de St-Agnan-en-Vercors, dioc. de Die, l'office de choriste et une chapellenie en l'égl. de Die. — Exéc. : le doyen de Die, l'archidiacre et l'official de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1049.

35843 (Avignon), 25 avril 1348.

Echange de bénéfices entre Pierre de Cusy, chan. prébendé de St-Timothée de Reims, et Durand Barjon, chan. de Vienne ; Pierre est en outre bénéficié dans les dioc. de Lyon et d'Autun. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1051.

35844 Lyon, 26 avril 1348.

...Ind. 1... Aynard de Roussillon, chevalier, seigneur de Serrières *(Sarerie)* et Tullins *(Tollini)*, reconnaît avoir reçu d'Humbert, dauphin de Viennois, 50 flor. d'or poids delph. en diminution de sa solde et de sa compagnie à l'armée delphinale de Miribel, par les mains de Gilet de Montchenu et Aymar de Curson, chanoines de St-Bernard de Romans, sur une somme prêtée par le chapitre au dauphin. *Acta ap. Lugdunum*, en la maison de l'archevêque de Lyon près St-Paul ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, et Pierre Malini, de Vizille, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), viij[x], 10[e].

35845 26 avril 1348.

Testament de Guigues Francon, de Parnans : il lègue au monastère de St-Antoine, pour la dotation de douze anniversaires tous les ans, un chaque mois, 10 setiers froment et 12 sols de cens sur divers fonds sis à Chevrières.

Invent. fondations abb. St-Antoine, 262-3, n° 294.

35846 Lyon, 27 avril 1348.

...Ind. 1... Raynaud Alamandi, chevalier, seigneur de St-Georges, considérant la libéralité du dauphin Humbert envers lui à l'occasion de l' « expédition » du château de Champs *(Campis)* et d'une composition sur diverses condamnations subies par son frère défunt Guillaume, etc., lui fait remise en totalité de ce que lui, ses père, oncle et frère leur devaient, et de leurs « péchés ». *Acta ap. Lugdunum*, en la maison de l'archevêque de Lyon, près St-Paul ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Amblard s[r] de Beaumont et François de Theys, s[r] de Thoranne, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ix, 11.

35847 Lyon, 28 avril 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux bailli et juge du Viennois que le seigneur de Beaujeu a convoqué pour ce jour à Villefranche de nombreux barons et nobles de Bourgogne, France, Brabant et Lorraine, avec ses gens et amis en armes pour reprendre le châ-

teau de Miribel ; il leur ordonne de convoquer tous les barons, nobles et rôturiers *(populares)* pour se trouver en armes à Crémieu le lundi 5 mai. Chaque banneret et noble devra recevoir une lettre particulière de convocation ; tous doivent se trouver prêts à partir plus tôt, si cela était nécessaire. *Dat. Lugduni...*, à la relation de l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont, François de Theys. H(umbert) P(ilati).

Inséré dans l'acte du 30 avril suiv. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 626-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 575.

35848 29 avril 1348.

Ind. 1... *Bardon...*, près de la maison...

Arch. de l'Isère, B. 3006, VI[e] xxviij.

35849 Pierre-Scise, 29 avril 1348.

...Ind. 1... les damoiseaux Robert de Menthon, François Candioti et Pierre de Govelliona, reconnaissent avoir reçu, au nom de Girard de Ternier, cos[r] de ce lieu, Guillaume de Compois *(Compesio)*, s[r] de Thorenc, Thomas s[r] de Menthon et Pierre de Châtillon, chevaliers, et de leurs compagnies, en diminution de leurs soldes de l'armée delphinale de Miribel, d'Humbert, dauphin de Viennois, 200 flor. d'or poids delph., par les mains de Girard de l'Albenc, chan. de St-Paul de Lyon. Fait dans le château archiépiscopal *Petrescise* de Lyon ; présents : Amblard s[r] de Beaumont, François de Theys, s[r] de Thoranne, chevaliers, Rodulphe de Chissé, chan. de Lausanne, et Pierre de Vialonis, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x[a], 12[a].

35850 (Avignon), 30 avril 1348.

Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, s'étant chargé de la dette de 1400 flor. contractée par le dauphin envers Ponce de Péret, au nom de la Chambre apostol., quittance en est donnée au prince.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1052.

35851 (Avignon), 30 avril 1348.

Collation à Jacques Chapuis, chan. de St-Ruf, du prieuré d'Aubres, dioc. de Die, dépendant de ce monastère, vacant par la mort d'Ameil Figerie.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1053.

35852 Pierre-Geise, 30 avril 1348.

...Ind. 1... Fait dans le château archiépiscopal *Petrescise* à Lyon *(Lugdun.)*.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 12.

35853 Romans, 30 avril 1348.

François de Cagnio, jurisconsulte, seigneur de Montléans *(Montis Leonis)*, juge mage du Viennois, communique au châtelain de Vals *(Valle)* la lettre du dauphin du 28 préc. et le charge de convoquer les nobles francs et roturieurs de sa châtellenie. *Dat. Romanis.*

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 626-7 ; *Hist. de Dauph.* II, 575.

35854 Mai 1348.

Violences populaires exercées contre les Juifs, à l'occasion de la peste noire qui règne en Dauphiné : on les accuse d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, principalement dans le Gapençais et les Baronnies. A Veynes en Gapençais on en tue 96, au Buis, à Nyons, Ste-Euphémie, Mirabel, Visan, Villedieu, Orange, Valence, Tain ; le dauphin prescrit des enquêtes dans tout le Dauphiné.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 625[a]). — PRUDHOMME, dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 155 (à part, 28) ; *Hist. Grenoble*, 198.

35855 St-Bernard d'Anse, 1[er] mai 1348.

Règlement d'une trêve établie du 1[er] mai au 2 nov. 1348, entre Humbert, dauphin de Viennois, et Edouard, sire de Beaujeu, par Guy, comte de Forez, Geoffroy de Charny, sire de Savoise, et Pierre Flote, seigneur d'Escolle, tous les trois commis à cet effet par le roi de France. Bérard de Lavieu (Béraux de la Vie), seigneur d'Iseron, Guichard, seigneur de Grolée, Aynard Ferrant, chevalier, prisonniers du sire de Beaujeu, seront remis aux mains desdits commissaires, et si durant la trêve il surgit quelque différend, il en sera référé à l'arbitrage d'Amblard de Beaumont et d'Amé de Roussillon, seigneur du Bouchage, pour le dauphin de Viennois, de Hugues de Marzé et d'Etienne de Lay, pour le sire de Beaujeu.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624[a]). — HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2498.

35856 1[er] mai 1348.

Hommage rendu au dauphin par Alix, fille et héritière de Pierre du Molard, dit Chat, femme de Jean de Virieu, fils de Guigues, chevalier, pour les biens dont son père avait hommagé ; une maison forte au-dessous de Roche, la moitié des moulins dud. lieu, certaines rentes au four hommagées par noble Falcon du Molard.

Invent. Viennois, II, 432[a] : IV, 245. RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 421[b].

35857 (Avant 2 mai 1348).

Supplique au sénéchal de Provence de la part des religieuses du monastère de Bertaud ; Arnaud Flota, seigneur de la Roche-des-Arnauds, ses bailes et hommes lui ont causé beaucoup de dommages ; il n'a reçu aucune satisfaction ; la cour royale de Sisteron, requise en vertu de lettres royales, n'a fait aucune enquête, infligé aucune punition ; les injustices et violences continuent : elles sont énumérées dans un Cartulaire, dont fera foi Ponce Michaelis, procureur du monastère.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 212-3, n° 194.

35858 Aix-en-Provence, 2 mai 1348.

Jean Baudi, chevalier, chambellan du roi, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, mande aux bailli, juge et clavier de Sisteron de faire une enquête contre Arnaud Flota et ses complices, de les punir s'ils sont coupables et de leur faire restituer ce qu'ils ont pris au monastère de Bertaud. *Dat. Aquis*, par Boniface de la Fare, juge mage des comtés... 1 ind.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 213-4, n° 195. = ROM. 227[b].

35859 Romans, 3 mai 1347.

...Ind. 15, Henri de Villars...

Arch. de l'Isère, B. 2615 (*Reg. Pilati 1346-7*), 212.

35860 Sisteron, 5 mai 1348.

Guy de Dijon *(Divione)*, bailli, et Guillaume du Puy, juge de Sisteron, ordonnent à Arnaud Flota, seigneur

de la Roche-des-Arnauds, de se rendre à la cour de Sisteron le 15 du mois, pour répondre aux plaintes formulées contre lui par les religieuses de Bertaud. *Dat. Sistarici...* 1 ind.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 214, n° 196. = ROM. 227-8.

35861 Sisteron, 5 mai 1348.

...1 ind. Ponce Michaelis, procureur du monastère et des religieuses de Bertaud, présente à Guy de Dijon, bailli, et à Guillaume du Puy, juge de Sisteron, la lettre du sénéchal de Provence (2 mai). Ceux-ci lui demandent ses informations en faveur des dames de Bertaud et l'assignent à comparaître avec Arnaud Flota le 15 suiv. Guillaume de Vaumilio, procureur d'Arnaud, demande copie des lettres. *Act. Sistarici*, en chapitre royal, en présence de Pierre d'Alsona et Rostang Guiramandi, juriscons. Geoffroy Monoi, not. du roi Robert dans les comtés de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 214-5, n° 197.

35862 Lyon, 6 mai 1348.

Henri de Villars, archevêque de Lyon, approuve la désignation qui avait été faite d'Amblard de Beaumont, d'Amé de Roussillon, d'Hugues de Marzé et d'Etienne de Lay comme arbitres, à l'effet de régler les différends qui pourraient surgir durant la trêve conclue entre le dauphin de Viennois et le sire de Beaujeu.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2499.

35863 6 mai 1348.

Reconnaissance de particulier à l'Argentière.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 127.

35864 6 mai 1348.

Albergement par Damin Gotaffredi, chevalier, à Jaquemon Luce, de Chapelier *(C-llesio)* d'une maison à Romans, sous le cens de 3 flor. d'or à Pâques. Mathieu Gayta, not. de Romans.

Reg. instrum. cappelle S. Mauricii S. Barn. Romanis, XXXVII.

35865 Lyon, 7 mai 1348.

Ratification par l'archevêque de Lyon au nom du dauphin et par le conseil du seigneur de Beaujeu, de la trêve ménagée le 1er préc.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 627, 639, 678b; *Hist. de Dauph.* II, 575, 584, 624-5).

35866 7 mai 1348.

Pierre de Bectoz est tué au siège de Miribel ; le dauphin fait une pension à sa veuve en mémoire des services rendus par son mari.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 60a.

35867 7 mai 1348.

Quittance au châtelain de Montbonnot, qui constate le payement fait pour les dépenses des nobles qui avaient servi à l'arrière ban lors du siège de Miribel : Morard d'Arces et son fils Artaud, Simon de la Croix, Jean de Porte-Traine, Jean le Vieux *(Veteris)*, Guillaume Berjon, Pierre Berjon, Pierre Cellérier, Guillaume de Cizerin, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4358, orig. parch. (*Invent.* IV, 208a). Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 398-9.

35868 8 mai 1348.

Compromis entre Amiel de Baux, seigneur de Suze, et Alasie de Taulignan, abbesse de Notre-Dame de Bouchet *(Bosquetto)*, nommant Hugues, évêque de St-Paul, et Adhémar de Taulignan, chevalier, seigneur de Rochefort, arbitres de leurs différends.

Arch. de la com. de Suze, FF. 14. — LACROIX (A.), *Invent. somm. des arch. départ. de la Drôme*, V, 246b ; E. 7787. BARTHÉLEMY, *Invent. de Baux*, 373, n° 1300. *Gallia christiana noviss.*, IV, 154, n° 334.

35869 8 mai 1348.

Sentence arbitrale, rendue par Hugues, évêque de St-Paul, et Adhémar de Taulignan, seigneur de Rochefort, qui ordonne le rétablissement des écluses du Lez *(Licii)* et de l'Herin *(Herentis)*, lorsqu'il en sera besoin, en dessous toutefois de l'Estagnol *(Stagnolis)* et de Bouchet, le paiement de 2 sols à l'abbesse pour l'arrosage des fonds de Suze avec l'eau du Lez, l'annulation de la sentence arbitrale du 28 mars 1284, la restitution des objets pris au couvent par le seigneur de Suze et ses vassaux ; 4 habitants iront faire des excuses à l'abbesse et celle-ci chargera Thomas Verdier d'en faire à (Amiel) seigneur de Baux. Approbation par l'abbesse et son chapitre, composé de 21 religieuses.

Arch. de la Drôme, E. 7787, reg. (*Invent.* V, 246b).

35870 8 mai 1348.

Vente aux chartreux du Val-St-Hugon par Pierre Rogerii, d'un pré avec saules de 40 setérées env. dans la paroisse du Touvet, lieu dit vers la Maladière, au prix de 40 flor. d'or valant 30 gros tournois d'argent vieux du roi de France avec O rond, ou leur valeur en cens, et 7 sols à servir à noble Pierre Morardi, de Theys, qui investit. Pierre Chaboudi et Domenget Balbi nott... ind. 1...

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 389, n° 74.

35871 Crémieu, 12 mai 1348.

...Ind. 1..., *pontif. Clement. pp. VI a° 6*, en présence de Jean, évêque de Grenoble, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Hugues de Genève, sr d'Anthon, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Michel Moteti, prieur de St-Robert, Jacques Brunier, chancelier du Dauphiné, Amblard sr de Beaumont, Amédée de Roussillon, csr du Bouchage, Jean de Grolée, sr de Neyrieu, François de Theys, sr de Thoranne, Pierre de Loyes, Guillaume de Roin, François de Parme, sr d'Aspremont, François de Revel, Aymon de Chissé, Pierre Painchaud, Pierre de Lucinge, chevaliers, Rodulfe de Chissé, chanoine de Genève, Jean d'Hauteville, doct. en droit, Guillaume Fornerii, procureur delphinal en cour Romaine, Pierre Petri, juge, et Guigues Rodulfi, procureur de la terre de la Tour, Humbert, dauphin de Viennois, incorpore à perpétuité au Dauphiné le château de Miribel, au diocèse de Lyon, avec ses mandement, district, etc., qu'il a conquis par la valeur de son armée ; il promet aux prélats, barons et autres susdits qu'il ne le rendra jamais ; il l'unit *(desponsavit)* au Dauphiné par l'anneau de l'évêque. *Act. Crimiaci*, dans le couvent des Augustins. Humbert Pilati (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xa, 12a. *Invent. Prov. étrang.* 44a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 274. — *Memorabilia Humb. Pilati* (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678a ; *Hist. de Dauph.* II, 625a). VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 627-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 575-6. = GUIFFREY, 336, 122.

34872 Crémieu, 13 mai 1348.

...Ind. 1... Jean de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, reconnaît avoir reçu de Pierre Archinjaudi, chev., bailli de Valbonne, par les mains d'Amédée de Roussillon, chev., cos^r du Bouchage, 120 flor. d'or poids delph., en diminution de 300 qu'il lui devait pour cause de garantie au nom du dauphin Humbert. *Acta ap. Crimiacum*, en la maison des frères Augustins; présents : Amblard s^r de Beaumont, chev., etc. (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxv^b.

35873 13 mai 1348.

Vente à nobles Pierre, Jean et Burnon Blanc, frères, par Guillaume Pilos, d'Allevard, de 1/6 de bois à Allevard, à la Combe du Veton, pour le prix de 45 flor. d'or fin ; le plaid est dû à la chartreuse de St-Hugon. Pierre Bigot, not.

Invent. titres de M. de Marcieu (ms.).

35874 14 mai 1348.

Mort de François, bâtard du dauphin, incarcéré dans les prisons pontificales d'Avignon depuis le 20 nov. 1342 ; il reçoit la sépulture ecclésiastique sur l'ordre de Jean de Monticulo, notaire de l'auditeur de la Chambre.

Faure (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-Vs.*, 146.

35875 Anthon, 16 mai 1348.

Donation par le dauphin Humbert à Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, et à Jean de Chalon, son fils, de 700 flor. de rente, à prendre 300 sur les revenus du mandement de Châtillon, 200 dans celui de Bonneville et 200 dans celui de Semons, avec injonction aux châtelains et officiers desd. lieux de leur en faire l'assignation, qui fut faite en détail. Ind. 1... fait *ap. Anthonem*, dans le château.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 12. *Invent. Prov. étrang.* 145^a.

35876 Anthon, 16 mai 1348.

...Ind. 1... Humbert, dauphin de Viennois, enjoint verbalement à Guillaume de Compois *(Compesio)*, chevalier, seigneur de Thorenc, châtelain à vie de Châtillon en la terre de Faucigny, qu'au cas où lui viendrait à mourir sans enfants, de remettre ce château à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, ou ses héritiers, suivant conventions avec sa mère Béatrix de Viennois. *Acta ap. Anthonem*, dans le château ; présents : Hugues de Genève, s^r d'Anthon, Aimon de Chissé, chev., et Henri de Faucogney, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x^b, 12^b.

35877 Anthon, 16 mai 1348.

...Ind. 1... Aymon de Chissé, chevalier, expose humblement à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, que sa mère Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, lui avait concédé 25 liv. Genev. de revenu à percevoir annuellement sur le château et mandement de Sallanche, et lui en demande confirmation ; il répond gracieusement qu'il le fera dès que Sallanche sera en son pouvoir. Fait au port *Anthonis ;* présents : Guillaume de Compois *(Compesio)*, s^r de Thorenc, chev., Vautier *Bonedei*, chan. de Genève, et Guiot de Vienne, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xj^a, 13^a.

35878 Montluel, 17 mai 1348.

Pierre Aynardi, fils de feu Lantelme A-i, chevalier, seigneur de Théus *(Theucio)*, majeur de 14 ans, se reconnaît homme lige de corps et personne du dauphin Humbert et reconnaît tenir sous sa seigneurie en fief franc, noble, paternel et antique les châteaux, mandements, districts et territ. de Théus, Remollon, Montolieu et la paroisse de Roach, et tout ce qu'il avait en la paroisse et vallée de Savel, excepté l'hommage que lui doit Ysnard de Valserres. Ind. 1. *Acta ap. Montem Lupellum*, dans le vieux château ; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, François de Parma, s^r d'Aspremont, profes. de droits et chev., Jacques de Boczosel, s^r de Gières *(Gerie)* et Pierre Bastardi de Lucinge, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij, 14. *Invent. d'Avalon*, ch. III (2); *Baronnies*, II, 41^a : 678 ; *Embrunois*, 392 ; *Graisivaudan*, III, 155^a : IV, 332^b. = Rom. 228^a.

35879 Montluel, 17 mai 1348.

Hommage lige de corps et personne prêté au dauphin Humbert par noble Osasicca d'Argençon, fils de Raymond d'Argençon, cos^r de ce lieu, dam., pour la 1/2 du château d'Argençon, services réels et personnels, corvées, cens, bans, pulverage, leydes, moulins, fournages, paquerages, etc., confrontant la Beaume-des-Arnauds, Aspres, Aspremont, etc. Ind. 1. Son père Raymond avait reconnu en 1334 le 8^e de la 8^e partie du château de Sigottier *(Cigoterio)*. Le dauphin ayant transféré ce château à Barthélemy de Morosio, chev., il en fera reconnaissance au cas où celui-ci ne l'aurait pas faite. *Acta ap. Montemlupellum*, en l'ancien château ; présents *ut supra*, François de Fredulfis de Parma...

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xlj-iij, 15-6. *Invent. Gapençais*, 7. = Rom. 228^a.

35880 Montluel, 17 mai 1348.

Ind. 1. Reconnaissance en fief reversible au dauphin Humbert par François Tallifer, de Moirans, d'une maison au mandement de Beaucroissant, près des moulins du dauphin, sur la rivière de Fure, lieu dit Una (Vernua), avec ses fortifications. *Acta ut supra*... Pierre... Nicoud de Glaude, chevaliers, et Pierre Durandi, trésorier du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiiij^a, 17^a. *Invent. St-Marcellin*, I, 208.

35881 18 mai 1348.

Approbation par le dauphin Humbert de l'acquisition faite par Jean, évêque de Grenoble, de noble Guigues de Pontverre (P. Vitrieu), de plusieurs rentes dans les paroisses de Vaulnaveys et Angonnes, au mandement de Vizille, pour fonder dans l'église de Notre-Dame une chapelle où l'on prierait Dieu pour lui ; investiture.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 166 : VI, 106^b.

35882 Montluel, 19 mai 1348.

Hommage lige de corps prêté au dauphin Humbert par Guillaume de Chalemont *(Calomonte)*, dam., fils de feu Etienne de C-t, chev., pour sa maison forte au mandement de Pérouges, en fief rendable, avec ses droits et appart., et tous ses cens, revenus, etc. aud. mandement, sauf 7 liv. de revenu à Valbonne, joignant

la maison du Temple de Pérouges, acquises par son père de l'abbé et couvent de Savignon *(Savigniaci, S-nan, S-ny)*; plus 20 liv. de revenu du fief du dauphin au mandement de Montluel, acquises par son père d'Humbert Breyssenc. Ind. 1. Fait dans le château *Montis Lupelli*; présents : Jean évêque de Grenoble, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Tibaud de Chalemont *(Calomonte)*, chan. de Lyon, et Pierre de Lhuis (Loyes), chev.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xv, 18. *Invent. Prov. étrang.* 44.

35883 Avignon, 20 mai 1348.

Lettre du pape Clément VI à Humbert, dauphin de Viennois ; il a appris avec joie par un message de Giffred, évêque de Carpentras, et de Guillaume (de la Garde), élu de Périgueux, envoyés par lui pour rétablir la paix entre le dauphin et Edouard, seigneur de Beaujeu, chevalier, dioc. de Mâcon, la bonne volonté mise par Humbert à cet accord et l'en remercie... *pontif. a° 7. — Per litteras ven.*

Arch. Vatic. Reg. 142 (Clement. VI. Secrete a. 7, ep. 15), 2ᵇ. — Suit au f° 3, ep. 19 une lettre aux deux évêques sur le même sujet. — Graëff, dans *Bull. acad. Delphin.* (1912/3), E, VI, 209 ; *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 1055.

35884 20 mai 1348.

Vente par Giraud Adémar, seigneur de Monteil, à Jaussan et Escrivan *(Scriptoris)*, de l'usufruit et des revenus de deux parts des émoluments de la leyde à la pierre de Montélimar pour un an et 108 sétiers de blé et 214 ras d'avoine.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 21, n° 114. (Or. parch. lot.). Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 15, n° 61.

35885 (Avignon), 21 mai 1348.

Le pape autorise Jean, évêque de Grenoble, à faire un testament.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1056.

35886 21 mai 1348.

Obligation ou promesse par Pariol Gibellini, fils de feu Jean G-i, à la requête de Bernard Sereni, *coyraterius* de Romans, et sa sœur Catherine, de solder chaque année aux grands anniversaires 60 sols et au collège des prêtres 10 sols, à l'Ascension. Jean Francisci, not. de Romans.

Reg. instrum. cap. S^t Maur. S^t Barn. Romanis, 325.

35887 22 mai 1348.

Dénombrement fourni à Guigues Froment, notaire et commissaire, par Jean de Goncelin, fils de François, de ce qu'il tenait en fief du dauphin au mandement de Trièves et de Vizille, à St-Jean-d'Héraus, Jarrie, etc.

Invent. Graisivaudan, A, 164ᵇ : II, 350ᵃ ; III, 154ᵇ ; VI, 105ᵇ.

85888 Miribel, 23 mai 1348.

...Ind. 1... Il y avait en traité de mariage entre noble Humbert Lappre, dam., et noble Guillelme Lapre, fille de feu Jacques Lapre (Jean Boverii, de Cremieu, not.). A réquisition du notaire, au nom de la future, Humbert la libère ou non de son obligation, suivant décision de la cour ecclésiastique sur la validité du contrat ; il donne pour procureurs Vautier Bonediei, chan. de Genève, Jean Bonerii et Pierre de Pratis, de Crémieu. Fait au château *M-lli*, dioc. de Lyon ; présents : Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier de Dauphiné, Jean d'Hauteville, doct. en droit, Guill. Fornerii, lic. en droits, et Jean Liobardi, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xvj, 19.

35889 26 mai 1348.

Testament de Jeannette Blanche, veuve de Nicolas Silvestre, de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 88.

35890 Montluel, 27 mai 1348.

...Ind. 1.ª Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, reconnaît à l'instance de Bertrand Trabuc, de Visan, camérier d'Humbert, dauphin de Viennois, avoir reçu de lui, pour cause de prêt fait à Milan en Italie quand le dauphin venait de son passage au-delà des mers, 30 flor. d'or petit poids delph., qu'il promet de payer d'ici à l'Assomption de la bᵉ Marie. *Acta ap. Montem Lupellum*, dioc. de Lyon ; présents : Raynaud Falavelli, chev., Hugues Tivelli, dam., et Jean Ylarii, clerc d'Albi.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), jˣ, 71ˣ.

35891 ((Avignon), 28 mai 1348.

Collation à Guy Jourdan, moine de St-Martial de Limoges, du prieuré d'Aix, dioc. de Die, dépendant du prieuré de Guignaise, administré par des religieux d'Aurillac, vacant par la translation de Jean de Durfort au prieuré de la Couche *(Culea !)*, dioc. d'Embrun. — Exéc. : l'official de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1058.

35892 Salettes, 28 mai 1348.

...Ind. 1 *sumpta cum anno*. Humbert, dauphin de Viennois, considérant la ferveur des frères Prêcheurs du couvent de Grenoble, ordre de St-Dominique, pour obtenir d'eux des commémoraisons spéciales et deux anniversaires, aussi en compensation des torts que lui et ses prédécesseurs auraient pu leur faire, leur donne pour la construction d'un nouveau dortoir un pré à Grenoble, sur le chemin de la Blanchère, près de l'Isère et du petit Drac, à tenir en franc fief du monastère de Montfleury, même ordre, au dioc. de Grenoble, qui aura 20 sols Viennois de ban. Investiture par un anneau d'or ; mandat aux bailli et juge du Graisivaudan et au châtelain de Grenoble. Fait dans le monastère de Notre-Dame de *Saletis*, près de l'église ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume Fornerii, licencié en droits, procureur delphinal, un carme de Beauvoir-en-Royans, 2 augustins, Armand du Bourg, chevalier, etc. Pierre Anselmi de Veurey *(Veuriaco)*, clerc du dioc. de Lyon, not. imp. et delph.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cart. Domin. Grenoble*, 45-7, n° 18.

35893 Grâne, 31 mai 1348.

Silvion d'Albon, nonce de sa mère Jordane de Vendeza, reconnaît tenir du comte de Valentinois un hospice à Vendeze, la 1/2 d'un moulin avec pré aus Guots, mandement de St-Alban, des cens à ce mand. et à celui de Tournon. *Act. Grane*, près la porte de la forteresse : témoins (3).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien*), IIIIˣ xiij.

35894 Savine, 1er juin 1348.
Testament de Jacques Gérard, chapelain de Savine, fondant une chapelle dans l'église de cette paroisse et lui assignant des biens.
Arch. de M. Amat. = ROMAN, 228a.

35895 La Balme, 2 juin 1348.
Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Artaud d'Arces, en son nom et de Joffrey d'Arces, son frère, pour la mistralie, moulins et maison forte de Réaumont, etc. Fait en la maison *Balme*....
Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 17b. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1410.

35896 2 juin 1348.
Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, affranchit à noble Guillaume de Marchalon, *alias* Estus, une vigne au mandement de Grâne, lieu dit Joanes, un pré vers la Drôme, joignant la ramière du comte, une terre à Guigonia, sur le chemin public de Grâne à Mirmande, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 55 : II, 50-1.

35897 La Balme, 3 juin 1348.
Humbert dauphin... *ap. Balbam*, dioc. de Lyon...
Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 18.

35898 3 juin 1348.
Consécration solennelle de la cathédrale de St-Paul-Trois-Châteaux par l'évêque Hugues Aimeric, qui mourut le mois suivant.
BOYER, *Gallia christ. noviss.* IV, 155, n° 335.

35899 3 juin 1348.
Hommage prêté (au comte de Valentinois) par noble Bouchat de Revérieu, pour 10 liv. de revenu au mandement de Revérieu, sauf l'hommage qu'il devait au seigneur de Roussillon et Annonay, etc.
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 580.

35900 4 juin 1348.
Patentes de Philippe, roi de France, qui ordonnent au sénéchal de Nîmes et Beaucaire d'exécuter l'arrêt du 31 janv. préc. en faveur d'Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 283a.

35901 Grâne, 4 juin 1348.
Bertrand Corvala fournit à Aymar, comte de Valentinois, la liste des biens qu'il tient de lui en franc fief : quelques cens, son avoir au mas de Fortuneyras, une terre et vigne à las Fengenra, un pré et bois à Barre, une terre à las Blachas, etc. *Act. Grane*, sur la place ; témoins : Guillaume Cornilhanis, Giraud de Folhinis, damoiseaux, Jean Lamberti not. Raym. Umberti, not.
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclxxix.

35902 Grâne, 4 juin 1348.
Pierre Audoardi de Dyanos, au nom de Vincent Charrerie, fournit au comte de Valentinois une liste complémentaire des cens qu'il percevait. *Acta ap. Granam*, sur la place du lieu ; témoins : nobles Guillaume fils de Guill. Cornilhani, Giraud de Felhinis, Jean Lamberti, not. Raym. Umberti not.
Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), IIIIe xxijb.

35903 4 juin 1348.
Hommage prêté à François de Theys par Guillaume et Berton Guers, fils de Mermet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 166b.

35904 Chambéry, 5 juin 1348.
Ordre donné par le conseil de Chambéry au châtelain de la Côte[-St-André] de ne pas inquiéter les Juifs, accusés d'empoisonner les eaux, etc. *Dat. Chamber.*
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 2, Chamberi, n° 28, orig. parch. (*Invent.* 52).

35905 Gap, 5 juin 1348.
Jean Chabrerie, prieur de Durbon, dioc. de Gap, présente à Dragonet, évêque de Gap, les lettres de Clément VI du 10 mai 1343, portant union de l'égl. paroiss. de St-Julien-en-Beauchêne au monastère de Durbon ; le prélat réserve la portion congrue du vicaire perpétuel ; il soldera à l'église de Gap 5 sols de cens par an, le monastère payera les dîmes. Le vicaire sera exempt du dîner annuel dû par les recteurs au monastère. Fait dans l'hospice de St-Martin hors des murs *Vapinci ;* présents : Rostaing Guigonis, chanoine de Trois-Châteaux, Guillaume de Lentino, prêtre bénéficier de Gap, etc. Rostaing Tholsani, not. imp.
GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 689-91, n° 718. — ROMAN, 228a.

35906 Grenoble, 5 juin 1348.
Bernard Vacherii, fils de feu Etienne V-i, de Grenoble, reconnaît avoir reçu d'Humbert Pilati, chan. de Nevers, pour la dot de Pétronille, fille de Jean Pilati, de la Buissière, femme dud. Bernard et nièce d'Humbert, en divers payements 200 flor. d'or petit poids delph., dont quittance. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert : présents (4).
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxvj-ij.

35907 Grenoble, 5 juin 1348.
...Ind. 1... Bernard Vacherii, fils de feu Etienne V-i, citoyen de Grenoble, et sa femme Pétronille, fille de Jean Pilati, de la Buissière, et d'Elisabeth *(Egilabella)*, pour abandon de leurs droits *(frareschia)* sur l'héritage, l'hospice et les biens de Jean. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert Pilati, chan. de Nevers ; présents : ledit Humbert, etc. (4), François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxvij-iij.

35908 Grenoble, 5 juin 1348.
...Ind. 1... Humbert Pilati, chan. de Nevers, reconnaît avoir reçu un bon compte de Bernard Vacherii, fils de feu Etienne V-i, de Grenoble, du contenu de l'acte du 31 oct. 1347, qu'il ordonne de canceller, et l'en quitte. *Facta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents : Jean Pilati et Aymonet fils de feu Giroud Pilati, de la Buissière, etc. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxva, xxxvja.

35909 7 juin 1348.
Assignation par le dauphin Humbert à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, de (Caysel) 700 flor. de revenu : 200 sur les revenus des mandements de Samoens en

Faucigny, 300 sur ceux de Châtillon et 200 sur ceux de Bonneville.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 109ᵃ.

35910 (Avignon), 10 juin 1348.

Echange de bénéfices entre Pierre Ranguisii, chan. de St-Paul de Lyon, et Mathieu Fabri, de Baix (Bays), chan. et capiscol de Vienne ; Pierre résignera l'office de choriste de l'égl. de Vienne, mais conservera l'égl. paroiss. St-Paul de Crossey, dioc. de Lyon. — Exéc. : l'official de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1060.

35911 (Avignon), 11 juin 1348.

Béatrix de Poitiers, dame de Crussol, dioc. de Valence, obtient le transfert de sa fille Lucque du monast. de Clavas, dioc. du Puy, à celui de Soyons, dioc. de Valence. — Exéc. : le doyen et l'official de Valence, Pierre Gaubert, chan. de cette ville.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1061.

35912 11 juin 1348.

Information par Guillaume Garini, procureur delphinal du Viennois, au sujet de quelques terres vacantes dans la châtellenie de Pisançon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1354-5.

35913 Grenoble, 11 juin 1348.

Amandrin Espaerii, citoyen de Grenoble, et sa femme Raynaude vendent à Humbert Pilati, chan. de Nevers, un pré au territoire de Grenoble, en l'île, sous le cens de 12 den. au prieur de St-Laurent de Grenoble, au prix de 36 flor. or poids delph. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison d'Humbert ; présents (7).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlvij-iij.

35914 11 juin 1348.

Testament d'égr. Ponce Clari, doct. ès lois.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 87ᵇ.

35915 Crémieu, 11 (= 12) juin 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, confirme l'acte du 29 oct. 1342. *Act. et dat. ap. Crimiacum*, dioc. de Vienne, lundi.

Arch. du château de St-Vallier.

35916 12 juin 1348.

Testament de Nicolas Constant, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette et coseigneur d'Aubres, par lequel il institue pour héritier le mâle dont Florimond(e) de Bardonnèche, son épouse, sera enceinte, et au cas où il y en ait deux, le premier qui paraîtra ; si c'est une fille, de même ; si ni l'un ni l'autre, il institue son frère Pierre Constant et lui substitue son neveu Reybaut de Remuzat, fils de Ponce de Remuzat, seigneur de Cornillac (Corniane).

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIᵉ IIIIˣˣ xvjᵇ. *Invent. Baronnies*, I, 221ᵇ : 268.

35917 Pisançon, 12 juin 1348.

Ind. 1, *ap. Pisancianum*, où vinrent Guillaume Garini, procureur du Dauphiné de Viennois, sur instances de Guillaume Armandi, Jean Jacquemon et Hugues Arnaudi, frères, et des enfants de Heustachon Guidonis, de Pisançon. Lesdits frères et Guichard, fils de feu Heustachon, et Sebilia, sa veuve, tutrice de ses autres enfants, présentent au procureur des lettres delphinales et une supplique d'examiner l'affaire et d'en référer au dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vienn. III*) xvj.

35918 Grenoble, 12 juin 1348.

...Ind. 1... Guillaume Giroudi, de Ravorée *(Rovoyria)*, mégissier *(escofferius)* habit. Grenoble, reconnaît devoir à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 20 flor. d'or pour cause de prêt, qu'il promet de rendre dans le courant de l'année ; Guillaume Bernardi, de la paroisse de St-Martin-le-Vinoux, se constitue caution envers le créancier *(creditor)*. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents (4). François Bermundi (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xxxix, xljᵃ.

35919 Baix, 13 juin 1348.

Hommage lige et serment de fidélité prêtés au comte (de Valentinois) par Jean Rocelli, bourgeois du Puy *(Annicii)*, pour la 1/2 du château et forteresse de Cayrière *(Cayreria)*, dioc. du Puy, avec son mand., terroir et jurid., en fief rendable, sauf les hommages qu'il devait au seigneur de Montlaur et au vicomte de Polignac *(Podompniaci)*. *Acta ap. Banium* au royaume ; témoins *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccxij. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 581.

35920 13 juin 1348.

Hommage prêté au même par noble Guillaume Rochette, habitant St-Egreve, pour son avoir au mas de Sauzet proche St-Fortunat, au mandement de Durfort, et divers cens aux mandements de Durfort, Chalançon et Gluiras, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 581.

35921 Baix, 13 juin 1348.

Audebert de Talarone *(Tall-e)*, damoiseau, du conseil de noble Guillaume Rocheta, intime à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois que naguère Guil. Rocheta dans le contrat de mariage entre Audebert et noble Marguerite, fille de Raymond de Sanna, lui donna la moitié de ses biens. Il en fait hommage lige personnel et serment de fidélité au comte, qui l'en investit. *Acta ap. Banium* au royaume, en la chapelle N.-D. de la forteresse ; témoins : Raymond Fraussa, doct. en droit, Guillaume Guntardi, jurisc., etc. (5).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cccix-x, Grenoble, *Invent. Vivarais*, 580.

35922 (Avignon), 14 juin 1348.

Le cardinal Guillaume de la Jugie obtient à son parent Guillaume de Margarita, prieur de Montbrison, dioc. de Die, le prieuré de Malevialle, dioc. de Limoges ; il résignera le prieuré de Montbrison.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1065.

35923 (Avignon), 14 juin 1348.

A la demande du même, Rodolphe de Gimel, moine bénédictin de Tulle, succède à G. de Margarita comme prieur de Montbrison, qui dépend de St-Saturnin du Port, dioc. d'Uzès.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1066.

35924 (Avignon), 14 juin 1348.

A la demande de Pierre, abbé de St-Ruf, Dalmace Durand, chan. de ce monast., reçoit le prieuré de Cha-

lançon. dioc. de Die, vacant par la translation de Ponce de la Pécherie au prieuré de St-Pierre de *Cunafayo* au dioc. de Luçon. — Exéc. : l'official de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1067.

35925 14 juin 1348.

Le samedi après la Pentecôte, on reprend le traité de mariage entre le dauphin Humbert et Blanche, sœur du comte de Savoie : il est conclu, puis dissout, le comte ayant déclaré qu'il ne ferait rien si l'on ne rendait le château de Miribel au seigneur de Beaujeu.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 678[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 624).

35926 Valence, 15 juin 1348.

Testament de m[e] Guillaume Jean, notaire.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 88.

35927 19 juin 1348.

Accord entre Sibylle de Baux et son fils Aimar de Poitiers.

DU CHESNE, *Comtes Valentin.*, pr. 59. ANSELME, *Généal. mais. France*, II, 189.

35928 19 juin 1348.

Concorde entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Aymar de Poitiers, seigneur de Chalançon, son oncle. Pierre Alta et Etienne Guocerie, notaires (Clausule concernant Chalançon et Gluiras).

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cxlviij, clxij, clxiij.

35929 19 juin 1348.

Albergement par noble Burnon Blanc, à son nom et de Pierre et Jean, ses frères, à Jean Juglard de la Roche, de la paroisse St-Pierre-d'Allevard, d'une seterée de pré à St-Pierre, lieu dit au Marais, près le ruisseau de Flumet. Pierre Bigot, not.

Invent. titres de M. de Marcieu (ms.).

35930 Grenoble, 20 juin 1348.

Collation par l'évêque, le doyen et les chanoines capitulants de Grenoble, de l'office de portier (*porleriæ*) du cloître.

Invent. archives évêché Grenoble (1499), D. XVIII, 77.

35931 (Avignon), 22 juin 1348.

A la demande de Gaucher Adhémar, seigneur de Montélimar, son neveu Lambert Adhémar, âgé de 16 ans, chan. de St-Ruf, est pourvu du prieuré de *Sarreriis*, dioc. de Gap, dépendant de St-Ruf et vacant par la mort de Garin Fournier. — Exéc. : le prieur de la Chau (*Calma*), dioc. de Gap, et l'official de ce dioc., etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1068.

35932 Quirieu, 23 juin 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, constitue procureurs Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, et Guy comte de Forez pour traiter de mariage ou fiançailles entre lui et demoiselle Jeanne, fille aînée de Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et chambrier de France, du conseil de Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît, Raymond de Salguis, chan. de Paris, Aymar d'Hauteville, Hugues s[r] de Cusant, Bérard de Lavieu, s[r] d'Yseron, Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, François de Revel, Pierre de Lucinge, chevaliers, Barthélemy de Montbrison et Guill. Fornerii, avec pouvoir de fixer sa dot et son douaire, etc. *Acta ap. Quiriacum*, dioc. de Lyon, sur la place devant le château ; témoins : Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, confesseur du dauphin, Jean du Puy et Guichard de Chissé, chevaliers. Jean Nicholeti, de Crémieu, not., Jean Amidon, de Cluses, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), v-j, 43-4 ; viij-x, 46-8.

35933 Quirieu, 23 juin 1348.

...Ind. 1, *pontif. Clement. pp. VI a° 7*. Gaucher Ademarii, chevalier, seigneur de Montélimar (*Montilii*), se reconnaît homme lige d'Humbert, dauphin de Viennois, avant tout autre seigneur, sauf sa fidélité au comte de Valentinois et Diois ; il lui rend hommage de sa personne, debout, ses mains dans celles du prince, avec baiser de bouche, et promet de lui être obéissant et fidèle, suivant les conventions passées entre le dauphin et feu Lambert, frère de Gaucher, qu'ils confirment. Fait dans le château *Quiriaci*, au diocèse de Lyon ; présents : Jean de Grolée, seigneur de Neyrieu, Raynaud Falavelli, Guichard de Chissé, Jean du Puy, Rolland de la Bastide, Roland Bosonis de Porte-Traine, Jacques de Die, chevaliers, Raymond Chaberti, juriscons., Guionet de *Gruleya*, damoiseau, et autres des diocèses de Lyon, Vienne, Genève, Valence et Grenoble, Jean Nicoleti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Homag. J. Nicoleti*), 18[a]. *Invent. Baronnies*, I, 259 ; II, 30, 253[b], 314-5, 667, 1115. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 130-2, n° 54.

35934 23 juin 1348.

Testament d'Oddon, seigneur de Ste-Jalle, qui fait héritier Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 399.

35935 Baix, 23 juin 1348.

Hugues Sabaterii, de Baix, dioc. de Viviers, remontre à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, que feu Jean Raynaudi, de Baix, fit un testament (28 sept. 1348, sic. Jean de Chalhac not.), par lequel il institua héritier universel Pierre Raynaudi, son fils, lui substituant pour les biens de feu Etienne Veteris ou de son fils Guillaume, son oncle Hugues Sabaterii, de Baix. Hugues supplie le comte de l'investir de ces biens, offrant d'en faire hommage suivant les actes des 8 janv. 1339/40 et 6 avril 1322. Hugues fait hommage lige personnel et serment de fidélité. *Acta ap. Banium* au royaume, dans le petit pré de la forteresse ; témoins : nobles Guillaume Cornilhani, bailli, Guillaume s[r] de Montoison, chevaliers, Aymar Bajuli, juge du comte, Armand de Rochemaure, Etienne d'Hautvillars, damoiseaux. Raym. Umberti not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclij-iiij.

35936 Lyon, 24 juin 1348.

...Ind. 1..., en présence de Gaffred, évêque de Carpentras, et Guillaume, élu de Périgueux, nonces du Siège apost. et du pape, Guy comte de Forez, procureur, et Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Jacques

Riverie, commandeur de Navarre, ordre de St-Antoine de Viennois, Guillaume de Varey, prieur de St-Benoît (de Cessieu *(de Seyssieu)*, Raymond de Salgues, chan. de Paris, doct. en décr., Aymar d'Hauteville, doct. en droit, Hugues seigneur de Cousance *(Cusancio)*, Bérard s[r] d'Yseron, Jacques Brunerii, doct. en droit et chevalier, chancelier du Dauphiné, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, François de Revel, Pierre de Lucinge, chevaliers, Barthélemy de Montbrison, doct. en droit, Guillaume Fornerii, lic. en droits, nonces d'Humbert, dauphin de Viennois, d'une part, ledit comte de Forez, Gilles Ancelmi, s[r] de Montaigu *(Montis Acuti)*, Hugues s[r] de Cousance, chevaliers, Raymond de Salgues, Guillaume d'Espinasse *(Spinacia)*, chan. de Lyon, Guillaume de Morons, nonces, et Albert Luppi, chev., procureur de Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et chambrier de France, en suite du traité commencé à Villeneuve près d'Avignon, touchant le mariage dudit dauphin avec Jeanne, fille aînée dudit duc, il a été accordé que ladite demoiselle *(domicella)* viendra à Vienne, le 1[er] août pour les fiançailles et la consommation du mariage ; son père lui constituera en dot 100000 flor. d'or fin de Florence, qui seront payés à Vienne 3 jours avant les fiançailles ; il la pourvoira d'ornements, joyaux et apparats jusqu'à concurrence de 10000 flor. d'or ; le dauphin lui assignera comme douaire *(dotalicium)* 10000 flor. d'or delphinaux de revenu sur les châteaux, mandements et districts de Vizille, la Mure, Corps, Beaumont et autres qu'il s'est réservés dans ses conventions avec le roi de France sur la succession du Dauphiné ; elle en restera maîtresse sa vie durant après la mort du dauphin, mais en perdra la moitié si elle se remarie ou réclame sa dot ; elle tiendra ce douaire en fief et hommage du dauphin, qui y aura les chevauchées, appellations, ressort et supériorité. *Acta ap. Lugdunum*, en la maison du comte ; présents : Jean Alamandi, Humbert de la Balme, Théobald de Chalamont, chanoine de Lyon, Pierre Malini, de Vizille, not. Humbert Pilati, Jean Nicholeti, de Crémieu, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), j-iiij, 39-43 ; viij-xiiij, 46-51. Paris, Arch. Nat. P. 1365[2], cote 1436. *Invent. Généralité*, I, 30[b] : 46, 399. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 285. — Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2[a], 9 : 3[a], I, 10. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 628-31 ; *Hist. de Dauph.* II, 576-7. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 106-7. Guiffrey, 336, 123.

35937 1348, 1349.

Comptes de Laurent de Montfort, châtelain de Bellecombe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 174[b]. — Brizard, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 58.

35938 1348.

Compte d'Aymonet de Sallenove, chevalier, châtelain de Bourg-St-Christophe.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64[b].

35939 1348, 1349.

Comptes de la châtellenie de Cornillon ou mistralie du Trièves par Jacques de Die, chevalier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 132[b]-3.

35940 1348.

Compte de Pierre de Laye, chevalier, (châtelain) de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595[b].

35941 1348.

Compte de Jean de Faucigny, bailli d'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 170.

35942 1348.

Compte d'Amblard de Briord, des cens de la châtellenie de Grenoble : payé, sur ordre du dauphin, la dépense de la dame d'Anthon, passant par Grenoble à son retour d'outre-mer ; de même pour [son mari] Hugues de Genève.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 634 ; *Hist. de Dauph.* II, 580-1.

35943 1348.

Compte de Jean de Ressol, châtelain de Lhuis.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67[b].

35944 1348, 1349.

Comptes de Lantelme Groin, chevalier, châtelain de Mévouillon.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 339 : 480.

35945 1348.

Compte de la châtellenie de Mévouillon : les cartulaires et instruments des Juifs ont été transportés du Buis au château de Montauban.

Prudhomme, dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 157 (à part, 30).

35946 1348.

Compte de Reynier de Peyrins, châtelain de Meximieux.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 68[a].

35947 1348.

Compte d'Hugues Gatarel, damoiseau, châtelain de Montauban.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 526 : 625.

35948 1348.

Compte d'Etienne du Roux, chevalier, châtelain de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 556[a].

34949 1348.

Compte de Jacques du Roux, au nom d'Etienne, son père, chevalier, châtelain de Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 39[b]-40.

35950 1348.

Compte de Bertet Boisson, clerc du dauphin et cellérier de Montluel.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69[a].

35951 1348.

Compte de Gillet de la Balme, châtelain de Montorcier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 517[b].

35952 1348, 1349.

Comptes de François de Parme, châtelain de l'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 393[a].

35953 1348.

Compte de Jean de Faucigny (Foussigny), chevalier, châtelain des Orres.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 227.

35954 1348.

Compte par les syndics de la communauté de Queyras, à qui le dauphin avait donné tous ses revenus fixes dans ledit bien, moyennant 60 livr. gros par an.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 657.

35955 1348.

Compte de Bertrand de la Bâtie, châtelain de St-André-de-Briord.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵃ.

35956 1348.

Compte de Gilet de la Balme, châtelain de St-Bonnet (en Champsaur), qui comprend : les tâches et toutes du Mas Châtelet, des Allemands, St-Julien, Ancelle, Aubessagne ; celles acquises de Lantelme Muizard, des paroisses de Chaillol et St-Laurent, du Buissard ; les fours de St-Julien et Ancelle ; les cens de Roger de Montbrand, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 392ᵇⁱˢ.

35957 1348.

Compte de Hugues Gastarel, damoiseau, châtelain de Ste-Euphémie.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 373ᵇ : 1038.

35958 1348.

Compte de la châtellenie de Serres et de la gabelle de Serres par le juif Astrugone Massipi.

Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 157, 199 (à part, 30, 72).

35959 1348.

Compte de Guy Toscan, châtelain de Vizille : dépense pour la garde de 74 juifs, hommes, femmes et enfants, emprisonnés pendant 70 jours.

Prudhomme, dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 156 (à part, 29).

35960 Quirieu, 25 juin 1348.

Le dauphin Humbert confirme les donations faites à la prieure et au couvent de Salettes, et y ajoute l'étang de Lancin, les forêts de Serveyrin, la *lovarecia* avec le marécage *(lescheria)* contigu, et certains droits à partir du carrefour *(quadrivium)* d'Amblérieu en descendant près de la *lovarecia* vers le Rhône ; avec défense aux officiers delphinaux...

Arch. de l'Isère, B. 2967, 31 ; B. 3255, reg. ; B. 4322 (*Invent.* IV, 184ᵃ). *Invent. Viennois*, I, 182ᵇ ; IV, 120 : 100-1, cf. 107ᵃ ; II, 367ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1820. Prudhomme (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, II, 238ᵃ.

36961 Quirieu, 26 juin 1348.

...Ind. 1 prise à l'année. Humbert, dauphin de Viennois, considérant l'inutilité de fonder des monastères, si les religieuses qui y servent Dieu manquent du nécessaire, du consentement de frère Garin, grand maître de tout l'ordre des Prêcheurs, et de Guillaume de Châteaurenault *(Castro Reginaldi)*, prieur provincial de France, décrète qu'il y aura désormais dans le monastère de religieuses de St-Dominique fondé par lui dans le territoire et mandement de Montfleury, dioc. de Grenoble, 70 religieuses et non plus, la prieure comprise, en sorte que chacune reçoive pour sa nourriture et son vêtement 20 flor. d'or par an ; il y aura 13 frères prêtres, compris le prieur, pour la célébration des offices divins, plus 10 converses pour le service des religieuses et 3 ou 4 convers, dont un peaussier *(pelliparius)* et un cordonnier *(sutorius)* pour les pelisses *(pellizonæ)* et les souliers *(sotulares)* des religieuses. Sᵉ Catherine sera particulièrement honorée dans le monastère ; on en fera commémoraison tous les jours à vêpres et à matines ; chaque jour on célébrera une messe basse en son honneur et chaque semaine une chantée. Le jour de sa fête on servira à 100 pauvres du pain, du vin, des fèves et du fromage, ou de la viande salée, suivant le temps ; on leur donnera les anciens vêtements des religieuses. Chaque année, vers la Toussaint, on procurera aux religieuses, chapelains et convers du monast. une tunique et un scapulaire de serge neufs, deux paires de bas *(peduliæ)* et de chausses *(caligæ)*, et une paire de souliers *(sotulares)* au commencement de chaque trimestre ; tous les trois ans des pelisses *(pelliceæ et pelliceoli)* ; tous les deux des manteaux aux religieuses de bon drap de Lyon, des chapes *(capæ)* aux prêtres, vers la Toussaint des voiles *(capitegia)* aux moniales. Il est entendu que les anciens vêtements seront tous donnés aux pauvres de J.-C. En outre de ses donations précédentes, le dauphin fait cession à Guillaume de Paray, prieur du monastère, du mandement et territoire de Montfleury avec ses cens et revenus, réservés les cavalcades, hommages et fiefs. La 1ʳᵉ connaissance des délits appartiendra au monastère, la 2ᵉ et dernière au dauphin ; au changement de seigneur et de vassal le prieur devra hommage lige et serment de fidélité. Investiture par tradition d'un anneau d'or et concession des présentes lettres. Ordre aux tenanciers non nobles de reconnaître au prieur au nom de la prieure. Le dauphin s'engage en outre à acquérir pour le monastère la grange de Guigues de Morges, chevalier, située au-dessous de Montfleury, et celle de Guillaume Bigoti, au même lieu. Au cas où ces divers dons ne fourniraient pas 20 flor. par religieuse et prêtre, outre les 400 que le monastère doit au couvent des Prêcheurs de Grenoble, le dauphin procurera le surplus. — Le prieur Guillaume de Paray se reconnaît au nom de la prieure et du couvent homme lige du dauphin ; il lui rend hommage, ses mains dans les siennes, avec baiser de bouche, et jure fidélité sur les sᵗᵉ Evangiles. Le monastère est tenu de fournir à la Toussaint 400 flor. au couvent des Prêcheurs de Grenoble, où il doit y avoir 40 frères prêtres, dont 24 avec le lecteur étudient la théologie, plus 10 clercs ; au cas où ces chiffres ne seraient pas atteints par absence ou mort, et que le maître de l'ordre et le provincial ne les compléteraient pas, il y aura diminution de 10 flor. par frère ; l'année suivante la rente sera supprimée. Fait *ap. Quiriacum*, dans le château du lieu ; présents : Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo, Guigues Toscani, chevaliers, citoyens de Grenoble, Guill. *Foriensi*, lic. en droits, Pierre de Charbillia, vicaire de Salettes, Pierre Anselmi, de Neyrieu, clerc du dioc. de Lyon, not. imp. — Le dauphin enjoint à François de Parme, chev., prof. en droits, sʳ d'Asprémont et chancelier du Dauphiné, homme de grande circonspection, en présence de Jean Revolli, évêque d'Orange, Jean Moteti, prieur de St-Robert, et Hugues de Lemps, prieur de St-Donat, d'apposer le grand sceau

à cet instrument. Grands sceaux d'Humbert, de Garin, de Guillaume, du monast. de Montfleury et du couvent des Dominicains de Grenoble.

Arch. comm. Grenoble. CC. 1303 (*Invent.* II, 396ᵃ). ALLARD (Guy), Doc. mss. XIV, 159, minute. — VALBONNAYS. *Mém. hist. Dauph.* 631-4; *Hist. de Dauph.* II, 578-80. = PRUDHOMME, *Hist. Gren.* 192.

35962 Aspres-sur-Buëch, 26 juin 1348.

Testament de Ponce Torcasii, d'Aspres : il veut être enseveli dans le cimetière de St-Hippolyte d'Aspres ; il laisse mille messes pour le repos de son âme. Legs à toutes les aumônes communes d'Aspres, aux 2 chapelains-curés, aux hôpitaux de St-Antoine et de N.-D. du Puy, à la confrérie du St-Esprit d'Aspres, une *gerla* à vin, au cierge de St-Jean-d'Aspres, une *essa* aux moines et chapelains d'Aspres, pour un anniversaire *(remenbransa)*, à Béatrix, fille de Géraud Torcasii... Ordre de solder aux pauvres la *nugalis* léguée par feu son père PierreT-i ; il en lègue une autre, à payer sur les fruits pendants. Il fait héritiers du reste les moines de Durbon, sous condition de prières ; on lui fera un monument au cimetière de St-Hippolyte. *Act. Asperis*, en la maison du testateur ; témoins (9). Jacques Ruschoni, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 691-3, n° 719. — ROM. 228ᵃ.

35963 (Avignon), 27 juin 1348.

A la demande de Pierre, abbé de St-Antoine, Pierre Juchon est chargé de l'égl. paroiss. de Cheyssieu, dioc. de Vienne (40 l. T.), vacante par la mort en cour de Rome de Jean de Champ ; on le dispense de l'irrégularité encourue par l'illégitimité de sa naissance. Il est en procès au sujet de l'égl. paroiss. de St-Barnard de Romans avec Michel Chays et Constant Brusa ou Brasa. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, le prieur de St-Donat, [dioc.] de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1069.

35964 Crémieu, 27 juin 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, ratifie le traité de son mariage avec Jeanne de Bourbon (24 préc.), sauf les modifications suivantes, approuvées par Albert Luppi : les 100000 flor. pour la dot sont reportés à Tournon, à la fête de la nativité de la sᵉ Vierge Marie ; on se taira sur le chiffre de 10000 flor. pour joyaux, etc. : le duc devra donner à la jeune princesse des ornements sortables à son rang et à celui de son futur époux ; le château de Montfleury, bien que réservé au dauphin, sera exclu des terres assignées pour le douaire. Au cas où il y aurait consanguinité ou affinité entre les conjoints, on demandera dispense au pape. Le duc amènera ses deux autres filles, Blanche et Marie, le jour des fiançailles. Ind. 1. *Acta ap. Crimiacum*, en la maison des frères Augustins ; présents : Jean de Grolée, sʳ de Neyrieu, Guichard de Chissé, Aymar Doucherii, Jacques de Die, Guigues Toscani, chevaliers, Gerio d'Imola, doct. en droit, Pierre Petri et Pierre Durandi, jurisconsultes.

Arch. de l'Isère, B. 2617, 46-54 ; viij-xvi, 58. *Invent. Généralité*, I, 30ᵇ : 46. — *VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 630. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2501.

35965 (Avignon), 28 juin 1348.

Le pape autorise Jean, évêque de Grenoble, à fonder sur sa fortune personnelle deux chapelles, sauf les droits des églises paroiss.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1071.

35966 (Avignon), 28 juin 1348.

Indulgence à l'article de la mort en faveur de Guillaume Aymar, chan. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1070.

35967 30 juin 1348.

Le dauphin Humbert déclare que la concession temporaire faite à Aymard d'Hauteville (16 déc. 1345) sera à perpétuité.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 318.

35968 Crémieu, 30 juin 1348.

Le dauphin Humbert déclare perpétuelle sa concession du 18 déc. préc. à Peyronnet de Montjapet. Fait *...ap. Crimiacum*, dioc. de Vienne, lundi...

Arch. de l'Isère, B. 2980, 879. *Invent. Viennois*, II, 430ᵃ : IV, 222ᵃ.

35969 Crémieu, 1ᵉʳ juillet 1348.

Hommage lige de corps prêté (au dauphin Humbert) par Guy Ferlay, chevalier, pour cens et services au château, mandem., territ. et district de Miribel, dioc. de Lyon. Investiture. Ind. 1... *Acta ap. Crimiacum*, en la maison du couvent des Augustins ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Jacques Brunerii, doct. en droit et chev., chancelier du Dauphiné, Aymar d'Hauteville, doct. en droit, François de Revel, Jean du Puy, Jacques de Die, Guigues Toscani, chevaliers, Pierre Petri, juge de la terre de la Tour, Guill. Fornerii, lic. en droits, et Pierre Durandi, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xvij, 20. *Invent. Prov. étrang.* 44ᵃ.

35970 1ᵉʳ juillet 1348.

Sentence contre Pierre Combe, de la Roche *(de Ruppe)*, *faisligatus* dans le château de l'Argentière et son territoire. Giraud Maleti not.

GUILLAUME, *Invent. de l'Argentière*, n° 128.

35971 2 juillet 1348.

Testament de Jeannette (Jean) de Fago, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 28ᵇ, 156.

35972 4 juillet 1348.

Le dauphin fait saisir tous les Juifs de la terre de la Tour, et donne leurs héritages à divers.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679ᵃ ; *Hist. de Dauph.* II, 625ᵃ). — PRUDHOMME (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 155 (à part, 28).

35973 Embrun, 4 juillet 1348.

Note des terres appartenant à la chapelle de St-Antoine dans la cathédrale d'Embrun. Arnoux Claude, not., par ordre de Pierre Raynaud, bachelier ès-lois, juge commun de la cour. Fait en la maison de Brunet Adobayre *(Adhobatoris)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* II, 160ᵃ).

35974 4 juillet 1348.

Testament de Brunet Adobayre *(Adobatoris)*. Il veut être enseveli au cimetière de Notre-Dame d'Embrun, au tombeau de son père Barthélemy *A-s* ; il lègue 25 flor. d'or pour les frais de sa sépulture, pour 100 messes dans l'église des frères Mineurs, 50 dans

celle de St-Pierre et autant à Notre-Dame. Il fonde 4 messes par semaine à l'autel de St-Antoine de l'église St-Pierre. Il lègue 1 livre d'huile à chaque luminaire de la ville et à celui de St-Etienne de *Alberea* de Châteauroux. Dons à l'hôpital de St-Antoine de Viennois et à ceux du St-Esprit et de St-Marcellin d'Embrun. Sa femme Catherine administrera ses biens. Son fils unique Poncet sera son héritier universel. Si la famille des *Adobalores* vient à s'éteindre, ses biens iront à celle de sa femme, les Abrival *(Abreviatores)*. S'il meurt sans enfants, il substitue ses frères Jacques, Guillaume et Thomas.

Arch. des Htes-Alpes, G. 188, pap. (*Invent.* II, 120).

35975 (Avignon), 5 juillet 1348.

Aynard de Durchia (Dorches?) reçoit le prieuré de Porte, o. s[t] B., dioc. de Grenoble, dépendant du monast. de St-André de Vienne, vacant par la mort de Jarenton de Florence (réservé 21 mai 1346) et par celle d'Aymon de Florence, non possessionné.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1074.

35976 5 juillet 1348.

Brunet Adobayre lègue 1 flor. à Raymond Abrivat *(Abreviati)*, prêtre de N.-D. d'Embrun, au gardien des frères Mineurs et au chapelain de St-Pierre.

Arch. des Htes-Alpes, G. 188. pap. (*Invent.* II, 120[b]).

35977 5 juillet 1348.

Testament de Poncie, femme de Giraud de Félines.

Arch. de la Drôme, fonds de Félines, 142.

35978 6 juillet 1348.

Testament de Barthélemy Raynund, couturier, par lequel il institue Barthomière sa femme son héritière et lègue à l'aumône de la charité de Montélimar une pension d'un setier de blé sur un pré sis au dit mandement, au plan de la Villeneuve. Par devant Pierrot notaire.

Inv. des arch. de l'hôp. de Montélimar (Arch. de la Drôme, 29 H 15, l. 1., n° 6).

35979 6 juillet 1348.

Quittance par le procureur des Carmes de Beauvoir au receveur de la gabelle de St-Nazaire-en-Royans, de 60 liv. de pension que son couvent prenait sur lad. gabelle par concession du dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 511.

35980 Bastide des Arnauds, 6 juillet 1348.

...En la bastide des héritiers de feu Arnaud Guelini, chevalier. Extrait du testament de Jocerande, veuve dudit Arnaud, qui lègue pour son anniversaire 10 flor. d'or au monastère des religieuses de Vernaison pour en acheter 10 sols de cens. Elle institue pour héritiers à parts égales sa fille Mariette et Chabert Archinjaudi, fils de feu Chabert A-i et de feue Agathe, sa fille. Témoins : Guillaume Archinjaudi, prieur de Vassieux *(Vacivo)*, Odobert de Malleval, commandeur de Constance, Guillaume de Malleval, chevalier, etc. Guigues Deymerii, d'Auberive-en-Royans, dioc. de Grenoble, not. imp. Expédié par Antoine Gravenchi, de St-Just-en-Royans, par commission de Guillaume Garini, suppléant du juge du Viennois et Valentinois.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 32 lig.

35981 8 juillet 1348.

Lettre du dauphin Humbert au juge du Graisivaudan.

Inséré dans l'acte du 12 suivant.

35982 10 juillet 1348.

Obit de Dragonet de Montauban, évêque de Gap.

Roman (J.), dans *Bull. soc. étud. Htes-Alpes*, XXIII, 42. — Le chan. Guillaume (*Invent.* IV, xij) et le chan. Albanès (*Gallia noviss.*, I, 498) placent plus exactement cette mort au commencement de 1349. Voir au 12 mars 1349.

35983 10 juillet 1348.

Gension de Divajeu, fils de Mathieu de Divajeu, chevalier, épouse Marodonne, fille de Pierre d'Eurre, chevalier, coseigneur d'Eurre.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 381.

35984 12 juillet 1348.

Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier, juge mage du Graisivaudan *(Graysivodani)*.

35985 12 juillet 1348.

Compte de Guillaume de Compeis, châtelain de Châtillon[-sur-Cluses].

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[a].

35986 13 juillet 1348.

Compte de Pierre de Bugé, châtelain d'Hermance.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[a].

35987 13 juillet 1348.

Compte de Mermet Meneyraud, châtelain de Samoëns (Samoing).

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[a].

35988 (Avignon), 15 juillet 1348.

Pierre de Serrescuderie, frère de Pasteur [arch]evêque d'Embrun, chan. de Viviers, etc., reçoit le canonicat et prébende vacants en l'égl. d'Embrun par la mort de Pasteur de Ranco (réservé le 1[er] mai). — Exéc. : l'official d'Embrun, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1079.

35989 (Avignon), 15 juillet 1348.

A la demande de l'archevêque et du doyen de Lyon, Humbert d'Ars, recteur de l'hôtel-Dieu de l'égl. de Châtillon, dioc. de Die, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Lyon. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1080.

35990 (Avignon), 15 juillet 1348.

A la demande d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, Pierre Masaulanhi, de Privas, chan. de Viviers, est pourvu de l'égl. paroiss. de St-Sauveur de Joyeuse, dioc. de V-s...

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1078.

35991 16 juillet 1348.

Sibut, fils de Lancelin Vigier *(Veyer)*, de la Frette *(Freyte)*, reçoit du dauphin Humbert l'investiture de la terre de Sillans *(Sillard)*, qui lui avait été donnée par Jean de St-Geoirs, son beau-frère, à la charge de prendre son nom et ses armes ; il était auparavant homme du comte de Savoie ; le dauphin le reçoit comme homme lige. Présents : Amblard seigneur de Beaumont, Pierre de Coyer, chevalier, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xxxiij. Moulinet, *Reg. généal.* I. III, 188 ; IV, 850.

35992 Jarjayes, 16 juillet 1348.

Testament de Raymond Ozaseche *(Osasica)*, coseigneur de Jarjayes, dioc. de Gap, et de la vallée d'Avançon, dioc. d'Embrun : il demande à être enseveli dans l'église de St-Pierre-de-Jarjayes ou chez les Dominicains de la Baume[*-lès-Sisteron*] ; legs à la chartreuse de Bertaud, à la chapelle de St-Antoine, aux frères Mineurs de Gap, à ceux de Sisteron, aux Dominicains de la Baume, au couvent de Ste-Claire de Sisteron, aux religieuses de Sourribes, à celles de Nossage, dépendant de Sourribes, à la chapelle de St-Thomas-de-Jarjayes, aux 2 religieuses chartreuses filles de Jean de Montorcier, aux pauvres ; il institue pour héritier son fils Joffrey Ozaseche ; témoins. Fait dans l'église de St-Thomas.

Arch. de l'Isère, B. 3007. *Invent. Gapençais*, 418. = ROMAN, 228.

35993 20 juillet 1348-3 février 1349.

Prison tenue par maître Girard, déféré pour avoir volé un enfant chrétien et l'avoir livré aux Juifs, et pour d'autres crimes énormes : par sentence du juge il est coupé en deux, et les parties suspendues aux fourches.

VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 657 ; *Hist. Dauph.* II, 585.

35994 Vizille, 21 juillet 1348.

Etienne de Roux *(Ruffo)*, chevalier et docteur en droit, conseiller delphinal, juge mage du Graisivaudan, atteste s'être rendu, avec Raimond Falavelli, juriscons. et conseiller delphinal, et Jean Mainardi, de l'Argentière, notaire, sur ordre écrit du dauphin de Viennois, à Vizille, pour faire une enquête contre des juifs et juives emprisonnés dans le château pour avoir jeté du poison et des poudres vénéneuses dans les eaux, puits et aliments à l'usage des chrétiens et en faire justice. Ils y ont vaqué ce présent mois durant 10 jours continus et ont reçu 37 liv. 17 sols 2 den. obole de Pierre Macelli, vice-châtelain de Vizille pour le châtelain Guigues Toscani, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 4345, orig. parch. (*Invent.* IV, 193ᵃ). VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 634 ; *Hist. de Dauph.* II, 581ᵃ, n° 265. PRUDHOMME (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 216-7 (à part, 89-90).

35995 Paris, 22 juillet 1348.

Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et chambrier de France, ratifie le traité de mariage de sa fille Jeanne avec Humbert, dauphin de Viennois, du 24 juin préc. et l'approbation du dauphin du 27 suiv. *Acta Parisius*, dans la maison du duc, proche l'église de St-Germain l'Auxerrois *(de Auczurroys)* ; présents : Rodulphe Flamenchi, sʳ de Cagny, Pierre sʳ de Flavi et Nicoud de Glaude, chevaliers, Remy Bartholomei, de l'ordre des Augustins, Jean Grivelli, son trésorier, Péronet d'Arras, son clerc, et François Clementis, de Morestel, dit Grollier.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), XIX-XXVJ, 58-65. *Invent. Généralité*, 46. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 630.

35996 Paris, 22 juillet 1348.

Lettre de Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, à sa fille Jeanne de Bourbon : il a traité de son mariage avec Humbert, dauphin de Viennois, et l'acte en a été rédigé (24 juin). Il lui demande et lui donne pouvoir d'y consentir... Grand sceau... Jour de la Madeleine...

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), XXVJˣ, 65ᵛ. *Invent. Généralité*, I, 30ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 291. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 635 ; *Hist. de Dauph.* II, 581, 266. = GUIFFREY, 336, 124.

35997 (Avignon), 23 juillet 1348.

Aymar, comte de Valentinois et Diois, obtient pour son fidèle Dalmace de la Gorce, chan. de Viviers, la sacristie de cette égl.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1081.

35998 (Avignon), 24 juillet 1348.

Aymar, comte de Valentinois et Diois, obtient pour son chapelain Jean de Mercurol confirmation de la collation de l'égl. paroiss. de St-Martin-l'Inférieur, dioc. de Viviers.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1082.

35999 25 juillet 1348.

Concession de la forêt de Serverin aux religieuses de Salettes par le dauphin Humbert.

Mentionnée en arrêt du Parlement, 9 janv. 1476. — *Invent. Viennois*, I, 96ᵃ.

36000 Paris, 28 juillet 1348.

Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, fait savoir qu'à raison de la grande mortalité qui sévit en Lyonnais et en Viennois, il y aurait grand péril à conduire sa fille Jeanne de Bourbon au dauphin de Viennois pour les épousailles fixées à la nativité de la sᵉ Vierge (8 sept.). Il charge ses procureurs, Denis Larchier, et Jacques des Perruches, d'aller lui demander une prolongation et d'en obtenir acte, sans rien changer aux conditions du mariage. Sceau, H. Mengin.

Inséré dans l'acte du 11 août suiv. — Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), XXVIJˣ, 66ᵃ. *Invent. Généralité*, 399. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 635 ; *Hist. de Dauph.* II, 581-2, n° 267.

36001 30 juillet 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, fait don à noble Andrevon Trabuc, de Visan (Avizan), de maisons, verger, vignes, etc., jadis à Leonet de Herus, juif *(justif)*, de Nyons, au bourg neuf et mandement dud. Nyons, sous réserve de la directe utile et condition qu'en cas de décès dud. Trabuc sans enfants légitimes, ces biens appartiendraient à son frère Berthon Trabuc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 145 : 777.

36002 30 juillet 1348.

Reconnaissance au prieur de St-Robert par Eynard de Roussillon, seigneur de Tullins, pour divers fonds et héritages.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 57.

36003 Montbonnot, août 1348.

Frère Conoud, de l'ordre des Prêcheurs, et Guillaume de Paray *(Peyredo)*, prieur de Montfleury, se rendent au château de Montbonnot, où le châtelain Etienne de Roux leur fait remise des biens meubles confisqués sur les juifs du mandement de Montfleury, que le dauphin leur avait attribués ; ils en passent décharge et les font transporter à la maison du prieur.

Arch. de l'Isère, B. 4345, en 7 avril suiv. (*Invent.* IV, 193). PRUDHOMME (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 157-8 (à part 30-1) ; *Rev. d'études Juives* (1884), IX, 244.

36004 (Août), 1348.

Compte d'(Amblard) de Briord, (bailli de Graisivaudan), pour la châtellenie d'Avalon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 115b-6.

36005 (Avignon), 3 août 1348.

L'[arch]evêque d'Embrun est chargé de la collation de l'archiprêtre de Viviers.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1086.

36006 (Avignon), 3 août 1348.

Durand Celas, chan. de St-Paul-Trois-Châteaux, est chargé de la collation de l'égl. paroiss. de Gurgitepetra, dioc. de Viviers, à la demande de Guillaume Roger, vicomte de Beaufort.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1083.

36007 Belleperche, 3 août 1348.

...Vers heure de vêpres, *ap. Bellam Perticam*, dans le château, Jeanne, fille aînée du duc de Bourbonnais, acquiesce à la volonté de son père et donne consentement à son mariage avec Humbert, dauphin de Viennois, en présence de Guy de Bourbon, seigneur de la Ferté-Chodron *(Chauderonis)*, Albert Luppi, Jean bâtard de Bourbon et Guillaume de Vernet, Jean de Varennes, Guill. de Rosiers, Nicoud de Glaude et Jacques de Perruches, chevaliers, 3 prêtres, 2 Augustins, 2 Mineurs et 3 damoiseaux.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxvj, 65; Paris, Arch. Nat., K. 1157. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 630. = Guiffrey, 336, 125.

36008 3 août 1348.

Fondation d'une messe quotidienne pour Guillaume de Moirans *(Morrenco)*, fondée par lui moyennant la cense annuelle de 20 setiers froment, sur une vigne en Villeneuve.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 237, n° 167.

36009 Avignon, 5 août 1348.

Bulle de Clément VI adressée à Pierre Cavaleri et Ponce Jocacii, hebdomadiers de l'église de Trois-Châteaux, et à Artaud de Bursa, clerc de la même, au sujet de la dépouille de l'évêque Hugues. *Cum...*

Albanès, *Gallia christ. noviss.*, IV, 155, n° 336.

36010 La Balme, 5 août 1348.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par noble Pierre de Villeurbane, dit Paon (Paons), pour ce qu'il possédait aux terroirs et mandement de Miribel et Villeurbane, avec promesse de dénombrer. Fait *ap. Balmam...*

Arch. de l'Isère, B. 2623 (*Romag. J. Nicoleti*), 19. *Invent. prov. étrang.* 44a; *Viennois*, III, 208-9.

36011 5 août 1348.

Testament de Margarone, veuve de Guillaume de St-Paul, du Bourg-lès-Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 136.

36012 La Balme, 6 août 1348.

Lettres du dauphin Humbert, confirmant à Perrin Recuperatoris, son serviteur, l'office de notaire et écrivain dans la cour du Briançonnais, sa vie durant. Fait *Balme*, dioc. de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III[e] xxvij. = Rom. 228a.

36013 6 août 1348.

Anniversaire des frères Pons et Aymon Amblards, fondé en l'église de St-Antoine moyennant la pension de 20 sols assignés sur une directe de 6 setiers froment à St-A.

Invent. fondations ordre St-Antoine, 232-3, n° 143.

36014 6 août 1348.

Reconnaissance passée par Guigues de Charmeta au chapitre (de Vienne) d'une pension de 1318 sur une maison. M[e] Christin, not. X. 6.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 172*, 436b.

36015 7 août 1348.

Testament de Jeannette Ferraterye, femme d'Etienne Ferratery.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 88.

36016 7 août 1348.

Testament d'Etienne Rocelli, de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 101a.

36017 La Balme, 8 août 1348.

Lettres du dauphin donnant à Jacques Henrici, d'Embrun, qui l'accompagna à la croisade, la charge de greffier et écrivain des enquêtes et procès civils dans la cour de Gapençais. Fait *Balme*.

Arch. de l'Isère, B. 3006, II[e] xliii. = Roman, 228a.

36018 La Balme, 9 août 1348.

Clément VI en conférant à Humbert Pilati, chan. de Nevers, un canonicat en l'église d'Embrun lui attribua la première prébende vacante, nonobstant toute opposition. Or il vient d'apprendre la mort du chanoine Guillaume de la Fare et supplie les exécuteurs apostoliques de lui faire attribuer sa prébende. *Acta ap. Balmam*, dioc. de Lyon, en la maison du clerc Jean Perroti; présents : Armand du Bourg, chev., etc. (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlij-iij.

36019 Quirieu, 11 août 1348.

...Ind. 1... *pontif. Clement. pp. VI a° 7.* Denis Larchier et Jacques des Perruches, chevaliers, procureurs de Pierre duc de Bourbonnais, présentent à Humbert, dauphin de Viennois, les lettres de leur maître du 28 juil. préc. Ils insistent sur le grand péril qu'il y aurait en ce moment, à raison de la mortalité qui sévit et des chaleurs de l'été, à faire voyager la princesse Jeanne et les dames de sa suite pour accomplir le mariage à la date du 8 sept. Le dauphin accède à leurs raisons et on fixe, d'un commun accord, le mariage à la Toussaint, dernier délai; le payement des 100000 flor. de dot aura lieu, comme il était convenu, 3 jours avant et sera précédé de la production des garants du prince. *Acta ap. Quiriacum*, dans le verger de Guillaume Bastardi, dit de Pasques, Militis, au bourg inférieur; présents : Amédée de Roussillon, coseigneur du Bouchage, Amblard de Briord, s[r] de la Serrà *(Serrata)*, Pierre de Lhuis *(Loyes)*, bailli de la terre de la Tour, Nicoud de Glaude, chevaliers, Humbert Botonerii, chev. en l'égl. de Lyon, Remi Bartholomei et Philippe de Florence, son *socius*, de l'ordre des Augustins, et Bosonet Bernardi, not. Humbert Pilati, de la Buissière (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxvij-iij, 66-7. *Invent. Généralité*, 46. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 292. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 635-6; *Hist. de Dauph.* II, 581-2, 267. = Guiffrey, 336, 126.

36020 12 août 1348.

Le dauphin Humbert II vidime l'acte de Guy et Albert de La Tour en faveur de Portes.

*Guigue, *Cart. Lyonnais*, I, 361.

36021 St-Siméon, 12 août 1348.

...Ind. 1... *ap. S. Simeonem*, en la maison de Jean de Soyssone, prêtre, Lantelme Tallibuet, chevalier, considérant qu'en ce temps de peste, personne n'est sûr d'échapper à la contagion, de trouver un notaire pour faire acte de dernière volonté et un prêtre pour se confesser et recevoir les derniers sacrements, élit sépulture dans l'église de St-Siméon, devant l'autel de la chapelle érigée par lui : il veut 120 ou 100 prêtres à ses funérailles, et 40 à son trentain ; il désire que sa donation à cette chapelle soit exécutée par sa femme Virginie de Comerii ou C-rci. Legs à la confrérie du St-Esprit de St-Siméon, à celle de Brezins *(Berzino)*, aux religieuses de Parménie *(Permenny)*. Il institue pour héritier son neveu Antelmon, fils de son frère Hugonon Tallibuet. Témoins : Jean et Pierre de Suyssone, frères... et Bernard Nicolay, curé de St-Siméon. Jean de Meyzieux *(Maysiaco)*, not. imp.

Vidimus du 27 avril 1349.

36022 13 août 1348.

Testament de Peyronet Rannuti, dit Griffon, de Poncin.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156[b].

36023 Avignon, 14 août 1348.

Clément VI nomme à l'évêché de Trois-Châteaux, vacant par la mort de l'évêque Hugues, Guillaume [Guitard], abbé du monastère de St-Taurin, dioc. d'Evreux, ordre de St-Benoît. — *Divina disponente.*

Albanès, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, VI, 26-7 (à part, 14-5[a]). *Gallia christ. noviss.* IV, 157-9, n° 340.

36024 (Avignon), 15 août 1348.

Guillaume Duriane, moine de la Chaise-Dieu, obtient pour son frère Géraud, sacristain de St-Chaffre (St-Théoffrède), le prieuré de Barraux, dioc. de Grenoble, dépendant de ce monast. et vacant par la mort de Jean Duriane (réservé le 7 mai 1343).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1088.

36025 17 août 1348.

Dans une émeute populaire, tous les juifs de St-Sorlin *(S. Saturnini)* sont égorgés, le dauphin se trouvant à la Balme.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 679[a] ; *Hist. de Dauph.* II, 625[a]). — Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 156 (à part, 29).

36026 Villeneuve-de-Roybon, 17 août 1348.

François de Cagnio, jurisconsulte, seigneur de Montléans *(Montisleonis)*, juge mage delphinal en Viennois et Valentinois, charge Lambert Busardi, notaire, de rédiger en forme les actes des papiers et protocoles du notaire Raynaud Rosseti, mandant aux châtelains de Chevrières *(Capriliarum)* et de St-Marcellin de les lui remettre. *Dat. in Villa Nova Roybonis*, en assises publiques, sceau de la cour.

Arch. de l'Isère, B. 3008 (*Plures Copie*), IIII[e] j[x], 354[b].

36027 22 août 1348.

Le dauphin Humbert confirme et reproduit la donation de Marie d'Auvergne, femme d'Albert de la Tour, à la chartreuse de Portes, de 1229.

Arch. de l'Ain, origin. parch. — Guigue, *Cart. Lyonnais*, I, 329.

36028 Vienne, 23 août 1348.

Godefroi, évêque de Carpentras, et Guillaume, évêque élu de Périgueux, prorogent d'une année la trêve qu'ils avaient ménagée entre Edouard, sire de Beaujeu, et le dauphin de Viennois, laquelle devait expirer au jour de la Toussaint.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2505.

36029 (Après 23 août 1348).

Hugues de Genève, seigneur d'Anthon et de Varey, Bérard de Lavieu *(de Laviaco)*, seigneur d'Yzeron, Guichard, seigneur de Grolée, Aynard Ferrant, Armand de St-Trivier, seigneur de Beauregard, et ses frères, déclarent adhérer à la prorogation de trêve prononcée par les évêques de Carpentras et de Périgueux, entre Edouard, sire de Beaujeu, et le dauphin de Viennois, dont lesdits seigneurs soutenaient le parti.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2506.

36030 24 août 1348.

Echange de rentes sur des fonds à Tullins au Grand Mur entre le prieur de Tullins et Jacquemont Robert.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 98[a], n° 742.

36031 26 août 1348.

Confirmation par le dauphin Humbert du traité intervenu entre les religieux de la grande Chartreuse, Béatrix de Viennois, dame d'Arlay et de Cornillon, et les habitants de Proveysieux, au mandement de Cornillon, du 16 août 1304.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 122-3.

36032 26 août 1348.

Testament d'Aguettone, épouse de Thomas Albi, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 10[b].

36033 28 août 1348.

Le dauphin Humbert donne permission à tous les Chartreux de ses terres de faire eux-mêmes justice des injures (injustices ?) qui leur seraient faites dans l'étendue de leurs courrières et maisons, et punir les criminels par châtiments publics et particuliers, nonobstant toutes appellations et empêchements, sauf la peine de mort et de mutilation.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 121-2.

36034 (Avignon), 30 août 1348.

A la demande de Pierre, abbé de St-Ruf, Raymond d'Esparron reçoit le prieuré de St-Etienne de Lus-la-Croix-Haute, dioc. de Die, dépendant de St-Ruf et vacant par la mort de Jacques de Crest (réservé le 1[er] janv.).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1089.

36035 (Avignon), 31 août 1348.

Collation à Géraud de Boulogne, chan. de St-Thiers de Saou, dioc. de Die, du prieuré de St-Paul des Combes, dioc. de Die, dépendant de ce monast. et vacant

par la mort d'Etienne Patratii. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et province de Vienne*, n° 1091.

36036 31 août 1348.

Testament de Jean Albert (de Valence).

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 88.

36037 (Avignon), 1er septembre 1348.

Le cardinal Bernard (de la Tour) obtient pour son camérier Jean Garandelli, bachel. en décrets et licenc. ès-lois, le canonicat et le prieuré de la collég. sécul. de St-Pierre-du-Bourg, dioc. de Valence, vacants par la mort en cours de Rome de Pierre Martin, commensal dud. cardinal...

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1092.

36038 3 septembre 1348.

Le dauphin Humbert donne permission au couvent de la grande Chartreuse d'établir un bannier homme lige du dauphin, dans la grande maison et à Montbonnot, pour la conservation de leurs droits.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 122b.

36039 3 septembre 1348.

Lettre du dauphin Humbert, pour faire jouir les religieuses de Salettes, ordre des Chartreux, des tailles du Monêtier-de-Briançon, et des services de ce lieu et de la paroisse de St-Chaffrey (et de revenus à Arvieux [*Arveleo*] et Oulx).

Invent. Viennois, I, 96a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1821.

36040 3 septembre 1348.

Testament de Clémence, femme de Guillaume du Pont, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156.

36041 Grenoble, 5 septembre 1348.

..Ind. 1... Jean Dalbonis, du mandement de la Buissière, reconnaît avoir reçu tant d'Humbert Pilati, chan. de Nevers, que de feu son frère Guillaume intégrale restitution des sommes d'or et d'argent et autres choses reçues de lui par Guillaume en garde. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents : me Michel de Morêtel, jurisc., etc. (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlij.

36042 6 septembre 1348.

Testament de Bonete, épouse de Jean du Pont.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156.

36043 7 septembre 1348.

Donation par le prieur de Tullins à son frère, de la rectorie de la maladrerie de Gresse vacante.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 168*, 98a, n° 760.

36044 8 septembre 1348.

Testament d'Andrevon Retonsor, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 157.

36045 Avignon, 9 septembre 1348.

Clément VI nomme à la prévôté de Trois-Châteaux, vacante par la mort de Bernard de Cases et dont il s'était réservé la collation le 26 août 1344, le chanoine Géraud Guitardi, nonobstant le doyenné de Villemaur, au dioc. de Troyes, et la paroisse de St-Silvain, au dioc. de Tulle.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* IV, 680-1, n° 1402.

36046 Avignon, 9 septembre 1348.

A la demande du cardinal Pierre [Després], évêque de Palestrina, Ratier de Balagnier obtient le prieuré conventuel de St-Maurice de Die, vacant par la mort de Raymond de Muret, parent et chapelain dud. cardinal, enlevé par la peste (réservé le 20 avr.) ; le bénéfice avait été conféré à Mathieu Thoseti, prieur de Montpezat, dioc. de Nîmes, qui mourut avant de recevoir la nouvelle. — Exéc. : l'official de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1094.

36047 9 septembre 1348.

Arch. de l'Isère, B. 2973. 12.

36048 La Balme, 10 septembre 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, ordonne au juge mage de Viennois de faire droit à la supplique de Jocerand Roseti, clerc de Chamenis, au sujet de concessions du dauphin Jean, d'Henri Dauphin et du dauphin Guigues. *Dat. Balme*, anneau secret en l'absence du chancelier. *Per dom. orethenus*, assistant Jean Revolli, de l'ordre des Prêcheurs, son confesseur.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IXxx j.

36049 11 septembre 1348.

Assignation par le dauphin Humbert aux chartreux de Montmerle (Montmereuil), Ste-Croix et Sélignac de 18 flor. de revenu sur ceux de la châtellenie du Colombier, les biens de Jean de Montluel, sur lesquels ils percevaient cette rente, ayant été acquis par le prince.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 288b : 524.

36050 11 septembre 1348.

Testament de Jean du Pont, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 157.

36051 12 septembre 1348.

Transaction entre Geoffroy de Clermont et son frère Aynard de Clermont. Pierre de Laya, not.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre II* (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 157 (titre).

36052 12 septembre 1348.

Girin Blein (Gerin Blain), prêtre de l'église de Vienne, donne sur les biens de la chapelle à l'autel de St-Antoine fondée par lui deux 1/2 livres ; † 1348 oct. 16.

CHARVET, *Constitution*, 578. Arch. de l'Isère, *Inventaire 168b*, n° 374 : *176*, 193a.

36053 13 septembre 1348.

Testament de Lantelme de Tullins, bâtard de Guy, seigneur de ce lieu, par lequel il lègue à Falconnet de Tullins, son fils naturel, quelques fonds à Beaucroissant, etc. ; donne à sa femme Catherine Tribors, d'Albinac, l'usufruit viager de sa maison, vergers, cens et revenus à Beaucroissant ; il institue pour héritier son frère Hugues (de) Tullins... Ind. 1.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIIe ixa. *Invent. St-Marcellin*, I, 229-30.

36054 14 septembre 1348.

Testament d'Aymonet de Clermont, du diocèse de Genève.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 168.

36055 15 septembre 1348.

...Ind. 1, testament nuncupatif d'Humbert Pilati, fils de feu Aymon Pilati, de la Buissière *(Buxeria)*,

chanoine de Nevers, habitant Grenoble. Il élit sépulture dans le cloître des frères Mineurs du couvent de Grenoble, près du tombeau de son père, qu'il ordonne de faire avec *testitudo* de pierres ou *maonis* et pour lequel il laisse 25 flor. d'or poids delphinal au gardien Jean de Barraux, son parent ; on convoquera à sa sépulture toutes les croix des collèges de la ville. Il lègue au couvent des Mineurs 20 flor. pour un anniversaire. Legs aux églises de Notre-Dame de Grenoble ; de St-André de G., dont il est chanoine, (avec un gobelet en argent doré, don récent de la duchesse de Bourbon) ; de St-Laurent de G., dont il est paroissien, et au curé ; aux frères Prêcheurs de G., aux religieuses de Prémol et de Montfleury ; à la paroisse de la Buissière, où il a reçu le premier sacrement du baptême ; à ses cousines filles de son oncle Humbert Pilati ; aux hôpitaux de l'Aumône et du Pont des Mineurs ; à chaque léproserie, de Voreppe à Villard-Benoît ; aux curés de St-Peraville *(S. Petri villa)* et de Sougy *(Sougiaco)*, dioc. de Nevers ; à l'église de St-Eloy, dont il a été curé il y a longtemps ; on annoncera son décès au doyen de Nevers. Guigues Leuczonis lui doit pour son office de la cour judiciaire de Vienne. Donnés à Peyrins, à St-Marcellin et au Buis, sur son office de notaire *(tabularius)* du Buis et les émoluments de la bulle de Mévouillon. Legs à l'œuvre du pont de Nyons sur l'Eygues *(Ycarus)*. *Item do, relinquo et lego excellentissimo domino meo precarissimo dom. Humberto, dalphino Viennensi, ad hoc quod pro me exoret et exorari faciat Dominum Jhesum Xpistum, cum valde in ejus suffragiis et orationibus confidam, et ut michi parcere et remitere dignetur omne peccatum quod habeo et habere possum ab eo vel de eo CLVII flor. X gros et III partes unius grossi, quos michi debet Stephanus de Preyssia, magister monetarum dicti domini mei dalphini... Item cum ipse dominus meus dalphinus, quando me visitavit in infirmitate mea, michi vovere fecerit mittere duos clientes in passagio transmarino, preterea cum ipse d. m. dalphinus frequenter me monuerit ad faciendum unum hospitale pro anima mea et parentum meorum, et presertim ultima vice qua ab eo discessi, me sua dulci gracia fuerit multipliciter exortatus*, il y consacre deux créances de 114 et 90 flor. *Solvantur dicto d. m. dalphino... et reddantur eidem instrumenta..., quoniam certus sum quod ipse est homo sancte et bone conscientie, et dilexit corpus meum et spero quod aninam diliget, melius faciet et attendet predicta quam si ea per alium fieri ordinarem.* A sa mort le coffre *(archa de soyffia)*, contenant ses notes, abréviatures, protocoles et registres, sera fermé et scellé par ses exécuteurs, de façon à ce que le dauphin y trouve tout réuni, mais il le prie de remettre ses p., n. et a. à François Bermundi, qui y a beaucoup travaillé. Dons à ses nièces Philippe et Margarone, filles d'Albert Aymini, de St-Pierre d'Allevard ; à son neveu Humbert, fils du même, qui sera moine à Domène ; à sa très chère nièce Marguerite, fille de son frère Guillaume, (dont l'autre fille Catherine était morte) ; à Jeannette, sa (belle-)sœur, femme de feu son frère Guillaume, mère de Marguerite ; à Pétronille, fille de Jean, à qui elle substitue son frère Jean, sa fille Balsama et Marguerite. Il institue pour héritier universel son frère Jean Pilati, à qui il substitue ses fils Aymon et Guillaume. Il prend pour exécuteurs Jean et Pétronille, ses frère et nièce, Raynaud Atheyne, son cher associé. *Supplicans amore Dei et intuitu pietatis ac serviciorum meorum, si qua grata et acceptabilia fecerim excellentissimo principi domino nostro dalphino Viennensi, cui et suis predecessoribus servivi diutissime, et reverendissimo in Xpisto patri dom. Johanni, D. g. episcopo Gracionop., dominis meis precipuis, quatenus presens testamentum meum ratum et gratum habere dignentur ipsumque faciant... inviolabiliter observari. Acta ap. Gracionop.*, en la maison du testateur ; présents : des habitants de la Buissière, de Grenoble, de St-Ferjus, de St-Martin-le-Vinoux et de Voyron, François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), lvj-lxj. — Humbert Pilati figure comme prévôt de St-André de Grenoble en 1370 et 1371 (B. 2899, 148, 149, 150ᵃ).

36056 (Avignon), 16 septembre 1348.

A la demande d'Archambaud de Bourbon, seigneur d'Avignon, Guillaume Charbonnel, clerc et étudiant de Cavaillon, est pourvu de l'égl. paroiss. de Mens, dioc. de Die, vacante par la profession relig. de Guillaume de *Balma* en l'égl. des Augustins d'Avignon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1095.

36057 16 septembre 1448.

Testament de Péronon Coqui, fils de Barnard.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 104ᵇ, *d.*

36058 18 septembre 1348.

Testament de Pierre de Moirans *(Moyrenco)*, notaire [de Valence].

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156ᵃ, 171ᵇ, *g.*

36059 (Avignon), 19 septembre 1348.

Confirmation de la collation à Lantelme Fabri, licenc. en décr., chan. de St-Antoine, de la préceptorie d'Espagne par l'abbé de St-Antoine, malgré la réserve.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1097.

36060 19 septembre 1348.

Clause du testament de Daniel Mottet, notaire, qui fonde une chapelle dans l'église de St-Nicolas de Briançon sous le vocable du St-Esprit, à l'honneur de Dieu et de la Vierge, et donne un calice d'argent et tous les ornements nécessaires pour le service divin. Il affecte pour dotation 28 setiers seigle, 6 set. hémine froment, 21 set. avoine de cens, tous les ciboirs ou moutons qui lui appartiennent pour droit de paquerage dans la paroisse du Bellonetier, plus une maison, cellier, grange, étable dans le bourg de Briançon. Il se réserve le droit de patronage et à ses proches : nul ne pourra être nommé recteur de lad. chapelle s'il n'est *in sacris* : il devra y célébrer ou faire célébrer chaque jour la messe.

Invent. Briançonnais, 317. = Roman, 228ᵃ.

36061 Avignon, 20 septembre 1348.

Bulle de Clément VI, qui nomme Raynaud Guitardi, moine profès d'Obazine, dioc. de Limoges, abbé du monastère d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux et dioc. de Trois-Châteaux, vacant par la mort de son abbé Etienne. — *Inter sollicitudines.*

Arch. Vatic. Reg. 187 (*Clement. VI* Comm. a. 7, l. 3, ep. 282), 138b ; — *Clément VI*, t. XLVII (a. 7, p. 3), 425b.

36062 Avignon, 20 septembre 1348.

Collation à Hugues du Monestier, chapelain du cardinal Pierre (Bertrandi), du prieuré de N.-D. d'Annonay, dioc. de Vienne, vacant par la mort d'Hugues d'Hauteville (réservé 31 juil.). Il possédait aussi le prieuré d'*Auriaco*, dioc. de Vienne, et renonça à l'évêché d'Ancône (bulle du 2 oct. 1348).

Eubel, 2a, 87a. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1096.

36063 20 septembre 1348.

Guy de Chauliac, familier et médecin du pape, devient chan. de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1098.

36064 Avignon, 21 septembre 1348.

Bulle du pape Clément VI..., *XI kal. oct. a° 5.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati, 1348-9*), 20/39.

37065 (Avignon), 21 septembre 1348.

Audebert de Châteauneuf est pourvu de la précepto-rie de St-Antoine de Marseille, vacante par la mort de Jean de la Sône, dit Dauphin [frère naturel d'Humbert II], réservée de son vivant le 20 juil. 1346.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1099.

36066 (Avignon), 21 septembre 1348.

A la demande du cardinal Pierre (Rogerii), Pierre de Rassigny est pourvu du prieuré de Ternay, dioc. de Vienne (80 l. T.), vacant par la mort de Guillaume de l'Ongle (réservé 21 oct. 1347). — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1100.

36067 22 septembre 1348.

Aymond de Claix, ne trouvant ni l'évêque ni le chapitre de Grenoble, absents de la ville, fait lire dans la sacristie de Notre-Dame, où se tenait le chapitre, les lettres de la collation à lui faite par le dauphin, en vertu de pouvoirs du pape, de la sacristie de lad. église, vacante par le décès de Guigues de Roin ; suivent des actes relatifs à la mise en possession.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 283b.

36068 22 septembre 1348.

Testament de Jean Sauzine, bourgeois de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 743.

36069 24 septembre 1348.

Testament de Guillaume Bon, bourgeois de Romans, contenant un legs à l'Aumône de St-Romain, d'une hémine de blé.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, (VII, B. 3, orig. parch.), 94a.

36070 Moras, 24 septembre 1348.

Testament de Pétronille Boveri, *espraleria* de l'hôpital de Moras ; elle veut 15 chapelains à ses funérailles et le jour du trentain, auxquels elle donne 3 sols Vienn. chaque fois. Legs pour le luminaire de St-Priest (*S. Prejecti*), St-Pierre de Mantaille (*Mantula*), Ste-Catherine du château de Moras, Ste-Marie du bourg et à l'hôpital de Moras ; à son curé de M-s et au vicaire ; aux pauvres de l'hôpital un quartal de lard (*baconis*) et un de fèves les jours de l'enterrement et du trentain ; dons divers : au dauphin de Viennois et à son châtelain de Moras, 2 hémines blé. Exécuteur : Thomas Fabri, de Moras. Fait dans la chambre de l'hôpital ; témoins, Pignat, clerc de M-s, not. juré des cours de Viennois et delphinale.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

36071 24 septembre 1348.

Gabriel de *Viceduic'*, médecin, fait un legs pour une messe à l'autel de la Ste Vierge à St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 579.

36072 24 septembre 1348.

Testament de Durand Rambaud, d'Allex (*Alesio*), chanoine et cocuré à Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156b.

36073 24 septembre 1348.

Le chapitre de Vienne divise les terres vacantes qu'avaient tenues Arthaud de Salsac, Arthaud de Peladru, Jean et Garnier Ardencbi, chanoines, Soffred de Communay et Etienne Giroudi, chapelains de l'autel majeur, par les mains de Jacerand de Vence (*Venchi, V-ia*) et Ay. Lobeti, chanoines, Hugues Remestagni, doyen, Pierre du Vernet, précenteur, Guillaume de Virieu, chantre, Sy[boud], mistral, Guigues de Charlieu (*Cariloco*) (al. *de ciellaco*, médecin du pape), sacristain, Alexandre Banos, maître de chœur, Pierre de Biol not.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. cvijb-ix.

36074 25 septembre 1348.

Assignation par le dauphin Humbert de 937 flor. sur les moulins de Montluel, sur les offices de chacipollerie et notariat, et du sceau de la cour dud. lieu, en faveur de Georges, sacristain de Montluel.

Invent. Prov. étrang. 44a (*Isère*, III, 225a).

36075 Romans, 25 septembre 1348.

... Ind. 2... Testament de Guillaume Bonielli : il élit sépulture dans le cimetière de St-Bernard de Romans et lui lègue 20 flor. d'or, ainsi qu'au collège des prêtres de St-Maurice dans la même église. Exécuteurs : Bonthoux Gidelini et autres. *Act. ap. Rom.*, en la maison dud. Bonthoux, bourgeois de Romans ; témoins. André de Mall., habitant Romans. not. imp.

Arch. hospitalières de Romans, VII. B. 3.

36076 Exilles, 27 septembre 1348.

Testament de Catherine, femme de Guillaume Bigot, d'Allevard, chevalier, en faveur de Guillaume, son fils. Elle élit sa sépulture au monastère de St-Laurent-d'Oulx, lègue 2 flor. à l'église de Voreppe (*de Voraypo*), 20 sols à celle d'Exilles, etc. ; 5 flor. à Philippe, sa fille ; 10 à Lantelme, Reodon, Jean, Heymeric et Peret, ses enfants ; ses joyaux (*gaudiola sua*) à Péronette, femme de Pierre Bigot, fils de son mari, et à Catherine, femme de Guillaume, son fils à elle.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 207-8, n° 803.

36077 28 septembre 1348 ?

Testament de Jean Raynaudi, de Baix, qui institue pour héritier universel Pierre Raynaudi, son fils, lui substituant en cas de mort sans enfants, son oncle Hugues Sabaterii, de Baix, pour les biens de feu Etienne Veteris et de son fils Guillaume,

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), cclij a.

36078 28 septembre 1348.

Don de 20 flor. d'or par Guillaume Revollat, *coyraterius* de Romans, à Eymar Gay, procureur.

Reg. instrum. maj. annivers. S^t Barn. Romanis, I, 309.

36079 Octobre 1348.

Jacques Brunerii, chancelier du Dauphiné, étant mort, le dauphin confie sa charge à François de Parme.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679^a ; *Hist. de Dauph.* II, 625^a).

36080 2 octobre 1348.

Testament de Grossette, femme de Lantelme de Crest.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 88.

36081 3 octobre 1348.

Testaments de Maigarone Gautherie, veuve de Jean de la Pierre *(de Petra)*, de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 157.

36082 (Avignon), 4 octobre 1348.

Autorisation d'échange entre Humbert Penard, licenc. ès-lois, chan. de St-Paul de Lyon, et Pierre de Cuzieu, chan. de Vienne. — Exéc. : les abbés de St-André et de St-Pierre hors la porte de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1102.

36083 Avignon, 6 octobre 1348.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de paroisses au dioc. de Nîmes.

GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n^os 783 et 799.

36084 Embrun, 8 octobre 1348.

Testament de Laurent Lautaudi, *ap. Ebredunum* : il élit sépulture dans le cimetière de St-Apollinaire de l'Argentière et lègue à cette église une pièce *rote* ou de terre sous les maisons des Lautards, à condition que le chapelain fera la procession à son tombeau les lundi et samedi. Pierre Floris not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 129. = ROM. 228^b.

36085 Grenoble, 8 octobre 1348.

François d'Arces, prieur de Corenc, investit par tradition d'une plume d'oie Humbert Pilati, chan. de Nevers, de la vigne vendue à l'encan le 3 août 1347, et donne quittance des lods et ventes. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents (4). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlix-l.

36086 Grenoble, 8 octobre 1348.

Humbert Pilati, chan. de Nevers, reconnaît tenir de François d'Arces, prieur de Corenc, dioc. de Grenoble, en emphytéose une vigne au mandement de Montfleury, à la fontaine de St-Jean, sur le grand chemin de Grenoble à Montbonnot, sous le cens de 2 sols. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), l-j.

36087 (Avignon), 12 octobre 1348.

Collation à Jean Petit, de Labeville, recteur de l'égl. paroiss. de Burdignes, dioc. de Vienne, d'un canonicat et prébende en l'égl. St-Nizier de Lyon.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1103.

36088 (Avignon), 12 octobre 1348.

A la demande d'Henri, seigneur de Montignac, Pierre de St-Priest reçoit le prieuré de Vion, dioc. de Vienne (100 l. T.), dépendant d'Ainay et vacant par la mort de Barthélemy (réservé 10 mai) ; il se démettra de la sacristie de St-Pierre hors la porte de Vienne. — Exéc. : le sacristain de Vienne, Jean de Charbonnières, chan. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1104.

36089 (Avignon), 12 octobre 1348.

Le même obtient pour Pierre de la Grande-Carrière, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, la sacristie de ce monast. résignée par Pierre de St-Priest. — Exéc. : les mêmes.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1105.

36090 (Avignon), 12 octobre 1348.

Reynaud de St-Romain est pourvu du prieuré de *Selacen*, dioc. de Vienne (100 l. T.), dépendant de St-Chaffre (St-Théoffrède) et vacant par la mort de Guillaume de Montaigu (réservé 1^er oct. 1347). — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, l'official de Valence, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1106.

36091 12 octobre 1348.

Jean de Chissé (C-ey), chanoine de Genève et curé de Sallanches, fait son testament. Il avait pour frères Girard et Guichard de Chissé, chevaliers et pour sœur Isabelle. Il institue pour ses héritiers Reymond et Rolland de Chissé ses neveux, fils de Girard.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 301.

36092 12 octobre 1348.

Testament de Guillaume de Pont, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 156^b.

36093 13 octobre 1348.

B(ertrand), archevêque et comte de Vienne, sur la présentation du prieur de St-Sauveur(-en-Rue), institue le clerc André Flacho curé de St-Julien-en-Goy.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 253.

36094 Beauvoir, 14 octobre 1348.

Donation par le dauphin Humbert à noble Constant de Bardonnêche, fils de feu Jean, et à Tyccla, fils de Jean, et Bertrand de Tiecla (Cyecla), fils de feu Jordan de Trecla des offices de notaires *(scribanie)* dans les châtellenies de Bardonnêche et de St-Martin de Queyrières *(Cayreria)* ; reçu 20 flor. d'or. *Dat. in Bello Videre*, [sceau] secret en l'absence du chancelier ; assistant le commandeur de Navarre. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIII^xx viij, VIII^xx ; B. 3006. *Invent. Briançonnais*, 78. — ROMAN. 228-9.

36095 Beauvoir, 14 octobre 1348.

Le dauphin Humbert fait remise à Constant *(C-neius)* de Bardonnêche, fils de feu Jean, moyennant 25 flor. d'or, du pré long au plan de Bardonnêche ; Constant renonce à une réclamation de 700 flor. d'or sur les biens de feu François de Bardonnêche. Mandat au chatelain de Bardonnêche. *Dat. in Bello Videre* (sceau) secret en l'absence du chancelier. *Per dom.* ; assistant le commandeur de Navarre. G. F.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), IIII^xx xij, 101.

36096 15 octobre 1348.

Estimation des grains faite à Bonneville en Faucigny :

vin, 7 sols 10 den. Genevois la mesure ; froment, 4 liv. 10 s. ; feux, 3 l. 10 s. ; orge et hanisses 50 s. ; avoine, 40 s.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 109*.

36097 15 octobre 1348.

Albergement passé par noble Antoine de Crolles, à Jean Brun, du Touvet, de 1/2 fosserée de terre joignant le ruisseau du Touvet, le chemin de l'église et celui de la Frette à la Buissière. François Guillermier, not.

Invent. du Touvet, St-Vincent.

36098 16 octobre 1348.

Obit de Girin Blein, prêtre de l'église de Vienne, qui sur les biens de la chapelle fondée par lui à l'autel de St-Antoine, donna 1/2 livre à la procession et autre à la grand'messe, et 6 den. aux célébrants.

Charvet, *Constitution*, 671.

36099 17 octobre 1348.

Testament de Hugues de Portes, par lequel, venant à décéder sans héritiers, il substitue tous ses biens au prieuré de St-Félix de Valence ; il ordonne de l'ensevelir dans la chapelle de la Madeleine près St-Félix, fait un legs pour clore de murailles son cimetière, donne 50 flor. d'or aux dames de Vernaison. Rebolli not.

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Invent. 19*, n^os^ 86-7.

36100 (Avignon), 18 octobre 1348.

Aymar de Poitiers obtient pour Raymond de Romiguières, moine de la Chaise-Dieu, le prieuré de Mont-Léans, dioc. de Die, vacant par la mort d'Amédée Berlion (réservé le 1^er^ mars). — Exéc. : l'évêque de Valence, l'official de Die, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1107.

36101 (Avignon), 18 octobre 1348.

A la demande du même, Astorges de Chabaud obtient le prieuré de Vaunaveys, dioc. de Valence (60 l. V.), dépendant de Cruas et vacant par la mort d'Humbert Léobard (réservé le 12 mai). — Exéc. : les mêmes.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1108.

36102 (Avignon), 18 octobre 1348.

Le même obtient pour Garin Durand le prieuré d'Eurre, dioc. de Valence (100 l. V.), dépendant de Cluny et vacant par la mort de Pierre de Romans (réservé le 8 nov. 1346) ; il résignera le prieuré de Francillon, dioc. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1109.

36103 (Avignon), 18 octobre 1348.

Le même obtient pour Hugues [de] Barcelonne le prieuré de Grâne, dioc. de Valence, vacant par la mort de Hugues Maraulani (réservé le 12 oct. 1347). — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, Pierre Bavili de Picino, chan. de Valence, et l'official de V-e.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1110.

36104 (Avignon), 18 octobre 1348.

Le même obtient pour Guillaume de la Bâtie-Rolland le prieuré d'Allex, dépendant de Cluny et vacant par la mort de Dalmace de la Gorce (réservé le 22 mars).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1112.

36105 (Avignon), 18 octobre 1348.

Bertrand, archevêque de Vienne, obtient pour son neveu Jean de Charbonnières, chan. de Vienne, l'égl. paroiss. de Feurs en Forez, vacante par l'élection faite par le chap. de Die de Hugues de Lamanco comme doyen. Il possède en l'égl. de Vienne, outre son canon., l'office d'abbé de St-Ferréol et celui de prieur de l'égl. sécul. de St-Martin, et les chapelles rurales unies de St-Jean et St-Etienne de Murol, dioc. de Valence et Vienne, tous estimés 75 l. T. — Exéc. : l'official de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1111.

36106 (Avignon), 18 octobre 1348.

Confirmation de l'élection de Humbert Revoyr[e], infirmier du prieuré conventuel de St-Vallier, dioc. de Vienne, à la charge de prieur, faite malgré la réserve (1^er^ mars) à la mort de Guillaume d'Hauterive ; supplique de la communauté.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1113.

36107 19 octobre 1348.

Obit d'Humbert de Besant, chanoine de l'église de Vienne, qui sur les biens légués pour la fondation d'une chapelle à l'autel de St-Martin, donna 1/2 livre à la procession ordinaire et autre...

Chevalier (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.*, 25. Charvet, *Constitution*, 671.

36108 (Avignon), 21 octobre 1348.

Le cardinal Pierre [Bertrandi] obtient, sur sa demande, le prieuré de Quintenas, dioc. de Vienne, dépendant de St-Oyan et vacant par la mort de Pierre du Pont (réservé le 7 mai 1344).

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1115.

36109 (Avignon), 21 octobre 1348.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la confirmation de la collation de l'archidiaconé en l'égl. de Toulouse.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1114.

36110 Avignon, 23 octobre 1348.

Clément VI nomme à la prévôté de l'église de Trois-Châteaux, vacante par la mort en cour de Rome de Giraud Guitardi, Pierre Guitardi, étudiant émérite en droit, que Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, son frère, lui a recommandé.

Gallia christ. noviss., IV, 159, n° 341 ; 681, n° 1403.

36111 26 octobre 1348.

Testament de noble Mathieu de Doratis (Daurats), dit Champion, par lequel il institue pour héritier son oncle noble François de St-Germain.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 307*.

36112 Beauvoir-en-Royans, 28 octobre 1348.

...Ind. 12... dauphin Humbert... Fait *in Bellovidere in Royanis*, en une salle *(aula)* du château delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 92 ; B. 2952, 56.

36113 1^er^ novembre 1348.

Ordonnance du dauphin Humbert attribuant à François de Parme, seigneur d'Aspremont, qu'il avait nommé son chancelier, 500 flor. d'or de gages.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 280 : 533.

36114 (Avignon), 5 novembre 1348.

Jean, prêtre, prieur de Moydieu, est nommé abbé de St-André de Vienne, à la mort d'Amédée.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1117.

36115 Grenoble, 6 novembre 1348.

...Ind. 1... Guillaume Giroudi, de Rovorée *(Rovoyria)*, jadis mégissier *(escofferius)*, devait 3 créances de 50 flor. à Humbert Pilati, chan. de Nevers, comme héritier de son frère Guillaume. Raynaud Atheyne, héritier de Guillaume Giroudi, reconnaît devoir à Humbert 70 flor. d'or poids delph. ; il promet de les rendre d'ici à la fête de Marie-Madel. *Acta Gracionop.*, en la maison d'Humbert : présents (2). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlj.

36116 Grenoble, 6 novembre 1348.

Guillaume Giroudi, de Ravorée *(Revoria)*, et son fidéjusseur Guillaume Bernardi devaient à Humbert Pilati, chan. de Nevers, 70 flor. d'or pour cause de prêt (12 juin 1348) ; le même Giroudi et Gonon Virardi, dit Nasclart, devaient à feu Guillaume Pilati, frère d'Humbert, 40 flor. pour même motif (10 déc. 1345) ; enfin le même Giroudi et Jean Giroudi, de Ravorée, devaient au même Guill. 10 flor. pour même cause (4 avril 1346). Humbert, héritier de son frère, charge Raynaud Atayne, notaire, citoyen de Grenoble, de recouvrer ses créances. *Acta ap. Gracionop.*, en la maison d'Humbert ; présents (3). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), lxij-iij.

36117 (Avignon), 8 novembre 1348.

A la demande d'Adémar de Poitiers, Ponce de Mornans est pourvu du prieuré de l'hôpital de Crest, dioc. de Die (dîme 100 pet. s. T.), qui va être vacant par la nomination de Dalmace Cornilhani au prieuré de St-André de Rosans (Romans), dioc. de Gap ; il résignera son prieuré de Chosséon, dioc. de Die. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, le prieur de St-Médard, dioc. de Die, et l'official de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1118.

36118 (Avignon), 8 novembre 1348.

Le même obtient pour Aymon de Mornans la préceptorie de Ste-Croix de Die, vacante par la mort d'Allemand du Pont, réservée le 28 nov. 1343 et depuis conférée à Jarenton Belionis, précepteur de Nice, mort dans l'année ; il résignera le prieuré de Cebia, dioc. de Die.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1119.

36119 (Avignon), 8 novembre 1348.

Echange d'églises au diocèse de Mende accordé à Jourdan de Capbluco, chan. prébendé de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1120.

36120 (Avignon), 8 novembre 1348.

Collation du prieuré de Florensac, dioc. d'Agde, à Jean Gasqui, qui devra résigner le prieuré de St-Victor de Valence, o. s[t] B.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1121.

36121 Beauvoir-en-Royans, 9 novembre 1348.

Jean Marjaysii, damoiseau, fils et héritier de Pierre M-i, chevalier de Beauvoir, avait légué par testament ses biens au couvent des Ecouges, dioc. de Grenoble, et à son prieur frère Antoine. Humbert, dauphin de Viennois, prétendit que ces biens, de son fief et domaine direct, ne pouvaient tomber en main-morte à son préjudice ; de plus Pierre et Jean avaient été condamnés de leur vivant à 80 marcs d'argent envers la cour de Beauvoir et n'avaient pas fait reconnaissance de ces biens, en majeure partie feudataires. En vertu d'une transaction le dauphin aura la maison, le verger, les cens et revenus de Jean à Beauvoir et les meubles transportés dans son palais ; le reste soit à Beauvoir, soit au château d'Yzeron, demeurera au prieur, franc de pension et en pur alleu, qui est amorti incontinent. *Acta in Bellovidere in Royanis*, dans le palais delphinal ; témoins : François de Parma, chev., prof. de droits, s[r] d'Aspremont, chancelier du Dauphiné, Jean de Saluanhaco, doct. en décr., Pierre Duranti, jurisc., trésorier du dauphin, Pierre Painchaud, chev., et Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ix-x, 79-80. *Invent. St-Marcellin*, I, 794-5.

36122 Grenoble, 9 novembre 1348.

...Ind. 1..., Guigues Borrelli, jurisc., mistral du château et mandement de Montfleury, ne pouvant vaquer à l'exercice de cet office à cause de ses affaires personnelles et de celles du pays, le confie à Jean Chaminalis, qu'il juge apte, d'ici à la Toussaint, et le constitue son lieutenant, avec moitié des revenus. *Acta ap. Gracionop.*, en la rue *Calnesia*, devant la maison de Martin Sarraceni, maréchal ; présents : ledit Martin, François donat de feu Girard de Theys, doyen de l'église de Grenoble, etc. François Bermundi de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xl.

36123 (Avignon), 10 novembre 1348.

Dalmace Cornilhani est pourvu du prieuré de St-André-de-Rosans, dioc. de Gap [160 l. V.], dépendant du monast. de Cluny et vacant par la mort d'autre D-e C-i (réservé le 6 mai 1344) ; il résignera le prieuré de Crest, dioc. de Die. — Exéc. : l'official de Die, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1123.

36124 Grenoble, 10 novembre 1348.

Concession en fief par le dauphin Humbert à Pierre d'Avalon, chevalier, pour les bons et agréables services qu'il lui avait rendus en ses armées, de 30 flor. de revenu sur le pré, vigne et bannerie delphinale d'Izeron, avec investiture de la maison forte d'Izeron.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 71. *Invent. St-Marcellin*, I, 849.

36125 10 novembre 1348.

Raymond Falavel est nommé par le dauphin Humbert garde du sceau du conseil delphinal.

*VALBONNAYS, *Mém. Dauph.* 427 ; *Hist. Dauph.* II, 409.

36126 (Avignon), 12 novembre 1348.

Le pape autorise Jean, évêque de Grenoble, à faire deux ordinations aux approches de Noël, à cause de la peste qui a décimé les prêtres de son diocèse.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1124.

36127 (Avignon), 14 novembre 1348.

Le sacristain de Vienne est chargé de la collation de bénéfices à Pierre Gervais chan. prébendé de Genève, et à Pierre de Veigy, clerc de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1125-6.

36128 Beauvoir-en-Royans, 17 novembre 1348.

Ind. 1. Aymar, seigneur d'Anjou *(Anjove)*, rend hommage lige de personne et corps au dauphin Humbert et reconnaît tenir de lui en fief rendable, noble, paternel et antique son château de Serves *(Cervie)*, avec ville, mandement, etc., celui de Peyraud, la ville de Jarcieu *(Jarceaco)*, 608 flor. d'or de pension sur le péage et gabelle de Serves, en vertu d'un contrat entre le dauphin et Girard, père d'Aymar, s[r] d'Anjou, et des revenus aux châteaux de Bellegarde et de St-Donat. Fait dans le château *Belli Visus in Royanis ;* présents : François de Parma..., chancelier du Dauphiné, Jean de Salvanhaco..., Aymon Loleti, chan. de Vienne, François de Cagnio, Guigues Rudulphi, de Briançon, et Falavello Falavelli, de Grenoble, jurisc., Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij, 82 ; B. 2991 (*Inform. Vienn. III*), 28-9[v]. *Invent. St-Marcellin*, I, 819 ; II, 696,-8, 760 ; *Viennois*, I, 158 : 282 ; *Vivarais*, 581.

36129 Beauvoir-en-Royans, 17 novembre 1348.

Hommage lige de personne et corps prêté au dauphin Humbert par Pierre d'Avalon, chevalier, qui reconnaît tenir de lui une maison forte au mandement d'Izeron, jadis à Guigues de Roin *(Ruyno)*, sacristain de Grenoble, 30 flor. d'or de revenu sur le pré, vigne et bannerie du dauphin aud. Izeron. Investiture. Ind. 1. Fait dans le château *Belli Visus in Royanis ;* présents : François de Parma, prof. de droits et chev., s[r] d'Aspremont, chancelier du Dauphiné, Jean de Salvanhaco, doct. en décrets, François de Cagnio, jurisc., Pierre Painchaud, chev., et m[e] Philippe Philippi, médecin.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xj, 81. *Invent. St-Marcellin*, I, 849.

36130 17 novembre 1348.

Testament de Jean Alleman, de Beauvoir, damoiseau, fils d'autre Jean, en faveur d'Aimaron Alleman et de Jacques Constantin, avec confirmation des legs de son père aux aumônes et ordres religieux cités dans son testament ; il nomme exécuteurs de ses dernières volontés le prieur de St-Romain de Granenc, curé de Beauvoir, Jacques Constantin et Lantelme Campan.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (VII, B, 1, orig. parch.), 93[b].

36131 17 novembre 1348.

Testament de Marguerite, veuve de Guillaume de St-Paul.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 110.

36132 Beauvoir-en-Royans, 18 novembre 1348.

Humbert de Loras (Lauras), commandeur de Chalon, ordre de St-Antoine de Viennois, frère de feu Guichard de Loras, chevalier, seigneur de la bâtie de St-Marcellin *in Vaynesio*, dioc. de Vaison, et son plus proche successeur, muni de pouvoirs de P. abbé de St-Antoine, reconnaît tenir du dauphin Humbert comme seigneur de la baronnie de Montauban, en fief franc, noble et antique, sous hommage lige la susdite bâtie, avec maison et forteresse. mand., etc. Investiture. Fait dans le château *Belli Visus in Royanis ;* présents : Aynard s[r] de Vinay, François de Parma..., s[r] d'Aspremont, chancelier du Dauphiné ; François de Cagnio..., Pierre Painchaud, Humbert de Loras et Armand du Bourg, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiij-j, 83-4. *Invent. Baronnies*, II, 412[b] : 1059.

36133 18 novembre 1348.

Quittance, à la requête d'André, évêque de Rodez, envoyé du dauphin Humbert, par le chapitre des Carmes de Beauvoir, de 150 flor. accordés par le prince aux religieux pour la construction de leur couvent et église.

Arch. de l'Isère, B. 4300, orig. parch. (*Invent.* IV, 178[b]).

36134 Paris, 18 novembre 1348.

Pierre, duc de Bourbon, comte de Clermont, donne procuration à Albert Loup, chevalier, pour constituer une dot, acheter des joyaux et faire les préparatifs du mariage de Jeanne, sa fille aînée, avec le dauphin Humbert.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 39 ; B. 3269, orig. parch. (*Invent.* III, 245[b]). *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 28 : 42-3.

36135 (Avignon), 19 novembre 1348.

Le cardinal Pierre (Bertrandi) obtient, sur sa demande, le prieuré de Mantes *(Mantula)*, dioc. de Vienne, dépendant du monast. de Cluny et vacant par la mort de Zacharie de Chavannes *(d'Eschananes)*.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1130.

36136 Beauvoir, 19 novembre 1348.

Pierre d'Avalon, chev., présente à Pierre Painchaud, chev., châtelain de Beauvoir et Izeron, et à Guillaume Sybillon., dit Mala, une lettre patente en parchemin du dauphin Humbert, scellée de son sceau secret, requérant ces commissaires de lui assigner 30 livr. de revenu ; après délibération sur cette lettre, à eux déjà exhibée à Izeron, ils assignent les 30 livr. sur divers biens en la paroisse de St-Jean du mandement d'Izeron, dont la bannerie et des moulins et *aysiamenta* détériorés par suite de la mortalité....Ind. 1. *Acta ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Painchaud ; présents : Guigues Gironcle, clerc de St-Marcellin, etc. (3). — Note cancellée, le dauphin ayant refusé son assentiment (réservé).

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*) 89 ; B. 2962, 181.

36137 Beauvoir-en-Royans, 19 novembre 1348.

François de Cagnio, jurisconsulte, seigneur de Montléans *(Montis Leonis)*, garde de la judicature de Viennois, mande aux châtelains de Chevrières *(Capriliarum)* et St-Marcellin de délivrer l'office de notaire de la cour de Chevrières et St-Marcellin à Jocerand Roseti, notaire, fils de feu Guillaume R-i, à l'exception des enquêtes criminelles et autres peines. *Dat. in Bello Videre in Royanis*.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IX[xx] j.

36138 (Avignon), 20 novembre 1348.

Syboud de Clermont, mistral de Vienne, seigneur de Virieu, obtient pour son familier Raymond Rachectii, bachel. ès lois, un canonicat en l'égl. de Vienne ; il y résignera un clériçat ; il a aussi un canonicat en l'égl. St-Barnard de Romans et l'égl. paroiss. de Chimilin, dioc. de Belley (25 l. T.). — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1131.

36139 (Avignon), 21 novembre 1348.

A la demande du chap. de Vienne, Julien Cellerier est nommé chan. de cette égl. ; il possède l'égl. de St-Sévère de V-e, l'archiprêtré de St-Vallier, dioc. de V-e, et un bénéf. presbyt. en l'égl. de V-e (40 l. T.). — Exéc. : les abbés de St-André de V-e et de Bonnevaux, l'official de V-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1136.

36140 (Avignon), 21 novembre 1348.

Le sacristain de Vienne est chargé de la collation de l'égl. paroiss. de Cruseilles, dioc. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1135.

36141 Grenoble, 24 novembre 1348.

...Ind. 1... Mariage traité par ordre d'Humbert, dauphin de Viennois, entre Pierre Tricheti, dit vulgairement Baudum ou Baudon maître-queux *(coquin)* et sergent d'armes du prince, et Catherine, fille de feu Pierre du Port, notaire. Catherine constitue en dot à son futur 200 flor. or affectés par Pierre et Jean Magnini, frères, de Grenoble, aux dots de Catherine et feu Euglentine, sa sœur, plus 100 d'augment et 80 donnés dans le testament de Pierre M-i. Pierre promet et jure d'administrer fidèlement ces biens ; il donne à sa future 100 flor. Les fidéjusseurs sont Rodulphe de Commiers, seigneur du Mas. Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo, chevaliers, Raymond Falavelli, jurisc., Humbert bâtard de Faucigny, Richard et Argoudi, damoiseaux, Jean du Pont, Andrevon Toscani, Jean Mathey, etc. (2). *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison de feu Guy de Miolans, jurisc., habitée par François Andree, jurisc. ; présents (4). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlv-ij.

36142 25 novembre 1348.

Reconnaissance à noble Aymon de Névâche *(Nevaschia)*, par Selvon Cafier, d'une setérée de terre et pré aux Pontets, sous l'hommage lige et 5 sols de plaid à chaque changement de possesseur... Ramier, not. impér. delph.

LACROIX (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, (I, H.28, orig. parch.), 30b.

36143 Le Péage, 26 novembre 1348.

François de Theys *(Thesio)*, fils naturel *(donatus)* de feu Girard de Theys, doyen de N.-D. de Grenoble, et Jean Malleni, de Cornillon, au nom de sa femme Catherine, fille de feu Etienne Guiffredi, dit de Brié *(Brecio)*, et d'Utilie, fille de Jean de la Combe, compromettent au sujet d'une maison avec four et salle, à Grenoble, rue Chenoise *(Chalnesia)*, en Raynaud Atheyne et Guionet Grinde, notaires, citoyens de Grenoble, sous peine de 30 flor. or. *Acta ap. Pedagium*, mandement de Montfleury, sur le chemin public ; présents (5). François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xliij-iiij.

36144 (Avignon), 27 novembre 1348.

A la demande de Philippe de Lans, dame d'Apcher, le pape écrit de faire sortir du prieuré de Salignac, dioc. de Gap (50 l. T.), vacant par la mort de Rostaing Truci, Pierre du Mas, chan. de *Crocien.*, dioc. de Sisteron, introduit par Bérenger, abbé dudit monast., sur qui pèse une excommunication majeure. On mettra à sa place Guillaume de Sabran, diacre, chan. de St-Ruf, nonobstant un mal incurable à l'œil gauche.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1137.

36145 Romans, 27 novembre 1348.

...Ind. 2... Testament de Jean Alamandi, de Beauvoir-en-Royans, dioc. de Grenoble, damoiseau, fils de noble Jean A-i, chevalier. Exécuteurs : le prieur de St-Romain de Granenc et curé de Beauvoir-en-Royans, Jacques Constantini et Lantelme Campani, de Beauvoir. Fait *Romanis*, en la maison du testateur, qui fut à feu Hugonet d'Arlia, vers le pont, dans la rue *Brocherie*. Témoins. Pons Meyllureti, de Romans, not. imp.

Arch. hospit. de Romans, VII, B. 1, orig. parch.

36146 Romans, 30 novembre 1348.

A la fête de st André, le dauphin dans un sermon public reproche sévèrement aux femmes de porter des capuces fermés comme les hommes et à ceux-ci de porter des vêtements courts n'atteignant pas le genou ; il prohibe ces excés sous peine de 100 sols.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679a ; *Hist. de Dauph.* II, 625a).

36147 Romans, 30 novembre 1348.

Ordonnance du dauphin Humbert pour maintenir l'office de mistral de la Mure aux héritières de Guigues de Vilaret : Marguerite et Guiffret, petites filles de François de Vilaret, représentées par leur tuteur Reymond Rosseti, de la Mure ; il reçoit 30 flor. d'or et 60 moutons. *Dat. Roman., per dom.* en conseil, assistants François de Parme, chancelier, Amblard sr de Beaumont, et Pierre Durandi. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, lxxj-iij ; B. 3008, IIIIa IIIIxx ijb-v, 433b-6. *Invent. Graisivaudan*, III, 200-1.

36148 Décembre 1348.

Legs par Bertrand de Flandènes à l'abbaye de Léoncel de 2 flor. d'or de pension annuelle, hypothéqués sur un pré et terres contigus, situés à Alixan, lieu dit *en les Bricailles*.

Arch. de la Drôme, Léoncel, Invent. X, 159 ; n° 477.

36149 Romans, 1er décembre 1348.

...Ind. 1..., *pontif. Clement. pp. VI a° 7*. Humbert, dauphin de Viennois, déclare à Jacques de Pérouges *(Perruciis)*, chevalier, envoyé de Pierre duc de Bourbonnais et de la duchesse sa femme, qu'il a éprouvé d'autant plus de déplaisir des retards apportés à son mariage avec Jeanne, fille aînée du duc ; que cette union lui agréait fort ; il a accepté plusieurs délais successifs et avait prévenu par Hugues de Mâcon, de l'ordre des Prêcheurs, qu'il n'attendrait pas au delà de la st André ; cette date est passée et il proteste n'être plus lié par ses engagements, ce qui ne lui enlèvera rien de son affection pour le duc. *Act. Romanis*, dans la maison du dauphin jadis à Berthon de Maloc ; présents : André évêque de Rodez [1], François de Parme,

1. Cet André, admis comme évêque de Rodez (*Ruthen.*) en 1348 par GAMS, *Ser. episc. eccl. cathol.*, 613a, a été supprimé par EUBEL, *Hier. cathol. med. ævi*, 449, 427. Là où Valbonnais a lu *Ruthenensi*, le ms. porte *Rodescen.*

chancelier, Amblard seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos^r du Bouchage, Aymon de Chissé, Nicoud de Glaude, chevaliers, et Pierre Durandi, juriscons., trésorier du Dauphiné. Humbert Pilati (not).

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xv^b, 85^b. *Invent. Généralité*, I, 31 : 46. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 295. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 636-7, cf. 630 ; *Hist. de Dauph.* II, 582-3, n° 268. = Guiffrey, 336, 117.

36150 Romans, 1^er décembre 1348.

Bienné *(Benenatus)* Johannis, de S. Geminiano, marchand, habitant de Serves *(Cervie)*, et Perret Raynaudi, d'Avignon, marchand, avaient été déférés et accusés devant le dauphin Humbert pour avoir extrait de Romans et porté hors du Dauphiné certaines quantités de blé. Bienné les précise et justifie cette exportation à raison d'une inondation. Le dauphin admet l'excuse et l'oblige à importer les mêmes quantités d'ici à la Purification. ...Ind. 1. Fait dans le cloître des frères Mineurs *de R-nis ;* présents Damin Gotafredi, et Guy Revoyrie, chevaliers, et Hugues Riverie, dam.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiiij-v, 84-5.

36151 Avignon, 2 décembre 1348.

Grâce expectat. de canonicat en l'égl. d'Aix en faveur de Jean de Deaux *(Deutio)*, chan. d'Embrun.

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 781.

36152 (Avignon), 3 décembre 1348.

A la demande du dauphin, Guillaume Fournier l'ancien, de Messinge (Mios-e), dit de Marcossey, licencié *in utroque*, reçoit le décanat rural de Vuillonnex, dioc. de Genève, etc. ; plus un canonicat et la sacristie de l'égl. de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Robert, dioc. de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1138-9.

36153 Romans, 4 décembre 1348.

Les fils et héritiers de feu Nicolas Constancii, d'Alba, chevalier et docteur en droit, qui avait possédé en fief du dauphin les châteaux, villes et lieux de Châteauneuf-de-Bordette, Aubres, Coste-Chaude et Montaulieu *(Montilieu)*, avec leurs mandements, juridictions, etc., étant morts sans laisser d'enfants, cognats ou agnats capables de succéder auxd. fiefs, le dauphin Humbert, après mure délibération, méditant les nombreux services à lui rendus et à ses prédécesseurs par Guigues Toscani, de Grenoble, chevalier, à qui il avait conféré l'ordre militaire, et pour se l'attacher davantage, lui donne en fief les susd. châteaux et leurs dépendances, avec pouvoir d'y ériger des fourches *(furcas)*, carcans *(costellos)*, chaînes et autres instruments de justice. Le dauphin s'engage à les libérer de toute obligation et hypothèque. Guigues sera tenu jusqu'à 500 flor. pour les charges imposées et jusqu'à 100 pour les legs d'œuvres pies faits par Nicolas. Investiture, sans réserve de fief, hommage, ressort et supériorité. Ordre aux bailli, juge et procureur des baronnies de Montauban et Mévouillon, aux châtelains du Buis, Mérindol, Nyons et Mirabel *(Miribeli)*. Le dauphin reconnaît avoir reçu pour cette donation, par les mains de Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Jean Revolli, confesseur, et Guillaume Fornerii, procureur du dauphin, 1500 flor d'or. Est éteinte de ce fait la créance de Guigues sur le dauphin, à raison de l'office de châtelain de Vizille, montant à 900 flor. ...Ind. 1, *Acta ap. R-nis*, en la maison du dauphin jadis à Berton de Maloc ; présents : François de Parma, profes. de droits et chev., s^r d'Aspremont et chancelier du Dauphiné, Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prieur de St-Donat, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Jean de *Salvanhaco*, doct. en décrets, Guill. Fornerii, lic. en droits, et Pierre de Carmignan, dam. Guigues Leussonis, clerc de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ij-vj, 72-6. *Invent. Baronnies*, I, 223^b : 270.

36154 Romans, 4 décembre 1348.

Humbert, dauphin de Viennois, avait assigné à la maison de la grande Chartreuse 100 sols gros Tournois de revenu par le mandement de Montbonnot (18 janv. 1339). L'assignation ayant été supérieure à la somme promise de 6 sols, pour qu'on ne trouble pas les religieux à cette occasion, il leur fait don de cette différence, ordonnant aux châtelain, mistral et autres officiers de n'y pas mettre empêchement. *Dat... ap. Romanis...*

Invent. Graisivaudan, II, 122^b. — Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 478-9.

36155 Clérieu, 4 décembre 1348.

... Ind. 2... Le testament de Chabert Archinjaudi, chevalier, père de Humbert Archinjaudi, damoiseau, contenait un legs en faveur du monastère de Vernaison, d'une rente de 40 sols bons Viennois, pour son anniversaire, rachetable par ses héritiers moyennant 40 flor. d'or. *Acta ap. Clayriacum*, en la maison du testateur : témoins (7). Paul Tyvoley, not. imp. et roy.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 76.

36156 (Avignon), 7 décembre 1348.

Raymond Larvassii reçoit le prieuré de St-Marcel d'Etoile, dioc. de Valence (9 l. et 10 s. T.), dépendant de St-Chaffre (St-Théoffrède) et vacant par la mort de Bertrand de la Bâtie, survenue à Rochefort, dioc. d'Avignon, dans la réserve. — Exéc. : l'official de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1141.

36157 9 décembre 1348.

Le dauphin quitte Romans pour aller à Avignon dans l'espoir de la promotion d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, au cardinalat.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 679^a ; *Hist. de Dauph.* II, 625^a).

36158 13 décembre 1348.

Vente par Gonond Armaud et Pierre son fils à Boniface Broxi, notaire de Romans, de deux pièces de terre au mandement de Pisançon, l'une confrontant la croix dud. Pisançon, l'autre aux Fromenteaux, franches et de franc alleu, sous le plaid ou muage à chaque changement de seigneur et possesseur, plus son droit sur les bans de tout le mandement de Pisançon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1355.

36159 (Avignon), 15 décembre 1348.

Le cardinal Hugues [Rogerii] obtient confirmation de la collation du prieuré de Barraux, dioc. de Greno-

ble, vacant par la mort de Géraud Duriane, à Pierre Duriane, sacristain dud. prieuré, par l'abbé de St-Chaffre (St-Théoffrède), malgré la réserve.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1144.

36160 17 décembre 1348.

Eustache de Marsanne, mari de Vierne de Grignan, fille de feu Giraud Adémar, seigneur de Grignan et d'Aps, demande à Giraud, baron de Grignan et d'Aps, rétrocession de 300 flor. d'or, légués à Vierne par son père pour la marier et donnée par elle à son frère au cas où elle mourut sans enfants.

FILLET, *Not. s. Grignan*, dans *Journ. de Die* (15 août 1869).

36161 17 décembre 1348.

Giraud, baron de Grignan et d'Aps, considérant les services d'Eustache de Marsanne, lui donne sa quatrième part des droits utiles et directs qu'il percevait au territoire des Cordis, jadis à Hugues de Grignan, sous réserve d'hommage.

FILLET, *Not. s. Grignan*, dans *Journ. de Die* (15 août 1869).

36162 St-André de Vienne, 19 décembre 1348.

Jean, élu abbé du monast. de St-André de Vienne, nomme procurateurs pour offrir le commun service au cardinal Guillaume (Curti) et à Etienne, archevêque d'Arles, officiers de la chambre apostol. : Guill. de Castanet, chan. du Puy, Guill. de Godario, chan. ouvrier de Vicario, dioc. de Cahors, Barthél. de Cassanlibus, clerc de St-Flour, Symon Louvier et Pierre Monluel. Fait en l'égl. du monast. de St-André ; présents : Arnaud Humbert, infirmier, etc. Jacques de Vergey, du Puy, not.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1145.

36163 (Avignon), 20 décembre 1348.

Le cardinal Adémar (Roberti) obtient confirmation de la collation de la préceptorie de St-Antoine de Constance, faite malgré la réserve à son chapelain Allemand de Murinais par l'abbé de St-Antoine.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1147.

36164 (Avignon), 20 décembre 1348.

Giraud Amici (Ami), seigneur de Châteauneuf et vicaire de la cité d'Avignon, obtient pour Isnard Aymeri, du comtat Venaissin, le prieuré de St-Michel de la Laupie, dioc. de Valence (70 bon. l. V.), dépendant de Cruas et vacant par la mort de Géraud Alzyacii (réservé le 13 avril 1347).

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1146.

36165 (Avignon), 20 décembre 1348.

Confirmation de la collation à Jean de Quincieu *(Quinceno !)*, chan. de St-Antoine, par l'abbé de la préceptorie de St-Antoine d'Aubenas... — Exéc. : le doyen de Vienne, Gilet de Montchenu et Jacques de Balone, chanoines de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n°s 1149-50.

36166 (Avignon), 21 décembre 1348.

Le sacristain de Vienne est chargé de la collation de l'égl. paroiss. d'Annecy-bourg.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1151.

36167 (Avignon), 22 décembre 1348.

Le pape accorde à Jean Monloelli, abbé de St-André de Vienne, l'autorisation de recevoir la bénédiction des mains de l'évêque qu'il choisira.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1152.

36168 Romans, 22 décembre 1348.

Humbert Marchiandi, juriscons., official de Vienne à St-Donat et vice-gérant à Romans de B[ertrand], archevêque et comte de Vienne, abbé de Romans et de St-Chef *(S. Theuderii)*, en présence d'Aymar de Curson, procureur du sacristain, Jean Garin, m° écolâtre, Didier Artodi et Guigues Marcellarii, grands courriers, chanoines de l'église St-Barnard de Romans, vidiment l'acte du 11 avril préc., scellé du grand sceau du dauphin. *Facta Romanis*, dans le consistoire de la cour de l'officialité... ind. 2... ; témoins : Berton de Maloc, etc. Jean Régis, de Chavaunes, Pierre Bernini, Eustache Bauduini, André de Mallin, Vincent Chavillati, nott. Ind. 2. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2975,91. *Reformac. cur. major. Vien. et Valentin.* 59-73. — *Réplique du chapitre*, 84, 140-51. SECOUSSE, *Ordonnances des rois de France* (1732), III, 271-92.

36169 27 décembre 1348 = 27 décembre 1345.

Hommage de Mondon de Vesc.

Invent. Baronnies, 826 ; *Valentinois*, IV : II, 572-3.

36170 (Fin 1348).

Traité de paix entre Humbert, dauphin de Viennois, et Edouard, sire de Beaujeu. Le sire de Beaujeu reçoit 10.000 florins, les châteaux de Miribel, Pérouges et Beauregard, à la charge de tenir le tout en fief dudit dauphin, Amblard, seigneur de Beaumont, Amédée de Roussillon, s[r] du Bouchage. Hugues de Marzé, s[r] de Belleroche, et Etienne de Laye, s[r] de St-Lager, sont commis pour faire la délimitation des seigneuries de Montluel, Miribel, Pérouges, Meximieux, Bourg-St-Christophe et Chalamont.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2508.

36171 1348-1349.

Comptes des châtellenies de Bellecombe, Allevard, Avalon, Voreppe, Morêtel, Montbonnot et Montfleury.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 637-8 ; *Hist. Dauph.* II, 583-4, n° 269.

36172 1348-1351.

Comptes de Jean S[a]rnier, maître de la maison de l'aumône d'Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 112[b]).

36173 1349 ?

Testament de Hugues d'Avalon, fils de Pierre, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 3986, orig. parch. (*Invent.* IV, 90[b]), s. d.

36174 Montel-St-Maixent, 1349.

Philippe, roi de France, accorde à Edouard, sire de Beaujeu, maréchal de France, le château et ville de Châteauneuf, le péage de Villefranche et autres droits, en compensation du château de Curebelle (Miribel ?) que lui détenait Humbert, dauphin de Viennois.

Paris, Arch. Nat., trés. d. chartes, J. 270, 8. = *Cabin. histor.*, IV, II, 273.

36175 1349.

Artaud de Beaumont est châtelain de Moirans et Guy de Commiers, de Réaumont.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 860 ; 2° 661.

36176 1349.
Procès entre les habitants des Crottes et l'abbé de Boscaudon, au sujet de l'usage d'une montagne aud. lieu, suivant la division du ruisseau de l'Infernet.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 100.

36177 1349.
Sentence arbitrale entre l'abbé et monastère de Boscaudon et les consuls et communauté des Crottes, au sujet des droits de pâturage et défrichement accordés aux habitants dud. lieu.
Arch. de l'Isère, B. 2961, 36 ; B. 4253 (*Invent.* IV, 161ᵃ). *Invent. Embrunois*, 97.

36178 1349.
Inventaire des actes, titres (et) privilèges concernant le bailliage de Briançon, fait par Etienne du Roux et Raymond Falavel.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 317.

36179 1349.
Lettre de Clément VI à Pasteur, archevêque d'Embrun, et à Bernard, évêque de Senez.
Raynaldus, *Ann.* 1347, 26 (XXV, 474ᵇ).

36180 1349.
Procédures au sujet de la restitution de la dot de Catherine Eustache, veuve de noble Guillaume de Silve, épouse en secondes noces de noble Raymond Francon, contre les cautions de lad. dot.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 399.

36181 1349.
Dénombrement des albergements faits au profit du dauphin en diverses communautés du Faucigny ; 150 articles.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 109ᵃ.

36182 1349.
Comptes des monnaies de Mirabel, de Serves et de Crémieu, rendus par Ottelin Lazare et Pierre Fultre, maîtres des monnaies du Dauphin.
Arch. de l'Isère, B. 2814 (*Invent.* II, 124ᵃ).

36183 1349.
Sceau des monnayeurs du sᵗ empire Romain (pape, roi d'Anjou, Savoie, Lyon, Valence, Poitiers, Arles, Orange, dauphin, Vienne, Lausanne).
Secousse, Conjectures sur un sceau du moyen âge, dans *Mém. de l'acad. d. Inscript. et Bel.-let.* (1753), XVIII, 1, 330-45, pl. Perrin (André), dans *Doc. acad. Savoie* (1883), V, 56-9, pl.

36184 (1349 ?).
Fondation de la fête des Onze mille vierges par Bernard Agerii.
Reg. instrum. maj. anniver. Sᵗ Barn. Romanis, I, 441.

36185 1349.
Simon de Brèmes est envoyé par le comte de Savoie pour s'informer des pillages et incendies commis par ses sujets de la Palud contre les gens de la Tour.
Perrin, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95-6 (à part, 88-9).

36186 1349.
Hommage rendu à Pierre de Châlus, évêque de Valence et Die, par Guionet Baile.
Arch. de la Drôme, E. 8092, cit. (*Invent.* V, 526ᵇ).

36187 1349.
Décime accordée (au roi de France) dans le diocèse de Vienne.
Moranvillé (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, XLIX, 181.

36188 1ᵉʳ janvier 1349.
Donation par Catherine Guiffrey, femme de Bérard Grinde, à Jean et Guiguet Guiffrey, ses frères, de 800 flor. d'or que Jean lui avait constitués en dot, et de tous ses droits sur ses biens paternels et maternels. Guillaume Mirail, not.
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

36189 (Avignon), 2 janvier 1349.
Le pape confère à Albert Allemand, moine d'Oulx, dioc. de Turin, le prieuré de Sinard, o. sᵗ A., dioc. de Die, dépendant de ce monast., vacant par la mort de Lantelme Luyson, réservé le 1ᵉʳ sept. 1348 ; il a déjà le prieuré de Commiers, même o., dioc. de Grenoble. — Exéc. : l'évêque de Die, le prieur de St-Robert, dioc. de G-e, etc.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1153.

36190 3 janvier 1349.
Investiture, au nom du dauphin, par le châtelain de Pisançon des terres vendues le 13 déc. préc., avec quittance de tous arrérages, plaid, muage et autres droits dus au dauphin.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1355.

36191 10 janvier 1349.
Le dauphin Humbert mande à ses officiers de Briançon, du Queyras, de Césanne et d'Oulx de faire jouir les religieuses du monastère de Salettes des revenus à elles accordées les 8 juin 1302 et 3 déc. 1343.
Arch. de l'Isère, B. 4322, vid. du 11 juin 1358 (*Invent.* IV, 184ᵃ).

36192 10 janvier 1349.
Reconnaissance en fief passée (au dauphin Humbert) par Guillaume de Montrigaud, fils d'autre Guillaume, de plusieurs censes à Beaurepaire et à Peyrins, en la paroisse de Mours.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1234-5.

36193 10 janvier 1349.
Hommage prêté (au dauphin) par noble Josserand Vornoilly, dit de Serre, héritier de son épouse Amphélise Richier, fille de Jacques de Lyon, pour tout ce que sa femme tenait en fief aux mandements de Moras et de Revel.
Invent. St-Marcellin, I, 987 ; *Viennois*, II, 424-5 : IV, 231.

36194 (Avignon), 11 janvier 1349.
Oddon de Tournon, chapelain du cardinal Guy (de Boulogne), obtient à sa demande un canonicat à Tournai : il est déjà chan. de Vienne, de Romans, de Cambrai. — Exéc. : le doyen de Valence, Gilles de Montchenu, chan. de Vienne.
Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1154.

36195 12 janvier 1349.
Le duc de Bourbon se rend à Romans : on arrête qu'à l'octave de la Purification (9 févr.) il y aura payement à Vienne de 100000 flor. et que les fiançailles se feront à la quinzaine (16).
Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 679ᵃ, cf. 630 ; *Hist. de Dauph.* II, 625ᵃ).

36196 Corbeil, janvier 1348/9.

Adémar, comte de Valentinois et Diois, avait transporté les châteaux de Tournon, Privas et Boulogne *(Bononia)* à son fils Guichard, qui mourut sans héritiers ; cet héritage revint au comte actuel Adémar, qui le transféra à son oncle Adémar de Poitiers. Philippe, roi de France, dont il était tenu en fief, ratifie et autorise les comtes de Valent. et Diois à en garder la seigneurie. Fait dans l'hôpital de St-Jean de Jérusalem près *Corbolium*...

Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 59.

36197 (Avignon), 16 janvier 1349.

Bernard de Bedas, clerc de Cahors, est introduit dans le monastère de St-Antoine

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1155.

36198 20 janvier 1349.

Révocation (par le dauphin Humbert) de l'inféodation et donation du 4 déc. 1348 à Guigues Toscan.

Grenoble. *Invent. Baronnies*, I, 224[b] : 270-1.

36199 21 janvier 1349.

Jean, évêque de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 649.

36200 Beauvoir, 22 janvier 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, mande au bailli de la terre de Faucigny, d'avertir les châtelains de son bailliage de garder les châteaux avec le plus grand soin et de faire publier à plusieurs jours d'intervalle que chacun se tienne prêt à suivre l'étendard au premier son de trompe pour repousser le seigneur de Beaujeu ; il l'avisera de la quantité des blés, vin et chairs dont il peut disposer. *Dat. in Bello videre*, assistants : le chancelier, A. s[r] de Beaumont, François de Theys, chevalier, et François de Cagnio.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 638-9 ; *Hist. de Dauph.* II, 584, n° 270.

36201 Embrun, 23 janvier 1348/9.

Promesse faite à Bertrand du Lauzet, prieur claustral, et Giraud Rostagni, grand cellérier de Boscaudon, par Jean de Rame, de Baratier, de payer une pension de 9 gros à l'O rond, pour 20 flor. d'or légués par son oncle Guillaume Truchet, donné ou convers de Boscaudon, imposés sur un pré à Baratier, *in Charpollio*, pour son anniversaire le jour de s[t] Antoine. Fait devant l'église de Ste-Marie Majeure *Ebredun.*, devant la porte St-Jean. Témoins. Michel Lombard, d'Embrun, not. imp.

Arch. des Htes-Alpes, H. 4, orig. parch. (*Invent.* 6[b]). = Rom. 229[a].

36202 24 janvier 1349.

Donation par le dauphin Humbert à Berton Trabuc ou Trabut, son valet de chambre, d'une maison, vigne, terres, prés, bois, cens et services, possessions et revenus échus au prince par droit de main-morte au bourg de Beauvoir (Beaurières) et à la Sône, réservé au dauphin la directe seigneurie...

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 412-3, 511.

36203 29 janvier 1349.

Testament non signé du dauphin Humbert ratifiant le transport du Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Generalia*, I, 66.

36204 (Avignon), 30 janvier 1349.

Adémar de Poitiers obtient pour Adémar de Barbières *(Barberia)* le prieuré de Chosséon (6o l. T.), dioc. de Die, qui va être vacant par la promotion de Ponce de Mornans au prieuré de l'hôpital près Crest, dioc. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1160.

36205 (Avignon), 30 janvier 1349.

A la demande du même l'archevêque de Vienne est invité à confier à Adémar de Curson, chan. de St-Barnard de Romans, la direction de l'hôpital de l'aumônerie de Ste-Foi de Romans, vacante par la mort de Jean de Malot ; il est déjà choriste de Valence et recteur de l'égl. paroiss. de St-Sauveur, dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1161.

36206 31 janvier 1349.

Lettres du dauphin Humbert, ordonnant à tous les châtelains de rendre leurs comptes aux auditeurs desd. comptes à Romans.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 280[b] : 533.

36207 1[er] février 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Odon Allemand, seigneur d'Uriage, de tous les fiefs qu'il tenait de lui.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 602 : VI, 342[b].

36208 1[er] février 1349.

Mariage d'Amieu (ou Boniface), seigneur de Miribel, et Bé(a)trix de Clermont. Barthélemy Ranon, de la Côte-St-André (not.).

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 162 (titre).

36209 (Après 2 février) 1349.

Compte des syndics de la communauté de Valcluson, conformément à la concession du 5 mai 1344, de 3 termes de leur redevance annuelle envers le dauphin, échus à la Purification.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 730.

36210 (Avignon), 3 février 1349.

Rolet de St-Gervais, chambrier de l'évêque de Grenoble, reçoit l'égl. paroiss. de Sallanches, dioc. de Genève ; il possède déjà un clériçat dans la cathédrale de Grenoble, un canonicat en l'égl. de St-André, l'hôpital de Valbonnais, la chapelle de St-Michel dans le palais épiscopal de Grenoble. — Exéc. : l'official de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1163.

36211 5 février 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Guigues de Morges, fils d'autre Guigues, mari de Gilette Eynard, dame de la Motte (St-Martin), pour tout ce qu'ils tenaient du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 139[b].

36212 (Avignon), 6 février 1349.

L'archevêque de Vienne, le prieur de N.-D. de Montaut *(Montealto)* près Avignon et le prévôt d'Avignon sont nommés juges conservateurs du prieur de N.-D. d'Annonay, dioc. de Vienne, o. s[t] A., pour 5 ans.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1164.

36213 8 février 1348/9.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par François Bertagny, d'Allan, habitant Châteauneuf-de-Mazenc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 581.

36214 (Avignon), 13 février 1349.

Humbert Pilati est pourvu du canonicat et prébende vacants en l'égl. d'Embrun par la mort de Gabriel de la Fare et réservés le 26 nov. 1347 ; il est chantre de St-André de Grenoble, chan. prébendé de la même égl. et de Nevers, vic. perp. de la chap. N.-D. à St-Eloi de Nevers ; il possède des personnats en l'égl. St-Julien de *Cleriis*, dioc. de Genève, et l'expect. d'une dignité ou office en celle de Nevers. — Exéc. : les évêques de Gap et de Grenoble, le sacristain de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la prov. de Vienne*, n° 1167.

36215 (Avignon), 13 février 1349.

Pierre de la Verne, familier du pape, obtient pour son neveu Jean de la Verne, chan. de Saint-Antoine, la préceptorie du Forez. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1168.

36216 13 février 1348/9.

Testament de m^e^ Etienne du Mans, dit Burlata, médecin *(fizicus)* à Valence.

Répert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 87^b^.

36217 14 février 1349.

Le dauphin se rend à Tain *(Tinetum)*, le chancelier et le conseil du roi et du duc de Tournon, pour la translation de la propriété et de la possession du Dauphiné à Charles, fils ainé du duc de Normandie.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 679^a^, cf. II, 601 ; *Hist. de Dauph.* II, 625^a^, cf. 630-1). — Guiffrey. 72-3. Bellet (Ch.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXXVIII, 24 ; *Hist. de la ville de Tain*, I, 90-1.

36218 (Avignon), 16 février 1349.

Etienne Mathiou, profès de Tournus, est pourvu du prieuré de Villeperdrix, dioc. de Die, dont le prieur de St-Amant, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, est collateur, réservé le 12 avr. 1347 du vivant du prieur Guillaume d'Albres. — Exéc. : l'évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, les prieurs des Tourrettes et de St-Amant; dioc. de Die.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1170.

36219 (Avignon), 16 février 1349.

Confirmation de la collation contre la réserve du prieuré de *Vesinis*, dioc. de Vienne, à Bernard de Royan. moine de St-Chaffre (St-Théoffrède) par l'abbé de ce monast. à la mort de Pierre Roselli.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1171.

36220 (Avignon), 16 février 1349.

Confirmation de la collation par le même du prieuré de Cléon [= Cliousclat], dioc. de Valence, à Etienne de Villeneuve, à la mort de Guy de la Balme.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1172.

36221 Tain, 17 février 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Agout d'Argençon, fils de Raymond, coseigneur dud. lieu, pour la 1/2 de la terre d'Argençon, son terroir et appart., jurid. et autres droits, joignant la Beaume-des-Arnauds, Aspremont et Aspres. Fait dans le cloître.

Arch. de l'Isère, B. 2618. *Invent. Gapençais*, 7. = Rom. 229^a^.

36222 18 février 1348/9.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient tenues Hugues Lombardi. Humbert de Besant et Guigonet Remestayn, chanoines, par les mains de Pierre Remestayn et Jacquemet Vetule, chanoines : Hugues Remestayn, doyen, Pierre de Vernet, précenseur, Guillaume de Virieu, chantre, Sy. mistral, Pierre Remestaynz, capiscol, Guigues de Charlieu *(Cariloco)* dit Collerti, sacristain, Guigues de Serre, maître de chœur, Pierre de Biol, not.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Vienne, CIX^b^-XJ.

36223 20 février 1349.

Le dauphin divulgue son secret et proteste ne plus vouloir se marier. — Après que le chancelier et les conseillers du roi eurent traité de la translation à Tournon, puis à Romans, le dauphin donna au bâtard Jean Châteauvilain avec 400 flor. de revenu (n° 33307).

Memorabilia Humberti Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 679^a^ ; *Hist. de Dauph.* II, 625^a^).

36224 23 février 1349.

Lettre au sujet d'une donation de vente par le dauphin Humbert à Girard Després.

Paris, Arch. Nat., J. 282, n° 3.

36225 Grenoble, 27 février 1349.

Lettre close...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 651.

36226 28 février 1349.

Approbation et confirmation par le dauphin Humbert de sa donation du 16 mai 1348.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 145^a^.

36227 Mars 1349 = 14 mars 1349.

36228 1^er^ mars 1349.

Bulle de Charles [IV], roi des Romains, par laquelle il confirme à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, tous les péages par eau et par terre qu'il avait auxd. comtés... Ind. 2... — Cf. 14.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V. 282^a^ : III, 450.

36229 2 mars 1349.

Donation par Humbert, dauph. de Viennois, à Berton Trabut, d'une maison à St-Marcellin, qui avait été à Hugues [de] Chalon, etc.

Arch. de l'Isère B. 2991, lxvj. *Invent. St-Marcellin*, II, 1902.

36230 Romans, 3 mars 1349.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, à Humbert, fils de Durand Crozet, du Queyras, son filleul, d'une vigne de 8 fossérées, à St-Clément, lieu dit à Baune, confinant la Durance, etc., et d'un pré de 2 héminées, à la montagne de Réotier, lieu dit pré Michel, etc., le tout confisqué à Jean de Faucigny (Foussigny), chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 197. *Invent. Embrunais*, 187, 263-4.

36231 Romans, 3 mars 1349.

Confirmation par le dauphin de la concession du 17 sept. 1340, par Jean de Faucigny aux habitants de Réotier. — Cf. 13 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 197. *Invent. Embrunais*, 260. = Rom. 229^a^.

36232 (Avignon), 6 mars 1349.

A la prière de l'évêque et du chapitre de Grenoble, le pape confirme l'élection faite, en ignorance de la

réserve (12 oct. 1347), de Guigues de Commiers, un des plus anciens chanoines de l'égl. des Augustins de Grenoble, au décanat majeur de cette égl., vacant par la mort d'Aténulphe de la Balme ; il résignera le décanat de St-André en Savoie, qui dépend de cette égl. — Exéc. : les prieurs de St-Donat, dioc. de Vienne, et de St-Robert, dioc. de Grenoble, et le prévôt de St-André de G-e.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1176.

36233 Romans, 6 mars 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, par affection naturelle et à la prière de ses prélats, barons et nobles du Dauphiné, fait donation entre vifs à son neveu Jean Bâtard, chevalier, fils naturel de son frère Guigues, dauphin de Viennois, de son château de Châteauvilain, dans la baronnie de la terre de la Tour, au diocèse de Vienne, avec son mandement, territoire et district, en fief rendable ; il l'en investit par la tradition de son anneau, se réservant la supériorité. *Dat. Romanis*, assistants : Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, et Jean de Chissé, évêque de Grenoble.

Invent. Viennois, I, 257ᵇ : 466ᵇ. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 65. = CHORIER, *H. de D.* I, 818 ; 2ᵉ, 629.

36234 6 mars 1348/9.

Legs fait par Polie de Poitiers dans son testament aux frères Mineurs de la ville de Crest, d'un revenu de 10 liv. pour la fondation d'une chapelle sous le vocable de la Ste-Vierge, à prendre sur les revenus du château de Vaunaveys.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 807-8.

36235 6 mars 1348/9.

Donation par Pétronille, veuve de Damet Alamandon, à ses enfants, d'une vigne à Mours et d'un bracelet *(circulum)* en argent.

Arch. de la Drôme, E. 11332, couvert. parch. (*Invent.* VI, 405ᵇ).

36236 Romans, 7 mars 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, assigne à Aymar de Rossillon, chevalier, seigneur d'Anjou, le péage avec la gabelle de Serves *(Servia)*, pour 608 flor. d'or annuels, avec compensation des années supérieures et inférieures. Sceau. *Dat. Rom.*

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vien.-Valent. III*), lxvjˣ, 384ˣ.

36237 Romans, 7 mars 1349.

Le dauphin Humbert écrit aux gabelleurs et péagers de Viennois et particulièrement de St-Lattier, pour leur défendre d'exiger aucun péage ou gabelle sur les poissons, poules, poulets, fromages, œufs, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3687, reg. (*Invent.* III, 140ᵉ).

36238 8 mars 1348/9.

Testament d'Hugues Ances Espalier, de Montélimar, par lequel il lègue à chacune des recluseries, maladreries et hôpitaux de Montélimar 5 sols, à l'aumône de la charité une pension rachetable d'un setier de blé sur le lieu des Combes, à la confrérie de Ste-Croix 1 florin ; et institue ses filles Isabeau et Machiena héritières universelles. Par devant Esmindo *Saramundi*, notaire de Louis Adémar, seigneur de Montélimar.

Arch. de la Drôme, 29 H 10 (anc. l. 1, n. 4), orig. parch. de 76 l.

36239 9 mars 1348/9.

Douaire de Jeanne de Vienne, veuve d'Henri sire de Montagu, chevalier.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 477, n° 8534.

36240 (Romans), 9 mars (1349).

Ass(istants) les (archevêques) de Lyon (et) de Vienne, (l'évêque) de Grenoble, le prieur de St-Donat, le prieur de St-Robert, le commandeur de Navarre, A. de Beaumont, A. de Roussillon, François de Theys, Rod. de Chevrières.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 195ᵇ.

36241 9 mars 1349.

Compte d'Aymarond Allemand, châtelain de Beaufort, de 3 années échues à la s[t] Jean-Bapt. 1349.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118ᵃ.

36242 10 mars 1348/9.

Albergement de maison et vigne à Bernard Vignay, prêtre de St-Barnard de Romans.

Reg. instrum. anniv. S[ti] Barn. Romanis, I, 230.

36243 10 mars 1349.

Reconnaissance passée en faveur des comtes de Vienne de la moitié du grand poids de la ville, par Pierre Blanc.

Arch. de l'Isère, *Inventaire n° 174*, 55ᵇ.

36244 11 mars 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par noble Antoine Charrière, de la Côte-St-André, en qualité d'administrateur de son fils Pierre et de sa femme feue Isabelle Luvel (de Lunel), fille d'Aymard de *St-Eusicio*, au mandement de Vaulx[-en-Vélin], pour tout ce que son fils possédait en fief comme héritier de sa mère aud. mandement.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183-4. RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauph.* 141ᵇ.

36245 Avignon, 12 mars 1349.

Clément VI charge Guillaume de la Balme, doyen de l'église d'Avignon, de recueillir et garder les dépouilles en biens meubles, dettes et crédits de Dragonet, évêque de Gap, que le pape s'était réservées. — *Cum certis ex causis.*

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, I, instr. 312.

36246 12 mars 1349.

Acte dans lequel Jean Rabot est qualifié de noble.

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 579ᵇ. CHEVALIER (J.), *Hist. généalogique de la maison de Rabot* (1886), 1.

36247 13 mars 1349.

Confirmation par Humbert, dauphin de Viennois, de la réduction du 17 sept. 1341. — Cf. 3 préc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 261.

36248 14 mars 1349.

Bulle de Charles, roi des Romains et de Bohême, par laquelle il permet à Aymar, comte de Valentinois et Diois, qu'il qualifie son vicaire au royaume d'Arles, de disposer de ses péages, qui demeureront arrière-fiefs de l'empire, en faveur de ses oncles et tels autres qu'il lui plaira. — Cf. 1ᵉʳ préc.

Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47, 114. Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 295 : III, 460.

36249 Romans, 14 mars 1349.

STATUTA DELPHINALIA.

Ind. 2, pontif. Clement. pp. VI a° 7. Humbert, dauphin de Viennois, se remémorant les témoignages de fidélité que lui ont rendus les prélats, ecclésiastiques, barons, bannerets, nobles, vassaux, francs, communautés et sujets du Dauphiné, voulant réparer ses torts sur le fait des monnaies, gabelles, fouages, cavalcades, mangeries, chiens, chasseurs, sommiers, faucons et valets causés aux églises, abbayes, prieurés, etc., leur accorde les privilèges, libertés, immunités, franchises et grâces qui suivent. Le dauphin est tenu de payer leurs gages aux nobles convoqués pour les cavalcades, de solder la valeur des chevaux, roussins et sommiers perdus, même à l'écurie. Il doit racheter les captifs pris par l'ennemi. Il supprime les *datæ* et *clamæ* de la cour de Viennois et autres. Il restreint dans les cours le nombre des meiniers ou sergents. On ne doit pas saisir de gages dans les maisons des nobles, quand il y en a de suffisants dehors. On ne doit publier un testament nuncupatif dans la cour que sur la demande de l'héritier. Les frais des sceaux et actes des notaires doivent être modérés. Sont supprimés tous les péages et gabelles introduits depuis son aïeul le dauphin Humbert. La monnaie doit être fixe et durable ; le dauphin se contentera d'un gros par marc pour droit de seigneuriage. Les nobles auront la connaissance des causes touchant les emphytéoses. Les nobles et autres sujets ne peuvent être tirés hors du Dauphiné, sinon pour une guerre intéressant le pays. La cour ne peut procéder qu'après signification contre les nobles en guerre entre eux. Les nobles sont autorisés à construire des maisons fortes. On ne peut faire d'enquête que sur les faits notoires et graves. Personne ne peut être attiré pour enquête hors de la judicature, sauf devant le prince et son conseil. Les hommes liges ne peuvent être contraints de faire des corvées et de payer des tailles que pour l'utilité publique. Les sujets sont exempts de tenir garnison *(stabilitæ)*. Barons et nobles doivent être convoqués aux cavalcades par lettres, sans menaces, sauf en cas d'urgence. Les sujets des églises et des nobles ne peuvent se fixer dans une ville franche sans dédommagement. Les barons, nobles, etc. peuvent donner en emphytéose ou à cens les biens qu'ils tiennent en fief du dauphin, après lui en avoir fait hommage, à l'exclusion des châteaux, villes, etc. Les meiniers *(magnerii)*, et familiers de la cour ne peuvent faire d'exécutions dans la juridiction des nobles. Les biens des condamnés ne peuvent être confisqués, sauf en cas d'hérésie ou de lèse-majesté. Les femmes doivent se marier librement, sans contrainte. Les fiefs et arrière-fiefs sont réputés anciens, à moins de preuve contraire. Le dauphin ne peut exiger de victuailles pour lui, ses châtelains et officiaux, qu'en échange du prix. Sont supprimées les sauvegardes des châteaux, villes et mandements des barons et bannerets. Ceux-ci ont toute juridiction pour connaître et punir les offenses ou crimes. Le dauphin s'engage à ne pas construire de nouveaux moulins. Barons et nobles peuvent chasser partout, sauf dans les forêts de Claix et de Réaumont *(Planeysia)* ; défense de prendre les chevaux, roussins et sommiers des ecclésiastiques et des nobles. Remise des ouvertures et commises non exécutées des fiefs, arrière-fiefs et emphytéoses. Défense d'appeler à la cour delphinale des jugements des châtelains, meiniers et autres officiaux sans les avoir prévenus. Un coupable ne peut être distrait de sa juridiction pour cause réelle, civile, criminelle ou mixte. On ne procèdera pas par voie d'enquête pour les biens ou droits delphinaux. La cour et le juge des appellations résideront à Grenoble. A raison de son éloignement la baronnie de la terre de Faucigny aura un juge des appellations. En temps de guerre entre le Dauphiné et la Savoie, on créera un juge des appellations pour les baronnies de la terre de la Tour et de Valbonne. Les chevaux, roussins, chiens de chasse, chasseurs, familiers et autres *garciones* du dauphin ne pourront séjourner dans les maisons des religieux et ecclésiastiques qu'à ses dépens. Aucune cour delphinale ne dressera inventaire des biens de défunts, sauf requête des héritiers, des exécuteurs ou des proches. On observera le droit commun sur le crime d'usure. Il n'est pas nécessaire de renouveler l'hommage des fiefs et arrière-fiefs. En temps de guerre, les nobles peuvent conduire leurs amis par le Dauphiné. Les officiaux doivent remettre les coupables aux bannerets. Les banniers ou meiniers *(magnerii)* ne peuvent faire des bans là où les vassaux ou nobles ont coutume de le faire. Seront observés les privilèges et immunités accordés aux villes, terres, baronnies, marches, bailliages et particuliers. On observera les dommages et on extirpera les mauvais. Les juges et procureurs sont nommés pour 2 ans et ne peuvent être renommés qu'au bout de 5. Le dauphin supprime la mainmorte ; les nobles doivent en faire autant. Les barons, bannerets et nobles doivent maintenir ces libertés à leurs sujets, sous peine d'en être privés. Le nouveau dauphin sera tenu de jurer ces libertés entre les mains de l'évêque de Grenoble ou de l'abbé de St-Antoine. Les officiaux (baillis, juges, procureurs et châtelains) doivent jurer de les observer et seront punis de leur violation. *Acta Romanis*, en la maison du dauphin qui fut à Berthon de Maloc ; présents : les archevêques de Lyon, Henri de Villars, et de Vienne, Bertrand de la Chapelle, l'évêque de Grenoble Jean de Chissé, Humbert Pilati, de la Buissière, dioc. de Grenoble, not. apost., imp. et roy. Grand sceau.

Carpentras, ms. Peiresc. XLIV, 11 ; ms. 928 (Cf. FAURE, *Libert. d. Buis*, 8). Arch. de la Drôme, E. 8221, Arch. ville Grenoble, AA. 5 ; AA. 19, vid. du 15 juillet 1370. Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 165-76, 181-90, 196-207 ; B. 3008, V° xvj, 468 ; B. 3876, reg. *Vienne* (*Invent.* III, 383°) ; B. 3917 ; 3921, 30. *Cartul. munic. de Grenoble*, 46, n° 5, *Livre de la Chaine*, lj-vij. Invent titres St-Antoine, 338, n° 424. *Reformac. cur. maj. Vien.-Valent.* 122-7. Reg. *Statuts* (Giraud). 85°-101. *Invent. Généralia*, I, 77° ; *Valentinois* V, 3-7. *Invent. des titres de Saint-Antoine*, 424. ALLARD (G.), Mss. XIX. 72. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 314. — *Statuta Delphinalia*, XXV. (1508, 1529, 1531) ; (1619), 35°. *Libertates*, XXV ; (1619), 35°. SALVAING DE BOISSIEU, *Us. d. fiefs*, 10, 15, 26, 55, 128-9, 133, 159-60, 210, 327-8, 491. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 639-48 ; *Hist. de Dauph.* II, 586-93, n° 273. SECOUSSE, *Ordonnances rois France*, V, 38-55. BURDET (M.)

Influence ancien. institutions féodales (1858), 69-77. = Courbon, chr. 415. *Extraits des procès-verbaux des séances du comité histor. d. monum. écrits* (1850), 167, 173. Pallias, 25-6. Gaillaud, 114. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* 78-9. Guiffrey, 336, 128.

36250 Romans, 14 mars 1349.

Demandes des consuls et conseillers de la ville de Grenoble : les franchises, immunités, grâces, libertés et tous privilèges accordés seront confirmés ; les limites déclarées par les évêques de Grenoble et les dauphins seront maintenues ; les juge, châtelains, notaires et autres officiaux ne pourront exercer que pendant un an ; les marchandises venant de France et allant en Italie devront passer par Grenoble ; les immunités, libertés et privilèges concédés à la ville s'étendront au royaume de France. Accordé et juré par le dauphin Humbert. *Acta Rom.*, en la maison du dauphin jadis à Berthon de Maloc ; présents : les archevêques de Lyon et de Vienne, l'évêque de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 195v°.

36251 Romans, 14 mars 1349.

Le dauphin Humbert, se remémorant les libéralités et *gratitudines* dont la ville de Grenoble, — son nom s'interpréta gracieuse *(Gr'onopolit., gr'osa)*, — son présent prélat et ses prédecesseurs, les autres personnages ecclésiastiques, nobles, bourgeois, citoyens, consuls et habitants ont usé à son égard et de ses prédécesseurs, leur obéissance et fidélité pour le soutien de l'honneur et des droits du Dauphiné, confirme leurs privilèges et libertés et répare les exactions commises au sujet des monnaies, gabelles, fouages, cavalcades, etc. Toutes les franchises, immunités, libertés et privilèges accordés à la ville sont confirmés. Les limites et confins du mandement et territoire déclarés par les évêques et les dauphins seront observés. Aucun juge, châtelain, notaire ou autre official delphinal ne gardera son office plus d'un an et ne pourra le reprendre qu'au bout de 5 ans. Le dauphin ne pourra vendre, échanger ou transférer son domaine dans la cité. Les marchandises venant de France et allant en Italie devront passer par Grenoble. Le dauphin promet d'obtenir de Philippe, roi de France, l'extension desdits privilèges, etc. dans tout le royaume. Serment du dauphin, la ville ne pourra jamais être aliénée par les dauphins ; les marchands venant de France pour se rendre en Italie seront tenus de passer par Grenoble ; les officiers de la cour commune, juges, châtelains et notaires ne pourront garder leurs charges plus d'une année ; les bourgeois jouiront des libertés générales édictées par le statut delphinal. Il promet de demander au roi de France l'extension de leurs privilèges dans tout le royaume. ...ind. 2. *Clement. VI a° 7. Act. ap. R-nis*, en la maison du dauphin jadis à Berthon de Maloc ; présents : les archevêques Henri de Villars de Lyon et Bertrand de la Chapelle de Vienne, Jean de Chissé, évêque de Grenoble.

Arch. ville de Grenoble, AA. 5, 42 (*Invent.* 5b). Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 191, 195 (consuls). *Chartul. civil. Grationopolit.*, xlvj, n° 5 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 348 (à part. 10). *Invent. Généralité*, 100 ; *Graisivaudan*, II, 283-4. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 201.

36252 14 mars 1349.

Le dauphin Humbert se départit du droit de mainmorte sur tous les seigneurs de la province de Dauphiné, à charge de ne plus exercer ce droit sur leurs vassaux.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 55.

36253 Romans, 14 mars 1349.

Concession de franchises, immunités et privilèges en faveur des nobles, bourgeois et habitants du mandement et de la châtellenie d'Alinge par Humbert, dauphin de Viennois... Ind. 2... *Acta ap. Romanis*, en la maison du dauphin jadis à Barthélemy de Moleto (= Berthon de Maloc) ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, et Jean de Chissé, évêque de Grenoble. Humbert Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, not. apost., imp. et roy. Grand sceau.

Dufour (Aug.) et Rabut (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1885), XXIII, 262-86.

36254 Gap, 14 mars 1348/9.

Bail en emphytéose donné par Geoffroy de Cobrio, commandeur de St-Jean à Gap, à Bertrand Robert et Pierre Beaume, d'une terre au Serre-Violant, à Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, commanderie de Gap, n° 387, orig. Roman, 229.

36255 (Après 14 mars 1348/9).

Le not. Jean Coterii ne peut donner un extrait d'acte, étant occupé par les affaires d'Henri de Poitiers, élu et confirmé de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, liasse 387.

36256 (Avignon), 15 mars 1349.

En raison d'une épidémie qui a décimé le clergé de Vienne, l'archevêque Bertrand est autorisé à faire deux ordinations *extra tempora.*

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1177.

36257 Luxembourg, 15 mars 1349.

Charles, (roi des Romains), confirme les lettres accordées en 1153 par l'empereur Frédéric Ier aux sires de Clérieu..., 3e ann. de son empire (!).

36258 15 mars 1349.

Bulle de Charles (IV), roi des Romains, par laquelle il défend à l'évêque de Valence de se qualifier comte.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 294b : III, 460.

36259 15 mars 1349.

Bulle de l'empereur Charles (IV), qui confirme à Aymar, comte de Valentinois et Diois, le château de Montélimar et tous ses fiefs et arrière-fiefs qu'il tenait de l'empire.

Arch. du chât. de Peyrins, 3, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, V, 265b, 283, 294b : 295 : III, 451, 459-60.

36260 1349.

Confirmation faite par Charles, roi des Romains, en faveur dud. Aymar de Poitiers de tous les péages qu'il avait tant par terre que par eau.

Arch. du chât. de Peyrins, 3-4, chap. I, n° 47.

36261 Luxembourg, (15 mars) 1349.

Lettres de Charles, roi des Romains, par lesquelles il veut que toutes les causes d'Aymar, comte de Valen-

tinois, son cousin, ressortissent immédiatement par devant lui ou son vicaire en l'Empire.

Arch. du châl. de Peyrins, 55-6, chap. I, n° 47.

36262 15 mars 1349.

Bulle de Charles (IV), roi des Romains, qui défend à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, de rien usurper ni innover au-delà des limites anciennes desd. comtés et des droits des comtes ses prédécesseurs.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V : III, 450.

36263 Luxembourg, 16 mars 1349.

Charles, roi des Romains et de Bohême, enjoint à l'évêque de Valence d'avoir à obéir à Aymar, comte de Valentinois et Diois, en tout ce qui a rapport au vicariat général des royaumes d'Arles et de Vienne, dont il l'a chargé du conseil de ses princes. *Dat. Lucemburgi... regnor. a° 3. — Quia de spectabilis.*

Guichenon, *Bibl. Sebus.* (1660), 401-2 ; (1780) 125. Hoffmann, *Nova script. monum. coll.* I, 317. = Böhmer-Huber, *Reg. Kaiser Karl IV*, 72, n° 888.

36264 Romans, 17 mars 1349.

Odon Allemand, seigneur de Ste-Jalle et de Rochebrune, étant mort sans enfants, ses terres furent mises sous la main du dauphin ; Humbert ayant appris que son cousin Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais (Laval), y était substitué, donne mainlevée des châteaux de Ste-Jalle et Rochebrune.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85-6). *Invent. Baronnies*, II, 335 : 998.

36265 Romans, 17 mars 1349.

Assignation par Humbert, dauphin de Viennois, à sa sœur [cousine] Anne de Viennois, princesse d'Orange, de la somme de 18800 flor. d'or restant sur celle de 20558 flor. 9 gros, à elle due pour ses droits et prétentions sur la succession de son père Guy Dauphin et pour laquelle lui avait été remise la terre de la Vallouise, avec sa juridiction et droits ; à sa place il lui remet les revenus du Champsaur, pour en jouir jusqu'à entier payement, à charge d'en compter annuellement à la chambre des comptes, par Gilet de la Balme, écuyer, châtelain du Champsaur, et chargé du recouvrement des revenus. *Dat. Roman.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII^{xx} (et roi), V° ix ; B. 3008, V° lxxviij, 530. *Invent. Briançonnais*, 686, 842 ; *Graisivaudan*, I, 374^{b} ; *Prov. étrang.* 145^{a}. = Rom. 229^{a}.

36266 17 mars 1349.

Assignation par le dauphin Humbert à Aymar de Poitiers, chevalier, en payement de tous les revenus des péages du comté de Gap, outre la concession en fief du château de Veynes.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 914-5.

36267 Romans, 17 mars 1349.

Aymar (et Amar) de Rossillon, seigneur d'Anjou, fils et héritier de feu Girard, remontre à Humbert, dauphin de Viennois, qu'en suite de l'acte passé avec son père (25 août 1343), il devait toucher 608 flor. de revenu sur la moitié du péage et de la gabelle de Serves, mais qu'elle est insuffisante à cause de la peste mortelle qui a sévi naguère et diminué les recettes. Il demande de jouir de la totalité, ce que le prince lui accorde, sous condition qu'en cas d'excédant il remboursera le surplus aux auditeurs des comptes. Ordre conforme aux bailli, juge, procureur et autres officiaux du Viennois, et aux *pedagiatores* et *gabellatores* de Serves. *Dat. Romanis, per dom.*, assistants (Jean Revolli), élu d'Orange, l'abbé de St-Ruf, le commandeur de Navarre, les prieurs de St-Donat et de St-Robert, Rodulphe de Chevrières, Ja. de Die et G. Toscani. Jo(annes) Nicol(eti).

Arch. de l'Isère, B. 3008, V° lj, 503. Arch. du châl. de St-Vallier, origin. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1707-8.

36268 17 mars 1349.

Noble Jean Larbalestrier *(Arbalisterii)*, sergent d'armes du pape, reconnaît avoir reçu de Giraud Adémar, seigneur de Monteil, et d'Amédée Adémar de Monteil, évêque de Grasse, son fils, la somme de 800 flor. d'or, qui lui était due en vertu d'une obligation de ces derniers.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 26, n° 159, or. parch.

36269 Romans, 18 mars 1349.

Le dauphin Humbert, attendu que la terre de Veynes ne valait que 269 liv. 6 den. 3 pittes bonne monnaie Viennoise antique de revenu, remet à Aymard de Poitiers, comte de Valentinois, le surplus de la rente de 700 liv., montant à 430 l. 10 s. 6 d. 3 p., sur les péages du comté de Gap et de toute la terre et bailliage du Gapençais, se réservant le surplus, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2619, 170^{b}. *Invent. Gapençais*, 916. = Rom. 229^{b}.

36270 Romans, 18 mars 1349.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, à Philippe Philippi, d'Embrun, son médecin *(phisicus)*, en rétribution de ses services, d'une maison ayant appartenu à Pierre Marjais *(Maraysii ?)* et à son fils Jean, défunts, sise dans le bourg de Beauvoir-en-Royans, près de celles de feus Alamandon, maréchal *(manescalli)*, et de Pierre de St-Denys ; d'un jardin, grange, de tous les cens, rentes, services que lesdits Pierre et Jean possédaient dans le mandement de Beauvoir, réservés le haut domaine, la seigneurie et droits du dauphin. Investiture, ordre au châtelain de mettre en possession et aux tenanciers de reconnaître. *Dat. Romanis ;* présents : l'élu d'Orange et le commandeur de Navarre.

Arch. de l'Isère, B. 3026, copie. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 413. Chauvet (J.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes*, XXXVIII (1919), 236-7, cf. 226.

36271 18 mars 1349.

Extrait d'une procédure d'après laquelle l'orme des Mortes établissait la limite du Dauphiné et de la Savoie du côté de Chapareillan.

Arch. de l'Isère, B. 3864, pap. (*Invent.* III, 371^{a}). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 158^{b}.

36272 18 mars 1349.

Deux habitants de la paroisse de Francin déclarent qu'ils ont vu des bouviers emporter un faix de bois de l'orme au lieu des Mortes, limite du Dauphiné et de la Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3870, 15^{b}, 55 (*Invent.* III, 378^{a}).

36273 (Avignon), 19 mars 1349.

Pierre d'Ampuis, bailli royal d'Auvergne, obtient pour son parent Pierre ou Ponce de Chavannes, moine

de St-Pierre hors la porte de Vienne, l'office de chambrier des monast. de St-André[-le-Bas] à Vienne, réservé le 1er sept. préc. et vacant par la mort de Berthon Reniraud ; il avait été conféré à Jacerand Lambert, moine de St-Pierre, mort avant ses bulles. — Exéc. : Jacerand de Venchia et Jean de Charbonnières, chanoines de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1180.

36274 (Avignon), 19 mars 1349.

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1181.

36275 Beauvoir-en-Royans, 19 mars 1349.

Lettres d'Humbert, dauphin, portant commission aux y nommés de vendre tous les blés qu'il pouvait avoir dans ses terres de Graisivaudan, à quelque titre qu'ils puissent lui appartenir, avec ordre aux châtelains de les délivrer, etc.

CHEVALIER (U.), *Ordonnances relatives au Dauphiné*, n° 158.

36276 19 mars 1349.

Compte de Galvaing Léobard, châtelain de Sallanches, du 20 janv. au 1er nov. 1348.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118a.

36277 20 mars 1349.

Jean de Grolée s'étant plaint au dauphin Humbert de ne pouvoir lui payer une pension de 40 setiers de blé sur les moulins de Beauvoir, à cause de la peste qui avait ravagé tout le pays : le prince ordonne à Jean, châtelain de Beauvoir-de-Marc, de les faire exposer aux enchères par trois fois et de les délivrer audit de Grolée pour le prix du plus offrant.

Arch. de l'Isère, B. 3006, II° IIIIxx xv. *Invent. Viennois*, I, 227 : 125a.

36278 20 mars 1349.

Concession par le dauphin Humbert à Jean de Belua, son barbier, pendant sa vie, de la meinerie (meyn-e) et foresterie de Chabeuil.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, ... : 383.

36279 21 mars 1349.

Maître Pierre de la Forêt *(de Foresta)*, chancelier du duc de Normandie, se trouvant à Romans avec Firmin (Cocquerel), évêque de Noyon *(Neomag.)*, chancelier de France, et G(uillaume) Flote, seigneur de Revel, pour la translation à Charles fils aîné du duc Jean, voulut aller se promener au-delà du pont de Romans : il fut saisi subitement et conduit violemment en Valentinois par Rebutel de Chabrillan et ses complices, puis ramené.

Memorabilia Humb. Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679a ; *Hist. de Dauph.* II, 625a).

36280 Romans, 21 mars 1349.

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, à noble Nicoud de Glaude (Gland, Claus), bailli du Gapençais, en récompense de ses bons services, de 200 flor. d'or sur l'émolument du péage du Gapençais, dont il promet de lui assigner le revenu sur la rente de 2300 liv. qui lui restait due des 4000 réservées lors du transport du Dauphiné. Témoin : Rodulphe de Campiliis.

Arch. de l'Isère, B. 3006. *Invent. Gapençais*, 290,-6 ; *Généralité*, 399. = ROM. 229b.

36281 Romans, 21 mars 1349.

Le dauphin Humbert, en payement d'une maison à Grenoble, proche l'église de St-Jean, et d'un four y joignant, à lui vendus par Guillaumette Labre, au prix d'une rente de 40 flor. d'or, assigne led. four pour 10 flor. et les autres 30 sur des rentes à lui dues par des particuliers au mandement de Quirieu, dont la communauté était responsable, réservé le droit de rachat eu payant les 30 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 131. Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 367a : IV, 120a.

36282 Romans, 21 mars 1349.

Lettre du dauphin nommant Jacques Henrici, d'Embrun, notaire et scribe de la châtellenie et mandement du Champsaur sa vie durant ; *per dom.*, assistant le commandeur de Navarre. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIIxx xj. = ROM. 229b.

36283 Romans, 21 mars 1349.

...Ind. 2, *pontif. Clement. pp. VI a°* 7. Humbert, dauphin de Viennois, à l'humble prière de Michel Moteti, docteur en décrets, prieur de St-Robert, dioc. de Grenoble, qui lui a rendu maints services en-deçà et au-delà des mers, concède à son couvent le droit de faire paître ses brebis et moutons dans les mandements de Moras et d'Albon ; mandant aux bailli, juge et procureur du Viennois et aux châtelains de Moras et d'Albon de les en faire jouir. *Acta ap. Romanis*, dans la maison du dauphin jadis à Berton de Maloc ; présents : Jean [Revolli], élu évêque d'Orange, et Radulphe de Chevrières, docteur en droit. Jean Nicholeti, de Crémieu, not. imp. et roy.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 48-50. n° 14.

36284 Romans, 22 mars 1349.

...Ind. 2..., *pontif. Clement. pp. VI a°* 7. Jean (Revolli), évêque d'Orange, est consacré par Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, dans l'église de St-Barnard, à la fin de la cérémonie il présente au prélat consécrateur une bulle renfermant la formule (ordinaire) du serment qu'il prononce et dont il promet d'observer les clauses. *Acta ap. Romanis ;* présents Jean (de Chissé), évêque de Grenoble, et Pierre (de Brina), évêque de Calvi *(Calven.)*, Odon de Tournon, Gilet de Montchenu et Jean Girini, chanoines.

Arch. de l'Isère, B. 2618 *(Reg. Pilati 1349)*, 146. — *Gallia christ. nova*, I, 779 ; *noviss.* VI, n° 370.

36285 Romans, 22 mars 1349.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Jean (Revolli), évêque consacré d'Orange.

ALLARD (G.), *Dict. du Dauph*, I, 306.

36286 22 mars 1349.

Le dauphin Humbert supprime la condition apposée à sa donation du 4 août 1340 en faveur de son barbier Jean de Bélue (Bellue).

RIVOIRE DE LA BATIE, *Armor. de Dauphiné*, 63a. PRUDHOMME (A.), *Invent. arch. Isère*, III, 38b, n. 1.

36287 Romans, 22 mars 1349.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, à Berthon Trabuc des vignes, terres, prés, bois et autres possessions qui avaient appartenu à Hugues Coudinem

par concession du dauphin et revenus au domaine par sa mort.

Arch. de l'Isère, B. 3006, II° IIII^xx xij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1719.

36288 Claix, 24 mars 1349.

Procuration donnée par Hugues Allemand, chevalier, seigneur de Valbonnais et de Claix, à Raymond Bertrand, chevalier, Guigues d'Auris, damoiseau, Jean d'Auris, de Varces (*de Varfia*), Vérier et Mofnier, dit Buffa, notaires, Mote et Viron, pour administrer ses biens des châteaux de Ste-Jalle et Rochebrune, recevoir hommages et rentes, et généralement tout ce qui avait appartenu à feu Odon Allemand, coseigneur de Ste-Jalle, terminer procès, etc.

Moulinet, *Rég. généal.* I, 24. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, III, n° 498.

36289 Romans (?), 1348/9.

Philippe, roi de France, confirme à Jean, bâtard du dauphin Guigues, la donation de Châteauvilain (6 mars préc.) et promet la ratification de Charles, fils de Jean duc de Normandie.

Du Chesne, *Daufins de Viennois*, pr. 65.

36290 Saint-Robert, 25 mars 1349.

...Ind. 2... Traité de mariage entre Jacques, fils d'André Corderii, de Grenoble, et Gonette, fille de feu Pierre Joffredi, de St-Robert. Jacques, du consentement de son père, promet et jure de prendre pour épouse légitime Gonette, qui lui assigne en dot 160 flor. d'or que lui doivent les héritiers de Berthon Macelli et Raymond d'Auris, ses maris défunts, pour restauration de dot ; Jacques promet de les bien administrer et donne en augment de dot 50 flor. *Acta ap. S. Robertum*, dans le verger devant le four de la maison des héritiers de Pierre Joffredi ; présents : frère Guillaume Chantarelli, de l'ordre des Mineurs, Thomas Frumenti, chan. de St-André de Grenoble, Guill. Timonelli, dam., etc. (4).

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), liiij-v.

36291 25 mars 1349.

Compte rendu à la Chambre des comptes en mars 1363 des revenus et émoluments du péage et gabelle de Serves perçus par Aymar de Roussillon, seigneur d'Anjou et de Serves.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1690, 1709.

36292 26 mars 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Amédée de Conflans, seigneur de Fayezon, et Jean Marescalli, de Montmeillan, pour leurs revenus, cens, juridiction, etc. au mandement de Beaufort, en la paroisse de St-Jacques d'Allalona, sauf l'hommage qu'ils devaient au comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 44^b.

36293 Romans, 26 mars 1349.

Donation en augment de fief par le dauphin Humbert à Aymar, seigneur de Roussillon, de la terre de Bellegarde, avec pouvoir de la retirer des héritiers du seigneur Deguille, à qui elle était engagée ; investiture et hommage.

Arch. de l'Isère, B. 2980, 430. *Invent. Valentinois*, I, 296.

36294 26 mars 1349.

Le dauphin Humbert promet à Aymar, seigneur de Roussillon et Annonay, de lui remettre 4.000 liv. de ce qu'il recevrait du traité qu'il devait faire avec le fils du duc de Normandie, pour dégager le château de Bellegarde qu'il lui avait donné et qui était engagé pour semblable somme au seigneur Deguille.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 296.

36295 Romans, 26 mars 1349.

Le dauphin Humbert, en compensation de la plus value de la terre d'Izeron, qu'Henri de Sassenage lui avait donnée en échange de celle de Laborel (30 avril 1339), montant à 75 liv. de revenu et estimée 2000 flor., cède à Henri tout ce qu'il possédait dans le mandement de St-Nazaire, entre les 4 (cours d')eaux : Cholet, Lionne, Bourne (Borna) et Vernaison, et dans l'enclos formé par les lieux Macabo, Cellabarner, le sap de la Sonta et le mandement de Châtelard, réservé le fief de la bâtie du Royans, à charge de tenir le tout en fief rendable comme la terre du Pont, etc. *Dat. Rom., per dom. orethenus*, assistants l'abbé de St-Ruph de Valence, le prieur de St-Donat, Rodulphe de Chevrières (*Capriliis*), doct. en droit.

Arch. de la Drôme, Val-Ste-Marie, *Invent.* 103. Arch. de l'Isère, B. 3008, V^e IIII^xx iiij-vi, 536-8, *Invent. Baronnies*, 364-5 ; *St-Marcellin*, I, 413-4. — Fillet (L.), dans *Bull. hist.-arch. Valence*, XIV, 133-4.

36296 26 mars 1349.

Joffrey de Moirans (Moyrenc), seigneur de Châteauneuf-de-Galaure, concourt à l'augmentation de la dot de Clémence d'Hauterive, femme de Hugues de Gaste.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 771.

36297 Romans, 26 mars 1349.

Devant François de Revel, Jacques de Die, Guigues Tosquani, chevaliers, et Hugues Riverie, damoiseau, auditeurs des comptes delphinaux, Pierre Carmigniani, de Prato, diocèse de Pistoie, receveur (*gabellator et accensator*) des gabelles et péages du Viennois par terre et eau, constitué par le dauphin Humbert le 7 févr. 1348, rend son compe.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 44 ; B. 2899 (*Inform. pedag.-gabell.*), cviij-xij, 134-8.

36298 27 mars 1349.

Antoine Girardet reconnaît tenir en fief des comtes de Vienne la moitié du grand poids de lad. ville, avec les lods et ventes et investitures.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 174*, 55. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 248^a.

36299 28 mars 1349.

Le dauphin ordonne à François de Parme, docteur ès-lois et chevalier, son chancelier, de sceller l'acte du 31 mars 1348 (moulins de la Mure).

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI^c lij^b.

36300 Romans, 30 mars 1349.

Philippe, roi de France, son fils aîné Jean, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte de Poitou, Anjou et Maine, et Humbert, dauphin de Viennois, font savoir qu'il n'y a rien en ce monde de plus utile que la concorde, de plus heureux que l'unité : il convient de

mener à terme ce qui a été décidé pour le salut de la chose publique, l'utilité des sujets, la tranquillité et la paix. Le dauphin, privé par la volonté divine de postérité légitime, ne voulant pas exposer à sa mort ses sujets et vassaux à des divisions périlleuses et des troubles dangereux, après y avoir profondément réfléchi, considérant les liens d'affinité qui l'unissent à la maison de France, a transféré à Philippe, fils cadet du roi de France, son Dauphiné de Viennois, le duché de Champsaur, la principauté de Briançonnais, le marquisat de Césane, les comtés de Vienne, Albon, Graisivaudan, Embrunais et Gapençais, les baronnies de la Tour, Valbonne, Faucigny, Mévouillon et Montauban ; puis, du consentement du roi, a reporté cette donation sur le fils aîné Jean. Considérant ensuite qu'à raison de l'état de sa santé les charges de sa dignité lui sont insupportables, il a résolu de choisir comme plus sûre la vie contemplative et d'entrer dans les ordres ; après avoir passé plusieurs nuits sans sommeil, il a décidé, pour l'utilité de ses sujets, de transférer ses terres à son consanguin Charles, fils aîné du susdit Jean, après en avoir conféré avec ses prélats, barons, nobles et conseillers. Après avoir fait agréer son projet par le roi, il l'exécute, se réservant le manoir ou forteresse de Beauvoir-en-Royans, la forêt de Claix et les châteaux de la Balme et de Quirieu. Il se retient à titre héréditaire en Dauphiné 4000 flor. de rente, estimés 2300 livr. de bons Viennois en revenus d'antique assise *in valvassoria* dans les châtellenies de Vizille, Oisans, Trièves, Allevard, Morêtel en Graisivaudan, Grenoble, Pariset, Cluze, la Mure, Beaumont, Corps, la Buissière, Cornillon *(Curvillionis !)* en Graisivaudan, Montbonnot, St-Bonnet, Montorcier, St-Nazaire, Chabeuil, Pisançon, St-Marcellin, Villeneuve de Roybon, St-Etienne[-de-St-Geoirs], Beaurepaire, Moras, Vals, la Roche-de-Glun, Peyrins *(Payerrini)*, St-Donat, Beauvoir-en-Royans, Izeron, Colombier, Crémieu, Quirieu, la Balme. Sur ces 2300 liv. Vien. 2000 seront affectées à la construction du monastère de Beauvoir. En retour de ses libéralités le roi et son fils donnent au dauphin 100000 flor. d'or, dont 20000 seront versés à l'entrée en possession et 20000 en 4 termes annuels. Il recevra en outre du duc de Bourbonnais 100000 flor. d'or promis pour le mariage de sa fille Jeanne avec Charles. En place des 10000 liv. de rente retenues par le dauphin dans les précédents contrats sur 24 châteaux et fiefs en Dauphiné, le roi lui assigne 4000 flor. d'or de revenu sur la sénéchaussée de Beaucaire, outre les 2300 retenues plus haut. En dehors des 10000 liv. de rente viagère que le dauphin perçoit dans les sénéchaussées de Beaucaire et Rodez, le roi lui en promet 10000 autres de revenu annuel. Charles est chargé des dettes, *clamores* et *forefacta* du dauphin et de ses prédécesseurs, auxquels on consacrera 10000 flor. par an ; mais, pour le décharger on y appliquera les 100000 flor. du duc de Bourbonnais, soit pour sa commodité 50000 à l'entrée en possession, le reste à raison de 10000 par an pendant 5 ans, Sur l'autre somme de 100000 les exécuteurs recevront 5000 sur 20000 à l'entrée en jouissance et le dauphin par fraction de 7500. Seront d'abord payés les créanciers sans assignation, pour lesquels sont remis les revenus des châteaux du Briançonnais et de l'Oisans. Le roi et le duc s'engagent à faire rendre hommage par Charles aux prélats, églises et chapitres et jurer par lui les bonnes coutumes, libertés et privilèges. Béatrix de Hongrie, mère du dauphin, percevra les revenus de son douaire *(doario seu dotalicio)* de 2000 flor. dans les châtellenies d'Avalon, Bellecombe, Voreppe, Izeaux, Rives, Pinet, Beauvoir-de-Marc, Auberive, la Tour-du-Pin, St-André-de-Briord, St-Sorlin-de-Cuchet, Bourgoin, St-Laurent(-du-Lac), Lhuis *(Lueys)*, Vizille, Oisans, Cornillon *(Curvillionis !)* en Trièves, la Mure, Beaumont, Corps, Cornillon en Graisivaudan, Montbonnot. Serments du roi, du duc et d'Humbert. Au cas où ces conventions seraient nulles, celles concernant la cession au duc Jean revivraient. Confirmation dans leurs offices du chancelier, du juge mage et des appellations et des autres officiers. Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, demeurera vicaire du Dauphiné tant qu'il vivra. Ces conventions doivent être exécutées d'ici à la dédicace de St-Michel (29 sept), sous peine de nullité. *Dat. Romanis... a° Nativ. Dom... secundum morem patrie Dalphinalis.* Par ordre du roi et du duc au seigneur de Revel et au chancelier de Normandie. Par le dauphin *orethenus* en conseil, assistants les archevêques de Lyon et de Vienne, les évêques de Grenoble, Genève et d'Orange, l'abbé de St-Ruf, le chancelier, les prieurs de St-Donat et de St-Robert, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Rossillon, s[r] du Bouchage, François, juge mage et des appellations du Dauphiné, Gerio d'Imola, doct. ès-lois, François de Revel, Jacques de Die, Guigues Toscani *(Tostain !)*, chevaliers, conseillers et autres.

Carpentras, ms. Peiresc. XLIV, II. Arch. ville Grenoble, AA. 18, vid. du 15 juil. 1370. *Invent. titres St-Antoine*, 338, n° 423. Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[xx] xviij ; B. 3865, 64 ; B. 3876, reg. Vienne ; Paris, Arch. Nat., J. 277, 18-9 ; J. 280, 15. Bibl. Nat. : Dupuy, 645, 25 ; Bouhier, 50, 180 ; fr. 3912, 9. Torino, Arch. di Stato, sez, I, Valentin. paq. 2, n° 2, 1, f° xxxj[x]-xliij, copie. *Invent. Généralité*, I, 31[b]-6, 66 : 47-53, 54. *Libertates*, xlvj. *Statut delphinal*, 2[a], 66[b]-79. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* pr. III, II, 803 ; *Cart. du Dauph.* 10957, 331. Labbe, *Alliance chronolog.* (1651), I, 638-9. Du Chesne, *Dauf. de Vien.*, pr. 95-6. Valbonnays, *Mém. hist. dauph.* 648-56 ; Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. France*, 223-47 ; cf. 336-7, 129. = *Memorabilia Humb. Pilati*, 679 ; *Hist. de Dauph.* II, 594-601, n° 274. II, 625. Courbon, chr. 416. Douët d'Arcq, *Coll. de sceaux*, I, 359[a], n° 604. Pallias, 30. Gaillaud, 139. Chevalier (U.), *Ordonn.* 159. *R. Gen.* XVIII, 394. Rom. 229[b]. *Bull. hist.-archéol. Valence*, VII, 48.

36301 Romans, 30 mars 1349.

Lettres de Philippe, roi de France, et Jean, son fils aîné, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte de Poitiers, d'Anjou et du Maine *(Cenom.)*, où sont spécifiées les réserves faites par le dauphin dans la translation du Dauphiné et dépendances à Charles, fils aîné de Jean, faite le même jour. *Dat. Romanis.* P. de Revello, J. Chaillon *(al.* Ch-ou).

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Valentin, paq. 2, n° 2, 1, f° xxx-j, copie.

36302 Romans, 30 mars 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, déclare renoncer dans la cession de son Dauphiné à la France, à la clause qui ordonnait à ses anciens sujets dans leurs homma-

ges et fidélités au nouveau dauphin de réserver ceux qu'ils lui avaient faits. Sceau. *Dat. Romanis*, assistants en conseil : les archevêques de Lyon et de Vienne, les évêques de Grenoble, Genève et Orange, l'abbé de St-Ruf, le chancelier, les prieurs de St-Donat et de St-Robert, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, s[r] du Bouchage, François (de Theys), juge mage et des appellations du Dauphiné, et autres conseillers delphinaux. J. P. Anselmi.

Paris, Arch. Nat., J. 282, n° 6. *Invent. Généralité*, I, 36[b] : 53. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 247-8, cf. 337, 130. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 161.

36303 Romans, 30 mars 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, s'étant réservé dans l'acte de transport la nomination des exécuteurs du payement de ses dettes, cause principale de la cession, désigne à cet effet : Henri de Villars, archevêque de Lyon, B(ertrand) archevêque de Vienne, Jean évêque de Grenoble, Jean évêque d'Orange, Pierre abbé de St-Ruf à Valence, Simon de Langres, dominicain, maître en théologie, Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, Michel Moreti (= Moteti), prieur de St-Robert, dioc. de Grenoble, docteurs en décrets, François de Parme, chancelier du Dauphiné, seigneur d'Aspremont, et Amblard seigneur de Beaumont, chevaliers, ses conseillers. Il alloue aux évêques et à l'abbé 100 flor. d'or par mois et aux autres 40, aux 3 notaires qu'ils s'adjoindront 12, à prendre sur les 10000 flor. à lui assignés dans le bailliage du Briançonnais et la châtellenie de l'Oisans. *Dat. Romanis* ; assistants au conseil Amédée de Roussillon, co-s[r] du Bouchage, François de Cagnio, juge mage et des appellations du Dauphiné, Gerio d'Imola, doct. en droit, François de Revel, Jacques de Die et Guigues Toscani, chevaliers, et autres. J. P. Anselmi.

Paris, Arch. Nat., J. 282, 7. — *VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 655-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 600. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 248-50, cf. 337, 131.

36304 30 mars 1349.

Philippe de Valois, roi de France, déclare que son petit-fils Charles, à qui le dauphin Humbert avait cédé sa province de Dauphiné, n'en pourra prendre possession que toutes les conditions (du traité) n'aient été exécutées.

Invent. Généralité Dauph. I, 36[a] : 53. CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 160.

36305 31 mars 1349.

Le dauphin Humbert déclare que les comptes reçus par des officiers et auditeurs de ses comptes feront foi probatoire et il les confirme.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 280 : 533-4.

36306 31 mars 1349.

Compte d'Aynard de Rossillon, châtelain de Bonne, des revenus de 6 années.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[b].

36307 31 mars 1349.

Compte de Guillaume de Compeis, châtelain de Châtillon.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[b].

36308 31 mars 1349.

Compte d'Ansermod Ambrois, commis à la recette des émoluments du sceau et des lods et ventes de la terre de Faucigny, depuis le 29 juil. 1347.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[a].

36309 1[er] avril 1349.

Le dauphin Humbert donne aux religieuses du monastère de Montfleury la juridiction du lieu.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 18[a].

36310 1[er] avril 1349.

Compte de Rolet de Coyre, châtelain de Sallanches.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[b].

36311 Romans, 2 avril 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Guy de Savine, écuyer, héritier d'André de Savine, son cousin, qui avait acquis de Guillaume de Rame, fils de Guidon, pour ses taches, cens et services au mandement de Savine, que son frère Raoux avait acquis par échange à Savine (16 août 1347) de Guillaume de Rame, et pour tout ce que led. Roux et André de Savine possédaient lors de leur mort aud. mandement. Fait dans la chapelle de l'archevêque.

Arch. de l'Isère, B. 2618. *Invent. Embrunais*, 301. = ROM. 229-30.

36312 2 avril 1349.

Compte par Robin Pugin de la recette de la leyde de Bonne, depuis le 28 juil. 1343.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118[a].

36313 2 avril 1349.

Compte de Pierre de Bugé, de la ferme des moulins de Bonne, du 2 mars 1336 à la s[t] Jean-Bapt. 1349.

Grenoble, *Invent. Prov, étrang.* 118[b].

36314 3 avril 1349.

Confirmation à Artaud Senhoceti, bachelier en décrets, de la collation à lui faite contre la réserve par l'archevêque de Vienne du prieuré de Penol, dioc. de Vienne, dépendant du monast. de St-Chef, à la mort d'Antelme Baudet.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1185.

36315 3 avril 1348/9.

Payements par les exécuteurs testamentaires de Eudes, duc de Bourgogne, à Hugues de Vienne, chevalier, Thibaud et Jean de Faucogney, frères, et autres, pour dettes des guerres du comté de Bourgogne.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 490-1, n° 8539.

36316 Etoile, 3 avril 1349.

En présence de Guillaume Cornilhani, chevalier, coseigneur du Puy-St-Martin, bailli des comtés de Valentinois et Diois, commissaire du comte Aymar pour les hommages, serments de fidélité et reconnaissances, noble Jusiana, fille de Jean Fabri, d'Upie, dioc. de Valence, veuve de Girard de Croso, reconnaît tenir en fief franc et noble les biens reconnus en l'hommage de son mari du 6 avril 1334, excepté hommage à Agout de Baux ; plus comme tutrice de sa fille Cécile des cens acquis par Girard de Ponce de Lercio et sa femme Sibylle de Chabeuil au mandement d'Upie. *Acta ap. Stellam*, dans le verger ; témoins : 2 dam., 1 not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Vien.*), lxvij-iij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 560[a] : III, 669.

36317 3 avril 1349.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Hugues Salvaigny, notaire d'Upie, pour une maison aud. lieu, une terre aud. mandement, lieu dit à Gelata, sur le ruisseau de ce nom, une autre derrière la Pierre, une 3e à la Nuette, et des cens.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 559 : III, 668.

36318 3 avril 1349.
Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Reymond Velhon, d'Upie, pour sa maison d'habitation à Upie, joignant le vingtain du lieu, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*. V, 559 : III, 668.

36319 Sens-en-Bourgogne, 4 avril 1348/9.
Accord et arrêt prononcés par Jean, fils aîné du roi de France, duc de Guyenne, comte de Poitou, d'Anjou et du Maine, le lendemain de la mort d'Eudes, duc de Bourgogne, entre Marguerite, fille du roi de France, comtesse de Flandre, d'une part, et feu Eudes et Jeanne comtesse de Boulogne, veuve de Philippe de Bourgogne, d'autre. Marguerite réclamait la moitié de la terre qui fut à Hugues de Bourgogne, héritier pour 1/3 d'(Isabelle), dauphine de Vienne, Marguerite elle-même ayant hérité de la 1/2 des biens de sa sœur la dauphine en Bourgogne ; 2000 livr. sur 4000 que la même eut au partage du comté de B-e ; 6000 livr. du comté d'Artois, la 1/2 du tiers qu'elle avait à Lery, la Tombe en Champagne, de l'hôtel d'Artois à Paris et de Chantelou ; le 1/3 de 10000 livr. qu'elle hérita de Philippe le Long, son père ; la 1/2 des meubles hérités par la même d'Hugues de Bourgogne, et de leur mère la reine Jeanne, comtesse d'Artois et de Bourgogne. Elle est déboutée de partie de ses demandes, car la dauphine et le sire de Faucogney avaient fait cession de leurs droits en Bourgogne au duc Eudes, etc.
Pétit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 478-90, n° 5838.

36320 4 avril 1349.
Compte de Pierre de Chissé, châtelain d'Alinge.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 119e.

36321 6 avril 1349.
Procuration passée par le dauphin Humbert à François de Parme, seigneur d'Aspremont, son chancelier, pour exiger et passer toutes quittances des 4.000 flor. qui lui avaient été assignés dans les sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne, en vertu du transport de son Dauphiné.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 36b : 54.

36322 6 avril 1349.
Sommation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Humbert, dauphin de Viennois, en la personne de son châtelain de la Roche-de-Glun, de lui rendre les péages de la Roche-de Glun et Charmagnieu par eau et par terre, faute de lui avoir remis, en exécution des conventions du 17 août 1343, sur le péage de St-Auban (et) d'Auberive sur le Rhône autant de revenu qu'en pouvaient produire ceux de la Roche et Charmagnieu. Le prince ne pouvant exécuter cette condition à cause de plusieurs assignations faites sur le péage de St-Auban, consent à ce que les péages de la Roche et Charmagnieu demeurent au comte.
Invent. St-Marcellin, I, 659, 660 ; II, 1546 ; *Valentinois*, V, 213b : III, 394.

36323 6 avril 1349.
Compte de Guiffré Sadot, châtelain de Faucigny.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118b-9.

36324 6 avril 1349.
Compte de Pierre de Bugé, châtelain d'Hermance.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118e.

36325 6 avril 1349.
Compte d'Humbert de la Porte, châtelain de Montjoie.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118e, 119e.

36326 Romans, 7 avril 1349.
Acte d'Humbert, dauphin, nommant Pierre Carmignani, de Prato, son commissaire pour recevoir en son nom les 10.000 liv. que le roi de France doit lui assigner à Rodez, outre les autres 10.000 qu'il y avait déjà.
Paris, Arch. Nat., J. 283, 17. — Guiffrey, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 337, n° 132.

36327 Montbonnot, 7 avril 1349.
Déclaration par les dominicains Conoud et Guillaume de Paray *(Peyredo)* (cf. août 1348).
Arch. de l'Isère, B. 4345, orig. parch. (*Invent.* IV, 193).

36328 7 avril 1349.
Compte de Jacquemet de Bellegarde, châtelain de Samoëns (Samoing).
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 119e.

36329 Brezins, 9 avril 1349.
...Ind. 2... Codicille de Lantelme Tallibuet. Legs à l'abbesse de Val-Bressieux. *Acta ap. Berzinum*, en la chambre du testateur ; témoins.
Vidimus du 27 avril 1349.

36330 11 avril 1349.
Concession par le dauphin Humbert au comte de Valentinois et Diois des péages de la Roche-de-Glun et Charmagnieu. — Cf. 6 préc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1517.

36331 Grenoble, 12 avril 1349.
Jacques Corderii voulant assurer son mariage avec Gonette (25 mars) en ce qui concerne les 180 flor., donne pour fidéjusseurs André de Vaulnaveys, dam., Raynaud Atayne, Jean Villeti, Amandrin Espaerii, François donat de feu Girard de Theys, doyen de l'église N.-D de Grenoble, et Gonon fils de feu Hugues Juliani, citoyens de Grenoble. *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Mineurs ; présents : frère Guillaume Chantarelli, de l'ordre des Mineurs, Humbert Pilati, chan. de Nevers, Thomas Frumenti, chan. de St-André de Grenoble, et Jaquemon Fiardi, *escoferius*. François Bermundi, de St-Chaffrey, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), 1v.

36332 12 avril 1349.
Compte d'Henri de Chissé, châtelain de Châtelet-du-Crédo, pour 3 ans.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 119e.

36333 14 avril 1349.
Compte de Guigues de Pontverre, châtelain de Flumet, pour 3 ans.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 119e.

36334 15 avril 1349.

A la demande de P. de St-Martial, Pierre Lagenesta, bachelier en décrets, reçoit le prieuré d'Aouste, dioc. de Die, dépendant du monast. d'Aurillac (dont le collateur est le prieur de Saillans), réservé le 10 juil. 1347 du vivant du prieur Arnaud Callassii. — Exéc. : l'évêque de Valence, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1186.

36335 17 avril 1349.

Lettre de Philippe, roi de France, au prieur de St-Martin-des-Champs, à Bérenger de Montaut, etc. pour leur ordonner d'asseoir 10.000 liv. de rente à Humbert, dauphin, dans la sénéchaussée de Rodez et au besoin dans celle de Carcassonne.

Paris, Arch. Nat., J. 283, 17. — Guiffrey, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 337, n° 133.

36336 20 avril 1349.

Philippe, roi de France, et Jean, duc de Normandie, confirment la nomination d'exécuteurs pour le payement des dettes du dauphin.

Guiffrey, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 337, n° 131.

36337 20 avril 1349.

Hommage prêté au comte (de Valentinois) par Bonthoux Fabri *(Fabry)*, notaire d'Upie, pour un pré et terre contigus, une terre en la Chaloup, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 558[b] : III, 668.

36338 Grenoble, 20 avril 1349.

...Ind. 2... Amédée Alamandi, prieur de St-Laurent, confirme la vente d'un pré à Humbert Pilati (11 juin 1348), l'investit par une plume d'oie et lui donne quittance des lods et ventes. *Acta ap. Gracionop.*, dans le cloître de St-Laurent ; présents : Pierre Imperatoris, curé de St-Laurent, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), xlviij-ix.

36339 21 avril 1349.

A la demande du prieur et de la communauté de St-Vallier, dioc. de Vienne, Guillaume Montarzin en reçoit l'infirmerie, vacante par la promotion d'Humbert de la Rovère au priorat. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'abbé de St-Pierre hors la porte de V-e, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1187.

36340 21 avril 1349.

Le chapitre de Vienne fait le partage des terres laissées vacantes, par feus Jean de Contamine et Guy de Peladru, chanoines, par les mains de Jacerand de Venchia et Jean de Fuer, chanoines : Hugues Romestayn, doyen, Pierre du Vernet, précenteur, G. de Virieu, chantre, Sy, mistral, Pierre Romestayntz, cabiscol, Guigues de Charlieu, sacristain, Guigues de Serre, maître de chœur. Pierre de Biol, not.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. cxl[b]-iij.

36341 22 avril 1349.

Guillaume Flote obtient pour son parent Artaud Falatier, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, un bénéfice de 100 l. T. à la collation de ce monast. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1188.

36342 22 avril 1349.

Echanges de cens et services annuels entre particuliers de Briançon, affectés sur des maisons et prés au bourg et territoire dud. Briançon.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 268.

36343 25 avril 1349.

Le pape invite Humbert, dauphin de Viennois, à se rendre au plus tôt auprès de lui pour traiter de vive voix de certaines affaires.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1189.

36344 Grenoble, 25 avril 1349.

...Ind. 2... Traité de mariage entre Guionet Grinde, notaire, hab. Grenoble, et Pétronille, fille de Jean Pilati, de la Buissière, dioc. de Grenoble, nièce de Humbert Pilati, chan. de Nevers et frère de Jean. L'oncle Humbert constitue en dot à sa nièce 500 flor. d'or poids delphinal, dont 300 payés comptant et le reste à deux échéances, dont sont fidéjusseurs nobles Raynaud Riverie, Jacques de Dya, chevaliers, Raymond Falavelli, jurisc., Hugues Riverie, dam., Raynaud Atayne et Jean Mathey, notaires, et Jacques Compagni, citoyens de Grenoble. Le futur donne à sa fiancée 80 flor. en augment de dot, au cas où il mourrait avant elle, dont sont fidéjusseurs nobles Gilles Benedicti, chev., Raymond Falavelli et François Andree, jurisc., Rodulphe de la Val, Jean Bauduyni. Druet Bayllivi, dit de Lausanne, Raynaud Atayne, etc. (5). *Acta ap. Gracionopolim*, en la maison des frères Mineurs ; présents (5). François Bermundi, de St Chaffrey, not.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati 1343-9*), Ij-iij.

36345 26 avril 1349.

L'évêque de Noyon, le dauphin de Viennois et Guillaume Flote obtiennent pour Rolet de St-Gervais, clerc du dauphin, le canonicat et prébende vacants en l'égl. de Gap par la mort de Reymbard de Lachau et réservés le 26 nov. 1347. Ses autres bénéfices (voir au 3 févr. préc.) taxés 80 l. T. n'en produisent pas 30. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prévôt de St-André, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1190.

36346 26 avril 1349.

Les moines obtiennent pour Pierre Recuperatoris, de Paris, clerc secrétaire du dauphin, chan. de St-André de Grenoble et de St-Denis-du-Pas *(de Passu)* en l'égl. de Paris, le canonicat et prébende vacants en l'égl. de Genève... — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Robert, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1191.

36347 Bressieux, 27 avril 1349.

...Ind. 2... *ap. Brissiacum*, en la maison du marché *(fori)*. Vidimus par Pierre de Fayno, chevalier et professeur de droit, juge de la baronnie de Bressieux, de deux testaments des 12 août 1348 et 9 avril 1349. La veuve demande la ratification de l'héritier. Témoins : Jean de Sulvesyno, prieur de St-Siméon, etc.

Copie dans un dossier de procès, 1724 (M. Lagier).

36348 28 avril 1349.

Compte d'Aynaud de Rossillon, châtelain de Faucigny, pour 5 années échues à la dernière s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118.

36349 Valence, 1er mai 1349.

Lettre de Pierre (de Châlus), évêque de Valence, au pape Clément VI... *Valencie, a° 7 Clem.*

Arch. de l'Isère, orig. parch.

36350 1er mai 1349.

Jacques de Rougemont, doct. en décrets, chapelain du grand autel de l'égl. de Vienne, reçoit le canonicat et prébende vacants en l'égl. de Lausanne. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1193.

36351 2 mai 1349.

Arch. de l'Isère, B. 2963, 27.

36352 Beauvoir-en-Royans, 3 mai 1349.

Le dauphin Humbert fait don à son chambellan, Berthon Trabut, de Visan, des biens de feu Pierre d'Hères, dans les mandements de Beauvoir et la Sône, réunis au domaine delphinal par droit de main morte.

Arch. de l'Isère, B. 3380, reg. (*Invent.* II, 307a). *Invent. St-Marcellin*, I, 412-3, 511.

36353 Montpellier, 4 mai 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, renonce à toucher les 4000 flor. de revenu sur la sénéchaussée de Beaucaire et les 1000 liv. sur celle de Rodez ou de Carcassonne qui lui ont été attribués avant que Charles n'ait pris possession réelle du Dauphiné. Grand sceau. *Dat. in Montepessulano*...assistant le chancelier. J.P. Anselmi.

Paris, Arch. Nat. J. 282, 8. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 250-1, cf. 337, 134.

36354 Grenoble, 5 mai 1349.

Devant François de Revel, Jacques de Die, Guigues Toscani, chevaliers, auditeurs des comptes delphinaux, Humbert Colonelli constitué par le dauphin Humbert, receveur *(gabellator et accensator)* des gabelles et péages du Viennois par terre et eau, du 1er mars 1347 au même jour 1348, à raison de 4000 flor. par an.

Arch. de l'Isère, B. 2814, 52; B. 2899 (*Inform. pedag.-gabell.*), cxiiij-v, 140-1.

36355 6 mai 1349.

Jean Roche, prêtre, reçoit un canonicat avec portion en l'égl. St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne ; il possède déjà des cléricats ou bénéf. presbyt. en cette égl. et dans celles de Die et de St-Pierre-du-Bourg-lès-Valence, deux bénéf. rapportant chacun 100 s. V. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1195.

36356 Grenoble, 6 mai 1349.

Comptes rendus par noble Raynaud de Morges, châtelain de Val-Cluson, *ap. Gratianopolim*, devant François de Revel, Jacques de Die, Guigues Costani, chevaliers, et Hugues (de) *Riveriis*, damoiseau, auditeurs des comptes delphinaux. Jean Mathei, not.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 217; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 17b.

36357 7 mai 1349.

Dispense du 4e degré de parenté pour mariage entre Pierre d'Eurre, chevalier, et Faucone Berlion, veuve du dioc. de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1196.

36358 7 mai 1349.

Pierre seigneur d'Ampuis, bailli royal d'Auvergne, obtient pour son parent Pierre Eschalerii, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, l'infirmerie de ce monast. (50 l. T.), réservée le 1er mars 1348 et vacante par la mort d'Humbert Aymar ; il résignera le prieuré de Blied *(Bleys)*, dioc. de Vienne. Exéc. : l'abbé de Bonnevaux, Aymon Lobet, chan. de Vienne, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1197.

36359 7 mai 1349.

Le même obtient pour son autre parent Amblard Quintelli, moine du même monast., le susdit prieuré de Blied *(Bleys)* (30 l. T.). — Exéc. : les mêmes.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1198.

36360 Grenoble, 7 mai 1349.

Comptes (16 nov. 1345) rendus par noble Raynaud de Morges, au nom des enfants et héritiers de Guigues de la Tour, châtelain d'Oulx, *ap. Gratianopolim*, devant les auditeurs des comptes : recettes, 7 liv. 17 sols ; dépenses : 8 liv. 17 sols : *solvit pro expensis familie et animalium portantium et ducentium raubam domini veniendo de Lumbardia ad Dalphinatum*... 12 liv. 15 d. Turon. ; *reddit litteram... Petri de Turre, gubernatoris dicte raube.*

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 217-9 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 17-8.

36361 8 mai 1349.

Confirmation de la collation à Ponce de Besse *(Bessio)* du prieuré de St-Antoine de Milan par Bertrand Mite, cellérier de St-Antoine de Viennois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1199.

36362 8 mai 1349.

L'official de Vienne est chargé de la collation d'un bénéfice du dioc. de Genève.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1200.

36363 Grenoble, 8 mai 1349.

Provision d'Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du Dauphiné de Viennois, en faveur de Pierre Jarse, de la Buissière, de la mainerie *(maignerius)* du château, mandement et ressort de ce lieu, et dans tout le bailliage et judicature du comté de Graisivaudan, pour jouir dud. office, profits, etc. ; mandant... *Dat. Gracionopoli, per dom. orethenus*, assistant Amblard sr de Beaumont. H. P.

Arch. de l'Isère, B. 2962, xxxvb xlixb, XIIxx vij. *Invent. Graisivaudan*, I, 298b.

36364 Grenoble, 8 mai 1349.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois, confère à Domengot Balli, notaire, l'office de notaire du château et mandement de Morestel en Graisivaudan. *Dat. Gracionop. Per dom. orethenus*, assistant A. sr de Beaumont.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIxx xijb.

36365 Salles, 8 mai 1349.

Sysmond Ruffi, fils de feu Michel Ruffi, de Salles, baile d'Armandet de Vesc *(Vaesco)*, coseigneur de Béconne et de Salles, donne pour tuteur Guillaume Ruffi, de Salles, à Peyroneta, fille de feu maître Hugues Ruffi, de Salles, notaire. *Acta ap. Salas*, en la demeure de Guil-

laume, où le baile rendait la justice ; témoins, Guillaume de Vesc, coseigneur de Béconne, Dragonet de Plaisians, cos[r] de Salles, etc.

FILLET (L.), dans *Bull. archéol. com. trav. histor.-scientif.* (1896), 61 (à part, 9).

36366 Avignon, 10 mai 1349.

Clément VI charge Guillaume de la Balme, doyen de l'église d'Avignon, de récupérer les biens meubles, dettes et crédits de Dragonet, évêque de Gap, que ses neveux et familiers ont dérobé durant la maladie dont il est mort et avant. — *Licet olim bonæ.*

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, I, instr. 312-3, n° 45.

36367 Avignon, 11 mai 1349.

Bulle de Clément VI nommant, en remplacement de feu Dragonet (de Montauban), évêque de Gap, le clerc Henri (de Poitiers), doyen du Puy *(Anicien.)*, doué des vertus communes. — *In supremæ dignit.*

Gallia christ. noviss., I, instr. 313-4. n° 46. = EUBEL, 544 (le 5).

36368 Grenoble, 13 mai 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par nobles Hugues et Boniface Rostaing, de St-Crépin, frères, pour leur avoir à Champcella (Chancela), sans préjudice de celui qu'ils devaient à l'archevêque d'Embrun.

Arch. de l'Isère, B. 2618. *Invent. Embrunais*, 54. = ROM. 230[a].

36369 15 mai 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Falcon (Faclo) et Allemand de Murinais, fils de feu Chabert et héritiers de Pierre de Murinais, en fief rendable de la maison forte et divers biens à Murinais et à la Forteresse, et de la moitié de l'héritage de Falcon Giroud, chevalier, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2623, 1. *Invent. St-Marcellin*, II, 170 I, 802.

36370 15 mai 1349.

Reconnaissances au profit de Jean de la Poype (pour biens) à Cousance, Serrières, Ruy, La Maladière, Nivolas, St-Savin, Bourgoin, etc., Cheglies, la Tour-du-Pin, la Chapelle, Cessieu, Vallin, St-Victor, Ste-Blandine, Moras, Coizeu, Meaux, Valentins, Magne, Choyselles, Chaczeu, Cyon, Coizeu et Genas. Pierre Mich. not.

Invent. maison de la Poype-Serrières, 157-8.

26371 17 mai 1349.

A la demande de Guillaume Flote, seigneur de Revel, l'archevêque de Lyon est chargé de la collation à Pierre de Palagnin du grand prieuré claustral de St-Chef *(St-Theodori)*, o, s[t] B., dioc. de Vienne, réservé le 21 févr. préc. et vacant par la mort de Jacerme de Roussillon ; il résignera le prieuré de Gillonnay, dioc. de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1201.

36372 Carcassonne, 19 mai 1349.

Les commissaires nommés par le roi de France, le 17 avril précéd., établissent sur divers revenus et fermages de la sénéchaussée de Carcassonne, celle de Rodez étant obérée, les 10000 liv. de rente que le roi a assignées au dauphin. Fait à la tête du grand pont, entre la cité et le bourg.

Paris, Arch. Nat. J. 283, 17. — GUIFFREY, *Hist. réunion Dauphiné à France*, 337-8, n° 135.

36373 19 mai 1349.

Quittance passée par le dauphin Humbert à la communauté de Césane de sommes qu'elle lui a payées à la suite des privilèges accordés par lui, ainsi que des annuités promises par la communauté.

Torino, *Invent. citta e prov. Susa* (Bardonn. m. 2, n° 12).

36374 19, 20 et 22 mai 1349.

Rôles des suppliques pour obtenir des bénéfices, présentées à Clément VI par chacune des facultés de l'Université de Paris. Accordées par le pape, avec cette note à la fin de chacun des *rotuli : Et fiat assignatio per episcopum Tricastrinum et electum Petragoricensem.*

DENIFLE-CHASTELAIN, *Chartul. univers. Paris.*, II, 626, 628 et 647. *Gallia christ. noviss.*, IV, 159, n° 342.

36375 20 mai 1349

L'évêque de Grenoble est chargé de la collation d'un canonicat et du decanat de l'égl. de Sion.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1202.

36376 21 mai 1349.

Testament de Guillaume de Rame, seigneur du Pouet et en partie de Fuissinière (Freyssinières ?), par lequel il institue (pour héritiers) ses neveux Guillaume et Jean.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 630.

36377 22 mai 1349.

A la demande du monast. de Cruas, Guillaume Amellerii est confirmé dans la fonction de prieur de St-Gervais, dioc. de Valence (35 l. V.), à lui conférée par l'abbé Géraud.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1203.

36378 22 mai 1349.

Confirmation de la collation du prieuré de St-Jacques de Montélier, dioc. de Valence, faite contre la réserve à Jean Penthenaci par le prieur de St-Félix près des murs de Valence.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1204.

36379 22 mai 1349.

Jean Jovene, clerc de Vienne, maître ès-arts, reçoit un bénéfice (70 ou 50 l. T.) à la collation de l'évêque de Viviers. — Exéc. : le prieur d'Annonay, dioc. de Vienne, le doyen de V-e, etc.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1209.

36380 Avignon, 22 mai 1349.

L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'une chapellenie au dioc. de Nîmes.

GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 834.

36381 23 mars 1349.

Confirmation de la collation du prieuré de Pont-de-Beauvoisin, dioc. de Belley, à Michel Montuelli, faite contre la réserve (1[er] févr. 1343), à la mort de Pierre de Virieu, dit Bussonis, par Jean, abbé de St-André de Vienne.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1210.

36382 23 mai 1349.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Aymon de Parnans et Catherine Reynaud de leurs possessions au mandement de Chabeuil, soit un grangeage au lieu appelé Porte Laure.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 351 : 331.

36383 23 mai 1349.

Compte d'Etienne de Roux, juge du Graisivaudan.

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 292, n. 96.

36384 24 mai 1349.

A la demande de Guillaume de Crussol, Payen de Divajeu reçoit le prieuré de Serremeau, dioc. de Die (60 s. T,), dépendant du prieuré de Charaise (= C-ix), dioc. de Viviers, réservé le 28 mai 1348, vacant par la mort de Pierre de Divajeu ; il résignera le prieuré du Pègue, dioc. de Die. — Exéc. : Pierre Rebelli, chan. de Valence, l'official de V-e, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1212.

36385 24 mai 1349.

A la demande du même, Jean Penchenati (Pench-i) reçoit le prieuré de St-Martin de Coussaud, près Alixan, dioc. de Valence, dépendant du prieuré de St-Félix près des murs de Valence, réservé le 20 nov. 1343, vacant par la mort de Lambert ; il résignera l'office de chambrier du prieuré de St-Félix et la maison de Sillart *(Cilhas)*, dioc. de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1213.

36386 24 mai 1349.

Guigues de Glavenas *(G-acio)*, clerc du Puy, reçoit les bénéfices de Henri, nommé évêque de Gap : canonicat et sacristie de St-Barnard de Romans, canonicat et office de chambrier en l'égl. de Lyon, canon. et off. de chantre en celle de Mâcon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1214. Beyssac, *Chanoines de Lyon* (1922), 289.

36387 27-8 mai 1349.

Lettre de Clément VI au dauphin, pour le prier d'envoyer la somme de 12000 flor. d'or qu'il doit à la Chambre apostolique, au duc de Bourbon, qui avait demandé au pape de l'aider à payer la dot de sa fille Jeanne.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 199 (à part, 51). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1215.

36388 Romans, 29 mai 1349.

Lettre de Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, professeur de droit, juge mage du Viennois et Valentinois, au châtelain de Peyrins, au sujet de réclamations des héritiers de Pierre Bovarini, etc. *Dat. Roman.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^{e} IIII^{xx} xviij.

36389 Lyon, juin 1349.

Nouvel accord entre Jean, duc de Normandie, et Humbert, dauphin de Viennois. Il avait été convenu que les 100000 flor. à payer par le duc de Bourbon pour la dot de sa fille Jeanne et que 85000 sur 100000 à livrer par le roi devaient être remis aux exécuteurs du dauphin pour payer ses dettes ; en outre que les 20000 liv. pet. Tourn. de rente seraient appliquées au même objet pendant 5 ans. Ce nonobstant, les parties conviennent que sur les 100000 flor. du duc 95000 seulement seront remis aux exécuteurs et 5000 au dauphin, et des 100000 du roi 80000 aux mêmes et 20000 au prince : de plus il gardera les 20000 liv. qui ne semblent pas nécessaires au payement de ses créanciers. Sceaux. *Dat. Lugduni*... H(umbert) P(ilati).

Paris, Arch. Nat., J. 282, 9. *Invent. Généralité*, I, 24, 37. 137. Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 251-3, n° 31 ; cf. 338, 136.

36390 1er juin 1349.

Humbert dauphin.:. ind. 2...

Arch. de l'Isère, B. 3006, II^{e} IIII^{xx} ij.

36391 2 juin 1349.

Testament de Marguerite de Cossoney, veuve de noble Amédée Guiffrey, dit Carrier, par lequel elle institue pour ses héritiers Jean, Guigues et Guillaume Guiffrey.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

36392 3 juin 1349.

Garonne ou Marg-e et Henriette, filles de feu Guigues de Morestel et sœurs de feu Jean, fils dud.. Guigues, passent procuration à Florence de Morestel, leur sœur, veuve de Girard de la Poype, chevalier, à Amédée de Rossillon, chev., coseigneur du Bouchage, à Aymaret Micoud, damoiseau, mari de lad. Garonne, pour faire hommages et reconnaissance au dauphin Humbert et autre seigneur religieux ou séculier à raison de l'héritage desd. Guigues et Jean. Présents : Philippa de de Rossillon, etc. Jean Ducros not.

Auvergne (A.), *Hist. de Morestel*, 46-7.

36393 4 juin 1349.

Testament en parchemin de Barthélemy Prepositi, où est une partie de la fondation de la chapelle de St-Nicolas (à Vienne), pour une pension de 10 flor. d'or par année pour dire des messes ; Vereu not.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 176*, 74^{b}.

36394 Belley, 7 juin 1349.

Constitution de procureurs par Amédée (d'Amaysin), évêque de Belley, pour attester au pape qu'il a reçu la consécration épiscopale des mains de Jean, évêque de Grenoble, suivant prescription de S. S., et lui présente leurs lettres. *Acta Bellicii*, dans la chambre de l'évêque ; témoins. Sceau.

Cipolla (Carlo), dans *Miscell. stor. Ital.* XXXVI, 174-5.

36395 8 juin 1349.

Amédée [de Savoie], évêque élu de Maurienne, est autorisé à recevoir les ordres mineurs et majeurs, ainsi que la consécration épiscopale, des mains de l'évêque de son choix, nonobstant le droit du métropolitain, l'archevêque de Vienne.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1216.

36396 Lyon, 8 juin 1349.

Hommage lige prêté à Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Humbert, par Florence, Garonne et Henriette de Morestel, sœurs, pour la succession de Guigues de Morestel, leur père, consistant en une maison forte au bourg, la mistralie du lieu, une grange au même territoire, des cens et rentes. Elles le font debout, les mains jointes dans celles du lieutenant. Fait à Lyon, en la maison des frères Augustins ; présents : Guillaume Flotte, s^{r} de Revel, Louis de Villars, archidiacre de Lyon, Pierre de Foresta, chancelier de Normandie, Amédée de Rossillon, Albert Loup et Bérard s^{r} d'Izeron, chev.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 126. *Invent. Viennois*, II, 207^{a} : III, 328^{b}. — Auvergne (A.), *Hist. de Morestel*, 47.

36397 8 juin 1349.

...Ecouges...

Arch. de l'Isère, B. 2618, 155.

36398 9 juin 1349.

Guigard de Berlioz, chevalier, seigneur de Véronne, Marie Falconne sa sœur, veuve de Guinis d'Eurre, chevalier, avec Pierre d'Eurre, chevalier, coseigneur d'Eurre.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 100, 149.

36399 Lyon, 11 juin 1349.

Confirmation par le dauphin Humbert de sa donation aux Chartreux du 18 août 1343.

Arch. de l'Isère, B. 4307 (*Invent.* IV, 180ᵃ).

36400 Pierre-Scise, 12 juin 1349.

Acte par lequel Humbert, dauphin de Viennois, réclame aux chanoines de Tivoli une mître et une crosse trouvées parmi les effets de Jean de Cors, leur évêque, autrefois son chancelier.

*Valbonnays, *Mém. Dauph.* 656 ; *Hist. Dauph.* II, 601.

36401 Avignon, 15 juin 1349.

Clément VI nomme abbé du monastère de Boscaudon *(Boschaudoni)*, ordre de St-Benoît, dioc. d'Embrun, vacant par la mort de l'abbé Geoffroy, Pierre Raboti, moine profès et prêtre dud. monastère... *pontif aº 8.*

Arch. Vatic. Reg. 192 (*Clément VI.* aº 8, l. I. p. I. ep. 209), 71ᵇ.

36402 18 juin 1349.

A la demande du cardinal Pierre (Bertrandi), le prieuré de St-Pierre d'Ay (3o l. p. T.), dioc. de Valence, vacant par la mort d'Amédée Ferlay, est donné, si l'abbé de St-Ruf y consent, à Pierre Ferlay, prieur bénéd. de Beaumont, dioc. de V-e, dépendant de la Chaise-Dieu, qui a perdu beaucoup de bétail destiné à la nourriture des moines, pour y mener le bétail en temps de guerre. Il ne pourra aliéner aucun immeuble. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, André Pelet, chan. de Valence, et l'official de V-e.

Denifle (H.), *Désolation des églises... de France*, II, 56. Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1218.

36403 18 juin 1349.

Hommage prêté à Guigues de Morges, seigneur du Châtelard, héritier de son frère Raymond de Morges, par Pierre Jalat, pour ce qu'il possédait au Villard-St-Christophe et autres endroits de la Mure Matésine, sauf celui qu'il devait au dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 155.

36404 20 juin 1349.

Règlement pour les gages du crieur public aux encans de la ville de Die, fait par Guillaume de Foillans, chanoine, Pierre Nebonis, procureur des anniversaires du chapitre, Jarenton de la Roche, Rostaing Guerin, Martin Milon, Amédée Perdrix, etc. : il aura 4 den. par livre ; au-delà de 20 liv. il subira diminution. Approuvé par André d'Alixan, chanoine et official de Die.

Arch. commun. Die, FF. 1 (*Invent.* IX, 326ᵃ).

36405 20 juin 1349.

Vente par noble Justin, Guillaume, Guichard et Guy de Caignes, frères, à noble Henri Loubec, du château et terre de Montléans, en toute juridiction, au prix de 1300 flor. d'or ; le tout en fief réversible du dauphin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 188ᵇ : III, 294.

36406 (Baix ?), 23 juin 1349.

Hommage lige et serment de fidélité prêté au comte de Valentinois par Guillaume, seigneur de Montoison *(Montayzonis)*, héritier universel de son père Guigues, sr de M-n, mort récemment, pour son château et terre de Montoison, avec son mandement, territoire et district, plus pour son *factum* au mandement de Montgautarde de (Vibiane) et Ambonil *(A-lho)*, tout ce qu'il avait en droit et propriété auxd. mandements, avec toute juridiction, le château et territoire de Cobonne, acquis par son père de Saramand Raynaudi, seigneur de ce lieu, des cens au mandement de Gigors, etc. *Acta ap.* [*Banium* ?] au royaume, sur la place de l'orme ; témoins : Guillaume Cornilhani, chev., Aymar Bajuli, lic. en décrets, Armand de Rochemaure et des notaires. Raym. Umberti, not.

Arch. de l'Isère, B. 2633 (*Homag. Valent.-Dien.*), CCCIIIIˣˣ vij-iij. *Invent. Valentinois*, I, 50ᵇ ; III, 32, 496 ; V, 544ᵇ : I, 52, 750 : II, 29, 418-9 ; III, 659.

36407 24 juin 1349.

...Ind. 2....

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIᶜ lxxvj.

36408 1349.

Compte de Guichard d'Arbreille, au nom d'(Amblard) de Briord, pour la châtellenie d'Avalon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 116ᵃ.

36409 1349.

Compte d'Aymaron de la Porte, châtelain de Beaufort.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118ᵇ.

36410 1349.

Compte d'Aimon de Chissé, châtelain de Beauvoir-de-Marc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 265ᵇ : 148.

36411 1349.

Compte d'Aymard de Rossillon, châtelain de Bonne.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118ᵇ.

36412 1349.

Compte de Jean de Virieu, damoiseau, châtelain de Bourgoin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 359 : 205.

36413 1349-1350.

Compte d'Étienne de Commenay, damoiseau, châtelain de la Cluse et Pâquier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 138ᵇ ; VI, 91ᵃ.

36414 1349.

Compte de Guiffrey Sadot, châtelain de Faucigny.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 118ᵇ.

36415 1349.

Compte de Pierre de l'Eschaillon, châtelain de Lhuis.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ᵃ.

36416 1349.

Compte de Raynaud Rivoire *(Riveriæ)*, châtelain de la Mure : dépenses de l'archevêque de Lyon à la Mure, pour obtenir un subside ; de Geria [= Gerius] d'Imola *(Ymola)*, qui passa par ces châtellenies allant légat à Milan ; hommes d'armes, clients francs, bannerets, trompettes de la Mure, Beaumont et Corps de l'armée de Miribel ; condamnation d'un contumace, renvoyé ensuite au seigneur de Valbonnais, sur lettre de l'archevêque de Lyon ; payé à Guillaume de Clermont pour un cheval perdu à la bataille *(acie)* de Miribel.

*Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 656-7 ; *Hist. de Dauph.* I, 48 ; II, 585, nº 271. A. Prudhomme, dans *Bull. acad. Delphin.* C, XVII, 157 (à part, 30).

36417 1349.

Compte d'Etienne de Communay, damoiseau, châtelain de Pariset.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 468ᵇ.

36418 1349.

Compte d'Etienne de Communay, châtelain de Vif.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 106ᵗ : VI, 73ᵇ.

36419 1349.

Compte de Guigues Toscani, chevalier, châtelain de Vizille : dépense des chevaux de Barthélemy de Thomaria, envoyé par le dauphin d'outre-mer au Dauphiné ; de ceux de Lantelme Aynardi, Etienne de Roux, Gerius d'Imola, Jean de Gex *(Gayo)* et Guillaume Grinde, chevaliers, conseillers delphinaux, *jorneando* avec les Savoyens vers Chapareillan ; victuailles *(minjayllia)* de larrons et prisonniers, pendus, submergés et fustigés ; dépenses du châtelain et de Hugues Moteti, notaire, envoyés par l'archevêque de Lyon aux seigneurs de Sassenage et de St-Quentin au sujet de leur querelle ; payé par ordre du même à frères Guy de Lucino et Hugues du Châtelard en aumône par le même pour aller chercher les dames religieuses de Montfleury ; dépenses par le dauphin à Mortara, à son retour d'outre-mer ; dépenses de Dominique de S. Cassiano, domestique de sᵗ François de Parme, dont les montures portaient les bagages dud. François et de Jacques Brunerii, chancelier delphinal, de retour d'outre-mer ; dépense du dauphin [à Vizille], à son retour d'Orient ; 74 juifs et juives, grands et petits, demeurent en prison 70 jours ; par mandat de [l'archev.] de Lyon, lieutenant du dauphin ; rendu à l'évêque de Grenoble ce qu'il avait prêté pour la dépense de Catherine, fille de Bernundet de Mailles *(Mallis)*, restituée par les Savoyens ; payé à Avignon pour faire dire une messe pour l'épouse du dauphin et ses autres parents. 12 flor. et 2 écus d'or.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 657-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 585-6, n° 272.

36420 25 juin 1349.

A la demande du dauphin, Jean du Bouchet reçoit un canonicat et prébende vacants en l'égl. de Genève : il a déjà l'égl. paroiss. de Nantes ; dioc. de Grenoble, et des chapellenies ; St-Jacques à la Mure Matésine, Pont de Hereno sur le Rhône, St-Pierre au château Mayoreselli, St-Georges en l'égl. de Morestel, dioc. de Lyon.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1220.

36421 25 juin 1349.

A la demande du dauphin, Ponce Carentonis reçoit le prieuré de St-Romans, dioc. de Grenoble, dépendant de Montmajour, réservé le 2 juin 1348 et vacant par la mort de Jean Bastier. — Exéc. : le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1222.

36422 25 juin 1349.

A la demande du dauphin, Guillaume Fournier le jeune, de Miossinge, dit de Marcossey, reçoit un canonicat et prébende vacants en l'égl. de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1221.

36423 25 juin 1349.

A la demande du dauphin, Pierre Mathieu, chan. de Lyon et sous-choriste en l'égl. de Grenoble, reçoit le canonicat et prébende en l'égl. de Gap, réservés le 7 mai 1344 et vacants par la mort de Guillaume d'Esparron. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de Clausonne (Cloussonne), dioc. de Gap, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1223.

36424 25 juin 1349.

A la demande du dauphin, Anselmot Mercier de Cluses, âgé de 24 ans, clerc de Genève, reçoit un bénéfice à la collation de l'évêque de Genève.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1224.

36425 26 juin 1349.

Confirmation de la collation du prieuré de Barraux, dioc. de Grenoble, faite, malgré la réserve, par Bernard, abbé de St-Chaffre (St-Théoffrède) à Pierre Duriane, à la mort de Gérard Duriane. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1225.

36426 26 juin 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, déclare qu'en conséquence du traité d'échange de la terre de Laborel avec celle d'Izeron, qu'il avait fait avec Henri, seigneur de Sassenage, à la suite d'examen de leur valeur réciproque, il se trouvait redevoir 1000 flor., pour le payement desquels il donne à Henri en augment de fief les hommages et droits seigneuriaux qu'il avait entre 4 ruisseaux du mandement de St-Nazaire : Rifaut, Cholet, Lionne et Bourne, du lieu de Geny à Macubon et au territoire de Châtelard avec toute justice, sauf le fief de la Bâtie de Royans, à charge de fief rendable et hommageable.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 849-50.

36427 30 juin 1349.

Arnaud de Soleymieu reçoit le prieuré de la Côte-St-André, dioc. de Vienne (170 l. V.), dépendant de St-Ruf, réservé le 12 avr. 1348 et vacant par la mort de Gilles d'Illins ; il résignera le prieuré de St-Pierre d'Aups, dioc. de Viviers. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'évêque et l'official de Valence.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1226.

36428 Lyon, juillet 1349.

Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou et du Maine *(Cenom.)*, en exécution du transport à lui fait du Dauphiné par le dauphin Humbert, outre les 120000 flor. qui lui avaient été payés, fait assignation au dauphin Humbert des revenus fixés le 30 mars. *Dat. Lugduni.* Pour le duc, le comte d'Armagnac *(Armeniaci)*, le seigneur de Revel. J. Chaillon.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Valentin., paq. 2, nᵒˢ 2, 1, fᵒ xliijᵇ-vijᵃ. *Invent. Generalia*, I, 37, 70ᵇ. *Invent. Généralité Dauph.* 55-8. Guiffrey, 163-5.

36429 Juillet 1349.

Confirmation par Jean, fils aîné de France, duc de Normandie, de l'assignation faite, en vertu des lettres du roi, de 4000 liv. en faveur du dauphin Humbert

sur les revenus du pont d'Avignon et autres lieux des sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 37, 70ᵇ : 55.

36430 Lyon, juillet 1349.

Jean, duc de Normandie, s'engage à rendre à son oncle le duc de Bourbonnais les 50000 flor. déjà payés au dauphin Humbert et la portion des autres 50000 qu'il aura payés, si le mariage de la fille de celui-ci avec le dauphin Charles n'a pas lieu.

Paris, Arch. Nat., J. 284, 2. — Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 253-4, nº 32; cf. 338, 139.

36431 Lyon, juillet 1349.

Confirmation par Charles, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, etc. et Charles, son fils aîné, dauphin de Viennois, de la concession de 600 livr. de rente faite à Amblard de Beaumont (nº 29926ᵇⁱˢ).

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIᵉ xix.

36432 Lyon, juillet 1349.

Assignation par le dauphin Humbert à Hugues Allemand, seigneur de Valbonnais, de 100 liv. de rente à prendre sur le four du Buis, jusqu'à ce qu'il fut payé de 2600 flor. pour reste de plus forte somme que le prince lui devait.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 167ᵃ : 214-5.

36433 Juillet 1349.

Les exécuteurs pour le payement des dettes du dauphin Humbert font cession à Jean de Chalon de 17000 flor. sur le duc de Bourbon.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 662; *Hist. Dauph.* II, 609.

36434 Lyon, juillet 1349.

Contrat de mariage entre le dauphin Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, et Jeanne, fille de Pierre, duc de Bourbon. On promet qu'Humbert, dauphin de Viennois, l'approuvera, en obligeant le Dauphiné par lettres scellées.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 33. Paris, Arch. Nat., Bourb. 1430. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 660-2; *Hist. de Dauph.* II, 607-9, nº 277.

36435 1ᵉʳ juillet 1349.

Investiture par le dauphin Humbert à Henri Loubec, de la terre de Montléans, qu'il avait acquise de Justin de Caignes, fils de François, vendant à son nom et à ceux de ses frères Guillaume, Guichard et Guy; prestation d'hommage. Le dauphin renonce à la faculté de rachat insérée dans l'inféodation.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 188ᵇ-9ᵃ : III, 294.

36436 Romans, 1ᵉʳ juillet 1349.

Sentence de Rodulphe de Chevrières *(Capriliis)*, juge mage du Viennois et Valentinois, portant maintenue en faveur de François (al. fratrum), Briande et Antoinette, enfants de Pierre Bovarini, et de Jean Bonabi, tous héritiers d'Antoine Bovarini, de la véherie de Peyrins avec ses émoluments. Prononcée en consistoire de la cour mage delphinale, hors la porte de l'aumône *de Romanis*; témoins. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIᵉ IIIIˣˣ xviij-ix, IIIIᵉ jᵇ-iij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1226.

36437 Pierre-Scise, 2 juillet 1349.

Humbert dauphin... *Petrascisa Lugdunen.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, VIIˣˣ xxxiijᵇ.

36438 (Avignon), 3 juillet 1349.

Hugues Sicard, sous-diacre, qui a vaillamment travaillé pour la chambre apostol., obtient un canonicat en l'égl. de Vienne; il a déjà des chapellenies aux dioc. de Bourges et de Sens. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, nº 1227.

36439 3 juillet 1349.

Mise en possession de Charles, fils du duc de Normandie.

Paris, Arch. Nat., J, 282, 9.

36440 3 juillet 1349.

Mandement à tous officiers du Dauphiné d'obéir à Charles.

Paris, Arch. Nat.. J. 282, 10.

36441 4 juillet 1349.

Confirmation par le dauphin Humbert de son assignation du 18 août 1344.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 183ᵇ.

36442 Lyon, 8 juillet 1349.

Hommage prêté (au dauphin Humbert) par Guillaume de Montorcier, pour lui et son frère Jean, de leur part et parerie à Montorcier et de ce qu'ils avaient en la Vallouise. Fait dans l'archevêché.

Arch. de l'Isère, B. 2618. = *Invent. Graisivaudan*, I, 437ᵃ. Rom. 230ᵃ.

36443 Lyon, 10 juillet 1349.

Jean de Chalon, sire d'Arlay et de Cuiseaux *(Cuysel)*, réclamait à raison de la succession de sa mère Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, 2000 livr. de terre en Dauphiné, 12000 flor. promis, les châteaux de Châtillon, Lullin et Montfourchier et la ville de Cluses, dans la baronnie de Faucigny, le château de Sallanches engagé pour 8300 flor., 1000 livrées de terre en Viennois, 2052 livr. pour les gages de ses gens d'armes au siège de Miribel, outre 779 flor. pour chevaux perdus. Jean, duc de Normandie, et Humbert, dauphin de Viennois, conviennent de lui donner le château, ville et dépendances d'Auberive, une autre terre au royaume de France proche l'Ile sous Montréal en échange des châteaux d'Orpierre et Trescléoux; les 1000 livr. en Viennois lui échoieront après le décès d'Humbert; satisfaction lui sera faite des 2973 flor. montant de sa créance. Sceaux... *a Lyon sur le Roone.* Par le dauphin, présents : l'archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, le chancelier François de Revel et Guigues Toscan, chevaliers. H(umbert) P(ilati).

Paris, Arch. Nat., J. 283, 13. *Invent. Prov. étrang.* 145-6, 7ᵃ; *Viennois*, I, 62 : I, 38ᵇ. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 100-1. Jos. de la Pise, *Hist. princes Orange*, 100. Hilar. de Coste, *Eloge des daufins*, 246-8. Dumont, *Corps diplom.* I, II, 251. = Georg., II, 524. Guiffrey, 338, 137.

36444 10 juillet 1349.

Commission par le dauphin Humbert à Amédée de Roussillon et François de Revel de remettre à Jean de Chalon les revenus du château d'Auberive pour une rente de 2000 liv. à lui attribuée par le roi; en cas d'insuffisance on lui donnera ce qui manquera dans le lieu le plus proche.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 146ᵇ.

36445 10 juillet 1349.

Commission donnée par le roi Jean pour son fils Charles à Amédée de Roussillon et François de Revel de mettre à exécution le mandement dud. jour.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 146b.

36446 Lyon, 11 juillet 1349.

Le duc de Bourbon s'engage à payer 50000 flor. au dauphin Humbert le jour où Charles entrera en possession des états du Dauphiné, Jacques du Verger, Jean Nas et Humbert Pilati nott.

Arch. de l'Isère, B. 2618, 3. *Invent. Généralité*, 6o. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 345. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 662 ; *Hist. de Dauph.* II, 609. = GUIFFREY, 338, 138.

36447 Lyon, 12 juillet 1349.

Humbert, dauphin, et Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, approuvent, chacun en ce qui le concerne, les conventions du mariage arrêté entre ledit Charles et Jeanne de Bourbon, et déterminent ce qui constituera la dot, le douaire et les joyaux de la future épouse.

Vidimus du 29 septembre 1349. — Arch. de l'Isère, B. 2618, 13. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2519. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 338, n° 140.

36448 12 juillet 1349.

Pierre, duc de Bourbonnais, ayant payé 50000 florins sur les 100000 promis à l'occasion du traité de mariage accordé entre sa fille Jeanne et le fils aîné du duc de Normandie, délaisse pour le payement du surplus 4500 liv. de rente qu'il avait sur le trésor du roi, 3000 liv. sur les ventes des forêts de Hez au comté de Clermont, sur les châtellenies de Ham (?) et de Guéret et sur les ventes du Bourbonnais, plus 2000 liv. sur la châtellenie de Moulins.

Invent. Generalia, I, 68. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 2527. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 341, n° 157.

36449 14 juillet 1349.

Commission du dauphin Humbert à Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, Rodolphe de Chevrières et Jacques de Die, auditeurs des comptes, pour faire une enquête au sujet de l'accord du 17 août 1343 avec Louis de Poitiers.

Arch. de l'Isère, B. 4027, orig parch. (*Invent.* IV, 101b).

36450 15 juillet 1349.

Quittance par le procureur d'Humbert de Theys, seigneur de Villars, à Pierre Carmignan, receveur des gabelles du Viennois, de 30 flor. d'or et 6 de mars gros, qui lui étaient dus sur la gabelle de St-Lattier.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1871.

36451 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2e... du pontif. de Clément VI ae 8... Humbert, dauphin de Viennois, ayant transporté à Charles, fils aîné de Jean duc de Normandie, le Dauphiné de Viennois, le duché de Champsaur, la principauté de Briançonnais, le marquisat de Césane, les comtés de Vienne, Albon, Graisivaudan, Embrunais et Gapençais, les baronnies de la Tour, Valbonne, Faucigny, Mévouillon et Montauban, et enjoint à tous ses vassaux de faire hommage, et aux baillis, châtelains et autres officiers de prêter serment aud. Charles, se dessaisit de toutes ses seigneuries et en saisit et vêtit son successeur ; il lui remet l'épée ancienne du Dauphiné et la bannière de St-Georges, anciennes enseignes des dauphins de Viennois, un sceptre et un anneau, renonçant expressément à tout droit de saisie et propriété ; etc. Fait à Lyon sur le *Rosne*, en la maison des frères Prêcheurs, en la chambre et en présence du duc ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Jean Revol, évêque d'Orange, Jean abbé de Ferrières, Pierre duc de Bourbonnais, Jean comte d'Armagnac, Jean comte d'Auxerre, Aymar comte de Valentinois et Diois, Jacques de Bourbon, Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, Aymar de Poitiers, sr de Veynes, Humbert sr de Villars, Guillaume Flote, sr de Revel, Jean sr de Traynel, Roger sr d'Hangest, Raoul sr de Cagny, Yvon sr de Garancières, Gui de Lens, Albert Loup, Amblard sr de Beaumont, Amé de Roussillon, sr du Bouchage, François de Theys, sr de Thoranne, François de Parme, sr d'Aspremont, chancelier du Dauphiné, Robert de Lorris, Jean Richier, chevaliers, me Pierre de la Forest, chancelier de Normandie, me Simon de Langres, maître en théologie, Guillaume Fornier, sacristain de Genève, procureur du dauphin en cour de Rome, et autres. Jean Chaillon, du dioc. d'Orléans, not. apost. et imp. ; Humbert Pilat, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble, not. imp. et roy.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6. Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), couvert. du 7e cah., orig. parch. ; B. 3006, VIIxx xxxxvj ; B. 3008, 515b. Paris, Arch. Nat., J. 282, 10 ; Biblioth. Carpentras, 517, 35. Bibl. Nat., Bouthier 50, 209 ; Dupuy, 440 ; St-Germ. fr. 21. GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 18, parch.), 23. Reg. *Statuta* (Giraud), 85-102. *Statuta Delphin.* xxve. *Invent. Generalia*, I, 66b. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 11, 883, n° 53 ; *Cart. du Dauph.* 10957, 347. — DUCHESNE, *Comtes de Valentinois*, pr. 59 ; *Dauf. de Viennois*, pr. 96. *Transactions Humbert dauph.-Briançonnais d'Imbert* (1641). Arch. Htes-Alpes, E. 355 (*Invent.* 70) ; E. 3567 (71ab) ; 634 ; (1780), 41 ; (1788), 57. Hilar. de COSTE, *Eloge d. Daufins*, 243-6. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 658-60, n° 271 ; cf. 679b ; *Hist. de Dauph.* II, 601-5, n° 275 ; cf. 625b. = *Cabin. hist.* VII, 284-5. GUIFFREY, 338, 141. ROM. 230e.

36452 Lyon, 16 juillet 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, notifie aux comtes, barons, bannerets, nobles et roturiers, communautés et particuliers du Dauphiné qu'il a transféré la pleine propriété de ce pays à Charles, fils aîné du duc de Normandie, et leur ordonne de lui rendre hommage et fidélité, sauf leurs devoirs envers lui comme ancien dauphin, en signe de domaine. *Dat. Lugduni*, assistants : l'archevêque et comte de Lyon, les évêques de Grenoble et d'Orange, le duc de Bourbonnais, le comte d'Armagnac, le seigneur de Revel, l'abbé de Ferrières, le chancelier de Normandie, celui du Dauphiné, Amblard sr de Beaumont, Amédée de Roussillon, Guillaume Fornerii et autres. G. Leuss...

Paris, Arch. Nat., J. 282, 10bis. *Invent. Generalité*, I, 37 : 54. — *VALBONNAYS, *Mém. hist. dauph.* 655 ; *Hist. de Dauph.* II, 600. GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 254-6, cf. 339, 143. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* n° 162.

36453 Lyon, 16 juillet 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, mande aux baillis, juges, procureurs, châtelains et autres officiaux du

Dauphiné d'avoir à prêter au nouveau dauphin Charles le serment auquel ils étaient tenus envers lui ; il en excepte les châtelains (des châteaux) de Beauvoir-en-Royans, Quirieu et la Balme, qu'il s'est réservé sa vie durant, et ceux des châteaux de Montbonnot, Cornillon au-dessous de Grenoble, Vizille, la Mure, Corps et Beaumont, Châtillon et Sallanches en Faucigny, St-Donat, Nyons et Crémieu et la ville de Romans, qui restent en sa possession jusqu'à ce que les conventions avec le roi de France soient intégralement exécutées. *Dat. Lugduni...*, assistants : l'archevêque et comte de Lyon, les évêques de Grenoble et d'Orange, le duc de Bourbonnais, le comte d'Armagnac, le seigneur de Revel, l'abbé de Ferrières, le chancelier de Normandie, celui du Dauphiné, Amblard s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, Guillaume Fornerii et autres.

Paris, Arch. Nat., J. 282, 10[ter]. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 256-7, n° 34 ; cf. 339, 144.

36454 Lyon, 16 juillet 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, déclare avoir reçu de Philippe, roi de France, les 20000 flor. grand poids et coin de Florence, qui devaient lui être comptés à la prise de possession du Dauphiné par Charles, fils aîné du duc de Normandie, d'après les conventions de mars dern. *Dat. Lugduni...* ; assistants : l'archevêque et comte de Lyon, les évêques de Grenoble et d'Orange..., le chancelier du Dauphiné, A. seigneur de Beaumont, A. de Roussillon, Guillaume Fornerii et autres. G. Leuss...

Paris, Arch. Nat., J. 282, 11. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 259, n° 36 ; cf. 339, 146.

36455 Lyon, 16 juillet 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, atteste que sur la somme de 50000 flor. de Florence que son parent le duc de Bourbonnais devait lui solder au nom du duc de Normandie, à raison du mariage de Charles et de Jeanne, le jour de la prise de possession du Dauphiné par le nouveau dauphin, il a reçu : à Avignon, au commencement de mai, d'Albert Luppi, chevalier, 3000 flor. remis à Aymon de Chissé, chevalier ; à Lyon, vers l'octave de l'Ascension (28 mai), de Denys Archerii 5250 écus d'or remis à Henri de Villars, archevêque de Lyon ; 5000 flor. remis pour lui à son parent le comte de Forez ; 5000 fl. remis de même à Hugues de Genève ; à Lyon, d'Albert Luppi 5783 fl. remis à ses conseillers Amblard de Beaumont et François de Parme ; remis à lui dans la maison d'Humbert Barralis à Lyon 8130 écus, dont il a payé 3000 dus à la cour (Romaine) ; 10000 remis sur son ordre à Jean de Chalon et 3000 au comte de Forez : en tout 36633 flor. dont il donne quittance. Sceau. *Dat. Lugduni* sur Rhône... ; assistants : le chancelier et Amblard seigneur de Beaumont, chevalier.

Paris, Arch. Nat., P. 1369[4], 1648. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 260-1, n° 37, cf. 339, 147. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2522.

36456 Lyon, 16 juillet 1349.

Jean, duc de Normandie, et son fils Charles, dauphin de Viennois, déclarent que, nonobstant l'ordre donné par l'ancien dauphin Humbert aux comtes, barons, nobles et roturiers du Dauphiné de rendre hommage et prêter serment de fidélité au nouveau dauphin, en sont dispensés ceux des châteaux de Beauvoir-en-Royans, la Balme et Quirieu, qu'il s'est réservé sa vie durant, et ceux des châteaux de Châtillon et Sallanches en Faucigny, Montbonnot, Cornillon au-dessous de Grenoble, Vizille, la Mure, Beaumont, Corps, Nyons, St-Donat, Crémieu et la ville de Romans, qu'il garde en garantie jusqu'à complète assignation des 4000 flor. de revenu à lui promis. Sceaux. *Dat. Lugduni...*

Paris, Arch. Nat., J. 282, 12. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 258-9, n° 35 ; cf. 339, 145.

36457 Lyon, 16 juillet 1349.

Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie et Aquitaine, comte d'Anjou, Poitiers et du Mans, et Charles, son fils aîné, dauphin de Viennois, déclarent que les hommages et serments de fidélité prêtés hors du Dauphiné, à Lyon, par les comtes, barons, nobles et officiaux du Dauphiné, ne leur causeront aucun préjudice et qu'ils ne pourront être contraints à en prêter hors du Dauphiné. En conseil, où le comte d'Armagnac, le seigneur de Revel, J. Chaillon.

Archives historiques de M. le marquis de Vaulserre, liasse 152, n° 3461. VAULSERRE (M[is] de), *Discours de réception* (1919), dans *Bull. acad. Delphin.* (1918-9/20) E, XI, 13-45 ; 8 et pl.

36458 Lyon, 16 juillet 1349.

Charles, aîné du fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, atteste que dans le serment que lui a prêté Jean de Chalon, seigneur d'Arlay et de Cuiseaux *(Cusello)*, ils ont promis et juré d'observer inviolablement les conventions et alliances faites entre Humbert, ancien dauphin, et Jean. *Dat. Lugduni...*, en conseil où les évêques de Grenoble et d'Orange, les chanceliers de Normandie et de Dauphiné, Amblard seigneur de Beaumont, François de Revel, chevaliers, et autres. H(umbert) P(ilati).

Paris, Arch. Nat., J. 283, 14. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 261, n° 38 ; cf. 340, 152.

36459 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2... *pontif. Clément VI a° 8.* Peu après l'acte de transport, Jean, évêque de Grenoble, présente l'acte des libertés delphinales du 14 mars préc. au jeune dauphin Charles ; qui les fait munir de son grand sceau et en jure l'observation. *Acta ap. Lugdunum*, dans le couvent des frères Prêcheurs, en présence d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean Revolli, évêque d'Orange, Jean abbé de Ferrières, le duc de Normandie, Pierre duc de Bourbonnais, Humbert dauphin, Jean comte d'Armagnac, Jean comte d'Auxerre, Aymar comte de Valentinois et Diois, Jacques de Bourbon, Hugues de Genève, Aymar de Poitiers, Humbert seigneur de Villars, Guillaume Flote, s[r] de Revel, Amblard, s[r] de Beaumont, Amédée de Roussillon, cos[r] du Bouchage, François de Theys, s[r] de Thoranne, chevaliers, François de Parme, chancelier de Dauphiné, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, clerc du dioc. de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 165-77, 197-208. *Statuta Delphin.* 35. *Libertates*, XXV. *Livre de la Chaîne*, lj. *Invent. Generalia*, I, 41[v] : FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*

10958, 1. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 639-48; *Hist. de Dauph.* II, 606-7, n° 276. SECOUSSE, *Ordonn. rois de France*, V, 37-56. CHEVALIER, *Doc. hist. inéd. Dauph.* (1871), VI : 20 (163). = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 164. GUIFFREY, 339, 142.

36460 16 juillet 1349.

Hommages, sur l'ordre d'Humbert, au nouveau dauphin par les barons et seigneurs qui avaient assisté au transport.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* 10958, 2. = GUIFFREY, 339-148.

36461 16 juillet 1349.

Hommages, sur l'ordre d'Humbert, au nouveau dauphin par les baillis et châtelains du Dauphiné

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* 10958, 2. = GUIFFREY, 340, 149.

36462 Lyon, 16 juillet 1349.

Amblard de Beaumont, seigneur de ce lieu, sur l'ordre d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, rend hommage au nouveau dauphin Charles, comme il l'avait fait à Humbert. Humbert Pilati not.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vy°, 104°. *Invent. Graisivaudan*, V, 115°. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. France*, II, 60, 285. = GUIFFREY, 340, 150.

36463 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Guy, comte de Forez, sur mandat exprès d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. Ind. 2, *Acta ap. Lugdunum*, dans le couvent des frères Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), j, 98. Paris, Arch. Nat.. K. 1157. = GUIFFREY, 340, 151.

36464 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2..., *pontif. Clement pp. VI a° 8.* Aymar, seigneur de Roussillon *(Rossillionis)*, sur l'ordre exprès d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, fait hommage au (nouveau) dauphin Charles. *Acta ap. Lugdunum*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean, évêque de Grenoble, Jean, évêque d'Orange, Pierre duc de Bourbon, etc. Humbert Pilati.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), iiij°, 101° ; v°, 102°. *Invent. St-Marcellin*, I, 96. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 285.

36465 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Aymar de Rossillon *(Rossollione)*, seigneur d'Anjou, chevalier, par mandat exprès d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Act. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vj°, 103°.

36466 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2. Hommage au nouveau dauphin Charles par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, du mandat exprès d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ij, 99.

36467 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2. Hommage au nouveau dauphin Charles par Aymar de Poitiers, chevalier, fils d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour le château de Veynes *(Veyneto)*, dioc. de Gap, par mandat exprès d'Humbert, ancien dauphin. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), iij, 100.

36468 Lyon, 16 juillet 1349.

...Ind. 2. Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Humbert, seigneur de Thoire et Villars, par mandat exprès d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), iiij, 101.

36469 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Guillaume Flote, chev., seigneur de Revel, administrateur de son fils Floton, pour la Baume-d'Hostun, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vj°, 103°.

36470 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par François de Parme, seigneur d'Aspremont, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère. B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), v°, 103°.

36471 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Artaud, seigneur de Beausemblant, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vij°, 103°.

36472 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par François de Revel, chevalier, par mandat d'Humbert ancien dauphin de Viennois. *Act. ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vij°, 104°.

36473 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Bérard de Loras *(Lauraco)*, chevalier, seigneur d'Izeron, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vij°, 104°.

36474 Lyon, 16 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Jean de Regimont, chevalier, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vij°, 104°.

36475 Lyon, 17 juillet 1349.

Le dauphin Humbert entre dans l'ordre et revêt l'habit (des frères) Prêcheurs, sur le conseil de Jean Birel, général des Chartreux, qui le dissuade d'entrer dans leur ordre, où il ne pourrait persévérer à raison des austérités de la règle.

Memorabilia Humberti Pilati (VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 679° ; *Hist. de Dauph.* II, 625°). LE COUTEULX, *Ann. Cartus.*, V, 483. = *Univers. cathol.* (1899), XXX, 150.

36476 Lyon, 17 juillet 1349.

...Ind. 2... Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Amédée de Roussillon, damoiseau... coseigneur du Bouchage, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ap. Lugdunum*, dans le verger de la maison des frères Prêcheurs ; présents *ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), viij°, 105° ; xij°, 109°.

36477 Lyon, 17 juillet 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Amblard de Briord, seigneur de la Sarà *(Serrata)*, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), viij°, 105°.

36478 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Dronnet de Vaulx *(Vallibus)*, seigneur de la Terrasse *(Terracia)*, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), viij^{x}, 105^{b}.

36479 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Guillaume, seigneur de Tournon, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ix^{x}, 106^{a}.

36480 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Henri seigneur de Montagnieu *(Montaygnaci, M-ag-i)*, sur mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ix^{x}, 106^{b}.

36481 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage du nouveau dauphin Charles par Jean de Grolée, seigneur de Neyrieu, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), ix^{x}, 106^{b}.

36482 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Jean de Virieu, damoiseau, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère. B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x^{x}, 107^{a}.

36483 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Pierre de Lhuis *(Loyes)*, chevalier, sur mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x^{x}, 107^{a}.

36484 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Guichard, seigneur de Grolée, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x^{b}, 107^{b}.

36485 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Guillaume Richardi, damoiseau, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), x^{b}, 107^{b}.

36486 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par noble Albert, alias Gallard de Voissant *(Voyssen.)*, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xj^{x}, 108^{a}.

36487 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Jacques Archodi, chevalier, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xj^{b}, 108^{b}.

36488 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Armand du Bourg, chevalier, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xj^{b}, 108^{b}.

36489 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par François de Theys, seigneur de Thoranne, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij^{x}, 109^{a}.

36490 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Guillaume de Chalomont, damoiseau, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij^{b}, 109^{a}.

36491 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Falcon de Moras, sur mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij^{b}, 109^{a}.

36492 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Pierre Archinjaudi, chevalier, par mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiij^{x}, 110^{a}.

36493 Lyon, 17 juillet 1349.
Hommage rendu au nouveau dauphin Charles par Rostaing de Purignan *(P-naco)*, sur mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348/9*), xiij^{x}, 110^{a}.

36494 Lyon, 18 juillet 1349.
...Ind. 2... Hommage prêté au dauphin Charles par Jean de Chalon, chevalier, seigneur d'Arlay, Cuiseaux *(Cusello)*, Orpierre *(Auripetra)* et Trescléoux *(Trisclivüs)*, sur mandat d'Humbert, ancien dauphin de Viennois. pour les terres d'Orpierre, Trescléoux et Auberive, et pour 2000 liv. de revenu assignées à Auberive, conformément au traité intervenu entre lui et le dauphin Humbert. *Acta ap. Lugdunum*, en la maison des frères Prêcheurs ; présents : le duc de Normandie, le dauphin Humbert, Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean de Chissé, évêque de Grenoble, Jean Revolli, évêque d'Orange, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Guillaume Flote, s^{r} de Ravel, Pierre de Foresta, chancelier de Normandie, et François de Palma, chancelier de Dauphiné.
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiij-iiij, 110-1. *Invent. Viennois*, I, 37^{b} : I, 23^{b}.

36495 Lyon, 18 juillet 1349.
...Ind. 2... Hommage au nouveau dauphin Charles par Amédée de Poitiers, chevalier, seigneur de St-Vallier, sur mandat exprès fait de vive voix par Humbert, ancien dauphin de Viennois. *Acta ut supra.*
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati, 1348-9*) xiiij^{x}, 112^{a}.

36496 Lyon, 19 juillet 1349.
Ratification d'un accord entre le dauphin Humbert et Jean de Châlon. Sceaux.
Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 14. — Douët d'Arcq, *Coll. de sceaux*, I, 359^{a}, n° 605. *Bull. hist.-archéol. Valence*, VII, 48.

36497 19 juillet 1349.
Quittance donnée par Amédée de Poitiers, seigneur de St-Vallier, au profit de frère Humbert, ancien dauphin, par les mains et deniers de Charles, fils aîné du

fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, de 2000 flor. à compte sur les 5000 dus à Amédée par le dauphin Humbert, tant à cause de l'hommage qu'il lui avait prêté que pour l'accomplissement de conventions entre eux intervenues.

Invent. Généralité, I, 67 : 58. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* 10958, 5. = GUIFFREY, 340, 153.

36498 Lyon, 21 juillet 1349.

...Ind. 2... *pontif. Clement. pp. VI a° 8.* Jean, évêque de Grenoble, Jean, évêque d'Orange, Amblard, seigneur de Beaumont, et François de Parme, s^r^ d'Aspremont, chevaliers, exécuteurs pour le règlement des dettes d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, reçoivent les réclamations de Guy, comte de Forez, montant à 31000 flor. pour hommage rendu au dauphin Guigues *(Hugoni !)*, argent prêté à celui-ci par son père le comte Jean en cour Romaine et garantie fournie au marchand Bencio Carnorii, avec intérêts, dépenses d'une chevauchée à Moras et perte de chevaux, autres en cour Romaine au service du dauphin, etc. Les commissaires font remarquer que beaucoup de cet argent avait été remboursé et on réduit la somme due à 20000 flor. gros poids, payables en plusieurs termes. *Acta Lugduni*, dans le couvent des Prêcheurs ; témoins : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Guillaume Fornerii, licencié en droits, Guillaume de Mars, Guillaume Bastardi, seigneur de Furmeyer *(Furmerierio)*, chevaliers, etc., Humbert Pilati, de la Buissière, not. apost., imp. et roy.

Invent. Généralité, I, 67 : 59. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 286. = LUILLIER, *Invent. titres comté Forez*, 1095. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2524. GUIFFREY, 340, 154.

36499 Lyon, 21 juillet 1349.

Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie et Guyenne, comte de Poitou, Anjou et Maine, promet à son cousin le comte de Forez de le faire payer d'une somme de 12000 flor. que lui devait frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, sur une rente de 4500 livrées de terre données à celui-ci par le duc de Bourbonnais, qui les prenait sur le trésor du roi à Paris. Donné à *Lion sur le Rosne*. J. Chaillou.

GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 262, cf. 340, 155. = LUILLIER, *Invent. titres comté Forez*, II, 89. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Invent. titres mais. Bourbon*, 2525.

36500 21 juillet 1349.

Quittance finale par Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, à son nom et de sa mère Agnès de Chalon, comtesse de Genevois, au dauphin Humbert de toutes les sommes à lui dues par led. Humbert, le dauphin Jean son père, Guigues dauphin, son cousin, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, tant à raison des châteaux de Varey, Gourdans et Anthon, que pour les dépenses par lui faites à leur occasion en deça et au-delà des mers, excepté la pension annuelle assignée par Humbert à lad. Agnès pendant sa vie sur la châtellenie de Beaufort. Ils se départissent de tous droits et prétentions sur le Dauphiné et les autres terres et biens du dauphin.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 67 : 58-9.

36501 Lyon, 22 juillet 1349.

Compte des 50000 flor. de Florence que le duc de Bourbonnais devait payer pour le duc de Normandie, à cause du mariage de Charles et de Jeanne, au dauphin Humbert. Fait aux Jacobins de Lyon, par Amblard de Beaumont et François de Palme, chevaliers, pour le dauphin, et Aubert Loup, pour le duc ; présents : Jacques de Perache, chevalier, etc. Vers le 1^er^ mai, reçu d'Aubert Loup par Aymez de Chassi, 3000 f., devant le commandeur de Navarre et le procureur de Viennois ; le 28 suiv., par Denis l'archier 6200 écus pour 7000 f. ; au comte de Forez, 7000 f. ; à Hugues de Genève, 5000 f. Le 17 juillet, à Lyon, en l'hôtel Ymbert Barraut, par Aubert Loup à Amblard de Beaumont et François de Palme, chancelier, 5793 f. et 8130 écus. Somme totale 36633 f. Le duc doit pour le change 743 f. dont 306 reviennent au dauphin et 437 à ses exécuteurs ; il redoit encore au dauphin 13304 f. Sceaux.

Paris, Arch. Nat. P. 1365^2^, 1435, orig. franç. — GUIFFREY, *Hist. réun. Dauph. à France*, 262-4, n° 40 ; cf. 340-1, 156. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2526.

36502 Lyon, 22 juillet 1349.

Lettres patentes de Charles, dauphin, portant concession en faveur de Jean, bâtard de Guigues, dauphin de Viennois, seigneur de Châteauvilain, en augment de ce fief, de 200 flor. d'or de rente, à assigner en Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 249^a^.

36503 24 juillet 1349.

Pierre, duc de Bourbonnais, comte de Clermont et de la Marche, s'étant obligé à payer en 5 ans et 5 versements égaux, à commencer à la fête de St-Michel 1350, aux commissaires députés par le dauphin Humbert pour l'acquittement de ses dettes la somme de 50000 flor. de Florence, qu'il devait sur 100000 promis à sa fille Jeanne en son contrat de mariage avec Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi de France, conformément à la délégation faite à Humbert en considération du transport de son pays de Dauphiné aud. Charles, assigne auxd. commissaires : 4500 liv. pet. Tourn. sur le trésor royal, 3000 sur la vente des forêts de Heys au comte de Clermont, 1500 sur les terres et châtellenies d'Urre et de Garret, 2000 sur les forêts de Bourbonnais, 1200 sur la terre et châtellenie de Moulins en Auvergne. Comme Humbert devait à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, en considération de son hommage, 1700 flor. d'or, lesd. commissaires lui cédèrent pareille somme sur le duc de Bourbonnais, qui accepta le transport et promit de la payer en 3 versements, moyennant quoi on lui donna quittance de 50000 flor.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 59-61.

36504 25 juillet 1349.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 954.

36505 26 juillet 1349.

Commission d'Humbert, dernier dauphin de Viennois, au châtelain de Crémieu pour faire jouir Henri de Dr(u)ins de sa rente (17 nov. 1334).

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 364^a^ : IV, 115^b^.

36506 26 juillet 1349.

...*in Bellovisu*, château d'Humbert...

Paris, Arch. Nat., I, 282.

36507 Lyon, 26 juillet 1349.

Frère Humbert, ancien dauphin, ordonne au châtelain de Quirieu de remettre à Guy Rivoire, chevalier, les terres et revenus concédés jadis à feu Henri de Dreins.

Arch. de l'Isère, B, 3401, reg. (*Invent.* III, II[a]). *Invent. Viennois*, I, 540[b].

36508 Lyon, 27 juillet 1349.

Humbert, dauphin de Viennois, étant créancier de son parent le duc de Bourbonnais, à raison du mariage de Charles de France et de Jeanne de Bourbon, de 50000 flor. de Florence qui devaient lui être payés en 5 termes annuels à partir de la s[t] Michel 1350 ; et en même temps débiteur au même de 4000 flor. et une ceinture *(zona)* estimée 1000 fl., pour la vente de l'hôtel de Gentilly près Paris, jadis à la dame de Valois, le tient quitte par balance de 5000 flor. ; il le décharge aussi de 306 flor. 4 gros à lui dus par le même pour change. Sceau. *Dat. Lugduni...* ; présents : François de Revel et Guigues Toscani, chevaliers. Savigny.

Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 264-5, n° 41 ; cf. 341, 159. = Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2528.

36509 Lyon, 28 juillet 1349.

Ymbert, dauphin de Viennois, et ses exécuteurs, le duc de Bourbonnais et son conseil règlent l'emploi de 50000 flor. de Florence que le second doit payer au premier en cinq ans : au comte de Forez, 12125 flor. ; au comte d'Auxerre, 17000 f. ; au Saint-Père, 12000 f. ; pour l'hôtel de Gentilly, 4000 f. ; pour une ceinture donnée au duc, 1000 f. ; à l'archevêque de Vienne, 4500 f. ; à Philippe de Vienne, 300 f. Total : 40025 flor. Amblard de Beaumont et François de Parme, chevaliers et conseillers du dauphin, scellent ce rôle.

Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. à France*, 265-6, n° 42 ; cf. 341, 160. = Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, 2529.

36510 28 juillet 1349.

Ordre donné par le duc de Normandie au gouverneur de Beaucaire de faire payer au dauphin Humbert les sommes qui lui avaient été assignées en sa sénéchaussée.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 41[b] : 64.

36511 28 juillet 1249 ! (= 1349).

Hommage de Raymond de Baux, prince d'Orange, à Charles, dauphin de Viennois, pour les terres et châteaux de Montbrison, Noveysan et Curvière. Le prince d'Orange reconnaît ces châteaux *in fendum francum et nobile, reddibile tamen, quod naturam habeat antiqui feudi reddibilis, que reddibilitas sic intelligitur, videl. quod quotiescumque dom. Delphinus vel sui guerram haberent vel habere timerent verisimilibus conjecturis, ad ejus requisitionem ei reddi debeant dicta castra et ea tenere possint, guerra durante, cum expensis dicti dom. Delphini, nihil accipiendo de redditibus, vel exitibus vel aliis juribus dictorum castrorum, et guerra sopita, ipsa castra dicto domino Principe reddere teneantur...*

36512 Vienne, 2 août 1349.

...Ind. 2. Hommage rendu au nouveau Charles par Guichard Alamandi, seigneur de Lemps *(Lencio)*. *Acta ap. Viennam*, dans le cloître de St-Pierre hors la porte.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xv[b], 112[a]. — Autres hommages, sans présence du dauphin Humbert, par Henri Lobeti, chev., s[r] de Montléans (*Montis Leonis*), xvj[a], 113[a] ; François de Boène, dit Alegret, dam., xvi[b], 113[b] ; Etienne de Comennay, dam., xvij[a], 114[a] ; Hugues de la Chapelle, chev., s[r] de Vallis Dragonis, xvii[b], 114[b].

36513 Vienne, 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Charles par Aynard de Rame, dam. pour tout ce qu'il avait aux paroisses de Pallon, Freyssinières Champcella et la Rochette, et aux mandements de Savine, Prunières et Buissard (Buischard). *Acta ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxij-iij, 119-20. *Invent. Embrunois*, 229, 301.

36514 Vienne, 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Charles par Guillaume de Rame, damoiseau, pour son avoir à Chorges, qui était du fief indivis du dauphin et de l'archevêque d'Embrun ; plus de son droit au château (et) mandement de Poët en Gapençais, dont il avait hérité d'autre Guillaume de Rame. *Acta ap. Viennam*, dans le verger des frères Mineurs.

Arch. cit., *Reg.* cité, xix, 116. *Invent. Embrunais*, 229.

36515 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Guillaume de Rame, fils de Pierre, pour ce qu'il tenait à Pallon, Freyssinières et la Roche, et son avoir au mandement du Poët, des successions de son père et de Guillaume de Rame.

Arch. cit., *Reg.* cité. *Invent Embrunais*, 229.

36516 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Guillaume de Rame pour son avoir au château et mandement du Poët en Gapençais, dont il avait hérité d'autre Guillaume de Rame.

Arch. cit., *Reg.* cité. *Invent. Gapençais*, 632.

36517 Vienne, 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Charles par Guillaume de Rame, tuteur de Jean de Rame, fils de feu Pierre de Rame, dam., pour l'avoir de celui-ci au mandement du Poët, par succession paternelle et de Guillaume de Rame.

Arch. cit., *Reg.* cité, xx, 117. *Invent. Gapençais*, 632.

36518 Sainte-Colombe, 3 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Charles par Guillaume de la Tour, dam., procureur de Guillelma de la Tour, veuve de Guillaume de Rame, chev., pour son avoir au mandement du Poët, tant de la légitime de sa fille Reynaude que du legs de son mari. *Acta ap. S. Columbam*, près Vienne, dans le verger des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xx-j, 117-8. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 632. — Autre par noble Aymar Boyllati, de Montluel, xxj[b], 118[b].

36519 Avignon, 4 août 1349.

Lettre du pape à Imbert, dauphin de Viennois, qui s'était plaint de l'injonction à lui faite par la Chambre apostolique d'avoir à verser 12.000 flor., à Pierre de Bourbon ; alléguant qu'il avait beaucoup dépensé dans sa vie pour le service de l'Eglise et entre autres qu'il avait consenti à ce que l'argent que lui devait Guillaume

Roger, vicomte de Beaufort, pour une terre à lui vendue, fut employé à désintéresser les héritiers de feu Pierre Raymundi *(Vinymundi !)* de Lyon. Le pape lui répond que ses dépenses à l'occasion de la croisade ont été loin d'égaler celles que dut faire pour cette expédition la Chambre apostol. ; quant à G. de Beaufort, il n'a pu entrer en possession de la terre en question, n'ayant pu satisfaire les héritiers. Le pape rappelle au dauphin l'intérêt qu'il a à entretenir de bonnes relations avec l'Eglise, surtout étant donné le bruit qui court qu'il aurait l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique et que même ce serait chose faite. Il le menace de l'excommunication au cas où il continuerait à refuser de payer sa dette.

Arch. de l'Isère, B. 3269, orig. parch. (*Invent.* II, 245[b]). VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 662-3 ; *Hist. de Dauph.* II, 609-10, n° 278. = GRAËFF, *Clém. VI et prov. de Vienne*, n° 1231.

36520 4 août 1349.

Autre lettre du pape à Gérard de l'Albenc, et autre de St-Paul de Lyon, nonce apostolique : au cas où le dauphin refuserait de donner les 12000 flor. au duc de Bourbon, il faudrait les prendre sur les fonds de la chambre apostol. reçus par lui récemment.

FAURE (C.), dans *Mélang. èc. franç. Rome*, XXVII, 199 (à part, 51). GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1233.

36521 Ste-Colombe, 7 août 1349.

...Ind. 2.., Hommage au nouveau dauphin Charles par Jean de *Monte Calvo*, damoiseau. *Acta ap. S. Columbam* près Vienne, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxv[v], 121[a].

36522 8 août 1349.

Hommage presté à Gaucher Adhémard par Bertrand de Taulignan, de Claon-d'Andran et Puy-Saint-Marcel.

Arch. de la Drôme, Inventaire de la Garde (1714), n° 390.

36523 Vienne, 9 août 1349.

...Ind. 2... Hommage au nouveau dauphin Charles par Pierre de Cerveuz, damoiseau, pour la mistralie de Moras. *Acta ap. Viennam*, daus le jardin de St-Pierre hors la porte.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxv[b], 121[b]. — Autre par Hugonet Maugiron (*Malgiron*), dam., xxvj[a], 122[a].

36524 Vienne, 9 août 1349.

...Ind. 2. Hommage au nouveau dauphin Humbert (= Charles) par Albert Clessuti ou Cleczuti, chev., de Morestel en la terre de la Tour. *Acta ap. Viennam*, dans le cloître de St-Pierre hors la porte.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxvj[b], 122[b]. — Autres par Aymar Richelmi, chevalier, xxvij[a], 123[a] ; — Guionet Richelmi, damoiseau, xxvij[b], 123[b] ; — Jasselmet Richelmi, d-u, xxiij[a], 124[a] ; — Johannet de St-Genis (*S. Genesio*), d-u, xxiij[b], 124[b] ; — Girardet de St-Genis (*Geneysio, Gervaysio*), dam., xxix[a], 125[a] ; — Aynard Prepositi, dam., xxix[b], 125[b].

36525 9 août 1349 ?

Obit de Florie *(Fluria)*, femme de Jean Villani, pour l'anniversaire de laquelle son mari donna au couvent de St-Robert 20 sols de cens, que reconnut Pierre Villani, damoiseau, fils de Jean.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 37.

36526 Vienne, 13 août 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Guy *(Guido)* Rovoyrie, chevalier. *Acta ap. Viennam*, en l'église de St-Pierre hors la porte.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxx[a], 126[a]. — Autre par Guy de Virieu, chevalier, xxx[b], 126[b].

36527 Tain, 15 août 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Jean Richardi, de Reviriaco, fils de feu Bochut de Reviriaco, chevalier. *Acta ap. Tinctum.*

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxxj[a], 127[a].

36528 15 août 1349.

Confirmation par Giraud Adhemarii, de Monteil, seigneur de Grignan, des franchises accordées à la famille Barasti, le 25 mars 1278, faite à Pierre Barasti, notaire à Grignan. Raymond Chatbert, not. de Taulignan.

Minutes de M[e] Long, not. à Grignan, couvert. du reg. *Populo.*

36529 Romans, 16 août 1349.

Hommage prêté au dauphin Charles par Humbert de Loras *(Lauras)*, usufruitier de la terre de St-Marcellin, dioc. de Vaison, dont son neveu Humbert de Loras, chev., était propriétaire. *Acta ap. Rom.*, en la chapelle archiépiscopale.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxxij[a], 128[a]. Grenoble, *Invent. Baronnies*, 1059. — Autres par Henri de la Balme, dit Botons, chev., xxxj[b], 127[a] ; — noble Alamand de Murinais (*M-aysio*), xxxij[b], 128[b].

36530 Romans, 20 août 1349.

Hommage au nouveau dauphin Charles par Pierre Lobeti, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois. *Acta ap. Rom.*, en la chapelle archiépiscopale.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxxiij[a], 129[a]. — Autres par Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, xxxiij[b], 129[b] ; — Humbert Archinjaudi, chevalier, xxxiiij[a], 130[a] ; — Aymar de Brive, chev., xxxiiij[b], 130[b] ; — Amédée de Beauvoir, s[r] de la Bâtie de Geyssans, xxxv[a], 131[a] ; — Guillaume dit Ramus, Ramusius de St-Vallier, xxxv[b], 131[b].

36531 20 août 1349.

Noble Jean de Marjais, de Beauvoir, étant mort sans enfants et ayant fait héritier le couvent des Ecouges, le dauphin Humbert prétendit que son héritage lui appartenait par retour de fief; il y eut transaction entre lui et le prieur du couvent : une maison qu'il avait à Beauvoir fut adjugée au dauphin et ses autres biens à St-Nazaire et à Izeron au couvent, qui céda sa portion à noble Lantelme Girin, de St-Lattier, et le dauphin la sienne à Philippe Philippes.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 520-1.

36532 Romans, 21 août 1349.

En rendant hommage au dauphin Charles, Gaufred, vicomte de Clermont en Trièves, dioc. de Die, et seigneur de Clermont, dioc. de Vienne, proteste ne vouloir rien modifier aux conventions de son père Aynard avec le dauphin Humbert (20 juin 1340) et sauf son hommage à l'archevêque, au doyen et au chapitre de Vienne. *Acta ap. Roman.*, en la maison archiépiscopale ; présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), 227-42.

36533 Romans, 21 août 1349.
Hommage au nouveau dauphin Charles par Raynier *(Reynerius)* Berlionis, de Peyrins. *Acta ap. Rom.*, en la chapelle archiépiscopale.
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxxvj^{a}, 132^{a}. — Autre par noble Chabert de Claveyson, xxxvj^{a}, 132^{a}.

36534 Romans, 21 août 1349.
Charles, fils aîné du fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, confirme la concession de son père Humbert, ancien dauphin de Viennois, à Jacques Henrici, d'Embrun. *Dat. Romanis...*
Arch. de l'Isère, B. 2962, VI^{xx} xj^{a}.

36535 24 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Giraud Adhémar pour la terre de St-Auban, son mandement, juridiction, droits et appartenances, etc. dont il était propriétaire.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 315 :-978.

36536 24 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Guigues de Montilio, usufruitier de la terre de St-Auban, pour led. usufruit.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 315 : 978.

36537 24 août 1349.
Hommage rendu (au dauphin) par Guillaume de Varey, des biens qui avaient appartenu à Hugonon, camérier d'Henri Dauphin.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 340.

36538 Romans, 25 août 1349.
...Ind. 2. *Acta ap. R-nis*, dans la chapelle archiépiscopale... Hommage au nouveau dauphin Charles par noble Florimond d'Auteville, fils de Guionet d'A-e, neveu et successeur de feu Aymar d'A-e.
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxiij^{a}, 120^{b}.

36539 Romans, 26 août 1349.
...Ind. 2, dauphin Charles et Clermont... dans la chapelle archiépiscopale.
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), VII, 120 (24).

36540 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Gérenton (Jar-n) de Lauson (d'Alençon), pour la terre de Propiac, jurid., droits et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 236^{b} : 881.

36541 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Giraud Arteliari, pour le bois de Baunis et autres biens au territoire de St-Maurice, dioc. de Vaison.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 392^{b} : 1042.

36542 Romans, 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin Charles par Guillaume de Bésignan, chev., s^{r} de ce château, pour la terre d'Eygaliers, avec ses juridictions, droits et appartenances ; les terres de Bésignan et St-Sauveur, le tènement de Vilar et ce qu'il avait en la vallée de Montaulieu, aud. St-Sauveur. *Acta ap. Rom.*, en la chapelle archiépiscopale.
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xxiiij, 120bis. *Invent. Baronnies*, I, 82, 119^{b}, 232^{b} ; II, 41^{b}, 202^{b} ; 417 : 100, 678, 1063.

36543 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin Humbert (Guigues I) par Armand Furon, écuyer, seigneur de Bienne (Banne), avec sa jurid. et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 89 : 111.

36544 26 août 1349.
Hommage prêté par Jean, bâtard du dauphin Guigues, pour la terre et mandement de Châteauvilain en fief rendable, à la forme de la donation à lui faite par le dauphin Humbert, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 251^{a}.

36545 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par noble Aymard de Rastel, pour la 1/2 de la terre de Rocheblave, avec ses jurid., droits et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 264 : 915.

36546 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Pons de Remuzat, pour les terres de Bénivay et Beauvoison, un domaine ou métairie à Propiac, appelé le Fief Espicopa et 5 parts de la terre d'Aulon, avec ses jurid. et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 70, 113, 237 : 84, 881.

36547 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Raimond de Remuzat pour la terre de Pennafol, la 3^{e} partie de celle de Rochebrune, la 1/2 de celle de Linseuil *(Nissolio)* et 3 parts de l'autre 1/2.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 794, 823.

36548 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Perceval de la Roche, pour la terre de Ste-Marie de Tortas (en Valdolle), droits et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 409 : 1056.

36549 26 août 1349.
Hommage prêté au dauphin par Amédée de Rosans, au nom d'Izoarde sa femme, fille de Guigues Rosset, seigneur de Rioms, pour la terre de Rions, avec ses droits, jurid. et appart.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 257 : 907.

36550 29 août 1349.
Commission du dauphin Humbert à Amblard de Beaumont, Amédée de Roussillon, coseigneur du Bouchage, Mermet de Theys, seigneur de Thoranne, et François de Parme, s^{r} d'Aspremont, pour vendre et aliéner son domaine.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 764.

36551 1349.
Promesses d'argent de Jean, duc de Normandie, à Humbert dauphin.
Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 15.

36552 Septembre 1349.
Confirmation par le roi.
Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 16.

36553 3 septembre 1349.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Guillaume de Bardonnêche, chevalier, pour sa maison forte de ce lieu et tout ce qu'il possédait en Dauphiné.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 6-7.

36554 3 septembre 1349.
Commission de Charles, fils aîné du roi de France, aux châtelains de Villeneuve de Roybon, St-Marcellin,

la Sône, St-Nazaire et autres de faire et laisser jouir les Carmes des revenus à eux donnés par le dauphin Humbert jusqu'à 440 flor.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415-6.

36555 Beauvoir-en-Royans, 10 septembre 1349.

Ind. 2. Fait dans le château *Bellivisus in Royanis*; présents : Jean, évêque de Grenoble, Jean de Nantua, de l'ordre des Prêcheurs, et Amblard s^r^ de Beaumont. Dronet d'Entremont, damoiseau, seigneur du Touvet *(Thovelo)* concède par échange à Humbert, ancien dauphin de Viennois, son château du Touvet, avec territ., mandement, etc. depuis l'ancien mandement de la Terrasse jusqu'au ruisseau d'Aloy, et des montagnes et hautes alpes jusqu'à l'Isère. En retour le prince lui donne une valeur équivalente en revenus, édifices, forteresses, hommes, hommages, cens, usages, etc. dans les paroisses de St-Nazaire, St-Maurice de Clèmes et Bernin *(Brenino)*, suivant limites indiquées, avec complément aux alentours. Dronet aura la faculté d'établir un marché public et des foires, de construire un château ou forteresse, des moulins à foulon *(batistoria)*, gauchoirs et autres *aysinæ*, et de disposer du tout par testament, etc. Humbert enverra en France pour solliciter le consentement du roi, de Jean duc de Normandie et de son fils le dauphin Charles.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), j-iiij, 135-8; B. 3336 (*Invent.* II, 289^a^). *Invent. Graisivaudan*, V, 115-6.

36556 Avignon, 12 septembre 1349.

Le pape écrit à l'ancien dauphin Humbert, de l'ordre des frères Prêcheurs, pour lui demander de ses nouvelles et l'assurer qu'il est prêt à exaucer toutes ses prières. — *De statu tuo.*

Faure (C.), dans *Mélang. hist.-arch. éc. franç. Rome*, XXVII, 199-200 (à part, 51-2). Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1248.

36557 Abbaye de Maubuisson, (16/23) sept. 1349.

Philippe, fils du roi de France, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont-le-Roger, déclare renoncer aux droits sur le Dauphiné que lui avait conférés le premier acte de transport par le dauphin Humbert en sa faveur. Donné à l'ab. de Maub.-lès-Pontoise.

Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 16. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 663-4; *Hist. de Dauph.* II, 610-1, n° 279.

36558 Abbaye de Maubuisson, (16/23) sept. 1349.

Philippe, roi de France, ratifie la renonciation de son fils Philippe à ses droits sur le Dauphiné.

Valbonnays, *Mém. Dauph.* 527; *Hist. de Dauph.* II, 492.

36559 Septembre 1349.

Approbation par le roi de France de la confirmation faite par Jean, duc de Normandie, de l'assignation (au dauphin Humbert) de 10000 livr. de terre dans les sénéchaussées de Rodez et Carcassonne.

Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 17.

36560 Montfleury, 19 septembre 1349.

Lettre de la prieure et des sœurs du monastère de Montfleury à « frère Ynbert, pluz gran dalphin de Vienne ». Elles le remercient de la lettre affectueuse qu'il leur a fait écrire par leur prieur, frère Girard Crepi, indiquant son intention d'augmenter leur dotation jusqu'à 30000 flor. d'or ; elles fonderont leur monastère suivant ses prescriptions : elles désirent recevoir une lettre qui leur dise s'il est content d'elles et apaisé. Elles demandent à Dieu prospérité d'âme et de corps pour lui et la dauphine sa mère.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 125-6, n° 40.

36561 Beauvoir, 25 septembre 1349.

Frère Humbert, anciennement dauphin de Viennois, ayant par acte promis d'assigner à Aymaron Alamandi, damoiseau, fils de Pierre Alamandi, de Beauvoir, chev., 8 livres bons Vienn. de revenu perpétuel sur ceux qu'il s'était réservés à Beauvoir-en-Royans *(Belli Visus in Royanis)*, dans son traité avec le roi de France, ordonne à Pierre Painchaud *(Panis Calidi)*, chevalier, et à Humbert Colonelli, son courrier *(conreario)*, de faire cette assignation ou de déléguer pour cela le châtelain ou les officiers de Beauvoir ; à raison de 1 setier froment pour 3 sols 3 den., 1 set. seigle pour 4 sols 8 den., 1 set. d'avoine pour 3 s. 3 oboles, 1 set. de châtaignes pour 3 s. 3 ob., et 1 poule pour 6 den. Faire connaître les tenanciers sur lesquels sera pris ce revenu. *Dat. in Bellovidere*, dicté par le seigneur, assisté du commandeur de Navarre. François Bermundi expédie.

Arch. de l'Isère, B. 2977, f° 25-6, dans l'acte du 21 oct. 1349.

36562 25 septembre 1349.

Concession par frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, à Aymar Allemand, de 38 liv. Viennois de revenu. 30 sur la châtellenie de Vizille et 8 sur celle de Beauvoir-en-Royans, en payement de 760 flor. d'or restant sur 840 qu'il lui devait pour acquisition de 2 maisons, dans lesquelles étaient 2 moulins, l'un Blanc et l'autre Brun, sur la rivière d'Alers, d'un pré au-dessus desd. moulins, d'env. 60 fosserées de vigne, le tout au mandement de Beauvoir-en-Royans, et d'une maison dans led. bourg, achetée à Pierre Allemand, son père ; le dauphin lui avait rendu la moitié du moulin de Bermondières... Ind. 2. *Acta ap. Bellum Videre in Royanis*, dans le château ; présents : Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Arnaud du Bourg, chev., Pierre Carmignani, de Prato, dam., et Humbert Colonelli, camérier du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*), lx-ij, 68-70. *Invent. Graisivaudan*, A, 166 : VI, 106-7.

36563 Beauvoir, 25 septembre 1349.

Commission de frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, à Pierre Painchaud, chevalier, et Humbert Colonel pour assigner à Aymaron Allemand, écuyer, 8 liv. bons Viennois de rente au mandement de Beauvoir-en-Royans sur ce qu'il s'était réservé dans le transport du Dauphiné au fils aîné du roi de France... *in Bellovidere.*

Arch. de l'Isère, B. 2977, 22. *Invent. St-Marcellin*, I, 511.

36564 25 septembre 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Bertrand de Baux, fils et héritier d'Agout de Baux, pour la terre de Villefranche et celle du Poët sur Alançon, les moulins de Nyons, le domaine ou métairie qu'il avait au Buis et son terroir, à Ubrieux (Ubrils), etc.

Invent. Baronnies, I, 1^b^, 139^b^; II, 78, 478^b^ : 2, 180, 714.

36565 25 septembre 1349.
Confirmation par le dauphin à Bertrand de Baux des libertés et franchises accordées par Raymond de Mévouillon à Rostaing de Sault pour les terres de Plaisians et de Gombert.
Contenu dans un acte du 23 sept. 1389. — Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 220 : 859.

36566 25 septembre 1349.
Confirmation par le dauphin des privilèges, libertés et franchises de Guillaume seigneur de Bésignan.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 119[b] : 154.

36567 25 septembre 1349.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Marquis de l'Epine, au nom de Marthe son épouse, de 2 portions indivises de la 1/2 de la terre du Poët(-Sigillat), dioc. de Sisteron, et 25 flor. d'or de revenu au Buis, à lui donnés par Humbert en récompense de son hommage.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 228[b] : 180, 870-1.

36568 25 septembre 1349.
Hommage prêté au dauphin Humbert par Jean de Mirabel, fils de Raymond, lequel l'était de Bertrand de Mirabel, pour les biens immeubles qu'il avait à Mirabel du chef de son aïeul.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 415[b] : 542.

36569 Beauvoir, 8 octobre 1349.
Donation par Humbert, ancien dauphin de Viennois, aux Carmes de Beauvoir, d'une terre culte acquise par lui de divers particuliers à Beauvoir, lieu dit aux Jardins, au-dessous du château, joignant le chemin de Beauvoir à Izeron ; plus un pré en la combe *Clerii*, joignant le même chemin, et les 2 toits des moulins, avec l'eau et cours de la rivière *Clerii*, où faisaient moudre leurs blés les allants et venants, avec leurs moudure, plaid, directes et autres droits et émoluments, acquis de Pierre Allemand, chevalier, en toute directe seigneurie. ...*ap. Bellum Videre.*
Arch. de l'Isère, B. 2975, 606. *Invent. St-Marcellin*, I, 414-5.

36570 Beauvoir-en-Royans, 17 octobre 1349.
Contrat de mariage entre noble Pierre (de) Painchaud et Béatrix de Viennois, bâtarde du dauphin Guigues, autorisée par son oncle le dauphin Humbert, qui lui donne 25 liv. de rente vieille en toute directe seigneurie dans le mandement du château d'Izeron, et, en cas d'insuffisance, à St-Nazaire, sur la réserve que le prince avait faite lors du transport. Ind. 2, *ap. Bellum Visum in Royanis*, dans le château fort.
Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[e] iij. *Invent. St-Marcellin*, I, 867.

36571 Beauvoir-en-Royans, 21 octobre 1349.
...*Ind.* 2, devant Pierre Bauduyni, de Romans, clerc, not. imp. — Frère Humbert, anciennement dauphin, étant redevable à noble Aymaron Alamandi, fils de feu Pierre Alamandi, chevalier, de Beauvoir, de moulins, prés, maisons et autres biens, devait pour s'acquitter en partie lui assigner 8 livr. de cens à Beauvoir-en-Royans ; ne pouvant actuellement gérer ses biens, Humbert chargea de cette assignation nobles Pierre Paniscalidi, chevalier, et Humbert Colonelli, son courrier (25 sept. 1349). Les commissaires font désigner par Aymaron les tenanciers des biens du dauphin à Beauvoir : Aymaron lui-même, Perronet Balferdi, Guillaume Quine, Gonon Surpris, etc. d'après un terrier très ancien du dauphin. Dans le jardin de Pierre Paniscalidi, Aymaron reçoit les 8 livr. de rentes en emphytéose, avec seigneurie directe et en franc-alleu, comme le dauphin les possédait lui-même. Fait *ap. Bellovidere in Royanis*, dans la maison de Pierre Painchaud, chevalier ; témoins : Pierre Pumeti, not. d'Izeron, Jacques Balfardi, de Maloc *(M-co)*, maréchal à Beauvoir, et Pierre Chambaysonis, not. de Bardonnêche, habitant Beauvoir.
Arch. de l'Isère, B. 2977, f° 24-36.

36572 21 octobre 1349.
Assignation par les commissaires delphinaux (25 sept. préc.) à Aymaron Allemand de 8 liv. de rente et grains, argent, poules et autres droits dans la châtellenie de Beauvoir... Ind. 2.
Arch. de l'Isère, B. 2976, 21. *Invent. St-Marcellin*, I, 511-2.

36573 Beauvoir-en-Royans, 25 octobre 1349.
...Ind. 2 changée avec l'année..., *pontif. Clement. pp. VI a° 8.* Illustre prince frère Humbert, ancien *(antiquior)* dauphin de Viennois, considérant que son honorable mère Béatrix de Hongrie a, depuis la mort de son époux le dauphin Jean, passé dignement son veuvage sous le costume de religieuse de l'ordre de Cîteaux, désirant lui procurer la consolation de persévérer dans sa vocation, fonde et dote en son nom une abbaye de l'ordre de Cîteaux pour des religieuses qui observeront les cérémonies en usage au grand monastère de dominicains de Prouille ; il donne à sa mère absente, à Marguerite de Morestel, future abbesse du monastère en cas de refus de Béatrix, et aux sœurs Jordane de Maloc et Margarone de Moras la maison forte de St-Just avec ses dépendances, acquise par lui d'Ogier Riverie, damoiseau, au diocèse de Grenoble et mandement de St-Nazaire. Pour sa dotation, il donne des cens, services, revenus et usages dans les châtellenies de St-Nazaire-en-Royans, Chabeuil, Pisançon, St-Marcellin, Villeneuve de Roybon, St-Etienne, Beaurepaire, Moras, Laval *(Vallis)*, Roche-de-Glun, Peyrins, St-Donat, Beauvoir-en-Royans (Beauregard), Trièves et Cornillon en Graisivaudan, montant avec les rentes de la terre de St-Just à 700 liv. 21 den. obole Vien. Il y aura toujours 30 religieuses professes et 7 religieux, dont un vicaire et recteur, tous soumis à la visite de l'abbé de Bonnevaux et à la juridiction de l'abbé de Cîteaux. L'abbesse pourvoira aux besoins des convers et domestiques ; elle remettra chaque année 8 flor. d'or à chaque religieuse et 6 à chaque religieux pour leurs vêtements, chaussures, voiles et autres nécessités. Le dauphin promet en outre 2000 flor. pour la construction des édifices. Fait au château *Bellivisus in Royanis ;* présents : Guillaume Raynaudi, prieur de Léoncel, 3 frères Prêcheurs, Guillaume de Maloc, chevalier, Humbert Colonelli, de St-Nazaire, camérier, et Martin Eschoterii, portier du dauphin. Humbert Pilati (not).
Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), vj-ix, 140-3 ; B. 2975, 440[b] ; B. 4318 (*Invent.* IV, 182). *Invent. St-Marcellin,*

I, 417, 512-6. Biblioth. de l'auteur, copie XVII[e] s. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 664-6; *Hist. de Dauph.* II, 611-3, n° 280. Trad. franç. CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1874), VIII, 90-3 (à part, 8-11).

36574 27 octobre 1349.

Lettre du pape à l'ancien dauphin Humbert, de l'ordre des frères Prêcheurs, pour mettre fin aux dissensions entre l'évêque de Genève et le comte de Genevois.

GRAËFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1256.

36575 5 novembre 1349.

Ind. 3, Pierre Painchaud *(Pavistalidi)*, chevalier, époux de Béatrix, fille naturelle *(donata)* du (dauphin) Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3006. VII[e] iij.

36576 8 novembre 1349.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Aymond de Parnans, damoiseau, pour la dot (de sa femme) Catherine, fille et héritière de Pierre Reynaud, chevalier, pour des biens à Chabeuil.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 345 : 325.

36577 Orange, 9 novembre 1349.

Lettre d'Anne de Viennois, princesse d'Orange, à (Humbert), ancien dauphin : tout ce qu'il lui avait prédit est arrivé et même pis, comme son fils, neveu d'Humbert, le lui dira de bouche. Elle a cru son conseil, d'accord avec tout le monde et confirmé hier par le vicomte de Beaufort, de la part du pape ; etc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 128, n° 42.

36578 Beauvoir-en-Royans, 16 novembre 1349.

...Ind. 3... Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, considérant les agréables services et déférences à lui rendus tant en deçà qu'au delà des mers par François de Parma, professeur de droits et chevalier, seigneur d'Aspremont, son chancelier et du Dauphiné, lui fait donation de 500 flor. d'or poids delph., en deux termes, sur les 7500 à lui assignés par le roi sur la recette de Beaucaire, mandant à Pierre Carmigniacii de Prato, dioc. de Pistoie, son trésorier général, ou à tout autre... Fait dans le château *Belli Visus in Royanis ;* présents : Hugues de Roinis, lecteur du couvent de Grenoble, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xij, 146.

36579 Beauvoir-en-Royans, 1[er] décembre 1349.

...Ind. 2, chang. avec l'ann..., *pontif. Clement pp. VI, a° 8.* Pour l'exaltation de la foi catholique, de l'Eglise de Dieu, etc., Humbert, ancien dauphin de Viennois, frère de l'ordre des Prêcheurs, du consentement de Jean des Moulins, maître de cet ordre et profess. en théolog., ordonne la réunion dans le couvent ou collège des Dominicains de Paris de 120 étudiants des provinces de Hongrie, Pologne, Bohême, Danemark, Suède, Norvège, Grèce, Terre-Ste (sachant le grec), Saxe, Allemagne, Espagne, Angleterre, Ecosse, Aragon, France, Toulouse, Provence, Lombardie supér. et infér., Rome et Sicile, qu'on nommera étudiants Dauphinois. Il assigne pour la fondation de leurs bourses en revenu 3000 flor. en France ; il ajoute 500 flor., dont 480 à distribuer entre eux à la Toussaint, pour leur vestiaire à raison de 4 flor. à chacun, et 20 pour une pitance somptueuse à la s[te] Catherine pendant sa vie et à son anniversaire après sa mort. Cette fondation est faite sans dérogation aux coutumes de l'ordre. Humbert espère que le maître complètera le nombre de 200 étudiants en en prenant d'autres du couvent de Grenoble, et au besoin de ceux de Lyon, Clermont, Genève et Mâcon au besoin, auxquels le monastère de Montfleury donnera 15 flor. ; n'y seront admis aucun maître en théologie, bachelier, biblique ou disposé (à prendre les degrés) ; ils suivront les cours de théologie *(in s. pagina)* à Paris pendant trois ans consécutifs. L'ancien dauphin veut être enseveli dans l'église de ce couvent, près du tombeau de la reine Clémence, sa tante maternelle, fille du roi de Hongrie et épouse de Louis roi de France ; l'ordre y érigera un tombeau où il sera représenté en habit de Dominicain. Le maître ordonne qu'on fera l'absoute sur son sépulcre après la messe conventuelle. Fait dans le château *Belli Visus in Royanis*, dioc. de Grenoble ; présents : Leuczon de Lemps, doct. en décr., prieur de St-Donat, Guillaume Fornerii, lic. en droits, procureur du dauphin en cour de Rome, et 6 Dominicains. Humbert Pilati.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati 1348-9*), xiiij-vij, 148-51. *Invent. Généralité*, I, 42-64. VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 666-8 ; *Hist. de Dauph.* II, 613-4, n° 281.

36580 3 décembre 1349.

Lettres du roi Philippe, qui assigne au dauphin Humbert 4000 flor. d'or de revenu sur les sénéchaussées de Beaucaire et Carcassonne.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 41[b] : 164.

36581 6 décembre 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert comme baron de Montauban par Catherine Artaud, veuve d'Agout de Baux, seigneur de Brantes, pour le château de la Roche-sur-Buis.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 139[b] ; II, 281[b] : 180.

36582 20 décembre 1349.

Echange entre noble Aimeric de Vaulnaveys et le dauphin Humbert, d'une maison à Grenoble, devant l'église St-André, sous le cens de 50 sols à cette église et 12 à l'évêque, contre plusieurs cens et revenus, en toute directe sur les moulins du prince à la combe de Vaulnaveys, Angonnes et Jarrie, mandement de Vizille, en tout 25 liv. de rente en fief et directe seigneurie, avec faculté de rachat moyennant 500 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 168 : II, 395-6 ; VI, 107-8.

36583 Grenoble, 22 décembre 1349.

Charles, fils aîné du fils aîné du roi de France, confirme la concession de son père, frère Humbert, ancien dauphin, du 24 août 1341. *Dat. Gracionop.*, par le conseil où étaient l'archevêque de Lyon, le chancelier, le prieur de St-Donat, Amblard de Beaumont et François de Theys. G. Buss.

Arch. de l'Isère, B 2962, XII[xx] xj.

36584 30 décembre 1349.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Bertrand Olivier, seigneur de Gouvernet, pour le contenu en l'hommage du 19 oct. 1334, la moitié de la terre de Ste-Euphémie, acquise de Richaud et Arnaud de Durfort.

Invent. Baronnies, I, 216[b], 284 ; II, 37, 78[b], 79[b], 344[b] : 261, -2, 673, 1007.

36585 Fin 1349 ?

Fragment d'inventaire de la chapelle du dauphin Humbert : un reliquaire *(tabernaculum)* en forme de chapelle ; deux anges tenant des chandeliers (donné au cardinal Blanc) ; deux anges tenant des reliquaires (donné au commandeur [de Navarre] ; deux anges... ; le chef de s^e^ Plaisance (détruit par le dauphin) ; un campanile ; un reliquaire ; deux anges tenant des reliquaires. Total du poids : 122 marcs 3/4.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 126-7, n° 41.

36586 (Après 1349).

Nomina vero banneretor. et castror. que tenentur, ut dicitur, a domino nostro dalphino infra fines dicte judicature sunt hec : Et primo dominus comes Valen. et Dyen., dominus castrorum Cleriaci, de Chantamerlo et baronie Cleriaci, et castrorum Stelle, Montis Clari et Belli Fortis. Dominus Turnonis et prior, condominus Tincti, dominus de Anjo pro castro Servie et de Jarsieu. Dominus Claveysonis et Mercurolii, comdomini Crosarum et Larnagii, domina Sancti Donati et Villenove Roybonis. Dominus de Artemonay. Dominus Marjaysii. Dominus de Chalme et Nerpodii, pro parte sua. Dominus Montis Canuti, Marcoleni et Bellisimilis, dominus de Reculays, dominus Murolii. dom. Karolus de Pictavia, pro domo Reymondi de Miribello cum suis pertinen, condominus (condomini condam) Miribelli. Cumdominus Mote Galabri. Dominus de Baternay. Dominus de Lentio, excepta parte quam tenet a domino Brissiaci. Dominus Alte Rippe. Dominus Brissiaci, pro castro Varceni, dominus Sti Anthoni et de Doennay, dominus Montanee, dominus Murinaysii, dominus de Silanis. Cumdomini Fortalicie, dominus Bellicrescentis, dominus Tollini et Montis Britonis, dominus Castri Novi de Lalben et Sancti Quintini et Montis Ferrerii, dominus Vinayci (*al.* Vignayci), dominus Yseronis et Montis Rigaudi, dominus Sti Andree et de Chalmel, cumdomini de Clay. dominus Pontis et Bastide in Royanis, domus Vallis Sancte Marie. Dominus Ruppis Chinardi, dominus Karolus de Pictavia pro loco Sancti Nazarii, dominus Balme Hosteduni. Cumdomini Hosteduni, Belli Respectus et Maymanis. Dominus Juncherie dominus Chaste et Geyssani. Cumdomini Chaste et Sonne, Preceptor Sancti Pauli, Lancii, Montis Fulconis (*al.* Falconis) et de Montels.

Sequntur bannereti, castra et loca qui non tenentur ut dicitur de domanio dalphin. (tenent.) (Que castra sunt infra fines judicature major. Vienn. et Valen. *(autre écriture :)* (omnia fere tenentur nunc a domino dalphino). Et primo dominus Sancti Valerii, pro dicto [loco] et castro Pisansiani et castro Miribelli, Vallis Clareysii, excepta parte Reymundi de Miribello, condomini condam Miribelli. Dominus Brissiaci pro locis de Brissiaco, de Versino, de Lem ps, Serra, Montis Mirati, Parnancii, Chastillonis et Veriville. Dominus Montis Canuti, pro loco de Theudoro et Castronovo Galabri ac de Rateriis. Dominus archiepiscopus Vienne pro castro Mantalié. Dominus Chaste, pro castro Cuspoli, Dominus de Anjo, pro castro de Anjo, dominus de Lentio, pro parte quam tenet a domino Brissiaci, Dominus Vignayci, pro locis Armevi et Vatillevi. Dominus Castri Novi, pro Nerpodio, dominus Murynasii, pro Balma Murynasii.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Inform. Vien. III*), f° 118°-9°.

36587 (Après 1349).

Sequitur nomina castrorum domanii Dalph., judicature Vienn. et Valent. Primo castrum Cabeoli. Castrum Pisansiani infra judicaturam Sancti Nazarii, Bellivisus in Royanis, Rovonis, Moyrencii, Regalis Montis, Ripparum, Yzellis, Sancti Stephani de Sancto Juers, Morasii, Albonis [1], Vallis, Ruppis de Clivo, Payrini, Bellimontis prope Rom. Sancti Heleuterii, Capriliarum, Sancti Marcellini.

Arch. de l'Isère, B. 2991 (*Infor. Vienn. III*), f° 118°.

36588 3 janvier 1350 = 3 janvier 1351.

Concession par frère Humbert, ancien dauphin, en faveur d'Armand du Bourg, chevalier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 129 : VI, 84-5.

36589 Montfleury, 4 janvier 1350

...Ind. 3... Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, fait cession à son fils adoptif Charles, fils du roi de France, dauphin de Viennois, de tous les droits et actions qu'il avait sur les biens et crédits des Juifs et Juives du Dauphiné, condamnés, dénoncés, morts ou fugitifs, à cause du crime d'empoisonnement des fontaines et autres maléfices contre le peuple chrétien. Fait au monastère *Montis Fluriti ;* présents : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean, évêque de Grenoble, Jacques Riverie, commandeur de Navarre, Leuczon de Lemps, docteur en décrets, prieur de Saint-Donat, Yves seigneur de Garancières, Amblard s^r^ de Beaumont, Pierre Archinjaudi, bailli de Mâcon, Guy de Leusse *(Leusa)*, Arthaud de Beausemblant, chevaliers, Guillaume Fornerii, sacristain de Genève, procureur en cour Romaine, et Bertrand du Claux *(de Clauso)*, trésorier du dauphin. Humbert Pilati (not.).

Arch. de la Drôme, E. 2831 (*Invent.* III, 28°). — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 668-9 ; *Hist. de Dauph.* II, 615, n° 282. PRUDHOMME, dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 160 (à part, 33).

36590 Avignon, 7 janvier 1350.

Bulle du pape Clément VI à l'abbé de St-Thiers de Saou *(S. Thirci Sahonis)... Avinioni... a° 8... Significavit.*

Arch. de l'Isère, orig. parch.

36591 14 janvier 1350.

Lettre du dauphin Humbert à Henri de Villars, gouverneur de Dauphiné, lui rappelant que le dauphin, en qualité de vassal de l'évêque de Grenoble, devait le défendre contre les violences dont il était victime en ce moment.

Arch. de l'évêché de Grenoble, n° 3719. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 202.

36592 28 janvier 1350.

Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, mande à son châtelain de Montbonnot qu'ayant donné aux religieux de la maison de la grande Chartreuse 6 sols Tournois de revenu sur la châtellenie de Montgros

1. Variante : Moyrenci, Ysellis, Albonis (f° 120°),

bonnot, outre 100 assignés antérieurement dans le mandement de Montfleury, il a appris que ces 6 n'ont pas été assignés : ordre de le faire. Fait *oretenus*, assistants : le prieur de St-Donat et Jacques de Vevey *(Viveyo)*, chartreux.

Le Couteulx. *Ann. Cartus.*, V, 496-7.

36593 Grenoble, 30 janvier 1350.

...Ind. 3, *pontif. Clement. VI a° 8.* Le dauphin Humbert, voulant se décharger de tous soins et vivre en repos dans l'ordre des frères Prêcheurs, confie l'administration de tous les biens qu'il s'était réservé dans l'empire et dans le royaume et de 7500 flor. annuels en diminution de 175000 dus par le roi de France, lors du transport du Dauphiné, à Jean, évêque de Grenoble, Jean, évêque d'Orange, et Leuczon de Lemps, prieur de St-Donat, doct. en décrets, ses conseillers ; on n'emploiera pas à payer ses dettes les 4000 flor. réservés en Dauphiné et les 4000 à assigner dans le royaume de France ; ils resteront à son usage, ainsi que le château de Beauvoir-en-Royans. Les régents lui solderont annuellement 5500 flor. retenus pour ses aumônes et nécessités, en deux termes de 2550, à la nativité de la Vierge et à Pâques. Règlement pour le cas de sa mort. Les régents ont pouvoir d'établir des châtelains et autres officiaux dans les châteaux et terres réservés. Désormais le dauphin ne pourra faire aucune donation, cession, rémission, vente, translation ou aliénation quelconque jusqu'à payement intégral de ses dettes. Mandat aux receveurs, trésoriers et autres officiaux. Les régents et exécuteurs ont pouvoir de rescinder. Ils résideront à Grenoble, lieu commun de tout le Dauphiné, de la Toussaint à Pâques ; ils rendront compte aux délégués du maître ou du vicaire général de l'ordre des Prêcheurs dans le mois qui suivra la fête de s[t] Jean-Bapt. Le surplus sera distribué aux pauvres veuves, orphelins et autres personnes misérables. *Acta ap Gracionopolim*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : frères Jean Batalliardi, Raymond de Sommiaco, Jean de *Ponte Velo*, Jean de Nantua, Jean de St-Barthélemy, Hugues de Riom, Guillaume Maleti, de la Mure, Amavino Berengarii, de l'ordre des Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 2617 (*Reg. Pilati, 1348-9*), xx-v, 154-9. *Invent. Généralité Dauph.* I, 31 : 46-7. = G. Allard, *B. G.*, I, 306.

36594 Grenoble, 1[er] février 1350.

...Ind. 3..., *pontif. Clement. pp. VI a° 8.* Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, en présence d'Hugues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Jean Alamandi, s[r] de Séchilienne, Didier cos[r] de Sassenage, Etienne d'Arvillard *(Alto Villari)*, s[r] de la Bâtie *(Baslita)*, Odobert, s[r] de Châteauneuf, Jacques de Boczosel, s[r] de Gières, Rodulphe de Commiers, s[r] du Mas *(de Manso)*, Odon Alamandi, s[r] d'Uriage, Syboud Alamandi, s[r] de Revel, Drovet d'Entremont, s[r] du Touvet, Eynard de Bellecombe, Guillaume de Miribel, Pierre des Granges, Gonon de Commiers, Jordanon Leuczonis, Albert de Briançon, s[r] de Varces, Artaud d'Arces et autres nobles, tant chevaliers qu'écuyers du Graisivaudan, déclare avoir transféré le Dauphiné et ses autres terres, sauf réserves, à Charles, aîné du fils aîné du roi de France ; il leur enjoint et par eux à tous les nobles, communautés et particuliers du Dauphiné de faire au nouveau dauphin l'hommage et la reconnaissance auxquels ils étaient tenus envers lui. *Acta ap. Gratianopolim*, dans le couvent des Prêcheurs ; témoins : Henri de Villars, archevêque de Lyon, Jean, évêque de Grenoble, François de Parme, chancelier du Dauphiné, Michel Moteti, prieur de St-Robert, François de Theys, François de Revel, chevaliers, et Reymond de Theys, docteur en droit.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* 10958, 19. — Valbonnays, *Mém, hist. Dauph.* 669-70 ; *Hist. de Dauph.* II, 616, n° 284. = Guiffrey, 345, 184. *R. Gen.* XVIII, 395.

36595 1[er] février 1350.

Sentence prononcée par les commissaires nommés par le dauphin Humbert, au sujet de cens au mandement de Montbonnot achetés par la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, et Alix de Morgueil, au prix de 25 flor. qui furent rendus par Morard d'Arces.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 528[b].

36596 3 février 1350 = 3 janvier 1350 et 1351.

Donation par le dauphin Humbert à Armand du Bourg, de 20 liv. bons Viennois de revenu, assignées sur les 23000 liv. qu'il s'était réservé sur le Dauphiné, lors du transport au roi de France.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 71[b] : 64.

36597 Grâne, 3 février 1349/50.

Compte d'Aymar Falconis de Grâne, châtelain de Charpey et Rochefort *(Ruppis fortis)* en Valentinois, depuis le 16 mars et le 20 avril.

Biblioth. de Chambéry, orig. (Commun. par M. Jules Chevalier).

36598 4 février 1350.

Lettre de frère Humbert, ancien dauphin, relative aux assignations à Aymar Allemand.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 167 : VI, 107[b].

36599 Grenoble, 4 février 1350.

Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois (patriarche d'Alexandrie), reconnaissant des services que lui a rendus son fils naturel *(donatus)* Amédée, qu'il a élevé à l'ordre de chevalerie, lui fait don gracieux de 150 liv. de revenu à assigner en Dauphiné.

Mentionné dans l'acte du 8 fév. 1351. — Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Frumenti*), xlj, 49 : xlij[b], 50[b]. *Invent. Graisivaudan.* III, 261[b].

36600 Grenoble, 4 février 1350.

Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, donne à son ancien bouteiller, Radulphe d'Anières *(de Anneriis)*, à qui il a conféré le degré et l'ordre de chevalier, pour ses longs et fidèles services, 20 liv. de bons Viennois de revenu, le gros Tournois d'argent compté pour 17 den., sauf réserve d'hommage à lui pendant sa vie et après sa mort au dauphin Charles. *Dat. Gratianopoli...*

Du Chesne, *Daufins de Viennois*, pr. 66.

36601 Grenoble, 4 février 1350.

Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, conféra la chevalerie *(ordinem militarem)* à Armandon du Bourg, chevalier, jadis maître de sa cuisine, qui resta longtemps attaché *(adhesit obsequiis)* à tous les siens, *et circa ea curiose quantum potuit laboravit* ; touché de

son affection, il lui donna 20 livr. de bons Vien. de rentes annuelles, selon l'antique assise, le gros Tourn. d'arg. compté 17 den. de bons Vien., à tenir de lui en fief et à hommage, sa vie durant et ensuite son fils Charles, fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois et ses successeurs ; ces 20 livr. prises sur les 2300 livr. bons Vien. de rentes perpétuelles qu'Humbert s'est réservées en Dauphiné et assignées par les régents de ses biens et droits. *Dat. Gracionopol. m. CCC^mo l., per dominum* (et non *primo*), assistants : l'évêque de Grenoble et le prieur de St-Donat. — Cff. 3 janv. et 3 fév. 1350, 3 janv. 1351.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Nondec. copiar. Graisivod.*), 300^a, 304^b, 308, B. 3462, *Patrimonialia... Invent. Graisivaudan.* A. 129, - 51 : VI, 84^b.

36602 4 février 1350.

Commission du dauphin Humbert pour l'assignation de 200 flor. de rente en fief et hommage, à noble Nicoud de Gland (21 mars 1349).

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 796.

36603 Grenoble, 4 février 1350.

Humbert, ancien dauphin de Viennois, reconnaissant des longs services que lui a rendus son oncle Pierre, bâtard *(donabus)* d'Humbert I de la Tour, damoiseau, lui donne gracieusement 40 *(quatragenta)* liv. de bons Viennois de revenu, le gros Tournois d'argent compté pour 17 den., à prendre sur l'ancienne assise de 2300 liv. de revenu qu'il s'est réservée dans la cession du Dauphiné au dauphin Charles ; si son épouse lui survit, elle bénéficiera de 20 liv. de revenu. *Dat. Gracionop... Per dom.*, à la relation de l'évêque de Grenoble et du prieur de St-Donat. Franc. Bermondi.

Mentionné dans l'acte du 10 sept. 1351. — Arch. de l'Isère, B. 2962, XI^xx v. *Invent. Graisivaudan*, I, 236. — MOULINET. *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 20^a.

36604 Grenoble, 5 février 1350.

Confirmation de la sentence du 1^er préc. pour frère Humbert, ancien dauphin, et son successeur Charles, et quittance des 25 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 657. *Invent. Graisivaudan*, II, 529^a.

36605 Grenoble, 10 février 1350.

Jean, seigneur de St-Remy, chev. du dioc. de Besançon, percevait à Vizille 50 liv. de revenu à lui concédées jadis par Humbert, alors dauphin de Viennois, actuellement frère de l'ordre des Prêcheurs et ancien dauphin, en récompense de son hommage (18 févr. 1341) ; ils les vend à noble Aymaron Alamandi, de Beauvoir-en-Royans, au prix de 400 flor. d'or. Fait en la cité *Gracionop.*, en la maison d'habitation d'Aymar d'Arciis, chanoine de Notre-Dame ; témoins :... Girard de Crémieu, *massagerius* delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Frumenti*), 1 - iij, 58-61.

36606 Grenoble, 12 février 1350.

... Ind. 3... Noble Aymaron Alamandi, de Beauvoir, expose à Charles, fils aîné de France, dauphin de Viennois, qu'il a acquis de Jean de St-Remy, chev., dioc. de Besançon, 50 liv. de revenu à Vizille, en vertu d'une donation d'Humbert, alors dauphin de Viennois, actuellement ancien dauphin, de l'ordre des Prêcheurs, à raison d'hommage, au prix de 400 flor. d'or. A sa demande, le prince l'en retient et investit. *Act. ap. Gracionop.*, en la maison épiscopale ; témoins ; Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, Jean, évêque de Grenoble..., François de Parme, chancelier du Dauphiné, etc.

Arch. de l'Isère, B, 3019 (*Reg. Frumenti*), liiij, 62.

36607 15 février 1350.

Le dauphin Humbert, ayant donné sur ses revenus certaines sommes pour réparer l'archevêché de Vienne, les commissaires députés par le pape pour faire lesdites réparations donnent délai aux fermiers du dauphin jusqu'à la s^t Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, *Inventaire 174*, 25. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 223^b.

36608 11 mars 1350.

Comparants par divers particuliers devant les commissaires députés par le dauphin Humbert pour leur être réparé griefs et payé les sommes que le prince leur devait.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 71^b : 64.

36609 13 mars 1350.

Confirmation par le dauphin Humbert de la vente faite le 10 févr. préc. par Jean, seigneur de St-Remy, à noble Aymard Allemand, de Beauvoir, de la rente de 50 liv. à lui concédée le 18 fév. 1341.

Invent. Graisivaudan, A. 102^b : VI, 104.

36610 Villeneuve-lès-Avignon, 13 mars 1350.

Frère Humbert dauphin... *civit. Viennen.* Fait *ap. Villam Novam*, dioc. d'Avignon...

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII^c LII^b.

36611 13 mars 1350.

Réquisition par les frères Mineurs de Valence (aux commissaires députés par le dauphin Humbert pour l'acquittement de ses dettes) au sujet d'un chauffage à eux accordé le 29 oct. 1335, converti en une pension de 20 flor. sur le péage de la Roche-de-Glun, de laquelle ils se plaignaient ne pas jouir.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 71^b : 65.

36612 14 mars 1350.

Humbert, [ancien] dauphin de Viennois, de l'ordre des frères Prêcheurs, est autorisé par le pape à établir une maison de cet ordre, avec église, cloche, etc. dans sa demeure près d'Avignon, touchant la tour en tête du pont d'Avignon, où habitait feu Pierre [Gomez], évêque de Sabine.

GRAEFF, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1316.

36613 Grenoble, 20 mars 1350.

Charles, fils aîné du fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, approuve l'acte du 30 sept. 1334 fait par les délégués de son très cher père frère Humbert, ancien dauphin. *Dat. Gracionop.*

Arch. de l'Isère, B. 3010, III^c Iv, 381.

36614 Grenoble, 22 mars 1350.

Charles, fils aîné du fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, confirme une lettre de son père à l'ancien dauphin, frère Humbert. Par le conseil, où étaient l'évêque de Grenoble et le chancelier. G. cavall'. Sceau nouveau.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*), IIII^xx xij^a, 102^b.

36615 Paris, 31 mars 1350.

Jean, roi de France, sur le rapport de son cousin Humbert, patriarche d'Alexandrie et ancien dauphin de Viennois, et de l'archevêque de Lyon, confirme à Amblard de Beaumont la donation de 600 livr. de rentes et les lui assigne au château de Beaumont, diocèse de Gap. *Dat. Paris.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, f° VI° xix-xxj.

36616 3 mai 1350.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Hugues de Rousset, fils d'Albert, coseigneur de ce lieu, pour son avoir au terroir de Rousset et en la juridiction commune de Chorges, du fief du dauphin et de l'archevêque d'Embrun par indivis.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 289.

36617 31 mai 1350.

Etat de la recette et délégation des sommes adjugées au dauphin Humbert lors du transport du Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 72 : 65.

36618 Villeneuve-St-André, 2 juin 1350.

Frère Humbert, ancien dauphin de Viennois, étant tenu d'assigner à Aymaron Alamandi, damoiseau, 30 liv. bons Vien. antiques au mandement de Vizille, mande à ses conseillers de faire cette assignation. *Dat. in Villa Nova S. Andree prope Avenionem.*

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), lv, 63. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 167 : VI, 107ᵃ.

36619 (1350).

Cens qu'Aymaron Alamandi demande lui être assignés par le dauphin [Humbert] dans la mistralie de Pierre Fabri, dans celle de Jean d'Auris, etc. Cens qu'Aymaron fait au dauphin sur l'héritage de Guigues Pellicerii, chev.

Arch. de l'Isère, B, 3019 (*Guig. Frumenti*), lv-vij, 63-5.

36620 Villeneuve-St-André, 4 juin 1350.

Jean, évêque de Grenoble, Jean évêque d'Orange et Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prévôt d'Oulx, régents les biens et droits d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, mandent à Jacques de Die *(Dya)*, chev., bailli et receveur dud. dauphin en Graisivaudan, d'exécuter sa lettre du 2 juin préc. *Dat. in Villa Nova S. Andree prope Avinionem. Per d. regentes exped.*

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*), lvijᵇ, 65ᵇ.

36621 14 juin 1350.

Le dauphin Charles apprend le 17 suiv., que le dauphin Humbert avait quitté l'habit des (frères) Prêcheurs le mardi précédent.

Memorabilia Humberti Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 680 ; *Hist. de Dauph.* II, 626ᵃ).

36622 Vizille, 22 juin 1350.

Procédure d'assignation de 30 liv. de rente donnée par Humbert, ancien dauphin, à noble Aymaron Allemand en la châtellenie de Vizille... Ind. 3. Aymaron Alamandi, damoiseau de Beauvoir-en-Royans, présente à Jacques de Die *(Dya)*, chev., receveur en Graisivaudan des droits de l'ancien dauphin Humbert, une lettre close des régents de ses droits (4 préc.) et un cahier, en demandant l'exécution. Jacques la fait lire et exposer *in vulgati ;* il approuve l'assignation. *Act. ap. Visiliam*, en l'étude de feu Jean Jaucerandi not. ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*), lv-iij, 63-6. *Invent. Graisivaudan*, VI, 171ᵃ.

36623 22 juin 1350.

Procès-verbal d'assignation de revenus à Aymar Allemand par noble Jacques de Dye, bailli et receveur de frère Humbert, ancien dauphin, dans la châtellenie de Vizille, portant lods et ventes, le rachat réservé.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 167, 234ᵇ : VI, 107ᵃ.

36624 Avignon, 14 septembre 1350.

A la demande d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, l'évêque de Genève est autorisé à se faire remplacer pour la visite de son diocèse et à unir des bénéfices à sa mense épiscopale.

Graëff, *Clément VI et la province de Vienne*, n° 1375-6.

36625 19 (?) septembre 1350.

Lettre (de l'ancien dauphin Humbert) au roi de France (Jean le Bon), en vue de lui obtenir du pape la dispense pour être ordonné prêtre, ce qui a été mis en délibération au consistoire tenu la veille ; plusieurs cardinaux s'y sont opposés, à cause des pactes simoniaques convenus entre lui et le roi.

Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, VI, 224. Bellet (Charl.), dans rec. cité, VII, 44-6.

36626 8 octobre 1350.

Hommage lige rendu à l'ancien dauphin Humbert par Armand du Bourg, pour 40 liv. de rente.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 85.

36627 Avignon, 25 décembre 1350.

Le dauphin Humbert est ordonné (prêtre) à la messe de minuit de Noël par le pape Clément VI ; il célèbre sa première messe.

Memorabilia Humberti Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 680ᵇ ; cf. 681 ; *Hist. de Dauph.* II, 626ᵃ ; cf. 627. — Suivant Arcdoff (H.), (sans indication de source), Humbert reçut le sous-diaconat à la messe de nuit, le diaconat à celle de l'aurore et la prêtrise à celle du jour. Baluze-Mollat, *Vitæ pap. Aven.* I, 549.

36628 Avignon, janvier 1351.

Humbert dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2975, 608ᵇ.

36629 Avignon, 3 janvier 1351.

Humbert, fils de feu Jean, ancien dauphin de Viennois, est nommé patriarche d'Alexandrie par le pape Clément VI, qui le sacre lui-même.

Eubel, *H. c. m. a.* 82 ; 2ᵃ, 82. Graëff, *Clém. VI et la prov. de Vienne*, n° 1402. Baluze-Mollat, *Vitæ pap. Aven.* I, 265, 282, 549.

36630 3 janvier 1351.

Concession de frère Humbert, ancien dauphin, à Armand du Bourg, chevalier, son ancien maître de cuisine, d'une rente annuelle de 20 liv. bonne monnaie Viennoise, à assigner dans la châtellenie de la Mure ou ailleurs en déduction de 2300 liv. qu'il s'était réservées dans le transport du Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 357ᵃ.

36631 Villeneuve-lès-Avignon, 3 janvier 1351.

Humbert, ancien dauphin de Viennois, mande à Jacques de Dya, chevalier, son bailli en Graisivaudan,

qu'il donna à Armandon du Bourg, chevalier, 40 livr. de rentes, dont vingt héréditaires, en rémunération de ses services. Jacques les lui a assignées dans la châtellenie de la Mure, dioc. de Grenoble, sans spécification *(pecificacio)*; Armandon demande qu'elles le soient d'une autre manière; ordre de les faire assigner à la Mure ou ailleurs selon la teneur de la donation, spécifiant les cens de grains ou deniers, et de le faire sans délai. Fait dans sa maison *Villenove prope Avininionem*, sous le sceau secret dicté par le seigneur; présents : l'évêque d'Orange, le commandeur de Navarre et Amblard seigneur de Beaumont. Franc. Bermondi.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undecimus copiarum Graisivod.*), 300-1ˣ 305, 308ᵇ-9.

36632 Grenoble, (après 3 janvier 1351).

Ind. 4... Armandon du Bourg, chevalier, présente à Jacques de Die *(Dya)*, chevalier, bailli en Graisivaudan, les lettres d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, des 4 févr. 1350 et 3 janv. 1351, et en demande l'exécution; le bailli lui assigne pour les 20 livr. de rente perpétuelle, 30 set. de froment mesure de Vif, que le dauphin percevait sur la paroisse de Cluse *(Clusa)*, le set. valant 6 s. de bonne monnaie, le gros Tournois compté 17 den.; il lui assigne pour 9 livr. 5 set. d'avoine, le set. compté 3 sols et 12 poules, chacune pour 6 den., et 117 sols de cens dans la paroisse; il lui assigne dans la paroisse de Treffort *(Trafforcio)* les 4 livr. et 2 s. restant; il l'investit par tradition d'une plume d'oie *(anceris)*. Fait *Gracionop.*, dans la maison de Jacques de Die; témoins (4). Etienne Girardi de la Vallouise *(Valle Puta)*, dioc. d'Embrun, not. de la cour delph. de Graisivaudan. — Armandon n'a rien perçu à Treffort, car il a assignation dans la paroisse de la Mure.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 300-2.

36633 Avignon, 22 janvier 1351.

Confirmation par le dauphin Humbert à Pierre Audral de l'office de greffier de la judicature de Romans.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII^{c} IIII^{xx} ij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1614.

36634 26 janvier 1351.

Commission du dauphin Humbert à Pierre Painchaud, châtelain de Beauvoir, de laisser les Carmes jouir de la maison qu'il leur avait donnée dans le bois de Claix.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415.

36635 Villeneuve près Avignon, 31 janvier 1351.

Lettres patentes de Jean, roi de France, et d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie, contenant les conventions entre eux faites en exécution de lettres patentes précéd. : les 4000 flor. d'or de revenu que le roi était tenu d'assigner au dauphin à perpétuité sur les sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne ou Toulouse et dont le principal était de 80000 flor. poids et coin de Florence, lui sont déléguées sur les décimes ou bénéfices du diocèse et province de Reims, jusqu'à parfait payement.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xix. *Invent. Généralité Dauph.* I, 39 : 65-6.

36636 4 février 1351 = 4 février 1350.

Même concession du dauphin qu'au 3 janv. préc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 357ᵃ.

36637 Grenoble, 8 février 1351.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, assigne dans la châtellenie de l'Oisans les 150 liv. de revenu qu'il avait données à son fils naturel Amédée, chevalier. *Gratianopoli...*

Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 66. = Chorier, *H. de D.* I, 818; 2ᵉ, 629.

36638 23 février 1351.

Le dauphin Humbert consacre Rodolphe de Chissé, évêque de Grenoble.

Memorabilia Humb. Pilati (Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 680ᵇ; *Hist. de Dauph.* II, 626ᵇ),

36639 Paris, 31 mars 1350/1.

Jean, roi de France, sur le rapport de son parent Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, et de son conseiller l'archevêque de Lyon, concède à Amblard, seigneur de Beaumont, le château de Beaumont en Trièves, diocèse de Gap, en compensation de 200 liv. de revenu à lui données par le même dauphin et de 600 par Philippe, roi de France.

Brizard, *Hist. généal. mais. France*, II, 287-8.

36640 15 avril 1351.

Le dauphin Jean ayant albergé les moulins de Vizille et de Mésage à Guigues Pélissier, sous le cens de 50 setiers froment et 70 d'avoine, le dauphin Humbert avait cédé cette rente à François de Theys, chevalier, en payement d'une maison qu'il lui avait achetée dans la ville de Grenoble, près de l'église paroissiale de St-Jean, où il avait logé les frères Mineurs et les religieuses de Ste-Claire. Il avait ensuite augmenté cette rente de 20 setiers; sur la plainte de G. Pélissier, le patriarche d'Alexandrie l'en décharge.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 284ᵇ : VI, 171ᵃ.

36641 L'Isle, 30 mai 1351.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, mande à Jacques de Die, chevalier, et aux châtelains de Vif et de la Mure, que Jacques de Die assigna à Armandon du Bourg, chevalier, 20 livr. de rentes viagères et une partie des 20 l. de rentes perpétuelles à lui données par le dauphin dans le mandement de Vif; Armandon n'a rien reçu des tenanciers sur lesquels est appliquée la rente viagère; le dauphin ordonne de lui assigner à Vif ou ailleurs le reste de la rente perpétuelle et au mandement de la Mure la rente viagère, afin qu'Armandon n'ait plus besoin de recourir à lui; sinon il les punira de leur négligence et désobéissance. *Dat. ap. Insulam*, dans le comté Venaissin, sous le sceau secret; assistant Guillaume Fornerii, procureur delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 305ᵃ-6,-9.

36642 La Mure, 6 juin 1351.

Humbert, ancien dauphin de Viennois, avait concédé à Armandon du Bourg, son ancien maître de cuisine, 20 livr. de rentes viagères et ordonné à Jacques de Die de les asseoir au mandement de la Mure ou ailleurs; Jacques les assigne sur les mas, chavanneries, *bordarie*, terres et possessions désignées; mas du Puy, chavannerie de *Bovardis*, mas de Bona, terres de *Genebreto*, mas de Serro Boneto, tènement *(Ruppis Frachene)*, *Campum Follum*, vigne dels Consions; investiture.

Teneur des lettres (4 févr. 1350, 3 janv. et 30 mai 1351). Fait *ap. Muram*, dans la maison du notaire; témoins et not. *ut suprà*.

Arch. de l'Isère, B. 2956, 307-10.

36643 La Mure, 6 juin 1351.

Ind. 4. Humbert, patriarche de la sainte église d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, accorda à Armandon du Bourg, chevalier, 40 livres de rente dont 20 viagères et 20 perpétuelles, qui lui furent assignées par Jacques de Die (après 3 janvier 1351) au mandement de la Cluse *(de Clusa)* et à Treffort; Jacques du conseil de Reymond Rosseti, vice mistral, Jean de Vaux *(de Vallibus)* cellérier, Lantelme Beymondi, not. et Jean Espolssonis, familiers de la cour de la Mure lui assignent le complément de 4 liv. 2 s. dans le mandement de la Mure, à la chavannerie *dels Stoysions*, la bordaria *de Croseto*, aux clos de *Cymannia (al. Cymanna)*, au mas des Prés *(Pratis)*, etc.; ordonnant aux châtelains, mistraux et cellériers d'exécuter et de faire passer reconnaissance à Armandon par des tenanciers, son droit restant sauf de réclamer pour ce qu'il ne percevrait pas. Teneur des lettres du dauphin (4 février 1350, 3 janvier 1351, 30 mai 1351). Fait, ind. 4, *ap. Muram*, dans la maison du notaire; témoins : Reymond Rosseti, de la Mure, Guigues d'Auris, de *Sanol.*, damoiseaux, etc. Jean de *Salicze*, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2956 (*Undec. copiar. Graisivod.*), 302ᵇ-6.

36644 Vienne, 1ᵉʳ juillet 1351.

Lettres patentes de Charles, fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, qui rappellent qu'Humbert, ancien dauphin, en compensation des droits et actions qui compétaient à Guy de Vienne, fils aîné de Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et aux autres enfants de celui-ci et de Marguerite de Montluel, sa femme, sur les châteaux, villages et mandements de Montluel, Vaulx-en-Vélin et la Bâtie de Montluel, avait concédé aud. Guy et à ses frères le château de Demptézieu, dioc. de Vienne, avec son mandement, en toute justice, jusqu'à 300 flor. d'or de revenu. Guy reconnut le tenir du dauphin en fief rendable et en fit hommage. Guigues Froment not.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 192-3.

36645 Grenoble, 5 juillet 1351.

Par commission de Jean, évêque de Grenoble *bone monérie* (sic, † déc. 1350), de l'évêque d'Orange *(Auraycen.)* et de Leuczon de Lemps, doct. en décrets, prévôt d'Oulx *(Ulcien.)*, régents des biens et droits d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, Jacques de Die *(Dya)*, chev., bailli et receveur des susdits dans le bailliage du Graisivaudan, avait assigné à Aymar Alamandi, de Beauvoir, chev., en la châtellenie de Vizille 30 liv. bons Vien. de revenu. Ind. 4, *ap. Gracionop.*, dans l'auditoire des comptes delphinaux, en la maison de feu Marchis de Theys *(Thesio)*, prévôt de St-André, Aymar étant présent devant le commissaire Jacques, on constate un cens supérieur de 6 sols, qui sont retranchés. Présents... Guigues donat de feu Guigues Pellicerii, chev.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Frumenti*), lix, 67.

36646 7 juillet 1351.

Procès-verbal par Jean Guillon, tenant le sceau au bailliage de Mâcon, au sujet de l'assignation faite par le roi au dauphin Humbert d'une pension sur la monnaie de Mâcon... Jeudi après l'octave des apôtres Pierre et Paul.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 42 : 66.

36647 Irigny, 16 juillet 1351.

Charles, fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois, confirme à Amblard seigneur de Beaumont, chevalier, la concession à lui faite par son père du château de Beaumont-en-Trièves, diocèse de Gap, et prie son père Humbert, patriarche d'Alexandrie et ancien dauphin de Viennois, qui tenait ce lieu en ses mains, de donner son consentement et de mettre Amblard en possession. *Dat. ap. Yrigimis...*

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 287-9.

36648 Val-Ste-Marie, 18 août 1351.

Procuration passée par Humbert, ancien dauphin, patriarche d'Alexandrie, à son frère [naturel] Jean Dauphin, abbé de Gorze, pour visiter toutes ses terres et toucher tous ses revenus en Dauphiné.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403ᵃ).

36649 Beauvoir-en-Royans, 1ᵉʳ septembre 1351.

Déclaration par le dauphin Humbert, à la sollicitation des consuls de Grenoble, portant que la ville a toujours été exempte de *stabilitis* (garnison), fouage, dons gratuits, tailles ordinaires et extraordinaires; si ces impôts ont parfois été exigés, cette infraction aux privilèges des Grenoblois ne pouvait créer un droit contre eux.

Arch. de Grenoble, AA, 5, f° 58 (*Invent.* 6ᵃ). = Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 203 (au 1ᵉʳ déc.).

36650 Grenoble, 8 septembre 1351.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, rappelle que, pour reconnaître les services de son fidèle Amédée, son fils naturel *(donatus)*, chevalier, qu'il a promu à l'ordre de chevalerie, il lui a gracieusement donné 150 liv. de revenu annuel en fief et hommage (4 févr. 1350); il lui en fait l'assignation et en écrit aux auditeurs des Comptes. *Dat. Gracionop.*, par le chancelier sur mandat écrit.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), XLI, 49; XLII, 50.

36651 Grenoble, 10 septembre 1351.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, avait mandé à Jacques de Die, chevalier, bailli du Graisivaudan, d'assigner à son oncle, Pierre, bâtard *(donatus)* d'Humbert I de la Tour, 40 *(quadragenta)* liv. de revenu : ce qui avait été réalisé à Grenoble. Par grâce spéciale il les assigne sur les revenus de la châtellenie de la Buissière *(Buxeria)* en froment, avoine, noix, vin, poules et deniers; mandant aux terrassiers et débiteurs... et aux auditeurs des comptes... *Dat. Gratianopoli.* Expédié par le chancelier sur ordre écrit. J(ean) N(ichole)ti.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VIˣˣ v-ij; B. 3006, VIᶜ lviij. *Invent. Graisivaudan*, 135ᵇ. — Moulinet, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 20.

36652 Beauvoir, 16 septembre 1351.

Humbert patriarche d'Alexandrie... *in Bellovidere.*

Arch. de l'Isère, B. 2975, 608ᵇ.

36653 18 septembre 1351.

Quittance délivrée aux consuls de Grenoble Rodolphe de Valle, Jean Baudoin et Henri Czuppi, par Jean Dauphin, abbé du monastère de Gorze, procureur d'Humbert, ancien dauphin, patriarche d'Alexandrie, pour une somme de 30 liv. de bonne monnaie que la ville de Grenoble lui devait pour le ban du mois d'août de l'année précéd.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403ᵇ).

36654 7 octobre 1351.

Humbert, (ancien) dauphin, recommande à la sollicitude du dauphin Charles le couvent de Ste-Claire qu'il avait installé auprès de l'église St-André de Grenoble.

Arch. de l'Isère, *Cartul. de St-André*, fᵒ 48. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 203.

36655 8 octobre 1351.

Ind. 4... Assignation par le dauphin Humbert à Amédée, son fils naturel, de plusieurs rentes jusqu'à concurrence de 150 liv. de revenu annuel, à prendre sur les 2.300 liv. de rente qu'il s'était réservé dans le transport du Dauphiné ; lesd. rentes en seigle, orge, avoine, « ciborni », fromage et poules dans la châtellenie d'Oisans ; à charge d'hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*),41. *Invent. Graisivaudan* III, 261ᵃ, 270ᵃ (8 sept.).

36656 Le Bourg-d'Oisans, 8 octobre 1351.

Ind. 4. Amédée, fils naturel *(donatus)* d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, chevalier, présente à Jacques de Die *(Dya)*, chev., bailli et receveur en Graisivaudan d'Humbert, la donation de son père (8 sept. 1351) et lui demande de l'exécuter ; il est mis en possession par tradition d'une plume d'oie de nombreux cens. *Act. ap. S. Laurentium de Lacu*, sur la voie publique... ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Guig. Frumenti*), XLII-VII, 1-5.

36657 Salettes, 19 octobre 1351.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, avait concédé la trésorerie et recepte de ses droits et subventions dans la ville de Romans à Humbert Colonel, son chambrier et serviteur (21 nov. 1344) ; qui accensa ensuite pour 4 ans et 4 mois les gabelles de tout le Dauphiné sous le cens de 4000 flor. ; y ayant perdu 2000 flor., le dauphin lui donna en compensation l'office de trésorier et receveur au salaire annuel de 60 flor. d'or. *Dat. in monasterio Saletarum, p. dom. orethenus.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, XIIᵉˣ iijᵃ iiij.

36658 1ᵉʳ novembre 1351.

Bertrand Trabuc, de Visan, courrier du dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, vend à Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, au nom du dauphin, une rente de 20 liv. que le dauphin Humbert lui avait donnée sur ce qu'il s'était réservé en Dauphiné par le transport, sur la châtellenie de Morêtel et Goncelin, etc... Ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 2997, I. *Invent Baronnies*, II, 392 : 1042 ; *Graisivaudan*, III, 90-1.

36659 20 novembre 1351.

Humbert, ancien dauphin, patriarche d'Alexandrie, ordonne au châtelain de Montbonnot de donner à Béatrix (Marie !) sa Mère, sur les revenus du lieu, 10 setiers froment, 10 sommées de vin et 10 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 529ᵇ.

36660 Grenoble, 16 janvier 1352.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Charles, atteste que Thomas Capellensis, notaire, habitant St-Marcellin, lui a exposé que Humbert, ancien dauphin de Viennois, actuellement patriarche d'Alexandrie, a conféré à quatre de ses familiers l'office de la maignerie de la cour mage du Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 2962, IIIᵉ.

36661 19 janvier 1352.

Arrêt de la chambre des comptes, portant que les Carmes jouiront de la donation à eux faite par le dauphin Humbert de 70 setiers froment et autant de seigle sur les tâches de Villeneuve de Roybon et de 12 sols gros Tournois sur le revenu du four d'Izeaux.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415.

36662 10 mars 1352.

Le dauphin Humbert assigne à la prieure de Salettes une rente viagère de 400 flor. et au monastère une rente perpétuelle de 100, à prendre sur les domaines qu'il s'était réservés sa vie durant.

DELACHENAL (R.), *Hist. de Crémieu*, 40.

36663 21 mars 1352.

Investiture par l'archevêque de Lyon, au nom d'Humbert, ancien dauphin, seigneur de Sallanches, à Hudriset de Chissé, fils de Mermet, de tous les hommes taillables à miséricorde et autres qu'il avait acquis de Hugues de Flechère, fils d'Humbert, du mandement de Sallanches, au lieu appelé les Oches, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 47ᵃ.

36664 30 avril 1352.

L'ancien dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, est créé par le pape Clément VI administrateur de l'archevêché de Reims.

EUBEL, *Hier. cathol. medii aevi*, 440 ; 2ᵃ, 419. BALUZE-MOLLAT, *Vitæ pap. Aven.* I, 265, 282.

36665 10 mai 1352.

Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, commet l'abbé de Bonnevaux et l'abbesse de St-Just pour recevoir du roi de France et du dauphin assignation au sujet du douaire de 2000 flor. annuels attribué à la dauphine Béatrix et de la dotation du monastère de St-Just, sur les fonds réservés à Humbert.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VIII, 94 (à part, 12).

36666 Crenoble, 16 juin 1352.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, archevêque

de Reims et ancien dauphin de Viennois, concède à Jean Mathey, dit del Boys, familier d'Humbert Pilati. clec secrétaire du dauphin, l'office *maignerie, bannerie* et *cride sen preconizacionum* du château, châtellenie et mandement de Cornillon en Graisivaudan. *Dat. Gracionop. Per dom. orethenus.* Franᶜᵘˢ Bermundi.

Arch. de l'Isère, B. 2962, II° xv°.

36667 13 juillet 1352.

L'ancien dauphin Humbert donne aux religieuses de St-Just la faculté de prendre dans la forêt de Claix le bois nécessaire pour leur chauffage et leurs constructions.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VIII, 94 (à part, 12).

36668 Paris, 21 juillet 1352.

Commission d'Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois, au châtelain de Beauvoir-en-Royans pour faire couper *(scindatur)* annuellement suivant ordonnance écrite par Antoine Garnerii, notaire de Saint-Nazaire, la 16ᵉ partie de la forêt de Claix, en commençant du côté de Beauvoir dans le devès, en laissant d'un trait de palet à l'autre un gros et beau chêne : l'émolument sera remis à l'abbesse de Saint-Just, pour être employé à l'utilité de son monastère. *Dat. Parisius.* Par ordre verbal, en présence de (Remi) évêque de Comacchio, du commandeur de Navarre, A. de Beaumont, François de Parme, Philippe de Talern, Guillaume Fornerii, procureur du Dauphiné. *Rosselin. Registr. in camera compotorum.*

Arch. de la Drôme, abb. de St-Just, orig. parch. de 11 lig., fragm. de sceau sur cordelettes. Arch. de l'Isère, B. 2978, 83. *Invent. St-Marcellin*, I, 512. — CHEVALIER (U.) dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VIII, 94 (à part, 12),

36669 Paris, 24 juillet 1352.

Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien *(antiquior)* dauphin de Viennois... Aymar Alamandi... *Dat. Parisiis... p. dominum orethenus ;* présents : François de Parme *(Palma)*, chancelier, Guillaume Furnerii, doyen de Sion, procureurs du Dauphiné. J. Rosselin.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, cccxxxiij v°.

36670 Paris, 24 juillet 1352.

Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois... H[enri] de Villars, archevêque de Lyon... *Dat. Parisiis... p. dominum orethenus ;* présents : François de Parme, chancelier, et Guillaume Fornerii, doyen de Sion, procureurs du Dauphiné.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, cccxxxiij v°.

36671 Paris, 22 septembre 1352.

Pierre, duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, du consentement du roi, fait don à Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois, de ses maisons au bois de Vincennes près Paris, contiguës à l'église et à la maison des Bonshommes, ordre de Grandmont, pendant sa vie seulement. *Dat. Parisius...*

Gallia christ. nova, X, instr. 67-8.

36672 Vincennes, 24 septembre 1352.

Jean, roi de France, écrit à son conseiller l'archevêque de Lyon, lieutenant de son fils aîné le dauphin de Viennois et gouverneur du Dauphiné, qu'Amblard seigneur de Beaumont lui a exposé que le 5 mai 1334, avant les conventions sur la translation du Dauphiné, qui commencèrent le 23 avril 1343, le dauphin Humbert lui fit don de tout ce qu'il possédait dans la paroisse du Touvet, sauf supériorité et ressort. *Dat. ap. nemus Vincenarum.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, V° IIII^{xx} xix.

36673 Paris, décembre 1352.

Jean, roi de France, et son fils Charles, dauphin de Viennois, confirment la donation d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, à son fils naturel *(donatus)* Amédée, chevalier, de 150 liv. de revenu annuel. *Dat. et act. Parisius*, par le conseil où étaient le seigneur de Revel et le comte de Valentinois. Y. Simon.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Guig. Frumenti*), xlj-viij, 49-56.

36674 Paris, décembre 1352.

Lettres patentes de Jean, roi de France, et de Charles, son fils aîné, dauphin de Viennois, donnant permission à Humbert, ancien dauphin, patriarche d'Alexandrie, d'acquérir des terres et héritages en toute justice jusqu'à 500 liv. Viennois de revenu, sauf dans les territoires de St-Just et de Claix, pour donner à des églises ce revenu, qui serait amorti.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (*Reg. Frumenti*), 41. *Invent. Généralité Dauph.* I, 42ᵇ : 67, 73.

36675 Paris, décembre 1352.

Lettres patentes de Jean, roi de France, et du dauphin Charles, son fils aîné. Humbert, ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie, ayant acquis certains héritages dans les mandements de St-Just et de Claix, de plusieurs particuliers, au prix de 300 flor. d'or, et les ayant ensuite donnés en augment de revenu pour la fondation du monastère de St-Just, les princes confirment cette donation et amortissent, à charge de les tenir du dauphin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 516.

36676 Décembre 1352.

En conséquence de précédent traité, Jean, roi de France, et Charles son fils (aîné), dauphin (de Viennois), promettent à (l'ancien) dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, de payer au pape 1000 flor. qu'il lui devait et que 1000 autres lui seraient payés par les trésoriers du roi, et qu'en attendant il jouirait des revenus de Beauvoir-en-Royans, Izeron, Quirieu, la Balme en Dauphiné et Chauvac.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 42 : 66-7, 73.

36677 Paris, décembre 1352.

Jean, roi de France et son fils aîné Charles, confirment la donation faite à Jean Coronelli (17 avril 1339) par leur cousin [Humbert], patriarche d'Alexandrie, anciennement dauphin [de Viennois], en raison du traité par lequel Humbert restitue au roi les châteaux et villes qu'il tenait en Dauphiné sous la réserve d'exécuter ses donations ou leur valeur. *Act. Parisius.*

Arch. de l'Isère, B. 2976, f° 472-3.

36678 Décembre 1352.

Charte d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, ancien *(antiquior)* dauphin de Viennois. Sceau et contre-sceau.

Paris, Arch. Nat., J. 283, n° 20. Douët d'Arcq, *Collect. de sceaux*, II, 454*, n° 6278.

36679 14 décembre 1352.

Henri de Villars... Humbert...

Arch. de l'Isère, B. 3006, VI° lxviij.

36680 Paris, 26 décembre 1352.

Jean, roi de France, et Charles son fils aîné, dauphin de Viennois, confirment l'acte du 19 oct. 1351 de leur consanguin le patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois. *Dat. et act. Parisius*, par le conseil où étaient le sire de Revel et le comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 2962, XII^xx iiij-v.

36681 26 décembre 1352.

Commission par le dauphin Charles, fils aîné du roi Jean, à [Bérenger] de Montaut, archidiacre de Lodève, Amblard de Beaumont, son conseiller, et François de Parme, son chancelier, pour vérifier ce qui avait été reçu à compte des sommes assignées au dauphin Humbert sur le petit scel de Montpellier (et) péage de Beaucaire, et indiquer d'autres endroits accensés dans lesd. sénéchaussées.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 43 : 67.

36682 26 décembre 1352.

Commission aux mêmes pour vérifier si la jouissance de 4 ans du droit de rêve du pont d'Avignon, remis au dauphin Humbert pour l'exécution de son testament et pour payer la somme de 80000 flor. d'or y contenue, avait été suffisante et, au cas où elle ne l'aurait pas été, de la proroger pour le temps nécessaire.

Invent. Généralité de Dauph. I, 68.

36683 Paris, 27 décembre 1352.

Jean, roi de France, et son fils aîné Charles, dauphin de Viennois, chargent maître Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, conseiller, Amblard de Beaumont et François de Parme, chancelier du Dauphiné, chevaliers, d'assigner pour le douaire *(doarium seu dotalicium)* dû à leur parente l'ancienne dauphine (Béatrix), mère d'Humbert : le château et châtellenie de Saint-Nazaire. pour 200 flor. ; le péage de Pisançon pour 200 f., la gabelle de Peyrins, pour 120 f. ; le port de Châteauneuf-d'Isère et la gabelle de St-Jean-d'Octavéon pour 100 f. ; la gabelle, leyde ou péage de Moirans, pour 25 f. ; sur Vizille, 20 f. ; sur Cornillon en Graisivaudan, 225 f. ; dans la châtellenie d'Oisans, 300 f. ; dans celle de la Mure et Corps, 215 f. ; dans celle de Montbonnot, 100 f. ; dans celle de Grenoble, 50 f. ; au-dessus du Champsaur, 100 f. ; dans la châtellenie d'Albon, 50 f. ; dans celle de Vals *(Valle)*, 50 f. ; dans celle de Beaumont près Romans, 25 f. Total : 2000 flor. *Dat. Parisiis...*

Invent. Généralité, 68-9. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 291.

36684 1352/1355.

Extrait sommaire des Cartulaires des comptes du Dauphiné, sur la valeur et les dépenses de chaque châtellenie, du temps d'Humbert (actuellement) patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois, jusqu'au temps du transfert du Dauphiné fait par lui à Charles, fils aîné du roi de France, dauphin de Viennois : baronnies de Mévouillon et de Montauban, Briançonnais, Graisivaudan, Viennois, bailliage de la terre de la Tour, terre de Faucigny.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C. VI ; *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné*, 132-9, n° 45. = Mugnier (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 83.

36685 Crémieu, 14 février 1353.

Henri etc. (de Villars, archevêque de Lyon), mande aux syndics des châtellenies et universités de Briançon, St-Martin-de-Queyrière, Queyras, Césane et Valcluson, qu'il a reçu une réclamation de Charlot Roerii, d'Asti, dam., procureur de Jordane et Cheyrie, filles et héritières de feu Tiset Roerii, d'Asti, au sujet d'une transaction d'Humbert ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'église de Reims, avec les héritiers de Tiset touchant le solde annuel de 2500 flor d'or sur les revenus delphinaux du bailliage du Briançonnais, etc. *Dat. Crimiaci.* Par l'archevêque *oretenus*, en conseil, assistants Rod. de Commiers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, V° IIII^xx xj-ii.

36686 Crémieu, 25 février 1353.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, archevêque de Reims et ancien dauphin de Viennois : celui-ci avait convenu d'assigner à Guillelme Labre, veuve d'Henri de Dreins et femme de Guichard de Chissé, chevaliers, 25 liv. 14 sols de revenu ; il en restait 114 sols, etc. *Dat. Crimiaci. Per dom.* en conseil, où A. de Rossillon et A. de Briord, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2962, V° IIII^xx xiiij.

36687 26 février 1352/3.

Lundi. Payé par le trésor du roi de France à Guillaume de Monthater, clerc, pour plusieurs actes relatifs à des traités entre le roi et le jeune dauphin, d'une part, et l'ancien dauphin et la communauté de Genève, d'autre, 7 liv. Paris.

Moranvillé (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, XLIX, 187.

36688 Crémieu, 1^er mars 1353.

Lettre d'Henri de Vilars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, archevêque de Reims et ancien dauphin de Viennois, au sujet des 114 sols Vien. assignés à Guillelme Labre, veuve d'Henri de Dreins et femme de Guichard de Chissé, chevaliers. *Dat. Crimiaci. Per dom. orethenus.* I. N.

Arch. de l'Isère, B. 2962, V° IIII^xx xvij.

36689 Reims, 10 mars 1352/3.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois, donne commission à l'abbé de Bonnevaux et à l'abbesse *(abbatiosæ)* de son monastère de St-Just, ordre de Cîteaux, pour recevoir des mains de Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, Amblard seigneur de Beaumont et François de Parme, chevalier, commissaires du roi et du dauphin, l'assignation en Dauphiné

de 2000 flor. de revenu à sa mère (Béatrix), pour lui servir de douaire avec ce qu'il a donné au monastère de St-Just. Sceau secret. *Dat. portæ Martis Romensis ;* (présents) Amblard de Beaumont et François de Parme. J. Rosselin.

Arch. de l'Isère, B. 4318, orig. parch. (*Invent.* IV, 182ᵃ), *Invent. St-Marcellin*, I, 512. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 670-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 617, n° 285. CHORIER, *H. de D.* II, 351. — CHEVALIER (U.) dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VIII, 94 (à part, 12).

36690 Reims, 26 mars 1353.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien dauphin de Viennois, confirme à Amblard, seigneur de Beaumont, l'assignation faite, de son consentement, du château de Beaumont en Trièves, diocèse de Gap, par le roi de France, pour 200 liv. bons Viennois de revenu concédées par lui, à raison des longs et fidèles services d'Amblard à sa personne, et pour 600 liv. données par le roi ; il mande aux châtelains de Beauvoir en Royans et de Beaumont en Trièves de le mettre en possession. Donné dans son château de la porte de Mars *Remensis... Per dom. oretenus*, présent Guillaume Fornerii, procureur delphinal. N. Rosselin.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI° xxiij-iiii. *Invent. Graisivaudan*, I, 186ᵃ. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 291-2.

36691 31 mars 1352/3.

Dimanche. Versé par le trésor du roi de France à Humbert, ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie, parent du roi, à compte sur 3000 flor. d'or qui lui étaient dus pour arrérages ou assignation à raison de la restitution des châteaux qu'il tenait en Dauphiné, etc.

MORANVILLÉ (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, XLIX, 188.

36692 5 avril 1353.

Quittance générale passée par Jean de Chalon, seigneur d'Arlay et Cuiseaux (Cuizel), de 29371 flor. d'or 11 gros tournois d'argent 1/2 au duc de Normandie et au patriarche d'Alexandrie, en quoi ils lui étaient obligés.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 151ᵃ.

36693 Grenoble, 24 avril 1353.

...Ap. Gralionopolim, dans la maison des comptes delphinaux, Bérenger de Montaut, archidiacre de Lodève, et Amblard seigneur de Beaumont, commissaires nommés avec François de Parme, seigneur d'Aspremont, par Jean, roi de France, le dauphin Charles et Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur de Reims, ancien dauphin de Viennois, pour assigner 2000 flor. comme douaire à l'ancienne dauphine (Béatrix), en présence de l'abbé de Bonnevaux, commissaire d'Humbert, et de Jean Morelli, moine de ce monastère, commissaire de la dauphine, convoquent pour le samedi 4 mai le receveur du péage de Pisançon, le châtelain de Beaumont près Romans, les receveurs des impôts *(gabellatores)* de Vienne, le châtelain et le baile de St-Nazaire, les châtelains de Moirans, Vizille; Cornillon en Graisivaudan, Montbonnot, la Mure, Corps, Champsaur, Oisans, Albon et Vaux, Grenoble, avec leurs mistraux.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 290-1.

36694 25 avril 1353.

Commission d'Henri de Villars, archevêque de Lyon, gouverneur du Dauphiné, au châtelain de Villeneuve de Roybon et Izeaux, de faire jouir les Carmes de la donation du dauphin Humbert.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415.

36695 Grenoble, 3 mai 1353.

Henri (de Villars, archev. de Lyon, lieutenant du dauphin), mande au maître des monnaies d'or delphinales, de payer à Symonde, veuve de Jean de Mollans, chev., 40 flor. d'or, en vertu d'attribution de l'ancien dauphin, patriarche d'Alexandrie. *Dat. Gracionop. Per dom.* en conseil, où le commandeur de Limoges, A-sʳ de Beaumont, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI° iiij°.

36696 Grenoble, 9 mai 1353.

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, lieutenant du dauphin Charles, relate au châtelain de Bardonnêche que Humbert, dauphin de Viennois, actuellement patriarche d'Alexandrie, dans des conventions avec la communauté de Bardonnêche s'était retenu 120 liv. monnaie courante (4 juin 1336)... *Dat. Gracionop. Per dom. orethenus*, assistants Amblard de Beaumont, chev., etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, VI° x-j.

36697 24 juin 1353.

Lundi. Payé par le trésor du roi de France à Humbert, ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Reims, à compte de 40000 flor. à lui assignés sur la décime.....

MORANVILLÉ (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, XLIX, 209.

36698 3 septembre 1353.

Procédures des commissaires nommés le 26 déc. 1352 : ce qui a été perçu sur les petits sceaux de Montpellier et Beaucaire, le péage dud. Beaucaire et les toiles d'Aiguemortes pendant les 4 années finies à la sᵗ Jean 1353 monte à 14162 liv. 12 den. Tourn. et 7550 flor. ; comme il manquait 10676 flor. que le dauphin Humbert n'avait pas reçu, les commissaires lui délaissent lesd. péages, etc. à raison de 4000 liv. par an jusqu'à entière satisfaction de 175000 flor.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauph.* I, 43 : 67-8.

36699 3 septembre 1353.

Procédure des commissaires nommés le 26 déc. 1352, suivant laquelle il était encore dû 42782 flor., déduction faite de ce qui avait été reçu pendant 4 ans, à la sᵗ Jean 1353, pour laquelle somme le droit de rève a été continué jusqu'à entier payement.

Invent. Généralité de Dauph. I, 43 : 68.

36700 Avignon, 4 novembre 1353.

Imbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Reims, étant débiteur, d'après un accord (Jean Ypalaysini, not. de la chambre), de 12035 flor. d'or envers la Chambre apostolique, paye par les mains de Pierre Carminhani, son trésorier, 2000 flor. en déduction pour le terme de la Toussaint écoulé.

FAURE (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 200 (à part, 52).

36701 St-Laurent-du-Lac, 5 janvier 1354.

Quittance au vice-châtelain de l'Oisans par Amédée, bâtard du dauphin Humbert, de 100 flor. d'or que son père lui avait acccordés sur les revenus de la châtellenie de l'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 4153 (*Invent.* IV, 128ᵃ).

36702 11 février 1354.

Lettres patentes du roi Jean et de son fils le dauphin Charles : le dauphin Humbert commet Aymar, comte de Valentinois, pour prendre possession des terres que le comte de Savoie lui avait cédées par échange, y établir les officiers et recevoir les hommages.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné*, 69.

36703 27 février 1354.

Quittance par Gérard Nicolas, sculpteur, de 100 flor. d'or à lui payés de la part du dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, pour avoir fait un sépulcre en marbre dans l'église St-André de Grenoble pour les dauphins Jean et Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII^{xx} xviij (Henri de Villars). *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 44ᵇ : 69-70.

36704 Reims, 26 mars 1354.

Humbert patriarche... Fait dans le château de la porte de Mars *Remensis*.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VI^{c} IIII^{xx} xj.

36705 10 avril 1354.

L'ancien dauphin paye à la Chambre apostolique 1200 flor. à compte sur l'échéance de 2000 à Pâques (13 a.).

Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 200 (à part, 52).

36706 9 mai 1354.

L'ancien dauphin verse à la Chambre apostolique 800 flor. complément de l'échéance de Pâques.

Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 200 (à part, 52).

36707 Paris, 9 juillet 1354.

Charte d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims, ancien *(antiquior)* dauphin de Viennois. Grand sceau.

Paris, Arch. Nat., J. 285. Douët d'Arcq, *Collect. de sceaux*, II, 453-4, n° 6278.

36708 16 août 1354.

Quittance par Béatrix de Hongrie, ancienne dauphine de Viennois, de la pension annuelle qu'elle percevait sur les revenus de la Mure et Beaumont : 284 setiers 1 hémine froment, 383 setiers de seigle, 509 setiers 1 hém. avoine, un quartal noyaux, 4 liv. cire, 5 poules et 80 liv. d'argent.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné*, 70.

36709 Paris, septembre 1354.

Transaction entre le dauphin Charles, fils aîné de Jean, roi de France, autorisé par lui, et l'ancien dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, au sujet de la restitution que celui-ci devait faire à son successeur des châteaux et terres de Montbonnot, Vizille, la Mure, Beaumont, Corps, Cornillon, Nyons, Romans, Saint-Donat, Crémieu, Quirieu, la Balme, Beauvoir-en-Royans et Izeron, Châtillon et Sallanches en Faucigny, retenues par lui pour sécurité de 2000 flor. d'or de Florence. Le roi remet à Humbert son château, terre et châtellenie de Mehun (Medun) -sur-Yèvre, plus la terre d'Usson ; et lui assigne encore 2000 flor. d'or à prendre sur le petit sceau de Montpellier, 1000 sur les toiles d'Aiguesmortes et 1000 sur le péage de Beaucaire : moyennant quoi Humbert quitte le roi de tous arrérages, et promet de rendre tous les châteaux et terres qu'il s'était réservés.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xxviij. Carpentras, Ms. Peiresc XLIV, 11. *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 39, 44ᵇ : 70-2, 73.

36710 16 septembre 1354.

Ordre donné par le dauphin Humbert au châtelain de Beauvoir-en-Royans de laisser les Carmes jouir de sa donation du 8 oct. 1349, proche la forêt de Claix.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 415.

36711 Paris, 18 septembre 1354.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims et ancien *(antiquior)* dauphin de Vienne, détermine le territoire qu'il s'était engagé de donner à la ville de Romans, dans les mandements de Peyrins et de Clérieu. *Dat. Parisius*, dans la maison des frères Prêcheurs... *Per dominum oretenus*, Rossolin.

Reformac. cur. major. Vien. et Valentin. (Giraud), 58. — Giraud, *Hist. S. Barnard Romans*, II, 11, 177-9, n° 17 ; cf. II, 238-9.

36712 Paris, 26 septembre 1354.

Jean, roi de France, Charles, son fils aîné, dauphin de Viennois, de l'autorité de son père, à la prière de son cousin Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Reims, concède à vie à Berton Trabut, de Visan, chambrier *(chambrerius, cambrerius)* d'Humbert, la mistralie des lieux de Chevrières et St-Marcellin, diocèse de Vienne, comme l'avait tenue Hugonin de Chalon, chambrier du même. Ordre au comte de Valentinois, son lieutenant, etc. d'exécuter. *Dat. Paris.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, III^{c} lv^{a}.

36713 30 octobre 1354.

Barthélemy Barre, procureur de Pierre de Carmigan, trésorier de l'ancien dauphin, remet 4000 flor. à la Chambre apostolique.

Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 200 (à part, 52).

36714 18 novembre 1354.

Mise en possession au dauphin Humbert du château de Mehun (Medan) -sur-Yèvre par les députés du roi.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné*, 73.

36715 18 novembre 1354.

Procédure concernant la pension annuelle que touchait Béatrix de Hongrie sur la Mure et Beaumont.

Grenoble, *Invent. Generalia*, I, 45.

36716 23 novembre 1354.

Le roi et son fils le dauphin ayant assigné par lettres au dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, les revenus de la terre d'Usson, les habitants lui déclarent être prêts à l'en faire jouir.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 44ᵇ : 73.

36717 1355.

Le dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie, confirme à Amblard, seigneur de Beaumont, tout ce qu'il avait donné à son père en 1334.

Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 241.

36718 (1355).

Placet présenté au dauphin par Jacques de Roussillon et les héritiers de la dame de Tullins, pour faire asseoir 200 liv. que (l'ancien) dauphin Humbert, patriarche d'Alexandrie et archevêque de Reims, avait promises en compensation de la donation à lui faite du château de Beaucroissant et pour satisfaire aux autres clauses, à moins de rendre ce château ou celui de Beauvoir et 200 flor.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1474.

36719 25 janvier 1354/5.

Jean, roi de France, autorise Humbert, ancien dauphin de Viennois, à permuter l'administration de l'église de Reims contre la commende de l'église de Paris, et renonce tant qu'il l'occupera au droit de régale.

Gallia christ. vet. I, 531. *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 671 ; *Hist. de Dauph.* II, 617-8, n° 286.

36720 Paris, 25 janvier 1355.

Donation par Humbert, patriarche d'Alexandrie, à Ogier Rivière, qui avait cédé sa maison de St-Just-en-Royans pour y fonder le couvent où s'était retirée la dauphine Béatrix de Hongrie, de la maison dite aux Piliers de Grève, appartenant au dauphin à Paris.

Arch. de l'Isère, B. 4318 (*Invent.* IV, 182[b]).

36721 Romans, 19 février 1355.

Lettres d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à la requête de la dauphine Béatrix de Hongrie et de sa sœur l'abbesse de St-Just, au sujet des revenus à elles assignés par les commissaires delphinaux.

Arch. de l'Isère, B. 4318 (*Invent.* IV, 182[b]).

36722 St-Just-de-Claix, 1355.

Mort de la dauphine Béatrix de Hongrie.

Epitaphe par Philippe du Vivier, président de la chambre des comptes du Dauphiné (Bibl. de Grenoble, ms. 2367, 17[e] s.).

36723 Paris, 22 février 1355.

...Ind. 8, frère Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims et ancien dauphin de Viennois, désirant échanger son église de Reims contre celle de Paris ou une autre, qui lui donnerait moins de travail et de souci, à raison de la faiblesse de sa santé, constitue Jacques Riverie, commandeur de Navarre et de Troyes, ordre de St-Antoine de Viennois, Guillaume Fornerii, doyen de Sion, et Pierre Carmigniani, de Prato, dioc. de Pistoie, des procureurs pour résigner l'administration de l'église de Reims entre les mains du pape ou de son commissaire. *Acta Parisius*, dans le couvent des frères Prêcheurs ; présents : Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, François de Parme, seigneur d'Aspremont, chancelier du Dauphiné, et Hugues Riverie, damoiseau. Humbert Pilati (not.).

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 671 ; *Hist. de Dauph.* II, 617-8, n° 286.

36724 2 avril 1355.

Pierre de Carmignan *(C-nhano)*, trésorier d'Humbert, ancien dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Reims, solde à la Chambre apostolique 2035 flor., complément de sa dette (Jean Palaisini et Gilet de Bologne, nott. de l'auditeur).

Faure (C.), dans *Mél. éc. franç. Rome*, XXVII, 200 (à part, 52).

36725 30 avril 1355.

Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'église de Reims et ancien dauphin de Viennois, institue Aymon de Chissy, chevalier, et Guillaume Canetel, receveur, ses procureurs pour prendre et emporter par devers eux divers objets précieux en dépôt chez les frères Prêcheurs de Paris.

Omont (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, LXXVI, 467-8.

36726 Paris, 18 mai 1355.

Inventaire des « livres, joyaux, mitres, images, reliquaires, huches, coffres et autres choses » trouvés par les procureurs du dauphin Humbert (30 avril) en une chambre ou dépôt des frères Prêcheurs de Paris (62 n[os]).

Omont (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes* (1915), LXXVI, 467-71.

36727 Clermont, 21 mai 1355.

...Ind. 8..., *pontif. Innoc. pp. VI a° 3.* Testament de rév. frère Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Reims et plus ancien dauphin de Viennois, sain d'esprit, mais infirme de corps. Il recommande son âme à son Créateur et désire que son corps soit enseveli dans l'église des frères Prêcheurs de Paris, près du tombeau de sa tante Clémence, reine de France. Il veut qu'on paye ses dettes et *forefacta*, surtout depuis la translation du Dauphiné, sur le revenu de 24000 flor. à lui attribué pendant 8 ans sur les *revæ* du pont d'Avignon et la sénéchaussée de Beaucaire. On prendra sur le même revenu 7000 fl. en faveur des frères Mineurs et sœurs de Ste-Claire *(minorissæ)* du couvent de Marseille, pour la réparation de leur église de St-Louis, où il veut qu'on transporte le corps de son épouse Marie de Baux, déposé à Rhodes (300 fl.). Il lègue au monastère de Montfleury près Grenoble 4000 fl., à celui de St-Just-en-Royans 2000 fl., à l'église des Augustins de Crémieu 800 fl., à celle des Carmes de Beauvoir-en-Royans autant, au monast. de Ste-Claire de Grenoble 10000 fl., à celui de St-Ruf de Valence 2000 fl. ; il confirme au couvent des frères Prêcheurs de Paris un revenu de 4000 livr. sur la châtellenie de Mehun-sur-Yèvre. Il lègue à sa tante Marie de Viennois, prieure de Salettes, dioc. de Lyon, pour son prieuré 10000 fl. ; aux religieux du couvent des Prêcheurs de Paris les 6000 fl. que lui doit le duc d'Andrie et l'argent que lui doivent le roi et la reine de Sicile ; aux mêmes sa mitre, ses joyaux, les ornements de sa chapelle, ses livres, etc., qu'ils ont en dépôt : ils devront célébrer pour lui et ses parents 4 messes par jour, dont une solennelle ; ils devront lui faire construire un tombeau près de l'autel majeur, conforme à sa dignité. Ses serviteurs recevront 10000 fl. par les mains de ses conseillers et exécuteurs Jean évêque de Tunis *(Thunisien.)*, son frère [naturel], et Pierre des Tours, provincial des Carmes de Provence. Legs de

10000 fl. à l'ordre des Servites en Italie, pour fonder un monastère à Romans, dioc. de Vienne ; de 2000 fl. à l'église de St-André de Grenoble ; de 300 flor. d'or au couvent des frères Prêcheurs de Clermont, qui lui feront un service solennel s'il meurt au milieu d'eux. Du tout il se réserve l'usufruit pendant sa vie ; du surplus il veut qu'on solde ses dettes et méfaits, et donne le reste à la Pignote [hôpital] d'Avignon. Les exécuteurs de ce testament seront Jean, évêque de Tunis, son frère, Jean évêque d'Orange, le maître provincial des frères Prêcheurs en France, le prieur du couvent de Paris et le maître en théologie, m^e Pierre des Tours, provincial de Provence, Jacques Riveriæ, commandeur de Navarre et de Troyes, Amblard s^r de Beaumont, François de Parme, s^r d'Aspremont, et m^e Guillaume Fornerii, doyen de Sion ; le testateur supplie le pape de leur adjoindre un des économes de la Pignote d'Avignon, et de contraindre le nouveau dauphin à satisfaire ses créanciers. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs *Claromontensis ;* présents : Guichard de Chissé, chevalier, m^e Bérenger, médecin *(phisico)* de la duchesse de Bourbon, Jean de *Raveriis*, moine de Cluny, Jean Francisci, moine de St-Remy de Reims, Philippe Cionis, de Florence, ordre de St-Augustin, chapelain du Siège apostol., Jean de Valence et Malitin Berengarii, de l'ordre des Prêcheurs, Guillaume Jussardi, carme, 4 damoiseaux, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3254, orig. (*Invent.* II, 236^b). *Invent. Généralité*, I, 45-6 : 73-5. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 671-5, grav. ; *Hist. de Dauph.* II, 618-21, n° 287.

36728 Clermont, 22 mai 1355.

Mort d'Humbert, dauphin de Viennois, puis frère de l'ordre des Prêcheurs dans le couvent de Paris, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'église de Reims, enseveli dans le chœur de l'église des Dominicains de Paris, dont il fut l'insigne bienfaiteur, auprès du tombeau de la reine Clémence.

*Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 675, grav. ; *Hist. de Dauph.* II, 621. Maignien (Edm.), dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 4-5. Chevalier (Ul.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XVII, 355-6. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 535-6. Le Vasseur, *Ephemer. Cartus.* II, 140-1. — *Diction. d'épigraphie chrétienne* (Migne, 1852), I, 1223. Obit. des chartreux de Vauvert, au 23 mai (*Obit. prov. Sens* (1902), I, 700). = Chorier, *H. de D.*, I, 816 ; 2^e, 628. Gaillaud, 224-5.

36729 (1355).

Requête ou placet présenté au roi par les exécuteurs du testament du dauphin Humbert, aux fins qu'il lui plût commettre le gouverneur de Dauphiné pour le faire exécuter, avec défense aux lieutenants, trésoriers, sénéchaux, receveurs et autres officiers d'en prendre connaissance.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauph.*, 65.

36730 14 juin 1355.

Inventaire d'un certain nombre d'objets précieux laissés par Humbert II, que le roi Jean reçut de Guillaume Canetel.

Paris, Arch. Nat., JJ. 84, 91. Omont (H.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, LXXVI, 467.

36731 Après 31 juillet 1355.

Demande de l'archevêque de Reims aux héritiers du dauphin Humbert au sujet de l'administration dud. siège par led. prince.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauph.* I, 72^b : 65.

36732 Le Louvre, 24 novembre 1356.

Le dauphin Charles mande à son trésorier général, Philippe Gilier, de remettre à l'abbaye de St-Just les bijoux, argenterie, vêtements et lingerie de feu la dauphine Béatrix de Hongrie, dont le produit servira à la construction du monastère.

Arch. de l'Isère, B. 4318 (*Invent.* IV, 182^b). — Chevalier (Ul.), dans *Bull. soc. archéol. Valence*, VIII, 95 (à part, 13).

36733 27 mars 1359.

Innocent VI, en qualité d'administrateur de l'hospice de la Pignote, auquel le dauphin Humbert avait laissé le surplus de sa fortune, écrit à l'archevêque de Gênes, à l'évêque de Pistoie et au provincial de Toscane des Ermites de St-Augustin, les chargeant de faire restituer à la Chambre apostolique la valeur des 80 chevaux et autres biens volés au dauphin en 1346.

Faure (C.), dans *Mélang. éc. franç. Rome*, XXVII, 531 (à part, 25).

VALENCE. — IMPRIMERIE VALENTINOISE.